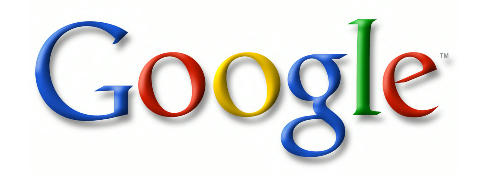





~~168 i 9~~
234 gg 12
DOMINUS ILLUMINATIO MEA
Taylor Institution.



COLLECTION
DES HISTORIENS ANCIENS ET MODERNES
DE L'ARMÉNIE

TYPOGRAPHIE FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

COLLECTION
DES HISTORIENS ANCIENS ET MODERNES
DE L'ARMÉNIE

PUBLIÉE EN FRANÇAIS

SOUS LES AUSPICES DE

SON EXCELLENCE NUBAR-PACHA

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE S. A. LE VICE-ROI D'ÉGYPTE

ET AVEC LE CONCOURS DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ARMÉNIENNE DE SAINT-LAZARE DE VENISE
ET DES PRINCIPAUX ARMÉNISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

PAR

VICTOR LANGLOIS

TOME PREMIER

PREMIÈRE PÉRIODE. — HISTORIENS GRECS ET SYRIENS TRADUITS ANCIENNEMENT EN ARMÉNIEN



PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56
M DCCC LXVII

PRÉFACE.

La littérature arménienne, l'une des plus fécondes et des plus intéressantes de l'Orient chrétien, n'a commencé à être sérieusement appréciée en Europe que depuis un demi-siècle. Jusqu'alors, les tentatives de J. Villotte et de La Croze, au dix-septième siècle, de l'abbé de Villefroy, de Schroeder et des frères Whiston, dans le siècle suivant, étaient restées sans résultats. La congrégation de Saint-Lazare, fondée à Venise, en 1715, par Mekhitar de Sébaste, dans un but à la fois religieux, politique et littéraire, réussit à donner aux études arméniennes une grande impulsion, dont le contre-coup se fit sentir en Europe, surtout au commencement de notre siècle. Jean Saint-Martin, une des gloires de l'érudition moderne, et le chef de l'école des arménistes français, en publiant ses « Mémoires sur l'Arménie », inaugura le point de départ des études arméniennes. Quelques années plus tard, les savants allemands et russes continuèrent la tradition du maître, et, à l'heure où nous écrivons, l'école des arménistes s'est conquis un rang distingué dans l'orientalisme.

La quantité considérable de textes édités dans les contrées de l'Orient où les Arméniens ont fondé des colonies, et notamment dans l'île de Saint-Lazare de Venise, le nombre imposant de manuscrits précieux que possèdent actuellement les bibliothèques de Paris, de Saint-Pétersbourg et de Venise, ont contribué puissamment à développer en Europe le goût des études arméniennes. Ce contingent de matériaux, qui faisait défaut aux premiers arménistes, a mis, depuis quelques années, le monde savant en possession d'ouvrages d'un intérêt capital, dus à la plume des érudits modernes et des savants de l'Arménie.

Les écrivains arméniens ont abordé presque tous les genres de littérature, et bien que leurs compositions, soit en prose, soit en vers, se ressentent profondément de l'influence religieuse exercée sur le peuple par le clergé national, néanmoins leur littérature profane est beaucoup plus riche que celle des autres nationalités chrétiennes de l'Asie. Les études historiques ont été, presque à toutes les époques de l'existence du peuple arménien, une des préoccupations favorites de leurs écrivains. Aussi les renseignements que les

annalistes nationaux nous fournissent sur les événements accomplis dans l'Asie occidentale, depuis les origines du monde jusqu'à nos jours, forment une série non interrompue de documents de la plus grande valeur, et que les chroniqueurs des peuples voisins ont complétement passés sous silence. En effet, les détails que racontent les annalistes arméniens sur leurs guerres religieuses avec la Perse, sur les invasions arabes et mongoles, sur la présence des croisés en Asie, jettent un jour tout nouveau et une clarté inattendue sur l'histoire du moyen âge oriental.

Notre but, en entreprenant la publication d'une *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie,* traduits en français, a été de faire connaître au monde savant l'ensemble des richesses que possède la littérature historique arménienne. M. Ambroise Firmin Didot a compris l'importance d'une semblable publication, destinée à rendre le même service à la science que les deux grands Recueils des Historiens grecs et latins dont il fut le promoteur et l'éditeur; aussi n'a-t-il pas hésité à entreprendre cette nouvelle collection qui augmentera encore la somme des titres que sa maison s'est acquis à la reconnaissance du monde savant.

La liste nombreuse des historiens arméniens nous oblige à les publier en plusieurs volumes, en conservant l'ordre chronologique dans lequel les auteurs ont écrit. On sera surpris d'apprendre qu'une littérature, sur laquelle on n'avait que des données fort incomplètes, renferme plus de cinquante historiens et chroniqueurs, la plupart inédits, et dont l'ensemble n'a jamais été traduit dans aucun idiome européen (1).

Pour accomplir une semblable tâche, nous avons dû nous assurer le concours des membres de la savante congrégation mekhitariste de Venise et des arménistes français et étrangers. Tous ont répondu à notre appel avec un empressement et une sympathie qui assurent le succès de l'œuvre. Déjà les RR. PP. de l'Académie arménienne de Venise, MM. Brosset, Emin, etc., nous ont offert leur coopération active, et l'autorité de ces savants nous permet de dire que les traductions que nous publierons mériteront toute confiance.

(1) L'école des arménistes russes a entrepris de publier, sous les auspices de l'Académie impériale des sciences de S.-Pétersbourg, une Collection des historiens arméniens, traduits en langue russe et qui compte déjà plusieurs volumes édités par MM. Emin et Patcanian. La collection des traductions en italien, commencée à Venise il y a trente ans, ne se continue pas. Il n'a pas été donné suite non plus au projet de publication d'une « Bibliothèque historique arménienne », dont le programme a paru à Paris, il y a quelques années.

S'il a été donné à M. Firmin Didot d'entreprendre la *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, c'est grâce à la généreuse initiative d'un des hommes d'État les plus considérables de l'Orient, SON EXCELLENCE NUBAR-PACHA, qui a bien voulu prendre notre publication sous son haut et puissant patronage. Le premier ministre de S. A. le vice-roi d'Égypte, en consacrant sa vie et les ressources de sa vaste intelligence au service du prince le plus éclairé de l'islamisme, n'a point oublié qu'il était arménien, et il a voulu participer à l'érection d'un monument littéraire destiné à faire revivre le passé historique de sa patrie.

Le premier volume de la *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie* embrasse toute la période des anciens traducteurs. Nous avons rassemblé dans ce volume les écrits des historiens grecs et syriens dont les œuvres, composées originairement dans les idiomes hellénique et syriaque, sont aujourd'hui perdues, et n'existent plus que dans les versions que les Arméniens en ont faites dans leur langue. Ce volume, tout en formant la tête de notre recueil, servira aussi de complément à l'importante publication qu'achève en ce moment M. Charles Müller, sous le titre de *Fragmenta historicorum græcorum*, et qui fait partie de la « Bibliothèque des classiques grecs » éditée par M. Firmin Didot.

Nous avons divisé ce premier volume en deux parties : dans la première, nous avons rangé les historiens qui ont écrit, soit en syriaque, soit en grec, comme Mar Apas Catina et Bardesane, et les historiens grecs qui ont composé, dans leur idiome maternel, des ouvrages dont nous ne connaissons que des traductions en arménien, comme Agathange et Faustus de Byzance (1). La seconde partie est consacrée aux historiens syriens et à leurs continuateurs arméniens, dont les œuvres originales sont également perdues en syriaque, et qui nous ont été conservées seulement dans l'idiome arménien, comme Léroubna d'Édesse et Zénob de Glag. Enfin, le volume se termine par une série de fragments d'historiens grecs perdus, et dont nous avons trouvé des mentions ou des extraits dans les auteurs arméniens. Un index des noms propres d'hommes et de lieux complète ce premier volume, et permettra au lecteur de

(1) J'aurais dû comprendre parmi ces derniers Eusèbe de Césarée, dont la Chronique, écrite originairement en grec, n'existe plus que dans l'idiome arménien; mais cet auteur doit être publié à part, et au surplus M. Petermann (de Berlin) vient d'en donner une excellente édition, qui est destinée à remplacer celles du P. Aucher et du cardinal Maï, épuisées depuis longtemps.

se reconnaître aisément dans la masse des appellations et des noms géographiques qui apparaissent à chaque page de l'ouvrage.

Nous ne saurions terminer, sans adresser l'expression de notre vive gratitude à M. F. Dübner qui, avec cette inépuisable complaisance qui le caractérise, a bien voulu mettre à notre service sa connaissance si fine et si exacte de la littérature et de la langue helléniques, et s'est obligeamment chargé de revoir les textes grecs et d'y apporter toutes les améliorations qu'on est en droit d'attendre d'un critique aussi éclairé.

VICTOR LANGLOIS.

[Paris, 1867.]

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Le royaume d'Arménie, dont l'histoire remonte aux époques les plus anciennes du monde et qui s'est maintenu, malgré des vicissitudes sans nombre, jusqu'à des temps assez rapprochés de nous, n'a jamais joué un rôle bien marquant dans les annales de l'Asie. Entourés de tous côtés par de puissants voisins, sans cesse en lutte ouverte avec eux, pour défendre leur indépendance menacée et maintenir l'intégrité de leurs frontières, constamment arrêtés dans leurs développements par d'audacieux envahisseurs, qui, à plusieurs reprises, dévastèrent et ruinèrent le pays, les Arméniens n'ont jamais pu s'élever à ce degré de puissance qui assure la stabilité et la force d'un empire.

La littérature de l'Arménie s'est fortement ressentie du marasme continuel qui a constamment pesé sur le génie des populations nombreuses de ce pays. Si l'on compare ce que l'on connaît des œuvres littéraires des anciens écrivains arméniens à celles des peuples avec lesquels ils se sont trouvés en contact, on est obligé de reconnaître que leurs productions intellectuelles n'occupent qu'un rang secondaire parmi les autres littératures de l'Orient.

Cependant, il paraît qu'à une époque fort ancienne, les Arméniens avaient une littérature très-développée; des fragments de longs poëmes épiques, de chants populaires et de ballades, que nous trouvons épars dans les œuvres de quelques écrivains d'un âge plus récent, sont là pour attester qu'il existait autrefois, en Arménie, de riches trésors littéraires qui sont à jamais perdus.

Ce qui nous est parvenu de ces chants antiques se borne à fort peu de chose; quelques vers isolés, quelques strophes que la tradition transmettait aux générations successives, le souvenir confus de récits héroïques, dont le sens allégorique paraît avoir embarrassé les historiens des premiers siècles du christianisme, tels sont les seuls vestiges qui nous restent de l'antique littérature de l'Arménie. Ces poëmes, composés longtemps avant la prédication de l'Évangile dans les contrées de l'Ararat, sont attribués aux bardes d'un petit district de la province de Vasbouragan, qu'on appelait le canton de Koghtèn, « pays fertile en vin (1). » La verve poétique de ces bardes, qui formaient la caste savante et lettrée de l'Arménie, leur a valu une grande renommée dès les temps les plus anciens.

Les chants de l'antique Arménie rappellent principalement des événements, la plupart héroïques et légendaires, accomplis à des époques très-différentes, ce qui donne à penser qu'ils ont dû être composés, à diverses reprises, par des rhapsodes, dont les noms ne nous sont point parvenus. Les sujets traités dans

(1) Moïse de Khorène. *Hist. d'Arm.*, liv. I. ch. 30.

ces chants démontrent clairement qu'ils n'ont été inspirés ni à des prêtres païens, ni à des poëtes qui auraient vécu sous leur influence, en vue d'être récités dans des fêtes religieuses ou en face des autels. Au contraire, on reconnaît de prime abord que ces chants sont l'œuvre de bardes nationaux, ayant un libre accès dans le palais des souverains et à la cour des satrapes. C'est ce qui fait supposer que ces poëmes sont peut-être dus à des *ménestrels*, à la solde des rois et des nobles, et ayant pour emploi de célébrer leurs vertus et leurs prouesses.

Bien que ces poëmes datent de l'époque où le paganisme florissait en Arménie, ils étaient encore chantés par le peuple, longtemps après que le christianisme eut jeté de profondes et solides racines dans le pays. Le fanatisme religieux qui présida à l'établissement de la foi nouvelle dans les contrées de l'Ararat (1) ne put faire entièrement disparaître les traces du génie poétique d'un âge antérieur, et l'historien Moïse de Khorène, que l'on considère à juste titre comme l'Hérodote de l'Arménie, après avoir rapporté quelques vers détachés de ces chants primitifs, ajoute qu'ils étaient encore récités de son temps par les habitants du canton de Koghtèn (2). Le prince Grégoire Magistros, duc de la Mésopotamie et l'un des écrivains les plus remarquables du onzième siècle, rapporte également une strophe d'une ballade antique, que les villageois chantaient encore de son temps (3).

La foi religieuse est restée complétement étrangère, ainsi que nous l'avons dit, à la composition des chants antiques de l'Arménie. Les poëmes des vieux bardes du Koghtèn nous apparaissent, dans les rares fragments qui nous sont parvenus, comme des « chants traditionnels et historiques, » et c'est ce nom que les écrivains arméniens des premiers siècles de notre ère emploient pour les désigner.

Les critiques les plus autorisés conjecturent, avec beaucoup de vraisemblance, que les chants dont parle Moïse de Khorène formaient une épopée complète, analogue au *Schah-Nameh* des Persans (4), où se déroulait toute l'histoire des anciens rois de l'Arménie. Ces chants historiques étaient de trois sortes : ceux que les critiques appellent *chants de premier ordre* relataient les actes de valeur et les hauts faits des rois et des grands capitaines de l'Arménie. On range dans cette catégorie les fragments poétiques relatifs à Tigrane, fils d'Erouant (5), à Vahakn, son fils (6), à Ardaschès III (7), à Ardavazt

(1) Voir plus loin : Agathange, *Histoire de Tiridate et de saint Grégoire l'Illuminateur*, ch. 108, § 129 et suiv., p. 164 et suiv. — Zénob de Glag, *Histoire de Daron*, p. 344 et suiv. — Gorioun, *Biographie de Mesrob*, dans la *Petite Biblioth. arménienne* (Saint-Lazare de Venise, 1854), p. 5 et suiv. du texte arménien.

(2) Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. I, ch. 30.

(3) Correspondance de Grégoire Magistros ; ms. arm. de la Bibliothèque de Saint-Lazare de Venise ; lettr. 46.

(4) Cf. le *Livre des Rois*, éd. de M. J. Mohl, dans la *Collection orientale*.

(5) Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. I, ch. 24.

(6) *Id. ibid.*, liv. I, ch. 31.

(7) *Id. ibid.*, liv. II. ch. 50, 54.

son fils (1) et à Vartkès (2). Les *chants de second ordre* sont désignés plus spécialement par Moïse de Khorène sous le nom de « chants métriques ». Dans ces chants, les bardes arméniens racontaient une longue suite d'événements accomplis chez les Assyriens, les Mèdes et les Perses, et qui embrassaient l'espace de plusieurs siècles. Enfin, les *chants de troisième ordre* sont ceux qui renferment des traditions spéciales aux Assyriens, notamment la légende de Piourasb, intercalée entre le premier et le second livre de l'Histoire de Moïse de Khorène (3).

Les invasions et les guerres incessantes qui ne cessèrent de désoler les contrées de l'Ararat et de bouleverser le royaume d'Arménie, pendant toute la durée de la dynastie des Arsacides, contribuèrent, dans une notable proportion, à frapper de stérilité le génie poétique de la race d'Haïg. Mais la religion chrétienne, en pénétrant en Arménie, acheva de porter le coup fatal à l'ancienne littérature nationale. L'apôtre saint Grégoire l'Illuminateur anéantit, à ce que racontent ses biographes, jusqu'aux moindres vestiges de cette littérature profane et païenne, en ordonnant de livrer aux flammes tous les livres qui avaient échappé à la torche incendiaire des envahisseurs venus de la Perse (4). Sans attacher trop d'importance au récit des hagiographes qui attribuent à saint Grégoire la destruction des chefs-d'œuvre de l'antique littérature nationale, nous croyons, avec Moïse de Khorène, que c'est surtout la coupable négligence des Arméniens qui fut la cause principale de l'anéantissement de leurs trésors littéraires. En effet, la religion de l'Évangile, en modifiant d'une manière très-sensible les idées et les coutumes anciennes des Arméniens, et en laissant échapper de leurs souvenirs les vieilles traditions nationales, contribua, dans une très-forte mesure, à la perte des chefs-d'œuvre de l'antique littérature, qui fut complétement oubliée, pour laisser la place à des compositions presque exclusivement religieuses.

On s'aperçoit aisément de cette transformation subite opérée dans les idées du peuple arménien, en lisant les ouvrages que nous ont transmis leurs premiers écrivains chrétiens. Dès que la foi nouvelle se fut victorieusement implantée en Arménie, à la suite du martyre et de la prédication de saint Grégoire, les lettrés du pays, qui tous faisaient partie de la caste sacerdotale, ne songèrent qu'à consolider l'édifice religieux élevé par l'Illuminateur, en répandant, au moyen d'écrits nombreux, la doctrine de l'apôtre et en remaniant, par de grossiers procédés, l'histoire primitive du pays. Les ouvrages historiques se ressentent tellement de cet envahissement des idées chrétiennes dans les esprits, qu'ils

(1) Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. II, ch. 61.
(2) *Id. ibid.*, liv. II, ch. 65.
(3) Émin, *Vebkh.... Chants de l'ancienne Arménie* (en arménien). Moscou, 1850. — *Histoire littéraire de l'Arménie*, par le père Katerdji (en arm.), Vienne 1851. — *Le Pazmaveb* (Journal arm. des Mékhitaristes de Venise), septembre 1850 et janvier 1851. — *Étude sur les chants historiques de l'ancienne Arménie*, dans le *Journal asiatique*, 1852. — Le P. Karékin, *Hist. de la littér. armén.* (en arm.); Venise, 1865, p. 45 et suiv.
(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 36, 54.

prennent la forme de compositions purement hagiographiques, où la légende occupe la plus grande place. Tels sont, par exemple, les biographies du roi Tiridate et de saint Grégoire par Agathange (1), les récits des premiers triomphes de la foi chrétienne en Arménie par Zénob de Glag (2), et l'histoire de la prédication de l'apôtre Thaddée, à Édesse, qui nous est parvenue sous le nom de Léroubna (3).

La découverte, ou plutôt la mise en usage des caractères alphabétiques arméniens par Mesrob, dès les premières années du cinquième siècle, n'apporta que des modifications peu sensibles au système adopté par les premiers écrivains chrétiens de l'Arménie. Cependant, on doit observer que les historiens du cinquième siècle, et notamment Moïse de Khorène, Lazare de Pharbe et Élisée (4), font exception à cette règle. On trouve dans leurs écrits des traces irrécusables d'une culture nationale antérieure, et c'est grâce à eux et à leur école, profondément imbue des idées grecques, fort en honneur de leur temps en Arménie, que nous devons la conservation des plus vieilles traditions du pays.

Après avoir subi une sorte d'éclipse durant plusieurs siècles, la littérature arménienne reparaît sous un jour tout à fait neuf au quatrième siècle de notre ère. Le nouvel alphabet dont Mesrob dota son pays, contribua puissamment à la renaissance des lettres, car presque aussitôt sa mise en pratique, les Arméniens, qui se servaient pour écrire leur langue de caractères perses, syriaques et grecs (5), virent s'ouvrir une ère toute nouvelle pour leur littérature. La langue nationale, formée depuis longtemps déjà, atteignit, pendant toute la durée du cinquième siècle, son plus haut degré de prospérité.

Toutefois, il ne faudrait pas croire que les écrivains que les Arméniens revendiquent avant le quatrième siècle et même à une époque postérieure, comme leurs compatriotes, appartenaient à leur nation. C'étaient pour la plupart des Syriens et des Grecs, dont les œuvres, traduites de bonne heure dans l'idiome national, forment l'ensemble des sources auxquelles puisèrent les annalistes arméniens pour écrire l'histoire de leur pays. Ce sentiment d'un patriotisme exagéré, qui a fait considérer les Syriens Mar Apas Catina (6), Bardesane d'É-

(1) Cf. plus loin, l'*Histoire de Tiridate*, par Agathange, traduite pour la première fois en français sur le texte arménien, et accompagnée de la version grecque, p. 105 et suiv.

(2) Cf. plus loin, l'*Histoire de Daron*, p. 333 et suiv.

(3) Cf. plus loin, la *Lettre d'Abgar*, p. 313 et suiv., traduite pour la première fois en français sur le texte arménien inédit (ms. n° 88, anc. fonds arm.) de la Biblioth. imp. de Paris.

(4) Nous publierons, dans le second volume de cette Collection, les œuvres historiques de ces trois écrivains célèbres.

(5) Diodore de Sicile, liv. XIX, § 13. — Polyen, liv. IV, ch. 8, § 3. — Zénob de Glag, *Histoire de Daron* (en arm.), p. 27 et suiv. — Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.* (en arm.), p. 27. — Corioun, *Biogr.* de S. Mesrob, p. 9. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 54. — Cf. aussi les légendes des médailles arméniennes arsacides, dans notre *Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité*, p. 23 et suiv.

(6) Cf. plus loin, les fragments d'une *Histoire ancienne de l'Arménie*, par Mar Apas Catina, recueillis par Moïse de Khorène, p. 1 et suiv.

desse (1), Léroubna (2) et Zénob de Glag, les Grecs Olympius (3), Ardithéos (4), Faustus de Byzance (5), et le Perse Khorohpoud (6) comme des écrivains arméniens, n'a rien de fondé; car ces auteurs, ainsi que leurs noms l'indiquent, étaient très-certainement des étrangers et composèrent leurs ouvrages dans leurs langues maternelles. Au contraire, les auteurs que les Arméniens peuvent revendiquer à juste titre, comme appartenant à leur nation, bien qu'ils aient écrit leurs ouvrages dans une langue étrangère, sont relégués par eux au second plan. Quelques-uns, il est vrai, se servirent de la langue grecque de préférence à l'idiome national; ainsi le roi Ardavazt Ier, fils de Tigrane, qui fut emmené prisonnier par Marc-Antoine en Égypte, l'an 34 avant notre ère, et périt de mort violente à Alexandrie, avait composé des tragédies, des livres historiques et des discours en grec (7). On cite également le rhéteur Barouïr, appelé par les Grecs Proérésios, qui fut maître d'éloquence à Athènes et à Rome, et qui avait prononcé en grec des discours et des panégyriques tellement remarquables, que ses contemporains lui décernèrent le titre de « prince des orateurs (8) ». On n'est pas certain si saint Grégoire l'Illuminateur, qui composa beaucoup de discours et de prières, et qui rédigea les premiers canons de l'Église d'Arménie, écrivit en arménien, au moyen de l'alphabet hellénique, ou si ses ouvrages ont été rédigés originairement dans l'idiome grec. Tout ce que nous savons, d'une manière certaine, c'est que tous les ouvrages qu'on lui attribue nous sont parvenus dans la langue arménienne (9). On doit croire aussi que les règlements et les canons de saint Nersès le Parthe furent vraisemblablement rédigés en grec, et que ce ne fut que plus tard qu'ils furent traduits en arménien par les savants du cinquième siècle.

(1) Cf. plus loin tous les fragments historiques et philosophiques de Bardesane, qui nous sont parvenus en arménien, en grec et en syriaque, p. 63 et suiv.

(2) Cf. plus loin, p. 313 et suiv.

(3) Olympius, appelé Oughioub par les Arméniens, était un prêtre païen qui florissait au temps de Vologèse, roi des Perses, et d'Ardaschès, roi d'Arménie. Il composa une Histoire du fort d'Ani, dans laquelle il était question des événements arrivés au temps de Vologèse et d'Ardaschès. (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 48.) — Cf. aussi le P. Karékin, *Hist. de la littér. arm.*, p. 78.

(4) Ardithéos était un néophyte converti par saint Grégoire l'Illuminateur, qui l'éleva à la dignité épiscopale. Ardithéos, à la prière d'un cénobite appelé Marc, composa une vie de saint Grégoire qu'il écrivit sous la forme épistolaire. (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 80.) — Cf. aussi le P. Karékin, *op. cit.* p., 81.

(5) Cf. plus loin, p. 201 et suiv., la traduction de la version arménienne de la Bibliothèque historique de Faustus de Byzance.

(6) Khorohpoud, secrétaire de Sapor, fut fait prisonnier par Julien l'Apostat, en 362 de notre ère. Il embrassa le christianisme sous le nom d'Éléazar et traduisit en grec l'ouvrage de son compagnon de captivité Parzouma, appelé Rasdsohoun par les Perses. Khorohpoud avait composé une Histoire de Julien, de Sapor et de Chosroès, où la fable tenait une grande place. (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 69.)

(7) Plutarque, *Vie de Crassus.* — Appien, *Guerre Parthiq.*, ch. 3. — Suidas, *sub nom. Artabaze.* — Cf. aussi Fabricius, *Biblioth. græc.*, t. I, liv. II, ch. 19.

(8) Eunape, *Vie des Philosoph.* (édit. Didot), p. 492. — Saint Grégoire le Théolog., Disc. XXe sur la mort de saint Basile. — Le même, *Épigrammes*.

(9) Homélies de saint Grégoire l'Illuminateur (en arm.). Venise, 1837.

Lorsque la littérature arménienne, par suite de l'adoption des caractères alphabétiques appropriés à son idiome, eut repris le dessus sur les littératures grecque et syriaque, on vit se manifester tout à coup un phénomène bien digne de fixer l'attention des philologues. La langue arménienne, qui n'était plus employée que par le peuple et avait été réduite, pendant plusieurs siècles, à l'état d'idiome vulgaire, devint la langue sacrée et savante du pays. Le clergé arménien avait compris, en effet, que pour répandre les lumières de la foi nouvelle parmi le peuple, il fallait de toute nécessité employer le langage qui lui était familier. Or le grec et le syriaque n'étaient compris que des prêtres, et les populations montraient peu d'empressement à se livrer aux pratiques du nouveau culte, dont les ministres, syriens pour la plupart, employaient leur langue pour célébrer les mystères de la foi.

Pendant près d'un siècle, c'est-à-dire depuis la conversion du roi Tiridate et l'apostolat de saint Grégoire, jusqu'au temps de Vram-Schapouh et de Mesrob, les écoles qu'on avait ouvertes en vue de populariser la religion du Christ ne formaient que des prêtres habiles dans la lecture des textes grecs et syriaques. Pour être admis dans les ordres sacrés, la connaissance du syriaque était indispensable. Agathange (1), Zénob de Glag (2), Gorioun (3) et Vartan (4) attestent ce fait dans leurs écrits. Le clergé national reconnut l'imperfection de cette méthode et résolut de donner une impulsion toute nouvelle à l'étude de la langue arménienne, afin de mettre un terme à l'omnipotence des prêtres syriens. Pour lui, il ne suffisait pas de prêcher la foi nouvelle, il fallait, pour la faire accepter, qu'on formât et qu'on éclairât les esprits. Cette éducation exigeait le concours de la science; mais l'absence de caractères alphabétiques, propres à la langue arménienne, rendait cette tâche extrêmement difficile. C'est alors que Mesrob conçut la pensée de doter sa nation d'une écriture qui permettrait de transcrire avec facilité tous les mots de la langue arménienne. Cette innovation n'avait d'ailleurs rien de blessant pour les Arméniens, car l'écriture est regardée, chez les Orientaux, comme une institution religieuse. Ludolf a observé avec beaucoup de justesse que l'initiation d'un peuple barbare à une foi nouvelle est d'ordinaire suivie de l'introduction de l'alphabet, ou d'un changement dans le caractère national (5).

On a beaucoup disserté sur l'histoire de l'invention des caractères arméniens. L'incertitude et le merveilleux qui planent dans les récits des Arméniens, même contemporains de l'invention, ont donné lieu à des divergences d'opinion très-tranchées. Cependant, si l'on écarte de leurs relations les interventions miraculeuses qui présentent tous les caractères d'une légende, on parvient à se

(1) *Hist. de Tiridate;* cf. plus loin, p. 179.
(2) *Hist. de Daron;* cf. plus loin, p. 337.
(3) *Biographie de Mesrob.*
(4) *Hist. univers.* (en arm.). Venise 1862, p. 51 et suiv.
(5) Ludolf, *Hist. æthiop.*, liv. IV, ch. I, *init.* — Renan, *Hist gén. des lang. sémit.* (3e édit. 1863), p. 292.

faire une idée assez exacte du procédé que Mesrob employa pour arriver à doter son pays de la découverte précieuse à laquelle son nom est resté attaché.

Lorsque Mesrob conçut le projet d'inventer un alphabet pour sa nation, il consulta d'abord le patriarche saint Sahag et l'engagea à convoquer une assemblée dans la ville de Vagharschabad, pour étudier la question. Le roi Vram-Schapouh, qui assistait à la réunion, ayant appris qu'un évêque syrien, du nom de Daniel, possédait un ancien alphabet arménien, envoya près de lui un prêtre, appelé Abel, qui rapporta ces caractères avec leur épellation. On suppose que cet alphabet, composé de 22 ou de 27 lettres (1), servit de base à Mesrob, et c'est lui qu'on est convenu de désigner sous le nom de *danièlien*. Cet alphabet, ne remplissant pas entièrement le but qu'on s'était proposé, Mesrob, d'après l'ordre du roi et du patriarche, alla trouver Daniel en Mésopotamie, afin d'avoir de lui des renseignements plus précis. Sa mission ayant échoué, Mesrob revint un peu découragé en Arménie. Sur ces entrefaites, il apprit qu'il y avait à Édesse un savant, nommé Platos, qui pourrait l'aider dans ses recherches. Mesrob vint le trouver, et ne put obtenir de Platos qu'une lettre de recommandation pour le rhéteur Épiphane, personnage très-versé dans la lecture et la connaissance des langues de l'Asie. Une nouvelle déception attendait encore Mesrob : Épiphane était mort, et son disciple, Rufin, s'était retiré dans la solitude, à Samos. Mesrob se mit à la recherche de ce dernier, mais il ne put tirer de lui aucun secours. C'est alors, disent ses biographes et les historiens, que Mesrob, désespéré de son insuccès, s'adressa à Dieu, qui lui envoya une vision pendant laquelle il aperçut une main miraculeuse traçant sur la pierre les caractères de la langue arménienne. Mesrob se rendit de nouveau auprès de Rufin qui donna aux lettres, révélées par Dieu à Mesrob, des formes gracieuses et élégantes. Tel est en résumé le récit de Gorioun (2). A ces renseignements, il faut ajouter ce que raconte à ce sujet Moïse de Khorène. L'Hérodote arménien, après avoir parlé des tentatives infructueuses de Mesrob, dit que, pendant sa vision, une main divine traça sur la pierre les sept voyelles de l'alphabet arménien (3). Cette opinion est partagée aussi par Assoghig (4) et par Vartan (5). Cette dernière circonstance de l'invention des voyelles n'est pas clairement expliquée par Gorioun et Lazare de Pharbe (6); cependant Gorioun laisse supposer que les Arméniens possédaient, bien avant la découverte de Mesrob, des caractères qui leur étaient propres (ce sont vraisemblablement ceux qu'on appelle *danièliens*), et qu'on avait abandonnés depuis long-

(1) Assoghig, *Hist. univ.* (en arm.). Paris, 1859, p. 75. — Vartan, *Hist. univ.*, p. 51 et suiv. — Vartan, *Explic. des passages de l'Écriture sainte* (ms. de la Bibl. imp.; anc. fonds arm., n° 12), et *Journal asiatique* (février-mars 1867), p. 200.
(2) Gorioun, *Biographie de Mesrob*.
(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 53.
(4) *Histoire universelle*, p. 75.
(5) *Histoire universelle*, p. 51 et suiv. — *Journal asiat.* (février et mars 1867), p. 200.
(6) *Histoire d'Arménie* (en arm.); Venise, 1793, p. 8.

temps déjà, parce que leur emploi était difficile et qu'ils ne suffisaient pas à exprimer tous les sons de la langue (1). Moïse de Khorène complète ces renseignements en disant que les lettres furent disposées selon l'ordre de l'alphabet grec (2).

De tous ces récits il résulte que Mesrob n'inventa pas l'ensemble des caractères arméniens, comme le croient certains écrivains nationaux (3), mais qu'il compléta l'alphabet *daniélien* au moyen des consonnes et des voyelles qui manquaient, pour exprimer tous les sons de la langue et faciliter l'épellation des mots (4). La découverte de Mesrob se trouve donc réduite maintenant à sa véritable valeur, et on sait du reste que l'introduction des voyelles grecques dans l'écriture syriaque, attribuée à Théophile d'Édesse, au huitième siècle (5), a été amenée par une nécessité analogue à celle qui engagea Mesrob à employer ces mêmes voyelles, pour faciliter l'épellation des syllabes et la lecture des mots du langage arménien.

Par tout ce qui précède, on voit que les Arméniens avaient subi, d'assez bonne heure, l'ascendant exercé sur leur idiome par leur contact avec les Syriens et les Grecs. Leurs plus anciennes traductions portent l'empreinte de l'influence syriaque et hellénique, et la conséquence linguistique de ces relations mutuelles fut l'introduction d'un certain nombre de mots grecs et syriaques dans l'arménien (6).

Nous allons étudier maintenant le rôle prépondérant de l'hellénisme et l'action décisive que la langue grecque exerça dans tout l'Orient, mais surtout en Syrie et en Arménie, durant les premiers siècles de l'ère chrétienne.

De toutes les langues parlées dans l'antiquité, le grec est assurément celle qui a été la plus répandue sur la surface du vieux monde. Cet idiome, qui prit naissance dans la Grèce proprement dite, s'étendit peu à peu sur les contrées du voisinage, gagna la Thessalie, la Macédoine, les points occupés par les colonies grecques de l'Asie-Mineure, et finit bientôt par envahir une notable partie de l'Asie occidentale.

La prépondérance de la langue grecque ne s'exerça pas seulement sur les idiomes avec lesquels elle se trouva en contact immédiat, elle parvint même à en faire oublier quelques-uns, comme ceux qui étaient originairement parlés dans la Thrace et dans la Thessalie. Dans les contrées où la langue grecque

(1) Gorioun, *Biographie de Mesrob.*

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 53.

(3) Nersès Schnorhali, *Histoire rimée*, dans les œuvres complètes de cet auteur; en arm. (Venise, 1830), p. 533 et suiv.

(4) Le P. Karékin, dans son *Histoire de la littérature arménienne*, p. 8 et suiv., est entré dans les détails les plus minutieux sur la question de l'invention des caractères arméniens. Nous avons exactement suivi son système, tout en tenant compte des renseignements précieux que M. Emin a donnés sur le même sujet, dans une des notes de son édition russe de Moïse de Khorène, p. 361 et suiv.

(5) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 299.— Cf. à ce sujet Michaëlis, *Gramm. syr.*, § 7.— Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 64 et 521; t. III, part. 2, p. 378.

(6) Bœtticher, *Suppl. lex. aram.*, cf. *Zeitschrift der Deutschen Morgenl. Gesellschaft*, t. VIII, p. 324. — Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 287.

ne s'étendait que sur une partie du pays, et notamment sur les littoraux où les Hellènes avaient établi des colonies ou des comptoirs, elle réduisit à un rang secondaire les idiomes parlés dans les différentes localités où s'exerça l'activité commerciale du peuple grec. Ainsi, par exemple, en Syrie, en Judée et dans la Basse-Égypte, le grec s'érigea en langue littéraire et savante, et disputa le terrain aux idiomes nationaux qu'elle ne put faire entièrement disparaître.

Lors de sa plus grande extension, la langue grecque était parlée de la Sicile aux rives du Tigre, de la Mer Noire à l'Abyssinie. Ce développement extraordinaire d'une langue, d'abord resserrée dans des limites géographiques assez étroites et qui gagna des contrées fort éloignées de son point de départ, est assurément l'un des plus curieux phénomènes que les fastes du langage offrent aux méditations de l'observateur. Originairement, le grec était l'idiome particulier d'un petit peuple issu de la grande famille arienne; plus tard il devint la langue officielle et savante de toutes les nations avec lesquelles les Grecs se trouvèrent en rapports, et le développement qu'il acquit est la preuve manifeste de sa supériorité sur les idiomes indo-européens et sémitiques qu'il parvint à dominer, lorsqu'il n'arriva pas à les éliminer complétement. M. Renan observe, avec beaucoup d'à propos, qu'un phénomène analogue s'est produit durant tout le moyen-âge, pour une des langues appartenant à la famille des idiomes sémitiques, l'arabe, avec cette différence, toutefois, que si l'extension de ce dernier idiome a été plus grande et plus rapide que celle du grec, il n'est point parvenu cependant à s'imposer victorieusement aux populations soumises durant des siècles à la domination de l'Islam (1). Les développements acquis par la langue grecque, la vulgarisation des chefs-d'œuvre de sa littérature, ont eu pour résultat d'exercer une action civilisatrice et bienfaisante sur le génie des peuples où cette langue s'est plus particulièrement exercée; tandis que l'arabe, malgré les efforts des conquérants musulmans, n'a pu réussir à annihiler l'effet produit, plusieurs siècles auparavant, par l'influence de l'idiome hellénique.

Une des causes de l'action décisive exercée par le grec sur les autres idiomes, avec lesquels il se trouva en contact, est la répulsion marquée que le peuple grec témoigna à toutes les époques, pour l'étude et la pratique des langues étrangères. Les Grecs, regardant comme un privilége tout spécial de parler la langue nationale, n'ont jamais songé à se familiariser avec les idiomes des peuples barbares, ἄγλωσσοι (2), avec lesquels ils furent en relations; et cette indifférence qu'ils témoignèrent pour les langues étrangères n'a pas été une des moindres causes des développements que leur propre idiome a acquis dans les contrées où les Grecs étaient entraînés par l'esprit de conquête ou de commerce. On signale

(1) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 389.

(2) Les Slaves désignent les peuples qui ne sont pas de leur race et ne parlent point leur langue, sous le nom de *niemché* « muets ». C'est cette épithète que les populations de race slave donnent encore aujourd'hui aux Allemands, parce que ces derniers ne parlent et n'entendent point l'idiome slave. — Cf. ma traduction de la *Chronique de Michel le Syrien*, en cours de publication à Saint-Lazare de Venise, p. 211, note 3.

toutefois quelques exceptions à cette loi générale, par exemple Thémistocle qui étudia et parlait avec facilité la langue des Perses (1). Au contraire, les Orientaux avaient, comme de nos jours, une aptitude toute spéciale pour apprendre les idiomes des peuples étrangers, et ils montraient en particulier une grande prédilection pour l'étude du grec. Peu de temps après la conquête macédonienne, nous trouvons Bérose à Babylone, Ménandre à Tyr, Manéthon en Égypte, compilant, d'après les documents originaux, les annales de leurs patries respectives. C'est donc un fait significatif de voir, peu de temps après le passage d'Alexandre en Orient, la langue grecque cultivée par des écrivains d'origine barbare, et on chercherait en vain un Grec de ce temps-là qui ait composé des ouvrages en langue étrangère.

Ce fut peu de temps après la conquête macédonienne que l'usage de la langue grecque commença à se répandre en Orient. A partir du moment où elle fit son apparition dans les contrées de l'Asie et de l'Afrique, elle étouffa, pour ainsi dire, durant l'espace de six siècles, le génie sémitique, qui abdiqua, dit M. Renan, son individualité, pour subir l'ascendant de la Grèce. Mais, lors de l'apparition de l'islamisme, l'élément sémitique se réveilla tout à coup, et ses développements furent tels, qu'à son tour il éclipsa l'hellénisme et s'isola complétement de toute influence indo-européenne. Cependant, à l'exception de la littérature arabe, toutes les littératures de l'Asie occidentale, syriaque, arménienne, géorgienne, copte, éthiopienne, portent l'empreinte de l'influence grecque, devenue inséparable de la religion chrétienne (2).

Ce furent les Syriens d'en-deçà de l'Euphrate qui subirent les premiers l'ascendant de la Grèce. Le changement politique produit dans l'Aramée, par l'établissement de la dynastie des Séleucides, amena également des modifications profondes dans le caractère des Syriens, qui adoptèrent sans trop de difficultés les coutumes et le langage des Grecs. Ceux de la Mésopotamie résistèrent avec plus d'opiniâtreté, bien que les études helléniques aient été souvent florissantes dans cette contrée.

Dès le cinquième siècle de notre ère, le syriaque, qui était la langue propre de presque toutes les provinces de la Syrie, fut à peu près éclipsé par les études helléniques qui prirent un développement tout nouveau dans la Mésopotamie, grâce à l'école d'Édesse, devenue l'asile des Nestoriens. Après la destruction de cette célèbre école en 489, ces études passèrent aux Jacobites et ne cessèrent de produire entre leurs mains d'assez bons résultats, pendant les siècles qui suivirent (3).

La Syrie fut, de toutes les contrées de l'Asie occidentale, le pays où la langue grecque jeta ses racines les plus profondes et exerça une action prédominante sur les idiomes parlés dans l'Aramée, et notamment sur le syriaque.

(1) Thucydides, *Bell. Pelop.*, liv. I, ch. 138. — Cf. aussi Max Müller, *Leçons sur la science du langage;* troisième leçon, p. 92 et suiv. de la première édit. de la trad. française.
(2) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 292.
(3) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 297.

Depuis l'établissement de la dynastie des Séleucides jusqu'au milieu du premier siècle de notre ère, la domination grecque ne cessa pas en Syrie, et la langue des conquérants acquit dans cette région une importance et une influence décisives. La réduction de la Syrie en province romaine n'apporta aucune modification dans les mœurs et les institutions des habitants, et la langue grecque ne souffrit aucunement du changement politique advenu par suite de l'arrivée des Romains. Bien plus, lorsque la religion chrétienne s'implanta en Syrie, la langue grecque finit par gagner du terrain et envahit peu à peu toutes les populations qui habitaient au-delà de l'Euphrate.

L'introduction d'un culte nouveau en Syrie fut la cause déterminante de l'extension que prit l'idiome grec dans la partie occidentale de la Mésopotamie; mais, comme le peuple n'entendait pas cette langue, le clergé se vit dans la nécessité de remédier à l'ignorance des classes inférieures, en entreprenant des traductions du grec en syriaque, langue vulgaire du pays. C'est à cette circonstance qu'est due la version *peschito* (simple) des Livres-Saints, au deuxième siècle de notre ère (1). Ce premier essai de traduction n'ayant point paru satisfaisant, les savants syriens entreprirent, au sixième siècle, de refaire une nouvelle version, dont la rédaction fut confiée à Philoxène, évêque d'Hiéropolis, et à Polycarpe. Un siècle plus tard, Thomas d'Héraclée en fit la révision sur le texte grec. Les conciles tenus en Syrie par les Pères grecs et syriens assemblés, et dont les actes étaient rédigés en grec, déterminèrent un nombre assez considérable de versions de ces actes en langue syriaque. En même temps, les œuvres des Pères grecs, traduits dans l'idiome vulgaire de Syrie, fournirent une abondante moisson littéraire. Cet ensemble de compositions religieuses, empruntées aux écrivains chrétiens de la Grèce, constitue en majeure partie le fond de l'ancienne littérature syriaque, et c'est à elle qu'il faut demander les traductions des écrits de plusieurs docteurs de l'Église grecque dont les œuvres, originairement écrites dans l'idiome hellénique, sont aujourd'hui perdues. C'est ainsi que nous sont parvenus quelques écrits de Théodore de Mopsueste, de Diodore de Tarse, de Sévère d'Alexandrie et d'Eusèbe de Césarée (2). Les livres de liturgie, les décrets des conciles furent également traduits du grec en syriaque, par des fonctionnaires de l'Église affectés spécialement à ces traductions, et qui furent désignés sous le titre d'« interprètes ou traducteurs (3) ». On cite parmi eux Paul, évêque de Callinique en Osrhoène, au sixième siècle, auteur d'une version syriaque des œuvres de Sévère; Serge de Résaïn, traducteur de livres de médecine et de philosophie; Jacques d'Édesse, au septième siècle, qui, outre les ouvrages des Pères, traduisit plusieurs livres d'Aristote, notamment les Catégories, les Interprétations, les Analytiques, et

(1) Wichelhaus, *De Novi Testam. vers. syr. ant.* — Wiseman, *Horæ syriacæ*, p. 108. — Perles, *Meletemata Peschittoniana*. — Renan, *Hist. des lang. sém.*, p. 263.

(2) Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, *in prologo*, p. 1.

(3) Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 475.

le *Compendium* de la philosophie aristotélique de Nicolas (1); enfin le patriarche Jacobite Athanase II, auquel on doit une version des Homélies de Sévère, de la Dialectique d'Aristote et de l'Εἰσαγωγή de Porphyre (2).

La littérature profane fut aussi l'objet de la préoccupation des traducteurs, et elle fournit un contingent considérable à la littérature syriaque. Ainsi, outre les œuvres d'Aristote, les interprètes donnèrent des versions des livres d'Hippocrate et de Galien (3). Cependant, les Nestoriens paraissent s'être adonnés de préférence à ces traductions profanes, dont quelques-unes devaient servir elles-mêmes à entreprendre d'autres versions, dans les langues parlées par les autres chrétiens de l'Asie et par les musulmans.

Édesse, capitale d'une toparchie syrienne, et qui était peuplée de savants, possédait de riches bibliothèques, d'importantes archives, et devint le centre des études helléniques (4). C'est dans cette ville que furent entreprises, par les lettrés réunis dans son école, les premières traductions du grec en syriaque. Vers le milieu du cinquième siècle, Cumas, Probus et Ibas donnèrent une version des livres d'Aristote (5). Mais, à la fin du cinquième siècle, l'école d'Édesse fut troublée par des querelles religieuses, et l'empereur Zénon ferma l'école et chassa les savants (6). Les exilés nestoriens transportèrent alors en Perse le goût des études, continuèrent à traduire des livres grecs dans leur idiome maternel (7) et donnèrent une impulsion très-grande à l'école de Nisibe et à celle de Gandischapour qui venait d'être fondée (8).

Les Syriens chrétiens avaient déjà abandonné en partie la culture du grec, que certaines villes d'Orient, qui avaient reçu d'eux, quelques siècles auparavant, la science hellénique, voyaient fleurir chez elles la littérature grecque, dont elles conservèrent la tradition jusqu'en plein moyen âge. La ville de Carrhes (Harran), par exemple, qui renfermait une population qui n'était ni chrétienne, ni musulmane, possédait une école où l'hellénisme était fort en honneur. C'est de cette école que sont sorties les nombreuses traductions d'ouvrages grecs en syriaque qui furent entreprises au dixième siècle, et dont la tradition se continua jusqu'au douzième siècle (9).

Si des populations qui ne semblaient point appelées, par leur éloignement ou par leurs croyances religieuses, à être envahies par l'hellénisme, subirent son influence, d'autres, au contraire, qui furent en contact incessant avec les Grecs, opposèrent une énergique résistance à l'esprit hellénique. Les Juifs de la Palestine par exemple furent de ce nombre, et les tentatives des Séleucides,

(1) Assemani, t. II, p. 46, 47; t. I, p. 468, 475.
(2) Wenrich, *de auctorum græcorum versionibus syr., arab., arm. persisque Comm.*, p. 126 et suiv.
(3) Wenrich, *op. cit.*, p. 95 et suiv.; 241 et suiv.
(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 35.
(5) Ebed-Jesu, *Cat. lib. syr., apud Asseman. Bibl. orient.*, t. III, P. I, p. 85.
(6) Assemani, *op. cit.*, t. II, p. 402 et 376, t. III, P. I, p. 378.
(7) Assemani, *op. cit.*, t. III, P. II, p. 938.
(8) Schultz, dans les *Mém. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg*, t. XIII, p. 437.
(9) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 298.

pour amener les Israélites à adopter leur idiome, échouèrent complétement. Le parti grec qui s'était formé à Jérusalem, à l'époque des Macchabées, dut céder devant l'opiniâtre résistance du parti national (1). Il semble cependant, que dans d'autres villes où s'étaient établies des communautés israélites, comme à Césarée et à Scythopolis, l'hellénisme était en faveur chez les Juifs qui faisaient usage de la version grecque des Écritures (2). Après la catastrophe qui mit fin à la synagogue de Jérusalem, l'antipathie des Juifs pour l'hellénisme devint de plus en plus déclarée (3). On frappa d'anathème quiconque apprendrait les lettres grecques à son fils (4), et il ne resta plus d'autres traces de l'influence grecque et romaine en Judée, que quelques mots grecs et latins employés dans la langue de la Mischna et du Talmud (5). Contrairement à leurs frères de la Palestine, les Juifs d'Égypte acceptèrent la langue et la culture helléniques. Ce fut en effet à Alexandrie que fut entreprise la version des Septante (6), et l'école des Juifs hellénistes qui florissait sur les rives du Nil a produit, outre les traducteurs des Livres-Saints, des hommes assez marquants, comme Philon le juif, pour qu'on ne puisse pas dire que les études grecques trouvèrent une résistance invincible de la part du mieux doué de tous les peuples sémitiques. Cependant, cette répulsion des Juifs de Jérusalem pour les études grecques explique pourquoi on ne trouve point dans la littérature hébraïque de traductions des livres grecs. On ne peut en effet considérer comme des traductions des ouvrages grecs, les rares versions faites sur des livres déjà traduits par les Arabes sur des textes syriaques. Telles sont par exemple les traductions d'Aristote en hébreu, et quelques livres de médecine existant à la bibliothèque du Vatican (7) et dans d'autres dépôts littéraires de l'Europe.

Les Arméniens furent initiés de bonne heure à la science hellénique par les Syriens, qui parvinrent même à l'introduire chez les Perses, et plus tard chez les Arabes. Mais l'Arménie, qui était devenue chrétienne, subit bien plus profondément que l'Iran, l'influence des Syriens, dont la langue joua, pendant quelque temps, chez les populations de l'Ararat, le rôle d'idiome sacré. En effet, lors de l'introduction du christianisme en Arménie sous le règne de Tiridate, la grande majorité du clergé arménien se composait de prêtres syriens (8), et les traductions arméniennes de la Bible et des principaux ouvrages ecclésiastiques furent d'abord composées sur le syriaque (9). Mais si l'idiome vulgaire de l'Aramée parvint à supplanter, pendant quelque temps, l'hellénisme en Ar-

(1) Macchabées, II, ch. 3, 4, 5.
(2) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 293.
(3) Ernesti, *de Jud. odio adv. litt. græc.*
(4) Talmud de Jérusalem, *Sota* 21, 2.
(5) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 295.
(6) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, p. 168.
(7) Wenrich, *op. cit.*, pg. 134, 140 et suiv. p. 138.
(8) Cf. plus loin Agathange, *Hist. de Tiridate*, p. 179. — Jean Mamigonien, *Contin. de l'Hist. de Daron*, *Mémorial; ad calcem.*— Gorioun, *Biogr. de Mesrob.*
(9) Wenrich, *op. cit.*, p. 49 et suiv. — Quatremère, *Mém. sur les Nabatéens*, p. 139.

ménie, l'étude du grec reprit bientôt le dessus; et le clergé national, en se plaçant sous le patronage de l'Église de Constantinople et de l'évêque de Césarée, abandonna les études syriennes, pour s'adonner de préférence aux études grecques. Les prêtres syriens qui habitaient les couvents de l'Arménie, durent céder la place à des moines du pays, et les supérieurs des couvents, dont quelques-uns étaient des syriens, furent remplacés par des évêques arméniens (1). La réunion du concile d'Éphèse paraît avoir été la cause déterminante de la réaction qui s'opéra en Arménie contre les Syriens. A ce moment, le patriarche saint Sahag et Mesrob reçurent des Pères qui composaient cette assemblée, une Bible en langue grecque qui fut immédiatement traduite, afin de corriger les imperfections de la première version faite sur le syriaque (2). Cette circonstance détermina saint Sahag à envoyer deux des disciples de Mesrob à Alexandrie, pour apprendre le grec (3). Au cinquième siècle, le nombre des disciples dirigés en Égypte, à Constantinople et à Athènes, s'accrut considérablement (4), et ce sont ces voyageurs qui, rentrés dans leur patrie, jetèrent les fondements de la célèbre « École des interprètes ou traducteurs », qui brilla d'un si vif éclat jusqu'au commencement du sixième siècle (5).

Durant l'espace de vingt années, c'est-à-dire depuis l'adoption des caractères alphabétiques, jusqu'au moment de la décadence de l'empire des Arsacides et de l'ingérance de plus en plus prépondérante de la Perse dans les affaires de l'Arménie, beaucoup de disciples se formèrent dans les écoles fondées dans toutes les provinces de ce royaume. Les critiques arméniens divisent en deux classes les disciples qui, durant cette période, s'exercèrent au pénible labeur des traductions. Les plus anciens sont désignés sous le nom de « premiers traducteurs », et les élèves qui travaillèrent sous la direction de ces derniers, sont appelés « seconds traducteurs ». On range dans la première classe les disciples immédiats de Sahag et de Mesrob, qui secondèrent les efforts de leurs maîtres dans leurs traductions. Les versions de ces premiers traducteurs se reconnaissent à l'absence de toute influence hellénique, comme par exemple le Pentateuque, les Arguments des Livres de l'Ancien Testament, les Évangiles, quelques anciens chants d'église, les cantiques des dimanches, les hymnes de Pâques et de la Pentecôte. La seconde classe se composait des disciples des anciens traducteurs, qui furent envoyés dans différentes villes de la Syrie, de l'Égypte et de la Grèce, pour compléter leur instruction.

Parmi les premiers traducteurs dont l'histoire nous a transmis les noms, il

(1) Cf. plus loin, Jean Mamigonien, *Contin. de l'histoire de Daron, Mémorial; ad calcem.*

(2) Grégoire le syrien, *Schol. du psaume XV.* — Briani Waltoni, *in proleg. Bibl. polygl.*, (Ed. Dath), p. 621.

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 53. — Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, p. 30-32. — Gorioun, *Biogr. de Mesrob.*

(4) Moïse de Khorène, *op. cit.*, liv. III, ch. 54, 60. — Gorioun, *Biogr. de Mesrob.*

(5) Sukias de Somal, *Quadro delle opere di vari autori anticamente tradotte in armeno.* (Ven., 1825). — Karékin, *Hist. de la littér. arm.*, p. 179 et suiv.

faut citer Joseph de Khoghotsim, dans le canton de Vaïotzdzor (1), qui fut patriarche de l'an 441 à l'an 452, et qui présida le synode d'Ardaschad (2); Hovhan ou Jean qui fut martyrisé à Ctésiphon; Ghévont ou Léon, prêtre de Vanant, qui aida puissamment Vartan à combattre le mazdéïsme, que les Perses voulaient imposer à l'Arménie. Léon était le chef des disciples que Mesrob conduisit avec lui à Mélitène, et qu'il avait laissé dans cette ville, auprès de l'évêque Acacius, à la demande du général Anatole. Mesrob qui s'était consacré à l'instruction de ses disciples, dans le désert de Schaghakomk (3), nomma Léon directeur à sa place. Celui-ci, ayant appris que quelques-uns de ses compagnons se trouvaient à Constantinople, où ils s'occupaient de la traduction d'ouvrages grecs, vint les rejoindre. De là, il retourna en Arménie, où il rapporta des manuscrits des Livres-Saints et les canons des conciles de Nicée et d'Éphèse. On cite encore parmi les anciens traducteurs, Eznig de Goghp et Gorioun; le premier composa une « Réfutation des hérésies (4) » et le second est l'auteur de la « Biographie de Mesrob (5) »; Mouché de Daron et Der ou Diraïr de Khortzen (6); Joseph de Baghin et Hovhan d'Égéghiatz, qui secondèrent puissamment Mesrob, en exerçant ses disciples dans la traduction des Livres-Saints (7). Plus tard Mesrob, étant revenu du pays des Koukar (Gogarène), envoya Joseph de Baghin et Eznig, à Édesse, en vue d'obtenir des traductions des premiers Pères syriens. Ceux-ci quittèrent bientôt cette ville et se dirigèrent sur Constantinople, pour continuer la version des œuvres des Pères grecs. Ils rapportèrent de leur voyage des textes authentiques et très-corrects de la Bible et des canons d'Éphèse en grec, et c'est sur ces exemplaires qu'on entreprit une traduction nouvelle de ces divers écrits, dont les premières versions laissaient beaucoup à désirer. Ceci explique pourquoi on rencontre, dans la littérature arménienne, des versions différentes de certains livres, faites à peu près dans le même temps, comme par exemple le livre de l'Ecclésiaste (8). Enfin, on cite encore comme faisant partie de l'école des anciens traducteurs, Hénoch et Tanan qui vécurent longtemps parmi les Aghouank, Jérémie, Tatig, Knith, évêque de Tertchan, disciple de l'école de Schaghakomk, Artzan l'Ardzrouni, compagnon de Jean d'Égéghiatz, qu'il suivit à Césarée (9), et Ghazarig ou Ghaznig.

Les seconds traducteurs, dont la réputation semble avoir éclipsé celle de leurs devanciers, sont l'historien Moïse de Khorène, son frère Mampré le

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 61, 67.
(2) Gorioun, *Biogr. de Mesrob.*
(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 60.
(4) (Venise, 1826), en arm. — Levaillant de Florival, *Réfutation des sectes des païens* (Paris, 1853).
(5) (Venise, 1854), en arm.
(6) Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.* (Venise, 1793), en arm.
(7) Gorioun, *Biogr. de Mesrob.* — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 53.
(8) *Petite Biblioth. arménienne*, (Venise, 1833), en arm.
(9) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 60.

lecteur, le philosophe David l'invincible, le patriarche Kiud, Jean Mantagouni, les historiens Élisée et Lazare de Pharbe, et le rhéteur Ezdras d'Ankegh. Enfin, on peut ranger parmi ces traducteurs, sans pouvoir leur assigner une époque précise, Sahag, Jean, Abraham ou Abel, Ananias, Jonathan, Khatchig, Andréas, Thothoul et Varos (1).

La plupart des traducteurs de la seconde classe, qui avaient longtemps résidé dans les villes grecques, s'étaient pénétrés des beautés de la langue et de la littérature helléniques. Ils voulurent faire profiter leur idiome national des avantages qu'ils avaient retirés de l'hellénisme, en traduisant, non-seulement des livres religieux et liturgiques, mais encore des ouvrages profanes. Leur intelligence et leur goût s'étaient développés d'une manière remarquable sous l'influence d'une langue bien formée et d'une brillante littérature. C'est ce qui explique comment, dans les traductions faites au cinquième siècle, et dans les ouvrages originaux composés à la même époque, on ressent l'influence du génie grec. Aussi, les traducteurs arméniens produisirent-ils une véritable révolution linguistique dans l'idiome national, qui acquit une plus grande précision et subit des transformations remarquables.

L'examen approfondi des textes a démontré que l'hellénisme, ou pour mieux dire, l'initiation des Arméniens à la science des lettres grecques, se fit sentir de trois manières différentes chez les écrivains de ce siècle. Ainsi Moïse de Khorène, Kiud et David l'invincible ont adopté chacun une méthode différente dans l'usage qu'ils ont fait de leurs connaissances helléniques, et c'est ce qui a fait partager ces chefs d'école et leurs disciples en trois groupes distincts : 1° Les traducteurs dont le style est arménien, mais dont les expressions sont prises avec une acception adaptée au génie de la langue grecque ; 2° ceux qui emploient des tournures grecques, et rendent ainsi leur style difficile à saisir de prime abord ; 3° enfin ceux qui emploient également des tournures propres au génie de la langue hellénique, et ont aussi adopté la syntaxe grecque (2).

Quelques-uns des savants qui firent leur éducation littéraire en Grèce, étaient revenus dans leur patrie, tellement enthousiastes du style grec, qu'ils voulurent même appliquer les règles de la Grammaire de Denys de Thrace à la langue arménienne, de sorte que nous trouvons dans la traduction de cet ouvrage des mots composés, de véritables néologismes, complétement étrangers aux règles grammaticales de l'arménien et à ses conjugaisons (3).

On ignore si les modifications et les changements introduits dans la langue arménienne par les traducteurs, furent accueillis avec faveur par leurs contemporains ; mais ce que l'on sait, c'est que ce style tout nouveau, sans uniformité, et qui n'était pas compris par les masses, fut rejeté d'assez bonne heure, car il disparaît complétement après le siècle des traducteurs. Au surplus, Moïse de Khorène nous donne à penser que les innovations introduites par lui et ses

(1) Karékin, *Hist. de la litt. arm.*, p. 192 et suiv.
(2) Karékin, *op. cit.*, et suiv. p. 179,
(3) Chaban de Cirbied, *Gramm. de Denys de Thrace*, textes grec et arm. avec trad. franç. (Paris. 1830.)

compagnons, dans le style arménien furent généralement peu goûtées, car il se plaint du peu de cas que ses nationaux font de la science des traducteurs et du dédain qu'ils affectent pour leur érudition (1).

Bien que le cinquième siècle soit par excellence l'âge d'or des traducteurs, cependant les Arméniens ne semblent pas avoir complétement abandonné, dans les siècles qui suivirent, la tradition des versions des livres grecs. Après un intervalle d'un siècle, nous trouvons Sarkis, qui traduisit les œuvres de Julien d'Halicarnasse (2); le vartabed Philon, auquel on doit la version de l'Histoire ecclésiastique de Socrate, qu'il continua jusqu'au temps du patrice Nersès Camsaragan, gouverneur de l'Arménie (3). Au huitième siècle, on cite Étienne de Siounie, auteur de versions nombreuses des Pères grecs et qui s'était perfectionné dans ses études, à Constantinople, où il avait longtemps résidé (4). Enfin au onzième siècle, le prince Grégoire Magistros, investi du titre de duc de la Mésopotamie par les Grecs, et qui traduisit sur les textes originaux les éléments d'Euclide, le Timée et le Phédon de Platon (5).

Le goût des traductions s'est du reste transmis de siècle en siècle chez les Arméniens, et c'est aujourd'hui la célèbre congrégation mékhitariste de Saint-Lazare de Venise, érigée en Académie arménienne, qui s'est imposé la tâche glorieuse de continuer la tradition des anciens interprètes, en rendant à l'idiome national le caractère vraiment littéraire dont il s'était écarté à partir du sixième siècle.

Les livres religieux et liturgiques, les œuvres des Pères des églises d'Orient, constituent l'ensemble principal du travail des anciens traducteurs (6); cependant les Arméniens ne négligèrent pas non plus les ouvrages scientifiques et profanes, et on trouve dans leur littérature des versions des livres de mathématiques et de philosophie des Grecs (7). Il paraît même qu'ils traduisirent Homère, car la Bibliothèque impériale de Paris possède un vocabulaire pour servir à l'intelligence du texte de l'Iliade. On connaît aussi un fragment, malheureusement très-court, de la tragédie des Péliades d'Euripide, qui est perdue en grec (8). On sait encore que les Arméniens avaient traduit les comédies de Ménandre, notamment les Ἐπιτρέποντες, mentionnées dans les Prolégomènes aux Catégories d'Aristote, de David le philosophe (9).

Il serait peut-être téméraire d'affirmer, comme le prétendent certains criti-

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 2 et 3.
(2) Sukias de Somal, *Quadro delle opere* ...., p. 40.
(3) Tchamitch, *Hist. d'Arm.* (en arm.) t. II, p. 375.
(4) Tchamitch, *op. cit.*, t. II, p. 399.
(5) Grégoire Magistros, *Correspondance* (en arm.), lettre 46. — Sukias de Somal, *Quadro della storia* ..., p. 70, 71. — Le même, *Quadro delle opere* ..., p. 33.
(6) Sukias de Somal, *Quadro delle opere* ...; *passim*. — Le *Pazmaveb*, 1861, p. 159, 191 et suiv., 224, 293; 1862, p. 32, 128.
(7) Sukias de Somal, *Quadro delle opere* ...; *passim*.
(8) Moïse de Khorène, *Rhétorique* (Venise, 1843), en arm., p. 383 et suiv.
(9) Neumann, *David le philosophe*, p. 54 du tirage à part, extrait du *Journal asiatique*, 1829. Ménandre (de la collection Didot) p. 18.

ques, que les historiens grecs cités par Moïse de Khorène, et dont il nous a même conservé des fragments dans son Histoire, ont été traduits autrefois dans l'idiome arménien, et il est bien plus naturel de supposer que cet écrivain, qui possédait à un si haut degré la connaissance de l'idiome hellénique, consulta simplement les textes originaux. Toutefois, si, dans l'état actuel de nos connaissances, il nous est impossible de dire que les œuvres d'Hérodote, d'Abydène, de Céphalion, de Paléphate, de Manéthon, de Jules l'Africain, etc., ont existé jadis en arménien, nous pouvons affirmer, d'après le témoignage d'écrivains très-véridiques, qu'une version de Bérose se trouvait encore, au douzième siècle, en possession des Arméniens (1), et aujourd'hui même, on est sur la trace d'un manuscrit de Diodore de Sicile (en arménien), qu'un heureux hasard aurait protégé, jusqu'à ce jour, contre les incendies et les ravages dont la Transcaucasie a été le théâtre jusqu'à la fin du dix-huitième siècle (2).

A côté de la littérature arménienne se place une autre littérature qui a fait également aux Grecs des emprunts considérables, je veux parler de la littérature géorgienne. On croit généralement que la langue géorgienne, idiome indo-européen comme l'arménien, et qui a, avec ce dernier, des affinités très-apparentes, ne possédait pas de littérature écrite avant l'invention des caractères alphabétiques dont Mesrob gratifia les Géorgiens (3). Cependant certaines personnes prétendent qu'il existait autrefois, chez les Ibères et les Colches, une littérature profane et païenne qui a entièrement disparu. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'on n'en trouve pas la moindre trace dans les écrivains chrétiens des premiers siècles, et il est plus naturel de croire que ce fut par les Arméniens que les Géorgiens, comme aussi les Aghouank, furent initiés du même coup à la connaissance des lettres et de la foi évangélique. On n'a également que des données très-vagues sur le rôle que la langue grecque joua en Géorgie, avant l'époque de l'introduction du christianisme dans cette contrée de la Transcaucasie. Les colonies helléniques, échelonnées sur le rivage oriental de la Mer Noire, n'ont laissé comme témoignage de leur présence dans ces contrées, que quelques rares médailles dont les légendes sont en caractères grecs (4). Ce furent des prêtres syriens, venus en Géorgie, pour assurer le triomphe de la foi nouvelle, prêchée par sainte Nino (5), qui donnèrent au peuple de Karthlos ses premiers enseignements (6). On ignore l'époque précise à laquelle les

(1) Samuel d'Ani, *Chronographie* (ms. de la Bibl. imp. de Paris, anc. fonds, n° 96), fol. 1 *verso*, 3 *verso* et 7 *recto*.

(2) On comprend la réserve que m'impose la nouvelle d'une découverte aussi capitale. Si, comme je l'espère, le manuscrit de Diodore peut être acquis ou copié par des Européens, la publication fera dans le monde savant une véritable sensation.

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 54.

(4) Mionnet, *Descript. des méd. grecques;* Colchide, Ibérie.

(5) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 86 et suiv. — Wakhtang, *Hist. de la Géorgie*, trad. de M. Brosset, t. I, p. 202 et suiv.

(6) Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, p. 202 et suiv., et *Addit.* VI, p. 125 et suiv.

traductions des livres grecs que renferme la littérature géorgienne furent entreprises dans ce pays, et si elles ont été faites directement sur les textes originaux ou bien sur des versions arméniennes. On sait par le témoignage de Soulkhan Saba Orbélian, auteur d'un dictionnaire estimé (1), qu'il existait autrefois en géorgien des traductions des ouvrages de Josèphe, des Dialogues de Platon, des Catégories d'Aristote, de l'Histoire de Dion Cassius et des livres de Némésius (2). L'Εἰσαγωγὴ de Porphyre, qu'on croyait généralement avoir été traduite directement en géorgien sur le texte grec, n'est qu'une version moderne entreprise en 1735, par Zourab Chanchiani, contemporain de Wakhtang (3). Le περὶ Ἑρμηνείας fut traduit sur la version arménienne par Dosithée Nécrésil. On cite, parmi les principaux traducteurs géorgiens, Ioané Pétrisi qui vivait au douzième siècle, c'est-à-dire à l'époque la plus brillante de la littérature géorgienne; le patriarche Antoni Ier, fils du roi Iésé, qui occupa le trône pontifical de Metzkhétha, dans le courant du dix-huitième siècle; Gaïotz; le tzarévitch Ioané, fils du roi Georges XII, qui traduisit l'Iliade en vers ïambiques, enfin plusieurs autres encore, dont les noms ne sont pas connus, et auxquels on doit des versions d'Hérodote, des Vies de Plutarque, etc. (4).

Le goût des traductions des livres grecs, que les Syriens inspirèrent aux Arméniens et aux Géorgiens, fut introduit également en Perse à la fin du cinquième siècle, par les exilés de l'École d'Édesse et par leurs disciples, qui avaient reçu un accueil brillant à la cour des Sassanides. Déjà, avant cette époque, les Parthes arsacides se servaient du grec comme langue officielle, et les monuments numismatiques de cette dynastie nous en fournissent la preuve irrécusable. Les grands rois s'honoraient même de porter le titre de φιλέλληνες (5). Au surplus, on ne saurait mettre en doute l'influence de la littérature grecque dans l'empire iranien, quand Élien nous assure que les versions des livres de philosophie, de mathématiques et d'astronomie des Grecs, furent précédées d'une version en langue perse des poëmes d'Homère (6). Les tragédies grecques se jouaient même sur les théâtres de la Perse, et ce fut pendant une représentation des Bacchantes d'Euripide, que la tête de Crassus fut apportée devant le roi Orodes (7). Mais ce fut surtout à l'époque des Sassanides, et pendant le règne de Chosroès Nouschirwan, que nous voyons les lettres grecques briller de l'éclat le plus vif en Perse (8). Ce prince attira dans ses États les philosophes byzantins

(1) *Le Bouquet des mots*, ms. de la Bibl. imp. de Paris; anc. fonds géorgien, *init.*

(2) Brosset, *Gramm. géorg.*, introd., p. 19.

(3) Brosset, *Rapports sur un voyage en Géorgie*, VIIe *Rapport*, p. 63.

(4) Brosset, *Catal. des livr. géorg.*, à la suite de son *Discours sur la littér. géorg.* (S.-Pét., s. d.)

(5) Mionnet, *Descript. des monn. grecques.* Cf. Arsacides de Perse. — Longpérier, *Mém. sur la chron. et l'icon. des Arsac.*, p. 5, 6.

(6) Æliani *variæ histor.*, liv. XII, ch. 48 (éd. Didot).

(7) Plutarque, *Crassus*, XXXIII, p. 673 (éd. Didot).

(8) Assemani, *Bibl. orient.*, t. I, p. 203, 251, 406; t. II, p. 402; t. III, P. I, p. 226, 376. — Fabricius, *Biblioth. med. et inf. latin.*, t. IV, p. 204, note. — Wisemann, *Horæ syriacæ*, 2e part., § V, note. — Renan. *Hist. des lang. sém.*, p. 285.

persécutés par Justinien, tels que Damascius le Syrien, Simplicius de Cilicie, Eulamius de Phrygie, Priscus de Lydie, Hermias et Diogène de Phénicie, Isidore de Gaza (1), et Uranius de Syrie, admirateur d'Aristote, commençal de Chosroès, qui discuta si brillamment avec les Mages, et reçut une pension sur le trésor royal (2). Chosroès passe pour avoir été le premier monarque perse qui encouragea les traductions des livres grecs, et ce fut sous son règne que furent entreprises les versions des œuvres d'Aristote et de Platon (3). Si l'on s'en rapporte au témoignage de Mohammed ben Isaq, ce fut encore sous le règne de ce même monarque, que les livres de médecine et de logique furent traduits; et c'est sur cette version que Abdullah ben Al-Mokaffa et d'autres entreprirent leurs traductions arabes (4).

La conquête de la Perse par les Arabes modifia pendant quelque temps les habitudes religieuses des populations iraniennes, et ces dernières subirent profondément l'influence des conquérants musulmans. Les Perses, qui s'étaient montrés passionnés pour les études grecques, les abandonnèrent, et ce ne fut qu'après la chute de la domination arabe, que l'hellénisme reprit en Perse un nouvel essor et arriva à une renaissance tout à fait extraordinaire. La langue nationale reprit également le dessus, et cette réaction énergique se manifesta durant toute la période du gouvernement des Ghaznévides et des Seldjoukhides. Sous Djélal-Eddin le seldjoukhide, on entreprit la traduction en persan des écrits d'Euclide et de Ptolémée. Pendant le règne d'Houlagou, les études astronomiques furent poussées activement; l'observatoire de Maragha fut fondé et la direction en fut confiée à Naçer-Eddin, traducteur d'une partie des ouvrages de Ptolémée et commentateur des livres de morale d'Aristote et de Platon (5).

Toutefois, les versions persanes des livres grecs ne furent pas faites directement sur les textes originaux, et il paraît démontré qu'elles furent entreprises sur des traductions syriaques et arabes. Les Arabes, bien qu'ils aient été initiés à une époque déjà ancienne, mais seulement sur quelques points restreints de leur habitation, à la culture hellénique (6), se montrèrent plus tard très-hostiles à l'étude du grec proprement dite, qu'ils ne connurent que par des traductions syriaques et persanes (7). Il paraît même certain que très-peu de musulmans ont su le grec, et les savants de l'islamisme qui pénétrèrent un peu avant dans la connaissance de la littérature hellénique, se bornèrent à consulter les ouvrages

(1) Agathias, *De imp. et reb. Justiniani*, liv. II, ch. 30, 31.
(2) Agathias, *op. cit.*, liv. II, ch. 29, 32.
(3) Agathias, *op. cit.*, liv. II, ch. 28.
(4) Wenrich, *op. cit.; passim.*
(5) Aboulpharadj, *Hist. dynast.*, p. 548 du texte arabe, et 338 de la vers. lat.
(6) Droysen, *Geschichte des Hellenismus*, II, 645, 731, 746. — Reinaud, *Géogr. d'Aboulféda*, introd. p. 382. — Renan, dans le *Bulletin archéol. franç.*, sept. 1856. — Le même, *Hist. des lang. sémit.*, p. 299-301.
(7) Renan, *De philos. peripat. apud Syros*, § 8. — Le même, *Hist. des lang. sémit.*, p. 297-298, 378-379.

de science et de philosophie, et négligèrent de parti pris tout ce qui était littérature proprement dite, histoire, grammaire, etc.

Ce fut seulement à l'époque des Abbassides et par suite de la présence des médecins syriens à la cour des khalifes, que le goût des sciences de la Grèce s'empara des Arabes. Abou-Djafar Al-Mansor, fondateur de Bagdad, attira dans cette ville des savants, et se plaisait lui-même dans l'étude de la philosophie et de l'astronomie (1). D'autres khalifes, comme Haroun Al-Raschid, Al-Mamoun, Al-Watek Billah, Al-Motawakel, etc., favorisèrent de tout leur pouvoir les études littéraires, encouragèrent les savants et les admirent dans leur intimité (2). Al-Mamoun montra surtout un goût très-prononcé pour les études helléniques, en ordonnant de traduire en arabe les principaux ouvrages de science écrits en grec. Mais, chez les Arabes comme chez les Persans, les traductions des livres grecs furent faites de seconde main sur des versions syriaques, par les Nestoriens (3). Aussi faut-il considérer comme une légende le fait de l'incendie des livres grecs originaux, ordonné par Al-Mamoun, comme n'étant plus utiles, depuis qu'il en possédait des versions dans sa langue (4).

Les khalifes, en encourageant ainsi les traductions des livres grecs et notamment des ouvrages de philosophie, de médecine, d'astronomie et de mathématiques, ont rendu à la littérature hellénique un immense service. Beaucoup de ces ouvrages, dont les textes originaux sont aujourd'hui perdus, nous ont été conservés dans les versions arabes. On doit regretter toutefois que les musulmans aient complétement laissé de côté les ouvrages littéraires et historiques des Grecs, et que la poésie des Hellènes n'ait pas trouvé chez les Arabes un seul interprète !

Malgré l'immense service que les Syriens et les Arabes ont rendu à la science, en nous transmettant des versions de beaucoup d'ouvrages grecs, on doit dire cependant que leurs traductions sont loin, pour la plupart, de reproduire toujours fidèlement le sens exact et précis des textes originaux. On comprend au surplus que des traductions arabes, faites de seconde main sur des versions syriaques des textes grecs, ont dû, en passant par différentes transformations, subir de graves altérations qui en ont dénaturé le sens primitif. La *Table de Cébès*, traduite en arabe, présente en effet une foule de contre-sens qui dénotent, de la part des interprètes syro-arabes, un manque d'expérience dans la connaissance du grec et une ignorance complète de tout ce qui concernait la mythologie hellénique (5).

Il ne faudrait pas croire que ce furent seulement des Syriens qui se livrèrent exclusivement au pénible labeur des traductions des livres grecs dans l'idiome arabe. Nous connaissons aujourd'hui les noms d'une foule de musul-

(1) Aboulpharadj, *Hist. dynast.*, p. 246 du texte, et 160 de la vers. lat.
(2) El-Maçin, *Hist. Sarrac.*, liv. II, ch. 3, p. 401.
(3) Renan, *De philos. perip. apud Syros*, § 8. — Le même, *Hist. des lang. sémit.*, p. 265.
(4) Brucker, *Hist. crit. philos.*, t. III, p. 38.
(5) Wenrich, *op. cit.*, p. 39.

mans qui avaient appris à fond le syriaque et qui traduisirent, concurremment avec les Syriens, beaucoup d'ouvrages grecs, dont il existait des versions syriaques. Nous dépasserions le cadre qui nous est tracé, si nous voulions rappeler ici les noms et les travaux de ces savants interprètes (1); contentons-nous de rappeler qu'à leur tête figure Averroès, qui ne fut pas seulement un des traducteurs des écrits du philosophe de Stagyre, mais qui commenta aussi Aristote et devint le chef d'une école célèbre à laquelle il a donné son nom (2).

Malgré son éloignement des limites extrêmes de l'extension orientale de la langue grecque, l'Inde subit à un certain degré l'influence de l'hellénisme. La fondation des royaumes grecs de la Bactriane et de la vallée de l'Indus, où des soldats d'Alexandre avaient établi des empires, détermina l'emploi du grec comme langue officielle. Les monnaies bactriennes et autres qui, depuis quelques années, abondent dans les collections numismatiques, sont là pour attester ce fait (3). Un passage d'Élien nous donne aussi à entendre que les Indiens chantaient les vers d'Homère dans leur idiome (4). Nous savons encore que les Indiens avaient emprunté aux Grecs leur astronomie (5), et que les brahmines tenaient en grand honneur la littérature des Hellènes (6).

Les Éthiopiens reçurent également des Grecs la Bible, leurs symboles et toute leur culture intellectuelle, et ils leur furent probablement aussi redevables de leur alphabet. On connaît aujourd'hui beaucoup d'ouvrages grecs, traduits en *ghez*, langue classique et savante de l'Abyssinie. Ce fut dès le quatrième siècle de notre ère que la Bible des Septante fut traduite dans l'idiome éthiopien, et c'est grâce aux versions éthiopiennes des livres apocryphes de l'Ancien-Testament, entreprises dans les siècles suivants, que le livre d'Hénoch, dont le texte original est perdu maintenant, nous a été conservé (7). On croit généralement que les Éthiopiens ne traduisirent pas directement du grec tous les ouvrages dont ils entreprirent des versions dans leur langue, et l'on s'accorde à penser que les traductions des livres grecs que possède leur littérature furent faites sur des traductions arabes (8). Cependant, au sixième siècle, le grec était la langue officielle de l'Éthiopie, car ce fut dans cet idiome qu'étaient conçus les textes épigraphiques (9) et les légendes des monnaies (10). Le code des lois dressé et

(1) Wenrich, *op. cit.; passim.*
(2) Renan, Averroès et l'averroïsme; essai historique (2e édit.).
(3) Raoul-Rochette, *Notice sur les médailles grecques de la Bactriane et de l'Inde.* (Extr. du *Journal des savants*, années 1834, 35, 36.)
(4) Æliani *variæ histor.*, liv. XII, ch. 48.
(5) Weber, *Hist. de la littérat. indienne*, trad. franç. p. 36, 49, 372 et suiv.
(6) Philostrate, *Vie d'Apollonius de Thyane*, liv. III. 12. — Weber, *op. cit.*, p. 373. — Reinaud, *Mém. sur l'Inde*, p. 86-87.
(7) Dillmann, *Henoch liber, æthiopice cum variis lectionibus* (Leipsik, 1851).
(8) Renan, *Hist. des lang. sém.*, p. 335.
(9) Bœckh et Franz, *Corp. inscr. græc.*, t. III, p. 512 et suiv., § 15. — Letronne, *Journal des savants*, mai 1825. — Le même, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. IX, p. 128 et suiv. — Le même, *Matériaux pour servir à l'hist. du christ. en Égypte, Nubie, etc.*, p. 44-52. — Droysen, *Geschichte des Hellenismus*, t. II, p. 744 et suiv.
(10) Ma *Numismatique des Arabes avant l'islamisme*, p. 148 et suiv.

mis en ordre par Gergentius, évêque de Zhafar, était aussi écrit en grec (1). Le nombre des traductions d'ouvrages grecs, conservées dans ce que nous connaissons actuellement de l'ancienne littérature éthiopienne, est assez considérable; mais le fonds principal consiste spécialement dans des livres religieux et liturgiques, des Vies de saints et un recueil de maximes philosophiques (2). Ce dernier ouvrage n'est du reste qu'un extrait de sentences tirées d'Hippocrate, Galien, Platon, etc., qui a été traduit sur une version arabe.

La littérature copte, qui comporte également beaucoup de traductions d'ouvrages grecs religieux, entreprises à l'époque de l'introduction du christianisme en Égypte, paraît avoir complétement négligé les ouvrages profanes. On ne connaît, pour ainsi dire, aucun livre digne d'être signalé à l'attention des savants, et, à part les Vies des saints, qui ont fourni à Quatremère d'excellents renseignements sur la géographie de l'Égypte (3), on ne trouve, dans cette littérature, que des ouvrages d'un intérêt secondaire.

En terminant, nous donnons la liste des principales sources à consulter sur les ouvrages grecs traduits dans les différentes langues orientales.

1° Buhle, *De stud. græc. liter. inter Arab. atq. rationib.*, dans le tome XI des *Commentaires de la Société royale de Gœttingue.*

2° Le même, *De libr. Aristotelis interpret. arab., in prolegom.* (*Ed. Bipont. Aristot.*)

3° Renaudot, *De barbar. Aristotelis libr. versionib.*, dans la *Biblioth. græc.* de Fabricius (*Ed. Harles*), t. III.

4° Camus, *Des traductions des livres grecs faites en arabe et dans d'autres langues orientales,* dans les *Notices et extr. des ms.*, t. VI.

5° Sukias de Somal, *Quadro delle opere anticamente trad. in armeno.* (Venise, 1825.)

6° G. de Flügel, *Dissertatio de arabicis scriptor. græcor. interpret.* (Misenæ, 1841.)

7° J. G. Wenrich, *De auctorum græcorum versionib. et commentar. syriac., arab., armen. persicisque commentatio.* (Lipsiæ, 1842.)

8° Brosset, *Éléments de la langue géorgienne,* introd., p. 19, et *Catalogue des livres géorg. impr. et ms.* (S.-Pétersbourg, s. d.)

VICTOR LANGLOIS.

(1) Hammer, *Literaturgeschichte des Araber,* t. I. — Renan, *Hist. des lang. sém.*, p. 300-344.

(2) Catalogue des ms. éthiopiens de M. d'Abbadie, n° 26 et *passim;* et Catalogue du fonds éthiopien de la Bibliothèque impériale, n° 40 et *passim.*

(3) Quatremère, *Mém. géogr. sur l'Égypte* (Paris, 1841).

PREMIÈRE PARTIE.

HISTORIENS GRECS

TRADUITS EN ARMÉNIEN.

MAR APAS CATINA, BARDESANE, AGATHANGE

ET FAUSTUS DE BYZANCE.

MAR APAS CATINA.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ARMÉNIE,

EXTRAITE DE L'HISTOIRE DES PREMIERS ANCÊTRES,

TRADUITE DU CHALDÉEN EN GREC PAR ORDRE D'ALEXANDRE LE GRAND,

ET CONSERVÉE EN PARTIE PAR MOISE DE KHORÈNE.

TRADUCTION NOUVELLE EN FRANÇAIS

AVEC DES NOTES HISTORIQUES, CRITIQUES ET PHILOLOGIQUES,

PAR

VICTOR LANGLOIS.

INTRODUCTION.

A une époque très-reculée de l'histoire du monde, Babylone était le centre d'une culture intellectuelle très-développée. Une peuplade d'origine arienne, détachée de la famille iranienne, et sortie des montagnes de la Chaldie, région située sur les rivages méridionaux du Pont-Euxin (1), ayant émigré dans les contrées de l'Euphrate et du Tigre, fut amenée, par une série de circonstances restées inconnues, à régner sur Babylone, dans le commencement du huitième siècle avant notre ère (2). Cette peuplade, désignée par les Juifs sous le nom de כשדים, *Kasdes* (3), et par les Grecs sous celui de Χαλδαῖοι, *Chaldéens*, semble indiquer, d'après les écrivains hébreux, une nation militaire, tandis que chez les Grecs, et selon le témoignage d'Hérodote (4), elle représenterait une caste sacerdotale et plus tard un corps de savants (5). A quelle époque la science prit-elle naissance chez les Chaldéens ? C'est là un problème que, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de résoudre. Tout ce que l'on peut conjecturer, c'est que longtemps avant notre ère il existait dans la Chaldée, en dehors des livres chaldéens composés par les Juifs, et de ceux qui furent écrits en syriaque par les chrétiens, une vaste littérature araméenne, païenne et profane, qui a complétement disparu.

La science moderne s'est vivement préoccupée, dans ces derniers temps, de rechercher les traces de cette littérature (1), et la critique est arrivée à découvrir d'importants fragments dans les écrits de littératures plus modernes, et notamment dans les livres des Sabiens ou Mendaïtes, appelés improprement les chrétiens de saint Jean (2), et dans ceux des Arabes (3), des Syriens (4) et des Arméniens (5).

Cette littérature, que les Grecs avaient désignée sous le nom de chaldéenne, qui prit naissance à Babylone et se développa durant une longue suite de siècles dans l'Asie occidentale, semble à beaucoup d'égards être identique à la culture intellectuelle que les Arabes attribuent aux Nabatéens, assimilés par eux aux Babyloniens ou Chaldéens (6). Et en effet les Nabatéens, tels que nous les représentent les Arabes, sont un peuple savant en agriculture, en médecine, en magie, et ce peuple n'est autre que les habitants de la Chaldée (7).

(1) Knobel, *Die Vœlkertafel der Genesis*, p. 163. — Winer, *Bibl. Realvœrterbuch*, t. I, p. 217-218. — Renan, *Histoire des langues sémitiques* (3e édit.), liv. I, ch. 2, p. 65 et 66. — Cf. aussi Constantin Porphyrogénète, *de Thematibus*, p. 30 (éd. Bonn.).

(2) Diodore de Sicile, liv. II, ch. 24 et suiv. — Alexandre Polyhistor [Ἀσσυριακά] dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de M. Ch. Müller, t. III, p. 210, § 2 (éd. de MM. Didot). — Nicolas Damascène, dans le même recueil, t. III, p. 358, § 9.

(3) Jérémie, XXI, 4; XXII, 25; et *passim*. — Ezéchiel, XXIII, 23.

(4) *Hist.*, liv. I, 181, 183.

(5) Daniel, II, 2, 5, 10; IV, 5; V, 7, 11.

(1) Quatremère, *Mémoire sur les Nabatéens*, dans le *Journal asiatique* (1835). — Larsow, *de Dialect. linguæ syriacæ reliq.* — Kunik, dans les *Mél. asiat.* de l'Acad. des sc. de S.-Pétersbourg, t. I. — Chwolsohn, *Die Ssabier und der Ssabismus.* — Le même, *Uber die Ueberreste der Altbabylonischen Literatur*, dans le t. VIII des Mémoires de l'Acad. des sc. de S.-Pétersbourg. — Renan, *Hist. des langues sémitiques*, liv. III, ch. 2.

(2) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, liv. III, ch. 2, § 3.

(3) *Agriculture nabatéenne de Kouthami*, traduite en arabe par Ibn Wahschiyah, publiée par M. Chwolsohn. La traduction française de cet ouvrage a paru récemment à Paris (1864); elle est due à M. Clément-Mullet. — Renan, *Mémoire sur l'âge du livre intitulé : Agriculture nabatéenne* (Mém. de l'Acad. des Inscr. et Bell.-Lettr., t. XXIV, 1re partie).

(4) W. Cureton, *Spicilegium syriacum*, p. 26. — *Journal asiatique* (1852), p. 296 et suiv.

(5) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 2, 3, 9, 18, 21; et Appendice du liv. I.

(6) Cf. Quatremère, *Mém. sur les Nabatéens; passim.* — Chwolsohn, *Die Ssabier*, t. I, p. 703 et suiv. — Weyers, *Specimen criticum exhibens locos Ibn-Khacanis*, p. 101 et la note (Leyde, 1831).

(7) Quatremère, *Mém. sur les Nabatéens*, p. 58 et suiv. — Chwolsohn, *Die Ssabier*, t. I, p. 698 et suiv.,

Il ne reste de cette littérature nabatéenne ou chaldéenne que des écrits fort peu nombreux (1), dont le plus important est le traité d'agriculture de Kouthami, traduit en arabe au dixième siècle (2). Ce que les Grecs et les Latins nous ont transmis touchant la science chaldéenne a les rapports les plus intimes avec ce que les Arabes nous ont appris relativement à la littérature nabatéenne. Toutefois nous devons ajouter que si, à l'époque romaine, le nom de science chaldéenne servait à couvrir le plus grossier charlatanisme, il ne s'ensuit pas qu'il faille nier d'une manière absolue un développement très-sérieux de sciences mathématiques et astronomiques en Chaldée (3).

En dehors des renseignements que nous fournissent les Arabes, les Grecs et les Latins, sur la littérature chaldéenne, nous trouvons, chez d'autres peuples, la mention très-précise de livres chaldéens, que nous n'hésitons pas à identifier avec les productions du génie nabatéen. Bérose, Bardesane et Moïse de Khorène, qui appartiennent à trois nationalités orientales différentes, citent souvent, dans leurs écrits, des compositions appartenant à la littérature chaldéenne (4); et leurs compilations, malgré de nombreux contre-sens et peut-être quelques impostures, renferment à n'en pas douter des lambeaux de cette culture scientifique (5) qui, depuis un âge très-reculé jusqu'à une époque voisine de l'ère chrétienne, prit une grande extension dans l'Asie occidentale, et eut une influence très-sensible sur le développement intellectuel du monde grec et romain.

La littérature chaldéenne ou nabatéenne, comme on voudra l'appeler, eut une durée beaucoup plus longue que celle des grands empires au sein desquels elle avait pris naissance et s'était développée. Sortant peu à peu des limites de la Babylonie, elle s'était étendue dans toute la Mésopotamie, et c'est de là surtout qu'elle se propagea dans l'Occident. Le christianisme, qui sévissait d'une façon si violente contre les anciennes doctrines philosophiques et religieuses, ne put anéantir complétement l'influence exercée sur les masses par la littérature chaldéenne, mais il fut la cause principale de la transformation qui s'opéra chez les populations araméennes de la Mésopotamie, en donnant naissance à une littérature nouvelle, le syriaque, dont le point d'attache avec le chaldéen ou nabatéen n'échappe point complétement à notre appréciation. « C'est un fait assez singulier, dit M. Renan (1), qu'une littérature apparaissant ainsi sans antécédents et sans qu'aucune tradition nous ait été conservée d'une littérature nationale antérieure; mais la surprise que nous cause cette brusque apparition n'est qu'un effet de l'ignorance où nous sommes sur les anciennes études araméennes. » Cependant la science a acquis aujourd'hui la certitude que la langue syriaque n'est que le prolongement chrétien du nabatéen; car ce que nous savons des écrits de Bardesane et les fragments qui nous en restent (2) nous prouvent que ce gnostique se rattache à l'école chaldéenne par ses ouvrages (3), si vivement réfutés par saint Éphrem, le représentant le plus glorieux de l'école chrétienne d'Édesse (4).

Cette entrée en matière était nécessaire pour bien faire comprendre la liaison qui unit la littérature ancienne de la Chaldée à celle de la Syrie chrétienne, et en même temps pour appeler l'attention du lecteur sur l'influence que la littérature syriaque elle-même devait exercer sur celle des Arméniens, voisins des Syriens, et qui, à une certaine époque, se fusionnèrent avec ces derniers dans la toparchie de l'Osrhoène (5). Édesse, en s'é-

t. II, p. 163, 606, 780. — Renan, *Hist. des langues sémitiques*, liv. III, ch. 2, p. 242 et suiv.

(1) Weyers, *Specimen criticum*, p. 100-101 et note.

(2) Chwolsohn, *Ueber die Ueberreste der Altbabylonischen Literatur*. — Renan, *Mémoire sur l'âge du livre intitulé : Agriculture nabatéenne*.

(3) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, liv. III, ch. 2, p. 248 et suiv.

(4) *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 495 et suiv. *Berosus Chaldæus; passim*. — Cureton, *Spicil. syriac.*, p. 24. — *Journal asiat.* (1852), p. 296 et suiv. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 2, 3, 9, 18, 21 et *passim*.

(5) Renan, *Hist. des langues sémitiques*, liv. III, ch. 2, p. 249 et suiv.

(1) *Hist. des langues sémitiques*, liv. III, ch 3, p. 259.

(2) *Journal asiat.* (1852), p. 296 et suiv.

(3) Assemani, *Bibliotheca orientalis*, t. I, p. 122 et suiv. — *Œuvres de saint Éphrem*, t. II (syr. et latin), p. 144 et suiv.

(4) Cf. *Vita S. Ephremi* dans ses Œuvres, t. III, p. 23. — *Chron. Edess.* dans Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 397. — Villemain, *Essai sur l'éloquence chrétienne au quatrième siècle; passim*. — Allemand Lavigerie, *Essai historique sur l'école chrétienne d'Édesse*, ch. II, p. 41 et suiv.

(5) Bayer, *Historia Osrhœna; passim*. — Cf. aussi

levant au rang de capitale de cet état demi-syrien, demi-arménien, sur le trône duquel on vit monter tour à tour des princes syriens et des rois arméniens d'origine arsacide, devint presque en même temps le centre d'un mouvement littéraire très-remarquable et le siége d'une école célèbre (1) qui eut une influence considérable sur la formation et les développements de la littérature chrétienne de l'Arménie.

Les Arméniens, dans les siècles qui précédèrent l'introduction du christianisme dans leur patrie, n'avaient qu'une littérature relativement très-restreinte, et on ne trouve nulle part, dans leurs écrivains, qu'ils aient cultivé avec éclat les lettres et les sciences. Tout ce que nous savons à cet égard, c'est que les Arméniens avaient des chants populaires conservés par tradition, et dont Moïse de Khorène a recueilli quelques fragments dans son Histoire (2). Le même écrivain fait observer, en outre, que ses compatriotes montrèrent toujours une grande indifférence pour les œuvres de l'esprit, et qu'ils ne cherchèrent jamais à connaître l'histoire de leur passé (3). Il blâme à plusieurs reprises cette conduite, et exprime le regret de voir une nation, célèbre par son antiquité, illustrée par la valeur et l'héroïsme de ses chefs, privée ainsi, par sa faute, d'une collection d'annales dont l'absence est irréparable (4).

Il est difficile, en effet, de s'expliquer comment il a pu se faire que la nation arménienne soit restée ainsi en arrière du degré de civilisation et au-dessous du niveau intellectuel atteints par les peuples de son entourage. Toutefois nous savons que l'une des raisons principales invoquées par les Arméniens, pour excuser leur indifférence en matière littéraire, c'est qu'ils ne possédaient pas de caractères alphabétiques qui leur fussent propres (1) et qu'ils étaient obligés d'avoir recours à ceux des Perses, des Syriens et des Grecs (2). Moïse de Khorène, qui rapporte cette circonstance, ne trouve pas cette excuse suffisante, et ses reproches envers ses compatriotes s'exhalent en plaintes amères (3). Quoi qu'il en soit, il paraît probable que l'absence ou l'insuffisance de caractères alphabétiques fut pour beaucoup dans les retards apportés au développement de la culture des lettres chez les Arméniens. Aussi, quand le christianisme eut pris des racines solides dans leur pays, les prêtres, qui représentaient la partie savante de la population, conçurent le projet d'inventer un alphabet approprié à l'idiome arménien, et, dès le quatrième siècle de notre ère, nous voyons la race d'Haïg en possession des caractères alphabétiques dont l'introduction en Arménie est attribuée, à ce qu'il paraît, à saint Mesrob (4). A partir de cette époque, une école se forma, en vue de faire passer tous les chefs-d'œuvre des littératures grecque et syriaque dans l'idiome national (5). Les livres sacrés furent traduits (6), et durant plusieurs siècles l'école des saints traducteurs, c'est ainsi qu'on a coutume de la désigner, travailla sans relâche à doter l'Ar-

(...) Chronique de Denys de Thelmahr (*Dionys. Thelmaharensis chronici lib. I*); éd. Tullberg (Upsal, 1850). — Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 417 et suiv. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 24 et suiv. — Ma *Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité*, p. 48 et suiv.; p. 55 et suiv.

(1) Allemand Lavigerie, *l'École chrétienne d'Édesse*, ch. I, p 17 et suiv.

(2) Liv. I, ch. 10 et *passim*. — Emin, *Vebk*.....; *Études sur les chants populaires de l'ancienne Arménie*; en arménien (Moscou, 1850). — *Journal asiatique* (1852); *Étude sur les chants historiques de l'ancienne Arménie*. — *Revue des Deux-Mondes* (15 avril 1852); *les Chants populaires de l'ancienne Arménie.*

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 3 et 21.

(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie* liv. I, ch. 1 et 3.

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 3.

(2) Diodore de Sicile, liv. XIX, § 13. — Polyen, liv. IV, ch. 8, § 3. — Zénob de Glag, *Hist. de Daron*; en armén., p. 27 et suiv. — Lazare de Pharbe, *Hist. d'Armén.*, en armén., p. 27. — Gorioun, *Biographie de saint Mesrob*, en armén., p. 9. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. III, ch. 54. — Cf. aussi les légendes des médailles des Arsacides, dans notre *Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité*, p. 23 et suiv.

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 1 à 3.

(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. III, ch. 52-54. — Vartan, *Hist. univers.*, en armén., ch. 25. — Assoghig, *Hist. univers.*, en armén., 2e part. ch. I. — Cf. Emin, Moïse de Khorène, trad. russe, p. 361 et suiv., et *Revue d'Orient* (1865), *de l'Alphabet arménien*, trad. du russe.

(5) Sukias de Somal, *Quadro delle opere di vari autori, anticamente tradotte in armeno*, p. 7-29 (Venise, 1825).

(6) Dans l'origine de l'établissement du christianisme en Arménie, le clergé ne se servait que de bibles syriaques. — Cf. Lazare de Pharbe, *Histoire d'Arménie* p. 25-26. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 11-12.

ménie de versions d'ouvrages appartenant aux littératures étrangères. Ces traductions formèrent ainsi comme les premières assises des monuments littéraires de l'Arménie (1).

La liste des traductions d'auteurs profanes dans l'idiome arménien est considérable. Un savant mékhitariste, feu Mgr Sukias de Somal, en a donné le détail dans un écrit spécial rédigé en italien (2). On y trouve mentionnées, siècle par siècle, les œuvres des écrivains grecs et syriens que le zèle des traducteurs avait fait passer dans l'idiome national. Ce sont d'abord les écrits d'Aristote (3), la vie d'Alexandre du Pseudo-Callisthène (4), l'Εἰσαγωγή de Porphyre (5), les œuvres d'Eusèbe (6) et de Philon le Juif (7), un commentaire sur Nonnus de Panopolis (8), la grammaire de Denys de Thrace (9), la Géographie de Pappus d'Alexandrie (10), la Chronique de Jules l'Africain (11), l'Histoire de Flavius Josèphe (1), la Bibliothèque historique de Diodore de Sicile (2), les œuvres d'Olympiodore (3), de Callimaque (4) et les écrits philosophiques d'Andronic de Cerra (5). A une époque plus récente, au onzième siècle de notre ère, le goût des traductions s'était de nouveau manifesté chez les Arméniens, qui continuèrent la tradition de l'école des saints traducteurs, en faisant passer dans leur langue quelques écrits de Platon, tels que le Timée et le Phédon (6), les éléments d'Euclide (7), etc., etc.

Cependant, longtemps avant le quatrième siècle de notre ère, époque glorieuse qui donna naissance au goût des lettres en Arménie, les princes arsacides de ce pays, qui ne possédaient pas, comme les aînés de leur race établis dans la Parthie, des annales et des documents écrits touchant les origines de la nation, comprirent la nécessité de connaître l'histoire du pays qu'ils avaient été appelés à gouverner. Nous savons que jusqu'à l'avénement de la dynastie arsacide, vers le milieu du second siècle avant notre ère, l'Arménie avait été presque toujours placée dans une sorte de dépendance et de vassalité vis-à-vis des grands empires de l'Asie occidentale, et ne formait qu'une satrapie de premier ordre, relevant d'abord de l'Assyrie, puis plus tard de Babylone, ensuite de la Médie et enfin des Perses. Quand Arsace V le Grand, appelé aussi Mithridate Ier, eut rangé sous son autorité une notable partie des populations de l'Asie centrale et occidentale, il confia le gouvernement héréditaire de l'Arménie à son frère Valarsace, en le chargeant d'organiser le pays et de lui donner une administration calquée sur le même modèle que celle qui régissait l'empire des Parthes (8). Va-

(1) *Histoire de la renaissance de la littérature arménienne sous les traducteurs* (en armén.), dans la Petite Bibliothèque choisie, t. II (Venise, 1855-1861).

(2) *Quadro delle opere di vari autori, anticamente tradotte in armeno.*

(3) *Quadro*, p. 8-9. — Quelques écrits d'Aristote ont été publiés à Venise, en arménien (1833), conjointement avec les œuvres de Porphyre et de David le philosophe.

(4) *Quadro*, p. 9. — Cette version a été publiée à Venise en 1843 dans la Collection des classiques arméniens.

(5) *Quadro*, p. 9. — Cf. les *Œuvres* de David le philosophe, en armén. (Venise, 1833).

(6) *Quadro*, p. 9. — La Chronique d'Eusèbe a été publiée, en 1818, à Venise par le P. Aucher, et à Milan par le cardinal Ang. Maï et Zohrab. La version latine d'Aucher est de beaucoup préférable à celle de l'édition de Milan.

(7) *Quadro*, p. 10. — Les textes de trois discours ont été imprimés à Venise en grec et en arménien avec une traduction latine, par le père Aucher, en 1822, in-4°.

(8) *Quadro*, p. 18. — Les critiques pensent qu'il s'agit d'un autre Nonnus que l'on aurait confondu à tort avec l'auteur des *Dionysiaques* (*Biographie universelle*, au mot *Nonnus*).

(9) *Quadro*, p. 26. — Cette grammaire a été imprimée à Paris par Chahan de Cirbed en 1824, en grec, en arménien et en français, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*

(10) Cet ouvrage dont Moïse de Khorène nous a conservé un très-long fragment dans sa *Géographie* (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. II, p. 318 et suiv.) sera publié à la suite des *Geographi græci minores*, édités par M. Ch. Müller, dans la collection des classiques grecs de MM. Didot.

(11) *Quadro*, p. 27.

(1) *Quadro*, p. 28.

(2) *Quadro*, p. 28.

(3) *Quadro*, p. 28.

(4) *Quadro*, p. 28.

(5) *Quadro*, p. 29.

(6) *Quadro*, p. 33. — Cf. *Œuvres* de Grégoire Magistros (en armén.); *Lettres à Serge, abbé de Sevan* (Msc. de S. Lazare de Venise). — *Quadro della storia letteraria di Armenia* (Venise, 1829), p. 72.

(7) *Quadro delle opere*....., p. 64. — *Quadro della storia*....., p. 72.

(8) Moïse de Khorène, liv. I, ch. 8 et suiv., liv. II, ch. 6, 7. — Jean Catholicos, *Hist. d'Arm.*, ch. VIII, de la trad. Franç. de Saint-Martin (Paris, 1841). — Saint-Martin, *Fragments d'une histoire des Arsacides*, t. I, p. 54 et suiv., 92 et suiv. (Paris, 1850).

larsace prit à tâche de remplir exactement le programme politique que lui avait tracé son frère. L'Arménie, lors de son arrivée dans ce pays, n'était régie par aucune loi; tout y était livré à l'arbitraire. Les satrapes et les toparques, maîtres d'une partie du sol, se disputaient entre eux le pouvoir et cherchaient à se dépouiller mutuellement de leurs domaines (1). Il n'existait aucun document relatif à leurs propriétés; la tradition était le seul titre que les satrapes invoquaient pour prouver leur droit à la propriété de la terre et des hommes qui l'habitaient. Afin de mettre un terme à un tel état de choses, Valarsace résolut de régulariser l'organisation satrapale, de tracer à chacun des grands vassaux de sa couronne et des toparques nationaux des limites territoriales qu'ils ne devraient plus franchir, et d'assurer à tous les satrapes, qu'il confirmait dans la possession de leurs domaines, une sécurité dont ils n'avaient jamais joui jusqu'alors (2). Dans cette vue, Valarsace songea à s'entourer de documents authentiques. Ayant appris qu'il n'en existait pas en Arménie, il chargea un lettré syrien d'aller trouver son frère Mithridate Ier, et de lui demander l'autorisation de rechercher dans les dépôts d'archives de son royaume les documents dont il avait besoin pour mener son œuvre à bonne fin. Moïse de Khorène raconte, dans son Histoire, que Valarsace, ayant distingué Mar Apas Catina, lui confia cette importante mission auprès de son frère (3).

Le voyage de Mar Apas Catina, sa réception à la cour du roi parthe, ses recherches et ses découvertes dans les archives de Ninive, ont été mis en doute depuis longtemps déjà par les critiques français. Fréret (4) le premier, et ensuite Étienne Quatremère (5), se sont appliqués à nier la véracité du récit de Moïse de Khorène. Quatremère surtout n'hésite pas à déclarer que tout ce que raconte l'historien arménien présente les caractères d'une fable qui, flattant l'orgueil des Orientaux, aura été accueillie avec transport par Moïse de Khorène, et à son exemple par tous les historiens de l'Arménie. D'autres au contraire (1) prétendent que le récit de Moïse de Khorène est vrai dans ses moindres détails, que les objections que Fréret et Quatremère ont soulevées au sujet de l'existence de Ninive et des archives de cette ville, à l'époque de Mithridate Ier, et touchant le nom de Mar Apas Catina lui-même, sont dénuées de fondement. Sans vouloir entrer dans le fond de ce débat, nous ferons remarquer que nous avons déjà combattu les idées trop absolues du savant Quatremère, et l'opinion par trop optimiste de son contradicteur du *Journal asiatique* (2). Selon nous, Mar Apas Catina ne peut être qu'un personnage appartenant à l'école naissante de la littérature qui se développa dans les premiers siècles de notre ère, sous le nom de syriaque. Toutefois nous sommes loin d'admettre l'opinion de M. Renan, qui veut que ce personnage soit un chrétien (3). En effet, dans les fragments de cet écrivain, que Moïse de Khorène nous a transmis, on ne trouve pas un seul passage qui révèle la moindre pensée chrétienne; on n'y rencontre pas non plus de traces d'une réminiscence biblique; au contraire, on y voit dominer le sentiment d'une époque païenne et particulièrement les idées du mazdéisme.

D'après le livre compilé par Mar Apas Catina et résumé par Moïse de Khorène, la terre a commencé par être peuplée d'êtres fabuleux, de géants en lutte ouverte avec les dieux, qui confondent leur orgueil en renversant la tour au moyen de laquelle ils voulaient tenter l'escalade des cieux. On sent là qu'un syncrétisme très-prononcé s'est produit dans l'esprit de l'auteur du livre compilé par Moïse de Khorène, et c'est pour nous une preuve que cet ouvrage ne fut pas écrit bien longtemps avant l'ère chrétienne. En effet, Mar Apas nomme les géants Zérouan, Titan et Japétos, personnages fort en vogue à l'époque du développe-

(1) Jean Catholicos, *Hist. d'Arm.*, ch. VIII, p. 18 et suiv. de la traduction française.

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 6, 7.

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 8, 9.

(4) Fréret, *Mémoire sur l'ère arménienne*, dans ses *Œuvres complètes*, t. XII, p. 187-254. — *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, t. XLVII, p. 98 et suiv.

(5) *Journal des Savants* (1850), p. 364-365.

(1) *Journal asiatique* (1852); *Étude sur les chants historiques de l'Arménie*, p. 19-21, note I.

(2) Cf. notre *Étude sur les sources de Moïse de Khorène*, dans les *Mélanges asiatiques de l'Acad. des sciences de Saint-Pétersbourg*, et dans le *Bulletin* de la même Académie, t. III, p. 531 à 583.

(3) Renan, *Hist. des langues sémitiques*, liv. III, ch. 3, p. 262-263.

ment des idées syncrétiques en Orient (1), et qui sont de création moderne, relativement aux temps que Moïse de Khorène assigne, dans son Histoire, au livre chaldéen traduit en grec par ordre d'Alexandre. Si Mar Apas eût appartenu à l'école chrétienne d'Édesse, il n'eût pas manqué, à propos de ces êtres fabuleux, de faire le rapprochement que Moïse de Khorène n'a eu garde d'oublier lorsqu'il décrit la filiation de Noé : « Japhétos, Mérod, Sirat, Taghlat, c'est-à-dire Japhet, Gomer, Thiras et Thorgom. » Mais au contraire, si Mar Apas Catina est un Syrien païen, voisin de l'époque qui précéda immédiatement l'introduction de la foi évangélique à Édesse et l'établissement de la célèbre école chrétienne qui jeta un si grand lustre dans les siècles qui suivirent, il est impossible de le faire exister, comme le veut Moïse de Khorène, à l'époque du Parthe Mithridate Ier et de l'Arsacide Valarsace. Il y a donc nécessairement dans le récit de Moïse de Khorène, soit un anachronisme inspiré par une croyance trop aveugle aux traditions qui avaient cours de son temps parmi les Arméniens, soit une erreur volontaire, qui aurait son excuse dans la nécessité où cet auteur se serait trouvé d'établir une comparaison louangeuse entre Isaac Pakradouni, auquel son livre est dédié, et Valarsace, que Mar Apas Catina représente comme un prince avide de connaître les antiquités de la nation sur laquelle il avait été appelé à régner. Peut-être même Moïse de Khorène aura-t-il cru être véridique en disant que Mar Apas Catina était le contemporain de Valarsace ; car, la compilation du lettré syrien s'arrêtant au règne d'Ardaschir Ier successeur de Valarsace, Moïse aura supposé que cette raison était suffisante pour établir un synchronisme entre le fondateur de la dynastie arsacide d'Arménie et l'historiographe de ce monarque. Cependant, malgré notre répugnance à reprocher à Moïse de Khorène un subterfuge aussi grossier, nous avouons que nous sommes très-disposé à nous arrêter à cette dernière supposition. Et en effet voici ce que nous écrivions dans notre *Mémoire sur les sources de l'histoire de Moïse de Khorène* (2) : « Que faut-il donc voir dans la fable de l'envoyé de Valarsace se rendant à Ninive (3), pour compulser les archives? Nous croyons qu'il s'agit d'un simple rapprochement imaginé par Moïse de Khorène et dans un but que l'on va comprendre tout de suite. Comme tous les écrivains de son école et de son siècle, Moïse, quelquefois crédule, il faut le reconnaître, se plaisait à enregistrer des faits et des données d'une authenticité parfois contestable, et à opérer des rapprochements artificiels qui ne trouvent leur excuse que dans l'absence de critique qui est le propre des écrivains orientaux. Personne ne met plus en doute la fausseté des lettres soi-disant échangées entre le Christ et Abgar, et les théologiens eux-mêmes les repoussent comme des documents apocryphes (1), qui ne sont autre chose que l'œuvre de ces sectaires des premiers siècles, auxquels on doit le *Testament d'Adam* (2) et autres écrits singuliers considérés par les Sabiens actuels comme des livres sacrés. Moïse, qui vivait à une époque où ces écrits jouissaient d'une certaine faveur, et qui ne discute pas toujours avec bonheur quelques-uns des rapprochements qu'il a faits dans son Histoire, a commis peut-être, sur la foi d'une tradition populaire, fort accréditée de son temps, l'anachronisme qui l'a fait si sévèrement taxer d'imposture. Ce que nous voyons dans la prétendue relation de l'ambassade scientifique envoyée par Valarsace auprès de son frère Mithridate Ier, c'est tout simplement une flatterie adressée à Isaac Pakradouni, à qui Moïse de Khorène a dédié son livre. Il le compare à Valarsace, qui aurait chargé un lettré syrien de composer une histoire d'Arménie, lui (Isaac) qui vient aussi d'engager Moïse à rédiger les annales de la nation. Le fait est on ne peut plus naturel, et c'est là que réside, selon nous, l'explication de toute cette légende imaginée et racontée par Moïse de Khorène, si toutefois on ne veut pas admettre qu'il ait été dupe d'un mensonge. »

(1) Renan, *Hist. des langues sémitiques*, liv. III, ch. 2, p. 246.

(2) *Mélanges asiatiques de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. III, p. 344-345.

(3) On trouvera, dans les notes qui accompagnent les fragments de l'Histoire de Mar Apas Catina, ce qu'il faut entendre par archives de Ninive; cf. plus bas, ch. IX.

(1) Allemand Lavigerie, *Essai sur l'école chrétienne d'Édesse*, p. 120 et suiv. — Il paraît que W. Cureton, vers la fin de sa vie, voulait essayer de prouver, dans un ouvrage qui est resté inachevé, que la correspondance échangée entre le Christ et Abgar réunissait tous les caractères de l'authenticité !

(2) *Journal asiatique* (1854); cf. Renan, *Fragments du livre gnostique, intitulé : le Testament d'Adam.* — Le même, *Hist. des langues sémit.*, liv. III, ch. 2, p. 248.

Il nous reste maintenant à parler de la compilation de Mar Apas Catina et du livre chaldéen dont il fit usage pour rédiger les annales de l'ancienne Arménie (1). Moïse de Khorène raconte que le lettré syrien, ayant été introduit dans les archives de Ninive, trouva, parmi la masse de documents qui y étaient conservés, un livre portant cette suscription : « *Commencement du livre,* » avec cette rubrique : « *Ce livre a été traduit du chaldéen en grec par ordre d'Alexandre; il contient l'histoire des premiers ancêtres* (2). » Selon M. Quatremère (3), cet ouvrage, qu'il nie avoir été traduit par ordre du conquérant macédonien, lui paraît être un exemplaire du livre de Bérose. On comprend quelle réserve est imposée à la critique, lorsqu'il s'agit d'attribuer à un auteur comme Bérose, dont les œuvres ne sont connues que par quelques fragments très-peu étendus (4), un ouvrage qui était déjà anonyme à l'époque où Mar Apas le consulta. Bérose est le nom d'un historien d'origine perse, car il est facile de reconnaître sous la forme défigurée dans laquelle les Grecs nous ont transmis cette appellation Περωζής, le nom de *Firouz* (5). Il paraît certain que les Grecs ont groupé autour de la figure de Bérose une notable partie de la littérature profane de la Chaldée, et que c'est à ce personnage, dont le nom leur était le plus familier parmi ceux des autres écrivains de l'école babylonienne, qu'ils attribuaient indistinctement toutes les productions littéraires et scientifiques d'origine chaldéenne, ou qu'ils croyaient provenir de la même source. En effet, selon les traditions helléniques, Bérose aurait non-seulement composé des livres historiques, comme les Βαβυλωνιακά ou Χαλδαϊκά (6), mais encore des traités d'astronomie et d'astrologie (1). En sa qualité de principal représentant de la culture scientifique et littéraire de la Chaldée, aux yeux des Grecs, Bérose eut bien vite sa légende (2), absolument comme Orphée, qui, pour les anciens, centralisa autour de lui la science primitive, et dont l'individualité fut transformée plus tard, même par les mystiques et les néoplatoniciens, en un mythe surchargé de subtilités et de rêveries dignes de figurer dans la Kabale. M. Quatremère a donc eu le tort, selon nous, d'attribuer à Bérose le livre anonyme découvert dans les archives de Mithridate Ier par Mar Apas Catina. Nous savons d'une manière positive que Moïse de Khorène connaissait très-bien l'ouvrage historique de Bérose, car il le cite à plusieurs reprises dans son livre (3), et même il représente aussi cet écrivain comme un traducteur des livres chaldéens en langue grecque (4). De tout ceci on peut donc induire que le livre chaldéen, mis en lumière par Mar Apas Catina, était la traduction en langue grecque d'une histoire générale des grands empires de l'Asie centrale, autre que celle de Bérose, d'autant plus que Moïse de Khorène a soin de dire qu'il n'a extrait de cet ouvrage que ce qui regardait spécialement l'Arménie.

Moïse de Khorène raconte qu'au retour de Mar Apas à la cour de Valarsace, il présenta au roi une copie de sa compilation, écrite en caractères grecs et syriens (syriaques) et que ce prince la fit placer dans son palais, et en fit graver une partie sur la pierre (5). Ce renseignement est fort précieux, car il nous apprend, d'une part, que l'ouvrage de l'écrivain anonyme qu'il découvrit dans les archives des Parthes, fut traduit par lui du grec en syriaque, ou dans cet idiome désigné sous le nom de *syro-chaldaïque*, qui est la transition entre la langue chaldéenne ou nabatéenne et le syriaque. En second lieu, le texte de l'historien arménien peut nous laisser encore soupçonner que les annales de Mar Apas Catina furent vraisemblablement traduites en arménien, et écrites avec des caractères grecs et syriaques, qui, nous l'avons vu pré-

(1) Le P. Karékin Djimedjian, savant mékhithariste de Venise, dans le premier volume de son *Histoire de la littérature arménienne* (p. 63 et suiv., en arménien), a consacré un long chapitre à Mar Apas Catina, où il rend compte de toutes les controverses auxquelles a donné lieu la compilation de cet historien. Son travail est fort estimable et sera consulté avec fruit.

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 9.

(3) *Journal des Savants* (1850), p. 364.

(4) Cf. *Fragm. hist. græc.*, de M. Ch. Müller (éd. Didot), t. II, p. 435 et suiv.

(5) Renan, *Hist. des langues sémit.*, liv. III, ch. 2, p. 249, note 7.

(6) *Fragm. hist. græc.*, de M. Ch. Müller, t. II, p. 495 et suiv.

(1) *Fragm. hist. græc.*, t. II, p. 495, 509.

(2) Josèphe, *Antiq. judaïq.*, I, 3, 6. — Tatien, *Orat. adv. Græcos*, ch. 58. — Le Syncelle, p. 28.

(3) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 2.

(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 2.

(5) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 9.

cédemment, étaient employés par les Arméniens à défaut d'un alphabet spécial à leur idiome et qui ne fut inventé que beaucoup plus tard.

Il y a deux parties bien distinctes dans la compilation de Mar Apas Catina, dont Moïse de Khorène nous a transmis des extraits. La première est l'œuvre de l'auteur chaldéen anonyme qui raconte l'histoire des premiers temps de l'Arménie et du gouvernement des Haïciens, et termine son récit à une époque antérieure à l'avénement des Arsacides, puisque la rédaction de son livre a dû précéder l'arrivée d'Alexandre à Babylone, si l'on s'en réfère à la suscription même de l'ouvrage. La seconde partie est une continuation de cette histoire due à Mar Apas Catina lui-même. Ce compilateur, après avoir traduit l'ouvrage de l'anonyme chaldéen du grec en syriaque, ajouta, soit dans sa langue, soit en arménien, — nous manquons de renseignements précis à cet égard, — plusieurs chapitres relatifs à l'avénement des Arsacides en Arménie, et à l'organisation politique que Valarsace donna à son royaume.

Nous avons tout lieu de croire que Moïse de Khorène n'est pas le seul écrivain qui ait eu entre les mains l'ouvrage de Mar Apas Catina, car on peut induire d'un passage de Jean Catholicos, auteur d'une Histoire de l'Arménie écrite au neuvième siècle, que cet annaliste, qui s'est très-certainement aidé du texte de l'Histoire de Moïse, dont il a tiré beaucoup d'extraits, a aussi consulté l'original de la compilation de Mar Apas Catina. En effet Moïse de Khorène ne parle pas des souverains qui, après la mort d'Anouschavan, gouvernèrent l'Arménie, et il passe immédiatement du règne de ce prince à celui de Barouïr en disant « qu'il serait trop long de rapporter cette histoire (1) ». Jean Catholicos comble cette lacune dans son livre, et nous donne même des détails assez circonstanciés sur les usurpateurs qui s'emparèrent du trône après la mort d'Anouschavan et gouvernèrent l'Arménie jusqu'au règne de Barouïr, l'allié de Varbace ou Arbace le Mède, qui renversa l'empire de Ninive (2). De plus, nous remarquons des différences assez notables dans la liste onomastique des rois d'Arménie, dressée par Moïse de Kh rène, et celle que Jean Catholicos nous a égal ment transmise. Ces additions d'une part, et c variantes d'autre part, nous autorisent donc penser que la compilation de Mar Apas Cati existait encore en Arménie au neuvième si cle, et que cet ouvrage, dont la perte est i réparable, n'a disparu qu'après cette époqu Toutefois c'est notamment au quatrième et a cinquième siècle que l'ouvrage de Mar Apas Catin fut surtout consulté. Le livre de Mar Apas fu également connu de saint Jérôme, qui cite c auteur dans le chapitre I[er] de ses *Commentair sur Ézéchiel*, sous son surnom de Catina, épithè qui, dit-il, signifie, « λεπτόν, *id est acutum et in geniosum*, » chez les Syriens (1). Ce détail ne no permet pas de douter qu'il ne soit question ici d l'auteur de la compilation dont s'est servi Moï de Khorène. Si une grande incertitude règ sur l'âge du livre composé par Mar Apas Catin la même difficulté existe pour fixer l'époqu exacte où florissait cet historien. Moïse de Kh rène ne nous a transmis aucun détail sur la biogr phie de ce personnage, et, bien qu'il répète so nom, à plusieurs reprises (2), il ne dit rien q puisse jeter quelque lumière sur sa vie. Un passag du Pseudo-Agathange, qui nous a été conservé da l'*Histoire de l'empereur Héraclius* par Sébéos (3 nous donnerait à penser que Mar Apas Catin était un Arménien, car il est qualifié du titre d philosophe de Medzourkh, qui est le nom d'un ville de la Haute-Arménie mentionnée par Fau tus de Byzance (4). Toutefois, à part le nom d Mar Apas, et son surnom de *Catina* qui en sy riaque a le sens de « subtil (5), » nous ne savon absolument rien de la vie de ce personnage. L titre de *Mar* qui veut dire également dans l même idiome « seigneur » et qui correspon

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 20.

(2) Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, trad. franç. de Saint-Martin, p. 14.

(1) *Œuvres* de saint Jérôme, t. IV, p. 732, *e*. (édit. d Paris, 1579).

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 8, 11, 14, 18; liv. II, ch. 9.

(3) Édit. arménienne de M. Mihrtad (Constantinopl 1851), p. 1; et trad. russe de M. Patcanian (Saint-Pé tersbourg, 1862), p. 1.

(4) Faustus de Byzance, *Hist. d'Arménie*, liv. IV ch. 14 (éd. de Venise, 1832), p. 115. — Cf. aussi Sain Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 51.

(5) Quatremère, dans le *Journal des Savants* (1850 p. 364-365, ne fait que répéter l'étymologie donnée pa Lacroze, d'après saint Jérôme.

exactement au mot *der* des Arméniens, *dominus* des Latins, *dom* et *don* des Occidentaux, indique que Mar Apas Catina était revêtu d'un caractère religieux ou scientifique. On a cru longtemps que ce titre de *Mar* impliquait une idée chrétienne, et M. Quatremère partageait cet avis; mais Moïse de Khorène nous aide à rectifier l'opinion de ce savant critique, en attestant (1) que ce titre était porté par un officier païen de la cour d'Abgar, Mar Ihap, envoyé par son souverain auprès du gouverneur de la Syrie Julius Marinus, et qui eut l'occasion pendant ce voyage d'entendre parler de Jésus-Christ pour la première fois. Le titre de *Mar* employé dans l'idiome syriaque n'était pas purement religieux à l'époque qui précéda immédiatement la prédication de l'Évangile dans l'Aramée; ce ne fut qu'après l'introduction de la foi chrétienne chez les Syriens qu'il fut appliqué aux prêtres, et servit à désigner en général les membres du clergé.

En faisant entrer la compilation de Mar Apas Catina, écrivain syrien appartenant à cette époque intermédiaire entre la culture chaldéenne et le développement syriaque, qui en fut la continuation, dans un recueil destiné à réunir les fragments d'auteurs grecs perdus dans cet idiome et conservés en arménien, nous avons voulu montrer les liens qui unissent la vieille littérature, dont Babylone fut jadis le centre, à celles des Syriens, des Grecs et des Arméniens. Voici donc un écrit historique d'un intérêt immense qui, après avoir été conçu primitivement en chaldéen, fut traduit en grec, ensuite en syriaque, puis traduit encore du syriaque en arménien, dans l'espace de plusieurs centaines d'années. C'est une étude curieuse en effet de suivre, pour ainsi dire siècle par siècle, l'histoire d'un livre appartenant à l'une des plus vieilles littératures de l'Orient, et de voir par combien de filières successives a dû passer l'ouvrage écrit originairement par l'anonyme chaldéen, avant d'arriver jusqu'à nous, dans la compilation de Mar Apas Catina, abrégée par Moïse de Khorène. Certes, si ce texte, d'une importance capitale, à en juger par les lambeaux qui nous sont parvenus, nous avait été conservé dans toute son intégrité, c'eût été, sans contredit, un des monuments les plus précieux de l'histoire du passé de l'Asie, et qui, à lui seul, eût suffi à assurer la gloire du génie littéraire de la Chaldée.

(1) *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 30.

En publiant pour la première fois, isolément, les fragments de la compilation de Mar Apas Catina, nous avons suivi exactement le texte de l'Histoire de Moïse de Khorène, sans nous préoccuper des interpolations et des réflexions qui sont du fait de cet écrivain, et qu'il est facile de reconnaître dans les passages qui appartiennent en propre à l'œuvre du lettré syrien. Nous avons conservé l'ordre des chapitres tel qu'il a été arrêté dans les éditions modernes de l'Histoire de l'Hérodote arménien, et notamment dans celles publiées à Venise, par les savants mékhitaristes. Ces éditions, exécutées avec le plus grand soin par les membres de l'Académie arménienne de Saint-Lazare, ont été faites à l'aide des nombreux manuscrits conservés dans leur riche bibliothèque. Nous avons tenu compte des variantes que ces doctes religieux ont jointes à leur édition des *OEuvres complètes de Moïse de Khorène* (1), et de celles qui ont été signalées dans une brochure spéciale, publiée par M. Jacques Garinian (d'Erzeroum) sous le titre : *Comparaison de l'édition de l'Histoire de Moïse de Khorène éditée à Venise, avec deux nouveaux manuscrits* (2). Notre traduction présente donc toutes les garanties d'exactitude qu'on peut désirer. Nous avons donné aux chapitres de la compilation de Mar Apas Catina une suite régulière de numéros, en ayant soin de conserver entre parenthèse, à côté de chacun de ces chiffres, les numéros des chapitres de l'histoire de Moïse de Khorène; de cette façon, le lecteur n'éprouvera aucune difficulté à retrouver dans les éditions vénitiennes de cet écrivain les passages correspondants.

(1) *Collection des classiques arméniens*, t. 21; en arménien (Venise, 1843, in-8°).

(2) *Paghtadouthioun*..... en armén. (Tiflis, 1588)

MAR APAS CATINA.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ARMÉNIE.

I. (EXTRAIT DE L'HISTOIRE DE MOÏSE DE KHORÈNE, LIVRE I, CH. VIII.)

Qui a trouvé ces récits et d'où sont-ils tirés?

. . . . Varlarsace (Vagharschag) (1), ayant disposé et réglé d'une manière grande et digne toutes les parties de sa puissance, et organisé son empire, voulut savoir quels étaient les princes qui, jusqu'à lui, avaient régné sur le pays des Arméniens; si enfin il tenait la place de princes généreux ou fainéants. Ayant trouvé un Syrien, Mar Apas Catina (2), homme profond et très-versé dans les lettres grecques et chaldéennes, il l'envoya avec de riches présents chez son frère aîné Arsace (Arschag), en le priant de lui ouvrir les archives royales.

II. (CH. IX.)

Lettre de Valarsace, roi des Arméniens, à Arsace le Grand, roi des Perses.

« A Arsace, souverain couronné de la terre et de la mer, toi, de qui la personne et l'image sont semblables à celles de nos dieux, dont la fortune et les destinées sont au-dessus de celles de tous les rois, dont les conceptions sont aussi vastes que l'étendue du ciel sur la terre, Valarsace, ton frère cadet et ton compagnon d'armes, par ta grâce roi des Arméniens, salut et victoire à toujours! L'ordre que tu m'as donné d'allier la sagesse à la vaillance, je ne l'ai jamais oublié; j'ai veillé sur toutes choses, autant que me l'ont permis mes forces et mon habilete. Maintenant que ce royaume est solidement établi par tes soins, il m'est venu à l'esprit de connaître quels furent les princes qui avant moi ont régné sur le pays des Arméniens, et d'où viennent les satrapies qui y sont établies. Car ici, il n'y a point de règlements connus, ni de culte déterminé; on ne sait qui est l'homme le plus considérable du pays, et qui est le dernier. Rien n'est réglé; tout y est confus et à l'état sauvage.

« Je supplie donc ta Majesté de faire ouvrir les archives royales à celui qui se présentera devant ta vaillante Majesté. Après avoir trouvé ce que désire ton frère, ton fils, il s'empressera de lui rapporter des documents authentiques. Notre satisfaction venue de l'heureux succès de nos désirs, est, je le sais, un sujet de joie pour toi. Salut, toi, illustré par ton séjour parmi les immortels. »

Arsace le Grand, ayant reçu la lettre des mains de Mar Apas Catina, ordonna avec plaisir et empressement de lui ouvrir les archives de Ninive (1); heureux qu'une si noble pensée fut venue à son frère, auquel il avait remis la moitié de son empire. Mar Apas Catina, ayant examiné tous les manuscrits, en trouva un, en grec, sur lequel, dit-il, était cette suscription :

« COMMENCEMENT DU LIVRE (2).

« Ce livre fut, par ordre d'Alexandre le Ma-

(1) Valarsace, frère d'Arsace V appelé aussi Mithridate Ier, fut choisi par son frère pour gouverner les Arméniens, qui avaient volontairement appelé les Parthes, à la suite des troubles qui agitaient leur pays. Ce prince, qui fut le fondateur de la dynastie arsacide d'Arménie, régna de l'an 149 av. J.-C. jusqu'à l'an 127. — Cf. Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. II, ch. 3 et suiv. — Jean Catholicos, *Histoire d'Arménie*, éd. St-Martin, ch. VIII, p. 9.

(2) Un msc. donne la variante *Mar Ipas Catina*. — Le Pseudo-Agathange (Cf. Sébéos, *Hist. d'Héraclius*, éd. Mihrtad, cp^le. 1851, p. 1) l'appelle *Maroppas* en un seul mot.

(1) Il ne paraît pas probable qu'au temps de Mithridate Ier, cinquième roi (sixième, selon P. Orose, liv. V, ch. 4) parthe de la dynastie des Arsacides, qui vivait dans le courant du deuxième siècle avant notre ère, la ville de Ninive fût encore debout et renfermât des archives royales (Cf. Quatremère, dans le *Journal des Savants*, juin 1850). Mais on peut croire que, par archives de Ninive, il faut entendre, soit les débris de ce dépôt qui auraient été rassemblés par les soins des Séleucides et seraient ensuite passés aux mains des rois parthes, qui les possédaient quand Mar Apas Catina vint les consulter; soit enfin les archives d'Ecbatane qui existaient encore sous les premiers rois de Perse, à ce que raconte Esdras (liv. I, ch. 6, vers. 1-2).

(2) C'est ici que commencent dans Moïse de Khorène les extraits du livre de l'anonyme chaldéen compilé par Mar Apas Catina.

cédonien, traduit du chaldéen en grec (1), et contient l'histoire des premiers ancêtres (2). »

Le commencement de ce livre traite, dit-il, de Zérouan, de Titan et de Japhétos; chacun des personnages célèbres des trois lignées de ces trois chefs de race y est inscrit par ordre, chacun à sa place, durant de longues années.

De ce livre, Mar Apas Catina, ayant extrait seulement l'histoire authentique de notre nation, la porta au roi Valarsace à Medzpine (3), écrite en caractères grecs et syriens (4). Valarsace le

beau, habile à tirer l'arc, prince él
génieux et subtil, estimant cette histo

(1) Les mots *Ouin*, « Grec », et *Ounasdan*, « la Grèce », qui sont la transcription des noms Ἴων, Ἰωνία, sont également employés par les Arabes, sous la forme *Iounân*, par opposition aux *Roumis* qui sont les Grecs modernes.

(2) On ne saurait mettre en doute ici qu'il s'agit d'un ouvrage historique, appartenant à la littérature nabatéenne, dont la science s'est fort occupée dans ces derniers temps (Cf. à ce sujet E. Quatremère, *Mémoire sur les Nabatéens*, dans le *Journal asiatique*, 1835. — Chwolsohn, *Die Ssabier und der Ssabismus*, Pétersb., 1856, t. I, p. 705 et suiv., t. II, p. 910-911. — Le même, *Ueber die Ueberreste der Altbabylonischen Literatur in Arabischen Uebersetzungen*, Pétersb., 1859. — Renan, *Hist. des langues sémitiques*, 3ᵉ édit., 1863, p. 242 et suiv.) Cet ouvrage, dont l'auteur n'est pas nommé, n'est pas l'œuvre de Bérose, comme l'a supposé E. Quatremère, dans le *Journal des Savants* (1850, p. 364 et suiv.); il est plus probable que c'est un écrit chaldéen qui, ayant été traduit dans la langue grecque, aurait été attribué à Bérose, sur le compte duquel l'antiquité classique se plaisait à placer tous les écrits de la littérature babylonienne dont elle avait eu connaissance. (Cf. notre *Mémoire sur les sources de Moïse de Khorène*, dans les *Mélanges asiatiques* de l'Académie des Sciences de S.-Pétersb., et *Bulletin* de la même compagnie, t. III, p. 531 et suiv.)

(3) Medzpine était une ville du pays des Aghedznik, dans la partie de la Mésopotamie qui appartenait aux Arméniens. Elle fut, pendant toute la durée de la dynastie arsacide, la capitale du royaume, et cessa d'être la résidence des rois à l'époque où Abgar, premier prince chrétien de l'Arménie, transporta le siége de son gouvernement à Edesse (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 27). Aujourd'hui Medzpine s'appelle Nisibe, nom qu'elle porta aussi pendant l'antiquité et le moyen âge.

(4) L'histoire de l'écriture chez les Arméniens est un des problèmes les plus intéressants que l'antiquité nous ait légués. On ne sait que fort peu de chose à ce sujet, et tout ce que l'on en peut dire se borne à quelques passages obscurs, conservés dans les historiens et les écrivains arméniens, et qui peuvent donner lieu à beaucoup de controverses. Toutefois on doit présumer, non sans quelque raison, que le mode d'écriture en usage chez les anciens Arméniens, à l'époque qui précéda l'avénement de la dynastie arsacide, était le même que celui employé par les Assyriens, les Babyloniens et les Achéménides, et que l'on désigne, à cause de la forme des signes, sous le nom générique d'écriture cunéiforme. En effet, on a découvert à Van, à Malatiyah, à Palou, au Kellachim et en dernier lieu à Kalincha ou Kanlidja, des inscriptions cunéiformes, appartenant à un système d'é-

criture différent de ceux employés par les
les Babyloniens et les Achéménides, et que l'
conçues en langue arménienne ancienne ou *a*
(Cf. Schultz, *Mémoire sur le lac de V*
Journal asiatique, 1840, p. 257 et suiv. -
Monatsberichte über die Verhandlunge
sellschaft fur Erdk. in Berlin, 1840, p. 7
G. F. Grotefend, dans les *Original papers*
the Syro-Egypt. Soc. of London, t. I, p.
— A. Layards, *Niniveh and its remains*,
— Le même, *Inscript. in the cuneif. char*
Assyr. monuments, f. 74. — Khanikoff, d
lang. asiat. de l'Acad. des Sc. de St-Pétersb
p. 76 et suiv. — Brosset et Kunik, *Notice*
Inscr. cunéiformes de l'Arménie russe, d
lang. asiat., t. IV, p. 671 et suiv.). Bien qu
de ces inscriptions, dites *arméniaques*, so
problème, puisque les savants ne sont pas
l'idiome qu'elles représentent, et que les un
voir une langue sémitique (Saulcy, *Recherc*
inscriptions de Van, Paris, 1848), les autre
indo-européenne (E. Hincks, dans le *Jou*
Royal asiatic Soc. of Great Britain, t. I
suiv.), les troisièmes enfin un idiome compos
touraniens et arméniens, mais n'ayant rien
(Mordtmann, dans la *Zeitschrift der D. M.*
p. 704-705), nous croyons qu'un jour ou
pourra découvrir le moyen de les déchiffrer,
des méthodes qui ont contribué à expliquer
tions assyriennes et celles des Achéménides. M
qui s'est occupé aussi des inscriptions dite
ques, croit que ces textes cachent, à n'en
un idiome indo-européen, et il a à plusie
exprimé cette opinion (*Archives des missi*
fiques, t. V, p. 179 et suiv. — Athenæum fr
Remarques sur les différ. écrit. cun., p. 29
Expédition de la Babylonie, t. II, pag. 9.
en soit, il paraît certain que l'ancienne langue
qui, on le sait, est composée en notabl
racines indo-européennes (Neumann, dans la
fur die Kunde des Morg., I, p. 242. —
ariana linguæ gentisque Armen. indole, p.
et de quelques éléments sémitiques, pa
mélange de la race d'Haïg avec les popul
méennes primitivement établies sur le sol d
(Renan, *Histoire des langues sémitiques*, li
p. 52), a été écrite d'abord avec des caract
formes. A une époque relativement plus mod
s'est prolongée jusqu'au quatrième siècle de
l'antique écriture en forme de clous fut aban
les Arméniens employèrent pour écrire leur
caractères persans, grecs et syriens (Agathang
de Tiridate, éd. Ven., p. 85, 136. — Moïse de
Histoire d'Arménie, liv. III, ch. 4 et 52. —
Pharbe, *Histoire d'Arménie*, éd. Ven., p. 27.
de Sicile, liv. XIX, 23. — Polyen, liv. IV,
Cependant on raconte qu'au temps d'Arsace
niens avaient un système graphique qui leur
en propre (Philostrate, *Vie d'Apollonius*
liv. II, ch. 2); ce fait serait de nature à mod
les idées reçues jusqu'à présent sur l'empru
Arméniens avaient fait aux Perses, aux Syri
Grecs de leurs alphabets. Il pourrait se faire e

le plus précieux de ses trésors, la place on propre palais, pour qu'elle y soit en sûreté, et en fait graver une partie ›ierre.

elques provinces de l'Arménie, on se fût servi phabet national, tandis que dans d'autres au ›, et notamment dans celles qui étaient limi- de la Perse, de la Syrie et des possessions grec- on aurait employé les caractères propres aux parlés dans le voisinage. Dans la première hypo- alphabet dont l'invention est attribuée à Mesrob, du cinquième siècle, aurait été en usage depuis s assez long dans certaines parties de l'Arménie, ersonnage n'aurait fait que le réformer, et le er par l'addition de quelques caractères, et l'in- on des signes voyelles (cf. notre *Mémoire sur re des lettres en Arménie*, dans la *Revue d'O-* 863), et le tirage à part, p. 12-13. — J. B. Emin, abet arménien, dans sa traduction russe de Moïse ène (Moscou, 1858), p. 361 et traduction fran- cette note dans la *Revue d'Orient* (1865), *L'al- arménien*). Chacun sait que l'alphabet syriaque, — lieu dans presque toutes les langues sémitiques, épourvu de voyelles, et qu'il fut complété au hui- ècle de notre ère, au moyen de signes voyelles tés à l'alphabet grec (cf. Assemanni, *Bibliotheca lis*, t. I, p. 64 et suiv.; t. III, 2ᵉ p. p. 378. — *Hist. des langues sémitiques*, p. 291 et suiv.). nnaît également à première vue que les voyelles nnes sont la copie des voyelles grecques légère- térées, et il est évident dès lors que Mesrob, les historiens arméniens, et particulièrement e Khorène (*Hist. d'Arménie*, liv. III, ch. 52-54), nt l'invention des voyelles, et qui avait été en pour travailler à la recherche de l'alphabet dont t doter son pays, se décida dans ce dernier pays nter aux Grecs les signes voyelles qu'il fit entrer lphabet arménien (Moïse de Khorène, *op. cit.*, ch. 53). On peut lire l'histoire miraculeuse de verte des caractères arméniens, non-seulement ›ïse de Khorène, mais aussi dans l'*Histoire uni-* de Vartan (éd. Ven., 1862, 49 et suiv.) et dans As- *Hist. universelle*, Paris, 1859, 2ᵉ partie, ch. 1), ntent qu'une main invisible traça, sur les rochers ›u, les caractères arméniens, devant Mesrob, autrefois Dieu avait révélé au législateur Moïse Israël sur le mont Sinaï. En résumé, ce fut seu- au cinquième siècle de notre ère que l'alphabet n oncial (*iergathakir*, écriture de fer), ou comme elle encore, l'alphabet mesrobien, qui avait rem- s caractères syriens, pelhvi et grecs, fut mis en rmi les Arméniens, et dès lors il fut constamment pour la transcription des écrits conçus dans national. Cet alphabet se composa d'abord de es, puis de 14 (cf. Emin., *op. cit.*, *De l'alphabet en*), et enfin plus tard, au XIIᵉ siècle, on y ajouta ›uveaux caractères également empruntés à l'al- grec, et qui étaient destinés, le premier, *o*, à er la diphthongue *au*, et le second, φ, à rendre le u *ph*, le φ grec, dont la forme n'a presque point altération, et qui est encore très-reconnaissable hui, même dans l'alphabet cursif ou *nodorkir*, ifférent des caractères *iergathakir* ou onciaux. eur qui voudra étudier à fond la question si inté- e de l'alphabet arménien consultera avec fruit la savânte notice de M. Emin, qui a tiré des textes armé- niens des données toutes nouvelles et a éclairci, avec cette sagacité qu'on lui connaît, une question qui, avant lui, était toujours restée insoluble. Il est bon de tenir compte des observations du P. Karékin, mékhitariste de Ve- nise, contenues dans son *Histoire de la littérature arménienne* (en arm., Venise, 1865), au sujet de l'al- phabet arménien, chapitre intitulé « Caractères » (*Kir*) p. 8 et suiv., où ce savant a également émis, au sujet de l'invention des caractères, des idées fort ingénieuses.

Ainsi, assuré de l'authenticité et de l'ordre des événements, nous les répétons ici pour satisfaire ta curiosité. L'histoire de nos satrapies y est prolongée jusqu'au Sardanapale des Chaldéens, et même au delà. Voici dans ce livre le commencement des récits :

« Terribles, extraordinaires étaient les premiers dieux, auteurs des plus grands biens dans le monde, principes de l'univers et de la multiplication des hommes. De ceux-ci se sépara la race des géants, doués d'une force terrible, invincibles, d'une taille colossale, qui, dans leur orgueil, conçurent et enfantèrent le projet d'élever la tour. Déjà ils étaient à l'œuvre : un vent furieux et divin, soufflé par la colère des dieux, renverse l'édifice (1). Les dieux, ayant donné à chacun de ces hommes un langage que les autres ne comprenaient pas, répandirent parmi

(1) La légende de la destruction de la Tour de Babel par suite d'une tempête soulevée par la colère céleste, se trouve aussi bien chez les auteurs profanes que dans les écrits apocryphes de l'Ancien Testament, et en cela elle diffère du texte de la Genèse, qui dit seulement que le Seigneur, ayant confondu le langage des constructeurs, ceux-ci se dispersèrent et cessèrent de bâtir leur ville (*Genèse*, ch. XI, *versets* 4-9. — Abydène, *Fragm. histor. græc.*, *ed. Müller*, t. IV, p. 282. — Alexandre Polyhistor, ext. du Syncelle, p. 44, *Fragm. hist. græc.*, t. II, p. 502, 10; t. III, p. 212. — Josèphe, *Antiquités judaïques*, liv. I, ch. 4). Ces deux derniers, d'après une tradition qu'ils appellent *la Sibylle*, racontent que, les hommes ayant bâti une tour très-élevée, les dieux excitèrent contre elle une violente tempête qui la renversa. Ces deux témoignages sont non-seulement d'accord avec ce que raconte l'auteur chaldéen dont Mar Apas Catina rapporte ici le texte, mais ils sont encore corroborés par un passage du *Livre du juste* ou *de la génération*, composition apocryphe, dont on doit la traduction faite sur le texte hébreu rabbinique au chevalier Drach (cf. *Dictionnaire des Apocryphes* [Migne, 1858], t. II, p. 1069 et suiv.), qui dit que la terre, ayant ouvert sa bouche, engloutit un tiers de la tour, et qu'un feu descendu du ciel consuma un autre tiers, ne laissant subsister qu'un troisième tiers qui existe jusqu'à présent. La tour de Babel ou tour de Bélus n'est autre chose que la *Birs Nimrod* dont les ruines sont encore très-apparentes dans la Babylonie (Fresnel, *Journal asiatique*, juin 1853. — Oppert, *Expéd. de la Babylonie*, t. I, p. 132 et suiv. et dont on trouve aussi la mention dans Hérodote, liv. I, 178, 183.)

eux la confusion et le trouble (1). L'un de ces hommes était Haïg (2), de la race de Japhétos, chef renommé, valeureux, puissant et habile à tirer l'arc. »

Un tel récit doit s'arrêter ici, car notre but n'est pas d'écrire l'histoire universelle, mais de nous efforcer de faire connaître nos premiers ancêtres, nos anciens et véritables aïeux. Or, en suivant ce livre, je dirai : Japhétos, Mérod, Sirat, Taglat, c'est-à-dire Japhet, Gomer (3), Thiras (4), Thorgom; puis le même chroniqueur, poursuivant, mentionne Haïg, Arménag (5) et les autres par ordre, comme nous l'avons dit plus haut (6).

(1) Le nom de *Babel*, בבל et mieux בלבל signifie *confusio (linguorum)*. La critique moderne a reconnu que la légende de la *Tour de confusion*, fondée sur l'étymologie fictive du nom de Babel, reposait sur l'extrême difficulté que les diverses classes de la population de Babylone y trouvaient à s'entendre (Renan, *Hist. des lang. sémit.*, liv. I, ch. 2, p. 58). Eusèbe dit en effet : Ἐν δὲ τῇ Βαβυλῶνι πολὺ πλῆθος ἀνθρώπων γενέσθαι ἀλλοεθνῶν κατοικησάντων τὴν Χαλδαίαν (*Chronique; édit. Aucher*, t. I, p. 19-20). Rapprochez ce passage du vers qu'Eschyle fait prononcer au chœur dans sa tragédie des *Perses*, 52 et suiv.

(2) Haïg, que les traditions arméniennes nous représentent comme le premier patriarche de la nation, n'est autre chose que l'éponyme national. Les Arméniens, de toute antiquité, se sont appelés *Haïk*, nom qu'ils portent encore aujourd'hui.

(3) Un msc. donne la variante *Kamir*.

(4) Thiras n'est pas nommé dans la Genèse; c'est un personnage mythique dont la création remonte aux premiers temps du christianisme. Les Arméniens l'ont placé entre Gomer et Thorgom, où il sert de trait d'union entre les fils de Noé et Haïg, en vue de rattacher les ancêtres nationaux aux filiations bibliques. Au surplus Moïse de Khorène n'est que l'écho de cette tradition, car il déclare dans son Histoire (liv. I, ch. 5) que Thiras n'est pas mentionné dans les Livres Saints, et qu'il a dressé la généalogie des patriarches de la nation arménienne sur la foi d'un savant syrien qu'il ne nomme pas. On sait que tous les peuples chrétiens de l'Asie font remonter, par un procédé identique, leurs ancêtres nationaux, éponymes ou autres, aux enfants de Noé. Les premiers historiens chrétiens ont employé cette méthode syncrétique, en vue de trancher la question si grave des origines des peuples, et de ramener toutes les familles d'hommes à une commune origine biblique. C'est ainsi que « les Géorgiens, les Raniens, les Mowakaniens, les Hers et les Lecs, les Mègres (Mingréliens) et les Caucasiens, sont tous issus d'un même père nommé Thargamos, fils de Tharchis, fils d'Avanan (Javan), fils de Japhet, fils de Noé. » (Cf. les *Annales de Wakhtang*, traduites du géorgien en français, par M. Brosset, dans son *Histoire de la Géorgie*, S.-Pétersb., 1849, t. I, p. 15 et suiv.). — Une tradition identique existe chez les Afgans; cf. Hanway, *Beschreib. der neusten Reichsveränder. in Persien*, p. 19.

(5) Un msc. donne la variante *Aramaniag*.

(6) Moïse de Khorène donne en effet la généalogie des premiers patriarches de sa nation dans le ch. 5 du 1er livre de son Histoire. Selon lui, Haïg était fils de Thorgom Haïg engendra Arménag, qui engendra Aramaïs, qu engendra Amasia, qui engendra Kégham, qui engendr Harma, qui engendra Aram, qui engendra Ara. J'ai déj fait observer que le nom de Haïg est l'éponyme de l race; je dois en dire autant des noms d'Arménag ou Ara maniag, d'Aramaïs, d'Harma, d'Aram, qui tous so dérivés du radical *arm*, et qui sont des formes plu ou moins différentes d'une des appellations spéciales d la race d'Haïg, et dont les Grecs et beaucoup d'autre peuples ont fait les noms *Arménie* et *Arménien* (Cf. Moïse de Khorène, liv. I, ch. 12. — Jean Catho licos, *Histoire d'Arménie*, ch. 8. — Samuel d'Ani *Chronographie, éd. Zohrab et Maï*, p. 24.). E arménien le mot *arm* a la signification de *racine;* mai je n'oserais pas affirmer avec certitude qu'il entre pou quelque chose dans la formation des appellations préce dentes.

III. (Ch. x.)

De la rébellion de Haïg.

« Haïg, dit-il, célèbre par sa beauté, sa forc sa chevelure bouclée, par la vivacité de son r gard, par la vigueur de son bras, prince vale reux et renommé entre les géants, s'oppo à tous ceux qui levaient une main dominatri sur les géants et les héros. Dans son audace, entreprit d'armer son bras contre la tyrannie d Bélus (1), lorsque le genre humain se disper sur toute la terre, au milieu d'une masse d géants furieux, d'une force démesurée. Car ch cun, poussé par sa frénésie, enfonçait le glai dans le flanc de son compagnon; tous s'effo çaient de dominer les uns sur les autres. Cepe dant la fortune aida Bélus à se rendre maîtr de toute la terre. Haïg, refusant de lui obéi après avoir engendré son fils Arménag à Ba bylone, s'en va au pays d'Ararat, situé d côté du Nord, avec ses fils, ses filles, les fils d ses fils, hommes vigoureux, au nombre d'env ron trois cents, avec les fils de ses serviteurs les étrangers qui s'étaient attachés à lui, et ave tout ce qu'il possédait. Il s'arrêta auprès d'un montagne où quelques-uns des hommes, précé demment dispersés, avaient fait halte pour s' fixer. Haïg les soumit à son autorité (2), fond

(1) Bélus ou Bel paraît correspondre ici, dans le réci de l'historien, au Nemrod des Livres Saints (*Genèse*, X 8, 9). Bel était une divinité assyrienne analogue a Jupiter des Romains (Rawlinson, *On the relig. of th Babylonians and Assyrians*, dans son *Histoire d'Héro dote*, t. I, p. 594 et suiv.). C'était l'Être primitif, l créateur de tout ce qui existe (Chwolsohn, *Die Ssabie und der Ssabismus*, t. II, p. 39, 165, 171). — Cf. auss J.-B. Emin, *Recherches sur le paganisme arménien* (Paris, 1864), p. 33 et 34.

(2) Ce passage du récit de Mar Apas Catina, emprunté au livre chaldéen anonyme qu'il a compilé, révèle la pré-

en ce lieu un établissement, et le donna en apanage à Gatmos, fils d'Arménag. » Ceci donne raison aux récits des anciennes traditions non écrites(1).

« Quant à Haïg, il s'en va, dit-il, avec le reste de sa suite au nord-ouest, s'établit sur une plaine élevée, appelée Hark (Pères) (2), ce qui veut dire : Ici habitèrent les Pères de la race de Thor-

sence, aux environs de l'Ararat, de populations autochthones antérieures aux Arméniens. Si l'on rapproche ce passage des données qui sont contenues dans les Livres Saints, on s'aperçoit bien vite que ces populations primitives ne pouvaient être que des Araméens, que nous savons avoir occupé une partie de l'Arménie et notamment Our-Kasdim qui est la même chose qu'Arphaxad ou pays des Kasdes. Il existe en effet une autre tradition conservée aussi par Moïse de Khorène (liv. I, ch. 6) qui fait arriver Sim, fils de Xisuthre, en Arménie, après le déluge, où il aurait fondé des établissements au pied des montagnes qui s'étendent depuis le lac de Van à l'ouest jusqu'au Tigre. Or, Sim, selon Moïse de Khorène, serait Sem, fils de Noé, qui aurait donné son nom à ces montagnes. De cette manière la présence de populations araméennes en Arménie antérieurement à l'arrivée de Haïg se trouverait ainsi démontrée. Il est probable que ce fut l'arrivée des Arméniens qui occasionna le mouvement des Araméens vers le sud, mouvement auquel est attaché le nom de Térach ou Tharé (*Genèse*, XII, 31), et qui détermina cette marche du nord-est au sud-ouest que les Sémites prennent aussitôt après la formation des grands empires de l'Asie, et notamment après l'établissement de celui de Babylone. Cette migration des Sémites vers le sud, ayant eu lieu vers l'an 2,000 environ avant notre ère, se trouve être en effet contemporaine de l'arrivée de Haïg ou des Arméniens dans le pays d'Ararat, que les chronographes fixent vers l'année 2,107 avant notre ère. (Renan, *Hist. des langues sémit.*, liv. I, ch. 2, § 1 et 2. — St-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 407. — Tchamitch, *Hist. d'Arménie*; en arménien, tables). Ce premier contact des Araméens et des Arméniens dans la région d'Arphaxad, explique la présence, dans la langue arménienne, d'éléments sémitiques fort anciens; aussi les analogies que Posidonius, cité par Strabon (*Géogr.*, *éd. Didot*, liv. I, ch. 2, p. 34 et suiv.), croit trouver entre les Syriens et les Arméniens par la langue, les mœurs et la physionomie, ne sont peut-être pas sans fondements. M. Renan est toutefois d'un avis contraire (*Lang. sémit.*, liv. I, ch. 2, § 2), et il considère ces analogies comme des ressemblances purement superficielles.

(1) Le mot *zroïtz* signifie en arménien « une histoire en prose, une tradition antique transmise oralement, puis recueillie dans la suite des âges et consignée par écrit. » (Emin, *Vebkh.... Chants de l'ancienne Arménie* (en arménien), Moscou, 1850, *Préface*, p. 6 et 7. — Cf. aussi *Étude sur les chants historiques de l'ancienne Arménie*, dans le *Journal asiat.*, 1852, et tirage à part, p. 9 et suiv.). Outre ces *zroïtz*, les anciens Arméniens avaient encore des *vebkh* « poésies traditionnelles ou historiques », auxquelles Moïse de Khorène a fait de nombreux emprunts. (Emin, *op. cit.*, *préface*, p. 7.)

(2) Le canton de Hark, dans le Douroupéran, est le même que la Χάρκα de Constantin Porphyrogénète, *De adm. imp.*, ch. 44.

gom (1). Puis il bâtit un village qu'il appela Haigaschen (construit par Haïg). » L'histoire dit encore : « Au milieu de ce plateau, près d'une montagne à large base (2), quelques hommes s'étaient déjà établis, et ils se soumirent volontairement au héros. » Ceci donne encore raison aux anciennes traditions non écrites.

IV. (Ch. xi.)

De la guerre d'Haïg et de la mort de Bélus.

Poursuivant sa narration, (Mar Apas Catina) dit : « Bélus, ce Titan, ayant affermi sur tous sa domination, envoie dans le nord vers Haïg, un de ses fils, accompagné d'hommes fidèles, pour l'obliger à se soumettre à lui et à vivre en paix : — Tu t'es fixé, dit-il (à Haïg), au milieu des glaces et des frimas; réchauffe, adoucis l'âpreté glaciale de ton caractère hautain, et, soumis à mon

(1) L'épithète de race ou maison de Thorgom, d'où les Arméniens ont formé le nom de *Thorgomatzi*, est souvent donnée à leur nation (*Ezéchiel*, XXVII, 14). Ils prétendent en effet que le patriarche Thorgom, que les autres peuples appellent Thogorma, était fils de Thiras, fils de Gomer, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Les Géorgiens et différents peuples du Caucase se donnent également le nom de *Thargamosiani*, du nom de Thogorma dont le fils aîné, Haos, serait le même que Haïg (Brosset, *Hist. de la Géorgie*. t. I, p. 15 et suiv.). Toutefois cette tradition est purement biblique, et n'a eu cours en Arménie et en Géorgie qu'après l'introduction de la foi chrétienne, puisque Mar Apas Catina dit qu'Haïg était fils de Thaglat, qui est un nom d'origine babylonienne, et qui entre dans la composition de plusieurs appellations royales, comme Thaglat Pileser, etc. L'assimilation que Moïse de Khorène a tentée entre les deux noms de Thorgom ou Thogorma et Thaglat est sans fondement, et n'a eu d'autre but que de rattacher les traditions nationales aux données fournies par les textes sacrés.

(2) La montagne dont il est ici question est probablement une de celles qui font partie de la chaîne qui s'étend depuis l'Araxe jusqu'aux bords de l'Euphrate, du Tigre et du lac de Van. La partie de cette chaîne qui est la plus élevée et qui est perpétuellement couverte de neige, porte chez les Arméniens le nom de Masis, qui est considéré comme l'Ararat des Livres Saints. Toutefois il paraît que ce nom de Masis, qui ne s'applique maintenant qu'aux parties montagneuses de l'Arménie centrale, s'étendait autrefois bien plus loin vers le midi, du côté de la Mésopotamie, car les anciens géographes désignent sous le nom de *Masius*, la partie du Taurus, voisine d'Amid, qui séparait l'Arménie de la Mésopotamie. (Strabon, *Géogr.*, liv. XI, ch. 12, p. 447. — Ptolémée, liv. V, ch. 18. — Ammien Marcellin, liv. XVIII, ch. 6). Les auteurs arméniens donnent encore au Masis, le nom de *Medj-Liaren*, « grande montagne », parce qu'il est le point le plus élevé de leur pays (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 30. — Faustus de Byzance, *Hist. d'Arm.*, liv. V, ch. 25).

autorité, vis tranquille là où il te plait, sur toute la terre de mon empire. Mais Haïg, congédiant les envoyés de Bélus, répondit avec dédain et le messager retourna à Babylone.

« Alors Bélus le Titan, rassemblant ses forces, marcha au nord, avec une nombreuse infanterie contre Haïg, et arriva au pays d'Ararat, non loin de l'habitation de Gatmos (1). Celui-ci s'enfuit vers Haïg, et envoie en avant de rapides coureurs : — Sache, dit Gatmos, ô le plus grand des héros, que Bélus vient fondre sur toi avec ses braves immortels, ses guerriers à la taille élevée, et ses géants. En apprenant qu'ils approchaient de mon domaine, j'ai pris la fuite. Me voici, j'arrive en toute hâte; avise sans plus tarder à ce que tu dois faire.

« Bélus, avec son armée audacieuse et imposante, pareil à un torrent impétueux qui se précipite du haut d'une montagne, se presse d'arriver sur les confins des possessions de Haïg. Bélus se confiait dans la valeur et la force de ses soldats; mais [Haïg], ce géant calme et réfléchi, à la chevelure bouclée, à l'œil vif, rassemble aussitôt ses fils et ses petits-fils, guerriers intrépides, habiles tireurs d'arc, mais très-peu nombreux, avec les autres hommes qui vivaient sous sa dépendance, et arrive au bord d'un lac dont les eaux salées nourrissent de petits poissons (2). Là, haranguant ses troupes, il leur dit : — En marchant contre l'armée de Bélus, efforçons-nous d'arriver à l'endroit où il se tient entouré par la multitude de ses braves; si nous mourons, ce que nous possédons tombera aux mains de Bélus; si nous nous signalons par l'adresse de nos bras, nous disperserons son armée, et nous serons maîtres de la victoire.

« Aussitôt, franchissant un large espace, les soldats de Haïg s'élancent dans une plaine située entre de très-hautes montagnes, et se retranchèrent sur une hauteur, à droite d'un torrent. Alors levant les yeux, ils virent la masse confuse de l'armée de Bélus, courant çà et là avec une audace farouche, et dispersée sur toute la surface du pays. Cependant Bélus, tranquille et confiant se tenait, avec une forte escorte, à la gauche du torrent, sur une éminence, comme dans un poste d'observation. Haïg reconnut le détachement où était Bélus en avant de ses troupes, avec des soldats d'élite et bien armés. Un large espace de terre le séparait de sa troupe. Bélus portait un casque de fer à la crinière flottante, une cuirasse d'airain qui lui garantissait le dos et la poitrine, des cuissards et des brassards; au côté gauche et fixée à la ceinture une épée à double tranchant; de la main droite, il portait une bonne lance et de la gauche un épais bouclier. A sa droite et à sa gauche se tenaient ses troupes d'élite. Haïg voyant le Titan ainsi armé de toutes pièces, et flanqué des deux côtés d'une escorte choisie place Arménag avec ses deux frères à sa droite Gatmos et deux autres de ses fils à sa gauche, parce qu'ils étaient habiles à tirer l'arc et à manier l'épée; pour lui, se plaçant à l'avant-garde, il forma derrière lui en triangle ses autres troupes qu'il fit avancer doucement.

« S'étant rapprochés de tous côtés les uns sur les autres, les géants, dans leur choc impétueux faisaient retentir la terre d'un bruit épouvantable et par la fureur de leurs attaques ils répandaient parmi eux la terreur et l'épouvante. Grand nombre de robustes géants, de part et d'autre, atteints par le glaive, tombaient renversés à terre cependant des deux côtés la bataille restait indécise. A la vue d'une résistance aussi inattendue et pleine de dangers, le roi effrayé remonte sur la colline d'où il était descendu, car il croyait trouver un abri sûr au milieu des siens, jusqu'à ce qu'enfin, toute l'armée étant arrivée, il put recommencer l'attaque sur toute la ligne Haïg, l'habile tireur d'arc, comprenant cette manœuvre, se place en face du roi, bande son arc à la large courbure, décoche une flèche munie de trois ailes, droit à la poitrine de Bélus, et le trait le traversant de part en part, sort par le dos, et retombe à terre. C'est ainsi que le fier Titan, abattu et renversé, expire. Ses troupes, à la vue de ce terrible exploit, prennent la fuite, sans qu'aucun se retournât en arrière. » Mais assez sur ce sujet.

(1) Au cinquième siècle, les peuples de la partie sud-est de l'Arménie portaient le nom de *Gatméan*, ou *Gatméagan*. Quelques critiques, et Sainte-Croix en particulier, ont confondu Gatmos avec Cadmos; nous n'avons pas besoin d'insister sur l'impossibilité d'une semblable analogie qui n'est basée que sur une ressemblance de noms, purement accidentelle.

(2) Le lac de Van, le plus grand des lacs de l'Arménie, est situé dans sa partie méridionale au delà du Tigre. Les Arméniens lui ont donné différents noms, tels que *lac* ou *mer d'Aghthamar, des Peznouni*, de *Reschdouni*, de *Dosp* et de *Vasbouragan*. C'est le même que les géographes grecs appellent lac d'*Arsène*, d'*Arsissa* ou de *Thopitis* (Strabon, *Géogr.* liv. XI, ch. 14, p. 453. — Ptolémée, liv. V. ch. 13). Le lac de Van est salé, aussi portait-il encore chez les Arméniens le nom de *Aghi dzov*, « mer salée ». (Moïse de Khorène, *Géographie*, dans Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. II, p. 361. — Indjidji, *Arménie ancienne* (en armén.) p. 172. — L. Alischan, *Géograph. universelle; Arménie*, p. 87. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 54 et suiv.). L'espèce des petits poissons, dont parle ici l'auteur, se trouve encore dans le lac de Van, au dire de Jaubert (*Voyage en Arménie*, p. 138-139).

Haïg couvre de constructions le champ de bataille et lui donne le nom d'Haïk, à cause de la victoire remportée; d'où le canton encore à présent s'appelle *Haïotz-tzor* (vallée des Arméniens) (1). La colline où Bélus succomba avec ses braves guerriers fut nommée par Haïg *Kérezmank* (les tombeaux), et l'on dit encore à présent *Kérezmank* (2). Le corps de Bélus étant peint de divers couleurs, dit [Mar Apas Catina], Haïg le fit transporter à Hark, et enterrer sur une hauteur à la vue de ses femmes et de ses fils. Or notre pays est appelé *Haïk*, du nom de notre ancêtre Haïg.

V. (Ch. xii.)

Races et familles issues de Haïg. — Faits et gestes de chacun de ses descendants.

Après ces événements, une foule de faits sont racontés dans ce livre; mais nous n'inscrirons ici que ce qui est nécessaire à notre histoire.

« Après cette expédition, Haïg, dit [Mar Apas Catina], retourna à sa même habitation, et donna à Gatmos, son petit-fils, une grande partie du butin fait à la guerre, ainsi que plusieurs des plus braves de ses gens; puis il lui ordonna de demeurer dans son séjour primitif. Ensuite Haïg, s'en étant allé, s'arrêta au lieu appelé Hark. Il avait engendré son fils Arménag à Babylone, ainsi que nous l'avons dit plus haut; après quoi, ayant vécu encore de longues années, il meurt, laissant à Arménag le gouvernement de la nation tout entière (3).

Arménag laisse deux de ses frères, Khor et Manavaz avec toute leur suite, au lieu appelé Hark, ainsi que Paz, fils de Manavaz. Celui-ci reçut Hark en apanage; son fils eut en partage au nord-ouest le littoral de la mer salée, qu'il appelle de son propre nom, ainsi que le canton. De Manavaz et de Paz sont issus, dit-on, les familles satrapales des Manavazian, des Peznouni, des Ouortouni (1) qui, après saint Tiridate (Dertad), se sont détruites, assure-t-on, l'une l'autre dans les combats (2). Khor multiplie au nord et fonde des

(1) L'*Haïotz-tzor* porte encore actuellement le nom vulgaire d'*Haïou-tzor* (Mékhitar abbé, *Dictionn. géogr.* (en arm.), p. 304. — Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 199-200. — Le même, *Arménie moderne*, p. 144. — L. Alischan, *Géogr. de l'Arménie*, p. 94).

(2) Injidji (*Arm. anc.*, p. 200. — Le même, *Arménie moderne*, p. 145, dit que cette localité s'appelle aujourd'hui *Kérezman medj*, « le grand tombeau, » ou *Satanoi Kérezman*, « tombeau de Satan ». La Géographie de Pappus d'Alexandrie, qui nous a été conservée en partie dans celle de Moïse de Khorène, dit que ce fut dans l'île de Troprobane qu'eut lieu la chute de Satan (Cf. Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 377). Toutefois nous devons dire que ce passage est interpolé, car il ne se trouve même pas dans tous les manuscrits.

(3) Le père Arsène Bagratouni, mékhitariste, a publié à Venise en 1858, en arménien, un poëme épique en vingt chants, intitulé *Haïg*, qui est, sans nul doute, la plus magnifique épopée imaginée par le génie poétique des Arméniens. Le style en est très-élevé et les vers sont habilement cadencés : on doit regretter seulement que l'auteur ait représenté les anciens Arméniens comme étant monothéistes, car il est facile de démontrer la fausseté de cette opinion, en s'appuyant sur les plus anciens textes historiques qui nous sont parvenus. Au surplus M. Emin a annoncé devoir rendre compte de l'épopée d'Haïg du père Arsène, dans un travail spécial qu'il prépare en ce moment (Cf. *Recherches sur le paganisme arménien* (en russe), Moscou, 1864, et en français, Paris, 1864, p. 6). — Nous ferons remarquer en passant que les Arméniens ont donné le nom d'Haïg à la constellation d'Orion, comme on peut le voir dans la version arménienne de la Bible (*Job*, ch. 38, v. 31. — *Isaïe*, ch. 13, v. 10). Ce nom d'Haïg donné à Orion provient sans doute de la ressemblance que les Arméniens avaient cru découvrir entre leur éponyme et patriarche national, et Orion, qui était aussi un grand chasseur, haut de taille, bien fait et d'une force herculéenne (Diodore de Sicile, *Biblioth. histor.*, liv. IV, ch. 85).

(1) Un autre manuscrit porte, au lieu de *Ouortouni*, le nom des *Kenouni*.

(2) Les trois satrapies dont il est ici question faisaient partie de la province de Douroupéran. — Les Manavazian possédaient le canton de Hark en apanage, et le conservèrent jusque vers l'an 320 de notre ère, après la mort de Tiridate (Dertad). A l'avénement de son fils Khosrov II, une guerre éclata entre les Manavazian et les Ouortouni, et le roi, pour mettre fin aux scènes de carnage et de dévastation auxquelles se livraient ces deux familles rivales, essaya de rétablir la paix entre eux. Ne pouvant y parvenir, il fit marcher son armée contre ces satrapes, et anéantit ces deux familles, dont les possessions furent données à l'évêque Aghpianos qui jouissait d'un grand crédit en Arménie (Faustus de Byzance, *Hist. d'Arménie*, liv. III, ch. 4). La ville principale des Manavazian s'appelait Manazguerd ou Mandzguerd; on trouve son nom souvent mentionné dans les auteurs byzantins sous les formes Μαντζικίερτ, Μαζίκερτ (Constantin Porphyrog., *De admin. imp.*, ch. 44. — Cedrenus, t. II, p. 780. — Bryenne, liv. I), dans les écrivains syriens sous la forme Manazguerd (Aboulpharadj, *Chron. syriaque*, p. 22, 8, 244, 449) et chez les Arabes qui l'appellent Melazdjerd, Melazkerd (Aboulféda, *Géogr.*, éd. de M. Reinaud, texte arabe, p. 394 et 395. — *Annal. Mosl.*, t. III, p. 125, 145. T. IV, p. 112. — Cf. aussi Saint-Martin, *Mem. sur l'Arm.*, t. I, p. 105). — Les Peznouni avaient pour apanage un canton situé au nord-ouest du lac de Van et qui faisait également partie de la province de Douroupéran. Cette satrapie subsista jusqu'au règne de Khosrov II qui, pour punir le chef de la famille des Peznouni, qui s'appelait Tadapen, de l'avoir trahi en faveur des Persans, le fit tuer, lui et toute sa famille, et réunit ses possessions au domaine royal (Moïse de Khorène, liv. III, ch. 2. —

villages. De lui est issue la grande satrapie de la race des Khorkhorouni, hommes braves et renommés, comme le sont encore leurs descendants actuels (1).

Arménag, emmenant avec lui toute la multitude des siens, se dirige au nord-est, arrive et débouche dans une plaine encaissée, entourée de hautes montagnes, traversée par des fleuves impétueux venant de l'ouest; cette plaine, située à l'est, s'étend au loin sous les rayons du soleil. Au pied des montagnes jaillissent quantité de sources limpides qui, réunies en fleuves à leurs confins, à la naissance des montagnes, au bord de la plaine, jeunes encore, se promènent comme des jeunes filles. Mais la montagne au sud, qui regarde le soleil, — avec son sommet neigeux, s'élevant à pic, qui ne peut être atteint en moins de trois jours par un voyageur muni d'une bonne ceinture, à ce que rapporte un des nôtres, — se termine doucement en pointe; c'est véritablement une vieille montagne au milieu de montagnes d'une formation plus récente. Dans cette plaine pr fonde, Arménag s'établit; il couvre d'édific une partie de ce séjour du côté du nord, nomme, conformément à son nom, le pied de montagne du même côté : Arakadz (1), et ses d maines : le pied d'Arakadz (2). »

Le même historien raconte ce fait merveilleu que sur beaucoup de points se trouvaient établ des hommes, dispersés çà et là dans notre pays avant l'arrivée de notre ancêtre Haïg.

Cet Arménag engendra Armaïs, et, ayant encor vécu un grand nombre d'années, il mourut. So fils Armaïs construisit son habitation sur une col line au bord du fleuve et, de son nom, la nomm Armavir (3); et du nom de son petit-fils Arasd il appela le fleuve, Eraskh (4). Son fils Schar multipliait et mangeait beaucoup; il l'envoy avec toute sa suite dans une plaine voisine, très fertile, arrosée par beaucoup de cours d'eau, der rière le nord de la montagne, et appelée Arakadz On dit que du nom de Schara, le canton est ap

Faustus de Byzance, liv. III, ch. 8). — Les Ouortouni possédaient en apanage une plaine située sur les deux rives de l'Araxe et qui portait le nom de Pasen (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 7). Quand Khosrov II détruisit cette famille en 320, il donna le pays d'Ouortoron qui formait son apanage à l'évêque de Pasen (Faustus de Byzance, liv. III, ch. 4).

(1) La satrapie des Khorkhorouni, en vulgaire Khoschorni (Mékhitar, *Dict. géogr.*), faisait partie du Douroupéran; elle portait aussi le nom de satrapie des Maghkhazouni, du nom de Maghkhaz, chef de la garde de Vagharschag ou Valarsace fondateur de la dynastie arsacide d'Arménie (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 7). La principauté des Khorkhorouni joua un rôle assez important dans les affaires de l'Arménie (Agathange, *Hist. de Tiridate.* — Mesrob, *Vie de saint Nersès*, ch. I. — Moïse de Khorène, liv. III, ch. 9. — Élisée, *Hist. des Vartaniens*, ch. 4. — Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, p. 114). Cette famille subsistait encore en 768, puisque le prince Vahram assista au concile de Bardaah, présidé par Sion, catholicos ou patriarche d'Arménie (*Ganonkirk* ou *livre des canons de l'Église arménienne;* manusc. de la Bibl. imp.; anc. fonds 84, fol. 223 verso). — Le nom de Maghkhaz, qui était primitivement un nom propre d'homme, devint, dans le langage particulier du pays, synonyme de chef ou prince, car en effet, la forme de cette appellation, par suite de la transmutation du *gh* arménien en *l*, se rapproche tout à fait du mot arabe *malek* qui veut dire *roi*. Dans Agathange (p. 594, 647), on trouve le nom *malkhazouthioun*, comme titre de la fonction des Maghkhaz ou Malkhaz. Il est probable que c'est de ce nom Maghkhaz ou Malkhaz, qu'est venu plus tard le titre de *mélik*, en arabe *malik*, que portent encore aujourd'hui certains chefs arméniens de la Transcaucasie. On trouve le nom des Maghkhaz conservé encore actuellement chez les Arméniens de la Lithuanie polonaise, sous le nom de Malkazouski. — Cf. Indjidji, *Antiq. de l'Arménie*, t. II, p. 139.

(1) La chaîne des monts Arakadz, dans la provinc d'Ararat, se réunit à l'ouest au Barkhar, à l'est au montagnes qui environnent le lac de Sévan et à celle de la province de Siunik. Le géographe Vartan rapport que l'ascension de la montagne d'Arakadz exige un journée et demie de chemin depuis le pied jusqu'au som met. Ce sommet est divisé en vingt-quatre grand pics, et au milieu se trouve une vallée où sont quatr autres sommets de rochers vis-à-vis les uns des autres de manière à former une croix. Saint Grégoire consa cra en cet endroit une croix miraculeuse. (Cf. Saint-Mar tin, *Mém. sur l'Arménie*, t. II, p. 416-417). L'Arakad s'appelle aujourd'hui Allahgueuz (œil de Dieu).

(2) Le pied d'Arakadz, en arménien Arakadzodn, es un canton de la province d'Ararat, qui fut appelé dan le onzième siècle, canton d'Anpert. (Tchamitch, *Hist d'Arm.*, t. III, *Tables*, p. 135. — Saint-Martin, *Mém sur l'Arm.*, t. I, p. 108).

(3) Cette ville, qui remonte à une haute antiquité était située dans la province d'Ararat, au nord de l'A raxe. Saint-Martin (*Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 123) n'hé site pas à identifier Armavir avec l'Ἀρμαουρία de Pto lémée (liv. V, ch. 13). Cette ville resta, pendant un longue série de siècles, la capitale de l'Arménie et fu abandonnée pour Ardaschad ou *Artaxata*, à la fin d premier siècle de notre ère.

(4) Un manuscrit donne la variante *Erasd.*

L'Araxe, aujourd'hui appelé par les musulmans *Ara* ou *Ras*, traverse l'Arménie dans toute son étendue d l'ouest à l'est, et reçoit dans sa partie supérieure bo nombre de rivières. L'Araxe était connu des anciens sou le même nom d'Ἀράξης; il prend sa source dans les mont *Abos* (Strabon, liv. XI, ch. 14, 2), aujourd'hui appelé *Bing-gueul* [mille lacs], et se jette dans le Cyrus o Gour, non loin de son embouchure. (Cf. Indjidji, *Géogr anc.*, p. 486. — Le même, *Géogr. mod.*, p. 24 et suiv — L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, p. 21.)

pelé Schirag (1). Ainsi s'explique le proverbe en usage chez les villageois, disant :

« Si tu as le gosier de Schara,
« Nous n'avons pas les greniers de Schirag. »

Cet Armaïs engendra son fils Amasia, et mourut après avoir encore vécu de longues années.

Amasia, établi à Armavir, engendre Kégham; après Kégham, le valeureux Parokh (2) et Tzolag (3); puis passant le fleuve, il s'en va à la montagne du midi, au pied de laquelle il établit à grands frais, dans la vallée, deux habitations; l'une à l'orient près des sources qui jaillissent à la base de la montagne, l'autre à l'ouest de celle-ci, distante d'une bonne demi-journée de marche à pied. Il donna en apanage ces deux habitations à ses fils, le valeureux Parokh et Tzolag à l'œil flamboyant; ceux-ci, en s'y fixant, appelèrent ces lieux de leur propre nom, Parakhod (4), du nom de Parokh, et Tzolaguerd (5), de celui de Tzolag. Amasia nomma la montagne de son propre nom, Massis; puis étant retourné à Armavir, il vécut seulement quelques années et mourut.

Kégham engendra Harma à Armavir, et l'y laissant avec les siens, il s'en alla vers l'autre montagne au nord-est, sur les bords d'un lac (6), y bâtit sur les rives et y laissa des habitants. Il appela la montagne de son nom Kégh, et les villages Kéghakouni (1), ainsi que la mer qui porte aussi cette appellation. Dans cet endroit, il engendra son fils Sissag, personnage renommé par sa noble fierté, sa force, sa beauté, son éloquence et son adresse à tirer l'arc. Il lui remit une grande partie de ses biens, beaucoup d'esclaves, et lui donna en apanage tout le pays depuis la mer à l'orient jusqu'à une grande plaine où le fleuve Eraskh, après s'être frayé un lit dans les cavernes des montagnes, avoir traversé des vallées boisées et franchi des gorges étroites, descend dans la plaine avec un bruit effrayant. Là, Sissag, ayant fait halte, couvre de constructions le sol de son domaine, et appelle le pays de son nom, Siunik, mais les Perses le dénommèrent plus exactement Sissagan (2). Valarsace, premier roi parthe d'Arménie, ayant rencontré là des hommes célèbres, de la descendance de Sissag, les institue seigneurs du pays; c'est la race de Sissagan. Ce que fit Valarsace, d'après le sens précis de l'histoire,

(1) Le canton de Schirag faisait partie de la province d'Ararat. Il est situé sur les bords du fleuve Akhourian et renferme les villes d'Ani, capitale des Bagratides arméniens depuis le huitième jusqu'au onzième siècle, et de Kars qui fut également le siége d'une dynastie Bagratide, durant les dixième et onzième siècles. — Le canton de Schirag paraît répondre à la Σιραχηνή de Ptolémée (V, 13, 9). Aujourd'hui ce pays est désigné par les Arméniens sous les noms de Schiragran et de Gharsou ergir (territoire de Kars). — Cf. Mékhitar, *Dict. géogr.* — Arakhel de Tauris, *Histoire d'Arménie et de Perse au dix-septième siècle* (en arm.) p. 36 et 51. — Indjidji, *Géogr. anc.* p. 416, 427. — Le même, *Géogr. moderne*, p. 121.

(2) Deux manuscrits donnent la variante suivante : *après Kégham, Parokhari.*

(3) Les deux noms de *Parokh* et de *Tzolag* signifient en arménien, le premier « le glorieux » et le second « l'œil flamboyant ». Ces épithètes sont placées quelques lignes plus bas, à la suite des noms de ces deux personnages, et confirment ainsi leur étymologie.

(4) Cette localité voisine de l'Ararat est mentionnée aussi par Elisée, *Histoire des Vartaniens*, ch. III, p. 60 (Venise, 1838, en arm.); sa position n'est pas très-bien déterminée. Cf. Indjidji, *Géogr. ancienne*, p. 538.

(5) La position de Tzolaguerd auprès de l'Ararat n'est pas exactement connue, car Mar Apas Catina est le seul écrivain qui ait fait mention de cette localité. Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 538.

(6) Le lac dont il est question ici est celui de Kégham ou de Kégharkhouni, du nom d'un petit canton situé sur ses rives occidentales. Il est dans la partie septentrionale de l'Arménie sur la rive gauche de l'Araxe et paraît répondre au lac appelé Αυχνῖτις par Ptolémée (liv. V, ch. 12, 8). Les Arméniens l'appellent aujourd'hui lac de Sévan, du nom d'une petite île qui se trouve dans sa partie septentrionale et qui renferme un célèbre monastère, dont il est souvent question dans l'histoire d'Arménie. (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 264. — Le même, *Géogr. moderne*, p. 256. — L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, p. 8, 13, 76.)

(1) Le canton de Keghakouni ou Kegharkouni (Arakhel de Tauris, ch. 7, p. 79, 82) se trouvait dans le nord de la province de Siunik, dont il faisait partie. (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 263).

(2) La province de Siunik s'étendait depuis l'Araxe jusqu'au delà du lac de Sévan qu'elle environnait de toutes parts. Les limites de cette province ont beaucoup varié; dans l'antiquité, elles s'arrêtaient au confluent de l'Araxe et du Cyrus, et le pays comprenait les provinces d'Artsakh et de Phaïdagaran, les cantons de Koghten et de Nakhdjavan. La province de Siunik formait l'apanage de satrapes arméniens qui la possédèrent jusque vers le douzième siècle, et dont le titre, consigné dans les actes de la chancellerie de Byzance, était, au dire de Constantin Porphyrogénète (*De cæremoniis*, t. I, p. 397) Ἄρχων τοῦ Συνῆς. Les princes Orbélians devinrent ensuite maîtres de cette province, dont ils furent dépouillés par les musulmans. Nous possédons une histoire de la province et des princes de Siunik écrite par Étienne Orbélian au treizième siècle, et dont le texte arménien a été publié à Paris en 1859 (2 vol. in-12). M. Brosset vient d'en donner une traduction complète en français, à Saint Pétersbourg (1864, in-4°) sous le titre : « *Histoire de la Siounie par Stéphanos* (Étienne) *Orbélian.* » On peut croire que la province de Siunik est la même que la *Sacassène* de Strabon (liv. XI), *Sacapène* de Ptolémée (liv. V, ch. 13, 9). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 226 et suiv. — L. Alischan, p. 86. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 142 et suiv.

et comment il s'y prit? nous le raconterons en son temps (1).

Kégham retourne à la plaine au pied de la montagne, et dans un vallon escarpé, il bâtit lui-même un village, qu'il appelle de son nom Kéghami, et qui, dans la suite, fut nommé Karni (2), par son petit-fils Karnig. De sa descendance était issu, à l'époque d'Ardachès petit-fils de Valarsace, un jeune homme appelé Varj (3), adroit à la chasse des cerfs, des chèvres sauvages et des sangliers, habile à lancer le javelot; Ardachès l'institue gardien des chasses royales, et lui donne des villages sur les bords du fleuve appelé Hraztan (4). On dit que c'est de lui qu'est issue la maison des Varajnouni (5). Kégham, comme nous l'avons rapporté, engendra Harma et d'autres enfants; puis il mourut, en enjoignant à son fils Harma de résider à Armavir.

Tel est cet Haïg, fils de Thorgom, fils de Thiras, fils de Gomer, fils de Japhet, ancêtre des Haïasdani (Arméniens); tels sont ses races, ses

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 7.

(2) Cette ville était située dans la partie méridionale du canton de Kégharkouni, au pied du mont Kegh, sur les bords du torrent du même nom. Le roi Tiridate y fit élever, dans le troisième siècle de notre ère, un palais pour sa sœur Khosrovitoukhd (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 90). Cet historien raconte qu'il le décora de magnifiques bas-reliefs, et qu'il y fit graver une inscription en caractères grecs, en l'honneur de la princesse sa sœur. Karni n'est plus qu'un village qui a fait donner à la contrée voisine le nom de vallée de Karni ou Karnoudzor (Arakhel de Tauris, ch. I, p. 6; IV, 39, 45, 48 et *passim*. — Indjidji, *Arm. anc.*, p. 265. — Le même, *Arm. mod.*, p. 256).

(3) *Varj* signifie en arménien, « adroit, habile. »

(4) Cette rivière est un des affluents de l'Araxe; elle traverse Erivan, et porte aujourd'hui le nom de *Zenguisou* en turc, en arménien *Zangou-ked* [rivière de Zengui]. (Indjidji, *Arm. mod.*, p. 25. — Le même, *Arm. anc.*, p. 457.)

(5) La satrapie des Varajnouni se trouvait dans la province d'Ararat. Cependant il paraît que les membres de cette famille possédaient encore des apanages dans le Douroupéran et le Vasbouragan et qu'ils donnèrent leurs noms à des cantons de ces deux provinces (Cf. la *Géogr.* de Moïse de Khorène, dans Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 362 et 366). Les princes appartenant à la race des Varajnouni ont laissé peu de traces dans l'histoire; on sait toutefois qu'en 360 et quelques années plus tard, un certain Dikran [Tigrane] et un satrape du nom de Méhentag possédaient en apanage le territoire de Varajnouni (Mesrob, *Vie de saint Nersès*, en arménien, p. 61 et 75). Un Sahag Marzban [gardien des frontières], de la famille des Varajnouni, vivait en l'an 1000 de notre ère (Mathieu d'Édesse, *Chronique*, liv. I, ch. 33). Leur principauté cessa d'exister dans le courant du onzième siècle.

descendances, et l'endroit de son séjour. Dès lors, dit [Mar Apas Catina], sa postérité commença à se multiplier et à remplir le pays.

Harma engendra Aram sur le compte duquel on raconte une foule d'actions d'éclat, d'actes de valeur dans les combats, et qui étendit de tous les côtés le territoire des Arméniens. C'est de son nom que tous les peuples appellent notre pays les Grecs, *Armen* (1), les Perses et les Syriens

(1) Le nom d'Aram, qui, selon notre historien, a été appliqué par les Grecs aux Arméniens, se retrouve sous la forme Ἄρμενος dans Strabon (*Géogr.*, liv. XI, ch. 4, p. 432) qui dit que le thessalien Arménos qui faisai partie de l'expédition des Argonautes, donna son nom à l'Arménie. Justin (XLII, 2) raconte également la même fable. Le nom d'Arménie paraît avoir été appliqué au pays qui porte encore aujourd'hui cette appellation, à une épo que fort ancienne et qui est vraisemblablement antérieure à celle à laquelle les Arméniens lui donnèrent le nom de pays d'Haïg ou Haïasdan. Dans les livres zends, l'Armé nie, selon quelques critiques, est désignée sous le non d'*Eériceméno* (*Vispered*, ch. I, 2. — *Izechné*, ch. 32, 33 45. — *Vendidad*, ch. 22. — Cf. Anquetil Duperron (*Zend Avesta*, t. I, part. 2. p. 5). — Toutefois cette opinion n'a pas été admise par M. Max Müller (*Science du langage*, p. 260 de la trad. fr.). Eug. Burnouf suppose sans trop essayer de le démontrer que le nom de l'Arménie contient le même élément, *airya* (*Commentaire sur le Yaçna*, note 2, p. CVII). Il paraît toutefois fort difficil de trouver une racine indo-germanique dans le nom de l'Arménie, et nous croyons plutôt que cette appellation doit avoir sa racine dans les langues sémitiques. On sai que l'Arménie avant d'être occupée par la race d'Haïg fut habitée par des Sémites ou Araméens. Or, le nom d'Aram est purement biblique et indique un ethniqu comme Arphaxad et Canaan (Renan, *Lang. sémit.*, liv. I ch. 2, p. 28). Un des membres de la famille d'Aram Masch (*Genèse*, X, 23), rappelle le mont Masius qui sé pare l'Arménie de la Mésopotamie (Bochart, *Phaleg* liv. II, ch. 11), et on sait que les Araméens sortaient du pays de Kir [Gour ou Cyrus]. (Cf. *Amos*, IX, 7.) Le nom d'Aram qui semble indiquer une terre primitivemen occupée par les Sémites, a persisté à rester l'appellation prédominante de l'Arménie, même après l'arrivée de la race d'Haïg, et cette appellation qui a toujours été cell que lui ont donnée les peuples étrangers, a été aussi ac ceptée par les Arméniens, bien que, dans leur langag national, le nom d'Haïasdan ait constamment prévalu Le rapprochement que Bochart (*Phaleg*, liv. I, ch. 3) fait entre les mots *Har-mini* de la paraphrase chal daïque de Jérémie et le nom de l'Arménie, est, je crois purement accidentel. Le nom d'Aram appliqué aux Sy riens par Strabon, d'après Posidonius (I, 2, 34; XIII 4, 6; XVI, 4, 27), provient, à n'en pas douter, de la même source que celui qui a servi à désigner l'Arménie, et i est présumable qu'il a été transporté de ce dernier pay en Syrie par les Sémites descendus de l'Arménie dans la Mésopotamie lors de l'émigration de Tharé. Ce nom d'A ram ארם ou d'Aramée qui servait à désigner les contrées connues sous la désignation de Συρία, forme abrégée d'Ἀσσυρία, fut remplacé à l'époque des Séleucides par celui de Syrie. Toutefois le nom d'Aram ne se perdi pas entièrement, et il continua à désigner, en Orient ceux des Araméens qui n'adoptèrent pas le christia-

Arméni. Mais pour ce qui est de rapporter son histoire tout entière, ses actes de courage, de dire le quand et le comment, nous le ferons, si tu veux, dans un autre ouvrage; ou bien nous laisserons de côté ces particularités, ou bien encore nous les noterons ici.

VI. (Ch. xiii.)

Guerre d'Aram contre les orientaux; sa victoire. Mort de Nioukar Matès.

Puisqu'il nous a paru (agréable) de regarder le travail entrepris par ta volonté, comme une source de jouissances plus grandes que ne le sont, pour les autres, les somptueux festins, avec leurs mets et leurs vins, nous avons voulu rappeler en peu de mots les combats d'Aram le Haïcien. Ce guerrier, ami des labeurs et de sa patrie, comme nous le montre le même historien, eût préféré mourir pour son pays, que de voir les fils de l'étranger fouler le sol natal, et commander à ses compatriotes et à ses frères.

Aram, peu d'années avant l'avénement de Ninus en Assyrie, à Ninive, inquiété par les nations voisines, rassemble toute la multitude de ses braves guerriers, habiles à manier l'arc et à lancer le javelot, jeunes, nobles, doués d'une grande adresse et d'une beauté remarquable, troupe qui, pour le courage et dans l'action, valait autant que cinquante mille hommes. Aram rencontre sur les confins de l'Arménie la jeunesse des Mèdes, sous la conduite de Nioukar, surnommé Matès, guerrier orgueilleux et vaillant, comme nous le montre le même historien. Déjà à l'exemple des Kouschans (1), Matès, imposant son joug à l'Arménie, la tient esclave pendant deux années. Avant le lever du soleil, Aram, fondant sur lui à l'improviste, extermina toute la multitude de son armée. Quant à Nioukar, appelé Matès, Aram, l'ayant fait prisonnier, le conduit à Armavir, et là, au sommet de la tour des murailles, le front traversé avec un long clou de fer, Nioukar est fixé au mur, par ordre d'Aram, à la vue de tous les spectateurs qui étaient venus là, et des passants. Tout son pays jusqu'à la montagne appellée Zarasb, est soumise au tribut, jusqu'au règne de Ninus en Assyrie et à Ninive.

Cependant, Ninus devenu roi de Ninive, nourrissait dans son cœur un souvenir de haine, à cause de son ancêtre Bélus, car il connaissait le passé par la tradition. Il songeait depuis de longues années aux moyens de se venger, épiant le moment d'exterminer et d'anéantir, jusqu'au dernier rejeton, toute la race des fils du brave Haïg. Mais la crainte de se voir lui-même dépouillé de son royaume, en exécutant un tel projet, le retint. Il cache ses perfides desseins, et ordonne a Aram de conserver la puissance sans inquiétude, lui accorde le droit de porter le bandeau de perles, et le nomme son second. Mais c'est assez; car notre but en ce moment ne nous permet pas de nous étendre sur cette histoire.

...isme, tels que les Nabatéens et les habitants de Carrhes (Harran). — Cf. Quatremère, *Mémoire sur les Nabatéens*, dans le *Journal asiatique*, 1835 et tirage à part p. 70. — Renan, *Hist. des lang. sémit.*, liv. III, ch. 1, p. 2, 3 et suiv., note 1.

(1) Les Kouschans (Couschites) dont parle ici l'historien, nous font remonter à l'époque la plus ancienne des annales du monde. La critique moderne, se basant sur les plus anciennes traditions consignées dans la Genèse et dans les livres zends, suppose qu'à une époque anté-historique, il existait sur le Tigre et le bas Euphrate une race étrangère aux Sémites, les Couschites, représentés dans les souvenirs des Hébreux par le personnage de Nemrod (*Genèse*, X, v. 8-10) et dans les écrits zends par le nom de *Amérétat*, le *merdad* des Persans (Bœtticher, *Arica*, p. 17; *Rudim. myth. semit.* p. 19, 20). Ces Couschites sont vraisemblablement les כותים ou Cuthéens, les Κίσσιοι d'Hérodote (Movers, *die Phœnizier*, t. II, p. I, p. 269, 276, 284 et s.; t. II, p. II, p. 104, 105, 388. — Knobel, *Die Vœlkertafel der Genesis*, p. 251, 339 et suiv.) identiques aux Céphènes, auxquels la tradition grecque attribuait la fondation du premier empire chaldéen (Ch. Müller, *Fragm. hist. græc.* t. I, p. 67). Les Couschites, établis d'abord dans la Susiane et la Babylonie, se répandirent sur l'Assyrie où ils fondèrent Ninive, Babylone et d'autres centres de populations groupées autour de Ninive. C'est à eux qu'est attribuée la première fondation de ces villes (Renan, *Hist. des langues sémitiques*, liv. I, ch. 2, p. 59). Refoulés plus tard par les Sémites vers le sud, où ils avaient conservé des établissements, les Couschites conservèrent leur nom jusque dans le moyen âge, dans les régions occupées encore à présent par leurs descendants de l'Yémen et de l'Éthiopie, les Hymiarites et les Abyssins. Michel le syrien, patriarche jacobite d'Antioche, qui, au douzième siècle, a écrit une chronique syriaque dont nous ne possédons plus que la version arménienne, donne aux Éthiopiens le nom de Kouschans, dérivé de la forme régulière Kousch ou Kous. — Nous verrons plus loin au ch. 2 du second livre, ce que Moïse de Khorène entend par le pays des Kouschans. Selon cet historien, ce pays répondrait à la Parthie ou Bactriane, puisqu'il dit que la ville de Pahl, (que nous savons être la Βάκτρα ou Bactres des Grecs, la Balkh des modernes, située à peu de distance de l'ancienne, entre les possessions actuelles de l'émir de Boukhara et du khan de Kaboul), était au pays des Kouschans. A l'appui de ce témoignage, on peut invoquer aussi celui du géographe Vartan qui dit également, qu'après le pays des Persans, on trouve « la terre de Kouschan, puis celle de Djen (le Djénastanou la Chine). » (Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. II, p. 436-437.)

VII. (Ch. xiv.)

Contestations d'Aram avec les Assyriens ; sa victoire. Baïabis Kaghia. Césarée. Arménie Première et autres contrées du même nom.

Nous raconterons brièvement les grands faits d'Aram, ses actions glorieuses en Occident, rapportées dans le livre, ses différends avec les Assyriens, en signalant seulement les causes et l'importance des événements, et en montrant rapidement ce que l'historien raconte avec de longs détails.

Ce même Aram, après avoir terminé sa guerre contre l'Orient, marche avec les mêmes troupes en Assyrie. Il y trouve un homme qui ruinait sa patrie avec quarante mille fantassins et cinq mille cavaliers ; il était de la race des géants et avait nom Parscham. A force d'opprimer le pays, de l'accabler d'impôts, il changeait en désert toute la contrée d'alentour. Aram lui livre bataille, le jette, fugitif, au milieu du pays des Gortouk (1), dans la plaine d'Assyrie, et extermine un grand nombre d'ennemis. Parscham mourut sous les coups des soldats d'Aram. Déifié à cause de ses nombreux exploits, (Parscham) fut adoré longtemps par les Syriens (2). Une grande partie des plaines de l'Assyrie devint, pendant de longues années, tributaire d'Aram.

Il nous faut parler maintenant des prodiges de valeur qu'Aram fit en Occident contre le Titans. Il marche ensuite sur l'Occident, avec quarante mille fantassins et deux mille cavaliers, arrive en Cappadoce, dans un endroit appelé aujourd'hui Césarée (1). Comme il avait soumis l'Orient et le midi et qu'il en avait confié la garde à deux familles, l'Orient à celle des Sissagan et l'Assyrie à ceux de la maison de Gatmos, il n'avait plus dès lors aucune crainte de troubles.

Pour cela, Aram s'arrête longtemps en Occident. Baïabis Kaghia (2) lui livre bataille ; ce Titan occupait tout le pays situé entre les deux grandes mers, le Pont et l'Océan (3). Aram fond sur lui le défait, le refoule jusque dans une île de la mer asiatique. Puis laissant un de ses parents, nommé Mschag (4), avec dix mille hommes de ses troupes pour garder le pays, il retourne en Arménie.

Aram enjoint aux habitants du pays d'apprendre à parler la langue arménienne, c'est pourquoi jusqu'à ce jour, ils appellent cette contrée : Proton Armenia (5), qu'on traduit par Première Arménie (6). Le village que le gouverneur établi par Aram, et qui s'appelait Mschag, fonda et entoura de petites murailles, et auquel il donna son nom, les anciens habitants du pays le nommaient Majak, ne pouvant bien prononcer ; jus-

(1) Le canton de Gortouk ou Gortrik faisait partie de la province de Gordjaïk, nom composé qui annonce une fusion des deux races kurde et arménienne. Le pays des Gortouk paraît répondre à la région nommée Γορδυαῖα par Ptolémée (liv. V, ch. 13, 5), tandis que la province de Gordjaïk semble être la même que la *Gordyène* (Strabon, liv. XI, ch. 14, 2. — Plutarque, *Vies de Lucullus et de Pompée*), ou la *Cordouène* (Dion Cassius, liv. XXXVII. — Ammien Marcellin, XIV, 8 ; XXV, 7. — Pline, liv. VI, ch. 15) et le pays connu par Xénophon, sous le nom de pays des Karduques, populations qui étaient de son temps en possession de la contrée appelée encore aujourd'hui Kurdistan ou pays des Kurdes. (Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 176 et suiv. — Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 138.)

(2) Parscham, Parschamin (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 13), ou plutôt Barchimnia, est une divinité d'origine assyrienne qui passa dans le panthéon arménien à une époque très-ancienne. Barchimnia avait son temple au village de Tordan, canton de Daranakhi, dans la province de Bardzer Haïg. Agathange (*Vie de Tiridate*, p. 58 de l'édit. arm. de Venise) lui donne le surnom de « glorieux ou éclatant de blancheur », *Spitakapar* ; et Ananie de Schirak (msc. de S. Lazare de Venise) l'appelle « assyrien », ce qui ne laisse aucun doute sur l'origine de ce dieu. Le nom de Barchimnia, en assyrien *Barchamnin*, signifierait, selon M. Emin, « le maître ou le seigneur de la guerre » (*Recherches sur le paganisme arménien*, p. 17-18). — Diodore de Sicile (liv. II, ch. I) parle d'un ancien roi d'Arménie, appelé Barzanès, qui fut vaincu par Ninus. Malgré la ressemblance qui semble exister entre les noms de Barscham ou Parscham et Barzanès, il paraît impossible de les identifier, à moins d'admettre que Diodore n'ait fait une confusion entre les souverains de l'Assyrie et ceux de l'Arménie.

(1) Césarée de Cappadoce, autrement appelée Mazaca, Μάζακα ou Μάζα en grec, prit le nom de Césarée sous Tibère, sans que ce nouveau nom ait fait disparaître entièrement le premier. Mazaca est la transcription grecque du nom arménien Majak (Cf. Agathange, *Vie de Tiridate*, p. 594. éd. de Venise). Julien l'Apostat, irrité contre les chrétiens de Césarée, lui enleva ce nom et lui fit reprendre celui de Mazaca.

(2) Une variante donne : *Babaïs Kaghen*.

(3) L'historien entend parler ici de l'Asie Mineure, et plus spécialement de la Cappadoce qu'il dit avoir été occupée par son parent Mschag ou Majak, fondateur de Césarée de Cappadoce.

(4) Mschag en arménien signifie « agriculteur, laboureur. »

(5) Les manuscrits écrivent aussi *Protin*, *Protoson*.

(6) On désigne sous le nom de Première Arménie, la province formée de la partie orientale de la Cappadoce et qui s'étend jusqu'à l'Euphrate. Elle sépare la Seconde Arménie de la Troisième, qui est au sud. Ses limites ont toutefois considérablement varié, selon que le nombre des émigrés arméniens venus de l'autre côté de l'Euphrate a été plus ou moins considérable. (Indjidji, *Arm. mod.*, p. 309 et suiv. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 135 et suiv.)

qu'à ce qu'ensuite agrandi par d'autres, ce village fut nommé Césarée. C'est ainsi qu'Aram, depuis ces lieux jusqu'à son propre empire, remplit d'habitants beaucoup de contrées désertes, et le pays fut nommé la Deuxième, la Troisième et même la Quatrième Arménie (1). Voilà la première et la véritable raison d'appeler les parties occidentales de notre pays, Première, Seconde, Troisième et Quatrième Arménie. Et ce que disent certaines personnes de l'Arménie grecque, ne nous plait aucunement : que les autres fassent à leur guise!

Le nom d'Aram est tellement puissant et renommé jusqu'à ce jour, comme tout le monde le sait, que les nations qui nous entourent, le donnent à notre pays. On raconte d'Aram bien d'autres actions d'éclat; mais nous en avons dit assez sur ce sujet.

Mais pourquoi ces faits ne furent-ils pas consignés dans les livres des rois et des temples (2)? Cependant que personne ne conçoive à cet égard ni doute, ni suspicion. Car premièrement, Aram est antérieur au règne de Ninus, époque où personne ne se préoccupait de tels soins; et deuxièmement, les peuples ne sentaient ni l'utilité, ni le besoin, ni l'intérêt de s'occuper des nations étrangères, des pays lointains, de recueillir les anciennes traditions, et les récits des premiers âges dans les livres de leurs rois ou de leurs temples; d'autant plus que la valeur et les exploits des peuples étrangers n'étaient pas pour eux un motif de vanité ou d'orgueil. Et, bien que non consignés dans leurs propres livres, ces faits, comme le raconte Mar Apas Catina, ont été extraits des ballades et des chants populaires, composés par quelques obscurs écrivains, et se trouvent réunis dans les archives royales. Il y a une autre raison, dit-il encore, c'est que, comme je l'ai appris, Ninus, homme imprudent et égoïste, voulant se donner comme le principe unique, le premier auteur de toute conquête, de toute qualité et de toute perfection, fit brûler quantité de livres d'annales des premiers âges, qui se conservaient dans différents endroits et relataient les actes de bravoure de tels ou tels personnages; il fit également détruire les annales relatives à son époque, exigeant que l'histoire n'écrive que pour lui seul. Mais il est superflu de répéter tout ceci.

Aram engendra Ara; puis ayant encore vécu de longues années, il mourut.

(1) Ces quatre provinces sont décrites dans la *Géographie* de Pappus, dont la traduction est attribuée à Moïse de Khorêne ou à un de ses contemporains qui a intercalé dans le texte de Pappus des détails spéciaux sur l'Arménie. (Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 354-355 et 360-361. — Indjidji, *Géogr. mod.*, p. 284, 322 et suiv.) — Ces provinces sont aussi connues des géographes sous le nom de Petite-Arménie (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 180 et suiv.).

(2) Les Arméniens, comme tous les peuples dont l'origine est fort ancienne et qui font remonter leurs annales à une époque antérieure aux temps historiques, n'ont consigné par écrit que fort tard les traditions nationales. Leur histoire fut conservée d'abord par la tradition orale; et ensuite, à une époque relativement plus moderne, ces traditions furent recueillies et consignées dans des livres qui se conservaient, comme nous l'apprend Moïse de Khorêne, dans les palais des rois et dans les sanctuaires des temples (*Hist. d'Arm.* liv. I, ch. 3, 5; II, 27). Les traditions orales se composaient de chants, *erk*, de narrations, *veb*, et de traditions, *zroïtz*. Ces récits furent d'abord rassemblés dans des *livres de traditions* (Moïse de Khorêne, liv. I, ch. 3, 6, 7) ou bien seulement gardés d'âge en âge dans la mémoire du peuple arménien; et ces derniers livres furent mis à profit, aussi bien que les traditions écrites, par l'Hérodote arménien (liv. I, ch. 2, 3, 9, 10). A côté de ces documents se rattachant à l'histoire positive, les Arméniens avaient aussi des fables ou mythes, *arasbel*, qui étaient des récits réels au fond, mais présentés sous le voile de l'allégorie (Moïse de Khorêne, liv. I, ch. 3, 5, 7, 12, 19, 30; liv. II, 50, 51, 54, 61, 70, etc.) et qui peuvent être comparés à des *légendes* créées par l'imagination et où le merveilleux tient une plus grande place que la réalité (Emin, *Vebk*..... *préface* et *passim*). — Ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, tous ces chants, narrations, traditions et légendes furent rassemblés en corps d'ouvrage et conservés dans les palais des rois et dans les archives des temples. Les dépôts les plus célèbres en fait de documents de ce genre se trouvaient à Ninive (?), Medzpin, Édesse et Sinope (Moïse de Khorêne, liv. I, ch. 2, 3; II, 27, 49). Il paraît que les prêtres n'étaient pas seulement les dépositaires des archives historiques de la nation, mais qu'ils étaient chargés en outre d'écrire, jour par jour, les événements qui touchaient en quelque façon, soit au sacerdoce, soit à la vie politique du pays. Ces annales étaient connues sous le nom d'*Histoire des temples*. Moïse de Khorêne nous a conservé le nom d'un de ces prêtres annalistes d'Ani, Oghioub [Olympios] qui vécut dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère. (Moïse de Khorêne, liv. II, ch. 48. — Cf. aussi Emin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 54.) — Peut-être doit-on rattacher à cette classe de prêtres historiographes, des fonctionnaires spéciaux chargés de réunir les matériaux historiques et de les conserver. Moïse de Khorêne donne à ces officiers le titre d'inspecteurs « *véragatzouk* » des mémoriaux (liv. I, ch. 21). Il est probable que Mar Apas Catina, qui fut chargé de recueillir les anciennes traditions nationales, était un inspecteur des mémoriaux. — Ce n'était pas seulement en Arménie que les prêtres étaient chargés d'enregistrer les faits historiques sur des livres conservés dans les temples, car à Rome, le même usage existait depuis une époque fort ancienne (Denys d'Halicarnasse, *Ant. rom.*. XI, 62). Ce fait n'a pas échappé à l'auteur de la *Vie de Jules César* (t. I, p. 14, note 3).

VIII. (Ch. xv.)

Ara. Sa mort dans une guerre suscitée par Sémiramis.

Ara, peu d'années avant la mort de Ninus, obtint le gouvernement de sa patrie, jugé digne d'une telle faveur par Ninus, comme [antérieurement] son père Aram. Mais l'impudique et voluptueuse Sémiramis (Schamiram) (1), ayant entendu parler depuis longues années de la beauté d'Ara, brûlait du désir de satisfaire sa passion; cependant elle ne pouvait agir ouvertement. Mais après la mort, ou plutôt après la fuite de Ninus en Crète, comme je le crois, Sémiramis mûrissant en sûreté sa passion, envoie des messagers au bel Ara, avec de riches cadeaux, accompagnés d'instantes prières, de promesses magnifiques, pour l'engager à venir la trouver à Ninive, à l'épouser et à régner sur tout l'empire de Ninus, ou seulement à satisfaire son ardente passion, et à retourner ensuite en paix dans ses propres états, comblé de présents.

Déjà les ambassades s'étaient succédé sans interruption, et Ara refusait toujours. Alors Sémiramis, furieuse du mauvais résultat de ses messages, lève toute la multitude de ses troupes, se hâte d'arriver sur le territoire des Arméniens, et de fondre sur Ara. Mais il était évident que
n'était pas tant pour tuer Ara ou le mettre
déroute, qu'elle se hâtait ainsi, que pour le s
juguer, s'emparer de lui pour satisfaire ses p
sions; car devenue folle d'amour au seul port
qu'elle avait entendu faire d'Ara, comme si
l'eût vu, elle brûlait de feux dévorants. Elle
court en se précipitant dans la plaine d'Ara,
pelée de son nom Ararat. Au moment d'enga
le combat, elle ordonne à ses généraux de fa
en sorte, s'il est possible, d'épargner la vie d'A
Mais au fort de la mêlée, l'armée d'Ara est m
en pièces, et il meurt dans l'action, frappé
les soldats de Sémiramis. La reine envoie ap
la victoire sur le lieu du combat ceux qui d
pouillent les cadavres, afin de chercher par
les morts l'objet de son amour. Ara fut trou
sans vie au milieu de ses braves compagnons d'a
mes. Sémiramis le fait placer sur la terrasse
son palais.

Cependant, comme les troupes arméniennes
ranimaient au combat contre la reine Sémiram
pour venger la mort d'Ara; elle dit : — « J
ordonné à mes dieux, de lécher les plaies d'
ra (1), et il reviendra à la vie. » — Elle espér
par la vertu de ses maléfices ressusciter Ar
tant la fureur de sa passion avait égaré sa raiso

(1) Le nom de Sémiramis porté par la reine d'Assyrie, femme de Ninus, présente au point de vue philologique une étude assez curieuse. Un savant linguiste, M. Ph. Luzzato, suppose que cette appellation est tirée du sanscrit et qu'elle se compose du radical *smri* ou *smar*, « aimer » et du suffixe *ma* avec la voyelle de liaison *a*, ce qui donnerait la forme *Smarama* ou *Smirama*, par suite de l'affaiblissement de l'*a* en *i*. D'après cette étymologie, le nom de Sémiramis acquiert le sens de « celui qui aime » (*Le Sanscritisme de la langue assyrienne*, p. 32. — Le même, *Sur l'existence du Dieu assyrien Sémiramis*, dans le *Journal asiatique*, 1851). Diodore de Sicile (liv. II, ch. 4) donne toutefois une autre étymologie du nom de Sémiramis qui, selon lui, signifie « colombe » en langue syrienne. (Cf. Creuzer, *Relig. de l'antiquité*, trad. Guigniaut, t. II, p. I, p. 33. — Maury, *Hist. des rel. de la Grèce antique*, t. III, p. 211-212.) — On n'est pas d'accord aujourd'hui sur l'époque exacte où vécut Sémiramis, et les dernières découvertes, amenées par le déchiffrement des textes cunéiformes, donnent à penser que la reine d'Assyrie ne serait pas l'épouse de Ninus, comme le disent Ctésias et Diodore de Sicile, mais bien la femme de Bélochus III, le dernier roi de la deuxième dynastie ninivite, qui vécut environ huit siècles avant notre ère. — Quoi qu'il en soit, nous croyons que la guerre entreprise par Sémiramis contre Ara roi d'Arménie n'est qu'une allégorie, et qu'il faut voir dans ces récits des historiens grecs et orientaux le développement de la puissance assyrienne cherchant à étendre sa domination sur les empires voisins et à les réduire sous le joug.

(1) Les *Recherches sur le paganisme arménien*
M. Émin contiennent, touchant ces divinités dont
fonction était de lécher les plaies des guerriers tom
sur le champ de bataille et de les rappeler à la vie,
curieuses révélations. Il paraît que les dieux d'un rang
férieur qui s'appelaient *Aralèz* ou *Arlèz* (mot comp
dont la signification propre, en arménien, est « léch
continuellement »), étaient des êtres surnaturels nés d'
chien, à ce que nous apprend Esnig (*Refut. des hé
sies*, p. 98 et 100, éd. armén. de Venise). Ces dieux
condaires, qui étaient passés de l'Assyrie dans le p
théon arménien, persistèrent dans les croyances du pe
ple d'Haïg, même après l'introduction du christianis
car Faustus de Byzance, auteur du quatrième siècle,
racontant la mort du général arménien Mouscheg, ar
vée sous le règne du roi Varazdat, de la dynastie ar
cide (384 ans après J.-C.), ajoute que sa famille espér
que les *Arlèz* descendraient des espaces de l'air p
lécher la blessure de Mouscheg et le ressusciter (Faus
de Byzance, *Hist. d'Arménie*, liv. V, ch. 15. — Cf.
le mythe des Arlèz la *traduction russe de l'histoire
Moïse de Khorène* par M. Émin (Moscou, 1858), p. 2
258, note 57. — Le même, *Vebk..*, p. 83 et suiv. —
même, *Recherches sur le pagan. armén.*, p. 36 et sui
— Le mythe des Aralèz paraît avoir été connu des Gre
car Platon, à la fin de sa République, raconte d'Er l'
ménien qui fut tué dans une bataille, que son corps
trouvé intact après le combat, et qu'ayant été ensu
rappelé à la vie, ce personnage donna des détails sur
qu'il avait vu dans l'autre monde. (Cf. *Œuvres de Pl
ton*, (trad. de V. Cousin), T. X. p. 279 et suiv. — Moi
de Khorène, *traduction russe, ad calcem*, note 57.)

Mais quand le cadavre fut en putréfaction, elle le fit jeter [par ses serviteurs (1)] dans une fosse profonde pour le dérober ainsi à la vue de tous. Puis ayant travesti en secret un de ses amants, elle publie sur Ara la nouvelle suivante : — « Les dieux, en léchant les plaies d'Ara, l'ont rendu à la vie, et ont ainsi comblé nos vœux les plus chers; aussi dorénavant ils doivent encore être davantage adorés et glorifiés par nous, comme les auteurs de notre félicité et de l'accomplissement de nos désirs. » — Sémiramis érige une nouvelle statue aux dieux (2), lui offre des sacrifices, comme si la puissance de ces dieux avait sauvé Ara (3). A l'aide de ces bruits répandus en Arménie touchant Ara, Sémiramis persuada tous les esprits et fit cesser la guerre.

En ce qui regarde Ara, il suffit de le rappeler en ce peu de mots : ayant vécu....... (4) années, Ara engendra Gartos (5).

IX. (Ch. xvi.)

Comment après la mort d'Ara, Sémiramis bâtit la ville, la chaussée du fleuve (6) et son palais.

Après ces succès, Sémiramis, s'étant arrêtée peu de jours dans la plaine appelée Ararat, du nom d'Ara, passe au sud de la montagne, car on était alors en été, pour se promener dans les vallons et les campagnes en fleurs. En voyant la beauté du pays, la pureté de l'air, les sources limpides qui jaillissent de toutes parts, le cours majestueux des fleuves au doux murmure : — « Il nous faut, dit-elle, dans un pays où le climat est si tempéré et l'eau si pure, fonder une ville, une demeure royale pour résider [ici (1)] en Arménie, au milieu de toutes les délices, la quatrième partie de l'année; les trois autres saisons plus froides, nous les passerons à Ninive. »

Sémiramis, ayant visité beaucoup de sites, arrive du côté oriental, sur le bord du lac salé (2); elle voit sur ces bords une colline oblongue, exposée dans sa longueur au couchant; un peu oblique au nord; au midi une grotte s'élevant droit et perpendiculairement vers le ciel; à peu de distance au sud, une vallée plate, confinant à l'orient avec la montagne, et qui, en s'allongeant vers le lac, s'élargit et prend un aspect grandiose. A travers ces lieux, des eaux pures, tombant de la montagne dans les ravins et les vallées, réunies à la large base des montagnes, devenaient de véritables fleuves. A droite et à gauche des eaux, s'élevaient dans cette vallée de nombreux villages; et à l'est de cette riante colline, se dressait une petite montagne.

Ici, l'active et impudique Sémiramis, ayant tout examiné en détail, fit aussitôt venir de l'Assyrie et des autres parties de son empire, et rassembler en ce lieu douze mille ouvriers et six mille maîtres de tout état, pour travailler le bois, la pierre, le bronze et le fer, tous très-habiles dans leur art. Tout s'exécutait selon les ordres de la reine. On voyait accourir en hâte des ouvriers et des maîtres de tout état. Sémiramis fait d'abord construire la chaussée du fleuve, avec des blocs de rochers, liés entre eux avec de la chaux et du sable [fin (3)], œuvre gigantesque pour l'étendue et la hauteur et qui existe, à ce que l'on dit, encore à présent (4). Dans les fentes de cette chaussée, nous le savons par ouï-dire, les voleurs et les vagabonds du pays y cherchent un refuge et s'y cachent en sûreté comme sur les cimes désertes des montagnes. Si quelqu'un veut en faire l'expé-

(1) Les mots ajoutés entre crochets manquent dans beaucoup de manuscrits.

(2) Le mot *dev* qui a généralement chez les auteurs arméniens le sens de « bon génie », paraît avoir eu chez les premiers écrivains de l'Arménie et notamment dans Moïse de Khorène, le sens de « mauvais génie ». — Cf. Émin, *traduct. russe de l'histoire de Moïse de Khorène*, p. 256, note 59.

(3) Ce passage ne laisse aucun doute sur la nationalité assyrienne des Aralèz. M. Émin ne doute pas que l'Aralèz était représenté avec une tête de chien. (*Traduction russe de l'Histoire de Moïse de Khorène*, p. 251-256, note 57; et *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 39.) Il serait curieux de rapprocher le mythe des Aralèz du culte d'Anubis, ce dieu du panthéon égyptien caractérisé par une tête de chacal ou de chien, et qui avait présidé avec Horus aux détails de l'embaumement d'Osiris. Le chacal, dans la mythologie de l'antique Égypte, était le symbole d'Anubis, et on le représente couché sur des coffrets funéraires, comme un gardien des morts.

(4) Les manuscrits présentent tous la même lacune en cet endroit.

(5) Gartos fut surnommé Ara, du nom de son père, que lui imposa Sémiramis (Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, ch. viii).

(6) Quelques manuscrits disent : *des fleuves*.

(1) Ce mot manque dans plusieurs manuscrits.

(2) Le lac de Van ou d'Aghthamar dont il a été question plus haut.

(3) Cet adjectif manque dans quelques manuscrits.

(4) Cf. sur ces travaux gigantesques attribués à Sémiramis, Indjidji, *Géogr. mod.*, p. 138-139. — Le même, *Géogr. anc.*, p. 177-186. — Jaubert, *Voy. en Arménie et en Perse*, p. 136-137. — Schultz, *Lettre à Saint-Martin*, et notice de ce dernier, intitulée : *Voyage littéraire en Orient de Schultz et découvertes qu'il a faites dans la ville de Sémiramis*, dans le *Journal asiatique*, 1828. — *Inscriptions de Van relevées par Schultz*, dans le *Journal asiatique*, 1840, avec planches. — Léon Alischan, *Géogr. de l'Arménie*, p. 49 et suiv.

rience, il ne pourra pas même, en employant toutes ses forces, détacher de cette construction une pierre de fronde; en examinant la parfaite liaison des pierres, on croirait que la cimentation a été faite avec de la cire coulée. Cette chaussée, longue de plusieurs stades, va jusqu'à la ville.

La reine fait ranger cette multitude de travailleurs en plusieurs classes, et donne pour chef à chacune le meilleur des artisans. Ainsi à force de fatigues continuelles, elle achève en peu d'années ces merveilleuses constructions, qu'elle entoure de fortes murailles avec des portes d'airain. Elle bâtit aussi dans la ville de nombreux et magnifiques palais, ornés de différentes pierres de diverses couleurs, élevés de deux ou trois étages, chacun, comme il convient, exposé au soleil. Elle distingue par de belles couleurs les quartiers de la ville, les divise par de larges rues; elle construit, selon les besoins, des thermes au milieu de la ville, avec un art admirable. Distribuant dans la cité une partie des eaux du fleuve, elle les amène partout où il en est besoin, et aussi pour l'arrosement des jardins et des parterres. Quant à l'autre portion des eaux, près des bords du lac à droite et à gauche, elle les destine aux usages de la ville et de tous les environs. Toutes les parties de la ville, à l'est, au nord et au sud, sont décorées par elle de beaux édifices, d'arbres touffus, produisant des fruits et des feuillages différents; elle plante aussi quantité de vignes dans les terrains fertiles en vins. Elle rend de tous côtés magnifique et splendide la portion de la ville entourée de murailles, et y fait entrer une immense population.

Quant à l'extrémité de la ville et aux merveilleux édifices qui s'y trouvent, bien des gens ignorent l'état des choses; il est donc impossible d'en faire la description. Sémiramis garnit le sommet des murailles, ouvre des entrées d'un accès difficile, et élève un palais royal, avec de terribles oubliettes. Le dessin et le plan d'un semblable édifice ne nous ont été transmis par personne avec vérité, aussi nous ne croyons pas opportun d'en parler dans cette histoire. Nous dirons seulement, que de tous les ouvrages royaux, comme nous l'avons appris, c'est le premier et le plus splendide.

Sur le côté oriental de la grotte, là où actuellement on ne peut tracer un seul trait avec la pointe, tant la pierre en est dure, on a creusé des palais, des chambres, des caveaux pour mettre les trésors et de longues galeries (1). Personne ne sait comment ces merveilleuses constructio
ont pu s'élever. Sur toute la surface de la pierr
comme sur de la cire, avec une pointe, so
tracés beaucoup de caractères (1). Or, la vue d'u
semblable prodige jette tout le monde dans l'
tonnement; mais assez sur ce sujet. Dans beauco
d'autres cantons de l'Arménie, la reine fit grav
sur la pierre le souvenir de quelqu'événemen
sur beaucoup de points, elle fit dresser des stèl
avec des inscriptions tracées de même (2). Mai
en voici assez sur les travaux exécutés en Arm
nie par Sémiramis.

X. (Ch. xvii.)

*De Sémiramis; pourquoi elle fit périr ses enfant
Comment s'enfuit-elle en Arménie pour écha
per au mage Zoroastre? Elle est tuée par s
fils Ninyas.*

La reine, voulant toujours aller passer l'
dans le nord, dans la ville qu'elle avait fondée
Arménie, laissa comme gouverneur de l'Assy
et de Ninive Zoroastre (Zrataschd) mage et ch
religieux des Mèdes (Mar); pendant longtem
les choses étant ainsi réglées, Sémiramis ren
tout le pouvoir aux mains de Zoroastre.

(1) Tous les détails circonstanciés que notre auteur donne ici sur la ville dont la fondation est attribué
Sémiramis et qui s'appela de son nom Schamiramagu
sont confirmés par Diodore de Sicile, (liv. II, ch. 13,
par les géographes et les voyageurs modernes et
tamment par Indjidji, Schultz, Jaubert et autres.
nom de Schamiramaguerd fit place à celui de Vanagu
ou Vanapert [ville ou château de Van], dont le n
s'est conservé intact jusqu'à nous. Ptolémée l'app
Βουάνα (*Géogr.*, liv. V. ch. 13, 21) et les Byzantins 'Iϐ
(Cédrénus, t. II, p. 774.) Cette ville dut son nom de V
à un roi d'Arménie ainsi appelé, qui la fit reconstruire,
ce nom finit par lui rester, bien que le souvenir de Sé
ramis ait persisté pendant toute la suite des siècles.

(1) Il s'agit ici des inscriptions cunéiformes en lang
arméniaque (Oppert, *Expéd. de la Mésopotam*
t. II, p. 9) qui jusqu'à présent n'ont pas été déch
frées. Cependant on doit dire que ces inscriptions d
nent des noms de rois complétement inconnus dans l'h
toire, ce qui permettrait de supposer qu'elles ont
gravées par ordre de princes appartenant à une dyn
tie arménienne qui régnait à une époque fort ancie
sur les bords du lac de Van, dans le pays de Vasbo
ragan. On a là parmi les noms de ces princes celui du
Argistès (Schultz, *Inscriptions de Van*, planche V
— Hincks, dans le *Journal de la Soc. asiat. de Londr*
t. IX, n° 18, p. 387 et suiv.) qui se retrouve aussi dans u
inscription récemment découverte à Kalincha, et dont
fac-simile a été donné dans les *Mélanges asiatiques*
l'Acad. des Sciences de Saint-Pétersbourg (t. IV, p. 67

(2) Cf. Diodore de Sicile (liv. II, ch. 13), qui dit q
ces inscriptions étaient « en caractères syriens », c'e
à-dire assyriens.

Souvent reprise par ses enfants à propos de sa conduite déréglée et par trop voluptueuse, la reine les fit tous périr, à l'exception de Ninyas, le plus jeune. Dans son amour pour ses favoris, elle leur (1) remet son pouvoir souverain, ses trésors, et ne prend aucun soin de ses fils. Ninus, son mari, n'était pas mort; et ne fut pas enterré, comme on le dit, par ses soins, dans le palais, à Ninive; mais voyant la corruption de sa perfide épouse, il abandonna l'empire et se réfugia en Crète (Gridé). Ses fils, devenus grands, reprochent à leur mère sa conduite, croyant la faire rougir de ses vices, de ses méfaits diaboliques, et la déterminer à leur céder le pouvoir et ses trésors. La reine devint plus furieuse encore et les fit tous mourir. Ninyas fut seul épargné, comme nous l'avons dit plus haut.

Par suite des torts de Zoroastre envers la reine et de leur querelle, Sémiramis prend les armes contre lui, car il songeait à établir partout sa tyrannie. Au fort du combat, Sémiramis s'enfuit devant Zoroastre, et gagne l'Arménie. Ninyas trouve le moment opportun pour se venger; il tue sa mère, et règne sur l'Assyrie et Ninive. Nous avons dit la cause et les circonstances de la mort de Sémiramis (2).

XI. (Ch. xviii.)

Première guerre de Sémiramis dans les Indes, puis sa mort en Arménie.

J'ai en vue Céphalion (3), pour ne pas m'exposer à être un sujet de risée; il parle d'après d'autres écrivains, d'abord de la naissance de Sémiramis (4), ensuite de sa guerre dans les Indes (5). Mais les faits qui résultent de l'examen que fit Mar Apas Catina, dans les livres chaldéens, nous ont paru plus certains que toutes ces particularités; car il parle avec savoir et il expose les causes de la guerre. Ajoutons encore que les fables (1) de notre pays donnent raison au savant syrien, en disant qu'ici (en Arménie) eurent lieu la mort de Sémiramis, sa fuite à pied, sa soif ardente, ses recherches pour avoir de l'eau, son empressement à se désaltérer, et à l'arrivée des soldats armés de glaives, le jet du talisman dans la mer (2), d'où est venu ce chant : « Les perles de Sémiramis dans la mer. » Aimes-tu les fables? Écoute celle-ci : « Sémiramis changée en pierre, bien avant Niobé. » Assez sur ce sujet, occupons-nous des faits postérieurs.

XII. (Ch. xix.)

Événements qui eurent lieu après la mort de Sémiramis.

Je veux dans cet ouvrage te montrer tous les événements avec ordre, les ancêtres les plus renommés de la nation, toutes les traditions qui les concernent, chacun de leurs faits et gestes, en omettant toutes les choses imaginaires ou inconvenantes dans nos récits, et en racontant ce qui se trouve dans les livres, et notamment dans les discours des hommes sages et profonds, d'où nous avons précisément cherché à rassembler et à extraire les documents de notre antiquité. Et nous dirons : dans cette histoire, nous nous sommes attaché à la justice et à la vérité, aussi bien par inspiration que par conviction. C'est avec de telles dispositions qu'est faite notre compilation. Dieu le sait! louable ou blâmable aux yeux des hommes, leur jugement importe peu; mais l'uniformité de notre récit, la suite régulière des personnages, sont une garantie suffisante de l'exactitude de nos recherches. Ceci posé, certain ou presque assuré de la vérité, je commencerai par t'exposer les faits postérieurs, en suivant l'ordre historique.

Or, après la mort de Sémiramis, tuée par son fils Zamassis (3), c'est-à-dire Ninyas, né après le meurtre d'Ara, nous savons avec certitude l'ordre

(1) Deux manuscrits donnent la variante suivante : « Dans son amour pour ses favoris, elle abandonne à ses amants et à ses courtisans toutes les affaires..... »

(2) Comparez ce récit de la mort de Sémiramis avec ce que disent Diodore de Sicile (liv. II, ch. 20) et Justin (liv. I, ch. 2), qui rapportent qu'à la suite de la conspiration de Ninyas contre sa mère, celle-ci lui remit l'empire et disparut, pour se mêler au rang des dieux. Diodore ajoute qu'elle prit la forme d'une colombe, et que c'est pour cela que cet oiseau est vénéré par les Assyriens. — Cf. aussi Lucien, *De la Déesse syrienne*, ch. 14.

(3) Cf. les *Fragm. histor. græc.* de M. Ch. Müller (t. III, p. 625 et suiv.), où ont été réunis tous les fragments de Céphalion qui nous ont été conservés par Eusèbe, Moïse de Khorène, le Syncelle et Malala.

(4) Deux manuscrits ajoutent : « puis de sa guerre contre Zoroastre, de sa défaite, ensuite..... »

(5) Cf. Eusèbe (*Chronique*, t. II, p. 90 et suiv.) et le Syncelle (p. 133).

(1) Le mot *arasbel*, en arménien, est susceptible de plusieurs acceptions, et dans ce passage, il peut bien vouloir dire, « légende », bien que cette signification ne soit pas donnée par les dictionnaires.

(2) Il est question ici de la mer de Van.

(3) La *Chronique d'Eusèbe* (éd. du P. Aucher; Venise, 1818, 2 vol. in-4°) donne au fils de Sémiramis et de Ninus le nom de Zamès (t. I, p. 98, t. II, p. 15).

des faits. Ninyas règne, après avoir fait périr sa mère voluptueuse, et vit en paix. Sous Ninyas, Abraham termina ses jours.

Comparaison de la généalogie de notre nation avec celle des Hébreux, des Chaldéens, jusqu'à Sardanapale, appelé Tonos-Concholéros (1).

Hébreux.	*Chaldéens.*	*Arméniens.*
Abraham.	Ninyas.	Aram.
Isaac.	Arios (2).	Ara.
Jacob.	Aralios.	Ara,

qui était fils de notre Ara, appelé Ara par Sémiramis qui lui confie le gouvernement de notre pays.

Levi.	Sosarès (3).	Anouschavan.
Cahat.	Xerxès.	Bared.
Amram.	Galéos.	Arpag.
Moïse.	Armamithrès (4).	Zavan.
Josué.	Bélochus.	Parnas.

Depuis Josué, ce n'est plus par ordre de filiation, mais de prééminence, que tous descendent d'Abraham. Défaits par Josué, les Cananéens, fuyant leur exterminateur (5), passèrent en Afrique (Akras) (6), naviguant sur Tharsis, événement constaté par une inscription gravée sur des stèles en Afrique, et qui se conserve jusqu'à présent. Voici ce qu'elle rapporte en propres termes :

« Mis en fuite par le brigand Josué,
« nous, les chefs des Cananéens,
« sommes venus habiter ici. »

Un de ces chefs était notre illustre Cananitas, en Arménie. Tout bien examiné, nous avons trouvé que la descendance des Kentouni provient de lui, sans aucun doute (7). Le caractère de ces derniers démontre bien qu'ils sont Cananéens.

(1) Cf. ces généalogies qui offrent quelques différences, avec les tables données par Eusèbe (*Chronique*, t. I, p. 98-100; t. II, p. 15 et suiv., et *passim*).
(2) *Ariosa, Arisa.*
(3) *Sovarès, Sovaren.*
(4) *Amamithrès.*
(5) Josué, liv. XVII, v. 16-18.
(6) Cette tradition est aussi rapportée par Procope (*Hist. bell. Vandal.*, II, 10), ce qui permet de corriger d'après lui le texte de notre auteur, et de restituer le mot « Afrique » au lieu d' « Akras ». — Pour ce qui est du nom de Tharsis qui se lit dans Moïse de Khorène, Procope l'écrit *Tigisi.*
(7) Cf. plus bas, liv. I, ch. 23, et liv. II, ch. 7, où il est question des Kénouni, qui étaient chargés de revêtir Valarsace de ses ornements royaux.

Hébreux.	*Chaldéens.*	*Armén*
Gothoniel.	Altadas.	Sour (
Avod.	Mamithus.	Havan
Barac.	Macaléus.	Vaschı
Gédéon.	Sphœrus.	Haïgag
	Mamylus.	
	Sparethus.	
	Ascatades.	
	Amyntas.	
	Bélochus.	

Haïgag qui vivait, à ce que l'on dit, sous Bé
périt dans une émeute follement soulevée :

Abiméleck.	Balatorès.	Amba
Thola.	Lampridis.	Arnag.
Jaïr.	Sosarès.	Schava
Jephté.	Lamparès.	Noraïr
Eséphon.	Panyas.	Vsdasg
Aglon.	Sosarmus (3).	Korag
Labdon.	Mithrœus.	Hrand
Samson.	Teutamus (5).	Entzak
Héli.		Kégha
Samuel.		Horo.
Saül.		Zarma
David (6), et ainsi de suite.		

Zarmaïr, envoyé au secours de Priam p
tamus avec une armée d'Éthiopiens, meu
main des braves Hellènes (7).

Chaldéens.	*Arméniens.*
Teutéus.	Berdj.
Tineus.	Arpoun.
Dercylus.	Pazoug.

(1) La liste des rois d'Arménie donnée ici p
de Khorène, d'après Mar Apas Catina diffère so
coup de rapports de celle que nous a laissée
tholicos dans son Histoire (Cf. édit. de Mosco
et traduction française de Saint-Martin éditée p
jard (Paris, 1841), p. 14 et note; p. 385 et su
offre aussi quelques différences avec celle que
Magistros nous a transmise dans sa lettre en r
Sarkis. Les lettres de Grégoire Magistros, qui
en manuscrit à Venise et dans d'autres biblio
n'ont pas encore été publiées. Il serait à souha
les Mékhitaristes de Venise fissent entrer cet aut
la série des écrivains qui composent la collectio
cieuse des auteurs arméniens dont ils ont entr
donner des éditions.
(2) Ce nom est écrit différemment dans l'his
Jean Catholicos (ch. VIII) et dans les lettres de
Magistros, qui le sépare en deux mots : *Vesdam*
(3) *Sosmarus.*
(4) *Hradn.*
(5) *Tevmomos.*
(6) Plusieurs manuscrits, après David, ajouten
lomon, Roboam, Abia, Asa, Josaphat, Joram. »
(7) Cf. plus bas, ch. XXXII.

Chaldéens.	*Arméniens.*
Eupalmeus.	Ho.
Laosthénès.	Housag.
Priétiadès.	Gaïbag.
Ophrateus.	Sgaïorti (fils de géant).
Ophratonès.	
Acrazanès.	
Sardanapale.	

XIII. (Ch. xx.)

Ara fils d'Ara. — Son fils Anouschavan, surnommé Sos.

Sémiramis, en souvenir de sa première passion pour le bel Ara, appelle Ara le fils né de lui et de sa femme bien-aimée Nouart, et qui était âgé d'environ douze ans à la mort d'Ara (1). Sémiramis, pleine de confiance en ce prince, l'investit du gouvernement de notre pays. Ara meurt, à ce que l'on dit, dans la guerre contre Sémiramis.

Voici l'ordre des événements postérieurs : Ara fils d'Ara meurt dans la guerre contre Sémiramis, laissant un fils, appelé Anouschavan, très-puissant et très-capable dans l'action et dans le conseil. Il était surnommé Sos (peuplier argentifère) (2), car il était voué aux fonctions sacerdotales, dans les forêts de peupliers d'Aramaniag, à Armavir. Le tremblement des feuilles de peuplier, au souffle léger ou violent de l'air, était l'objet d'une science magique en Arménie et le fut longtemps.

Cet Anouschavan, ayant à souffrir pendant de longues années le mépris de Zamassis, languissait à la cour. Aidé par ses partisans, il réussit à obtenir le gouvernement d'une partie du pays, moyennant tribut, ensuite du pays tout entier (1). Mais ce serait trop de rapporter dans cette histoire tout ce qui est digne d'être rappelé, les paroles, les faits et les entreprises.

(1) Cf. la dernière note du ch. XV ci-dessus, p. 27, note 5, où il est dit que Ara [II] s'appelait Gartos.

(2) L'interprétation du mot *Sos* a donné lieu à beaucoup de controverses et même à une polémique assez violente entre deux savants, MM. Lajard et Quatremère. Le premier attribuait au mot *Sos* la valeur de cyprès, en se conformant ainsi à la traduction qu'en avaient donnée les frères Whiston dans leur édition de l'Histoire de Moïse de Khorêne (Londres, 1736, p. 54). M. Quatremère et M. Levaillant (Moïse de Khorêne, trad. franç., p. 95) prétendaient au contraire que le mot *Sos* signifie « platane ». Ces deux opinions sont également erronées. Le *Sos* est très-certainement le peuplier argentifère. — Le texte de Jean Catholicos (*Histoire d'Arménie*, édit. Émin, p. 13) donne à Anouschavan le surnom de *Sossanever* « consacré au bois de Sos, » qui paraît préférable (Cf. Émin, *Recherches sur le Paganisme arménien*, p. 44, note 3). — Les Arméniens rendaient pareillement un culte à l'arbre *pardi*, sorte de peuplier différent du peuplier argentifère; ce culte se continua à Samosate jusque dans le courant du douzième siècle, et S. Nersès nous en a conservé le souvenir dans une de ses lettres (Venise, 1838, p. 238-253). Cf. Émin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 43 et suiv. — On sait que dans l'ancienne religion iranienne, les eaux et les arbres étaient l'objet d'un culte qui, de la Perse, était venu s'implanter chez les Arméniens. On lit dans le Zend-Avesta ce passage : « J'invoque, je célèbre les eaux pures, et toutes les eaux données de Mazda, et tous les arbres donnés de Mazda. » (Anquetil-Duperron, *Zend-Avesta*, t. I, 2e partie, p. 87. — E. Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna*, ch. 1, p. 380-381.)

XIV. (Ch. xxi.)

Barouïr fils de Sgaïorti est le premier roi couronné en Arménie. — Il aide Varbace le Mède à s'emparer du royaume de Sardanapale.

Laissant de côté les faits les moins considérables, nous dirons ce qui est le plus important. Le dernier de ceux qui vécurent sous l'empire des Assyriens, depuis Sémiramis ou depuis Ninus, est, je le dis, notre Barouïr, contemporain de Sardanapale (2). Aidé puissamment par Varbace

(1) Si l'on en croit le témoignage de Jean Catholicos (*Hist. d'Arménie*, ch. VIII), la dynastie des Haïciens fut renversée après le règne d'Anouschavan, et dès lors la race des premiers monarques aurait été supplantée par une dynastie étrangère à cette famille, dont Zamassis semble avoir été le chef. Voici ce que raconte à ce sujet le patriarche Jean qui paraît avoir eu entre les mains un exemplaire de l'histoire de Mar Apas Catina, puisqu'il donne à ce propos des détails assez circonstanciés dont Moïse n'a pas jugé opportun de faire usage : « Pendant quelque temps, Anouschavan ne régna que sur une partie de l'Arménie, mais ensuite il devint maître de tout le pays. Ce prince ne mourut qu'après un long règne. Ni ses fils, ni ses parents n'héritèrent de sa souveraineté; des hommes étrangers à sa race s'en emparèrent violemment et ils régnèrent sur la nation de Thorgoma, non par droit de succession, mais par droit de conquête » (Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, trad. de Saint-Martin, p. 14). On peut conclure de ce passage que des usurpateurs, ayant renversé la dynastie haïcienne, dont le trône était déjà chancelant depuis le règne d'Ara [II], puisque son fils Anouschavan en avait été lui-même éloigné par Zamassis, continuaient à gouverner le pays, comme vassaux du roi d'Assyrie, qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, avait étendu sa domination sur tous les peuples d'alentour.

(2) Les monuments assyriens récemment mis en lumière par la lecture des textes cunéïformes donnent à ce Sardanapale, surnommé improprement Concholéros par les Grecs, le nom de Sardanapale V qui régna de 798 à 741 avant J.-C. (Cf. Oppert, *Rapport sur une mission en Angleterre*; 2e partie, *Chronologie des Assyriens et des Babyloniens*, dans les *Archives des missions scientifiques*, t. V, p. 203 et suiv. — Le même,

le Mède (1), il ravit le royaume de Sardanapale.

A présent j'éprouve du bonheur et de la joie en arrivant au véritable ancêtre de notre nation (2), dont les descendants furent élevés au rang de roi; aussi nous avons une grande tâche à accomplir, bien des sujets à traiter. Nous avons cru de notre devoir de lire les preuves de ces faits dans quatre livres composés par cet homme sage et éloquent, le plus sage d'entre les sages (3).

Varbace, d'un canton de la Médie, à la pointe extrême de la province la plus fortifiée, homme d'une grande astuce, célèbre dans les combats, voyant la vie efféminée et la mollesse voluptueuse du faible et vil Concholéros (4), gagne par sa conduite, par ses largesses, beaucoup de partisans, parmi les personnages braves et puissants qui alors soute :aient avec dignité et une granc fermeté l'empire d'Assyrie. Il se concilie l'amit de notre brave satrape Barouïr, lui prometta la couronne et tout l'éclat de la royauté; il s'a tache aussi un grand nombre de vaillants gue riers habiles à manier le javelot, l'arc et le glaiv Varbace, s'emparant de cette manière des États Sardanapale, commande à l'Assyrie et à Ninive mais il y établit des gouverneurs et transpor aux Mèdes l'empire des Assyriens.

Si ces faits, chez les autres historiens, so rapportés différemment (1), ne t'en étonne pa car comme plus haut, dans les premiers chap tres (2), nous avons blâmé les usages de nos pr miers ancêtres qui ne prenaient aucun souci la science, il arrive encore ici la même chos Les faits et gestes du père de Nabuchodonosor c été consignés dans les annales et les regist de ses inspecteurs des mémoriaux (3); or n princes n'ayant pas songé à faire de même, il a eu de transcrit que les faits accomplis dans derniers temps. Si on demande : « où donc avo nous trouvé les noms, les faits et gestes de bea coup de nos ancêtres? » je répondrai : « dans anciennes archives des Chaldéens, des Assyrie des Perses (4), à cause de la mention faite d les écrits royaux des noms et des actes de r aïeux comme chefs de l'administration, charg par les rois du gouvernement général. »

XV. (Ch. xxii.)

Suite de nos rois. — Leur nombre de père en fi

Je vais compter nos grands hommes, surto les rois, jusqu'à l'empire des Parthes, parce qu me sont chers ces descendants de notre monar couronné, comme mes compatriotes, mes proc et mes frères. Comme il m'eût été doux, si le S veur (Perguitch) fut alors venu me racheter, d' trer dans le monde sous de tels monarques, jouir du bonheur de les voir et d'échapper a dangers du temps présent (5)! Mais ce sort he

Les inscriptions assyriennes des Sargonides, p. 6, extr. du t. VI (V^e série) des *Annales de philosophie chrétienne*, 1862.)

(1) Varbace ou plutôt Arbace, comme l'appelle Diodore de Sicile (liv. II, ch. 24 et suiv.). — Cf. aussi Ch. Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. III, p. 357 et suiv.; 210.

(2) On peut présumer d'après ce passage, rapproché du témoignage de Jean Catholicos (ch. viii), que Barouïr était de la race de Haïg, qu'il reprit sur les usurpateurs étrangers qui s'étaient emparés du gouvernement de l'Arménie sous Anouschavan, le trône de ses ancêtres. « Après eux (les usurpateurs), dit Jean Catholicos, régna Barouïr qui rétablit le nom de la nation arménienne, dont la souveraineté était détruite depuis longtemps. Il fut le premier qui ceignit chez nous le diadème des rois..... Les écrivains de notre nation ont déjà célébré les louanges de Barouïr, et je n'ai pas envie d'en parler après eux. » (Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, trad. de Saint-Martin, p. 14-15.)

(3) Cet écrit en quatre livres a peut-être quelque rapport avec ces panégyriques que des écrivains arméniens, aujourd'hui perdus, avaient composés à la louange de Barouïr. — Cf. Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, p. 15, et la note précédente.

(4) Le nom de Κονοσκογχόλερος n'a jamais été, comme les Grecs l'ont supposé, un surnom de Sardanapale; c'est un titre royal qui se trouve dans les inscriptions de ce prince, expliquées par les assyriologues, et qui signifie mot à mot : *ego rex, vicem gerens Dei Assori* (*Arch. des miss. scientif.*, t. V, p. 205). — Au surplus les interprètes anciens des textes cunéiformes ont commis une erreur bien aussi grave en donnant pour père, à Sardanapale, un personnage imaginaire du nom d'Ἀναξυνδαράξης ou Ἀναξυνδαραξάρης, nom qui n'est autre chose que le titre royal de Sardanapale : *ego rex augustus Assyriæ*, que nous ont conservé les textes en langue assyrienne. Les Grecs qui ne comprenaient pas la valeur des mots de cette langue, ont pris ce titre tout entier pour un nom propre et ont forgé ainsi une appellation barbare qui eut une grande vogue dans toute l'antiquité et qui a été souvent rappelée par les écrivains classiques, à propos de l'inscription célèbre du tombeau de Sardanapale. Cf. notre *Mémoire sur le tombeau de Sardanapale à Tarsous*, dans la *Revue archéologique*, (1853); et notre *Voyage en Cilicie*, p. 265 et suiv.

(1) Cf. notamment Diodore de Sicile, liv. II, ch. 2- suivants.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv ch. 3.

(3) M. Emin a rendu l'expression *ichogouthiantz ragatzoukh* par « préposés à la garde des archive dans sa traduction russe de l'ouvrage de Moïse de Kh rène, p. 60; et *ad calcem*, note 81.

(4) Rapprochez ce passage de ce que dit Moïse de Kh rène (liv. ii, ch. 3), au début de son Histoire, dans dédicace à Isaac Bagratouni.

(5) Moïse de Khorène fait allusion ici à la dominat

reux, cette fortune a fui loin de nous. Mais ces rois nationaux vivaient sous le gouvernement des Mèdes, et nous allons en rappeler ci-dessous les noms (1).

En ce temps-là, le pouvoir royal de notre nation existait véritablement, comme l'atteste le prophète Jérémie, appelant aux armes contre Babylone : « Convoquez, dit-il, le royaume d'Ararat et la troupe d'Ascanaz (2). » Il est donc évident que notre empire existait alors. Mais, en réglant la succession de nos rois, nous mettrons à côté celle des rois mèdes :

Premier roi des Mèdes (3).	*Notre premier roi couronné par Varbace fut :*
Varbace.	Barouïr, fils de Sgaïorti.
Maudacès (4).	Hratchia.
Artysis.	Parnouas.
Déjocès.	Badjouïdj.
Phraortes.	Gornag.
Cyaxares.	Pavos.
Astyage.	Un autre Haïgag.
	Erouant qui vécut peu.
	Dikran (Tigrane) (5).

Du nom des deux derniers furent appelés les derniers Erouant et Tigrane (6), sans doute à cause des espérances qu'ils donnaient. Le temps n'est pas très-éloigné où nous mentionnerons leurs noms.

Hratchia (1) était ainsi appelé à cause de la vivacité de ses traits et de l'éclat pétillant de ses yeux. Sous lui, dit-on, vivait Nabuchodonosor, roi de Babylone, qui emmena les Juifs en captivité. On raconte que Hratchia lui demanda l'un de ces principaux captifs hébreux, appelé Champat, le conduisit dans ses États et le combla d'honneurs. De Champat, dit l'historien, descend la race des Pakradouni (2); cela est certain. Mais ce que firent nos rois pour convertir cette famille au culte de leurs dieux, combien et quels furent ces Pakradouni qui moururent dans le sein du culte divin, nous le raconterons plus tard avec détail (3). Certains individus, indignes de croyance, par pur caprice et non selon la vérité, disent que c'est de Haïg que descend la race des Thakatir (4) Pakradouni; mais je réponds à ceci : Ne crois pas à de pareils contes, car il n'y a aucun semblant de vérité, aucun indice de probabilité; et dans ce qui te fut dit, rien qui dénote la vérité. Ce sont des paroles absurdes, dénuées de sens et de valeur, contre Haïg et ses pareils. Mais sache que le nom de Sempad que les Pakradouni donnent souvent à leurs fils, correspond exactement dans leur langage primitif, qui est l'hébreu, à Champat (5).

des rois perses de la dynastie sassanide en Arménie, qui s'étaient emparés de ce pays en 428 sous le règne de Bahram V et avaient mis fin à la dynastie des Arsacides arméniens représentés à cette époque par Ardaschès IV. — Cf. aussi l'Élégie de Moïse de Khorène sur les malheurs de sa patrie (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 68).

(1) L'édition arménienne des Fr. Whiston donne la variante suivante : « Vivant aujourd'hui sous le gouvernement d'étrangers, je donnerai en même temps ici et la succession de nos rois et celle des autres. »

(2) Jérémie, ch. LI, v. 28.

(3) Cf. cette liste des rois mèdes avec celles données par Eusèbe (*Chronique*, éd. Aucher, t. I, p. 101 et t. II, p. 32), qui offrent quelques différences. Les deux tables d'Eusèbe ne sont même pas d'accord entre elles.

(4) *Mandacès*, selon une variante.

(5) Jean Catholicos (*Hist. d'Arm.*, ch. VIII) dit que tous les princes issus de Barouïr ont une histoire très-connue, rapportée dans les livres chaldéens, écrits du temps de Tibère et qui se trouvaient à Ninive et à Édesse.

(6) Il s'agit ici d'Erouant, prince arsacide, qui régna après Sanadroug, de 58 à 78 après J.-C., et conquit toute l'Arménie (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 37 et suiv.), et de Tigrane-le-Grand, fils d'Ardaschès, qui occupa le trône des Arsacides d'Arménie de 89 à 36 av. J.-C. (Strabon, liv. XI, ch. 14, § 15. — Justin, liv. 38. — Moïse de Khorène, liv. II, ch. 14 et suiv. — Jean Catholicos, ch. VIII.—Plutarque, *Lucullus et Pompée*. — Dion Cassius, liv. 36 et suiv. — Velleius Paterculus, liv. II.)

(1) Ce nom en arménien signifie « yeux de feu ». — Cf. aussi Jean Catholicos, ch. VIII.

(2) Les Pakradouni ou Bagratides, famille illustre de l'Arménie, qui parvint au trône d'Ani dans le courant du huitième siècle de notre ère, et donna également des rois aux pays de Kars et de Daschir dans le dixième siècle, et enfin à la Géorgie depuis le sixième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième. C'est cette même famille des Bagratides, divisée en une grande quantité de branches, qui subsiste encore actuellement en Russie sous le nom de Bagration, et qui a fourni à cet empire plusieurs célébrités. Les descendants des rois Bagratides de Géorgie portent encore aujourd'hui le titre de « Princes de Géorgie »; mais ce titre est purement honorifique.

(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 9, 63.

(4) *Thakatir* est un mot arménien formé de *thak* « couronne » et de *tir* « pose », qui veut dire, « celui qui pose la couronne ». — Cf. plus bas, XXVIII (liv. II, ch. 3), et la note.

(5) On peut supposer que le nom de Sempad, venu de Champat, dérive de l'hébreu שבת, « *quies, sabbathum* », qu'on trouve comme nom propre d'homme sous la forme שבתי, *Sabbathai*, dans le livre d'Esdras (II, Esdr. XI, verset 16). — Quant au nom de Pakarad, Moïse de Khorène (liv. II, ch. 63) lui donne également une origine hébraïque.

XVI. (Ch. xxiii.)

Des fils de Sennékérim. — Les Ardzrouni, les Kénouni et le prince d'Aghdznik en sont issus. — Démontrer dans le même chapitre que la maison d'Ankegh vient de Baskam.

Avant de commencer l'histoire du grand Tigrane (Dicran) qui est le neuvième de nos ancêtres couronnés, prince vaillant, renommé et toujours victorieux entre les conquérants, nous raconterons ce qui est le plus important. Ce qui concerne Sennakérib (Sennékérim) a été mis en oubli. En effet, environ quatre-vingts ans avant le règne de Nabuchodonosor, vivait Sennakérib, roi d'Assyrie, celui-là même qui assiégea Jérusalem sous Ezéchias, chef des Juifs (1). Ayant tué leur père, les fils de Sennakérib, Atramelek et Sanassar, se réfugièrent chez nous (2).

L'un d'eux, Sanassar, fut établi par notre vaillant ancêtre Sgaïorti au sud-ouest de notre pays, près des confins de l'Assyrie. Les descendants de Sanassar ont peuplé la montagne de Sim (3). Les plus grands et les plus illustres d'entre eux, ayant signalé dans la suite leur dévouement envers nos rois, furent jugés dignes d'obtenir le gouvernement (4) de ces contrées. Arkamozan se fixe au sud-est du pays (1); c'est de lui, dit l'histori que descendent les Ardzrouni et les Kénouni (Voilà la raison qui nous a fait rappeler Sennak rib.

La maison d'Ankegh, dit le même historie est issue d'un certain Baskam, petit-fils de H gag (3).

XVII. (Ch. xxiv.)

De Tigrane (4), tel qu'il fut en toutes chose

Passons actuellement à ce qui regarde Tigr et ses entreprises. C'est, de tous nos rois, le p puissant, le plus vertueux, le plus brave de t ces princes et de tous les guerriers. Il aida Cy à renverser l'empire des Mèdes (5), il retint lo temps sous son obéissance les Grecs, et il éte notre territoire jusqu'à nos anciennes frontiè Objet d'envie pour tous les contemporains, il aussi, lui et son siècle, l'admiration de la postéri

En effet, qui donc parmi les vrais guerrier les admirateurs de la valeur et de la vertu tressaille au souvenir de Tigrane, ne désire demment l'égaler en grandeur? Chef et mod des guerriers, signalant partout son courage éleva haut notre nation; nous étions cour

(1) Le mot *aradchnort* signifie en arménien littéral « conducteur, chef, prince »; c'était un titre purement civil. De nos jours, cette expression a pris un tout autre sens et s'applique spécialement à un fonctionnaire de l'ordre religieux chargé de l'administration civile d'une province où résident des Arméniens. Les fonctions de l'aradchnort ont été définies dans le projet de constitution nationale que se sont donnée les Arméniens de la Turquie en 1860 (cf. *Azkaïn sahmanatrouthioun*..... Constitution nationale des Arméniens (Constantinople, 1860), p. 8, article 4; et traduct. française (Paris, 1862), p. 6, article 4).

(2) Isaïe, XXXVII, 38, — IV, Rois, XIX, 37. — Cf. Josèphe (*Ant. judaïq.*, X, 12), d'après Bérose dont les fragments sont conservés dans la Chronique d'Eusèbe (Éd. Aucher (Venise, 1818), t. I, p. 39 et suiv.) et dans le Syncelle, p. 78, c., et publiés dans les *Fragm. histor. græcorum*, t. II, p. 504, § 12.

(3) Cf. Indjidji, *Géogr. ancienne*, p. 70. — Selon Moïse de Khorène (liv. I, ch. 6), Sim fils de Xisuthre (autrement Sem fils de Noé) vint en Arménie et s'établit au pied d'une montagne à laquelle il donna son nom. Le même historien cite à propos de cette montagne le nom d'Olympiodore, historien grec dont les œuvres ne sont pas venues jusqu'à nous (liv. II, ch. 74) et qui est différent du philosophe néoplatonicien du même nom. Quoi qu'il en soit de ces traditions, nous savons seulement que les Arméniens appliquaient le nom de Sim aux montagnes qui partent de l'ouest de Van et s'étendent jusqu'au Tigre (St-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 54).

(4) Le mot *pteschkhouthioun*, dont le radical est *pteschkh* ou *ptiaschkh*, que les auteurs du grand dictionnaire arménien rendent par ὕπατος, *consul*, d signifie à proprement parler un gouverneur militair province, un satrape commandant à l'une des gra divisions de la monarchie arménienne. Selon M. Bros le mot *ptiaschkh* serait dérivé des deux mots *b* « chef », et *aschkharh*, « contrée », et signifierai satrape de province (*Histoire de la Siounie d'Étie Orbélian*, p. 15, note 2). Le titre de *ptiaschkh* était tout donné au chef de la province de Goukark, la γαρηνή de Strabon (liv. XI, 14, 4.), qui correspon Somkheth des historiens et des géographes géorgi c'est la partie de la Géorgie située au sud de la Kh ou Ktzia. On connaît une pierre gravée, faisant pa des collections de la Bibliothèque impériale, où est re senté un *ptiaschkh* du Goukark. La légende grecque entoure le buste du personnage rend le mot *ptiasc* par πητιαξης (Cf. Visconti, *Iconog. grecque*, t. II, p. et suiv., pl. XLV, n° 10).

(1) Arkamozan est le surnom d'Atramelek; comme ce surnom n'est pas donné dans les Livres sa on doit croire qu'il s'était conservé dans les tradit nationales, ou que Moïse de Khorène l'avait trouvé tionné dans le livre de Mar Apas Catina.

(2) Ce dernier nom manque dans certains manusc Sur ces deux familles, cf. plus bas, xxxiii (liv. II, ch

(3) Le canton d'Ankegh ou Ankegh-doun [ma d'Ankegh], l'*Inglène* des Grecs, faisait partie de la Q trième Arménie. — Cf. plus bas, xxxiii (liv. II, ch.

(4) C'est du nom de Dikran que les Grecs ont Τιγράνης.

(5) Xénophon, *Cyropédie*, liv. II, ch. 4.; liv. ch. 1-3.

sous le joug, il la mit en état de subjuguer et de faire payer tribut à de nombreux peuples. Partout s'élevaient des monceaux d'or, d'argent, de pierres précieuses; partout on voyait des vêtements de toute forme, de toute couleur pour hommes et pour femmes; si bien que la laideur paraissait aussi belle que la beauté, et la beauté, selon l'esprit du temps, était déifiée (1). On voyait les fantassins chevaucher, les frondeurs devenus d'habiles tireurs d'arcs, les hommes auparavant armés de pieux manier le glaive et la lance, les gens autrefois sans armes, couverts de boucliers et d'armures de fer. La vue des soldats rassemblés, le feu, l'éclat resplendissant de leurs armures et de leurs armes, suffisaient pour dérouter l'ennemi. Tigrane inaugure la paix, multiplie les édifices et féconde tout le pays avec des ruisseaux d'huile et de miel.

Tels sont, avec beaucoup d'autres encore, les bienfaits dont gratifia notre patrie Tigrane fils d'Erouant, prince à la blonde chevelure bouclée (2), au visage coloré, au regard doux, puissamment membré, large des épaules, à la marche rapide, le pied bien tourné, sobre toujours dans le boire et le manger, et réglé dans ses plaisirs. Nos ancêtres le célébraient au son du pampirn (3), en chantant sa prudence, sa modération dans les plaisirs de la chair, sa sagesse, son éloquence, et son désir d'être utile à l'humanité (4). Quel plus grand plaisir pour moi, que de prolonger ces sujets louangeux pour lui, et qui sont la vérité de l'histoire! Toujours équitable dans ses jugements, sa balance, égale pour tous, pesait sans partialité la conduite de chacun. Il n'était point jaloux des grands, il ne méprisait pas les petits; il n'avait d'autre volonté que d'étendre sur tous le manteau de sa sollicitude. [Tigrane], depuis longtemps déjà, lié par des traités avec Astyage (Aschtahag) (1), roi des Mèdes, lui donne en mariage sa sœur Dikranouhi, qu'Astyage recherchait avec empressement; car celui-ci se disait: « Par cette alliance, j'aurai pour Tigrane une constante affection, ou je lui tendrai facilement des embûches pour le faire périr. » En effet, pour lui, Tigrane était un sujet de crainte, car une prophétie indépendante de sa volonté lui avait annoncé l'événement que voici:

(1) Deux manuscrits portent: « et la beauté paraissait surpasser les divinités ».

(2) Cf. Emin, traduct. russe de l'Histoire de Moïse de Khorène, p. 95. — Les dictionnaires arméniens et tous les traducteurs de Moïse de Khorène ont rendu l'expression *aghépeg* par « chevelure argentée » ou « grisonnante », ce qui n'est pas exact.

(3) Le pampirn était un instrument à cordes métalliques ou en boyaux, que l'on faisait résonner au moyen d'un petit morceau d'os ou d'ivoire, ou bien avec un archet (Emin, *Vebk*.... p. 97-98). Cet instrument devait donc présenter quelque analogie avec le *thampour* ou guitare des Persans, ou le *psalter* des Arabes. On peut voir dans la *Palestine* de M. Munk (coll. de l'*Univers pittoresque*), p. 454-455, la description des instruments de musique à cordes en usage chez les Hébreux et parmi lesquels il s'en trouve plusieurs qui ne sont pas sans une grande ressemblance avec le pampirn des Arméniens, notamment le *Kinnor* et le *Nébel*.

(4) On peut comprendre aussi ce membre de phrase un peu différemment: « et ses qualités utiles dans tout ce qui touche à l'humanité ».

XVIII. (Ch. xxv.)

Crainte et soupçon d'Astyage, en voyant l'étroite amitié de Cyrus et de Tigrane.

La cause première de ces craintes était l'alliance et l'amitié qui unissaient Cyrus et Tigrane. Souvent aussi le sommeil fuyait loin d'Astyage lorsqu'il rappelait ses souvenirs. Il faisait sans cesse à ce sujet des questions à ses confidents: « Comment pourrons-nous, disait-il, rompre les liens d'amitié entre le Perse et le descendant d'Haïg, fort de tant de myriades d'hommes? » Pendant qu'il est agité par ces pensées, une vision lui apparaît, qui lui révèle sa situation et qu'il raconte ainsi:

XIX. (Ch. xxvi.)

Comment Astyage, la haine au cœur, voit sa destinée présente dans un songe singulier.

« Un grand danger, dit-il, menaçait le Mède Astyage, par le fait de l'union de Cyrus et de Tigrane. C'est pourquoi, de l'effervescence de ses pensées, lui apparaît dans le sommeil de la nuit un songe, où il vit ce qu'étant éveillé il n'a jamais vu ni entendu. Il se réveille en sursaut, et, sans attendre le cérémonial usité, l'heure du conseil, car il restait encore bien des heures de la nuit, il appelle ses confidents. Le visage triste,

(1) Le nom d'Astyage, en arménien *Aschtahag*, en ancien persan *Ajdahag*, signifie « dragon ». En arménien le mot dragon ou serpent est rendu par *Vitchab*, d'où s'est formé le nom des *Vitchabazounk*, « descendants des dragons » c'est-à-dire, « d'Astyage » (Cf. Emin, *Vebk*..... p. 16, 17). En persan, le mot *Mar* qui, en arménien, veut dire les Mèdes, a la signification de « serpent ». On sait qu'en Orient les deux expressions de « dragon » et de « serpent » se confondent habituellement chez les écrivains qui ont enregistré des faits de l'époque héroïque.

les yeux fixés à terre, il gémit du plus profond de son cœur et soupire. Pourquoi cette douleur? demandent les confidents. Et lui reste plusieurs heures sans répondre; enfin, poussant des gémissements, il commence à dévoiler toutes ses secrètes pensées, les soupçons de son cœur et aussi les détails de l'horrible vision :

« Il advint, ô mes amis, dit-il, que je me trouvais aujourd'hui sur une terre inconnue, près d'une haute montagne dont la cime paraissait enveloppée de glaces et de frimas. On disait que c'était le pays des descendants d'Haïg. Mon regard plongeait au loin vers la montagne, lorsqu'une femme revêtue de la pourpre, enveloppée d'un voile bleu céleste (1), m'apparut assise au plus haut de la cime. Ses yeux étaient beaux, sa stature était élevée, son teint était de rose; elle était dans les douleurs de l'enfantement. Comme j'avais le regard tendu vers ce spectacle étonnant, cette femme mit au monde tout à coup trois héros accomplis pour la taille et pour la force. Le premier, monté sur un lion, prit son vol vers l'occident; le second, sur un léopard, s'élança vers le nord; le troisième, sur un énorme dragon, se précipita avec fureur sur notre empire.

« Au milieu de ces visions confuses, il me semblait que, debout sur la terrasse de mon palais, j'en voyais la frise ornée de magnifiques tentures, et la plate-forme couverte de tapis émaillés de diverses couleurs. Nos dieux, à qui je suis redevable de la couronne, étaient là présents dans tout l'éclat de leur majesté, et moi avec vous, leur offrant des sacrifices et de l'encens. Tout à coup, levant les yeux, je vis le héros, monté sur le dragon, prendre son vol avec des ailes d'aigle; en fondant sur nous, il croyait venir exterminer nos dieux; mais moi, Astyage, me précipitant à sa rencontre, je soutins ce choc formidable et je combattis ce merveilleux héros. D'abord nous nous frappâmes l'un l'autre de la lance et nous répandîmes des flots de sang, et la plate-forme du palais, inondée des rayons du soleil, se transforma en un mur de sang. Puis, recourant à d'autres armes, nous combattîmes encore des heures entières (2).

« Mais à quoi bon prolonger ce récit, puisque la fin de tout était ma ruine? L'impression du danger me couvrit d'une sueur violente, le sommeil s'enfuit loin de moi, et depuis ce jour je ne compte plus parmi les vivants. Car le résultat d'un te songe n'a d'autre signification que la terrible invasion que Tigrane, le descendant d'Haïg, doit fair chez nous. Mais quel est l'homme qui, avec l secours de nos dieux, nous venant en aide par se conseils et ses actes, ne croirait pas partager l trône avec nous? »

Ayant ouï beaucoup d'avis utiles de la part d ses confidents, le roi les honora de ses remerci ments.

XX. (Ch. xxvii.)

Opinions des confidents d'Astyage; ses réflexion et ses projets; leur exécution immédiate.

« Après avoir entendu de vos bouches bien de avis sages et ingénieux, ô mes amis, je dirai c qui, en fait de conseils et de réflexions, me pa raît à moi préférable, si les dieux daignent m'as sister. Il n'y a rien de plus utile contre un ennemi quand on connait ses desseins, que la présenc d'une personne qui, avec l'apparence de l'amitié lui tende des embûches. Ce n'est ni avec des tré sors, ni avec des paroles trompeuses, que nou pouvons réussir, mais c'est en agissant ainsi qu je le veux. L'instrument de mes desseins, l'agen de cette trame est la sœur de Tigrane, la belle e prudente Dikranouhi; car de tels liens de parent à l'étranger lui donnent toute facilité d'ourdi en secret de sourdes menées, en allant et e venant; ou bien à l'improviste, à force d'argen et de promesses pour engager quelqu'un des fa miliers de Tigrane à le poignarder ou à l'empoi sonner; ou pour séduire avec de l'or, détache de lui ses partisans et les gouverneurs des pro vinces. C'est ainsi que nous nous saisirons de Ti grane comme d'un faible enfant. »

Les confidents du roi, regardant le proje comme efficace, en machinèrent l'exécution. As tyage envoie un de ses conseillers à Tigrane ave de riches trésors et une lettre ainsi conçue :

XXI. (Ch. xxviii.)

Lettre d'Astyage. Consentement de Tigrane. De part de Dikranouhi pour la Médie.

« Mon frère bien-aimé le sait : rien ne nou fut donné par les dieux de plus utile dans cett vie qu'un grand nombre d'amis, c'est-à-dire d'a mis sages et puissants; car ainsi les troubles d dehors ne nous atteignent pas, et, s'ils parviennen chez nous, aussitôt on les repousse; au dedans la perfidie ne peut trouver accès, et toute per

(1) Deux manuscrits portent : « d'un voile très-ample ».

(2) Sur les songes d'Astyage, cf. Hérodote (liv. I, ch. 107-108). Dans le récit de ce dernier, les songes d'Astyage avaient rapport à Cyrus son petit-fils et à sa fille Mandane.

turbation est étouffée. Or, en voyant tous les avantages qui résultent de l'amitié, j'ai songé à rendre la nôtre plus stable et plus profonde. Ainsi, fortifiés de tous les côtés, nous maintiendrons notre empire ferme et inébranlable. Et cela, tu peux le faire, en m'accordant la fille de la grande Arménie, ta sœur Dikranouhi, pour épouse. J'espère que tu considéreras cette union comme avantageuse pour ta sœur, qui deviendra la reine des reines. Porte-toi bien, mon compagnon royal et mon frère bien-aimé. »

Sans prolonger ce récit, je dirai : L'envoyé accourt et accomplit la négociation au sujet de la belle princesse; car Tigrane consentit à donner sa sœur Dikranouhi pour épouse à Astyage. Ignorant complétement les ruses ourdies par ce dernier, Tigrane envoie sa sœur, comme c'était la coutume des rois (1). Ayant reçu la princesse, Astyage, non-seulement pour le succès des ruses qu'il médite en son cœur, mais encore à cause de la beauté de Dikranouhi, l'élève au premier rang de ses femmes, mais en lui-même il mûrit ses perfides projets.

XXII. (Ch. xxix.)

Comment la perfidie d'Astyage fut découverte, et comment s'engagea la bataille où il fut tué.

Après cet événement, dit [l'historien], Astyage, ayant élevé Dikranouhi à la royauté, ne faisait rien dans le royaume sans sa volonté; il réglait tout avec elle, et ordonnait à tous ses sujets d'être soumis à ses ordres. Ayant ainsi disposé toutes choses, il commença doucement à lui insinuer ces perfides paroles : « Tu ne sais pas, dit-il, que ton frère Tigrane, excité par sa femme Zarouhi, est jaloux de te voir commander aux Arik (2)? Qu'en adviendra-t-il? D'abord je devrai mourir, et ensuite Zarouhi régnera sur les Arik, et occupera la place des déesses. Donc, il faut que tu choisisses l'un de ces deux partis : ou, par amour pour ton frère, d'accepter sous les yeux des Arik la ruine et l'infamie; ou bien, consultant ton propre intérêt, proposer quelque utile conseil et conjurer les événements. »

Cependant, au milieu de ces perfides détours, se cachait encore le projet de faire périr Dikranouhi, si son avis n'était pas conforme à la volonté du Médo-Perse. Mais la prudente et belle princesse, devinant l'artifice, répondit très-tendrement à Astyage; et aussitôt, par de fidèles messagers, elle révèle à son frère les trames perfides de son époux.

Dès ce moment, Astyage se met à l'œuvre; il demande par des messages une entrevue à Tigrane aux frontières des deux États, simulant une affaire importante qu'il est impossible de traiter par lettre ou par ambassade, si les deux souverains ne sont pas en présence. Mais Tigrane, ayant su par le messager le but proposé, ne cacha rien de ce que pensait Astyage, et lui déclara par lettre connaître toute la noirceur de son cœur. Cette perfidie une fois découverte, il n'y avait plus dès lors ni paroles ni fourberies qui pussent pallier tant de méchanceté, et la guerre se préparait ouvertement.

Le roi des Arméniens rassemble des frontières de la Cappadoce, de l'Ibérie (Vratsdan) (1) et de

(1) Un manuscrit porte : « Tigrane envoie sa sœur, avec une pompe royale. »

(2) Le nom d'Arik, qui en arménien signifie les *braves*, s'applique aux Mèdes dans tous les passages de Moïse de Khorène où on le trouve employé. *Aryaka* est en effet un des noms de la Médie, et M. J. Müller (*Journal asiatique*, 1839, p. 298) n'hésite pas à rapprocher ce nom de celui d'Arik employé par les Arméniens. Ceux-ci l'ont également par extension appliqué aux Perses, notamment Lazare de Pharbe (*Hist. d'Arménie*, p. 149, 270, 271), Faustus de Byzance (*Hist. d'Arménie*, p. 136), Élisée (*Hist. des Vartaniens*, *passim*), Esnig (*Réfut. des hérésies*, p. 122, 123). M. Quatremère, dans son *Histoire des Mongols, par Rachid Eddin* (collect. orientale, p. 241 et suiv., note 76), n'hésite pas à assimiler le mot *Arik* à *Iran*, en s'appuyant sur la formule qui se lit sur la légende des monnaies sassanides, où les monarques perses prennent le titre de *Malkan malha Iran ou Aniran*, qui répond exactement à une expression identique de Moïse de Khorène, *les Arik et les Anarik* (Cf. *Lettre de Sapor aux habitants de Tigranocerte*; *Hist. d'Arménie*, liv. III, ch. 26). Élisée (p. 9, 22 et *passim*), Lazare de Pharbe (p. 80, 145, 270, 275) et Eusèbe (vers. arm. de la *Chron.*, t. I, p. 2) emploient aussi les mêmes expressions *Arik* et *Anarik*. M. Quatremère croit que les formes *Arik* et *Anarik* servent à désigner, chez les auteurs arméniens, les Mèdes et les Perses. A l'appui de son opinion, le savant critique invoque le témoignage d'Hérodote qui dit que les Mèdes avaient été anciennement connus dans toute l'Asie sous le nom d'Ἄριοι (liv. VII, ch. 62), et on sait que Hellanicus, qui écrivait avant Hérodote, cite Ἀρία comme un nom de la Perse (*Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 68, n° 168). Étienne de Byzance nous a conservé également le nom Ἀριανία pour l'Atropatène, qui est la partie septentrionale de la Médie. — Il n'entre pas dans notre sujet de parler ici des Aryas ou Ariens, dont le nom se rattache aux Arik des auteurs arméniens; nous nous contenterons de citer les principaux ouvrages où les origines de ce peuple ont été étudiées, notamment Ad. Pictet, *Origines européennes ou Aryas primitifs*. — Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna*, note K, p. lxij, note 2, p. cv, 66. — Max Müller, *la Science du langage* (Paris, 1864), p. 254 et suiv. de la traduction française, etc. etc.

(1) Le mot *Vratsdan* est l'appellation donnée par les

l'Aghouanie (1) des troupes d'élite, ainsi que toutes celles de la grande et de la petite Arménie (2), et marche avec toutes ses forces contre le pays des Mèdes. Astyage se trouve alors en danger d'avoir à se mesurer avec le descendant d'Haïg, auquel il ne peut pas opposer des forces inférieures. La lutte se prolongea pendant cinq grands mois, car la vivacité, l'ardeur de l'action se ralentissaient lorsque Tigrane songeait au sort de sa sœur bien-aimée; aussi il manœuvrait de façon à sauver les jours de Dikranouhi. Cependant l'heure du combat approchait.

Mais je ne saurais trop louer mon héros, sa taille majestueuse, son sûr coup de lance, la juste proportion de tous ses membres, la beauté parfaite de son visage; car il était agile, en tout bien conformé, et nul ne l'égalait en force. Pourquoi prolonger ce récit? L'affaire engagée, le héros, d'un coup de lance, fend comme [une lame d']eau la lourde armure d'airain d'Astyage, le transperse avec le fer de sa longue lance, puis, retirant la main, il ramène avec l'arme la moitié de ses poumons (3). Le combat était magnifique, car c'étaient braves contre braves, ne tournant pas facilement le dos; aussi l'action dura longtemps. Ce qui mit fin au combat fut la mort d'Astyage. Cet exploit, ajouté à tous les succès de Tigrane, augmenta sa gloire.

XXIII. (Ch. xxx.)

Pourquoi Tigrane envoya sa sœur Dikranouhi à Tigranocerte. — Anouïsch, première femme d'Astyage. — De la résidence assignée aux captifs.

On raconte aussi qu'après le succès de cette affaire, Tigrane, avec une pompe royale, envoya sa sœur Dikranouhi accompagnée d'une très-forte escorte en Arménie, au bourg qu'il appela de son nom Tigranocerte (Dikranaguerd) (1), et il ordonne à toute la contrée d'obéir à la princesse. Là, une noble famille appelée Osdan (2), dit [l'historien], est une race royale issue de cette dernière.

Enfin Anouïsch, la première des femmes d'Astyage, et beaucoup de jeunes princesses ses

Arméniens à l'Ibérie, comme le nom de *Virk* sert à désigner chez eux les anciens Ibériens et les Géorgiens actuels. On trouve aussi la forme *Vrats-doun* [maison des Virk] usitée chez les auteurs arméniens. Selon M. Brosset le nom Ἰβηρία dont les Grecs se servent pour désigner le pays des Virk ou Ibériens, serait dérivé de la préposition arménienne *ver*, *i vera* [en haut], d'où se sont formés *Verin* et *Veriatzi*, noms qui servent également à désigner l'Ibérie et les Ibériens (Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, introd., p. IV et V).

(1) Le pays des Aghouank ou l'Aghouanie, nommé improprement par les géographes occidentaux Albanie du Caucase, se trouvait à l'est de l'Ibérie et s'étendait depuis la Sarmatie près du Caucase jusqu'à la mer Caspienne et aux frontières de l'Arménie près du Cyrus ou Gour (Cf. la *Géogr. attribuée à Moïse de Khorène*, dans les *Mémoires sur l'Arménie de St-Martin*, t. II, p. 358-359). Les limites de ce pays ont varié à différentes époques; dans l'antiquité le pays des Aghouank ne comprenait que les contrées actuellement appelées Schirwan et Daghestan; mais plus tard, les Aghouank conquirent sur l'Arménie tous les pays situés sur la rive droite du Cyrus (St-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 214 et suiv.).

(2) Quelques critiques pensent qu'il ne faut pas prendre à la lettre les expressions de notre auteur, et en tirer cette conclusion que Tigrane appela sous ses drapeaux tous les hommes d'élite de l'Arménie proprement dite et des provinces connues sous le nom de petite Arménie, mais qu'on doit donner à ces paroles un sens différent. Ainsi les éditeurs de l'édition italienne de l'*Histoire de Moïse de Khorène* (Venise, 1850, p. 79, note 2) disent « per grandi e piccoli, intendiamo i nobili e i cittadini ».

(3) Ce récit de la mort d'Astyage n'est pas d'accord avec ceux d'Hérodote (liv. I, ch. 130), de Xénophon (*Cyropédie*, liv. I, ch. 5), de Ctésias et de Justin (liv. I, ch. 6), qui s'accordent à dire que le roi mède survécut à la perte de son empire. Cependant Isocrate (*Évagoras*, § 38) dit qu'Astyage fut mis à mort par Cyrus.

(1) Tigranocerte est une localité fort ancienne sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui la ville d'Amid ou de Diarbékir. Cette ville faisait partie de la province d'Aghdznik (Faustus de Byzance, liv. IV, ch. 24; liv. V, ch. 27). Selon les Grecs, cette ville aurait eu pour fondateur non pas Tigrane le dynaste haïcien, mais Tigrane (Dikran II) le grand monarque arsacide, célèbre par ses conquêtes dans le premier siècle avant notre ère (Strabon, l. XI, ch. 14, § 15. — Appien, *de bello Mithrid.*, ch. 8. — Plutarque, *Lucullus*). Tigranocerte est appelée par Appien *Tigranopolis*, qui est la traduction du nom arménien. — Tigranocerte fut prise par le roi de Perse Sapor en 359 (Ammien-Marcellin, liv. XVIII, ch. 9, 10; liv. XIX, ch. 1-9. — Moïse de Khorène, liv. III, ch. 26, 28. — Faustus de Byzance, *loc. cit.*). — Cf. sur cette importante cité: Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 74 et 330. — Le même, *Géogr. moderne*, p. 211. — St-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 165-173.

(2) Osdan qui veut dire : « royal, noble, » est à la fois un nom de famille et l'appellation du territoire où se fixa cette famille, comme on peut le voir dans les écrits d'Élisée (*Hist. des Vartaniens*, p. 10, 71), et de Faustus de Byzance (*Hist. d'Arm.*, p. 129). Toutefois il ne faut pas confondre le territoire occupé par la satrapie d'Osdan avec deux autres localités du même nom situées, l'une dans le pays des Rechdouni, sur les rives méridionales du lac de Van, et qui fut au onzième siècle la résidence des rois Ardzrouni du Vasbouragan (Matthieu d'Édesse, *Chronique*, liv. II, ch. 38, p. 42 de la trad. franç.), et l'autre dans la province d'Ararat (cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 167, 458. — St-Martin, *Mémoires sur l'Arm.*, t. I, p. 141). — Selon certains critiques, l'Osdan désignait quelquefois une sorte de *municipe*.

filles, avec de jeunes garçons et beaucoup d'autres captifs, au nombre de plus de dix mille, furent établis dans le pays situé depuis l'orient de la grande montagne (l'Ararat) jusqu'aux contrées de Koghten (1), pays qui comprend Dampad, Osguiogh, (2), Tajkouïnk (3). On leur concède aussi, sur les rives du fleuve (Araxe), les autres villages dont l'un est Vrandchounik (4) jusqu'en face du fort de Nakhdjavan (5), les trois bourgs Khram, Dchougha (6) et Khochagounik (7); de l'autre côté du fleuve, toute la plaine qui va d'Ajtanaghan (8) jusqu'au même fort de Nakhdjavan. Quant à la princesse Anouïsch, Tigrane l'installe avec ses fils sur un vaste territoire au pied des ruines de la grande montagne, amenées, dit-on, par l'effet d'un horrible tremblement de terre (9), comme le racontent les voyageurs qui, par ordre de Ptolémée, mesurèrent non-seulement le séjour des hommes, mais aussi en partie la mer et les contrées désertes depuis la zone torride jusqu'au pays des Cimmériens (Kimiouron) (1). Tigrane donne à Anouïsch des serviteurs pris parmi ces mêmes Mèdes établis au pied de la montagne.

(1) Le pays de Koghten était à l'est du canton de Nakhdjavan, dans la province de Vasbouragan au nord de l'Araxe. C'est la contrée de *Colthène* de Ptolémée (*Géogr.*, liv. V, ch. 13). — Cf. sur ce pays Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 212, et St-Martin, *Mémoires sur l'Arm.*, t. I, p. 237 et suiv.

(2) Ou *Osgui-gogh*, c'est-à-dire: « le côté doré ».

(3) *Tikouïnk*, donné par une variante, signifie : « pâle, décoloré ».

(4) *Vendchounik*, selon un msc. — Cette localité est aussi mentionnée par Assoghig, II, 3. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.* p. 538.

(5) Ville et canton du Vasbouragan, dont le nom s'est conservé jusqu'à aujourd'hui presque sans altération. Ptolémée l'appelle *Naxuana* (liv. V, ch. 13). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 217. — Le même, *Géogr. mod.*, p. 266. — L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, p. 80. — St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 131 et suiv.

(6) St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 135.

(7) Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 523.

(8) Quelques manuscrits séparent *Ajtan-agan*, en deux mots; cela voudrait dire alors : « le fossé d'Ajtan. »

(9) Les tremblements de terre qui ont à plusieurs reprises bouleversé les plaines situées à la base de l'Ararat, étaient plus fréquents dans l'antiquité qu'à l'époque moderne. Toutefois, la dernière catastrophe de ce genre qui se fit sentir le 20 juin de l'année 1840, et qui a englouti le village d'Arkhouri, rappelle tout à fait l'horrible tremblement de terre dont parle Moïse de Khorène. M. de Gille (*Lettres sur le Caucase*, p. 307) raconte les détails de ce désastre qu'il tenait de la bouche même d'un vieillard, seul survivant de ce cataclysme qui engloutit 500 maisons : « La nuit, un grand bruit se fit entendre; la terre trembla sous moi; tout effrayé, songeant aux miens, je descendais de la montagne. Lorsque j'arrivai le matin là, où au milieu de la vallée s'élevait le village habité par mes fils et leurs familles, je ne vis plus que des roches entassées. Sous ces roches étaient ensevelis mes enfants, et je demeurai seul au monde, où je vis encore! »

Ceci est confirmé par les chants métriques (2) que conservèrent avec passion, comme je l'ai appris, les habitants du Koghten, canton fertile en vin, dans lesquels sont mentionnés Ardaschès (3) et ses fils, et d'une manière allégorique les descendants d'Astyage, sous le nom de descendants du dragon, car Ajtahag, dans notre idiome, veut dire « dragon » (4). On dit encore qu'Arkavan (5) donna un festin en l'honneur d'Ardaschès, et lui dressa des embûches dans le temple des dragons. Ardavazt (6), le vaillant fils d'Ardaschès, ne trouvant pas d'emplacement convenable pour un palais, lors de la fondation d'Artaxata (Ardaschad) (7), alla bâtir chez les Mèdes Maraguerd (8), située dans la plaine appelée Scharoura. La princesse Satinig (9), dit-

(1) Un manuscrit donne la variante *Kimernos*.

(2) Les mots *erkkh thovéliatz* présentent une assez grande obscurité; selon M. Émin (*Vebk*..... p. 19), ce nom de chants métriques était attribué à un genre spécial de poëmes dans lequel les auteurs s'astreignaient à conserver l'ordre chronologique. Les Mékhitaristes, dans leur édition italienne de l'*Histoire de Moïse de Khorène* (p. 82, note 2), supposent que ces poésies étaient rimées et en vers, et en effet le mot *tiv* signifie « nombre et mètre ». Au surplus les *erkkh thovéliatz* sont une de ces expressions fort difficiles à rendre, puisque nous manquons complétement de données précises sur l'ancienne métrique arménienne, antérieure à l'introduction du christianisme.

(3) Il est question ici d'Ardaschès II, fils de Sanadroug, le onzième des Arsacides d'Arménie (88 à 129 de J.-C.), en l'honneur duquel les poëtes composèrent des vers, comme le dit Moïse de Khorène (liv. II, ch. 48).

(4) Cf. plus haut XVII, et note 1, p. 35.

(5) Le même personnage est mentionné de nouveau dans l'histoire de Moïse de Khorène (liv. II, ch. 41), qui dit de lui : « Cet Arkam est celui que dans la fable on nomme Arkavan. » — Cf. encore Moïse de Khorène, liv. II, ch. 47-51.

(6) Ardavazt ou Artabase II, dont parle longuement Moïse de Khorène (*Hist. d'Arménie*, liv. II, ch. 61). Cet historien cite même quelques-unes des fables qui couraient sur le compte de ce prince.

(7) Ville de la province d'Ararat, sur le territoire de Tovin, au confluent de l'Araxe et du Medzamor, fondée d'après l'avis d'Annibal par Artaxias, gouverneur de l'Arménie pour les Séleucides, et puis ensuite roi de ce pays (Strabon, liv. XI, ch. 14. § 15. — Plutarque, *Lucullus*). — Cf. aussi Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 485. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 117 et suiv.

(8) C'est-à-dire « la ville des Mèdes », car le nom des Mèdes est toujours rendu par *Mar* chez les auteurs arméniens.

(9) Satinig, femme d'Ardaschès, fut chantée aussi par les bardes arméniens dans des poésies dont Moïse de Khorène nous a conservé un fragment à la suite de l'his-

on encore, convoite avec ardeur, de la table d'Arkavan, l'herbe *ardakhour* et l'herbette *ditz* (1).

N'admires-tu pas davantage ici encore notre véracité historique, et comment nous avons pu découvrir le secret des dragons qui habitent sur le libre Massis (2)?

XXIV. (Ch. xxxi.)

Quelles sont les races issues de Tigrane, et quels sont les rameaux de ces races?

Peindre avec exactitude et sincérité Tigrane premier, et rapporter tous ses actes, est pour moi, historien, une tâche agréable au milieu de mes récits; et pour toi, lecteur, tous ces discours sur Tigrane, fils d'Erouant, seront remplis de charmes. Comme le héros et ses hauts faits nous intéressent, il en sera de même aussi de son histoire. C'est pourquoi il me plait de nommer et de rappeler pour la valeur Haïg, Aram, Tigrane; car selon moi les fils des braves sont des braves. Quant aux hommes de second ordre, qu'on les appelle comme on voudra. Mais, d'après l'opinion adoptée lorsqu'il s'agit des héros, notre appréciation est juste : il n'y a pas d'Aramazd; mais quelques-uns veulent qu'il y en ait plusieurs, même quatre appelés Aramazd, dont l'un est un certain Gunt Aramazd (3). Ainsi beaucoup de princes se nomment Tigrane : un seul est descendant de Haïg, c'est celui qui tua Astyage, emmena sa maison en captivité, ainsi qu'Anouïsch, la mère des dragons, et, avec le consentement et l'appui de Cyrus, s'empara de l'empire des Mèdes et des Perses.

Ses fils furent Pap, Diran, Vahaken (1), au sujet duquel la fable dit :

« Le ciel et la terre étaient dans l'enfantement,
« La mer aux reflets de pourpre était aussi en travail,
« Dans la mer naquit un petit roseau vermeil,
« Du tube de ce roseau sortait de la fumée,
« Du tube de ce roseau jaillissait de la flamme,
« De cette flamme s'élançait un jeune enfant,
« Ce jeune enfant avait une chevelure de feu,
« Il avait une barbe de flamme,
« Et ses petits yeux étaient deux soleils. »

On chantait ses louanges au son du pampirn, et nous les entendîmes de nos propres oreilles; puis on répétait dans les chants ses combats, ses

toire de la guerre d'Ardaschès contre les Alains (Cf. liv. II, ch. 49-50).

(1) Ce passage qui est fort obscur a trait sans doute à quelque légende relative à l'histoire romantique de Satinig, dont il ne nous est parvenu que quelques fragments très-courts, dans le livre de Moïse de Khorène (*Hist.*, liv. II, ch. 50). — Quant à l'herbe appelée *ardakhour*, et à la petite plante nommée *ditz*, les dictionnaires arméniens n'en donnent pas la signification.

(2) Rapprochez le passage de l'histoire de Moïse de Khorène, liv. II, ch. 61. — Quant à l'épithète de libre, *azad*, donnée à l'Ararat, cf. à ce sujet les conjectures de Indjidji (*Archéol. armén.*, t. I, p. 6), de Mesrob Thaghitian (*Voyage en Arménie* (Calcutta, 1847), t. II, p. 167) et de M. Émin (*Vebk*....., p. 41-42) qui ajoute quelques détails sur l'introduction en Géorgie de la légende d'Artabaze, mais imprégnée d'une couleur chrétienne. — Remarquons encore que c'est à partir du règne d'Artabase II, dans la première moitié du deuxième siècle de notre ère, que Moïse de Khorène cesse de faire des emprunts aux chants populaires et aux traditions poétiques de sa patrie; car il est probable que c'est à cette époque aussi que l'inspiration poétique commença à se perdre chez les Arméniens.

(3) Ce passage est vraisemblablement une interpolation, et ne parait se rattacher en aucune façon au reste du chapitre. Toutefois il est précieux pour les renseignements qu'il fournit sur la divinité principale de l'ancienne religion arménienne. Aramazd, l'*Ahura Mazda* du Zend avesta [l'être sachant beaucoup], Oromazès, Ourmouzd, Ormizd, avait, chez les Arméniens, le surnom de père de tous les dieux (Agathange, p. 586), de fort et de puissant (p. 47, 48, 57, 102), de créateur du ciel et de la terre (p. 57) et produisant l'abondance et la fertilité (p. 102). Son temple se trouvait dans la province de Bardzer Haïg, dans le fort d'Ani, lieu de sépulture des rois arméniens arsacides (Agathange, p. 586. — Moïse de Khorène, liv. II, ch. 53). — Cf. sur l'*Ahura Mazda*, Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna; invocation*, p. 71 et suiv. — Nous n'avons aucun renseignement précis sur les quatre Aramazd dont Moïse de Khorène parle dans ce passage, et M. Émin lui-même, dans sa savante dissertation sur le *Paganisme arménien*, n'a tenu aucun compte de ce renseignement (p. 9-10). — Quant au mot *Gunt*, servant à qualifier Aramazd, c'est un mot persan qui signifie « fort, intrépide, belliqueux. »

(1) Vahaken appartient à cette série de demi-dieux qui, dans le panthéon arménien, servent de trait d'union entre les dieux et les hommes, et indiquent le passage graduel du monde visible au monde invisible. Ces demi-dieux portaient chez les Arméniens le nom de *tutzazn*, c'est-à-dire, hommes d'origine divine (Émin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 41). On ne sait que fort peu de chose touchant Vahaken; cependant la tradition nous a transmis quelques détails relatifs à ce demi-dieu, que nous allons rapporter. Vahaken, selon les Arméniens, avait volé de la paille au dieu assyrien Barcham, dont nous avons parlé plus haut (p. 24), et comme trace de sa fuite avec sa charge dans les espaces célestes, apparut la voie lactée qui, chez les Arméniens, porte le nom de « trace du voleur de paille » (Émin, *Recherches sur le paganisme*, p. 17, 42). Agathange, qui parle de Vahaken, lui donne le surnom de *Vitchabakal* (destructeur des dragons), ce qui s'accorde parfaitement avec ce que notre auteur dit de ce demi-dieu qui était célébré dans des chants populaires par ses combats et ses victoires contre les dragons, et ce qui veut dire, dans le langage de la symbolique, qu'il purgea le pays d'animaux nuisibles et malfaisants.

victoires contre les dragons, et ses exploits égalant ceux d'Hercule (1). On disait même qu'il était placé au rang des dieux (2), et, dans le pays des Ibériens (Virk), on lui éleva une statue à laquelle on offrit des sacrifices. De lui descendent les Vahnouni (3); de son fils puîné Aravan sont issus les Aravéniens (4). De Vahaken naquit Aravan; d'Aravan, Nerseh; de Nerseh, Zarèh; des rameaux de la race de Zarèh viennent les races appelées de Zarehnavan (5) : Armok (6), premier-né de Zarèh; Pakam, fils d'Armok; Van (7), fils de Pakam; Vahé, fils de Van. Vahé périt en combattant contre Alexandre de Macédoine (8).

Depuis cette époque jusqu'au règne de Valarsace en Arménie, je n'ai plus rien de certain à te rapporter; car, au milieu du conflit des bandes insurgées, on voyait beaucoup d'ambitieux se disputer le gouvernement de notre patrie (9). C'est pourquoi Arsace (Arschag) le Grand, ayant

(1) Vahaken était assimilé à Hercule, et en effet les traducteurs arméniens des Livres-Saints n'ont pas hésité à rendre le nom d'Hercule, appelé Ἡρακλῆς par les Septante, par Vahaken (Cf. *Bible arménienne*; II, *Machabées*, ch. IV, v. 19.)

(2) Le temple de Vahaken se trouvait à Achdichad, dans la province de Daron, sur les rives de l'Euphrate; c'était un temple fort riche, car il était rempli d'or, d'argent, et d'offrandes offertes par les rois; c'était le lieu préféré des sacrifices des souverains de la grande Arménie (Agathange, *Vie de Tiridate*, édit. de Venise, p. 603).

(3) Une variante écrit *Vahouni*. — Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 8.

(4) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 8.

(5) Cf. Moïse de Khorène (liv. II, ch. 8), où les Zarehnavan sont appelés Zarehavanian, avec une légère différence dans l'orthographe.

(6) *Armot*, selon une variante.

(7) *Vahan*, selon une variante.

(8) Quinte-Curce (*Histoire d'Alexandre*, liv. III, ch. 4) dit que les Arméniens envoyèrent au secours de Darius quarante mille fantassins et sept mille cavaliers.

(9) Il n'existe, dans aucun historien arménien, de renseignements sur les gouverneurs de l'Arménie après la destruction du royaume des Haïciens par les Macédoniens. Les seules données qui nous sont parvenues à ce sujet se trouvent dans les écrits des Grecs. On sait par exemple que Mithrinès, qui avait livré la citadelle de Sardes à Alexandre, fut nommé, par le conquérant, gouverneur de l'Arménie. Néoptolème, nommé par les généraux d'Alexandre, remplaça Mithrinès. Après celui-ci vint Ardoates, puis Orontès [Hrand] et Artavasde, nommés par les Séleucides. Antiochus le Grand donna ensuite le gouvernement de l'Arménie à Artaxias [Ardaschas] qui se rendit indépendant. Artavasde son fils lui succéda, mais il fut détrôné par les Arsacides. — Cf. Polybe, liv. XXVI, ch. 6. — Appien, *Syriac.*, ch. 45, 46, 55 et 66. — Strabon, liv. XI, ch. 14, § 15. — Plutarque, *Lucullus*. — Arrien, *Anabas.*, VIII, 5. — Justin, liv. XLII, ch. 2.

envahi sans peine l'Arménie, créa son frère Valarsace roi du pays des Arméniens (1).

XXV. (Ch. xxxii.)

Guerre de Troie (Ilion) sous Teutamus. — Notre (roi) Zarmaïr, avec une faible troupe, s'unit aux Éthiopiens. — Sa mort.

Ta studieuse ardeur nous impose deux conditions qui nous obligent à un travail fort difficile: un exposé court et rapide, et en même temps éloquent et sublime, un style platonique, exempt de fausseté et vrai en tout point; bref, une histoire non interrompue à partir du premier homme jusqu'à toi. Il est impossible de réunir toutes ces conditions; car le Créateur de toute chose, quoique pouvant tout créer d'un signe en un clin d'œil, ne le fait pas; mais il assigne des jours différents, des rangs distincts à ses créations; les unes sont créées le premier jour; les autres, le second et le troisième, et ainsi de suite (2). Ici, la même marche nous est indiquée par la doctrine de l'Esprit-Saint. Tes désirs, nous le voyons bien, ne veulent pas se plier à de telles règles; il faut te dire tout avec exactitude, sans rien omettre et à l'instant même. Alors, il y aura des longueurs si l'histoire est développée comme tu le désires; ou précipitation, et alors tu ne seras point satisfait. Ainsi, et à cause même de ta pressante insistance, nous n'avons point parlé en leur temps, ni du Macédonien, ni de la guerre iliaque; nous rappellerons donc ici ces faits. Nous ne saurions dire s'il eût été d'un habile ou d'un mauvais artiste de travailler alors, ou aussi tardivement, ces pièces importantes et dignes d'être exposées ici.

Quels doivent donc être les premiers de ces faits, sinon ceux que raconte Homère relativement à la guerre iliaque, sous Teutamus, roi des Assyriens, alors que notre Zarmaïr, soumis aux Assyriens, marche à la tête d'un faible détachement, avec l'armée éthiopienne, au secours de Priam? Là [Zarmaïr] (3) meurt frappé par les braves Hellènes, par Achille lui-

(1) Cf. plus bas, XXXIII. (liv. II, ch. VIII.)

(2) *Genèse*, ch. I.

(3) Le nom de Zarmaïr ne se trouve pas dans l'Iliade, mais le P. Indjidji (*Archéol. de l'Arm.*, t. I, p. 186) croit pouvoir identifier Ascanios avec Zarmaïr qui était roi d'Ascanie, autrement du pays des descendants d'Ascanaz, l'un des noms bibliques de l'Arménie (*Jérémie*, LI, 27). Le P. Indjidji s'appuie sur ces deux vers d'Homère (*Iliade*, ch. II, 862) :

même je le veux, et non par un autre héros (1).

XXVI. (Livre ii. Ch. i.)

(*Extrait du livre deuxième de l'Histoire de Moïse de Khorène, intitulé : Histoire des temps intermédiaires de nos ancêtres.*)

Je vais maintenant, dans ce second livre, te raconter l'histoire particulière de notre pays, depuis le règne d'Alexandre jusqu'à celui du saint et vaillant Tiridate (Dertad) le Grand (2). Je te dirai successivement les actes de valeur et d'éclat, les ordonnances et les institutions de chacun des princes qui sont issus d'Arsace (Arschag), roi des Perses, et notamment de Valarsace (Vagharschag), son frère (3), établi par lui roi de notre nation; enfin, de tous les monarques de sa race qui se sont succédé sur le trône de père en fils, et ont été appelés Arsacides (Arschagouni) du nom d'Arsace. Ses descendants se multiplient et forment une nombreuse lignée; mais, d'après l'ordre établi, il n'y a qu'un seul prince d'appelé à ce pouvoir suprême. D'ailleurs, j'écris rapidement ce qui nous intéresse, et je néglige le reste, car, pour les autres nations, ce qu'ont dit une foule d'historiens suffit.

Alexandre de Macédoine, fils de Philippe et d'Olympias (4), vingt-quatrième descendant d'Achille (1), après avoir soumis à ses lois le monde entier, laisse par son testament son empire à plusieurs [généraux] (2), de telle sorte que l'empire de tous est appelé l'empire des Macédoniens; puis il meurt. Ensuite, Séleucus, régnant à Babylone, ravit les États de ses compagnons. Il soumet les Parthes, après une guerre terrible, et fut appelé par cette raison Nicator (Nicanor). Après trente et un ans de règne, il laissa le royaume à son fils Antiochus, surnommé Soter, qui régna dix-neuf ans. Antiochus, dit Théus, lui succède [et règne] dix ans; mais, la onzième année, les Parthes secouent le joug des Macédoniens, et par suite le brave Arsace monte sur le trône. Il était de la race d'Abraham, du lignage de Cétura (3), en accomplissement de la parole du Seigneur à Abraham : « De toi sortiront les rois des nations (4). »

XXVII. (Ch. ii.)

Règne d'Arsace et de ses fils. — Guerre contre les Macédoniens. — Amitié avec les Romains.

Soixante ans après la mort d'Alexandre, le brave Arsace régna, comme nous l'avons dit (5), sur les Parthes, dans la ville appelée Pahl Aravadin (6), au pays des Kouschans. Il fait une

Φόρκυς αὖ Φρύγας ἦγε, καὶ Ἀσκάνιος θεοειδής,
Τῆλ' ἐξ Ἀσκανίης· μέμασαν δ' ὑσμῖνι μάχεσθαι.

On peut croire aussi que Memnon, fils de Tithon, qui fut envoyé par Teutamus au secours de Priam, avec des Éthiopiens et des Susiens, et qui fut tué dans une embuscade dressée par les Thessaliens, est peut-être le même que Zarmaïr; comme ce dernier, Memnon meurt également de la main des Grecs (*Fragm. Cyclic.*, *ad calcem Homeri,* p. 583, éd. Didot. — Diodore de Sicile, liv. II, ch. 22).

(1) A la fin du premier livre de son Histoire, Moïse de Khorène a ajouté un chapitre additionnel, touchant la légende perse de Piourasb-Astyage. Comme ce chapitre n'a pas été emprunté par cet historien à l'œuvre de Mar Apas Catina, nous n'avons pas cru devoir le reproduire.

(2) Tiridate le Grand, fils de Chosroès, régna sur l'Arménie de 259 à 314 de notre ère. Il fut établi roi par les Romains et se convertit à la religion chrétienne, sur les instances de saint Grégoire l'Illuminateur (Agathange, *Hist. de Tiridate et de la prédication de saint Grégoire l'Illuminateur.* — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie,* liv. II, ch. 68-91).

(3) L'historien Vartan assure que Valarsace n'était pas le frère, mais le fils d'Arsace (*Histoire universelle,* ch. 15, p. 31 (éd. de Venise, 1862). Ce fait est également rapporté par d'autres historiens.

(4) Il existe une tradition qui donne pour père à Alexandre, Nectanébo, roi d'Égypte, et Moïse de Khorène (*Hist.*, liv. II, ch. 13) rappelle sans doute cette tradition d'après le pseudo-Callisthènes (*Coll. des hist. grecs,* éd. Müller, liv. I, ch. I et suiv.) dont l'ouvrage avait été traduit en arménien, au cinquième siècle de notre ère, par Moïse de Khorène lui-même, à ce que l'on croit assez généralement (Sukias de Somal, *Quadro delle vari aut. antic. tradotte in arm.*, p. 9. — Préface de la *trad. ital.* de Moïse de Khorène, p. IX). Cette tradition eut cours pendant le moyen âge et on la trouve rapportée dans *li Romans d'Alixandre*, par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay (*Bibliothek des literarischen Vereins*, t. XIII, Stuttgart, 1846), publié par M. Michelant, p. 5 :

« Quar li plusior disoient, sens nule legerie,
« Que Alixandres est nés de bastarderie;
« Car è l' tans k' il fut nés, si com la letre die,
« Ert I clérs de l' palais, plains de grande voisdie;
« Natabus (*var.* Natanabus) ot a non, en la langhe arrabie;
« A l' nestre aida l'enfant, coi que nus li en die. »

(1) Cf. Diodore de Sicile, liv. XVII, ch. I. — Plutarque, *Alexandre.*

(2) Cf. Diodore de Sicile, liv. XIX, 105, et liv. XX, 28. — Ammien Marcellin, liv. XXIII, ch. 6. — I, *Machabées,* I, 7.

(3) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 68.

(4) *Genèse,* ch. XVII, v. 6, 16.

(5) Cf. Moïse de Khorène, liv. I, ch. 8.

(6) Cf. plus haut, ch. VI, p. 23, note I. — Pahl, ainsi que nous l'avons fait observer déjà, est le nom arménien

guerre épouvantable, s'empare de l'orient tout entier, et chasse de Babylone les Macédoniens. Il apprend que les Romains sont maîtres de l'occident et de la mer, qu'ils ont enlevé aux Hispani les mines d'où l'on tire l'or et l'argent, qu'ils ont rendu tributaires les Galates et les royaumes de l'Asie; il envoie des ambassadeurs et sollicite une alliance en vertu de laquelle tout secours sera refusé aux Macédoniens. Il ne consent point à payer tribut aux Romains, mais il leur donne chaque année un présent de cent talents (kankar).

Arsace règne ainsi trente et un ans; Ardaschès, son fils, vingt-six ans. A celui-ci succède le fils d'Ardaschès, Arsace (1), surnommé le Grand. Ce dernier fait la guerre à Démétrius et à Antigone, fils de Démétrius. Antigone vient fondre sur Arsace à Babylone avec une armée macédonienne et lui livre combat; mais, fait prisonnier par Arsace, il fut conduit en Parthie chargé de fers, d'où lui vint le surnom de Sidéritès. Son frère, Antiochus Sidétès, prévenu de la marche d'Arsace, vient occuper la Syrie. Arsace revient contre lui avec cent vingt mille hommes (2). Antiochus, pressé par la rigueur de l'hiver, contraint de livrer bataille dans un étroit défilé, périt avec toute son armée. Alors Arsace commande en maître dans la troisième partie du monde, comme nous l'apprend le quatrième livre des histoires véridiques (3) d'Hérodote, qui traite de la division de l'univers en trois parties : l'une appelée Europe, l'autre Libye, la troisième Asie, sur laquelle domine Arsace.

XXVIII. (Ch. III.)

Valarsace est établi roi dans le pays des Arméniens.

En ce temps-là, Arsace établit son frère Valarsace roi de notre pays (1), lui donnant pour États le nord et l'occident. Valarsace, ainsi que nous l'avons dit dans notre premier livre (2), prince brave et vertueux, étendit bientôt son empire. Il organisa autant qu'il put les institutions civiles, créa des satrapies, à la tête desquelles il plaça des dynastes, personnages illustres, de la race de notre ancêtre Haïg et des autres chefs.

Le Parthe magnanime, ayant dompté les Macédoniens et mis fin à la guerre, donne un large cours à sa bienfaisance. D'abord, il songe à récompenser les services du juif Schampa Pakarad, homme puissant et sage; il lui confère, ainsi qu'à ses descendants, le privilége de couronner les Arsacides (3). Il accorde à sa race le droit de s'appeler Bagratides (Pakradouni), satrapie considérable existant encore aujourd'hui en Arménie (4). Ce Pakarad s'était dévoué volontairement au service de Valarsace, avant la guerre d'Arsace contre les Macédoniens. Il est créé aussi [chef] de la porte royale; et, à l'extrémité du royaume où se parle encore la langue arménienne, (il est nommé) préfet et prince de onze mille hommes à l'occident (5).

Mais retournons en arrière, et racontons la guerre de Valarsace contre les habitants du Pont

de la ville que les Grecs avaient appelée Bactres et qui était la capitale de la Bactriane. Les ruines de Bactres ou Pahl ont été visitées par Burnes. Cette ville a été rebâtie à quelque distance des ruines de l'ancienne cité par les Afgans, et porte actuellement le nom de Balkh.

(1) Ce prince est aussi appelé Arschagan.

(2) Le texte arménien dit « douze myriades ».

(3) Le mot arménien *iragan* qui signifie « exact » est selon le père Indjidji une faute de transcription. Il propose de restituer soit le mot *hiousisagan*, « septentrional, » ou *ipéragan*, « ibérique, » ou mieux « hyperboréen, » parce que Hérodote, dans son quatrième livre, traite des Hyperboréens, après quoi il parle de la division du monde en trois parties, ce qui corrobore à la fois le texte de notre auteur et donne raison à l'explication proposée par le père Indjidji dans son *Archéologie de l'Arménie*

(1) Rapprochez ce passage de ce que dit Justin (liv. XLI, ch. 5), en parlant d'Arsace, qu'il imposa Bacase, comme roi à la Médie. Cédrénus nous apprend en effet qu'une partie de l'Arménie supérieure portait le nom de Médie.

(2) Cf. Moïse de Khorène, liv. I, ch. 8, et plus haut.

(3) Cf. plus haut, XV (liv. I, ch. 22), et plus bas, XXXII (liv. II, ch. 7). — La charge de *Thakatir*, « qui pose la couronne, » était la première dignité du royaume. Cette dignité qui, on le voit, remonte à une époque très-ancienne, avait été empruntée par Valarsace à l'organisation de la cour des rois parthes dont il avait introduit en Arménie le cérémonial, en même temps que les institutions de cet empire. La charge de *Thakatir* ou de *Thakabah* (conservateur de la couronne) était héréditaire et se conserva dans la famille de Pakarad, tant que dura la dynastie des Arsacides. Beaucoup plus tard, les rois Roupéniens de la Cilicie la rétablirent en faveur des Héthoumiens, seigneurs de Lampron. Une charte française octroyée par Constantin, seigneur de Lampron, aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, en 1233, traduit le mot *Thakatir* par « *Méteor* (metteur ou poseur) *de la couronne des Ermines* (Arméniens). » Cf. notre *Cartulaire d'Arménie*, p. 140, n° XVII. — Toutefois la dignité de *Thakatir*, chez les Roupéniens, ne se continua pas longtemps en faveur des seigneurs de Lampron, et il paraît que les patriarches héritèrent de la fonction de couronner les rois, car, à partir du règne de Léon III, nous ne rencontrons plus dans l'histoire la mention des *Thakatirs*.

(4) Cf. plus haut, XV (liv. I, ch. 22).

(5) Cf. sur les Pakradouni Indjidji, *Archéologie de l'Arménie*, t. II, p. 96-108.

et ensuite contre ceux de la Phrygie, enfin sa victoire.

XXIX. (Ch. iv.)

Comment Valarsace, après avoir réuni l'élite des Arméniens, marche contre les alliés des Macédoniens.

Après la guerre d'Arsace contre les Macédoniens et la conquête de Babylone et de la partie orientale et occidentale de l'Assyrie, Valarsace lève dans l'Aderbadagan (1) et l'Arménie centrale des guerriers renommés et valeureux, et convoque Pakarad et ses braves, avec la jeunesse du littoral, les descendants de Kégham, des Cananéens, de Schara, de Couschar, leurs voisins de Sissag et de Gaïmos, enfin presque la moitié du pays. Valarsace arrive au milieu de l'Arménie, au-dessus des sources du Grand Marais (Medz-Amor) (2), au bord de l'Araxe (Eraskh), près de la colline d'Armavir. Là, il s'arrête plusieurs jours, parce que, comme il convient de le dire, ses troupes n'étaient pas au fait de la discipline.

Ayant encore levé des troupes en Chaldie (3), — car la Lazique (1), le Pont, la Phrygie, Majak (2) et les autres provinces, ne sachant rien de la guerre d'Arsace et soumises à l'empire des Macédoniens (3), gardaient scrupuleusement les traités, — un certain Morphilig, soulevant toutes ces provinces, livre bataille à Valarsace. Les deux armées se rencontrèrent près d'une haute colline rocheuse, aujourd'hui appelée Colonia (4), et, s'approchant l'une de l'autre de quelques stades, elles se fortifièrent des deux côtés pendant plusieurs jours.

XXX. (Ch. v.)

Combat de Morphilig. — Il est tué d'un coup de lance.

Les deux armées, après avoir été occupées à se fortifier pendant plusieurs jours, engagent la bataille ; les nôtres commencent. Morphilig, de gré ou de force, range ses soldats et charge avec fureur, car c'était un vaillant guerrier, aux membres vigoureux et bien proportionnés, et d'une force égale à sa stature. Tout couvert de fer et d'airain, à la tête de ses soldats d'élite en petit nombre, Morphilig faisait mordre la poussière à la jeunesse courageuse de Valarsace. Il s'efforça de s'ouvrir un passage jusqu'au roi d'Arménie, à travers un fort bataillon bien armé. Arrivé près de lui, il réussit à croiser la lance, et, fort comme il était, champion exercé, son arme fendait l'air comme de rapides oiseaux. Mais les braves et renommés enfants d'Haïg et de Sennékérim l'Assyrien ne tardèrent pas à lui barrer le chemin. D'un coup de lance ils renversent Morphilig, et

(1) C'est la province appelée encore à présent Adherbeidjan, qui formait toute la partie orientale de la province de Vasbouragan, et s'étendait jusque dans la Médie. C'est l' Ἀτροπάτιος de Strabon (liv. XI, ch. 13, §. 1). — Cf. Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 127 et suiv. — Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 319. — Le même, *Arm. mod.*, p. 401. — L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, p. 98.

(2) Le Medz-Amor s'appelait aussi Azad (libre), et traversait les villes de Tovin et d'Artaxate. Cette rivière se jetait dans l'Araxe (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 465. — Le même, *Géogr. mod.*, p. 181. — Mekhitar abbé, *Dict. des noms propres*. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 40 et suiv.). Agathange fait mention d'un port sur le Medz-Amor (*Hist. de Tiridate*, liv. II, ch. 8).

(3) La Géographie attribuée à Moïse de Khorène (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. II, p. 356-357) et tous les géographes anciens placent des Chaldéens en Arménie, dans le Pont et le pays des Chalybes, et Constantin Porphyrogénète (*de Thematibus*) parle d'une province qu'il appelle Χαλδία dont Trébizonde était la capitale. C'était sans doute dans cette région pontique que se trouvait la Chaldée primitive, repaire de belliqueux montagnards très-redoutés (Habacuc, I, 6 et suiv. — Job. I, 17. — Xénophon, *Cyropæd.*, III, 1. — *Anabas.*, IV, 3 ; VII, 8), servant dans les armées étrangères comme mercenaires (Xénophon, *Cyropæd.*, III, 2, VII, 2. — *Anab.*, IV, 3) et identiques aux Kurdes actuels avec lesquels il est facile de les identifier. M. Renan conjecture que le nom de Kasdim, qui est la forme hébraïque du nom des Chaldéens, כשדים, ne diffère pas de la forme grecque Χαλδαῖοι, en admettant la forme intermédiaire *Kard* (*Kardu* est le nom de la province d'Ararat dans la paraphrase chaldaïque, et du mont Ararat chez les Syriens), et cette forme reparaît aux diverses époques avec une persistance remarquable dans les noms de peuplades du Kurdistan, comme Κάρδακες, Καρδοῦχοι, en arménien *Gordoukh*, Κορδιαῖοι, Γορδυηνοί, Γορδυαῖοι, Κύρτιοι, *Gordiani* et Kurdes (Renan, *Hist. des lang. sémit.*, liv. I, ch. 2, p. 65 et suiv.). — Notons encore que la Chaldie est mentionnée aussi par Étienne de Byzance, *de Urb. et pop.*, vº Χαλδία.

(1) La Lazique est une province de la Colchide, mentionnée par Ptolémée sous le nom de Λάζαι (liv. V, ch. 2). La Géographie attribuée à Moïse de Khorène lui donne le nom de *Ghaziv* (car la lettre *gh* affecte le son de *l*, et est remplacée souvent par cette lettre dans un grand nombre de mots). C'est le Lazistan actuel.

(2) C'est-à-dire la Cappadoce, dont Mazaca, en arménien Majak, était la ville principale. Cf. plus haut ch. VII, p. 24, et notes.

(3) Le nom de Macédoniens s'applique ici aux rois Séleucides de Syrie, qui avaient hérité d'une notable partie de l'empire d'Alexandre.

(4) Cette ville est citée par Procope (*de Ædificiis*, liv. III). Elle fut, dit-il, restaurée par Pompée qui l'appela *Colonia*.

mettent en fuite son armée. Le sang coulait sur la terre à flots pressés, comme des torrents de pluie. Depuis ce moment, le pays fut en paix et soumis à Valarsace. Les Macédoniens cessèrent alors toute attaque.

XXXI. (Ch. vi.)

Valarsace organise les parties occidentales et septentrionales de notre pays.

L'expédition ainsi terminée, Valarsace organisa les provinces de Majak, du Pont et des Colches (Ekératzi). Il va au pied du Barkhar dans le Daïk (1), dans des lieux marécageux, couverts de brouillards et remplis de forêts et de mousses. Il donne à la contrée une forme nouvelle, aplanit les terrains accidentés, change la brûlante chaleur en une douce température et en fait le séjour de délices de son empire. Là il prépare des résidences d'été quand il ira au nord. Il transforme en parcs deux plaines boisées, entourées de collines, pour le plaisir de la chasse. Il destine le climat chaud de Gogh (2) aux plants de vignes de l'Arménie et à des jardins. Je voudrais ici, pour un prince si cher, dire toutes choses avec détail et clareté; mais j'ai seulement signalé en passant les localités, laissant de côté les particularités et les formes du style, afin de conserver indissolubles les liens de mon amour pour un aussi admirable prince.

Alors Valarsace convoque les populations étrangères et barbares, celles du nord de la plaine, celle de la base de la grande chaîne du Caucase, celles qui sont les plus enfoncées dans les vallées d'une large et profonde étendue, en descendant de la montagne qui est au sud jusqu'à l'entrée de la grande plaine. Valarsace ordonne à cette multitude de renoncer à ses brigandages et à ses ruses, et de se soumettre aux lois et aux tributs royaux, afin qu'en la revoyant, il puisse lui donner des chefs, des princes et une bonne organisation. Puis il la renvoie sous la conduite de prudents inspecteurs de son choix. Ayant ainsi congédié les hommes de l'occident, il descend dans les prairies verdoyantes, près des domaines de Schara, que les anciens appelaient Pasène supérieure et déboisée (1). Plus tard, et par suite de l'établissement dans ces lieux de la colonie de Veghentour Boulgar (2) de Vount (3), le pays fut appelé de

(1) Le mont Barkhar est désigné par Strabon (liv. XI, ch. 14, § 5) et Pline (liv. V, ch. 27) sous le nom de monts Paryadres. Xénophon (*Anabas.*, liv. III, ch. 6) parle aussi de cette chaîne, mais sans donner son nom. — Indjidji, *Archéologie de l'Arménie*, t. I, p. 83. — Le même, *Géogr. anc.*, p. 369.

(2) Gogh ou Goghp, comme l'écrit également Moïse de Khorène (liv. II, ch. 8, et liv. III, ch. 60), était un canton de la province de Daïk. Ce pays produisait beaucoup de sel, et Héraclius en concéda la propriété à Esdras, patriarche d'Arménie (628-640 de N. E.). — Cf. Indjidji (*Arm. anc.*, p 372) qui assimile le canton de Gogh à la Κωλική, *Colice*, d'Étienne de Byzance. — Cf. aussi Pline, liv. VI, ch. 5. — Le Périple de Scylax, *Geogr. græc. minores*, éd. Ch. Müller, t. I, p. 61.

(1) La Pasène est un pays assez considérable traversé par l'Araxe et qui faisait partie de la province d'Ararat. Il est cité par les Grecs du moyen âge, notamment par Constantin Porphyrogénète (*De adm. imp.*, ch. 45), sous le nom de Phaciane, et par Procope (*De Ædif.*, l. III, ch. 5), qui le nomme Vezani ou Bizane. Ce pays formait une immense plaine (Arisdaguès Lasdivertzi, *Hist. d'Arm.*, p. 9, 13, 15 *et passim*), mais qui contenait des marécages et était fort malsaine, ce qui empêcha Justinien d'y élever des constructions (Procope, *de Ædif.*, *loc. cit.*). Le nom de Phaciane, que Constantin Porphyrogénète applique à ce pays, s'est conservé dans celui de *Pasin* que lui donnent les géographes musulmans. — La Pasène déboisée, ou pays de Vanant, s'étendit à une certaine époque jusque dans le pays de Kars, dont le territoire fut appelé *Petite Vanant* (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 107-108). — Cf. aussi Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 380 et suiv.

(2) C'est la première fois qu'il est question, dans l'histoire, des Bulgares, peuple de race finnoise, établi anciennement sur les bords du Volga (Ethil). La géographie attribuée à Moïse de Khorène place les Bulgares dans la Sarmatie et les appelle Boulkh, nom qui paraît avoir été leur appellation véritable (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 354-355). Dans le courant de la seconde moitié du cinquième siècle, les Bulgares, qui avaient sans doute pris part aux entreprises des Huns, s'étaient avancés en Europe jusqu'au Borysthène et au Danube qu'ils ne tardèrent pas à franchir (Ennodius, *Panégyrique de Théodoric*, p. 296). Ils se fixèrent plus tard sur les rives méridionales de ce fleuve, et y fondèrent un royaume qui fit plus d'une fois trembler la puissance grecque. Toutefois il paraît certain que, lors de l'émigration des Bulgares au cinquième siècle, une partie assez notable d'entre eux resta dans leur ancienne patrie, où ils demeuraient encore au dixième siècle, puisque les écrivains byzantins donnent à leur pays le nom de Bulgarie noire, ἡ μαύρη Βουλγαρία. Cette partie de la nation bulgare est souvent citée dans les écrivains slaves et orientaux, et il semble qu'elle était plus considérable que celle qui avait émigré et était venue se fixer sur le Danube. Les Bulgares orientaux ou noirs occupaient en effet, au dixième siècle, tout le cours du Volga depuis son embouchure dans la mer Caspienne jusqu'à une assez grande distance dans l'intérieur de la Russie. Ce fut Batou, fils de Gengis-Khan, qui mit fin à leur puissance au treizième siècle. — Le grand fleuve Ethil, Ἀτάλις de Théophane (p. 296-297), dont ils occupèrent si longtemps les rives, avait pris d'eux son nom de Volga, qu'il porte encore à présent.

(3) *Ventour Poulgar de Vent*, selon quelques msc. — Ce nom de *Vount* semble indiquer que la nation bulgare devait sa formation à l'agglomération de plusieurs peuples, et il n'est pas impossible en effet de reconnaître dans le nom de *Vount*, — qu'une variante donne sous la forme *Vent*, — les *Vendes* ou *Antes* qui occupaient les rives du Pont-Euxin depuis le Dniester jus-

son nom Vanant; et les villages sont appelés jusqu'à présent du nom de ses frères et de ses descendants (1).

[Valarsace], afin de se soustraire au souffle glacé du nord, descend dans une immense plaine; là, il campe au bord du Medzamor, à l'endroit où le grand fleuve, sortant du lac septentrional, va se perdre dans le Grand Marais. Puis il organise les milices du pays, laisse des inspecteurs, et, emmenant avec lui les plus notables, il se rend à Medzpine.

XXXII. (Ch. vii.)

Organisation du royaume. — D'où Valarsace tire toutes ses satrapies? — Comment il règle ses institutions.

Voici un important chapitre, tout rempli de détails historiques et digne de la plus claire et de la plus complète exposition; car il y a beaucoup à dire sur les institutions, les règlements, les familles, les races, les villes, les bourgs, les établissements, et en général sur l'organisation entière d'un royaume, sur tout ce qui le concerne, les armées, les généraux, les gouverneurs de provinces et les autres officiers (2).

En premier lieu, le roi règle tout ce qui concerne sa personne et sa maison, et commence par sa tête et sa couronne. Voulant récompenser le juif Pakarad de son ancien dévouement, de sa fidélité et de sa valeur, il confère, ainsi que nous l'avons dit (1), à lui et à sa descendance, le titre de grand feudataire, le privilége de mettre la couronne sur la tête du roi, de s'appeler thakatir et général de la cavalerie (2), de porter le diadème avec trois rangs de perles, sans or ni pierreries, quand il se trouvait à la cour ou dans l'appartement du roi.

Valarsace choisit parmi les descendants des Cananéens un certain Tzerès, chargé de lui mettre ses ornements royaux, et donne à sa race le nom

qu'au Danube (Jornandès, *De reb. Getic.*, ch. 5). On trouve en effet dans Théophane (*Chronogr.*, p. 296) un nom de peuple assez barbare et qui semble être formé de l'agglomération de trois noms différents, mais unis en corps de nation : ce sont les Ounno-bundo-bulgares, Οὐννοβουνδοβουλγάροι, appellation dans laquelle on retrouve les Huns, les Bunds ou Vendes et les Bulgares. On peut donc induire du texte de notre auteur qu'à une époque assez ancienne, une nation d'origine slave, les Vendes, s'étaient déjà confondus avec les Bulgares, et en effet la langue slave a prédominé chez les descendants des Bulgares, et on trouve aussi des noms slaves portés par beaucoup de chefs bulgares.

(1) Voy. plus bas, XXXIV (liv. II, ch. 9).

(2) Dans ce chapitre, il est question de l'organisation du royaume d'Arménie basée sur un système que nous avons tout lieu de croire identique à celui qui régissait les grands empires de l'Asie, et dont l'Arménie elle-même ne formait qu'une partie, avec le titre de satrapie. On sait en effet que ce pays fut presque toujours soumis à des maîtres étrangers pendant toute la durée de la dynastie d'Haïg, et qu'il faisait partie, à ces époques reculées, de ce vaste système monarchique, dont les chefs suprêmes, décorés du titre de roi des rois, furent tour à tour les souverains de Ninive, de Babylone, de la Médie et des Perses. Ce vaste système, qui se continua sous les Arsacides et les Sassanides, et dura jusqu'à la conquête arabe, représentait une vassalité solidement constituée, partant du dernier degré de l'échelle sociale pour s'élever successivement jusqu'au roi des rois. Moïse de Khorène a retracé, d'après Mar Apas Catina, le tableau fidèle de l'organisation de sa patrie sous le règne du premier Arsacide arménien, et ce qui rend plus curieux ce tableau, c'est que tout nous porte à croire qu'il ne fait que reproduire le mode de l'organisation politique existant dans la Perse et que les Arsacides avaient emprunté aux plus anciennes monarchies de l'Asie occidentale. Les Arsacides de Parthie avaient la suprématie sur toutes les autres branches de la même famille établies en Arménie, dans la Bactriane et dans la Médie, et, comme tels, les rois vassaux de ces trois États leur devaient l'hommage et étaient soumis à leur autorité (Cf. notre *Cartulaire d'Arménie*, ch. II, § I, p. 27). Un passage de Diodore de Sicile, qui nous a été conservé par Constantin Porphyrogénète (*Excerpt. de virt. et vitiis*), nous montre qu'Arsace ou Mithridate Ier voulut joindre à la gloire de conquérant celle de législateur. Il forma un code des lois qu'il trouva chez les diverses nations soumises à son empire, pour le donner aux Parthes : καθόλου δὲ πολλῶν ἐθνῶν ἐγκρατὴς γενόμενος, τὰ παρ' ἑκάστοις ἄριστα τῶν νομίμων κατέδειξε τοῖς Πάρθοις. Son frère Valarsace, qu'il avait établi roi d'Arménie, imita entièrement sa conduite; il remit en vigueur les anciennes lois du pays et en publia de nouvelles pour remédier à l'imperfection de ces dernières. — Cf. Saint-Martin, *Hist. des Arsacides*, t. I, p. 336 et suiv.

(1) Cf. plus haut, XXVIII (liv. II, ch. 3).

(2) Le mot *asbed* voulait dire anciennement « général de la cavalerie » et non pas « chevalier » comme quelques traducteurs l'ont supposé. Ce mot est le synonyme d'*asbarabed*, *asbahabed*, *sbarabed*, qui au moyen âge, et particulièrement à l'époque de la dynastie roupénienne, était rendu par le mot connétable, comme on peut le voir dans les Chroniques de Sempad (éd. de Paris, en arménien, p. 105, et notre trad. fr., extr. des Mém. de l'Acad. des sciences de Saint-Pétersbourg, p. 19) et d'autres historiens arméniens de l'époque des croisades. Le mot *sbarabed* paraît d'origine persane, car on trouve parmi les dignitaires de la cour de Perse les titres *sipahbeh* et *sipahsalar* (chef d'armée ou de soldats). Ce titre répond exactement au mot ἵππαρχος qui a la signification de général de cavalerie (Cf. S. de Sacy, dans les *Notices et extr. des msc.*, t. VIII, p. 148 et suiv., 191). Chez les Géorgiens, le même titre était aussi en usage, mais le nom avait subi une légère altération et s'écrivait *sparsalar* ou *achosalar* (Klaproth, *Reise in Georgien*, t. II, p. 210. — Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, *introd.*, p. CLXIV). — Cf. aussi Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 298, note.

races des rois successeurs d'Haïg, qui, à différentes époques, ont hérité de leurs ancêtres de villages et d'établissements. Mais depuis, sous la domination des Perses, comme je l'ai appris, il se forma des compagnies tirées des autres classes, et qui s'appelaient Osdan (1). Je ne sais pas si c'est par suite de l'extinction de la première race, ou bien par esprit d'opposition à ces familles répudiées et proscrites, qu'on forma à leur place d'autres compagnies dites royales (2). Les premières descendent bien des premières races des rois primitifs, comme encore à présent en Ibérie, la race appelée Méphédzoul (3). Valarsace fait aussi eunuques des descendants de la même race (4), et leur donne pour chef Haïr (5), prince du pays depuis l'Aderbadagan jusqu'à Djouasch (6) et Nakhdjavan. Mais comment se fit cet arrangement? où sont passés les documents déjà oubliés de ce chef? Je l'ignore.

(1) Cf. plus haut, XXIII (liv. I, ch. 30). — Les Osdan descendaient de Dikranouhi sœur de Tigrane I, et ils furent connus longtemps sous le nom de Osdanig, ou princes de la maison royale.

(2) On trouve, dans l'ouvrage du P. Indjidji sur l'*Archéologie de l'Arménie*, quelques détails sur l'organisation des armées arméniennes, qui ont été abrégés par l'abbé Cappelletti, dans l'*Armenia* (Florence, 1841), t. II, ch. XII, p. 91 et suivantes; mais ces renseignements sont fort peu circonstanciés. Nous savons cependant qu'en dehors des armées du roi et des troupes de la garde du souverain, il y avait encore en Arménie des légions soldées par la caste sacerdotale qui était très-puissante dans ce pays, même à l'époque du paganisme (Cf. Zénob de Glag, *Histoire de Daron*, p. 28, 37). Cette armée avait pour chefs les *kirmabed* ou prêtres (Zénob, p. 25). — Cf. Emin, *Rech. sur le paganisme arménien*, p. 52 et suiv.

(3) Ce mot est composé des deux mots géorgiens *méphé* « roi » et *dzoul* « race », — race royale. On dit aussi *méphédzé*, « fils de roi. » On donne actuellement aux membres de la famille royale de Géorgie le nom de *batounichwili*, « fils du maître », qui correspond à la première expression. — Cf. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, *Introd.*, p. 85. — Ad. Bergé, *Voyage en Mingrélie* (Paris, 1864), p. 34.

(4) C'est-à-dire la race qui descendait de Tigrane et d'Haïg.

(5) *Haïr* en arménien veut dire « père ». C'était le nom que l'on donnait au chef des eunuques (Moïse de Khorène, liv. III, ch. 15) qui s'appelait également *martbed* (chef des hommes). La dignité de chef des eunuques s'exprimait en arménien par le mot de *martbedouthioun*, comme on peut le voir dans l'Histoire de Faustus de Byzance.

(6) Canton du Vasbouragan, sur les rives de l'Araxe, qui est appelé aussi Djovachrod par Thomas Ardzrouni (*Hist. des Ardzrouni*, liv. 4, ch. II). — Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 210.

XXXIII. (Ch. VIII.)

Seconde dignité du royaume, conférée aux descendants d'Astyage roi des Mèdes.

La maison du roi ayant été organisée, la seconde dignité du royaume (1) fut donnée aux descendants d'Astyage roi des Mèdes, appelés à présent Mouratzan (2); car le chef de cette race ne s'appelle pas Mouratzan-der, mais Maratzouotzder (seigneur des Mèdes). Valarsace abandonne à ce chef tous les villages pris sur les Mèdes. Il établit en orient, aux frontières de la langue arménienne (3), les chefs des descendants des deux dynasties de Sissag et de Gatmos, dont nous avons donné les noms dans la première partie (4).

Valarsace donne le gouvernement de la grande, illustre et fertile contrée du nord-est à Aran, homme illustre et distingué par sa prudence et son esprit. Cette contrée est près du Cyrus (Gour), grand fleuve qui traverse la plaine étendue. Sache aussi que nous avons oublié de mentionner, dans notre premier livre, cette grande et illustre maison de Sissag (5) qui possédait la plaine des Aghouank avec sa région montagneuse de-

(1) Cette charge répondait à celle de premier ministre, *sadrazam* ou grand-vizir des Orientaux. Moïse de Khorène décrit le costume que devait porter le personnage revêtu de cette charge importante (liv. II, ch. 47). On trouve aussi des détails analogues sur ce costume dans Procope (*de Ædif.*, liv. III, ch. 1). — Cf. aussi Indjidji, *Archéol. de l'Arm.*, t. II, p. 284.

(2) Cf. sur les Mouratzan, Moïse de Khorène, liv. III, ch. 44 et suiv.

(3) Cette expression est purement biblique et s'employait pour désigner les peuples. C'est ainsi que, dans le livre de Daniel, on trouve à plusieurs reprises les mots « peuples, races et langues » (ch. III, versets 4, 7, 96, 98; ch. V, v. 19, 25). On peut encore rapprocher cette expression de ce vers du Dante (*Enfer*, ch. 5):

« Fù imperatrice di molte favelle. »

(4) Cf. plus haut, liv. I, ch. 12; liv. II, ch. 4.

(5) La maison de Sissag, dont la dynastie était souveraine de Siounik et à laquelle les Persans donnèrent le nom de Sisagan (Moïse de Khorène, liv. I, ch. 12), peupla tout le pays formé des contrées montagneuses comprises entre le lac de Kégham ou de Sévan et la partie de l'Araxe qui s'étend depuis Nakhdjavan jusqu'à la cataracte appelée aujourd'hui Arasbar, qui se trouve au confluent de l'Araxe et du Cyrus (Gour). St-Martin (*Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 209) conjecture que le pays de Sissag correspond à la *Sacasène* de Strabon (liv. XI, ch. 7, § 2), et il propose de lire dans le texte de cet auteur Σισακηνή, au lieu de Σακασηνή, qui doit être une erreur de transcription de la part des copistes qui ont écrit les manuscrits de sa Géographie. On peut croire encore que le pays de Sissag est le même que celui appelé *Sacapène* par Ptolémée (liv. V, ch. 13). Le pays de Sissag était possédé par des dynastes puissants qui, après avoir été d'abord soumis aux rois d'Arménie, devinrent indé-

puis l'Eraskh jusqu'à la forteresse qui est appelée Hénaraguerd. Le pays, à cause de la douceur des mœurs de Sissag, fut appelé Aghouank, car lui-même était surnommé Aghou (doux) (1). De celui-ci descend le renommé et brave Aran, créé par le Parthe Valarsace, chef de dix mille (soldats). D'Aran sont issues, dit-on, les races des Oudi (2), des Kartmanatzi (3), des Dzovtéatzi (4) et la principauté des Karkaratzi (5).

pendants après la conquête de ce pays par les Persans. Il est souvent question de ces dynastes, dans l'histoire de l'Arménie et notamment dans Faustus de Byzance, liv. IV, ch. II, 20. — Moïse de Khorène, liv. III, ch. 23 et suiv., 41. — Élisée, *Histoire des Vartaniens*, p. 22, 32, 48 *et passim*. — Lazare de Pharbe, p. 243. — Jean Catholicos, ch. 13, 17, 19, 130, 133. — Les Byzantins appellent le prince de Siounik, Ἄρχων τοῦ Συνῆς (Constantin Porphyr., *de Cærem.*, ch. 48). La dynastie des princes de Siounik se continua jusqu'au onzième siècle, époque à laquelle Vest Sarkis voulut s'emparer du trône d'Ani sur Kakig, et, n'ayant pu y réussir, il livra cette place à l'empereur Constantin Monomaque en 1045 (Matthieu d'Édesse, liv. I, ch. 65, p. 76, de la trad. française). En 1251, un certain David est qualifié du titre de prince de Siounik (Étienne Orbélian, trad. Brosset, ch. 66, p. 229), et régnait dans les montagnes de Gaban [défilé]. Cf. Tchamitch, *Hist. d'Arménie*, t. III, p. 245. — Cf. aussi Brosset, *Hist. de Géorgie*, t. I, p. 545.

(1) Voy. plus haut, liv. I, ch. 29 et la note. — Sur le royaume des Aghouank, on peut consulter Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 149, 213 et suiv.; Indjidji (*Géogr. anc.*, p. 301), et surtout l'*Histoire des Aghouank*, par Moïse de Gaghangaïdoutz (Paris, 1860, 2 v. in-8°) et celle de E. Hassan Djalaliantz (Choucha, 1839, in-12).

(2) La province d'Oudi était située à l'est du Koukarkh, au nord de celle d'Artzakh, et au sud-est elle touchait au Phaïdagaran. Le Cyrus l'arrosait dans toute sa longueur. Elle forme aujourd'hui une partie du pays appelé Karabagh (Jardin noir). Les anciens avaient rendu le nom d'Oudi par 'Ωτηνή ou Otène; Ptolémée (liv. VI, ch. 13) la nomme Μωτηνή pour 'Ωτηνή. — Étienne de Byz., *hac voce*. — Pline, liv. VI, ch. 13. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 336. — St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 86 et suiv.

(3) Le canton de Kartman, dans la province d'Oudi, était situé sur la rive gauche du Cyrus (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 337). Les personnages de cette famille qui, selon le Père Indjidji (*Archéol. de l'Arm.*, t. II, p. 170), n'était pas satrapale, ont joué cependant un certain rôle dans l'histoire de l'Arménie. — Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 43, 55. — Faustus de Byzance, liv. III, ch. 17.

(4) On ne connait pas la position de ce canton.

(5) La province de Koukarkh était située à l'orient de celle de Daïk, au nord des provinces d'Ararat et de Siounik et à l'ouest de celle d'Oudi; au nord elle était limitée par le pays occupé par les Géorgiens. Elle était traversée de l'ouest à l'est par le Cyrus (Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 353. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 79). A la fin du neuvième siècle de notre ère, ce pays, qui s'était rendu indépendant des rois d'Arménie, eut à soutenir de longues guerres avec ces derniers qui voulaient le conquérir (Jean Catholicos, ch. 9). Au onzième siècle, il était possédé par des princes appelés dynastes Corigians; ensuite il passa aux Orbélians (Matthieu d'Édesse, liv. I, ch. 10 de la traduction française. — Étienne

Kouschar, l'un des descendants de Schara, a pour sa part la montagne chargée de brouillards qui est Gankar, la moitié de la contrée de Dchavakh, Gogh, Dzop, Tzor (1), jusqu'à la forteresse d'Hénaraguerd. Quant au domaine d'Acholz (2), aux propriétés de Daschir (3), Valarsace en investit les enfants de Kouschar, descendant de Haïg. En face du mont Caucase, il établit, pour gouverner la partie nord, cette grande et puissante race; le titre de la principauté est pteschkh (toparque) (4) des Koukaratzi; c'est une race sortie de Mithridate (Mihrtad), satrape de Darius, qu'Alexandre emmena et chargea de commander aux captifs faits par Nabuchodonosor en Ibérie, comme le raconte Abydène (5) en ces termes : « Le puissant Nabuchodonosor était en-

Orbélian, *Hist.*, trad. Brosset, ch. 66, 14, 4). La province de Koukarkh était connue des anciens; Strabon (liv. XI, ch. 14, l'appelle Γωγαρηνή, Ptolémée (liv. V, ch. 13) Τωσαρηνή, mais il est aisé de voir que le T a été mis par erreur pour un Γ par les copistes des manuscrits de sa Géographie; Étienne de Byzance appelle les Karkaratzi : 'Ωδαρηνοί, ce qui est aussi une erreur du copiste pour Γωγαρηνοί (Cf. Ste-Croix, *Mém. sur l'Araxe et le Cyrus*, p. 115). La province de Koukarkh comprenait neuf cantons (*Géogr. attr. à Moïse de Khorène*, dans Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 366-367).

(1) Tous ces cantons faisaient partie de la province de Koukarkh (Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 353. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 81 et suiv.).

(2) Ce canton faisait partie de la province d'Ararat. (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 452).

(3) Le canton de Daschir était compris dans la province de Koukarkh, et fait partie aujourd'hui du Somkheth, une des divisions de la Géorgie (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 360). — Cf. Wakhoucht, *Géogr. de la Géorgie*, édit. Brosset, p. 180-181.

(4) Cf. plus haut, XVI (liv. I, ch. 23), et la note 4.

(5) Moïse de Khorène cite en cet endroit Abydène, d'après un passage de la *Chronique d'Eusèbe* (part. I, p. 58) traduite en arménien, et qui renferme un singulier contre-sens. D'abord il attribue à Abydène le passage qui commence par ces mots : « *Le puissant* (sic) Nabuchodonosor », qui n'est pas d'Abydène, mais de Mégasthène dont le nom n'est pas prononcé dans la version arménienne, tandis qu'il existe dans le texte grec qui nous a été conservé par Eusèbe (*Præp. Evang.*, IX, 41). Voici ce qui a donné lieu à ce contre-sens : le mot μεγασθενής signifie : *magni roboris* (*vir*), *potentissimus*; le traducteur de la Chronique d'Eusèbe, prenant ce nom propre pour un adjectif servant de qualificatif à Nabuchodonosor, l'a traduit par *medzazor*, qui a en effet le même sens en arménien que μεγασθενής en grec. Voici le passage grec, tel qu'il se trouve dans le texte de la Préparation évangélique d'Eusèbe : Μεγασθένης δέ φησι, Ναβουχοδρόσορον Ἡρακλέους ἀλκιμώτερον γεγονότα, ἐπί τε Λιβύην καὶ Ἰβηρίην στρατεῦσαι, κ. τ. λ. Au surplus, tout ce passage a été fort mal traduit en arménien et rend d'une façon fort infidèle le texte de Mégasthène qui ne présente pas de difficulté. — Cf. la note 4, que le P. Aucher a écrite à propos de Mégasthène, à la p. 58 du t. I[er] de son édition de la *Chronique d'Eusèbe*.

core plus terrible que l'Hercule libyen. Ayant rassemblé ses troupes, il fondit sur les Ibères, les défit, les réduisit sous le joug, et en transporta une partie sur la rive droite de la mer de Pont, en occident. » Dans une grande vallée de la Pasène, Valarsace créa une satrapie appelée Ouortouni (1), issue de Haïg.

Un homme au visage repoussant, grand mais difforme, au nez aplati, à l'œil enfoncé, d'un aspect féroce, de la descendance de Baskam, petit-fils de Haïgag (2), appelé Dork, et surnommé à cause de sa laideur Ankéghia (le laid), doué d'une taille et d'une force de colosse, est établi gouverneur de l'occident. A cause de la laideur de Dork, sa race prend le nom de maison d'Ankegh (3). Mais, si tu veux, je débiterai sur le compte de Dork des fables et des extravagances, comme ont fait les Perses pour Rosdom Sakdjig (4), duquel on disait que sa force égalait celle de cent vingt éléphants. Des chants rationnels (5) touchant la force et la valeur de Dork étaient en vogue, et on ne pouvait pas attribuer au même degré la même chose à Samson, à Hercule et à Sakdjig. On disait, dans ces chants, qu'il saisissait dans ses mains des pierres très-dures, sans aucune fêlure, qu'il les rendait à volonté grandes ou petites, les polissait avec ses ongles, en formait comme des tablettes, et y traçait, aussi avec l'ongle, des aigles et d'autres figures. Ayant vu des vaisseaux ennemis s'approcher du rivage de la mer de Pont, il s'élance à leur rencontre; mais les vaisseaux gagnent la haute mer à une distance de huit stades, et il ne peut les atteindre; il prend, à ce que l'on raconte, des pierres grandes comme des collines et les lance sur ces navires. L'immense tourbillon engloutit un grand nombre de vaisseaux, et les flots, soulevés dans le vide, portent à plusieurs milles au loin le reste des vaisseaux. Oh! c'est trop de fables; c'est la fable des fables! Mais que t'importe? Dork était vraiment d'une force extraordinaire, et bien digne de semblables récits.

Valarsace établit ensuite la grande satrapie de Dzop (1) dans la quatrième Arménie, ainsi que les satrapies Abahouni (2), Manavazian, Peznounian (3), issues de la même race d'Haïg. Il choisit les plus illustres d'entre les habitants, les nomma seigneurs des villages et des cantons, et leur nom est appliqué à ces localités.

Cependant nous avons oublié le terrible Slak (4). Je ne saurais pas dire avec certitude s'il descend de Haïg, ou des habitants qui étaient établis dans la contrée avant son arrivée, et dont parlent les traditions. C'était un homme valeureux. Valarsace le charge avec une petite troupe de garder la montagne et de chasser les chamois. Ces hommes furent appelés Selgouni (5). Miantag, qui ne recule jamais, est préposé aux mêmes fonctions; c'est de lui que descendent les Mantagouni (6).

(1) Cf. ci-dessus la note 5 de la p. 19 du liv. I, ch. 12.
(2) Cf. ci-dessus, liv. I, ch. 23.
(3) Les possessions de cette satrapie se trouvaient dans le grand Dzop situé dans la quatrième Arménie (Faustus de Byzance, l. IV, ch. 24). — Indjidji, *Geogr. anc.*, p. 507. — Agathange fait mention du chef de la maison d'Ankegh (*Hist. de Tiridate*, p. 593, 647).
(4) Rosdom, en persan Roustem, est longuement célébré dans l'épopée de Firdouzi (*Schah-nameh*, éd. Mohl dans la *Collection orientale*, t. I, *Préface*): « Roustem, fils de Zal, dont la vie a été tant célébrée par Firdouzi, n'a pas été chanté depuis par aucun autre auteur persan (*Préface*, p. LXI). » La mère de Roustem, ayant dit lorsqu'elle l'eut enfanté : *Roustem*, c'est-à-dire « je suis délivrée », désira qu'il fût appelé Roustem. L'histoire de Roustem est rapportée avec une foule de particularités (*Schah-nameh*, p. 340-569). A la page 50 commence le récit des sept aventures de Roustem, qui se continue dans le second volume jusqu'à la page 473. — Cf. aussi d'Herbelot, *Bibl. orientale*, v° *Manougéher*.
(5) Les chants rationnels ou raisonnés, *erkh panitz* ou *erkarank panavourk*, sont cités à deux reprises différentes par Moïse de Khorène (liv. I, ch. 3, et dans le chapitre dont nous nous occupons). C'étaient des chants simples et naturels, et vraisemblablement conçus dans un but moral qui excluait l'allégorie (*Étude sur les chants historiques de l'Arménie*, dans le *Journal asiatique* (1852), — et tirage à part, p. 28).

(1) Le canton de Dzop, qui fait en effet partie de la quatrième Arménie, était connu des anciens sous les noms de *Sophène*, *Sophanène*, *Tzophanène* (Strabon, l. XI, ch. 12, 14. — Pline, l. V, ch. 12. — Ptolémée, l. V, ch. 13. — Procope, *de Ædif.*, liv. III). — Les Syriens le nommaient *Tsouphania* (Aboulpharadj, *Chr. syr.*, p. 490 de la vers. syriaque). Il était divisé en deux parties: la grande et la petite Sophène, ou Sophène des Schahouni (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 45. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 91 et suiv.).
(2) Le canton d'Abahouni faisait partie de la province de Douroupéran et était situé au bord de la mer de Peznouni, au pied de l'Ararat (Faustus de Byzance, l. IV, 20. — Thomas Ardzrouni, p. 276, 310). — Cf., Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 128 et suiv. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 100. — Constantin Porphyrogénète (*De adm. imp.*, ch. 44) appelle les Abahouni, Ἀπαχουνῆς.
(3) Voy. ci-dessus liv. I, ch. 12 et la note.
(4) En arménien *slak* veut dire « flèche ».
(5) La satrapie des Selgouni se trouvait dans le canton de Daron, province de Douroupéran (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 91). — Les Selgouni furent massacrés lors de leur révolte sous le règne de Tiridate, et leur satrapie passa aux mains de Mamcoun (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 84).
(6) La satrapie des Mantagouni se trouvait dans le canton de Daron, province de Douroupéran. Cette race

Parmi les enfants de Vahakn, il s'en trouva qui demandèrent spontanément le ministère des temples; Valarsace les comble d'honneurs en leur confiant le sacerdoce; il les élève au rang de première satrapie et les nomme Vahnouni (1). De même les races Aravénian (2) et Zaréhavanian (3), issues des premiers rois, sont établies par Valarsace dans les bourgs du même nom.

Scharaschan, de la maison de Sanassar, est créé grand toparque et gouverneur de la partie sud-ouest, sur les frontières d'Assyrie, au bord du Tigre. Il reçoit [en apanage] le canton d'Artzen (4), le pays d'alentour, le mont Taurus (5), avec le Sim (6) et toute la Cœlé-Syrie.

Quant aux Moghatzi, Valarsace, trouvant un homme du canton de Mog (7), qui était chef d'une bande de brigands, crée la satrapie du même nom. Il fit de même des Gortouatzi (1), des Antzévatzi (2), des Aguéatzi (3) issus des mêmes cantons. Pour ce qui est des Rechdouni (4) et des Koghtnetzi (5), j'ai trouvé que ce sont vraiment des branches de la race Sissagan. Je ne sais si l'on appelle ces cantons du nom de ces hommes, ou leurs satrapies du nom des cantons.

Ayant fait toutes ces dispositions, Valarsace bâtit un temple à Armavir où il met les images du Soleil (Arékagen) (6), de la Lune (Lousin) (7),

fut exterminée par Ardeschir, roi de Perse (Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 78).

(1) Cf. plus haut, liv. I, ch. 31. — Les Vahnouni furent élevés à la dignité de grands prêtres en Arménie. C'était un droit héréditaire dans cette famille. La grande prêtrise, *kermouthioun*, fut confirmée par Valarsace aux descendants de Vahakn qui conservèrent leur nom de Vahnouni jusqu'en l'an 89 de J.-C., époque à laquelle Tigrane II les priva de la dignité sacerdotale (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 14). Les pontifes Vahnouni avaient élevé à Armavir les statues d'Artémis et d'Apollon. Celle d'Hercule, qu'ils avaient assimilé à leur ancêtre Vahakn, fut dressée par eux au village d'Achdichad, dans le canton de Daron (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 12).

(2) Cf. liv. I, ch. 31. — La satrapie des Aravénian était située dans la province de Mog, où se trouvait la vallée des Arouvénian, avec une légère différence dans l'orthographe (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 134). — Moïse de Khorène (liv. III, ch. 43) et Lazare de Pharbe (p. 267) mentionnent quelques persönnages appartenant à cette famille.

(3) Cf. liv. I, ch. 31, où ces satrapes sont appelés Zaréhavan. Thomas Ardzrouni (liv. IV, ch. 11) les mentionne également. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 153.

(4) Le canton d'Artzen était situé dans la province d'Aghdznik ou d'Aghdzen (*Arzanène* ou *Arsane* d'Ammien Marcellin, de Procope, d'Agathias, etc.). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 67.

(5) Le Taurus a été l'objet d'une magnifique description qu'on lit dans Pline (liv. V, ch. 27) qui nomme chacune des montagnes de cette immense chaîne, qui s'étend depuis la partie sud-ouest de l'Asie-Mineure jusqu'en Perse. — Cf. aussi notre *Voyage dans la Cilicie*, Prolégomènes, p. 6 et suiv.

(6) C'est-à-dire toute la région montagneuse qui s'étend depuis le lac de Van, à l'ouest, jusqu'au Tigre. — Cf. plus haut, liv. I, ch. 10, et la note, et liv. I, ch. 23 et la note.

(7) La province de Mog, l'une des grandes divisions de l'Arménie, était bornée au nord par le Douroupéran et le Vasbouragan, à l'est par le Gordjaïk, et au midi par une partie de l'Assyrie. Elle renfermait les montagnes du Kurdistan, et paraît répondre à la *Moxoène* d'Ammien Marcellin, l. XXV, ch. 7 (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 133). La province de Mog passa aux dynastes du Vasbouragan, sous le règne du roi Sempad, comme nous l'apprend Thomas Ardzrouni, p. 259 et suiv.

(1) Cf. liv. I, ch. 14 et la note.

(2) Le canton d'Antzévatzi était situé dans la province de Douroupéran, au milieu des montagnes actuelles du Kurdistan. Son nom vient de l'arménien *antzav* qui veut dire « grotte » (Jean Catholicos, cité par Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 196).

(3) Le canton d'Aguéatzi faisait partie de la province de Vasbouragan (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 201, note 2).

(4) Le canton de Rechdouni était situé dans le Vasbouragan sur les bords méridionaux du lac de Van qui s'appela aussi de son nom, « lac des Rechdouni » (Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 164). C'était une contrée très-fertile avant la malédiction donnée par saint Jacques à Manadjir, prince du canton (Moïse de Khorène, l. III, ch. 7). Agathange (p. 593, 647) dit que le chef du canton avait le titre de prince du pays de Rechdouni. L'île d'Aghtamar dans le lac de Van faisait partie des domaines des Rechdouni (Moïse de Khorène, liv. III, ch. 15).

(5) Le canton de Koghten, fertile en vin (cf. plus haut, l. I, ch. 30), faisait partie du Vasbouragan. C'est dans ce pays que se conservèrent avec le plus de persistance les anciennes croyances et les traditions populaires des Arméniens (Moïse de Khorène, liv. I, ch. 30, II, 49, 61). Ce canton appartint pendant assez longtemps aux princes de Siounik et était compris alors dans la province de ce nom. Ptolémée (liv. V, ch. 13, § 9) appelle ce canton Κολθηνή. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 212 et suiv.

(6) Arékagen signifie à proprement parler « l'œil d'Arek », le Soleil apparent que le Zend-Avesta nomme l'œil d'Ormuzd (Anquetil Duperron, *Zend-Avesta*, t. I, 2[e] partie, p. 87. — Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna*, ch. I, p. 369 et suiv.). C'était, selon les idées arméniennes, idées qu'ils avaient empruntées à la religion des anciens Perses, la manifestation matérielle de Mihr ou Mithra, fils d'Aramazd ou Ormuzd (Agathange, p. 586, 588.). Cf. Emin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 20-21. — Arékagen était aussi le symbole du feu sexuel chez l'homme.

(7) Lousin, mot à mot « lumineux » et par extension « la Lune », était le symbole du feu sexuel chez la femme. Moïse de Khorène (*Hist. des Vierges, compagnes de sainte Ripsimé*, dans ses *Œuvres complètes* publiées en arménien; Venise, 1843, p. 301, l'appelle le « feu-sœur ». La Lune, chez les Arméniens, était la seconde manifestation matérielle de Mihr. — Cf. Emin, *Rech. sur le pag. arm.*, p. 21-22. — Rapprochez ce que dit Burnouf, *Comm. sur le Yaçna*, ch. I, p. 369.

et celles de ses ancêtres. Schampa Pakarad le juif, investi de la dignité de thakatir et de général de la cavalerie, est invité et pressé d'abandonner la foi judaïque et d'adorer les idoles; mais s'y étant refusé, le roi Valarsace le laisse libre.

Valarsace fait reconstruire la ville de Sémiramis et élever dans beaucoup d'endroits, pour des populations nombreuses, des bourgs importants.

Il fait régner également un ordre parfait, fixe les heures d'audience, des conseils et des divertissements. Il divise la milice en première, seconde, troisième classe et ainsi de suite. Il nomme deux rapporteurs chargés de rappeler par écrit au roi, l'un, le bien à faire; l'autre, les vengeances à exercer. Il enjoint au premier de prévenir le roi, dans sa colère, qu'il donne des ordres iniques, et de le rappeler à la justice et à la philanthropie. Il crée des justiciers dans les villes et les campagnes. Il ordonne aux citadins de tenir un rang supérieur à celui des paysans, à ceux-ci d'honorer les citadins comme leurs supérieurs, enfin aux gens des villes de ne pas être hautains envers les paysans (1), mais de se conduire en frères pour maintenir le bon ordre et conserver l'harmonie, sans jalousie, ce qui est la cause du bonheur et de la tranquillité de la vie. Il établit encore d'autres institutions du même genre.

Valarsace, ayant plusieurs fils, ne jugea pas convenable de les garder tous à Medzpin. Il les envoie en conséquence demeurer dans le canton de Haschdiank (2) et dans la vallée frontière hors de Daron, leur laissant tous les villages avec une addition de revenus particuliers et de traitements pris sur le trésor royal (3). Valarsace garde près de lui son fils aîné, appelé Arsace (Arschag), pour lui assurer le trône, et son petit-fils Ardaschès qu'il aime tendrement. C'était en effet un enfant vraiment intelligent, de belle venue, et qui faisait présager de futures actions d'éclat. Ce fut dès lors un principe chez les Arsacides, qu'il ne restât près du roi qu'un seul fils, l'héritier de la couronne, tandis que les autres fils et filles allassent aux contrées de Haschdiank, apanage de la race.

Cependant Valarsace, après avoir accompli tous ces faits et cette magnifique organisation, meurt à Medzpin, après vingt-deux ans de règne (1).

XXXIV. (Ch. ix.)

De notre Arsace (Arschag) premier. — Ses faits et gestes.

Arsace, fils de Valarsace, règne treize ans sur les Arméniens (2). Jaloux de suivre les traces des vertus de son père, il fit aussi beaucoup de sages institutions, déclara la guerre aux habitants du Pont, et laissa sur le rivage de la grande mer une marque de sa victoire. Prenant sa lance dont la pointe était bien affilée et qui était trempée dans le sang des reptiles, il la brandit, étant à pied, d'un bras vigoureux et la fait pénétrer profondément dans une colonne de pierre très-dure qu'il érigea au bord de la mer.

A cette époque de son règne, surviennent de grands troubles dans les gorges de la chaîne du Caucase, au pays des Boulgars (3); grand nombre d'habitants émigrèrent dans notre pays, se fixèrent au-dessous de Gog, dans des plaines très-fertiles et abondantes en blé et y restèrent longtemps.

Les fils de Pakarad, inquiétés par Arsace [qui voulait les contraindre] à adorer les idoles, périrent noblement au nombre de deux, martyrs de la foi de leurs pères. Je n'hésite pas à proclamer qu'ils ont suivi l'exemple des Ananéens (4) et des Eléazaréens (5). Les autres (membres de cette famille) consentent seulement à chevaucher le jour du sabbat pour aller à la chasse ou en expédition, et à ne plus faire circoncire leurs

(1) Cette loi, qui établissait différentes classes entre les Arméniens, est une de celles qui paraît avoir été le plus longtemps en vigueur non-seulement pendant toute la durée du règne des Arsacides, mais encore sous les Bagratides et les Roupéniens. En effet, on trouve, dans le *Code de Mékhitar Koch* rédigé au douzième siècle, la distinction entre les citadins et les paysans parfaitement définie et réglée de la même manière qu'à l'époque de Valarsace (Manusc. de Saint-Lazare de Venise, et de la Bibl. impériale, fonds armén., suppl. n° 55).

(2) Ce canton faisait partie de la quatrième Arménie, et était connu des Grecs sous le nom d'*Asthianène* ou *Austanitis* (Ptolémée, liv. V, ch. 13. — Procope, *de Ædif.*, liv. III. — *Cod. Justin.*, liv. I, *De magist. milit.*) — Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 43 et suiv.

(3) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 21, 32; III, 4. — Jean Mamigonien, *Continuat. de l'hist. de Zénob de Glag.* — Lazare de Pharbe, p. 12. — Faustus de Byzance, III, 12.

(1) Valarsace régna de 149 à 127 av. J.-C.

(2) Arsace I régna de 127 à 114 av. J.-C.

(3) Cf. plus haut, liv. II, ch. 6 et la note.

(4) Daniel, III. v. 12 et suiv. — Cf. aussi Josèphe, *Antiq. Judaïq.*, liv. X, ch. 2.

(5) II, Machab. VI, 18 et suiv. — Cf. aussi Josèphe, *Antiq. judaïq.*, liv. XII, ch. 7.

enfants dans l'avenir. Comme ils n'étaient pas mariés, Arsace fit défense dans toutes les satrapies de leur donner des femmes en mariage, s'ils ne faisaient serment de renoncer à la circoncision. Ils se soumettent seulement à ces deux conditions, mais ils refusent d'adorer les idoles.

Ici se termine le récit du vénérable Mar Apas Catina.

BARDESANE.

ŒUVRES HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

PUBLIÉES

D'APRÈS LES SOURCES ARMÉNIENNES, GRECQUES ET SYRIAQUES,

AVEC DES NOTES HISTORIQUES, CRITIQUES ET PHILOLOGIQUES,

PAR

VICTOR LANGLOIS.

INTRODUCTION.

e, fondateur de la seconde école
e la Syrie, est l'un des hommes les plus
s les fastes chrétiens des premiers siè-
re ère. Sa vie offre l'un des phéno-
lus bizarres, au milieu de toutes les
que présente l'histoire du gnosticisme.
acharné des gnostiques au début de
il professa plus tard la γνῶσις qu'il
ittue avec ardeur, devint ensuite le
arti considérable sans avoir cherché
et son nom, ainsi que ses composi-
uses, étaient encore vénérés des or-
que déjà il était exclu lui-même de
unautés (1).
e naquit en Syrie, vraisemblablement
(. Il tirait son nom d'un petit fleuve
), que les Grecs ont traduit par Σκίρ-
eur) (4). Bardesane est souvent dési-
surnoms de Parthe et de Syrien (5),
amien (6), de Babylonien (7), quel-
me d'Arménien (8), et cette circons-
supposer à tort qu'il avait existé en
es époques différentes, plusieurs per-
i même nom. Les anciens historiens
ues n'ont pas peu contribué à entrete-
reur, car eux-mêmes ne sont pas d'ac-

er, *Histoire critique du Gnosticisme*, t. I,
2, § 3.
onique d'Édesse (ap. *Assemani*, *Bibl. or.*,
fixe au 11 juillet 154 de notre ère la nais-
desane.
haradj, *Hist. dynast.*, p. 79. « Bardesanes
r Disan appellatus, quod natus esset juxta
n, supra urbem Roham, *id est* Edessam. »
m dans une de ses hymnes avait avancé
se : « Quis ille primus Bardesani a Daisan
men? » — Strunzius (*Hist. Bardesani*,
une étymologie différente, mais qui n'est
le.
ani, *Bibl. orient.*, t. I, p. 119, 412, note.
fricain, Κεστοί, c. 29, p. 300, et suiv.
e, *Hist. Eccl.*, IV, 30. — Épiphane, *Hær.*,

érôme, *advers. Celsum*, lib. II.
ur des *Philosophumena* est le seul qui
desane le surnom d'Arménien; liv. VII, III,
. Cruice).

cord sur l'époque exacte où vécut Bardesane. Selon les uns (1), Bardesane aurait fleuri sous l'empereur Marc-Aurèle, et c'est à lui ou à son collègue Lucius Verus, qu'ils prétendent que cet écrivain aurait adressé son fameux « Traité du Destin ». D'autres (2) le font vivre plus tard, et semblent dire que ce fut à l'époque des empereurs syriens, que Bardesane acquit sa célébrité. Les critiques modernes, et notamment l'école française (3), ont adopté l'opinion d'Eusèbe et des Pères de l'Église qui fixe aux règnes de Marc-Aurèle et de Lucius Verus l'époque florissante de Bardesane. Mais les travaux entrepris dans ces derniers temps sur ce célèbre gnostique, et principalement ceux de l'école allemande, représentée par MM. Lipsius, Merx et Hilgenfeld (4), ont prouvé que Bardesane florissait, non pas à l'époque de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, mais bien au temps des empereurs syriens (5), et que c'est à Elagabal lui-même qu'il est fait allusion dans le « Traité du Destin », comme nous le montrerons tout à l'heure. Bardesane vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle

(1) Eusèbe, *Hist. Eccles.*, liv. IV, ch. 30. — *Chronic.* (éd. Aucher.) *ad ann.* 173. — S. Jérôme, *in Catal.*, c. 33, *ed. Fabric.*, p. 103.

(2) Porphyre, *De abstinent.*, liv., IV, § 17; et *de Styge* (éd. *Luc. Holsten.*), p. 282. — *Chron. Edess.* (syr. et lat.) apud *Assemani*, *Bibl. orient.*, t. I, p. 389. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Armén.*, liv. II, ch. 66. — Aboulpharadj, *Hist. dynast.*, p. 79.

(3) Galland, *Biblioth. vet. patr.*, t. I, *Prolegom.*, p. CXXII. — Beausobre, *Histoire de Manichée et du Manichéisme*, t. II, ch. 9, p. 129 et suiv. — Matter, *Hist. du Gnosticisme*, t. I, sect. 2, ch. 2. — Cf. aussi Hahn, *Bardesanes gnosticus*, *Syrorum primus hymnologus*, p. 1 et suiv. — Cureton, *Spicileg. syriacum*, Préface, p. 1.

(4) Lipsius, *Der Gnosticismus*, *sein Wesen*, *Ursprung und Entwickelungsgang* (Leipsik, 1860). — Merx, *Bardesanes von Edessa*, *nebst einer Untersuchung über das Verhältniss der Clem. Recognit*....... (Halle, 1863). — Hilgenfeld, *Bardesanes der letzte Gnostiker* (Leipsik, 1864).

(5) L'auteur des *Philosophumena* (liv. VI, II, 35) donnerait à entendre que Bardesane fut contemporain de Tertullien et il le représente comme le chef de la branche orientale de l'école valentinienne.

de notre ère et dans la première moitié du troisième. Il reçut une brillante éducation à la cour des toparques édesséniens, et fut l'ami d'Abgar VIII, fils de Maanou VIII (1), qui occupa le trône de l'Osrhoène de l'an 152-153 à l'an 187-188. C'était, à ce que raconte Jules Africain, un habile tireur d'arc (2). Mais s'il se plaisait dans les exercices du corps, il paraît qu'il cultiva avec non moins de succès les lettres et les sciences; et ce fut à la suite des études sérieuses auxquelles il se livra, qu'il occupa un rang distingué parmi les réformateurs et les écrivains de son siècle. Il se prit d'amour pour les sciences occultes des Chaldéens, et il était très-versé dans la connaissance des astres et dans celle des inductions que l'on peut tirer des phénomènes qu'ils présentent sur les destinées humaines (3). Cureton rapporte, à la fin du « Livre de la loi des contrées », un petit fragment d'un ouvrage sur les révolutions des astres, et qui fait partie d'un des manuscrits provenant du couvent de Sancta Maria Deipara de Nitrie (4).

Bien qu'adonné à l'étude des systèmes cosmiques et philosophiques de l'Orient, Bardesane cultiva aussi les sciences de l'Occident qui étaient alors le complément indispensable de l'enseignement des écoles d'Asie, et notamment de celle d'Édesse, réputée la plus célèbre après celles d'Athènes et d'Alexandrie (5). Connaissant à fond la langue syriaque, son idiome maternel (6), Bardesane était très-versé également dans les lettres helléniques (7), à ce qu'assure saint Épiphane qui va même jusqu'à prétendre qu'il composa plusieurs écrits en grec (8). Mais là où il excella principalement, ce fut dans la connaissance du syriaque, idiome dans lequel il composa tous ses ouvrages (9) et qu'il parlait avec une grande élégance et avec une éloquence pleine de feu (1). Ce fut lui qui fixa les règles d'une métrique nouvelle pour la poésie syriaque; et il composa même, sur le rhythme qu'il avait inventé, cent cinquante hymnes qui furent en usage, avec celles de son fils Harmonius (2), pendant près de deux siècles, parmi les Syriens. C'est encore à Bardesane que l'on attribue l'introduction du chant dans les églises orientales.

Bardesane, élevé d'abord dans les principes de l'orthodoxie (3), ouvrit une école célèbre, et dirigea contre les sectes séparées de l'Église ses premiers enseignements. On ignore à quelle époque de sa vie Bardesane abandonna l'orthodoxie pour embrasser les doctrines du gnosticisme.

Les Pères de l'Église, et même quelques critiques, ont cru que Bardesane avait adopté l'hérésie valentinienne, mais il n'en est rien; au contraire il repoussa avec énergie la doctrine de Valentin, mais pour arriver presque aux mêmes conclusions que ce dernier dont il continua, sans s'en douter, la secte, en la réformant (4). Saint Éphrem (5) ne nous a donné qu'une idée fort incomplète du système que Bardesane adopta. Il est certain qu'il admit l'autorité des Livres saints, rejetés par les disciples de Valentin comme l'œuvre des hommes. Origène le dit expressément (6). On voit que Bardesane chercha à concilier avec les enseignements des Écritures les rêveries de l'Inde et de la Chaldée; qu'il admit en Dieu, avec les gnostiques, huit couples d'Æons engendrés les uns des autres par *syzygies* (7);

(1) *Chron. Edess.*, apud Assemani, t. I, p. 423.
(2) Jules Africain, Κεστοί, ch. 29.
(3) Ephrem, *Hymn.*, III, p. 444; *Hymn.*, XIV, p. 468. — Eusèbe, *Præp. Evang.*, p. 160.
(4) Cureton, *Spicil. syriac.*, p. 21 du texte et 40 de la version anglaise.
(5) Allemand-Lavigerie, *Essai sur l'école chrétienne d'Édesse*, p. 24 et suiv.
(6) Eusèbe, *Hist. Eccles.*, liv. IV, ch. 28.
(7) S. Jérôme, *in Catalog.*, *voce Bardesanes*. — Eusèbe, *Hist. Eccl.*, liv. IV, ch. 28.
(8) Épiphane, *Hæres.*, LVI, 1.
(9) Galland, *Biblioth. vet. patrum*, t. I, p. 640 et suiv. — Renan, *Hist. des langues sémitiques* (3e édit.), liv. III, ch. 3, p. 261.

(1) Honor. Augustod., *Bibl. patr.*, t. XII, p. 1000. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 66.
(2) Assemani, *Bibl. orient.*, t. I, p. 48, 60-61, 132. — Hahn, *Bardesanes, Syrorum primus hymnologus*. — Le fils de Bardesane, Harmonius, avait été élevé dans l'école d'Athènes (Sozomène, *Hist. Eccles.*, liv. III, ch. 16. — Ephrem, *Hær. fab.*, I, 22). Il composa également des hymnes et fut le continuateur des doctrines de Bardesane. Ce furent les hymnes de saint Ephrem qui détrônèrent celles des deux hymnologues gnostiques dans les églises syriennes (Theod., *Hist. Eccl.*, IV, 26).
(3) S. Augustini *Opera*, t. VI, p. 2. — Ephrem, *Hæres.*, LVI.
(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 66.
(5) Ephrem, *Opera syr. et lat.*, t. II, p. 144 et suiv.
(6) Origenis *Opera*, p. II, *de recta in Deum fide*.
(7) Ephrem., *Op.*, t. II; *Hymn.*, LIII, p. 550.

qu'il enseigna, comme l'ancien sabéisme, l'existence des esprits sidéraux résidant dans les sept planètes et surtout dans le soleil et la lune, dont l'union mensuelle conservait le monde, en lui donnant des forces nouvelles (1). Saint Épiphane complète ces renseignements en ajoutant que Bardesane enseigna que le Christ n'avait pas eu un corps véritable, mais qu'il s'était uni à une sorte de fantôme descendu du ciel et qu'il nia la résurrection des corps (2).

Si les débuts de la carrière de Bardesane furent heureux et brillants, si, durant les longues années qu'il vécut à la cour des toparques, il jouit du prestige éclatant qui entourait le favori du trône, s'il se plaisait, comme le dit saint Ephrem, à déployer un grand luxe dans ses vêtements et une grande recherche dans toute sa personne, il arriva un moment où la fortune sembla lui retirer les faveurs qu'elle lui avait prodiguées. Caracalla, en se rendant en Mésopotamie, au retour de l'Égypte, détrôna Abgar X, fils de Maanou X (Mannus), et hiverna à Édesse (3), après avoir réduit en province romaine la toparchie d'Osrhoène. Cet événement força Bardesane à quitter sa patrie afin d'échapper aux persécutions que ses doctrines, opposées à celles des Romains, auraient inévitablement attirées sur lui. Il partit pour l'Arménie, où il essaya d'implanter ses croyances, mais il paraît qu'il ne put y parvenir (4). Alors il employa ses loisirs à compulser les archives du fameux temple d'Aramazd à Ani, et il puisa dans l'Histoire des Temples les éléments d'une Histoire d'Arménie, dont un long fragment nous a été conservé par Moïse de Khorène (5).

L'avénement au trône impérial du Syrien Elagabal rouvrit à Bardesane les portes d'Édesse. C'est à ce moment que l'on doit croire que Bardesane écrivit le « Traité du Destin » dans lequel il a pour adversaire, dans son dialogue, un philosophe du nom d'Avida ou Abida. Les fragments qu'Eusèbe nous a conservés de ce Traité, dans sa Préparation évangélique (1) et dont il existe aussi des extraits dans les *Récognitions* du pseudo-Clément (2), dans Cæsarius (3) et dans Georges Hamartolos (4), appartiennent, selon Cureton, à l'ouvrage dont il a publié intégralement le texte syriaque dans son *Spicilége*, sous le titre de « Livre de la loi des contrées (5) ». Cependant les variantes très-considérables et les additions nombreuses qu'on remarque, en comparant les trois textes, ont suggéré aux savants de l'école allemande, et notamment à M. Hilgenfeld, la pensée que le « Livre de la loi des contrées », tel que Cureton l'a publié, devait être une composition postérieure à Bardesane, dont l'auteur serait un de ses disciples, nommé Philippe, qui parle à la première personne, tandis que Bardesane n'intervient qu'à la troisième. De même que Socrate, qui n'écrivit point les dialogues de Platon, bien qu'il y jouât le rôle principal, Bardesane ne paraît pas non plus avoir rédigé le « Livre de la loi des contrées », bien qu'il y figure comme un maître au milieu de ses disciples (6). Les mêmes critiques supposent avec raison que la mention de la campagne de l'Arabie par les Romains, que l'on croyait devoir reporter à l'époque de Marc-Aurèle, en 170 de notre ère, s'applique plutôt à l'occupation de cette province par Septime Sévère, vers 200. Un point non moins capital, en faveur de l'opinion de M. Hilgenfeld, touchant la rédaction, postérieure à Bardesane, du « Livre de la loi des contrées », c'est que ce critique a démontré qu'en compa-

(1) Ephrem, *Hymn.*, LV, p. 558.
(2) Épiphane, *Hæres.*, LVI. — *Philosophumena*, liv. VI, II, 35.
(3) Hérodien, liv. IV, ch. 21. — Dion Cassius, *in fragm. apud Zonar.*, t. I, p. 613, et *apud Xiphil.*, p. 352; cf. aussi liv. LXXVII et *excerpt. Vat.*, p. 746. — Ma *Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité*, p. 77.
(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Armén.*, liv. II, ch. 66.
(5) *Hist. de l'Arménie*, liv. II, ch. 61 à 65 inclus. — Cf. aussi le P. Karékin Djimedjian (*Histoire de la littérature arménienne* (en arménien), Venise, 1865, p. 79), où ce savant mékhitariste a résumé ce que Moïse de Khorène nous apprend sur la vie de Bardesane et sur ses écrits.

(1) Liv. VI, ch. 10, 6 et suiv.
(2) Ch. IX, p. 19 et suiv.
(3) *Quæstion.*, 47, 48.
(4) *Chron.* (*Anecd. græc.*, Oxon., edid. Cramer, t. IV), p. 236 et suiv.
(5) Cureton, *Spicilegium syriacum*, p. 1 et suiv., *ad calcem.*
(6) Le début du « Livre de la loi des contrées » ne peut laisser aucun doute à cet égard :.... « Il avait (Bardesane) l'habitude, chaque fois qu'il nous trouvait en conversation sur n'importe quel sujet, de nous demander : « Que disiez-vous ? » afin qu'il pût prendre part à la discussion. »

rant le texte du « Traité du Destin », conservé par les *Récognitions*, avec les textes d'Eusèbe et du « Livre de la loi des contrées », on s'aperçoit bien vite que ce ne fut pas l'auteur des *Récognitions* qui traduisit l'ouvrage attribué à Bardesane, mais au contraire que ce fut l'auteur du « Livre de la loi des contrées » qui s'est servi du travail du pseudo-Clément. D'où il résulte que si Bardesane lui-même a écrit un « Traité du destin », ce fut ce traité qui fut traduit par l'auteur des *Récognitions*, et puis transcrit ensuite en syriaque par un disciple de Bardesane, du nom de Philippe, qui aurait développé l'œuvre primitive de son maître, en lui donnant un titre nouveau : « le Livre de la loi des contrées », qui est précisément celui que nous trouvons en tête de l'édition de Cureton, attribuée à Bardesane.

M. Hilgenfeld, qui a résumé, dans son mémoire sur Bardesane, toutes les opinions des critiques ses devanciers, croit également que la tentative faite par Apollonius, — philosophe courtisan qui accompagnait, dans son voyage d'Orient, Lucius Verus, — en vue de conquérir pour le paganisme le plus illustre des chrétiens de Syrie, est une pure invention; et en effet, nous avons vu précédemment que les dates s'opposent à un pareil rapprochement, puisqu'il est démontré actuellement que Bardesane fleurit postérieurement à l'époque des règnes de Marc-Aurèle et de Lucius Verus. En outre, rien dans le dialogue de Bardesane ne fait soupçonner une controverse avec Apollonius, dont le nom ne figure pas dans la discussion. De son côté, M. Merx suppose, avec beaucoup de sagacité, que le récit de la prétendue dédicace du livre de Bardesane à Marc Aurèle ou à Lucius Verus provient de ce que certains apologistes avaient adressé leurs écrits à l'empereur philosophe, et par analogie on aura admis que Bardesane avait également adressé son « Traité du Destin » à Marc Aurèle. Au contraire, il paraît plus vraisemblable de croire que Bardesane, qui avait eu en Syrie des relations avec Elagabal avant qu'il parvînt à l'empire, l'aurait fait intervenir avec lui comme principal interlocuteur dans son dialogue, et que c'est ce fait qui a donné lieu à cette supposition que Bardesane avait adressé son livre à un empereur. En effet, Elagabal, que la critique allemande prétend être l'adversaire de Bardesane dans son dialogue, portait un nom qui se rapproche tout à fait de celui d'Avida, l'interlocuteur de Bardesane. L'histoire nous apprend que le véritable nom de cet empereur syrien était Varius Avitus Bassianus, et que ce nom d'Avitus fut même porté par l'aïeul d'Elagabal. En comparant ensemble les deux noms *Avida* et *Avitus*, on reconnaît sans peine que le second n'est que la forme ou la transcription latine du nom syriaque, et rien ne s'oppose dès lors à ce qu'on ne considère le nom d'Avida du dialogue précité, comme servant à désigner l'empereur Elagabal lui-même.

Il serait facile de grouper encore d'autres preuves en faveur de l'opinion de l'école allemande, et tendant à démontrer que Bardesane n'a pu être l'auteur du « Livre de la loi des contrées ». Mais ces preuves, tirées des doctrines professées dans cet ouvrage, ressortiraient de notre cadre; disons cependant qu'il résulte de l'examen du texte syriaque du « Livre de la loi des contrées », que les doctrines qui y sont exposées diffèrent sur beaucoup de points de celles qu'Ephrem attribue à Bardesane, et sont en opposition avec celles professées par ce chef de secte, dans les fragments du « Traité du Destin » qu'Eusèbe et les autres Pères de l'Église avaient eu principalement sous les yeux.

Lorsque Bardesane fut rentré à Édesse, il eut l'occasion de se mettre en rapport avec des *pandits*, venus de l'Inde, comme ambassadeurs en Occident. Bardesane recueillit, de la bouche même de ces envoyés, des informations curieuses sur leur pays, et il composa à ce sujet des Commentaires, dont deux fragments seulement nous ont été conservés par Porphyre (1), et que l'on n'hésite pas à considérer comme les meilleurs renseignements que l'antiquité nous ait transmis sur l'Inde (2).

Ce fut seulement à la fin de sa vie, si l'on en croit l'auteur des *Philosophumena*, que Bardesane disputa avec les Marcionites, secte issue de celle de Valentin, dont Marcion avait été le dis-

(1) Porphyre, *de Abstinentia*, liv. IV, § 17; et de *Styge*, éd. *Holst.*, p. 282. — Cf. aussi M. Reinaud, *Relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie centrale*, *etc.*; § 3, p. 239 et 240.

(2) Renan, *Hist. des lang. sémit.*, liv. III, ch. [illegible] p. 281, note 3.

ciple ; cependant Eusèbe semble croire que ce fut beaucoup plus tôt (1).

Saint Jérôme nous apprend que Bardesane publia de savants traités contre les hérésies qui pullulaient en Syrie, suivant son expressif témoignage (2). Nicéphore cite un livre contre Marcion et cinq autres ouvrages contre autant d'hérésiarques dont les noms nous sont inconnus (3). Malheureusement la plus grande partie des écrits de Bardesane ne sont point parvenus jusqu'à nous.

On dit que, sur la fin de sa carrière, Bardesane sembla reconnaître ses erreurs. Mais l'évêque de Césarée, qui nous a conservé ce souvenir (4), assure que le célèbre gnostique d'Édesse ne rejeta jamais entièrement l'hérésie et qu'il finit par retomber dans tous ses égarements.

EXTRAITS D'EUSÈBE, DE SAINT ÉPIPHANE, DE SAINT JÉRÔME, DE SAINT ÉPHREM, DE JULES L'AFRICAIN ET DE L'AUTEUR DES PHILOSOPHUMENA, SUR BARDESANE.

1.

[Eusèbe, *Histor. Eccles.*, liv. IV, ch. 30.]

... ἐπὶ δὲ τῆς αὐτῆς βασιλείας πληθουσῶν τῶν αἱρέσεων ἐπὶ τῆς μέσης τῶν ποταμῶν, Βαρδησάνης, ἱκανώτατός τις ἀνὴρ ἔν τε τῇ Σύρων φωνῇ διαλεκτικώτατος, πρὸς τοὺς κατὰ Μαρκίωνα καί τινας ἑτέρους διαφόρων προϊσταμένους δογμάτων διαλόγους συστησάμενος, τῇ οἰκείᾳ παρέδωκε γλώττῃ τε καὶ γραφῇ, μετὰ καὶ πλείστων ἑτέρων αὐτοῦ συγγραμμάτων· οὓς οἱ γνώριμοι (πλεῖστοι δὲ ἦσαν αὐτῷ δυνατῶς τῷ λόγῳ παρισταμένῳ) ἐπὶ τὴν Ἑλλήνων ἀπὸ τῆς Σύρων μεταβεβλήκασι φωνῆς· ἐν οἷς ἐστὶ καὶ ὁ πρὸς Ἀντωνῖνον ἱκανώτατος αὐτοῦ περὶ εἱμαρμένης διάλογος, ὅσα τε ἄλλα φασὶν αὐτὸν προφάσει τοῦ διωγμοῦ συγγράψαι. Ἦν δ' ἄρα οὗτος πρότερον τῆς κατὰ Οὐαλεντῖνον σχολῆς, καταγνοὺς δὲ ταύτης, πλεῖστά τε τῆς κατὰ τοῦτον μυθοποιίας ἀπελέγξας, ἐδόκει μέν πως αὐτὸς ἑαυτῷ ἐπὶ τὴν ὀρθοτέραν γνώμην μετατεθεῖσθαι· οὐ μήν γε παντελῶς ἀπερρύψατο τὸν τῆς παλαιᾶς αἱρέσεως ῥύπον. Ἐν τούτῳ γε μὴν καὶ ὁ τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας ἐπίσκοπος Σωτὴρ τελευτᾷ...

(1) Eusèbe, *Hist. Eccl.*, liv. IV, c. 30. — Cf. aussi Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 66.
(2) Saint Jérôme, *Opera*, t. IV, p. 111, 112.
(3) Nicéphore, *Hist. ecclés.*, liv. IV, ch. 11. — Cf. aussi Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 66.
(4) Eusèbe, *Hist. ecclés.*, liv. IV, ch. 28

2.

[S. Épiphane, *Hæres.*, LVI, C. 1.]

Ὁ δὲ Βαρδησιάνης οὗτος, ἐξ οὗπερ ἡ αἵρεσις τῶν Βαρδησιανιστῶν γεγένηται, ἐκ Μεσοποταμίας μὲν τὸ γένος ἦν, τῶν κατὰ τὴν Ἐδεσσηνῶν πόλιν κατοικούντων. Ὃς τὰ μὲν πρῶτα ἄριστός τις ἀνὴρ ἐτύγχανε, λόγους δὲ οὐκ ὀλίγους συνεγράψατο, ὁπηνίκα ἐρρωμένην εἶχε τὴν διάνοιαν. Ἐκ γὰρ τῆς ἁγίας τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίας ὡρμᾶτο, λόγιός τις ὢν ἐν ταῖς δυσὶ γλώσσαις, ἑλληνικῇ τε διαλέκτῳ καὶ τῇ τῶν Σύρων φωνῇ, Αὐγάρῳ δὲ τῷ τῶν Ἐδεσσηνῶν δυνάστῃ, ἀνδρὶ ὁσιωτάτῳ καὶ λογιωτάτῳ, ἐξοικειούμενος τὰ πρῶτα καὶ συμπράττων τε ἅμα καὶ τῆς αὐτοῦ μετασχὼν παιδείας, διήρκεσε μὲν μετὰ τὴν ἐκείνου τελευτὴν ἄχρι τῶν χρόνων Ἀντωνίνου Καίσαρος, οὐ τοῦ Εὐσεβοῦς καλουμένου, ἀλλὰ τοῦ Οὐήρου· ὃς πολλὰ Ἀβειδὰν τὸν ἀστρονόμον κατὰ εἱμαρμένης λέγων συνελογίσατο. Καὶ ἄλλα δὲ κατὰ τὴν εὐσεβῆ πίστιν ἐμφέρεται αὐτοῦ συντάγματα. Ἀπολλωνίῳ δὲ τῷ τοῦ Ἀντωνίνου ἑταίρῳ ἀντῆρε παραινούμενος ἀρνήσασθαι τὸ χριστιανὸν ἑαυτὸν λέγειν. Ὁ δὲ σχεδὸν ἐν τάξει ὁμολογίας κατέστη, λόγους τε συνετοὺς ἀπεκρίνατο, ὑπὲρ εὐσεβείας ἀνδρείως ἀπολογούμενος, θάνατον μὴ δεδιέναι φήσας, ὃν ἀνάγκη ἔσεσθαι, κἂν τε τῷ βασιλεῖ, μὴ ἀντείποι. Καὶ οὕτως ὁ ἀνὴρ τὰ πάντα μεγάλως ἦν κεκοσμημένος, ἕως ὅτε τῷ ἀστοχήματι τῆς ἑαυτοῦ αἱρέσεως περιέπεσε κ.τ.λ. — C. 2. προσφθείρεται γὰρ οὗτος Οὐαλεντινιανοῖς κ.τ.λ.

3.

[S. Jérôme, *De viris illustr.*, c. 33. — *Opera*, t. II, page 871 et suiv.]

Bardesanes in Mesopotamia clarus habitus est, qui primum Valentini sectator, deinde confutator, novam hæresim condidit. Ardens ejus a Syris prædicatur ingenium et in disputatione vehemens. Scripsit infinita adversum omnes pæne hæreticos, qui ætate ejus pullulaverant, in quibus clarissimus est et fortissimus liber, quem Marco Antonio de fato tradidit, et multa alia super persecutione volumina, quæ sectatores ejus de syra lingua verterunt in græcam. Si autem tanta vis est et fulgor in interpretatione, quantum putamus in sermone proprio?

4.

[Id. *Adv. Jovianum*, II, 14. — *Opera*, t. II, p. 344.

Bardesanes vir Babylonius in duo dogmata apud

Indos gymnosophistas dividit, quorum alterum appellat Brachmanas, alterum Samanæos.

5.

[Id. *Comm. in Hos. X.* — *Opera*, t. VI, 1, 106.]

Bardesanes, cujus et philosophi admirantur ingenium.

6.

[S. Ephrem, *Hæres. fabul.*, I, 242.]

Βαρδησάνης δὲ ὁ Σύρος ἐξ Ἐδέσσης ὁρμώμενος, ἐν τοῖς Οὐήρου Μάρκου Καίσαρος ἤκμασε χρόνοις. Τοῦτον φασὶ πολλὰ τῆς Βαλεντίνου περικόψαι μυθολογίας. Πολλὰ δὲ καὶ τῇ Σύρων συνέγραψε γλώττῃ, καὶ ταῦτα τινὲς μετέφρασαν εἰς τὴν ἑλλάδα φωνήν. Ἐντετύχηκα δὲ κἀγὼ λόγοις αὐτοῦ κατὰ εἱμαρμένης γραφεῖσι καὶ πρὸς τὴν Μαρκίωνος αἵρεσιν καὶ ἄλλοις οὐκ ὀλίγοις. Φασὶ δὲ καὶ Ἁρμόνιον, τούτου παῖδα γενόμενον, ἐν Ἀθήναις τὴν ἑλληνικὴν παιδευθῆναι φωνήν. Πολλὰ δὲ καὶ οὗτος ἔγραψε τῇ Σύρων γλώττῃ χρησάμενος. Τὴν τῶν ἀμφοτέρων δὲ πλάνην Ἐφραὶμ ὁ Σύρος ὁ πανεύφημος γενναίως διήλεγξεν.

7.

[Jules Africain, Κεστοί, ch. 29, p. 300 et suiv. — *Veterum Mathematicorum opera* (Paris, 1693), p. 275 et suiv.]

Ἐχρήσατο τῇ πείρᾳ ταύτῃ καὶ Σύρμος ὁ Σκύθης καὶ Βαρδησάνης ὁ Πάρθος, τάχα δέ που καὶ πλείονες· εἶδον καὶ αὐτὸς ἐν Ἀγβάρου τοῦ βασιλέως Μάννου τοῦ παιδὸς αὐτοῦ πολλάκις πειράσαντος ἐμοῦ ὑφηγησαμένου. Τοξότης οὕτω δεινὸς ἦν, ὥστε θήρας ποτὲ ἡμῖν οὔσης ἀμφὶ μεσημβρίαν (ἐτύγχανον δὲ καὶ αὐτὸς παριππεύων, οὐ κυνηγέτης τις ὤν, ἀλλὰ τῆς θήρας θεατής) ἐκπηδᾷ μὲν ἔκ τινος λόχμης ἄρκτος ὑλαία φοβερὰ προσελθεῖν, δεινή τις ἰδεῖν, ἀδύνατος τάχα καὶ βαλεῖν. Ἐπτοημένων δὲ πάντων τῆς φυγῆς τὰς ὁδοὺς ὁ Μάννος παρακελευσάμενος ἡμῖν θαρρεῖν, πάντα τὸν φόβον διέλυσε δύο βέλη βάλλων· τοὺς γὰρ ὀφθαλμοὺς κατατοξεύσας τῆς ἄρκτου εὐχείρωτον ἐποίησεν αὐτὴν μηδὲ βλέπουσαν τοὺς κυνηγέτας. Ἦν δὲ ἄρα σοφὸς τοξότης Βαρδησάνης, εἴπερ τις ἕτερος. Οἶδά τε ἄνθρωπον τοξεύσαντα οἷα ζωγράφον, ὁ δὲ τρόπος τοιόσδε· ἄνδρα καταντικρύ ποτε ἔστησε νεανίαν καλὸν καὶ εὔρωστον, ὃν καὶ γραφεὺς ἂν ἐξέκαμε μιμούμενος. Προυβάλετο δὲ τὴν ἀσπίδα ὁ νεανίσκος· τοῦτο γὰρ προσέταξεν ὁ Βαρδησάνης ἐνδεικνύμενος τὴν τέχνην ἡμῖν θεαταῖς. Ὁ δὲ οἷα ζωγράφος ἀγαθὸς τὸν κατέχοντα μετέθηκεν ἐπὶ τὴν ἀσπίδα. Πρώτην μὲν δὴ τὴν κεφαλὴν ἔγραφεν, ὀρθοῖς βέλεσι κύκλον κεφαλῆς μιμούμενος. Εἶτα τῶν ὀφθαλμῶν τὰς βολάς, χειλέων ἁρμονίας, ῥυθμὸν γενείων, καὶ ὁ λοιπὸς ἄνθρωπος ἠκολούθει τῇ τάξει τοῦ σώματος. Ὁ δὲ ἐσεμνύνετο τοξικὴν γραφικὴν συλλαβών, καὶ γράφων τοξεύμασι καὶ τοξεύων γραφάς. Ἐθαυμάζομεν δὲ ὁρῶντες ὡς πολεμικὸν ἐπιτήδευμα τὸ τόξευμα ἦν. Ἀλλ' ἦν τι καὶ τερπνὸν καὶ ἀκίνδυνος ἡδονή. Ὁ δὲ καταθέμενος τὴν ἀσπίδα εἶδεν αὐτὸν ἐπὶ τοῦ οἰκείου ὅπλου γεγραμμένον, καὶ ἔχαιρε γενόμενος στρατιωτικὸν ζωγράφημα· τοῦτο μὲν οὖν ἔγω θαυμάσας. Σύρμον δὲ τί ἂν λέγοιμι; σοφὸς καὶ ὁ Σύρμος τοξότης, οὐ ζωγραφήσας βέλεσιν, ὥσπερ ὁ Βαρδησάνης κ.τ.λ.

8.

[*Philosophumena*, lib. VI, II, 35.]

Οἱ δ' αὖ ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς λέγουσιν, ὧν ἐστιν Ἀξιόνικος καὶ Βαρδησιάνης, ὅτι πνευματικὸν ἦν τὸ σῶμα τοῦ Σωτῆρος· Πνεῦμα γὰρ Ἅγιον ἦλθεν ἐπὶ τὴν Μαρίαν, τουτέστιν ἡ Σοφία καὶ ἡ δύναμις τοῦ Ὑψίστου ἡ δημιουργικὴ τέχνη, ἵνα διαπλασθῇ τὸ ὑπὸ τοῦ Πνεύματος τῇ Μαρίᾳ δοθέν.

9.

[*Philosophumena*, liv. VII, III, 31.]

Ἐπεὶ δὲ ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς χρόνοις νῦν καινότερ[ον] τι ἐπεχείρησε Μαρκιωνιστής τις Πρέπων Ἀσσύριο[ς] πρὸς Βαρδησιάνην τὸν Ἀρμένιον ἐγγράφως ποιήσ[ας] λόγους περὶ τῆς αἱρέσεως, οὐδὲ τοῦτο σιωπήσομ[εν].

BARDESANE.

I. FRAGMENTS D'UNE HISTOIRE DE L'ARMÉNIE.

§ 1.

[MOISE DE KHORÈNE, HISTOIRE D'ARMÉNIE, LIVRE II, CH. 61-66.]

(Traduction faite sur le texte arménien.)

I. (LIV. II, CH. LXI.)

Règne d'Ardavazt; il chasse ses frères et ses sœurs; sa mort avec les circonstances fabuleuses.

Après Ardaschès, son fils Ardavazt régna (1). Il chassa de l'Ararat tous ses frères et les relégua dans les cantons d'Aghiovid et d'Arpéran, pour qu'ils n'habitassent pas en Ararat, dans les domaines du roi. Il garde seulement auprès de lui Diran, son successeur désigné, car il n'avait pas de fils. Après quelques jours de règne (2), en passant sur le pont de la ville d'Ardaschad (3) pour aller à la chasse des sangliers et des onagres, près des sources de Kin (4), Ardavazt, saisi d'un vertige subit, et errant çà et là à cheval, tombe dans un gouffre profond et disparaît. Les chantres du Koghten improvisèrent des fables sur cet événement. A la mort d'Ardaschès, il y eut beaucoup de sang versé, selon l'usage des païens. Ardavazt, disent les chantres, parla ainsi avec amertume à son père :

« Tandis que tu es parti, emportant avec toi tout le pays,]
« Comment régnerai-je, moi, sur ces ruines? »

A cause de cela, Ardaschès maudit Ardavazt et lui répliqua en ces termes :

« Si tu vas à cheval chasser sur le libre Massis,
« Les Kadch (1) te saisiront, te conduiront sur le libre Massis,]
« Tu resteras là et tu ne verras plus la lumière. »

Les vieilles femmes racontent également d'Ardavazt qu'il est emprisonné dans une caverne, chargé de chaînes de fer; deux chiens rongent continuellement ses chaînes, et il s'efforce de s'échapper pour venir porter la dévastation dans le monde. Mais au bruit des coups de marteau des forgerons, ses fers acquièrent, dit-on, une nouvelle force. C'est pourquoi, même de nos jours, beaucoup de forgerons, s'en rapportant à la fable, frappent l'enclume trois ou quatre fois le premier jour de la semaine (2), pour consolider, disent-ils, les chaînes d'Ardavazt (3). Toutefois la vérité est ce que nous avons rapporté plus haut.

On dit encore qu'à la naissance d'Ardavazt, ce fait se produisit, que les femmes des descendants d'Astyage (Achtahag) passèrent pour lui avoir jeté un sort, ce qui fit qu'Ardaschès les tourmenta de mille façons. Voici ce que disent les chants de la fable : « Les descendants du Dragon enlevèrent le jeune Ardavazt, et mirent un *Dev* à sa place. » Mais la vérité est, selon moi, que la folie s'empara d'Ardavazt depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Ensuite Diran son frère s'empara de la royauté.

(1) Ardavazt IV monta sur le trône en l'année 120 après notre ère; il était fils d'Ardaschès III (Exaradès ou Axidarès des Grecs) fils de Sanadroug.

(2) Tchamitch (*Histoire d'Arménie*, en arm., t. I, p. 352-353, et t. III, p. 406) donne à Ardavazt deux ans de règne, ce qui prouverait que le mot jours, *avourtz*, ne doit être pris ici qu'au figuré, et qu'il veut dire dans ce passage, un temps indéterminé.

(3) *Artaxata*, dans le territoire de Tovin au confluent de l'Araxe et du Medzamor. (Cf. plus haut, p. 39, col. 2, note 7.)

(4) Petite rivière de la province d'Ararat, appelée aussi Medzamor par l'historien Vartan (*Hist. univ.*, p. 35, éd. de Venise). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.* p. 467.

(1) Le mot *Kadch*, qui a en arménien le sens de *brave* et de *vaillant*, s'applique ici à une classe d'esprits supérieurs qui jouaient un rôle important dans la mythologie arménienne. Selon M. Émin, les *Kadch* étaient des esprits bienfaisants, en opposition avec les *Dev*, ou esprits malins. (*Recherches sur le paganisme arménien*, p. 39-40.)

(2) Le dimanche.

(3) La légende d'Ardavazt passa en Géorgie où elle subsiste encore dans la tradition populaire, et elle a été rapportée par M. Émin dans sa *Dissertation sur les chants populaires* (en arm., p. 41-42). Seulement, en passant dans ce pays, elle a pris une couleur chrétienne, sans cependant perdre le sens de la légende primitive. M. Hissarian (dans le journal arménien de Constantinople, le *Panaser*, mai 1851, p. 239-244) a publié sous le titre de « Chant du Koghten » le récit de la légende d'Ardavazt; mais l'authenticité de cette pièce est très-douteuse. (Cf. l'*Europe* de Vienne, journal arménien des Mékhitaristes, 1851, n° 34.)

II. (Ch. LXII.)

Faits relatifs à Diran.

Diran, fils d'Ardaschès (1), règne en Arménie la treizième année de Firouz (Béroze) Ier roi des Perses. On ne raconte de lui aucune action remarquable; mais seulement qu'il servit fidèlement les Romains. Il vécut en paix, occupé de chasses et de plaisirs, à ce que l'on assure. Il avait deux chevaux plus rapides que Pégase, qui paraissaient non pas toucher la terre, mais bien fendre l'air. Un jour, Tadaké, prince des Peznouni, obtint de les monter, et se vanta d'être plus magnifique que le roi.

Les hommes de la race antique des Arsacides (Arschagouni) qui était aussi la sienne, lesquels habitaient dans les contrées de Hachdiank, étant venus vers Diran, lui dirent : « Élargis nos domaines qui sont trop insuffisants pour nous à cause de notre accroissement. » Le roi ordonna à une partie d'entre eux d'aller dans les cantons d'Aghiovid et d'Arpérani. Mais ils firent au roi de plus vives réclamations, en disant : « Nous sommes encore plus à l'étroit. » Diran ne fit pas droit [à leur requête]; il refusa de leur donner d'autres domaines, et partagea entre eux, par parties égales, le territoire qu'ils occupent. Le partage fait par tête, le territoire de Hachdiank fut trouvé insuffisant pour le nombre des habitants. Alors beaucoup d'entre eux allèrent dans les cantons d'Aghiovid et d'Arpérani.

Il y avait, dit-on, du temps de Diran, un jeune homme de la race des Antzévatzi, accompli en toutes choses et appelé Erakhnavou; il épouse la dernière des femmes d'Ardavazt, que ce prince avait ramenée de Grèce. Ardavazt n'ayant pas de fils, le roi laisse à Erakhnavou toute la maison d'Ardavazt; car on disait celui-là, homme de mérite, modéré en toutes choses, et réglé dans ses passions. Le roi, qui l'aime, lui donne le second rang qu'occupait Ardavazt, lui confie l'armée d'orient et laisse près de lui Trouasb le Perse, son favori, qui était allié aux satrapes du Vasbouragan, et à qui il avait donné le bourg de Dadion avec son territoire, et une grande vigne arrosée par un canal venant du lac de Kaïladou (2). Diran s'en alla dans les contrées d'Eguéghiatz, établir sa cour dans le bourg de Tchermès, et il occupa le trône vingt et un ans. Il périt enseveli sous une avalanche.

(1) Diran I régna de 121 à 142 de notre ère.

(2) Le *Kaïlad*, diminutif de *kaïl* (loup), était situé dans la province d'Ararat. — Cf. la Géographie attribuée à Moïse de Khorène, dans les *Mémoires sur l'Arménie* de Saint-Martin, t. II, p. 366-367.

III. (Ch. LXIII.)

Tiridate (Dertad) Pakradouni.

Assurément Tiridate (Dertad), de la race des Bagratides (Pakradouni), fils de Sempadouhi fille du brave Sempad, était un homme courageux et fort, de petite taille et d'apparence chétive. Le roi Diran lui fit épouser sa fille Eraniag. Celle-ci haïssait son mari Tiridate, et allait toujours se lamentant, murmurant et se plaignant d'être contrainte, elle si belle, de cohabiter avec un homme disgracieux; d'être alliée, elle sortie d'une maison illustre, à un homme d'un rang inférieur. Tiridate indigné, la frappa un jour très-rudement, arracha sa blonde chevelure, et, l'ayant dépouillée de ce riche ornement, il commanda qu'on l'entraînât et qu'on la jetât hors de l'appartement. Lui-même, s'étant révolté, s'en alla dans les contrées imprenables de la Médie. Arrivé au pays des Siouni, il apprend la mort de Diran, et à cette nouvell il s'y arrête.

Un jour Tiridate est invité à la table de Pagour, chef de la famille des Siouni. Au milieu des joie de l'ivresse, Tiridate voit une femme d'une grand beauté, qui chantait en s'accompagnant d'u instrument, et qui s'appelait Nazinig. Transport d'amour, il dit à Pagour : « Donne-moi cett chanteuse. » — « Non (répond celui-ci), ca c'est ma favorite. » Tiridate, saisissant alors Nazinig, l'attira à lui au milieu du festin, et donn cours à sa passion comme un jeune libertin. Pagour, furieux de jalousie, se leva pour l'arrache [à son rival]; mais Tiridate, debout, s'arma d'u vase rempli de fleurs, et chassa du banquet l convives. On croyait voir un nouvel Ulys expulsant le prétendant de Pénélope, ou bien lutte des Lapithes et des Hippocentaures (1) au noces de Pirithoüs. Mais ii est superflu de touch

(1) *Ouchgabarig* est le nom d'une divinité inconn du paganisme arménien, que les traducteurs ont app qué sans raison soit aux Sirènes, soit aux Hippocenta res. (Cf. Émin, *Recherches sur le paganisme arm nien*, p. 36.) Ainsi, dans la traduction grecque de la Ch nique d'Eusèbe, les Sirènes dont parle Apollodore s appelées *Ouchgabarig* (t. I, p. 12, 13 de l'éd. Auche et Moïse de Khorène, en rappelant ici le combat des pithes et des Centaures, d'après Bardesane, se sert é lement de la même expression. Grégoire Magistros, d sa lettre à Thornig Mamigonien, désigne également Sirènes sous le nom d'*Ouchgabarig*. (Chronique d' sèbe, éd. Aucher, p. 13, note 1.)

le sujet des prouesses de cette homme débauché.

Sache donc que la race des Bagratides, en abandonnant la foi de ses pères (1), reçut d'abord des noms barbares, Piourab, Sempad, et autres appellations du même genre; privés ainsi des noms de leurs aïeux, qu'ils portaient avant leur apostasie, Pakatia, Doupia, Sénékia, Assout, Sapadia, Vazaria, Enanus. Il me semble que le nom de Pakarad que portent à présent les Bagratides est bien Pakatia; de même qu'Assout est Achot; de même aussi Vazaria est Varaz; Schampad est Sempad.

IV. (Ch. LXIV.)

Le dernier Tigrane (Dikran) et ses actions.

A Tigrane (Dikran) succède son frère Tigrane (Dikran) dernier (2), qui régna sur l'Arménie la vingt-quatrième année de Firouz (Bérose) roi des Perses. Après un long règne (3) de quarante-deux ans, il mourut sans avoir accompli aucune action mémorable. Il fut captif d'une jeune fille grecque, à l'époque où mourut Titus second, empereur des Romains, appelé Antonin Auguste. Firouz, roi des Perses, fondit sur l'empire romain (4) et pour cela il fut nommé Firouz, c'est-à-dire vainqueur; car avant il se nommait Vologèse en langue grecque. Mais comment le nomment les Perses? je l'ignore.

En même temps que Firouz fait une invasion en Syrie sur le territoire de la Palestine, notre Tigrane envahit pour lui et par son ordre les provinces méditerranéennes. Il est fait prisonnier par une jeune princesse qui gouvernait le pays, dans le temps que Lucius (Loukianos) César (5), construisait un temple à Athènes. Lucius, étant passé avec de nombreuses troupes dans les terres méditerranéennes, soumit l'Arménie, après la mort de Firouz, délivra Tigrane et lui donna en mariage la jeune Rufa. Mais, arrivé en Arménie, Tigrane l'abandonne, et des quatre fils qu'il avait eus d'elle, il en fait une race appelée Rufsian, du nom de leur mère Rufa. Il crée le premier d'entre eux chef de la famille, qu'il met au rang des autres satrapies, afin qu'ils ne puissent prendre le nom d'Arsacides.

Quant aux branches cadettes, ici et dans les contrées de Gordjaïk (1), elles furent établies par Tigrane; c'étaient des hommes sans rang dans les milices, mais remarquables de leur personne, qui avaient combattu pour la cause de Tigrane en Grèce. Ils étaient venus des contrées de Gordjaïk, ou bien de notre côté, je veux parler de nos voisins les Vedjiank et des descendants de Haïg, et même des étrangers. Nous ne les appelons pas par leurs noms, à cause de notre ignorance à ce sujet et aussi de la difficulté des recherches; enfin parce que les opinions de beaucoup de gens sont si différentes qu'il nous faudrait les passer toutes en revue. Pour cela, nous ne dirons rien de ces races constituées par le dernier Tigrane, quoique, à plusieurs reprises, tu nous aies engagé à le faire; mais nous parlerons seulement des faits dont nous sommes certain, des événements postérieurs. Nous avons évité autant que possible tout discours superflu, toute parole pompeuse, et tout ce qui était un sujet de doute en parole et en imagination; nous attachant, autant qu'il était en notre pouvoir, à ce qui est juste et vrai, soit que la chose vînt de nous ou d'ailleurs; de même ici, je m'abstiens de toutes paroles irréfléchies, et de tout ce qui tend à introduire des opinions inexactes. Je te conjure encore, comme je l'ai déjà fait à plusieurs reprises, de ne pas m'imposer des récits superflus, et de ne pas faire que ce travail, qui est en tout point une œuvre grande et vraie, devienne puéril et oiseux par des récits douteux ou mensongers. Le danger, pour toi comme pour moi, serait le même.

(1) Les Bagratides qui descendaient du juif Schampa Pakarad conservèrent longtemps leur religion, après que le chef de la famille fut entré au service de Valarsace fondateur de la dynastie arsacide d'Arménie. Ils furent même pressés à plusieurs reprises d'abandonner leur foi religieuse pour embrasser le culte des idoles (Moïse de Khorène, II, 8, 14). S'étant convertis au christianisme, les Bagratides continuèrent à jouer un grand rôle politique en Arménie, et, à la chute des Arsacides, cette famille avait conquis le premier rang parmi les satrapes du pays (Indjidji, *Archéol. de l'Arm.*, t. II, p. 96-108). Les Bagratides fondèrent même une dynastie au neuvième siècle, dont le siége fut la ville d'Ani.

(2) Tigrane ou Dikran III régna de 142 à 178 de notre ère.

(3) Le texte arménien dit « *une longue vie* ».

(4) *Script. histor. August.*; Cf. Jules Capitolin (*Vie d'Antonin*, c. 8) qui parle de cette campagne de Firouz.

(5) Lucius Aurélius Vérus Commodus Antoninus, dont il est question dans l'histoire de Jules Capitolin (*Vies d'Antonin, passim; de Verus*, ch. 6 et 7).

(1) L'Arménie Kurde, la Gordyène ou Cordouène des anciens (Ptolémée, liv. V, ch. 13. Strabon, liv. XI. ch. 14. Plutarque, *Vies de Lucullus et de Pompée.* Dion Cassius, liv. XXXVII. Ammien Marcellin, XXIV, 8; XXV, 7. Pline, VI, 15). — Cf. St-Martin, *Mémoires sur l'Arm.*, t. I, p. 176 et suiv., et plus haut p. 24, col. 1, note 1.

V. (Ch. lxv.)

Règne de Vagharsch; il fonde le bourg de Pasène; la nouvelle ville est ceinte de murailles; guerre contre les Khazirs; Vagharsch meurt.

Après la mort de Tigrane, son fils Vagharsch (1) règne la trente-deuxième année de son homonyme Vagharsch roi des Perses. Il élève un grand bourg sur le chemin, au lieu même de sa naissance. Sa mère, en allant passer l'hiver en Ararat, prise tout à coup de douleurs, était accouchée sur le chemin dans le canton de Pasène (2), au confluent du Mourtz (3) et de l'Araxe (Erask). Vagharsch couvrit cet endroit de constructions, et de son nom l'appela Vagharschavan (4). Il l'entoura de murailles, ainsi que le bourg de Vartkès (5), situé sur le fleuve Kasakh (6). Voici ce que disent les fables :

« Vartkès (7), encore enfant, étant parti
« Du canton de Douh, près du fleuve Kasakh
« Va se fixer près de la colline de Chérech,
« Près de la ville d'Ardimet (8), près du fleuve Kasakh,]
« Pour tailler et sculpter la porte d'Érouant roi (9). »

C'est Érouant premier qui vécut peu de temps et descendait de Haïg. Vartkès, ayant épousé sa sœur, éleva ce bourg. Tigrane (Dikran) second, de la race des Arsacides, y établit de nombreux Juifs provenant de la première captivité, et ce lieu devint une bourgade commerçante (1). Vagharsch l'entoura de murailles et de forts remparts, et l'appela Vagharschabad, qui est nommée encore la Nouvelle-Ville. Ce prince mourut après vingt ans de règne. Les autres vécurent seulement; mais lui, je le dis, continue à vivre après sa mort, à cause de sa bonne renommée qui l'élève au-dessus des rois pusillanimes et efféminés. Car, de son temps, les masses coalisées des peuples du Nord, j'entends parler des Khazirs et des Pasils (2), franchissant la Porte de Djor (3), sous la conduite de leur roi Venaseb Sourhab (4), passent le fleuve Cyrus (Gour), et se rassemblent dans cet endroit. Vagharsch accourt avec une nombreuse armée de vaillants soldats, et jonche toute la surface de leur camp d'une multitude de cadavres; puis, poursuivant vigoureusement les ennemis, il franchit le défilé de Djor. Là, ceux-ci, s'étant ralliés, se rangent en bataille, et bien que les braves Arméniens les aient encore battus et mis en fuite, cependant Vagharsch meurt [frappé] par d'habiles archers, [après avoir régné vingt et un ans] (5).

Le trône de Vagharsch est occupé par Chosroès (Khosrov) (6) son fils, la troisième année d'Artaban (Ardavan) roi des Perses. Aussitôt ce prince, à la tête des forces de l'Arménie, passe la grande montagne (le Caucase), pour venger la mort de son père, poursuit avec l'épée et la lance ces populations courageuses, prend sur elles la centième partie des choses utiles, et, comme signe de sa domination, il laisse une colonne avec une inscription grecque, afin qu'il demeure

(1) Ce prince s'appelait aussi Vologèse; il régna de 178 à 198 de notre ère.

(2) La Phasiane de Constantin Porphyrogénète (*De adm. imp.*, ch. 45). — Cf. plus haut p. 45, col. 2, note 1.

(3) Le *Musis* de Pline, *Hist. Nat.*, liv. VI, ch. 10.

(4) Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 471.

(5) Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 345.

(6) Cette rivière, qui vient du mont Arakadz, coule du N. au S. et arrosait les villes de Valarsabad ou Vagharschabad et de Garpi, dont elle prit les noms. Le nom de rivière de Garpi lui est resté (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.* t. I. II, p. 39 et 40). — Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 472, et *Arm. mod.*, p. 255.

(7) *Vartkès*, littéralement « à la chevelure rose ».

(8) Ardimet et Vartkès étaient les noms primitifs de la ville de Vagharschabad (Indjidji, *Arm. anc.*, p. 472).

(9) M. Émin, dans sa Dissertation sur les chants historiques de l'ancienne Arménie, a coupé les vers qu'on vient de lire d'une autre manière que les Mékhitaristes dont nous avons adopté ici le système (Cf. Storia di Mose Corenese, versione italiana; Venise, 1850, p. 216). Voici comment le savant orientaliste russe a divisé les vers du fragment poétique en question (Dissertation..., p. 93-94) :

« Vartkès, encore enfant, — » étant parti
« Du canton de Douh, — » près du fleuve Kasakh,
« Va se fixer — » près de la colline de Chérech,
« Près de la ville d'Ardimet, — » près du fleuve [Kasakh,
« Pour tailler et sculpter la porte — » d'Érouant roi. »

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist.*, liv. II, ch. 14.

(2) Ces peuples habitaient la Sarmatie et sont mentionnés dans la Géographie attribuée à Moïse de Khorène. — Cf. St-Martin, *Mem. sur l'Arm.*, t. II, p. 334-335.

(3) La Porte de Djor, appelée *Zour* par Procope (*De Bell. Goth.*, IV, 3) et aussi nommée Porte des Alains ou des Aghouank, est un défilé connu de nos jours sous le nom de Porte de Derbend et qui se trouve à l'endroit où le Caucase vient aboutir à la mer Caspienne. Ce défilé est souvent mentionné dans les historiens arméniens, arabes et persans. Alexandre y avait, dit-on, dressé une porte de fer dont il est fait mention dans la Chronique syro-arménienne de Michel le patriarche.

(4) Il est probable que ces deux noms n'appartiennent pas au même personnage et que le texte arménien a été légèrement altéré dans cet endroit; je propose de lire « sous la conduite de leurs rois, Venaseb et Sourhab. — Cf. St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 301.

(5) Ce qui est entre crochets [ ] manque dans presque tous les manuscrits; nous avons vu, quelques lignes plus haut, qu'il est dit que Vagharsch mourut après vingt ans de règne.

(6) Chosroès le Grand régna de 198 à 232 de notre ère, et fut assassiné par un seigneur arsacide appelé Anag qui était le père de saint Grégoire l'Illuminateur.

évident que le pays est sous l'obéissance des Romains.

VI. (Ch. LXVI.)

D'où ces faits sont tirés.

Ces faits nous sont transmis par Bardesane (Partadzan) d'Édesse, qui fleurit comme historien au temps du dernier Antonin (1). Il avait été disciple de l'hérésie de Valentinien; puis il l'avait rejetée et combattue, et il n'était pas arrivé à la vérité. Séparé de ce dernier, il avait fondé une secte particulière; cependant il ne dénatura pas l'histoire. Il était persuasif et sa parole était brillante (2); il osa même adresser une lettre à Antonin, disserta longuement contre la secte des Marcionites, contre le Destin et le culte des idoles pratiqué dans notre pays. Bardesane vint ici pour essayer de faire quelques prosélytes parmi ce peuple grossier de païens. Comme il ne fut pas bien accueilli, il entra dans le fort d'Ani, lut l'Histoire des Temples, où se trouvaient aussi relatées les actions des rois, y ajouta ce qui se passait de son temps et traduisit le tout en idiome syriaque, ce qui, dans la suite, fut retraduit en langue grecque. Bardesane rapporte, d'après l'Histoire des Temples, que le dernier Tigrane (Dikran), roi d'Arménie, voulant honorer le tombeau de son frère Majan le grand-prêtre, dans le bourg des idoles situé au canton de Pakrévant, élève sur ce tombeau un autel, afin que tous les passants puissent participer aux sacrifices, et que les étrangers y soient reçus la nuit. Dans la suite, Vagharsch y institua une fête générale au commencement de l'année, à l'entrée du mois de Navassart (3). C'est de cette histoire qu'ayant tiré nos récits, nous l'avons reproduite pour toi, depuis le règne d'Ardavazt jusqu'aux annales de Chosroès.

(1) Voir ce que nous avons dit touchant l'époque où florissait Bardesane, dans l'Introduction placée en tête des Fragments que nous avons rassemblés, p. 57-61.

(2) C'est ce que disent en effet saint Jérôme (*Ep. de script. eccles.*, t. IV, p. 111), saint Nicéphore (*Hist. eccles.*, liv. IV, ch. 11) et saint Augustin (*Œuvres*, t. VI, p. 2).

(3) Il s'agit ici de la fête instituée en l'honneur du dieu de la nouvelle année, *Amanor* (*am*, l'an; — *nor*, nouveau) qui, au dire d'Agathange, était protecteur des fruits et s'appelait aussi *Vanadourtik*, « dieu donnant asile ou abri ». Son temple était à Pakavan, canton de Pakrévant, dans la province d'Ararat. Sa fête durait six jours et commençait au nouvel an arménien, le premier jour de *navassart* (11 août), dont le nom lui-même signifie en parsi « nouvel an » (*nev*, nouveau, *sart*, an). Cf. Émin, *Recherches sur le paganisme arménien*, p. 23-24. — On peut voir dans les *Recherches sur la chronologie arménienne*, par M. Dulaurier (pg. 132, note 33), comment ce savant a expliqué le nom du dieu Amanor, et comment aussi il a créé un dieu *Vanadour* qui est de pure fantaisie, en prenant l'épithète d'*hospitalier* donnée à Amanor, pour un nom de divinité!!!

§ 2.

[Zénob de Glag, *Histoire de Daron* (Venise, 1832, en arm.), p. 22, et trad. fr. (éd. Prud'homme); pg. 30-31.]

Si tu veux connaître exactement toutes ces choses, ô bienheureux Victor (Pekdor), lis l'Histoire du royaume des Hephthalites écrite en grec, ou [celle qui] traite du royaume des Djen, que tu trouveras à Édesse, dans l'historien Bardesane (Part) (1).

§ 3.

[Oukhthanès d'Édesse, *Histoire de la séparation religieuse des Arméniens et des Géorgiens* (msc. de la Bibliothèque impériale de Paris, fonds arm., suppl., n° 47, p. 68, transcrit d'après une copie faite pour l'*Académie impériale des sciences de S.-Pétersbourg*, sur le msc. unique du couvent patriarcal d'Edchmiadzin). Cf. *Catalogue* de cette Bibliothèque, imprimé en arménien, à Tiflis, en 1863, pg. 186, n° 1674.]

Zénob [de Glag] raconte ces faits à des hommes dignes de foi, ses nationaux et ses compatriotes; ces faits, vous les connaissez parfaitement vous-mêmes par les récits de nos pères. Mais si vous voulez savoir exactement ces choses, lisez le dernier livre de Bardesane d'Édesse, qui relate très-bien le colloque qu'échangèrent entre eux Tiridate (Dertad) et Hratché. Que fit-on ensuite de Hratché? Je l'ignore, dit l'historien.

(1) Quelques manuscrits écrivent *Partian*.

II. COMMENTAIRES SUR L'INDE.

§ 1.

[Porphyre, *Fragment du Traité du Styx*, περὶ Στυγός.]

Ἰδοῦ (Ἰνδοὶ) οἱ ἐπὶ τῆς βασιλείας τοῦ Ἀντωνίνου τοῦ ἐξ Ἐμισῶν εἰς τὴν Συρίαν ἀφικομένου Βαρδισάνῃ τῷ ἐκ Μεσοποταμίας εἰς λόγους ἀφικόμενοι ἐξηγήσαντο, ὡς ὁ Βαρδισάνης ἀνέγραψεν εἶναί τινα λίμνην ἔτι καὶ νῦν παρ' Ἰνδοῖς, δοκιμαστηρίου λεγομένην· εἰς ἥν, ἄν τις τῶν Ἰνδῶν αἰτίαν ἔχων τινὸς ἁμαρτίας ἀρνῆται, τῶν Βραχμάνων τινὲς δοκιμάζουσιν αὐτὸν, τοῦτον δὲ τὸν τρόπον πυνθάνονται τοῦ ἀνθρώπου, εἰ θέλει διὰ τοῦ ὕδατος γενέσθαι τὴν ἐξέτασιν. Καὶ μὴ θέλοντα μὲν ὡς ὑπεύθυνον ἀποπέμπουσι, τὴν δίκην αἰτιάσοντα (an τίσοντα vel ἐκτίσοντα?)· παραδεχόμενον δὲ τὴν βάσανον εἰσάγουσι μετὰ τῶν κατηγόρων. Καταβαίνουσι γὰρ καὶ οὗτοι εἰς τὸ ὕδωρ, δοκιμασθησόμενοι μὴ συκοφαντῶσι. Διέρχονται τοίνυν οἱ ἐπιβαίνοντες τοῦ ὕδατος εἰς ἕτερον μέρος τῆς λίμνης. Τὸ βάθος δ' ἐστὶν ἄχρι τῶν γονάτων. Παντὸς οὕτως οὖν (leg. οὖν οὕτως) εἰς αὐτὴν ἐπιβάντος, ὅταν ὁ κατηγορούμενος ἐπιβῇ, ἀναμάρτητος μὲν ὢν, ἀδεῶς διέρχεται, ἄχρι τῶν γονάτων ἔχων τὸ ὕδωρ· ἁμαρτὼν δὲ, ὀλίγον προβὰς βαπτίζεται μέχρι κεφαλῆς. Οἱ δὲ Βραχμᾶνες ἀνασπῶντες αὐτὸν ἐκ τοῦ ὕδατος παραδιδόασι τοῖς ἐνάγουσι (ἐναγαγοῦσι?) ζῶντα, καὶ ἀξιοῦσι παιδευθῆναι χωρὶς θανατικῆς καταδίκης· γίγνεσθαι δὲ τοῦτο σπανίως, τῷ μηδένα τολμᾶν ἀρνεῖσθαι τὸ ἁμάρτημα, διὰ τὸν ἐκ τοῦ ὕδατος ἔλεγχον. Ἑκουσίων τοίνυν ἁμαρτημάτων δοκιμαστήριον Ἰνδοὺς τοῦτο ἔχειν τὸ ὕδωρ· ἀκουσίων δὲ ὁμοῦ καὶ ἑκουσίων καὶ ὅλως ὀρθοῦ βίου ἕτερον εἶναι, περὶ οὗ ὁ Βαρδισάνης τάδε γράφει· θήσω γὰρ τἀκείνου κατὰ λέξιν. Ἔλεγον δὲ καὶ σπήλαιον εἶναι αὐτόματον μέγα ἐν ὄρει ὑψηλοτάτῳ σχεδὸν κατὰ μέσον τῆς γῆς· ἐν ᾧ σπηλαίῳ ἐστὶν ἀνδριὰς, ὃν εἰκάζουσι πηχῶν δέκα ἢ δώδεκα, ἑστὼς ὀρθὸς, ἔχων τὰς χεῖρας ἡπλωμένας ἐν τύπῳ σταυροῦ. Καὶ τὸ μὲν δεξιὸν τῆς ὄψεως αὐτοῦ ἐστιν ἀνδρικόν· τὸ δ' εὐώνυμον θηλυκόν. Ὁμοίως δὲ καὶ ὁ βραχίων ὁ δεξιὸς, καὶ ὁ δεξιὸς πούς, καὶ ὅλον τὸ μέρος, ἀρσενικόν· καὶ τὸ εὐώνυμον θηλυκόν· ὡς ἰδόντα τινὰ ἐκπλαγῆναι τὴν σύγκρισιν, πῶς ἀδιαιρέτως ἐστὶν ἰδεῖν τὴν ἀνομοιότητα τῶν δύο πλευρῶν ἐν ἑνὶ σώματι. Ἐν τούτῳ τῷ ἀνδριάντι λέγουσι γεγλύφθαι περὶ τὸν μαζὸν τὸν δεξιὸν ἥλιον· καὶ περὶ τὸν ἀριστερὸν, σελήνην. Καὶ κατὰ τῶν δύο βραχιόνων τέχνῃ γεγλύφθαι ἀγγέλων ἀριθμὸν, καὶ ὄρη, καὶ θάλασσαν, καὶ ποταμὸν, καὶ ὠκεανὸν,

Qui eo tempore, quo Antoninus Imperator ex Emisis in Syriam descenderet, Bardisanem virum ex Mesopotamia oriundum convenere, narrabant eum scripto prodidisse, esse adhuc apud Indos lacum quem probationis vocant. Ad hunc, si quis Indorum alicujus criminis accusetur et factum neget, adducitur : ubi nonnulli ex Brachmanis eum hoc modo examinant. Primum ex homine quærunt, num aquæ illius examen subire velit. Si recuset, ut reum ad judicium remittunt : si examen probet, introducunt eum unà cum accusatoribus; nam et ipsi in aquam descendunt, ut explorentur nunquid forte falso accusent. Transeunt ergo quotquot in aquam descenderunt in adversam partem lacus : cujus altitudo non ultra genua ingredientium ascendit. Si ergo is qui lacum ingreditur culpa careat, impavidus transit, aqua ultra genua non pertingente. Si in culpa sit, mox ubi paulum progressus fuerit capite tenus aquæ immergitur. Tum Brachmanes extractum ex aqua vivum illis tradunt qui adduxerant : jubentque castigari, nulla in eum mortis sententia lata : idque raro usu venire, quod nemo factum negare ausit ob propositum aquæ examen. Atque hac quidem aqua spontanea delicta apud Indos explorari. Esse autem aliam quæ tam voluntaria, quam involuntaria, quinimo omnem vitam recte actam exploret. De qua Bardisanes, cujus verba apponam, sic scribit : aiebant et antrum nativum ingentis magnitudinis in editissimo monte ferme juxta terræ meditullium esse. In illo antro statua est decem, ut videtur, aut duodecim cubitorum, habitu erecto; manibus in formam crucis extensis; cujus dextera faciei pars virilis est; sinistra muliebris. Atque eadem ratione brachium, ac pes, totumque dexterum latus virile, sinistrum vero muliebre : ut ista partium commissio stuporem spectantibus incutiat; et quod in uno eodemque corpore conjunctam inter se utriusque lateris dissimilitudinem videant. Dexteræ mammæ illius statuæ Solem insculptum esse aiunt, sinistræ Lunam. Et in duobus brachiis sculptoris arte magnum numerum angelorum expressum, cæteraque quæ mundo continentur : videlicet cœlum, montes, mare, fluvium, oceanum, plantas,

καὶ φυτὰ, καὶ ζῶα, καὶ ἁπλῶς ὅσα ἐστί. Τοῦτον τὸν ἀνδριάντα φασὶ δεδωκέναι τὸν θεὸν τῷ υἱῷ, ὁπηνίκα τὸν κόσμον ἔκτιζεν, ἵνα αυτὸν ἔχῃ παράδειγμα. Ἐξήτασα δὲ, φησὶ, ποίας ἐστὶν ὕλης, καὶ διεβεβαιοῦτο ὁ Σανδάλης, ἐμαρτύρουν δὲ αὐτῷ καὶ οἱ ἄλλοι, μηδένα εἰδέναι ποίας ὕλης ἐστὶν ὁ ἀνδριὰς ἐκεῖνος. Οὔτε γὰρ χρύσεός ἐστιν, οὔτε ἀργύρεος, οὔτε χάλκεος, οὔτε λίθινος, οὔτε ἄλλης ὕλης· ἀλλὰ μᾶλλον παραπλήσιός ἐστι ξύλῳ στεῤῥοτάτῳ καὶ ἀσηπτοτάτῳ· μὴ εἶναι δὲ ξύλον. Προσετίθεσαν δὲ λέγοντες, ὅτι τῶν βασιλέων τις ἐθέλησεν ἀφελέσθαι τρίχα ἐκ τῶν περὶ τὸν τράχηλον αὐτοῦ, καὶ αἷμα ῥεῦσαι· καὶ φοβηθῆναι τὸν βασιλέα ἐκεῖνον, ὡς μόλις εὐξαμένων τῶν Βραχμάνων ἀνακτήσασθαι ἑαυτόν. Ἐπὶ δὲ τῇ κεφαλῇ τούτου λέγουσι θεοῦ ἄγαλμα εἶναι, ὡς ἐπὶ θρόνου τινὸς καθήμενον. Λέγουσι δὲ καὶ ἐν τοῖς καύμασιν ἱδροῦν ὅλον τὸν ἀνδριάντα τοῦτον, καὶ ῥιπίζεσθαι ὑπὸ τῶν Βραχμάνων, καὶ παύεσθαι τοὺς ἱδρῶτας· καὶ εἰ μὴ ῥιπίζοιεν, πολὺν φέρειν ἱδρῶτα, ὡς βρέχεσθαι τὴν περὶ αὐτὸν γῆν. Ἐνδότερον δὲ αὐτοῦ ἐν τῷ σπηλαίῳ μετὰ λαμπάδων εἰσέρχονται οἱ βουλόμενοι, καὶ εὑρίσκουσι θύραν τινά· ἐξ ἧς προέρχεται ὕδωρ, καὶ λιμνάζει περὶ τὰ τελευταῖα τοῦ σπηλαίου. Καὶ ὡς δοκιμάζοντες ἑαυτοὺς εἰσέρχονται διὰ τῆς θύρας ἐκείνης. Καὶ ὅσοι εἰσὶ καθαροὶ ἀπὸ τῆς φαυλότητος τοῦ βίου εἰσέρχονται ἀνεμποδίστως εὐρυνομένης τῆς θύρας· καὶ εὑρίσκουσι πηγὴν μεγίστην ὕδατος πάνυ διαυγεστάτου καὶ ποτιμωτάτου, ἐξ ἧς τὸ ὕδωρ ἐκεῖνο προέρχεται. Οἱ δὲ ἐν καταγνώσει ὄντες πολὺ θλίβουσιν εἰσελθεῖν διὰ τῆς θύρας ἐκείνης, καὶ οὐ δύνανται, στενουμένης αὐτῆς· οἵτινες βιαζόμενοι ἐξομολογοῦνται ἐπὶ τῶν ἑτέρων εἴ τι ἥμαρτον· καὶ δέησιν ποιοῦνται, ἵνα οἱ λοιποὶ εὔξωνται περὶ αὐτῶν· καὶ νηστεύουσι χρόνον τινὰ ἱκανόν. Ἐκεῖ φασιν εἰρηκέναι τοὺς περὶ τὸν Σανδάλην συνάγεσθαι τοὺς Βραχμᾶνας, ἡμέρᾳ μέντοι τεταγμένῃ· ἀλλ' εἶναι μέν τινας ἐκεῖ ἔχοντας τὴν διατριβήν. Τοὺς δὲ ἀλλαχόθεν συνιέναι θέρους ὥρᾳ, καὶ περὶ τὸ φθινόπωρον πλεοναζούσης τῆς ὀπώρας, ἐπί τε τὴν θέαν τοῦ ἀνδριάντος, καὶ ἐπὶ τὸ ἀλλήλοις συμμίξαι· καὶ εἰς τὸ πεῖραν ἑαυτῶν λαβεῖν, εἰ δύνανται εἰσελθεῖν διὰ τῆς εἰρημένης θύρας. Γίνεσθαι δὲ ἐκεῖ ζητήσεις λέγουσι περὶ τῆς ἐν τῷ σώματι ἐκείνῳ γλυφῆς· οὐδὲ γὰρ ἔστι ῥᾳδίως πάσῃ τῇ ἀνατυπώσει ἐπιστῆναι, διά τε τὸ πολλὰ εἶναι, καὶ διὰ τὸ μὴ πάντα τὰ ζῶα καὶ φυτὰ ἐν πάσῃ χώρᾳ ὑπάρχειν. Ἃ μὲν οὖν Ἰνδοὶ ἱστοροῦσι περὶ τοῦ παρ' αὐτοῖς δοκιμαστηρίου ὕδατός ἐστι ταῦτα. Οἶμαι δὲ τούτου καὶ Ἀπολλώνιον τὸν Τυανέα μεμνῆσθαι τοῦ ὕδατος, τοῦ ἐν τῷ σπηλαίῳ λέγω· γράφων γὰρ τοῖς Βραχμᾶσιν, ὅρκον τινὰ ὀμνύει· Οὐ μὰ τὸ Ταντάλιον ὕδωρ, οὗ με ἐμυήσατε. Οἶμαι γὰρ Ταντάλιον λέγειν τοῦτο, διὰ τὸ ἀεὶ τῇ προσδοκίᾳ κολάζειν τοὺς ὑπὸ τοῦτο ἐλθεῖν ἐσπουδακότας, κἂν τούτου ποτὸν ἀρύσασθαι.

et animalia, et quicquid tandem in rerum natura existit. Hanc statuam aiunt Deum filio suo dedisse, cum mundum conderet, ut exemplar sibi propositum haberet. Inquisivi etiam, ait, cujus materiæ esset. Sed et Sandales mihi affirmabat, et reliqui testabantur, nemini quidquam de statuæ illius materia constare : cum nec aurea, nec argentea sit, neque ærea, nec lapidea, alteriusve materiæ. Sed quam simillimam quidem esse ligno durissimo, nec ulli putredini obnoxio; neque tamen lignum esse. Addebant præterea regem quendam conatum fuisse evellere capillum aliquem eorum qui in cervicem statuæ dependent, et sanguinem inde profluxisse. Hinc regem istum tanto metu exanimatum fuisse, ut vix post longas Brachmanorum preces ad se redierit. Capiti ejus Dei effigiem veluti throno insidere ferunt. Quin et caloribus æstivis totam statuam sudore diffluere, et a Brachmanis ventilando refrigerari; sistique sudorem aiunt. Et nisi ventilabris calor temperetur, adeo largum effluere sudorem, ut humus circumcirca madescat. Post statuam hanc in interiore antri recessu longo intervallo tenebras esse. Eo cum facibus accensis ingrediuntur, quibus subeundi animus est; et offendunt ostium quoddam. Ex quo aqua profluit, quæ in extremo antro lacus instar restagnat. Per id ostium ingrediuntur, qui semetipsos probare cupiunt. Et quicunque a vitæ inquinamentis puri sunt, sine ullo impedimento intrant, largius sese aperiente ostio. Fontemque maximum undæ limpidissimæ et potui gratissimæ inveniunt : ex quo aqua illa, quam dixi, promanat. Sed qui crimini alicui obnoxii sunt, plurimum in ostii illius ingressu luctantur : nec ingredi queunt, ostio sese coarctante. Hi coacti coram aliis, si quid peccati commiserint, confitentur. Rogantque ut reliqui Deum pro sese exorent : et longum temporis spatium jejuniis exigunt. Hic aiunt Sandalem dixisse stato quodam die congregari Brachmanos : et nonnullos quidem ibidem perpetuo commorari; alios vero aliunde convenire tempore æstivo, et autumno, dum fructuum copia abundat : cum ut statuam illam videant, tum ob mutuum congressum; et ut quisque periculum in semetipso faciat, nunquid per dictum ostium ingredi queat. Ibidem quæstiones pertractari aiunt de figuris corpori isti insculptis. Neque enim facile omnes figuræ sciri possunt : cum quod multæ eæ sint, tum quod omnia animalia et plantæ non uno in loco existunt. Atque hæc sunt, quæ Indi de aqua probationis apud se referunt. Cæterum et Apollonium Tyaneum illius aquæ meminisse existimo : ejus inquam, quæ in antro est. Nam in literis, quas Brachmanis scribit, juramento quodam utitur : Non per Tantaliam aquam, qua me initiastis. Puto enim ipsum aquam hanc Tantaliam vocare, quod perpetua expectatione suspensos teneat eos, qui illam subire, potumque ex ea haurire conantur.

§ 2.

[Porphyre, *Extrait du Traité de l'abstinence de la chair des animaux*, περὶ ἀποχῆς ἐμψύχων. Liv. IV. §§ 17 et 18.]

§ 17. Ἰνδῶν γὰρ τῆς πολιτείας εἰς πολλὰ νενεμημένης, ἔστι τι γένος παρ' αὐτοῖς τὸ τῶν θεοσόφων, οὓς Γυμνοσοφιστὰς καλεῖν εἰώθασιν Ἕλληνες. Τούτων δὲ δύο αἱρέσεις· ὧν τῆς μὲν Βραχμᾶνες προΐστανται, τῆς δὲ Σαμαναῖοι. Ἀλλ' οἱ μὲν Βραχμᾶνες ἐκ γένους διαδέχονται ὥσπερ ἱερατείαν τὴν τοιαύτην θεοσοφίαν, Σαμαναῖοι δὲ λογάδες εἰσὶν κἀκ τῶν βουληθέντων θεοσοφεῖν συμπληρούμενοι. Ἔχει δὲ τὰ κατ' αὐτοὺς τοῦτον τὸν τρόπον, ὡς Βαρδησάνης ἀνὴρ Βαβυλώνιος ἐπὶ τῶν πατέρων ἡμῶν γεγονὼς καὶ ἐντυχὼν τοῖς περὶ Δάνδαμιν (1) πεπεμμένοις Ἰνδοῖς πρὸς τὸν Καίσαρα ἀνέγραψεν. Πάντες γὰρ Βραχμᾶνες ἑνός εἰσι γένους· ἐξ ἑνὸς γὰρ πατρὸς καὶ μιᾶς μητρὸς πάντες κατάγουσι· Σαμαναῖοι δὲ οὐκ εἰσὶ τοῦ αὐτοῦ (2) γένους, ἀλλ' ἐκ παντὸς τοῦ τῶν Ἰνδῶν ἔθνους, ὡς ἔφαμεν, συνειλεγμένοι· οὔτε δὲ βασιλεύεται Βραχμὰν οὔτε συντελεῖ τι τοῖς ἄλλοις. Τούτων δὲ οἱ φιλόσοφοι, οἱ μὲν ἐν ὄρει οἰκοῦσιν, οἱ δὲ περὶ Γάγγην ποταμόν. Σιτοῦνται δὲ οἱ μὲν ὄρειοι τήν τε ὀπώραν καὶ γάλα βόειον βοτάναις παγὲν, οἱ δὲ περὶ τὸν Γάγγην ἐκ τῆς ὀπώρας, ἣ πολλὴ περὶ τὸν ποταμὸν γεννᾶται. Φέρει δὲ ἡ γῆ σχεδὸν καρπὸν ἀεὶ νέον καὶ μέντοι καὶ τὴν ὄρυζαν πολλήν τε καὶ αὐτόματον, ᾗ χρῶνται ὅταν τὸ τῆς ὀπώρας ἐπιλείπῃ. Τὸ δ' ἄλλου τινὸς ἅψασθαι ἢ ὅλως θιγεῖν ἐμψύχου τροφῆς ἴσον καὶ τῇ ἐσχάτῃ ἀκαθαρσίᾳ τε καὶ ἀσεβείᾳ νενόμισται. Καὶ τοῦτο αὐτοῖς τὸ δόγμα· θρησκεύουσί τε τὸ θεῖον καὶ εὐσεβοῦσι περὶ αὐτὸ, καθορῶνται. Τὸν τοίνυν χρόνον τῆς ἡμέρας καὶ τῆς νυκτὸς τὸν πλεῖστον εἰς ὕμνους τῶν θεῶν ἀπένειμαν καὶ εὐχὰς, ἑκάστου ἰδίαν καλύβην ἔχοντος καὶ ὡς ἔνι μάλιστα ἰδιάζοντος. Κοινῇ γὰρ Βραχμᾶνες μένειν οὐκ ἀνέχονται οὐδὲ πολλὰ διαλέγεσθαι· ἀλλ' ὅταν τοῦτο συμβῇ, ἀναχωρήσαντες ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας οὐ φθέγγονται, πολλάκις δὲ καὶ νηστεύουσι. Σαμαναῖοι δὲ εἰσὶ μὲν, ὡς ἔφαμεν, λογάδες. Ὅταν δὲ μέλλῃ εἰς τὸ τάγμα τις ἐγγράφεσθαι, πρόσεισι τοῖς ἄρχουσι τῆς πόλεως, ὅπου δ' ἂν τύχῃ τῆς πόλεως ἢ τῆς κώμης, καὶ τῶν κτημάτων ἐξίστασται (καὶ) πάσης τῆς ἄλλης οὐσίας, ξυράμενος δὲ τοῦ σώματος τὰ περιττὰ λαμβάνει στολὴν ἄπεισί τε πρὸς Σαμαναίους, οὔτε πρὸς γυναῖκα οὔτε πρὸς τέκνα, εἰ τύχοι κεκτημένος, ἐπιστροφὴν ἤ τινα λόγον ἔτι ποιούμενος ἢ πρὸς αὐτὸν ὅλως νομίζων. Καὶ τῶν μὲν τέκνων ὁ βασιλεὺς κήδεται, ὅπως ἔχωσι τὰ ἀναγκαῖα, τῆς δὲ γυναικὸς οἱ οἰκεῖοι. Ὁ δὲ βίος τοῖς Σαμαναίοις ἐστὶ τοιοῦτος· ἔξω τῆς πόλεως διατρίβουσι

§ 17. Nam cum Indorum respublica in multas partes distributa sit, genus quoddam sapientum apud ipsos est, quos Græci Gymnosophistas vocare consueverunt. Horum duæ factiones sunt, Brachmanum altera, altera Samanæorum. Brachmanes per generis successionem, non secus ac sacerdotium hujusmodi divinam sapientiam admittunt. Samanæi selecti quidam sunt, et ex quibuslibet qui divinæ sapientiæ se tradere voluerint, constant. Eorum vita ad hunc modum est, quemadmodum Bardesanes Babylonius memoriæ prodit, qui majorum nostrorum tempestate exstitit, cum illisque Indis est versatus, qui cum Dandami missi ad Cæsarem fuerant. Brachmanes enim omnes unius sunt generis, ex unius patris uniusque matris origine omnes deducti; Samanæi vero non ita, sed ex omni Indorum gente, ut jam diximus, collecti. Neque igitur sub regno degunt Brachmanes, neque reliquis civibus adnumerantur : sed ex ipsis ii qui philosophi sunt, alii in monte, alii apud Gangem fluvium habitant. Ac montani quidem pomis et lacte bubulo herbis coagulato vescuntur : fluviales ex pomis etiam ipsi victum comparant, quæ multa apud fluvium nascuntur. Terra enim fere semper recentes fructus producit : quin etiam oryzæ copiam sponte procreat, qua, si quando poma defecerint, uti quoque in cibo solent. Aliud vero quidpiam degustare, aut alimentum ex animatis vel omnino tangere immunditiæ extremæ atque impietati non dissimile apud ipsos habetur. Cultum deo religiose ac pie exhibent. Majorem enim diei ac nocti partem hymnis in deos ac precibus dicarunt. Singuli tamen in propriis tuguriis manent, et quam maxime fieri potest soli morantur. Simul enim versari Brachmanes ac multum colloqui non admodum patiuntur. Sed cum id forte contigerit, recessione inde facta, in multos dies postea non loquuntur. Sæpe etiam jejunant. Samanæi vero electi, ut diximus, sunt. In quorum collegium cum quispiam est asciscendus, ad principes civitatis aut vici cujuscunque fuerit accedit, atque ibi bonis suis facultatibusque omnibus repudiatis ac supervacua omni corporis parte detonsa stolam accipit, atque ita nulla neque uxoris neque liberorum si forte adsint ratione habita, quasi ad se nihil omnino amplius pertineant, ad Samanæos recedit. Regi liberorum educandorum, cognatis uxoris cura relinquitur. Vita Samanæorum hujusmodi est : extra urbem commorantur

(1) Δαμάδμιν se lit dans quelques msc. — (2) γένους αὐτῶν.

διημερεύοντες ἐν τοῖς περὶ τοῦ θείου λόγοις, ἔχουσι δὲ οἴκους καὶ τεμένη ὑπὸ τοῦ βασιλέως οἰκοδομηθέντα, ἐν οἷς οἰκονόμοι εἰσὶν ἀπόταχτόν τι λαμβάνοντες παρὰ τοῦ βασιλέως εἰς τροφὴν τῶν συνιόντων. Ἡ δὲ παρασκευὴ γίνεται ὀρύζης καὶ ἄρτων καὶ ὀπώρας καὶ λαχάνων. Καὶ εἰσελθόντων εἰς τὸν οἶκον ὑπὸ σημαίνοντι κώδωνι οἱ μὴ Σαμαναῖοι ἐξίασιν, οἱ δὲ προσεύχονται. Εὐξαμένων δὲ πάλιν διακωδωνίζει καὶ οἱ ὑπηρέται ἑκάστῳ τρυβλίον δόντες (δύο γὰρ ἐκ ταὐτοῦ οὐκ ἐσθίουσι) τρέφουσιν (1) αὐτοὺς τῇ ὀρύζῃ· τῷ δὲ δεομένῳ ποικιλίας προστίθεται τὸ λάχανον ἢ τῆς ὀπώρας τι. Τραφέντες δὲ συντόμως ἐπὶ τὰς αὐτὰς διατριβὰς ἐξίασιν. Ἀγύναιοι δ' εἰσὶ πάντες καὶ ἀκτήμονες καὶ τοσοῦτον αὐτῶν τε καὶ τῶν Βραχμάνων σέβας ἔχουσιν οἱ ἄλλοι, ὥστε καὶ τὸν βασιλέα ἀφικνεῖσθαι παρ' αὐτοὺς καὶ ἱκετεύειν εὔξασθαί τι καὶ δεηθῆναι ὑπὲρ τῶν καταλαμβανόντων τὴν χώραν ἢ συμβουλεῦσαι τὸ πρακτέον.

§ 18. Αὐτοὶ δὲ οὕτως πρὸς θάνατον διάκεινται, ὡς τὸν μὲν τοῦ ζῆν χρόνον ὥσπερ ἀναγκαίαν τινὰ τῇ φύσει λειτουργίαν ἀκουσίως ὑπομένειν, σπεύδειν δὲ τὰς ψυχὰς ἀπολῦσαι τῶν σωμάτων. Καὶ πολλάκις, ὅταν εὖ ἔχειν σκέψωνται, μηδενὸς αὐτοὺς ἐπείγοντος κακοῦ μηδὲ ἐξελαύνοντος ἐξίασι τοῦ βίου, προειπόντες μέντοι τοῖς ἄλλοις· καὶ ἔστιν οὐδεὶς ὁ κωλύσων, ἀλλὰ πάντες αὐτοὺς εὐδαιμονίζοντες πρὸς τοὺς οἰκείους τῶν τεθνηκότων ἐπισκήπτουσί τινα. Οὕτως βεβαίαν καὶ ἀληθεστάτην αὐτοί τε καὶ οἱ πολλοὶ ταῖς ψυχαῖς τὴν μετ' ἀλλήλων εἶναι δίαιταν πεπιστεύκασιν. Οἱ δ' ἐπειδὰν ὑπακούσωσι τῶν ἐντεταλμένων αὐτοῖς, πυρὶ τὸ σῶμα παραδόντες, ὅπως δὴ καθαρωτάτην ἀποκρίνωσι τοῦ σώματος τὴν ψυχήν, ὑμνούμενοι τελευτῶσι· ῥᾷον γὰρ ἐκείνους εἰς τὸν θάνατον οἱ φίλτατοι ἀποπέμπουσιν ἢ τῶν ἄλλων ἀνθρώπων ἕκαστοι τοὺς πολίτας εἰς μὴ μηκίστας ἀποδημίας. Καὶ σφᾶς μὲν αὐτοὺς δακρύουσιν ἐν τῷ ζῆν διαμένοντας (2), ἐκείνους δὲ μακαρίζουσι τὴν ἀθάνατον λῆξιν ἀπολαμβάνοντας, καὶ οὐδεὶς οὔτε παρὰ τούτοις οὔτε παρὰ τοῖς ἄλλοις τοῖς εἰρημένοις σοφιστὴς προελθών, οἷοι βροτοὶ νῦν παρ' Ἕλλησιν, ἀπορεῖν ἔδοξε λέγων· Ἐὰν ὑμᾶς πάντες μιμήσωνται, τί ἡμῖν ἔσται; οὔτε διὰ τούτους συνεχύθη τὰ τῶν ἀνθρώπων. Οὔτε γὰρ ἐμιμήσαντο πάντες, οἵ τε μιμούμενοι εὐνομίας μᾶλλον, οὐ συγχύσεως τοῖς ἔθνεσι γεγόνασιν αἴτιοι. Καὶ μὴν οὐδὲ ὁ νόμος τούτους ἠνάγκασεν, ἀλλὰ τοῖς ἄλλοις ἐπιτρέψας σιτεῖσθαι κρέασι τούτους αὐτονόμους εἴασε καὶ ἐσέφθη ὡς αὑτοῦ κρείττονας, οὐ μὴν ὡς ἀδικίας κατάρχοντας ὑπήγαγε τῇ παρ' αὐτοῦ δίκῃ, ἀλλὰ τοὺς ἑτέρους. Πρὸς μέντοι τοὺς ἐρωτῶντας τί ἔσται μιμησαμένων πάντων τοὺς τοιούτους, ῥητέον τὸ τοῦ Πυθαγόρου· καὶ γὰρ βασιλέων πάντων γενομένων δυσδιέξακτος ὁ βίος, φησὶν, ἔσται καὶ οὐ δήπου φευκτέον τὸ τῆς βασιλείας· καὶ σπουδαίων ἁπάντων οὐχ

(1) τρέφοντες. — (2) διαμείναντας.

ac totum diem in divinis colloquiis traducunt, ubi domos et fana a rege exstructa habent : in quibus œconomi sunt, qui certam quandam mercedem ad convenientium alimentum a rege accipiunt. Victus eorum ex oryza et pane et pomis et oleribus apparatur. Nam cum ingressi in domum fuerint, ad tintinnabuli signum Samanæi preces effundunt; quod ubi fecerunt, signo iterum dato ministri singulis lance oblata, duo enim ex eodem vase non comedunt, oryza ipsos pascunt. Si quis varietatem aliquam requirat, olus aut pomorum quidpiam apponitur : quibus sane celeriter vescuntur. Quo facto exeunt ad eadem studia sese conversuri. Omnes autem cælibes sunt neque ullas possessiones habent; ac tanta et ipsi et Brachmanes in veneratione apud alios sunt, ut rex quoque interdum ad eos accedat, rogetque ut pro statu regionis deum precentur, aut quid agendum sit, consulant.

§ 18. Ipsi autem ita erga mortem affecti sunt, ut vivendi tempus quasi necessarium quoddam naturæ ministerium inviti sustineant, atque ideo animas a corporibus festinent absolvere. Ac sæpe ubi bene se habere conspexerint, nullo malo urgente e vita decedunt, re tamen aliis prænuntiata, nullusque sit qui prohibeat, sed omnes eos beatos prædicantes suis quisque domesticis morituris mandata quædam tradant : adeo stabilem ac veram et ipsi et plerique animabus inter se post obitum vitam esse crediderunt. Illi autem ubi mandata sibi commissa perceperunt, corpore in ignem conjecto, ut purissimam a corpore animam secernant, ab omnibus celebrati mortem obeunt. Æquiori enim animo illos amici ac propinqui ad mortem dimittunt, quam alii homines suos quisque cives in non admodum longinquas peregrinationes : ac se ipsos qui in vita superstites remanserint, deplorant, illos beant, quippe immortalem sortem jam receperint. Neque quispiam aut apud hos, aut apud alios quos superius commemoravi, sophista ac declamator procedens, quales multi apud Græcos nunc sunt, dubitare visus est, ac dicere, si non omnes imitabuntur, quid nobis eveniet? neque propter hos humanæ res confusæ sunt. Nam neque omnes hos sunt imitati : et qui imitati sunt, ordinis potius et tranquillitatis, quam confusionis populis in causa exstiterunt. At enim neque lex his necessitatem ullam afferebat, sed cum aliis permitteret, ut carnibus vescerentur, hos sui juris ut essent, reliquit, et quasi se superiores venerata est. Neque enim hos quasi injustitiæ perpetratores, pœnæ quam irrogat, subjecit, sed alios. Ad eos tamen, qui quid eventurum sit, requirunt, si omnes hujuscemodi vitam hominum imitentur, illud Pythagoræ respondendum est : Si enim omnes essent reges, efficeretur, inquit, ut difficulter vita traduci posset, neque tamen propterea fugiendum regnum est. Sic quoque si omnes probi sint, reipublicæ quidem expediendæ ac disponendæ

ἔστιν εὑρεῖν πολιτείας διέξοδον τηροῦντας τὴν ἀξίαν τῇ σπουδαιότητι, καὶ οὐ δήπου τοσοῦτον ἄν τις μανείη, ὡς μὴ πᾶσιν ἐπιβάλλειν ἡγεῖσθαι σπουδαίοις εἶναι προθυμεῖσθαι. Πολλὰ μέντοι καὶ ἄλλα ὁ νόμος τῶν μὲν χυδαίων συνεχώρησεν, οὐχ ὅτι δὲ φιλοσόφῳ ἀλλ' οὐδὲ τῷ καλῶς πολιτευομένῳ ἐπέτρεψεν. Οὐδὲ γὰρ ἐκ πάσης τέχνης παραδέξαιτ' ἂν εἰς τὸ πολίτευμα, καίτοι οὐχ ἐκώλυσε μὲν μετιέναι τὰς τέχνας, οὐδ' ἐκ παντὸς ἐπιτηδεύματος, καὶ ὅμως τοὺς ἐκ τῶν βαναύσων ἄρχειν ἀπείργει, ὅλως τε ἐν αἷς δικαιοσύνης χρεία καὶ τῆς ἄλλης ἀρετῆς, τῆς προστατείας κωλύει. Ἐπεὶ δ' οὐδ' ἑταίραις ὁμιλεῖν ἀπαγορεύει τοῖς πολλοῖς ἀλλὰ καὶ πραττόμενος τὰς ἑταίρας τὸ μίσθωμα, ἐπονείδιστον ἡγεῖται μετρίοις ἀνδράσι καὶ αἰσχρὰν τὴν πρὸς ταύτας ὁμιλίαν· τό τ' ἐν καπηλείοις διαζῆν οὐ κεκώλυκεν ὁ νόμος, καὶ ὅμως ἐπονείδιστον τῷ μετρίῳ. Τοιοῦτον οὖν τι καὶ τὸ ἐπὶ τῆς διαίτης φαίνεται. Καὶ οὐχ ἥτις τοῖς πολλοῖς συγκεχώρηται, ταύτην ἄν τις καὶ τοῖς βελτίστοις συγχωρήσειεν, φιλοσοφῶν δὲ ἀνὴρ μάλιστ' ἂν τοὺς ἱεροὺς ἑαυτῷ ὑπογράψειε νόμους, οὓς θεοί τε καὶ ἄνθρωποι ἀφώρισαν θεοῖς ἑπόμενοι. Οἱ δ' ἱεροὶ πεφήνασι νόμοι κατὰ ἔθνη καὶ κατὰ πόλεις ἁγνείαν μὲν προστάττοντες, ἐμψύχων δὲ βρῶσιν ἀπαγορεύοντες τοῖς ἱεροῖς ἤδη καὶ εἰς πλῆθος πίνειν κωλύοντες ἢ δι' εὐσέβειαν ἢ διά τινας βλάβας ἐκ τῆς τροφῆς· ὥστε ἢ τοὺς ἱερέας μιμητέον ἢ πᾶσι πειστέον τοῖς νομοθέταις. Ἑκατέρως γὰρ πάντων ἀφεκτέον τὸν νόμιμόν τε τελείως καὶ εὐσεβῶς· εἰ γὰρ κατὰ μέρος τινὲς δι' εὐσέβειαν τινῶν ἀπέχονται, ὁ πρὸς πάντα εὐσεβὴς πάντων ἀφέξεται.

modus nullus reperietur in quo sua probitati servanda dignitas sit. At nemo tamen sane adeo insaniret, ut non omnibus convenire existimaret, ut probi evadere studeant. Multa siquidem etiam alia vulgari ac confusaneæ turbæ concedit, quæ nedum philosopho, sed ne recte quidem civitatem administranti permitteret. Nam licet neque ex omni arte ad administrationem reipublicæ admittat, non vetat tamen quin illæ exerceantur. Sordidarum tamen artium opifices a magistratibus, atque omnino ab earum rerum præsidentia arcet, in quibus justitia aut reliquæ virtutes requiruntur. Sed neque cum meretricibus mercedem exigens, infamem tamen esse ac turpem earum congressum modestis hominibus censet. In cauponis item vitam traducere non prohibet : nihil tamen propterea obstat, quin id maximo opprobrio ingenuis hominibus habeatur. Idem in victu quoque fit. Non enim qui vulgo permittitur, is optimis quibusque etiam esse concedendus videtur. Nam philosophus vir sacras præcipue sibi leges præscribit, quas dii et homines deos sequuti constituerunt. Sacræ autem leges per singulas gentes et civitates illæ exstiterunt, quæ sacris hominibus et castimoniam jubent, et animatorum esum interdicunt, et vero in circulis bibere vetant, vel pietatis causa, vel læsionis, quæ ex alimento evenit. Quam ob rem vel sacerdotes sunt imitandi, vel omnibus legislatoribus obtemperandum est. Utrolibet enim modo fiet, ut qui justus ac pius perfecte est, abstinere ab omnibus debeat. Si enim a quibusdam nonnulli ob pietatem abstinent, ab omnibus procul dubio sibi abstinendum censebit, qui pius in omnibus fuerit.

LE PSEUDO-BARDESANE.

Le Livre de la loi des contrées (1).

Extrait de la Préface du *Spicilegium syriacum*, par le Rd. W. Cureton (Londres, 1855).

« Les matériaux qui ont servi au présent ouvrage ont été principalement tirés de l'un des manuscrits que l'archidiacre Tattam a obtenus en 1843, dans le couvent syrien du désert de Nitrie. Il porte actuellement le n° 14,658 du nouveau fonds des manuscrits du *British Museum*. On y a joint, en 1847, plusieurs feuillets provenant de fragments acquis plus tard par M. Pacho (2); plus quatre feuillets en 1850, d'après d'autres fragments que le même voyageur s'est procurés à la même source. Tel qu'il est à présent, le volume renferme cent quatre-vingt-huit feuillets. Dans l'origine, il devait en comprendre plus de deux cent vingt, car la dernière feuille que nous possédons, est cotée vingt-deux, et chaque feuille contient dix feuillets. Il y a des lacunes au commencement et à la fin du manuscrit, des mutilations dans plusieurs endroits et de larges taches d'huile sur quelques feuillets. Ce manuscrit est à deux colonnes, d'une écriture grasse et assurée; les rubriques des différents ouvrages et des chapitres sont en lettres rouges. La transcription paraît remonter au sixième siècle de notre ère. Le premier opuscule imprimé d'après ce manuscrit est le célèbre traité de Bardesane, *sur le Destin*....... »

(1) Le titre de ce traité n'est pas donné de la même manière en grec, ce qui est une preuve en faveur de l'opinion des critiques de l'école allemande, qui, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans l'Introduction, considèrent cet ouvrage comme différent du fameux « Traité du Destin » de Bardesane, et qui aurait été composé par un de ses disciples à une époque postérieure. Eusèbe (*Hist. eccles.*, liv. IV, ch. 30) l'appelle ὁ περὶ εἱμαρμένης διάλογος, et saint Epiphane (*Panarium adv. hæres.*, 36, p. 477) κατὰ εἱμαρμένης.

(2) Cf. le compte-rendu de l'acquisition de cette collection dans la préface de l'édition des *Festal letters of Athanasius*, de W. Cureton (Londres, 1848, in-8°), publiée par le Comité des traductions orientales de Londres.

[Manuscrits syriaques du *British Museum*, nouv. fonds, n° 14,658. — W. Cureton, *Spicilegium syriacum*, p. 1 et suiv. du texte.]

(Traduction faite sur le texte syriaque.)

Il y a quelques jours, nous montâmes rendre visite à Schemschgram (1) notre frère, et Bardesane vint nous y rejoindre. Après qu'il l'eut touché, et vu qu'il se trouvait bien, il nous demanda : De quoi parliez-vous, car j'ai entendu votre voix du dehors, avant d'entrer? Il avait en effet l'habitude, chaque fois qu'il nous trouvait en conversation sur n'importe quel sujet, de nous demander : Que disiez-vous? afin qu'il pût prendre part à la discussion. Alors nous lui répondîmes : Voici Avida (2) qui nous disait que si Dieu est un, comme vous le dites, s'il a créé l'homme et s'il veut que vous exécutiez ce qu'il ordonne, pourquoi n'a-t-il pas créé les hommes de telle manière qu'ils fussent incapables de mal faire, et qu'ils ne fassent que ce qui est bien; sa volonté serait ainsi accomplie.

Bardesane lui dit : Dis-moi, mon fils Avida, pourquoi penses-tu que le Dieu de tous n'est pas un, ou qu'il est un, et qu'il ne veuille pas que les hommes se conduisent saintement et avec droiture?

Avida répondit : Moi, mon seigneur, j'ai questionné ceux de mon âge, pour qu'ils me fissent une réponse.

Bardesane lui dit : Si tu désires t'instruire, il serait profitable pour toi que tu apprisses d'un homme plus âgé qu'eux; mais s'il s'agit d'enseigner, il n'est pas nécessaire que tu les questionnes; au contraire, tu devrais les exhorter à ce

(1) Ce nom, qui est écrit en grec sous la forme Σαμψιγέραμος, fut porté également par un roi d'Émèse, dont la fille épousa Aristobule (Josèphe, *Antiq. judaïq.*, liv. XVIII, ch. 6; et liv. XIX, ch. 8); par un prêtre de Vénus à Émèse qui alla à la rencontre de Sapor quand il s'avançait contre l'empereur Valérien (J. Malala, *Chronogr.*, t. I, p. 391). Strabon orthographie le même nom Σαμψικέραμος (*Géograph.*, lib. XVI, ch. 2, § 10).

(2) Le nom d'Avida est écrit Ἀβειδὰ en grec; la forme latine *Avitus* en est la transcription. Nous avons fait remarquer dans l'Introduction que le nom d'Avitus fut porté par Élagabal, et que les érudits allemands supposent qu'il est question ici de cet empereur syrien.

qu'ils te demandent ce qu'ils désirent. Car, d'habitude, on interroge les maîtres, mais eux n'adressent pas de questions; et chaque fois qu'ils posent une interrogation, cela devrait être dans le but de diriger l'esprit de celui qui questionne, pour qu'il le fasse d'une manière convenable, et afin qu'ils comprennent ce qui est son désir; car il est bon qu'un homme sache poser les questions.

Avida répondit : Je suis désireux d'apprendre, mais j'ai commencé d'abord par questionner mes frères que voici, parce que j'avais honte de m'adresser à toi.

Bardesane dit : Tu parles avec sagesse. Sache cependant que celui qui pose ses questions convenablement, et a la volonté de se laisser convaincre, et qui avance dans la voie de la vérité sans obstination, ne doit point avoir de honte, car il procurera certainement du plaisir à celui auquel il adresse sa question, d'après les principes que j'ai indiqués. Si tu as donc, mon fils, quelque doute dans l'esprit, sur l'objet dont tu t'informais, dis-le nous; et si cela nous plaît également, nous y prendrons part; enfin, si cela ne nous plaît pas, la nécessité nous obligera de te démontrer pourquoi cela ne nous convient point. Et si tu étais seulement désireux d'éclaircir ce doute, sans avoir quelque chose dans l'esprit à ce sujet, comme un homme qui s'est attaché dernièrement aux disciples, et qui est un investigateur nouveau, je te l'enseignerai, afin que tu ne te sépares pas de nous sans profit; et si les choses que je te dirai te plaisent, nous avons encore à ton service d'autres choses relatives à ce sujet; mais si elles ne te plaisent pas, au moins, en ce qui nous concerne, nous aurons parlé sans fiel.

Avida répondit : Je désire même instamment écouter et être convaincu, parce que je n'ai entendu exprimer ce doute par aucune autre personne, mais je l'ai exposé de mon propre mouvement à mes frères ici présents, et ils n'étaient pas disposés à me convaincre; en effet, ils me disaient : Crois fermement et tu seras capable de comprendre toute chose. Mais je ne puis pas croire à moins d'être convaincu.

Bardesane dit : Ce n'est pas Avida seulement qui ne veut pas croire, mais encore beaucoup d'autres, parce qu'ils n'ont pas la foi en eux, et ne sont pas même capables d'être convaincus; car ils ne font que détruire et reconstruire, et se trouvent privés de toute connaissance de la vérité. Cependant parce qu'Avida ne veut pas croire, je vous parlerai, à vous qui croyez, sur ce qu'il désire savoir, et il entendra quelque chose de plus.

Alors il commença à nous dire : Il y en a beaucoup qui n'ont pas la foi, et qui n'ont pas reçu de la sagesse la connaissance de la vérité. Et sous ce rapport, ils ne sont pas compétents pour parler et pour instruire; et ils ne se décident pas facilement à écouter, car ils n'ont pas le fondement de la foi pour édifier, et ils n'ont aucune confiance dans laquelle ils puissent avoir espoir. Et parce qu'ils doutent aussi de Dieu, ils n'ont pas aussi cette crainte de lui, laquelle les délivrerait de toute inquiétude; car celui qui ne possède pas en lui la crainte de Dieu, est sujet à toutes sortes d'inquiétudes. Et même, quoi qu'il en soit à ce sujet, ce qu'ils ne croient pas, ils ne sont pas sûrs de ne pas le croire à vrai dire, mais ils ne sont pas même convaincus dans leurs idées, et ils ne sont pas capables d'y rester fermes; la saveur de leurs pensées est insipide dans leur bouche, et ils sont toujours timides et pleins de hâte et de précipitation. Mais quant à ce que disait Avida tout à l'heure : Pourquoi Dieu ne nous a-t-il pas créés de telle façon, que nous ne puissions pécher ni être coupables? — si l'homme avait été créé ainsi, il ne l'aurait pas été pour lui-même, mais il serait devenu l'instrument de celui qui le dirigerait; et on sait que celui qui dirige ainsi à son gré, dirige ou vers le bien ou vers le mal. Et comment un homme différerait-il alors d'une harpe, dont un autre homme tire des accords, ou d'un vaisseau qu'un autre gouverne? cependant la louange et le blâme sont dans la main de l'artiste, car la harpe ne connaît pas les accords que l'on tire d'elle-même et le vaisseau ignore s'il est bien gouverné et dirigé; car ce sont des instruments faits à l'usage de celui qui possède en lui la science. Aussi Dieu, dans sa bonté, n'a pas voulu créer l'homme de cette façon, mais il l'a élevé par le Libre Arbitre au-dessus de beaucoup de choses, et il l'a rendu égal aux Anges. En effet, observez le soleil et la lune, et le firmament et le reste de ces êtres qui sont plus grands que nous sous certains rapports; il ne leur a pas été donné de Libre Arbitre mais ils sont tous régis par une loi, de manière à ne faire que ce qui est disposé pour eux, et rien autre chose. En effet, le soleil ne dit jamais : Je ne veux pas me lever à mon heure; et la lune : Je ne veux pas changer et ne pas croître ni décroître; et aucune des étoiles ne dit : Je ne veux pas me lever ni me coucher; et la mer : Je ne veux pas porter les navires et je ne veux pas rester dans mes limites; et les collines : Nous ne voulons plus continuer à rester là où on nous a placées; et les vents ne disent pas : Nous ne vou

lons plus souffler; et la terre : Je ne veux plus porter et soutenir tout ce qu'il y a sur moi. Mais toutes ces choses servent et sont sujettes à une loi, car elles sont les instruments de la sagesse de Dieu qui est infaillible. En effet, si chaque chose se dirigeait elle-même, que serait donc celui vers qui elle serait dirigée? et si chaque chose était dirigée vers un but, que serait donc celui qui dirigerait? Alors il n'y aurait aucune chose différente de l'autre, car ce qui est simple et n'a pas de différence en soi, est un être qui, jusqu'à présent, n'a pas encore été créé. Mais ces choses qui ont besoin d'être dirigées, ont été mises au pouvoir de l'homme, parce qu'il fut créé à l'image d'Elohim. Sous ce rapport, ces choses lui ont été données par bonté, pour qu'elles lui servent pendant un temps; et il lui a été donné de se gouverner par sa propre volonté, et pour que tout ce qu'il est capable de faire, il le fasse s'il le veut; s'il ne le veut pas, qu'il ne le fasse pas; et enfin pour qu'il puisse se justifier ou se condamner. Car si l'homme avait été fait de telle sorte qu'il ne fût pas capable de faire un mal pour lequel il pût être condamné; de la même manière, le bien qu'il ferait ne serait pas son fait, et il ne serait pas capable par cela même de se justifier. Ainsi, quiconque ne ferait pas, d'après sa propre volonté, ce qui est bon ou mauvais, sa justification et sa condamnation reposeraient dans le Hasard pour lequel il est créé. Sous ce rapport, qu'il soit donc démontré pour vous, que la bonté de Dieu a été grande envers l'homme, et qu'il lui a été donné le Libre Arbitre à un plus haut degré qu'à tous ces éléments dont nous avons parlé tout à l'heure; que par l'usage de ce Libre Arbitre, il peut se justifier et se gouverner d'une manière divine et s'associer aux Anges (1), qui sont eux aussi en possession du Libre Arbitre; car nous savons que si les Anges ne possédaient pas en eux-mêmes le Libre Arbitre, ils n'auraient pas eu de relations avec les filles des hommes, ils n'auraient pas péché et ne seraient pas tombés de leurs places. C'est pourquoi, de la même manière, les autres Anges qui ont accompli la volonté de leur Seigneur ont été élevés et sanctifiés par leur empire sur eux-mêmes, et ont reçu des dons puissants. Car tout ce qui existe a besoin du Seigneur de tous, et il n'y a pas de limites à ses dons. Sachez néanmoins que même ces choses dont j'ai parlé, sont réglées par une loi, qu'elles ne sont pas complétement exemptes de liberté, et sous ce rapport, au dernier jour, elles seront toutes soumises au Jugement.

Je lui répliquai : Et comment ces choses qui sont sujettes à une règle, pourraient-elles être jugées ?

Il me répondit : Les éléments, ô Philippe, ne seront pas jugés en tant qu'ils sont soumis à une règle, mais en tant qu'ils sont une force; car des êtres, lors même qu'ils sont soumis à un ordre, ne sont pas pour cela privés de leurs qualités naturelles, mais seulement de leur force d'énergie qui est diminuée par le mélange des uns avec les autres, et ils sont soumis par le pouvoir de leur Créateur; et en tant qu'ils sont sujets, ils ne sont pas jugés, excepté pour ce qui leur est propre.

Avida lui dit : Les choses que tu as dites sont excellentes. Mais, hélas ! les Commandements qui ont été donnés aux hommes sont sévères, et ceux-ci ne sont pas capables de les exécuter.

Bardesane répondit : Ceci est la réponse d'un homme qui ne désire pas faire ce qui est bien, et plus spécialement encore d'un individu qui a obéi et qui s'est soumis à son Ennemi (Satan). Car les hommes ne sont pas tenus de faire ce qu'ils sont capables de vouloir. En effet, il y a deux Commandements qui nous sont imposés, et qui sont établis justement pour le Libre Arbitre : l'un qui ordonne de nous abstenir de tout ce qui est mal, et de ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait; et l'autre qui ordonne de faire le bien et d'aimer et de désirer qu'on nous le fasse. Car quel homme par exemple serait incapable d'éviter le mal, le mensonge, l'adultère et la fornication, ou de se rendre coupable de haine et de fausseté ? Cependant, hélas ! toutes ces choses sont inhérentes à l'esprit de l'homme, et elles ne dépendent pas du pouvoir du corps, mais de la volonté de l'âme. Et même, quand un homme serait pauvre, malade, vieux et impotent de ses membres, il est capable de s'abstenir de toutes ces choses; et comme il est capable de s'en abstenir, il est de même capable d'aimer et de bénir, de dire la vérité, de prier pour le bien de tous ceux qu'il connaît. De plus, s'il est en santé et s'il a l'usage de ses mains, il est en outre capable de donner quelque chose de ce qu'il a, de supporter aussi, par sa force corporelle, celui qui est malade et qui s'est affaissé. Telle est sa capacité. J'ignore donc en quoi consiste ce qu'on n'est pas capable de faire, comme le disent ceux qui sont privés de foi. En effet, je pense que c'est selon ces Commande-

(1) Bardesane prend ici בני אלהים, que les Septante ont rendu par υἱοὶ τοῦ Θεοῦ (*Genèse*, VI, 2), pour les Anges. — Cf. aussi Josèphe, *Antiq. jud.*, liv. I, ch. 3. — Justin martyr, *Apolog.*, liv. II, c. 5. — Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, liv. III et liv. V. — Sulpice-Sévère, *Hist. sacr.*, liv. I. — Lactance, *Inst. div.*, liv. II, c. 14. — *Le testament des XII patriarches*; *Test. de Ruben.* c. 5, dans Grabe, *Spicilegium SS. Patrum*, t. I, pg. 150.

ments, plus que dans toute autre chose, que l'homme peut agir. Car ils sont faciles à accomplir, et rien n'est capable de les empêcher. En effet, on ne nous ordonne pas de porter de lourdes charges de pierres ou de bois, ou de toute autre chose, ce qui est réservé à ceux seulement qui sont forts de corps; ou de construire des forteresses, ou de fonder des villes, ce que les rois seuls sont capables de faire; ou de gouverner des vaisseaux, ce que les marins seuls peuvent faire, puisqu'ils sont habiles dans l'art nautique; ou de mesurer et de diviser la terre, ce que les géomètres savent faire; ou bien de cultiver aucun de ces arts que quelques hommes possèdent et que les autres ignorent; mais il nous a été donné, selon la bonté de Dieu, des Commandements faciles à observer, tels que chaque homme qui possède une âme en lui peut les suivre avec joie, car il n'y a pas d'homme qui ne se réjouisse quand il fait ce qui est bien; et il n'y en a pas non plus qui ne soit satisfait, lorsqu'il s'abstient de choses perverses, excepté toutefois ceux qui n'ont pas été créés pour cette grâce, et qui sont appelés ivraie. Et en effet, un juge ne serait-il pas inique, s'il blâmait un homme pour une action que lui-même n'est pas capable d'éviter?

Avida lui dit : Pour ce qui est de ces choses, prétends-tu, ô Bardesane! qu'elles soient faciles à exécuter?

Bardesane répondit : J'ai dit et je répète qu'elles sont faciles pour quiconque le désire; car c'est la bonne direction d'un esprit libre et d'une âme qui ne s'est pas mise en révolte contre ceux qui la dirigent. En effet, il y a beaucoup de choses qui entravent l'action du corps, et plus spécialement la vieillesse, la maladie et la pauvreté.

Avida dit : Peut-être est-il possible que l'homme soit capable de s'abstenir de choses perverses, mais qui donc parmi les hommes est capable de faire de bonnes choses ?

Bardesane répondit : Il est plus facile de faire le bien que de s'abstenir du mal. Car le bien est propre à l'homme, et c'est pourquoi il se réjouit chaque fois qu'il fait le bien; mais le mal est l'œuvre de l'Ennemi (Satan), et c'est pourquoi, quand un homme est troublé et détourné de son élément, il fait des choses mauvaises. Aussi, sache, mon fils, que c'est chose facile pour un homme de louer et de bénir son ami; mais qu'il n'est pas aisé qu'un homme ne blâme et ne rabaisse point celui qu'il déteste. Néanmoins le fait est possible, et quand un homme fait ce qui est bien, son esprit est satisfait, sa conscience est tranquille et il aime que chacun voie ce qu'il fait; mais quand un homme agit mal et commet une mauvaise action, il est agité, troublé et dominé par la colère et l'inquiétude, il est tourmenté et dans son âme et dans son corps. Quand il persévère dans cette idée, il n'aime à être vu par personne; et ces choses dont il se réjouit et qu'accompagnent même la louange et la bénédiction, il les repousse; mais les choses qui l'agitent et le troublent sont suivies de malédictions et de blâme. Cependant, me dira-t-on, les fous sont satisfaits lorsqu'ils commettent de mauvaises actions; mais ce n'est ni pour être loués, ni dans l'espoir d'une récompense qu'ils agissent ainsi; et ce plaisir ne dure pas chez eux. Car le plaisir qu'on ressent à l'état de santé et en vue d'une récompense, est une chose, tandis que le plaisir qu'on éprouve dans l'état de maladie et par désespoir, est autre chose. La luxure est une chose, et l'amour une autre chose; l'amitié est une chose, et la camaraderie une autre chose; aussi nous devons nettement comprendre que l'ardeur effrénée de l'amou[illegible] s'appelle luxure; et même, bien qu'on y trou[illegible] une jouissance momentanée, elle diffère totalement du véritable amour dont la jouissance [illegible] éternellement pure et indissoluble.

Je lui répondis : D'après cette manière Avi[illegible] que voici dit également : C'est par sa Nature q[illegible] l'homme agit mal, car s'il n'avait pas été dir[illegible] par sa Nature à faire le mal, il s'en abstiendra[illegible]

Bardesane répliqua : Si tous les hommes [illegible] conduisaient de la même manière et agissai[illegible] avec le même esprit, alors on aurait la certitu[illegible] que c'est leur Nature qui les gouverne, et [illegible] n'auraient pas en eux le Libre Arbitre dont je v[illegible] ai parlé. Cependant, afin que vous puissiez co[illegible] prendre ce que c'est que la Nature et ce que c[illegible] que le Libre Arbitre, je vais essayer de vous l'[illegible] pliquer.

(*) La Nature de l'homme consiste dans ce[illegible] qu'il doit naitre, croitre, grandir, procréer et vi[illegible] lir, au moyen du manger et du boire, du somm[illegible] et de l'état de veille, et enfin qu'il doit mou[illegible] Toutes ces choses, par le fait même qu'elles s[illegible] de la Nature, sont communes à tous les homm[illegible]

[Eusèbe, *Præp. evangel.*, VI, 10; 1—6.]

(*) Κατὰ φύσιν ὁ ἄνθρωπος γεννᾶται, τρέφεται, ἀκμάζει, γεννᾷ, ἐσθίει, πίνει, κοιμᾶται, γηρᾷ, ἀποθνήσκει. Καὶ τοῦτο παντὸς ἀνθρώπου καὶ παντὸς ἀ[illegible] γου ζώου· καὶ τὰ μὲν ἄλλα ζῶα ψυχικὰ ὄντα καὶ διο[illegible] κατὰ συμπλοκὴν γεγενημένα, διόλου σχεδὸν κ[illegible]

mais non pas seulement à eux, encore à tous les animaux qui ont en eux une âme; quelques-unes même sont particulières également aux arbres. Car ceci est une opération physique qui arrange, produit et établit chaque chose, selon qu'il a été réglé. Ainsi, les animaux obéissent aussi à la Nature dans leurs instincts; car le lion se nourrit de chair, selon la Nature, et de même tous les lions sont carnivores. La brebis mange de l'herbe, et, pour cette raison, toutes les brebis sont herbivores. L'abeille produit du miel dont elle fait sa nourriture, et, par la même raison, toutes les abeilles produisent du miel. La fourmi amasse des provisions pendant l'été afin de se nourrir pendant l'hiver, et par cette raison toutes les fourmis agissent de même. Le scorpion pique avec son aiguillon celui qui ne lui a point fait de mal, et tous les scorpions piquent également de la même manière. Donc tous les animaux obéissent à leur Nature, car ceux qui se nourrissent d'herbe ne mangent point de chair, et ceux qui ne mangent point d'herbe se nourissent de viande. Cependant les hommes ne sont pas régis de la même manière; toutefois, dans les choses qui appartiennent à leur corps, ils obéissent à leur Nature comme les animaux; et dans les choses qui appartiennent à leur esprit, ils agissent selon leur volonté, étant libres, indépendants et créés à l'image de Dieu. Néanmoins, il y en a qui mangent de la viande et jamais de pain; il en est aussi qui font une distinction entre les viandes qu'ils mangent, et il s'en trouve d'autres qui ne se nourrissent point de la chair d'un animal en qui l'âme existe. Il y en a aussi qui ont des relations incestueuses avec leurs mères, avec leurs sœurs et avec leurs filles; il en est aussi qui ne s'approchent jamais d'une femme. Il s'en trouve d'autres qui se vengent à la manière des lions et des tigres; et il en est qui blessent celui qui ne leur a fait aucun mal, comme les scorpions. On en trouve encore qui se laissent mener comme des brebis et ne font aucun mal à ceux qui les gouvernent; d'autres se conduisent selon les règles de la vertu, d'autres selon celles de la justice, d'autres enfin d'une façon vicieuse. Et si quelqu'un venait me dire qu'ils ont chacun individuellement une Nature pour agir ainsi, faites lui voir qu'il n'en est rien. Car il s'en trouve qui sont fornicateurs et ivrognes, et si l'avertissement de bons conseils parvient jusqu'à eux, ils deviennent chastes et sobres et renoncent aux mauvais instincts de leurs corps. Il y en a qui pratiquent la chasteté et la tempérance; mais quand ils commencent à négliger les bons conseils et à mépriser les Commandements de Dieu et les

---

φύσιν φέρεται. Λέων σαρκοφαγεῖ καὶ ἀμύνεται, εἴ τι ἀδικηθῇ· καὶ διὰ τοῦτο πάντες οἱ λέοντες σαρκοφαγοῦσι καὶ ἀμύνονται. Καὶ ἀμνάδες χορτοφαγοῦσι καὶ χρεῶν οὐχ ἅπτονται καὶ ἀδικούμεναι οὐκ ἀμύνονται· καὶ ὁ αὐτὸς τρόπος πάσης ἀμνάδος. Σκορπίος γῆν ἐσθίει καὶ τοὺς μὴ ἀδικήσαντας ἀδικεῖ, κέντρῳ ἰοβόλῳ πλήσσων· καὶ ἡ αὐτὴ κακία πάντων σκορπίων. Μύρμηξ κατὰ φύσιν οἶδε χειμῶνος παρουσίαν, καὶ δι' ὅλης θερείας κάμνων ἀποτίθεται ἑαυτῷ τροφάς· καὶ ὁμοίως πάντες μύρμηκες ἐργάζονται. Μέλισσα μέλι γεωργεῖ, ἐξ οὗ καὶ τρέφεται· καὶ ἡ αὐτὴ γεωργία πάσαις μελίσσαις. Καὶ ἦν πολλὰ εἴδη ἐκθέσθαι ἡμῖν τῶν ζώων, ἅτινα τῆς φύσεως μὴ δυνάμενα ἐκστῆναι πολὺν θαυμασμὸν παρασχεῖν ἡμῖν ἐδύναντο· ἀλλ' αὐτάρκη ἡγησάμην ἐκ τῶν παρακειμένων τὴν ἀπόδειξιν ποιήσασθαι, ὅτι τὰ μὲν ἄλλα ζῶα κατὰ τὴν κοινότητα καὶ τὴν διαφορὰν κατὰ φύσιν δοθεῖσαν ἑκάστῳ ἐξ ἀνάγκης ἡδέως φέρονται, ἄνθρωποι δὲ μόνοι τὸ ἐξαίρετον ἔχοντες, τόν τε νοῦν καὶ τὸν ἐκ τούτου προφερόμενον λόγον, κατὰ μὲν τὴν κοινότητα ἕπονται τῇ φύσει, ὡς προεῖπον, κατὰ δὲ τὸ ἐξαίρετον οὐ κατὰ φύσιν πολιτεύονται. Οὐδὲ γὰρ μία βρῶσις ἡ τῶν ἁπάντων· ἄλλοι μὲν γὰρ κατὰ τοὺς λέοντας τρέφονται, ἄλλοι δὲ κατὰ τὰς ἀμνάδας, οὐχ ἓν ἔχοντες σχῆμα φορημάτων, οὐκ ἔθος ἕν, οὐχ εἷς νόμος πολιτείας ἐν αὐτοῖς, οὐ μία κίνησις ἐπιθυμίας τῶν πραγμάτων· ἀλλ' ἕκαστος τῶν ἀνθρώπων κατὰ τὴν ἰδίαν θέλησιν αἱρεῖται ἑαυτῷ βίον, τὸν πλησίον μὴ μιμούμενος, πλὴν ἐν οἷς βούλεται. Τὸ γὰρ ἐλεύθερον αὐτοῦ οὐχ ὑπόκειται δουλείᾳ, καὶ εἴ ποτε ἑκὼν δουλεύσει, καὶ τοῦτο τῆς ἐλευθερίας αὐτοῦ ἐστὶ, τὸ δύνασθαι δουλεύειν ἑκόντα. Πόσοι τῶν ἀνθρώπων, καὶ μάλιστα τῶν Ἀλαναίων, ὡς τὰ ἄγρια ζῶα κρεοβοροῦσιν ἄρτου μὴ γευόμενοι, καὶ οὐ διὰ τὸ μὴ ἔχειν, ἀλλὰ διὰ τὸ μὴ θέλειν· ἄλλοι κρεῶν οὐ γεύονται ὡς τὰ ἥμερα ζῶα, ἄλλοι ἰχθυοφαγοῦσι μόνον· ἕτεροι δὲ ἰχθύων οὐ γεύονται, οὐδ' ἂν λιμώσσωσιν. Οἱ μὲν ὑδροποτοῦσιν, οἱ δὲ οἰνοποτοῦσιν, οἱ δὲ σίκερα πίνουσι. Καὶ ἁπλῶς πολλὴ διαφορὰ βρωμάτων καὶ πομάτων ἐν τῇ ἀνθρωπότητι, μέχρι καὶ ἐν τῇ τῶν λαχάνων καὶ ὀπωρῶν βρώσει διαφερόμενοι. Ἀλλὰ καὶ οἱ μὲν ὡς σκορπίοι καὶ ὡς ἀσπίδες μὴ ἀδικηθέντες ἀδικοῦσιν· οἱ δὲ ὡς τὰ ἄλογα [ἄλλα?] ζῶα ἀδικούμενοι ἀμύνονται. Ἕτεροι δὲ ὡς λύκοι ἁρπάζουσι καὶ ὡς γαλαῖ κλέπτουσιν· ἄλλοι δὲ ὡς ἀμνάδες καὶ μηκάδες ὑπὸ τῶν ὁμοιοπαθῶν ἐλαύνονται καὶ τοὺς ἀδικοῦντας οὐκ ἀδικοῦσι· καὶ οἱ μὲν λέγονται ἀγαθοὶ, οἱ δὲ κακοὶ, οἱ δὲ δίκαιοι. Ὅθεν ἐστὶ νοεῖν, μὴ πάντως κατὰ φύσιν ἄγεσθαι τὸν ἄνθρωπον· (ποίαν γὰρ αὐτοῦ ἐροῦμεν φύσιν;) ἀλλὰ πῇ μὲν φέρεται κατὰ φύσιν, πῇ δὲ κατὰ προαίρεσιν. Διὸ τὸν ἔπαινον καὶ τὸν ψόγον καὶ τὴν καταδίκην

ordres de leurs maîtres, ils s'écartent de la voie de la vérité, et deviennent des fornicateurs et des prodigues. On en rencontre qui se repentent de nouveau après leur chute; la crainte les saisit, et ils retournent à la vérité dont ils s'étaient éloignés.

Qu'est-ce donc que la Nature de l'homme ? Car, hélas ! tous les hommes diffèrent entre eux dans leur conduite et dans leurs désirs ; mais ceux qui ont la même volonté et qui suivent les mêmes conseils se ressemblent ; et ceux qui se laissent aller à leurs mauvais penchants jusqu'à ce moment, et que les passions gouvernent, se plaisent à attribuer à leur Créateur toutes leurs mauvaises actions, afin qu'ils puissent prouver, par un vain plaidoyer, qu'ils ne sont pas en faute, et que Celui qui les a créés doit être condamné. En effet, ils ne voient pas que la Nature n'a point de lois ; car un homme n'est pas blâmé parce qu'il est de haute ou de petite taille, blanc ou noir, ou parce que ses yeux sont grands ou petits, ou pour n'importe quel défaut corporel; mais il est blâmé s'il vole ou s'il ment, s'il trompe ou s'il empoisonne, s'il maudit ou s'il commet des actions mauvaises. Hélas ! il ressort de tout ceci, que pour ce qui est des choses qui ne sont pas faites par nos mains, mais que nous avons reçues en don de la Nature, nous ne sommes certainement ni condamnés par elles, ni justifiés par elles; mais les choses que nous faisons par notre Libre Arbitre, si elles sont bonnes, nous sommes justifiés et loués à cause d'elles, et si elles sont mauvaises, nous sommes condamnés et blâmés par elles.

Nous l'interrogeâmes encore et lui demandâmes : Il en est qui disent que les hommes sont gouvernés par le décret du Hasard, tantôt mal et tantôt bien.

Il nous répondit : Moi aussi, ô Philippe et Baryama (1) ! je sais qu'il est des hommes appelés Chaldéens, et d'autres qui cultivent cette connaissance de la science, comme autrefois je l'ai aimée aussi; car il a été dit par moi ailleurs (2), que l'âme de l'homme est capable de connaître ce que beaucoup de gens ne connaissent pas, et ce que ces mêmes hommes projettent de faire; et que tout ce qu'ils font, mal ou bien, et que tout ce qui leur arrive, comme fortune ou pauvreté, comme maladie ou santé, défauts corporels, ils le doivent à l'influence de ces astres désignés sous le nom de Sept, et sont régis par eux. Mais d'autres soutiennent le contraire, disant par exemple que cette science est une imposture des Chaldéens, que le Hasard n'existe pas, que c'est un vain mot; que toutes choses, grandes ou petites, sont placées entre les mains de l'homme, et que les défauts corporels et les fautes arrivent et surviennent naturellement. Cependant, d'autres prétendent que tout ce qu'un homme fait, il le fait de sa propre volonté, en vertu du Libre Arbitre qui lui a été donné, et que les fautes, les défauts et les malheurs qui lui arrivent, il les reçoit comme une punition de Dieu. Quant à moi, dans mon humble opinion, il me semble que ces trois sectes ont en partie raison et en partie tort. Elles ont raison, parce que les hommes parlent selon leur manière de voir et parce qu'aussi ils voient comment les choses leur arrivent, et ils se trompent. En effet, la sagesse de Dieu est plus infinie que la leur, car c'est elle qui a établi les mondes et créé l'homme, qui a institué les gouverneurs et donné à toutes choses la force qui convient à chacune d'elles. Cependant, je dis que Dieu et les Anges, les Puissances et les Dominations, les éléments, les hommes et les animaux ont cette force; toutefois, il n'a pas été donné à toutes ces hiérarchies dont j'ai parlé le pouvoir de faire toutes choses. Car Celui qui est puissant en tout est élu, et eux, ils ont le pouvoir de faire certaines choses, et sont dans l'impossibilité de faire les autres, ainsi que je l'ai dit : afin que la bonté de Dieu puisse être reconnue là où ils ont le pouvoir, et que, là où ils ne l'ont pas, ils puissent connaître qu'ils ont un Seigneur. Il existe donc un Hasard, comme disent les Chaldéens; mais que chaque chose ne dépende pas de notre volonté, cela est démontré par ce fait que la plupart des hommes ont souhaité la richesse, de dominer leurs semblables, d'être sains,

(1) W. Cureton n'est pas sûr d'avoir bien compris ce mot et hésite à affirmer si c'est un nom propre ou non. Peut-être pourrait-on traduire par « profondément » ou plus littéralement par « fils de la mer ».

(2) C'est une allusion à l'un des ouvrages précédemment composés par Bardesane, et qui avait trait aux inductions que l'homme peut tirer de l'aspect des astres. Un écrivain arménien du cinquième siècle de notre ère, Eznig, auteur d'une « Réfutation des différentes sectes religieuses de l'Orient et de l'Occident », paraît avoir fait usage des écrits de Bardesane, et notamment du « Livre du Destin », car on retrouve dans ce philosophe des pensées qui paraissent inspirées par la lecture du livre du célèbre gnostique d'Édesse. Voyez notamment ce que dit Eznig, au liv. II, ch. 13 et suivants de l'édition de Venise (1826), et la traduction française, très-infidèle du reste, de M. Levaillant de Florival, p. 103 et suiv., intitulée : *Réfutation des différentes sectes païennes...*, par le docteur (*sic*) Eznig (Paris, 1853).

ἔχει ἐν τοῖς κατὰ προαίρεσιν· ἐν δὲ τοῖς κατὰ φύσιν | ἔχει τὴν ἀνεγκλησίαν οὐ κατὰ ἔλεος, ἀλλὰ κατὰ λόγο

et que les choses fussent soumises à leurs désirs. Cependant la richesse n'est la possession que de quelques-uns; le pouvoir ne se rencontre que rarement; la santé n'est pas le partage de tous; et même ceux qui sont riches n'ont pas une entière possession de leurs richesses; ceux qui ont le pouvoir n'ont pas toutes choses sous leur obéissance, comme ils le désirent, et quelquefois aussi leur autorité est méconnue plus qu'ils ne le voudraient. Tantôt les riches ont de la fortune comme ils le souhaitent, et tantôt ils deviennent pauvres contre leur volonté; ceux qui sont complétement pauvres, restent dans un milieu qu'ils n'ambitionnent pas et vivent dans la société contre leur désir; ils convoitent certaines choses et en repoussent d'autres. Beaucoup de gens ont des enfants et ne les élèvent pas; d'autres les élèvent et ceux-ci n'héritent pas, tandis que ceux-là héritent et tombent ensuite dans la disgrâce et l'affliction. D'autres sont riches selon leurs désirs, et ont une mauvaise santé contrairement à leurs souhaits; d'autres sont bien portants selon leurs désirs, mais ils sont pauvres contrairement à leur volonté. Il y en a qui ont beaucoup de choses qu'ils désirent et peu de celles qu'ils ne désirent pas; il s'en trouve d'autres qui ont beaucoup de choses qu'ils ne désirent pas et peu de celles qu'ils désirent. Ainsi, on trouve que les richesses, les honneurs, la santé, la maladie, les enfants et plusieurs objets désirables sont à la merci du Hasard, et nullement en notre pouvoir. Cependant nous sommes contents et satisfaits de ce qui comble nos désirs, et nous sommes entraînés malgré nous vers ce que nous ne désirons pas. Or, si les événements nous arrivent lorsque nous ne les désirons pas, il est évident aussi que les choses que nous désirons nous surviennent non pas parce que nous les désirons, mais parce qu'elles doivent arriver; donc quelques-unes nous font plaisir, et quelques autres nous affligent. Ainsi, nous autres hommes, nous sommes régis par les lois de la Nature d'une manière analogue, par le Hasard d'une façon différente, et enfin par notre Libre Arbitre, chacun selon sa propre volonté.

Mais discutons maintenant et démontrons que le Hasard n'a aucun pouvoir sur toutes les choses, car ce qu'on appelle Hasard est un ordre de marche qui est donné par Dieu aux Puissances et aux éléments; et, d'accord avec cette marche et cet ordre, les intelligences sont modifiées par le fait de leur union avec l'âme, et les âmes sont modifiées également par le fait même de leur union avec le corps. Ces modifications s'appellent le Hasard, et la production de ce mélange se trouve être épuré et transformé, en vue de venir en aide, par la faveur de Dieu et par la grâce, à ce qui a été aidé et le sera encore jusqu'à la consommation de tout. Le corps est donc gouverné par la Nature; l'âme souffre et perçoit en même temps que lui. Le corps n'est ni gêné ni aidé par le Hasard dans tous ses actes individuels, car un homme ne devient pas père avant l'âge de quinze ans, et une femme n'enfante point avant sa treizième année. Réciproquement, il existe également une loi pour la vieillesse; car les femmes deviennent stériles, et les hommes sont privés du pouvoir naturel d'engendrer; tandis que cependant d'autres animaux qui sont aussi gouvernés par leur propre nature, ne procréent pas seulement avant les âges que j'ai indiqués, mais ils deviennent même trop vieux pour procréer. C'est ainsi que les corps des hommes, lorsqu'ils sont devenus vieux, n'engendrent plus, et le Hasard est impuissant à leur donner des enfants au moment où le corps, d'après les lois de la Nature, ne peut plus en produire. Le Hasard est également impuissant à entretenir la vie dans le corps de l'homme sans manger et sans boire; et même quand il dispose d'aliments et de boissons, il ne peut pas faire qu'il échappe à la mort, car ces choses et beaucoup d'autres sont soumises à la Nature elle-même. Mais quand les époques et les procédés de la Nature sont accomplis, le Hasard apparaît alors en eux et donne naissance à des circonstances différentes les unes des autres. Tantôt il vient en aide à la Nature et augmente ses forces, et tantôt il arrête et entrave son développement. C'est de la Nature que vient la croissance et la perfection du corps; mais en dehors de la Nature et par l'effet du Hasard, les maladies et les défauts corporels se produisent. C'est de la Nature que provient l'union des mâles et des femelles, ainsi que la jouissance réciproque; mais c'est au Hasard que sont dues les abominations, les attouchements impurs et les actes honteux auxquels se livrent les hommes adonnés à la luxure. C'est la Nature qui donne la naissance et produit les enfants, et c'est le Hasard qui déforme les enfants, qui trouble leur santé, et quelquefois les fait mourir prématurément. C'est la Nature qui exige une somme de modération pour tous les corps, et c'est le Hasard qui produit le défaut d'aliments et la souffrance des corps. C'est encore le Hasard qui produit la voracité et l'intempérance exagérée. La Nature ordonne que les vieillards soient des juges pour les jeunes gens, que les sages retiennent les insensés, que les braves dominent les faibles, que les vaillants s'imposent aux timides.

Mais le Hasard fait que des jeunes gens sont chefs des vieillards, que des fous gouvernent des sages, qu'en temps de guerre les faibles gouvernent les braves et que les timides font la loi aux vaillants. Sachez donc bien que chaque fois que la Nature est détournée de sa véritable marche, l'obstacle est dû au Hasard. En effet ces têtes et ces gouverneurs qui sont sous l'influence de cette modification qu'on nomme *nativité*, sont en opposition l'un avec l'autre. Ceux qui s'appellent *droits*, secondent la Nature, ajoutent à son excellence, chaque fois que le procédé les aide et qu'ils sont dans les hautes régions de la sphère dans leurs propres éléments. Ceux qui s'appellent *gauches*, sont défavorables, car chaque fois qu'ils se trouvent dans les régions élevées, ils se mettent en opposition avec la Nature, et ne font pas seulement du tort aux hommes, mais, à différentes époques, ils en font aussi aux animaux, aux arbres, aux fruits, aux produits de l'année, aux sources d'eau, et à chaque chose qui appartient à la Nature, laquelle se trouve placée sous leur influence. Aussi, par rapport à ces divisions et à ces conflits qui existent chez les Puissances, quelques-uns ont supposé que le monde n'est régi par aucune loi supérieure, parce qu'ils ignorent que ces divisions et ces conflits, que cette justification et cette condamnation procèdent de l'influence donnée par Dieu au Libre Arbitre, afin que les hommes puissent être absous ou condamnés en vertu de la force qui leur est propre. Ainsi, de même que nous voyons le Hasard dominer la Nature, de même, nous pouvons voir le Libre Arbitre de l'homme repousser et dominer le Hasard, mais non pas en toute chose, comme le Hasard lui-même ne repousse pas non plus la Nature en toute chose; car il est nécessaire que ces trois choses, Nature, Hasard, Libre Arbitre, soient maintenues dans la vie des hommes jusqu'à ce que l'œuvre soit accomplie, que la mesure et le nombre soient remplis, afin qu'ils comparaissent devant Celui qui a réglé la vie et la perfection de toute créature, l'état de tout être et de toute nature.

Avida dit : Ce n'est pas à cause de sa Nature qu'un homme fait le mal; c'est une vérité dont je suis convaincu par les raisons que tu as données, que tous les hommes ne sont pas gouvernés d'une manière identique. Mais es-tu aussi capable de nous démontrer ceci, que si ce n'est pas par le Hasard et par le Destin que certains hommes font le mal, il sera juste de croire que l'homme possède un Libre Arbitre, qu'il est porté par sa Nature vers le bien plutôt qu'entraîné vers le mal, et que sous ce rapport il sera aussi justement jugé au dernier jour?

Bardesane répondit : De ce que les hommes ne sont pas gouvernés de la même manière, es-tu convaincu que ce n'est pas à cause de leur nature qu'ils agissent mal? Alors la matière te contraint à croire qu'ils ne font pas le mal à cause du Hasard qui les régit, si nous sommes capables de te démontrer que les décrets du Hasard et des Puissances n'agissent pas sur tous les hommes de la même façon, mais que nous possédons en nous-mêmes le Libre Arbitre, pour nous soustraire à la servitude de la nature physique, et à la force agissante des Puissances.

Avida dit : Prouve-moi cela, tu m'auras convaincu, et je ferai tout ce dont tu voudras me charger.

Bardesane reprit : Avez-vous lu les Livres des Chaldéens qui sont à Babylone, dans lesquels il est écrit que les astres ont une influence sur la naissance des hommes; et les Livres des Égyptiens dans lesquels sont aussi relatés tous les événements qui arrivent aux hommes?

Avida répondit : J'ai lu les Livres des Chaldéens, mais je ne sais pas ce qui appartient en propre aux Babyloniens et aux Égyptiens.

Bardesane dit : La doctrine de ces deux pays est la même (1).

Avida répondit : Il est connu que cela est ainsi.

Bardesane reprit : Écoute maintenant et sache que ce n'est ni hasard, ni calcul de la part des astres, si tous les hommes agissent par toute la terre de la même manière.

(1) Selon Diodore de Sicile (*Bibl. hist.*, liv. II, 29) les Chaldéens formaient une caste semblable à celle des prêtres égyptiens. — Cf. aussi Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, I. — Eusèbe, *Præpar. Evang.*, X, 6. — Gallæus, *De Sibyllis*, pg. 184. — Julius Firmicus rapporte dans sa préface, qu'il a intercalée dans son Traité d'astrologie, tout ce que les Égyptiens et les Babyloniens avaient écrit sur ce sujet.

Car les hommes ont établi des lois différentes en des lieux divers, en vertu du Libre Arbitre qui leur a été donné par Dieu. En effet, ce don lui-même est opposé à ce hasard des Puissances qui assument sur elles ce qui ne leur a pas été donné. Je commencerai par parler autant que je m'en souviens, en commençant par l'Orient, qui est le commencement de toute l'humanité.

Lois des Sères (1). — Les Sères ont des lois qui leur défendent de tuer, de forniquer et d'adorer des idoles; aussi, dans toute la région des Sères, il n'y a ni idoles, ni prostituées, ni assassins, ni gens assassinés; bien que les Sères, eux aussi, naissent tous les jours et à toute heure. Et lorsque Mars le Cruel est placé au centre du ciel, il n'influe pas sur le Libre Arbitre des Sères, de manière à forcer un homme à répandre le sang de son semblable avec une arme de fer. Lorsque Vénus est en conjonction avec Mars, elle n'oblige pas non plus personne d'entre les Sères à avoir un commerce criminel avec la femme de son voisin ou avec toute autre femme. Toutefois, on trouve parmi eux des riches et des pauvres, des malades et des gens bien portants, des gouvernants et des sujets, parce que ces choses sont données au pouvoir des gouverneurs.

(1) Cf. Pline, *Hist. nat.*, liv. VI, ch. 17. — Solin, *Rer. mem. coll.*, ch. 53. — Pomponius Mela, *De sit. orb.*, I, 2.

Eusebius, Præpar. evangel., VI, 10, § 6 et sq.

Νόμους ἔθεντο διαφόρους οἱ ἄνθρωποι ἐν ἑκάστῃ χώρᾳ, τινὰς γεγραμμένους, τινὰς δὲ ἀγράφους· ἐξ ὧν διηγήσομαι, ὡς οἶδα καὶ ὧν μέμνημαι, ἀρξάμενος ἐκ τῆς τοῦ κόσμου ἀρχῆς.

Νόμος ἐστὶ παρὰ Σήραις μηδένα φονεύειν, μήτε πορνεύειν, μήτε κλέπτειν, μήτε ξόανα προσκυνεῖν· § 7. καὶ ἐν ἐκείνῃ τῇ μεγίστῃ χώρᾳ οὐ ναὸν ἔστιν ἰδεῖν, οὐ γυναῖκα πορνικὴν, οὐ μοιχαλίδα ἐπονομαζομένην, οὐ κλέπτην ἑλκόμενον ἐπὶ δίκην, οὐκ ἀνδροφόνον, οὐ πεφονευμένον· οὐδενὸς γὰρ τὸ αὐτεξούσιον ἠνάγκασεν ὁ τοῦ πυριλαμπέος Ἄρεος ἀστὴρ μεσουρανῶν ἄνδρα σιδήρῳ ἀνελεῖν, οὐ Κύπρις σὺν Ἄρει τυχοῦσα ἀλλοτρίᾳ γυναικὶ μιγῆναί τινα παρ' ἐκείνοις, πάντως πάσῃ ἡμέρᾳ μεσουρανοῦντος τοῦ Ἄρεος, καὶ πάσῃ ὥρᾳ καὶ ἡμέρᾳ γεννωμένων τῶν Σηρῶν.

Recognitiones Pseudo-Clementinæ, IX, 19 et sq.

Leges sunt in unaquaque regione vel regno ab hominibus positæ, sive scriptura sive etiam usu durantes, quas nemo facile transgreditur.

Denique primi Seres, qui initio orbis terræ habitant, legem habent neque homicidium neque adulterium neque scortum nosse, neque furtum committere, neque idola venerari, et in illa omni regione quæ est maxima neque templum invenitur neque simulacrum neque meretrix neque adultera, neque fur ad judicium deducitur, sed neque occisus ibi homo fertur aliquando, et tamen nullius libertas arbitrii compulsa est secundum vos a stella Martis ignita, ut ferro uteretur ad hominis necem, nec Venus cum Marte posita alienum matrimonium compulit vitiari, cum utique apud eos per singulos dies Mars medium cœli circulum teneat. Sed est apud Seres legum metus vehementior quam Genesis constellatio.

Cæsarius, Quæstiones, 47, 48.

Ἀλλὰ καὶ οἱ τῶν ἀρχόντων νόμοι — — ἐγγράφως ἢ ἀγράφως ὑπάρχοντες παρ' ἡμῖν τε καὶ ἔθνεσιν, ἐν τοῖς μὲν τὸ γράμμα, ἐν τοῖς δὲ ἡ συνήθεια· νόμος γὰρ ἀνόμοις τὰ πάτρια δοκεῖ.

Ὧν πρῶτοι Σῆρες οἱ τὸ ἄκρον τοῦ χέρσου οἰκοῦντες, νόμον ἔχοντες τὸ πατρῷον ἔθος μὴ ἑταιρίζεσθαι, μηδὲ κλέπτειν, μὴ μοιχᾶσθαι, μὴ ξοάνοις προσκυνεῖν ἢ ποιεῖσθαι δαίμοσι, μηδ' ὅλως ἐν αὐτοῖς ὑπάρχειν εἴδωλον ἢ ἑταίραν ἢ μοιχαλίδα, οὐ συλώτην, οὐ φονέα, οὐ λωποδύτην· καὶ ὅμως οὐδενὸς τὸ αὐτεξούσιον ἠνάγκασεν ὁ τοῦ κατὰ σὲ πυριλαμποῦς Ἄρεος ἀστὴρ, οὐδὲ ἐβιάσατό τινα αὐτῶν φασγάνῳ τὸν πέλας ἀναιρεῖν ἢ λίθῳ πατάξαι· οὐκ Ἀφροδίτη σὺν Ἄρει ἔπεισεν αὐτοὺς ἐπιλυττῆσαι τῇ γυναικὶ τοῦ γείτονος, πανημέριον μεσουρανοῦντος τοῦ Ἄρεος, καὶ ὅμως ἰσχυρότερος τῆς ἀνάγκης τῶν ἄστρων παρὰ Σῆρσιν ὁ πάτριος νόμος.

Georgius Hamartolus, Chron. (*Anecdota græca*. Oxon., ed. Cramer, t. IV, p. 236 seq.)

Ἀμέλει γέ τοι καὶ ὁ μέγας Καισάρειος, ὁ καὶ σαίμων Γρηγορίου τοῦ μεγίστου καὶ θεολόγου, διαφόρων ἐθνῶν καὶ ἠθῶν καὶ τρόπων καὶ νόμων ἐξέτασιν ποιούμενος σύντομον τοιάδε φησίν.

Ἐν γὰρ ἑκάστῃ χώρᾳ καὶ ἔθνει, ἐν τοῖς μὲν ἔγγραφος νόμος ἐστὶν, ἐν τοῖς δὲ ἡ συνήθεια· νόμος γὰρ ἀνόμοις τὰ πάτρια δοκεῖ. Ὧν πρῶτοι Σῆρες, οἱ τὸ ἄκρον τῆς γῆς οἰκοῦντες, νόμον ἔχουσι τὸ πατρῷον ἔθος μὴ πορνεύειν ἢ μοιχεύειν ἢ κλέπτειν ἢ λοιδορεῖν ἢ φονεύειν ἢ κακουργεῖν τὸ σύνολον.

Lois des Brahmines qui habitent les Indes. — De même chez les Indiens, les Brahmines, qui se comptent par milliers et dizaines de milliers, ont une loi qui leur défend absolument de tuer, d'adorer des idoles, de forniquer, de manger de la chair et de boire du vin; et personne parmi eux ne transgresse cette loi. Il y a des milliers d'années que ces hommes-là sont régis par cette loi qu'ils ont faite pour eux (1).

Autre loi qui s'observe dans l'Inde. — Il y a une autre loi dans l'Inde et dans le même climat, qui est relative à ceux qui n'appartiennent pas à la caste des Brahmines et ne pratiquent pas leur doctrine. Cette loi leur prescrit d'adorer des idoles, d'entretenir un commerce avec les femmes, de tuer et de commettre d'autres crimes abominables qui répugnent aux Brahmines. Dans le même climat de l'Inde, on trouve des hommes qui ont la coutume de manger la chair humaine, de la même manière que les autres nations mangent la chair des animaux. Ainsi, les mauvais astres n'ont pas obligé les Brahmines à faire le mal et à commettre des crimes abominables, et les astres favorables n'ont pas conseillé au reste des Indiens de s'abstenir du mal. En outre, ces astres qui ne s'écartent point de la place qui leur est assignée, et qui passent dans les signes du zodiaque qui ont une influence sur les hommes, n'ont pas engagé

(1) Cf. Palladius, *De Gentibus Indiæ et Bragman.* (Londres, 1665). — Strabon, *Géogr.*, liv. XV, ch. 1, § 59 et suiv. — S. Jérôme (*adv. Jovian.*, liv. II) mentionne, d'après Bardesane, deux castes de Gymnosophistes, les Brahmines et les Samanéens (Samanæi). Le nom de ces derniers ne se rencontre ni dans le texte syriaque, ni dans Eusèbe, ni dans Cæsarius, ni dans les Récognitions; on le trouve rappelé dans Porphyre sous la forme Σαμαναῖοι (*De abstinentia*, liv. IV, § 17). — Origène (*contra Cels.*, liv. I, p. 19) et Clément d'Alexandrie (*Stromat.* I) mentionnent aussi les Samanéens.

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 8.

Παρὰ Ἰνδοῖς καὶ Βάκτροις εἰσὶ χιλιάδες πολλαὶ τῶν λεγομένων Βραχμάνων, οἵτινες κατὰ παράδοσιν τῶν προγόνων καὶ νόμων οὔτε φονεύουσιν, οὔτε ξόανα σέβονται, οὐκ ἐμψύχου γεύονται, οὐ μεθύσκονταί ποτε, οἴνου καὶ σίκερος μὴ γευόμενοι, οὐ κακίᾳ τινὶ κοινωνοῦσι προσέχοντες τῷ θεῷ, τῶν ἄλλων Ἰνδῶν φονευόντων καὶ ἑταιρευόντων καὶ μεθυσκομένων καὶ σεβομένων ξόανα καὶ πάντα σχεδὸν καθ' εἱμαρμένην φερομένων. Ἔστι δὲ ἐν τῷ αὐτῷ κλίματι τῆς Ἰνδίας φυλή τις Ἰνδῶν, οἵτινες τοὺς ἐμπίπτοντας ξένους ἀγρεύοντες καὶ τούτους θύοντες ἐσθίουσι. Καὶ οὔτε οἱ ἀγαθοποιοὶ τῶν ἄστρων κεκωλύκασι τούτους

Recognitiones Ps. Clem., IX, 20.

Sunt similiter et apud Bactros in regionibus Indorum immensæ multitudines Bragmanorum, qui et ipsi ex traditione majorum, moribus legibusque concordibus, neque homicidium neque adulterium committunt, neque simulacra colunt neque animantia edere in usu habent, nunquam inebriantur, nunquam malitiose aliquid gerunt, sed Deum semper colunt; et quidem hæc illi, cum cæteri Indorum et homicidia et adulteria committant et simulacra colant et inebrientur atque alia hujusmodi flagitia exerceant. Sed et in ipsius Indiæ nihilominus occiduis partibus regio quædam est, ubi hospites cum inciderint, capti immolantur et comeduntur; et neque bonæ stellæ vetuerunt eos ab hujusmod flagitiis et ab execrandis cibis, neque maligna

Cæsarius, Quæst., *loc. cit.*

Νόμος δὲ καὶ παρὰ Βακτριανοῖς ἤτοι Βραγμανοῖς ἡ ἐκ προγόνων παιδεία, μὴ μεθύειν, μηδὲ ἀψύχων ἀπογεύεσθαι, οὐκ οἴνου ἁπλοῦ ἢ νόθου μετέχειν, θεὸν τὸν ἐμὸν δεδοικότας· καίτοι τῶν παρακειμένων αὐτοῖς Ἰνδῶν μιαιφονούντων καὶ οἰνοφλυγούντων καὶ μονιῶν ἀγρίων ἢ συῶν δίκην θηλυμανούντων καὶ τῷ πάθει κραδαινομένων. Ἐν δὲ τοῖς ἑσπερίοις κλίμασιν ἐνδοτέρω τῶν ἐκεῖσε Ἰνδῶν ξενοβόροι τινὲς ὑπάρχοντες τοὺς ἐπήλυδας ἀναιροῦντες ἐσθίουσι, καὶ οὐδεὶς τῶν ἀγαθοποιῶν ἀστέρων τῆς

Georgius Hamartolus, Chron., *loc. cit.*

Νόμος δὲ παρὰ Βακτριανοῖς (ἤτοι Βραχμᾶνες καὶ Γνησιῶτες) ἡ ἐκ προγόνων παιδεία τε καὶ εὐσέβεια, μὴ κρεοφαγεῖν ἢ οἰνοποτεῖν ἢ λαγνεύειν ἢ παντοίαν κακίαν διαπράττεσθαι διὰ πολὺν φόβον θεοῦ καὶ πίστιν· καίτοιγε τῶν παρακειμένων αὐτοῖς μιαιφονούντων καὶ αἰσχροπραγούντων, ἐμμανῶς τε καὶ ὑπερ-

ceux qui mangent la chair humaine à s'abstenir de cette exécrable et odieuse nourriture.

Lois des Perses. — Les Perses ont fait, eux aussi, pour leur usage, des lois qui leur permettent de prendre pour épouses leurs sœurs, leurs filles et les filles de leurs filles. Il s'en trouve même qui vont plus loin et épousent même leurs mères (1). Quelques-uns de ces Perses ont été dispersés et se trouvent en Médie, dans la Parthie, en Égypte et en Phrygie; on les appelle Mages. Dans toutes les contrées où ils se trouvent, ils se gouvernent selon cette loi qui fut faite pour leurs pères. Cependant nous ne pouvons pas dire que pour tous les Mages et le reste des Perses, Vénus était placée avec la Lune et avec Saturne dans le signe et dans les parties de Saturne, pendant que Mars y était aussi. Il existe dans beaucoup d'endroits du royaume des Parthes, des hommes qui tuent leurs femmes, leurs frères et leurs enfants, et n'encourent aucun châtiment, tandis que, chez les Romains et les Grecs, celui qui tue un des siens encourt la peine capitale qui est le plus grand des châtiments.

Lois des Gèles. — Chez les Gèles, les femmes

(1) L'empereur Julien (1[er] *panégyrique de Constance*, § 10) raconte que Parysatis était sœur du roi Darius Nothus. Dans son livre contre les chrétiens où il réfute les Évangiles (§ 4), le même écrivain dit que les Perses épousent leurs sœurs, leurs filles et leurs mères. Les auteurs chrétiens des premiers siècles confirment ce témoignage. Cf. Tertullien, *Ad nationes*, I, 18. — Saint Clément, *Homél.*, XIX, 19. — Origène, *Contra Celsum*. — D'après Théodoret, l'auteur de cette loi serait Zaradas (*Græc. affec. curat.*, *de Legibus*. Ed. Gaisford. p. 351).

Eusebius, Præparat. evang., *loc. cit.* § 8-9.

μὴ μιαιφονεῖν καὶ μὴ ἀθεμιτογαμεῖν, οὔτε οἱ κακοποιοὶ ἠνάγκασαν τοὺς Βραχμᾶνας κακουργεῖν.

Παρὰ Πέρσαις νόμος ἦν γαμεῖν τὰς θυγατέρας καὶ τὰς ἀδελφὰς καὶ τὰς μητέρας· καὶ οὐ μόνον ἐν τῇ χώρᾳ ἐκείνῃ καὶ ἐν ἐκείνῳ τῷ κλίματι τούτους τοὺς ἀνοσίους γάμους οἱ Πέρσαι ἐποίησαν.

§ 9. Ἀλλὰ καὶ ὅσοι αὐτῶν τῆς Περσίδος ἐξεδήμησαν, οἵτινες καλοῦνται Μαγουσαῖοι, τὴν αὐτὴν ἀθεμιστίαν διαπράττονται, παραδιδόντες τοὺς αὐτοὺς νόμους καὶ τὰ ἔθη τοῖς τέκνοις κατὰ διαδοχήν. Ἐξ ὧν εἰσὶ μέχρι νῦν πολλοὶ ἐν Μηδίᾳ καὶ ἐν Αἰγύπτῳ καὶ ἐν Γαλατίᾳ. Καὶ οὐ δήπου Κύπρις ἐν Φρυγίᾳ καὶ ἐν ὁρίοις καὶ οἴκοις Κρόνου, σὺν Κρόνῳ ἐφομαρτοῦντος τοῦ Ἄρεος, ἐν ταῖς τῶν πάντων γενέσεσιν εὑρίσκετο.

Παρὰ Γήλοις νόμος ἐστὶ τὰς γυναῖκας γεωργεῖν

Recognitiones Ps. Clem., IX, 20-21-22.

stellæ compulerunt Bragmanos, ut aliquid agerent mali.

Et rursus mos apud Persas, matres accipere in conjugium et sorores et filias, et sub illo omni axe incesta Persæ ineunt matrimonia.

21. Ac ne forte liceat his qui mathesim sequuntur uti illo perfugio quo dicunt, certas quasdam esse plagas cœli, quibus propria quædam habere conceditur, ex ipsa Persarum gente aliquanti ad peregrina profecti sunt, qui Magusæi appellantur, ex quibus usque in hodiernum sunt alii in Media, alii in Parthia, sed et in Ægypto nonnulli, plures autem in Galatia et Phrygia, qui omnes incertæ hujus traditionis formam indeclinabilem servant ac posteris custodiendam transmittunt, etiam cum plagam cœli mutaverint; nec tamen eos Venus cum Luna in finibus et domibus Saturni, cum Saturno attestante etiam Marte, compulit habere inter cæteros Genesim.

22. Apud Gelos quoque mos est, ut mulieres

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

μιαιφονίας αὐτοὺς ἀποστῆναι ἴσχυσε μέχρι τήμερον.

Ἕτερος νόμος Χαλδαίοις τε καὶ Βαβυλωνίοις μητρογαμεῖν καὶ ἀδελφοφθορεῖν καὶ ταῖς σφῶν παισὶν ἐπιμαίνεσθαι καὶ μιαιφονεῖν, εἰ καὶ πόρρω τῆς ἐνεγκαμένης γένωνται, καὶ τοῖς σφῶν κεχρῆσθαι νόμοις, φανερῶς καὶ λεληθότως διακελευόμενοι. Ἐξ ὧν τινὲς αὐτῶν μέχρι καὶ νῦν ὑπάρχουσιν, ἐν Μήδοις καὶ Πάρθοις καὶ Ἐλαμίταις καὶ Αἰγυπτίοις, ἐν Φρυξὶ καὶ Γαλάταις, ἔν τισι κώμαις μιαιφονοῦντες· καὶ οὐδέπω Κύπρις σὺν Μήνῃ ἐν ὁρίοις καὶ οἴκοις Κρόνου, ἐπιμαρτυροῦντος τοῦ Ἄρεος, ἐν ταῖς πάντων αὐτῶν γενέσεσιν εὑρίσκεσθαι οἷα τε.

Θάτερος δὲ παρὰ Γήλαις νόμος· γυναῖκας γεωργεῖν

Georgius Hamartolus, Chron., *loc. cit.*

φυσικῶς· ἐν δὲ τοῖς ἐσωτέροις μέρεσι τούτων ἀνθρωποβοροῦντες μάλιστα καὶ κατεσθίοντες ἀλλήλους ὡς κύνες.

Ἄλλος δὲ νόμος οὗτος Χαλδαίοις τε καὶ Βαβυλωνίοις, μητρογαμεῖν καὶ ἀδελφοτεκνοφορεῖν καὶ μιαιφονεῖν καὶ πᾶσαν θεομισῆ πρᾶξιν ὡς ἀρετὴν ἀποτελεῖν, κἂν πόρρω τῆς χώρας αὐτῶν γένωνται.

Ἕτερος δ' αὖ Περαγιλαίοις (*leg.* παρὰ Γήλαις) νόμος,

sèment, récoltent, fabriquent et exécutent tout ce qui concerne le labourage, et ne portent pas de vêtements de couleur. Elles ne mettent pas non plus de chaussures et ne se servent pas de parfums délicats. Personne ne songe à les blâmer lorsqu'elles commettent un adultère avec des étrangers, ou quand elles entretiennent un commerce illicite avec les esclaves de leurs maisons. Quant aux Gèles, leurs époux, ils portent des ornements de couleur, se parent d'or et de bijoux, et emploient des parfums délicats. Et ce n'est point parce qu'ils sont efféminés qu'ils agissent de cette manière, mais parce qu'il existe chez eux une loi qui le veut ainsi, car tous les hommes aiment la chasse et sont guerriers. Cependant, nous ne pouvons pas dire que pour toutes les femmes des Gèles, Vénus était entrée dans le signe du Capricorne ou dans celui du Verseau, ou dans un signe défavorable. Il ne nous est pas possible non plus de dire pour tous les Gèles, que Mars et Vénus étaient entrés dans le signe du Bélier, sous lequel, d'après ce qui est écrit, naissent des hommes vigoureux et lascifs.

La loi des Bactriens. — Chez les Bactriens appelés Caschans (1), les femmes se parent avec les vêtements des hommes et avec beaucoup d'or et

(1) Selon Moïse de Khorène, le pays des Kouschans, nom qui paraît être synonyme de celui des Caschans, était le même que la Parthie ou Bactriane (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 2). — Cf. aussi la note que nous avons consacrée aux Kouschans (p. 23, note 1). Il est curieux de noter qu'Eusèbe n'a pas donné ce nom, et Cæsarius le rend par la variante Σούσοις τῆς Βαβυλῶνος. L'auteur des Récognitions dit simplement, *in Susis*. Les Σούσιοι sont mentionnés par Strabon (*Géogr.*, liv. XV, ch. 3, § 2), qui les identifie avec les Κίσσιοι, cités également par Hérodote (*Hist.*, liv. VII, 62, 86, 210).

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 9-10-11.

καὶ οἰκοδομεῖν καὶ πάντα τὰ ἐργατικὰ πράσσειν καὶ κοινωνεῖν οἷς ἂν βούλωνται καὶ μὴ ἐγκαλεῖσθαι ὑπὸ τῶν ἀνδρῶν μήτε καλεῖσθαί τινα μοιχαλίδα, τῷ πάσας ἐργατικὰς εἶναι καὶ πᾶσι κοινωνεῖν, μάλιστα δὲ τοῖς ξένοις. Καὶ οὔτε μυρίζονται Γήλισσαι γυναῖκες, οὔθ' ἱμάτια βαπτὰ φοροῦσιν, ἀνυπόδητοι δέ εἰσι πᾶσαι·

§ 10. καίτοι τῶν Γήλων ἀνδρῶν κοσμουμένων ἐν φορήμασι μαλακοῖς καὶ ἐν διαφόροις χρώμασι καὶ χρυσοφορούντων καὶ μυριζομένων, καὶ οὐ κατά τινα ἄλλην μαλακίαν· εἰσὶ γὰρ ἀνδρεῖοι καὶ πολεμικώτατοι καὶ κυνηγετικώτατοι. Καὶ οὐ πᾶσαι αἱ τῶν Γήλων γυναῖκες ἔλαχον ἐν Αἰγοκέρωτι ἢ ἐν Ὑδρηχόῳ κακοδαιμονοῦσαν τὴν Κύπριν· οὔθ' οἱ ἄνδρες αὐτῶν πάντες ἔχουσιν ἐν Κριῷ σὺν Ἄρει τὴν Παφίην, ἔνθα τοὺς ἀνδρείους καὶ σπατάλους οἱ Χαλδαΐζοντες λέγουσι.

§ 11. Παρὰ Βάκτροις αἱ γυναῖκες παντὶ κόσμῳ διαφέροντι καὶ παντὶ μύρῳ χρῶνται, ὑπηρετούμεναι

Recognit. Ps. Clem., IX, 22-23.

agricolentur, ædificent et omne opus virile perficiant, sed et misceri quibus volunt licet, nec incusantur a viris aut adulteræ appellantur; passim enim concubitus miscent et præcipue cum hospitibus. Unguenta nesciunt, non induuntur veste fucata, non calceis, e contra viri Gelorum ornantur, pectuntur, indumentis mollibus et variis induuntur, auro compositi unguentisque delibuti, et hæc non pro dissolutione virium, sunt enim bellicosissimi et venatores acerrimi. Nec tamen universæ Gelonum mulieres in Capræcornu aut Aquario cacodæmonem Venerem nascentem habuere, neque viri eorum in Ariete cum Marte Venerem positam, per quod schema effeminatos et dissolutos nasci adserit viros Chaldaïca disciplina.

23. Porro vero in Susis mulieres unguentis et quidem optimis utuntur, ornamentis comtæ ex

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

καὶ οἰκοδομεῖν καὶ τὰ ἀνδρῶν πράττειν· ἀλλὰ καὶ κοινωνεῖν οἷς ἂν βούλωνται τῶν ἐπηλύδων, οὐκ ἐπιτιμώμεναι ὑπὸ τῶν προεχόντων ἀνδρῶν, οὐδὲ ζηλούμεναι. Οὐ μυρίζονται δὲ, οὐδὲ φυκίοις τὴν ὄψιν νοθεύονται, σφῶν παρειὰς ἐπιχρωννῦσαι, καθὼς αἱ παρ' ἡμῖν ἀλλότριαι (*leg.* ἀλλότριον) ὑποδύνουσαι προσωπεῖον, οἱ δὲ ἄνδρες στιβάζονται ἐσθῆτι μαλακῇ περιβολῇ· ὑπάρχουσι δ' ἐν αὐταῖς καὶ πολεμικώταται καὶ ἀνθοβάφῳ καὶ θηρῶσαι τὰ μὴ λίαν ἰσχυρὰ τῶν θηρίων. Πῶς οὖν πᾶσαι αἱ Γήλων γυναῖκες οὐκ ἔλαχον Αἰγοκέρῳ ἢ Ὑδροχόῳ, κακοδαιμονοῦσι τῇ Κυπρίδι (*corrigenda ex Euseb.*)· οὔτ' αὖ πάλιν οἱ ἄνδρες αὐτῶν ἔλαχον ἐν Κριῷ σὺν Ἄρει τὴν Ἀφροδίτην, ἔνθα τοὺς ἀνδρείους καὶ σπατάλους φασὶν οἱ τῇ γνώμῃ Χαλδαῖοι.

Ἐν δὲ Σούσοις τῆς Βαβυλῶνος αἱ γυναῖκες παντὶ μύρῳ διαφέροντι καὶ κόσμῳ χρῶνται, ὑπηρετούμεναι

Georgius Hamartolus, Chron., *loc. cit.*

γυναῖκα οἰκοδομεῖν καὶ γεωργεῖν καὶ τὰ ἀνδρῶν ἔργα πράττειν· ἀλλὰ καὶ πορνεύειν, ὡς ἂν βούλωνται, μὴ κωλυόμεναι παντελῶς ὑπὸ τῶν ἀνδρῶν αὐτῶν ἢ ζηλούμεναι· αἱ ὑπάρχουσαι καὶ πολεμικώταται καὶ θη-

de bijoux de prix. Leurs esclaves, tant mâles que femelles, les servent plus que leurs époux; elles montent à cheval et quelques-unes s'habillent de vêtements tissés d'or et enrichis de pierres précieuses. Ces femmes n'observent pas la chasteté, mais elles entretiennent des relations adultères avec leurs esclaves (1) et avec les étrangers qui viennent dans ce pays; et leurs maris ne les blâment point pour cela. Ces femmes n'ont aucune crainte, car les Caschans considèrent leurs femmes comme étant au-dessus d'eux. Cependant nous ne pouvons pas dire de toutes les femmes bactriennes qu'elles sont nées lorsque Vénus, Mars et Jupiter se trouvaient dans le signe de Mars, au centre du ciel, époque à laquelle naissent les femmes riches et adultères, et qui dominent leurs époux en toutes choses.

Les lois des Racamiens, des Édesséniens et des Arabes. — Chez les Racamiens, les Édesséniens et les Arabes (2), la femme qui commet un adultère, non-seulement est mise à mort, mais encore celle contre qui s'élève le soupçon d'adultère est punie de la même manière.

Les lois d'Hatra. — Il existe à Hatra une loi qui punit de la lapidation quiconque commet un vol, même d'un objet de mince valeur. Chez les Caschans, on crache au visage de celui qui commet un vol analogue. Chez les Romains, quiconque commet un vol sans importance est fouetté et banni. De l'autre côté de l'Euphrate, et vers l'Orient, celui qui est signalé, soit comme voleur, soit comme assassin, ne s'en préoccupe pas beaucoup; mais, quand un homme est appelé pédéraste, il se venge alors jusqu'à mettre à mort celui qui l'a insulté.

(1) Scylax (*Périple*, p. 27, t. I, éd. Didot, dans la Collection des petits géographes grecs) attribue la même coutume aux Libournes.

(2) Cureton fait observer que les Arabes sont désignés dans la version *peschito* (simple) de la Bible, par « Ba Rakam » (*Jud.*, VI, 3). Aboulféda mentionne une ville de Rakim près de Belkâ, dont les maisons sont taillées dans le roc (*Géogr.*, texte arabe, pg. 227, éd. Reinaud).

Eusebius, Præparat. evangel., VI, *loc. cit.*, § 11-12-13.

ὑπὸ παιδίσκων καὶ νεανίσκων μᾶλλον ἢ οἱ ἄνδρες· προερχόμεναι μετὰ πολλῆς φαντασίας ἔφιπποι, κοσμοῦσαι πολλῷ χρυσῷ καὶ λίθοις βαρυτίμοις τοὺς ἵππους· καὶ οὐ σωφρονοῦσιν, ἀλλ' ἀδιαφόρως κοινωνοῦσι τοῖς δούλοις καὶ τοῖς ξένοις, ἄδειαν ἔχουσαι τοιαύτην, καὶ ὑπὸ τῶν ἀνδρῶν μὴ ἐγκαλούμεναι, σχεδὸν κυριεύουσιν αὐτῶν. Καὶ οὐ πάντως ἐν πάσῃ γενέσει τῶν ἐν Βακτρίᾳ γυναικῶν μεσουρανεῖ μετὰ Διὸς καὶ Ἄρεος ἐν ἰδίοις ὅροις ἡ φιλογέλως Ἀφροδίτη.

§ 12. Ἐν δὲ τῇ Ἀραβίᾳ καὶ τῇ Ὀσροηνῇ οὐ μόνον αἱ μοιχαλίδες φονεύονται, ἀλλὰ καὶ αἱ ὑποπτευόμεναι οὐκ ἀφίενται ἀτιμώρητοι.

Παρὰ Πάρθοις καὶ Ἀρμενίοις οἱ φονεῖς ἀναιροῦνται, ποτὲ μὲν ὑπὸ τῶν δικαστῶν, ποτὲ δὲ ὑπὸ τῶν καθ' αἷμα τῶν φονευθέντων. Καὶ ἐάν τις φονεύσῃ γυναῖκα αὐτοῦ ἢ ἀδελφὸν ἄτεκνον ἢ ἀδελφὴν ἄγαμον ἢ υἱὸν ἢ θυγατέρα,

§ 13. οὐκ ἐγκαλεῖται ὑπό τινος, νόμου τοιούτου ὑπάρχοντος ἐν ταῖς χώραις ἐκείναις· παρ' Ἕλλησι δὲ καὶ Ῥωμαίοις μείζονι τιμωρίᾳ ὑποβάλλονται οἱ τῶν οἰκείων καὶ συγγενῶν φονευταί.

Ἐν Ἄτροις ὁ κλέπτων τι ὀβολοῦ ἄξιον λιθάζεται· παρὰ Βάκτροις ὁ ὀλίγα κλέπτων ἐμπτύεται, παρὰ Ῥωμαίοις πληγαῖς αἰκίζεται· τοιοῦτοι γὰρ οἱ νόμοι. Ἀπὸ Εὐφράτου ποταμοῦ καὶ μέχρι τοῦ Ὠκεανοῦ ὡς ἐπὶ ἀνατολὰς ὁ λοιδορούμενος ὡς φονεὺς ἢ ὡς κλέπτης οὐ πάνυ ἀγανακτεῖ· ὁ δὲ ὡς ἀρσενοκοίτης λοιδορούμενος ἑαυτὸν ἐκδικεῖ μέχρι καὶ φόνου.

Recognit. Ps. Clem., IX, 23.

lapidibus pretiosis, ministeriis quoque ancillarum fultæ procedunt multo majore ambitione quam viri, nec tamen pudicitiam colunt, sed indifferens eis cum quibuscumque voluerint usus est et servis et hospitibus, tali licentia a viris permissa; et non solum non culpantur pro hoc, sed et dominantur in viros. Nec tamen omnium Genesis mulierum Susidarum in medietate cœli cum Jove et Marte Venerem in Jovis ædibus habent.

Cæsarius, Quæst. *loc. cit.*

καὶ φαιδρῶς προϊοῦσαι σὺν βλοσυρίᾳ καὶ διαχύσει πολλῇ· πᾶσι δὲ νεήλυσιν ἀδεῶς τε καὶ ἀναιδῶς συγκαθεύδουσιν, ἄρχουσαι μᾶλλον τῶν οἰκείων ἀνδρῶν. Καὶ οὐ πάντως ἐν πάσῃ γενέσει τῶν Σουσίδων γυναικῶν μεσουρανεῖ μετὰ Διὸς καὶ Ἄρεος ἐν Διὸς ὅροις ἡ Ἀφροδίτη.

Georgius Hamartolus, Chron., *loc. cit.*

ρῶσαι τὰ μὴ λίαν ἰσχυρότατα τῶν θηρίων· ἄρχουσι δὲ καὶ τῶν ἰδίων ἀνδρῶν καὶ κυριεύουσιν.

Les lois des......... (1) — .... garçons..... et ne sont pas........ De même, dans tous les pays de l'Orient, ceux qui ont été insultés et qui sont connus, sont tués par leurs pères et leurs frères; et souvent ceux-ci ne font pas connaître le lieu de leur sépulture.

Les lois des Orientaux (2). — Cependant, dans le nord, dans le pays des Germains et dans ceux qui se trouvent dans le voisinage, les jeunes garçons, beaux de figure, remplissent auprès des hommes le rôle de femmes. Ils célèbrent aussi des cérémonies de mariage, et cela n'est pas considéré chez eux comme un déshonneur, parce que leur loi le permet ainsi. Cependant il n'est pas possible que tous ceux qui habitent la Gaule, et qui sont ainsi flétris par ce vice honteux, soient nés pendant que Mercure était en conjonction avec Vénus dans le signe de Saturne, dans les limites de Mars, et dans les signes du Zodiaque à l'Occident. Car les hommes qui sont nés sous cette influence sont déshonorés, est-il écrit, et traités comme s'ils étaient des femmes.

Les lois des Bretons. — Chez les Bretons, beaucoup d'hommes n'ont qu'une seule femme.

Les lois des Parthes. — Chez les Parthes, un homme épouse beaucoup de femmes, et toutes observent scrupuleusement la fidélité envers le mari, en vertu d'une loi établie dans ce pays.

La loi des Amazones. — Pour ce qui regarde les Amazones, toutes sans exception, dans la nation,

(1) Cette lacune provient d'une suppression faite avec intention. Les trois textes d'Eusèbe, des Récognitions et de Cæsarius offrent à cet endroit des variantes très-différentes qui ne permettent pas de restituer avec sécurité le texte syriaque.

(2) Cette rubrique est une erreur du copiste du manuscrit, car Eusèbe et l'auteur des Récognitions, dans le passage correspondant, mentionnent les Gaulois à deux reprises différentes.

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 13-14-15.

Παρ' Ἕλλησι δὲ καὶ οἱ σοφοὶ ἐρωμένους ἔχοντες οὐ ψέγονται. Ἐν τῇ αὐτῇ (ἐν δὲ τῇ?) ἀνατολῇ ὑβριζόμενοι ἐὰν γνωσθῶσιν, ὑπὸ ἀδελφῶν ἢ πατέρων καὶ συγγενῶν φονεύονται καὶ ταφῆς προδήλου οὐκ ἀξιοῦνται.

§ 14. Παρὰ δὲ Γάλλοις οἱ νέοι γαμοῦνται μετὰ παρρησίας, οὐ ψόγον τοῦτο ἡγούμενοι διὰ τὸν παρ' αὐτοῖς νόμον. Καὶ οὐ δυνατόν ἐστι πάντας τοὺς ἐν Γαλλίᾳ οὕτως ἀθέως ὑβριζομένους λαχεῖν ἐν ταῖς γενέσεσι φωσφόρον μεθ' Ἑρμοῦ, ἐν οἴκοις Κρόνου καὶ ὁρίοις Ἄρεος δύνοντα.

Ἐν Βρεττανίᾳ πολλοὶ ἄνδρες μίαν γυναῖκα ἔχουσιν.

Ἐν δὲ τῇ Παρθίᾳ πολλαὶ γυναῖκες ἕνα ἄνδρα, καὶ πᾶσαι σωφρονοῦσι πειθόμεναι αὐτῷ κατὰ τὸν νόμον.

§ 15. Αἱ δὲ Ἀμαζόνες πᾶσαι ἄνδρας οὐκ ἔχουσιν, ἀλλ' ὡς τὰ ἄλογα ζῶα ἅπαξ τοῦ ἔτους περὶ τὴν ἐαρι-

Recog. Ps. Clem., IX, 23-24.

In ulterioribus Orientis partibus, si puer muliebri se substernat injuriæ, cum agnitum fuerit, a fratribus aut parentibus vel quibuslibet aliis interficitur nec sepultura donatur.

Et rursus apud Gallos lex prisca constituit nuptum tradi publice pueros, nec opprobrium ex hoc aliquod duci; et numquid possibile est, ut omnes qui tam turpiter succumbunt apud Gallos, Luciferum cum Mercurio in domibus Saturni et finibus Martis habuerint?

24. In Britanniæ partibus plures viri unam habent uxorem.

In Parthia, multæ mulieres unum habent virum, et utraque orbis pars moribus suis atque institutis obsequitur.

Amazones omnes non habent viros, sed sicut

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

Ἐν δὲ τῇ Ἑώᾳ οἱ ἀρρενοφθοροῦντες οἱ παρὰ χριστιανοῖς ἐὰν γνωσθῶσιν ὑπὸ τῶν ὁμαίμων ἀφειδῶς τιμωροῦνται.

Ἐν Βρεττανίᾳ πλεῖστοι ἄνδρες μιᾷ συγκαθεύδουσι γυναικί· ὡσαύτως καὶ πολλαὶ γυναῖκες ἑνὶ ἑταιρίζονται ἀνδρί.

Καὶ πᾶσι τοῖς πατρίοις τὰ ἔθνη ὥσπερ νόμῳ στοιχοῦσιν ἀδάκνως (ἀδεῶς?) καὶ ἀπόνως.

Ἀμαζόνες δὲ ἄνδρας οὐκ ἔχουσιν· ἀλλ' ὡς τὰ ἄλογα ζῶα ἅπαξ τοῦ ἔτους περὶ τὴν ἐαρινικὴν (*l.* ἐαρινὴν) ἰσημερίαν ὑπερόριοι γίνονται, μισγόμεναι τοῖς γειτνιῶσιν ἀνδράσιν, οἷον πανήγυρίν τινα καὶ ἑορτὴν

Georgius Hamartolus, Chron., *loc. cit.*

Ἐν δὲ Βρεττανίᾳ πλεῖστοι ἄνδρες μιᾷ συγκαθεύδουσι γυναικί, καὶ πολλαὶ γυναῖκες ἑνὶ ἑταιρίζονται ἀνδρί· καὶ τὸ παράνομον ὡς νόμον καλὸν καὶ πατρῷον πράττουσιν ἀζήλωτον καὶ ἀκώλυτον.

Ἀμαζόνες δὲ ἄνδρας οὐκ ἔχουσιν, ἀλλ' ὡς τὰ ἄλογα ζῶα ἅπαξ τοῦ ἐνιαυτοῦ περὶ τὴν ἐαρινὴν ἰσημερίαν ὑπερόριοι γίνονται καὶ μιγνύμεναι τοῖς γειτνιῶσιν ἀνδράσιν ὡς πανήγυρίν τινα καὶ μεγάλην ἑορ-

ne prennent pas d'époux ; cependant une fois par an, à l'exemple des animaux, au printemps, elles quittent leurs rivages et franchissent le fleuve ; puis quand elles sont parvenues de l'autre côté, elles célèbrent une grande fête sur la montagne. Les hommes qui habitent ces régions arrivent et demeurent quinze jours avec elles; ils les fréquentent et elles deviennent grosses, après quoi elles retournent dans leur propre pays. Au moment de la naissance de leurs enfants, les Amazones exposent les mâles et n'élèvent que les filles. C'est un fait connu et conforme aux lois de la Nature, qu'elles deviennent toutes enceintes dans le même mois, un peu plus tôt, un peu plus tard ; et, comme nous l'avons entendu dire, toutes sont fortes et belliqueuses. Toutefois aucun astre n'est capable d'empêcher que tous les enfants mâles qui sont nés des Amazones ne soient exposés de la sorte.

Le Livre des Chaldéens. — Il est écrit dans le Livre des Chaldéens que chaque fois que Mercure rencontre Vénus dans le signe qui porte son propre nom, il donne naissance à des peintres, à des sculpteurs et à des changeurs de monnaies ; mais quand ils se rencontrent dans le signe de Vénus, il naît des parfumeurs, des danseurs, des chanteurs et des poëtes. Cependant, dans toute la contrée des Tayites (1) et des Sarrasins, dans la Libye supérieure et chez les Mauritaniens, dans le pays des Nomades (Numides), qui est à l'embouchure de l'Océan, et dans la Germanie extérieure, dans la Sarmatie supérieure, en Espagne (2) et dans

(1) Nom d'une tribu arabe, souvent exprimé pour désigner les Arabes en général. Eusèbe n'a pas compris ce nom qu'il a rendu par la forme Ταϊνοί. Cæsarius l'a transcrit sous la forme Ἠλεῖοι, ce qui n'a aucun sens. Quant à l'auteur des Récognitions, il a tout à fait supprimé ce nom.

(2) Ceci est une erreur de copiste ; il ne peut pas être question dans ce paragraphe de l'Espagne. Eusèbe et Cæsarius ont écrit ἐν τῇ Σκυθίᾳ, et le texte des Récognitions est conforme à ceux des auteurs précédents.

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 15-16.

τὴν ἰσημερίαν ὑπερβαίνουσαι τοὺς ἰδίους ὅρους κοινωνοῦσι τοῖς πλησιοχώροις, ἑορτήν τινα ταύτην ἡγουμένοις· ἐξ ὧν συλλαμβάνουσαι ὑποστρέφουσι καὶ ἀναγκαίως ἐν ἑνὶ καιρῷ ἀποκυΐσκουσι κατὰ τὸν τῆς φύσεως νόμον, καὶ τοὺς μὲν γεννωμένους ἄρρενας ῥίπτουσι, τὰς δὲ θηλείας ἀνατρέφουσι· πολεμικαί τε εἰσι καὶ γυμνασίων προνοούμεναι.

§ 16. Ἑρμῆς μετὰ Ἀφροδίτης ἐν οἴκοις Ἑρμοῦ ποιεῖ πλάστας καὶ ζωγράφους καὶ τραπεζίτας· ἐν οἴκοις δὲ Ἀφροδίτης μυρεψοὺς καὶ φωνάσκους καὶ ὑποκριτὰς ποιημάτων. Καὶ παρὰ Ταϊνοῖς καὶ Σαρακηνοῖς καὶ ἐν τῇ ἀνωτέρᾳ Λιβύῃ καὶ παρὰ Μαύροις καὶ παρὰ τοῖς περὶ τὸ στόμα τοῦ Ὠκεανοῦ Νομάσι καὶ ἐν τῇ ἐξωτέρᾳ Γερμανίᾳ, καὶ ἐν τῇ Σκυθίᾳ καὶ ἐν πᾶσι τοῖς ἐξ

Recogn. Ps. Clem., IX. 24.

animalia semel in anno circa vernale æquinoctium proprios egressæ terminos, finitimæ gentis viris miscentur, solennitatem quandam per hoc observantes, ex quibus cum conceperint redeunt, si marem pepererint abjiciunt, feminas nutriunt. Cumque unius temporis sit omnium partus, absurdum est, ut in maribus quidem putetur Mars cum Saturno in tempore æquis esse portionibus, in feminarum vero Genesi nunquam.

Sed neque Mercurium cum Venere habuisse in domibus propriis positum, ut vel pictores ibi vel sculptores vel trapezitas efficiat, aut in domibus Veneris, ut unguentarios vel vocales vel poetas producat. Apud Saracenos et superiores Libes et Mauros et circa ora maris Oceani habitantes, sed et in extremis Germaniæ partibus et

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

τὸν καιρὸν τῆς ἑταιρείας ἡγούμεναι. Ἐξ ὧν κατὰ γαστρὸς φέρουσαι παλινδρομοῦσιν οἴκαδε ἅμα πᾶσαι. Τῷ δὲ καιρῷ τῆς ἀποκυήσεως τὸν μὲν ἄρρενα φθείρουσι, τὸ δὲ θῆλυ ζωογονοῦσι καὶ τιθηνοῦσιν ἐπιμελῶς. Ἄτοπον δὲ πιστεῦσαι ἐπὶ μὲν τῇ τῶν ἀρρένων σπορᾷ Ἄρεα μετὰ Κρόνου ἐπὶ τῆς ὥρας ἰσομοίρως σχεῖν· ἐπὶ δὲ τοῦ θήλεος οὐδέποτε.

Εἰ δὲ καὶ Ἑρμῆς, ὥς φατε, μετὰ Ἀφροδίτης ἐν οἴκοις ἰδίοις ἐπιτελεῖ πλάστας, ζωγράφους, κερματιστάς, ἐν οἴκοις δὲ Ἀφροδίτης μυρεψούς, φωνάσκους, ὑποκριτάς, ποιητάς· παρὰ δὲ Ἠλείοις καὶ Σαρακηνοῖς καὶ τοῖς ἐν τῇ ἀνωτέρᾳ Λιβύῃ καὶ Μαύροις, κατὰ τὰς ἠϊόνας καὶ ὄχθας τοῦ Ὠκεανοῦ ποταμοῦ οἰκοῦσι, καὶ ἐν τῇ ἐξωτέρᾳ Γερμανίᾳ καὶ ἐν τῇ ἀνωτέρᾳ Σαρ-

Georgius Hamartolus, Chron., *loc. cit.*

τὸν καιρὸν ἐκεῖνον ἡγοῦνται· ἐξ ὧν κατὰ γαστρὸς συλλαβοῦσαι παλινδρομοῦσιν οἴκαδε πᾶσαι· τῷ δὲ καιρῷ τῆς ἀποκυήσεως τὸ μὲν ἄρρεν φονεύουσι, τὸ δὲ θῆλυ ζωογονοῦσι καὶ ἐπιμελῶς ἐκτρέφουσιν.

tous les pays qui sont situés au nord du Pont, dans toute la contrée des Alains et chez les Albanais, chez les Zazi (Sasses), et à Brousa, qui est située au delà du Douro (1), on ne trouve ni sculpteur, ni peintre, ni parfumeur, ni changeur, ni poëte. Cette influence de Mercure et de Vénus est sans effet sur toute cette contrée du monde.

Dans toute la Médie, tous les hommes au moment de leur mort, même quand il existe encore en eux un reste de vie, sont jetés aux chiens, qui mangent les cadavres de toute la Médie. Cependant nous ne pouvons pas dire que tous les Mèdes soient nés au moment où la Lune se trouve placée, par rapport à eux, avec Mars dans le signe du Cancer, pendant le jour où il passe sous la Terre. C'est ainsi que, selon ce qui est écrit, naissent ceux qui sont mangés par les chiens.

Tous les Indiens sont consumés par le feu, lorsqu'ils meurent; et beaucoup de leurs femmes sont brûléés vivantes avec eux. Cependant nous ne pouvons pas dire que toutes les femmes des Indiens qui sont brûlées, soient nées pendant que Mars et le Soleil se rencontrèrent dans le signe du Lion, pendant la nuit où il passait sous la Terre, comme naissent les hommes qui sont consumés par le feu.

Tous les Germains meurent étranglés à l'exception de ceux qui sont tués en combattant. Cependant, il n'est pas possible qu'à la naissance de

(1) Le texte est encore altéré en cet endroit. Eusèbe donne la variante 'Ωτηνῇ καὶ Σαυνίᾳ καὶ ἐν Χρυσῇ. Les Récognitions ne mentionnent que la « Chrysea .insula ». Épiphane (p. 1091) donne une autre leçon : ἡ Γερμανῶν χώρα, ἡ Σαρματία, ἡ ὁπόσοι ἐν τοῖς Δαύνισιν, ἡ παρὰ Ζιχοῖς.

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 17-18.

ἀρκτικῶν μερῶν τοῦ Πόντου ἔθνεσι καὶ ὅλῃ τῇ Ἀλανίᾳ καὶ Ἀλβανίᾳ καὶ Ὠτηνῇ καὶ Σαυνίᾳ,

§ 17. καὶ ἐν Χρυσῇ οὐκ ἔστιν ἰδεῖν οὐ τραπεζίτην, οὐ πλάστην, οὐ ζωγράφον, οὐκ ἀρχιτέκτονα, οὐ γεωμέτρην, οὐ φώνασκον, οὐχ ὑποκριτὴν ποιημάτων, ἀλλ' ἐστέρηται ὁ τῆς τοῦ Ἑρμοῦ καὶ τῆς Ἀφροδίτης ἐνεργείας τρόπος ἐν ὅλῳ τῷ κύκλῳ τούτῳ τῆς οἰκουμένης.

Οἱ Μῆδοι πάντες τοῖς μετὰ σπουδῆς τρεφομένοις κυσὶ τοὺς νεκροὺς ἔτι ἐμπνέοντας παραβάλλουσι· καὶ οὐ πάντες σὺν τῇ Μήνῃ τὸν Ἄρεα ἐφ' ἡμερινῆς γενέσεως ἐν Καρκίνῳ ὑπὸ γῆν ἔχουσιν.

Ἰνδοὶ τοὺς νεκροὺς καίουσι, μεθ' ὧν συγκαίουσιν ἑκούσας τὰς γυναῖκας· καὶ οὐ δήπου πᾶσαι αἱ καιόμεναι ζῶσαι Ἰνδῶν γυναῖκες ἔχουσιν ὑπὸ γῆν ἐπὶ νυκτερινῆς γενέσεως σὺν Ἄρει τὸν Ἥλιον ἐν Λέοντι ὁρίοις (*fort.* ἢ Λέοντι ἐν ὁρίοις) Ἄρεος.

§ 18. Γερμανῶν οἱ πλεῖστοι ἀγχονιμαίῳ μόρῳ ἀποθνήσκουσι καὶ οὐ πάντως τὸ πλῆθος τῶν Γερμανῶν

Recogn. Ps. Clem., IX. 24-25.

apud Sarmatas et Scythas atque omnes quæ sub axe septentrionis jacent Pontici litoris gentes et in Chrysea insula nunquam invenitur trapezita nec sculptor, aut pictor, aut architectus, aut geometres, aut tragœdus, aut poeta; ergo deficit apud eos Mercurii Venerisque constellatio.

25. Ex omni orbe terrarum Medi tantummodo summa observantia adhuc spirantes homines canibus devorandos abjiciunt. et non ob hoc Martem cum Luna per diurnam Genesim in Cancro positos habent.

Indi mortuos suos incendunt, cum quibus et uxores defunctorum sponte se offerentes exuruntur. Sed non ideo omnes, quæ vivæ incenduntur Indorum mulieres, in nocturna Genesi sub terra habent Solem cum Marte in partibus Martis.

Germanorum plurimi laqueo vitam finiunt, nec idcirco omnes Lunam cum Hora, Saturno et

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

ματίᾳ καὶ ἐν Σκυθίᾳ καὶ ἐν πᾶσι τοῖς ἐξωτικοῖς μέρεσι τοῦ Πόντου ἔθνεσιν οὐχ οἷόν τε εὑρεῖν κολλυβιστὴν ἢ πλάστην ἢ ζωγράφον, οὐχ ἀρχιτέκτονα, οὐ φωνάσκον, οὐχ ὑποκριτὴν ποιημάτων, ὡς παρ' ἡμῖν· διὰ τί Ἑρμῆς καὶ Ἀφροδίτη οὐ παρέσχον κατ' ἐνιαυτὸν ἐπιτυχεῖν γεννωμένῳ τοῖς ἐκλείπουσι παρ' αὐτοῖς ἐπιτηδεύμασι;

Μῆδοι δὲ πάντες μετὰ σπουδῆς ἔτι ἐμπνέοντας τοὺς κάμνοντας κυσὶ βορὰν προστιθέασιν ἀναλγήτως· σὺν τῇ Μήνῃ, ὥς φατε, τὸν Ἄρεα ἐπὶ ἡμερινῆς γενέσεως ἐν Καρκίνῳ Μῆδοι ἔλαχον.

Ἰνδοὶ δὲ τοὺς νεκροὺς ἑαυτῶν τεφροποιοῦσι πυρί, μεθ' ὧν καταφλέγουσί τινων τὰς συμβίους. Καὶ οὐ δήπου πᾶσαι αἱ πυριάλωτοι Ἰνδῶν γυναῖκες ἢ αἱ ζῶσαι ἔλαχον ὑπὸ τῆς νυκτερινῆς συνελεύσεως τῶν γονέων σὺν Ἄρει τὸν Ἥλιον, ἐν νυκτὶ μὴ φαίνονται ἐν μοίραις Ἄρεος.

Γερμανῶν οἱ πλείους ἀγχόνῃ τοῦ ζῆν ἀμείβονται· καὶ οὐ πάντως τὸ πλῆθος Γερμανῶν τὴν Σελήνην καὶ τὴν ὥραν μεσολαμβανομένας ὑπὸ Κρόνου καὶ Ἄρεος ἔχουσιν. Ἀλλ' ἐν παντὶ ἔθνει ἡμέραι βροτοῖς γένονται (*lege :* καὶ ἡμέρᾳ βροτοὶ γεννῶνται), οὐ κρείτ-

tous les Germains, la Lune et Hora se soient trouvées entre Mars et Saturne. Cependant, en tout lieu et à toute heure, des hommes naissent dans des circonstances différentes les unes des autres, et les lois humaines triomphent du Destin, et ils se gouvernent d'après leur volonté.

Ainsi, le Destin n'oblige pas les Sères à ne pas commettre d'homicide, quand ils n'en ont pas le désir, ni les Brahmines à manger de la chair. Il n'empêche pas non plus les Perses d'épouser leurs filles et leurs sœurs, ni les Indiens d'être brûlés, ni les Mèdes d'être dévorés par les chiens, ni les Bretons de prendre des hommes en guise de femmes, ni les Édesséniens d'être chastes, ni les Grecs de s'adonner à la gymnastique,............ ni les Romains de conquérir toujours des provinces, ni les Gaulois de se marier entre eux. Il ne force pas non plus les Amazones à élever leurs enfants mâles ; et la naissance n'oblige aucun être sur la surface du monde, à cultiver l'art des Muses. Mais, comme je l'ai dit, dans chaque pays et chez chaque peuple, tous les hommes agissent selon le Libre Arbitre de leur nature, comme ils l'entendent, et sont soumis au Destin et à la Nature, à cause du corps qui les enveloppe, tantôt selon leur volonté et tantôt contre leur gré. Car dans chaque pays et chez chaque peuple, il existe des riches et des pauvres, des gouverneurs et des gouvernés, des gens en santé et des malades, chacun selon que le Destin et la naissance l'ont atteint.

Je lui dis : Tu nous as convaincus de tout ceci, [notre] frère Bardesane, et nous savons que [ce que tu dis] est vrai. Mais tu sais que les Chaldéens disent

---

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 18-19-20.

τὴν σελήνην καὶ τὴν ὥραν μεσολαβουμένας ὑπὸ Κρόνου καὶ Ἄρεος ἔχει. Παντὶ ἔθνει καὶ πάσῃ ἡμέρᾳ καὶ παντὶ τόπῳ τῆς γενέσεως γεννῶνται ἄνθρωποι· κρατεῖ δὲ ἐν ἑκάστῃ μοίρᾳ τῶν ἀνθρώπων νόμος καὶ ἔθος διὰ τὸ αὐτεξούσιον τοῦ ἀνθρώπου.

§ 19. Καὶ οὐκ ἀναγκάζει ἡ γένεσις τοὺς Σῆρας μὴ θέλοντας φονεύειν, ἢ τοὺς Βραχμᾶνας κρεοφαγεῖν, ἢ τοὺς Πέρσας ἀθεμίτως μὴ γαμεῖν, ἢ τοὺς Ἰνδοὺς μὴ καίεσθαι, ἢ τοὺς Μήδους μὴ ἐσθίεσθαι ὑπὸ κυνῶν ἢ τοὺς Πάρθους μὴ πολυγαμεῖν ἢ τὰς ἐν τῇ Μεσοποταμίᾳ γυναῖκας μὴ σωφρονεῖν, ἢ τοὺς Ἕλληνας μὴ γυμνάζεσθαι γυμνοῖς τοῖς σώμασιν, ἢ τοὺς Ῥωμαίους μὴ κρατεῖν, ἢ τοὺς Γάλλους μὴ γαμεῖσθαι, ἢ τὰ ἄλλα βάρβαρα ἔθνη ταῖς ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων λεγομέναις Μούσαις κοινωνεῖν· ἀλλ' ὡς προεῖπον, ἕκαστον ἔθνος καὶ ἕκαστος τῶν ἀνθρώπων χρῆται τῇ ἑαυτοῦ ἐλευθερίᾳ, ὡς βούλεται καὶ ὅτε βούλεται, καὶ δουλεύει τῇ γενέσει καὶ τῇ φύσει δι' ἣν περίκειται σάρκα, πῆ μὲν ὡς βούλεται, πῆ δὲ ὡς μὴ βούλεται.

§ 20. Πανταχῇ γὰρ καὶ ἐν παντὶ ἔθνει εἰσὶ πλούσιοι καὶ πένητες, καὶ ἄρχοντες καὶ ἀρχόμενοι, καὶ ἐρρωμένοι καὶ νοσοῦντες, ἕκαστος κατὰ τοὺς τῆς γενέσεως αὐτοῦ κλήρους.

Ταῦτα, ὦ Βαρδησάνη, ἄκρως ἡμᾶς πέπεικας, φημὶ

Recogn. Ps. Clem., IX, 25-26.

Marte circumcinctas habent. Sed nonne in omni gente et in omni die per omnem diversitatem Genesis nascuntur homines? ex quibus omnibus apparet, quia metus legum in unaquaque regione dominatur, et arbitrii libertas, quæ est hominibus insita per spiritum obtemperat legibus.

Nec cogere potest Genesis aut Seres homicidium committere, aut Bragmanos carnibus vesci, aut Persas incesta vitare, vel Indos non exuri, aut Medos non a canibus devorari, Parthos non habere plures uxores, aut mulieres Mesopotamiæ non servare pudicitiam, Græcos non exerceri palæstris, Gallorum pueros non pati muliebria, vel gentes barbaras Græcorum studiis institui, sed ut diximus unaquæque gens suis legibus utitur pro libertatis arbitrio, et decreta Genesis legum severitate depellit.

26. Sed dicet aliquis eorum qui in disciplina

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

τονες ἢ χείρονες κατὰ ἄστρων συμπλοκὴν, ὡς ὑμεῖς φατὶ, ἀλλ' ἐν ἑκάστῃ χώρᾳ νόμοι τινὲς καὶ πάτρια ἔθη κρατεῖ, ἐξ ὧν τὸ αὐτεξούσιον καὶ τὸ ἐφ' ἡμῖν τὰ πρακτέα ὑπάρχειν παιδευόμεθα πάντες.

Οὐ γὰρ οἷά τε ἡ καθ' ὑμᾶς γένεσις ἀναγκάσαι Σῆρας ἀνακεῖν (*lege* : ἀναιρεῖν) ἢ Βραχμᾶνας κρεοβορεῖν καὶ σικεροποτεῖν ἢ Πέρσας μὴ μητρογαμεῖν καὶ ἀδελφοφθορεῖν ἢ Ἰνδοὺς μὴ πυρὶ διδόναι τοὺς νεκροὺς ἢ Μήδους μὴ κυσὶ τοὺς θνησκομένους (*leg.* θνήσκοντας) προτιθέναι ἢ Πάρθους μὴ πολυγαμεῖν ἢ τοὺς Μεσοποταμίτας μὴ ἄκρως σωφρονεῖν ἢ Ἕλληνας μὴ σωμασκεῖσθαι ἢ τὰ βάρβαρα ἔθνη ταῖς ὑφ' Ἑλλήνων προσαγορευομέναις κοινωνεῖν· ἀλλ' ὡς προέφην ἕκαστος βροτῶν χρῆται τῇ τοῦ νόμου ἐλευθερίᾳ, τὰ ἐκ τῶν ἄστρων μυθουργούμενα καθ' Ἕλληνας παραπεμπόμενος, τῷ ἐκ τῶν νόμων δέει ἢ τῷ ἔθνους ἔθει πατρίῳ τῶν φαύλων εἰργόμενος· αἱ μὲν γὰρ τῶν ἀρετῶν ὑπάρχουσι προαιρετικαὶ, αἱ δὲ περιστατικαὶ, ἀνάγκῃ ἐπὶ τὸ κρεῖττον χωροῦντος τοῦ ζητουμένου ὑπὸ τῶν νόμων.

Ἀλλ' ἑπτὰ ὄντων (*add.* τῶν) τῇ γενέσει ἡμῶν ἀνα-

que la Terre est partagée en sept parties, appelées climats, et que, sur ces mêmes parties, les sept astres exercent leur influence, chacun en particulier sur chacune d'elles, et qu'enfin, dans chacun de ces mêmes endroits, la force de l'influence [de chaque astre] prévaut, et c'est ce qui est appelé Loi.

Il me répliqua : Sache d'abord, ô mon fils Philippe! que les Chaldéens ont inventé ceci en vue de tromper, car bien que la Terre soit divisée en sept parties, il existe néanmoins, dans chacune de ces parties, beaucoup de lois qui diffèrent les unes des autres. En effet, on ne trouve pas dans le monde sept lois selon le nombre des sept planètes, ni douze selon le nombre des signes du Zodiaque, ni trente-six selon le nombre des Décans (1); mais il existe beaucoup de lois dans chaque état, dans chaque contrée, dans chaque province et dans chaque habitation, qui sont différentes de celles de leurs voisins. Vous vous rappelez ce que je vous ai dit, que, dans le même climat des Indes, il existe des hommes qui ne mangent pas la viande des animaux, et d'autres qui vivent de chair humaine. Je vous ai dit encore relativement aux Perses et aux Mages, que ce n'est pas seulement dans le climat de la Perse que les hommes prennent comme épouses leurs filles et leurs sœurs, mais aussi que dans chaque pays où ils sont établis, ils ont observé la coutume de leurs pères et suivi les mystères que ceux-ci leur avaient transmis. Souvenez-vous également qu'il y a beaucoup de

(1) Les douze signes du Zodiaque étaient partagés chacun en trois parties, formant un total de trente-six, lesquels se trouvaient subdivisés eux-mêmes en dix parties appelées *décans* : « Singula signa in tres partes dividuntur : singulæ autem partes singulos habent decanos, ut sint in singulis signis terni decani. « (Julius Firmicus, *ad Mavort. Loll. Astron.*, pg. 17.) — Manilius (Astronom. lib. 4, v. 298) en parle en ces termes :

Quapropter Grajæ dixere Decania gentes?
A numero nomen positum est, quod partibus astra
Condita tricenis triplici sub sorte feruntur,
Et tribuunt denas in se coeuntibus astris,
Inque vicem ternis habitantur singula signis.

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 20-21-22.

αὐτῷ. Οἱ δὲ ἀστρονόμοι φασὶ τὴν γῆν ταύτην μεμερίσθαι εἰς ἑπτὰ κλίματα, καὶ ἄρχειν ἑκάστου κλίματος ἕνα τῶν ἑπτὰ ἀστέρων· καὶ τοὺς διαφόρους νόμους μὴ τοὺς ἀνθρώπους τεθεικέναι ἑαυτοῖς, ἀλλ' ἑκάστου ἄρχοντος πλεονάζειν τὸ θέλημα ἐν τῇ ἰδίᾳ χώρᾳ, ὃν νόμον νενομίκασιν οἱ κρατούμενοι.

§ 21. Ἀπεκρίνατο· Οὐκ ἀληθὴς ἡ ἀπόκρισις αὕτη, ὦ Φίλιππε· εἰ γὰρ καὶ διῄρηται ἡ οἰκουμένη εἰς μέρη ἑπτὰ, ἀλλ' οὖν γε ἐν μιᾷ μερίδι εὑρίσκομεν πολλὰς διαφορὰς νόμων· οὐδὲ γὰρ ἑπτὰ νόμοι εἰσὶ κατὰ τοὺς ἑπτὰ ἀστέρας, οὐδὲ δώδεκα κατὰ τὰ ζώδια, οὐδὲ τριακονταὲξ κατὰ τοὺς δεκανοὺς, ἀλλὰ μυρίοι. Μνημονεύειν τε ὀφείλετε ὧν προεῖπον, ὅτι καὶ ἐν ἑνὶ κλίματι καὶ ἐν μιᾷ χώρᾳ τῶν Ἰνδῶν εἰσὶν ἀνθρωποφάγοι Ἰνδοὶ, καὶ εἰσὶν οἱ ἐμψύχων ἀπεχόμενοι, καὶ ὅτι οἱ Μαγουσαῖοι οὐκ ἐν Περσίδι μόνῃ τὰς θυγατέρας γαμοῦσιν, ἀλλὰ καὶ ἐν παντὶ ἔθνει, ὅπου ἂν οἰκήσωσι, τοὺς τῶν προγόνων φυλάσσοντες νόμους καὶ τῶν μυστηρίων αὐτῶν τὰς τελετάς.

§ 22. Ἀλλὰ καὶ πολλὰ βάρβαρα ἔθνη κατελέ-

Recogn. Ps. Clem., IX, 26.

mathesis eruditi sunt, Genesim in septem partes dirimi, quæ illi climata appellant, dominari vero unicuique climati unam ex septem stellis, et istas quas exposuimus diversas leges non ab hominibus positas, sed ab istis principibus secundum uniuscujusque voluntatem; et hoc quod stellæ visum est, legem ab hominibus observatam.

Ad hæc ergo respondebimus, quod primo quidem non est in septem partes orbis terræ divisus, tum deinde et si ita esset, in una parte et in una regione invenimus multas differentias legum; et ideo neque septem sunt secundum numerum stellarum, neque duodecim secundum numerum signorum, neque triginta et sex secundum numerum Decanorum, sed sunt innumeræ.

27. Meminisse autem debemus eorum quæ supra enumerata sunt, quod in una Indiæ regione sunt et qui hominum carnibus vescantur, et sunt qui etiam a pecudibus vel avibus omnibusque animantibus abstineant et quia Magusæi non solum in Perside

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

κειμένων ἀστέρων, εἰς ἑπτὰ λέγομεν κλίματα τὴν γῆν διαιρεῖσθαι, καὶ ἄρχεσθαι ἕκαστον κλίμα ὑφ' ἑνὸς τῶν ἀστέρων, καὶ πρὸς ἐκείνων συμπλοκὰς ἄγεσθαι καὶ ἀποτελεῖσθαι τοὺς ἀρχομένους· ὅπερ νόμον τινὲς τὴν τοῦ ἄστρου ἐνέργειαν λέγουσιν.

Καὶ πῶς, εἰ ἑπταχῶς διαιρεῖται ἡ οἰκουμένη, ἐν μιᾷ μερίδι πολλοὺς καὶ διαφόρους νόμους εὑρίσκομ[illegible]; καὶ οὔτε ἑπτὰ μόνον κατὰ τοὺς ἀστέρας, οὔτε δὶς [illegible] κατὰ τοὺς ζωδιακοὺς, οὐδ' αὖ πάλιν τριακοντα[illegible] κατὰ τοὺς δεκανοὺς, ἀλλὰ μυρίοι μνημονεύονται [illegible] μοι, πάλαι ἀμειφθέντες καὶ νῦν ὑπάρχοντες. Πῶς δ[illegible] ἐν ταὐτῷ τμήματι τοὺς ἀνθρωποβόρους Ἰνδοὺς κ[illegible]

ne je vous l'ai dit, qui entourent
: et qui ne font pas partie de ces
ommes ne possèdent pas l'art que
nus leur imposent, quand ils sont
ı l'un avec l'autre.
is étaient spéciales aux climats, il
pas être ainsi, parce qu'il est connu
nes n'ont aucun rapport avec les
leur manière de vivre est diffé-
n de sages, croyez-vous, ont abrogé
opres pays les lois qui leur sem-
ueuses? Combien y a-t-il de lois
olies par nécessité? Combien y a-t-
après s'être emparés des pays qui
enaient pas, ont abrogé les lois qui
lies, et en ont publié d'autres selon
Et quand ces faits se passèrent,
'avait la puissance de maintenir la
est du reste facile à comprendre,
e d'hier que les Romains ont con-

quis l'Arabie (1) et y ont abrogé d'anciennes lois, et notamment la circoncision, au moyen de laquelle ils se mutilaient. En effet, celui qui a le pouvoir en lui, obéit à des lois qu'un autre a établies pour lui, et celui-ci possède également le pouvoir sur lui-même. Mais je vous dirai ce qui servira plus que toute autre chose à convaincre les insensés et les incrédules. Tous les Juifs qui ont reçu la loi de la main de Moïse, circoncisent leurs enfants mâles le huitième jour, et n'attendent pas pour cela la venue des astres; ils n'observent pas non plus la loi des contrées; et l'astre qui a de l'influence dans le climat [qu'ils habitent] ne les régit point par force. Mais soit qu'ils se trouvent à Édom ou en Arabie, en Grèce ou en Perse, dans le nord ou dans le midi, ils observent cette loi qui fut établie pour eux par leurs pères. En outre, il est connu que ce qu'ils font, ne provient pas du fait de leur naissance, car il n'est pas possible que Mars se soit levé pour

ne allusion à la campagne que Lucius
es Parthes en Asie, et à la suite de laquelle
fut cédée aux Romains; ou peut-être
pation de l'Arabie par Septime Sèvère,
vers l'an 200. — Cf. les médailles de cet empereur faisant allusion à cette campagne (Cohen, *Descript. des méd. romaines*, t. III, pg. 236, n° 30 et suiv.).

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, § 22-23-24.

τα ἐν μεσημβρίᾳ καὶ δύσει καὶ ἀνατολῇ
τέστιν ἐν διαφόροις κλίμασι, μὴ μετέ-
ῆς ἐπιστήμης.
ι, νομίζετε, σοφοὶ ἄνδρες παρήγαγον
μένους νόμους, πόσοι δὲ νόμοι ὑπὸ τῆς
ύθησαν, πόσοι βασιλεῖς κρατήσαντες
ον τοὺς πρὸ αὐτῶν νόμους καὶ ἔθεντο
ὶ οὐδεὶς τῶν ἀστέρων ἀπώλεσε τὸ ἴδιον

κλίμα. Χθὲς οἱ Ῥωμαῖοι τῆς Ἀραβίας κρατήσαντες τοὺς τῶν βαρβάρων νόμους ἤλλαξαν· ἕπεται γὰρ τὸ αὐτεξούσιον τῷ αὐτεξουσίῳ.

§ 24. Τὸ δὲ δυνάμενον πεῖσαι καὶ τοὺς ἀπίστους ἐκθήσομαι ὑμῖν. Ἰουδαῖοι πάντες οἱ διὰ Μωσέως δεξάμενοι νόμον τοὺς γεννωμένους ἄρρενας παῖδας ἐν τῇ ὀγδόῃ ἡμέρᾳ αἱμάσσουσι περιτέμνοντες, οὐκ ἀστέρος παρουσίαν ἀναμένοντες, οὐ κλίματος

Recogn. Ps. Clem., IX. 27-28.

as excipiunt in matrimonium, sed
nte ubicunque habitaverint, malo-
jorum) suorum incesta instituta cus-
ræterea et innumeras gentes memo-
penitus studia nesciunt literarum.
uanti sapientes viri ipsas leges in
mutaverunt locis, aliæ vero etiam
i vel impossibilitate vel inhonestate
. Certe quod in promptu est noscere,
ıtores gentium quas vicerant leges et
runt et suis eas legibus subjecerunt.

Quod evidenter a Romanis factum docetur, qui omnem pæne orbem omnesque nationes propriis primo et variis legibus institutisque viventes in Romanorum jus et civilia scita verterunt. Superest ergo ut et stellæ gentium, quæ a Romanis victæ sunt, climata sua partesque perdiderint.

28. Addam adhuc rem, quæ possit etiam valde incredulis satisfacere. Judæi omnes, qui sub lege Moysi vivunt, filios suos octava die absque ulla dilatione circumcidunt et infantis teneri sanguinem fundunt; a sæculo autem nullus ex gentibus

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

καὶ θοίνης ἁπάσης ἀπεχομένου Βρα-
τας δρῶμεν; πῶς δὲ οἱ ἐν Βαβυλῶνι,
ιται, τῇ μιαιγαμίᾳ τῶν ὁμαίμων πα-

ὁ λόγος περὶ Λογγοβάρδων καὶ Νό-

ρων καὶ Γάλλων καὶ Ἑσπερίων τῶν ἑρμαϊκῆς καὶ χρονικῆς ἀμοιρούντων ἐπιστήμης τῶν ἄστρων. Πόσοι βασιλεῖς καὶ ἄρχοντες παρήγαγον τοὺς κακῶς κειμένους νόμους, αὐτοὶ τὸ δοκοῦν νομοθετοῦντες, ἢ αὖ πάλιν τοὺς κρείττονας οἱ ἐναντίοι ἀπώσαντο, ὑπ' οὐδε-

tous les Juifs le huitième jour, quand on les circoncit, afin que le fer passe sur eux, et que leur sang soit répandu.

Tous parmi eux, à quelque endroit qu'ils se trouvent, s'abstiennent d'adorer des idoles, et un jour sur sept, eux et leurs enfants s'abstiennent de tout travail, de toute construction, de tout voyage, et ne font ni achat ni vente. Ils n'immolent pas non plus un animal le jour du sabbat, ils n'allument point de feu, ils ne rendent pas la justice, et il ne se trouve chez eux aucun homme à qui le Destin commande d'aller au tribunal le jour du sabbat, pour gagner sa cause ou la perdre ; ou de démolir ou de bâtir, ou bien de faire aucune de ces choses que font les hommes qui n'ont pas reçu cette loi. Les Juifs ont encore d'autres coutumes, selon lesquelles ils ne sont pas gouvernés comme le reste des hommes, tandis que le même jour, tous, sans exception, engendrent, naissent, tombent malades et meurent ; car ces diverses circonstances ne sont pas au pouvoir de l'homme.

En Syrie et à Édesse, les hommes ont l'habitude de se circoncire en l'honneur de Tharatha (1); mais quand le roi Abgar se fut converti au christianisme, il ordonna que quiconque se circoncirait aurait la main coupée, et, depuis ce jour-là jusqu'à aujourd'hui, aucun homme ne se circoncit dans la contrée d'Édesse.

Que dirons-nous alors de notre nouvelle

(1) C'est une divinité analogue à Cybèle ou Rhéa avec laquelle Eusèbe l'a assimilée. Justin le Martyr fait mention de cette pratique : καὶ φανερῶς εἰς κιναιδίαν ἀποκόπτονταί τινες καὶ εἰς μητέρα θεῶν τὰ μυστήρια ἀναφέρουσι (*Apolog.* I, c. 27). — Cf. aussi S. Augustin, *Cité de Dieu*, liv. VII, ch. 24. — Épiphane, *Panar.*, pag. 1092. — M. Matter croit que ce fut Bardesane qui engagea le roi Abgar à mettre fin aux mutilations que s'infligeaient certains enthousiastes en l'honneur de Cybèle (*Hist. du Gnosticisme*, t. I, sect. II, ch. 2).

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.* 24-25-26.

ἐξουσίαν ἐκτρεπόμενοι (*leg.* ἐντρεπόμενοι), οὐχ ὑπὸ νόμου ἀλλοτρίας χώρας ἀγόμενοι· ἀλλ' εἴτε ἐν Συρίᾳ τυγχάνουσιν, εἴτε ἐν Γαλλίᾳ, εἴτε ἐν Ἰταλίᾳ, εἴτε ἐν Ἑλλάδι ἢ ἐν Παρθίᾳ ἢ ὅπου ἂν ὦσι, τοῦτο ποιοῦσιν. Ὅπερ οὐκ ἔστι κατὰ γένεσιν· οὐ γὰρ δύνανται πάντες Ἰουδαῖοι μίαν γένεσιν ἔχειν.

§ 25. Ἀλλὰ καὶ δι' ἡμερῶν ἑπτὰ πάντες ὅπου ἂν ὦσιν ἀργοῦσιν ἐκ παντὸς ἔργου καὶ οὔτε ὁδεύουσιν οὔτε πυρὶ χρῶνται· οὔτε ἀναγκάζει ἡ γένεσις Ἰουδαῖον οὐ κτίσαι οἶκον, οὐ καταλῦσαι, οὐκ ἐργάσασθαι, οὐ πωλῆσαι, οὐκ ἀγοράσαι ταῖς ἡμέραις τοῦ σαββάτου, καίτοι ἐν τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ γεννώντων Ἰουδαίων καὶ γεννωμένων καὶ νοσούντων καὶ ἀποθνησκόντων. Ταῦτα γὰρ οὐκ ἔτι ἐστὶ τοῦ αὐτεξουσίου.

Ἐν τῇ Συρίᾳ καὶ ἐν τῇ Ὀσροηνῇ ἀπεκόπτοντο πολλοὶ τῇ Ῥέᾳ, καὶ ἐν τούτῳ μιᾷ ῥοπῇ ὁ βασιλεὺς Ἄβγαρος ἐκέλευσε τῶν ἀποκοπτομένων τὰ αἰδοῖα ἀποκόπτεσθαι καὶ τὰς χεῖρας, καὶ ἐκτότε οὐδεὶς ἀπεκόπτετο ἐν τῇ Ὀσροηνῇ.

Τί δὲ ἐροῦμεν περὶ τῆς τῶν Χριστιανῶν αἱρέσεως,

Recogn. Ps. Clem., IX, 28-29.

hoc die octava perpessus est, et e contra Judæorum nullus omisit. Quomodo ergo in hoc ratio Genesis stabit? cum per cunctas orbis terræ partes omnes Judæi admixti gentibus vivant et octava ferrum perferant die unius in membri loco, et nemo gentilium, sed ipsi soli, ut dixi, hoc faciunt, non stella cogente nec perfusione sanguinis perurgente, sed lege religionis adducti, et in quocunque orbis loco fuerint, hoc est eis insigne vernaculum. Sed et quod unum nomen omnibus inest ubicunque fuerint, numquid et hoc per Genesim venit? et quod nunquam apud eos infans natus exponitur, et quod septimo quoque die omnes ubicunque fuerint otium gerunt nec iter incedunt nec igni utuntur? quid est ergo, quod nullum Judæorum in illa die cogit Genesis aut iter agere, aut ædificare, aut vendere aliquid, aut emere?

29. Quin imo et majorem fidem rerum præ-

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

νὸς τῶν ἄστρων πρὸς τὰ αἱρεθέντα εἰργόμενοι. Νῦν δὲ φάναι βούλομαι, ὃ καὶ τῶν ἀπίστων πάντων ἀπορράψει τὰ στόματα. Ἰουδαῖοι πάντες, τὸν διὰ Μωσέως δεξάμενοι λόγον, πᾶν ἄρρεν λογικὸν αὐτοῖς γινόμενον τῇ ὀγδόῃ ἡμέρᾳ περιτέμνοντες αἱμάττουσιν· ἀπὸ δὲ τοῦ αἰῶνος οὐδεὶς Ἑλλήνων ἢ Χριστιανῶν περιτομὴν ἐδέξατο. Πλείστων (*add. videtur* οὖν) Ἰουδαίων καὶ Ἑλλήνων καὶ Χριστιανῶν κατὰ τοὺς αὐτοὺς μῆνας καὶ ἑβδομάδας καὶ ἡμέρας καὶ ὥρας γεννωμένων, Ἄρης (*leg.* ποῦ Ἄρης) ἢ Ἑρμῆς ἢ Κύπρις ἢ ὁ λοιπὸς Ἑλλήνων μῦθος, ἑνὸς κύκλου ἐμπεριέχοντος τὰ πάντα, καὶ μηδενὸς ὑπὸ ἀστέρων βιαζομένου; Οὐ γὰρ πάντες

énération, nous qui sommes chrétiens, et que le Messie a établis dans chaque contrée et dans chaque pays? car n'importe où nous habitons, nous sommes tous désignés par le seul nom du Messie, — chrétiens; et au jour qui tombe le premier de la semaine, nous nous réunissons, et nous jeûnons durant les jours fixés [par la loi]. Et nos frères qui sont en Gaule ne prennent pas des mâles pour femmes; ceux qui habitent la Parthie ne prennent pas deux épouses; ceux qui sont en Judée ne se circoncisent plus, et nos sœurs qui demeurent chez les Gèles et les Caschans n'ont pas de relations adultères avec les étrangers; et ceux qui sont dans la Perse ne prennent pas non plus leurs filles pour épouses, et ceux qui habitent la Médie n'abandonnent pas leurs morts, ne les enterrent pas vivants et ne les donnent pas en pâture aux chiens; et ceux qui résident à Édesse ne tuent pas leurs femmes qui commettent un adultère, non plus que leurs sœurs; mais ils se séparent d'elles, et s'en rapportent [pour les punir] au jugement de Dieu. Ceux qui habitent Hatra ne lapident pas les voleurs. Mais n'importe où ils résident, n'importe en quel lieu ils se trouvent, les lois du pays ne les séparent point des lois de leur Messie, et le caprice des gouverneurs ne les oblige point à faire usage des choses qui leur paraissent impures. Mais la maladie et la santé, la richesse et la pauvreté, enfin tout ce qui ne dépend pas de leur Libre Arbitre, leur arrive dans quelque lieu qu'ils se trouvent. Car, comme le Libre Arbitre de l'homme n'est pas régi par l'influence des Sept; et quand il est régi par eux, il est capable de résister à leur influence; de même aussi cet homme visible n'échappe pas facilement aux ordres de ses gouverneurs, car il est esclave et sujet. En effet, si nous étions capables de faire toute chose, nous serions nous-mêmes toute chose; et si rien de ce qui se fait ne venait à la portée de nos mains, nous serions les instruments d'autrui. Toutefois, quand il plaît à Dieu, toutes choses sont possibles sans aucun empêchement, car il n'y a rien qui puisse arrêter cette grande et sainte volonté. Ainsi même ceux qui pensent être contre lui, ne le sont pas en force, mais seulement en mal et en erreur, et cela peut durer un court espace de temps, parce qu'il est bon, et qu'il permet à toutes les natures de persévérer dans l'état où elles se trouvent et de se gouverner selon leur propre volonté. Mais ces natures se trouvent néanmoins liées par les faits accomplis et par les plans médités pour leur venir en aide. Ainsi, cet ordre et ce gouvernement qui ont été imposés, et l'association de l'un avec l'autre, adoucissent la force de la Nature, pour qu'ils ne soient pas coupables tous ensemble, ni blessés tous à la fois, comme ils étaient coupables et blessés avant la création du monde. Il viendra aussi un temps où cette méchanceté qui persiste chez eux aura un terme, grâce à l'instruction qui se développera

---

Eusebius, Præparat. evangel., *loc. cit.*, 26-27-28.

ς ἡμεῖς οἱ δοξασταὶ πολλοὶ ὄντες καὶ ἐν διαφόροις ἐστημεν κλίμασιν, ἐν παντὶ ἔθνει καὶ κλίματι, οἵνες πολλοὶ ὄντες ἑνὶ ὀνόματι κεκλήμεθα.

§ 26. Καὶ οὔτε οἱ ἐν Παρθίᾳ Χριστιανοὶ πολυγαμοῦσι, Πάρθοι ὑπάρχοντες, οὔθ' οἱ ἐν Μηδίᾳ κυσὶ παραβάλλουσι τοὺς νεκρούς· οὐχ οἱ ἐν Περσίδι γαμοῦσι τὰς θυγατέρας αὐτῶν, Πέρσαι ὄντες, οὐ παρὰ Βάκτροις καὶ Γάλλοις φθείρουσι τοὺς γάμους· οὐχ οἱ ἐν Αἰγύπτῳ θρησκεύουσι τὸν Ἆπιν ἢ τὸν κύνα ἢ τὸν τράγον ἢ αἴλουρον· ἀλλ' ὅπου εἰσὶν, οὔτε ὑπὸ τῶν κακῶς κειμένων νόμων καὶ ἐθῶν νικῶνται, οὔθ' ἡ ὑπὸ τῶν ἀρχῶν πρυτανευομένη γένεσις αὐτοὺς ἀναγκάζει τοῖς ἀπειρημένοις κακοῖς ὑπὸ τοῦ διδασκάλου αὐτῶν χρῆσθαι, νόσῳ δὲ καὶ πενίᾳ καὶ πάθεσι καὶ ταῖς νομιζομέναις ἀτιμίαις ὑπόκεινται.

§ 27. Ὥσπερ γὰρ ὁ ἐλεύθερος ἡμῶν ἄνθρωπος δουλεύειν οὐκ ἀναγκάζεται, κἂν ἀναγκασθῇ ἀνθίσταται τοῖς ἀναγκάζουσιν, οὕτως οὐδὲ ὁ φαινόμενος

Recogn. Ps. Clem., IX, 29.

...tium dabo, ecce enim ex adventu justi et veri prophetæ vixdum septem anni sunt, in quibus ex omnibus gentibus convenientes homines ad Judæam et signis ac virtutibus quæ viderant, sed et doctrinæ majestate permoti, ubi receperunt fidem ejus, abeuntes ad regiones suas illicitos

Cæsarius, Quæstiones, *loc. cit.*

Ἕλληνες ἢ Ἰουδαῖοι ἢ Χριστιανοὶ ἐν τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ ὥρᾳ ἐν τῇ μητρῴᾳ κατεβλήθησαν νηδύϊ, οὐδ' αὖ ...λιν πάντες ἅμα ἀπεκυήθησαν· πῶς οὖν οἱ πλεῖστοι αὐτῶν Χριστῷ συνέθεντο, τὴν πατρῴαν ἀρνησάμενοι πλάνην, μὴ ἰσχύσαντος τοῦ ἄρχοντος ἀστέρος τῆς χερσαίου μερίδος ἐμποδῆσαι αὐτοὺς πρὸς θεοσέβειαν;

dans une autre société. Dès l'établissement de ce monde régénéré, tous les mauvais instincts disparaîtront et toutes les rébellions auront une fin. L'insensé sera convaincu et les imperfections seront effacées; il y aura paix et sécurité par le don de Celui qui est le Seigneur de toutes les Natures.

Eusebius, Præparat. evangel., VI, 27-28.

ἡμῶν δοῦλος ἄνθρωπος τῆς ὑποταγῆς ἐκφεύγειν ῥᾳδίως δύναται. Εἰ γὰρ πάντα ἐδυνάμεθα, ἡμεῖς ἂν ἦμεν τὸ πᾶν, ὥστε εἰ μηδὲν ἐδυνάμεθα, ἄλλων ἂν ἦμεν, ὡς προεῖπον, ὄργανα καὶ οὐχ ἑαυτῶν.

§ 28. Θεοῦ δ' ἐπινεύσαντος πάντα δυνατὰ καὶ ἀνεμπόδιστα· τῇ γὰρ ἐκείνου βουλήσει οὐδὲν ἀντιστῆναι δύναται· καὶ γὰρ τὰ δοκοῦντα ἀνθίστασθαι, αὐτοῦ χρηστοῦ ὄντος καὶ συγχωροῦντος ἑκάστῃ φύσει ἔχειν τὴν ἰδιότητα καὶ τὸ αὐτεξούσιον τοῦ θελήματος, ἀνθίσταται.

Recogn. Ps. Clem., IX, 29.

quosque gentilium ritus et incesta sprevere conjugia. Denique apud Parthos, sicut nobis Thomas, qui apud illos evangelium prædicat, scripsit, non multi jam erga plurima matrimonia diffunduntur, nec multi apud Medos canibus objiciunt mortuos suos, neque Persæ matrum conjugiis aut filiarum incestis matrimoniis delectantur, nec mulieres Susidis licita ducunt adulteria; nec potuit ad crimina Genesis compellere, quos religionis doctrina prohibebat.

7. TRAITÉ SUR LES RÉVOLUTIONS DES ASTRES.

[**Fragment extrait du *Spicilegium syriacum* de W. Cureton; pg. 21 du texte syriaque.**]

ardesane, un homme de l'antiquité, réputé ır son habileté dans les sciences, a consigné ıs un Traité qu'il a composé sur les Révoluıs des astres, les calculs qui suivent : Deux réutions de Saturne équivalent à 60 années, cinq Jupiter à 60 années, quarante de Mars à 60 ées, soixante du Soleil à 60 années, soixante ouze de Vénus à 60 années, cent cinquante de cure à 60 années (1), sept cent vingt de la Lune à 60 années; et c'est la même révolution pour tous les corps célestes, c'est-à-dire le temps d'une de leurs révolutions. D'où il résulte que 100 de ces révolutions représentent 6000 ans, de la manière suivante : 200 révolutions de Saturne, 500 de Jupiter, 400 de Mars, 600 du Soleil, 7,200 de Vénus, 12,000 de Mercure, 72,000 de la Lune. Et Bardesane établit ce calcul pour démontrer que la durée de ce monde ne serait que de 6,000 ans.

(1) Ceci ne s'accorde pas avec le calcul qui est fait plus bas de 12,000 révolutions de Mercure à 6,000 ans. Il y a une erreur dans le manuscrit, et il faudrait lire ou 120 au lieu de 150, ou 15 au lieu de 12.

AGATHANGE.

HISTOIRE DU RÈGNE DE TIRIDATE

ET DE LA PRÉDICATION DE SAINT GREGOIRE L'ILLUMINATEUR,

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS

SUR LE TEXTE ARMÉNIEN ACCOMPAGNÉ DE LA VERSION GRECQUE,

PAR

VICTOR LANGLOIS.

qu'au contraire le texte grec présente des différences sensibles avec l'arménien, et paraît en être la version due à un traducteur qui n'aurait pas toujours rendu avec fidélité le sens du document qu'il avait sous les yeux. L'opinion des savants Mékhitaristes, en ce qui concerne les deux textes de l'Histoire d'Agathange qui nous sont parvenus, est à l'abri de toute critique. Mais ce point établi ne constitue qu'un côté de la question; et, après avoir fait une étude approfondie des deux textes arménien et grec qui nous ont été conservés, nous avons cru découvrir que ces deux rédactions ne sont pas l'œuvre originale d'Agathange et qu'elles ont dû être précédées d'un texte plus ancien qui a disparu aujourd'hui. Ce qui nous fait supposer l'existence d'une première rédaction de l'Histoire du secrétaire de Tiridate, c'est la présence, dans les deux textes bilingues que nous possédons, d'une notable quantité d'interpolations, indiquant un remaniement général de l'œuvre d'Agathange, et la mention de personnages historiques qui ont vécu un siècle et demi après l'époque où florissait notre auteur. En outre, dans les deux rédactions qui nous sont parvenues sous le nom d'Agathange, le secrétaire de Tiridate se sert d'expressions tellement peu en rapport avec le respect dû à la majesté du roi d'Arménie, qu'il n'est pas possible d'admettre qu'un historien chargé par son souverain d'enregistrer tous les actes de sa vie, ait pu rédiger une biographie aussi peu édifiante de son maître, avant sa conversion au christianisme. Enfin, il est impossible d'admettre qu'Agathange ait pu dire qu'il fut témoin oculaire des événements et des prodiges qu'il raconte, et qu'il soit l'auteur de cette longue digression renfermant toute l'exposition de la doctrine de S. Grégoire l'Illuminateur, qui n'a dû être coordonnée et rédigée dans les termes qui nous ont été transmis, qu'à une époque où la foi chrétienne avait jeté déjà de profondes racines dans l'Arménie.

Toutes ces raisons nous autorisent donc à supposer que les textes bilingues de l'Histoire d'Agathange que nous possédons actuellement sont l'œuvre d'un écrivain chrétien postérieur, qui aura fait subir à l'ouvrage original du secrétaire de Tiridate une transformation complète. En effet, l'Histoire d'Agathange, telle que nous la lisons aujourd'hui dans les deux textes arménien et grec, est bien plutôt l'œuvre d'une hagiographie, qui a voulu retracer le martyre de S. Grégoire, celui de sainte Hripsimé et de ses compagnes, qu'une histoire particulière du premier roi chrétien de la Grande-Arménie. Au surplus, les doutes que nous émettons sur l'authenticité de l'Histoire d'Agathange avaient déjà été énoncés par le cardinal Baronius, et par les PP. Papebrock et Stilting, dans les *Acta Sanctorum* (1), qui firent de grandes réserves touchant l'authenticité des faits rapportés par le secrétaire de Tiridate.

Il est fort difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de se faire une idée bien nette des raisons qui firent préférer par les Arméniens le texte remanié d'Agathange à la composition originale de l'auteur. Pour ce qui est de l'époque de la seconde rédaction, il semble qu'elle a dû être entreprise au commencement du cinquième siècle, c'est-à-dire au moment où la littérature arménienne acquit les développements considérables dus au zèle des « saints traducteurs. » En effet, au commencement du quatrième siècle, un des premiers annalistes arméniens, Zénob de Glag, dont l'Histoire fut d'abord écrite en syriaque, eut sous les yeux le texte original du livre d'Agathange, différent de celui qui nous est parvenu, comme on peut s'en convaincre en comparant le passage où cet historien renvoie au livre du secrétaire de Tiridate, passage qu'on chercherait vainement dans les deux textes que nous possédons (2).

On ne saurait induire du témoignage de Lazare de Pharbe, écrivain du cinquième siècle qui, au commencement de son Histoire, parle assez longuement de celle d'Agathange, si cet annaliste a eu sous les yeux le texte original du secrétaire de Tiridate ou bien la seconde rédaction. Cependant nous sommes disposé à croire que déjà, du temps de Lazare, le texte primitif d'Agathange avait disparu, car il semble faire allusion plutôt à la seconde rédaction qu'au texte original, puisqu'il désigne l'histoire de Tiridate sous le nom de « Livre de S. Grégoire (3) », ce qui impliquerait déjà

(1) Septembre 30, t. VIII de la collection des Bollandistes; préface, et *passim*.

(2) Le passage de Zénob est ainsi conçu : « Plus tard, « Dertad (Tiridate), étant chez les Grecs (les Romains), « s'empara de lui (Hratché), car il avait fait la guerre « contre Dioclétien, roi des Grecs, à ce que raconte « Agathange. » (Cf. *Histoire de Daron*, pag. 22 du texte, et 29-30 de la trad. fr.)

(3) Lazare de Pharbe, *Histoire d'Arménie*, pag. 7.

l'existence de l'écrit hagiographique qui nous a été transmis sous le nom d'Agathange.

Moïse de Khorène, qui vivait au commencement du cinquième siècle, paraît n'avoir également connu que la seconde rédaction d'Agathange. En effet, les cinq passages de son Histoire (1) où il renvoie au livre de cet annaliste se trouvent exactement mentionnés dans la double rédaction, arménienne et grecque, de l'œuvre du secrétaire de Tiridate.

On ne peut donc plus avoir de doutes sur l'existence d'une rédaction originale du livre d'Agathange qui a disparu et a été remplacée, environ un siècle et demi plus tard, par une seconde rédaction très-différente de la première, où l'élément historique a fait place à toute une série de légendes rédigées après coup par un hagiographe anonyme. Au surplus, l'existence de deux textes différents de l'Histoire d'Agathange n'a rien qui doive nous surprendre, car le même fait s'est produit également pour l'histoire du syrien Zénob de Glag, écrivain contemporain du secrétaire du premier roi chrétien de la Grande-Arménie (2).

A partir du cinquième siècle, les écrivains arméniens qui ont fait usage du livre d'Agathange n'ont eu très-certainement à leur disposition que la seconde rédaction; et, bien que les mentions très-abrégées qu'ils font de cette Histoire ne nous permettent pas, en ce qui les concerne, de trancher la question d'une manière absolue, toutefois il semble fort naturel de croire que les panégyristes (3), que Jean Catholicos (4) et qu'Étienne Orbélian (5) par exemple, ne connurent pas l'Histoire originale d'Agathange.

L'histoire qui nous est parvenue sous le nom d'Agathange a toujours joui chez les Arméniens d'une très-grande réputation, car ils la considèrent comme le plus ancien monument de leurs annales nationales. Telle que nous la possédons actuellement, l'Histoire d'Agathange s'est vulgarisée chez les Grecs, qui la firent entrer dans leurs Ménologes (1), chez les Égyptiens, les Arabes et les Chaldéens (2). La première edition grecque de l'Histoire du secrétaire de Tiridate, ou plutôt la seconde rédaction due à un hagiographe anonyme, est celle d'Agapius. Ensuite vient l'édition du P. Stilting (3), qui s'est servi du plus ancien manuscrit connu, appartenant à la bibliothèque des Médicis de Florence (4), copié par le P. Papebrock, et qui est bien préférable à celui donné dans le *Paradisius* d'Agapius. Le P. Stilting a donné également, à la suite du texte grec d'Agathange, une Vie abrégée de S. Grégoire, en latin, qui paraît avoir été rédigée au douzième siècle, d'après l'original grec, et qui se trouve à Rome, dans la bibliothèque Barberini (5).

Le texte arménien d'Agathange a été plusieurs fois réimprimé; la première édition parut à Constantinople en 1709, et fut réimprimée dans la même ville en 1824 (6). Le manuscrit dont se servirent les éditeurs fut copié à Amid, et appartient aujourd'hui à la bibliothèque du monastère de S.-Lazare de Venise. La troisième édition est celle des Mékhitaristes de Venise, qui parut en 1835 et qui a été réimprimée en 1862 (7). Des sept manuscrits dont les savants religieux se servirent pour donner leur édition, celui de la Bibliothèque impériale de Paris (8) fut préféré, comme étant le texte dont la rédaction paraissait la plus parfaite. L'édition de Venise, quoique infiniment

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie* (éd. Levaillant de Florival), t. I, pag. 309, 337, 341, 351, 363.
(2) *Histoire de Daron*, par Zénob de Glag (trad. fr. de M. Prudhomme), préface, pag. 5 et suiv.
(3) *Panégyriques de S. Grégoire l'Illuminateur*, par Jean Sargavag, Vartan de Pardzerpert, Jean d'Erzinga, dans la *Petite Bibliothèque arménienne* (Venise, 1853), en arm.
(4) *Histoire d'Arménie* (éd. Emin, en arm.), pag. 23, et trad. fr. de St.-Martin (Paris, 1841), ch. VIII, pag. 30.
(5) *Histoire de la Siounie* (éd. Chahnazarian, 1859), pag. 55 et suiv., et trad. fr. par M. Brosset (S.-Pétersbourg, 1864), pag. 8 et suiv.

(1) Siméon-le Métaphraste [Vies de 122 Saints]. — Agapius, *Liber dictus Paradisius, seu illustr. sanct. vitæ*, etc. (Venise, 1541).
(2) *Storia d'Agatangelo*, préface, page *ix*.
(3) *Acta Sanctorum*, 30 *sept.*, t. VIII, pag. 295 et suiv.
(4) *Plut.* 7; *Cod.* 27.
(5) N° 926. — Cf. *Acta Sanctor.*, *loc. cit.*, pag. 402-413.
(6) Cette édition laisse beaucoup à désirer. Elle fut imprimée à Ortakeuï, faubourg de Constantinople, format in-8°, en 1824, mais elle porte par erreur le millésime de 1822.
(7) Cette édition, format in-18, est la meilleure édition de l'ouvrage d'Agathange.
(8) Biblioth. imp., anc. fonds arm., n° 51, f[os] 108-291. — Ce msc. fut écrit au XIII[e] siècle à Rim (Rimini en Italie), par un certain Vartan, pour le donner à l'hospice arménien sous le vocable des Évangélistes Jean et Matthieu, comme on le voit par le contenu des mémoriaux, fol. 255 *verso*, et 293 *recto*.

plus soignée que celle de Constantinople, pourra cependant être améliorée par la suite, lorsqu'il sera permis de transcrire le précieux palimpseste conservé dans la bibliothèque du monastère des Mékhitaristes de Vienne, et qui est sans contredit le texte le plus ancien que l'on connaisse de l'Histoire d'Agathange, en arménien (1).

L'œuvre originale d'Agathange, retouchée par l'hagiographe anonyme, a servi de prétexte à une foule de biographies de S. Grégoire et des SS. Hripsimé et Gaïané, qu'on rencontre principalement dans les Panégyriques, dans les Martyrologes et dans d'autres écrits appartenant a la littérature religieuse de l'Arménie. Un prêtre de cette nation, Jacques Balthazarian, traduisit en 1717 beaucoup de ces compositions, qui offrent un caractère plutôt religieux qu'historique. Son travail existe à Rome, dans les Archives des Jésuites, et à Naples, dans celles du couvent de S.-Grégoire « l'Arménien. »

C'est principalement en Italie qu'a été imprimée le plus souvent la Biographie de S. Grégoire l'Illuminateur, d'après le texte du *Paradisius*. Dès l'année 1576, Blaise Acciaiuolo composa en italien une Vie de l'apôtre de l'Arménie, qu'il dédia à Lucrèce Caracciolo, abbesse du monastère de S.-Grégoire. En 1630, Dominique Gravina, de l'ordre des frères prêcheurs, publia également une Vie du même apôtre. En 1636, Ange Volpe de Montepeloso, frère mineur, écrivit en italien une Vie de S. Grégoire qui fut imprimée à Naples. Enfin, en 1717, Antoine-Marie Bonucci publia à Rome, en italien, une vie de l'Illuminateur de l'Arménie.

La traduction latine, mise en regard du texte grec donné par le P. Stilting, fut, durant de longues années, la seule version qui existât de l'Histoire d'Agathange. En 1841, les savants religieux de S.-Lazare de Venise traduisirent en italien le texte arménien d'Agathange, dans la Collection des historiens arméniens, confiée aux soins de M. Tomasseo. La partie dogmatique du livre fut supprimée avec intention dans cette édition, comme n'appartenant pas directement aux faits purement historiques, que les éditeurs avaient principalement en vue de faire connaître au monde savant.

Telle que nous la possédons aujourd'hui, l'Histoire d'Agathange, qui s'étend depuis l'an 226 à l'an 330 de notre ère, se compose de trois parties comprenant : 1° l'histoire et le martyre de S. Grégoire, des SS. Hripsimé et Gaïané et de leurs compagnes, y compris la délivrance de l'apôtre de l'Arménie; 2° la doctrine de S. Grégoire; 3° enfin, l'histoire de la conversion de l'Arménie, qui se termine par le récit du voyage du roi Tiridate et de S. Grégoire à Rome, et de leur visite à l'empereur Constantin le Grand et au pape S. Sylvestre.

L'édition que nous publions aujourd'hui comprend le texte grec et la version latine, donnés par le P. Stilting, ainsi que la traduction française inédite du texte arménien de l'Histoire d'Agathange, faite sur l'édition de Venise. Nous avons fait précéder notre version d'une traduction de la préface arménienne attribuée à Agathange, qui figure en tête de l'édition des Mékhitaristes. Si nous avons cru devoir faire des suppressions dans plusieurs endroits de l'Histoire du secrétaire de Tiridate, c'est afin d'éviter des longueurs qui n'ont aucun intérêt historique. Toutefois les coupures ne portent que sur les passages purement religieux, parce que les questions qui y sont traitées eussent été déplacées dans une collection qui est destinée à faire connaître spécialement les productions profanes du génie grec et les faits relatifs à l'histoire de l'antiquité. Afin de rendre notre publication aussi complète que possible, nous avons joint au livre d'Agathange un fragment d'une Histoire d'Arménie attribuée à cet écrivain par un annaliste du septième siècle, Sébéos, évêque de la satrapie des Mamigoniens, dont l'unique manuscrit découvert, il y a quelques années, dans la bibliothèque d'Edchmiadzin (1), a été signalé à l'attention des savants par M. Brosset (2), et dont le texte a été

(1) Le catalogue imprimé des manuscrits du monastère d'Edchmiadzin (Tiflis, 1863, in-4°) mentionne, à la page 179, six msc. de l'histoire d'Agathange, dont le plus ancien est daté de la fin du treizième siècle. Mais aucun des manuscrits connus de cet historien ne peut le disputer en antiquité avec le palimpseste des Mékhitaristes de Vienne. — Cf. aussi M. Brosset (3e *Rapport sur un voyage archéologique en Géorgie et en Arménie*, pag. 42, 45, 56, 59), qui donne des détails particuliers sur chacun des manuscrits de l'Histoire d'Agathange, conservés dans la bibliothèque patriarcale d'Edchmiadzin.

(1) Cf. le Catalogue de cette bibliothèque (Tiflis, 1863, in-4°, en arménien), pag. 192, n° 1746.

(2) *Rapports sur un voyage archéologique en Géorgie et en Arménie;* 3e Rapport, pag. 49 et suiv. — Cf.



AGATHANGE.

HISTOIRE DU RÈGNE DE TIRIDATE

ET DE LA PRÉDICATION DE SAINT GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR.

PRÉFACE ATTRIBUÉE A AGATHANGE (1).

Traduction faite sur le texte arménien.)

rrdent désir des navigateurs est d'arriver ɜusement au port; c'est pourquoi ils s'effor- dans leur avidité pour les richesses et le de combattre les caprices des flots, des êtes et des ouragans. Au moment propice, réunissent plusieurs, et, à force de rames, irigent ces coursiers de bois et de fer; ils ouragent tour à tour, et, le cœur rempli d'in- tude et de crainte, ils marchent sur la plaine ır, sans que leurs pieds fassent un mouve- :, et ils volent sur la surface des eaux agitées. ragues furieuses se relèvent comme des mon- :s, et puis s'abaissent peu à peu, comme d le chante sur sa harpe : « Elles s'élèvent amoncellent; elles s'abaissent et s'aplanis- 2). » Enfin, à l'abri de l'agitation des flots, ils tent d'arriver dans leur pays; là, ils racontent rs proches, à leurs voisins, les vicissitudes les de leur voyage, leur ballottement conti- sur les flots inconstants, en vue de recueillir ue gain, car, en exposant leur vie et en la itant à la mort, leur but est de s'enrichir. ›ien que les vagues soulevées par un vent tueux prennent diverses couleurs, semblables agitations de la jeunesse; et que, blanches ıme, elles se repoussent pour s'avancer ensuite sur le sable du rivage, cependant les matelots, en arrivant au port, sourient de leur frayeur.

Ceux-là aussi qui mesurent la profondeur de l'abîme, tantôt uni, tantôt s'affaissant avec fracas, tremblent devant le danger, en se voyant ainsi suspendus sur les eaux; mais, en songeant à la possibilité du succès, ils s'efforcent de résister à la fureur de la mer en courroux, et se disent : « Quand nous serons de retour avec nos richesses, nous montrerons avec joie à nos parents et à nos voisins le prix de nos labeurs. » Ils veulent s'affranchir du nom de pauvres et délivrer les leurs de la tyrannie des princes qui les accablent d'impôts; [ils veulent] leur donner de quoi satisfaire leurs obligations et les débarrasser du joug de la servitude; enfin [ils veulent] devenir les bienfaiteurs de leurs voisins, avoir un nom respecté de leurs ennemis, et faire la joie de tous ceux qui leur sont chers. Pour cela, ils déclarent une guerre terrible à l'immensité de la mer, en vue de trouver la sécurité de leur existence, lorsque, loin des abîmes écumants, ils seront à l'abri dans le port. Contraints ainsi par le danger de leur profonde misère, ils ont hâte de satisfaire à la loi du devoir, peut-être pour racheter leurs personnes et s'exonérer de leurs charges; peut-être aussi se sont-ils endettés, et veulent-ils obtenir un double gain, afin de désintéresser les exacteurs et de se procurer quelques ressources.

Il s'en trouve aussi beaucoup qui, à cause de semblables malheurs, s'adonnent à la profession pénible du négoce. Il y en a qui emploient leurs richesses au profit de leur pays, [ou bien] pour orner la personne des rois de perles précieuses, de pierreries et d'étoffes de diverses couleurs. Ils sont aussi utiles aux pauvres et vendent à bas prix les marchandises; et, avec de nouvelles

Des sept manuscrits consultés par les PP. Mé- ïstes de Venise, deux seulement contiennent cette :e qu'ils ont placée en tête de leur édition d'Aga- e, publiée à Venise (en arm., 1835, in-18). On a émis ues doutes sur l'authenticité de cette préface; mais levons faire observer toutefois que Zénob de Glag, de Khorène, Lazare de Pharbe et quelques autres rs y font allusion. Le texte de cette préface a été en beaucoup d'endroits par les copistes, ce qui rend ıs parfois difficile à saisir. Nous devons faire éga- ıt remarquer que la préface d'Agathange n'existe ans la version grecque.

Psaume CIII, v. 8.

et merveilleuses découvertes, ils font avancer la civilisation. Ils pourvoient aux besoins de l'humanité par un bien-être nécessaire; ils nourrissent beaucoup de monde; ils garnissent les maisons des médecins d'aromates odorants et de racines efficaces; ils donnent des vêtements aux gens nécessiteux, et de la célébrité aux provinces. Ils mesurent la longueur de l'espace, eux qui sont voyageurs dans l'univers; ils apportent avec eux la joie avec ses bienfaits. A d'autres, ils donnent la force; au monde, la puissance; ils rassasient ceux qui ont faim; ils désaltèrent ceux qui ont soif, et ils comblent les riches de trésors. Cependant, sous le coup de la violence, ils parviennent à se sauver de la détresse, et assurent aux autres le bien-être. Leur industrie habituelle les rend familiers et agréables. Ces voyages continuels au moyen desquels on met à profit les sommes les plus minimes, ils les augmentent à l'infini. Pour cela, ils pénètrent avec ardeur dans la vaste mer, non pas suivant leur volonté, mais suivant l'impulsion du vent qui, en soufflant, les pousse et les repousse sur l'immensité des eaux, à la recherche du gain, entre la vie et la mort.

Il est une nécessité analogue, plus grande même encore, qui force l'homme à naviguer sur la mer de la science; car il n'y a personne qui puisse s'imposer un travail aussi fatiguant, s'il n'y est sollicité par l'ordre impérieux d'un homme tout-puissant. Et quel est donc celui qui se plait à mesurer la profondeur des abimes de la mer? Dans ces longs voyages, on ne cherche qu'à se procurer quelque profit. Ainsi, pour nous, ce n'est pas une orgueilleuse résolution qui nous pousse à entreprendre témérairement ce travail; mais nous sommes contraint malgré nous, par les ordres formels des princes, à naviguer sur la mer des lettres. Un ordre royal a forcé le pauvre fonds de notre intelligence à payer l'impôt, à consigner dans la forme historique les vicissitudes arrivées de nos jours. A ceux qui viendront après nous, nous laissons cependant l'immense travail de confier avec ordre, à la mémoire, les événements accomplis dans le cours des siècles. Ce n'est pas non plus de notre plein gré que nous nous mettons à ce travail (1), mais, ne pouvant pas nous opposer à un commandement royal, nous raconterons les choses de notre mieux.

(1) C'est-à-dire de raconter les événements contemporains.

Prêtons-nous donc à ce commerce des traditions, abordons le péril mortel, et présentons la série des événements politiques que nous avons minutieusement recherchés et examinés, suivant l'ordre des temps et conformément au commandement que nous avons reçu. Quant à l'excellence des événements spirituels qui sont les véritables richesses de ceux qui aiment Dieu, nous les offrons comme des perles précieuses, perles fines, brillant d'une rare beauté, n'ayant ni taches ni défauts dans leur pure blancheur, pour orner les couronnes des monarques, ou bien, comme les perles précieuses de l'Inde, pour garnir le bandeau royal. Certes, elles ne sont pas trouvées facilement même par les souverains; mais on les découvre avec beaucoup de dépenses, à la suite de longs voyages et de grandes fatigues. Aussi la splendeur des pierreries de ces hommes spirituels, mises en vente par nous, n'orne pas seulement la tête du roi en présence des autres, mais elle embellit, elle élève, elle satisfait, elle console chacun en particulier. Ces parures donnent aux princes la majesté, comme le diadème de la couronne aux bandeaux resplendissants; et en même temps elles enrichissent le pauvre, elles le délivrent, l'arrachent de son fumier, et le rendent illustre à l'égal [des rois]. Elles comblent les nations de bénédictions et l'année de douceur (1); elles remplissent les indigents d'une céleste abondance; elles offrent le repos à ceux qui sont fatigués, et à tous les maux un remède efficace; elles peuvent guérir sans le secours des racines et des aromates, donner aux villes la prospérité par les faveurs du Seigneur, et obtenir par leurs prières la grandeur de la nation. Ils indiquent le bonheur de s'élever jusqu'à Dieu, par les voies célestes, eux qui sont les voyageurs du royaume de Dieu. Ce sont eux qui, pleins de zèle pour le Seigneur moururent et passèrent à la vraie vie, en léguant au monde leurs noms et leurs mérites. Ils sont la vie et le salut de ceux qui sont appauvris par le péché; ils sont les trésors cachés de la richesse du roi céleste. Ils réjouissent par leur foi ceux qui, comme Adam, ont perdu le vêtement de la lumière. Ils rassasient ceux que le péché de l'ignorance a affamés, et ils désaltèrent ceux qui ont soif à la coupe de la vérité. Ils présentent en abondance le trésor céleste à ceux qui en ont

(1) Psaume LXIX, v. 12.

, puisqu'ils ouvrent à tous les portes
orde de J.-C. Et pour cela, ils ai-
Seigneur, et ils furent aimés de lui;
nt et ils obtiennent pour tous les
ils ont besoin. C'est par leur entre-
eu accorde de telles paroles et une
ospérité, non-seulement aux âmes,
aux corps, pour que la divine mi-
cende sur eux et distribue au monde
ıte piété. Pour cela, naviguant sur
use du monde pécheur, ils surmon-
ger, combattirent contre les flots et
ı port tranquille du céleste nocher.
ıne couronne de gloire au roi de la
bri des orages du mal, aussitôt qu'ils
nus à la cité, prêts pour la joie
'nés de pierres précieuses et cou-
ıerles d'une splendeur spirituelle;
eurent abandonné leur propre vie à
martyrisaient, pour se procurer la
ıe passe pas; portant hautement, so-
entièrement la prospérité humaine
de la foi.

ix pourrait égaler une telle récom-
nl pourrait l'égaler d'une manière
volonté du cœur, en se confiant avec
aux oracles. Aussitôt la brillante et
rle, attachée à la bonne volonté, y
comme un joyau. Baisse la tête, et
-le-champ une couronne spirituelle
beaucoup plus que des pierres pré-
re au banquet royal, et tu goûteras
ıveur des mets. Aie seulement soif
la source de vie te désaltérera entiè-
e-toi de tes souillures, et aussitôt tu
ın vêtement plus éclatant que la fleur

quoi, voulant entrer dans la profon-
ours historique, je dis à ceux qui
outer attentivement cette utile nar-
dre m'en a été donné, à moi Aga-
inaire de la grande ville de Rome,
la science des anciens, ayant appris
naines et grecques, et n'ignorant pas
en abrégé. Ainsi, étant arrivé dans
des Arsacides, au temps du brave,
, du fort, du belliqueux Tiridate
surpassa en valeur tous ses ancêtres,
une vigueur d'athlète et fit des en-
géant, il nous a imposé de raconter, non pas ses hauts faits, ni des fictions ou des fables embellies par des récits exagérés et mensongers, mais les épisodes des diverses expéditions, les événements des temps de troubles et de guerres, de dire tout le sang répandu, les armées massacrées, les révoltes militaires, les incursions, la ruine des provinces, la chute des villes, la prise des bourgs, la lutte des hommes, leur héroïsme et leurs vengeances. Cet ordre m'a été donné par le grand roi Tiridate, en vue de raconter d'après la succession des temps, d'abord les exploits de son père Chosroès (Khosrov), les guerres heureuses à l'époque des troubles du royaume et de la confusion des peuples, puis la mort du valeureux Chosroès, qui en fut la cause; comment s'accomplit cet événement et ce qui en advint; la valeur dont hérita Tiridate, et tout ce qu'il fit durant son règne; de quel endroit et comment arrivèrent les martyres aimées de Dieu, qui brillèrent presque du même éclat que des flambeaux, pour dissiper les sombres nuages qui obscurcissaient l'Arménie; comment elles donnèrent leur vie pour la vérité de Dieu; comment le Seigneur eut pitié de l'Arménie, en la visitant et en opérant, par le moyen d'un homme, tant de miracles; avec quelle patience et par quel triomphe celui-ci souffrit tant d'épreuves pour le Christ; ses tourments dans la fosse; ses combats comme un lutteur de profession dans la ville d'Artaxate (Ardaschad); comment il mérita le nom de martyr; comment on le crut mort, et son retour à la vie par la volonté de Dieu; les soins qu'il prit de l'Arménie; comment il devint le messager de la doctrine du Christ et de la bonté divine, après le châtiment miraculeux; comment Tiridate bienfaisant, en embrassant une vie inespérée, devint bon pour tous, et, par la grâce divine, le fils de sa patrie régénérée, en jouissant de la véritable existence.

Ainsi donc, comme nous l'avons dit, nous allons écrire, non pas d'après les renseignements puisés à d'anciennes traditions, mais après avoir vu nous-même, de nos propres yeux, les personnages; après avoir été témoin des vicissitudes spirituelles et de la lumineuse et glorieuse doctrine placée au-dessus de toutes les autres, à laquelle le roi soumettait tout son peuple, au joug imposé par Dieu; ou plutôt, ce n'était pas lui, mais bien la volonté du Christ tout-puissant. Quand ils travaillèrent à renverser les édifices et à fonder les saintes églises, ils l'érigèrent

ensuite (S. Grégoire l'Illuminateur), comme pasteur de l'Église, et ils jouirent de sa doctrine. Lorsque Tiridate retourna au pays des Romains, au temps du pieux Constantin, empereur (roi) des Grecs et des Romains, il entra avec lui en relations de foi, revint avec de riches présents, au comble de l'allégresse, et consacra à Dieu beaucoup de temples. Nous raconterons toutes ces circonstances avec ordre et en détail; nous donnerons la doctrine du saint, qui fut trouvé digne d'être élevé au siège épiscopal, d'avoir le titre de patriarche, lui, le grand défenseur de la vertu. Nous dirons aussi ce qu'il était, de qui il fut fils, et comment il avait mérité de faire le bien qu'il avait reçu par la grâce de Dieu. Je monterai donc le coursier de l'esprit, je parcourrai le champ de l'intelligence, je viserai au but de la pensée, je voguerai avec le bras de la mémoire et je m'avancerai bravement avec le *calam* (1). J'exprimerai par mes paroles mes pensées, et je ferai sortir de mes lèvres les vérités de la science. Puis, me dirigeant avec force, je tournerai rapidement la roue de ces narrations historiques, et, de bon cœur, je naviguerai sur les eaux de la mer des âges. Car, ayant consulté les documents écrits de ma patrie, il faut que je dise par ordre comment fut prêché l'Évangile du Verbe de vie donné par Dieu à la race de Thorgom (2) dans l'Arménie; comment et par qui les Arméniens l'ont reçu, et quel est celui qui apparut comblé des grâces divines. Quelle fut aussi la lumineuse doctrine et la vie angélique, remplie de vertu, d'une noble patience et de la grâce du très-fort champion, du confesseur du Christ et du martyr de la vérité; et combien Dieu accorda de prospérité, de paix, d'abondance, de fertilité et de santé, grâce à ses prières. Comment, par son amour pour Dieu et par la force que le Christ lui avait accordée, les vains cultes tombèrent et se brisèrent, et la religion divine se répandit sur toute l'Arménie. Comment, ayant construit des églises dans tout le pays, ayant démoli les temples de la vanité, dans lesquels se trouvaient accumulées les erreurs de la fausse religion des anciens; l'inutile adoration des pierres et du bois; la stupide invocation des fantômes, lorsqu'ils étaient ivres de mensonge et des impuretés de l'idolâtrie, et que, semblables à la lie, ils tombaient dans les abîmes de l'Océan du mal. C'est alors que le juste S. Grégoire, étant devenu le prédicateur et le maître de toute l'Arménie, enseigna à ne pas s'arrêter dans les sentiers des péchés de ce monde semblable à la mer, et qu'étant entré dans le port sûr et tranquille de la vie du Père, il y prépara leur demeure.

Or, nous, ayant traversé d'un vol rapide les tourbillons profonds, les ondes immenses toujours agitées, qui coulent avec la fureur de torrents déchaînés; ayant parcouru les cités, les îles et les pays lointains; ayant trouvé des marchandises en grande quantité et des objets d'un grand prix, très-ornés et procurant d'immenses bénéfices, nous les avons apportés au lieu sûr de votre profit. Hâtons-nous d'ouvrir les dépôts de nos marchandises; vendons aux auditeurs le fruit de nos pénibles recherches; captivons leur attention et offrons notre histoire, surtout d'après ton ordre, très-puissant Tiridate, roi de la Grande-Arménie! afin que la prospérité du pays, qui est le produit de cette vente, et que le fruit de nos fatigantes navigations, viennent s'ajouter à ton trésor.

(1) Le roseau taillé dont les Orientaux se servent pour écrire.

(2) Selon les traditions arméniennes, Thorgom, père de Haïg, premier patriarche de l'Arménie, serait le même que Thaglath (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 9). Les historiens arméniens donnent souvent à la nation arménienne l'épithète de « race de Thorgom ».

ΑΓΑΘΑΓΓΕΛΟΣ.

z *Sanctorum* septembris, tomus VIII, pag. 320 et q. — *Acta Sancti Gregorii*, auctore Agathangelo; x Bibliotheca Medicæa Florent. S. Laurentii, interprete anne Stiltingo, S. J.

ὄλογος Ἀγαθαγγέλου, ἐν οἷς καὶ τὸ μαρτύριον ἁγίου Γρηγορίου.

§ 1. Οἱ τῇ ἐπιθυμίᾳ τὰ (l. ταῖς) ἐν πελάγεσιν ὁδοιίαις ἑαυτοὺς ἐκδιδόντες καὶ πρὸς τοὺς κινδύνους κυμάτων ἐπειγόμενοι προθύμως ναῦς κατανάζουσι, καὶ ἐν θαλάττῃ τὸν βίον ἀσπάζονται, ὸν ἱστῶντες καὶ τοῖς πηδαλίοις ἐκτέμνοντες τὴν τῶν των βίαν καὶ κυβερνῶντες τὴν ναῦν ἔνθαπερ ληθῶσιν, χαλιναγωγοῦντες καθάπερ πῶλον τὴν ίφην πρὸς τὴν οἰκείαν ὁρμήν. Τούτους οὐ δειλαίνει ιάτων βία, οὐ προσβολὴ σπιλάδων καταπτοεῖ· ἐν δύνοις γὰρ διαιτώμενοι, γείτονες θανάτου εἶναι τάζονται, ὅπως χορηγήσωσιν ἑκάστῳ τὰ πρὸς τὴν ίαν. Καὶ οἱ μὲν πρὸς κατατροφὴν πόλεων ἐπείται, οἱ δὲ πρὸς καλλωπισμὸν ἀνδρῶν τε καὶ γυκῶν ἐπὶ τὴν Ἰνδικὴν θάλατταν σπεύδουσι, τῆς ἐν ίνοις εὐθυμίας (l. εὐθηνίας) λίθων τιμίων τοῖς δεονοις μετακομίζοντες. Εἰς τοῦτο οὖν κἀγὼ πέλαγος αγμάτων εἰσελθὼν, βαδίσω τῷ λόγῳ ἐπὶ τὰ τῶν μενίων πράγματα, συγγραφόμενος (l. συγγράφων λεμον) τῶν Περσῶν τε καὶ Ἀρμενίων, ὡς ἐπολέσαν πρὸς ἀλλήλους.

§ 2. Πάρθων (l. Πάρθοι), ἐν εὐτυχίᾳ μεγίστῃ ὄντες ι κρατοῦντες τῆς τῶν Περσῶν βασιλείας καὶ Ἀρμεν καὶ Ἰνδῶν τῶν γειτνιαζόντων τοῖς ἑῴοις Πέρσαις, δὲ τῶν σκληροτάτων Μασσαγετῶν, εἶχον τὴν τάξιν ίτην· ὁ μὲν γὰρ πρῶτος τοῦ γένους τῶν Πάρθων, ν εἰς ὕστερον μετονομασθέντων Ἀρσαδίκων (Ἀρσαῶν), καὶ ἐν χρόνοις τὰ πρεσβεῖα ἔχων καὶ ἐν ἀρετῇ μούμενος, ἐγίνετο τῆς τῶν Περσῶν βασιλείας κύς· ὁ δὲ τὰ δεύτερα κληρούμενος ἐπέβαινεν τῇ τῶν μενίων βασιλείᾳ. Ὁ δὲ τὸν τρίτον βαθμὸν ἔχων τῶν Ἰνδῶν τῶν πλησίον ὄντων Περσῶν ἐβασίλευσεν. δὲ τέταρτος τῆς τῶν Μασσαγετῶν βασιλείας ἐπεαβάνετο. Αὕτη ἡ τάξις ὑπῆρχεν ἐν τῷ γένει τῶν ρθων, ἐπὶ πλεῖστόν τε χρόνον τῆς τοιαύτης εὐδαιίας ἐντὸς ἦσαν.

AGATHANGELUS.

Prologus Agathangeli ad hæc, et martyrium S. Gregorii.

PRÆFATIO.

De potentia regni Parthorum.

§ 1. Qui se tradiderunt desiderio iter faciendi per maria et ad aquarum pericula incitantur, naves alacriter exstruunt, et in mari vivere amant, malum erigunt, et gubernaculis undarum impetum infringunt, navemque dirigunt, ubicumque voluerint, concavum illud lignum, pulli instar, pro arbitrio suo refrænantes. Hos non terret fluctuum vis, non saxorum occursus conturbat : in periculis enim vitam transigentes, in mortis vicinia versari cupiunt, ut unicuique afferant utilia. Et hi quidem ad victum civitatum pergunt; alii vero ad ornatum virorum ac mulierum ad mare Indicum properant, pretiosorum lapidum in illis regionibus abundantiam transferentes eis, qui illos flagitant. In ejusmodi rerum pelagus et ego sermone ingrediar, in Armenorum videlicet negotia, scribens res gestas Persarum Armenorumque, qualia invicem bella gesserint.

§ 2. Parthi, quando in maxima fuerunt felicitate, regnum Persarum, Armenorum, et Indorum illorum, qui finitimi sunt orientalibus Persis, imo et durissimorum Massagetarum, possederunt hoc ordine : primus, ex genere Parthorum, qui postmodum Arsacidæ fuerunt cognominati, et ætate reliquos præcedens et virtute ornatus, dominium obtinuit regni Persarum. Qui secundas sortitus erat partes, Armenorum consecutus est regnum. Qui tertio erat gradu, Indorum Persis vicinorum dominium habuit. Quartus vero Massagetarum regnum suscepit. Hic erat ordo in genere Parthorum, et longissimo tempore in tali steterunt prosperitate (1).

l) La monarchie arsacide était le centre d'un vaste lème politique, en rapport avec les Romains du côté l'occident, tandis qu'à l'orient, il était en contact c l'empire chinois. Cette puissante monarchie féodale composait de quatre royaumes principaux, possédés les membres d'une même famille : la branche aînée inait sur la Perse, et le monarque, décoré du titre de *des rois*, avait la haute souveraineté sur tous les ces de son sang. Les rois d'Arménie tenaient le se- rang; venaient ensuite ceux de la Bactriane, chefs utes les tribus alanes et gothiques répandues sur les s de l'Indus ou dans les régions qui se prolongent au nord de l'Inde et à l'orient de la Perse. Sébéos (p. 11) en fait mention dans son Histoire. Au dernier rang était le roi arsacide des Massagètes et des Lepins (*Lepones*, peuple mentionné par Tacite), possédant toute la Russie méridionale, et qui gouvernait les tribus gothiques, alanes, saxonnes, mèdes, perses et indiennes sur les rives du Volga et du Tanaïs. — Cf. Saint-Martin, dans le *Journal asiatique* (1822), p. 65 et suiv., et *Discours sur l'origine et l'histoire des Arsacides*, lu à la séance publique de l'Académie des Inscriptions, le 27 juillet 1821. publié par M. Lajard dans les Œuvres posthumes de Saint-Martin, *Histoire des Arsacides*, t. II, *Appendice*, p. 299 et

CAPUT PRIMUM.

Destructum Parthorum imperium, occiso Artabane ab Artasira, qui Persarum regnum occupat.

§ 3. Ἄρξομαι δὲ ἐκεῖθεν, ὅθεν τῆς πτώσεως ὁ Πάρθος ἀρχὴν ἐδείξατο. Ἀρταβάνης ὁ παῖς Οὐαλάρσου ἐκ Πάρθων καταγενόμενος, τῆς τῶν Χαλδαίων παιδείας ἐν πείρᾳ ὑπάρχων, δρόμον τε ἀστέρων καὶ ῥοπὰς ἀναμετρεῖν ἐπιστάμενος, καὶ τύχας εἰδέναι παιδευθεὶς, μετὰ τῆς οἰκείας ἀλόχου καθεύδων ἐν τῇ σκηνῇ, ἐσκόπει ἐπὶ τὰ φαινόμενα ἄστρα, ἔγνω δέ τι, καὶ πρὸς τὴν βασιλίδα φησίν· Δρόμον ἐθεασάμην ἀστέρος, εἴκασά τε οὕτως· τήμερον, εἰ τοῦ οἰκείου δεσπότου βουληθείη τις ἀποστῆναι πόλεμόν τε πρὸς αὐτὸν ποιῆσαι, ἐν τῷ παρόντι καιρῷ νικᾷ, ἡττωμένου τοῦ δεσπότου· καὶ ταῦτα εἰρηκὼς, ἐτράπη εἰς ὕπνον. Κατὰ δὲ συνήθειαν μία τῶν θεραπαινίδων τῆς βασιλίσσης, ἐν αὐτῇ τῇ σκηνῇ καθεύδουσα, ὑπούργει τῇ ἐπιταττομένῃ χρείᾳ παρ' αὐτῆς. Ἥτις, τῶν ἐν πρώτοις τελούντων θυγάτηρ ὑπάρχουσα, συνήθης ἦν τινὶ τῶν μεγιστάνων Ἀρτασιρᾷ προσαγορευομένῳ, ἐκ τῆς πατρίας τῆς Ἀσσυρίας, πόθῳ πρὸς αὐτὸν βαλλομένη καὶ τῶν ῥημάτων τοῦ βασιλέως ἀκροατὴς γενομένη, λαθοῦσά τε τὸν βασιλέα καὶ τὴν βασίλισσαν, ἔδραμεν πρὸς Ἀρτασιρᾶν, παῖδα Σασάνου, ὅθεν καὶ Σασαμίκαι (l. Σασανίδαι) ἐκλήθησαν οἱ ἐξ αὐτοῦ καταγενόμενοι καὶ βασιλέων Περσῶν.

§ 3. Ordiar autem ab eo, unde Parthus lapsus sui ostendit principium. Artabanes, filius Valarsi (1), ex Parthis oriundus, cum scientiam Chaldæorum haberet compertam, cursumque astrorum et inclinationes metiri nosset, rerumque eventus præscire didicisset, cum propria uxore dormiens in tabernaculo, contemplatus est apparentia sidera, intellexitque aliquid, et ad reginam dixit : Cursum vidi sideris, illumque hodie talem censeo, ut, si quis a domino suo velit abscedere, illumque bello impetere, præsenti tempore victoriam sit consecuturus, superato domino. Et, his dictis, reversus est ad dormiendum. Secundum consuetudinem autem una ancillarum reginæ (2), in eodem dormiens tabernaculo, serv... in necessariis ab ipsa mandatis. Hæc cujusdam ex p... mariis ministris erat filia, et familiaris erat cuidam ... magnatibus, cui nomen Artasiras (3), ex provincia Ass... ria, cujus tenebatur desiderio. Itaque cum regis ver... audivisset, regemque et reginam id lateret, cucurrit ... Artasiram, filium Sasani, unde Sasamicæ (Sasanid...) (4) vocati sunt, qui ex illo et Persarum regibus orti su...

suiv. — Outre ces quatre dynasties, il y avait encore les Arsacides des Aghouank, et ceux de l'Ibérie (Moïse de Gaghangaïdoutz, *Hist. des Aghouank*, liv. I, ch. 15 et addit.). — Cf. aussi Patcanian, *Essai d'une histoire de la dynastie des Sassanides*, p. 23 et suiv. de la trad. franç.

(1) Suivant les historiens grecs et latins, Artaban, cinquième du nom, était fils de Vologèse IV. Son règne dura de l'an 215 après notre ère, selon Prinsep, ou 219, selon Tychsen, jusqu'en 226, époque à laquelle il fut tué en combattant contre Ardschir, fondateur de la dynastie des Sassanides. Dion Cassius et Hérodien placent cet événement sous le règne d'Alexandre Sévère, et Agathias fixe plus exactement sa date à la quatrième année du règne de ce prince, l'an 538 de l'ère des Séleucides qui correspond à l'année 225-226 de notre ère (Saint-Martin, *Fragm. d'une hist. des Arsacides*, t. II, p. 220 et 221, 234. — Patcanian, *Essai d'une hist. des Sassanides*, p. 18 et suiv. de la trad. franç.).

(2) Les historiens orientaux donnent à cette femme le nom de Gulnar. Ayant noué des intelligences avec Ardschir, elle lui révéla qu'Artaban voulait se défaire de lui. Afin de reconnaître ce service, Ardschir promit à Gulnar de la prendre pour épouse, s'enfuit avec elle, et commença contre Artaban la lutte qui devait se terminer par le renversement de la dynastie des Arsacides de Perse et l'élévation de la race de Sassan sur le trône de l'Iran.

(3) Artaxerxès, ou Artaxarès, appelé Ardschir par les Orientaux, était fils de Sassan et de la femme d'un certain Babek qui avait engagé cette dernière à s'attacher à cet officier, à la suite d'un songe qui lui avait révélé que de Sassan naîtrait un homme qui se rendrait illust... Ardschir, né de cette union bizarre, devint célèbre dans ... suite par ses victoires sur Artaban qu'il remplaça sur ... trône. Les différents historiens qui racontent l'origine d'Ardschir ne sont pas d'accord sur le détail des circonstances qui précédèrent sa naissance. Selon l'auteur du *Lebtarikh*, Ardschir Babgan aurait été un berger de Babek, dont il épousa la fille (D'Herbelot, *Bibl. orient.*, v° *Ardschir*), tandis que Khondemir raconte, d'après le *Tarikh Kozideh* et le *Bina Kiti*, que sous le règne d'Houmaï, fille de Bahaman, plus connu sous le nom d'Artaxerxès Longue-main, Sassan, ayant été exclu du trône par sa sœur, quitta volontairement la Perse et s'exila dans l'Inde. Un fils de ce Sassan, appelé Ardschir, rentra dans sa patrie, se mit au service de Babek, gouverneur de la province de Perse pour Artaban, et épousa la fille de ce chef. Élevé dans le palais, Ardschir se fit bien vite distinguer par ses qualités et par son courage; mais bientôt, à la suite d'un songe du roi, il porta ombrage à ce prince qui le força à s'enfuir. C'est alors qu'Ardschir se révolta contre Artaban, et finit par le détrôner après une lutte qui dura douze ans (D'Herbelot, *loc. cit.*). — Cf. aussi Patcanian, *Essai*, etc., p. 41 de la trad. franç.

(4) La dynastie des Sassanides, fondée par Ardschir, occupa le trône de Perse depuis l'an 226 de notre ère jusqu'à l'an 642 ou même 651-652, car les chronographes ne sont pas d'accord sur ce point. Si l'on s'en rapporte à Maçoudi, les Sassanides régnèrent 439 ans, tandis que Bahram, mobed de Schapour, accorde à ces dynasties 455 ans de règne. — Cf. aussi Patcanian, *Essai*, etc., p. 3... et suiv. de la trad. franç.

§ 4. Εἰσβαλοῦσα οὖν αὐτὴ εἰς τὴν σκηνὴν, διακωλύεσθαι γὰρ αὐτὴν ἐκ τῶν ὑπηρετούντων οὐκ ἦν, τὸ γὰρ φίλτρον τῶν ἀμφοτέρων οὐκ ἠγνοεῖτο, ἔλεγεν οὕτως· Φίλε Ἀρτασιρᾶ, ἀπίτω σου τῶν βλεφάρων ὁ ὕπνος· ὅρμα νῦν πρὸς τὴν βουλὴν, ἣν πάλαι εἶχες· θάῤῥει, ἀφορῶν πρὸς τὴν μαντείαν τοῦ βασιλέως· νῦν καιρὸς πανοπλίας, νῦν βουλῆς χρεία ἀνδρῶν σοφωτάτων, νῦν ἀθροῖσαι πλῆθος πρὸς παράταξιν δεῖ. Ὁ γὰρ βασιλεὺς, δρόμον ἀστέρων θεασάμενος, ἔφη· Νῦν δοῦλος ἀντιπράττων δεσπότῃ νικᾷ ἐν τῷ παρόντι καιρῷ. Ἀλλὰ δεῦρο, σὺ μὲν χώρει ἐπὶ τὴν βουλὴν, ἐμοὶ δὲ δεξιὰν ἐπιδοὺς, ὅρκῳ βεβαίωσον τὴν ἐμὴν γνώμην, ὡς τῆς βασιλείας Περσῶν ἐντὸς γινόμενος, ἐμὲ τῆς σῆς κοίτης ἔξω οὐ καθιστᾷς, κοινωνόν με τῆς αὐτῆς δεξιᾶς (l. ἀξίας) ἀποδεικνύων. Τοῦτο γὰρ ἀεί μοι ἔλεγες ἐπαγγελλόμενος, ἡνίκα τῆς αὐτῆς βουλῆς ἀπήρχου. Ταῦτα μὲν Ἀρταδούκτα. Ὁ δὲ Ἀρτασιρᾶς, χάριν μεγίστην ὁμολογήσας, καὶ ἀψάμενος τοῦ γυναίου τῆς χειρὸς μετὰ οἰκείας δεξιᾶς ἀνατείνων εἰς οὐρανὸν, ἔλεγεν· Οὕτως ὁρῷτο θεία δύναμις, ἥλιος καὶ πῦρ, ἀήρ τε καὶ γῆ, ὡς τήμερον βουλευόμενος μετὰ τῶν ἀρίστων Περσῶν, καὶ ἀφιστάμενος τοῦ βασιλέως, αὐτίκα σε ἐν τῷ ἐμῷ οἴκῳ δεσπόζειν πάντων παρασκευάσω.

§ 5. Ταῦτα ἀκούσασα Ἀρταδούκτα ἔλεγεν· Βαδιῶ λοιπὸν πρὸς τὴν σκηνὴν τοῦ βασιλέως· χρὴ γὰρ τὴν τήμερον τὴν τῶν προλαβουσῶν ἡμερῶν διακονίαν προσάγειν. Εἰ γὰρ καὶ τύχην ἐλευθέραν κεκτήμεθα τεχθέντων ἐκ μεγιστάνων, ἀλλὰ δουλεύειν ταῖς βασιλικαῖς χρείαις χρή. Ταῦτα εἰποῦσα, ἐπορεύετο εἰς τὴν σκηνὴν τοῦ βασιλέως, καὶ λάθρα εἰς τὴν οἰκείαν κοίτην ὑπεισελθοῦσα ἀνεκλίνετο. Ὁ δὲ Ἀρτασαρᾶς, ἀναστὰς, συνήγαγεν τοὺς μεγιστάνους (l. μεγιστᾶνας) τῶν Περσῶν καὶ Ἀσσυρίων, μεθ' ὧν καὶ ἐν ἄλλαις ἡμέραις ἐβουλεύετο, καὶ στὰς ἐν μέσῳ λέγει· Ἄνδρες ἄριστοι Περσῶν καὶ Ἀσσυρίων, τὴν τῶν Πάρθων ἀλαζονείαν ἐκ πολλῶν τῶν χρόνων ἴσμεν, ἀλλοτρίων πόνους ἁρπάζοντας. Ἐγκαυχῶνται δὲ ἀδικοῦντες, μάτην φονεύοντες οὐ παύονται, Περσῶν ἄνδρας καὶ Ἀσσυρίους βδελύττονται οἱ Πάρθοι, ἐκ βαρβάρων γῆς ὑπεισελθόντες εἰς ἡμᾶς· τί οὖν ἐρεῖτε; Εἰ ψευδεῖς οἱ ἐμοὶ λόγοι, μενέτω βασιλεύων καὶ ἀδικῶν· εἰ δὲ τῆς ἀληθείας ἔξω οὐκ εἴρηκα, ὁρμήσωμεν πρὸς παράταξιν· κρεῖττον γὰρ θανεῖν ἢ εἶναι δοῦλοι δεσπότου ἀδικοῦντος. Ταῦτα μὲν Ἀρτασιρᾶς.

§ 6. Οἱ δὲ τῶν Περσῶν ἄριστοι ἐδέξαντο τὰ εἰρημένα· ηὔχοντο γὰρ ἀπαλλάττεσθαι μὲν τῶν Πάρθων, ἐκ δὲ τοῦ οἰκείου γένους εἶναι βασιλέα τῶν Περσῶν. Καὶ πρὸς Ἀρτασιρᾶν ἐροῦσιν (l. εἶπον)· Σὲ ἀρχηγὸν καὶ λόγων καὶ πράξεων ἔχομεν, πεῖραν τῆς σῆς ἀγαθῆς γνώμης λαβόντες, ἐνάρετόν τε πολιτείαν εἶναι ἔν σοι ἐπιστάμενοι· ὃ οὖν βούλῃ, πράττων ἡγεμόνευε· ἡμεῖς δὲ ἑπόμεθα τοῖς σοῖς λόγοις, πράξοντες ὅσα εἰς λυσιτέλειαν ἀμφοτέροις ἐστίν. Ἡμέρας οὖν γενομένης, καὶ

§ 4. Ea igitur in tabernaculum ingressa (neque enim a ministris prohiberi poterat : nam amborum amor non erat incognitus), sic locuta est : Care Artasira, abeat a palpebris tuis somnus : arripe nunc consilium, quod olim habuisti : confide, respiciens ad divinationem regis. Nunc tempus est integræ armaturæ, nunc opus consulto sapientissimorum virorum, nunc congreganda in aciem multitudo. Quippe rex, considerato astrorum cursu, dixit : Nunc servus, domino suo repugnans, præsenti vincit tempore. Age, tu quidem ad consilium vade : mihi vero dexteram porrigens, sententiam meam jurejurando confirma, quod, ubi consecutus fueris regnum Persarum, nec a thoro tuo non sis separaturus, hujus ejusdem dignitatis participem me reddens : hoc enim semper mihi dixisti, cum promissis, quando hoc ipsum consilium aggredi cœpisti. Hæc quidem Artaducta (1). Artasiras vero gratias egit maximas, apprehensamque mulierculæ manum cum dextera sua in cœlum extendens, dixit : Sic videat divina potestas, sol et ignis, aerque et terra, ut, hodie consilio cum primatibus Persarum habito, deficiensque a rege, confestim te in domo mea faciam dominam.

§ 5. His auditis, Artaducta dixit : Jam vadam ad tabernaculum regis. Nam oportet me hodie præcedentium dierum ministerium agere. Etiamsi enim conditionem liberam natorum ex primatibus habeamus, oportet tamen ministrare necessitatibus regiis. His dictis, abibat in tabernaculum regis, latenterque lectum suum ingressa, decumbebat. Surgens vero Artasiras, congregavit primates Persarum et Assyriorum, quibuscum et aliis diebus consultaverat, et stans in medio dicit : Viri optimi Persarum et Assyriorum, fastum Parthorum a multo tempore novimus, alienosque ab eis rapi labores. Gloriantur, dum injurias inferunt; occidere sine causa non desinunt, viros Persarum et Assyriorum abominantur Parthi, ex terra barbarorum in nostram ingressi. Quid ergo dicitis? Si verba mea sunt falsa, maneat idem et regnans et injuria afficiens. Si vero non nisi vera dixi, ad arma concurramus. Nam præstat mori, quam servire regi injurias inferenti. Hæc Artasiras.

§ 6. Optimates autem Persarum dicta cum favore exceperunt : cupiebant enim Parthorum liberari dominio, et regem habere Persarum ex suo genere. Itaque ad Artasiram dicunt : Te dictorum factorumque ducem habemus, prudentiam consilii tui experientia edocti, scientesque gubernationem tuam ex norma virtutis procedere. Itaque quod vis, fac, et ducem te præbe : nos sequimur dicta tua, facturi quæ ad utilitatem utrorumque con-

(1) *Artatoukhd* est un nom composé qui veut dire fille d'*Ardschir* ou d'*Ardaban*. C'est la même femme que les historiens persans nomment *Gulnar*, comme nous l'avons dit précédemment, p. 110, note 2.

πρὸς πόλεμον ἀπιδόντες οἱ Πέρσαι ἅμα τῷ Ἀρτασιρᾷ τῷ ἀρχηγῷ αὐτῶν, πρέσβεις πρότερον ἀπέστελλον πρὸς τὸν βασιλέα Ἀρταβάνην, Ζηκᾶν καὶ Καρινᾶν, μεγίστους γενεάρχας καὶ στρατηγούς, οἵτινες ἀπελθόντες ἔστησαν ἐναντίον τοῦ ἀρχιβασιλέως. Ἀρχὴ δὲ τῶν λόγων αὐτῶν ἦν αὕτη· Ἡμεῖς πρέσβεις Περσῶν· καὶ εἰ ἡμερωτάτη γνώμη τοὺς παρὰ Περσῶν δέξασθαι λόγους, λέξωμεν καὶ οἷα πρέσβεις λόγους ἐπαγγέλλειν πολλούς, φόβου καὶ κινδύνου ἔξω ὑπάρχοντες, τοῦτο καὶ τοῦ νόμου κελεύοντος, ὃν τεθείκασιν οἱ πάλαι ἄριστοι, ἀπαθεῖς τοὺς στελλομένους πρέσβεις φυλάξαντες. Εἰ οὖν συγχωρῇς, βασιλεῦ, ἐροῦμεν. Ἀρταβάνης δὲ ὁ βασιλεὺς ἐδίδου αὐτοῖς χώραν λέγειν, ὅπερ βούλονται.

§ 7. Ἠρχόν τε (l. Ἤρχοντο) δὲ τοῦ λόγου λοιπὸν οὕτως· Ὦ βασιλεῦ, ἔστιν παρ' ἡμῖν τοῖς Πέρσαις μελέτη τὸ τοῖς βασιλεῦσιν ὑποτάσσεσθαι, οἷα τοῦ βασιλέως δεσπότου τυγχάνοντος πάντων· αὐτὸν δὲ τὸν βασιλέα εὐνομίᾳ καὶ δικαιοσύνῃ τὰ πράγματα κυβερνᾷν, ἔξω βαρβαρικῆς φρονήσεως πολιτεύεσθαι, καὶ ἀντιπάλοις μὲν φοβερὸς φαίνεσθαι, ὑπηκόοις δὲ εὐνοϊκός. Πῶς γὰρ οἷός ἐστι κωλύειν ἀδικοῦντας, εἴπερ αὐτὸς ἀπάρχεται ἀδικίας; πῶς τιμωρεῖται τοὺς δεῖνα πράττοντας, αὐτὸς πρόχειρος εἰς τὰ πλημμελήματα; Ἡμεῖς πεῖραν τῶν σῶν δεινῶν εἰληφότες, τῆς σῆς βασιλείας ἑαυτοὺς ἐστερήσαμεν, οὐ μισοῦντες ὑποταγῆναι, ἀλλὰ παράνομον βασιλέα φεύγοντες, οὐ τυραννοῦντες, ἀλλὰ τυραννικὴν γνώμην μὴ φέροντες. Ταῦτα τῶν Περσῶν τὰ ῥήματα. Ὁ δὲ βασιλεὺς Ἀρταβάνης πλείστας ὥρας κλίνας τὴν κεφαλὴν, καὶ θεωρῶν εἰς τὸ ἔδαφος, προεώρα τὴν μέλλουσαν ἔκπτωσιν τῆς οἰκείας βασιλείας, καὶ ἀποβλέψας πρὸς τοὺς σταλέντας λέγει· Ἐγὼ τῆς ὕβρεως ταύτης αἴτιος, τοὺς μὲν ἀρχαῖς καὶ ἐξουσίαις τιμήσας, τοὺς δὲ πλουτεῖν παρεσχηκώς, πολλοὺς δὲ δωρεαῖς βασιλικαῖς καὶ ἀγρῶν καὶ κτημάτων κυρίους καταστήσας. Ὑμεῖς δὲ χωρεῖτε πρὸς τὸ βουλευθὲν παρ' ὑμῶν· ὄψεσθε δέ με πρὸς τὰς ὑμετέρας γνώμας μεταῤῥυθμιζόμενον. Διδάξω ὑμᾶς μὴ ἀνθίστασθαι βασιλεῖ. Οἱ δὲ σταλέντες ὑμεῖς βαδίζατε, μηκέτι τοιούτων λόγων ὑπουργοὶ γινόμενοι, μήπως ὑμᾶς πρώτους τῆς ἐμῆς ὕβρεως δίκας ἀπάρξομαι.

§ 8. Ταῦτα ἀκούσαντες Ζηκᾶς καὶ Καρινᾶς ἐπορεύοντο εἰς τὸ συνέδριον τῶν Περσῶν, καὶ ἐλθόντες ἀπήγγειλαν ἅπαντα τῷ τε Ἀρτασιρᾷ καὶ τοῖς λοιποῖς ἀρίστοις τῶν Περσῶν, προστεθεικότες τοῖς εἰρημένοις καὶ τὴν μανίαν τοῦ βασιλέως, ὡς μηκέτι ἀναμένοντος αὐτοῦ δευτέραν ἀπαγγελίαν, ἀλλ' ὁπλιζομένου κατὰ τῶν τῆς βουλῆς ἀρχηγῶν· ὁ δὲ Ἀρτασιρᾶς, πέμψας πρὸς Ἀρταδούχταν, ἔφερεν καὶ ὀχυρωτάτῳ καστέλλῳ ταύτην καθιστᾷ ἅμα τοῖς οἰκείοις πράγμασιν· αὐτὸς δὲ ὡπλίζετο μετὰ Περσῶν καὶ Ἀσσυρίων κατὰ τοῦ

ducunt. Quare, orta luce, Persæ cum duce suo Artasira, ad bellum respicientes, ad regem Artabanem prius legatos miserunt Zecam et Carinam (1), præcipuarum familiarum principes et belli duces. Hi abeuntes, steterunt coram rege regum (2). Principium vero dictorum eorum hoc erat : Nos sumus legati Persarum : si mens tibi placida ad audiendum Persarum verba, loquamur etiam tamquam legati multa legationis verba sine timore et periculo, cum et lex id jubeat, quam statuerunt olim optimates, qui legatos ab omni perpessione servabant immunes. Si igitur permittis, rex, dicemus. Rex vero Artabanes dedit eis licentiam dicendi quod vellent.

§ 7. Deinde sermonem exorsi sunt ita : O rex, apud nos Persas cura et studium est, ut regi obediamus, quippe cum rex sit omnium dominus : ut vero rex ipse ex æquitate et justitia res administret, sine barbarico sensu gubernet, ut et inimicis quidem terribilis appareat, subditis vero benevolus. Qua enim ratione poterit injuriam inferentes punire, si ipse ab injuriis principium ducat? quo modo gravia committentes supplicio afficiet, si ipse in delicta sit promptus? Nos experti gravia tua delicta, regio tuo imperio nos subtraximus, non odio subjectionis, sed fugientes regem improbum; non tyrannidem arripientes, sed sensum tyrannicum non ferentes. Hæc Persarum verba. At rex Artabanes inclinato ad plures horas capite ad pavimentum respiciebat, prævidens futurum e regno suo lapsum : inde missos intuitus, dixit : Ego hujus injuriæ auctor sum, qui alios principatibus et potestatibus honoravi, alios divitiis auxi, multos donis regalibus agrorum et possessionum dominos constitui. Vos autem abite ad consilia a vobis decreta. Me vero videbitis ad sententias vestras accommodatum. Docebo vos regi non resistere. Vos vero missi abscedite, nec unquam amplius ejusmodi sermonum fiatis ministri, ne vindictam injuriæ mihi illatæ a vobis exordiar.

§ 8. Hæc audientes, Zecas et Carinas abierunt ad concilium Persarum, venientesque annuntiaverunt omnia Artasiræ et reliquis Persarum primatibus : addiderunt etiam dictis insanam regis iram, non exspectantis unquam legationem secundam, sed armati adversus duces consilii. Artasiras autem mittens ad Artaductam, eam abstulit et munitissimo cum rebus suis inclusit castello : ipse vero cum Persis et Assyriis arma parabat adversus magnum regem Artabanem. Artabanes quoque

(1) Le nom de Ζηκᾶς ne nous est pas connu. Quant à celui de Καρινᾶς, c'est la forme grecque du nom de *Garène*, porté par une famille célèbre, dont les descendants sont appelés Gamsarians. — Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, en arm., liv. II, ch. 71 à 74.

(2) Le texte grec porte ἀρχιβασιλεύς, *archiroï*.

ἀρχιβασιλέως Ἀρταβάνου. Αἰσθόμενος δὲ Ἀρταβάνης τῆς κατ' αὐτοῦ παρασκευῆς ὡπλίζετο καὶ αὐτὸς μετὰ Πάρθων, ἔχων καὶ οὐκ ὀλίγους Πέρσας, μὴ κεκοινωνηκότας τῇ τῶν ὁμοφύλων βουλῇ. Πρώτῃ δὲ προσβολῇ πολεμήσαντες πρὸς ἀλλήλους (aliquid deest). Πέρσαις τε καὶ Πάρθοις ἐξ ἑκατέρου μέρους πλεῖστοι ἔπιπτον. Ἐπικρατέστερος δὲ ἐγίνετο Ἀρτασιρᾶς, πλείστων καὶ ἑτέρων χωρισθέντων μὲν Ἀρταβάνου, προστεθέντων δὲ Ἀρτασιρᾷ. Ἐν δευτέρᾳ δὲ παρατάξει ὁρμήσαντες κατ' ἀλλήλων πλείστους ἀνήλισκον ἐκ τῶν Πάρθων, εἰς φυγὴν δὲ πρὸς βραχὺ ἐτρέπετο ὁ βασιλεὺς Ἀρταβάνης, πάλιν δὲ εἰς πόλεμον εὔτρεπτος γινόμενος. Δύο οὖν καὶ δέκα μῆνας παροχησάντων πρὸς ἀλλήλους, πῇ μὲν πολεμούντων, πῇ δὲ ἀναπαυομένων, εἰς ὕστερον δὲ αὖθις πρὸς μάχην ἰδόντες ἔφθασαν εἰς τὸ χωρίον τῆς παρατάξεως, καί φησι πρὸς τὸν βασιλέα Ἀρταβάνην. . . . .

§ 9. .... ὁμολογήσας, ἅμα αὐτῇ ἐβασίλευσε τῶν τε περιλειφθέντων Πάρθων, Περσῶν τε καὶ Ἀσσυρίων, πάντα πράττων ἐπιεικῶς, εὐνομίᾳ χαίρων καὶ πολιτείᾳ δικαιοτάτῃ.

Ἔσπευδε γὰρ ἐπαίνους κομίζεσθαι, οἷα ἐξ ἀδοκήτου Περσῶν βασιλείας ἐπιβάς. Τὰ δὲ συμβάντα ταῦτα ἀπηγγέλλετο Χὸς (Χοσρόῳ) Ἀρσακίδῃ βασιλεύοντι τῆς μεγάλης Ἀρμενίας, ὡς τοῦ παιδὸς Σασάνου Ἀρτασιρᾶ κρατήσαντος τῆς Περσῶν βασιλείας, ἀπολέσαντος δὲ Ἀρταβάνην τὸν αὐτοῦ ἀδελφόν. Προσετέθη δὲ τοῖς ἀπαγγελλομένοις, ὅτι καὶ Πάρθοι χαίρουσι μᾶλλον τῇ

intelligens arma parari contra se, similiter se parabat cum Parthis, habens et Persas non paucos, qui gregalium suorum conspirationis non erant participes. Primo autem impetu ex illis, qui invicem bello impetebant, tam Persis quam Parthis, plurimi cadebant ex utraque parte. At potentior fiebat Artasiras, quod alii plurimi Artabanem desererent, et Artasiræ se adjungerent. Deinde, cum secundo conflictu invicem impeterent, plurimi ceciderunt ex Parthis, et rex Artabanes confestim in fugam versus est, rursus tamen postea ad bellum reversus. Cum igitur duodecim mensibus invicem congrederentur, partim bellantes, partim quiescentes, demum iterum ad pugnam intenderunt, et in locum conflictus pervenerunt, et dicit ad regem Artabanem (1) : . . . .

§ 9. .... confessus, cum ipsa [Artaducta] regnavit in reliquos Parthos, Persasque et Assyrios, omnia faciens moderate, æquitate gaudens et gubernatione justissima (2).

Studebat enim laudes consequi, ut qui ex improviso Persarum regnum erat adeptus. Hæc porro, quæ contigerant, annuntiata sunt Cusaroni (Chosroi) Arsacidæ, regnanti in magna Armenia, videlicet quod filius Sasani, Artasiras, prævaluisset in regno Persarum et perdidisset Artabanem fratrem suum. Adjectum erat nuntiatis, etiam Parthos magis gaudere regno Artasiræ, quam illius, qui

(1) D'après ce qui est noté dans le ms. dont s'est servi Stilting, il y aurait ici une lacune dans le texte ; aussi l'éditeur a-t-il cru devoir ajouter en cet endroit le passage suivant d'après Métaphraste :

« Cum postremo utriusque partis acies prope essent, aiunt Artasiram dixisse Artabani regi, ne temere faceret, et perderet genera Persarum et Parthorum : regnum enim nolle deinceps manere apud Artabanem, sed transire ad Artasiram. Tu autem, inquit, si me audias, vives citra ullam molestiam. Dabo enim tibi regionem, quae affatim suppeditabit omnia quæ ad usum pertinent. Oportet autem non alio, quam te ipso uti magistro ejus, quod est utile, et meminisse responsi, quod aliquando reginæ dixisti in tabernaculo. Sed hæc quidem Artasiras. Artabanus autem prius adspiciens ad quosdam suos familiares : Quam gravis res est, inquit, femina ! amor conjugii potius læserit, quam juverit. Hæc cum dixisset, jubet transire quendam ex satellitibus, et interficere reginam. Existimabat enim, eam prodidisse secretum. Conversus autem ad Artasiram, respondit, esse sibi longe optabilius mori, quam Artasiræ, qui erat servus, regno cedere. Quæ simul atque dixisset, insane et bacchantis more irruit in Persas; et ex eis quidem multos sauciat, plures autem occidit; dirigit vero etiam hastam adversus Artasiram. Ille autem (habebat enim manus sagittandi peritas, et quæ hac in re semper magna cum laude versabantur) fugam quidem simulat. Dum eum autem persequitur Artabanes, immittit telum in pectus propter mamillam ejus, qui persequebatur. Quod cum ob vires ejus, qui fuerat jaculatus, sustineri non potuisset, rumpit Artabani thoracem; et trajecto pectore excidit e dorso, et morte statim afficit Artabanem. Mox autem convenientes inter se Parthi et Persæ, regem renuntiant Artasiram, qui ostendebat, se magnam eorum gerere curam, et non parvam esse suam in eos humanitatem. Et ille quidem cum sic se haberet, Artaductam ducit uxorem, quam datum jusjurandum et prius desponderat, et eam eligit reginam. » — Dion Cassius raconte (liv. LXXX, 3) que les Parthes furent vaincus dans trois combats par Artaxerxès. Moïse de Khorène (liv. II. ch. 69) dit de son côté que « l'histoire de ce « temps a été écrite par un grand nombre d'auteurs per- « ses, syriens et même grecs. Depuis le commencement « de leur empire jusqu'à sa chute, on voit que les Par- « thes ont eu des rapports avec les Romains, tantôt en « état d'obéissance, tantôt en état de guerre, comme le « rapportent Paléphatus, Porphyre, Philémon et beau- « coup d'autres écrivains. » Moïse ne s'est pas servi de ces différentes sources ; il a seulement puisé ses récits dans le livre de Khorohpoud, historien perse, secrétaire de Sapor, qui fut fait prisonnier par Julien l'Apostat, et qui avait traduit l'histoire de son compagnon de captivité Barsoma, appelé par les Perses Rasdsohoun (Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 70).

(2) Rapprochez ce passage de ce que dit Eutychius (*Annal.*, pag. 375) : « Quanta fieri potuit cum justitia inter homines versatus est. »

AGATHANGE.

HISTOIRE DE TIRIDATE LE GRAND ET DE LA PRÉDICATION DE SAINT GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR.

[*Traduction de l'arménien.*]

CHAPITRE I (1).

Lorsque (2) le royaume des Parthes penchait vers sa ruine, Ardaschir, fils de Sassan (3), satrape de la province de Sdahr (4), tua Artaban (Ardavan), fils de Vologèse (Vagharsch) (5), et lui ravit le pouvoir. Puis il attira dans son parti les armées perses, qui abandonnèrent et repoussèrent avec mépris la souveraineté des Parthes, et ils choisirent d'un commun accord Ardaschir, fils de Sassan, pour leur souverain. Chosroès (Khosrov) (6), roi des Arméniens, apprit la nouvelle de la mort d'Artaban (7). Chosroès occupait le deuxième rang dans la monarchie perse (car le roi d'Arménie était considéré comme le second) (8). Bien qu'il eût connu sans tarder cette nouvelle, il ne put

(1) Vers l'époque de la naissance du Christ, la famille des Arsacides qui régnait en Perse se divisait en quatre branches : Arschavir ou Phraate IV (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 28. — Richter, *Hist. Krit. Versuch*.... pag. 78. — Saint-Martin, *Fragm. d'une hist. des Arsacides*, t. II, pag. 370) avait laissé trois fils : Ardaschès, Garên, Sourên, et une fille, Koschm, mariée à Aspahabed, généralissime des armées de l'Iran. Ardaschès ou Artaban III (Richter, *op. cit.*, pag. 106) monta sur le trône, mais ses frères et sa sœur ne le reconnurent pas et se révoltèrent. L'arrivée en Perse d'Abgar d'Édesse apaisa pour un temps la discorde dans la maison royale. Il fut décidé en conseil qu'Ardaschès régnerait à titre héréditaire, que les frères et la postérité de sa sœur prendraient le nom de *Pahlav*, nom générique des Arsacides de Perse, qu'ils occuperaient le premier rang entre tous les seigneurs perses, et qu'en cas d'extinction de la famille d'Ardaschès, ils régneraient dans l'ordre suivant : d'abord la famille de Garên-Pahlav, et, si celle-ci venait à s'éteindre, les familles Sourên-Pahlav et Aspahabed-Pahlav. Cet arrangement calma pour quelque temps les partis hostiles; toutefois les dissensions intestines ne s'éteignirent qu'à la chute même de la dynastie parthe. Les membres de la branche Garên-Pahlav, comme les plus proches héritiers, soutenaient mollement le gouvernement; mais les deux autres branches, qui avaient peu d'espoir d'arriver au trône, créaient constamment des embarras à la branche aînée et se rangeaient du côté de ses ennemis. Ces rapports hostiles ne contribuèrent pas peu à l'affaiblissement des Parthes dans les derniers temps, et les Romains en profitèrent plus d'une fois pour soutenir leurs ennemis (Patcanian, *Essai d'une histoire de la dynastie des Sassanides*, pag. 18-19 de la trad. franç.). Ces complications expliquent la suite des événements que raconte Agathange.

(2) Le texte arménien d'Agathange commence seulement ici et offre, comme on le verra, des différences assez sensibles avec le texte grec qui en est la traduction.

(3) Ardschir n'était pas le frère de Chosroès comme l'avancent Procope et Zénob de Glag, d'accord en cela avec le texte grec d'Agathange. Ces deux princes étaient simplement alliés (Oukhthannès d'Édesse, ms. de la Bibl. imp., nouv. fonds arm., n° 47, pag. 67). Moïse de Khorène et Dion Cassius ne parlent pas de la parenté d'Artaban et de Chosroès.

(4) La province de Sdahr est la *Persépolis* des Grecs et des Latins; Istakhar, selon Saint-Martin (*Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 469, note 117). Le nom de l'ancienne capitale de la Perse était aussi l'appellation particulière de la province où elle était située. Moïse de Khorène (liv. II, ch. 69) dit que Sdahr, qu'il orthographie aussi *Sdahr*, était la patrie d'Ardschir. Le géographe Vartan dit que Sdahr était renommée par ses belles étoffes de soie (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 438-439).

(5) Moïse de Khorène (liv. II. ch. 69) donne à Vologèse le nom de Vagharsch et lui accorde 50 ans de règne. Zénob de Glag (pag. 20 de l'édit. arm. de Venise et p. 25 de la trad. fr.) dit également que le père d'Artaban s'appelait Vagharsch.

(6) Le texte grec porte seulement Χός pour Χοσρόης. Plus loin le nom de Chosroès est écrit constamment Χουσάρων. Il s'agit ici de Khosrov le Grand, que les Grecs et les Latins appellent Chosroès, roi arsacide d'Arménie, qui régna de l'an 198 ou 214 à 259 de J.-C. (Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 412. — Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. III, pag. 46-48).

(7) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 19.

(8) Voir pour les détails de la lutte entre l'Arménie et la Perse : Zénob de Glag, *Hist. de Daron*, pag. 20 et suiv. du texte et pag. 25 et suiv. de la trad. franç. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 69, 71 à 73. — Cf. aussi Patcanian, *Essai*..., pag. 18, 41 et suiv.

βασιλείᾳ Ἀρτασιρᾶ ἢ (add. τῇ) τοῦ οἰκείου προσυγγενοῦς, ἐπειδήπερ ἐξέλειπον χρόνοι τῆς τῶν Πάρθων βασιλείας, καὶ περιεκρατεῖτο ἡ τοῦ Ἀρταβάνου υἱοῦ cum eis ex eodem sanguine ortum ducebat, quandoquidem citissime defecerunt tempora Parthorum regni, et superata est potentia Artabanis, filii Valerii (1), occisi ab

(1) Il y a ici une altération évidente dans le texte grec d'Agathange. Le nom de Οὐαλέριος cache celui de Vagharsch ou Vologèse IV qui, nous l'avons dit dans une note précédente, était père d'Artaban V.

préparatif de guerre. Il rentra donc 's, plongé dans une tristesse profonde, ı prévenir ces événements et y porter

[ais (1), au commencement de l'année ɔsroès, roi d'Arménie, fit une levée de éunit les armées des Aghouank et des uvrit la porte des Alains (2) et leur (3) . fit sortir les Huns pour attaquer les : la Perse. Il dévasta la contrée d'As-ux portes de Ctésiphon (Dispon); il livra au fer et au feu les villes populeuses et les bourgs florissants, il ruina le pays et le laissa sans habitants. Il ne cherchait qu'à tout détruire; il abattait les villes jusque dans leurs fondements et prétendait même changer les lois de la monarchie perse. Il avait juré de venger sa race, qui avait été privée de ce royaume. Se fiant sur le nombre de ses soldats, et espérant beaucoup de leur valeur, il s'enorgueillissait et brûlait de haine et du désir de se venger. Il lui arriva donc rapidement comme auxiliaires les nombreuses et braves cohortes de cavalerie bien armée des Aghouank, des Lepin, des Djgheb, des Gasp (4), avec beau-

grec est ici plus complet que l'arménien, « Chosroès étant rentré dans sa province L'Érasène est le *Campus Araxenus* des aussi appelé Ἀραξηνὸν πεδίον par Strabon ı, § 4). Il fut désigné plus tard sous le nom *charounikh*. Dans l'origine, les Arméniens à ce pays le nom d'*Eraskhadzor*, « vallée C'est dans ce canton que se trouvaient les ntaschad et de Pakaran (St-Martin, *Mém.* I, p. 108-109).

des Alains, ou bien encore Portes du Cau- de Dzor (cf. Procope, *de Bell. Goth.*, liv. IV, : défilé appelé aujourd'hui Dariel, mot formé *i-alan*, « Portes des Alains ». Voici la des- Pline (liv. VI, ch. 11) donne de ce défilé : ræ opus, montibus interruptis repente, ubi erratis trabibus, subter medias amne Dyriodori fluente, citraque in rupe castello communito ad arcendas transitu gentes innumeras. » Les Géorgiens donnent à ce défilé le nom de « Porte de l'Aragwi » (Klaproth, *Voy. dans le Caucase et la Géorgie*, t. I, p. 670-676 de l'éd. allem.).

(3) Le texte grec porte ici un nom propre, Ζουάρος, qui ne se trouve pas dans l'arménien. C'est une méprise du traducteur grec, qui a pris le pronom *ziouro*, « leur », pour un nom propre. Rien de semblable n'existe en arménien, ce qui est une preuve positive que le texte grec d'Agathange est la traduction de l'arménien, comme nous l'avons déjà fait observer dans l'Introduction.

(4) Ces noms désignent les nomades scythes et sarmates du nord de l'Arménie et de la Géorgie. Le texte grec dit Λιφίννιοι καὶ Σιλβάνοι. Pline (liv. VI, ch. 10) mentionne également quelques-uns de ces peuples : « gentes Sylvorum et infra Lubienorum. »

σποτεία, ἀποκτανθέντος ὑπὸ Ἀρτασιροῦ υ, οὐκέτι οὐδὲ (l. δὲ) ἐπὶ χρόνον μακρὸν υσεν.

Ἀρτασιρᾶς τῆς τῶν Σταχριτῶν πατρίδος ῆρχεν, ὃς παραγενόμενος συναθροίσας τε σας τοὺς τῶν Περσῶν στρατοπεδάρχας ῆσαι καὶ ἀπώσασθαι τὴν Πάρθων βασι-ήσαντας καὶ πεισθέντας μᾶλλον ἑλέσθαι σποτείαν. Ἐπειδὴ οὖν μετὰ θάνατον τοῦ τοῦ ἀποκτανθέντος ὑπὸ τοῦ Ἀρτασιροῦ, ι, κατέλαβεν ἡ ἀγγελία αὕτη πρὸς τὸν σιλέα Ἀρμενίας, ἀδελφὸν δὲ Ἀρταβάνου, ς τῆς δεσποτείας Πάρθων, ὁ μὲν (l. γὰρ) ν βασιλεὺς τῆς τῶν Πάρθων δεσποτείας ͻχεν. Καίτοιγε ὅμως καὶ ἐν τάχει ἀκούσας ι ἀγγελίαν, καὶ στρατοπεδευσάμενος, οὐκ τὸν ἀριθμὸν τῆς παρατάξεως. Ἅμα τε ιάφη?) οὖν μετὰ πλείστης λύπης ἐπὶ τῇ μφορᾷ καὶ μάλιστα διὰ τὸ μὴ φθάσαι ον τοῦ πολέμου ποιῆσαι.

Artasira, filio Sasani, et ad longum tempus stare non potuit.

Hic Artasiras erat unus ex satrapis provinciæ Stachritarum qui, cum venisset et in unum collegisset præfectos exercituum Persarum, et cum eis convenisset, effecit ut abrogarent ac repellerent Parthorum imperium, et acquiescerent consentirentque ejusdem potius dominationem instituere. Ubi ergo port mortem Artabanis, occisi ab Artasira, filio Sasani, pervenit hic nuntius ad Cusaronem (Chosroem) regem Armeniæ, Artabanisque fratrem, qui in dominatione Parthorum secundus erat, nam Armeniorum rex Parthicæ dominationis erat secundus. Hic quamvis velociter post auditum tristem nuntium castrametaretur, non pervenerat in numerum exercitus congregati. Regressus est igitur maximo cum dolore propter infortunium, quod acciderat, et maxime, quia non quo oportebat tempore advenerat ad opera belli exercenda.

CAPUT SECUNDUM.

Armeniæ rege contra Persas pro imperio gestum : dolo Anaci occisus rex Armeniæ.

ιαχάμψας δὲ ἐπ' Ἐρασενεῖς τὴν ἰδίαν ὶ ἐν τῷ ἐπιόντι ἐνιαυτῷ ἤρξατο ὁ αὐτὸς

§ 10. Reversus vero est in Erasenen provinciam suam et sequenti anno idem Cusaro Armeniæ rex cœpit con-

coup d'autres de ces contrées, pour venger le sang d'Artaban. Il était si affligé que les Perses, ayant abandonné ses parents, se fussent soumis comme vassaux à la nouvelle domination des Sdahr (Perses), qu'il envoya également une ambassade à ces mêmes parents, pour qu'ils s'assemblassent avec le concours des belliqueuses populations et des courageux soldats des Kouschans (1) et d'au-delà, et de leurs propres sujets. Mais ses parents, les chefs des familles et les principaux d'entre les Parthes, ne l'écoutèrent point, parce qu'ils étaient déjà soumis à Ardaschir et satisfaits d'être ses sujets, plutôt que de le devenir de leur compatriote et de leur parent (2).

[§ 11.] Cependant Chosroès rassembla la multitude de ses soldats et tous ceux qui étaient ar-

(1) Les Kouschans sont mentionnés dans Moïse de Khorène (liv. I, ch. 13). Nous avons donné des détails sur cette nation dans les notes qui accompagnent la traduction de Mar Apas Catina (voy. plus haut, p. 23, note 1).

(2) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 67) raconte les tentatives faites par Chosroès, roi d'Arménie, pour entraîner ses parents dans la ligue contre Ardschir, et s'appuie sur le témoignage même d'Agathange dont il reproduit pour ainsi dire textuellement les paroles. Mais, trouvant que les détails fournis par le secrétaire de Tiridate sont trop restreints, Moïse de Khorène (liv. II, ch. 68) donne un récit circonstancié de ces événements, en le faisant précéder de l'histoire de la fondation des satrapies de Garên-Pahlav, de Sourên-Pahlav et d'Aspahabed-Pahlav, créées par Ardaschès en faveur de ses frères. Plus loin (liv. II, ch. 71), l'historien arménien raconte la jalousie des re présentants de deux de ces satrapies, les Sourên et le Aspahabed, contre la branche régnante sortie de leur race et leur adhésion à l'élévation d'Ardschir, qui avait tu Artaban et s'était emparé de sa couronne. Chosroès, r d'Arménie, qui soutenait Artaban, vit avec chagrin l défection de ses parents, dont un seul, le représentant d la maison de Garên, lui était resté fidèle (Moïse de Kh rène, liv. II, ch. 72). « Ardaschir, ajoute l'historien, vengea de la race de Garên-Pahlav en tuant tous l hommes et les descendants mâles de cette race, sauf enfant qui échappa à ce massacre, et fut le chef d Gamsarian (liv. II, ch. 73). » — Cf. aussi Patcanian, *Ess. d'une hist. des Sassanides*, pg. 18 et suiv.; 41 et sui de la trad. franç.

Κουσάρων ὁ τῶν Ἀρμενίων βασιλεὺς στρατεῖαν συναθροίζειν, καὶ συγκαλεῖν τὴν τῶν Ἀλβανῶν καὶ Ἰβηρῶν στρατοπεδαρχίαν, ἀνοῖξαι δὲ καὶ τὰς κλεισούρας τῶν Αλανῶν, καὶ τοῦ λεγομένου Ζουάρου (Καζουάρου) πύργου, ἐκβαλεῖν τε τὰ τῶν Οὔννων στρατεύματα, ὥστε ἐπιδραμεῖν τοῖς τῆς Περσίδος μέρεσιν καταλαβεῖν τε καὶ τὰ κλίματα τῆς Ἀσσυρίας, ἕως τῶν Κασπίων λεγομένων πυλῶν, πρεδεῦσαί τε καὶ ἀφανῖσαι ἢ μεταθεῖναι τὰς ἐν ἡσυχίᾳ καὶ εὐανθίᾳ πόλεις τε καὶ κωμοπόλεις καθισταμένας. Ἐσπούδαζεν γὰρ ἐνθυμούμενος καὶ τὸν νόμον ἐξᾶραι τῆς τῶν Περσῶν δεσποτείας εἰς τέλος, ἐκδίκησιν λαβεῖν ἐπειγόμενος τῆς ἐκπτώσεως τῆς δεσποτείας τοῦ ἀδελφοῦ. Μεγάλην δὲ ἔχων μῆνιν, καὶ πεπληγὼς ἀμέτρῳ ζήλῳ τὴν καρδίαν ὑψηλὰ ἐφρόνει, θαῤῥῶν τῷ τῆς στρατείας πλήθει καὶ τῇ ἀνδρείᾳ τῶν συμμάχων. Τότε οὖν ἐν τάχει εἰς βοήθειαν ὁμοῦ πάντες ἔφθασαν μετὰ ἀπείρου πλήθους καὶ ἀνδρειοτάτων ἱππέων καὶ ἰσχυρᾶς ἑτοιμασίας Ἀλβανοὶ, Λιφίννιοι, Σιλβάνοι, Κασπῖται, καὶ ἄλλοι ἐκ τῶν αὐτῶν μερῶν, ὅπως τὴν ἄμυναν τοῦ Ἀρταβάνου αἵματος ἐπιζητήσωσιν. Καὶ γὰρ ἐν μεγίστῃ λύπῃ ὑπῆρχεν διὰ τὴν φυσικὴν ἀδελφότητα τοῦ ἀναιρεθέντος, καὶ τὴν αὐτοῦ συγγένειαν τὴν ὁμοθυμαδὸν ὑποταγεῖσαν (τῇ ἀρχῇ?) τῶν ἐπαρθέντων Σταχριτῶν, καὶ μάλιστα ὅτι καὶ ἀποστείλας ἦν ὁ Κουσάρων πρέσβεις, ἵνα οἱ συγγενεῖς εἰς βοήθειαν παραγένωνται, ἀνθιστάμενοι τῇ νεωστὶ βασιλείᾳ, καὶ χεῖρα ὀρέξωσιν εἰς συμμαχίαν· ὅμως οἱ συγγενεῖς, φυλάρχαι καὶ σατράπαι καὶ ἔξαρχοι Πάρθων οὐχ ὑπήκουσαν. Πεπεισμένοι γὰρ καὶ εὐδοκήσαντες καὶ ὑποταγέντες ἦσαν :.... τῇ τῶν ὁμογενῶν δεσποτείᾳ ἢ ἀδελφότητι.

§ 11. Πλὴν ὅμως λαβὼν ὁ Κουσάρων τὸ πλῆθος

gregare exercitum, et convocare agmina Albanorum Iberorum : apertisque claustris Alanorum, et ejus qu dicitur Zuari (Chazari?) turris, Hunnorumque emit te agmina, ut partes invaderent Persidis, caperentque etia tractus Assyriæ usque ad portas dictas Caspias, pr darenturque et exterminarent transponerentve civitat et oppida felici quiete florentia. Studebat enim et co tabat legem dominationis Persarum in perpetuum toller ut vindictam caperet de lapsu dominii fratris sui. Magna autem fovens iram, immoderatoque succensus zel excelsa animo volvebat, fretus exercitus sui multitudi et commilitonum virtute. Tunc igitur velociter omn simul in auxilium venerunt cum innumera multitudi et equitatu fortissimo validoque apparatu, Albani, L phinnii, Silvani, Caspitæ, aliique ex illis partibus, vindictam de sanguine Artabanis requirerent. In maxi enim erat tristitia propter naturalem occisi fraternitate et propter consanguineos unanimiter subjectos super Stachritis, et maxime, quia etiam legatos miserat C saro, ut consanguinei suppetias venirent, resistentes n nuper imperio, manumque præberent auxiliatricem bellum simul gerendum. Attamen consanguinei, q tribuum principes, satrapæ et duces erant Parthor non obtemperarunt. Nam obsequentes magis acquiesce tesque et subjecti erant ex eadem gente dominationi q fraternitati.

§ 11. Verumtamen Cusaro, sumpta secum multitudi-

rivés de différents côtés pour le secourir à la guerre. Quand le roi des Perses vit cette masse fondre sur lui avec tant d'impétuosité, il s'avança aussi contre elle en déployant toutes ses forces. Mais, comme il ne put leur opposer d'obstacle, il se mit à fuir. Les autres le poursuivirent et mirent en déroute toute l'armée des Perses, qui couvrit la campagne et les chemins de cadavres épars de tous côtés; puis ils dispersèrent tous ceux que le fer épargna. Le roi des Arméniens, après cet exploit meurtrier, retourna joyeux en Arménie, dans la ville de Vagharschabad (1), située dans la province d'Ararat, ayant remporté la victoire et ramassé un butin considérable (2). Il ordonna qu'on expédiât des messagers et qu'on écrivît des lettres en différents lieux, pour adresser des actions de grâces aux divinités dans les Temples des Sept autels (3). Il gratifia les localités de la race arsacide consacrées au culte national d'offrandes de taureaux blancs et de chèvres blanches, de chevaux et de mulets blancs, d'ornements d'or et d'argent avec des franges éclatantes, de tissus de soie, ornés de guirlandes et de festons, de couronnes d'or et d'ornements d'argent, de magnifiques vases d'argent et d'or enrichis de pierreries, de vêtements splendides et de superbes parures. Il y ajouta en outre la cinquième part du butin qu'il avait enlevé, et fit de grandes largesses aux prêtres. Il en fit également aux soldats qui l'avaient accompagné, et ensuite il les congédia.

CHAPITRE II.

[§ 12.] Au commencement de l'année suivante,

(1) Vagharschabad, c'est-à-dire « ville construite par Vagharsch » ou Vologèse. Sur la fondation de cette ville, cf. Moïse de Khorène (liv. II, ch. 65) qui donne les détails les plus circonstanciés touchant l'édification de cette cité fameuse dont l'origine est entourée d'une légende.

(2) Cf. sur cette campagne le récit de Moïse de Khorène (liv. II, ch. 71-73) et celui d'Oukhthannès d'Édesse (ms. de la Bibl. imp., nouv. fonds arm., n° 47, p. 60-67).

(3) C'étaient vraisemblablement les autels principaux de l'Arménie, situés dans le territoire de Phaïdagaran, où se trouvait un canton du nom d'« Autel des sept niches ». (Indjidji, *Géogr. anc. de l'Arm.*, en arm., p. 326).

τοῦ ἰδίου στρατοπέδου, καὶ τοὺς προσηλύτους λίαν ἐμπειροπολέμους, ἐπέβη τῇ Περσίδι. Θεωρήσαντος δὲ τοῦ τῶν Περσῶν βασιλέως τὸν ἀμύθητον ὄχλον τοῦ στρατεύματος, ὅτι ἐν βαρυτάτῃ δυνάμει ὁρμηθέντες ἐπέφθασαν αὐτὸν, ἐξῆλθεν καὶ αὐτὸς εἰς ὑπάντησιν ἀκουσίως ἐν ἑτοιμασίᾳ πολέμου· καὶ ἀντιπίπτειν μὴ ἰσχύσας, νῶτα διδοὺς, φυγὰς ἔμπροσθεν αὐτῶν ἐγένετο. Οἱ δὲ πολέμιοι καταδιώξαντες κατέστρωσαν τῶν Περσῶν πᾶσαν στρατείαν κἀν ταῖς πεδιάσι καὶ ταῖς ὁδοῖς περιεσκόρπισαν ἄπειρον τῶν κατακοπέντων καὶ τεθνηκότων πλῆθος. Ὁ δὲ βασιλεὺς τῆς Ἀρμενίας, ἀναζεύξας ἐν μεγίστῃ νίκῃ καὶ πλήθει χρημάτων μετὰ πολλῆς θυμηδίας, διαβαίνει εἰς τὰ μέρη τῆς Ἀρμενίας. Παραγενόμενος δὲ ἐν τῇ πατρίδι Ἀραρὰτ καὶ πόλει, ἥτις καλεῖται Οὐαλεροκτίστη, παρακελεύεται ἀγγέλους διαποσταλῆναι διαφόροις μέρεσι, καὶ γράμματα καταπεμφθῆναι πρὸς τὸ ἀναθήματα γίνεσθαι τοῖς ἑπτὰ ἱεροῖς, τοῖς ἐν τῇ ἰδίᾳ αὐτοῦ ἐξουσίᾳ ὑπάρχουσιν, καὶ πέμπει λευκοὺς ταύρους καὶ λευκοὺς τράγους καὶ ἵππους λευκοὺς καὶ ἡμιόνους λευκοὺς, χρυσᾶ καὶ ἀργυρᾶ σκεύη, καὶ λίθους τιμίους, καὶ πολυτελέστατον ἱματισμὸν ἐξ ὧν τε εἶχεν καὶ ἀπὸ τῶν αὐτοῦ συγγενῶν, εἰς τιμὴν καὶ κόσμον τῶν σεβασμίων αὐτοῦ τόπων, ἀπὸ πάντων τῶν σκύλων τὸ πέμπτον εἰς αὐτοὺς ἀφορίσας, πολλά τε δῶρα τοῖς ἱερεῦσιν ἐχαρίσατο, τοῖς δὲ στρατεύμασι τοῖς περὶ αὐτὸν παρασχὼν δωρεὰς, ἀπέλυσεν.

§ 12. Πάλιν δὲ ἐν τῷ ἐπιόντι ἐνιαυτῷ στρατείαν συναθροίσας Κουσάρων, ὁ τῶν Ἀρμενίων βασιλεὺς, καὶ τὴν αὐτοῦ συμμαχίαν ἀνακαλεσάμενος, ἢ καὶ πλείονα

exercitus sui cum advenis belli arte admodum exercitatis, ingressus est Persidem. Cum autem videret Persarum rex innumerabilem exercitus multitudinem, quandoquidem maximis cum viribus ipsum prævenerant, invitus et ipse obviam processit cum apparatu bellico; cumque resistere non valeret, terga dans, in fugam ab ipsis conversus est. Hostes vero persecuti, totum Persarum prostraverunt exercitum, et circumquaque in campis et in viis disperserunt innumeram concisorum mortuorumque multitudinem. Porro rex Armeniæ, motis castris, maxima potitus victoria et ingenti pecuniarum copia, magna cum oblectatione transgreditur in partes Armeniæ. Ubi autem pervenerat in provinciam Ararat et civitatem quæ vocatur Valeroctista (Valarsabad), jubet nuntios mitti in varias partes, litterasque scribi ad paranda donaria, suspendenda in septem fanis, quæ sunt in ipsius ditione; mittitque tauros albos, hircos albos, equos albos, asinos albos, vasa aurea et argentea, lapides pretiosos, et ex vestimentis tam quæ ipse habebat, quam quæ a consanguineis acceperat, magnificentissima ad honorem et ornatum venerandorum locorum suorum, ab omnibus spoliis quintam pro iis partem separans. Multa quoque sacerdotibus dona largiebatur; agmina vero, quæ secum habebat, donis honorata, dimisit.

§ 12. At rursum sequenti anno exercitum congregavit Cusaron Armeniæ rex, et advocavit idem sociorum subsidium, aut majus etiam præcedente, duxitque ad partes

Chosroès rassembla une armée considérable, la partagea en cohortes, et, outre ses soldats, il en leva beaucoup d'autres et les envoya dans les contrées de l'Assyrie et même chez les Arabes (Dadjik) (1) qui s'étaient armés pour prêter leur concours. Ils dévastèrent tout le pays et revinrent triomphants. Si bien que, ravageant sans relâche pendant dix ans, ils ruinèrent tout le pays placé sous la dépendance du roi des Perses. Celui-ci, voyant tous ces désastres, en fut accablé, abattu et troublé, et il ne savait quel parti prendre. Il fit venir près de lui tous les rois et les gouverneurs, les satrapes et les généraux, les chefs et les princes de son royaume, pour tenir conseil avec eux. Il les conjura tous de s'efforcer à trouver quelque moyen de défense. « Si on trouve un moyen, disait-il, je vous promets une grande récompense; si on découvre, disait-il encore, quelqu'un qui puisse me venger et calmer ma colère, je lui donnerai le second rang dans mon empire, et il n'aura au-dessus de lui que le trône. S'il est ou d'un rang élevé ou d'une condition inférieure, je le récompenserai par les plus grands honneurs. »

[§ 13.] Alors un de ceux qui assistaient au conseil, et qui était un des principaux gouverneurs de l'empire des Parthes, nommé Anag, se leva, et, se tenant au milieu de l'assemblée, il promit à son maître de le venger de sa famille comme de ses propres ennemis. Le roi se tourna vers lui et lui dit : « Si tu te charges de ma vengeance de toute ton ardeur, je t'accorde de nouveau le pays de Pahlav (2) comme patrimoine de ta famille (3);

(1) Les Arméniens donnent le nom de *Dadjik* à tous les peuples qui professent la religion musulmane, sans distinction de nationalité. Ici, il est question plus spécialement des Arabes qui étaient voisins de l'Assyrie.

(2) Pahlav est la province de Pahla, dont le chef-lieu portait le même nom. Zénob de Glag appelle cette ville Palahav de Bardav, c'est-à-dire Pahlav de Parthie (Cf. Patcanian, *Essai d'une Hist. des Sassanides*, p. 18, 19; et trad. franç., p. 35. — Zénob de Glag, trad. fr. p. 26, note 3).

(3) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 28, 67.

τῆς προτέρας, ἐπέδραμεν εἰς τὰ μέρη τῆς Συρίας. Συνεβάλλοντο δὲ αὐτῷ καὶ αἱ τῶν Σαραχηνῶν στρατεῖαι πρὸς συμμαχίαν. Σκυλεύσας δὲ καὶ τὸ δεύτερον, ἐν ἐπαίνῳ ὑπέστρεψεν εἰς τοὺς αὐτοῦ ἰδίους τόπους· καὶ τοῦτον τὸν τρόπον ἐφεξῆς ἐπὶ δέκα ἔτη τὴν ὑποτεταγμένην τῷ τῶν Περσῶν βασιλεῖ ἐξουσίαν κατέστρεψεν. Ταῦτα οὖν θεασάμενος ἅπαντα τὰ κακὰ ὁ τῶν Περσῶν βασιλεὺς κατειληφότα αὐτὸν, συνεχύθη σφόδρα καὶ διηπορεῖτο ἐν ἑαυτῷ. Προσκαλεσάμενος δὲ πάντας τοὺς βασιλεῖς καὶ τοπάρχας καὶ στρατηγοὺς τῆς ἰδίας δεσποτείας συμβούλιον λαμβάνειν, παρακαλῶν πάντας λύσιν τῶν κακῶν εὑρεῖν· ὑπισχνεῖτο δὲ καὶ μείζονας δωρεὰς τῷ δυναμένῳ ἐκδίκησιν εἰσπρᾶξαι, ἐπαγγελλόμενος ἐν τῷ δευτέρῳ ἀξιώματι τῆς ἰδίας δεσποτείας κατατάττειν αὐτὸν, λέγων ὅτι Εἰ καὶ πάνυ τις τῶν ὑποδεεστέρων τύχοι, πλὴν τοῦ ἐμοῦ θρόνου πρώτου φανέντος, παρ' αὐτῶν τὴν ἴσην μετ' ἐμὲ ἐχέτω τιμήν.

§ 13. Τότε τις ἐκ μέσου τοῦ συνεδρίου ἐπιφανέστατος ἐθνάρχης τῆς τῶν Περσῶν δεσποτείας, ᾧ ὄνομα Ἄναχ, ἐκ τῆς συγγενείας Κουσάρω τοῦ βασιλέως, ἀναστὰς εἰς μέσον παρῄει, καὶ ἐκ τοῦ ἰδίου συγγενοῦς, ὡς παρὰ ἐχθροῦ, ὑπέσχετο ἐκδίκησιν λαβεῖν. Ἀρξάμενος δὲ ὁ τῶν Περσῶν βασιλεὺς διαλέγεσθαι, αὐτῷ φησίν· Ἐάν μοι ταύτην τὴν ἐκδίκησιν ὁλοψύχως ἐκζητήσῃς, τὴν ἀπαρχῆς προγονικὴν ὑμῶν ἐξουσίαν ὑμῖν ἀναδώσω, καὶ σοὶ περιθεὶς διάδημα ὑπερδοξάσω καὶ ἐπιφανέστατον καὶ ἐνδοξότατον τῶν ἐν τῇ ἐμῇ βασιλείᾳ ποιήσω, καὶ δεύτερός μου κληθήσῃ. Ἀποκριθεὶς δὲ ὁ Πάρθος Ἄναχ, εἶπεν· Τὸ κατάλειμμα τῆς ἐμῆς συγγενείας εὐποιήσας τιμήσῃς. Ἐγὼ γὰρ καὶ

Syriæ. Adjuncta autem eidem quoque sunt Saracenorum agmina in subsidium. Raptisque iterum spoliis, cum laude reversus est ad loca propria. Et hoc modo deinceps in annos decem subjectam regi Persarum potestatem evertit. Cum ergo perspiceret Persarum rex hæc omnia mala, quibus affligebatur, confusus est vehementer, hæsitque ambiguus. Convocatis autem omnibus regibus, locorum præsidibus, et belli ducibus, quos habebat in ditione sua, ad consultandum, hortatus est omnes, ut invenirent malorum exitum. Promittebat vero dona majora illi, qui vindictam facere valeret, annuntians se eidem secundam dignitatem in dominio suo traditurum, dicens quod : Etiam si quis sit fortunæ admodum tenuis, solio tantum meo primo apparente, æqualem ab ipsis post me obtineat honorem.

§ 13. Tunc aliquis illustrissimus in ditione Persarum gentis præfectus, cui nomen Anac, consanguineus Cusaronis regis, ex ipso surgens consessu, processit in medium, et promisit vindictam se capturum de proprio consanguineo, tanquam de inimico. Incipiens vero disserere Persarum rex, eidem dicit : Si hanc mihi vindictam toto animo exquisiveris, avitam potestatem statim vobis reddam : tibique imponens diadema, gloria sublevabo, clarissimumque et omnium illustrissimum in regno meo efficiam, et secundus a me vocaberis. Respondens vero Parthus Anac, dixit : Relictos ex cognatione mea benefaciendo honoraveris. Ego enim et frater meus germanus

je te decore d'une couronne, je te comble d'honneurs et de gloire durant tout mon règne, et tu seras le second après moi (1). » — « Prends soin des miens, répliqua le Parthe, car aujourd'hui même, accompagné de mon frère, je prends congé de toi. » Alors le Parthe, ayant fait tous ses préparatifs, s'en alla avec son frère, ses serviteurs, leurs femmes et leurs enfants et avec toute sa suite, du côté de l'Arménie, comme s'il émigrait et s'il se révoltait contre le roi des Perses, et il vint se présenter au roi Chosroès (2), [§ 14.] dans la province d'Oudi, dans la ville de Khaghkhagh (3), où se trouvait le palais d'hiver du roi d'Arménie (4). Ce qu'ayant entendu, le roi d'Arménie s'en réjouit; il vint à sa rencontre et l'accueillit avec une joie extrême, surtout lorsqu'Anag commença à lui parler par feinte, et lui expliqua les secrètes intentions de son arrivée : « Je suis venu vers toi, dit-il, pour que nous nous vengions ensemble de notre ennemi commun. » Le roi, le voyant arriver avec toute sa famille, le crut sincère; il lui accorda des honneurs comme à un souverain et lui donna le second rang dans son royaume. Tout le temps des jours rigoureux et glacés de l'hiver se passa ainsi dans la joie. Lorsqu'arrivèrent ensuite les jours qui ouvrent les portes du printemps et que tempèrent le souffle des zéphyrs, le roi quitta cette région, et descendit avec les siens à la ville de Vagharschabad, dans la province d'Ararat. Tandis

(1) Cf. Sébéos, *Hist. d'Héraclius* (en arm.), liv. III, ch. 1.

(2) Zénob de Glag (p. 20 et suiv. du texte et p. 26 de la trad. fr.) raconte les mêmes détails, mais plus brièvement. — Cf. aussi Moïse de Khorène (liv. II, ch. 74.)

(3) Khaghkhagh était située dans la partie septentrionale de la province d'Oudi. Non loin des murs de cette ville coulait le petit fleuve Lopnas qui se jetait dans le Kour (Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, en arm., p. 110), appelé Cyrus par les Occidentaux.

(4) Ce fut en effet dès le troisième siècle que Khaghkhagh devint la résidence d'hiver des rois d'Arménie. Plus tard, elle eut la même destination sous les rois des Aghouank (Élisée, *Hist. des Vartaniens*, ch. 3).

ὁ ἐμὸς γνήσιος ἀδελφὸς σήμερόν σοι συντασσόμεθα, καὶ ἀπαλλαττόμεθα. Ἐπ' ἀδήλῳ γὰρ πρόκειται τὸ ὑπ' ἀλλήλων ἔτι θεαθῆναι.

Τότε οὖν ἕτοιμος γενόμενος ὁ Πάρθος μετὰ καὶ τοῦ ἰδίου ἀδελφοῦ σὺν γυναιξίν τε καὶ παισὶν καὶ τῇ λοιπῇ ἀποσκευῇ ἐξῆλθεν, ἀντάρτου σχῆμα ὑποκρινόμενος, καὶ ἤρχετο εἰς τὰ μέρη τῆς Ἀρμενίας, ὡς ἀποστατήσας τῶν Περσῶν βασιλέως, προσκεχωρηκὼς δὲ Κουσάρῳ τῷ τῆς Ἀρμενίας βασιλεῖ.

§ 14. Παρεγένετο οὖν ἐν τῇ πατρίδι καὶ Χαλχὰλ πόλει λεγομένῃ, ἐν παραχειμίοις τόποις τῶν τῆς Ἀρμενίας βασιλέων. Θεασάμενος δὲ αὐτὸν ὁ βασιλεὺς μετὰ πλείστης φιλοτιμίας ἀπεδέξατο, μάλιστα ὅτι ὑποκρινόμενος δολερῶς συνομιλεῖν αὐτῷ ἤρξατο, καὶ τῆς ἰδίας παρουσίας τὴν πίστιν ἀπεδείκνυτο λέγων· Διὰ τοῦτο πάρειμι, ἵνα συμφώνως ὑπὲρ ἀμφοτέρων ἡμῶν ἐκδίκησιν εἰσπρᾶξαι δυνηθῶμεν. Ἐπειδὴ οὖν ἐθεώρει ὁ βασιλεὺς τὸν ἄνδρα πρὸς αὐτὸν ὁρμήσαντα σὺν πᾶσι τοῖς οἰκείοις, ἀδιστάκτως αὐτῷ ἐπίστευσεν· καὶ τότε δίδωσιν αὐτῷ τιμὴν κατὰ τὸν βασιλικὸν νόμον, καὶ ἐπὶ δευτέρῳ αὐτὸν θρόνῳ ἀναβιβάσας ἐκάθισεν. Πάντα δὲ τὸν τοῦ χειμῶνος καιρὸν καὶ τὰς τῶν δεινοτάτων ἀνέμων πνοὰς ἐν εὐφροσύνῃ ἀναπεπαυμένοι ἦσαν. Ἐπειδὴ οὖν ἥκασιν αἱ τοῦ ἔαρος ἡμέραι, πνέοντος τοῦ νότου θερμὸν, τῆς θερινῆς θύρας ἀνοιγείσης, ἀπῆρεν ὁ βασιλεὺς ἐξ ἐκείνων τῶν μερῶν, καὶ κατέβη εἰς τὴν πατρίδα, λεγομένην Ἀραρὰτ, εἰς πόλιν Οὐαλεροκτίστην, καὶ ὅτε ἐν εὐφροσύνῃ ἀναπεπαυμένοι ἦσαν ὅ τε βασιλεὺς καὶ ὁ Πάρθος, ἐνεθυμεῖτο ὁ βασιλεὺς στρατοπεδεῦσαι πάλιν εἰς τὰ μέρη τῆς Περσίδος. Ὁ δὲ Πάρθος ἀκούσας ἐμνήσθη τοῦ ὅρκου τοῦ πρὸς τὸν Περσῶν βασιλέα, καὶ τὴν ἰδίαν

tibi hodie valedicimus et nos discedimus. Nam incertum manet, an invicem etiamnum simus visuri.

Itaque tunc Parthus, simulac erat paratus, cum proprio fratre et cum uxoribus ac liberis, et cum reliquo apparatu egressus est, rebellatoris speciem simulans, profectus est in partes Armeniæ, quasi deserens Persarum regem, accedensque ad regem Armeniæ Cusaronem.

§ 14. Advenit itaque in provinciam et civitatem Chalchal dictam, in loca hiberna regum Armeniæ. Rex vero eum videns, summo cum honore excepit, maxime postquam simulante dolo cum ipso colloqui cœpit, et adventus sui fidem manifestare, dicens : « Hac de causa adsum, ut communi consensu de ambobus nobis vindictam facere possimus. » Igitur perspiciens rex virum ad se venisse cum omnibus suis familiaribus, indubitanter ei credidit, et tunc eidem regalem tribuit honorem, eumque attollens, in secundo sedere fecit solio. Omne autem tempus hiemale, illudque, quo vehementissimi erant ventorum flatus, cum lætitia transegerunt in quiete. At ubi venit tempus veris, austro calidum spirante, apertâque æstatis portâ, ex illis partibus rex discessit, profectusque est ad provinciam Ararat dictam, patriam suam, ad civitatem Valeroctistam; et ubi hilariter quieverant tam rex quam Parthus, cogitabat rex iterum castra movere in tractus Persidis. Hoc intellecto, Parthus jurisjurandi, quo se regi Persarum obstrinxerat, recordatus est, cupiebatque et propriam videre patriam, credebatque

que, là, il se reposait dans la joie, il lui vint à l'esprit de lever des troupes avec lesquelles il résolut de parcourir et de ravager de nouveau les domaines des Perses. Le Parthe, ayant appris cette résolution, se souvint de l'engagement qu'il avait contracté envers le roi des Perses, et se rappela aussi les promesses qu'il lui avait faites. Aussi, désirant recouvrer son propre pays appelé Pahlav, [§ 15.] il médita un projet criminel. Ayant pris à l'écart le roi et son propre frère, comme pour faire une promenade et s'entretenir d'affaires secrètes, ils se munirent d'épées tranchantes. Tout à coup ils tirèrent leurs armes et en frappèrent le roi (1). Aussitôt la nouvelle de cet assassinat se répandit partout; la foule et les lamentations allèrent en grossissant; mais les meurtriers, durant ce temps, étant montés sur leurs chevaux, prirent la fuite. Les satrapes de l'armée arménienne, ayant appris leur fuite, se partagèren en différentes troupes et les poursuivirent. Les un coururent au pont même qui mène à la vill d'Ardaschad (2), parce que le fleuve Arax était gonflé jusqu'au bord de ses rives, et se eaux étaient troublées et grossies par la fonte de neiges et des glaces. Les autres, ayant franchi l pont de la ville de Vagharschabad, appelé pon de Medzamor (3), coururent aussi à l'extrémit du pont d'Ardaschad, et, ayant cerné les fugitif dans un étroit passage, ils les précipitèrent du pon de Dapher (4) dans le fleuve. Ensuite ils s'en re tournèrent en poussant des cris de douleur, e tout le pays de concert pleurait son roi. Celui-ci

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 74. — Zénob de Glag, p. 20 et suiv. du texte et p. 26-27 de la trad. fr.

(2) Cette ville, située au confluent de l'Araxe et du Medzamor, fut pendant longtemps la capitale de l'Arménie. Les Grecs la nommaient Ἀρτάξατα ou Ἀρταξιάσατα (Strabon, liv. XI, ch. 14. — Ptolémée, *Géogr.*, liv. V, ch. 13. — Étienne de Byz., *de Urbib.*, *hoc verbo*). Selon Strabon et Plutarque (*Vie de Lucullus*) elle fut fondée d'après les avis d'Annibal, par Artaxias, d'abord gouverneur, et puis ensuite roi d'Arménie. Tiridate, qui la rebâtit après qu'ell eut été ruinée par Corbulon, lui donna le nom de l'empe reur Néron qui lui avait rendu ses États (Dion Cassius liv. 63, *apud* Xiphil.). Cette ville n'est plus aujourd'hu qu'un monceau de ruines.

(3) Medzamor, *grand marais*, appelé aussi Azad, *libre* c'est une rivière qui coule à l'ouest près de Tévin et v rejoindre l'Araxe un peu au-dessus de cette ville.

(4) Cf. Indjidji, *Géogr. ancienne.*, p. 487.

πατρίδα ἰδεῖν ἐπεπόθει, καὶ τῶν ὑποσχέσεων ἐπιτυχεῖν ἐπίστευεν, ὡς μέλλων τῆς τῶν Πάρθων ἐξουσίας ἐπικρατεῖν, καὶ τὴν προγονικὴν τιμὴν ἀναλαβεῖν.

§ 15. Βουλὴν οὖν πονηρὰν σκεψάμενος, λαμβάνει τὸν βασιλέα αὐτός τε καὶ ὁ ἴδιος αὐτοῦ ἀδελφὸς ἰδιάζοντες, ὡς προφασιζόμενοι σκέψιν τινὰ ἀναθέσθαι αὐτῷ, τὰς δὲ ῥομφαίας αὐτῶν, ὀλοστόμους, παρελυσθέντας ἐκράτουν κρυφίως. Αὐτίκα δὲ ἀπροσδοκήτως τὰς σπάθας ἀνασπάσαντες, ἐπάταξαν τὸν βασιλέα, καὶ εἰς τὴν γῆν κατέῤῥαξαν. Γνοὺς δέ τις εὐθέως τὸ γινόμενον πρᾶγμα, ἐξέκραγεν ὀλολυγμῷ μεγάλῳ, καὶ ὡς ὧδε καὶ ὧδε αὐτοὶ, ἐπιβάντες τοῖς ἰδίοις ἵπποις, φυγάδες ἐγένοντο, καὶ τοῦτο μαθόντες οἱ σατράπαι τῶν Ἀρμενίων, νουμέραρχοι διεμερίζοντο ὀπίσω αὐτῶν καταδιώκοντες, καὶ προδραμόντες τινὲς προκατελάβοντο τὴν διαβάθραν ἐπὶ πύλαις Ἀρταξάτης πόλεως. Ὁ γὰρ ποταμὸς Ἐρασὰχ πλημμύρων μέχρι τῆς κρηπῖδος ἔῤῥεεν ἐκ τῆς λυθείσης χιόνος σὺν τῷ κρυστάλλῳ, οἰδαίνων καὶ ἀναβλύζων ἐν ταῖς ἡμέραις ὧν τῆς αὐτοῦ ἀναθολώσεως. Ἄλλοι δὲ περάσαντες τὴν γέφυραν Οὐαλεροκτίστης τῆς πόλεως, καὶ τὴν διαβάθραν τοῦ λεγομένου ποταμοῦ Μάθεος, συνέδραμον καταλαβεῖν τὰς διαβάσεις τῆς προκειμένης πόλεως Ἀρταξάτης, καὶ ἐν τοῖς στενοῖς περικυκλώσαντες τοὺς φυγάδας ἐν μέσῳ τῶν γεφυρῶν ἔνθεν καὶ ἔνθεν, ποταμοβρυχίους πεποιήκασιν. Αὐτοὶ δὲ, ἀναστρέψαντες ὀλολυγμοῖς καὶ κραυγαῖς καὶ ἐλεειναῖς φωναῖς σὺν πάσῃ τῇ χώρᾳ συναχθέντες, τὸν βασιλέα ἐθρήνουν. Ἔτι δὲ μικρὰν ἐκεῖνος θέρμην ὑπὸ τὰ στέρνα ἀναπνέων, τῆς τελευταίας

obtenturum se promissa sibi facta, velut dominatione Parthorum adepturus, honoremque progenitorum suoru habiturus.

§ 15. Igitur, pravo inito consilio, assumpserunt rege ipse ejusque frater sine alio comitatu, prætexentes quandam considerationem se illi propositures, gladi vero suos, totos acutos, involutos occulte arripieban Extemplo autem gladios improviso educentes, rege percusserunt et in terram dejecerunt. Cum vero factu aliquis continuo rescivisset, exclamavit magno cum ul latu; et cum illi, ascensis equis suis, huc illucque fug rent, et hoc Armeniorum satrapæ didicissent; cohortiu præfecti dividebantur ad eos persequendos, et præcu rentes aliqui præoccupaverunt pontem ad portas civitat Artaxatæ. Nam fluvius Erasach exundans, usque a crepidinem fluebat ex nive soluta cum glacie, tume et scaturiens in diebus limi ebullientis. Alii vero tran euntes pontem civitatis Valeroctistæ, et pontem fluvii, c nomen Matheus, concurrerunt ad occupandos transit civitatis Artaxatæ, fugitivosque in locorum angusti circumdantes in medio pontium hinc et illinc, fecer ut submergerentur in flumine. Illi autem redeunte ululatibus et clamoribus, vocibusque miserandis, cu omni provincia congregati, regem lugebant. Ille ver modicum adhuc calorem in pectore spirans, postrem adveniente flatu, præcepit ut omnis eorum cognat

avant de rendre le dernier soupir, ordonna qu'on exterminât toute la famille [de son assassin]. Alors on commença à faire un grand carnage, et on n'épargna ni les hommes mûrs, ni l'âge qui ne sait pas encore distinguer la main droite de la gauche (1). Les femmes mêmes tombèrent sous le fer ; deux petits enfants, arrachés par leurs nourrices au massacre des fils du Parthe, échappèrent seuls à la mort. L'un fut conduit en Perse et l'autre en Grèce (2).

CHAPITRE III.

[§ 16.] Or il advint que le roi des Perses, ayant appris ces événements, se livra à la joie (3); il y eut des danses et une fête de triomphe, et il accomplit les vœux nombreux qu'il avait faits aux Temples du Feu. Il enrôla des soldats, entra en campagne, lança des partis armés dans le royaume d'Arménie et enleva des hommes et des chevaux, des vieillards et des enfants, des jeunes filles et des jeunes gens (4). Cependant un des fils de Chosroès roi des Arméniens, qui était encore en bas âge et qui s'appelait Tiridate (Dertad), échappa aux envahisseurs, car ses gouverneurs (5) s'enfuirent avec lui à la cour de l'empereur du pays des Grecs. Ensuite le roi de Perse, étant venu en Arménie, s'empara du pays et lui imposa son nom. Il mit en

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 74. — Zénob de Glag, p. 21 du texte arm. et 27 de la trad. franç.

(2) Zénob de Glag (p. 21 et 22 du texte arm., et p. 27-28 de la trad. fr.) raconte qu'après le meurtre d'Anag et des membres de sa famille, un certain Pourtar d'une famille distinguée de la Perse et qui avait épousé à Césarée Sophie, sœur d'Euthale, prévint Okohi, femme d'Anag, de l'ordre donné par Chosroès de mettre à mort tous les membres de la famille de son époux. Ce Pourtar se chargea de cacher le fils d'Anag, appelé Grégoire, pour le sauver de la mort, et le confia à Sophie. Sourên, frère de Grégoire, fut conduit en Perse par ses gouvernantes et fut élevé à la cour du roi des Hephthalites, auprès de Khosrovouhi, sœur d'Anag, femme de Diran, fils de Djevanchir (Oukhthannès d'Édesse, *op. cit.*, p. 68. — Vartan, *Hist.*, *univ.* en arm., p. 37). Devenu grand, Sourên passa sur le territoire des Djens et devint le roi du pays (Zénob, p. 22 du texte et p. 29 de la tr. fr. — Oukhthannès d'Édesse, p. 68). Pourtar, ayant conduit Grégoire en Cappadoce, le fit élever et instruire dans les lettres grecques et syriaques. A l'âge de douze ans, Grégoire épousa Marie, fille de David, dont il eut Verthanès et Rhesdaguès (Zénob, p. 22 du texte et p. 31-32 de la trad. fr. — Moïse de Khorène, liv. II, ch. 80.— Oukhthannès, p. 72. — Vartan, *Hist. univ.*, p. 37) qui devinrent plus tard patriarches de la nation arménienne.

(3) Zénob de Glag dit que le roi de Perse érigea en fête le jour de la mort de Chosroès (p. 21 du texte, et p. 27 de la trad. fr. — Oukhthannès, p. 62-64, 67).

(4) Cf. Moïse de Khorène (liv. II, ch. 76) qui emprunte ce qu'il raconte de l'invasion de l'Arménie par Ardschir, à Firmilien, évêque de Césarée, disciple d'Origène, auteur d'une Histoire des persécutions suscitées contre l'Église par les empereurs Maximien et Décius, histoire aujourd'hui perdue et que cite Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, liv. VII, ch. 14.

(5) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 76) nomme l'un de ces satrapes, qui s'appelait Ardavazt Mantagouni.

πνοῆς αὐτῷ φθασάσης ἐκέλευσε τὴν συγγένειαν αὐτῶν πᾶσαν ἐξολοθρεῦσαι, καὶ μηδὲν ὅλως καταλιπεῖν ἀπὸ νεανίσκου καὶ τοῦ μὴ γινώσκοντος δεξιὰν καὶ ἀριστεράν. Ἀλλὰ καὶ τὴν θήλειαν γονὴν ἐξηφάνισαν ἐν τοῖς ξίφεσιν. Πλὴν δύο μικρότατα παιδία ἐκ τῶν υἱῶν τοῦ Πάρθου διασώσας τις τῶν ἐγγυτάτων, ἐποιήσατο μετὰ τροφῶν, καὶ ἐκφυγεῖν πεποίηκεν, ἕνα μὲν εἰς τὰ μέρη τῆς Περσίδος, τὸν δὲ ἕτερον ἐν τοῖς Ῥωμαϊκοῖς τόποις, καὶ ἐγένετο.

exterminaretur, nec ullus omnino relinqueretur, nec adolescens, nec ille, qui neque dexteram növit neque sinistram : quin et genus muliebre gladiis deleverunt. Verumtamen, cum quis ex proximis duos infantes maxime pusillos ex filiis Parthi servasset, nutrices iisdem attribuit, fecitque ut effugerent, alter quidem in' partes Persidis, alter in loca Romanis subjecta, ut revera factum est.

CAPUT TERTIUM.

Primordia S. Gregorii et Teredatis Armeniæ regis : hic, obtento patris regno, Gregorium ad idololatriam inducere frustra nititur.

§ 16. Ὡς ἤκουσε ταῦτα πάντα ὁ βασιλεὺς τῶν Περσῶν, θυμηδίας ἐπλήσθη, καὶ μεγάλην πανήγυριν ἐπετέλει ἐκείνην τὴν ἡμέραν, καὶ πλεῖστα χαρίσματα τοῖς ἱεροῖς ἐδωρεῖτο τῶν δαιμόνων. Ἐπιστρατοπεδεύσας καταλαμβάνει τὴν τῆς Ἀρμενίας μεγάλην χώραν, καὶ πᾶσαν ἡλικίαν ὁμοῦ αἰχμαλωτίσας κατακράτος εἷλεν αὐτήν. Διασωθεὶς δὲ εἷς, περιεσώσατο ἐκ μέσου τῆς αἰχμαλωσίας ἕνα τῶν υἱῶν τοῦ βασιλέως

§ 16. Ubi hæc omnia intellexit rex Persarum, repletus est voluptate, et maximam festivitatem celebravit illa die, plurimaque dæmonum fanis largitus est dona. Collecto autem exercitu, occupavit magnam Armeniæ provinciam, omnemque simul ætatem captivitati addicens, terram vi obtinuit. At unus, qui evaserat, e medio captivorum unum ex filiis regis Armeniæ Cusaronis servavit, non nimis parvum, cui nomen Teredates, tra-

fuite les troupes grecques, les repoussa jusqu'à leurs frontières (1), fit creuser des fossés pour marquer leurs limites (2), et nomma *Porte du fossé* l'endroit qui s'appelait auparavant Ojdz (3). Il emmena avec lui le reste des habitants, et s'empara du pays. Pendant ce temps, Tiridate vint chez un comte appelé Licinius (Ligianès) (4) et trouva chez lui la nourriture et l'instruction.

[§ 17.] Cependant le fils du Parthe, qui s'était réfugié en Grèce, grandit et étudia à Césarée, ville de Cappadoce, et sa gouvernante (5) l'élevait sans cesse dans la crainte du Christ. Ayant été instruit dans les doctrines de la foi chrétienne, l'Écriture-Sainte lui devint familiere, et il grandit dans la crainte de Dieu. Son nom était Grégoire. Lorsqu'il eut appris par sa gouvernante l'acte commis par son père, il s'en alla vers le roi Tiridate (6) avec la libre volonté de le servir (7). Toutefois il se cachait, ne voulait pas faire savoir de qui il était fils, et il refusait de dire d'où et comment il était venu. S'étant consacré au service du roi, il lui était soumis entièrement. Dans ce temps-là, l'Église de Dieu était persécutée par le prince des Grecs (8). Tiridate, s'étant aperçu que Grégoire appartenait au culte chrétien, commenç à lui faire des reproches et des menaces et le mi

(1) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 76) raconte que, pendant les règnes de Tacite et de Florien, Ardschir ravagea l'Arménie, battit les troupes grecques (romaines) et réduisit les habitants du pays en captivité. Tacite marcha contre Ardschir qui le mit en fuite, après quoi l'empereur fut assassiné à Djanik, dans le Pont, par les siens, tandis que son frère Florien mourait de la même manière, peu de temps après, à Tarse en Cilicie. Vopiscus (*Vie de Tacite*) est beaucoup moins précis que Moïse de Khorène, et c'est à peine s'il parle de l'expédition dirigée par Tacite contre les Perses. Quant à la mort de Tacite, Vopiscus ne dit pas si ce prince, qui était âgé de soixante-quinze ans, quand il revêtit la pourpre, périt de mort violente.

(2) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 77) dit qu'Ardschir fit faire le bornage du pays, et éleva des termes pour indiquer les limites de la terre, et que ces bornes furent désignées sous le nom de termes ardaschiriens.

(3) L'emplacement de cette localité est incertain, car cet endroit paraît être différent de la ville du même nom qui était située dans la province de Siounie. La version grecque d'Agathange rend le nom d'*Ojdz* par τόπος Χάσματος.

(4) Il est certain qu'il est question ici de C. Fl Licinius Licinianus qui, en 307, fut associé à l'empir avec Galère, et en 311, prit le titre d'Auguste avec Constantin et Maximin Daza. — Cf. Moïse de Kh., II, 79.

(5) Cette gouvernante s'appelait Sophie; c'était un chrétienne de Césarée, mariée à Pourtar, Perse de nation qui était venu s'établir en Cappadoce (Moïse de Khorène II, 80).

(6) Tiridate II, appelé *Dertad* par les Arméniens, reçu le surnom de Grand. Il était fils de Chosroès, surnomm aussi le Grand, assassiné par Anag. Tiridate fut le premi roi chrétien de la Grande Arménie, et régna de l'an 28 287 à l'an 314 de notre ère, par la volonté de Dioclétie qui l'éleva sur le trône d'Arménie dans la troisième ann de son règne (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 82.— M khitar d'Aïrivank, *Hist. d'Arm.*, en arm., p. 45).

(7) Cf. Zénob de Glag, p. 22 et 23 du texte, et p.. de la trad. fr. — Moïse de Khorène, liv. II, ch. 80.

(8) Agathange fait allusion ici à la persécution de D clétien, ordonnée contre les chrétiens, en 303.

Ἀρμενίας Κουσάρω, οὐ μικρότατον παιδίον, ᾧ ὄνομα Τηρηδάτης, καὶ παραδοὺς παιδαγωγοῖς ἐφυγάδευσεν εἰς τὰ μέρη Ῥωμανίας ἐν τῷ τοῦ Καίσαρος παλατίῳ. Τὴν μὲν οὖν Ἀρμενίων χώραν ὁ βασιλεὺς Περσίδος περιελὼν ἰδιοποίητο, καὶ ἐπὶ τῷ ἑαυτοῦ ὀνόματι τοὺς τόπους ἐκάλει· τοὺς ἐγκαθέτους στρατηγοὺς ἐξεδίωκεν ἕως τῶν ὁρίων Ῥωμανίας, καὶ τάφρους πεποιηκὼς, ὅρια ἔστησεν· τὸν δὲ τόπον ὠνόμασεν Φοσέων πύλας, ἔνθα πάλαι ἐκαλεῖτο τόπος Χάσματος. Παραγενόμενος οὖν Τηρηδάτης ἐκάθισε παιδευόμενος παρά τινι κόμητι Λυκιανῷ καλουμένῳ.

§ 17. Ὁ δὲ υἱὸς τοῦ Πάρθου, ὁ προσπεφυγὼς τοῖς Ῥωμαίων μέρεσιν, ἀνετρέφετο καὶ ἐπαιδεύετο ἐν πόλει Καισαρείᾳ τῆς Καππαδοκίας, καὶ ἐν γνώσει τινὸς χριστιανοῦ γενόμενος, ἐδιδάχθη τὸν φόβον τῆς τοῦ Χριστοῦ διδαχῆς, καὶ τῆς θείας παιδεύσεως πάνυ ἔμπειρος ἐγένετο, ὀνόματι λεγόμενος Γρηγόριος. Ὡς δὲ ἔμαθε περὶ τῶν τοῦ πατρὸς πράξεων τῶν πάλαι γενομένων, ἐξελθὼν ἐπορεύθη πρὸς Τηρηδάτην αὐτοπροαιρέτως λειτουργῆσαι αὐτῷ, περικρύπτων δὲ αὐτὸν, καὶ μηδὲν ἐκφήνας, ἢ πόθεν, ἢ πῶς, ἢ ἕνεκεν τίνος εἰς δουλείαν

ditumque pædagogis, fugere jussit in partes Romano et ad Cæsaris palatium. Itaque Persarum rex capt undique Armeniæ provinciam sibi vindicavit, et ex nom suo locis dabat nomina : ibi in statione positos milit duces persecutus est usque ad confinia ditionis Roman fossisque factis, limites constituit : locum vero nomin Φοσέων πύλας [Fossarum portas], ubi ante vocabatur τό Χάσματος [Hiatus locus]. Teredates igitur, ubi advener manebat, ut institueretur, apud quendam comitem, mine Lucianum.

§ 17. At filius Parthi, qui ante ad Romanorum par fugerat, educabatur et erudiebatur in civitate Cæsar Cappadociæ, notusque cuidam christiano factus, do batur timorem doctrinæ christianæ, divinæque erudit nis peritus admodum factus est, nomine dictus Gregori Ubi vero didicit facta patris sui, quæ olim contigera abiens ivit ad Teredatem ut libera voluntate ei servir occultans tamen se, et nihil indicans, unde, aut qu modo, aut qua de causa, in servitutem se inclina administrandum ei cum omni subjectione venisset. Iisd

souvent en prison, couvert de chaînes, pour qu'il abandonnât le culte du Christ et qu'il lui obéît, en adorant de fausses et impures divinités.

[§ 18.] A cette époque le prince des Goths (1) rassembla des soldats, et, ayant réuni une armée considérable, déclara la guerre au prince des Grecs (2). Il lui envoya des ambassadeurs pour lui dire : « Pourquoi mettons-nous tant de gens en campagne, tant d'hommes hors de combat, et ruinons-nous le pays en y jetant la consternation? Me voici seul, loin de mes cohortes et marchant contre toi. Avance-toi de ton côté, et trouvons-nous ensemble en champ clos. Si je triomphe, les Grecs resteront soumis à ma domination; si au contraire tu es victorieux, nous serons soumis à tes lois pour la vie, et, au lieu de répandre du sang, nous ne songerons qu'au bien général. » Ayant entendu ces paroles, le roi des Grecs fut effrayé, puisque son adversaire ne voulait pas livrer de bataille rangée et qu'il refusait de consentir aux propositions de l'ambassade, n'étant pas d'une complexion vigoureuse. Aussi, saisi de terreur, il ne savait que répondre. A ce moment l'empereur ordonna d'expédier des messagers et des décrets aux princes et aux officiers de son empire, pour qu'ils se hâtassent de venir le trouver. Tous les princes, les troupes et les satrapes arrivèrent sans retard. Licinius se hâta de rejoindre également le camp du roi avec son armée.

(1) Ce roi des Goths est appelé Hratché ou Hertché, par les écrivains arméniens. Il était fils d'Askednè ou Saklène, sœur de S. Jacques de Nisibe, l'un des plus illustres Pères de l'Église arménienne. Jacques était lui-même fils de Khosrovouhi, sœur d'Anag, père de S. Grégoire (Zénob de Glag, p. 22 du texte et p. 29 et 30 de la trad. fr. — Oukhthannès d'Édesse, p. 68). Hratché, venu avec ses parents, dans le pays des Goths, fut, à la suite de circonstances heureuses, élevé à la dignité royale (Oukhthannès, p. 68. — Vartan, *Hist. univ.*, p. 37).

(2) Cf. Zénob de Glag, p. 22 du texte et p. 30 de la trad. fr. — Le prince des Grecs dont il est question dans ce passage n'est autre que Dioclétien.

ἑαυτὸν ὑποχλίνας, ἐν πάσῃ ὑποταγῇ λειτουργεῖν ἐνώπιον αὐτοῦ. Καὶ ἐν τοῖς καιροῖς ἐκείνοις ὁ τῶν Ἑλλήνων ἄρχων τὴν τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίαν ἐδίωκε, καὶ τότε μανθάνει ὁ Τηρηδάτης περὶ Γρηγορίου ὅτι χριστιανὸς ὑπάρχει. Ἤρξατο δὲ τηνικαῦτα ἐπιτιμᾶν αὐτῷ, καὶ διαφόρως ἀγανακτήσεως ἐπιτιθέναι· πολλάκις δὲ ἐν φυλακαῖς καὶ δεσμοῖς καὶ βασάνοις ἔθλιβεν αὐτὸν, καὶ ἀποστῆσαι ἔσπευδε τῆς τοῦ Χριστοῦ προσκυνήσεως, καὶ εἰς δουλείαν ὑπεισαγαγεῖν τῆς τῶν ματαίων εἰδώλων βδελυρᾶς λατρείας.

§ 18. Ἐν δὲ ταῖς ἡμέραις ἐκείναις στράτευμα συναθροίζει ὁ τῶν Γότθων ἄρχων, καὶ πολλὴν βοήθειαν συγκομίσας, ἦλθε πόλεμον στῆσαι μετὰ τοῦ τῶν Ἑλλήνων ἄρχοντος, καὶ τὸν τρόπον τοῦτον, φασὶν, ἀποστέλλει λέγων αὐτῷ· Ἵνα τί ὅλως παράγομεν τοὺς συμμίκτους ἐν τῷ πολέμῳ, καὶ κατακόπτομεν τὰ στρατεύματα, κίνδυνον δὲ ἅμα καὶ ἀνάγκην ταῖς πόλεσιν ἐπιφέρομεν; Ἰδοὺ ἐγὼ ἀντίπαλος ἐκ τοῦ ἡμετέρου στρατοῦ ἐξέρχομαι, καὶ σὺ αὐτὸς ἀπὸ τῶν Ἑλλήνων, καὶ μονομαχήσωμεν. Ἐὰν ἐγὼ σὲ ὑπερνικήσω, οἱ Ἕλληνες ἐμοὶ ὑποταγῶσιν ἐν δουλείᾳ· εἰ δὲ αὐτὸς ἐμὲ ὑποπιάσῃς, οἱ ἡμέτεροί σοι ἀποκλίναντες δουλεύσωσι, καὶ χωρὶς αἱματεκχυσίας τοῖς ἀμφοτέρων μέρεσι γένηται εἰρήνη, καὶ ἀσφάλεια. Ταῦτα ἀκούσας ὁ τῶν Ἑλλήνων βασιλεὺς, ἐφοβήθη λίαν, ὅτι ἀναλκέστατος ὑπῆρχε τῇ τῶν ὀστῶν δυνάμει, καὶ ἐκκενωθεὶς τὸ τῆς καρδίας θάρσος, ἐταράχθη μὴ εὑρίσκων, πῶς αὐτῷ παράσχοι ἀπόκρισιν. Τότε παρακελεύεται πανταχῇ γράμματα καταπεμφθῆναι πρὸς τοὺς στρατηγοὺς τῆς ἰδίας ἐξουσίας, ὅπως πάντες παρ' αὐτὸν ἐν τάχει παραγένωνται. Τότε δὴ οἱ ἄρχοντες καὶ οἱ στρατηγοὶ τὰ πρὸς αὐτὸν ἐν σπουδῇ κατελάμ-

temporibus Græcorum princeps ecclesiam Dei persecutus est, et tum rescivit Teredates de Gregorio, quod christianus esset. Itaque ipsum continuo cœpit increpare, variisque modis per indignationem aggredi : frequenter autem carceribus, vinculis et cruciatibus ipsum affligebat, studebatque eum ab adoratione Christi abducere, et ad abominandum inanium idolorum sensim reducere cultum.

§ 18. Illo tempore Gothorum princeps exercitum congregat, multorumque secum trahens subsidium, venit bellum moturus principi Græcorum, eoque modo, inquiunt, legationem mittens, locutus est : Ut quid omnino commixtos adducimus in conflictum, et agmina concidimus, periculum vero simul et necessitatem urbibus inducimus? Ecce ego in lucta adversarius ex castris nostris egredior, et tu ipse ex Græcis : singulari dimicemus certamine. Si ego te superavero, Græci mihi subjiciantur servi; si vero ipse me depresseris, nostri se tibi inclinantes serviant, et sine sanguinis effusione ex amborum partibus pax fiat et securitas. Hæc audiens Græcorum rex vehementer timuit, quia ossium robore erat infirmissimus, animique fortitudine destitutus, et turbatus est, quod non inveniret, quo eidem responderet modo. Tunc jubet, litteras quoquoversus mitti ad belli duces dominationi suæ subjectos, ut omnes velociter ad ipsum accedant. Duces autem et milites diligenter ad ipsum profecti sunt.

[§ 19.] Tandis que les corps d'armée étaient en marche, accompagnés de Tiridate, il arriva qu'ils entrèrent dans un chemin resserré par des haies de vignes et des blés, près des portes de la ville (1) qui, à cette heure de la nuit, étaient fermées. Ne trouvant pas à ce moment des fourrages pour les chevaux de l'armée, on découvrit, dans une étable à bœufs, une grande quantité de foin amoncelé; mais personne ne pouvait arriver jusqu'à la hauteur de l'enceinte. Tiridate, y étant monté et y ayant pénétré ensuite, jetait aux soldats botte par botte, jusqu'à ce qu'ils en eussent leur suffisance; puis il lança également au milieu de l'armée les gardiens du grenier et même les ânes (2), et franchit ensuite la muraille (3). Licinius, voyant cette force extraordinaire, en fut étonné. Le matin, comme le jour paraissait, on ouvrit les portes de la ville et toutes les troupes y entrèrent. Licinius se présenta au roi (4), avec tous les grands, les généraux, les capitaines et les princes.

[§ 20.] Le roi lui fit part de la proposition du roi des Goths. Licinius lui répondit : « Que mon seigneur soit sans aucune inquiétude; il y a à sa Porte un homme capable de lui résister; c'est Tiridate qui descend des rois du pays d'Arménie. » Et il se mit à raconter l'acte audacieux de la nuit précédente. Le roi ordonna aussitôt qu'on amenât Tiridate en sa présence, et lui fit part du défi qu'on lui avait jeté. On fit ensuite tous les préparatifs pour la rencontre qui devait avoir lieu le jour suivant. Le lendemain, à l'aube [d[illegible] jour], le roi ordonna qu'on revêtit Tiridate de l[illegible] pourpre et des ornements royaux. Ils lui mire[illegible]t l'emblème de la dignité souveraine, et comm[illegible]

(1) Il est difficile de savoir à quelle localité il est fait allusion dans ce passage. Les Mékhitaristes, dans les notes jointes à la traduction italienne d'Agathange (p. 21, note 1), hésitent à affirmer qu'il soit question de Rome ou de toute autre ville de l'empire.

(2) L'arménien dit formellement que c'étaient « des ânes », *itchian*; mais le traducteur grec a cru lire *i' tchantz*, « des chiens ».

(3) Cette action d'éclat n'est pas relatée par Moïse [illegible] Khorène (liv. II, ch. 79) qui a rassemblé cependant [illegible] foule de particularités intéressantes touchant l'adresse [illegible]t la force de Tiridate, d'après l'Histoire, aujourd'hui perdu[illegible]e, de Firmilien, évêque de Césarée.

(4) C'est-à-dire : à l'empereur Dioclétien.

βανον. Παραλαβὼν οὖν καὶ Λικινιανὸς τὴν ὑπὸ τὴν αὐτοῦ χεῖρα στρατείαν, ἧκει μετὰ πάντων.

§ 19. Καὶ ἐγένετο ἐν τῷ πορεύεσθαι τὰ συστήματα τῶν στρατοπέδων, ἔφθασαν ἐν στενωτάτοις τόποις ἀνὰ μέσον τῶν ἀμπελώνων φραγμῶν [καὶ] πρὸς τὰς πύλας τῆς πόλεως προσανέτρεχον. Αἱ δὲ πύλαι κεκλεισμέναι ἦσαν, μεσονυκτίου ὄντος, καὶ ἐπειδὴ οὐχ ηὑρίσκετο χορτάσματα τοῖς ἵπποις, ἕως ὡρῶν πλείστων ἀναβλέψαντες, θεωροῦσι χόρτον πολὺν ἀποτεθειμένον ἐν περιβόλῳ, εἰς ὃν οὐδεὶς ἠδύνατο ἐκτεῖναι χεῖρα διὰ τὸ ὕψος τοῦ τείχους. Τότε Τηρηδάτης ἐπιβὰς κάτεισιν εἰς τὸ χορτοβολίον, καὶ ἀναῤῥίπτει δεσμὰς μεγάλας εἰς μέσον τῆς στρατείας εἰς χορτασίαν τῶν ἵππων· οὐ μόνον δὲ, ἀλλὰ καὶ τοὺς φυλάσσοντας κύνας πολλοὺς ἐπάνωθεν τοῦ τείχους ὑπερηκόντιζεν· αὐτὸς δὲ ἀναπηδήσας καταβαίνει διὰ τοῦ τείχους. Ταύτην οὖν τὴν ῥοπὴν αὐτοῦ θεασάμενος ὁ Λικινιανὸς ὑπερεθαύμασεν, καὶ τοῦ ὄρθρου τὴν ἡμέραν ἀπογυμνώσαντος, ἠνοίχθησαν αἱ πύλαι τῆς πόλεως, οἱ δὲ στρατηγοὶ εἰσήεισαν εἰς τὴν πόλιν ἅμα τῶν στρατευμάτων. Ὁ δὲ Λικινιανὸς τῷ βασιλεῖ παρέστη, καὶ πάντες οἱ μεγιστᾶνες καὶ στρατοπεδάρχαι καὶ νουμέραρχοι.

§ 20. Ὁ δὲ βασιλεὺς διηγήσατο πάντα τοῖς ἄρχουσι τὰ δηλωθέντα ὑπὸ τοῦ τῶν Γότθων βασιλέως. Τότε ἤρξατο Λικινιανὸς τῷ βασιλεῖ λέγειν· Μηδὲν, φησὶ, ταραχθήτω ἡ καρδία τοῦ ἐμοῦ δεσπότου. Ἔστιν ἐνθάδε ἀνὴρ ἐν τῷ ὑμετέρῳ παλατίῳ, δι' οὗ αὕτη ἡ ἀπορία λύσιν λαμβάνει, Τηρηδάτης ἐκ τῆς συγ-

Itaque et Licinianus, sumpto agmine, cui præerat, c[illegible]m omnibus venit.

§ 19. Contigit autem quando turmæ militares pro [illegible]ficiscebantur, ut venirent in loca angustissima, inter me[illegible]ia sepimenta vinearum qua ad portas civitatis accesseru[illegible]t. Portæ vero erant clausæ, cum esset nox media; et quoni[illegible]m non inveniebantur equis pabula, ad plures horas circu[illegible]spicientes, perspiciunt fœnum multum in vallo deposit[illegible]m, ad quod nemo poterat manum extendere propter m[illegible]ri altitudinem. Tunc Teredates ascendens venit ad fœni[illegible]e, fascesque magnas in medium agminis projicit in pabul[illegible]m equorum : neque hoc tantum; sed etiam canes mult[illegible]s, qui pro custodia erant, desuper ex muro jaculatus e[illegible]t, ipse vero rursus insiliens ex muro descendit. Hunc e[illegible]us facinoris eventum videns Licinianus vehementer adm[illegible]ratus est : ortoque diei, discusso crepusculo, apertæ s[illegible]nt civitatis portæ, ducesque cum agminibus ingressi s[illegible]nt civitatem. Licinianus autem adstitit regi, uti et om[illegible]es optimates, ducesque agminum et manipulorum.

§ 20. At rex ducibus narrat omnia quæ manifest[illegible]a erant a rege Gothorum. Tunc cœpit Licinianus reg[illegible]m alloqui. Nihil, inquit, turbetur cor domini mei : est [illegible]c vir in vestro palatio, per quem hæc perplexa delibera[illegible]tio solutionem accipiet, Teredates ex cognatione regis A[illegible]r-

e le connaissait, le bruit courut que
ɔereur lui-même. Il traversa la masse
, et, accourant au bruit de la trom-
riva en face des ennemis. Le roi des
prétendu empereur s'avancèrent, en
ıt les flancs de leurs coursiers, et se
Tiridate, triomphant, saisit le roi et
: en face de l'empereur (1).
ılors ce prince le combla d'honneurs,
iches présents, lui ceignit la tête du
ıi donna la pourpre et le décora des
impériaux (2). Il lui confia une armée
pour son service, et le renvoya dans sa
Arménie. Après avoir remporté cette victoire, Tiridate, roi de la Grande-Arménie, prit la route de la Grèce. Arrivé dans ce pays, il rencontra beaucoup de soldats perses qui avaient soumis le pays à leur domination. Il en tua un grand nombre, et mit le reste en fuite en les repoussant jusqu'aux frontières des Perses. Tiridate reconquit le domaine de ses pères, et étendit sa puissance jusqu'aux confins de son empire (3).

V.

La première année de son règne dans la Grande-Arménie, Tiridate se rendit dans la province d'Acilicène (Eghéghiatz) (4) au village d'Erez (5),

ıob de Glag (p. 22 du texte, et p. 29-30
.). — Bardesane d'Édesse qui avait composé
d'Arménie, mentionnée par Zénob et par
d'Édesse (p. 68), racontait dans ce livre,
ı apprend ce dernier historien, que « Dertad
échangèrent entre eux un colloque », après
re ignorer ce qu'on fit ensuite de Hratché. Il
qu'Oukhthannès a voulu faire allusion au
lier de Tiridate et de Hratché, à la suite du-
ier, saisi par le prince arménien, fut amené
de Dioclétien. — Cf. les fragments histo-
rdesane que nous avons recueillis et publiés
me, p. 67.
tion de Tiridate au trône d'Arménie, par
ɔclétien, eut lieu la troisième année du règne
:, à ce que nous apprend Moïse de Khorène
82), c'est-à-dire en 287. Oukhthannès d'Édesse a donc commis une erreur en disant que ce fut à l'empereur Probus que Tiridate fut redevable de sa couronne (p. 93 et suiv.).

(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 82.

(4) Le canton d'Eghéghiatz est celui que les géographes anciens, notamment Strabon (liv. XI, ch. 14, § 2) et Ptolémée (liv. V, ch. 13), appellent l'Acilicène. Il était situé sur les rives de l'Euphrate, près de la ville d'Erzenga (Ardzendjan). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 14. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pg. 45.

(5) Erez, aussi appelé Eriza, Erzinga, ville située à l'O. de l'Euphrate, au sommet d'une colline, au nord du fleuve Kaïl ou Lycus. Tigrane II l'avait décorée de splendides édifices (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 13, 57). — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, pg. 14. — St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 71.

τῆς Ἀρμενίας βασιλέως· καὶ διηγήσατο
τὰ κατὰ τὴν ἑσπέραν αὐτοῦ ἀνδραγαθή-
ἐκέλευσε προσκαλέσασθαι τὸν Τηρηδάτην,
;εῖπεν αὐτῷ πάντα ἀκολούθως. Παραυτίκα
αντο, καὶ ὥρισαν ἐν ἑτοιμασίᾳ πολέμου
ριον ἀλλήλους θεάσασθαι μονομαχοῦντας.
ἀνατείλαντος, ἐκέλευσεν ἁλουργίδα αὐτὸν
καὶ ἐκαλλωπίσθη Τηρηδάτης ἐν σχήματι
Ιεριέθηκαν δὲ αὐτῷ καὶ βασιλικὸν διάδημα,
'α γινώσκειν, εἰ μὴ αὐτὸς οὗτος εἴη ὁ
δὲ πλῆθος τοῦ στρατεύματος ἐκβάλλοντες
λπιγγος ἔμπροσθεν ἤγαγον ἕως ἐξ ἐναντίας
'. Ἀντιπαρασταθέντες δὲ ὁ καισαροειδὴς
ότθων βασιλεὺς σφοδροτάτῃ τάσει φραγγε-
μφότεροι τὰ τῶν ἵππων στέρνα, ἀλλήλους
Ἐκεῖσε δὴ ὑπερνικήσας ὁ καισαροειδὴς
βασιλέα, καὶ ἀπὸ χειρὸς αὐτὸν λαβὼν,
:ῷ Καίσαρι.
'ότε ἐμεγάλυνεν σφόδρα ὁ βασιλεὺς τὸν
, μεγίστας δωρεὰς δεδωκὼς αὐτῷ, καὶ
ιὶ διάδημα ἐπὶ τὴν κεφαλὴν, καὶ πορφύραν
Καίσαρος ἐνδύμασι κοσμήσας, καὶ στρά-
οήθειαν ἐγχειρίσας, ἀπέλυσεν εἰς τὴν ἰδίαν
μετὰ τὴν νίκην τῆς μονομαχίας ἀναζεύ-
τῆς Ῥωμαίων χώρας Τηρηδάτης ὁ τῆς

meniæ : narrabatque eidem omnia vespere præcedente ab illo patrata facinora. Tunc jussit advocari Teredaten : veniensque exposuit ei omnia consequenter. Quare confestim inter se pacti sunt et definierunt in apparatu bellico postridie invicem videre singulari pugna decertantes. Orto crepusculo, jussit rex ipsum purpura indui, et ornatus est Teredates habitu Cæsaris. Caput ejus etiam regio diademate redimiverunt, ut nullus perspicere aliud posset, nisi quod esset hic ipse Cæsar. Multitudinem autem exercitus canente tuba progredi fecerunt, donec starent e regione hostium. At stantes invicem oppositi personatus Cæsar et Gothorum rex, equorum armis vehementissimo impetu percussis, in alterutrum ferebantur. Hic vero regem Gothorum superavit personatus Cæsar, manuque apprehensum, ad Cæsarem traxit.

§ 21. Tunc imperator summopere extulit Teredaten, datis ei muneribus maximis : diadema eidem imposuit et purpuram, vestimentisque ornavit cæsareis, datoque eidem exercitu in subsidium, dimisit in provinciam suam. Itaque post relatam singulari pugna victoriam, Teredates majoris Armeniæ rex ex ditione Romanorum

dans le temple d'Anahid (1), pour y faire des sacrifices. Ayant rempli cet indigne ministère, il descendit et campa sur la rive du fleuve Lycus (Kaïl) (2). Étant entré dans sa tente et s'étant mis à table, au moment où tout le monde se préparait à boire, le roi donna l'ordre à Grégoire (Krikor) de faire à l'autel d'Anahid une offrande de couronnes et d'épais rameaux. Mais celui-ci refusa de rendre aucun hommage aux divinités.

[§ 22.] Alors le roi commença à parler à Grégoire en ces termes : « Tu es étranger et ignoré parmi nous; comment oses-tu donc adorer un Dieu que je n'adore pas? » Ensuite il ordonna de le mettre en prison durant tout le jour. Le lendemain, il commanda qu'on amenât Grégoire en sa présence. Le roi lui parla alors de cette manière : « Il y a déjà tant d'années que je te connais, tu m'as toujours servi fidèlement; j'ai toujours été satisfait de tes services, et mon intention était de t'accorder la vie (des faveurs). Pourquoi donc refuses-tu d'exécuter ma volonté? » Grégoire lui répondit : « Dieu a commandé que les serviteurs obéissent à leurs maîtres sur la terre, et tu conviens que je t'ai servi de tout mon pouvoir. Mais le respect et le service que l'on doit à Dieu, on ne peut les accorder à aucun autre, parce que lui seul est le Créateur du ciel et de la terre, des anges qui glorifient sa majesté, des hommes qui sont son ouvrage et qui doivent l'adorer et accomplir sa volonté, et de tout ce qui est dans

(1) Ce temple d'Anahid à Erez est cité par Pline (V, 33), Strabon (XI, ch. 14, § 16), Procope (*Bell. pers.*, I, 17), et d'autres encore (Emin, *Rech. sur le pagan. arm.*, p. 13). — La déesse Anahid est d'origine assyro-babylonienne; son nom était *Anahata* en ancien persan, mot qui veut dire « sans tache », épithète du génie femelle de l'eau, appelé aussi *Ardouï Sour* (Cf. *Zend-Avesta*, trad. d'Anquetil Duperron, t. III, p. 172 et suiv. — Oppert, *Expédit. de la Mésopotamie*, t. II, p. 194 et suiv. — Reinaud, *Mém. sur la Mésène et la Kharacène*, dans les Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres, t. XXIV, P. II, p. 24, note 2). Anahid est la même que la Beltis des Assyriens, la Mélita des Babyloniens (Hérodote, I, 131), qui était également adorée en Perse sous le même nom. — M. Emin a développé avec beaucoup de pénétration tout ce qui a trait au culte d'Anahid en Arménie, dans ses « Recherches sur le paganisme arménien » (p. 10 de la trad. fr. de M. de Stadler), et a démontré que cette divinité était différente d'Artémis, avec laquelle les Grecs l'avaient à tort identifiée.

(2) Le fleuve Kaïl, que les Grecs, et notamment Strabon (liv. XI, ch. 14. § 7), ont traduit par Λύκος, et Pline par *Lycus* (V, 24), descend des montagnes de Trébizonde et va se jeter dans l'Euphrate.

μεγάλης Ἀρμενίας βασιλεὺς, καὶ παραγενόμενος εὑρίσκει τοὺς τῶν Περσῶν στρατηγοὺς ὅτι τὴν ἅπασαν χώραν εἰς ἑαυτοὺς ἦσαν ἀποσπασάμενοι ἐν δουλείᾳ· καὶ πολλοὺς μὲν ἐξ αὐτῶν κατέκοψεν, πολλοὺς δὲ εἰς τὰ μέρη τῆς Περσίδος φυγάδας ἐποίησεν, καὶ τὴν πατρῴαν δεσποτείαν ἀποσπάσας, κατίσχυσεν τῶν τῆς χώρας ὁρίων.

Ἐν τῷ πρώτῳ ἔτει τῆς μεγάλης Ἀρμενίας Τηρηδάτου βασιλέως ἐπορεύθησαν καὶ ἥκασιν ὁ βασιλεύς τε καὶ ὁ στρατὸς εἰς τὴν ἐκκλησίαν τὴν (l. Ἀκιλικηνὴν) λεγομένην Πατρίδα, ἐν τῇ κώμῃ τῇ καλουμένῃ Ἔρηξ, ἔνθα ἦν τὸ τῆς Ἀρτέμιδος ἱερὸν, ἵνα ἐκεῖ ἐπιθύσωσι. Καὶ τελέσαντες τὸ ἀθέμιτον ἔργον, κατέβησαν παρεμβάλλοντες παρὰ τὸ χεῖλος τοῦ καλουμένου Λύκου ποταμοῦ. Εἰσελθὼν δὲ εἰς τὴν σκηνὴν ὁ βασιλεὺς, κατεκλίθη ἐν δείπνῳ, καὶ πεπωκὼς ἠγαθύνθη σφόδρα. Τότε κελεύει τὸν Γρηγόριον στέμματα καὶ δασεῖς κλάδους τῶν δένδρων δῶρα εἰσφέρειν ἐν τῷ ἱερῷ τῇ εἰκόνι τῆς Ἀρτέμιδος. Ὁ δὲ οὐ προσεδέξατο τιμὴν προσενέγκαι τοῖς εἰδώλοις.

§ 22. Ἤρξατο οὖν ὁ βασιλεὺς διαλέγεσθαι πρὸς Γρηγόριον, καί φησιν· Ἄνθρωπος ξένος καὶ ἀπερίστατος ἐλθὼν προσήγγισας ἡμῖν, καὶ πῶς τολμᾷς σέβειν θεὸν τὸν μὴ παρ' ἐμοῦ προσκυνούμενον; Καὶ ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ ἐκέλευσεν αὐτὸν ἐν ἀσφαλείᾳ γενέσθαι. Τῇ δὲ ἐπιούσῃ προσέταξεν, καὶ ἤνεγκαν τὸν Γρηγόριον ἐπὶ τοῦ βασιλέως· εἶπεν δὲ αὐτῷ ὁ βασιλεύς· Τοσαῦτα ἔτη, ἀφ' οὗ τεθέαμαί σε, καὶ ἐξ ὅλης

castra movet, et ubi advenerat, reperit quod Persarum duces totam provinciam ad se abstraxerant in servitutem : et multos quidem ex ipsis concidit, multos quoque coegit in Persidem fugere, paternamque dominationem sibi vindicans, fines provinciæ in potestate sua habuit.

Anno primo regnantis Teredatæ, magnæ Armeniæ regis, rex ejusque exercitus profecti sunt; veneruntque ad ecclesiam (Acilicenen) dictam provinciam, ad vicum qui vocatur Erez, ubi erat fanum Artemidis, ut ibidem offerrent sacrificia. Peractoque nefando opere, descenderunt castrametaturi ad ripam fluminis dicti Lyci. Rex autem, in tabernaculum ingressus, discubuit ad cœnandum et, sumpto potu, admodum gavisus est. Tunc jubet Gregorium coronas et densos arborum ramos in templum portare dona simulacro Artemidis. At ille non sustinuit honorem afferre idolis.

§ 22. Cœpit igitur rex Gregorium alloqui et dicit : Homo peregrinus et destitutus ad nos veniens accessisti, et quomodo audes colere Deum qui a me non adoratur? Eodem die præcepit, ut sub tuta esset custodia. Postridie vero jussit, et Gregorium adduxerunt ad regem. Rex autem eidem dixit : Tot sunt anni, quibus te vidi, et

la mer et sur la terre. » Le roi répliqua : « Sache que tu as rendu inutile le mérite de tes services auxquels je rends témoignage. Donc, au lieu de faveurs que tu avais méritées, je multiplierai tes disgrâces ; au lieu d'honneurs, je te couvrirai de honte ; tu n'auras plus ni charges, ni dignités, mais je te donnerai la prison, des chaînes et une mort terrible, si tu refuses de rendre un culte aux divinités, et surtout à la noble dame Anahid, la gloire et la vie de notre nation (1), qui a été honorée par tous les rois et en particulier par le roi des Grecs ; car elle est mère de toute science, bienfaitrice du genre humain, et fille du grand et fort Aramazd (2). »

[§ 23.] Grégoire reprit : « Je t'ai obéi autant qu'il était en moi ; je n'ai pas perdu le mérite de mes services, puisque le Seigneur a prescrit d'obéir aux maîtres de la terre. Donc c'est Dieu qui récompense lui-même les services. Je n'attendais aucune récompense de toi, mais de mon Créateur de qui dépendent tous les êtres visibles et invisibles. Quant à ce que tu me dis, que tu multiplieras mes disgrâces au lieu de doubler mes faveurs, en me privant de cette vie, tu augmentes la joie qui

(1) Cf. Emin, *Recherches sur le pag. arm.*, p. 11 de la trad. fr.

(2) Aramazd, l'*Ahura-Madza* du Zend-Avesta, Oromazès, Ormuzd ou Ormizd des Occidentaux. Les Arméniens lui donnaient le titre de *père des dieux*, et l'épithète de *grand* et *fort*, *créateur du ciel et de la terre, produisant la fertilité et l'abondance.* Les Grecs, qui avaient un goût très-prononcé pour les assimilations, ont identifié Aramazd à Ζεύς (Emin, *Rech. sur le pag. arm.*, p. 9 et suiv.).

σου δυνάμεως ἐδούλευσάς μοι εὐγνωμόνως, καὶ ηὐχαρίστουν τοῖς καμάτοις. Διὸ εἶχον ἐν τῇ ψυχῇ ἀποδοῦναί σοι τὴν χάριν· ἵνα τί οὖν οὐ ποιεῖς τὸ ἐμοῦ θέλημα; Ἀποκριθεὶς δὲ Γρηγόριος, εἶπεν· Ἐκέλευσεν ὁ Θεὸς, ἵνα οἱ δοῦλοι ὑποταγῶσι τοῖς σαρκικοῖς δεσπόταις, καθὼς πρέπον ἐστὶν, ὡς καὶ αὐτὸς μαρτυρεῖς μοι, ὡς ἐδούλευσά σοι ἐξ ὅλης μου τῆς ἰσχύος. Ὅμως δὲ τὴν τοῦ Θεοῦ τιμὴν καὶ λατρείαν οὐδὲν ἔξεστιν ἀποδοῦναι (l. οὐδ' ἔνεστι προδοῦναι). Αὐτὸς γάρ ἐστιν μόνος ποιητὴς οὐρανοῦ καὶ ἀγγέλων καὶ γῆς καὶ ἀνθρώπων καὶ πάντων ὁρατῶν τε καὶ ἀοράτων κτισμάτων, τῶν ὀφειλόντων προσκυνεῖν αὐτὸν καὶ λατρεύειν. Ὁ δὲ βασιλεὺς ἔφη· Γίνωσκε ὅτι ἀπεποιήσω τὸν σὸν κόπον, ὃν ἐμοὶ κεκοπίακας, ὡς ἐγὼ μαρτυρῶ. Νῦν δὲ ἀντὶ τιμῆς ἐπιτίθημί σοι θλῖψιν, καὶ ἀντὶ δόξης ἀτιμίαν καὶ ἀντὶ ἀξιώματος φυλακὴν καὶ δεσμὰ, καὶ αὐτὸν τὸν θάνατον τὸν ἀποκόπτοντα πάσας τὰς ἐλπίδας τῶν ἀνθρώπων, ἐὰν μὴ καταδέξῃ τοῖς θεοῖς λατρείαν προσφέρειν, μάλιστα ταύτῃ τῇ μεγάλῃ Ἀρτέμιδι, τῇ δεσποίνῃ, ἥτις ἐστὶ δόξα τῷ ἡμετέρῳ γένει καὶ σωοποιός· ἣν καὶ βασιλεῖς πάντες τιμῶσι, καὶ μάλιστα ὁ βασιλεὺς τῶν Ἑλλήνων. Μήτηρ γάρ ἐστι πάσης σωφροσύνης, καὶ φιλάνθρωπος τῇ ἀνθρωπίνῃ φύσει, καὶ γέννημα τοῦ μεγάλου καὶ ἐναρέτου Διός.

§ 23. Εἶπε δὲ Γρηγόριος· Ἐγὼ μέν σοι ἐν εὐνοίᾳ κεκοπίακα, καὶ οὐκ ἄν ποτε ἐγὼ αὐτὸς τῶν ἐμαυτοῦ κόπων (l. τὸν ἐμ. κόπον) ἀποποιήσω, οὐδὲ ἀθετήσω κατὰ τὸ διαταχθὲν παρὰ τοῦ Θεοῦ δουλεύειν σαρκικοῖς δεσπόταις. Ἀλλ' ἔστιν Κύριος, ὁ τῶν ἀγαθῶν μισθαποδότης. Οὐδὲ γὰρ ἐγὼ παρὰ σοῦ ἐδόκουν ἀπολαβεῖν τι, ἀλλ' ἀπὸ τοῦ ποιητοῦ, οὗ εἰσιν ὁρατὰ καὶ ἀόρατα κτίσματα. Περὶ δὲ ὧν λέγεις θλῖψιν μοι ἐπιθεῖναι ἀντὶ τιμῆς, προστιθεῖς μοι τὴν τοῦ Χριστοῦ ἡτοιμασμένην εὐφροσύνην, οὗ ἡ δεσποτεία αἰωνία, καὶ ἡ βασιλεία ἄληκτος, καὶ τὰ ἀγαθὰ ἀκατάληπτα· καὶ ὅτι ἀντὶ δόξης ἐφῃς ἀτιμίαν ἐπαγαγεῖν, ὄντως προξενεῖς μοι τὴν τῶν

totis viribus bonaque voluntate mihi servivisti, et labores accepi animo benigno. Quapropter in anima habebam tibi gratiam referre. Ut quid igitur non perficis voluntatem meam ? Respondens vero Gregorius, dixit : Præcepit Deus, ut servi subjiciantur dominis carnalibus, sicut decet ; quemadmodum ipse mihi testaris, quod tibi serviverim ex tota virtute mea. Verumtamen non licet Dei honorem et cultum ullo modo prodere. Ipse enim solus est creator cœli et angelorum, terræque et hominum, visibiliumque omnium et invisibilium creaturarum, quæ adorationem ipsi debent et servitutem. At rex dixit : Intellige, irritum fecisse te laborem, quo mihi servivisti, ut ego testor. Nunc vero pro honore inferam tibi angores, pro gloria ignominiam, pro dignitate carcerem et vincula, ipsamque mortem, qua omnes hominum spes abscinduntur ; nisi receperis divinum cultum te deis oblaturum, præsertim magnæ huic Artemidi dominæ, quæ generi nostro et gloriæ est et saluti : quam et reges omnes colunt, et maxime rex Græcorum. Omnis enim sapientiæ est mater, benignaque in humanam naturam, et progenies magni fortisque Jovis.

§ 23. Verum Gregorius dixit : Ego quidem bona voluntate pro te laboravi, et nunquam ego ipse laborem meum recusabo, neque negligam secundum Domini præceptum servire dominis carnalibus. At est Dominus, qui bonorum est remunerator. Neque enim a te aliquid accipere cogitavi, sed a Creatore, cujus sunt visibiles invisibilesque creaturæ. Quod dicis, velle te mihi pro honore angores inferre, auges mihi lætitiam præparatam a Christo, cujus dominatio æterna, cujus regnum perpetuum cujus bona incomprehensibilia sunt.

m'a été préparée par le Christ, dont la félicité est éternelle, dont le règne n'a pas de fin et dont les joies ne diminuent point. Si, au lieu d'honneurs, tu m'accables de ton mépris, tu m'accordes par là la splendeur des anges, adorateurs bienheureux de leur Créateur. Et pour ce qui est de me menacer de la prison et des chaînes, au lieu de m'élever en dignité, tu me rends heureux, car de cette manière, je ressemblerai à mon Seigneur par ses liens et je me réjouirai avec lui le jour de son avénement. En me chassant de ta table, tu me prépares une place au banquet d'Abraham, père des croyants et de tous les justes qui jouiront du royaume de Dieu. Me menaces-tu de la mort? voici que tu me fais entrer dans le chœur du Christ, où sont tous ceux qui ont été appelés, les patriarches, les justes, les prophètes, les apôtres, les martyrs et tous les élus. Tu me menaces de m'enlever par la mort l'espérance de la vie, parce qu'en vérité tu n'as point d'espérance. Ne sais-tu pas que l'espérance de ceux qui adorent Dieu se raffermit? Tous ceux qui, comme toi, adorent des dieux muets, et les ouvrages inanimés faits par la main des hommes, désespèrent véritablement de la vraie vie de Dieu....

[§ 24.] « Quant à la noble dame Anahid que tu appelles Grande-Déesse, il y eut peut-être jadis une femme de ce nom, à qui des hommes, au moyen d'enchantements idolâtriques et de fantômes représentant différentes figures de démons, imaginèrent de faire élever des temples et des statues, pour les adorer. Ces simulacres n'ont pas de vie; ils ne peuvent faire ni le bien ni le mal, ils ne peuvent honorer leurs ministres

---

ἀγγέλων τιμὴν ἐν εὐφροσύνῃ (deest σεβόντων) τὸν ἑαυτῶν ποιητήν· καὶ ὅτι λέγεις ἀντὶ ἀξιώματος φυλακὴν καὶ δεσμὰ περιβαλεῖν μοι, μακάριός εἰμι δεξάμενος τὴν μίμησιν τῶν δεσμῶν τοῦ ἐμοῦ δεσπότου, ἵνα μετ' αὐτοῦ εὐφρανθῶ καὶ ἀγαλλιάσωμαι ἐν τῇ αὐτοῦ παρουσίᾳ. Καὶ ἐπειδὴ νομίζεις ἀποστερεῖν με τῶν σῶν δείπνων, ἰδοὺ ἑτοιμάζεις με κατακλιθῆναι μετὰ τοῦ πατρὸς τῆς πίστεως ἡμῶν Ἀβραάμ, καὶ πάντων τῶν δικαίων, τῶν μελλόντων εὐφρανθῆναι ἐν τῇ βασιλείᾳ τοῦ Θεοῦ· καὶ ὅτι ἀπειλεῖς μοι θάνατον, ἰδοὺ ἀναμιγνύεις με εἰς τὸν χορὸν τοῦ Θεοῦ, ἔνθα πάντες εἰσὶ χορεύοντες, πατέρες καὶ δίκαιοι καὶ προφῆται καὶ ἀπόστολοι καὶ μάρτυρες καὶ πάντες οἱ ἐκλεκτοὶ τοῦ Θεοῦ. Καθὼς δὲ λέγεις ὅτι ἐν τῷ θανάτῳ τὴν ἐλπίδα τῆς ζωῆς σου ἐκκόπτω, οὐχ ἡ ἐμὴ ἀλλ' οὐδενὸς ἡ ἐλπὶς ἐκκόπτεται ἀπὸ πάντων τῶν θεοσεβῶν· ἡ δὲ τῶν θεοφιλῶν ἐλπὶς περικρατεῖ, ἣν κἀγὼ αὐτὸς ἔχω· τῶν δὲ καθ' ὑμᾶς λατρευόντων εἰδώλοις καὶ χειροποιήτοις ἀνθρώπων, ἀληθῶς ἐστὲ ἀπηλπισμένοι ἀπὸ τῆς θεϊκῆς ζωῆς.

§ 24. Ἣν δὲ σὺ καλεῖς μεγάλην δέσποιναν Ἄρτεμιν, σεαυτὸν ἀπατῶν (f. ἀπατᾷς). Οὐχ οὕτως γὰρ ἔχει τὰ περὶ τούτων· ἀλλ' ἄνθρωποι ἐγένοντο ἐν καιρῷ τινι. Καὶ ἐπειδήπερ διὰ κνήσεις δαιμόνων καὶ γοητείας ἐξέστησαν τούς τε ἀνθρώπους, μορφὰς καὶ φαντασίας αὐτῶν τῶν δαιμόνων δεικνύντων, ἔπεισαν βωμοὺς οἰκοδομεῖν, καὶ στήλας στῆσαι, καὶ προσκυνεῖν τὰ ἀνωφελῆ, τὰ μὲν μηδὲ κακὸν μηδὲ ἀγαθὸν ποιῆσαι δυνάμενα. Οὐδὲ γὰρ τιμῆσαι τοὺς ἰδίους λατρευτάς, οὐδὲ ἀτιμῆσαι τοὺς ὑβρίζοντας οἷοί τέ εἰσιν, οὕστινας ὑμεῖς σκοτισθέντες λατρεύετε, καὶ τὸν νοῦν ἐξεστηκότες. Καὶ ἀντὶ τοῦ Θεοῦ, οὗ τῶν ἀγαθῶν ἀπελάβετε, τιμᾶτε τοὺς λιθίνους καὶ ξυλίνους καὶ χρυσοῦς καὶ ἀργυροῦς, ἃ ὁ Θεὸς ἔκτισεν εἰς ὑπηρεσίαν καὶ ἀπόλαυσιν καὶ χρείαν τῶν ἀνθρώπων...

Quod dixisti, pro gloria ignominiam te illaturum, omnino mihi concilias honorem angelorum, cum lætitia factorem suum laudantium. Quod ais, pro dignitate carcerem et vincula mihi præparata, beatus sum, si vincula domini mei valeam imitari, ut cum ipso oblectationem consequar, et in adventu ejus exsultem. Quod statuis me tuis privare cœnis, præparas me ad decumbendum cum patre fidei nostræ Abraham, et cum omnibus justis, qui hilaritate summa perfruentur in regno Dei. Quod mortem mihi minitaris; ecce immisces me choro Dei, apud quem omnes choreas agunt, Patres, Justi, Prophetæ, Apostoli, Martyres, et omnes electi Dei. Quum vero dixisti : Morte omnem tibi vitæ spem abscindo : non mea neque omnium piorum spes morte abscinditur; in valescit vero spes Deum colentium, quam et ego habeo. Eorum vero, qui apud vos idola et opera manuum colunt, nulla revera est spes vitæ divinæ.

§ 24. Quod autem magnam dominam vocas Artemidem, id facis te ipse decipiens. Non ita se habent res istorum : sed homines aliquando fuerunt. At quoniam dæmones per prurigines et præstigias homines in admirationem traxerunt, ipsi figuras et phantasmata repræsentantes, persuaserunt eis, ut altaria ædificarent, columnas erigerent, et adorarent inutilia, quæ neque malum facere possunt, neque bonum. Etenim nec honorare possunt cultores suos, nec injuria afficientes ignominiose habere; quos vos tenebris excæcati et mente emoti divino cultu honoratis et Dei loco, a quo bonas accepistis, vos colitis lapideos, ligneos, aureos, argenteos deos, quas materias Deus creavit in ministerium et usum hominum...

ni punir ceux qui les outragent. Il n'y a qu'un esprit aveugle qui puisse adorer les dieux que vous honorez...... »

VI.

[§ 28.] Le roi prit la parole et dit : « Combien de fois t'ai-je averti et ordonné de ne plus répéter en ma présence ces fables que tu as trouvées et apprises, et qu'il ne t'appartient pas de me raconter? Je t'ai ménagé à cause de tes services et parce que j'espérais que tu reviendrais au vrai culte, en adorant les divinités dont tu offenses de nouveau l'honneur. Tu invoques un autre Créateur inutile, et tu outrages ceux qui sont vraiment créateurs, même la grande Anahid qui vivifie et protége l'Arménie. Tu en fais de même pour le grand et fort Aramazd, créateur du ciel et de la terre. Nos autres divinités, tu les appelles muettes et insensées. Dans ton arrogance, tu nous as outragés, en nous appelant chevaux et mulets. Or, puisque tu as accumulé tant d'offenses, en nous comparant même à des animaux, je te livrerai aux tourments, je mettrai un frein à ta langue, afin que tu saches que ce sont les paroles que tu as osé répéter devant moi qui en sont cause. Je t'ai fait un grand honneur en daignant parler avec toi, et tu m'as répondu comme à un égal. »

[§ 29.] Et il ordonna qu'on lui attachât les mains derrière le dos, qu'on lui mit un mors dans la bouche, une grande quantité de sel sur le dos, qu'on lui liât la poitrine; et, au moyen d'une corde attachée aux mains et aux pieds, qu'on le hissât avec une machine, à l'endroit le plus élevé des murs du palais. Il resta ainsi lié très-étroitement pendant sept jours. Après ce temps, le roi ordonna qu'on le délivrât de ses liens cruels et qu'on l'a-

CAPUT QUARTUM.

Supplicia, quibus Gregorii constantiam frangere nititur Teredates.

§ 28. Ὑπολαβὼν δὲ ὁ βασιλεὺς, εἶπεν αὐτῷ· Ποσάκις σε ἐνουτέθησα καὶ ἐνετειλάμην, ἵνα μὴ δευτερώσῃς τὰ πλάσματα τῶν μυθευομένων σου ῥημάτων, ἃ συῤῥάψαι μεμάθηκας; οὐδὲ γὰρ πρέπει σε λαλεῖν ταῦτα. Κἀγὼ ἐφεισάμην σου, ὡς κεκμηκότος, ὅπως ἔλθῃς εἰς εὐθύτητα σέβειν τοὺς θεούς. Σὺ δὲ ἐπιβαλὼν ἄλλῳ τὴν τιμὴν αὐτῶν, ὃν ἂν βούλῃ, καλεῖς ποιητὴν, καὶ τοὺς ὄντας ἀληθῶς ποιητὰς ὑβρίζεις, καὶ τὴν μεγάλην Ἄρτεμιν, ἐν ᾗ ζῇ καὶ ζωὴν ἔχει ἡ χώρα τῆς Ἀρμενίας, σὺν ταύτῃ καὶ τὸν ἀνδρειότατον Δία, τὸν ποιητὴν οὐρανοῦ καὶ γῆς, μετὰ δὲ τοῦτον καὶ τοὺς ἄλλους θεοὺς, καλέσας ἀψύχους καὶ ἀλάλους· καὶ ἡμῖν δὲ ἐξέτεινας ὕβρεις. Ἐτόλμησας γὰρ εἰπεῖν ἡμᾶς ἵππους καὶ ἡμιόνους, καὶ πάσας λοιδορίας προστεθεικὼς, ἐθάῤῥησάς τε ἀλόγους (f. ἄλογα) ἡμᾶς εἰπεῖν. Νῦν περιβαλῶ σε ἐν βασάνοις, καὶ κημὸν ἐμβαλῶ ἐν ταῖς σιαγόσιν σου, ἵνα γνῷς τὴν ματαιότητα τῶν σῶν λόγων, οὓς προελάλεις ἐνώπιόν μου, ὅτι διὰ ταῦτά σοι ἐγένετο. Καὶ τοῦτο, φησὶ, μέγα σοί ἐστιν, ὅτι ἐλάλησας ἐνώπιόν μου, καὶ ἐτίμησά σε, καὶ ἔδωκάς μοι ἀπόκρισιν, ὡς τῷ σῷ ἑταίρῳ.

§ 29. Καὶ ἐκέλευσεν ἐξάγκωνα δῆσαι αὐτὸν, καὶ κημὸν ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ δοῦναι, καὶ τοῦ παρ' αὐτοῖς λαξευτοῦ ἅλατος βώλους ἐπιθεῖναι κατὰ τοῦ νώτου αὐτοῦ, καὶ στραγγαλώσαντες αὐτὸν τῇ στραγγάλῃ κατὰ τοῦ στήθους κατασφίγξαι καὶ ἀνακρεμασθῆναι ἐν ὑψηλοτάτῳ τόπῳ τοῦ δώματος τοῦ παλατίου αὐτοῦ διὰ μηχανικῶν ὀργάνων. Καὶ ἔμεινεν οὕτως κρεμάμενος ἑπτὰ ἡμέρας, καὶ ἐκέλευσεν καὶ ἔλυσαν αὐτὸν ἀπὸ τῶν πικροτάτων καὶ δεινοτάτων βασάνων τούτων.

§ 28. At rex respondens ad eum dixit : Quoties te monui et tibi præcepi, ut non repeteres figmenta verborum fabulosorum, quæ consarcinare didicisti : neque enim te decet talia loqui. Peperci tibi, ut qui laboraveris, ut ad rectam rationem accedas in cultu deorum. At tu illorum honorem transferens ad alium, quem tibi lubet, hunc factorem vocas, eosque, qui vere effectores sunt, contumeliis impetis, et magnam Artemidem, per quam vivit et vigorem habet provincia Armeniæ, cumque ea et fortissimum Jovem, cœli et terræ opificem, post hunc et alios deos, quos vocasti inanimos et mutos; et ad nos quoque injurias extendisti. Sustinuisti enim nos dicere equos et mulos, omnemque adjiciens contumeliam, etiam rationis expertes nos dicere ausus es. Nunc tradam te cruciatibus, et camum injiciam maxillis tuis, ut percipias vanitatem verborum tuorum, quæ locutus es coram me; cum id tibi eorum causa contingat. Et hoc, inquit, tibi magnum est, quod locutus sis coram me, et te honoraverim. At tu mihi respondisti, ut æquali tuo.

§ 29. Tunc manibus in tergum revinctis alligari jussit, et camum ori ejus inseri, massasque excisi apud ipsos salis dorso ejus imponi; constrictumque loro circa pectus fortiter stringente, suspendi in celsissimo loco palatii sui per instrumenta mechanica. Mansit autem septem diebus sic suspensus : tunc, jubente rege, solverunt ipsum amarissimis vehementissimisque cruciatibus istis : ferentesque eum stiterunt regi. Rex autem

menât devant lui. Il commença à lui parler ainsi : « Comment as-tu pu souffrir, supporter, résister et vivre jusqu'à aujourd'hui? as-tu senti au moins que, comme un âne et un mulet, tu as véritablement porté ta charge et que tu es resté courbé dessous? C'est parce que tu as osé insulter nos Dieux, en disant qu'ils étaient insensibles, qu'ils t'ont infligé ce châtiment. Maintenant, si tu ne veux pas rendre un culte aux idoles, si tu continues à les outrager, tu endureras des tourments encore plus cruels...... »

VII.

[§ 31.] Alors le roi commanda qu'on le suspendît par un pied la tête en bas; que, dans cette position, on brûlât sous lui du fumier et qu'on le frappât fortement avec des verges mouillées. D'après l'ordre du roi, dix hommes le martyrisèrent, et il resta ainsi suspendu durant sept jours.....

VIII.

[§ 47.] Et il commanda qu'on apportât des entraves de bois, pour les lui mettre aux os des jambes et qu'on les serrât avec de fortes cordes qui faisaient couler le sang à l'extrémité inférieure de ses doigts de pieds. Alors le roi lui dit : « Ne ressens-tu aucune douleur? » Il répondit en ces termes : « La force m'est donnée, puisque j'ai prié le Créateur de l'univers, l'architecte et le constructeur de toutes les choses visibles et invisibles. » Le roi alors ordonna qu'on lui ôtât ses liens, et, ayant fait apporter des coins de fer, on les lui enfonça dans la plante des pieds. Ensuite on le prit par la main et on le faisait courir çà et là d'un côté à l'autre. Le sang coulait de ses pieds et arrosait la terre en abondance....

Καὶ ἐνέγκαντες ἔστησαν αὐτὸν ἐπὶ τοῦ βασιλέως. Καὶ ἠρώτα αὐτὸν, λέγων· Πῶς ἐκαρτέρησας ἕως τῆς σήμερον; ἔλαβες ἄρα πεῖραν, ὅτι ἀληθῶς ὡς ὄνος ὄντως βαστάξας κατὰ τοῦ νώτου γόμον ἐστήριξας καὶ ἐπὶ τόπῳ ἔμεινας μετὰ τὸν γόμον, ἐπειδὴ ἐτόλμησας ὑβρίσαι τοὺς θεοὺς, λέγων· Ἀκίνητοί εἰσι· διὰ τοῦτο ἀπέδωκάν σοι τὴν τιμωρίαν ταύτην. Νῦν δὲ ἐὰν μὴ καταδέξῃ σέβειν αὐτοὺς, καὶ προσθήσεις τοιαύτας ὕβρεις, ἔτι μειζότερά σοι κακὰ γενήσεται...

§ 31. Καὶ θυμωθεὶς ὁ βασιλεὺς ἐκέλευσεν αὐτὸν κατὰ κεφαλὴν κρεμασθῆναι ἀπὸ τοῦ ἑνὸς ποδὸς, ἵνα ἔτι αὐτοῦ κρεμαμένου καπνίσωσιν ὑποκάτω αὐτοῦ δυσώδη κόπρον, καὶ τυφθῇ σφόδρα βάκλοις ὑγροῖς· καὶ ἔδειραν αὐτὸν δέκα ἄνθρωποι κατὰ τὴν κέλευσιν τοῦ βασιλέως, καὶ ἔμεινεν οὕτως κρεμάμενος ἑπτὰ ἡμέρας.....

interrogabat ipsum, dicens : Quomodo tolerasti usque in hunc diem? Experimentum nunc cepisti, quod vere, ut asinus, dorso onus gestans constiteris, et per onus in loco manseris, quia deos contumeliis appetere ausus es, dicens : Immobiles sunt. Ideo hanc tibi pœnam retrdiuerunt. Nunc vero, si non consenseris eos honorare et ejusmodi addideris injurias, majora etiam tibi inferentur mala...

§ 31. Tunc rex iratus jussit eum capite deorsum verso suspendi ab uno pede, ut eo in caput præcipite pendente inferius fumum excitarent ex fimo graveolente, et fortiter cæderetur baculis humidis. Decem homines ex mandato regis ipsum verberarunt, eoque modo pependit septem diebus.....

CAPUT QUINTUM.

[*Alia Sancti tormenta : injicitur tandem profundo puteo, ut ibi moriatur. Regis contra Persas bella et edicta contra Christianos.*]

§ 47. Καὶ ἐκέλευσεν κορμοὺς ξύλων ἐνεχθῆναι καὶ γενέσθαι σανίδας κατὰ τῶν ἀντικνημίων τῶν ποδῶν αὐτοῦ, καὶ μετὰ στραγγάλης περισφίγξαι σπαρτίοις εὐτόνως, ἕως οὗ κατέῤῥεεν τὸ αἷμα διὰ τῶν ἄκρων τῶν δακτύλων τῶν ποδῶν αὐτοῦ, καὶ ᾐσθάνθη τῶν πόνων..... Καὶ ἐκέλευσεν μετὰ ταῦτα ἥλους σιδηροῦς ἐνεχθῆναι, καὶ κατὰ τῶν πελμάτων αὐτοῦ ἐμπαγῆναι, καὶ λαβόντες ἀπὸ χειρὸς ἔνθεν καὶ ἔνθεν δραμεῖν αὐτὸν ἐποίουν ὧδε κἀκεῖ. Καὶ τὸ αἷμα ἐξεχέετο, καὶ ἔῤῥεεν ἀπὸ τῶν ποδῶν αὐτοῦ, καὶ τὴν γῆν σφόδρα κατέβρεχεν....

§ 47. Tunc jussit afferri lignorum truncos, et inde fieri tabulas tibiis pedum ejus imponendas, easque funibus nodosis vehementer constringi, donec defflueret sanguis per summitates digitorum pedum ejus, et senserit hunc dolorem...... Deinde rex jussit afferri clavos ferreos, plantisque pedum ejus infigi : sumentes vero manum ejus hinc et inde, eum currere fecerunt hac et illac. Atque effundebatur sanguis et defluebat a pedibus ejus, et terram abunde rigabat......

[§ 48.] Le roi dit alors : « Maintenant frappez-le, pour que de ses larmes il ressente de l'allégresse. » Et ils lui donnèrent des coups sur la tête et le frappèrent cruellement. Le roi lui demanda alors : « Est-ce de l'allégresse ? » — Il lui répondit : « Sans doute, car, si le laboureur ne suait pas sous l'ardeur brûlante du soleil, il n'aurait pas la jòie de jouir du fruit de son labeur durant le repos de l'hiver. » Le roi reprit ensuite : « Tu vas aussi travailler dans la position terrible où tu te trouves. » Et il fit apporter du sel, du nitre et du vinaigre, le fit coucher à terre, le visage tourné en l'air, la tête serrée dans un étau de menuisier, et lui fit mettre un roseau dans les narines pour lui faire absorber ce mélange. Puis il fit apporter des sacs faits de peaux de brebis remplis des cendres d'un brasier, pas assez remplis pour qu'il ne pût respirer, mais suffisamment pour que la cendre, lui montant au cerveau, pût le tourmenter. On les lui mit sur la tête, et on lui serra l'ouverture du sac autour du cou ; il resta ainsi pendant six jours.

IX.

[§ 49.]..... Et le roi, s'irritant de plus en plus, lui fit lier les pieds avec des courroies, et le fit suspendre la tête en bas ; il lui fit mettre un entonnoir à l'anus, et, avec des outres, il lui fit verser de l'eau dans les entrailles.....

X.

[§ 50.] Et il ordonna qu'on lui déchirât les flancs avec des crochets de fer, jusqu'à ce que le sol fût arrosé de son sang......... Puis il commanda qu'on apportât des clous et des crochets de fer dans beaucoup de paniers, qu'on les disposât par terre très-rapprochés, et, après avoir enlevé à Grégoire ses vêtements, on le jeta dessus. On lui perça tous les membres, on le traina, on l'ensevelit presque dans les pointes de fer, et on le roula de telle sorte qu'il ne resta plus une seule partie de son corps qui ne fût couverte de blessures.....

---

§ 48. Εἶπεν δὲ ὁ βασιλεύς· Τύψατε αὐτὸν τῷ κλαυθμῷ, σκεύει τῶν δακρύων, ἵνα ἔλθῃ αὐτῷ εὐφροσύνη. Καὶ ἐκολάφισαν αὐτὸν εἰς τὴν κεφαλὴν, παίοντες δεινῶς. Οὐκοῦν ἐνταῦθα κοπίασον ἐργατικῶς διὰ τῶν βασάνων, ἐν αἷς ἕστηκας. Καὶ ἐκέλευσεν ἐνεχθῆναι ἅλας καὶ νίτρον καὶ ὄξος δριμύτατον, καὶ ὕπτιον αὐτὸν ἁπλῶσαι καὶ τὴν κεφαλὴν ἀσφαλισθῆναι ἐν τῷ κοχλίᾳ τῶν τεκτόνων, καὶ καλάμου αὐλίσκον πῆξαι ἐν τῇ ῥινὶ αὐτοῦ, κἀκεῖνα ἀναμιγέντα διὰ τοῦ αὐλίσκου καταχέειν εἰς τὴν κεφαλήν. Καὶ μετὰ ταῦτα ἐκέλευσεν, καὶ ἤνεγκαν θύλακα δερμάτινον καὶ ἐγέμισαν αὐτὸν καμινιαίας αἰθάλης, καὶ ἐποίησαν ἵνα μὴ πάνυ μεμέστωται ἕνεκεν τῆς δοσοληψίας τῆς πνοῆς, ὅπως εἰσελκύσαντος τοῦ ἐγκεφάλου βασανισθῇ πικρῶς· καὶ ἐνδύσαντες εἰς τὴν κεφαλὴν τὸ στόμα τοῦ θύλακος, περιέδησαν τῷ τραχήλῳ αὐτοῦ· καὶ ἔμεινεν οὕτως ἓξ ἡμέρας.

§ 49. ...... Ἐπὶ πλεῖον δὲ ὀργισθεὶς ὁ βασιλεὺς, ἐκέλευσεν δῆσαι τοὺς πόδας αὐτοῦ σπαρτίοις, καὶ κατὰ κεφαλὴν κρεμάσαι, καὶ καταχέειν διὰ τῆς ἕδρας ὕδωρ εἰς τὸ ἐντὸς αὐτοῦ....

§ 50..... Καὶ ἐκέλευσεν ξῦσαι τὰς πλευρὰς αὐτοῦ σιδηροῖς ὄνυξιν, ἕως οὗ κατηρδεύθη τὸ ἔδαφος ἀπὸ τοῦ αἵματος αὐτοῦ.......... Καὶ ἐκέλευσεν ἐνεγκεῖν τριβόλους ἐν κοφίνοις καὶ ἐν τῇ γῇ ῥανθῆναι· καὶ γυμνώσαντες τὸν Γρηγόριον ἥπλωσαν ἐπάνω τῶν τριβόλων, καὶ κατεκεντήθη ὁμοῦ ὅλον τὸ σῶμα αὐτοῦ. Σύροντες δὲ αὐτὸν, ἐκαλίνδουν, καὶ περιέστρεφον, ἕως τοῦ μὴ ἀπομεῖναι τόπον ὁλόκληρον ἐν τῷ σώματι αὐτοῦ.

§ 48. Rex autem dixit : Percutite eum usque ad fletum, afferentem lacrymas, ut oriatur eidem lætitia. Et colaphis eum ceciderunt in caput, percutientes vehementer. Ergo hic labora operose per tormenta, in quibus constitutus es. Et jussit afferri salem et nitrum et acetum vehementissimum, eumque extendi resupinum, caputque cochleæ architectonicæ tuto imponi, et nari ejus parvam infigi fistulam, illaque simul commixta per fistulam effundi in caput. Deinde jussit, et attulerunt saccum coriaceum, quem fuligine ex camino repleverunt, et fecerunt ne nimium repleretur ad respirationem non impediendam, ut cerebro attrahente acriter torqueretur : et inducentes capiti ejus os sacculi, collo ejus alligarunt : et sic mansit sex diebus.

§ 49. . . . . Rex vero magis excandescens, funibus pedes ejus colligari jussit, præcipitemque in caput suspendi, et per anum ejus ex utribus infundi aquam in interiora....

§ 50. ..... Jussit autem latera ejus radi ungulis ferreis donec pavimentum sanguine ejus rigaretur................ Tum jussit in cophinis afferri tribulos, iisque conspergi terram : et nudatum Gregorium super tribulos extenderunt, totumque simul ejus corpus punctionibus impletum est : trahentes quoque ipsum, tegebant (aculeis ?) et in iis circumvolvebant, donec non maneret locus integer in ejus corpore...

[§ 51]..... Et le roi ordonna, qu'après lui avoir mis des cercles de fer aux genoux, on le frappât avec des marteaux, et qu'on le suspendit jusqu'à ce qu'on lui eût brisé les genoux. Et il demeura ainsi suspendu pendant trois jours. Le quatrième jour, il ordonna qu'on l'amenât en sa présence.....

[§ 53.] ..... Et il ordonna qu'on fît fondre du plomb dans des chaudières de fer; et, quand il fut bouillant et liquide comme de l'eau, on le répandit sur lui. Tout son corps fut couvert de brûlures. Mais Grégoire n'en mourut pas et il résista avec un grand courage. Et, à quelques demandes qu'on lui adressât, il répondait aussitôt.....

XI.

[§ 54.] Tandis que Tiridate s'attachait à lui parler avec douceur et à lui promettre des richesses et des honneurs, en disant : « S'il ne m'écoute pas, j'augmenterai encore ses souffrances et je le tourmenterai de telle façon qu'il ne pourra plus les supporter, » voici qu'un des satrapes (1) se présenta devant le roi pour lui donner cet avis : « Cet homme est indigne de vivre, c'est pourquoi il ne veut plus exister ni voir la lumière; depuis longtemps il habite parmi nous, et nous ne le connaissions point. C'est le fils du perfide Anag, qui tua ton père Chosroès, dévasta l'Arménie et la livra au pillage et à la captivité. Or le fils de ce criminel est indigne de vivre. » Après tant de tortures, de souffrances, de fléaux, de gibets et de douleurs atroces qu'il supporta avec tant de résignation pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le roi, ayant su d'une manière positive qu'il était fils d'Anag le Parthe, meurtrier de son père Chosroès, ordonna qu'on le conduisît

(1) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 82) nous apprend le nom de ce satrape. « Dadjad, dit-il, beau-frère de Ardavazt Mantagouni, fut créé prince du canton d'Achotz. Ce fut Dadjad qui prévint Ardavazt, lequel avertit à son tour Tiridate, que Grégoire était fils d'Anag..... » Zénob de Glag, *Hist. de Daron* (pag. 3[illegible] de la trad. fr.), dit au contraire que Tiridate apprit c[illegible] fait de la bouche « de la sœur du beau-père de Grégoire »

§ 51. ...... Καὶ ἐκέλευσεν περικνημῖδας σιδηρᾶς γενέσθαι εἰς τὰ γόνατα αὐτοῦ, καὶ πῆξαι παχεῖς σφῆνας, καὶ ἀνακρεμάσαι αὐτὸν, ἕως οὗ ἀπεσπάσθησαν τὰ γόνατα αὐτοῦ. Ἔμεινεν δὲ τρεῖς ἡμέρας κρεμάμενος. Καὶ τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ κατενέγκαντες ἔστησαν αὐτὸν ἔμπροσθεν τοῦ βασιλέως......

§ 53. ..... Καὶ ἐκέλευσεν λυθῆναι μόλυβδον ἐν λέβητι σιδηρῷ, καὶ ἔτι ζέουσαν καταχέειν κατὰ τοῦ στόματος αὐτοῦ καὶ καθ' ὅλον τὸ σῶμα αὐτοῦ. Καὶ οὐκ ἀπέθανεν, ἀλλ' ἔτι ἔχων δύναμιν, ἐν τῷ ἐπερωτᾶσθαι ἀπεκρίνατο ἐν τάχει.....

§ 54. Καὶ ὡς ἔτι ἐσκέπτετο Τηρηδάτιος λαλῆσαι αὐτῷ ἁπαλῶς, καὶ δηλῶσαι καὶ ἐπαγγείλασθαι ὑπάρξεις καὶ τιμὰς, αἷς οὐκ ἔμελλεν ὑπακούειν, λογισάμενος ὡς, εἰ μὴ ταύταις πεισθείη, προσθεῖναι αὐτῷ βασάνους καὶ εἰς χρόνον κολάσαι · ἰδοὺ εἷς τῶν σατραπῶν προσέρχεται τῷ βασιλεῖ, καὶ ἀρξάμενος λαλεῖν αὐτῷ, καὶ διδάξαι πᾶσαν τὴν ἀκρίβειαν, τὴν περὶ αὐτὸν, ἔφη · Οὐκ ἔξεστιν αὐτὸν ζῆν· διὰ τοῦτο οὐ θέλει τὸ φῶς ἰδεῖν, οὔτε ἐλεηθῆναι. Τοσοῦτος γὰρ χρόνος, καὶ οὐκ ἔγνωμεν αὐτόν. Ἀλλ' οὗτός ἐστιν υἱὸς Ἄναχ τοῦ καταδίκου, τοῦ ἀποκτείναντος τὸν σὸν πατέρα Κουσαρῶ, καὶ ποιήσαντος σκότος τῇ τῶν Ἀρμενίων χώρᾳ, καὶ εἰς ὄλεθρον παραδόντος τὴν γῆν ταύτην, καὶ εἰς αἰχμαλωσίαν. Νῦν οὖν οὐ χρὴ αὐτὸν ζῆν · υἱὸς γὰρ ἐκδικήσεως ὑπάρχει. Καὶ μετὰ τοσαύτας ἐξετάσεις καὶ βασάνους καὶ πληγὰς καὶ φυλακὰς, στρεβλώσεις καὶ κρεμάσεις, ἐν αἷς ἐνέπηξαν εἰς αὐτὸν, ἃς ἐπήνεγκεν διὰ τὸ ὄνομα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, μαθὼν περὶ τούτων τῶν πραγμάτων ὁ βασιλεὺς, ὅτι ἀληθῶς υἱός ἐστιν τοῦ Πάρθου Ἄναχ, τοῦ ἀποκτεί-

§ 51. ... Tunc jussit rex tibilia ferrea imponi genib[illegible] ipsius, infigique cuneos crassos, eumque suspend[illegible] donec genua ejus avellerentur. Mansit autem tribus die[illegible]bus suspensus, et die tertia deposuerunt et statueru[illegible] coram rege.....

§ 53. ... Et jussit liquefieri plumbum in lebete fe[illegible]reo, et adhuc fervidum effundi in os et in totum corp[illegible] ipsius. Non tamen est mortuus, sed vires etiamnum [illegible]bens, dum interrogabatur, confestim respondit...

§ 54. Et dum Teredates adhuc meditabatur molli[illegible]er ipsum alloqui, eique exhibere et promittere opes et [illegible]nores, quibus promissis morem gesturus non erat, co[illegible]gitans, si his non cederet, addere cruciatus, et in long[illegible]m tempus eum punire; ecce quidam ex satrapis regem ad[illegible]t, eumque orsus alloqui et docere omnem diligentiam de illius rebus, dixit : « Non licet ipsum vivere. Hac de causa non cupit lucem videre, nec misericordiam obtinere. Multum effluxit temporis, quo eum non cogn[illegible]vimus. At hic est filius Anaci judicio damnati, qui occ[illegible]dit patrem tuum Cusaronem, et tenebras induxit in regio[illegible]m Armeniæ, et hanc terram ad interitum perduxit et ad captivitatem. Nunc ergo non oportet eum vivere : n[illegible]m filius ultionis est. » Et post tot inquisitiones, cruciat[illegible]s, plagas, carceres, tormenta et suspensiones, quibus ipsum afflixerunt, et quæ passus est propter nomen [illegible]mini nostri Jesu Christi; intelligens de his rebus r[illegible]x quod revera filius esset Anaci Parthi, qui patrem ip[illegible]

pieds et mains liés, dans la province d'Ararat, qu'on l'enfermât dans le donjon du château de la ville d'Ardaschad, et qu'on le descendît dans une caverne très-profonde (1) pour qu'il y mourût. Il y resta durant treize ans (2).

[§ 55.] Le roi s'en vint ensuite dans son palais d'hiver de la ville de Vagharschabad, dans la province d'Ararat, située dans la partie orientale de l'Arménie. Ensuite, durant tout le temps de son règne, le roi Tiridate détruisit et dévasta le pays placé sous la domination des Perses, ruina l'Assyrie et y fit un grand carnage. A cause de cela, ceci passa en proverbe : « Comme le fier Tiridate, qui, dans son impétuosité, renversa les digues des fleuves, et, dans son audace, arrêta leurs cours vers la mer. » Et en vérité, il était audacieux, magnanime et doué d'une grande vigueur. Sa taille était très-élevée; il était très-robuste et très-fort; c'était un vaillant et courageux guerrier. Il avait passé toute sa vie au milieu des batailles, et avait toujours remporté la victoire. Il s'acquit une grande renommée, et l'éclat de ses triomphes se répandit par toute la terre. Il mit en déroute tous ses ennemis, et vengea ses ancêtres. Il fit d'immenses ravages dans toute l'Assyrie, et partout il enlevait du butin. Il passa au fil de l'épée les armées perses, rassembla des dépouilles considérables, et, à la tête de la cavalerie grecque, il culbutait les cohortes ennemies. Il fit une levée d'hommes parmi les Huns, et réduisit en servitude une grande partie de la Perse (3).

(1) La légende de S. Grégoire l'Illuminateur est un des faits les plus mémorables des annales religieuses de l'Arménie. Elle se trouve consignée dans la plupart des écrits religieux et profanes qui traitent de l'histoire de cette époque. Agathange donne à ce sujet des détails très-circonstanciés que l'on trouve rapportés dans le Ménologe arménien (30 sept. et 18 nov.). — Cf. aussi J.-B. Aucher, *Vies des saints*, en arm., t. II, pag. 520 et t. III, pag. 74, 321 et suiv. — Le souterrain du château d'Ardaschad, que les Arméniens désignent sous le nom de *caverne* ou de *puits*, est appelé actuellement *Khor-virab* « fosse profonde ». On a construit sur l'emplacement de cette localité, illustrée par le martyre de S. Grégoire, un monastère célèbre, mentionné par Vartan dans sa *Géographie* (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 418 et suiv.). — Cf. aussi Indjidji, *Géogr. anc.*, pag. 486. — Le P. L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, pag. 72, § 139. — Chakhatounoff, *Descript. d'Edchmiadzin*, t. II, pag. 277 et suiv., § 571. — Il existe dans ce monastère une grande quantité d'inscriptions arméniennes d'une époque assez récente, et qui rappellent que ce lieu servit de prison à l'apôtre national de l'Arménie. La plus intéressante est gravée sur un fût de colonne, au bas du clocher; elle est en caractères pehlwi, et n'a pas encore été publiée jusqu'à présent. J'en dois la communication à M. Bergé, de Tiflis, qui m'a également envoyé la copie de toutes les inscriptions arméniennes de Khor-virab, dont le père Chakhatounoff a publié le texte, souvent altéré, et dont Dubois de Montpereux a donné quelques traductions dans son Voyage autour du Caucase.

(2) Les historiens ne sont pas d'accord sur le nombre d'années que S. Grégoire passa dans la caverne d'Ardaschad; les uns disent qu'il y resta treize ans, d'autres quatorze; mais presque tous les écrivains fixent la durée de sa détention à quinze ans (Zénob de Glag, pag. du texte et pag. 32 de la trad. fr. — Oukhthannès d'Edesse, pag. 75-77. — *Vies des saints arm.*, *loc. cit.*).

(3) Les exploits de Tiridate sont racontés tout au long

ναντος Κουσαρῶ πατέρα αὐτοῦ, ἐκέλευσεν δεδεμένον αὐτὸν χερσὶ καὶ ποσὶ καὶ τραχήλῳ ἀπαγαγεῖν εἰς τὴν Ἀραρὰτ πατρίδα, καὶ δοῦναι αὐτὸν ἐν τῇ λόφῃ τοῦ κάστρου ἐν τῇ Ἀρταξὰτ τῇ πόλει, καὶ καταγαγεῖν εἰς τὸ κατώτατον χάος, ὃ ἦν βαθύτατον πάνυ, ἕως οὗ ἐκεῖ ἀποθάνῃ· καὶ ῥιφεὶς ἔμεινεν ἐν ἐκείνῳ τῷ κρημνῷ ἔτη δεκατέσσαρα.

§ 55. Καὶ αὐτὸς οὖν ὁ βασιλεὺς ἐπορεύθη παραχειμάσαι ἐν πατρίδι Ἀραρὰτ, ἐν Οὐαλαρσαπὰτ πόλει τῆς Ἀρμενίων χώρας κατὰ ἀνατολάς. Ὁ δὲ βασιλεὺς Τηρηδάτιος ὅλον τὸν χρόνον τῆς αὐτοῦ βασιλείας κατέτρεχεν καὶ ἐπραίδευεν τὴν γῆν τοῦ τῶν Περσῶν βασιλέως, καὶ τὴν ἐπαρχίαν τῆς Ἀσσυρίας ἐπάταξε δεινοτάταις πληγαῖς. Διὰ τοῦτο ἐρρέθησαν οὗτοι οἱ λόγοι ἐν παραβολαῖς λόγων, ὅτι ὡς ὁ ἀλαζὼν Τηρηδάτιος ἀλαζονευόμενος κατέστρεψεν τὰ τῶν ποταμῶν χείλη, καὶ ἐξήρανε τὰ ῥεῖθρα τῶν θαλασσῶν ἐν τῇ ἀλαζονείᾳ αὐτοῦ· ἐπειδὴ ἦν σφόδρα πρὸς τὴν ἀμφίασιν ἀλαζὼν καὶ σεμνὸς, καὶ δυνατὸς καὶ στερεὸς ὀστέοις, καὶ εὔσαρκος σώματι· ἀνδρειότατος δὲ καὶ πολεμι-

Cusaronem occidit, jussit eum manibus pedibusque et collo vinctum perduci in provinciam Ararat, tradique in verticem castri in civitate Artaxat, demittique in infimum hiatum, qui profundus admodum erat, donec ibidem moreretur. Injectus autem, mansit in illo præcipitio annis quatuordecim.

§ 55. Rex ipse quoque profectus est in provinciam Ararat, in Valarsapat civitatem, quæ est regionis Armeniæ versus orientem, ut ibi hiemaret. Hic autem rex Teredates toto tempore regni sui profligavit et deprædatus est terram regis Persarum, et provinciam Assyriæ percussit gravissimis plagis. Quapropter hæc verba in proverbium abierunt : Sicut gloriosus Teredates jactabundus evertit ripas fluviorum, et marium fluenta exsiccavit in jactantia sua. Nam supra modum in vestimentis gloriosus erat et magnificus, ossibus robustus et firmus, et corpore succi pleno.: bellator vero erat fortissimus, procerus

[§ 56.] Pendant les treize années que Grégoire séjourna dans la caverne profonde du château, une veuve qui était dans ce château, ayant appris en songe sa captivité, préparait chaque jour un petit pain et le lançait dans la caverne. Par un effet de la divine Providence, il s'en nourrit durant toutes les années qu'il y fut enfermé. Par une faveur du Seigneur, il demeura vivant dans cette caverne, où tous ceux qu'on y jetait moururent par suite de l'odeur fétide de la fange de ce bourbier, de la quantité de reptiles et de la profondeur de la caverne. En effet, ce lieu était particulièrement destiné à ceux qui s'étaient rendus coupables d'homicides en Arménie.

XII.

[§ 57.] A cette époque, le roi Tiridate
un édit dans toutes les contrées soumises à
mination dont voici la teneur : « Tirid
de la Grande-Arménie, aux grands, aux
aux satrapes, aux préfets et à tous ceux
sous ma puissance, dans les bourgs, dans le
dans les villages, dans les campagnes, au
et au peuple, à tous salut également. Pui
santé et la prospérité vous arriver avec l'
dieux; une abondante fertilité par le
Aramazd, la protection de la grande dée
hid, et un grand courage par le vaill

par Moïse de Khorène (liv. II, ch. 75, 79, 82, 85) d'après l'Histoire, aujourd'hui perdue, de Firmilien, évêq
sarée, que l'annaliste arménien a résumée dans son livre.

στῆς, ἄκρως ὑψηλὸς καὶ πλατὺς τῇ ἡλικίᾳ. Ὅστις πάντα τὸν χρόνον αὐτοῦ πολεμῶν, ἐλάμβανε τὰ νικητήρια ἐν τοῖς μονομάχοις. Κτησάμενος δὲ καὶ ὄνομα καυχήματος, ἔστησεν ἀθλήσεως νίκην ἐν ὅλῳ τῷ κόσμῳ. Ἐν τοῖς ἰδίοις καιροῖς ἐπάταξεν ἐν πληγαῖς μεγάλαις τοὺς ἐχθροὺς, καὶ ἐζήτησεν ἐκδίκησιν τῶν προγόνων αὐτοῦ· ἔλαβεν σκῦλα πολλὰ ἀπὸ τῶν τῆς Ἀσσυρίας μερῶν, καὶ ἀφείλετο ὑπάρξεις μεγίστας· ἐνέβαλεν εἰς ῥομφαίαν τὸ στράτευμα τῶν Περσῶν καὶ ἀπέσπασεν σκῦλα πολλά. Ἐγένετο ὁδηγὸς στρατοπεδάρχαις Ῥωμαίων, καὶ παρέδωκεν τὰς παρεμβολὰς αὐτῶν. Ἐξέβαλεν στρατιὰν Οὔννων, καὶ ᾐχμαλώτισεν τὰ μέρη τῆς Περσίδος.

§ 56. Ἐν δὲ τοῖς τεσσαρεσκαίδεκα ἔτεσιν, ἐν οἷς γέγονεν ὁ ἅγιος Γρηγόριος ἐν τῷ κάστρῳ τῆς φυλακῆς, ἐν τῷ βαθυτάτῳ χάσματι, γυνὴ μία χήρα, οἰκοῦσα ἐν ἐκείνῳ τῷ κάστρῳ, χρηματισθεῖσα ἀπὸ ὁράματος, καθεκάστην ἄρτον ποιοῦσα ἕτοιμον, ἔῤῥιπτεν κάτω ἐν τῷ χάσματι, καὶ οὕτως ἐτρέφετο ἀπὸ τῆς τοῦ Θεοῦ κελεύσεως τὰ ἔτη ἐκεῖνα, ἐν οἷς ἔμεινεν αὐτόθι. Αὐτὸς γὰρ ἐν τῷ κρημνῷ ἐκείνῳ ἐφυλάττετο διὰ τῆς χάριτος τοῦ ἰδίου δεσπότου. Οἱ γὰρ ἄλλοι ἄνθρωποι ῥιφέντες ἐκεῖ ἔθνησκον ἕνεκεν τῆς δεινότητος καὶ τῆς πικρίας καὶ κακότητος τοῦ τόπου, καὶ τοῦ βορβόρου, καὶ τῶν ὄφεων τῶν ἐγκειμένων, καὶ τῆς βαθύτητος αὐτοῦ. Διὰ γὰρ τοὺς κακούργους ᾠκοδομήθη ἐκεῖνος ὁ τόπος, καὶ εἰς κόλασιν πάντων τῶν καταδίκων τῆς Ἀρμενίων χώρας.

§ 57. Μετὰ δὲ ταῦτα ἐκέλευσεν ὁ Τηρηδάτιος ὁ βασιλεὺς γράμματα καταπεμφθῆναι πανταχῆ τῆς ἰδίας ἐξουσίας ἐν τούτῳ τῷ τύπῳ· Τηρηδάτιος βασιλεὺς τῆς μεγάλης Ἀρμενίας τοῖς μεγιστᾶσι καὶ ἄρχουσι καὶ σατράπαις καὶ ἐπ' ἐξουσίαις, καὶ τοῖς λοιποῖς ὑπηκόοις ὑπὸ τὴν ἐμὴν ἐξουσίαν, κωμοπόλεσι καὶ κώμαις καὶ χωρίοις, ἐλευθέροις τε ὁμοῦ καὶ ἀπελευθέροις πᾶσιν εἰρήνη. Πρόνοια γένηται ἀπὸ τῆς τῶν θεῶν βοηθείας, καὶ πλῆθος ἑτοιμασίας ἀπὸ τοῦ ἀνδρειο-

admodum et latus statura. Hic omni tempore
gerans, victoriæ præmia reportavit inter gla
Obtento etiam nomine glorioso, per totum
luctationis victoriam extendit. In tempore su
inimicis intulit clades, et vindictam progenitor
rum expetivit : obtinuit spolia multa ex partibus
et divitias abstulit maximas : exercitum Persaru
strage percussit, multaque abstraxit spolia.
Romanorum factus est ductor, et ordines castr
præbuit. Ejecit exercitum Hunnorum, et in cap
duxit tractus Persidis.

§ 56. Annis vero illis quatuordecim, quibus
Gregorius manebat in castro carceris, in profu
hiatu, mulier quædam vidua, habitans in cas
divinitus per visionem monita, quotidie panen
ratum mittebat deorsum in hiatum, et sic nu
mandato Dei annis illis, quibus ibidem mansit.
in præcipitio illo conservabatur caritate Domini
enim homines, qui illuc erant injecti, morieb
molestiam, acerbitatem et calamitatem loci, ob
serpentes, qui erant in profunda illa caverna.
hominibus flagitiosis ædificatus erat iste locu
supplicium omnium condemnatorum regionis Ar

§ 57. Post hæc Teredates quocumque per
suam litteras transmitti jussit, quæ hujus erant
Teredates rex magnæ Armeniæ magnatibus,
satrapis, præfectis et reliquis in ditione mea
oppidis, vicis et locis, liberis simul et libertat
tibus, omnibus pacem. Providentia sit ab auxil
rum, et plurimum alacritatis a fortissimo Jov

hak'n (1), à tous les Arméniens de notre pays (2); la sagesse aux Grecs du pays des empereurs, et protection à ceux des divins Parthes, descendants de nos aïeux. Sachez, chacun en particulier, par cet ordre, tout ce que nous avons fait pour votre prospérité. Quand nous étions dans le pays des Grecs, nous vîmes la sollicitude des rois pour procurer la félicité dans leur pays, honorant le culte des dieux par des sacrifices, par des offrandes magnifiques, des dons différents, toutes sortes de fruits et leur offrant toute espèce de présents; observant leur culte très-pieusement et avec amour, adorant et vénérant de toutes les manières les dieux illustres, magnifiques et immortels. Nous avons vu également comment ces mêmes dieux donnaient la tranquillité, la prospérité, la richesse et l'abondance au pays, et une population florissante, comme la récompense de leur zèle pour le culte des dieux. C'est pourquoi les rois du pays, pour leur en inspirer la crainte, choisirent des hommes pour veiller au culte des dieux, parce que, si le vulgaire par ignorance, ou si quelqu'un par oubli ou par démence, voulait mépriser leur culte, les préfets, selon l'ordre établi par les rois, les extermineraient dans leurs provinces, afin que les dieux augmentent la félicité du royaume. Car, si quelqu'un les méprisait, il exciterait leur colère contre nous, il se perdrait lui-même, en provoquant de grands dommages et d'irréparables malheurs. C'est précisément à cause de cela que les rois des Grecs donnèrent, dans leur royaume, l'ordre menaçant de condamner à mort les coupables (3). Or, nous aussi, jaloux de votre félicité et désirant que les dieux augmentent avec abondance leurs dons envers vous, nous ordonnons que vous restiez fidèles à leur culte et à leur glorification, pour obtenir par leur intervention la prospérité, l'abondance et la paix. De même que chaque père de famille prend soin de sa maison et des siens, nous aussi, nous veillons avec sollicitude à la prospérité de l'Arménie. Ainsi donc vous tous, nos grands bien-aimés, satrapes, nobles, préfets, villageois et citadins, et vous, nos sujets arsacides (Arschagouni), élevés et nourris pour le bien de votre roi, honorez les dieux. S'il se trouve quelqu'un qui les offense, s'il tombe entre vos mains, prenez-le, et, après lui avoir lié les pieds, les mains et le cou, conduisez-le à la Porte Royale; et ses biens, ses récoltes, ses terres, ses possessions et ses trésors, tout sera pour ceux qui l'auront dénoncé. Soyez satisfaits avec l'aide des dieux et de votre roi; soyez aussi heureux, car nous le sommes. »

Ensuite le roi Tiridate, pendant tout le temps de son règne, guerroya avec la Perse et tira ven-

(1) Le dieu Vahak'n, qui fait partie du Panthéon arménien, appartient, selon M. Emin, à la classe des demi-dieux, désignés par les auteurs nationaux sous le nom de *tutzazn* « hommes d'origine divine ». Vahak'n était fils de Tigrane I, roi d'Arménie, contemporain de Cyrus et de Crésus. Sa mémoire s'est conservée dans les chants des rhapsodes; et un fragment relatif à la naissance de ce dieu nous a été transmis par Moïse de Khorène (liv. I, ch. 30). Agathange donne dans un passage de son Histoire un précieux renseignement sur ce dieu, qui portait l'épithète de *Vitchabakal*, « destructeur de dragons ». Vahak'n avait son temple à Achdichad, dans la province de Daron, non loin de l'Euphrate (Emin, *Recherches sur le pagan. arm.*, pag. 41 et suiv. de la trad. fr.).

(2) Nous ferons observer ici que le texte grec ne renferme que le préambule du décret de Tiridate, que l'arménien donne dans son entier.

(3) Ce passage fait allusion aux édits des empereurs romains ordonnant les persécutions contre les chrétiens. Tiridate s'appuie sur ce précédent, pour rendre également un édit de persécution, en sa qualité de prince allié des Romains, auxquels il devait sa couronne et la possession de son royaume.

τάτου Διὸς, φροντὶς δὲ ἀπὸ τῆς δεσποίνης Ἀρτέμιδος· καὶ ἀρετὴ ὑμῖν φθάσῃ ἀπὸ τοῦ ἐναρέτου Ἡρακλέους, πάσῃ τῇ χώρᾳ, καὶ τὰ λοιπά. Ἐν ὅλοις δὲ τοῖς ἔτεσιν τῶν αὐτοῦ χρόνων Τηρηδάτιος ὁ βασιλεὺς, ἐχθρεύσας τῆς τῶν Περσῶν βασιλείας, ἐξεζήτησεν ἐκδίκησιν διὰ μάχης καὶ πολέμου, ἕως τοῦ πληρωθῆναι τὸν χρόνον τῶν δεκατεσσάρων ἐτῶν, τοῦ τὸν πανάγιον Γρηγόριον ἐν τῇ φυλακῇ τοῦ κάστρου γενέσθαι. Ἦν γὰρ πόλεμος σκληρότατος ἀνάμεσον Τηρηδάτου βασιλέως καὶ ἀνάμεσον τῶν τῆς Περσίδος βασιλέων. Πάλιν δὲ δευτέραν διάταξιν κελεύει διαχαράξαι πάσαις ἐπαρχίαις τούτῳ τῷ τύπῳ· Τηρηδάτης ὁ τῆς μεγάλης Ἀρμενίας βασιλεὺς ταῖς χώραις καὶ ἐπαρχίαις σατράπαις τε καὶ στρατηγοῖς καὶ πολίταις εἰρήνη. Ὑγιαίνετε· καὶ γὰρ ἡμεῖς αὐτοὶ ὑγιαίνομεν. Ὑμεῖς ἐπίστασθε πῶς ἄνωθεν καὶ

a domina Artemide, virtus ab Hercule, virtute ornato, adsit vobis et omni regioni, et reliqua. Porro omnibus annis temporum suorum Teredates rex, inimicitias gerens cum regno Persarum, vindictam exquisivit per pugnam et bellum, donec impleretur tempus quatuordecim annorum, quibus sanctissimus Gregorius erat in carcere castri. Erat enim bellum durissimum inter Teredaten regem et reges Persidis. Rursum jussit scribi secundum mandatum omnibus provinciis hunc in modum : Teredates magnæ Armeniæ rex locis et provinciis, satrapisque et belli ducibus ac civibus, pacem : valete, nam et nos ipsi valemus. Vos scitis, quomodo antiquitus et

geance des anciennes batailles. Ainsi, pendant les treize ans que Grégoire resta dans la caverne, il y eut une guerre continuelle et terrible entre Tiridate et le roi des Perses (1). Il ordonna encore qu'on expédiât un autre édit dans les provinces de son royaume et qui était conçu en ces termes : « Tiridate, roi de la Grande-Arménie, aux pays tributaires et aux provinces, aux satrapes, aux soldats, aux villageois et à tous, salut. Soyez satisfaits, car nous aussi sommes satisfait. Vous savez comment, dès le temps de nos ancêtres, nous obtînmes la victoire et la paix avec l'aide des dieux, comment nous avons subjugué toutes les nations, et nous les avons conservées sous notre obéissance. Mais quand nos hommages ne furent plus agréables aux dieux et que nous ne savions plus les apaiser dans leur courroux, ils nous renversèrent de force du faîte de notre puissance.

[§ 58.] « Et cela à cause de la secte des chrétiens. Or nous vous commandons que, s'il s'en trouvait quelques-uns (puisqu'il n'est que trop vrai que ce sont eux qui s'opposent au culte des dieux), on les dénonce aussitôt; et, à ceux qui le il sera distribué des présents et des large notre trésor royal. Mais celui qui les ca ou qui ne les dénoncerait pas, s'il est déc ensuite, qu'il soit condamné à mort, et au tribunal du roi; il mourra, et sa mais dévolue au fisc. De même que je n'ai pas é mon fidèle Grégoire que j'aimais infinimen que, précisément pour cela, je lui fis endui troces tourments, et puis ensuite je l'ai ter dans une caverne profonde pour aussitôt de pâture aux serpents, sans avoi à ses grands services, dès qu'il s'agissait de l et de la crainte des dieux. Que ceci serve ple, et redoutez une mort semblable. Ain vivrez sous la protection des dieux, et vou rez attendre de nous des bienfaits. Soyez sa car nous le sommes aussi. »

XIII.

[§ 59.] En ce temps-là, il arriva que reur (Dioclétien, Tioghlidianos) voulut

(1) Le roi des Perses était alors Sapor, fils d'Hormisdas. (Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 85-87.)

ἀπὸ προγόνων νίκη καὶ εἰρήνη πολλὴ κεχάριστο ἡμῖν διὰ τῆς τῶν θεῶν βοηθείας, ὅπως πάντα τὰ ἔθνη συμφώνως ὑποτάξαντες ἔσχομεν. Ὅταν γὰρ αὐτοὺς θεραπεύειν ἐν σεβάσμασιν οὐκ ἐσπουδάσαμεν, καὶ τὰς διαταγὰς αὐτῶν ὑπερεφρονήσαμεν, ἐξέβαλον καὶ ἀπώσαντο ἡμᾶς τῇ ὀργῇ αὐτῶν ἀπὸ τῆς μεγίστης ἡμῶν δεσποτείας.

§ 58. Νῦν οὖν μάλιστα διὰ τὴν τῶν χριστιανῶν θρησκείαν παραγγέλλομεν ὑμῖν, πολλάκις γὰρ συμβαίνει εὑρεθῆναί τινα, αὐτοὶ γὰρ πλεῖον γίνονται ἐμπόδιον τῇ τῶν θεῶν λατρείᾳ· ὥστε τοὺς τοιούτους εὑρόντας ὑμᾶς εἰς μέσον ἀγαγεῖν· καὶ γὰρ ἀπὸ τῶν βασιλέων δῶρα καὶ τιμὴ κεχάρισται τοῖς φανεροῦσιν· εἰ δὲ μὴ ἀποδείξουσιν αὐτούς, ἢ καὶ κρύψουσι, καταληφθέντες οὗτοι μετὰ τῶν καταδίκων λογισθήσονται, καὶ εἰς τὰ βασίλεια ἀχθέντες ἀποθανέτωσαν, ὁ δὲ οἶκος αὐτῶν τῷ δημοσίῳ ἀποδοθῇ. Εἰ καὶ τὰ μάλιστα ἐγὼ οὐκ ἐφεισάμην τοῦ ἐμοῦ ἀγαπητοῦ καὶ εὐεργέτου Γρηγορίου, ὅνπερ ἕνεκεν τούτου τοῦ προστάγματος πολλαῖς βασάνοις καὶ τιμωρίαις ὑποβαλών, ὕστερον ἐκέλευσα αὐτὸν ἐν τῷ βαθυτάτῳ κρημνῷ ῥιφῆναι, κἀκεῖσε ἅμα ὑπὸ τῶν ὄφεων βρωθῆναι. Οὐδὲ γὰρ τὸν μέγαν αὐτοῦ κόπον ἐλογισάμην τι πρὸς [τὴν] τῶν θεῶν ἀγάπην καὶ τιμήν, ἵνα καὶ ὑμῖν ἀπειλὴ καὶ φόβος θανάτου γένηται, καὶ ζήσητε ὑπὸ τὴν αὐτῶν πρόνοιαν, καὶ παρ' ἡμῶν συνεργασίας εὕρητε· συνίετε. Ὑγιαίνετε, καὶ ἡμεῖς ὑγιαίνομεν.

§ 59. Καὶ ἐγένετο ἐν ἐκείνοις τοῖς καιροῖς, ἐζήτησεν ἑαυτῷ γυναῖκα Διοκλητιανὸς ὁ Καῖσαρ πρὸς γά-

a tempore progenitorum nostrorum victoria multa nobis data sit per auxilium deorum, u gentes concorditer haberemus subditas. Nam illos in simulacris colere non studuimus, et eorum contempsimus, ira sua nos ejecerunt et ex a maxima dominatione nostra.

§ 58. Nunc ergo maxime propter religionem norum mandamus vobis (nam sæpe contingit, ut aliquis inveniatur, ipsique cultum deorum impediunt) ut, si quos tales inveniatis, in medi ducatis. Nam eos manifestantibus et dona et h creta sunt a regibus : si vero illos non indicabunt, abscondent, hi comprehensi cum damnatis hab ductique in carceres regios moriantur : domus rum publico detur. Si ego vel maxime non peper meo et bene merito Gregorio, quem propter ho tum, multis cruciatibus et tormentis prius su in profundissimum præcipitium projici juss simul a serpentibus devorari; neque enim mag laborem existimavi aliquid esse in comparation rem et cultum deorum, ut vobis etiam metus si mortis, et sub eorum vivatis providentia, et b nobis consequamini; intelligite. Valete, et nos v

§ 59. Illis temporibus Diocletianus imperat vit mulierem nuptiis sibi sociandam : et tunc ci

une épouse; or, des peintres allèrent dans toutes les parties de son empire, pour retracer exactement sur des tableaux la beauté du sujet, les charmes du visage, les yeux grands et noirs, le teint de la peau, afin d'exposer ensuite au roi ces images agréables à sa vue. En ce temps-là aussi, il y avait dans la ville des Romains un monastère de vierges solitaires, mortifiées, qui ne vivaient que de légumes. C'étaient des chrétiennes chastes, pures, saintes et fidèles, qui, le jour et la nuit, à toute heure, étaient dignes d'adresser au ciel une sainte prière, des louanges et des actions de grâces. La supérieure s'appelait Gaïanè, et une de ses disciples avait nom Hripsimè; elle était fille d'un homme de race royale, et pieux (1).

(1) L'histoire des saintes Hripsimiennes ou Ripsimes, nom générique que les Latins donnent aux compagnes de Hripsimè, se trouve racontée tout au long dans le Panégyrique de sainte Hripsimè, dont l'auteur est Moïse de Khorène (*Œuvres complètes*, Venise, 1843, pag. 297), par S. Nersès Schnorhali, dans ses poésies sacrées (*Œuvres compl.*, Venise, 1830, pag. 468, 469, 472, 475, 520), dans le livre des Hymnes, ou *Charagan, passim*, et dans les « Vies des saints arméniens » (8 et 6 octob.). Les Mékhitaristes ont donné à la fin de leur traduction d'Agathange en italien (*append.* 2) plusieurs hymnes du patriarche Gomidas et de S. Nersès Schnorhali en l'honneur des saintes Hripsimiennes, traduites en vers italiens par M. Luigi Carrer (pag. 209 et suiv.). — Cf. aussi les Vies des saints grecs (29 sept.) et latins (30 du même mois). — Malgré tout le respect dû à la tradition concernant les saintes Hripsimiennes, je ne puis m'empêcher de comparer ce que racontent Agathange, les hagiographes et les panégyristes, au sujet de ces martyres, avec un événement historique contemporain rapporté par Lactance (*de Mort. persec.*, ch. 15, 39, 40, 41, 50 et 51), et qui me paraît avoir servi de texte à la légende du voyage et du martyre en Arménie de sainte Hripsimè et de ses compagnes. Dioclétien avait eu de Prisca, sa femme, une fille appelée Valéria qui épousa Galère. Ce dernier, en mourant, recommanda à Licinius sa femme et un fils Candidianus qu'il avait eu d'une concubine. Licinius ne se vit pas plutôt maître du sort de Valéria, qu'il lui proposa de l'épouser; mais cette princesse refusa et chercha un refuge auprès de Maximien qui voulut également la prendre pour épouse. Valéria repoussa cette proposition, et elle fut dès lors en butte aux plus injustes persécutions; ses biens furent confisqués, son entourage périt dans de cruelles tortures, et elle-même fut traînée d'exil en exil. Une vieille femme, amie de Valéria, une vestale et la femme d'un sénateur, accusées injustement d'avoir engagé Valéria à repousser Maximien, furent mises à mort, parce qu'elles avaient contrarié l'amour de ce prince. Valéria, reléguée dans les déserts de la Syrie, trouva le moyen d'instruire son père Dioclétien de ses malheurs. Ce prince, retiré à Salone, demanda à Maximien de lui rendre sa fille; mais il ne put fléchir la colère de l'empereur et mourut de chagrin. Valéria chercha alors à se dérober aux poursuites continuelles dont elle était l'objet de la part de Maximien. Pendant quinze mois elle erra déguisée, mais elle finit par être arrêtée en 315, avec sa mère, à Thessalonique. Licinius les condamna toutes deux à mort, et elles furent exécutées. Quelques auteurs ont prétendu que Valéria et sa mère étaient chrétiennes, et que Dioclétien les avait contraintes à offrir de l'encens aux idoles. La vie si accidentée de ces deux femmes, leur supplice, leur mort, offrent de telles analogies avec le récit d'Agathange qui dit que Hripsimè était d'origine royale, que je suis disposé à croire que ce que raconte le secrétaire de Tiridate des saintes Hripsimiennes, a peut-être son origine dans l'histoire des aventures malheureuses de Valéria, de Prisca et des femmes de leur suite, qui furent victimes de l'amour insensé de Maximien. Je signale ce rapprochement, sans rien conclure de positif; peut-être l'attention sera-t-elle appelée sur ce point historique qui mérite d'être examiné avec soin. — Cf. sur la vie et les aventures de Valéria et de Prisca, Lebeau, *Hist. du Bas-Empire* (éd. St-Martin), t. I, pag. 144 et suiv., et pour plus de détails l'ouvrage même de Lactance, auquel ce récit a été emprunté par le savant historien français.

μου κοινωνίαν· καὶ τότε πανταχῆ τῆς ἰδίας δεσποτείας ἀποσταλέντες περιῄεσαν ζωγράφοι καὶ ὁμοιογράφοι, εἰκονογράφοι, ἀκριβογραφεῖς, καλλωπισταὶ καὶ ἡλικιομέτραι, ἵνα τὴν εὐμορφίαν τῆς ὄψεως, καὶ τὸν μέλανα κόσμον τῶν ὀφρύων ἐν ταῖς σανίσιν ὁμοιογραφήσαντες, διὰ τοῦ τῶν χρωμάτων καλλωπίσματος ἀποδείξωσιν εἰς τὴν τοῦ βασιλέως ἀρέσκειαν. Τότε οὖν παραγενόμενοι εὑρίσκουσιν ἐν τῇ πόλει τῶν Ῥωμαίων μοναστήριον ἡσυχαστριῶν, ἀειπαρθένων, ἰδιαζουσῶν ἐν ἐρημίαις, ὀσπρίων μόνον κεχρημένων, σεμνῶν, σωφρόνων, ἁγίων γυναικῶν τῆς τοῦ Χριστοῦ πίστεως, αἳ νυκτὸς καὶ ἡμέρας καὶ ἐν παντὶ καιρῷ δοξολογίας καὶ ὕμνους καὶ τελείας εὐχὰς τῷ Θεῷ εἰς τὸν οὐρανὸν ἀναπέμπουσαι οὐκ ἐπαύοντο. Ὀνόματα δὲ ἦν αὐταῖς ταῦτα· τῆς μὲν πρώτης Γαιανή, καὶ τῆς ὑπ᾽ αὐτῆς ἀνατραφείσης Ῥιψιμία ἐκ τοῦ βασιλικοῦ καὶ θεοσεβοῦς γένους οὔσης. Ἦσαν δὲ καὶ ἄλλαι σὺν αὐταῖς πλεῖσται.

que per totam ejus dominationem missi circumibant pictores varii generis, nempe qui similitudinem norant exhibere, qui ipsam docti erant repræsentare imaginem, qui accurata in pingendo præstabant diligentia, qui ornamenta norant addere, et qui staturam metiri, ut oculorum pulchritudinem, nigrumque superciliorum ornatum in tabulis ad vivum repræsentantes, per colorum elegantiam exhiberent imaginem regi placitam. Cum itaque advenissent, in civitate Romanorum inveniunt monasterium viventium in quiete et in perpetua virginitate, quæ in locis solitariis ad victum solis utebantur leguminibus, erantque mulieres honestæ, prudentes, sanctæ, fide christianæ, quæ noctu dieque et omni tempore laudes et hymnos, precesque perfectas in cœlum ad Deum transmittere non cessabant. Nomina vero illis hæc erant : prima dicebatur Gaiana; altera quæ ab ipsa enutriebatur, et ex regio et christiano erat genere, Ripsimia : erant et aliæ cum his plurimæ.

[§ 60.] Les peintres entrèrent de force dans l'habitation de ces saintes femmes; et, voyant la beauté modeste de Hripsimè, ils en furent frappés, ils la peignirent avec différents autres portraits, et les envoyèrent au roi. Lorsque le roi vit la rare beauté de Hripsimè, retracée sur le tableau, il fut pris d'un amour insensé, et voulut fixer sans retard le jour de ses noces, attendant avec impatience le moment de la fête. Ensuite on envoya en toute hâte des ambassadeurs et des messagers dans tout l'empire, afin que tous apportassent des présents et des cadeaux pour les noces royales, et que leur joie rendît plus solennelles les cérémonies, suivant l'usage des princes.

Quand les pieuses femmes virent les flèches de l'Ennemi (le démon) lancées, selon la coutume, contre les saints adorateurs du Christ, elles comprirent que [§ 61.] l'Ennemi avait choisi le roi comme l'instrument de sa malice, comme déjà, dans le Paradis, il se servit du serpent pour insinuer l'oubli du précepte dans l'oreille insensée de la première femme. Ainsi, se cachant sous les traits du roi impie, il voulait combattre les églises fondées par Dieu. Quant au roi, enorgueilli par les insinuations insidieuses de l'Ennemi, il suscitait des persécutions aux églises de Dieu; insensé et stupide, il adorait les fantômes des morts, les [illegible] statues muettes d'idoles d'or, d'argent, de bois, [illegible], de pierre, de cuivre, et leur rendait un culte [illegible] impur. Il s'en glorifiait, et il voulait ébranler [illegible] la pierre sur laquelle repose l'Église; mais, ne [illegible] pouvant y parvenir, il fut écrasé (1). Cependant [illegible] t, dans son orgueil, il causait beaucoup de dom- [illegible] mages aux églises de Dieu.

(1) Luc. XX, 18.

§ 60. Ὅτε οὖν παρεγένοντο οἱ πεμφθέντες, εἰσῆλθον βίᾳ εἰς τὴν μάνδραν τῶν ἁγίων· καὶ θεασάμενοι τὴν σεμνοτάτην καὶ ἁγιωτάτην Ῥιψιμίαν, ἐξίσταντο ἐπὶ τὸ κάλλος αὐτῆς. Εὐθέως δὲ ἐν ταῖς σανίσιν ὁμοιογραφήσαντες, πρὸς τὸν Καίσαρα ἔδραμον. Ὅτε οὖν ἐθεάσατο ὁ βασιλεὺς τὸ λαμπρότατον κάλλος ἐν τῇ ζωγραφίᾳ τῆς Ῥιψίμης, ἐμφανῶς ἐν τῇ ἐπιθυμίᾳ τοῦ ἔρωτος διὰ τὸ ἀθέμιτον αὐτοῦ ἦθος ἐσκοτοῦτο ἐπειγόμενος· προθεσμίαν δὲ ὁρίσας, ἔσπευδεν καὶ ὠχλεῖτο τὴν γυναικείαν εὐφροσύνην ἐπιτελέσαι. Τότε διὰ τάχους ἀγγέλους ἔπεμπεν πάσῃ τῇ ἰδίᾳ ἐξουσίᾳ, ὅπως πάντες δωροφόροι γένωνται τῷ μεγάλῳ γάμῳ, καὶ ἐν πλείστῃ χαρᾷ ἐρχομένους ὁμοῦ πάντας, ἐπιτελεῖν τὴν τοῦ βασιλέως διαταγὴν κατὰ τοὺς νόμους τῶν βασιλικῶν γάμων. Θεασάμεναι οὖν αἱ πανάγιαι τὰ κρυφοπομπαῖα βέλη τοῦ ἐχθροῦ, ἐν οἷς πέμπει τοξεῦσαι τοὺς τοῦ Χριστοῦ ἁγίους, ἐθλίβοντο.

§ 61. Σκεῦος γὰρ ὀργῆς εὑρὼν τὸν βασιλέα, καθάπερ ἐν παραδείσῳ τὸν ὄφιν, ὑπηρέτην ποιησάμενος τὸν αὐτὸν τρόπον, καὶ ἐνθάδε τὸν παράνομον τοῦτον ὡς θηρίον ἔχων, κατὰ πρόσωπον τὰς τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίας δι' αὐτοῦ ἐπολέμει. Ἀναστήσας γὰρ αὐτὸν ἐν ὑπερηφανίᾳ καὶ διεστραμμένῃ καρδίᾳ, καὶ παγίδα στήσας ὁ μισόκαλος παρώτρυνεν αὐτὸν εἰς τὸ ἐξεγεῖραι διωγμὸν κατὰ τῶν τοῦ Θεοῦ ἐκκλησιῶν. Διαστραφεὶς γὰρ τὸν νοῦν καὶ ἐξεστηκώς, προσκυνεῖ τὰς τῶν νεκρῶν στήλας, καὶ χρυσᾶ καὶ ἀργυρᾶ, καὶ ξύλινα, καὶ χαλκᾶ ἰνδάλματα τῷ σεβάσματι· καὶ ἅμα ἀλαζονευόμενος, προσκροῦσαι τῇ στερεᾷ πέτρᾳ τῆς τῶν ἐκκλησιῶν πίστεως ἐνεθυμεῖτο· οὐ μόνον μὴ ἰσχύσας τὴν πέτραν μαλάξαι, ἀλλὰ καὶ συντριβεὶς κατεπόθη ἐχόμενα πέτρας ὁ ἄδικος κριτής. Ὁμοίως (l. Ὅμως) δὲ τῇ μανιώδει ἀλαζονείᾳ ἐπὶ πλεῖον ἐπαρθείς, πολλὰ δεινὰ ἐποίησε τῇ ἁγίᾳ τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίᾳ.

§ 60. Postquam ergo missi advenerant, vi in mon[illegible]sterium sanctarum ingressi sunt : conspectaque honesti[illegible]tis sima et sanctissima Ripsimia, admirati sunt pulchritud[illegible]dinem ejus. Ubi ergo velociter eam ad vivum in tabulis pict[illegible]cti expresserunt, profecti sunt ad imperatorem. At imperat[illegible]ator in pictura Ripsimæ splendidissimam intuitus pulchritud[illegible]dinem, per nefariam consuetudinem suam, quasi caligi[illegible]gine obductus, palam in concupiscentiam amoris ejus exarsi[illegible]sit : tempusque definitum constituens, festinabat mente t[illegible]urbatus, ut muliebres delicias perfecte consequeretur. T[illegible]unc festinanter nuntios misit per totam ditionem suam, [illegible], ut omnes dona ferant magnis nuptiis, maximaque cum l[illegible] lætitia omnes simul accurrant ad perficiendum mandat[illegible]tum imperatorium secundum leges regiarum nuptiarum. [illegible] Videntes igitur sanctæ missa in occulto inimici jacula, q[illegible]quæ jacit ad vulnerandos Christi sanctos, affligebantur.

§ 61. Nam cum vas iræ invenisset imperatorem, si[illegible]sicut in paradiso serpentem, suumque eodem modo fecis[illegible]sset ministrum, et hic improbum illum ut belluam habe[illegible]ens palam Christi ecclesias per ipsum oppugnabat. Quippe [illegible] ub ipsum imbuisset superbia et corde perverso, osor [illegible] ill honesti, injecto laqueo, eundem impulit ad persecution[illegible]nei contra Dei ecclesias movendam. Cum enim sit mente p[illegible] pe versa et obstupefacta, mortuorum statuas, aureaqu[illegible]qu argentea, lignea et ærea simulacra religioso cultu a[illegible] ad rat : simulque superbius in solidam ecclesiarum ve[illegible]e fidei petram impingere in animum induxit : qui non sol[illegible]li non potuit petram emollire, sed contritus etiam pro[illegible]rc petram submersus est injustus judex. Nihilominus ta[illegible]m insana sua jactantia maxime elatus, multa sanctæ Dei [illegible] clesiæ intulit mala.

[§ 62.] Mais la bienheureuse et vertueuse Gaïanè, avec Hripsimè, élevée dans la sainteté, et ses autres compagnes, en pensant au vœu religieux de chasteté qu'elles avaient fait, pleuraient ensemble sur cet ordre du roi impie et dépravé, qui exigeait de faire leurs portraits. Elles se mirent donc à prier avec une grande ferveur, et sollicitèrent l'aide du Dieu miséricordieux, pour qu'il les délivrât du danger qui les menaçait......

[§ 65]. Après cela, sainte Gaïanè et sa compagne Hripsimè, avec leurs vertueuses compagnes, prirent la fuite et vinrent dans un pays lointain pour conserver leurs âmes dans la sainteté, loin de ces hommes grossiers......

[§ 66]..... Elles arrivèrent ensuite en Arménie dans la province d'Ararat, dans la ville de Vagharschabad, aussi appelée Norkaghakn (Ville Neuve), capitale du roi d'Arménie. Elles se retirèrent dans un endroit où l'on réunissait les cuves pour les vignes qui sont situées entre l'Orient et le Nord, et elles vivaient ensemble des choses qu'elles achetaient à la ville ; elles n'avaient point d'autres provisions. Une d'elles seulement savait travailler le verre, et fabriquait des perles, dont le prix servait pour leur nourriture quotidienne.

XIV.

[§ 67.] En ce temps-là, une grande perturbation se manifesta dans le pays des Romains, et on expédiait de tous les côtés des courriers et des messages, afin de pouvoir retrouver les fugitives. Alors un ambassadeur fut envoyé à Tiridate, roi de la Grande-Arménie, et vint trouver ce prince dans la ville de Vagharschabad. Quand l'envoyé lui remit l'édit, le roi le prit de sa main avec joie. Voici ce qu'il contenait : « L'empereur Dioclétien

§ 62. Θεασαμένη οὖν ἡ μακαριωτάτη Γαιανὴ σὺν τῇ ἁγίᾳ Ῥιψίμῃ καὶ ταῖς λοιπαῖς σεμνοτάταις καὶ ἁγιοτρόποις γυναιξὶν, ἐμνήσθησαν τῆς ἁγίας ἀποταγῆς, καὶ τοῦ σεμνοῦ βίου, καὶ τῆς ἐπιπόνου διαγωγῆς καὶ τροφῆς, ἐν αἷς ἦσαν ἔκπαλαι παιδευθεῖσαι. Τότε οὖν ὀλολύζουσαι ἐν ἑαυταῖς διὰ τὴν ἀπόδειξιν τῆς ἑαυτῶν διαγνώσεως, τῆς ἐπὶ τοῦ μιαρωτάτου καὶ παρανόμου βασιλέως διὰ τῆς εἰκόνος αὐτῶν γενομένης, εἰς εὐχὰς καὶ ἐπιπονωτέρας ἀσκήσεις τραπεῖσαι, παρεκάλουν τὸν ἐλεήμονα Θεὸν βοηθῆσαι αὐταῖς, καὶ ἐξελέσθαι αὐτὰς τοῦ πειρασμοῦ....

§ 65. Καὶ μετὰ ταῦτα ἡ ἁγία Γαιανὴ μετὰ Ῥιψίμης καὶ τῆς λοιπῆς συνοικίας, καὶ τῆς σεμνοτάτης συνοδίας, ἐξελθοῦσαι, ἐπορεύοντο φεύγουσαι, ἵνα τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς ἐν ἁγνότητι τηρήσωσιν ἐν τῷ φιλαμαρτήμονι τούτῳ κόσμῳ ἀπὸ τῶν παρανόμων ἀνθρώπων....

§ 66....... Τότε οὖν ἐλθοῦσαι φθάνουσιν τὰ ὅρια τῆς Ἀρμενίας, εἰς Ἀραρὰτ τὴν πατρίδα, καὶ Οὐαλαρσαπὰτ, τὴν καλουμένην νέαν πόλιν, κεκτισμένην εἰς οἰκητήριον τῶν βασιλέων τῆς Ἀρμενίας. Ἐλθοῦσαι οὖν εἰσέρχονται εἰς τοὺς ληνοὺς τῶν ἀμπελώνων, οἵ εἰσὶν ᾠκοδομημένοι ἀπὸ βοῤῥᾶ κατὰ ἀνατολὰς, καὶ ἐτρέφοντο ἐκ τῶν ἰδίων ἀπὸ τῆς ἀγορᾶς τῆς πόλεως, μηδὲν μὲν ἔχουσαι μεθ' ἑαυτῶν, ἀλλ' ὅτι μία ἐξ αὐτῶν εἰδυῖα βελουργεῖν (l. ὑελουργεῖν), τῆς ἐφημέρου τροφῆς αὐτῶν ἐχορήγει τὰς χρείας.

§ 67. Τότε δὴ οὐ μικρὰ ταραχὴ ἐγένετο ἐν τῇ Ῥωμαίων χώρᾳ, καὶ πανταχῇ πέμπονται εἰς ζήτησιν, εἰ δυνατὸν, εὑρεῖν αὐτάς. Φθάνουσιν οὖν ἐν ἐκείνῳ τῷ καιρῷ ἄγγελοι πρὸς Τηρηδάτην βασιλέα Ἀρμενίας, ἐν αὐτῇ τῇ Οὐαλαρσαπὰτ πόλει· καὶ ὡς προσήνεγκαν τὴν ἐπιστολὴν ἐδέξατο μετὰ χαρᾶς. Ἦν δὲ τοῦτον τὸν τύπον ἔχουσα· Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Διοκλητιανὸς

§ 62. Hæc ergo cum perspiceret beatissima Gaiana cum sancta Ripsime et reliquis castissimis sanctorumque morum mulieribus, recordatæ sunt sanctæ renuntiationis, et vitæ castæ, et laboriosæ vivendi rationis et victus, quibus olim erant institutæ. Itaque lamentatæ secum propter manifestationem suam, apud impurissimum et improbum imperatorem per imaginem ipsarum factam, versæ ad preces et laboriosas magis exercitationes, rogabant misericordem Deum, ut sibi opem ferret, illaque se tentatione liberaret.....

§ 65. Post hæc sancta Gaiana cum Ripsime et reliquis cohabitantibus et cum honestissimo comitatu, egressæ, discedebant fugientes, ut in mundo hoc peccatis dedito animas suas ab improbis hominibus servarent castas.....

§ 66...... Itaque tunc profectæ, pervenerunt ad confinia Armeniæ, in provinciam Ararat, et ad Valarsapat, dictam novam civitatem, quæ condita erat pro habitatione regum Armeniæ. Ubi eo pervenerant, ingressæ in torcularia vinearum quæ sunt ædificata ex parte boreali versus orientem, et nutriebantur de propriis ex foro civitatis, nihil quidem secum habentes, sed quia una ex illis noverat in vitro operari, ad quotidianum victum necessaria ipsis suppeditabat.

§ 67. At non modica eo tempore facta est turbatio in regione Romanorum, et quoquoversum mittuntur, qui investigent, ut illas, si possint, inveniant. Veniunt ergo illo tempore nuntii ad Teredaten regem Armeniæ in ipsam civitatem Valarsapat : et epistolam quam attulerunt, accepit cum gaudio. Erat autem scripta hoc modo : Imperator Cæsar Diocletianus dilecto fratri et throni ejusdem

(Tioghlidianos) César à notre bien-aimé frère Tiridate, notre collègue, salut. Ta fraternité doit connaître les dommages qui nous sont causés toujours par la secte perfide des chrétiens, parce qu'en toutes choses notre majesté et notre gouvernement sont méprisés par eux et par leur religion. Ils n'ont aucune retenue; ils adorent un crucifié; ils révèrent aussi un bois, et ils honorent également les ossements de ceux qui ont été tués; ils pensent que c'est une gloire et un honneur de mourir pour leur Dieu. Ils ont été condamnés par la justice de nos lois, parce qu'ils insultèrent et tourmentèrent nos ancètres et nos prédécesseurs dans ce royaume. Le fil de nos épées s'est émoussé, et ils n'ont pas redouté la mort. Séduits par un Juif crucifié, ils enseignent à mépriser les rois, et à ne se point soucier des statues des dieux. Ils ne tiennent aucun compte de l'influence des astres, du soleil, de la lune et des étoiles, qu'ils regargent comme créés par ce crucifié. Ils enseignent aussi à mépriser les images des dieux; ils les ont tous repoussés de leur culte; ils engagent même les femmes à abandonner leurs maris, et les maris leurs femmes.

[§ 68.] « Et cependant, bien que nous leur ayons infligé des peines et des supplices, ils s'enflamment encore davantage, et leur secte se répand partout. J'ai vu une jeune et belle vierge de leur secte, j'ai voulu en faire mon épouse, et ils ont osé me la ravir. Non-seulement elle ne fut point dans le ravissement de devenir ma compagne, moi son roi, mais elles toutes ne craignirent point mes menaces; et comme je n'appartiens point à leur secte, elles me regardèrent comme un être impur, souillé et abominable, et on l'a fait fuir dans les pays soumis à ta domination. Maintenant, mon frère, fais en sorte de les retrouver partout où elles seront, tire vengeance de celles qui sont [illegible]nt avec elle et de sa supérieure, et fais-les mourir. [illegible] r. Quant a la belle et divine fugitive, envoie-la près [illegible]ès

---

τῷ ἀγαπητῷ ἀδελφῷ καὶ συνθρόνῳ μου Τηρηδάτῃ. Γνωρίζω τῇ σῇ ἀδελφότητι καὶ ἐμῷ συμμάχῳ τὰς συμφορὰς, ἅσπερ διαπαντὸς πάσχομεν ἀπὸ τῆς πεπλανημένης θρησκείας τῶν χριστιανῶν. Πάντοτε γὰρ ἐξουδενεῖται ἡ ἡμετέρα δεσποτεία ἀπὸ τῆς αὐτῶν συναγωγῆς, καὶ καταφρονεῖται ἡ βασιλεία ἡμῶν ὑπ' αὐτῶν. Αὐτοὶ γὰρ νεκρόν τινα καὶ ἐσταυρωμένον σέβουσι, καὶ ξύλον προσκυνοῦσι, καὶ τὰ ὀστᾶ τῶν τεθνηκότων τιμῶσι, καὶ τὸν ἐν αὐτοῖς θάνατον ὑπὲρ τοῦ Θεοῦ δόξαν καὶ τιμὴν ἡγοῦνται. Καὶ ἀπὸ τοῦ ἡμετέρου νόμου κατακέκρινται, ἐπειδὴ καὶ τοὺς ἡμετέρους προγόνους, τοὺς ἀρχαίους πατέρας καὶ βασιλεῖς, ἐσίαναν, καὶ τὰ ξίφη ἡμῶν ἤμβλυναν, αὐτοὶ δὲ οὐκ ἀπέκαμον τοῦ ἀποθανεῖν. Πεπλάνηνται οὖν ἔν τινι Ἰουδαίῳ ἐσταυρωμένῳ, καὶ τοὺς βασιλεῖς ἀτιμάσαι διδάσκουσι, καὶ αὐτοὺς τοὺς θεοὺς ἐξουθενοῦντες, ἀλλὰ καὶ τὰς δυνάμεις τῶν φωστήρων ἡλίου τε καὶ σελήνης ἅμα τοῖς λοιποῖς ἄστροις ὡς οὐδὲν λογίζονται, ἀλλὰ ποιήματα λέγουσιν εἶναι αὐτοῦ τοῦ ἐσταυρωμένου, καὶ τὴν γῆν ἅπασαν μετέστησαν ἀπὸ τῆς τῶν θεῶν λατρείας, ὥστε καὶ τὰς γυναῖκας ἀπὸ ἀνδρῶν καὶ τοὺς ἄνδρας ἀπὸ γυναικῶν ἔτι ζώντων ἀποχωρίζουσιν.

§ 68. Εἰ καὶ μεγίσταις ἀπειλαῖς καὶ διαφόροις βασάνοις ὑπεβλήθησαν, περισσοτέρως ἀνήφθη καὶ διέλαβεν καὶ διέδωκε ἡ θρησκεία αὐτῶν, καὶ ὅσον προσεθήκαμεν τὰς ἐκφοβήσεις, ἡ αἱματοχυσία αὐτῶν ὑπὲρ τὸ δέον ἐπλεόνασεν τὴν διδαχήν. Συνέβη οὖν θεωρεῖν με ἀπὸ τῆς αὐτῶν θρησκείας νεάνιδα μίαν εὐμορφοτάτην παρθένον, καὶ βουλομένου μου αὐτὴν λαβεῖν εἰς γυναῖκα, ἐτόλμησαν καὶ ταύτην δολιεῦσαι ἀπ' ἐμοῦ· καὶ οὐδὲ ὡς βασιλέα ἐπεθύμησαν, οὐδὲ τὰς ἀπειλάς μου ἐφοβήθησαν, μᾶλλον δὲ διὰ τὴν θρησκείαν αὐτῶν βδελυκτὸν καὶ ἀκάθαρτον καὶ σιαντὸν ἐλογί-

consorti Teredatæ. Notas facio fraternitati tuæ et throni [illegible]oni sodali meo calamitates, quas semper patimur per erranten[illegible]em superstitionem christianorum. Omnino enim vilipenditur [illegible]tur dominatio nostra ab eorum congregatione, et ab ipsi[illegible]sis contemnitur imperium nostrum. Nam illi colunt mortuum [illegible]um quendam et crucifixum, et lignum adorant, et oss[illegible]ssa mortuorum honorant, et ob illa mortem pro Deo su[illegible]suo gloriæ sibi vertunt et honori. Per legem nostram da[illegible]damnati sunt, quandoquidem progenitores nostros, antiquo[illegible]uos patres et imperatores, contemptui habuerunt, et gladio[illegible]lios nostros obtuderunt, illi vero moriendo non sunt defati[illegible]atigati. Decepti autem sunt circa quendam Judæum cru[illegible]crucifixum, discuntque regibus honorem non habere, ipso[illegible]so quoque deos nihili facientes. Verum et potestates lumi[illegible]am narium, solis et lunæ, et reliquorum astrorum pro nihil[illegible]hi habent, sed opera esse dicunt crucifixi sui, totamque [illegible] deorum cultu abstraxerunt terram, ut et uxores a ma[illegible]ritis, et viri ab uxoribus etiamnum viventibus secedant [illegible]

§ 68. Etiamsi autem gravissimis comminationibus, va[illegible]riisque subjecti fuerint suppliciis, tamen ipsorum su[illegible]perstitio magis accensa pluresque complexa est, et s[illegible] disseminavit : quantum auximus terrores, tantum effusi[illegible] sanguinis eorum supra æquum multiplicavit doctrinam [illegible] ipsorum. Contigit autem, ut viderem illorum supersti[illegible]tionis puellam quandam, virginem speciosissimam [illegible] quam cum uxorem ducere vellem, ausi sunt et hanc dece[illegible]ptam a me alienare : et neque ut imperatorem me desi[illegible]deraverunt, neque minas meas timuerunt; sed per su[illegible]perstitionem suam potius me ut detestandum et impurum [illegible]

de moi. Cependant, si sa beauté te charmait, garde-la, car on n'a jamais rencontré chez les Grecs une beauté qui lui soit comparable. Sois en paix avec le culte des dieux et avec toute félicité. »

XV.

[§ 69.] Or il arriva qu'après avoir pris lecture de cet édit, le roi donna aussitôt des ordres sévères pour qu'on fît sans tarder des recherches dans tous les pays soumis à sa domination. Il expédia des messagers de différents côtés, pour qu'on lui amenât les fugitives aussitôt qu'on les aurait trouvées, et il promit en récompense des présents magnifiques. Pendant qu'ils s'empressaient, aux confins de l'Arménie, dans l'espoir de semblables promesses, ces saintes martyres se tenaient cachées dans la ville royale de Vagharschabad, capitale du royaume. Peu de jours après, à la suite de recherches incessantes, elles furent découvertes.....

[§ 70.].... Or, on les trouva dans l'endroit où l'on met les cuves en réserve. Car, quand l'édit du grand roi des Grecs fut remis à Tiridate, il s'éleva un grand tumulte dans le pays des Arméniens. On fit fermer tous les chemins et toutes les issues des provinces, et on fit partout des recherches. Lorsque quelqu'un fit savoir qu'il les avait vues, et que la chose se fut vérifiée, on ordonna de suite à une légion de troupes à pied de cerner pendant deux jours le lieu où elles se trouvaient. Trois jours après, la renommée de la modeste et admirable beauté de Hripsimè se répandit parmi le peuple et sur toutes les places. Tout le monde était dans l'agitation, et l'unanimité des louanges augmentait l'étonnement. Une foule immense accourait de toutes parts pour rendre hommage à sa beauté. Les satrapes et les grands accouraient aussi à l'envi pour la voir. Les nobles, confondus avec le peuple, se pressaient les uns les autres, à cause du déréglement de leurs mœurs et de l'impureté effrénée des païens. Quand ces saintes femmes virent la malice de ces hommes insensés

---

παντό με. Διὸ καὶ τὴν τροφὸν μετὰ τῆς νεάνιδος εἰς τὰ μέρη τῆς ὑμετέρας δεσποτείας προπέμψαντες ἐφυγάδευσαν. Φροντὶς οὖν σοι γένηται, ἀδελφέ μου, ζητῆσαι ἐν ἐκείνοις τοῖς μέρεσι, καὶ εὑρεῖν τὰ ἴχνη αὐτῶν, καὶ τὰς μετ' αὐτῆς ἅμα τῇ τροφῷ θανάτῳ ἐκπαλλάξαι, καὶ τὴν ἀπατηθεῖσαν θεοειδῆ [καὶ] εὐμορφοτάτην ἐμοὶ ἐνθάδε ἀποστεῖλαι. Εἰ δὲ ἀρέσει σοι τὸ κάλλος τῆς ὄψεως αὐτῆς, σεαυτῷ τηρήσεις. Οὐ γὰρ ἀνευρέθη ὁμοία ταύτης ἐν τῇ Ἰωνίων χώρᾳ. Ὑγίαινε ἐν πάσῃ τιμῇ ἀπὸ τῆς τῶν θεῶν λατρείας.

§ 69. Καὶ ἐγένετο, ὡς ἀνεγνώσθη ἡ διαταγὴ τῆς ἐπιστολῆς ταύτης, ἐκέλευσεν ὁ βασιλεὺς μετὰ σπουδῆς πλείστης καὶ παραγγελίας, ἵνα, πάντας τοὺς τόπους τῆς αὐτοῦ ἐξουσίας ἐξετάσαντες ἐν τάχει, ἐκζητήσωσιν. Δρομαίους οὖν ἔπεμπεν πανταχῇ, ἵνα εὑρόντες εἰς μέσον ἐνέγκωσιν· τοῖς δὲ εὑρίσκουσιν αὐτὴν μεγάλας δωρεὰς ὑπισχνεῖτο. Καὶ ὡς ἔτι αὕτη ἡ ταραχὴ ἐν τοῖς τῆς Ἀρμενίας μέρεσιν ἐκινεῖτο, αἱ πανάγιαι μάρτυρες ἐκεῖναι ἐκρύπτοντο ἐν τῇ βασιλευούσῃ πόλει Οὐαλαρσαπάτ· καὶ μετ' οὐ πολὺ εὑρεθεῖσαι ἐγνώσθησαν.....

§ 70....... Εὑρίσκονται οὖν εἰς τοὺς ληνοὺς ἔξωθεν τῆς πόλεως. Ὅτε οὖν ἔφθασε τὸ γράμμα ἀπὸ τοῦ μεγάλου τῶν Ῥωμαίων βασιλέως πρὸς Τηρηδάτιον τὸν τῆς Ἀρμενίας βασιλέα, οὐκ ὀλίγη ἐγένετο ταραχὴ ἐν ἐκείνῃ τῇ χώρᾳ. Ἐτήρησαν γὰρ πάσας τὰς περιόδους καὶ διαβάσεις ἐν τοῖς ἑκάστης τῆς πατρίδος μέρεσιν, καὶ θεασάμενός τις αὐτὰς διηγήσατο περὶ αὐτῶν. Ὡς δὲ καταφανεῖς αὐτὰς ἡ φήμη ἐποίησεν, ἐκελεύσθησαν δύο ἡμέρας τηρηθῆναι ἐκεῖσε διὰ τῶν πεζῶν μετὰ τῶν θυρεῶν [καὶ] ῥοπάλων. Καὶ μετὰ τρεῖς ἡμέρας ἤχησεν

et aversandum habuerunt. Quapropter nutricem cum puella ad vestram transmittentes ditionem fugere compulerunt. Itaque, frater mi, cura investigare in illis partibus, et vestigia earum deprehendere, sociasque virginis una cum nutrice morte e medio tollere; deceptam vero, divinam scilicet et speciosissimam, inde ad me transmittere. Si vero tibi placebit decor faciei ejus, tibi ipsam servabis : neque enim inventa est huic similis in tota Ionia provincia. Vale cum omni honore per cultum deorum.

§ 69. Postquam epistolæ illius contextus erat perlectus, præcepit rex maximo cum studio et mandato, ut per omnia ditionis suæ loca continuo investigantes, illam quærerent. Quoquoversum ergo mittebat cursores, ut inventam in medium adducerent : illam autem invenientibus magna pollicebatur præmia. Dum vero hic tumultus fiebat in partibus Armeniæ, sanctissimæ istæ martyres latebant absconditæ in regia civitate Valarsapat : et post non multum temporis repertæ innotuerunt.....

§ 70...... Inveniuntur autem in torcularibus extra civitatem. Cum enim venerat epistola magni Romanorum imperatoris ad Teredaten Armeniæ regem, non modicæ in illa regione factæ sunt turbæ, observabant enim omnes circuitus et transitiones in partibus uniuscujusque provinciæ : cumque eas quis vidisset, de ipsis adnuntiabat. Ut vero fama eas fecit manifestas, jussæ sunt duabus diebus ibidem custodiri per pedites, scutis et clavis instructos. Post tres dies vulgata est fama pulchritudinis Ri-

et dépravés, elles se mirent à se lamenter et à sangloter tout haut; elles élevaient leurs mains au ciel, en demandant leur salut au Seigneur tout-puissant qui les avait déjà sauvées de la malice impure des païens. Puisse Dieu leur accorder la victoire en l'honneur de la foi! Et, s'étant voilé le visage, elles se prosternaient à terre, par honte de ces hommes dissolus qui faisaient foule pour les voir.

[§ 71.] Beaucoup de ceux qui étaient les confidents du roi, ayant vu la beauté de Hripsimè, en parlèrent au prince qui en fut émerveillé. Le lendemain, dès le matin, le roi ordonna qu'on conduisît la bienheureuse Hripsimè au palais royal, et qu'on retînt Gaïanè et ses compagnes dans le lieu où elles se trouvaient. Aussitôt on fit venir du palais des litières couvertes de plaques d'or; des serviteurs arrivèrent à la porte de l'endroit où l'on mettait les cuves en réserve et qui leur servait de demeure hors de la ville. Par ordre du roi, on apprêta également des vêtements magnifiques, brillants, splendides, éclatants, des ornements très-riches pour qu'elle s'en parât et qu'elle entrât avec pompe dans la ville, pour être présentée au roi; car, avant de l'avoir vue, il avait songé à la prendre pour épouse, à cause du récit qu'on lui avait fait de sa beauté.....

XVI.

[§ 74.] Les choses en étant à ce point, une foule immense de peuple se réunit aux ministres du roi, qui étaient venus pour conduire Hripsimè à la cour, ainsi que les satrapes, les principaux d'entre les grands qui étaient arrivés pour lui faire

---

ἡ φήμη τοῦ κάλλους τῆς Ῥιψίμης παρὰ πᾶσι, καὶ πάντες ἄνθρωποι, καὶ σύμμικτοι καὶ μεγάλοι καὶ σατράπαι, συνέδραμον εἰς τὸ θεωρῆσαι τὸ αὐτῆς κάλλος, καὶ κατὰ τὴν ἄθεον αὐτῶν καὶ δαιμονιώδη συνήθειαν, ἀλλήλοις ἐπεμβαίνοντες συνεθλίβοντο. Αἱ δὲ ἅγιαι καὶ μακαριώταται, θεασάμεναι τὴν τῶν ἀνθρώπων ἀναίδειαν, ὀλολύζουσιν ὑψηλῇ τῇ φωνῇ μετὰ δακρύων, καὶ τὰς χεῖρας εἰς εὐχὰς ἐπάρασαι, ἐζήτουν σωτηρίαν παρὰ τοῦ παντοκράτορος καὶ παντοδυνάμου δεσπότου, ὃς καὶ ἐν πρώτοις αὐτὰς ἐλυτρώσατο ἀπὸ τοῦ παρανομωτάτου μιάσματος, ἵνα δώσῃ καὶ τὴν τοῦ παρόντος πολέμου νίκην. Τὰς δὲ ὄψεις αὐτῶν περιδήσασαι, ἔρριψαν ἑαυτὰς εἰς τὴν γῆν ἀπὸ αἰδοῦς ἐκ τῶν θεατῶν, τῶν περὶ αὐτὰς συνηγμένων.

psimes apud universos, et omnes homines, cum promiscui tum magni et satrapæ, concurrerunt ad videndam ejus pulchritudinem, et pro more suo impio et diabolico invicem comprimentes, conterebantur. At sanctæ et beatissimæ, perspecta tanta hominum impudentia, lamentabantur alta voce cum lacrymis, manusque elevantes ad orationem, ad salutem suam conservandam rogabant omnia continentem et omnipotentem dominum, qui jam antea ipsas ab improbissimo eruit flagitio, ut in præsenti etiam bello concedat victoriam. Vultus quoque suos circumligantes, in terram se projecerunt ex verecundia quam incutiebant spectatores circum ipsas congregati.

CAPUT SEPTIMUM.

Sanctarum Ripsimes, Gaianæ et sociarum cum Teredate pro castitate certamina, et martyrium.

§ 71. Καὶ οἱ πλεῖστοι αὐτῶν, καὶ μάλιστα πιστικοὶ τοῦ βασιλέως, πορευθέντες διηγοῦνται αὐτῷ περὶ τοῦ αὐτῆς κάλλους. Τῇ δὲ ἐπιούσῃ ἡμέρᾳ ὄρθρου ταχέως ἐκέλευσεν ὁ βασιλεὺς τὴν μακαριωτάτην Ῥιψιμίαν ἐν τοῖς βασιλείοις ἀνενεχθῆναι, τὴν δὲ ἁγίαν Γαιανὴν ἅμα ταῖς λοιπαῖς αὐτόθι τηρηθῆναι. Εὐθέως οὖν ἀπὸ τῶν βασιλικῶν χρύσεα παστοφορεῖα μετὰ πλήθους δορυφόρων ἐν τοῖς ληνοῖς ἔφθασαν, ὅπου ἦσαν παραμένουσαι ἔξωθεν τῆς πόλεως, καὶ πολυτελέστατος ἱματισμὸς καὶ ἁπαλός· καὶ κόσμια λαμπρὰ προσενέγκαντες, ἔδωκαν αὐτῇ, ἵνα μετὰ τιμῆς καὶ δόξης εἰσελθοῦσα εἰς τὴν πόλιν θεάσηται τὸν βασιλέα. Πρὸ τοῦ γὰρ ἰδεῖν αὐτὴν, ἐβουλήθη λαβεῖν αὐτὴν εἰς γυναῖκα διὰ τοὺς διηγησαμένους περὶ τῆς εὐμορφίας αὐτοῦ.....

§ 74. Τούτων οὖν παρ' αὐτῆς οὕτως ῥηθέντων, τὸ

§ 71. Plurimi autem eorum, et maxime qui fideles erant regi, ad ipsum accedentes, narrabant de Ripsimes pulchritudine. Postridie vero in crepusculo matutino rex continuo jussit beatissimam Ripsimam ad palatium adduci; et sanctam Gaianam una cum reliquis ibidem conservari. Itaque velociter a regio palatio lecticæ auro varietatæ cum multitudine satellitum ad torcularia pervenerunt, ubi permanebant extra urbem sanctæ, unaque vestitus pretiosissimus et mollis : ornamentaque afferentes splendida, eidem dederunt, ut cum honore et gloria urbem ingressa, regem videret. Nam priusquam eam rex videret, uxorem sibi sumere volebat, quia audiverat narrantes de ejus egregia forma. ...

74. Hisce ab ea sic dictis, multitudo confluxit homi-

honneur et pour l'escorter jusqu'au palais, comme épouse du roi Tiridate et reine des Arméniens.....

[§ 75.] A ce moment, on entendit dans le ciel un grand éclat de tonnerre; tous en furent épouvantés, et on entendit une voix qui leur dit : « Prenez courage, soyez fermes; parce que je suis avec vous, je vous ai gardées dans toutes vos voies, je vous ai conduites en sûreté jusqu'ici, pour que mon nom soit glorifié devant les peuples de ces contrées septentrionales. Surtout toi, Hripsimè, ainsi que le dit ton nom, tu fus véritablement *jetée* (1) de la mort à la vie avec Gaïanè et ses compagnes bien-aimées. Ne craignez point, mais venez dans le lieu de l'ineffable allégresse, que mon Père et moi nous avons préparé à vous et à ceux qui vous ressemblent. » Et il tonna si longtemps que les hommes en furent saisis d'effroi; beaucoup de chevaux de la troupe se cabrèrent de frayeur, et, en bondissant et en ruant, ils renversèrent à terre beaucoup de leurs cavaliers, en foulèrent plusieurs aux pieds et les tuèrent. La foule épouvantée se pressa tellement que plusieurs furent étouffés; il y eut un grand massacre, et on entendit des cris et des lamentations. Tous furent saisis de confusion et de terreur, beaucoup de gens moururent, et plusieurs teignirent la terre de leur sang. Dans ce désordre et dans ce massacre de la multitude, quelques-uns des officiers du roi coururent aussitôt, et lui rapportèrent ce qu'ils avaient entendu; ils arrivèrent avec des signes d'écriture (2) et, apres avoir enregistré toutes les paroles [de la sainte], ils les lurent en présence du roi. Le roi dit alors : « Puisqu'elle ne vient pas de bon gré en grande pompe, qu'on la transporte de force au palais, et qu'on la conduise dans mes appartements royaux. »

(1) Le nom de Hripsimè, qui est grec, vient de ῥίπτω, *jeter* et au figuré *affronter un danger*.

(2) L'usage d'écrire en abrégé existait chez les Arméniens, à ce que l'on peut induire de ce passage et d'un autre qui se trouve également dans Agathange (éd. arm. de Venise, p. 85) où il est dit : « Les secrétaires du roi Tiridate enregistrèrent avec des signes d'écriture, *nechanakirkh*, tout ce qui avait été dit par le saint homme (Grégoire l'Illuminateur). » Ces mots « signes d'écriture » font allusion à des abréviations que M. Emin (*de l'Alphabet arménien*, p. 6 et suiv. de la trad. fr.) suppose être des caractères hiéroglyphiques ou cunéiformes, dont il a rapporté bon nombre d'exemples dans sa savante notice. Cependant, en l'absence de renseignements positifs sur l'écriture *tironienne* des Arméniens avant la vulgarisation de l'alphabet Mesrobien, il est bien difficile de se faire une idée exacte de ce qu'Agathange a voulu dire, en parlant des *nechanakirkh*.

πλῆθος συνέῤῥεεν τῶν ἀνθρώπων. Ἦσαν γὰρ ἄπειροι οἱ τοῦ βασιλέως ὑπηρέται, οἱ ἐλθόντες λαβεῖν αὐτὴν εἰς τὰ βασίλεια, σατράπαι καὶ μεγιστᾶνες καὶ ἄρχοντες τιμῆσαι αὐτὴν, καὶ ἀπελθεῖν μετ᾽ αὐτῆς, ἵνα ἀπενέγκωσιν αὐτὴν εἰς γυναῖκα τοῦ βασιλέως καὶ βασιλίδα τῆς Ἀρμενίας.....

§ 75. Καὶ ἐγένετο σφοδροτάτη βροντὴ, ὥστε ἐκφοβεῖσθαι τὸν ὄχλον, καὶ ἤκουσαν φωνῆς λεγούσης πρὸς αὐτάς· Ἀνδρίζεσθε, καὶ θαρσεῖτε· μεθ᾽ ὑμῶν γάρ εἰμι, καὶ ἐφύλαξα ὑμᾶς ἐν πάσαις ταῖς ὁδοῖς ὑμῶν, καὶ ἤνεγκα ὑμᾶς τοῦ τόπου τούτου φυλάξας ἀσπίλους, ἵνα καὶ ἐνθάδε δοξασθῇ τὸ ὄνομά μου ἐν τοῖς βορεινοῖς μέρεσιν τῶν ἐθνῶν. Εἴ γε μάλιστα, Ῥιψίμη, κατὰ τὸ ὄνομά σου ἀληθῶς ἐξεῤῥίφθης σὺν τῇ Γαιανῇ καὶ ταῖς λοιπαῖς ἐκ τοῦ θανάτου εἰς τὴν ζωήν· μὴ φοβηθῆτε οὖν, ἀλλὰ δεῦτε εἰς τὸν τόπον, ἐν ᾧ ἡτοιμάσθη ὑμῖν, καὶ τοῖς ὑμῖν ὁμοίοις ἡ ἀνεκλάλητος εὐφροσύνη. Καὶ οὕτως ἐπὶ ἀρᾷ τῆς βροντῆς κρατούσης, ἐσκοτώθησαν οἱ ἄνθρωποι ἀπὸ τοῦ φόβου, καὶ πολλῶν ἵπποι ἀφηνιάσαντες ἔῤῥιψαν τοὺς ἐπιβάτας, πολλοὺς δὲ καὶ κατεπάτησαν καὶ ἀπέκτειναν, κραυγῇ τε καὶ ταραχῇ πάντες ἐθορύβησαν, καὶ ὑπ᾽ ἀλλήλων συνεπατήθησαν. Τὸ γὰρ φόβητρον πάντας ἐξέστησεν, καὶ πολλῶν αἱμάτων ἐκχυθέντων τὴν γῆν ἐμόλυναν. Γενομένου οὖν τούτου τοῦ θορύβου τοῖς συναχθεῖσιν, τινὲς τῶν ὑπηρετῶν ἐκ μέσης τῆς ταραχῆς δραμόντες, ἀπήγγειλαν

num. Nam innumeri erant regis ministri, qui venerant eam ad palatium perducturi, satrapæ, magnates et præfecti, qui aderant ad ipsam honorandam et ad abeundum cum ea, ut ipsam abducerent uxorem regis, reginamque Armeniæ.....

§ 75. Et factum est tonitru vehementissimum, ut expavesceret turba : illæ vero audierunt vocem sibi dicentem : « Virili animo estote, et confidete : nam vobiscum sum, et servavi vos in omnibus viis vestris, et portavi vos etiam ex hoc loco servans sine macula, ut et hic glorificetur nomen meum in partibus gentium borealibus : si quidem maxime, Ripsime, secundum nomen tuum *ejecta* es, cum Gaiana et reliquis, ex morte in vitam. Itaque nolite timere, sed venite in locum, ubi vobis parata est, iisque qui vobis sunt similes, ineffabilis delectatio. » Sic autem prævalente tonitru, homines timore excæcati sunt, multorum equi frenum mordentes excusserunt sessores suos, multosque et conculcarunt et occiderunt : clamoreque et tumultu omnes exæstuarunt, aliique ab aliis invicem conculcati sunt. Nam terror omnes fecerat attonitos, multoque effuso cruore terram contaminarunt. Facto igitur hoc tumultu inter congregatos, quidam ministrorum, ex mediis turbis abscurrentes, nuntiaverunt regi omnia

[§ 76.] Alors les soldats du roi emmenèrent sainte Hripsimè, tantôt la traînant à terre, tantôt la portant dans leurs bras ....

[§ 77.] Pendant que sainte Hripsimè offrait à Dieu ses prières, le roi Tiridate entra dans la chambre où elle était renfermée. Or, quand il fut entré, la foule qui était au dehors du palais et dans les rues dansait, sautait et chantait des chansons. Beaucoup encombrèrent de tables le milieu de la ville, les autres le palais. Ils voulaient célébrer ainsi les noces, en excitant à danser. Mais le Seigneur Dieu regarda sa bien-aimée Hripsimè afin de la sauver; il prêta l'oreille à ses prières, il lui donna la force, comme il l'avait donnée à Jaël et à Debbora (1), pour qu'elle fût délivrée du tyran injuste et violent. Or le roi, étant entré, voulut la saisir pour satisfaire : passion; mais elle, enveloppée de la force de l'E prit-Saint, résista avec un courage viril, et lut depuis la troisième jusqu'à la dixième heure, le roi fut vaincu. Celui qu'on réputait avoir u force extraordinaire, qui chez les Grecs ava donné tant de preuves de sa vigueur, qui ava rempli tout le monde d'étonnement, et qui da son propre royaume, lorsqu'il fut revenu dans : patrie, avait déployé son courage et sa valeur (2 cet homme si remarquable en toutes choses f ce jour-là vaincu par une jeune fille, par la v lonté et la grâce du Christ. Et quand il fut vainc et harassé, il perdit courage, et il sortit de l chambre.

(1) Juges, IV, 9, 24.

(2) Cf. Moïse de Khorène, l. II, ch. 79, 82, 85.

πάντας τοὺς λόγους αὐτῶν καὶ τὰ λεγόμενα τῷ βασιλεῖ. Καὶ εἶπεν ὁ βασιλεύς· Ἀνθ' ὧν οὐκ ἐβουλήθη ἐλθεῖν ἐν τιμῇ καὶ εἰρήνῃ, βίᾳ ἐνεχθῇ ἐν τῷ παλατίῳ, καὶ εἰσαχθῇ εἰς τὸν τοῦ βασιλέως κοιτῶνα.

§ 76. Λαβόντες οὖν τὴν ἁγίαν Ῥιψιμίαν οἱ δορυφόροι, ποτὲ μὲν σύροντες, ποτὲ δὲ ἀναβαστάζοντες ἦγον.........

§ 77. Καὶ ὡς ἔτι ἡ ἁγία Ῥιψίμη ταύτας τὰς εὐχὰς τῷ Θεῷ προσέφερεν, παραγενόμενος εἰσῆλθεν ὁ βασιλεὺς Τηρηδάτιος εἰς τὸν κοιτῶνα, ἔνθα ἐνεκέκλειστο ἡ παναγία. Εἰσελθόντος δὲ αὐτοῦ, ὁμοῦ πάντες, οἱ μὲν ἔξωθεν τοῦ παλατίου, οἱ δὲ ἐν ταῖς πλατείαις, ἄλλοι δὲ ἐσωτέρω, ἐκραύγαζον κρότοις πηδῶντες, καὶ οἱ μὲν ᾄδοντες, [καὶ τινὲς μὲν ἐν τῷ κάστρῳ,] οἱ δὲ [τὸ μέσον τῆς πόλεως ἐπλήρωσαν, καὶ] παίζοντες, λογιζόμενοι τοῖς γάμοις ᾄδειν καὶ χορεύειν. Ὁ δὲ κύριος ὁ Θεὸς, προσεσχηκὼς τῇ ἀγάπῃ τῆς αὐτοῦ Ῥιψίμης, ὥστε περισῶσαι αὐτὴν, ἵνα μὴ ἀπολεῖται ἡ παρακαταθήκη, ἣν ἐφύλαξεν καὶ ἠσφαλίσατο ἕως τότε, ἐνίσχυσεν αὐτὴν, ὡς τὴν Ῥαχὴλ καὶ Δεββορὰν, καὶ δέδωκεν αὐτῇ δύναμιν, ἵνα ῥυσθῇ ἀπὸ τῆς παρανομωτάτης ἐκείνης βίας. Εἰσελθὼν οὖν ὁ βασιλεὺς, ἐπελάβετο αὐτῆς, ὥστε πληρῶσαι τὸ ἀθέμιτον ἔργον. Αὐτὴ οὖν, ἐνδυναμωθεῖσα ὑπὸ τοῦ Ἁγίου Πνεύματος, ἀνδρείως ἀντέστη, ἀπωθοῦσα αὐτόν· καὶ ἀπὸ τρίτης ὥρας μαχεσάμενος ὁ βασιλεὺς ἕως δεκάτης, ἐκλυθεὶς ἔπεσεν, οὕτως δυνατώτατος ὢν, ὃς καὶ ἐν τῇ Ἰωνίων χώρᾳ ἔτι ὑπάρχων, πολλὰς δυναστείας ἀπέδειξεν διὰ τὸ τῶν ὀστέων στερεὸν, ὅτε καὶ ἐξέστησεν πάντας. Οὐ μόνον, ἀλλὰ καὶ ἐν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ ἀφ' οὗ τὴν προγονικὴν πατρίδα παρέλαβεν, πολλὰ ἔργα τῆς αὐτοῦ ἀνδρειότητος ἀπέδειξεν, καὶ πανταχοῦ εὔφημος γενόμενος ἦν. Οὗτος οὖν ἀπὸ μιᾶς κόρης ἡττηθεὶς τῷ θελήματι καὶ τῇ δυνάμει τοῦ Χριστοῦ, καὶ ἀποκαμὼν ἐξῆλθεν ἔξω.

illarum verba, omniaque jam relata. At rex dixit, u cum noluisset venire cum honore et pace, vi afferret ad palatium, et induceretur in cubiculum regium.

§ 76. Itaque satellites sanctam Ripsimiam arripu runt, et modo trahentes, modo gestantes, adduxeru ....

§ 77. Adhuc preces has Deo offerente sancta Ripsin ingressus est rex Teredates in cubiculum, cui sancta e inclusa. Illo autem ingresso, simul omnes, alii e palatium, alii in plateis, alii interius, cantantes ex marunt, et cum plausibus saltarunt. Et cantantes q dem (quorum aliqui erant in castro, alii mediam u partem impleverant) et ludentes credebant se nuptia causa cantare. At dominus Deus cum attenderet ad c tatem Ripsimiæ suæ, ut servaret eam, ne periret d situm, quod eo usque servaverat et securum reddide confortavit ipsam, quemadmodum Rachelem et Deb ram, deditque ei vires, ut liberaretur violentia illa i quissima. Ingrediens ergo rex, apprehendit eam, ut o nefandum perageret. Illa igitur viribus animata a San Spiritu, fortiter restitit, ipsum repellens. Ubi autem ab hora tertia pugnaverat usque ad decimam, defici viribus cecidit, licet alias esset robustissimus, ut qu cum adhuc in Ionia degeret, multa fortitudinis de specimina per soliditatem ossium suorum, quando o nibus stuporem ingessit. Neque tunc solum, sed regno etiam suo, postquam regionem progenitor suorum obtinuit, multa virtutis suæ exhibuit documen et ubique famosus evaserat. Hic igitur ab una puella peratus pro voluntate Dei, et virtute Christi, fatiga que cubiculo exivit.

[§ 78.] Et il fit venir la bienheureuse Gaïanè, et après lui avoir fait mettre un carcan de bois au cou, il la fit amener à la porte de la chambre. Lui-même y rentra et ordonna à ses serviteurs de forcer l'inflexible Gaïanè de dire à Hripsimè : « Accomplis la volonté du roi, tu vivras et nous vivrons aussi. » Gaïanè consentit à parler à sa compagne, et, s'étant approchée de la porte, elle dit à Hripsimè qui était dans la chambre : « Ma fille, que le Christ t'épargne une pareille honte et vienne à ton secours; qu'il ne soit jamais vrai, ma fille, que tu renonces à l'héritage de la vie éternelle de Dieu, pour une vie fugitive qui n'est rien, qui est aujourd'hui et qui demain n'existe plus. » Lorsqu'on entendit quels conseils elle lui donnait, on prit des pierres et on l'en frappa sur la bouche, de manière à lui briser les dents, pour la forcer de dire à Hripsimè de faire la volonté du roi. Mais elle l'encourageait encore davantage, en lui disant : « Prends courage, ... »

[§ 80.] Sainte Gaïanè dit toutes ces choses en langue romaine (latine) à sa fille, lorsqu'elle était à la porte de la chambre, et durant que le roi luttait avec sainte Hripsimè. Mais, parmi les serviteurs du roi, il s'en trouvait quelques-uns qui comprirent ce discours prononcé dans le langage des Romains. Or, quand ils surent ce que Gaïanè disait à sa compagne, ils l'arrachèrent de la porte; car, bien qu'ils la frappaient cruellement, qu'ils lui hachaient le visage avec une pierre, de manière à lui casser les dents, qu'ils lui brisaient la mâchoire, elle ne changea pas de langage, ne dit pas autre chose à la jeune fille, mais elle répéta ce qu'elle avait commencé à formuler devant eux. Hripsimè lutta de nouveau avec le roi depuis la dixième heure jusqu'à la première veille de la nuit, et elle resta triomphante. La jeune fille était fortifiée par l'Esprit-Saint en luttant contre le roi; elle le repoussait, elle le domptait, jusqu'à ce qu'enfin, fatigué et languissant, elle le terrassa. Elle lui enleva et lui déchira ses vêtements, elle

---

§ 78. Καὶ ἐκέλευσεν ἐνεγκεῖν τὴν μακαριωτάτην Γαιανὴν, καὶ ξύλον κατὰ τοῦ τραχήλου αὐτῆς κρεμασθῆναι, καὶ ἐπὶ ταῖς τοῦ κοιτῶνος θύραις στῆσαι αὐτήν. Αὐτὸς δὲ εἰσῄει πάλιν πρὸς αὐτὴν, παραγγείλας τοῖς ὑπηρέταις ἀναγκάσαι τὴν Γαιανὴν εἰπεῖν πρὸς τὴν ἁγίαν Ῥιψημίαν ἀπὸ τῆς θύρας ποιῆσαι τὸ θέλημα αὐτοῦ, ὅπως σὺ καὶ ἡμεῖς ζήσωμεν, φησίν. Καταδεξαμένη οὖν λαλῆσαι αὐτῇ, προσῆλθεν τῇ τοῦ κοιτῶνος θύρᾳ, καὶ φησίν· Τέκνον, φυλάξῃ σε ὁ Χριστὸς ἀπὸ τοῦ μιάσματος τούτου, καὶ γένηταί σοι δύναμις. Τέκνον ἐμὸν, μηδαμῶς γένηταί σε ἐξελθεῖν ἀπὸ τῆς κληρονομίας, καὶ τὰ πρόσκαιρα ἐπιθυμῆσαι, τὰ μηδὲν ὄντα σήμερον, καὶ αὔριον ἀπολλύμενα. Ὅτε οὖν ἐποίησε τὴν προσενεχθεῖσαν αὐτῇ νουθεσίαν, λίθοις τὸ στόμα αὐτῆς ῥίψαντες, τοὺς ὀδόντας κατέκλασαν, καὶ ἠνάγκαζον αὐτὴν εἰπεῖν τὸ θέλημα τοῦ βασιλέως. Ἡ δὲ πλέον διισχυριζομένη ἔλεγεν· Ἀνδρίζου.........

§ 80. Ταῦτα οὖν πάντα ἐλάλει ἡ ἁγία Γαιανὴ ἐν τῇ ῥωμαϊκῇ διαλέκτῳ ἀπὸ τῆς θύρας τοῦ κοιτῶνος, ἔτι τοῦ βασιλέως μαχομένου μετὰ τῆς ἁγίας Ῥιψήμης. Ἦσαν δέ τινες τῶν ὑπηρετῶν τοῦ βασιλέως ἀκούοντες τὴν τῶν Ῥωμαίων ὁμιλίαν· καὶ ὡς ἤκουσαν ταῦτα πάντα, ἃ ἐλάλησεν Γαιανὴ μετὰ τῆς παιδὸς, ἐπῆραν αὐτὴν ἀπὸ τῆς θύρας. Εἰ γὰρ καὶ πολλάκις ἔτυψαν αὐτῆς τὸ πρόσωπον λίθοις, καὶ τὸ στόμα σὺν τοῖς ὀδοῦσιν καὶ ταῖς οὐλαῖς συνέτριψαν· ἀλλ' ὅμως αὐτὴ οὐκ ἤλλαξεν τοὺς λόγους, τοῦ λαλῆσαι ἄλλως πρὸς τὴν παρθένον, ἀλλὰ καθὼς ἤρξατο, τοῖς αὐτοῖς προσέθηκεν. Ἐμαχήσατο οὖν ἔτι μετ' αὐτῆς ἀπὸ τῆς δεκάτης ὥρας ἕως μιᾶς φυλακῆς τῆς νυκτός: Καὶ ἐνδυναμωθεῖσα ἡ νεᾶνις ἀπὸ τοῦ ἁγίου Πνεύματος ἔρριψεν τὸν βασιλέα, ὀλιγωρήσαντα καὶ ἐκλυθέντα,

§ 78. Jussit vero adduci beatissimam Gaianam, et lignum ex collo ejus suspendi, et ad januas cubiculi eam constitui. Ipse autem iterum intrabat ad sanctam, dato ministris mandato cogendi Gaianam, ut ex janua ad sanctam Ripsimiam diceret, ut regis voluntati obsequeretur, quo et tu et nos vivere possimus, inquit. Itaque, cum recepisset ipsam alloqui, appropinquavit januæ cubiculi, et dicit : « Filia, custodiat te Christus ab hac contaminatione, et tibi dentur vires. Filia mea, nequaquam contingat, ut excidas ab hereditate, et temporalia desideres, quæ nihil hodie sunt, et cras intereunt. » Quando ergo proferebat admonitionem ei factam, lapidibus contundendo ejus os, dentes ejus frangebant, cogebantque ipsam loqui secundum voluntatem regis. Illa vero magis confirmans, dicebat : « Viriliter age .... »

§ 80. Hæc omnia dicebat sancta Gaiana ex janua cubiculi lingua romana, adhuc rege pugnante cum sancta Ripsime. At ex ministris regis erant nonnulli, qui intelligebant sermonem Romanorum : et ubi hæc omnia, quæ sancta Gaiana loquebatur ad puellam, audiverant, eam amoverant a porta. Licet enim frequenter faciem ejus lapidibus percuterent, et os ejus cum dentibus et gengivis comminuissent, illa tamen non mutabat sermones ut alio modo loqueretur cum virgine : sed sicut cœperat, sic et prosequebatur. Rex ergo adhuc cum sancta pugnabat ab hora decima, usque ad primam noctis vigiliam : et roborata puella a Spiritu sancto dejecit regem vix spirantem et deficientem, nudum pallioque suo et veste

lui arracha le bandeau royal, et elle le laissa couvert de honte. Elle lui mit son manteau en lambeaux et remporta la victoire, en conservant sa pureté. Elle ouvrit les portes du palais et en sortit de vive force, en fendant la foule du peuple, sans que personne pût la retenir. Puis, courant par la ville, elle sortit par la porte d'orient. Étant venue à l'endroit où l'on serrait les cuves, où était d'abord leur demeure, elle jeta un cri pour avertir ses compagnes.

[§ 81.] Ensuite, s'étant éloignée de la ville, elle alla vers l'endroit situé entre le nord et l'orient, sur un point montant et sablonneux, près la grande route qui conduit à la ville d'Ardaschad. Là, s'agenouillant pour prier ......

[§ 83.] Pendant que sainte Hripsimè parlait ainsi, les ministres du roi, les chefs des gardes et les bourreaux, avec des torches allumées devant eux, arrivèrent en toute hâte cette nuit-là même. Ils parurent à l'improviste, lui lièrent les mains derrière le dos et voulurent lui couper la langue. Mais elle ouvrit la bouche et leur présenta sa langue à couper. Ils la dépouillèrent de ses vêtements, et, ayant enfoncé quatre pieux en terre, ils l'attachèrent par les pieds et par les mains, et, en ayant approché les torches, ils lui brûlèrent le corps avec la flamme pendant longtemps; puis ils la tuèrent à coups de pierre. Pendant qu'elle vivait encore, ils lui arrachèrent les yeux, et ensuite ils mirent son corps en pièces, en disant : « Que tous ceux qui oseront mépriser la vo[illegible]lonté du roi et n'en tenir aucun compte périssent de la sorte. » Il y avait avec les compagne[illegible] de Hripsimè plus de soixante et dix personnes [illegible] tant hommes que femmes. Les compagne[illegible] cherchèrent à ensevelir leurs corps, car il y e[illegible] eut trente-deux qui furent massacrées en mêm[illegible] temps .... Et, ayant prononcé ces parole[illegible] toutes ensemble, elles expirèrent.

γυμνὸν καὶ ἐκδεδυμένον ἀπὸ τῶν ἱματίων καὶ τῆς στολῆς αὐτοῦ· ἐσκόρπισεν δὲ καὶ τὰ κόσμια τοῦ διαδήματος, καὶ ἐν αἰσχύνῃ κατέλιπεν αὐτόν. Ἐξῆλθεν δὲ τὰ ἴδια ἐνδύματα κατεσχισμένα φοροῦσα, πλὴν ὅμως ἀσπίλως φυλαχθεῖσα ἔμεινεν ἐν ἁγνότητι, καὶ ἀνοίξασα τὴν θύραν, βίᾳ ἐξῆλθεν, καὶ σχίσασα τὸν ὄχλον παρῆλθεν διὰ μέσης τῆς πόλεως, μηδενὸς ἰσχύσαντος κρατῆσαι αὐτήν. Διαπερῶσα οὖν ἐξήει κατὰ ἀνατολὰς τὴν πύλην, καὶ ἐλθοῦσα εἰς τὸν ληνὸν ὅπου τὸ πρότερον ἦν ἡ καταμονὴ αὐτῶν, εὐηγγελίζετο ταῖς λοιπαῖς παρθένοις.

§ 81. Μείνασαι δὲ μικρὸν ἀπὸ τῆς πόλεως εἰς τὰ μέρη τὰ βόρεια κατὰ ἀνατολὰς ἐν λόφῳ τινὶ ἀμμώδει, ἐχόμενα τῆς βασιλικῆς ὁδοῦ, τῆς ἀποφερούσης εἰς τὴν Ἀρταξὰτ πόλιν, γόνυ κλίνασαι ηὔχοντο......

§ 83. Ἔτι δὲ λαλούσης ταῦτα πάντα τῆς ἁγίας Ῥιψήμης, ἐν αὐτῇ τῇ νυκτὶ ἐπέστησαν εἰς τὸν τόπον οἱ ἄρχοντες τοῦ βασιλέως, καὶ ὁ ἀρχιμάγειρος μετὰ τῶν στρατιωτῶν, λαμπάδας βαστάζοντες, καὶ προσελθόντες ἔδησαν ἐξάγκωνα τὴν ἁγίαν Ῥιψήμην, καὶ ἐζήτουν γλωττοτομῆσαι. Ἡ δὲ ἑκουσίως προέφερεν ἐκβάλλουσα τὴν γλῶτταν, καὶ αὐτίκα τὰ περὶ αὐτὴν ἱμάτια περισχίσαντες χερσὶ καὶ ποσὶ, καὶ τανύσαντες τὰς λαμπάδας τῷ σώματι προσέφερον, καὶ οὕτως τῷ πυρὶ τῶν λαμπάδων τὸ σῶμα καύσαντες, καὶ λίθους ὀξεῖς ἐν τοῖς κόλποις αὐτῆς πήξαντες, ἐσκόρπισαν τὰ σπλάγχνα αὐτῆς, καὶ ἔτι ἐχούσης πνοὴν τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐξώρυξαν. Μετὰ ταῦτα δὲ καταμελήσαντες αὐτὴν, ἔλεγον· Πάντες οἱ τοῖς βασιλικοῖς προστάγμασιν ἀνθιστάμενοι τούτῳ τῷ τρόπῳ ἀπολέσθωσαν. Ἦσαν δὲ καὶ ἄλλοι ἅγιοι ἄνδρες τε καὶ γυναῖκες, πλείους ἑβδομήκοντα ὀνομάτων, οἳ σὺν αὐταῖς ἐλθόντες ἔξω,

talari exutum : dispersit quoque ornamenta diademati[illegible] cumque reliquit pudore affectum. Exivit autem, disci[illegible] gerens vestimenta : servata tamen sine macula in [illegible] stitate permansit; portaque aperta, per vim egressa e[illegible] scindensque turbam, per mediam transiit civitatem, [illegible] mine valente ipsam apprehendere. Itaque pertransi[illegible] versus orientem egressa est portâ, veniensque ad tor[illegible] lar, ubi antea earum erat mansio, reliquis virgini[illegible] bonum attulit nuntium

§ 81. Ubi vero manserant aliquo tempore non lo[illegible] a civitate in partibus borealibus versus orientem in [illegible] mulo quodam arenoso prope viam regiam, quæ duci[illegible] urbem Artaxat, flexis genibus, orabant ....

§ 83. Adhuc omnia hæc loquente sancta Ripsime, [illegible] dem nocte advenerunt in locum præfecti regis et [illegible] gister coquorum cum militibus, instructi lampadibu[illegible] accedentes, S. Ripsimes manus post terga ligaverun[illegible] volebant eidem linguam abscindere. At illa lubenter [illegible] tulit linguam extensam. Et mox vestimenta, quibus [illegible] induta, manibus pedibusque dilaceraverunt corpor[illegible] extensas lampades admoverunt sic flamma lampa[illegible] corpus adurentes, et acutos lapides in sinus ejus [illegible] gentes, viscera ejus disperserunt; oculosque etiam [illegible] spirantis evulserunt. Post hæc vero, illâ membratim [illegible] cissâ, dixerunt : « Hoc modo pereant omnes qui r[illegible] mandatis resistunt. » Erant autem et alii sancti, v[illegible] mulieres, plures quam septuaginta, qui cum ipsis [illegible] erant egressi, et quidam ad locum venerant, quod cup[illegible]

[§ 84.] Une autre, qui fut tuée aussi dans leur demeure de la resserre aux cuves, dit en laissant le monde : « Je te remercie, ô Dieu bienfaisant, qui ne m'as point exclue ; j'étais malade et je n'ai pu me mettre à la suite de mes compagnes. Pourtant, Seigneur doux et miséricordieux, reçois mon âme, et mets-la avec la troupe de tes saintes martyres, mes compagnes et mes sœurs, près de ta servante, et de notre guide Gaïanè, et de ta bien-aimée Hripsimè, notre fille. » Et en disant ces mots, elle mourut. On prit leurs corps et on les jeta en pâture aux chiens de la ville, aux bêtes féroces de la terre et aux oiseaux du ciel.

XIX.

[§ 85.] Quant au roi, il ne prenait nul souci de sa honte, comme il l'aurait dû. Célèbre comme il l'était à la guerre, et s'étant montré fort comme un géant, aux jeux Olympiques des Grecs ; ayant remporté tant de victoires au-delà de l'Euphrate ; dans les pays des Dadjik (Arabes) il eut un cheval gravement blessé ; ayant pris le cheval et ses harnais, il serra sa cuirasse et passa l'Euphrate à la nage. Cependant ce prince si fort et si vigoureux qui fut, par la volonté de Dieu, vaincu par une jeune fille, ne songeait plus à la honte qui le couvrait, mais, épris ardemment de sa beauté, il était triste et accablé après la mort de la jeune fille, et il éclatait en lamentations : « Voyez, disait-il, cette secte abominable des chrétiens, comme elle égare les hommes en les éloignant du culte des dieux. Ils les privent des jouissances de cette vie, et les empêchent de redouter la mort. Ils ont fait de même pour l'admirable Hripsimè, qui n'a pas sa pareille parmi toutes les femmes qui sont sur terre. Mon cœur a brûlé pour elle, et moi, le roi Tiridate, tant que je vivrai, elle ne s'effacera point de ma mémoire. Je connais bien le pays des Grecs et des Romains,

---

τινὲς τὸν τόπον φθάσαντες ἐζήτουν τὰ λείψανα αὐτῶν συστεῖλαι καὶ θάψαι. Τούτοις οὖν ξίφη ἐπιθέντες ἀνεῖλαν ὀνόματα τριάκοντα δύο............... Ταῦτα δὲ ἐπὶ τὸ αὐτὸ εἰπόντες ἐτελειώθησαν.

§ 84. Μίαν ἐξ αὐτῶν, ἀσθενοῦσαν ἐν τῇ καταμονῇ αὐτῶν τῷ ληνῷ, ἀπέκτειναν καὶ αὐτὴν εἰρηκυῖαν οὕτως ἐν ὥρᾳ τῆς τελευτῆς αὐτῆς· Εὐχαριστῶ σοι, δέσποτα φιλάνθρωπε, τῷ κἀμὲ μὴ ὑστερήσαντι. Ἀσθενὴς γὰρ ὑπάρχουσα, οὐκ ἠδυνήθην δραμεῖν ὀπίσω τῶν ἐμῶν ἑταίρων· ὅμως δὲ, ἀγαθὲ καὶ ἐλεήμων, δέξαι καὶ σύναψον τὸ ἐμὸν πνεῦμα εἰς τὸν χορὸν τῶν σου μαρτύρων, ἐμῶν δὲ ἀδελφῶν, μετὰ τῆς μητρὸς ἡμῶν Γαιανῆς, καὶ ἀδελφῆς καὶ τέκνου ἡμῶν Ῥιψήμης. Καὶ αὐτὴ οὖν οὕτως λαλήσασα ἐκοιμήθη. Σύραντες δὲ τὰ σώματα ἔξω ἔῤῥιψαν βρῶμα γενέσθαι κυσὶν τῆς πόλεως, καὶ πετεινοῖς καὶ θηρίοις.

§ 85. Ὁ δὲ βασιλεὺς μεγάλως ἐνετράπη, ὁ οὕτως ὀνομαστὸς πανταχοῦ γενόμενος ἐν πολέμῳ, καὶ μάλιστα ἐν τοῖς ὀλυμπιακοῖς ἀγῶσι τῆς Ἰωνίας γῆς γιγανταῖος φανεὶς, καὶ πολέμους ἐπέκεινα τοῦ Εὐφράτου ποταμοῦ κατορθώσας εἰς τὰ μέρη τῶν Σαρακηνῶν, ὅπου ποτὲ τρωθεὶς ἐξῄει μετὰ τοῦ ἵππου τὸν πόλεμον φεύγων καὶ ὥστε μὴ καταληφθῆναι, τόν τε ἵππον σύρων καὶ τὰ οἰκεῖα ὅπλα καὶ τὸ τοῦ ἵππου ἔνδυμα τοῖς μεταφρένοις ἐπιθεὶς, διενήξατο τὸν Εὐφράτην· καὶ οὗτος πανταχοῦ στερεώτατος τοῖς ὀστέοις ἀπὸ μιᾶς νεάνιδος ἡττηθεὶς κατισχύνθη θελήματι τοῦ Θεοῦ. Ὅμως δὲ παριδὼν τὴν ἑαυτοῦ αἰσχύνην, εἰς δὲ τὴν ὅρασιν τῆς ὄψεως τῆς κόρης, καὶ τῆς αὐτῆς φιλίας θερμανθεὶς, ἐν μεγίστῃ λύπῃ καὶ πένθει ἐκάθητο, τὸν θάνατον τῆς κόρης ὀδυρόμενος, Βλέπετε, λέγων, τὸ γοητικὸν γένος τῆς τῶν χριστιανῶν θρησκείας πῶς ἀπόλλυσι τὰς ψυχὰς τῶν ἀνθρώπων διαστρέφοντες ἀπὸ τῆς θεῶν

ipsarum reliquias componere et sepelire. In hos ergo gladios stringentes, occiderunt triginta et duos. .... Hæc simul dicentes, mortem obierunt.

§ 84. Unam ex illis ægrotantem in ipsarum mansione in torculari occiderunt, in hora obitus sui sic locutam : « Gratias tibi ago, misericors Domine, qui nec me destituisti. Cum enim infirma essem, non poteram socias currendo sequi. Verumtamen, benigne et misericors, spiritum meum accipe et conjunge cum choro martyrum tuarum, mearum vero sororum, una cum matri nostra Gaiana, et sorore ac filia nostra Ripsime. » Hæc itaque sic locuta obdormivit. Tracta vero foras corpora projecerunt, ut fierent esca canibus civitatis, avibusque et feris.

§ 85. At rex vehementer erubuit, ille nimirum, qui ubique tam famosus evaserat in bello, et qui maxime in olympicis certaminibus Ioniæ apparuerat instar gigantis, qui et bella fortiter gesserat trans flumen Euphraten in partibus Saracenorum, ubi aliquando vulneratus bello egressus est cum equo fugiens, et ne comprehenderetur, trahens equum, armaque propria et equi indumentum dorso imponens, Euphraten transnatavit : et hic ossium robore ubique celebratus, ab una victus puella, Dei voluntate dejectus est. Verumtamen negligens verecundiam suam, in visionem vero faciei puellæ et in amorem ejus inflammatus, in maxima sedebat tristitia et luctu, de morte puellæ lamentans. « Videte, inquiebat, magicum genus illorum, qui sectæ sunt christianorum ; quo animas hominum perdant modo, dum eas avertunt ab adoratione

les contrées des Parthes qui nous appartiennent, et l'Assyrie, et le pays des Dadjik (Arabes), et l'Adherbadagan (Adherbeidjan). Mais pourquoi les énumérer les uns après les autres? Les pays que j'ai visités pendant la paix, beaucoup d'autres que j'ai parcourus pendant la guerre, en les saccageant, sont en nombre considérable; mais dans aucun d'eux je ne vis une semblable beauté, et elle a été perdue par les séductions de ses compagnes. Leurs sortiléges ont été tellement puissants, que moi-même j'ai été vaincu. »

[§ 86.] Le jour d'après, le chef des archers se présenta pour obtenir l'ordre de tuer sainte Gaïanè. Le roi, en entendant cela, troublé par l'amour, consterné, stupéfait, anéanti, ne se souvenant plus de ce qui était advenu à sainte Hripsimè, la croyait encore vivante. Il promettait d'élever à de grandes dignités et à de grands honneurs quiconque parviendrait à séduire la jeune fille et la persuaderait de venir à lui. Celui à qui il s'adressait lui dit : « Ainsi périssent, ô roi, tous tes ennemis, et ceux qui méprisent les dieux et la volonté des rois. Mais celle qui perdit l'admirable Hripsimè vit, ainsi que deux de ses compagnes. » Ayant appris que sainte Hripsimè était morte, le roi retomba de nouveau dans sa tristesse, se roula à terre, versa des larmes, et entra dans une fureur terrible. Puis il ordonna qu'on arrachât la langue à la vertueuse Gaïanè, avant de la tuer, parce qu'elle avait osé perdre par de perfides conseils celle qui parmi les mortels avait la beauté d'une déesse (et cette beauté, les déesses la lui avaient donnée), et qu'on la fît mourir dans d'atroces tourments. Le chef des bourreaux se présenta alors, et il se vanta de la faire mourir cruellement. Il les fit sortir chargées

---

προσκυνήσεως, καὶ τῆς μὲν παρούσης ζωῆς καὶ ἀπολαύσεως καταφρονοῦσι, τὸν θάνατον οὐ φοβοῦνται. Ἐννοῶ δὲ μάλιστα τὴν θαυμασιωτάτην Ῥιψήμην, ἧς οὐκ ἐξισοῦτό τις ἐν συγκρίσει τῶν γηγενῶν γυναικῶν. Ὀπίσω γὰρ αὐτῆς ἡ καρδία μου ἀπομένει, καὶ οὐκ ἐπιλανθάνομαι αὐτῆς ἕως ἂν εἰμι ἐν τῇ ζωῇ Τηριδάτιος ὁ βασιλεύς. Τὴν γὰρ Ἰωνίαν καὶ Ῥωμαίαν χώραν ἐπίσταμαι καὶ τὰ μέρη τῶν Πάρθων, Ἀσσυρίαν τε καὶ Περσικήν, καὶ ἵνα μὴ ἐφεξῆς ὀνομάσω, πολλοὺς γὰρ τόπους καὶ χώρας ἐν πολέμῳ κατέλαβον, πλείστους τε καὶ μετ' εἰρήνης, καὶ τοῦ κάλλους ταύτης ὅμοιον οὐκ ἐθεώρησα πώποτε, ἣν διαστρέψαντες ἦσαν οἱ γόητες, οὕτως ὑπερβαλλόντως φαρμακεύσαντες, ὡς κἀμὲ νικῆσαι.

§ 86. Τῇ δὲ ἐπιούσῃ προσελθὼν ὁ ἀρχιμάγειρος, διάταγμα ᾔτει λαβεῖν περὶ τῆς ἁγίας Γαιανῆς, ποίῳ θανάτῳ αὐτὴν ἀποκτείνῃ. Αὐτὸς οὖν ἀκούσας, ὡς ἐξεστηκὼς ἀπὸ τῆς φιλίας καὶ μωρανθεὶς καὶ ἐκλυθεὶς καὶ ἔξω ἑαυτοῦ γενόμενος, ἐνόμισεν ζῆν τὴν ἁγίαν Ῥιψήμην, καί φησιν· Ἐπὶ μεγάλῳ ἀξιώματι καὶ τιμῇ καὶ δώροις ἵστημι τὸν δυνάμενον πεῖσαι τὴν κόρην ἐλθεῖν πρός με. Ὁ δὲ ἀρχιμάγειρος ἔφη οὕτως· Ἀπολοῦνται πάντες οἱ τοῦ βασιλέως ἐχθροί, καὶ οἱ τῶν θεῶν καταφρονοῦντες, καὶ τῶν βασιλικῶν προσταγμάτων, ὡς ἐκείνη. Ἡ δὲ διαστρέψασα αὐτὴν γοήτρια μετὰ δυοῖν ἑταίρων αὐτῆς ζῇ. Καὶ ὡς ἤκουσεν τὸν τῆς ἁγίας Ῥιψήμης θάνατον ὁ βασιλεύς, πάλιν ἐν λύπῃ κατεπόθη καὶ καταβὰς ἀπὸ τοῦ θρόνου, ἐπὶ τὴν γῆν ἐκάθισεν καὶ ἐθρήνει καὶ ἔκλαιεν. Πάλιν οὖν κελεύει τὴν ἁγίαν Γαιανήν, ὥστε τὴν αὐτῆς γλῶσσαν διὰ τοῦ τένοντος ὄπισθεν πρῶτον ἐκβαλεῖν, καὶ οὕτως ἀποκτανθῆναι αὐτήν, ἐπειδὴ ἐτόλμησεν, φησίν, ἐν διαστρόφῳ νουθεσίᾳ ἀπολέσαι τοιαύτην κόρην, ἔχουσαν τὴν τῶν θεῶν εὐμορφίαν ἐν μέσῳ τῶν ἀνθρώπων. Διὰ

deorum : præsentem vitam ejusque fruitionem contemnunt : mortem non verentur. Verum maxime cogito admirandam summopere Ripsimam, cui in comparatione adæquata non est ulla mulier terrestris. Ad illam enim cor meum anhelat, ejusque non obliviscar, donec in vita fuero rex Tiridates. Ioniam cognovi regionem et Romanam, ditionesque Parthorum, et Assyriam, et Persidem, [illegible] et ne plura nominem, multa loca et provincias accessi in [illegible] bello, plurima in pace, et pulchritudinem huic æqualem [illegible] nunquam vidi. Hanc perverterunt magi illi, qui eam it[illegible] supra modum præstigiis instruxerunt, ut et me vin[illegible]ceret. »

§ 86. Postridie accedens coquorum magister, mandatum [illegible] petiit de sancta Gaiana, qua eam morte perimeret. Au[illegible]diens ergo rex, quasi attonitus præ amore et stupidu[illegible] dissolutusque et mentis impos factus, putabat viver[illegible] sanctam Ripsimen, et dixit : « Si quis persuadere possi[illegible] puellæ, ut veniat ad me, ei magnam dignitatem, honore[illegible] et dona offero. » At magister coquorum sic dixit : « Perea[illegible] omnes regis inimici et contemptores deorum, ac manda[illegible]torum regiorum, quemadmodum illa. At præstigiatrix [illegible] quæ illam pervertit, etiam nunc vivit cum duabus socia[illegible]bus. » Ubi vero audivit rex mortem sanctæ Ripsimes, ite[illegible]rum tristitia absorptus est, solioque descendens, in ter[illegible] sedebat, lugebat, flebat. Quare iterum de sancta Gaia[illegible] præcepit, ut linguam ejus per cervicem retro primu[illegible] evellerent, et sic ipsam occiderent, quia ausa est, inqu[illegible] perversa admonitione perdere talem puellam, quæ [illegible] in medio hominum habebat pulchritudinem deorum. [illegible] Hæc

de chaînes, par la porte méridionale de la ville, vers le chemin conduisant au pont de Medzamor, dans le lieu où l'on avait coutume d'exécuter tous les condamnés; c'était un endroit marécageux, proche du fossé qui entourait la ville.

[§ 87.] Ils enfoncèrent en terre quatre pieux pour chacune d'elles, et tandis qu'ils les préparaient, sainte Gaïanè et ses compagnes parlèrent ainsi : « Nous te remercions, Seigneur..... »

[§ 88.] Après cela, les bourreaux vinrent, et leur arrachèrent leurs vêtements. Ils les attachèrent chacune solidement aux quatre pieux; ils leur firent des incisions dans la peau des jambes, y placèrent des tubes de roseaux, et, en soufflant, ils les écorchèrent, pendant qu'elles respiraient encore, depuis les pieds jusqu'aux seins. Ils leur percèrent la nuque, et leur arrachèrent par cette ouverture la langue. Ils leur entrèrent des pierres dans le corps, et leur firent sortir les entrailles. Et comme elles étaient encore vivantes, ils leur tranchèrent enfin la tête avec le glaive. Ceux qui les avaient accompagnées du pays des Romains dans la contrée d'Arménie étaient au nombre de soixante-dix personnes. Mais celles qui furent massacrées avec les saintes femmes Gaïanè et Hripsimè, et celles qui partagèrent avec elles le martyre, étaient seulement trente-sept. Donc le vingt-sixième jour du mois d'Hori (1), sainte Hripsimè fut martyrisée avec la sainte cohorte des trente-trois martyres ses compagnes; et le vingt-septième jour du même mois, sainte Gaïanè avec deux de ses compagnes, qui combattaient avec elle, reçurent la couronne de la victoire (2).

(1) Second mois arménien correspondant à septembre et octobre.

(2) Cf. Moise de Khorène, *Panégr. des SS. Hripsim.; op. et loc. cit.*—La fête des SS. Hripsimiennes est célébrée dans l'église d'Arménie le lundi après l'octave de la Pentecôte; celles des Gaïaniennes, c'est-à-dire des martyres compagnes de Gaïanè, le mardi d'après. Les Grecs célèbrent cette fête le 29 septembre, les Latins et les Arabes chrétiens, le 30, et enfin les Coptes le 26 du même mois.

τοῦτο πρῶτον καταπήξαντες, οὕτως αὐτὴν ἀποκτείνατε. Δεξάμενος οὖν τὴν παραγγελίαν, ὁ ἀρχιμάγειρος ἐκέλευσεν ἐχούσας τὰς ἁλύσεις ἐκβαλεῖν αὐτὰς διὰ τῆς ἡλιακῆς πύλης τῆς πόλεως εἰς τὰ μέρη τῆς βασιλικῆς ὁδοῦ, τῆς ἀποφερούσης εἰς τὴν γέφυραν τοῦ Βαθυτάτου καλουμένου ποταμοῦ, εἰς τὸν τόπον, ὅπου πάντας τοὺς καταδίκους ἐφόνευον ἐν τῇ πεδιάδι παρὰ τὸ φοσσάτον τὸ τὴν πόλιν κυκλοῦν.

§ 87. Καὶ πησσόντων αὐτῶν πάλους τέσσαρας μιᾷ ἑκάστῃ αὐτῶν, καὶ ἑτοιμαζόντων, ἤρξατο ἡ ἁγία Γαιανὴ σὺν ταῖς ἄλλαις λαλεῖν οὕτως· Εὐχαριστοῦμέν σοι, δέσποτα.....

§ 88. Μετὰ ταῦτα οὖν προσελθόντες περιέσχισαν τὰ ἱμάτια ἀπὸ τῶν μελῶν αὐτῶν, καὶ ἐτάνυσαν μίαν ἑκάστην τέσσαρσι πάλοις, τοὺς δὲ ἀστραγάλους τρυπήσαντες καὶ αὐλίσκῳ φυσῶντες, ὡς ἀσκοὺς, ἐξέδησαν τὰ τῶν ἁγίων δέρματα κάτωθεν ἀπὸ τῶν ποδῶν ἕως τῶν μασθῶν αὐτῶν ἐπὶ τὸ αὐτὸ ἅμα τῶν τριχῶν. Τὰς δὲ γλώσσας διὰ τῶν αὐχένων τρυπήσαντες ἐξέβαλον, καὶ λίθους ὀξεῖς ἐν τοῖς κόλποις αὐτῶν πήξαντες διεσκόρπισαν τὰ σπλάγχνα αὐτῶν, καὶ ἔτι ζῶσαι τὰς κεφαλὰς ἀπετμήθησαν ξίφεσιν. Οἱ δὲ ἅμα αὐταῖς παραγενόμενοι ἀπὸ τῆς Ῥωμαίων χώρας πλείους ὑπῆρχον ἑβδομήκοντα. Οἱ δὲ σφαγέντες μετὰ τῶν ἁγίων Γαιανῆς καὶ Ῥιψήμης ἅμα ταῖς λοιπαῖς τριάκοντα ἑπτὰ ἦσαν τὸν ἀριθμόν. Τοσοῦτος ἦν ὁ χορὸς τῶν μαρτύρων. Τῇ εἰκάδι οὖν καὶ ἕκτῃ τοῦ μηνὸς σεπτεμβρίου ἐτελειώθη ἡ ἁγία Ῥιψήμη ἅμα τοῖς σὺν αὐτῇ ἀθληταῖς· εἰκάδι δὲ καὶ ἑβδόμῃ τοῦ αὐτοῦ μηνὸς ἡ Γαιανὴ σὺν ταῖς δυσὶν ἔλαβεν τὸν στέφανον τῆς νίκης.

de causa ipsam prius figentes, sic occidite. Accepto mandato, magister coquorum jussit vinctas catenis illas ejici per portam urbis solarem in partes viæ regiæ, quæ ducit ad pontem fluminis dicti Profundissimi, ad locum, ubi occidebant omnes condemnatos in planitie prope fossam, quæ urbem cingit.

§ 87. Dum autem illi singulis quatuor figebant palos, et omnia parabant, cœpit sancta Gaiana cum reliquis sic loqui : « Gratias tibi agimus, Domine..... »

§ 88. Post hæc ergo accedentes, dilaceraverunt vestimenta a membris earum, et unamquamque extenderunt quatuor palis : talos vero perforantes, et fistula inflantes, sicut utres, pellem sanctis detraxerunt ab imo, sive a pedibus usque ab ubera eodem modo una cum capillis. At linguas per cervices perforando extraxerunt; lapidesque acutos in sinus earum figentes, viscera disperserunt : et etiam tum viventibus capita gladio amputata sunt. Qui simul cum illis venerant e regione Romanorum, plures erant quam septuaginta. Qui vero cum sanctis Gaiana et Ripsime mactati sunt, una cum reliquis numero fuerunt triginta et septem. Tantus erat martyrum chorus. Itaque vigesima sexta mensis septembris, mortua est sancta Ripsime cum athletis eidem adjunctis : vigesima septima ejusdem mensis Gaiana cum duabus obtinuit coronam victoriæ.

XX.

[§ 89.] Durant six jours, le roi fut plongé dans le deuil et dans une sombre tristesse, par suite de son amour passionné pour la beauté de Hripsimè; puis il prit la résolution d'aller chasser dans la plaine de Paragan Nechamag (?) (1). Il fixa l'heure et commanda à sa garde de prendre des rets, des cordes, des lacets, et beaucoup de piéges. Le roi, monté sur son char, était sur le point de sortir de la ville, quand le châtiment du Seigneur s'appesantit sur lui. Un démon immonde s'empara du roi et le renversa à terre de son char. Aussitôt il entra dans une grande fureur, et il s'arrachait les chairs. Semblable à Nabuchodonosor, roi des Babyloniens (2), n'ayant plus rien d'humain, il prit la forme des sangliers et habitait avec eux. Puis, étant entré dans un lieu couvert de roseaux, il paissait l'herbe comme une brute, et il se roulait complétement nu dans les champs. Cependant, comme on voulait le retenir dans la ville, on ne put y parvenir, d'abord à cause de sa vigueur naturelle, ensuite par la force des démons qui s'étaient emparés de tout son être (3). Les habitants de la ville, également possédés du démon, devenaient furieux, et une infinité de malheurs fondait sur tout le pays. Toute la famille royale, serviteurs et ministres, étaient frappés de semblables châtiments, et un deuil immense était répandu en tous lieux.

(1) Le nom de cet endroit est altéré dans tous les manuscrits, *Paragon Nechamag*, *Nechemag*, *Ichemag*, *Chemag*, *Emag* (Agathange, *texte armén.*, p. 662).

(2) Daniel, IV, 12, 13.

(3) Le roi Tiridate était vraisemblablement atteint de *lycanthropie*, espèce particulière d'aliénation mentale et de délire mélancolique, dont dans les accès duquel les malades s'imaginent être changés en loup ou en toute autre espèce d'animal sauvage, hurlent comme les fauves, fuient le jour la compagnie des hommes et courent la nuit à travers les champs. On donne aussi le nom de lycanthropie à une maladie de l'âme qui rend sauvage et misanthrope l'homme qui en est atteint. J.-J. Rousseau fut une des victimes de cette touchante folie, qui diffère complétement de la maladie dont fut atteint le roi Tiridate. — Les anciens parlent souvent dans leurs récits de la lycanthropie. On se rappelle à ce sujet le récit de Nicéros, au banquet de Trimalchion (Pétrone, *Satyricon*, ch. LXII, p. 92 et suiv., éd. H. de Guerle).

CAPUT OCTAVUM.

Pœna divinitus inflicta regi Terdati. Sanctus Gregorius e carcere aut puteo eductus, regem Armenosque docere incipit.

§ 89. Ἐπεὶ οὖν ἓξ ἡμέρας διέμεινεν βαθυτάτῃ λύπῃ κατασχεθεὶς ὁ βασιλεὺς ἀπὸ τῆς ἐπιθυμίας τοῦ κάλλους τῆς Ῥιψήμης· καὶ μετὰ ταῦτα ἠβουλήθη εἰς θήραν ἐξελθεῖν ἅμα τῷ στρατεύματι, καὶ ἑτοιμαζόντων τῶν πεζῶν τὰ λίνα, καὶ μελλόντων ἀπελθεῖν εἰς τὴν θήραν ἐν τῇ πεδιάδι καλουμένῃ Φαραχάνης ἐμάχων, ἀνῆλθεν ἐν τῷ ἅρματι ὁ βασιλεὺς, καὶ καθίσας ἐξῄει τὴν πόλιν, καὶ εὐθέως τιμωρία παρὰ τοῦ Θεοῦ φθάσασα παίει τὸν βασιλέα ἐπὶ τῷ ἅρματι, πνεῦμα ἀκάθαρτον, καὶ εἰς γῆν καταβάλλει· καὶ ἤρξατο μαίνεσθαι, καὶ τὰς ἰδίας σάρκας κατεσθίειν. Ἀλλὰ καὶ κατὰ τὴν ὁμοίωσιν Ναβουχοδονόσορ τοῦ βασιλέως Βαβυλῶνος, ἀπὸ φύσεως ἀνθρωπίνης γενόμενος ἐν μορφῇ συάγρων, μετ' αὐτῶν ᾤκει εἰς τοὺς καλαμῶνας, καὶ γυμνωθεὶς παντελῶς τὴν πεδιάδα περιῄει. Οὐδὲ γὰρ οἱ ἐν τῇ πόλει βουλόμενοι κρατῆσαι αὐτὸν ἴσχυον διὰ τὴν φυσικὴν αὐτῷ δύναμιν προσοῦσαν, καὶ τὴν τῶν δαιμόνων μανίαν τῶν ἐν αὐτῷ οἰκισθέντων. Ἀλλὰ καὶ πλεῖστοι τῶν ἐν τῇ πόλει ἀνθρώπων τὸν αὐτὸν τρόπον δαιμονισθέντες ἐμαίνοντο, καὶ φοβερὰ καταστροφὴ πάσῃ τῇ χώρᾳ ἐπέφθασεν. Οἱ δὲ τοῦ βασιλέως οἰκεῖοι, δοῦλοί τε καὶ ὑπηρέται, ὡσαύτως πάντες ὁμοῦ τιμωρίαις πολλαῖς ἐκολάζοντο.

§ 89. Rex autem, postquam sex diebus profundissim[illegible] detentus manserat tristitia ex desiderio pulchritudini[illegible] Ripsimes, deinde voluit exire ad venationem cum agmin[illegible] suo : cumque pedites lina pararent, et discessuri esse[illegible]nt ad venationem in campum, dictum Φαραχάνης ἐμάχων, re[illegible]ex currum suum ascendit, sedensque exivit urbe. Protin[illegible]us autem castigatio, immissa a Deo, regem in curru per[illegible]cutit, spiritus immundus, ipsumque dejicit in terra[illegible]am Cœpit porro furere et carnes proprias comedere : qui [illegible] etiam, veluti Nabuchodonosor rex Babylonis, ab huma[illegible] natura ad formam aprorum dejectus est, et cum ipsi[illegible] habitabat in arundinetis, planeque nudus pertransib[illegible] campum. Neque enim comprehendere eum poterant, qu[illegible] ex urbe id volebant, propter naturale robur, quo pr[illegible] stabat, et propter furorem dæmonum, qui eum inhabi[illegible]tabant. Verum et homines plurimi ex iis, qui habitab[illegible] in urbe, eodem modo correpti a dæmonibus fureba[illegible] horrendaque subversio toti contigit regioni. Familiar[illegible] vero regis, servique et ministri, eodem modo omn[illegible] simul multis castigabantur suppliciis.

[§ 90.] Dans ce temps-là, la sœur du roi, nommée Kosrovitoukhd, eut un songe inspiré par Dieu. Elle vint parler au peuple auquel elle raconta sa vision, disant : « J'ai eu cette nuit un songe. Un homme au visage radieux vint et me dit : Il n'y a pas d'autre moyen de faire cesser les châtiments qui vous accablent, que d'envoyer à la ville d'Ardaschad, pour y chercher le prisonnier Grégoire. Dès qu'il sera arrivé, il vous indiquera un remède à vos souffrances. » Lorsqu'ils eurent entendu ces paroles, ils en rirent et lui dirent : « Es-tu donc devenue folle, es-tu donc possédée aussi? Comment cela se peut-il, puisqu'il y a quinze ans qu'on l'a jeté dans une caverne profonde, et tu dis qu'il est encore vivant? Qui sait seulement si ses os se trouvent encore dans cet endroit? car, le jour où il y fut jeté, il sera mort sur-le-champ, à la vue des reptiles. » Cependant la sœur du roi eut encore la même vision au moins cinq fois de suite, avec menace, si elle ne la racontait pas, d'un grand châtiment, et de voir les souffrances du roi et des autres hommes augmenter jusqu'à la mort, avec un accroissement de douleurs. Kosrovitoukhd, étant rentrée, répéta les paroles de l'ange avec une grande terreur et une insistance particulière.

[§ 91.] Ils envoyèrent aussitôt un grand satrape, nommé Oda (1), qui arriva à la ville d'Ardaschad, afin de tirer Grégoire de la caverne où il était renfermé. Or, quand Oda fut venu à la ville d'Ardaschad, les habitants allèrent à sa rencontre, en lui demandant la cause de son arrivée. Il répondit : « Je suis venu pour chercher le prisonnier Grégoire. » Et eux très-étonnés répondirent : « Qui peut savoir s'il est encore là? Il y a bien longtemps qu'on l'a enfermé dans ce lieu. » Alors Oda raconta le songe et les événements qui étaient arrivés. Puis on apporta de longues et solides cordes, et, quand on les eut nouées, ils les descendirent dans la caverne. Oda appela à haute

(1) Oda, de la famille satrapale des Amadouni, gendre de la famille des Selgouni, était père adoptif de Khosrovitoukhd, fille de Chosroès, et sœur de Tiridate. Ce personnage résista à Ardschir, roi de Perse, et s'enferma dans le fort d'Ani (Moïse de Khorène, l. II, ch. 77). Oda avait élevé la sœur de Tiridate, et avait gardé à Nitach les trésors du roi. Tiridate, en montant sur le trône, éleva Oda à la charge de premier ministre (Moïse de Khorène, II, 82), pour le récompenser de ses services et de son dévouement.

§ 90. Ἐν ἐκείνῳ οὖν τῷ καιρῷ ὀπτασία ἐπεφάνη τῇ τοῦ βασιλέως ἀδελφῇ, τῇ καλουμένῃ Κουσαρωδούκτα. Ἐλθοῦσα οὖν διηγεῖτο τοῖς ἀνθρώποις, καὶ ἔλεγεν· Ὅραμα ἐθεασάμην ταύτῃ τῇ νυκτί: ἄνθρωπος εἷς φωτοειδέστατος παραστὰς ἔφη πρὸς μὲ, ὅτι οὐδεμία ἴασις τῆς πληγῆς τῶν βασάνων ἡμῶν γενήσεται, ἐὰν μὴ πέμψαντες ἐν τῇ Ἀρταξὰτ πόλει, ἐκεῖθεν ἐνέγκητε τὸν δέσμιον Γρηγόριον, ἵνα αὐτὸς ἐλθὼν διδάξῃ ὑμᾶς φάρμακον ἰάσεως. Ἀκούσαντες δὲ οἱ ἄνθρωποι κατεγέλων τῶν αὐτῆς ῥημάτων, λέγοντες· Τάχα καὶ αὐτὴ συμμαίνῃ, ἀπὸ δαίμονος ἐλαυνομένη. Πῶς γὰρ οὔ; ἰδοὺ δεκαπέντε ἔτη πληροῦνται, ἀφ' οὗ αὐτὸν ἔῤῥιψαν ἐν τῷ κρημνῷ, καὶ λέγεις αὐτὸν ζῆν; ποῦ γὰρ κἂν τὰ ὀστᾶ εὑρίσκηται; ἐν αὐτῇ γὰρ τῇ ὥρᾳ, ἐν ᾗ ἐκεῖ ἐχαλάσθη, ἀπὸ τῆς θέας τῶν ἡμῶν ὀφθαλμῶν ἀνηλώθη. Δεύτερον οὖν καὶ τρίτον ὁ φανεὶς αὐτῇ μετὰ μείζονος ἀπειλῆς ἔλεγεν· Ἐὰν μὴ συχνῶς διηγήσῃ, μεγάλας τιμωρίας καὶ αὐτὴ δέξῃ. Αἱ δὲ βάσανοι τῶν ἀνθρώπων καὶ τοῦ βασιλέως ἐπλεόναζον, καὶ ὁ θάνατος ἐν ὄχλῳ. Εἰσελθοῦσα οὖν πάλιν ἐν μεγάλῃ σπουδῇ Κουσαρωδούκτα διηγήσατο τοὺς λόγους.

§ 91. Εὐθέως οὖν ἀποστέλλουσι τιμιώτατόν τινα σατράπην, Αὐταυΐαν ὀνόματι, ἀπελθεῖν ἐν τῇ Ἀρταξὰτ πόλει. Οἱ δὲ πολῖται, ὡς ἐθεάσαντο αὐτὸν ἐρχόμενον, ἐξελθόντες εἰς ὑπάντησιν αὐτοῦ μετὰ χαρᾶς, ἐπυνθάνοντο τὴν αὐτοῦ παρουσίαν. Καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Διὰ τὸν δέ-

§ 90. Eodem tempore visio obtigit sorori regis, cui nomen Cusaroducta. Hanc ergo, accedens ad homines, narrabat, et dicebat : « Visionem vidi hac nocte. Vir lumine splendidissimus mihi adstans dixit, quod nulla sanatio plagæ cruciatuum nostrorum sit futura, nisi mittatis ad civitatem Artaxat, indeque auferatis vinctum Gregorium, ut ille veniens vos doceat medicamentum, quo obtineatur sanatio. » At homines id audientes deridebant ejus verba, dicentes : « Forsitan et ipsa insanis, stimulata a dæmone. Numquid non? Ecce quindecim anni complentur a tempore, quo eum in præcipitium injecerunt, et dicis ipsum vivere? ubi enim vel ossa invenientur? nam eadem hora, qua illuc dimissus est, a visu oculorum nostrorum ablatus est. » Secundo igitur et tertio apparens ipsi, cum gravioribus minis dixit : « Nisi assidue narraveris, magnas et ipsa sustinebis pœnas. » Cruciatus vero hominum et regis augebantur, et mors in multitudine. Rursum ergo accedens Cusaroducta, magno studio narravit audita verba.

§ 91. Confestim ergo mittunt satrapam quendam honestissimum, nomine Autaviam, ut se conferat ad urbem Artaxat. Cives vero, ubi viderunt eum venientem, obviam exeuntes cum gaudio, interrogabant de adventu ejus. Ille autem dixit : « Adsum propter vinctum Gregorium,

voix et dit : « Grégoire, où que tu sois, sors, parce que le Seigneur Dieu, que tu adores, a commandé qu'on te tirât de ce lieu. » Et Grégoire, s'étant levé aussitôt, prit la corde, la secoua et s'y cramponna. Et ceux qui étaient au dehors, l'ayant entendu, le hissèrent et virent tout son corps noir comme du charbon; on lui apporta des habits et on l'en revêtit. Puis on l'accompagna avec joie dans la ville d'Ardaschad, et on se mit en route pour le conduire à Vagharschabad.

[§ 92.] Alors le démon, s'étant emparé du roi, le conduisit au-devant de lui, tout brisé par ses souffrances; et les satrapes attendaient Grégoire hors de la ville. Or, quand ils le virent venir de loin avec Oda et beaucoup d'autres hommes de la ville d'Ardaschad, ils se précipitèrent à sa rencontre, et, se dévorant les chairs avec une épouvantable fureur, ils écumaient devant lui. Le saint, s'agenouillant aussitôt, se mit en prières, et ils revinrent à la raison tout à coup. Grégoire commanda qu'on leur mît des vêtements et qu'on cachât leur nudité. Le roi et les satrapes, s'étant approchés, embrassaient les pieds de saint Grégoire, disant : « Nous te supplions de nous pardonner tout le mal que nous t'avons fait. » Il les releva et leur dit : « Je suis un homme semblable à vous, et j'ai un corps pareil au vôtre. Mais vous, reconnaissez votre Créateur qui a fait le ciel, la terre, le soleil, la lune, les étoiles, la mer et le désert, car lui seul peut vous guérir. »

σμιον Γρηγόριον πάρειμι, ἐκβαλεῖν αὐτὸν ἀπὸ τῆς φυλακῆς. Τῶν δὲ θαυμαζόντων καὶ λεγόντων· Ἆρα σύ; πολλὰ γὰρ ἔτη ἐστὶν, ἀφ' οὗ ἐῤῥίφθη ἐκεῖ. Εἶτα αὐτὸς διηγήσατο τὸ ὅραμα, καὶ τὰ λεγόμενα ἔργα. Ἐνέγκαντες οὖν σχοινία μακρὰ καὶ στιβαρὰ, προσδήσαντες σχοίνους μακροὺς ἐχάλασαν κάτω. Ἀνεβόησεν οὖν Αὐταυΐας ὁ σατράπης μεγάλῃ τῇ φωνῇ καὶ εἶπεν, Γρηγόριε, εἰ ἔτι ἐν τοῖς ζῶσιν ὑπάρχεις, δεῦρο ἔξω· ὁ γὰρ κύριος ὁ Θεός σου, ᾧ αὐτὸς λειτουργεῖς, ἐκέλευσέν σε ἀνελθεῖν. Καὶ εὐθέως ἀναστὰς, καὶ δραξάμενος τῶν σχοινίων, ἐκίνει αὐτά. Αἰσθόμενοι οὖν καὶ ἀνελκύσαντες αὐτὸν ἀναφέρουσιν, καὶ ἐθεάσατο ὅτι τὸ σῶμα αὐτοῦ μεμελάνωτο, ὡς δαλός. Καὶ προσενέγκαντες ἱμάτια ἐνέδυσαν αὐτὸν, καὶ μετὰ χαρᾶς πλείστης λαβόντες αὐτὸν, ἀπὸ τῆς Ἀρταξὰτ τῆς πόλεως ἔρχονται εἰς Οὐαλεροκτίστην πόλιν.

§ 92. Τότε οὖν ὁ βασιλεὺς διὰ τὴν τοῦ δαίμονος μάστιγα ἀγόμενος βίᾳ εἰς ὑπάντησιν ἔρχεται τοῦ ἁγίου, γυμνὸς καὶ ἐπονείδιστος. Οἱ δὲ σατράπαι ἔξω τῆς πόλεως παραμένοντες προσεδέχοντο αὐτούς. Θεασάμενοι οὖν ἐρχόμενον τὸν ἅγιον Γρηγόριον, ἅμα Αὐταυΐᾳ τῷ σατράπῃ, πολλῶν ἐπακολουθούντων αὐτοῖς ὄχλων ἀπὸ Ἀρταξὰτ τῆς πόλεως, προσεχώρουν εἰς συνάντησιν αὐτοῦ δαιμονιαζόμενοι, καὶ τὰς ἰδίας σάρκας ἐσθίοντες, καὶ ἀφρίζοντες ἔπιπτον ἔμπροσθεν αὐτοῦ. Ὁ δὲ ἅγιος, εὐθὺς γόνυ κλίνας, ηὔξατο ἐκτενῶς περὶ αὐτῶν· ὡς δὲ ἀνένηψαν, ἐκέλευσεν αὐτοὺς περιβαλέσθαι ἱμάτια, καὶ σκεπάσαι αὐτῶν τὰ ἀσχήμονα. Προσελθὼν οὖν ὁ βασιλεὺς μετὰ τῶν σατραπῶν ἐπελάβοντο τῶν ποδῶν τοῦ παναγίου Γρηγορίου, καὶ ῥίψαντες αὐτοὺς εἰς τὴν γῆν, ἀνεβόων λέγοντες· Αἰτούμεθα παρὰ σοῦ μὴ μνησθῇς τῶν κακῶν ἡμῶν, ἐν οἷς σε ἐθλίψαμεν. Αὐτὸς δὲ ἐξεγείρας αὐτοὺς, ἔλεγεν πρὸς αὐτούς· Κἀγὼ καθ' ὑμᾶς ἄνθρωπος ὑπάρχω, σῶμα ἔχων ὁμοιοπαθὲς ὑμῖν. Ὑμεῖς δὲ γνῶτε τὸν ποιήσαντα τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν, ἥλιόν τε καὶ σελήνην σὺν

ut eum de carcere educam. » Illis vero mirantibus et dicentibus : « Ain' tu ? nam multi sunt anni, a quibus illuc injectus est. » Deinde ipsis narravit visionem, et quæ contigerant. Quapropter allatis funibus longis et solidis, colligaverunt funes oblongos, et deorsum demiserunt. Exclamavit ergo Autavias satrapa elata voce, et dixit : « Gregori, si etiamnum in vivis es, egredere. Nam dominus Deus tuus, cui tu servis, præcepit ut ascendas. » Et continuo surgens, et pugno funes apprehendens, eos movit. Id ergo sentientes, attrahentesque eum sursum tulerunt : visumque corpus ejus, nigrum erat factum instar titionis. Allatis vero vestimentis eum induerunt, eoque maxima cum lætitia suscepto, a civitate Artaxat proficiscuntur ad civitatem Valeroctisten.

§ 92. Tunc ergo rex, per flagellum dæmonis vi ductus, in occursum sancti procedit, nudus et ignominiosus. Satrapæ vero, qui degebant extra civitatem, illos exspectabant. Ubi autem viderunt venientem sanctum Gregorium cum Autavia satrapa, multis ipsos sequentibus a civitate Artaxat, obviam ei se contulerunt a dæmonibus vexati, et proprias comedentes carnes, spumasque emittentes coram ipso prociderunt. At sanctus, velociter genu flectens, orabat pro illis cum fervore. Ubi ad sobrietatem mentis redierunt, jussit eos vestibus circumdari, et verenda eorum tegi. Accedentes ergo rex et satrapæ apprehenderunt pedes sancti Gregorii, seque in terram projicientes, exclamaverunt ad ipsum dicentes : « Rogamus te, ne memineris malorum, quibus te affliximus. » Ille vero eos surgere faciens, ad eosdem dixit : « Et ego inter vos homo sum, habens corpus vestris simile. Vos autem cognoscite eum qui fecit cœlum et terram,

[§ 93.] Grégoire se mit à les interroger : « Où sont déposés les corps des martyres de Dieu? » Ils répondirent : « De quelles martyres veux-tu nous parler? » Il reprit : « De celles que vous fîtes mourir pour Dieu. » Et ils lui montrèrent l'endroit où elles étaient. Alors le saint courut recueillir les corps à l'endroit où elles avaient été suppliciées. Elles étaient restées là, en plein air, près de la ville. Et ils virent que la toute-puissance de Dieu avait conservé leurs corps durant neuf jours et neuf nuits, et qu'aucune bête féroce, aucun chien, aucun oiseau, ne s'était approché pour les dévorer, enfin que la corruption ne s'y était pas mise. Ils apportèrent beaucoup d'étoffes pour les envelopper. Mais le bienheureux Grégoire ne trouva pas les brocarts apportés par le roi et par les autres personnes, dignes de ces corps sacrés, et il enveloppa chaque sainte dans sa robe déchirée. « Pour le moment, que tout reste dans cet état, jusqu'à ce que vous soyez dignes d'envelopper leurs corps. « Puis, les ayant pris avec lui, il se transporta dans l'endroit où l'on emmagasinait les cuves et qui servait de demeure aux saintes femmes, et lui-même y resta pour y fixer sa résidence. Et toute la nuit, saint Grégoire priait Dieu pour leur salut, afin qu'ils se convertissent, et qu'ils trouvassent le moyen de faire pénitence. Le jour suivant, le roi, les satrapes, les grands avec une grande foule de peuple vinrent se prosterner à genoux devant saint Grégoire et devant les restes saints des martyres du Seigneur. Ils priaient en disant : « Pardonne-nous tout le mal que nous t'avons fait, et demande pour nous à ton Seigneur que nous ne périssions point. »

[§ 108]...... Et ayant dit cela, saint Grégoire

τοῖς ἄστροις, τὴν θάλασσάν τε καὶ τὴν ξηρὰν, τὸν καὶ ὑμᾶς δυνάμενον ἰάσασθαι.

§ 93. Καὶ εὐθέως ἤρξατο ὁ ἅγιος Γρηγόριος πυνθάνεσθαι. Ποῦ, φησιν, εἰσὶν κείμενα τὰ σώματα τῶν τοῦ Θεοῦ μαρτύρων; Ἔφησαν ἐκεῖνοι· Ποίων μαρτύρων λέγεις; Εἶπεν αὐτοῖς· Τῶν διὰ Χριστὸν ἀποθανόντων ὑφ' ὑμῶν. Καὶ εἶπον πρὸς αὐτόν· Δεῦρο καὶ ἴδε τὸν τόπον. Δραμὼν οὖν ὁ ἅγιος συνέστειλεν τὰ αὐτῶν λείψανα. Ἔκειντο γὰρ ἐν τῷ τοῦ θανάτου αὐτῶν τόπῳ ἐῤῥιμμένα, φυλαχθέντα δὲ διὰ τῆς τοῦ Θεοῦ δυνάμεως, ἐννέα ἡμέρας καὶ τὰς ἴσας νύκτας ἐσκορπισμένα ἔξω τὰ σώματα μήτε θηρίου ἁψαμένου μήτε κυνός (ἐγγὺς γὰρ περὶ τὴν πόλιν ἦσαν)· ἀλλ' οὐδὲ πετεινὸν ἐφιζάνειν ἠδυνήθη οὐδὲ μὴ ὤζεσαν τὰ σώματα αὐτῶν. Προσήνεγκαν οὖν πολυτελέστατον ἱματισμὸν τῆς κηδεύσεως χάριν ὁ βασιλεὺς καὶ πάντες. Ὁ δὲ ἅγιος Γρηγόριος οὐκ ἄξια αὐτῶν ἔκρινε ταῦτα, ἀλλ' ἐν τοῖς ἰδίοις ἱματίοις σκεπάσας αὐτὰ, εἶπεν πρὸς πάντας· Οὕτως ἐχέτωσαν ἕως οὗ γένησθε ὑμεῖς ἄξιοι τοῦ τιμῆσαι τὰ σώματα αὐτῶν· καὶ συνάψας τὰ λείψανα ἀνεχώρησεν εἰς τὸν ληνὸν, ὅπου τὸ πρότερον ἡ καταμονὴ αὐτῶν ὑπῆρχεν, κἀκεῖσε ἔμεινεν. Καὶ δι' ὅλης τῆς νυκτὸς ὁ πανάγιος Γρηγόριος τῷ Θεῷ εὐξάμενος περὶ τῆς σωτηρίας αὐτῶν, ἐζήτει πως ἵνα μετανοήσαντες σωθῶσιν. Τῇ δὲ ἐπιούσῃ ὁ βασιλεὺς μετὰ τῶν σατραπῶν καὶ μεγιστάνων καὶ συμμίκτων ὁμοῦ καὶ παντὸς τοῦ ὄχλου γονυπετοῦντες ἔμπροσθεν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου καὶ τῶν ἁγίων μαρτύρων, κλαίοντες ἔλεγον· Συγχώρησον ἡμῖν τὰ κακὰ ἡμῶν, τὰ παρ' ἡμῶν σοι γενόμενα, καὶ αἴτησαι παρὰ τοῦ Θεοῦ σου, ἵνα μὴ ἀπολώμεθα.

§ 108. ..... Καὶ τοῦτο εἰπὼν, ἀπέλυσε τὸν ὄχλον. Ὁ δὲ βασιλεὺς καὶ οἱ μεγιστᾶνες αὐτοῦ οὐδέποτε ἠδύ-

solem et lunam cum sideribus, mareque et terram aridam, qui et vos potest sanare.

§ 93. Tum continuo cœpit sanctus Gregorius interrogare. Ubi, inquiebat, jacent corpora Dei martyrum? Illi dixerunt : De quibus martyribus loqueris? Dixit eis : De illis qui pro Christo occisi sunt a vobis. Responderunt eidem : Veni et vide locum. Currens itaque sanctus eorum corpora simul collegit. Nam in loco mortis ipsorum projecta jacebant, conservata autem Dei potentia : novem dies totidemque noctes dispersa foris corpora nec fera bestia attigit, nec canis (nam prope civitatem erant); sed neque avis iis insidere potuit; nec vero olebant corpora eorum. Quapropter et rex et omnes pretiosissima attulerunt indumenta pro sepultura. At sanctus Gregorius hæc illis digna non censuit; sed ea propriis contegens vestimentis, ad omnes dicebat : Sic permaneant, donec vos fiatis digni, qui honoretis earum corpora : conjunctisque corporibus, abiit in torcular, ubi prius earum fuerat habitatio, ibique mansit. Per totam porro noctem Deum orans pro illorum salute, sanctus Gregorius quærebat, ut pœnitentes salutem consequerentur. At sequenti die rex, satrapæ et magnates cum promiscuis et universa turba in genua provoluti sunt coram sancto Gregorio et sanctis martyribus, et flentes dixerunt : Condona nobis mala, quæ tibi intulimus, et ora Deum tuum, ut non pereamus.

§ 108. ..... Et his dictis, dimisit multitudinem. Rex vero et magnates ipsius numquam poterant a sancto

les congédia. Mais le roi et les grands, frappés par le châtiment, ne le quittaient jamais, et le jour et la nuit; ils restaient dans la vigne avec lui, près de la porte de l'endroit où l'on resserrait les cuves, revêtus d'un cilice et assis sur la cendre, et ils jeûnèrent durant soixante-six jours. Et le bienheureux Grégoire, sans prendre de repos, ne cessa jour et nuit durant soixante-cinq jours de discuter, d'avertir, d'enseigner et de persuader. En sage médecin, il s'efforçait de trouver le remède efficace, pour qu'ils se confiassent à lui comme malades.. ..

CI.

[§ 109.] ..... Or les soixante-six jours étant écoulés, le roi, les princes, les satrapes avec leur peuple (1), vinrent au lever du soleil se prosterner devant saint Grégoire; les femmes y étaient également avec leurs jeunes enfants pleins d'innocence; tous le priaient de les délivrer des châtiments qui s'étaient appesantis sur eux et de la verge terrible dont les avait frappés le juge inflexible; et, plus que tous les autres, le roi, qui avait pris la forme des pourceaux immondes. En effet, ses membres s'étaient couverts de poils, et sur tous ses os il lui était poussé des soies comme aux sangliers sauvages, les ongles de ses pieds et de ses mains s'étaient durcis comme les ongles des animaux qui labourent la terre avec leur groin et se nourrissent de racines. Ainsi les traits de son visage s'étaient allongés en forme de museau, semblable à celui des brutes qui vivent au milieu des roseaux.

[§ 110.] A cause de sa féroce nature et de ses actes abominables, le roi, déchu des honneurs du trône, et semblable aux brutes privées de raison, errait avec elles dans les buissons, se dé

(1) Chaque satrape possédait une, deux, et quelquefois même plusieurs provinces, dont il avait le gouvernement sous l'autorité immédiate du roi. De plus ces satrapes avaient leur armée à eux, différente des contingents qu'ils envoyaient au souverain, et qui formaient l'armée royale (cf. Moïse de Khorène, III, 56. — Indjidii, *Arché arm.*, en arm., t. II, pag. 87).

νantο χωρισθῆναι αὐτοῦ, πεπληγμένοι γὰρ ἦσαν καὶ φοβερισμένοι (l. πεφοβ.). Νυκτὸς οὖν καὶ ἡμέρας ἡ κατομονὴ αὐτῶν ἦν ἐν τῷ ἀμπελῶνι πρὸς τῇ θύρᾳ τοῦ ληνοῦ. Ἦσαν ἐνδεδυμένοι σάκκους, καὶ σποδοῦ (l. ἐπὶ σποδοῦ vel ἐν σποδῷ) καθήμενοι. Νηστεύοντες (l. Νηστεύοντας) δὲ ἐπὶ ἡμέρας ἑξήκοντα πέντε, λαλῶν καὶ παιδεύων καὶ διδάσκων αὐτοὺς καὶ διαβεβαιῶν, ὡς σοφὸς ἰατρὸς, σπουδάζων εὑρεῖν τὸ τῆς σωτηρίας αὐτῶν φάρμακον, ὅπως αὐτοὶ πρῶτοι προσενέγκωσιν αὐτῷ τὰς ψυχὰς αὐτῶν, ὡς οἱ ἀσθενοῦντες......

§ 109. ..... Πληρωθέντων τῶν ἑξήκοντα ἡμερῶν, ὄρθρου ταχέως προσελθόντες οἱ μεγιστᾶνες καὶ ἄρχοντες σὺν τῷ βασιλεῖ καὶ τῷ λοιπῷ ὄχλῳ, μετὰ γυναικῶν καὶ παιδίων θηλαζόντων, φατρίαι διάφοροι, προσπεσόντες τῷ ἁγίῳ Γρηγορίῳ, ἐζήτουν ἴασιν εὑρεῖν τῶν βασάνων. Πληγέντες γὰρ ἦσαν τῇ τῆς ὀργῆς ῥάβδῳ τοῦ δικαιοτάτου κριτοῦ, μάλιστα δὲ ὁ βασιλεὺς, ἀλλαγεὶς ἐν μορφῇ κοπρορύκτων χοίρων, δεδασυμμένου ὅλου τοῦ σώματος αὐτοῦ, καὶ ἐν τοῖς μέλεσιν αὐτοῦ ἀναφυεισῶν τριχῶν, ὡς καὶ τῶν μεγάλων συάγρων, τῶν ἐν τοῖς καλαμῶσιν βοσκομένων, καὶ οἱ ὄνυχες δὲ τῶν χειρῶν καὶ τῶν ποδῶν ἦσαν ὡς τῶν γεορύκτων χοίρων, καὶ τὸ στόμα, ἡ (l. ἦν) ὄψις ἀλλοιωθεῖσα ἐν σχήματι χοίρου.

§ 110. Δικαίαν γὰρ ἐπιτιμίαν παρὰ τοῦ δικαίου κριτοῦ Θεοῦ δεξάμενος διὰ τὸ ἄγριον αὐτοῦ καὶ ἀνήμερον ἦθος, ἐκπεσὼν τῆς βασιλείας μετὰ τῶν θηρίων ἐν τῷ ἀγρῷ ἐβόσκετο. Παρασυνεβλήθη γὰρ τοῖς κτή-

discedere : attoniti enim erant et exterriti. Quare noctibus et diebus manebant in vinea ad portam torcularis. Induti erant saccis, et pulvere conspersi sedebant. Cum autem jejunarent ad sexaginta et quinque dies, loquens sanctus, instituensque et docens ipsos, et confirmans, veluti sapiens medicus, studebat invenire medicinam salutis eorum, ut illi primi offerrent eidem animas suas, sicut infirmi......

§ 109. ..... Completis illis diebus sexaginta, mane confestim accedentes magnates et principes cum rege et cum reliqua multitudine, cum uxoribus et pueris lactentibus, agmina diversa, accidentesque ad pedes sancti Gregorii, flagitabant sanationem dolorum. Percussi enim erant virga iræ justissimi Judicis, et vel maxime rex, mutatus in figuram in stercore se volutantium porcorum, hirsuto reddito toto ejus corpore, et excrescentibus per membra ejus pilis, quales sunt magnorum aprorum, qui pascuntur in arundinetis : imo et ungues manuum pedumque erant velut terram fodientium porcorum, quemadmodum et vos : os conspiciebatur formâ porcinâ alienatum.

§ 110. Nam justam pœnam cum accepisset a Deo justo judice ob mores suos silvestres et immites, regno privatus cum feris pascebatur in agris. Comparatus est illis, secundum quod scriptum est, separatus ab

: des hommes. Quand le saint con-
ist, Grégoire, sortit de la caverne
de prison et arriva à l'endroit où
rtyres, tous les possédés, comme
: la divine Providence, accouru-
ensemble dans ce lieu. Le roi lui-
ile à un animal du genre des pour-
es roseaux hantés par une quantité
es, et, poussant des grognements,
l avec son visage, ayant l'écume
ipprocha du bienheureux Grégoire
prières. Il demanda d'abord au
:icordieux, non pas la transforma-
du visage des êtres châtiés, mais
intelligence, pour qu'ils pussent
s mystères et écouter sa doctrine.
t d'être assez guéris pour pouvoir
prendre et parler avec facilité. Ce-
l'au soixante-sixième jour de l'ins-
avait le même aspect, enveloppé dans ses liens, et entouré d'un peuple innombrable accouru de tous les pays.

[§ 111.] A ce moment, ils se prosternèrent devant lui et sollicitèrent leur guérison. Le roi était loin d'avoir une figure humaine, et il se trouvait dans cette humiliation; mais il pouvait parler, écouter et comprendre. Grégoire, ayant entendu leur prière, répondit : « Et moi aussi, comme si j'étais parmi vous, je solliciterai votre délivrance; quant à vous, implorez votre guérison de tout votre cœur. En attendant, hâtez-vous d'élever des chapelles où nous déposerons les martyres de Dieu, pour qu'elles obtiennent pour vous le soulagement de vos peines, que vous soyez délivrés des supplices amers, cruels, épouvantables qui sont préparés et dont vous êtes menacés, et que vous soyez dignes du paradis du Christ. » Ils le supplièrent alors qu'il commandât ce qu'il voulait qu'on fît.

τοις, καὶ ὡμοιώθη αὐτοῖς, κατὰ τὸ
:χωρισμένος ἐκ μέσου τῶν ἀνθρώπων.
ν ὁ ὁμολογητὴς ἐκ τῆς φυλακῆς καὶ
ιτοῦ Γρηγόριος, ἔφθασαν εἰς τὸν τόπον
των ἀπὸ τῆς τοῦ Θεοῦ οἰκονομίας, καὶ
ιτες εἰς ἀπαντὴν ἐρχόμενοι δαιμονιῶν-
ιεὺς σὺν αὐτοῖς, καὶ ὡς σύαγρος μέ-
κραξεν, βρίζων (l. τρίζων vel βρύχων)
ῶν τὴν ἑαυτοῦ ὄψιν, ἐν ὁμοιώματι τε-
ν ἀπὸ τῶν καλάμων, καὶ ἔφθασεν εἰς τὸν
Ο δὲ ἅγιος Γρηγόριος εὐξάμενος ἐζήτει
δωροδότου Θεοῦ, ἵνα πρὸς ὥραν οὐ τὴν
; ἀπολάβοι, ἀλλ' ἵνα τὴν ἀκρόασιν καὶ
l. εἰς) τὴν διδασκαλίαν νηφαλίως ἔχειν
νοῆσαι τὰ λεγόμενα τῶν λεγομένων
ῦ, τοσοῦτον μόνον τὴν ἴασιν γενέσθαι
ειν καὶ λαλεῖν καὶ νοεῖν ἀνεμποδίστως.
ταύτης ὁ βασιλεὺς τῆς ἰάσεως, τὰς
ρας τῆς διδασκαλίας αὐτοῦ ἔμεινεν ἐν
, περιδεδεμένος καὶ περικεκλεισμένος
ιηγμένων ἀνθρώπων.
τες δὲ κυλιόμενοι καὶ κλαίοντες ἐζή-
οῖς τε καὶ τῷ βασιλεῖ. Εἶπεν δὲ πρὸς
ὴν παράκλησιν ὁ ἅγιος· Κἀγὼ μεθ'
ὑμῶν ζητήσω τὴν ὠφέλειαν, καὶ ὑμεῖς
ατε τὴν ὑμετέραν ἴασιν, καὶ ὁ φιλάν-
ιεήσει ὑμᾶς. Σπεύσατε οὖν οἰκοδομῆ-
α καὶ ἀναπαῦσαι τοὺς τοῦ Χριστοῦ
αὐτοὶ ἀναπαύσωσιν ὑμᾶς ἀπὸ τῶν
ῆς ἐπελθούσης τιμωρίας· σωθῆτε καὶ
ῶν καὶ πικρῶν καὶ ἡτοιμασμένων κο-
, μελλουσῶν καὶ ἐπηγγελμένων κρί-

hominibus. Quando ergo confessor et martyr Christi Gregorius exivit de carcere, per Dei providentiam venerunt ad locum, ubi passi erant martyres, et congregati sunt omnes vexati a dæmonibus, ut ipsi procederent obviam, et cum eis rex; ac instar apri magna voce clamavit, frendens et vultum suum spumâ replens, more quadrupedum currens ex arundinibus, et pervenit ad locum istum. At sanctus Gregorius precatus, rogabat datorem donorum omnium Deum, ut ad tempus non sanitatem formæ obtineret, sed ut auditum impetraret et mentem ad doctrinam sobrie excipiendam, ut perpenderet exposita de dictis Dei oraculis, tantumque dumtaxat sanationis eidem concederetur, ut sine impedimento audiret, loqueretur et cogitaret. Hac ergo sanatione obtenta, rex illis sexaginta et sex diebus institutionis suæ permansit in eadem figura, undique ligatus et inclusus in medio eorum, qui convenerant.

§ 111. Omnes vero provoluti et flentes rogabant sanationem sibi et regi. At sanctus post consolationem ad eos dixit : Et ego vobiscum, tamquam unus ex vobis, rogabo quæ utilia sunt, et vos uno animo rogate sanationem vestram; et benignus Deus miserebitur vestrûm. Festinate igitur ædificare sacras martyribus ædes, et corpora Christi martyrum ad requiem perducere, ut ipsi vobis impetrent requiem a cruciatibus et a supplicio, quod vobis supervenit : ab horrendis etiam, amaris ac paratis pœnis futurisque et annuntiatis judiciis eruamini,

CII.

Il se mit alors à leur raconter sa vision, et leur dit : « Venez maintenant, et je vous raconterai, mes frères, quel signe le Créateur m'a donné de son amour pour vous, c'est-à-dire, la vision admirable qui m'est apparue; comment Dieu est descendu vers ces saintes martyres, et comment il les a élevées à une hauteur inaccessible dans le royaume des cieux.

[§ 112-113.] « Or voici la merveilleuse, ineffable et divine vision qui m'est apparue des grâces vivifiantes qui vous seront accordées. Voici quelle était sa forme : Vers le milieu de la nuit, tandis que, fatigués de veiller, vous vous étiez endormis, je veillais encore et je méditais sur l'infinie miséricorde de Dieu, qui se montra si prompte à vous visiter et à vous placer comme au creuset des avertissements de sa sage et divine doctrine. Et je me rappelais l'amour des saintes martyres pour leur admirable Créateur, car elles jouissaient des ineffables récompenses qui leur étaient préparées. Alors un grand bruit de tonnerre se fit entendre; c'était un mugissement terrible comme le roulement des vagues gonflées et furieuses de la mer. La voûte du firmament céleste s'ouvrit comme un pavillon, et il en descendit un homme éclatant de lumière; il m'appela par mon nom et me dit : « Grégoire! » Et moi, regardant, je vis son visage; épouvanté et tremblant, je tombai à terre. Et il me dit : « Regarde en haut, et contemple les merveilles que je te montre. » Et moi, regardant, je vis le firmament céleste ouvert, les eaux divisées et comme des vallées et des cimes de montagnes

---

σεων, καὶ καταξιωθῆτε τῆς τοῦ Χριστοῦ βασιλείας. Τῶν δὲ ἐν σπουδῇ ζητούντων, καθὼς βούλεται, προσέταξεν αὐτοῖς ποιεῖν. Καὶ αὐτός τι ὅραμα διηγούμενος αὐτοῖς, ἔλεγεν· Δεῦτέ, φησιν, ἀδελφοὶ, διηγήσομαι ὑμῖν τὴν κηδεμονίαν τῆς τοῦ δημιουργοῦ ἀγάπης τὴν πρὸς ὑμᾶς οὖσαν· ἥτις ἀπεκαλύφθη μοι φοβερὰ καὶ θεϊκὴ θεωρία, δηλοῦσα τὴν αὐτοῦ συγκατάβασιν, τὴν πρὸς τοὺς ἁγίους αὐτοῦ μάρτυρας, καὶ τὴν ἀσύγκριτον τούτων τιμὴν τὴν εἰς τὸ ἄμετρον ὕψος ἀρθεῖσαν (fort. τῶν ἀρθεισῶν) ἐν τῇ τῶν οὐρανῶν βασιλείᾳ καὶ τὴν ὑμῖν μέλλουσαν χαρισθῆναι ζωοφόρον ἐπίσκεψιν.

§ 112-113. Ἐφάνη οὖν λίαν θαυμαστὸν καὶ θεϊκὸν καὶ ἀνεκδιήγητον ὅραμα, οὗ ἐκ μέρους ἔλαβον τὴν κατανόησιν. Ἐν τῷ μεσονυκτίῳ οὖν τούτῳ, ὅτε ὑμεῖς κεκμηκότες ἀνεπαύεσθε ἀπὸ τοῦ βάρους τῆς ἀγρυπνίας, ἐγὼ ἐγρηγόρουν ἔτι ἐνθυμούμενος καθ' ἑαυτὸν ἕνεκεν τῶν ἐξαίφνης θαυμασίων καὶ ἐπισκέψεων καὶ ἐλέους τοῦ Θεοῦ πρὸς ὑμᾶς, διὰ τὸ ἐμβαλεῖν αὐτὸν ὑμᾶς ἐν τῷ χωνευτηρίῳ τῆς θεϊκῆς γνώσεως καὶ τῆς διδασκαλικῆς παιδεύσεως. Ἐλογιζόμην δὲ καὶ τὴν τῶν μαρτύρων ἀγάπην, τὴν πρὸς τὸν αὐτῶν ποιητὴν, καὶ τὰς ἑτοιμασθείσας αὐτοῖς ἀμοιβὰς, ἄρα ὁποῖαι νῦν ὑπάρχουσι. Ὡς δὲ ἐν τούτοις ἤμην, ἄφνω ἐγένετο φωνὴ σφοδροτάτης βροντῆς, καὶ φοβερὸς κτύπος, ὡς φωνὴ θαλάσσης βραζούσης, τῶν κυμάτων οἰδαινόντων καὶ τεταραγμένων, καὶ διηνοίχθη τὸ σκηνοειδὲς στερέωμα τοῦ οὐρανοῦ, καὶ κατελθὼν ἄνθρωπος εἷς ἐν σχήματι φωτὸς ἐκάλεσε τὸ ὄνομά μου, καὶ εἶπεν· Γρηγόριε. Ἐγὼ δὲ, ἀτενίσας, εἶδον τὴν μορφὴν αὐτοῦ. Ἔμφοβος δὲ γενόμενος καὶ τρομάσας, εἰς τὴν γῆν ἔπεσον. Καὶ εἶπέν μοι· Πρόσεχε ἄνω, καὶ ἴδε τὰ θαυμάσια, ἃ ἐγὼ σοι δείξω. Καὶ ἀναβλέψας ἐθεασάμην τὸ στερέωμα τοῦ οὐρανοῦ, καὶ τὰ ὕδατα τὰ ὑπεράνω τοῦ στερεώματος διασχισθέντα καθ' ὁμοίωσιν τῶν φαράγγων, ὡς τοὺς λόφους τῶν ὀρέων,

et dignemini regno Christi. Illis vero studiose obsecrantibus, ut volebat, eos facere jubebat. Ille quoque, quamdam visionem illis enarrans, dicebat : Venite, inquit, fratres, narrabo vobis providentiam caritatis conditoris in vos. Hæc mihi ostensa est visio tremenda et divina, manifestans quam clementer se demittat in gratiam sanctorum martyrum, et horum incomparabilem gloriam, ad immensam altitudinem in regno cœlorum elatam, et visitationem, quæ vitam afferat, vobis benigne impertiendam.

§ 112-113. Itaque apparuit mihi admodum admirandum, divinum et inenarrabile spectaculum, cujus intelligentiam ex parte assecutus sum. In media hac nocte, quando vos dormientes requiescebatis a labore vigiliarum, ego vigilabam, in memetipso adhuc cogitans de repentinis mirabilibus et visitationibus, et de Dei in vos misericordia, quia vos immisit in conflaturam Dei cognitionis et eruditæ institutionis. Considerabam autem et martyrum caritatem, qua feruntur in Creatorem suum, et paratas eis retributiones, qualibus utique nunc fruuntur. Quando his immorabar, repente facta est vox tonitrui vehementissimi, et sonitus terribilis, qualis est sonus maris fervescentis, fluctibus intumescentibus et conturbatis; et cœli firmamentum, tabernaculi referens formam, apertum est : descendensque homo quidam in habitu viri, vocavit nomen meum, et dixit : Gregori! Ego vero, intendens oculos, vidi formam ejus : at timens tremensque factus, in terram cecidi. Et dixit mihi : Respice sursum, et vide mirabilia, quæ tibi ostendam. Sursumque aspiciens, vidi firmamentum cœli, et aquas quæ sunt supra firmamentum, discissas ad modum præcipitiorum, sicut vertices montium, hinc et inde divisas

cumulées çà et là et tellement élevées que l'œil pouvait les atteindre. Et une lumière répandue r elles descendait jusqu'à la terre, et en même nps que la lumière, d'innombrables cohortes iommes étincelants et ailés ; et leurs ailes étaient mboyantes. La lumière était semblable aux lérs atomes de la poussière, qui, au moment de la aleur du printemps, se jouent dans le rayon de leil glissant par une fenêtre ou par toute autre ue. Et les cohortes, en même temps que la luière, inondèrent toute la terre; et comme la luière se répandait, elles se répandirent avec elle. t un homme au visage terrible, grand et formiible, descendit le premier d'en haut. Il tenait à i main un énorme marteau d'or, et tous le suiaient. Il arrivait d'un vol rapide, semblable à un igle aux ailes puissantes. Il descendit et vint jusqu'à terre, au milieu de la ville, et il frappa la voûte épaisse de l'immense contrée. Et le coup n retentit jusque dans les abîmes de l'enfer, et toute la terre, jusqu'où pouvait atteindre la vue, devint unie comme une plaine.

[§ 114.] « Et j'aperçus au milieu de la ville, près du palais du roi, un piédestal rond en or, large comme un grand plateau, duquel s'élevait une immense colonne de feu, avec un nuage pour chapiteau, surmonté d'une croix flamboyante. Et je regardai, et je vis trois autres piédestaux, un à l'endroit où fut matyrisée sainte Gaïanè avec deux de ses compagnes, l'autre, là où sainte Hripsimè fut martyrisée avec ses trente compagnes; le troisième sur l'emplacement de la resserre des cuves. Et ces piédestaux étaient de couleur rouge sang, et les colonnes étaient de nuages et les chapiteaux de feu. Et sur les trois colonnes, des croix lumineuses, semblables à la croix du Seigneur. Et les croix de ces colonnes étaient semblables au chapiteau de la colonne de lumière qui était plus élevée que toutes les autres. Et sur les croix de ces quatre colonnes s'unirent ensemble

---

δε καὶ ὧδε διαμεμερισμένα, ἑστηκότα καὶ συντεθειμένα, ἀνείκαστα καὶ ἀκατάληπτα τῆς τῶν ὀφθαλμῶν θεωρίας. Καὶ τὸ φῶς εἶδον ῥέον ἄνωθεν, καὶ μέχρι τῆς γῆς κατιὸν, καὶ μετὰ τοῦ φωτὸς στρατιαὶ ἄμετροι, φωτοειδεῖς, δίπτεροι ἐν ὁράσει ἀνθρώπων. Ἦσαν δὲ αἱ πτέρυγες αὐτῶν πῦρ. Κατῄεσαν δὲ καθ' ὁμοίωσιν λεπτοτάτου κονιορτοῦ, κινουμένου ἀπὸ τῆς θερμοτάτης ἀκτῖνος τοῦ ἡλίου, ὅταν διὰ θυρίδων καὶ φωτοφόρων στρογγυλῶν εἰσβάλλῃ. Οὕτως αἱ στρατιαὶ μετὰ τοῦ φωτὸς ἐπλήρωσαν τὰ κάτω μέρη, καὶ προέτρεχε τὸ φῶς σὺν τῇ στρατιᾷ, καὶ εἷς φοβερὸς ἐν ὁράσει ἀνθρώπου, ὑψηλὸς καὶ ἔνδοξος ἐκράτει τὴν ἀρχὴν καὶ τὸ τέλος τῆς στρατιᾶς, καὶ προῆγεν ἕως κάτω, καὶ τὰς ἄμφω ἀρχὰς ἐφύλαττεν, καὶ ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ σφύρα μεγάλη χρυσῆ, καὶ πάντες ἠκολούθουν αὐτόν. Αὐτὸς δὲ, πετόμενος ὀξέως, κατὰ τὴν ὀξύτητα τοῦ ἀετοῦ, κατελθὼν ἔφθασε τὸ ἔδαφος τῆς γῆς εἰς τὸ μέσον τῆς πόλεως, καὶ ἐπάταξε τὸ πάχος τοῦ πλάτους τῆς γῆς. Μέγας δὲ καὶ ἄμετρος κτύπος ἤχησεν ἐν τοῖς καταχθονίοις τῶν ἀβύσσων, καὶ πᾶσα ἡ γῆ ἐν βλέμματι ὀφθαλμῶν ἱκανῶς ὁμαλισθεῖσα ἐξισώθη, καὶ πεδίον γέγονε.

§ 114. Καὶ θεωρῶ ἐν μέσῳ τῆς πόλεως ἐγγὺς τοῦ παλατίου τοῦ βασιλέως τετορνευμένην βάσιν χρυσῆν, τῷ μεγέθει ὡς βουνὸν μέγαν, καὶ ἐπάνω αὐτῆς στῦλον πυρὸς ὑψηλὸν σφόδρα, καὶ ἐπάνω αὐτοῦ κεφαλίδα ἐκ νέφους καὶ σταυρὸν φωτός· ἔτι δὲ θεωρῶ ἄλλας τρεῖς βάσεις, μίαν ἐν τῷ τόπῳ, ᾧ ἐμαρτύρησεν ἡ ἁγία Γαιανὴ μετὰ τῶν δύο ἑταιρῶν αὐτῆς, καὶ μίαν ἐν τῷ τόπῳ, ᾧ ἐμαρτύρησεν ἡ ἁγία Ῥιψίμη μετὰ τῶν τριάκοντα τριῶν, καὶ μίαν ἐν τῷ τόπῳ τοῦ ληνοῦ. Αἱ δὲ βάσεις ἐκεῖναι ἦσαν πυροειδεῖς, καὶ στῦλοι ἐπέκειντο νεφέλης, καὶ αἱ κεφαλίδες ἐκ πυρὸς, καὶ ἐπάνω

consistentes et simul compositas, hominum conspectui invisibiles et incomprehensibiles. Lucem etiam vidi desuper fluentem, et ad terram usque descendentem : et cum luce erant agmina immensa, eaque lucidorum et bipennium in aspectu hominum : sed pennæ eorum erant sicut ignis. Descendebant autem in similitudinem minutissimi pulveris, qui movetur a ferventissimo solis radio, quando per fenestras et rotunditates luciferas ingreditur. Hoc modo agmina cum lumine implebant inferiores partes : et procurrebat lux cum agmine, et aliquis verenda hominis specie, excelsus et gloriosus, regebat principium et finem agminis, duxitque deorsum usque : et ambo custodiebat agmina, habebatque in manu sua grandem malleum aureum, et ipsum omnes sequebantur. Ille autem, velociter volans instar velocis aquilæ, descendens venit ad solum orbis terrarum in mediam civitatem, et percussit crassitiem latitudinis terræ; ingens vero et immensus sonitus in infernis abyssorum locis insonuit, et omnis terra secundum oculorum visum abunde explanata est et ad æqualitatem redacta, factaque est planities.

§ 114. Et in medio civitatis prope palatium regis video basim auream tornatam magnitudine collis ingentis, et super ipsam ignis columnam valde excelsam, et supra ipsam capitulum ex nube et crucem lucidam : præterea video alias tres bases, unam in loco, ubi martyrio coronata est sancta Gaiana cum duabus suis sociabus; et unam in loco, ubi passa est sancta Ripsime cum triginta tribus, et unam in loco torcularis. Hæ autem bases erant ignei aspectus, et columnæ ex nube iis insistebant, et capitula ex igne : et supra tres columnas erant cruces

des arcs admirables; et sur ces arcs je vis un édifice avec une coupole, en forme de pavillon, formé de nuages; c'était une œuvre prodigieusement divine. Et sous ce pavillon, sur les arcs, je vis les trente-sept saintes martyres, toutes éclatantes dans leurs robes blanches, avec des formes d'une beauté ineffable. En haut de l'édifice, je vis un trône divin et admirable, tout entier de feu, où se dressait la croix du Seigneur. La lumière répandue de toutes parts l'enveloppa et se confondit avec les rayons de la croix, pour former une colonne de lumière rayonnante qui s'étendit jusqu'à la base des colonnes.

[§ 115.] « Et une source abondante jaillit, coula et se répandit sur toute la plaine, la couvrit entièrement, aussi loin que l'œil pouvait voir. Et elle devint une mer unie et azurée, et tous les champs parurent de la couleur du ciel. Et je vis un nombre immense d'autels de feu, et, près de chaque autel, une colonne surmontée d'une croix, et une multitude innombrable m'apparut brillante comme les étoiles. Et je vis d'immenses troupeaux de chèvres noires qui, après avoir traversé les eaux, se changèrent en agneaux, et leur couleur devint blanche, et leur laine scintillait et lançait des étincelles. Et tandis que je regardais, tout à coup les troupeaux enfantèrent et se multiplièrent, et les agneaux qui venaient de naître remplirent la campagne, et tous étaient d'une couleur très-brillante. Tout à coup, d'autres naquirent encore et se multiplièrent. Et une moitié, ayant traversé les eaux, se changea en loups noirs, ils assaillirent les troupeaux et commencèrent à en faire un immense carnage, et le sang coulait à flots. Et tandis que je regardais, je vis poindre des ailes aux troupeaux, et ils devinrent

---

τῶν τριῶν στύλων σταυροὶ τρεῖς φωτοειδέστατοι, καθ' ὁμοίωσιν τοῦ δεσποτικοῦ σταυροῦ, καὶ τῶν στύλων τούτων οἱ σταυροὶ ἴσοι ἦσαν, τῆς δὲ φωτοειδοῦς κεφαλίδος ὁ στῦλος ὑψηλότερος ὑπῆρχεν. Καὶ τοῖς τέσσαρσι στύλοις ἐπάνω τῶν σταυρῶν καμάραι θαυμαστοειδεῖς, ἴσαι ἀλλήλαις, συνεπάγησαν. Τούτων δὲ ἐπάνωθεν κυκλοφερὲς ἡμίσφαιρον σκήνωμα, ὡς σελήνην, ἐθεώρουν, νεφοφανῆ καὶ θεοκτίστην οἰκοδομὴν ἔχουσαν· ὑποκάτω δὲ τῆς σκηνῆς ἐπάνω τῶν καμαρῶν τοὺς τριάκοντα ἁγίους μάρτυρας τοῦ Χριστοῦ, ὡς ἐν σχήματι λευκοτάτου φωτὸς μετὰ τῶν ἐνδυμάτων, περὶ ὧν οὐ δύναμαι διηγήσασθαι. Ἐπάνω δὲ τοῦ ἄκρου τῆς οἰκοδομῆς ἐθεώρουν θρόνον θαυμαστὸν, θεόπλαστον, φοβερὸν, πύρινον, καὶ τὸν δεσποτικὸν σταυρὸν ἐπάνω αὐτοῦ, φῶς δὲ τούτῳ περιερχόμενον, συμμιγὲν εἰς τὰς ἀκτῖνας τοῦ σταυροῦ, καὶ συμπεπηγὸς ἐπὶ τὸ αὐτὸ, καὶ στῦλον φωτὸς ἐργασάμενον ἔλαμψεν μέχρις ἄνω.

§ 115. Ἐν μέσῳ δὲ τῶν βάσεων τῶν κατωτέρων στύλων ἐξέῤῥευσε πηγὴ σφοδροτάτου ὕδατος, καὶ ἐκχυθεῖσα ἡπλώθη ἐν πάσαις ταῖς πεδιάσι, καὶ ἐπλήρωσε τὰ σύμπαντα ἄχρι τῆς τῶν ὀφθαλμῶν καταλήψεως, καὶ ἐγένετο θάλασσα μεγάλη. Οὐρανοειδῆ δὲ καὶ χλωρίζοντα ἐφάνη ὁμοῦ πάντα τὰ πεδία. Καὶ εἶδον πλῆθος πυρίνων θυσιαστηρίων ἄμετρον, καὶ σταυρὸν ἕνα ἐπάνω ἑνὸς ἑκάστου θυσιαστηρίου· ἔλαμπον δὲ ὡς τὸ πλῆθος τῶν ἄστρων. Καὶ εἶδον ἀγέλην ἀναρίθμητον αἰγῶν ἐν χρώματι μελανῷ, ἥτις, περάσασα τὰ ὕδατα, πρόβατα ἐγένετο, ὡς καὶ τὴν χρόαν στραφῆναι αὐτῶν εἰς λευκότητα. Χρυσόμαλλα δὲ φωτοειδέστατα ἐφάπαξ ἐγένοντο, ὥστε καὶ ἀκτῖνας ἐκπέμπειν. Αὐτὰ δ' ἔτι προσέχοντος ἐμοῦ, ἐξαίφνης γέννησις τῶν ποιμνίων ἐγένετο, καὶ ἐπληθύνθησαν, καὶ τὰ γεννήματα αὐτῶν ἐπλήρωσε τὰ σύμπαντα, καὶ τὰ γεννηθέντα ἀρνία πάντα φωτόμαλλα ὑπῆρχον. Μετὰ

tres lucidissimæ; ad similitudinem crucis Dominicæ, et trium columnarum æquales erant cruces, sed luminoso capitulo columna erat excelsior. Et quatuor columnæ supra cruces mirabilis aspectus fornices, invicem similes, habebant superductas. Supra has videbam orbiculare dimidii circuli tabernaculum, quasi lunam, cujus structura ex nube videbatur et divinitus facta : at infra tabernaculum supra fornices videbam triginta sanctos Christi martyres, tamquam in forma candidissimi luminis cum vestimentis, de quibus nihil referre possum. Supra verticem ædificii spectabam solium admirandum, divini operis, reverendum, igneum, et supra illud Dominicam crucem, lumen vero circumfusum solio erat mixtum cum radiis crucis, simulque cum iis compactam columnam lucis efficiebat, et usque ad partem supremam resplendebat.

§ 115. Ex medio basium inferiorum columnarum scaturiebat fons aquæ vehementissimæ, eaque effusa explicabatur per omnia loca campestria, replebatque omnia, quæ patebant oculorum conspectui, fiebatque mare magnum. Cœlestis autem et viridis coloris omnes simul apparebant campi. Et vidi multitudinem ingentem altarium igneorum et crucem supra unumquodque altare : splendebant autem ut multitudo stellarum. Et vidi gregem innumerabilem caprarum coloris nigri, quæ ingredientes in aquas fiebant oves, ut et cutis earum mutaretur in candorem : unica autem vice coloris aurei et splendidissimæ fiebant, ut radios etiam emitterent. Dum adhuc speculabar, confestim gregum facta est generatio, et multiplicati sunt, et fœtus eorum omnia repleverunt : agnique generati erant omnes lucidi velleris. Post hos vero et alii fœtus propositi sunt, et ex illis nonnulli, qui in

ailés, et, prenant leur vol, ils vinrent se joindre aux cohortes rayonnantes. Et il coula un torrent de feu qui emporta les loups, et je contemplais toutes ces choses avec étonnement...

[§ 120.] ..... « Et on entendit un grand tremblement de terre; et, lorsque le jour parut, la vision s'évanouit.

[§ 121.] .... « C'est pourquoi il m'a dévoilé en songe l'avenir, pour que je vous le raconte, et que sa volonté s'accomplisse aussitôt en vous. Hâtez-vous donc, vous aussi, d'exécuter ses préceptes. Venez, élevons des chapelles pour transférer les martyres dans le lieu du repos, et elles-mêmes vous encourageront à vous renouveler. »

CIII.

Ayant dit ces mots, Grégoire ordonna qu'on préparât aussitôt les matériaux pour construire, et toute la foule, dès qu'elle l'eut entendu, se mit ardemment à l'œuvre. Ils entassèrent, dans les endroits indiqués, les uns des cailloux, les autres de grosses pierres, quelques-uns des briques, quelques autres des cèdres, et ils disposaient chaque chose, remplis de joie et pénétrés d'une grande crainte. Grégoire lui-même, prenant le niveau des maçons, jetait les fondements de la chapelle destinée au repos des martyres. Toute la multitude était accourue à son aide; ils élevaient l'édifice suivant un plan bien arrêté. Chaque homme se mettait au travail; les femmes aussi prêtaient leur assistance, suivant la faiblesse de leurs forces. Ainsi ils travaillaient tous ensemble avec foi et saisis de crainte, afin qu'il ne restât personne qui ne participât aux grâces salutaires. Et ils élevèrent trois chapelles, l'une du côté de la ville entre le nord et le levant, là où fut martyrisée Hripsimè avec ses trente-trois compagnes, et ils construisi-

---

δὲ ταῦτα ἄλλα γεννήματα προετέθησαν, καὶ ἐξ αὐτῶν τινα, εἰσελθόντα εἰς τὰ ὕδατα, ἐπέρασαν, καὶ τὰ ἀρνία λύκοι ἐγένοντο μελανοί, καὶ ὁρμήσαντες εἰς μέσον τῶν ποιμνίων, ἤρξαντο σφάζειν, καὶ πλῆθος αἵματος ἐξεχύθη. Καὶ ὡς ἔτι ἐθεώρουν, ἀνεφύησαν πτέρυγες τοῖς ποιμνίοις, καὶ ἐγένοντο πτερωτὰ, καὶ πετασθέντα ἀνελήφθησαν εἰς τὰς στρατιὰς τοῦ φωτὸς, καὶ ἀνέστη κατακλυσμὸς πυρὸς, καὶ σύρας ἀπώλεσε τοὺς λύκους· ἐγὼ δὲ ἀτενίζων ἐθαύμασα.

§ 120. ...... περὶ τὸν ὄρθρον σεισμὸς ἐγένετο, καὶ παρῆλθεν τὸ ὅραμα.

aquas fuerant ingressi, transiverunt, et agni facti sunt nigri, irruentesque in medium gregum, cœperunt mactare, et multum sanguinis effusum est. Et cum adhuc contemplarer, gregibus natæ sunt alæ, factique sunt alati, et volantes ad agmina lucis assumpti sunt : et ortum est diluvium ignis, trahensque perdidit lupos. Ego vero aspiciens miratus sum.

§ 120. ..... Circa auroram motus est factus, et transiit visio.

CAPUT UNDECIMUM.

Templa ædificata : rex sanatus cum populo : idola multis in provinciis confracta et gentes institutæ.

§ 121. ..... Διὰ τοῦτο καὶ τὴν τῶν μελλόντων ὅρασιν ἔδειξέν μοι διηγήσασθαι ὑμῖν, ὥστε τὸ θέλημα αὐτοῦ ἐν ὑμῖν νῦν ἀποτελεσθῆναι. Ὑμεῖς δὲ σπεύσατε πρὸς τὴν διαταγὴν τὴν παρ' αὐτοῦ ῥηθεῖσαν. Δεῦτε μετενέγκωμεν τοὺς μάρτυρας εἰς ἀνάπαυσιν, ὅπως καὶ αὐτοὶ ὑμᾶς μετενέγκωσιν εἰς ἀνακαίνωσιν.

Τοῦτο δὲ εἰπὼν, ἐκέλευσε τὰ πρὸς τὴν οἰκοδομὴν ἐν τοῖς προτεταγμένοις τόποις · κομίζοντες οἱ μὲν λίθον, οἱ δὲ πλίνθον, οἱ δὲ κέδρινα ξύλα ἐν ἀγαθότητι καρδίας καὶ σπουδῇ καὶ φόβῳ. Αὐτὸς δὲ ὁ ἅγιος Γρηγόριος, ἀναλαβὼν τὸ τῶν οἰκοδόμων σπαρτίον, τὰ θεμέλια τῶν ναῶν ἐχάραξε, καὶ ἕκαστος ἐκ τοῦ πλήθους φροντίδα ἀναδεξάμενος, καλλίστῳ χαράγματι εὐαρμόστως τοὺς θεμελίους κατέθεντο εἰς ἐκδωμάτωσιν τῆς οἰκοδομῆς, πάντων χεῖρα ὀρεξάντων εἰς τὸ ἔργον ἐν πίστει καὶ φόβῳ μεγάλῳ, δεδιὼς ἕκαστος μήπως ὑστε-

§ 121. ..... Hac de causa et futurorum visionem mihi ostendit, ut eam vobis enarrarem, quo voluntas ejus in vobis modo perficiatur. Vos vero festinate ad implendum mandatum ab eo vobis declaratum. Venite, transferamus martyres ad requiem, ut et illi vos perducant ad renovationem.

Hoc ubi dixerat, mandavit necessaria ad ædificationem in designatis locis. Adferebant alii lapides, alii lateres, alii ligna cedrina, cum bonitate cordis, diligentia et timore. Ipse vero sanctus Gregorius, assumpto ædificantium funiculo, fundamenta templorum signavit, et singuli e multitudine, curam exhibentes, pulcherrimo ordine lapides fundamentales concinne deponebant, ad structuram ædificii, omnibus manum opere admoventibus cum fide et timore magno, quod unusquisque metueret, ne forsan postea salutari gratia sanationis excideret.

rent l'autre au midi de la même ville, là où la supérieure Gaïanè souffrit le martyre, et la troisième près de la resserre des cuves, dans la vigne où était leur habitation (1).

[§ 122.] Ils les construisirent, les embellirent, et les ornèrent de lampes d'or et d'argent sans cesse allumées, de grands lustres resplendissants de lumière et également de candélabres brûlant toujours.

CIV.

Et il commanda qu'on fît pour chacune d'elles une caisse de bois de sapin, avec de fortes attaches et des garnitures de fer. Chaque caisse ayant été préparée suivant ses ordres, ils les portèrent à l'entrée de la resserre des cuves, devant saint Grégoire. Celui-ci les prit, entra seul dans la resserre, et ne permit à aucun autre d'y pénétrer, disant : « Il ne vous convient pas de vous en approcher et de les toucher, parce que vous n'êtes pas encore guéris, ni purifiés par le baptême. » Lorsqu'il était renfermé seul, il plaça chacune des saintes dans une caisse séparée, et il l'ensevelit avec soin dans une robe ; puis il mit dessus le signe du Christ. Pendant ce temps-là, le roi, les princes du sang et tous les grands, les satrapes, les nobles et toute l'armée, apportèrent des aromates odoriférants, du pur encens, des étoffes de soie de diverses couleurs et des tissus d'or. Et la reine et les princesses, les femmes des grands et les filles des nobles, apportèrent des robes de pourpre tissées d'or, des tissus bleus et blancs comme la neige, pour les ornements destinés aux saintes. On entassait l'or, l'argent et les tissus, à la porte de la resserre des cuves.

(1) Les églises des saintes Hripsimè, Gaïanè et de leurs compagnes ont été élevées à petite distance de l'endroit où se dressent actuellement les constructions du célèbre monastère d'Edchmiadzin, résidence du catholicos des Arméniens dissidents, chef suprême de la religion. L'église consacrée à sainte Gaïanè a été construite par le catholicos Ezdras ou Ezr en 630, et réparée par Philippe patriarche, en 1652. — L'église de sainte Hripsimè [illegible] bâtie par le catholicos Gomidas en 618 et réparée en 16[illegible] par Philippe. (Sébéos, *Hist. d'Héraclius*, ch. 25, p. 131 [illegible]) — Cf. Dubois de Montpereux, *Voyage autour du Caucas*[illegible], t. III, p. 213. — Chakhatounoff, *Descr. d'Edchmiadz*[illegible], en arm., t. I, pag. 261, 273 et suiv. — Brosset, *Rappor*[illegible] *sur un voy. en Arménie*, III, pag. 82 et suiv.

ρον τῆς σωτηριώδους χάριτος ἐκπέσῃ τῆς ἰάσεως. Ἐξεδωμάτωσαν δὲ ναοὺς τρεῖς, ἕνα ἐν τοῖς βορεινοῖς μέρεσι κατὰ ἀνατολὰς τῆς πόλεως, ἔνθα ἐμαρτύρησαν οἱ (αἱ?) περὶ τὴν ἁγίαν Ῥιψίμην τριάκοντα τρεῖς, τὸν δὲ ἕτερον ἐν τοῖς μέρεσι τοῦ νότου, ἔνθα ἐμαρτύρησεν ἡ τῆς ἁγίας τροφὸς Γαιανὴ μετὰ τῶν τριῶν αὐτῆς ἑταιρῶν, τὸν δὲ τρίτον παρὰ τὸν ληνὸν ἐν μέσῳ τοῦ ἀμπελῶνος, ὅπου τὸ πρότερον ὑπῆρχεν αὐτῶν ἡ καταμονή.

§ 122. Οἰκοδομήσαντες δὲ τοὺς τόπους ἐκόσμησαν χρυσοῖς καὶ ἀργυροῖς φανοῖς καὶ λαμπάσιν ἀσβέστοις, καὶ λυχνίαις καιομέναις διαπαντός. Προσέταξε δὲ αὐτοῖς ποιῆσαι καὶ λάρνακας ἑκάστῳ ἀπὸ σανίδων κεδρίνων ἐν στερεοῖς ἥλοις συγκλεισθείσας· καὶ πάντα κατὰ τὸ προστεταγμένον παραυτίκα ἀπηρτίσθη. Ἐνεχθεισῶν δὲ τῶν λαρνάκων πρὸς τὴν θύραν τοῦ ληνοῦ ἐνώπιον τοῦ ἁγίου Γρηγορίου, αὐτὸς καταμόνας εἰσῆλθεν, μὴ συγχωρήσας ἄλλῳ τινὶ συνεισελθεῖν αὐτῷ. Οὐ γὰρ δεῖ, φησιν, ὑμᾶς πλησιάσαντας προσπελάσαι αὐτοῖς, μήπω ἰαθέντας, μηδὲ καθαρισθέντας διὰ τοῦ βαπτίσματος. Αὐτὸς δὲ λαβὼν τὰς λάρνακας ἔσω, ἕκαστον τῶν ἁγίων ἐν τῇ ἰδίᾳ λάρνακι κατέθετο, σὺν τοῖς αὐτῶν ἐσχισμένοις ἱματίοις περισφίγξας, ἐσφράγισε τῇ τοῦ Χριστοῦ σφραγῖδι. Ὁ δὲ βασιλεὺς, καὶ οἱ μεγιστᾶνες, καὶ ὁ στρατὸς, ἕκαστος προσέφερεν μύρα εὐωδέστατα, καὶ ἀρώματα καὶ ἐνδύματα διάφορα, ἀπὸ μεταξίων ὑφασμένα, καὶ χρυσέμπαστα, ὁλοσηρικά. Καὶ ἡ γυνὴ τοῦ βασιλέως καὶ νεάνιδες τοῦ αὐτοῦ γένους, καὶ αἱ τῶν μεγάλων γυναῖκες καὶ θυγατέρες

Construxerunt autem tria templa, unum in partibus borealibus ad orientem civitatis, ubi cum sancta Ripsima martyrio coronati sunt triginta tres; alterum in partibus australibus, ubi passa est sanctæ nutrix Gaiana cum tribus sociabus suis; tertium vero apud torcular in medio vineæ, ubi prius earum erat commoratio.

§ 122. Loca vero, quæ ædificaverunt, exornarunt auro et argento, lanternis et lampadibus inextinctis, et candelabris semper ardentibus. Eis quoque præcepit, ut singulis construerent arcas ex tabulis cedrinis per solidos clavos conclusas : et omnia, quæ mandaverat, velociter perfecta sunt. Allatis vero arcis ad portam torcularis coram sancto Gregorio, ipse solus ingressus est, non sinens secum alium quempiam ingredi. Non enim oportet, inquiebat, vos prope ad illos accedere, cum necdum sanati sitis, neque mundati baptismate. At ipse, arcis intro portatis, singulos sanctos in propria deposuit arca, scissis eorum constringens vestimentis, signavitque sigillo Christi. Rex vero, et magnates, et exercitus, unusquisque proferebat unguenta odoris optimi et aromata, et vestimenta varia ab opificibus serici contexta, aureisque variata filis et holoserica. Conjux quoque regis, et puellæ ex ejusdem genere, et magnatum uxores et filiæ,

[§ 123.] Quand saint Grégoire sortit et qu'il vit tant de richesses entassées à la porte de la resserre des cuves, il ne voulut pas les employer pour les saintes : « Ne vous ai-je pas dit qu'il ne convient pas que vous approchiez d'elles ce qui vous appartient, tant que le baptême ne vous aura point purifiés?... »

CV.

Cependant le roi Tiridate, à l'exception de la parole, conservait toujours la forme d'un pourceau. Il en avait les cornes des pieds et des mains, son visage ressemblait à un grouin, ses dents étaient comme des défenses de sanglier, et son corps tout entier était hérissé de poils. Il avait la tête et la figure voilées, son corps était revêtu d'un cilice, et il paraissait ainsi à tout le peuple.

[§ 124.] Donc le roi s'approcha de saint Grégoire, et le supplia de guérir ses pieds et ses mains, pour qu'il pût aussi travailler à la construction des chapelles des saintes. Alors le bienheureux Grégoire, ployant les genoux devant le Seigneur de tous, devant le Dieu bienfaisant et miséricordieux, se prosterna devant les caisses où étaient renfermés les corps des saintes martyres du Christ, et, les invoquant, il leva les bras, les étendit vers le ciel, en implorant la guérison du roi et de tous les assistants. Puis il revint près du roi, et, par la grâce du Christ, il lui guérit les pieds et les mains; car la corne lui tomba des pieds et des mains (1) pour qu'il pût aussitôt travailler avec ses mains, et prendre part aux travaux élevés en l'honneur

(1) Sozomène (*Hist. ecclésiast.*, II, 8) attribue la conversion de Tiridate à un miracle, sans parler cependant de S. Grégoire et de son intervention pour obtenir la guérison du roi.

τὰ πορφυρᾶ, καὶ διάχρυσα, καὶ βύσσινα, καὶ οὐρανόχρωτα, καὶ χιονοφανῆ, εἰς τὰ ἐνδύματα τῶν ἁγίων προσέφερον, ὡσαύτως χρυσὸν καὶ ἄργυρον καὶ λίνον ἐκόμισαν ἐν σπουδῇ πρὸς τὴν θύραν τοῦ ληνοῦ.

§ 123. Ἐξελθὼν δὲ ὁ ἅγιος Γρηγόριος, ἐθεάσατο πάντα βεβουνισμένα ἐπὶ τῇ θύρᾳ, καὶ μὴ καταδεξάμενος λαβεῖν τι ἐξ αὐτῶν, ἔφη πρὸς αὐτούς· Τοῦτο ὑμῖν πάλαι εἴρηκα, ὅτι οὐ δέον ἐστὶν τῶν ὑμετέρων τι αὐτοῖς προσεγγίσαι, μήπω καθαρισθέντων τῷ λουτρῷ τοῦ ἁγίου βαπτίσματος... Ὁ οὖν βασιλεὺς Τηρηδάτιος ἔτι ὑπῆρχεν ἐν τῇ τοῦ χοίρου μορφῇ, καὶ τοῖς ὄνυξι τῶν χειρῶν καὶ ποδῶν, καὶ τῷ ὁμοιώματι τῆς ὄψεως, πλὴν τῆς ἀνθρωπίνης ὁμιλίας. Ἦσαν δὲ οἱ ὀδόντες μεγάλοι ὡς συάγρων, καὶ τῶν βοστρύχων ἡ δασύτης περὶ ὅλον τὸ σῶμα, περιδεδεμένος ἐν σάκκῳ ὡς φοβερὸν θέαμα ἐν μέσῳ τῶν λαῶν.

§ 124. Προσελθὼν οὖν παρεκάλει τὸν ἅγιον Γρηγόριον, ὅπως τῶν χειρῶν καὶ τῶν ποδῶν τῆς ἰάσεως ἐπιτύχῃ, καὶ τοῦ ἔργου τῶν ἁγίων μὴ ἄμοιρος παντελῶς γένηται· ὁ δὲ ἅγιος Γρηγόριος εἰσελθὼν, καὶ γόνυ κλίνας τῷ πάντων δεσπότῃ καὶ φιλανθρώπῳ Θεῷ, περιλαβών τε καὶ τὰς λάρνακας τῶν ἁγίων μαρτύρων καὶ μακαρίων σωμάτων τῶν τοῦ Χριστοῦ ἀθλητῶν, προσέφερεν ἐκτενεῖς δεήσεις, ἐπάρας τὰς ἁγίας καὶ διαπαντὸς ἡπλωμένας χεῖρας εἰς τὸν οὐρανὸν, ἐπιζητῶν τῷ βασιλεῖ (add. καὶ) τοῖς συναχθεῖσιν ἴασιν. Ἡ δὲ κραυγὴ πάντων καὶ ὀλολυγμὸς καὶ ὁ κλαυθμὸς τὸν ἀέρα ἐπλήρου. Στραφεὶς οὖν πρὸς τὸν βασιλέα, διὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ χάριτος τὰς χεῖρας αὐτοῦ καὶ τοὺς πόδας ἰάσατο· ἐξέπεσαν γὰρ αἱ ὁπλαὶ αὐτοῦ, ἵνα κοινωνὸς γένηται τοῦ ἔργου τῶν ἁγίων, ταῖς ἰδίαις χερσὶν καταξιούμενος κοπιᾶν. Ἰαθεὶς οὖν ἠρώτα τὸν ἅγιον Γρηγόριον, τί αὐτῷ προστάττει ποιεῖν. Ὁ δὲ τὸ μέτρον

purpurea et inaurata et byssina et cœlesti colore tincta et niveo candore fulgida, pro indumentis sanctorum offerebant; similique animo aurum, argentum et linum studiose afferebant ad portam torcularis.

§ 123. At egressus sanctus Gregorius, vidit omnia in cumulum congesta ad portam, et non sustinens ex illis aliquid accipere, ad eos dixit : Jam ante indicavi, nequaquam decere aliquid rerum vestrarum ad sanctos accedere, quod necdum mundati sitis lavacro sancti baptismatis...... Rex autem Teredates etiam tum habebat figuram porci cum unguibus manuum et pedum et similitudine vultus, excepto sermone humano. Dentes erant fulminei, velut aprorum; capillorum hirsuties erat per totum corpus : circumdatus erat sacco, ut horrendum spectaculum in medio populorum.

§ 124. Itaque accedens rogat sanctum Gregorium, ut manuum ac pedum obtineat sanationem, et operis pro sanctis non omnino expers permaneat. Sanctus vero Gregorius ædem ingressus, flexit genua coram domino omnium et misericordi Deo; complexusque arcas sanctorum martyrum et beatorum corporum Christi athletarum, obtulit ferventes obsecrationes, extensis sanctis manibus iisque semper in cœlum expansis, efflagitans sanationem regi et reliquis ibi congregatis. Clamor vero omnium et ejulatus et fletus aera replebat. Igitur sanctus ad regem conversus, per gratiam Christi manus ejus ac pedes sanavit ; nam ungulæ ejus deciderunt, ut particeps fieret laboris pro sanctis, operandi propriis manibus gratia impetrata. Sanatus ergo rogavit sanctum Gregorium, quidnam faciendum sibi committeret. Ille

des saintes. Le roi demanda à Grégoire ce qu'il voulait qu'il fît. Il lui donna la mesure des caisses des saintes, afin qu'il creusât la terre pour chacune d'elles, dans les chapelles destinées à leur repos. Et il pria de nouveau Grégoire qu'il ordonnât à son épouse, la reine Aschkhen (1), et à sa sœur Khosrovitoukhd, de s'associer aussi au travail. Le saint donna cet ordre, et elles se rendirent avec lui pour l'aider dans son œuvre. Et lorsqu'il eut pris la mesure des caisses, elles creusaient, dans le temple des saintes martyres, l'endroit où elles devaient reposer.

[§ 125.] Le roi prit alors la bêche et la pioche, et il creusait la terre selon la grandeur des caisses. Et les deux autres, la reine Aschkhen et la sœur du roi, Khosrovitoukhd, se passaient de main en main, dans le pan de leur tunique, la terre qu'elles enlevaient pour la porter dehors. Et ainsi, selon l'ordre [qu'elles avaient reçu], elles disposèrent d'abord la tombe de sainte Hripsimè, et puis celles de ses trente-deux compagnes, dans l'endroit même où fut répandu le sang de leur bienheureux martyre, là où on allait dresser le glorieux autel du Christ. Et également dans la chapelle située au midi de la ville, là où furent martyrisées sainte Gaïanè et ses deux compagnes, le roi lui-même avec sa sœur Khosrovitoukhd et avec la reine Aschkhen préparèrent leurs tombes de leurs propres mains. Puis le roi vint solliciter de saint Grégoire l'autorisation de se transporter sur le sommet du mont Massis (2), voyage qui exigeait sept journées. Il prit dans ce lieu, sur la cime de la montagne, des pierres très-dures, pesantes, longues, grosses, énormes, dont une seule n'eût pu être mise en mouvement par une multitude d'hommes. Mais le roi, doué d'une force extraordinaire, plaçant sur son épaule huit de ces blocs, à la manière d'Haïg (3), les apporta à la chapelle des vierges. Lui seul dressa sur le seuil quatre énormes blocs, comme pour réparer sa lutte insensée avec la sainte, dans sa chambre, lorsque, gardée par la grâce du Seigneur, elle en triompha

(1) Aschkhen était fille d'Achkhatar; elle était aussi grande de taille que le roi. Tiridate la fit inscrire au rang des Arsacides, lui fit revêtir la pourpre, ceindre la couronne, pour en faire son épouse. D'Aschkhen naquit Khosrov ou Chosroès (Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 83). A la mort de Tiridate, la reine Aschkhen se retira à Carni, où elle mena une vie toute religieuse jusqu'à sa mort.

(2) Le mont Ararat est appelé Massis par les Arméniens.

(3) L'arménien se sert de l'expression *haïgapar* [illegible]ui est intraduisible, et qui exprime la force herculée[illegible]ne du roi qu'il compare à celle de Haïg, chef de la race [illegible]r-ménienne, qui passait pour un géant d'une force [illegible]x-traordinaire (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, I, 10[illegible].

δέδωκεν αὐτῷ τῶν ἁγίων λαρνάκων, ὥστε σκάπτειν τοὺς τόπους ἑκάστῃ λάρνακι ἐν ταῖς στοαῖς τῶν μαρτύρων ἐν τόποις ἀφωρισμένοις παρὰ Κυρίου. Παρεκάλεσε δὲ τὸν ἅγιον Γρηγόριον κελεῦσαι τὴν βασίλισσαν Ἀσιχήνην αὐτοῦ γυναῖκα, καὶ τὴν ἀδελφὴν, τὴν καλουμένην Κουσαρωδούκτα, συνεργοὺς αὐτῷ γενέσθαι, ὅπως καταξιωθῶσι καὶ αὐταὶ κοινωνῆσαι τῷ ἔργῳ. Κελεύσαντος δὲ αὐτοῦ, ἐπορεύθησαν σκάπτειν κατὰ τὸ διάμετρον τῶν λαρνάκων ἔσω ἐν τῷ ναῷ ἐν τοῖς τόποις τῆς αὐτῶν καταπαύσεως.

§ 125. Λαβὼν οὖν ὁ βασιλεὺς ἀξινόρυγα λαξευτήριον καὶ ἄμην, ἔσκαπτε τοὺς τῶν ἁγίων τόπους κατὰ τὸ μέτρον τῶν λαρνάκων. Ἡ δὲ βασίλισσα Ἀσιχήνη, καὶ ἡ τοῦ βασιλέως ἀδελφὴ Κουσαρωδούκτα, δεξάμεναι τὸν χοῦν εἰς τοὺς κόλπους αὐτῶν ἔξω ἐκόμιζον, καὶ ἀκολούθως ἡτοίμασαν πρῶτον τὴν τῆς ἁγίας Ῥιψίμης κατάθεσιν, ἔπειτα τῶν τριάκοντα τριῶν ἐν τῷ τόπῳ τῆς αὐτῶν μαρτυρίας, ὅπου ἐκενώθη τὸ αἷμα αὐτῶν ὑπὲρ τοῦ ὀνόματος τοῦ Χριστοῦ. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐν τῷ μαρτυρίῳ, τῷ κατὰ νότον τῆς πόλεως, ἡτοίμασαν τῆς ἁγίας Γαιανῆς καὶ τῶν ἅμα αὐτῇ τριῶν αὐτὸς ὁ βασιλεὺς σὺν τῇ ἰδίᾳ ἀδελφῇ καὶ τῇ δεσποίνῃ Ἀσιχήνῃ τὰς θήκας, χερσὶν ἰδίαις περικοσμήσασαι τοὺς ἑκάστους τόπους. Μετὰ δὲ ταῦτα προσελθὼν ὁ βασι-

vero eidem dedit mensuram arcarum, ut loca singu[illegible]li effoderet arcis in cellis martyrum, in locis a Dom[illegible] distinctis. Rogavit autem sanctum Gregorium, ut jube[illegible] reginam Asichenen, conjugem suam, et sororem n[illegible]mine Cusaroductam, secum operari, ut et hæ ope[illegible] participes fieri mererentur. Illo autem jubente, iveru[illegible] intro in ecclesiam ad fodiendum secundum arcarum di[illegible]metrum in locis requiei martyrum.

§ 125. Sumens itaque rex marram et ligonem, effod[illegible] loca sanctis secundum mensuram arcarum : regina ve[illegible] Asichene, et regis uxor Cusaroducta, acceptum in si[illegible] pulverem foras portabant; et consequenter præpararu[illegible] primum sanctæ Ripsimes depositioni locum, deinde ali[illegible]rum triginta trium in loco martyrii eorum, ubi sangu[illegible] ipsorum pro Christi nomine effusus est. Simili modo [illegible] æde martyrum, quæ est ad austrum civitatis, præpar[illegible]runt sanctæ Gaianæ et tribus cum ea rex ipse cum s[illegible]rore sua, et domina Asichene, thecas, propriis manib[illegible] loca singula circumornantes. Post hæc accedens rex c[illegible]

une façon si victorieuse. Aussi, à ce moment, il i offrit comme couronne de sa victoire le travail : ses mains.

[§ 126.] Après avoir élevé et terminé les trois iapelles sacrées, ils les ornèrent et les embellint d'une manière digne; puis ils transportènt chaque martyre dans sa chapelle. On mit inte Gaïanè avec ses deux compagnes dans la iapelle du midi, au lieu de son martyre. Et ils ansportèrent aussi la bienheureuse Hripsimè 'ec ses trente-deux compagnes dans la chapelle : l'orient, du côté de la grande église. Et celle i'ils avaient martyrisée seule dans la resserre ix cuves, ils lui élevèrent une chapelle au nord : la ville. Et ils transportèrent toutes les saintes martyres du Christ, chacune dans le lieu de son repos. Et chaque chose fut accomplie suivant l'ordre de la vision apparue à saint Grégoire. Et dans les trois chapelles élevées sur les sépultures de ces martyres vivantes [en Dieu], il éleva le signe sacré de la croix du Seigneur, en recommandant au peuple d'adorer le Seigneur leur Créateur devant ce signe qui vivifie tout le monde....

Aussitôt il alla avec le roi et avec tout le peuple au lieu indiqué de la colonne de feu sur la base d'or; ils environnèrent aussitôt ce lieu d'une haute muraille, ils la munirent de portes et de serrures, et là aussi ils élevèrent le signe de la croix salutaire (1); et quiconque venait en cet endroit pouvait adorer à genoux le Dieu Créateur.

(1) L'Église élevée par S. Grégoire porta le nom de Descente du fils unique ». C'est sur son emplacement ie se dressent les constructions actuelles de l'église du onastère patriarcal d'Edchmiadzin, décrites par Duis de Montpereux, dans son « Voyage autour du Caucse », par le P. Chakhatounoff, « Descript. d'Edchmiadzin », par M. Brosset dans son « III[e] Rapport sur un voyage en Arménie, » et en général par tous les voyageurs qui ont écrit des relations de leurs pérégrinations dans la province d'Erivan, sur le territoire de laquelle se trouve le couvent patriarcal de l'Arménie.

ὺς συνετάξατο τῷ ἁγίῳ Γρηγορίῳ εἰς ὑψηλότατον ὶ μέγα ὄρος, Μασῆς λεγόμενον, ἀπελθεῖν, ἑπτὰ ερῶν ὁδὸν ἔχον, ὥστε ἀπὸ τῆς κορυφῆς λαβεῖν λίις ἀκροτόμους, στιβαρούς, πλατεῖς τε καὶ μήκει μεγέθει, ὡς μὴ ῥᾳδίως κινεῖσθαι ὑπὸ πλήθους θρώπων. Ἀναβαστάξας οὖν τῷ νώτῳ γιγαντιαίως κομίσας ὀκτὼ στήλας εἰς τὰς θύρας τῶν ναῶν, ησεν παραστάδας καὶ ὑπέρθυρα, ἀντὶ τῆς προτέρας ἀνοήτου μάχης, ἣν μετὰ τῆς ἁγίας Ῥιψίμης ατευσεν ἐν τῷ ἰδίῳ κοιτῶνι, ἀντεισφέρων τῶν πόν.

§ 126. Οἰκοδομήσας δὲ καὶ καλλωπίσας τρεῖς οὺς τῶν μαρτύρων, μετὰ πάσης ἑτοιμασίας καὶ ντὸς κόσμου ἕκαστον τῶν ἁγίων ἐν τοῖς ἰδίοις τόις ἀποκατέστησεν. Καὶ τὴν μὲν ἁγίαν Γαιανὴν ὸς τοῖς νοτιαίοις μέρεσιν μετὰ τῶν τριάκοντα τριῶν τοῖς βορεινοῖς μέρεσιν κατὰ ἀνατολὰς τῆς πόλεως τῷ ναῷ παρέδωκαν· καὶ τὴν σφαγεῖσαν ἀσθενῆ ἐν ληνῷ ἀπέθεντο, ἔνθα καὶ γέγονε ναὸς κατὰ βορρᾶν ς πόλεως. Πάντας οὖν τοὺς μάρτυρας παθόντας ὲρ τοῦ Χριστοῦ μετήνεγκαν εἰς τὸν ἑκάστου τόπον ς αὐτῶν καταθέσεως, κατὰ τὴν προφανεῖσαν ὅρασιν ἁγίῳ Γρηγορίῳ οὕτως τελειώσαντες. Ἔσω δὲ τῶν ῶν ναῶν ἐπάνω τῶν κοιμητηρίων καὶ ζωοφόρων φων, ἐν τοῖς τόποις τῶν θυσιαστηρίων, ἔστησεν ἑστῳ τὸ δεσποτικὸν σημεῖον τοῦ σταυροῦ, ἵνα, φη, ἐνώπιον τοῦ ζωοδότου σημείου τούτου προσκυνήτε κύριον τὸν Θεὸν, ποιήσαντα ὑμᾶς .....

Καὶ ἅμα τῷ βασιλεῖ σὺν τοῖς ὄχλοις τὸν τόπον, α ἐθεάσατο τὸν στῦλον πύρινον ἐπὶ τῇ χρυσῇ βά, περιετείχισεν ὑψηλοτάτῳ τείχει εἰς τιμὴν τοῦ που, θυρεῷ δὲ καὶ κλείθροις ἀσφαλισάμενος, καὶ

sancto Gregorio decrevit abire in altissimum et amplum montem, Masis nominatum, septem dierum itinere distantem, ut ex vertice ejus caperet lapides duros, graves, latosque et ingentis amplitudinis, ut non facile moverentur a multis hominibus. Sublatas ergo in humerum gigantis more octo columnas tulit pro portis templorum, et constituit porticus et lapides superiores ostiorum, pro priore et amenti pugna, qua in cubiculo suo cum sancta Ripsime luctatus est, reddens labores.

§ 126. Ubi ædificaverat et ornaverat tres martyrum ædes sanctus cum omni apparatu omnique ornatu unumquemque sanctorum in loco suo deposuit : et sanctam quidem Gaianam in partibus australibus [cum duabus posuerunt, sanctam Ripsimen] cum triginta tribus in borealibus versus orientem civitatis in templo sepulturæ tradiderunt; et infirmam mactatam in torculari deposuerunt, ubi et templum constructum est ad septentrionem civitatis. Itaque omnes martyres pro Christo passos transtulerunt ad loca suæ depositionis singulos, omnia perficientes secundum visionem sancto Gregorio ante manifestatam. Intus vero in tribus templis super cœmeteria et sepulchra vitam afferentia, in locis altarium, in singulis sanctus constituit Dominicum signum crucis, ut, inquiebat, coram hoc signo, per quod vita data est, adoretis dominum Deum, qui fecit vos.....

Tum una cum rege et cum turbis locum, ubi vidit columnam igneam super basim auream, circumvallavit muro altissimo ad honorem loci, saxoque ad ostium et

CVIII.

[§ 129.] ...... Et aussitôt le roi, de sa propre volonté, prescrivit et recommanda à saint Grégoire d'enlever tout d'abord et d'anéantir les anciennes divinités de sa patrie, qui ne sont pas des dieux. Puis le roi alla lui-même avec toute l'armée de la ville de Vagharschabad à Ardaschad, pour y détruire les autels d'Anahid, à l'endroit appelé Erazamoïn (1). Il rencontra d'abord sur sa route le temple du dieu Dir (2) où l'on expliquait les songes inspirés par ce dieu; c'était le temple du maître enseignant la sagesse des prêtres, qui portait le nom d'école de l'Écrivain d'Ormizd, et dans laquelle s'enseignaient tous les arts (3).

[§ 130.] Ils se mirent aussitôt à le détruire; ils l'incendièrent et le laissèrent en ruines. Là, apparut une immense troupe de démons, ayant la forme humaine, montés sur des chevaux ou à pied, armés de lances et de javelots, munis d'armes et de projectiles; ils couraient, criaient et poussaient des hurlements terribles. Lorsqu'ils se furent enfuis, ils se précipitèrent dans le temple d'Anahid. De là, ils combattaient contre ceux qui s'approchaient, et, du sommet de l'édifice, ils décochaient contre ceux qui se trouvaient en bas, des flèches

(1) Erazamoïn, de *eraz*, songe, et *mouïn*, faculté, — c'est-à-dire, interprétation des songes (Cf. Emin, *Recherches sur le pag. armén.*, pag. 18 de la trad. fr.). — Cet endroit se trouvait dans la province d'Ararat. — Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 497 et suiv.

(2) Le dieu Dir n'est cité qu'en ce seul endroit d'Agathange, et on ne trouve nulle part, dans les écrivains arméniens, qu'il soit fait mention de cette divinité. M. Emin (*Rech. sur le pag. arm.*, pag. 18 et suiv.) le compare à Hermès ou Mercure, et affirme qu'il était le même que le Tir assyrien, fils de Nébo. — Le nom de Tiridate, en arménien Dertad, est composé du nom *Dir* et de *dad* qui signifient « don de Dir », comme Mihrdad (Mithridate) veut dire « don de Mithra. » (Emin., *op. laud.*, pag. 20, note 1.)

(3) Cette phrase a été différemment interprétée par les savants Mékhitaristes qui semblent ne pas avoir reconnu le nom du dieu Dir que leur texte donne sous la forme *Dour*. Voici comment ces savants ont rendu ce passage dans la version italienne d'Agathange (pag. 147): « N'andò poi il re stesso con tutto l'esercito dalla città di Valarsabad in Ardassad, per quivi distruggere i simulacri d'Anaite : poi al luogo detto Erazamujn; che primo incontrasi nella via questo tempio delle spiegazioni de' sogni, ov'era il soggiorno de' sacerdoti pagani, e chiamavasi l'archivio del Dio potente, scrittore della dottrina d'Ormizda, e dottore del senno eloquente. »

στήσας ἐκεῖ τὸ σωτήριον σημεῖον τοῦ σταυροῦ, ἐκέλευσεν, ἵνα ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ πάντες φθάνοντες καὶ γονυπετοῦντες προσκυνήσωσι τὸν παντοκράτορα Θεόν.

§ 129. ..... Ἐν τάχει οὖν ὁ βασιλεὺς ἐξουσιαστικῶς ἐκέλευσεν, συμπειθομένων καὶ τῶν λοιπῶν, ἐν τῇ ἐξουσίᾳ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου εἶναι τὴν καταστροφὴν τῶν πατρῴων νομιζομένων αὐτοῖς θεῶν, καὶ τῶν βουνῶν αὐτῶν, ὅπως ἐξάρῃ ἐκ μέσου τὰ μνημόσυνα αὐτῶν. Αὐτὸς οὖν ὁ βασιλεὺς ἐπορεύθη μετὰ τοῦ στρατεύματος ἀπὸ Οὐαλεροκτίστης τῆς πόλεως εἰς τὴν Ἀρταξερξοκτίστην, ὥστε καταστρέψαι τὸν ἐκεῖ σεβασμὸν τῆς Ἀρτέμιδος ἐν τοῖς λεγομένοις τόποις Ὀνειρομούσοις. Ἀπιοῦσι δὲ αὐτοῖς ὑπήντησε τόπος, προσαγορευόμενος ὀνειροπόλων, ὀνειροδεικτῶν, σέβασμα δαίμονος γραμματέως, καὶ γνώσεις ἱερέων. Τρίδις ἐκέκλητο βωμὸς Ἀπόλλωνος, χαρτυλαρίων (χαρτυλάριον?) Διὸς διδαχῆς, εὐμαθήτης (οὗ μάθησις?) ἱερέων.

§ 130. Πρῶτον οὖν τοῦτον χειρωσάμενοι καθεῖλαν, καὶ ἔκλασαν, καὶ ἐκ θεμελίων κατέστρεψαν· ἐν ᾧ φανέντων τῶν δαιμόνων, ὡς πλῆθος στρατοπέδων καὶ νουμέρων ἡτοιμασμένων, ὡς εἰς παράταξιν, λόγχας βασταζόντων ἐν σχήματι ἀνθρώπων προστρεχόντων μετὰ δοράτων καὶ θυρεῶν, καὶ μεγάλως βοώντων, τροπὴ γέγονεν αὐτῶν, καὶ εἰς τὸ τῆς Ἀρτέμιδος

claustris munivit, et salutare crucis signum ibi erexit, præcipiens ut omnes ad illum locum venientes genuaque flectentes adorent omnipotentem Deum.

§ 129. ..... Confestim ergo rex, consentientibus et reliquis, pro imperio mandavit, ut in potestate esset sancti Gregorii evertere patrios, quos ipsi putabant, deos, et colles eorum, ut de medio tollerentur monumenta ipsorum. Ipse quoque rex cum exercitu profectus est ab urbe Valeroctiste ad civitatem Artaxerxoctisten, ut destrueret vigentem ibi cultum Dianæ in locis dictis Ὀνειρομούσοις. Abeuntibus autem illis occurrit locus cognominatus divinantium per somnia, demonstrantium somnia, numen dæmonis scribæ, et cognitiones sacerdotum. Tridis vocata est ara Apollinis, chartularium Jovis, ubi institutio sacerdotum.

§ 130. Hanc igitur primum, injecta manu, abstulerunt, fregerunt, et a fundamentis everterunt. Cum ibi apparerent dæmones, velut turma militum, et cohortium paratarum tamquam ad bellum, lanceas gestantium, et humana forma procurrentium cum hastis et scutis magnoque clamore, fuga eorum facta est, et ad tem-

inoffensives et une grêle de pierres, ce qui effraya peu les nouveaux adeptes. Quand Grégoire vit cela, il fit le signe du Seigneur, courut à la porte du temple, et toutes les constructions de l'édifice, ébranlées jusque dans leurs fondements, s'écroulèrent. Les matériaux en bois s'allumèrent à l'improviste et brûlèrent par la puissance de la croix divine, et la fumée s'éleva comme les ramures d'un arbre jusqu'aux nues. Tous les démons prirent alors la fuite devant le peuple, déchirant leurs vêtements et se frappant le front, hurlant et poussant des cris déchirants : « Malheur à nous, parce que Jésus, fils de Marie, nous chasse de la terre tout entière; il nous faut quitter ces lieux, par la puissance des morts et des captifs; qu'allons-nous devenir, fugitifs que nous sommes, puisque sa gloire remplit l'univers? Irons-nous au milieu des habitants du Caucase, du côté du nord? là peut-être pourrons-nous nous cacher et vivre, et au lieu de combattre avec les vents, sans relâche, séparés des habitations des hommes, pourrons-nous accomplir notre volonté contre eux. » Tous ceux qui entendirent ces paroles [§ 131.] furent confirmés dans la foi. Alors la troupe ténébreuse des démons disparut de ce lieu, comme une fumée. Mais le peuple qui était arrivé là détruisit aussitôt les fondements qui restaient; il distribua les trésors qui y étaient accumulés aux mendiants, aux pauvres et aux nécessiteux. Le terrain, les ministres, avec les prêtres païens et leurs biens, furent donnés pour le service de l'Église. Ensuite Grégoire, semant chez eux tous

---

ἱερὸν ἔφυγον, ὅθεν καὶ τοῖς καταλαβοῦσιν ἀνθρώποις ἐνθιστάμενοι ἐμάχοντο, βέλη ἀδύνατα καὶ λίθους ὡς λαίλαπας ἄνωθεν ἐκ τῆς οἰκοδομῆς κατὰ τῶν ἀνθρώπων ἀκοντίζοντες, οὓς πρὸς ὀλίγον ἐτάραξαν νεοπίστους ὑπάρχοντας. Ὡς δὲ Γρηγόριος ταῦτα ἐθεάσατο, τὸ δεσποτικὸν σημεῖον τοῦ σταυροῦ ποιήσας, εἰς τὴν θύραν τοῦ ἱεροῦ ἔφθασεν, καὶ εὐθὺς ἡ οἰκοδομὴ σεισθεῖσα ἐκ θεμελίων κατέπεσεν. Ἡ δὲ τῶν ξύλων κατασκευὴ ἀναφθεῖσα κατεκάη ἀπὸ τῆς τοῦ σημείου δυνάμεως. Ὁ δὲ καπνὸς τὸν ἀέρα ἐκάλυψεν, καὶ πάντες οἱ δαίμονες, φυγάδες γενόμενοι, ἐνώπιον τῶν ἀνθρώπων φαντασίας ἐποίουν περιεσχισμένοι καὶ κοπτόμενοι ἐν κραυγῇ μεγάλῃ καὶ κλαυθμῷ λέγοντες· Οὐαὶ ἡμῖν, οὐαὶ ἡμῖν, ὅτι ἀπὸ πάσης τῆς γῆς ἐφυγάδευσεν ἡμᾶς Ἰησοῦς, ὁ υἱὸς Μαρίας, καὶ ἐντεῦθεν διὰ τοῦ δεσμίου καὶ τεθνηκότος Γρηγορίου γέγονεν ἡμῖν δίωξις. Ποῦ οὖν φύγωμεν; ἡ γὰρ δόξα αὐτοῦ ἐπλήρωσεν τὴν ὑπ' οὐρανόν. Νῦν οὖν ἐκχωρήσαντες ἀπέλθωμεν εἰς κατοίκησιν ἐν ὄρει Καυκασίῳ ἐν τοῖς μέρεσι βορρᾶ, ὅπως ἐκεῖσε διασωθέντες ἡσυχάσωμεν. Ἀπαύστως γὰρ κατὰ τὸν ἀέρα πλανωμένους ποιήσας, διεχώρισεν ἀπὸ τῆς ἐπιμιξίας τῶν ἀνθρώπων, ὥστε μὴ συντελέσαι δι' αὐτῶν τὰς ἐπιθυμίας ἡμῶν. Ταῦτα δὲ ἔλεγον ἐκεῖνοι, ἀκουόντων πάντων.

§ 131. Οἱ δὲ ἄνθρωποι περισσοτέρως ἐν τῇ πίστει ἑδραῖοι ἐγίνοντο. Μελανοφανεῖς δὲ οἱ δαίμονες ὀφθέντες, ὡς καπνὸς, ἀπὸ τοῦ τόπου ἐκείνου ἐξέλειπον. Πάντων δὲ καθελόντων τὸ ἱερὸν ἐκ θεμελίων, ἁρπαγὴ τῶν ἐκεῖσε θησαυρῶν γέγονε τοῖς δεομένοις καὶ πτωχοῖς, ὀρφανοῖς τε καὶ χήραις καὶ ἀπεριστάτοις διανεμηθέντων. Τὴν δὲ περιοχὴν τοῦ ἱεροῦ μετὰ τῶν ὑπηρετῶν αὐτοῦ καὶ τῶν ἱερῶν, καὶ ἀρούρας καὶ ὁρίων εἰς δουλείαν τῆς ἐκκλησιαστικῆς ὑπηρεσίας ἀφώρισαν. Οὕτως δὴ πᾶσιν ὁ ἅγιος Γρηγόριος σπείρας τὸν λόγον τῆς θεογνωσίας, καὶ πάντας στήσας ἐν τῇ τοῦ Χριστοῦ ὁδῷ, ἐδίδαξεν τὰς ἐντολὰς τοῦ κτίσαντος

plum Dianæ recesserunt : unde etiam supervenientibus hominibus resistentes pugnabant, jacula impotentia et lapides nimborum instar ex suprema ædificii parte vibrantes in homines, quos, utpote neophytos, modico tempore perturbarunt. At ubi ea vidit Gregorius, facto Dominico crucis signo, in portam templi pervenit, et continuo motum a fundamentis ædificium concidit : lignorum vero materies virtute signi incensa est et combusta. Fumus autem aera obscuravit, et omnes dæmones, in fugam conjecti, coram hominibus spectra faciebant, et dissoluti plangentesque magno cum clamore et fletu dicebant : Væ nobis! væ nobis! quia ex omni terra fugavit nos Jesus, Mariæ filius, et hic per vinctum et mortuum Gregorium concitata est adversum nos persecutio. Quo ergo fugiamus? nam gloria ejus implevit orbem terrarum. Nunc itaque cedentes discedamus ad habitandum in monte Caucaso, in partibus borealibus, ut ibidem servati in quiete degamus. Nam indesinenter per aera vagantes nos fecit et separavit a societate hominum, ut non perficiantur ab illis desideria nostra. Hæc illi dicebant, audientibus omnibus.

§ 131. Homines autem in fide abundantius firmabantur. Postquam vero dæmones nigra specie fuerant visi, tamquam fumus, a loco illo evanuerunt. At omnibus templum a fundamentis diruentibus, spoliatio facta est thesaurorum ibi servatorum, qui indigentibus et pauperibus pupillisque et viduis et hominibus derelictis fuerunt divisi. Ambitum templi cum ministris ejus et sacris, agrisque et terminis, in servitium ministerii ecclesiastici separaverunt. Hoc modo sanctus Gregorius omnibus seminavit verba cognitionis Dei, omnesque in via Christi constituit, et deinde præcepta Dei, qui eos

la parole du culte véritable de Dieu, les amena dans le sentier du Seigneur et il les instruisit dans les préceptes du Créateur. Dans toutes les villes de l'Arménie, dans les cités, les bourgs et les campagnes, il indiquait l'emplacement de la maison de Dieu. Cependant il n'en creusait nulle part les fondements, il n'élevait nulle part aucun autel au nom de Dieu, car il n'était pas revêtu des honneurs du sacerdoce. Il entourait seulement les localités consacrées de murailles et y dressait le signe de la croix. Il élevait également, au commencement des rues et des chemins, sur les places et dans les carrefours, le signe conservateur et protecteur.....

[§ 132.] Il choisit ensuite les principaux de la race des Arsacides (Arschagouni) et leur enseignait la doctrine. Le premier parmi eux était le roi [illegible] Tiridate, avec toute sa famille. Il s'efforçait également d'indiquer à toutes les intelligences la [illegible] science de la vérité. En prêchant ainsi et en répandant partout le saint Évangile du Seigneur, il [illegible] les instruisait pour qu'ils se conduisissent bien [illegible] dans le chemin de la vie éternelle. Il leur recommandait principalement d'adorer seulement le [illegible] Seigneur leur Dieu, et de ne servir que lui.

CIX.

Puis, invoquant pour eux la grâce du Di[illegible] bienfaisant, il s'en alla avec le roi dans les autr[illegible] parties de l'Arménie, semer le Verbe de vie. [illegible] parvint dans le canton de Taranaghi (1), pou[illegible]

(1) Le canton de Taranaghi est appelé Δαράνισσα par Ptolémée, *Géogr.*, V, 15, 14.

αὐτοὺς Θεοῦ, καὶ ἐν πάσαις ταῖς πόλεσι τῆς Ἀρμενίας, καὶ ταῖς κώμαις καὶ χωρίοις, καὶ κωμοπόλεσιν, ἀφώρισε τοὺς τόπους τοῦ οἴκου τοῦ Θεοῦ, μὴ καταβαλὼν θεμέλιον ἐκκλησίας, μηδὲ στήσας θυσιαστήριον, διὰ τὸ μὴ ἔχειν αὐτὸν τὴν τῆς ἱερωσύνης τιμήν. Μόνον δὲ περιετείχισεν τοὺς τόπους περιβόλῳ, καὶ τὸ δεσποτικὸν σημεῖον τοῦ σταυροῦ ἐπήγνυεν, ὡσαύτως ἐν εἰσόδοις καὶ ἐξόδοις....

§ 132. Ἀπὸ τότε οὖν ἀρξάμενος, ἐκέλευσεν τὸ τῶν Σαρακηνῶν (l. Ἀρσακιδῶν) γένος κατὰ σχολὴν πρὸς τὴν θείαν διδασκαλίαν γυμνάζεσθαι· ἐν ᾧ πρῶτος ἦν Τηρηδάτιος ὁ βασιλεὺς μετὰ παντὸς τοῦ οἴκου αὐτοῦ, καὶ οἱ λοιποὶ τοῦ αὐτοῦ γένους. Σπουδὴν γὰρ ἐποιεῖτο οὕτως πᾶσαν ψυχὴν εἰς εὐθύτητα καὶ γνῶσιν ἀληθείας ἐνέγκαι, καὶ ἐμπλῆσαι πάντων τὰς ἀκοὰς τῶν λογίων τοῦ ἁγίου Εὐαγγελίου, ἀσφαλῶς τὴν τῆς ζωῆς ὁδὸν παραδοῦναι, ὥστε πάντοτε αὐτοὺς ἔχειν ἐν τῇ καρδίᾳ κύριον τὸν Θεὸν αὐτόν τε προσκυνεῖν καὶ αὐτῷ μόνῳ λατρεύειν. Παραθέμενος δὲ αὐτοὺς τῇ τοῦ Θεοῦ χάριτι, αὐτὸς ἀναλαβὼν τὸν βασιλέα, ἐπορεύθη, ὅπως καὶ τοῖς ἄλλοις μέρεσι τῶν ὁρίων τῆς Ἀρμενίων χώρας σπείρῃ τὸν λόγον τῆς ζωῆς. Παραγενόμενος δὲ ἔφθασε τὴν τῶν Δαραλιστῶν πατρίδα, ἵνα κἀκεῖ τῶν ψευδονόμων θεῶν τὰ ἱερὰ καταστρέψωσιν. Ἐλθόντες οὖν ἐν τῇ καλουμένῃ κώμῃ Θορδὰν, ἐν ᾗ ὑπῆρχεν ἱερὸν λεγόμενον λευκοδόξων δαιμόνων, βωμὸς Βα[ρ]σαμήνης, πρῶτον τοῦτον καταστρέψαντες, τὴν εἰκόνα αὐτῆς συνέτριψαν καὶ πάντας τοὺς θησαυροὺς τοῦ χρυσοῦ καὶ ἀργύρου συλλέξαντες, διεμέρισαν τοῖς πτωχοῖς, τὴν δὲ κώμην πᾶσαν σὺν ταῖς ἀρούραις καὶ ὁρίοις αὐτῆς εἰς ὄνομα ἐκκλησίας ἀφώρισαν, καὶ τὸ ζωοφόρον ἐκεῖ σημεῖον ἔστησαν. Ὁ δὲ μακάριος, εὐθέως τὴν εὐαγγελικὴν διδασκαλίαν ἀναλαβὼν, ἤρξατο τὴν πατρίδα, συνευδοκοῦντος Θεοῦ καὶ τοῦ βα-

creaverat, edocuit: in omnibus quoque civitatibus Armeniæ, in vicis, locis et in oppidis, separavit loca [illegible] pro domo Dei, non jaciens tamen fundamentum ecclesiæ, [illegible] nec erigens altare, quia non habebat honorem sacerd[illegible]otii. Loca solum circumvallabat, et Dominicum crucis sig[illegible]num figebat, cum in ingressibus tum in egressibus....

§ 132. Ab eo igitur incipiens tempore, jussit g[illegible]enus Saracenorum (l. Arsacidarum) per otium divina doc[illegible]trina institui. Hac in re primus erat rex Teredatius cum [illegible]omni domo sua, et cum reliquis generis sui. Nam hoc [illegible]modo studebat omnem animam ad rectam viam et cog[illegible]nitionem veritatis adducere, omnium auditum implere [illegible]dictis Evangelii, iisque secure viam vitæ tradere, ut se[illegible]mper in corde haberent dominum Deum, ipsumque ador[illegible]rent, atque ei soli servirent. At ille, ubi eos per Dei gr[illegible]tiam adduxerat, secum assumens regem, profectus est, ut in aliis quoque partibus ditionis regni Armeniæ ve[illegible]rbum vitæ seminaret. Venit autem ad provinciam Dar[illegible]lista-rum, ut ibidem etiam templa falsi nominis deor[illegible]n destruerent. Ubi vero advenerant in pagum, Th[illegible]ordan dictum, in quo erat templum, λευκοδόξων dæm[illegible]onum vocatum, altare Barsaminæ; hoc primum destrue[illegible]ntes, imaginem ejus confregerunt, omnesque thesauros a[illegible]uri et argenti colligentes, pauperibus distribuerunt, totum vero pagum cum agris et finibus suis nomine ecclesiæ sequestrarunt, et salutare signum ibi posuerunt. Porro beatus, assumpta confestim doctrina evangelica, cœpit provinciam, Deo probante et consentiente rege, a patr[illegible]ia

étruire le temple des faux dieux, parce qu'il y rait dans le bourg de Thortan (1) le temple d'un ieu glorieux et célèbre, appelé Parschimnia (2). s le ruinèrent d'abord, et mirent en pièces la atue (3). S'étant emparés de tous les trésors en : et en argent, ils les distribuèrent aux pauvres, le bourg avec toutes les terres et les champs rent donnés au nom de Dieu. Là aussi on éleva signe de la croix du Sauveur de tous. Ensuite saint, prenant le caractère d'apôtre sacré, avec ıide efficace du roi, s'occupa à détacher les haıtants de cette province du culte de leurs an-ẗres et de leurs coutumes sataniques, pour les nener au service de l'obéissance du Christ. Et endant qu'ils semaient en eux le Verbe de vie, u'il les exerçait tous dans le culte de Dieu, il se manifesta des miracles éclatants aux habitants du pays, et les démons, sous des formes diverses, s'enfuirent en masses pressées du côté de la Chaldie (4).

[§ 133.] Les ayant aussi confirmés dans la foi, Grégoire s'en alla dans une place forte appelée Ani (5), sépulture des rois d'Arménie, et là également, ils ruinèrent les statues du dieu Aramazd, qu'on disait être le père de tous les dieux. Après avoir élevé aussi dans cet endroit le signe divin, ils donnèrent le bourg avec son château pour le service de l'Église. Ensuite, il se dirigea sur la province d'Eghéghiatz qui est sur les confins, dans le bourg d'Erez où se trouvaient les temples les plus considérables des rois d'Arménie, consacrés spécialement au culte d'Anahid. Là, les dé-

(1) Le bourg de Thortan, dans la Haute-Arménie, était tué à l'orient de l'Euphrate. C'est dans cette localité que ıt enterré S. Grégoire avec quelques-uns de ses successeurs. (Faustus de Byzance, *Hist. d'Arm.*, liv. III, h. 2. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, II, 88. — Mesrob, *'ie de S. Nersès*, ch. I. — Cf. aussi Indjidji, *Arm. anc.*, ıag. 6.)

(2) Le dieu Parschimnia est d'origine assyrienne. On e désignait sous l'épithète de *spitakapar*, « glorieux ». Moïse de Khorène (l. I, ch. 13; liv. II, 14) l'appelle Parchamin, et Anania de Schirag le nomme Parcham l'Assyrien. La légende raconte que pendant l'hiver Vahak'n lui rola de la paille, et s'enfuit avec le fruit de son larcin ı travers la voûte des cieux, en laissant tomber des brins qui formèrent la Voie lactée, appelée par les anciens Arméniens « trace du voleur de paille ». (Emin, *Rech. sur le pag. arm.*, pag. 17.) Cf. plus haut, p. 24, et p. 40.

(3) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 14) dit que la statue de Parchamin fut transportée de la Mésopotamie par Tigrane II, fils d'Ardaschès, dans le village de Thortan, et ajoute que cette statue était d'ivoire et de cristal, montée en argent.

(4) C'est-à-dire dans le pays de Chaldik qui se trouvait dans le Pont. — Cf. plus haut, p. 44, note 3.

(5) Le fort d'Ani, appelé aussi Gamakh, et que Constantin Porphyrogénète (*De adm. imp.*, ch. 50) nomme Κάμαχα, était situé sur la rive occidentale de l'Euphrate, dans le canton de Taranaghi. Ce fort était célèbre, non-seulement par son temple d'Aramazd et par la sépulture des rois, mais aussi parce qu'on y gardait les trésors de la couronne. Vers la fin du quatrième siècle, les tombeaux des rois d'Arménie furent détruits par Méroujan Ardzrouni, commandant les armées perses en Arménie, après la mort d'Archag II (Faustus de Byzance, liv. III, ch. 2, et liv. IV, ch. 24). Lors de la domination byzantine, Ani fut occupé par une garnison grecque, chargée de protéger la partie orientale de l'empire contre les Arabes (Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 7 et suiv.).

σιλέως, ἀφιστᾷν ἀπὸ τῶν πατρικῶν παραδόσεων, καὶ τὰς σατανικὰς καὶ δαιμονιώδεις συνηθείας τῇ ὑποταγῇ καὶ δουλείᾳ τοῦ Χριστοῦ προσφέρειν. Καὶ ὅτι ἔσπειρεν καὶ τούτοις τὸν λόγον τῆς ζωῆς, πάντας εἰς θεοσέβειαν ἄγων, μεγάλα παρὰ τοῦ Θεοῦ καὶ ταύτῃ τῇ πατρίδι σημεῖα γέγονεν. Οἱ γὰρ δαίμονες, ὀφθαλμοφανῶς ἐν διαφόροις σχήμασι φυγάδες γενόμενοι, εἰσῆλθον εἰς τὰ μέρη τῶν Χαλτῶν.

§ 133. Στηρίξας δὲ τοὺς πιστοὺς, ἐξελθὼν ἐπορεύθη εἰς ὀχυρώτατον τόπον, καλούμενον Ἰαυὶ (l. Ἀνὶ), βασιλικὸν οἶκον ἐν τοῖς κοιμητηρίοις τῶν τῆς Ἀρμενίας βασιλέων, κἀκεῖ κατέστρεψαν τὸν βωμὸν τοῦ Κρόνου, οὗ πατρὸς Διὸς παντοδαίμονος, καὶ τὸ δεσποτικὸν σημεῖον ἔστησαν· τὴν δὲ κωμόπολιν σὺν τῷ ὀχυρώματι εἰς δουλείαν ἐκκλησίας ἀφώρισαν. Μετὰ δὲ ταῦτα ἐς τὴν ὅμορον πατρίδα, Ἐκκλησιανὴν λεγομένην, συνῆλθον, κἀκεῖσε ἐφάνησαν δαίμονες ἐν τοῖς μεγάλοις ἱεροῖς τῆς Ἀρμενίας, ἐν τοῖς τόποις τῶν σεβασμάτων, ὅπου ἦν ὁ βωμὸς τῆς Ἀρτέμιδος ἐν κωμοπόλει Ἔρηζ· ὡς γὰρ στρατιῶται μετὰ θυρεῶν συναχθέντες ἐμά-

avellere traditionibus, et satanicas diabolicasque consuetudines subjectioni et famulatui Christi deferre : et quandoquidem in iis seminabat verbum vitæ, omnes ad cultum Dei impellens, magna a Deo huic etiam provinciæ signa ostensa sunt. Nam dæmones variis formis, quæ oculis patebant, fugientes, in partes Chaltorum ingressi sunt.

§ 133. Confirmatis autem fidelibus, egressus venit ad locum munitissimum, Javi (l. Ani) nominatum, domum regiam ex cœmeteriis regum Armeniæ, et ibi everterunt altare Saturni, patris Jovis, deorum principis, et signum Dominicum erexerunt : oppidum vero cum munitione in servitutem ecclesiæ separarunt. Post hæc in finitimam profecti sunt provinciam, dictam Ecclesianam, ibique apparuerunt dæmones in magnis Armeniæ templis, in locis sacrorum, ubi erat altare Artemidis, in oppido Erez. Nam sicut milites collecti scutis pugnabant, et præ

mons, s'étant réunis comme une armée, avec des boucliers, combattaient en faisant retentir les montagnes d'un bruit épouvantable et de leurs hurlements. Ensuite ils prirent la fuite, et les hautes murailles, s'écroulant tout à coup, aplanirent le sol. Saint Grégoire, avec le roi, l'armée et tous ceux qui étaient venus, brisèrent la statue d'or de la déesse Anahid (1), détruisirent tout et enlevèrent l'or et l'argent.

CX.

Ensuite, ayant traversé le fleuve Kaïl (Lycus), ils détruisirent la statue de Nanéa (2), fille d'Aramazd, dans le bourg de Thil (3), et ayant pris et rassemblé le trésor des deux temples, ils les laissèrent en offrande avec les terres aux églises de Dieu. Ainsi, dans beaucoup d'endroits, ils ruinaient les idoles muettes, perverses, fondues, sculptées, taillées, vaines, inutiles, pernicieuses, créations de l'ignorance d'hommes insensés, eux qui s'étaient convertis de plein gré et avaient été [illegible] confirmés dans la foi.

[§ 134.] ..... Saint Grégoire se hâta d'arriver [illegible] dans le canton de Terdjan (4), pour y prêcher et [illegible] y introduire la culture apostolique, délivrer les [illegible] habitants de la barbarie abominable, idolâtre [illegible] satanique, pour instruire ces races barbares, [illegible] les conduire de la vie âpre et sauvage de l'idolâ[illegible]trie dans la voie droite et à la sagesse divine, [illegible] leur faire connaître la vérité évangélique. Il al[illegible]lla également au temple de Mihr (5) qu'on disait f[illegible] fils d'Aramazd, dans la ville de Pakaïaridj (6) da[illegible]ns l'idiome des Parthes, et le détruisit aussi, ju[illegible]us-

(1) La statue d'or d'Anahid était célèbre chez les Arméniens et les Occidentaux. Pline en a donné la description (*Hist. nat.*, liv. 33, ch. 24), en disant que cette statue d'or massif fit partie du butin emporté par Marc-Antoine, lors de son expédition contre les Parthes. C'est sans doute cette statue d'or qui avait valu à Anahid les surnoms de *oskedzin*, « créée d'or », *oskiamaïr*, « mère d'or », *oskéhat*, « d'or », que lui donnent les auteurs arméniens, et notamment Agathange (Cf. Emin, *Recherches sur le pag. arm.*, pag. 14 de la trad. fr.).

(2) Nanéa, Nané, est une divinité très-peu connue. Les Grecs l'assimilaient à Artémis (Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, 13); mais les Arméniens semblent en faire une forme d'Astlig ou de Vénus (Emin, *Recherches sur le pag. arm.*, pag. 16).

(3) Thil, bourg de la Haute-Arménie, appelé Θαλίνα par Ptolémée (V, 13, 12). C'est dans ce bourg que furent enterrés les fils de S. Grégoire et le patriarche S. Nersès (Faustus de Byzance, III, 2; V, 24. — Mesrob, *Vie de S. Nersès*, en arm., ch. 1 et 10).

(4) Le canton de Terdjan faisait partie de la Hau[illegible]te-Arménie; il correspond à la Derxène ou Xerxène [illegible] de Strabon (liv. XI, 14, § 5). Au quatorzième siècle, le can[illegible]nton de Terdjan se nommait Atakh, à ce que nous apprend [illegible]Vartan dans sa Géographie (St-Martin, *Mém. sur l'Ar*[illegible]*m.*, t. II, pag. 434-435).

(5) Mihr est un dieu d'origine perse, le même que Mithra (Emin, *Rech. sur le pag. arm.*, pag. 20 et s[illegible]uiv. de la trad. fr.). La traduction grecque a assimilé Mi[illegible]r à Vulcain, Ἥφαιστος; mais le rapprochement n'est pas exact. Il est vrai que Tigrane avait fait dresser la st[illegible]tue de Vulcain dans le temple de Mihr à Pakaïaridj, st[illegible]tue qu'Ardaschès avait enlevée comme butin de guer[illegible]e et transportée en Arménie (Moïse de Khorène, II, 1[illegible]). Toutefois ces deux divinités sont très-différentes[illegible], et ne peuvent en aucune façon être confondues l'une [illegible]ec l'autre.

(6) Sur cette ville, cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, pag[illegible]24, et St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 74.

χοντο, καὶ ἀπὸ τῆς κραυγῆς αὐτῶν τὰ ὄρη ἠχήσαντα ἐδόκει σείεσθαι. Ἐκκεχωρηκότων δὲ τούτων τοῦ ἱεροῦ, καὶ ἐκπεφευγότων, καταπεσὸν τὸ ἱερὸν μετὰ τοῦ ὑψηλοτάτου τείχους, ἐν τάχει ἠδαφίσθη. Ὁ δὲ στρατὸς ἅμα Γρηγορίῳ καὶ τῷ βασιλεῖ τὴν χρυσῆν εἰκόνα τῆς Ἀρτέμιδος συνέτριψαν, καὶ τὸν τόπον παντελῶς καθελόντες, ἔλαβον τὸ χρυσίον καὶ τὸ ἀργύριον· κἀκεῖθεν περάσαντες τὸν Λύκον ποταμὸν κατέβαλον τὸν τῆς Ἀθηνᾶς βωμὸν, θυγατρὸς Διὸς, ἐν τῇ κωμοπόλει Θεσδίας, τοὺς δὲ θησαυροὺς ἀμφοτέρων τῶν ἱερῶν συνάξαντες, ἀφώρισαν εἰς ὑπηρεσίαν ἐκκλησιαστικῶν κειμηλίων μετὰ τῶν τόπων αὐτῶν. Καὶ οὕτως ἀπὸ πολλῶν πατρίδων ἐξῆραν τὰ σκάνδαλα, κωφά τε καὶ χωνευτὰ καὶ γλυπτὰ εἴδωλα, βλαβερά τε καὶ ἀχρεῖα, πεποιημένα ἀπὸ τῶν ἀνοήτων καὶ ἐξεστηκότων ἀνθρώπων.

§ 134. .... Μετὰ δὲ ταῦτα ἔσπευσεν ὁ ἅγιος Γρηγόριος καταλαβεῖν καὶ τὴν τῶν Ζερανιτῶν πατρίδα,

clamore eorum montes resonantes videbahtur mo[illegible]eri. Verum illis e templo discedere coactis et aufugient[illegible]us, concidens templum cum altissimo muro confestim [illegible]atum est solo. Exercitus vero cum Gregorio et rege [illegible]au-ream imaginem Dianæ confregerunt, locumque o[illegible]ino subvertentes, abstulerunt aurea et argentea. Inde t[illegible]ajicientes Lycum fluvium, dejecerunt Minervæ aram, Jo[illegible]vis filiæ, in oppido Thesdias: thesauros vero utriu[illegible]que templi collectos segregarunt ad usum ecclesiastico[illegible]um ornamentorum cum locis ipsis. Hoc modo a multis p[illegible]ro-vinciis abstulerunt offendicula, surdaque et tornatili[illegible] et sculpta idola, noxiaque et inutilia, ab hominibus am[illegible]a-tibus et stupidis fabricata.

§ 134..... Deinde vero festinavit sanctus Gregor[illegible]us proficisci ad provinciam Zeranitarum, apostolicamque [illegible]bi

grand honneur du sacerdoce. « Je ne puis, disait-il, soutenir une telle dignité à cause de sa grandeur, car c'est un honneur et une gloire ineffable donnée par le Christ, d'être intercesseur entre Dieu et les hommes. Cherchez donc et trouvez quelqu'un qui en soit digne. »

[§ 136.] Alors Dieu envoya au roi une vision admirable, parce qu'il voyait l'ange de Dieu qui lui parlait : « Vous devez, disait-il, conférer sans tarder le sacerdoce à Grégoire, afin qu'il vous éclaire par le baptême. » L'ange de Dieu apparut également à Grégoire, et il lui dit de ne point s'y refuser : « car, disait-il, cela est ordonné par le Christ. » Alors il consentit aussitôt et dit : « Que la volonté de Dieu soit faite! »

CXII.

Alors le roi, avec hâte, avec crainte et aussi avec une grande joie, rassembla les principaux satrapes et les gouverneurs du pays. En premier lieu, le prince de la maison d'Ankegh (1); le second, le prince d'Aghdsnik (2) qui était grand ptiachtchkh (3); le troisième, le prince chef des eunuques (4); le quatrième, le prince thakatir, chef de la cavalerie (5); le cinquième, le prince généralissime, chef des troupes arméniennes (6); le sixième, le prince du pays de Gortouk (7); le septième, le prince du pays de Dzop (8); le huitième, le prince du pays des Karkars (9), nommé le second ptiachtchkh; le neuvième, le

(1) La race d'Ankegh était issue de Baskam, petit-fils de Haïgag (Moïse de Khorène, I, 13), surnommé Dork (II, 8). Faustus de Byzance dit que les possessions de cette satrapie se trouvaient dans le canton de Dzop, situé dans la quatrième Arménie.

(2) Cette province, appelée aussi Aghdzen, située au sud de l'Arménie et sur les bords du Tigre, correspond au pachalik d'Amid. Les Byzantins la nommaient Arzanène (Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 62. — St-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, pag. 156 et suiv.).

(3) Le titre de ptiachtchkh, que les Grecs ont rendu par πητιάξ (Visconti, *Icon. grecque*, t. II, pag. 386), veut dire « commandant des frontières. » (Cf. Moïse de Khorène, II, 8.)

(4) Ce personnage portait, selon Moïse de Khorène (II, 7), le nom d'*Haïr-ichkhan*, « prince-père ».

(5) Le *thakatir* « qui pose la couronne » était également *asbed* « chef de la cavalerie ». Cette charge appartenait aux Pakradouni (Bagratides), issus du juif Pakarad, auquel Valarsace avait conféré cette importante dignité (Moïse de Khorène, II, 7, 8).

(6) Ce prince s'appelait Ardavazt Mantagouni (Moïse de Khorène, II, 82).

(7) Canton de la province de Gordjaik (Moïse de Kh., II, 8.)

(8) Dans la quatrième Arménie. Ce canton répond à la Sophène de Strabon (XI, 14, 2). — Cf. Moïse de Kh., II, 8.

(9) Le Koukharkh est une province de l'Arménie septentrionale, qui répond à l'ancienne Gogarène de Strabon (XI, 14, 4).

δημιουργοῦ ἡμῶν Θεοῦ. Ὁ δὲ Γρηγόριος οὐκ ἐβούλετο καταδέξασθαι τὴν τῆς ἀρχιερωσύνης τιμήν· Οὐκ εἰμι ἱκανὸς, λέγων, διὰ τὸ ἄπειρον ὕψος τῆς θεότητος ταύτην βαστάξαι· ἀνεκδιήγητα γὰρ δωρήματα ὑπάρχουσιν ἀπὸ τῆς τοῦ Χριστοῦ δόξης τῷ ἡγουμένῳ καὶ μεσίτῃ γινομένῳ Θεοῦ καὶ ἀνθρώπων. Ἀλλὰ ζητήσατε τὸν ἄξιον εἰς τοῦτο προχειρισθῆναι.

§ 136. Τότε θεωρεῖ ὁ βασιλεὺς ὅραμα φοβερὸν παρὰ τοῦ Θεοῦ ἀποδειχθὲν αὐτῷ. Εἶδεν γὰρ Θεοῦ ἄγγελον λέγοντα αὐτῷ· Δεῖ ὑμᾶς, φησὶ, τὸν Γρηγόριον κληρῶσαι ἀνυπερθέτως ἐν τῇ τῆς ἱερωσύνης τιμῇ, ὅπως φωτίσῃ ὑμᾶς. Ὡσαύτως ἐφάνη καὶ Γρηγορίῳ αὐτὸς ὁ ἄγγελος, λέγων· Μὴ τολμήσῃς ἀντιστῆναι, παρὰ τοῦ Χριστοῦ γὰρ ταῦτά σοι προστέτακται. Καὶ εὐθέως καταδεξάμενος, ἔφη· Τὸ θέλημα τοῦ Κυρίου γενέσθω.

Τότε ὁ βασιλεὺς μετὰ πολλῆς χαρᾶς καὶ σπουδῆς καὶ φόβου μεγάλου ἐφρόντιζεν. Κελεύει οὖν τοὺς ἀρχηγοὺς τῶν σατραπῶν συγκαλέσασθαι, καὶ τοπάρχας. Καὶ πρῶτος ἄρχων Ἀγγελιτῶν οἴκου, ὁ δεύτερος ἄρχων Ἀλσενῶν, ὁ τῆς κομητατησίας, ὁ τρίτος ἄρχων ἐπὶ τῆς ἐξουσίας Πατρίκιος λεγόμενος, ὁ τέταρτος ἄρχων ὁ τὸ διάδημα ἐξουσίαν ἔχων ἐπιδῆσαι τῷ βασιλεῖ, ὁ λεγόμενος Ἀσπέτων, ὁ πέμπτος

Dei. At Gregorius nolebat acceptare honorem summi sacerdotii. Non sum idoneus, aiebat, propter immensam sublimitatem divinitatis hunc honorem possidere. Nam inenarrabilia a gloria Christi habet dona, qui ductor fit hominumque intercessor apud Deum. Verum quærite dignum, qui ad hoc promoveatur.

§ 136. Tunc offertur regi visio verenda, eidem a Deo ostensa. Vidit enim Dei angelum sibi dicentem : Oportet vos, inquit, Gregorium sine dilatione sortiri in honore sacerdotii, ut vos illuminet. Similiter Gregorio visus est idem angelus, dicens : Ne præsumpseris resistere : nam hæc tibi a Christo mandata sunt. Ille statim annuens dixit : Fiat voluntas Dei!

Tunc rex ingente cum gaudio studioque et timore magno rei curam suscepit. Jussit ergo convocari satraparum duces, et locorum principes. Primus princeps domus Angelitarum : secundus princeps Alsenarum, qui est ex comitatu : tertius princeps, qui dignitate sua Patricius dicitur : quartus princeps, qui auctoritatem habet redimiendi regem diademate, dictus Aspeton : quintus princeps, castrorum præfectus militiæ

prince du pays des Reschdouni (1); le dixième, le prince du pays de Mog (2); le onzième, le prince du pays de Siounik (3); le douzième, le prince du pays de Zotek (4); le treizième, le prince du pays d'Oudi (5); le quatorzième, le prince préfet du canton de Zaravant et de Her (6); le quinzième, le prince de la race de Malkaz (7); le seizième, le prince des Ardzrouni (8). Ce sont là les princes choisis, les préfets et les gouverneurs, les chefs de mille et de dix mille soldats d'Arménie, de la race de Thorgom. Le roi, les ayant rassemblés, les envoya en Cappadoce, dans la ville de Césarée, qui dans l'idiome arménien s'appelle Majakh (9). C'est là qu'ayant envoyé Grégoire, Tiridate voulait le faire nommer grand pontife de tout son pays.

CXIII.

[§ 139.] ..... Grégoire monta dans le char enrichi d'or du roi, traîné par des mules blanches; et tous les princes réunis l'accompagnèrent avec des chars et des chevaux, avec des troupes et des bannières, chacun conduisant sa cohorte. Ils quittèrent la province d'Ararat et la ville de Vagharschabad, et ils arrivèrent aux frontières des Grecs, où ils trouvèrent l'hospitalité dans toutes les villes et furent reçus avec de grands hon-

(1) Canton de la province de Vasbouragan, situé sur les rives méridionales du lac de Van.

(2) Province de la Grande Arménie, située à l'orient du Tigre, dans les montagnes du Kurdistan, et qui paraît être la même que la Moxoène d'Ammien Marcellin (liv. 25, ch. 7).

(3) Cette province s'étendait depuis l'Araxe jusqu'au-delà du lac de Sévan. Les satrapes de cette province descendaient de Haïg, et étaient qualifiés par les Grecs d'Ἄρχοντες τοῦ Συνῆς (Const. Porphyr., *De cærem. aul. byz.*, I, pag. 397). Plus tard la Siounie devint l'apanage des princes Orbélians, qui en furent dépouillés par les Musulmans.

(4) La tribu des Zotek, issue de la race d'Ahran (Moïse de Khorène, II, 7), occupait le pays situé à l'orient du Kour ou Cyrus.

(5) La tribu des Oudi occupait le territoire situé à l'extrémité septentrionale de l'Arménie sur les rives du Kour. C'est ce pays qui est appelé Otène par Pline (VI, 13). — Cf. S.-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 226 et suiv.

(6) Ces deux cantons faisaient partie de la Persménie, et se trouvaient situés sur le versant des montagnes du Kurdistan vers l'est, et du côté d'Ourmiah. — Cf. S.-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 178.

(7) La race de Malkaz descendait des Khorkhorouni, issus de Haïg. Le chef de cette race était commandant des gardes du corps du roi (Moïse de Khorène, II, 7).

(8) Cette satrapie fut fondée par Vagharschag. Le chef avait le privilége de porter les aigles devant le roi (Moïse de Khorène, II, 7). Les Ardzrouni régnèrent au dixième siècle dans le Vasbouragan (Thomas Ardzrouni, *Hist. des Ardzrounis*, en arm. — Indjidji, *Archéol. arm.*, t. II, pag. 109-121).

(9) Mazaca fut fondée, selon les traditions arméniennes, par Majakh, deux mille ans avant J.-C. (Moïse de Kh., I, 13). Le nom de Césarée, qui remplaça celui de Mazaca, fut donné à cette ville par Tibère (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, I, pag. 185-186).

ἄρχων στρατοπεδάρχης στρατηλατικῆς ἐξουσίας τῆς Ἀρμενίων χώρας, ὁ ἕκτος ἄρχων ὁ τῆς Κορδοβιτῶν χώρας, ὁ ἕβδομος ἄρχων ὁ ἕτερος κομητατήσιος· ὁ ὄγδοος ἄρχων τῆς Ῥουστινῶν χώρας, ὁ ἔννατος ἄρχων τῆς Κωμητῶν χώρας· ὁ δέκατος ἄρχων τῆς Συνιστῶν χώρας, ὁ δωδέκατος ἄρχων ὁ Σουδέων χώρας, καὶ ὁ τρισκαιδέκατος ἄρχων ὁ τῆς Σουτιῶν χώρας. Ὁ τεσσαρεσκαιδέκατος, ὁ ἐθνάρχης Ζαρουανδῶν καὶ Χεχρᾶς τῆς πατρίδος· ὁ πέμπτος καὶ δέκατος ἄρχων, ὁ τοῦ Μαλχασιῶν οἴκου· ὁ ἑξκαιδέκατος ἄρχων, ὁ Ἀσσουρουνῶν. Οὗτοι οἱ ἄρχοντες οἱ ἐκλεκτοὶ, τοποκράτορες, πατριαρχικοὶ, χιλίαρχοι καὶ μυρίαρχοι ἐν μέσῳ τῆς Ἀρμενίων χώρας οἴκου Θοργώμ, οὓς συναθροίσας ὁ βασιλεὺς, ἀπέστειλεν εἰς τὰ μέρη Καππαδοκίας εἰς πόλιν Καισαρέων, κατὰ τὴν Ἀρμενίων διάλεκτον Μασὰχ λεγομένην, ὅπως ἀπελθόντες τὸν Γρηγόριον ἀρχιερέα καταστήσωσι πάσῃ τῇ χώρᾳ.

§ 139. ..... Ἀνεβίβασαν δὲ τὸν ἅγιον Γρηγόριον τῷ χρυσεμπάστῳ ἅρματι, ἑλκομένῳ λευκαῖς ἡμιόνοις, καὶ πάντες οἱ ἄρχοντες μετ' αὐτοῦ μετὰ τῶν ἁρμάτων καὶ ἵππων, ἕκαστος σὺν τῷ ἰδίῳ στρατεύ-

egionis Armeniæ : sextus princeps, præfectus regionis Cordobitarum . septimus princeps, alius ex comitatu : octavus princeps, regionis Rustinarum præfectus : decimus princeps, regionis Synistarum : duodecimus princeps, regionis Sudeorum : decimus tertius princeps, regionis Sutiarum : decimus quartus, præfectus gentis Zaruandarum et provinciæ Checras : decimus quintus, princeps Malchasiarum domus : decimus sextus, princeps Asurunarum. Hi sunt principes electi, locorum præfecti, capita familiarum, mille et decem millium ductores in regione Armeniæ ex familia Thorgom, quos collegit rex, et misit in Cappadociam ad civitatem Cæsaream, secundum idioma Armenorum Masach dictam, ut proficiscentes Gregorium constituerent summum sacerdotem totius regionis.

§ 139. ..... Sanctum vero Gregorium ascendere fecerunt in currum auro distinctum, tractum a mulis candidis, et omnes cum ipso principes cum curribus et equis, singuli cum agminibus suis egressi a provincia

neurs. On leur témoignait une grande joie, on leur donnait des fêtes et des banquets, lorsqu'on apprenait les miracles opérés par Dieu, la conversion salutaire de ceux qui étaient venus, et leur progrès dans la voie du bien. Étant ainsi fêtés sur toute la route, ils arrivèrent à Césarée et ils y virent le saint catholicos Léonce (Léontios), tout le clergé de l'Église par ordre de dignités, et tous les ministres des mœurs angéliques. Après les avoir salués, ils racontèrent tout ce que Dieu avait opéré, et ils présentèrent la lettre du roi au saint pontife qui la reçut avec de grandes démonstrations d'allégresse. Tous les habitants, les accueillant avec amour, leur faisaient avec joie une grande fête; ils accueillirent saint Grégoire à cause des mérites de ses vertus et des souffrances qu'il avait endurées dans son martyre, et ils le reçurent avec des cierges, des chants et des hymnes spirituelles. Les grands de la ville lui témoignèrent un grand respect, et l'honorèrent de grand cœur, suivant la coutume de ceux qui appartiennent au Christ. Ainsi, il fut honorablement accueilli de tous, à cause du bonheur qu'il avait éprouvé en obtenant le titre de martyr.

[§ 140.] Alors on convoqua dans la ville de Césarée un concile composé de beaucoup d'évêques pour ordonner saint Grégoire, et lui concéder l'honneur de l'humble sacerdoce du Christ et la dignité de l'épiscopat pour la gloire de Dieu. Les saints évêques réunis et le saint catholicos Léonce lui imposèrent les mains avec le saint Évangile, pour qu'il reçût l'autorité sur la terre et dans le ciel et les clefs du royaume céleste (1). Ensuite ils prirent congé de saint Grégoire et des princes, avec de grands honneurs, et lui donnèrent une lettre et une escorte. Ceux-ci se mirent en route, et, ayant quitté la ville, avec la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils arrivèrent à la ville de Sébaste, où, ayant trouvé des demeures, ils résidèrent plusieurs jours. Grégoire y rencontra beaucoup de

(1) Sur l'apostolat de S. Grégoire et la légalisation ecclésiastique de ses travaux qu'il alla chercher lui-même à Césarée, avec le titre d'évêque d'Arménie, consultez Fabricius, *Lux salutaris*, p. 640. — Blumhardt, *Hist. génér. de l'établ. du Christ.* (trad. de Bost.), t. I, p. 292. — Lenain de Tillemont, *Mémoires*, t. V, p. 112.

ματι, ἐξελθόντες ἀπὸ Ἀραρὰτ τῆς πατρίδος καὶ Οὐαλεροκτίστης πόλεως, ἔφθασαν ἐν τοῖς ὁρίοις Ἰωνίας, πολλὴν τιμὴν εὑράμενοι πανταχοῦ ἐν ταῖς πόλεσι, μετὰ πλείστης χαρᾶς καὶ εὐφροσύνης προπεμπόμενοι, ἐπειδὴ ἀκούοντες ἦσαν ἅπαντες τὰ θαυμάσια τοῦ Θεοῦ, καὶ τὴν γινομένην σωτηρίαν, καὶ τὰς ἐπ' ὠφελείᾳ πορείας αὐτῶν. Οὕτως πανταχοῦ ὁδηγηθέντες, ἔφθασαν εἰς τὴν Καισαρέων πόλιν, καὶ ἐθεάσαντο ἐκεῖ τὸν ἁγιώτατον καὶ καθολικὸν Λεόντιον, καὶ πάντας τοὺς ἐκκλησιαστικοὺς χοροὺς τῶν ἁγίων κληρικῶν, καὶ τὰς ἀγγελικὰς καταστάσεις ἐν τῇ ἀσκήσει καὶ λειτουργίᾳ. Καὶ ἀσπασάμενοι αὐτοὺς διηγήσαντο τὰ γενόμενα παρὰ τοῦ Θεοῦ· προσήνεγκαν δὲ καὶ τὴν ἐπιστολὴν τοῦ βασιλέως τῷ ἁγιωτάτῳ ἐπισκόπῳ· ὅστις, μετὰ πλείστης χαρᾶς δεξάμενος, σὺν πάσῃ τῇ πόλει ηὐφραίνετο, καὶ πάντες ἐπὶ τὸ αὐτὸ ἑώρταζον πανηγυρικὴν ἑορτήν. Τὸν δὲ ἅγιον Γρηγόριον ἀξίως ἐτίμησαν, κατὰ τὴν ἐνάρετον αὐτοῦ ἄθλησιν, καὶ τὸ μαρτυρικὸν στάδιον ψαλμοῖς καὶ πνευματικοῖς ᾄσμασιν δοξολογοῦντες· καὶ τῶν ἀρχόντων δὲ τῆς πόλεως φιλοτίμως δεξαμένων αὐτοὺς μετὰ σπουδαιοτάτης φροντίδος κατὰ τὸ χριστιανικὸν σπούδασμα. Οὕτως παρὰ πάντων δεόντως ἐτιμήθησαν, καὶ μάλιστα διὰ τὸ ἀξίωμα τοῦ μαρτυρικοῦ ὀνόματος.

§ 140. Μετὰ ταῦτα οὖν γίνεται σύνοδος ἐπισκόπων ἐν τῇ Καισαρέων πόλει, ἵνα τὸν ἅγιον χειροτονήσωσιν, ὥστε ἐγχειρισθῆναι αὐτῷ τὴν τιμὴν τῆς ταπεινώσεως καὶ ἀρχιερωσύνης τοῦ Χριστοῦ, καὶ τὸ ὕψωμα τῆς ἀρχιερατικῆς δόξης τοῦ Θεοῦ. Τὸ δὲ ἅγιον Εὐαγγέλιον κατὰ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ κουφίσαντες, ἐπέθηκαν

Ararat et urbe Valeroctiste, venerunt ad confinia Io-
niæ, multum honoris ubique recipientes in urbibus,
magnoque cum gaudio et oblectatione deducti, quando-
quidem omnes audiebant mirabilia Dei, factamque salu-
tem, et itinera eorum fructuosa. Sic ubique deduct
venerunt ad civitatem Cæsaream, et ibidem videru
sanctissimum et catholicum Leontium, et omnes cho
ecclesiasticos sanctorum clericorum, et angelicos co
sessus in exercitatione et liturgia. Ubi illos salutavera
narrabant facta a Deo : epistolam vero regis attuleru
sanctissimo episcopo, qui, ea summo cum gaudio accep
cum tota civitate exsultabat, et omnes simul mag
licam celebrarunt festivitatem. Sanctum quoque Greg
rium digne honorarunt propter fortia ejus certami
totum etiam martyrii ejus cursum psalmis et canti
spiritualibus gloriose celebrantes. Præterea civita
principes honorifice eos cum diligentissima cura excep
runt secundum christianorum studium. Sic ab omnib
decenter honorabantur, et maxime propter dignitate
nominis martyris.

§ 140. Post hæc igitur habitum est concilium episc
porum in civitate Cæsærea, ut sanctum manus impo
nendo ordinarent, ipseque acciperet honorem humili
tionis et summi sacerdotii Christi, et excellentiam pont
ficalis honoris Dei. Cum autem levarent super cap
ejus sanctum Evangelium, manus imposuerunt episco

moines qu'il persuada de venir avec lui pour les ordonner prêtres dans son pays, et il en emmena un grand nombre. Il fut magnifiquement reçu par les évêques de cette ville, par les grands et par le peuple. Partout où ils passaient, une foule immense se pressait pour voir le saint évêque Grégoire, et pour recevoir sa bénédiction............ Ensuite............ ayant accompli de cette manière leur long voyage, en bonne santé, en prospérité et remplis d'allégresse spirituelle, ils arrivèrent en Arménie.

CXIV.

[§ 141.] Étant arrivé aux confins de l'Arménie, Grégoire apprit que le temple de Vahak'n, dans le canton de Daron, était rempli d'or et d'argent et de beaucoup de présents offerts par les grands rois, et célèbre par le nom de la huitième statue du dieu appelé Vahak'n, destructeur de dragons. C'était l'endroit des sacrifices des rois de la Grande Arménie, situé sur le sommet du mont Karké (1) et proche de l'Euphrate, en face de la grande montagne du Taurus, et, à cause des nombreux sacrifices qui s'y faisaient, on l'appelait encore Achdichad (lieu des sacrifices) (2). Trois temples étaient encore restés debout : le premier était le temple de Vahak'n (3); le second, celui de la divine Mère d'or, et la statue avait aussi ce nom, c'est-à-dire la Mère d'or (4); le troisième temple était celui de la déesse Astghig, appelé aussi la résidence de Vahak'n, et qui est l'Aphrodite des Grecs.

(1) Le mont Karké faisait partie de la chaîne des montagnes du Kurdistan (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pg. 32).

(2) Ville principale du canton de Daron, dans la province de Douroupéran, célèbre par les temples des dieux nationaux de l'Arménie.

(3) Le dieu Vahak'n était représenté dans ce temple sous la forme d'un homme tuant un dragon. Les anciens bardes arméniens récitaient au son du pampirn les exploits de Vahak'n, qui avait délivré le pays des monstres qui l'infestaient (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, I, 31).

(4) Ce nom était donné à la déesse Anahid, comme nous l'avons dit dans une note précédente.

τὰς χεῖρας οἱ ἐν τῇ ἁγίᾳ συνόδῳ ἐπίσκοποι, ὧν πρῶτος Λεόντιος. Λαβὼν οὖν τὴν ἐξουσίαν ἐν οὐρανῷ καὶ ἐπὶ γῆς δῆσαι καὶ λῦσαι, κατὰ τὸ ῥητὸν τοῦ Εὐαγγελίου, καὶ τὰς κλεῖς τῆς βασιλείας τοῦ Θεοῦ, προπέμπεται ὑπὸ τοῦ πλήθους ἐπισκόπων ὁ ἁγιώτατος Γρηγόριος μετὰ πολλῆς τιμῆς καὶ γραμμάτων. Ἐξελθόντες δὲ ἐκεῖθεν ἐν τῇ χάριτι τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἔφθασαν τὴν Σεβαστινῶν πόλιν, κἀκεῖσε καταμείναντες ἡμέρας οὐκ ὀλίγας, ἔπεισαν πλείονας τῶν εὐλαβεστάτων ἀδελφῶν συνεξελθεῖν αὐτοῖς, ἵνα ὁ ἁγιώτατος ἀρχιεπίσκοπος κληρώσῃ αὐτοὺς ἱερατικῷ κλήρῳ ἐν τῇ ἰδίᾳ χώρᾳ, καὶ πολλοὺς χοροὺς συμπαραλαβόντες ἐπορεύοντο. Φιλοτίμως δὲ παρὰ πάσης χώρας τῶν ἐπισκόπων καὶ τῶν ἀρχόντων καὶ λαῶν ὑπεδέχοντο. Ἐπὶ δὲ τῇ αὐτῶν πορείᾳ συνήγετο ὄχλος πολὺς τῶν λαῶν, ὥστε ἰδεῖν τὸν ἅγιον ἀρχιεπίσκοπον Γρηγόριον, ἵνα εὐλογηθῶσι παρ' αὐτοῦ..... Μετὰ δὲ ταῦτα.,...... διήνυσε τὸ μῆκος τῆς ὁδοῦ μετὰ πολλῆς εὐοδώσεως καὶ πνευματικῆς χαρᾶς μέχρι τῆς ἰδίας χώρας.

§ 141. Καὶ ὅτε ἔφθασαν εἰς τὰ ὄρη τῆς Ἀρμενίων χώρας, ἤκουσεν ὁ ἅγιος Γρηγόριος, ὅτι ὁ Βαβήιος βωμὸς κατελείφθη ἐν χώρᾳ Ταραυνῶν, βωμὸς πλουσιώτατος, μεστὸς ἀργυρίου καὶ χρυσίου. Ἦν γὰρ ἐκεῖ πολλὰ ἀναθήματα μεγάλων βασιλέων ἀποκείμενα. Προσηγορεύετο δὲ ὁ βωμὸς ὀγδόου σεβάσματος τοῦ ἐμφημοτάτου δρακοντοπνίκτου Ἡρακλέους, τόπος θυσιῶν βασιλέων Ἀρμενίας μεγάλης ἐν τοῖς Χαρχαρεῶν ὄρεσιν. Ἦν δὲ ἐπάνω τοῦ ποταμοῦ Εὐφράτου, κατέναντι τοῦ μεγάλου ὄρους Ταύρου, ὁ εἰρημένος τόπος διὰ τὰς πολλὰς θυσίας πολύθυτος. Τοῦτο τὸ ἱερὸν ἔτι περιέστηκεν τρεῖς βωμοὺς ἐν ἑαυτῷ ἔχον· ὁ

in sancto concilio præsentes, quorum primus Leontius. Accepta ergo in cœlo et in terra potestate ligandi et solvendi, secundum verba Evangelii, et clavibus regni cœlorum, sanctissimus Gregorius a multitudine episcoporum dimittitur magno cum honore et cum litteris. Inde egressi cum gratia Domini nostri Jesu Christi, venerunt ad civitatem Sebasten, ibique morati diebus non paucis, pluribus e piissimis fratribus persuaserunt, ut secum proficiscerentur, quo sanctissimus archiepiscopus in sua provincia eos ordinatione sacra clero sacerdotali adscriberet, multosque choros secum ducentes inde discesserunt. Honorifice autem ab omnium locorum episcopis, præfectis et populis excipiebantur. In eorum quoque itinere multa conveniebat populorum turba, ut viderent sanctum archiepiscopum Gregorium, et benedictionem ab eo obtinerent......... Post hæc .... longam viam multa cum itineris prosperitate absolvit, et cum spirituali lætitia pervenit ad regionem suam.

§ 141. Ubi vero pervenerant in montes regionis Armeniæ, audivit sanctus Gregorius, relictum esse altare Babeium in provincia Taraunarum, altare ditissimum, plenum argenteis et aureis. Erant enim ibidem deposita multa donaria magnorum regum. Nominabatur autem altare octavi simulacri Herculis, famosissimi draconum suffocatoris, locus sacrificiorum magnæ Armeniæ regum in montibus Charcharearum. Erat situs locus supra Euphratem fluvium e regione magni montis Tauri, appellatus propter multitudinem sacrificiorum Polythytus

Grégoire alla pour le détruire aussi ; car la masse ignorante des habitants sacrifiait toujours dans les temples qui existaient encore.

[§ 142.] En revenant de la Grèce, il apportait avec lui quelques reliques des ossements du grand prophète, du bienheureux Jean-Baptiste (Méguerditch) et du saint martyr du Christ Athénogène (1). Cependant, arrivé en face de ces temples, près de l'Euphrate, il voulut porter les reliques à l'un des temples pour détruire les autels des idoles, et élever des chapelles aux saints. Quand ils arrivèrent près du fleuve Euphrate, distant de deux courses de cheval, ils eurent à traverser encore une vallée où il y avait un peu d'eau. Les mules blanches du carrosse où se trouvaient les divins trésors, les reliques, s'étant arrêtées, il fut impossible de les faire avancer dans la vallée. Mais l'ange de Dieu, étant apparu à Grégoire, lui dit : « Il plaît au Seigneur que ces saints de Dieu demeurent ici. » Aussitôt toute la troupe, s'étant mise au travail, éleva bien vite une chapelle, et donna à ces saints leur repos (2).

CXV.

Pendant qu'ils élevaient la chapelle, Grégoire commanda à la troupe et aux princes qui étaient avec lui de monter pour abattre à coups de marteau le temple des idoles. Ayant gravi en se pressant, ils ne purent trouver les portes du temple pour y entrer, parce que les démons les leur avaient cachées. Ils tâchaient d'y pénétrer par l'extérieur, mais les outils de fer ne purent

(1) Athanakinès ou Athénogène, évêque de Sébaste, fut martyrisé sous Dioclétien (*Vies des Saints*, 17 juillet). Il est curieux de lire dans Zénob de Glag (*Histoire de la province de Daron*, p. 34 et suiv. de la trad. fr.) l'histoire des événements qui mirent S. Grégoire en possession des reliques de S. Jean-Baptiste et de S. Athénogène. Il paraît que l'évêque de Césarée vendit à S. Grégoire, pour la somme de 1200 tahégans, les reliques de ce dernier.

(2) Le monastère de S. Jean-Précurseur, en Arménie, *Sourp Garabed*, fondé par S. Grégoire sur l'emplacement où il déposa les reliques de ce saint et celles d'Athénogène (Zénob de Glag, p. 50 et suiv. de la trad. fr.), devint la résidence des évêques de la principauté des Mamigoniens. On appelle encore ce monastère, couvent de Glag ou des Neuf-Sources, *Innagnian*, à cause de neuf cours d'eau qui se trouvent dans son voisinage (Indjidji, *Géogr. anc. de l'Arm.*, p. 99).

πρῶτος ἐλέγετο ὁ Βαβήιος, ὁ δεύτερος Χρυσῆς μητρὸς χρυσογεννήτων θεῶν, χρυσόκοκκος (Χρυσῆς μητρὸς τῶν δαιμόνων). Καὶ ὁ τρίτος βωμὸς ἀστέρος θεῶν (f. Ἀσταρὼθ) καὶ τῶν (τοῦ?) Ἡρακλέους ἐλέγετο κληθεὶς, κατὰ δὲ τοὺς Ἕλληνας Ἀφροδίτης. Ὥρμησεν οὖν ὁ ἅγιος Γρηγόριος, ἵνα καὶ τοῦτον καθέλῃ. Ἔτι γὰρ ἀγνοοῦντες οἱ ἄνθρωποι ἐθυσίαζον ἐν τοῖς καταλειφθεῖσιν βωμοῖς τούτοις.

§ 142. Ἀναστρέφων δὲ ἀπὸ τῶν Ἰωνίας μερῶν ἔλαβεν ἐκ τῶν λειψάνων τοῦ μεγάλου προφήτου καὶ φθάσας κατέναντι τῶν βωμῶν παρὰ τὸν Εὐφράτην ποταμὸν, ἐβούλετο ὁ ἅγιος Γρηγόριος ἀνελθεῖν, ἔνθα οἱ βωμοὶ, ἵνα καθελὼν αὐτοὺς μαρτύρων τοῖς λειψάνοις ἀναστήσῃ. Ὡς δὲ προσεπέλασαν τῷ Εὐφράτῃ ποταμῷ ἀπὸ τριῶν σταδίων, καὶ φάραγγα μικρὰν ἔμελλον περᾶσαι, ὕδωρ ὀλίγον ἔχουσαν, ἀπεστάθησαν αἱ ἐν τῷ ἅρματι λευκαὶ ἡμίονοι καὶ τὸν θεῖκὸν θησαυρὸν τῶν ἁγίων λειψάνων βαστάζουσαι, καὶ οὐκ ἠδύναντο παρελθεῖν τὴν φάραγγα. Ἀποκαλυφθεὶς δὲ ὁ ἄγγελος Κυρίου πρὸς Γρηγόριον εἶπεν· Εὐδόκησεν Κύριος τὴν κατοίκησιν τῶν ἁγίων ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ. Τοῦ δὲ πλήθους εὐθέως χεῖρα ὀρέξαντος, κατὰ πρόθεσιν Γρηγορίου, ᾠκοδόμησαν μαρτύριον, καὶ τοὺς ἁγίους κατέθεντο.

Ἔτι δὲ μελλούσης τελειωθῆναι τῆς οἰκοδομῆς, προσέταξεν Γρηγόριος τῷ στρατεύματι καὶ τοῖς ἄρχουσι τοῖς σὺν αὐτῷ, ἵνα ἀνελθόντες μετὰ λαξευτηρίων καταβάλωσι τοὺς βωμούς. Πολλὰ δὲ κοπιάσαντες, οὐκ ἴσχυσαν ἐξευρεῖν τὰς θύρας τοῦ ἱεροῦ,

(sacrificiis abundans). Hoc fanum adhuc stabat, tri[illegible] in se habens altaria : primum vocabatur Babeius; secundum Aureæ genetricis auro genitorum deorum, aur[illegible] purpuraque ornata (statua?) Aureæ matris deorum. [illegible] tertium altare Astaroth (?) et Herculis dicebatur locu[illegible] vocatum secundum Græcos Aphroditæ. Profectus erg[illegible] est sanctus Gregorius, ut hoc etiam fanum destrueret [illegible] nam homines ignorantes etiam tum sacrificabant in re[illegible] lictis istis altaribus.

§ 142. Revertens autem ex partibus Ioniæ, accepit [illegible] reliquiis magni prophetæ [Joannis Baptistæ et Athen[illegible] genis martyris], veniensque e regione altarium circa Eu[illegible] phratem fluvium, volebat sanctus Gregorius pergere [illegible] locum ubi erant altaria, ut ea destrueret et martyr[illegible] reliquiis alia erigeret. Cum vero ad Euphratem app[illegible]pinquarent, tribusque ab eo distarent stadiis, et mo[illegible]dicam transituri essent vallem, in qua nonnihil erat aqu[illegible] albi muli, qui currum trahebant, et divinum por[illegible]tabant sanctarum reliquiarum thesaurum, defecerunt [illegible] non poterant transire vallem. Apparens vero angel[illegible] Domini, ad Gregorium dixit : Placuit Domino, ut ha[illegible]bitatio sanctorum sit in hoc loco. Continuo secundu[illegible] propositionem Gregorii, multitudine manum porrigent[illegible] ædificarunt sacram martyrum ædem, et sanctos ibi d[illegible] posuerunt.

Dum adhuc perficiendum erat ædificium, præce[illegible] Gregorius exercitui et principibus, qui cum ipso erant [illegible] ut pergerent cum instrumentis lapidariis, et alta[illegible] dejicerent. At illi multum laborando non potuer[illegible] invenire portas templi, ut illud ingrederentur : [illegible]

entamer les murailles. Aussitôt les princes accoururent et firent part des obstacles qu'ils avaient rencontrés.

[§ 143.].....Un vent violent s'éleva bientôt du bois de la croix que le saint pontife portait à la main. Le vent souffla fortement, aussi haut que la cime de la montagne; et, y étant arrivé, il abattit, renversa et déracina tout l'édifice des autels des idoles, et le fit si bien disparaître qu'on n'aperçut ensuite plus rien dans cet endroit, ni p erre, ni bois, ni argent; il semblait qu'il n'y avait jamais eu là de constructions. Ceux qui s'y trouvaient renfermés, les ministres païens et leurs sectaires furent anéantis; leurs ossements mêmes disparurent...... (1).

Il gravit ensuite à l'endroit où étaient les temples, et, ayant rassemblé les gens du pays, il les convertit au culte divin. Il jeta les fondements de l'église et éleva un autel à la gloire du Christ. C'est là qu'on commença d'abord à construire des églises et des autels au nom de la Sainte Trinité et à établir les fonts baptismaux (2). D'abord il purifia par le baptême les grands satrapes qui l'avaient accompagné à la ville de Césarée, puis ensuite les habitants du pays. Il s'arrêta vingt jours en cet endroit, où il baptisa plus de cent quatre-vingt-dix mille personnes. Il éleva un autel dans la chapelle du repos des saints qu'il avait construite, y célébra le sacrifice salutaire, et là il distribua le corps et le sang vivifiant du Christ. Il

(1) Cf. le récit détaillé de la prise de possession de cette localité appelée Kiçané, sur le territoire de Balounik, dans le canton de Daron, qu'a donné Zénob de Glag (*Histoire de Daron*, p. 36 et suiv. de la traduction fran aise).

(2) Faustus de Byzance appelle cette première église « la mère des églises d'Arménie » (*Hist. d'Arm.*, III, 3, 14. — IV, 14). Elle fut détruite par Abderrahim, neveu de Mahomet, à ce que nous apprend le continuateur arménien de l'Histoire de Zénob, Jean Mamigonien.

ὥστε ἔνδον εἰσελθεῖν· οἱ γὰρ ἔνδον φαντασίας ποιήσαντες ἐκάλυψαν ταύτας. Ἀλλὰ μὴν οὐδὲ ἔξωθεν ὁ σίδηρος ἥψατο τῆς οἰκοδομῆς. Σπεύσαντες δὲ οἱ ἄρχοντες κατέβησαν διηγήσασθαι τῷ πατριάρχῃ.

§ 143. .... Σφοδρότατος ἄνεμος ἀπὸ τοῦ δεσποτικοῦ σημείου, οὗ ἐν τῇ χειρὶ ἐβάσταζε, πνεύσας, καὶ τὴν οἰκοδομὴν τῶν βωμῶν τύψας, ἐκ θεμελίων κατέβαλεν, τῆς φάραγγος πλήρης ἐκπνεύσας, καὶ παντελῶς ἐδαφίσας τὸν τόπον, ὥστε μηδὲ τὰ ἴχνια αὐτῶν ἀπὸ τότε φανῆναι, καὶ τοὺς λίθους δὲ μηκόθεν ἀκοντίσας. Ἀλλ' οὐδὲ ὁ χρυσὸς καὶ ὁ ἄργυρος, ὁ πολὺς ἀποκείμενος ἐν τῷ ἱερῷ, εὑρέθη, καὶ πλῆθος δὲ ἀνθρώπων ἐκ τῶν ἱερέων καὶ τῶν δεισιδαιμόνων ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ ἀπέθανον, μηδὲ τῶν ὀστέων αὐτῶν εὑρεθέντων.......

Μετὰ δὲ ταῦτα ἀνελθὼν εἰς τὸν τόπον ἱεροῦ, καὶ συνάξας τοὺς ἀνθρώπους, ἐδίδασκεν τὴν θεογνωσίαν, καὶ κατέθεντο τὰ θεμέλια τῆς ἐκκλησίας ἐν αὐτοῖς τοῖς τόποις, καὶ ἔστησεν θυσιαστήριον ἐν ὀνόματι τῆς δόξης τοῦ Θεοῦ, ἐκεῖσε ἐν πρώτοις ἀρξάμενος ἐκκλησιῶν οἰκοδομῆς καὶ καταστάσεως θυσιαστηρίων εἰς ὄνομα τοῦ Χριστοῦ· καὶ ἑτοιμάσας λουτῆρας βαπτίσματος, πρῶτον μὲν τοὺς μετ' αὐτοῦ συνοδεύσαντας μεγάλους σατράπας ἐπελθόντας, ἡμέρας δὲ εἴκοσι ἐν τῇ αὐτῇ πατρίδι παραμείνας, ἐβάπτισε πλείους ἐννέα καὶ δέκα μυριάδας ἀνθρώπων· καὶ στήσας θυσιαστήρια ἐν τοῖς μαρτυρίοις τῶν ἁγίων, τοῖς ὑπ' αὐτοῦ οἰκοδομηθεῖσιν, προσήνεγκεν προσφορὰς σωτηρίων, καὶ τὸ ζωοποιὸν σῶμα καὶ αἷμα τοῦ Χριστοῦ μετέδωκε πᾶσι· καὶ προσέταξεν ἐπιτελέσαι κατ' ἔτος ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ τὴν τῶν μαρτύρων μνήμην ἑβδόμῃ τοῦ μηνὸς Σαομὴ κατὰ χώραν λεγομένου, κατὰ δὲ Ῥωμαίους ὀκτωβρίῳ, ὅπως μετὰ πλείστης χαρᾶς συναχθέντες τὴν πανήγυριν ἐκείνης τῆς ἡμέρας ἑορτάσωσιν, ἐπειδὴ ἐνταῦθα ἐκ-

enim intus erant, spectra objiciendo illas occultabant. At neque extrinsecus ferrum tangebat ædificium. Itaque principes festinanter iverunt, patriarchæ ista nuntiaturi.

§ 143...... Ventus vehementissimus a signo Dominico, quod in manu gestabat, spirans, ædificiumque altarium percutiens, a fundamentis dejecit, plenus ex valle aspirans, et locum omnino solo æquans, ut nec altarium vestigia ab illo tempore cernerentur, imo et lapides longissime jactarentur. At neque aurum et argentum, quod in templo plurimum jacebat, inventum est, et multitudo hominum ex sacerdotibus et superstitiosis in loco illo mortui sunt, ne ossibus quidem eorum inventis........

Post hæc procedens ad locum templi et congregans homines, docebat Dei cognitionem : et posita sunt fundamenta ecclesiæ in iisdem locis, et erexit altare ad gloriam Dei, ibi primum incipiens ædificare ecclesias et altaria erigere nomine Christi : præparatisque lavacris ad baptizandum, primum quidem magnos satrapas, qui itineris comites fuerant, accedentes baptizavit, deinde vero viginti diebus in eadem permanens provincia, plures quam novem et decem hominum myriadas. Erectis quoque altaribus in sacris sanctorum martyrum ædibus, quas ipse ædificaverat, obtulit sacrificia salutaria, et salutiferum Christi corpus et sanguinem distribuit omnibus : præterea mandavit, ut quotannis in loco illo martyrum memoria celebraretur septima die mensis Saome in loco illo dicti, secundum Romanos mense Octobri, ut maximo cum gaudio congregati festivitatem illius diei celebrent, quandoquidem ecclesiam in principio ibidem

prescrivit qu'on célébrât dans ce lieu chaque année la fête des saints, et que là, s'étant tous réunis, ils sanctifiassent une fête en leur mémoire, le septième jour du mois de Sahmi (1), parce que ce fut là qu'il éleva des églises, et qu'il ordonna des prêtres. Tout à l'entour, on construisit des églises entourées de murailles et on y établit des prêtres.

[§ 144.] Ensuite, en quittant ce lieu, avec la glorieuse puissance de la croix, il emporta une partie des reliques des saints, pour leur élever des chapelles en d'autres endroits. Et parcourant toutes les provinces, visitant les bourgs et les campagnes, il construisait des églises, donnait le baptême et consacrait des prêtres.

CXVI.

Le grand roi Tiridate, ayant appris que Grégoire était arrivé en Arménie, partit avec son armée, la reine Aschkhen et sa sœur Khosrovitoukhd, de la ville de Vagharschabad, dans la province d'Ararat, pour aller au-devant de Grégoire. Il arriva au bourg de Pakovan (2), qui en langue parthe se dit Titzavan (bourg des idoles) (3), et il y séjourna un mois. Ensuite il voyagea pour doter différents pays d'églises, de prêtres et de ministres, et introduire la discipline pour le service divin et pour purifier beaucoup de gens par le baptême. Il arriva ensuite dans un lieu appelé Titzavan, avec tous les grands, les soldats et la foule du peuple qui s'était rassemblée dans différentes localités, le suivait partout et obtenait de lui la guérison et tout ce qui était nécessaire. Et lui, avec une doctrine abondante, semait chez tous le Verbe de vie. Le bienheureux évêque, suivi des ministres de l'Évangile qui étaient avec lui et dont nous ne pouvons mentionner les noms,

(1) Le 16 d'octobre. Maintenant les Arméniens célèbrent cette fête le deuxième dimanche après la Pentecôte.

(2) Ville de la province d'Ararat dans le canton de Pakrévant, dans le voisinage du mont Massis. Elle fut fondée à la fin du premier siècle, par Sempad Bagratide, général des armées du roi Ardaschès II, qui la peupla avec des captifs amenés de Pakaran (Moïse de Khorène, II, 45).

(3) En arménien *Titzavan* a la signification « de bour[illegible] des idoles »; *tikh*, idole, et *avan*, bourg.

κλησίαν ἐν ἀρχῇ ᾠκοδόμησεν καὶ θυσιαστήρια ἔστησεν καὶ ἱερέας ἐκλήρωσε τοῖς τόποις ἐκείνοις, καὶ βαπτίσματα ἐποίησεν.

§ 144. Ἔπειτα δὲ τὴν περίχωρον ἐπλήρωσεν ἐκκλησιῶν καὶ ἱερέων, αὐτὸς δὲ ἀπάρας, ἐπορεύθη ἐκεῖθεν μετὰ τοῦ καυχήματος τοῦ σταυροῦ καὶ δυνάμεως τοῦ Χριστοῦ, βαστάξας μέρος τῶν ἁγίων λειψάνων, ὥστε καὶ ἐν ἄλλοις τόποις οἰκοδομῆσαι μαρτύρια. Ἐν πολλαῖς δὲ ἐπαρχίαις, καὶ κωμοπόλεσιν, καὶ χωρίοις ᾠκοδόμησεν ἐκκλησίας καὶ βαπτίσματα καὶ ἱερέας ἔστησεν.

Ἀκούσας δὲ ταῦτα ὁ μέγας βασιλεὺς Τηρηδάτιος, ὅτι κατέλαβε τὴν τῆς Ἀρμενίας χώραν ὁ ἅγιος Γρηγόριος, ἀναλαβὼν τὰ περὶ αὐτὸν στρατεύματα, καὶ τὴν βασίλισσαν Ἀσιχήνην καὶ τὴν ἀδελφὴν Κουσαρωδούχταν, ἐξῆλθεν ἀπὸ τῆς Ἀραρὰτ πατρίδος καὶ Οὐαλεροχτίστης τῆς πόλεως, εἰς ἀπάντησιν τοῦ ἁγίου ἀρχιεπισκόπου, καὶ παρεγένετο ἐν πόλει Βαγαβὰν ἥτις καλεῖται διὰ τῆς τῶν Πάρθων γλώσσης Κωμόπολις βωμῶν· καὶ ἐν αὐτῇ παρέμεινεν μηνὸς ἡμέρας καραδοκῶν αὐτόν. Ὁ δὲ ἅγιος Γρηγόριος περιήει εἰς διάφορα μέρη, πληρῶν ἐκκλησιῶν καὶ ἱερέων, καὶ βαπτισμάτων φωτίζων πάντας διὰ πασῶν τῶν ἐκκλησιαστικῶν καταστάσεων. Ἐλθὼν οὖν ἔφθασεν τὴν πόλιν, λεγομένην Βαγαβὰν, μετὰ τῶν μεγιστάνων καὶ τοῦ ὄχλου ἀκολουθοῦντος αὐτῷ ἀπὸ διαφόρων τόπων, οἳ καὶ ἰάσεως παρ' αὐτοῦ ἀπὸ νοσημάτων ἐτύγχανον. Αὐτὸς δὲ ἐν τῇ δαψιλωτάτῃ διδασκαλίᾳ πᾶσι περιέσπειρε τὸν λόγον ζωῆς σὺν τοῖς

construxit, altaria erexit, sacerdotes illis locis ordinavit [illegible] et baptismum contulit.

§ 144. Deinde vero loca circumjacentia replevit ecclesii[illegible] et sacerdotibus, ipseque discedens, inde profectus es[illegible] cum gloria crucis et virtutis Christi, secum portans pa[illegible]tem sanctarum reliquiarum, ut in aliis quoque locis sacr[illegible] martyrum ædes construeret. Et vero in multis provinci[illegible] iis oppidis et locis ædificavit ecclesias baptismatumque l[illegible] lavacra, et sacerdotes constituit.

At ubi audiverat magnus rex Teredatius, in regione[illegible] Armeniæ pervenisse sanctum Gregorium, assumptis ex[illegible]ercitibus, quos habebat secum, et regina Asichene et soro[illegible]ore Cusaroducta, egressus est a provincia Ararat, et ab ur[illegible]rbe Valeroctiste, in occursum sancti archiepiscopi, venit[illegible]que ad civitatem Bagaban, quæ Parthorum lingua vocatur [illegible] Oppidum altarium; mansitque in ea mensis intervallo, e[illegible]um exspectans. At sanctus Gregorius circumibat ad par[illegible]tes varias, replens omnes ecclesiis et sacerdotibus, omnes[illegible]que baptismate illuminans, secundum omnia ecclesias[illegible]tica statuta. Eundo igitur pervenit ad civitatem, Baga[illegible]ban nominatam, cum magnatibus, et cum turba ipsum[illegible] ex variis locis sequentium, qui et sanationem ex morbis[illegible] ab eo impetrabant. Ipse vero abundantissima doct[illegible]rina omnibus in circuitu spargebat verbum vitæ, una [illegible]

s'étant recommandé à la grâce de Dieu, arriva au pied du mont Nebad (1).

[§ 145.] Le roi vint à sa rencontre avec toute l'armée sur le bord du fleuve Euphrate, et Grégoire, le rencontrant en cet endroit, les remplit tous de la grâce de l'Évangile du Christ. Puis, avec une grande révérence et un contentement parfait, ils retournèrent au bourg, où les princes présentèrent au roi la réponse qu'ils avaient apportée à la lettre......

CXVII.

[§ 149.] Là, Grégoire posa les fondations pour élever une église et il plaça dans cette maison du Seigneur les reliques des saints qu'il apportait avec lui. Et de cette manière, dans chaque endroit des provinces, il fondait des églises, il dressait des autels, et consacrait des prêtres. Tout le pays s'étant converti de bon gré, tous persévéraient dans la prière et dans la crainte de Dieu. Lorsque les jours de jeûne furent accomplis, Grégoire convoqua les cohortes de l'armée, le roi lui-même, avec son épouse Aschkhen, la grande princesse Khosrovitoukhd, tous les grands, et, au jour fixé, il les conduisit tous sur la rive de l'Euphrate, et là il les baptisa tous, au nom du Père, du Fils et du saint Esprit (2)......

(1) Le mont Niphate était au sud-ouest du mont Ararat, vers les sources de l'Euphrate. Les anciens géographes comme Strabon (XI, 12, § 4) et Ptolémée (V, 13) en parlent comme d'une montagne célèbre. Virgile en fait aussi mention dans le IIIe livre des *Géorgiques* (vers 30), et Horace dans son IIe livre (*Ode* IX, à Valgius), où il qualifie le Niphate de montagne glacée, « rigidum Niphaten ».

(2) Le martyrologe arménien, dix-huitième jour de novembre, constate que Grégoire imposa alors à Tiridate le nom de Jean.

οὖσιν αὐτῷ ἐργάταις τοῦ Εὐαγγελίου τοῦ Χριστοῦ, οὓς κατ' ὄνομα εἰπεῖν δυσθεώρητον. Μετὰ τούτων οὖν ἐρχόμενος ὁ ἅγιος ἀρχιεπίσκοπος, πλήρης τῆς τοῦ Θεοῦ χάριτος, ἐπέρασεν παρὰ τὸ ὄρος, τὸ λεγόμενον Ναπάτ.

§ 145. Ὁ δὲ βασιλεὺς προκατελάβετο αὐτὸν σὺν τῷ στρατεύματι ἐπὶ τοῦ χείλους τοῦ ποταμοῦ Εὐφράτου· ἐν δὲ τῇ συναντήσει πάντας ἐπλήρωσε θείχῆς χάριτος, καὶ εὐαγγελικῶν ἀσπασμῶν παραπλησίων τῶν τοῦ Χριστοῦ μαθημάτων. Μετὰ πολλῆς οὖν εὐφροσύνης καὶ χαρᾶς εἰς τὴν κωμόπολιν ὑποστρέψαντες, ἐκεῖσε προσκομίζουσι τὰ εἰρηνοφόρα γράμματα....

operariis Evangelii Christi, quos habebat, sed quorum nomina dicere difficile est. Post hæc igitur veniens sanctus archiepiscopus, plenus Dei gratia, pervenit ad montem, dictum Napat.

§ 145. Rex autem in occursum ejus cum exercitu venit ad ripam Euphratis fluminis; in occursu vero sanctus omnes replevit divina gratia et evangelicis salutationibus ex sibi notis Christi disciplinis. Cum magna ergo oblectatione et gaudio in oppidum revertentes, ibidem protulerunt litteras pacificas........

CAPUT DECIMUM TERTIUM.

Baptismus regi, reginæ et innumeræ Armenorum multitudini collatus : ecclesiæ per totum regnum constructæ; iisque sacerdotes præfecti : scholæ institutæ, etc.

§ 149. Καταβεβληκὼς δὲ κἀκεῖσε θεμέλια, ᾠκοδόμησεν ἐκκλησίαν, καὶ τὰ καταλειφθέντα τῶν ἁγίων λείψανα ἐν τῷ τοῦ Κυρίου οἴκῳ ἐναπέθετο, καὶ οὕτως ἐν πάσῃ περιχώρῳ ἐθεμελίωσεν ἐκκλησίας, καὶ θυσιαστήρια ἀνωρθώσατο, καὶ ἱερέας προεχείρισε, πάντων ἐπιστραφέντων ἐξ ὅλης καρδίας αὐτῶν προαιρέτως, καὶ προκοπτόντων ἐν νηστείαις καὶ εὐχαῖς καὶ φόβῳ Θεοῦ. Πληρωθείσης δὲ τῆς νηστείας καὶ τῆς ὡρισμένης ἡμέρας, λαβὼν ὁ μακαριώτατος τὸ στράτευμα, καὶ αὐτὸν τὸν βασιλέα, καὶ Ἀσιχήνην τὴν βασίλισσαν καὶ τὴν μεγάλην νεᾶνιν Κουσαρωδούχταν, μετὰ τῶν λοιπῶν μεγάλων, ἀνιόντος ἡλίου, κάτεισι παρὰ τὸ χεῖλος τοῦ Εὐφράτου ποταμοῦ, καὶ ἐβάπτισε πάντας ὁμοῦ ἐν ὀνόματι Πατρὸς καὶ Υἱοῦ καὶ ἁγίου Πνεύματος.......

§ 149. Jactis autem fundamentis, ibidem ecclesiam ædificavit, et sanctorum reliquias, quæ supererant, in domo Domini deposuit : et in omnibus circumjacentibus locis ecclesias fundavit, altaria erexit, et sacerdotes promovit, omnibus in toto corde suo libera voluntate conversis, ac proficientibus in jejuniis et orationibus et timore Dei. Impleto deinde jejunio et die præfixo, beatissimus vir, assumptis secum exercitu, ipsoque rege, et Asichene regina et magna puella Cusaroducta, cum reliquis magnatibus, oriente sole, descendit ad ripam Euphratis fluminis, et omnes simul baptizavit in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti.....

CXIX.

[§ 150]...... Ceux de l'armée royale qui furent baptisés durant ces sept jours, tant hommes qu'enfants, étaient au nombre de plus de quatre millions. Il ordonna qu'on célébrât solennellement la commémoration des saints qu'il avait apportés avec lui, au jour même où l'on célébrait déjà le culte inutile du dieu Amanor (1), au moment de l'apparition des fruits nouveaux, et où l'on fêtait joyeusement dans cette localité le dieu hospitalier, dans les premiers jours de Navassart. Enfin il ordonna que, les réunissant ensemble, ils célébrassent à la fois, le même jour, dans ce bourg, la commémoration du grand et bienheureux Jean Baptiste et du saint martyr de Dieu, Athénogène (2). Ensuite le bienheureux Grégoire, enseignant sa doctrine et ouvrant le cœur du peuple pour la saisir, et proposant ses enseignements comme une mer montante, les remplissait tous des biens spirituels (3).

[§ 151.] Après avoir visité chaque localité de la Grande Arménie, il éleva des églises dans toutes les provinces, les villes, les bourgs, les villages et les campagnes. Le roi écrivit également par tout son royaume pour qu'on donnât à chaque église quatre champs dans les campagnes, et dans les bourgs sept domaines, comme offrande au Seigneur. Il institua des prêtres en tous lieux, et il commanda qu'on adorât seulement le Seigneur Dieu, Créateur du ciel et de la terre. Il multiplia partout les ministres de l'autel de Dieu, et consacra des prêtres dans toutes les églises pour chaque autel. Ainsi, il instituait les évêques, comme chefs du peuple du Seigneur, et il leur imposa de gouverner avec un zèle prudent et

(1) La fête d'Amanor, « nouvel an », divinité d'origine perse, avait lieu au commencement du nouvel an, c'est-à-dire le premier jour de Navassart (11 août), et durait six jours. Cette fête avait été instituée par Vagharschag (Moïse de Khorène, II, 66). Les pieux pèlerins qui venaient à cette fête, de tous les points de l'Arménie, restaient à l'entour du temple de Bagavan, où ils recevaient l'asile et participaient aux produits des sacrifices (Emin, *Rech. sur le pag. arm.*, p. 23 et suiv. de la trad. fr.).

(2) On célébra aussi plus tard dans cette localité la fête de sainte Gaïanè.

(3) Cédrénus (*ad ann. XIX Const. magni*) confirme le témoignage d'Agathange, touchant la conversion de l'Arménie tout entière par S. Grégoire l'Illuminateur : Ἡ πᾶσα Ἀρμενία εἰς τὴν τοῦ Χριστοῦ πίστιν μετατίθεται.

---

§ 150.... Ἐν δὲ ταῖς ἑπτὰ ἡμέραις ἐκείναις ἐβαπτίσθησαν ἀπὸ τῆς βασιλικῆς παρεμβολῆς ἄνδρες τε καὶ γυναῖκες σὺν τοῖς παιδίοις πλείους τετρακόσιαι μυριάδες. Καὶ τὰ μνημόσυνα τῶν ἐνεχθέντων ἔταξεν εἰς τὴν μεγάλην πανήγυριν τῆς λεγομένης Διαπομπῆς, τῆς ματαίως εἰς τιμὴν τῶν παλαιῶν σεβασμάτων γενομένης ἀπὸ τῶν καιρῶν τῶν νέων εἰς τὰς ἀπαρχὰς τῶν καρπῶν, ξενοδέκτων Θεῶν λεγομένης τῆς πανηγύρεως, ἣν ἐπιτελοῦσιν ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ εὐφραντικῶς ἀπὸ τῶν ἀρχαίων καιρῶν ἐν ἡμέρᾳ τῆς πληρώσεως τοῦ ἐνιαυτοῦ. Αὐτὴν οὖν τὴν ἡμέραν ὡρίσατο ὁ ἅγιος, συναχθέντας ὁμοῦ ἑορτάζειν τὴν τῶν μαρτύρων ἡμέραν, Ἰωάννου τοῦ Βαπτιστοῦ καὶ Ἀθηνογένους τοῦ μάρτυρος ἐν ταύτῃ τῇ πόλει Βαγαβὰν, ἐν ᾗ καὶ ὁ μακαριώτατος τὴν διδασκαλίαν εἰς ἔργον ἐμβαλὼν, ἐπλήρωσεν πνευματικῆς νουθεσίας τοὺς συνελθόντας, καὶ πλατυτέρως ἐξηγησάμενος, πάντας ἐχαροποίησεν.

§ 151. Μετὰ ταῦτα δὲ ἐξελθὼν εἰς πάντα τὰ ὅρια Ἀρμενίων τῆς μεγάλης χώρας, ᾠκοδόμησεν ἐκκλησίας ἐν πάσαις ταῖς ἐπαρχίαις, καὶ πατρίσι, καὶ μέρεσιν, ἐν ταῖς πόλεσίν τε καὶ κωμοπόλεσιν, κώμαις τε καὶ χωρίοις, καὶ ἐποικίοις. Ὁμοίως δὲ καὶ ὁ βασιλεὺς ἐν πάσῃ τῇ αὐτοῦ ἐξουσίᾳ ἔταξεν τέσσαρας ἀρούρας, εἰς ὑπηρεσίαν τοῦ ἱερέως, ὥστε προσενέγκαι τὰς ἀπαρχὰς τῷ Κυρίῳ· καὶ ἐν πᾶσι τοῖς τόποις στήσαντες ἱερέας, ἐκέλευσεν κύριον τὸν Θεὸν μόνον σέβειν, τὸν ποιήσαντα τὸν οὐρανὸν

§ 150..... Illis autem diebus septem baptizati sunt in castris regiis, cum viri, tum mulieres cum pueris, plures quam quadringentæ myriades. Memoriam sanctorum allatorum statuit in magna festivitate, quæ dicitur Διαπομπή (dimissio) et quæ vane in honorem antiquorum simulacrorum peragebatur, a temporibus novarum frugum pro primitiis fructuum. Hospitalium deorum dicta erat festivitas, quam celebrant in illo loco hilariter ab antiquis temporibus in die, quo annus completur. Hanc igitur diem constituit, ut simul congregati diem festivitatis martyrum Joannis Baptistæ et Athenogenis celebrarent in illa civitate Bagaban : in qua vir beatissimus instructionem opere exsequens, congregatos spirituali adhortatione replevit, latiusque disserens, omnibus gratificatus est.

§ 151. Post hæc egressus in omnes fines magnæ Armenorum regionis, ecclesias construxit in omnibus præfecturis, provinciis et tractibus, in civitatibus, in oppidis, in pagis, in vicis, et in villis. Similiter et rex in omni ditione sua ordinavit in vicis quatuor arva, in oppidis vero arva septem, ad servitium sacerdotis, ut offerrent primitias Domino. Cumque in omnibus locis sacerdotes constituerent, jussit rex Deum qui fecit cœlum et terram, solum coli; ejusque servos et altarium Domini ministros

dévoué le troupeau du Seigneur. Saint Grégoire persuada ensuite au roi de rassembler dans plusieurs localités beaucoup d'enfants de divers pays et de diverses provinces et de les instruire. Ayant mis ce peuple grossier, sauvage et barbare dans le creuset de la doctrine, par l'ardeur de l'amour spirituel, il leur enlevait l'écorce et la rouille des démons impurs et des cultes superstitieux, et il les déshabituait tellement des coutumes de leur patrie, qu'ils disaient : « J'ai oublié mon peuple et la maison de mon père (1). »

CXX.

[§ 152.] Le roi Tiridate ordonna qu'on amenât beaucoup d'enfants des différentes parties de l'Arménie, pour étudier la doctrine et pour en faire des maîtres dévoués; qu'on amenât spécialement dans des localités désignées, et en différentes catégories, les enfants des prêtres réprouvés des idoles, et qu'on leur accordât un salaire annuel. Il les partagea en deux catégories, l'une qui devait apprendre la langue syriaque, et l'autre le grec. Ainsi tout à coup, ce peuple grossier, nomade et brutal, s'instruisant dans la doctrine des prophètes et des apôtres, connut et posséda l'Évangile, et apprit les divines traditions. Grégoire arriva d'abord dans son domaine de Rodangag (2) dans la province d'Ararat, dans la ville de Vagharschabad, là où avaient commencé les châtiments divins, où il avait eu la vision et où il avait ensuite élevé le signe de la sainte croix; c'était là aussi qu'avaient été ensevelies les saintes de Dieu, que leurs chapelles furent édi-

(1) *Psalm.* XLIV, 11.
(2) Ce nom est altéré dans tous les manuscrits, ce qui empêche d'identifier cette localité avec aucun nom connu.

καὶ τὴν γῆν· καὶ τοὺς μὲν ὑπηρέτας καὶ λειτουργοὺς τῶν τοῦ Κυρίου θυσιαστηρίων ἐν πάσαις ταῖς ἐκκλησίαις. Ἐκλήρου δὲ τούτους εἰς ἀνακεφαλαίωσιν τῶν λαῶν Κυρίου ὁ ἀρχιεπίσκοπος, παραγγέλλων αὐτοῖς πιστιστικῶς τὰ τῆς ὁδηγίας κυβερνᾶν, καὶ φωτίζειν τὸ τοῦ Κυρίου ποίμνιον. Ἔπειτα δὲ ἔπεισεν τὸν βασιλέα ἵνα ἑκάστῃ πατρίδι, καὶ τόπῳ ἐν πᾶσι τοῖς μέρεσι συναγάγῃ παῖδας πρὸς διδασκαλίαν, τὸ ἄγριον καὶ ἀνήμερον καὶ ἐφιαλτικὸν ἦθος ἐξημερῶν. Ὅπερ καὶ πεποίηκεν, ἐμβαλὼν αὐτοὺς ἐν τῷ χωνευτηρίῳ τῆς πνευματικῆς παιδεύσεως καὶ ἀγάπης, τὸν ἰὸν καὶ ῥύπον καὶ δυσωδίαν τῶν δαιμόνων ἐκκαθαίρειν καὶ ἀποξῦσαι θέλων· καὶ οὕτω διεχώρισε τὰς ψυχὰς αὐτῶν ἀπὸ τῶν ματαίων καὶ πατρικῶν σεβασμάτων, ὥστε εἰπεῖν αὐτούς· Ἐπελαθόμην τοῦ λαοῦ μου καὶ τοῦ οἴκου τοῦ πατρός μου.

§ 152. Παρακελεύεται οὖν ὁ βασιλεὺς Τηρηδάτιος κατὰ τόπους τῶν ὁρίων τῆς Ἀρμενίας ἐν τῇ ἰδίᾳ ἀπὸ χωρῶν καὶ πατρίδων πλῆθος νεολαίας παίδων εἰσφέρειν, ἐπὶ τοῦ γυμνάσαι αὐτοὺς, πιστικοὺς διδασκάλους ἐπιστήσας. Ἐπαίδευσε δὲ μάλιστα τὸ γένος τῶν δεισιδαιμόνων ἱερέων, καὶ τούτους ἐν τοῖς ἐπιτηδείοις τόποις συνάξας, τὰ πρὸς τὴν ἀναγωγὴν ἐκέλευσεν χορηγεῖσθαι, διαμερίσας ἐν δυσὶ χωρίοις τοὺς παιδευομένους, τοὺς μὲν ἐν τῇ σύρᾳ διαλέκτῳ, τοὺς δὲ ἐν τῇ ἑλληνικῇ παιδευθῆναι. Διὸ παραυτίκα οἱ ἀγριογνώμονες καὶ ἀμεριμνόβιοι καὶ κτηνόφρονες ἄνθρωποι, προφητικόγνωστοι, καὶ ἀποστολικομαθεῖς, καὶ εὐαγγελικῶν ῥημάτων κληρονόμοι ἐγίνοντο. Οὕτως γὰρ ἰχνηλατήσας πᾶσαν τὴν θεϊκὴν παράδοσιν, ἐν οὐδενὶ ἀμοίρους αὐτοὺς ἀπέδειξεν. Ἔφθασεν καὶ ἐν τοῖς πρώτοις μέρεσιν ὁ ἀρχιεπίσκοπος ἐν τῇ Ἀραρὰτ πατρίδι καὶ Οὐαλεροκτίστῃ τῇ πόλει, ἔνθα ἡ θεϊκὴ

in omnibus ecclesiis. Hos vero sortiebatur archiepiscopus ad populos Domini summatim recensendum, ut fideliter administrarent, quæ ad directionem pertinent, et gregem Domini illuminarent. Deinde persuasit regi, ut unicuique provinciæ et loco in omnibus partibus pueros congregaret docendos, ut quod in eorum moribus est agreste, immite et paganicum, ad mansuetudinem reduceret : quod et fecit, immittens eos in conflaturam spiritualis instructionis et caritatis, ut rubiginem, sordes et fœtorem dæmonum abstergeret et abraderet : adeoque eorum animas avulsit a vanis et patriis sacris, ut ipsi dicerent : « Oblitus sum populi mei, et domus patris mei. »

§ 152. Jubet ergo rex Teredatius per loca finium Armeniæ, ut in locum privatum ex tractibus et provinciis inferretur multitudo conventus puerorum, ad eos instituendum fideles magistros præponens. Maxime autem instruebat genus superstitiosorum sacerdotum, hisque in locis idoneis congregatis necessaria ad institutionem suppeditari jubebat; instruendos in duas dividens classes, ut alii quidem lingua syriaca, alii græca erudirentur. Hinc confestim, qui silvestri erant indole, qui negligentioris vitæ, qui mente belluina erant homines, fiebant propheticæ doctrinæ gnari, apostolicarum scripturarum discipuli, et verborum evangelicorum participes. Sic enim investigata omni traditione divina, nulla in re eos illius ostendebat expertes. Venit etiam archiepiscopus in primum tractum, nempe in provinciam Ararat, et in urbem Valeroctisten, ubi divina comminatio principium habuit, ubi et ipso

fiées, et que l'autel fut élevé au Seigneur sur le lieu du repos des saintes. Il bâtit à l'endroit assigné la maison de Dieu, comme cela lui avait été révélé dans la vision, et il éleva l'autel du Christ (1).

[§ 153.] Il multiplia les églises dans tous les lieux où existaient autrefois des temples qu'il avait détruits et dans des pays et des endroits différents. Il consacra des prêtres, et, avec la confirmation du Christ, il les fortifia tous pour recevoir le Saint-Esprit. Ainsi, dans toute l'Arménie, il répandit la culture de la prédication évangélique, depuis la ville de Satala (2) jusqu'au pays des Chaldik, et depuis Gaghardch (3) près les confins des Massagètes (4), vers le pays des Alains, jusqu'au pays des Caspiens, à Phaidagaran (5), ville du royaume d'Arménie; depuis la ville d'Amid (6) jusqu'à Medzpin (7) en côtoyant la Syrie, la nouvelle Schiragan et Mahkherdan (8), et près des Gortouk jusqu'au pays des Mèdes (Mares), et aux domaines du prince de Mahkherdan; enfin il étendit ses soins évangéliques jusqu'à l'Adherbadagan (9). Tout le temps de sa vie, l'été et l'hiver, le jour et la nuit, avec une infatigable sollicitude, avec une marche lente et évangélique, il porta le nom du Christ sauveur, en présence du roi et des princes et de tous les pays, ne rencontrant pas d'adversaires; il revêtit chaque âme de la grâce divine et des armes du Saint-Esprit.

(1) L'église patriarcale d'Edchmiadzin, à laquelle il est fait allusion dans ce passage, a été souvent décrite par les voyageurs, notamment par Dubois de Montpereux, M. Brosset, et le P. Chakhatounoff dans sa « Description de l'Arménie et du siége patriarcal d'Echmiadzin. »

(2) Satala, ville de la Petite-Arménie sur la branche septentrionale de l'Euphrate. Elle porte aujourd'hui le nom d'Erzinga (Indjidji, *Arm mod.*, p. 98. — L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, p. 59).

(3) Canton du Koukarkh, appelé le Klardjethi en Géorgien, et qui était situé à l'extrémité septentrionale de l'Arménie, près du Djawakhethi (Moïse de Kh., liv. II, 83). C'est peut-être les monts *Coraxiani* de Pline, V, 27; VI, 9.

(4) Le grec porte Οὔννων « des Huns ».

(5) Ville capitale de la province du même nom, située dans le canton de Vartanaguerd. C'est là que Sanadroug se rendit indépendant au commencement du quatrième siècle et prit le titre de roi (Moïse de Kh., III, 3). Cette ville s'appela sous les Musulmans qui s'en emparèrent, Baylekan (Aboulfeda, *Géogr.*, text. arab., p. 404).

(6) Ville de la province d'Aghdsnikh, sur le Tigre, dans le pays de Diarbékir (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 165 et suiv.).

(7) Medzpin, aussi appelée Nisibe, ville importante de l'Aghdsnikh, dont il est souvent question dans l'histoire d'Arménie (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pg. 161).

(8) Nor-Schirag ou Nouvelle-Schirag se trouvait sur les confins de la Syrie, mais en dehors de l'Arménie. Le père Indjidji l'identifie avec la Cœlésyrie. Mahkherdan était également située en dehors de l'Arménie, au sud. Il en est fait mention dans Faustus de Byzance (IV, 50).

(9) L'Adherbeidjan, canton de l'Arménie dépendant de la province de Vasbouragan et qui confinait avec la province persane d'Adherbeidjan (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pg. 127 et suiv.).

ἀπειλὴ ἤρξατο, ὅπου καὶ αὐτὸς τὸ δεσποτικὸν σημεῖον ἔστησε, καὶ οἱ μάρτυρες τοῦ Θεοῦ τελειωθέντες κατετέθησαν. Ἀνωρθώσατο οὖν ἐκεῖ θυσιαστήριον τοῦ Θεοῦ ἐν τοῖς κοιμητηρίοις, καὶ τὸν περιτειχισθέντα τόπον τοῦ οἴκου τοῦ Θεοῦ ἐξεδωμάτωσεν, τὸν πρὸ πάντων ἀποδειχθέντα αὐτῷ διὰ τῆς θείας ὁράσεως.

§ 153. Οὕτω καὶ ἐν τοῖς τόποις τῶν ἱερῶν ἐν ἀρχῇ καθαιρεθέντων, ἐν Ἀρταξὰτ τῇ πόλει, καὶ τοῖς λοιποῖς τόποις, καὶ χώραις, καὶ πατρίσιν, ἐπλήθυνεν ἐκκλησίας, καὶ ἱερέας κατέστησεν· καὶ σημειοχρίστους πάντας πεποιηκὼς, καὶ πνευματοφόρους προσήνεγκε τῷ Θεῷ, καὶ ἐν πάσῃ τῇ χώρᾳ τῆς Ἀρμενίας ἀπ' ἄκρου ἕως ἄκρων διέτεινεν τὴν ἐργασίαν τοῦ εὐαγγελικοῦ κηρύγματος ἀπὸ Σαταλῶν τῆς πόλεως μέχρι τῆς χώρας Χαλτῶν καὶ Καλαρσῶν, ἕως ὁρίων Μασαχοῦ τῶν Οὔννων, καὶ πυλῶν Κασπίων, καὶ μερῶν Ἀλανῶν καὶ Φαταχαρανῆς πόλεως Ἀρμενίας βασιλέων, καὶ ἀπὸ τῆς τῶν Ἀμηδηνῶν πόλεως μέχρι Νισίβεως παρὰ τὰ ὅρια τῆς Συρίας ἕως Νοσικάρων γῆς, καὶ Κορδοβιτῶν, καὶ τῆς ὀχυρωτάτης χώρας τῶν Μήδων, καὶ τοῦ οἴκου Μαχουρτῶν τοῦ ἄρχοντος καὶ μέχρι Ἀτραπαταχὰν, ἥτις καλεῖται Προχωρία κατὰ τὴν Περσικὴν γλῶτταν, ἐξέτεινε τὸ εὐαγγελικὸν

signum Dominicum erexerat, et Dei martyres post mortem [illegible] erant depositi. Erexit ergo ibidem altare Deo in loco [illegible] sepulturæ martyrum, et locum ante vallo circumdatum [illegible] pro domo Dei, exædificavit, illum ipsum, qui ante omnia [illegible] eidem divina visione ostensus fuerat.

§ 153. Sic quoque in locis templorum gentilium, quæ [illegible] in principio fuerunt eversa, in civitate Artaxat, et reliqui[illegible]is locis, tractibus et provinciis, multiplicavit ecclesias [illegible] et sacerdotes constituit : et omnes Christi signo fulgente[illegible]tes reddidit et Spiritu sancto afflatos Deo obtulit. In om[illegible]ni quoque tractu Armeniæ, ab extremo usque ad extremo[illegible]os, dilatavit operationem evangelicæ prædicationis, a Sat[illegible]ta-lorum civitate usque ad regiones Chaltarum et Cala[illegible]ar-sarum, usque ad confinia Masachi Hunnorum et usq[illegible]que ad portas Caspias et partes Alanorum, et ad ci[illegible]vi-tatem Phatacaranen, quæ est regum Armeniæ : et[illegible]t a civitate Amedenorum usque ad Nisibin prope confi[illegible]nia Syriæ, et usque ad terram Nosicarorum, et Cordobi[illegible]ita-rum, et munitissimum Medorum tractum et dom[illegible]um principis Machurtarum, et usque Atrapatacan, quæ Π[illegible]ρο-χωρία vocatur sermone persico, extendit evangelic[illegible]am

[§ 154.] Il sauva la vie à beaucoup de prisonniers qui avaient été martyrisés, les délivrant par la puissance terrible de la gloire du Christ; il anéantit beaucoup d'ordres sévères, injustement écrits. Il confirma dans une confiante espérance beaucoup d'hommes simples et sincères, et, avec sa consolante doctrine, il les exhorta à la glorieuse apparition du Dieu très-grand, seigneur et sauveur de tous, Jésus-Christ, et il les dirigea vers l'ordre et la piété. Il envoyait également des cénobites par troupes, dans les lieux habités et sauvages, dans les campagnes et sur les montagnes, réfugiés et rassemblés dans des grottes. Il prit aussi les enfants de quelques prêtres païens et il les élevait et les instruisait sous ses yeux. Il s'occupait de les nourrir et de les instruire avec une ferveur et un zèle spirituels. Il consacra ceux qui avaient mérité la dignité épiscopale. Le premier se nommait Albin (Aghpian), qui fut prélat au-dela de l'Euphrate; le second Euthalius (Eudaghios), qui fut pasteur dans le pays de Passen; le troisième Bassus (Pasos); le quatrième Moïse; le cinquième Eusèbe; le sixième Jean; le septième Agapius (Agapès); le huitième Ardités (1); le neuvième Arsougès; le dixième Antiochus; le onzième Dirigès; le douzième Cyriaque (Guiragos). Ce sont eux qui furent choisis parmi les prêtres païens pour être évêques des divers diocèses, et étendre la prédication. Mais celui qui voudrait se souvenir du nom des autres ne le pourrait pas.

(1) Il est cité dans la rubrique du ch. 80 du livre II de l'Histoire de Moïse de Khorène.

κήρυγμα, θέρους καὶ χειμῶνος, ἡμέρας καὶ νυκτὸς, ὁ ἄοκνος ἐν τῇ ἀποστολικῇ αὐτοῦ πορείᾳ καὶ εἰρηνοφόρῳ βαδίσματι, ἐπὶ βασιλέων καὶ ἀρχόντων, καὶ ἐθνῶν ἀφόβως τὸ πανσωτήριον ὄνομα τοῦ Κυρίου ἐπὶ στόματος φέρων, πᾶσαν ψυχὴν Χριστοφόρον εἰργάσατο.

§ 154. Καὶ πολλῶν δεσμίων καὶ πεφυλακισμένων ἀπὸ τυράννων σωτηρίας πρόξενος γέγονεν, ἐκσπάσας ὑπὸ τῶν χειρῶν αὐτῶν τῇ δυνάμει τῆς τοῦ Χριστοῦ δόξης, τῆς ἐν αὐτῷ ἐνοικούσης. Πολλῶν δὲ καὶ τὰ ἄδικα γραμμάτια περισχίσας, ἐγένετο παράκλησις τοῖς πενθοῦσιν ὀλιγοψύχοις· καὶ διὰ τῆς θεϊκῆς διδασκαλίας τὴν προσδοκωμένην ἐλπίδα τῆς ἐπιφανείας τοῦ μεγάλου Θεοῦ, καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐν τῇ ἑκάστου ψυχῇ ἐνατέθετο. Πάντας οὖν οὕτως μετὰ προθυμίας εἰς τὴν θεογνωσίαν μετήνεγκεν ἀπὸ τῆς ἀρχαίας αὐτῶν παραδόσεως. Πολλοὺς δὲ (add. καὶ) ἀναριθμήτους χοροὺς τῶν μοναστῶν ἐν ἀοικήτοις τόποις, καὶ χωρίοις, καὶ κωμοπόλεσι, τὴν ὀρεινήν τε καὶ πεδιάδα οἰκοῦντας, στηλίτας καὶ ἀποκλείστους κατέστησεν. Τινὰς δὲ καὶ δεισιδαιμόνων ἱερέων παῖδας δεξάμενος ἐνώπιον αὐτοῦ, ἐνάγειν ἐποίει σπουδὴν πνευματικοῦ μαθήματος ἐπιτιθέμενος, παραγγείλας μετὰ φόβου διάγειν αὐτούς· ἐξ ὧν καὶ εἰς τὴν ἐπισκοπικὴν τιμήν τινες ἀξιωθέντες παρ' αὐτοῦ χειροτονοῦνται. Ὁ πρῶτος Ἀλβηνὸς καλούμενος, ὅστις τοῖς μέρεσιν Εὐφράτου τοῦ ποταμοῦ ἐπέστη διδάσκαλος. Ὁ δὲ δεύτερος Εὐθάλιος, τοῖς μέρεσι Βασηνῶν καταστεθεὶς ποιμήν. Ὁ τρίτος Βάσσος, ὁ τέταρτος Μωϋσῆς· ὁ πέμπτος Εὐσέβιος· ὁ ἕκτος Ἰωάννης· ὁ ἕβδομος Ἀγάπιος· ὁ ὄγδοος Ἄρτιος· ὁ ἔννατος Ἀρσύκης· ὁ δέκατος Ἀντίοχος. Αὐτοὶ ἐκ τῶν ἱερέων υἱῶν ἐξελέχθησαν γενέσθαι ἐπίσκοποι ἐν διαφόροις μέρεσιν,

prædicationem, tempore æstatis et hiemis, diebus et noctibus, vigil in sua via apostolica, et in itinere suo pacem afferente; et coram regibus, principibus et gentibus nomen salutiferum Domini sine timore in ore gerens, in omni anima efficiebat, ut Christum portaret.

§ 154. Multis quoque vinctis et custodia detentis per tyrannos salutem conciliabat, Christi gloriosa virtute, quæ in ipso inhabitabat, illos ab eorum manibus evellens. Præterea, conscissis multorum schedis injustis, fiebat consolatio lugentium et eorum, qui pusillo erant animo. Per divinam autem doctrinam uniuscujusque animæ instillabat exspectatam spem revelationis magni Dei et salvatoris nostri Jesu Christi. Hoc itaque modo omnes cum alacritate ab antiqua ipsorum traditione ad cognitionem Dei transferebat. Choros vero monachorum multitudine innumerabiles in locis inhabitatis, in vicis, in oppidis, cum in montanis tum in campis degentes, stylitas et reclusos, constituit. Sumpsit autem et nonnullos superstitiosorum sacerdotum filios apud se, quos jubebat studiose incumbere ad spiritualem doctrinam, adhortans, ut cum timore viverent : ex quibus aliquos, honore episcopali dignatos, manuum impositione ipse ordinavit. Primus nominatus est Albenus, qui partibus fluminis Euphratis præest magister. Secundus vero Euthalius, tractui Basenorum constitutus pastor. Tertius Bassus, quartus Moyses, quintus Eusebius, sextus Joannes, septimus Agapius, octavus Artius, nonus Arsyces, decimus Antiochus. Hi ex filiis sacerdotum electi sunt ad episcopatum in variis partibus obeundum, ut

[§ 155.] Il laissa Albin, homme sincère et rempli de l'amour de Dieu, pour veiller sur l'armée de la cour royale; et lui, de temps en temps, s'en allait sur les montagnes et il se donnait lui-même comme exemple aux autres. Il prenait quelques-uns de ses disciples des différents monastères, et ils allaient ensemble habiter sur des montagnes solitaires, cachés dans des grottes et dans des cavernes, heureux de se nourrir d'herbes......

CXXIII.

[§ 158.]... En ce temps-là, l'Arménie devenait heureuse, enviée et admirée. Comme autrefois Moïse fut tout à coup maître de la loi des Hébreux, avec tout le chœur des prophètes, comme Paul avec la troupe des apôtres et le salutaire Évangile du Christ; ainsi Grégoire vint et apparut, et aux Arméniens il parla la langue arménienne (1). Étant allé dans diverses provinces, il choisissait un lieu solitaire dans les déserts, et là il résidait, et de là il les instruisait. Il institua des évêques dans toutes les provinces de l'Arménie son diocèse. Ceux qui furent appelés par lui à la dignité épiscopale étaient au nombre de plus de quatre cents, et les ordres des prêtres, des diacres et des lecteurs et d'autres ministres du Seigneur étaient innombrables. Le roi Tiridate fit ce pacte avec tous les hommes sous sa domination, grands et petits,

(1) Ce renseignement sur l'usage de la langue arménienne est précieux, car il est pour nous la preuve que l'idiome national était en usage parmi le peuple, malgré l'absence de caractères alphabétiques spéciaux à la langue arménienne, qui s'écrivait avec les caractères grecs, syriaques ou perses. On peut induire également de ce passage que l'arménien n'était pas la langue dont se servaient les premiers apôtres qui vinrent prêcher le christianisme en Arménie, et nous savons en effet que les premiers prêtres du pays furent des Syriens et même des Grecs, comme semblent l'indiquer les noms propres d'hommes, portés par les premiers évêques ordonnés par S. Grégoire (Cf. plus haut, § 154, p. 181).

ὥστε εἰς αὔξησιν φέρειν τὸ κήρυγμα. Τῶν δὲ λοιπῶν τὰ ὀνόματα δυσθεώρητα, εἰ καὶ βουληθείη τις ἐξειπεῖν.

prædicatio caperet incrementa. Aliorum vero nomina [illegible] cognitu sunt difficilia, etsi quis vellet edicere.

CAPUT QUARTUMDECIMUM.

Gregorius, relicta regis aula, in solitudine sic habitat, ut frequenter invisat ecclesias. Duo eju[illegible] filii, jussu regis, in Armeniam ducti, ex his unus Arostaces consecratus episcopus; mira regi[illegible] pietas.

§ 155. Τὸν δὲ Ἀλβηνὸν ἄνδρα ἀληθινὸν καὶ θεοφιλέστατον ἐν τῷ παλατίῳ τοῦ βασιλέως ἐπιστάτην ἔταξεν· καὶ αὐτὸς κατὰ καιροὺς ἐν τοῖς ἀβάτοις ὄρεσιν ἦγεν σχολήν, τύπος ἐν παντὶ καὶ πᾶσι γενόμενος. Παραλαμβάνων γάρ τινας ἐκ τῶν μαθητευθέντων τῶν μοναστηρίων, ἀνῄει εἰς τὰ ὄρη ἰδιαζόντως, ἐν σχίσμασι πετρῶν καὶ σπηλαίοις, τὴν ἡμερούσιον τροφὴν ἀπὸ τῶν βοτανῶν ἐπιτηδεύων......

§ 158. .... Τότε οὖν ποθεινοτάτη καὶ εὐπρεπεστάτη καὶ ὑπερκαλλίστη ἐγεγόνει ἡ χώρα τῆς Ἀρμενίας. Ὡς γὰρ ὁ Μωϋσῆς νομοθέτης εὑρεθεὶς ταῖς ἑβραϊκαῖς παρεμβολαῖς μετὰ τοῦ προφητικοῦ χοροῦ, καὶ ὁ παῤῥησιαστικώτατος Παῦλος μετὰ τοῦ ἀποστολικοῦ συστήματος, καθ' ὁμοίωσιν αὐτῶν εἰς μέσον παρελθὼν, καὶ τὸ ζωοποιὸν κήρυγμα τοῦ Εὐαγγελίου τοῦ Χριστοῦ ἐπειράσθη τῇ τῶν Ἀρμενίων γλώττῃ, τὴν θεοσέβειαν πάντας ἐδίδαξεν, καὶ ἐν πάσαις χώραις πορευόμενος ἐπελέξατο ἑαυτῷ εἰς κατοίκησιν ἐρήμους τόπους, κἀκεῖσε ᾤκει, ἀπὸ τῶν ἐρημιῶν πάντας εἶναι (fort. ἐνιείς) ἐπισκόπους πάσαις ταῖς πατρίσιν τῆς Ἀρμενίων χώρας. Οἱ δὲ ὑπ' αὐτοῦ χειροτονηθέντες καὶ κατασταθέντες πλείους ἢ τετρακόσιοι ἐπίσκοποι ἦσαν, οἳ καὶ διαφόροις τόποις

§ 155. Albenum autem, virum tenacem veri Dei[illegible] amantissimum, in palatio regio magistrum ordinavit: [illegible] ipse ad tempus otio vacabat in montibus inaccessis [illegible] omnibus exemplar factus in omnibus. Assumens enim [illegible] quosdam in monasteriis institutos, seorsum abibat [illegible] montes, in scissuris petrarum et speluncis degens, [illegible] victum quotidianum sibi parans ex herbis.....

§ 158 ..... Tunc ergo desideratissima, honestissima [illegible] supra modum pulcherrima facta est regio Armenia. Sic[illegible] enim Moyses castris hebraicis cum choro prophetico in[illegible] ventus est legislator, et liberrimus Paulus cum [illegible] apostolica, simili modo in medium eorum progress[illegible] S. Gregorius etiam vivificam Evangelii Christi prædica[illegible]tionem sermone Armenorum tentavit, pietatem omne[illegible] docuit; et omnes ingrediens tractus, in omnibus [illegible] sua habitatione sibi elegit loca deserta; ibique habita[illegible] ex eremis omnes immittens episcopos omnibus provinci[illegible] regni Armeniæ. Qui vero ab ipso ordinati erant et consti[illegible] tuti, plures quam quadringenti erant episcopi, qui [illegible] et

qu'ils obéiraient avec fermeté à tous les commandements du Seigneur, et qu'ils croiraient au Créateur de tout leur cœur. Tous, étant persuadés, s'empressaient d'accomplir l'ordre. Le roi supplia Grégoire de rester auprès de lui et de l'accompagner dans ses voyages; mais il n'y consentit pas, aimant mieux habiter dans des déserts. Il veillait à s'humilier dans des jeûnes, afin que l'orgueil ne s'élevât pas pour le faire tomber. Il avait résolu durant toute sa vie de se nourrir seulement tous les quarante jours et de jeûner le reste du temps, jusqu'au jour où il serait invité par le Christ à son repos.

[§ 159.] Et tandis que le roi affligé désirait, ainsi que tous, qu'il habitât au milieu d'eux, et se plaignait de lui; quelques-uns de ceux qui le connaissaient avertirent le roi que saint Grégoire, dans sa jeunesse, avait été d'abord marié et qu'il avait eu deux fils, dont le premier s'appelait Verthanès (il était séculier et s'était voué également à la prêtrise), et le second, Rhesdaguès, avait été élevé dès l'enfance dans le service de Dieu. Ce dernier était entré dans l'ordre des moines solitaires qui habitaient sur les montagnes; il avait supporté de grandes afflictions, et suivait l'Évangile en tous points. Il s'était adonné entièrement aux choses spirituelles, à la solitude, au séjour des montagnes, à la faim et à la soif, vivant d'herbes, s'enfermant dans l'obscurité, couvert d'un cilice, dormant sur la terre, se privant même souvent du doux repos de la nuit, du sommeil réparateur, et veillant debout. Il faisait tout cela depuis peu de temps. D'autres s'étaient réunis à lui et il les avait élevés dans le même culte évangélique. Ayant ainsi fortement et volontairement supporté toutes les tentations qui lui étaient survenues, et étant sanctifié

ἐπεσκόπησαν· τὸ δὲ πλῆθος τῶν πρεσβυτέρων καὶ διακόνων καὶ ἀναγνωστῶν, καὶ ἄλλων τῶν ἐν τῇ λειτουργίᾳ τοῦ Θεοῦ κατασταθέντων, τὸν ἀριθμὸν ὑπερβαίνει. Τηρηδάτιος δὲ ὁ βασιλεὺς τὴν εὔνοιαν τῶν ὑπηκόων ἀπαιτῶν, τὴν πίστιν τῆς πρὸς αὐτὸν εὐνοίας ἀπὸ τῆς ὑποταγῆς πρὸς τὰς ἐντολὰς τοῦ Θεοῦ τὸν λαὸν ἐπιδείκνυσθαι ἔφασκεν, καὶ ἐν τῇ πίστει τῇ πρὸς τὸν ἁπάντων δημιουργὸν καὶ Θεόν· καὶ πάντων μετὰ προθυμίας πιστευόντων ἐν σπουδῇ ἐπληροῦντο τὰ προστεταγμένα. Πολλάκις δὲ ὁ βασιλεὺς προσπίπτων ἠντιβόλει τὸν ἀρχιεπίσκοπον αὐτῷ παραμεῖναι διαπαντὸς, καὶ περινοστεῖν τὰς χώρας. Ὁ δὲ οὐκ ἐπένευσεν, ἀλλ' ἐν ταῖς ἐρήμοις κατοικῶν, ἐν νηστείαις κατέτρυχεν ἑαυτὸν, ἵνα μὴ ἀπὸ τῆς ὑπερηφανίας ἐπαρθεὶς καταπατηθῇ, ἀλλ' ὥρισεν ἑαυτῷ ἐν πάσαις ταῖς ἡμέραις τῆς ζωῆς αὐτοῦ διὰ τεσσαράκοντα ἡμερῶν τὴν νηστείαν ἄγειν μέχρι τῆς τοῦ Χριστοῦ κλήσεως καὶ ἀναπαύσεως τῆς ἰδίας τελευτῆς.

§ 159. Ὁ δὲ βασιλεὺς σὺν πάσῃ τῇ χώρᾳ ὀδυρόμενος τὸν χωρισμὸν αὐτοῦ, ἐν πολλῇ ἀδημονίᾳ διῆγεν. Τότε ἀκούσας ὁ βασιλεὺς παρά τινων, ἐπισταμένων περὶ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου, ὅτι νεώτερος ἔτι ὑπάρχων καὶ βιώσας δύο ἔσχεν υἱοὺς, ὧν ὁ μὲν πρωτότοκος ἐγνωρίζετο Οὐρθάνης τοὔνομα, ὅστις καὶ αὐτὸς ἐν τῷ βίῳ διαπρέπων εἰς βαθμὸν λειτουργίας πρεσβυτέρου προσῆλθεν· ὁ δὲ δεύτερος Ἀρωστάκης, ὅστις ἐκ νέας ἡλικίας ἐν τῷ θεϊκῷ ἔργῳ τε καὶ δουλείᾳ ἀνετράφη, ἀναχωρητής τε καὶ ἀσκητὴς ὢν, καὶ τὰ ὄρη οἰκῶν, καὶ πολλαῖς κακοπαθείαις ὑποπιεσθεὶς κατὰ τὸ Εὐαγγέλιον, πάσῃ τῇ γυμνασίᾳ τοῖς πνευματικοῖς μαθήμασιν ἐξέδωκεν ἑαυτὸν, ὅτι τε μονοχίτων ἦν καὶ μόνος, καὶ πεινῶν καὶ διψῶν, καὶ λαχάνοις χρώμενος, ἀπεκέκλειστο ἐν ἐνδύμασι ταπεινοῖς καὶ χαμοκοιτίαις, πολλάκις τὰς νυκτερινὰς ἀγρυπνίας ἐν ἀκοιμήτῳ ὄμματι ἐκ ποδὸς ἀποπληρῶν, καὶ τοῦτο οὐκ ἐπ' ὀλίγῳ χρόνῳ,

episcopatum in diversis locis administrarunt. Multitudo vero presbyterorum, diaconorum, lectorum, et aliorum, qui in Dei ministerio sunt constituti, numerum supergreditur. At rex Teredatius, subditorum suorum exigens benevolentiam, dicebat fidem benevolentiæ in se ostendi a populo per subjectionem, qua Dei præcepta observabat, et per fidem in omnium conditorem et Deum. Omnibus autem cum alacritate credentibus, studiose perficiebantur mandata. Rex porro frequenter procidens rogabat archiepiscopum, ut semper maneret secum et provincias circumiret. At ille non consensit, sed habitans in locis desertis, se jejuniis affligebat, ne in superbiam elatus conculcaretur. Omnibus vero diebus vitæ suæ sibi præscripsit, ut jejunaret per dies quadraginta utque ad vocationem Christi et requiem ejus per mortem.

§ 159. At rex cum universo regno dolens de secessu ejus, in multa vivebat tristitia. Tunc rex per quosdam, qui res Gregorii noverant, intellexit eum, cum junior esset et in sæculari vita, duos genuisse filios, quorum primogenitus notus erat, nomine Urthanes, qui et ipse in sæculari vita insignis, ad ministerium clericale et gradum presbyteri accessit; secundus vero Arostaces, qui a pueritia educatus erat in opere et servitute Dei, cumque anachoreta esset et asceta, et in montibus degeret, multosque secundum Evangelium in omni exercitatione passus esset labores, disciplinis spiritualibus se tradiderat : nam unico indutus erat vestimento et solus, esuriens et sitiens, oleribus vescens, degebat reclusus humilibus et indumentis et humi cubationibus. Nocturnas vigilias frequenter vigilanti oculo expedite peragebat : et hacce non exiguo, sed longissimo tempore consuetudine utebatur.

de la sorte, il fut connu et devint cher à Dieu et aux hommes. Or le roi Tiridate, ayant entendu toutes ces choses, expédia, sans plus tarder, trois princes honorables et estimés, avec des lettres, pour que les deux fils de Grégoire fussent aussitôt amenés près de lui.

[§ 160.] Les envoyés du roi, qui devaient les amener, étaient : le prince Ardavast, généralissime de toutes les armées de la Grande Arménie; le second, Dadjad, prince de la province d'Aschotz (1); le troisième, Tad, héraut (précurseur) du roi.

CXXIV.

Ceux-ci, étant arrivés dans la contrée de Cappadoce, rencontrèrent Verthanès dans la ville de Césarée, et saint Rhesdaguès qui habitait dans le désert de son monastère. Ce dernier ne voulait pas quitter sa solitude, jusqu'à ce que beaucoup de chrétiens, s'étant réunis, le persuadèrent de partir, car, « il est mieux pour toi, disaient-ils, de travailler à l'œuvre de la culture divine que d'habiter en solitaire dans le désert. » Et ils les envoyèrent. Ceux qui étaient venus s'en retournèrent en Arménie et présentèrent au roi les deux fils de Grégoire qu'ils avaient ramenés avec eux. Le roi les reçut et alla avec eux en personne à la recherche de saint Grégoire partout où ils croyaient le rencontrer. Enfin on le découvrit dans la province de Taranaghi, sur le mont Manaiark (2), dans le désert. Alors le roi Tiridate supplia le bienheureux Grégoire, puisqu'il ne voulait pas con-

(1) Cf. sur ce personnage, qui était beau-frère d'Ardavast Mantagouni, ce qu'en dit Moïse de Khorène, liv. II, ch. 78 et 82.

(2) La caverne ou l'antre de Mané tirait son nom d'une des compagnes de sainte Hripsimè, qui ne suivit pas ces dernières en Arménie, et s'arrêta en cet endroit, sachant que « tous les lieux appartiennent à Dieu » (Moïse de Khorène, l. II, ch. 91). On ignore quel nom portait originairement la montagne où se trouvait l'antre de Mané. Au douzième siècle, les Arméniens nommaient cette montagne le mont Sebouh, et le géographe Vartan lui donne le nom de Kohanam « je rends grâce » *Géogr.*, dans St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 432-433), qui est une épithète donnée par le peuple à toute montagne élevée.

ἀλλ' ἐπὶ πλεῖστῳ οἰκειούμενος. Εὑρηκὼς δέ τινας, προσπελάσαι ἑαυτῷ πεποίηκεν καὶ κατηχήσας αὐτούς, ἐδίδαξεν τὴν εὐαγγελικὴν λειτουργίαν, καὶ τοὺς ἐπερχομένους πειρασμοὺς ἀνδρείως φέρειν. Οὗτος δὲ φωστὴρ γενόμενος καὶ ὑπερεκλάμψας, ἐγνώσθη Θεῷ καὶ ἀνθρώποις. Περὶ τούτων ἀκριβέστερον μαθὼν Τηρηδάτιος ὁ βασιλεὺς, ἐν τάχει καὶ ἀνυπερθέτως ἀπέστειλε τρεῖς τῶν ἐνδοτάτων ἀρχόντων μετὰ θείων γραμμάτων, ἵνα τοὺς δύο υἱοὺς Γρηγορίου κομίσωσιν αὐτῷ.

§ 160. Τῶν δὲ πεμφθέντων παρὰ τοῦ βασιλέως ὁ πρῶτος, στρατοπεδάρχης πάσης τῆς μεγάλης Ἀρμενίας, ὁ δεύτερος, Τασάτης Ἀσουχώων πατρίδος ἄρχων, ὁ τρίτος Δατᾶς, ὁ προμηνυτὴς τοῦ βασιλέως.

Παραγενόμενοι οὖν οὗτοι ἐν τῇ Καππαδοκῶν χώρᾳ, εὗρον τὸν Οὐρθάνην ἐν τῇ Καισαρέων πόλει. Ὁ δὲ ἅγιος Ἀρωστάκης ᾤκει ἐν ταῖς ἐρήμοις ἀναχωρητὴς, ὅστις οὐκ ἐπείθετο χωρισθῆναι τῆς ἡσυχίας, καὶ συνελθεῖν αὐτοῖς, εἰ μὴ ἐγεγόνει συνέλευσις πλήθους χριστιανῶν· οἳ καὶ πάντα ποιήσαντες, ἐποίησαν ἅμα αὐτοῖς συνελθεῖν αὐτὸν, φάσκοντες· Βέλτιόν σοι ὑπάρχει ὁ κόπος τῆς τοῦ Θεοῦ ἐργασίας ἢ περιμονία τῆς ἐν τῇ ἐρήμῳ κατοικίας. Προπέμπουσιν οὖν αὐτὸν σὺν τῷ ἰδίῳ ἀδελφῷ. Οἱ δὲ ἀπεσταλμένοι, παραγενόμενοι ἐν τῇ Ἀρμενίων χώρᾳ, τοὺς δύο υἱοὺς Γρηγορίου παρέστησαν τῷ βασιλεῖ· οὓς δεξάμενος ὁ βασιλεὺς, σὺν αὐτοῖς εἰς ἐκζήτησιν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου ἐξῆλθεν, ὅπου δὴ εὕροι· καὶ ἐλθὼν εὑρίσκει αὐτὸν ἐν τῇ Δαραναλητῶν πατρίδι, ἐν τῷ ὄρει τῷ καλουμένῳ Μαναάρχ, ἐν τῇ ἐρήμῳ. Παρεκάλεσεν οὖν ὁ βασιλεὺς Τηρηδάτιος τὸν ἅγιον Γρηγόριον, Ἀνθ' ὧν, φησὶν, οὐκ ἠβουλήθης παραμεῖναι ἡμῖν, ἀγαπήσας τὴν ἐρημίαν καὶ

Cum vero quosdam invenisset, illos ad se jussit accedere [illegible] eosque instruendo evangelicum ministerium docuit, [illegible] irruentes tentationes fortiter tolerare. Hic ergo lumen [illegible]fectus, et supra modum resplendens, notus erat Deo [illegible] hominibus. De hisce autem cum accuratius instructu[illegible] esset rex Teredatius, continuo sine dilatione tres ex prin[illegible]cipibus familiarissimis cum divinis litteris misit, ut du[illegible] Gregorii filios ad se perducerent.

§ 160. Primus ex missis a rege præfectus erat castro[illegible]rum totius magnæ Armeniæ : secundus Tasates, prince[illegible] provinciæ Asucoorum : tertius Datas, prænuntius regi[illegible].

Ubi ergo hi advenerant in provinciam Cappadoc[illegible], Urthanem invenerunt in civitate Cæsareensi. At sanct[illegible] Arostaces habitabat anachoreta in locis desertis; neq[illegible] is consensit ad discedendum ex solitudine et cum il[illegible] proficiscendum, nisi ubi factus fuerat conventus mult[illegible]rum christianorum. Ili omnia molientes, effecerunt, [illegible] una cum illis discederet, dicentes : Utilior tibi est la[illegible] in opere Dei, quam perseverans habitatio in erem[illegible]. Itaque ipsum cum fratre suo dimittunt. Qui vero [illegible] missi, postquam advenerant in Armeniam, duos Grego[illegible] filios regi stiterunt. His acceptis, rex cum illis profec[illegible] est ad quærendum sanctum Gregorium, ubicumque e[illegible] posset invenire : veniensque eum reperit in provin[illegible] Daranaletarum, in monte cui nomen Manaarch, in lo[illegible] solitario. Quapropter rex Teredatius hortatus est sanct[illegible] Gregorium, dicens : Quandoquidem noluisti nobisc[illegible] manere, quod ames solitudinem et vitam monastica[illegible].

sentir à rester avec lui par amour de la vie solitaire, de consacrer évêque son saint fils Rhesdaguès qu'il lui avait amené. Grégoire le consacra évêque à sa place, d'après ces paroles de l'Écriture : « Au lieu des pères, les enfants seront comme princes de la terre (1). »

[§ 161.] Car, plus que son père, celui-ci démontra sa doctrine du vivant de son père ; et puis il lui succéda et monta sur le siége du patriarcat de la Grande Arménie (2). Puis le grand Grégoire lui-même s'en alla dans les pays qu'il avait organisés et dans les provinces de l'Arménie qu'il avait instruites, pour consoler, fortifier, renouveler, confirmer......

CXXV.

[§ 163.] Dans ce temps-là, Constantin, fils du roi Constance (3), régna en Espagne et en Italie, et il crut en Dieu, Créateur du ciel et de la terre, et dans le Verbe son fils unique, et dans le saint Esprit de sa divinité. Il rassembla une nombreuse armée sur les rivages du grand Océan, et il les adjura tous de croire à la vérité, en écoutant les oracles d'un Dieu unique, et que tous, comme une seule nation parfaite, glorifiassent Dieu. Se confiant en Dieu, il marcha contre les rois païens, et en peu de temps les mit tous en déroute ; il renversa, par la puissance de la Croix du Christ, les rois impies et scélérats Dioclétien, Marcien (4), Maximien, Lucien (5) et Maxence, et il extermina toute la race des rois impurs et païens. Il releva également les églises ruinées et les autels détruits de la maison du Seigneur ; il mura les endroits où les saints avaient été martyrisés et il multiplia la gloire des bienheureux martyrs. Il augmenta l'honneur des prêtres de Dieu ; il établit la paix par toute la terre, en détruisant le scandale, afin

(1) *Psalm.* XLIV, 17.

(2) Saint Grégoire monta sur le trône pontifical de l'Arménie vers l'an 303 ou 304 de notre ère. Son fils cadet Rhesdaguès le remplaça en 306, et occupa le patriarcat jusqu'en 314, époque à laquelle le fils aîné de Grégoire, Verthanès, succéda à son frère.

(3) Constantin 1er le Grand, fils de Constance Chlore.

(4) Le nom de Marcien, qui régna de l'an 450 à 457, est une preuve manifeste des retouches et des interpolations qu'a subies le texte d'Agathange ; et même, on peut conclure que le texte qui nous est parvenu est postérieur de plusieurs siècles à la rédaction primitive. Il paraît évident que les noms de ces empereurs n'ont pu être cités qu'après la réunion du concile œcuménique de Chalcédoine, qui amena la séparation des Églises d'Orient et d'Occident.

(5) Il est probable que le nom de Lucien est une faute de copiste pour Licinius, que le grec appelle Licinianus.

τὸν μοναστικὸν βίον, χειροτόνησον ἡμῖν ἐπίσκοπον τὸν ἅγιον υἱόν. Ἀρωστάκην ἀντὶ σοῦ. Ὃ δὴ καὶ πεποίηκεν αὐτὸς, κατὰ τὸ γεγραμμένον· Ἀντὶ τῶν πατρῶν σου ἐγενήθησαν οἱ υἱοί σου. Καταστήσεις αὐτοὺς ἄρχοντας ἐπὶ πᾶσαν τὴν γῆν.

§ 161. Οὗτος ὁ Ἀρωστάκης, ὑπερβαλλόντως κάλλιστος εὑρεθεὶς, ἐπλεόνασε τὴν διδασκαλίαν ὑπὲρ τὸν πατέρα, καὶ μετ' αὐτὸν κρατήσας τοῦ πατρικοῦ τόπου, παρέλαβε τοὺς οἴακας τοῦ καθολικοῦ θρόνου τῆς μεγάλης Ἀρμενίας. Τότε καὶ αὐτὸς ὁ ἅγιος Γρηγόριος ἐκπορεύεται περιελθεῖν τοὺς τόπους, καὶ τὰς διαταγὰς τῶν μαθητευομένων περιεργάσασθαι, ὅπως παραμυθήσηται αὐτοὺς, καὶ χαροποιήσῃ, καὶ πλεῖον στηρίξῃ.

protepiscopum nobis manuum impositione constitue sanctum filium tuum, Arostacen. Id sane et ipse fecit, secundum quod scriptum est : Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : constitues eos principes super omnem terram.

§ 161. Hic Arostaces quam optimus repertus, prædicationem multiplicavit supra patrem, et post ipsum in paternum elevatus locum, suscepit administrationem catholici solii magnæ Armeniæ. Tunc et ipse sanctus Gregorius egressus est, circumiturus tractus, ad dispositiones discipulorum curiose perficiendas, ut eos consolaretur, eis gratificaretur eosdemque magis confirmaret.

CAPUT QUINTUMDECIMUM.

Laus Constantini imperatoris, quem cum Gregorio invisit Teredates. Concilium Nicænum cui interest Gregorii filius : perseverantia sancti in bono usque ad mortem. Fides scriptoris.

§ 163. Τούτων δὲ οὕτως ἐχόντων, ἐν τοῖς καιροῖς ἐκείνοις ἐβασίλευσεν Κωνσταντῖνος, υἱὸς Κωνσταντίου βασιλέως, ἐν τῇ χώρᾳ τῶν Σπανιῶν καὶ Γαλλιῶν, καὶ ἐπίστευσεν εἰς Θεὸν, τὸν ποιητὴν οὐρανοῦ καὶ γῆς, καὶ εἰς τὸν αὐτοῦ Υἱὸν, τὸν λόγον τοῦ Θεοῦ, τὸν μονογενῆ, καὶ τὸ ἅγιον Πνεῦμα τῆς θεότητος αὐτοῦ. Οὗτος, συναθροίσας ἄπειρον πλῆθος ἐπὶ τὴν μεγάλην

§ 163. Cum hæc sic se haberent, illis temporibus imperabat Constantinus, filius Constantii imperatoris, in regione Hispaniarum et Galliarum : crediditque in Deum factorem cœli et terræ, et in Filium ejus unigenitum, verbum Dei, et in sanctum Spiritum divinitatis ejus. Hic collecta immensa multitudine ad mare magnum, quod

que personne ne chancelât dans la voie du Seigneur. Il renversa les temples impies des démons; et ces mêmes démons avec leurs ministres prirent la fuite et disparurent. Il combla d'honneurs et de présents ceux qui n'avaient cessé de vivre dans le culte vrai et pieux de Dieu.

[§ 164.] C'est pourquoi il remporta sur tous la victoire, parce qu'il avait la bannière de la croix et que, par ses édits, il répandit dans l'univers le ferme commandement de la vérité, pour que les hommes restassent fermes dans la foi reçue de Dieu : imposant à tous de vivre religieusement avec la lumière puissante de la foi divine. Ainsi il dispersait les cohortes des ténèbres et domptait toutes leurs forces. Mais ceux qui consentaient à se faire les adorateurs de la vérité devenaient ses amis, et, en les honorant, il les appelait auprès de lui. De cette manière, ayant acquis la puissance sur les hommes, il établit sa domination et il disait avec raison que son royaume était fondé par Dieu. Il devint si pieux et si constant que, tous les jours de sa vie, un ange lui apparut et le bénissait chaque matin, en prenant le signe du Christ de sa couronne, et le lui posait sur le front. Ainsi le bienheureux et admirable Constantin voyait l'ange céleste son ministre; et lui, le véritable adorateur et l'ami de Dieu toujours victorieux, offrait au Christ sa pourpre royale, confirmait son royaume dans la foi, et établissait dans toutes les églises la croyance à la vérité.

θάλασσαν, τὴν ἐν τῷ Ὠκεανῷ, τοῦτον τὸν λόγον τὸν περὶ τῆς πίστεως πᾶσι διέθετο, ἵνα ὁμοθυμαδὸν πάντες τῇ ἀληθείᾳ πάντες πιστεύσωσιν (f. πιστεύσωσιν, πάντες), ἐν ἑνὶ θεολόγῳ φθόγγῳ ἐπὶ τὸ αὐτὸ τὰς ἐντολὰς τοῦ Θεοῦ ἐπιτελοῦντες, ὥστε ἑνὸς Θεοῦ προσκυνητὰς γενέσθαι· καὶ θαῤῥήσας τῷ Θεῷ τὰ τῶν Ἑλλήνων βασιλέων ὥρμησεν, καὶ εὐθέως ἐξολοθρεύσας ἀπώλεσεν πάντας, διὰ τῆς δυνάμεως τοῦ δεσποτικοῦ σημείου, τοὺς ἀκαθάρτους καὶ παρανόμους βασιλεῖς, τὸν Διοκλητιανὸν καὶ Μαρκιανὸν καὶ Μαξιμιανὸν καὶ Λικινιανὸν καὶ Μαξέντιον, καὶ πᾶν ἀκάθαρτον γένος τῶν ἐθνικῶν βασιλέων ἐξῆρεν ἐκ μέσου, καὶ ᾠκοδόμησεν ἐκκλησίας, καὶ τὰ κατεστρεμμένα θυσιαστήρια ἔστησεν ἐν τοῖς οἴκοις τοῦ Θεοῦ. Ἐξεδωμάτωσεν δὲ καὶ μαρτύρια, καὶ ἐπλήθυνε τοὺς λειτουργοὺς αὐτῶν, προσέθηκέν τε τιμὴν καὶ τοῖς ἱερεῦσι τοῦ Θεοῦ. Καὶ ἐποίησεν εἰρήνην τοῖς ἐπιγείοις, καὶ ἐξῆρεν ἐκ μέσου τὰ σκάνδαλα, ἵνα μηδεὶς ἐν μηδενὶ προσκόψῃ εἰς τὴν θεϊκὴν πορείαν. Κατέστρεψεν δὲ καὶ τὰ βδελυκτὰ ἱερὰ τῶν δαιμόνων, καὶ τοὺς ὑπηρέτας αὐτῶν φυγάδας ποιήσας ἐξήλειψεν. Δῶρα δὲ καὶ τιμὴν ἐχαρίσατο τοῖς ἐν τῇ ἀληθινῇ θεοσεβείᾳ ἐμμείνασιν, καὶ μὴ ἀφισταμένοις τῆς εὐθύτητος.

§ 164. Τούτου οὖν ἕνεκεν ἐχαρίσθη αὐτῷ νίκη πρὸς πάντας. Ἀνεδέξατο γὰρ εἰς αὐτὸν καὶ τὸ σημεῖον, τὸ τοῦ ἀεὶ νικῶντος σταυροῦ, καὶ τὰ προστάγματα τῆς ἀληθινῆς ἐντολῆς, καὶ ἐμμένειν ἐν τῇ ἑδραίᾳ πίστει τοῦ Κυρίου ἐπηγγείλατο, καὶ ταύτην διὰ γραμμάτων εἰς τὴν οἰκουμένην ἥπλωσεν. Ἐξέπληξεν δὲ πάντας τῇ ἀνικήτῳ δυνάμει διὰ τῆς φωτοφόρου πίστεως, καὶ εὐσεβῶς τῷ δεσπότῃ αὐτοῦ προκείμενος διετέλεσεν. Οὕτως ὑπερισχύσας ἐφυγάδευσε τὴν στρατιὰν τοῦ σκότους, καὶ ἀνώτερος πάντων ἐγένετο. Τοὺς δὲ ὑποταγέντας τῇ προσκυνήσει τῆς ἀληθείας, ὡς φίλους, μετὰ πλείστης τιμῆς οἰκείους ἑαυτῷ ἐποίει, καὶ τούτῳ τῷ τρόπῳ πάντων τῶν ἀνθρώπων δυνατώτερος εὑρεθεὶς τὴν ἰδίαν βασιλείαν παρὰ τοῦ Θεοῦ δεδομένην ὄντως βασιλείαν ἡγεῖτο. Ἐπὶ τοσοῦτον δὲ προέκοψεν ἐν τῇ εὐαρεστήσει τοῦ Θεοῦ, ὥστε πάσας

est Oceanus, de ratione fidei coram omnibus egit, ut uno omnes essent animo, omnes veritati crederent, consono sermone de Deo omnes simul præcepta Dei perficerent, omnesque unius Dei fierent adoratores. Confisus porro de Deo, imperatorum gentilium ditionem invasit, et brevi tempore per virtutem signi Dominici penitus exterminavit immundos et injustos imperatores Diocletianum, et Marcianum, et Maximianum, et Licinianum, et Maxentium, omneque immundum gentilium imperatorum genus de medio sustulit, et ædificavit ecclesias, altariaque eversa in Dei ædibus erexit. Construxit similiter sacras martyrum sedes, earumque ministros multiplicavit; et Dei sacerdotum auxit honorem. Pacem terræ tribuit, et offendicula e medio abstulit, ut nullus ulla in re laberetur contra institutum divinum. Evertit autem et abominanda sacra dæmonum, eorumque ministros fugatos obliteravit. Dona vero et honorem impertiebat illis, qui in vero Dei cultu permanserant, et a via recta non erant aversi.

§ 164. Horum ergo causa eidem contra omnes data est victoria. Nam ille acceperat signum crucis semper vincentis, veræque legis præcepta; et pollicitus est se mansurum in firma Domini fide, et hanc litteris per orbem declaravit. Omnes autem attonitos reddidit insuperabili virtute fidei luciferæ, et pie Domino suo subjectus vitam traducebat. Sic supra modum confortatus agmen tenebrarum fugabat, et omnibus fiebat major. Illos vero, qui se veritatis cultui subjecerant, tanquam amicos, maximo cum honore familiares sibi faciebat, et hoc modo omnibus factus potentior, imperium sibi a Deo datum vere imperium existimabat. Tantum vero proficiebat in gratia Dei, ut omnibus diebus vitæ suæ angelos haberet sibi ministrantes, et diadema Christi signo distinctum

CXXVI.

[§ 165.] Alors cette grande nouvelle arriva dans la Grande Arménie, à la cour arsacide de Tiridate, roi de la Grande Arménie. Celui-ci, l'ayant apprise, offrit au Seigneur de tous des louanges infinies, et, avec les témoignages d'une immense joie, il remerciait celui qui, dans tous les pays, glorifiait son saint nom. Après qu'il eut pris des renseignements, le grand roi des Arméniens tint conseil pour entreprendre son voyage. Ayant fait ses préparatifs, il prit avec lui le grand archevêque Grégoire, son fils Rhesdaguès, l'évêque Albin, et les quatre préfets de sa cour qu'on appelait ptiachtchkh de la milice : le premier, le commandant des frontières de Nor-Schirag; le second, le commandant des pays de l'Assyrie; le troisième, celui des pays arabes; le quatrième, celui des pays des Massagètes; de plus, le grand prince de la race d'Ankegh, le thakatir, chef de la cavalerie, et le généralissime, prince de Mog (1), le prince de Siounik, le prince des Reschdouni, le prince de la race de Makaz (2), le gouverneur de Schahab, et le surintendant des chasses royales. En outre il emmena beaucoup d'autres grands et soixante-dix-mille soldats d'élite, [§ 166.] et il s'en alla de la ville de Vagharschabad dans la province d'Ararat, et arriva aux frontières des Grecs. Il traversa avec une grande

(1) La province de Mog, limitrophe de celle d'Aghdsnikh, à l'est du Tigre, dans les montagnes du Kurdistan, répond à l'ancienne Moxoène d'Ammien Marcellin (liv. XXV, ch. 7). Les princes de Mog se succédèrent pendant plusieurs siècles dans cette province, et leurs descendants régnaient même dans le pays au commencement du dixième siècle (Jean Cathol., *Hist d'Arm.*, ch. 116, pag. 291 de la trad. de St-Martin).

(2) Le grec dit ἀπογράφοντα ἄρχοντα qui semble indiquer un chancelier. Les Mékhitaristes, dans les notes jointes à l'édition italienne d'Agathange (pag. 192, note 2), émettent l'opinion que cette indication cache peut-être le titre que portait Agathange, qui était secrétaire du roi. Toutefois le texte arménien, qui est très-différent en cet endroit, n'autorise cette supposition qu'avec une extrême réserve.

τὰς ἡμέρας τῆς ζωῆς αὐτοῦ ὑπ' ἀγγέλων ὑπηρετεῖσθαι, καὶ τὸ σημειόχριστον διάδημα ἐπὶ τῆς κεφαλῆς κατὰ πρωὶ ἐπιτιθέναι. Οὕτως θεωρῶν οὐράνιον ἄγγελον τῇ ἰδίᾳ ὑπηρεσίᾳ ὁ μακαρίτης, ποθεινότατος πᾶσιν ἐγένετο ὁ εὐσεβέστατος βασιλεὺς Κωνσταντῖνος· ὃς καὶ τὴν ἰδίαν ἁλουργίδα τῷ Χριστῷ προσανέθηκε. Διὰ γὰρ τῆς ἐνούσης αὐτῷ θεοσεβείας πάντας ὑπερνικήσας, ἔστησε τὴν βασιλείαν αὐτοῦ ἐν πίστει, καὶ ἐν πάσαις ταῖς ἐκκλησίαις ἐβεβαίωσε τὴν ἀληθινὴν πίστιν.

§ 165. Τούτων δὲ ἀκουστῶν γενομένων ἐν τῇ Ἀρμενίων χώρᾳ, καὶ ἐν τῷ παλατίῳ τῆς βασιλείας τῶν Ἀρσακιτῶν πρὸς Τηρηδάτιον βασιλέα τῆς μεγάλης Ἀρμενίας, πολλὴν εὐχαριστίαν προσενέγκας τῷ Θεῷ, μετὰ πλείστης χαρᾶς καὶ εὐφροσύνης εὐλόγησεν τὸν Κύριον, ὅτι ἐν πάσῃ τῇ γῇ δοξάζεται τὸ πανάγιον αὐτοῦ ὄνομα. Ὅτε οὖν ἤκουσε τοιαῦτα ὁ βασιλεὺς, ἐβουλεύσατο μετὰ σπουδῆς πορευθῆναι πρὸς αὐτὸν, καὶ ἕτοιμος γενόμενος παραλαμβάνει τὸν μέγαν ἀρχιεπίσκοπον Γρηγόριον, καὶ τὸν υἱὸν αὐτοῦ Ἀρωστάκην ἐπίσκοπον, καὶ ἀπὸ τῶν περὶ αὐτὸν ἐνδόξων τοὺς τέσσαρας τιμιωτάτους τοῦ ἰδίου παλατίου, τὸν πρῶτον τοποκράτορα ἀπὸ Νορσιρέων μερῶν, τὸν δεύτερον τοποκράτορα ἀπὸ τῶν τῆς Ἀσσυρίας μερῶν, τὸν δὲ τρίτον ἀπὸ τῶν Ἀρουαστῶν μερῶν, τὸν δὲ τέταρτον ἀπὸ τῶν Μασαχοῦ τῶν Οὔννων μερῶν, καὶ τὸν μέγιστον ἄρχοντα τοῦ οἴκου τῶν λεγομένων Ἀγγελιτῶν, καὶ τὸν στέφοντα τὸν βασιλέα ἄρχοντα, Ἄσπετ λεγόμενον, καὶ τὸν στρατοπεδάρχην τὸν μέγαν, καὶ τὸν ἄρχοντα Μαχιτῶν, καὶ τὸν ἄρχοντα Συνιστῶν, καὶ τὸν ἄρχοντα Ῥεστουνιτῶν, καὶ ἀπογράφοντα ἄρχοντα, καὶ τὸν ἐθνάρχην Σαπιανῶν, καὶ τὸν ἄρχοντα Πασκαπετέων,

matutino tempore capiti suo imponentes. Cum autem religiosus imperator Constantinus ita paratum ad sibi ministrandum perspiceret cœlestem angelum, beatus ille omnibus factus est desideratissimus : qui et purpuram suam Christo obtulit. Cum enim pietate sibi insita omnes superaret, per fidem imperium suum constituit, et in omnibus ecclesiis veram fidem stabilivit.

§ 165. Ubi hæc innotuerant in regione Armenorum, et in palatio regni Arsacidarum Tiridatio regi magnæ Armeniæ, multis Deo gratiis actis, maxima cum lætitia et exsultatione benedixit Domino, quod in omni terra glorificaretur sacrosanctum nomen ejus. Quando igitur talia rex audivit, consilium cepit ipsum studiose invisendi : factusque ad iter paratus comites assumpsit magnum archiepiscopum Gregorium et filium ejus Arostacen episcopum, et ex viris apud se honoratis quatuor palatii sui honoratissimos : primum Norsireorum tractus præfectum, secundum Assyriæ partium præfectum, tertium tractus Aruasparum, quartum Masachi partium Hunnorum; et principem domus eorum, qui nominantur Angelitæ; et principem, qui diadema regi imponit, Aspet vocatum; et magnum castrorum præfectum, et ducem Macitarum, et ducem Synistarum, et ducem Restunitarum, et scribam principem, et præfectum gentis Sapianarum, et præfe-

allégresse beaucoup de pays, et reçut de grands honneurs et des marques de respect dans toutes les villes. Beaucoup de princes venaient à sa rencontre et lui offraient leurs respectueux hommages. Ainsi, voyageant promptement et par terre et par mer, ils arrivèrent enfin en Italie, dans la province des Dalmates (1), et à la ville capitale de Rome. Aussitôt l'avis en fut donné au palais royal. Dès qu'il eut appris cette nouvelle, le roi sacré par Dieu et le digne possesseur de ce trône, Constantin, avec le pontife, grand archevêque de la ville royale, Sylvestre (Selpestros) (2), les honorant d'une grande estime, et avec toutes les marques de l'allégresse, les firent reposer quelque temps dans la ville universelle. Puis le pieux roi Constantin, rempli d'admiration, demanda au roi Tiridate de quelle manière lui était arrivé le miracle de Dieu. Et Tiridate raconta devant l'empereur tous les biens qu'il avait reçus de Dieu, et n'eut pas honte de rappeler le châtiment qui l'avait changé en bête sauvage; la pieuse résignation des saintes martyres, ce qui arriva, et l'endroit où elles reposaient actuellement. Et il montrait au roi Grégoire lui-même, et lui disait : « C'est l'homme par le moyen duquel nous avons connu la bonté de Dieu. » Et il raconta ses souffrances et les miracles prodigieux qu'il accomplit.

[§ 167.] L'empereur (Gaiser) Constantin, dans l'admiration, se prosterna et s'agenouilla devant Grégoire pour recevoir sa bénédiction et lui rendit des honneurs comme au confesseur du Christ, autant qu'il le méritait. Il montra aussi au roi

(1) Les historiens anciens de l'Arménie donnent assez souvent le nom de Dalmates aux Latins, probablement parce qu'à cette époque, il y eut plusieurs empereurs d'origine illyrienne.

(2) Le texte grec l'appelle Eusèbe, ce qui est une faute des copistes.

καὶ πλείστους τῶν ἄλλων μεγάλων, καὶ ἑβδομήκοντα χιλιάδας ἐκλεκτῶν στρατοπέδων.

§ 166. Ἐξελθὼν οὖν Ἀραρὰτ τῆς πατρίδος, καὶ Οὐαλαρσαπὰτ τῆς πόλεως, ἐπέρασεν εἰς τὰ μέρη τῆς Ἰωνίας. Πολλὰς δὲ ἡμέρας διανύσας ἐν πλείστῃ εὐφροσύνῃ καὶ τιμῇ καὶ ἑτοιμασίᾳ κατὰ τὰς πόλεις ὑπὸ πάντων τῶν ἀρχόντων μετὰ μείζονος ὑποδοχῆς διὰ γῆς τε καὶ θαλάσσης ἐπειγόμενος, ἔφθασεν ἐν τῇ χώρᾳ τῶν Ἰταλῶν, εἰς τὴν βασιλεύουσαν πόλιν τῶν Ῥωμαίων· καὶ περὶ τοῦτο παραυτίκα ἐμηνύθη ἐν τῷ βασιλικῷ παλατίῳ. Ἀκούσας δὲ ὁ θεοσεβέστατος βασιλεὺς καὶ τιμιώτατος τῶν βασιλέων Κωνσταντῖνος, καὶ ὁ ἀρχιεπίσκοπος, εἰσπορευόμενος ἐν τῷ αὐτοῦ παλατίῳ πάντοτε, ὁ καλούμενος Εὐσέβιος, μετὰ μεγίστης τιμῆς καὶ ἀγάπης ἐξῆλθον εἰς ἀπάντησιν αὐτῶν, καὶ ἡτοίμασαν ξένια ἐν τῇ αὐτῇ οἰκουμένῃ πόλει, ὅπως ἀναπαύσηται ἀπὸ τοῦ μήκους τῆς ὁδοιπορίας. Θαυμάσας οὖν ὁ θεοφιλέστατος Καῖσαρ Κωνσταντῖνος, ἐπηρώτα τὸν βασιλέα Τηρηδάτιον, λέγων· Πῶς πρὸς σὲ τὰ θαυμάσια τοῦ Θεοῦ γέγονεν, ἀδελφέ; Ὁ δὲ διηγήσατο πάντα ἀκριβῶς ἐπὶ τοῦ Καίσαρος τὴν παρὰ τοῦ Θεοῦ γεγενημένην φιλανθρωπίαν, καὶ τὴν τιμωρίαν τοῦ γενέσθαι ἐν μορφῇ κτηνῶν ἀνεπαισχύντως ἐξαγγείλας, καὶ τὴν ὑπομονὴν τῶν ἀθλοφόρων μαρτύρων, καὶ πάντα τὰ πεπραγμένα λεπτομερῶς ἐξειπών· καὶ τὸν παρεστῶτα μέγαν Γρηγόριον ἐπὶ τοῦ Καίσαρος ἀποδεικνύων, Οὗτός ἐστιν, ἔφη, ὁ ἀνὴρ, δι' οὗ ἡμεῖς ἔγνωμεν τὴν φιλανθρωπίαν τοῦ Θεοῦ, καὶ περὶ τοῦ (l. τῆς τοῦ) ἀνδρὸς καρτερίας καὶ ὑπομονῆς, καὶ τῶν σημείων καὶ θαυμάτων δι' αὐτοῦ γενομένων.

§ 167. Διὸ ὑπερθαυμάσας ὁ θειότατος Καῖσαρ Κωνσταντῖνος, καὶ ταπεινώσας ἑαυτὸν, ἔπεσεν εἰς τοὺς πόδας τοῦ ἁγίου Γρηγορίου, ἵνα εὐλογηθῇ παρ'

ctum Pascapeteorum; plurimosque ex aliis magnatibus et septuaginta millia electorum militum.

§ 166. Egressus ergo a provincia Ararat et civitate Valarsapat, transivit in provinciam Ioniæ. Multos autem transigens dies, magna cum voluptate, honore et apparatu in civitatibus ab omnibus præfectis una cum majore susceptione exhibitis, per terram et mare festinans, pervenit in provinciam Italicam, et in dominantem urbem Romam : et hac de re nuntius quam primum delatus est ad palatium imperiale. Ubi id intellexerat religiosissimus imperator et regum omnium honoratissimus Constantinus, et archiepiscopus, qui in ejus palatio semper versabatur, nominatus Eusebius, maximo cum honore et amore egressi sunt in occursum eorum, et in eadem illa orbis instar urbe præpararunt hospitia, ut requiescerent post iter longissimum. Cum autem miraretur Dei amantissimus imperator Constantinus, interrogabat regem Teredatium, dicens : Quomodo Dei mirabilia in te facta sunt, frater? Ille vero coram imperatore accurate enarravit, nimirum exhibitam a Deo misericordiam, pœnamque inflictam, qua formam jumentorum induerant, sine pudore referens, et tolerantiam martyrum coronatorum, omniaque facta enucleate exponens : adstantem vero magnum Gregorium imperatori ostendens, Hic est, inquiebat, vir ille, per quem cognovimus misericordiam Dei; narratque viri fortitudinem ac patientiam, signaque et miracula per eum patrata.

§ 167. Quapropter supra modum miratus, et humilians se divinissimus imperator, procidit ad pedes sancti Gregorii, ut sibi bene precaretur; ipsum vero postquam decenter

Tiridate de l'affection comme à un frère bien-aimé, avec une grande joie, surtout parce qu'il avait reconnu Dieu. Il fit alliance avec lui, ayant pour médiatrice la foi dans le seigneur Christ, pour qu'on observât entre les deux royaumes une amitié durable (1). Aussi le roi des Arméniens se confirmait encore davantage dans sa foi dans la Sainte-Trinité. Il raconta aussi comment les martyres de Dieu avaient été suppliciées. Puis l'empereur Constantin se mit également à raconter leur vie incomparable; car il savait déjà combien elles étaient vertueuses, quand elles étaient dans leur patrie, et à quelle noble race elles appartenaient. Il raconta aussi les victoires que Dieu lui avait accordées, et comment il avait triomphé de tous les ennemis de la vérité : « Sache, mon frère, lui dit-il, que Dieu fait connaître sa miséricorde par toute la terre, afin que toutes ses créatures le connaissent et glorifient sa vérité, parce qu'il veut de tels adorateurs! »

[§ 168.] Puis on leur fit de grands honneurs, on leur donna des subsistances, et on les entoura de la glorieuse pompe en usage à la cour, de prêtres et de nobles de la ville. On leur fit des présents et des cadeaux précieux, comme marque de respect et d'affection. Puis, prenant congé des Augustes, et étant salués par le saint catholicos, par le clergé et par les illustres seigneurs de la

(1) Beaucoup de critiques ont mis en doute le voyage de Tiridate et de S. Grégoire à Rome, bien que la relation de cet événement nous ait été transmise par la plupart des anciens écrivains profanes et religieux de l'Arménie. Cependant, comme ce fait a été passé sous silence par les historiens occidentaux, on s'accorde à le croire controuvé. Pour ce qui est de la Lettre d'alliance entre les deux souverains, arménien et romain, et entre le catholicos Grégoire et le pape Sylvestre, il paraît certain que ce document est apocryphe. On y rencontre en effet les mots empruntés au langage des Croisés, ce qui est la preuve manifeste que cette pièce est l'œuvre d'un écrivain contemporain des dernières guerres saintes. Pour entreprendre la critique des deux questions si épineuses du voyage de Tiridate en Occident et de l'antiquité de la Lettre d'alliance, il faudrait entrer dans de longues et minutieuses discussions qui nous entraîneraient trop loin. Nous dirons seulement que les Arméniens eux-mêmes révoquent en doute l'authenticité du voyage et de la lettre, comme on pourra s'en convaincre, en lisant le travail récent sur ce sujet de Garabed Chahnazarian, publié à Paris, en 1862 (en arménien), sous le titre de *Réfutation de la prétendue alliance entre saint Grégoire et saint Sylvestre.*

υτοῦ· πρεπόντως δὲ αὐτὸν τιμήσας, ὡς τοῦ Χριστοῦ μολογητὴν, ἀξίως καὶ τὸν βασιλέα Τηρηδάτιον ἀδελ-ικῷ φιλήματι προσεδέξατο, καὶ ἠγάπησεν αὐτὸν, ὡς νησιώτατον ἀδελφὸν, καὶ ὁμόψυχον, μάλιστα θεω-ῶν αὐτὸν φιλόχριστον· καὶ διαθήκην πρὸς αὐτὸν διέ-ετο, μεσίτην ποιησάμενος αὐτῶν τὴν εἰς τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν πίστιν, ὅπως ἀπαραλείπτως ἡ ιλία μεταξὺ τῆς βασιλείας αὐτῶν εἰς τέλος διατηρη-θείη· καὶ περισσῶς ἐβεβαίωσε τὸν βασιλέα τῆς Ἀρμε-νίας ἐν τῇ ὁμολογίᾳ τῆς ἁγίας Τριάδος. Περὶ δὲ τῶν παναγίων τοῦ Θεοῦ μαρτύρων Κωνσταντῖνος ὁ μέγας Καῖσαρ διηγήσατο, πῶς ἐν Ῥωμίᾳ οὖσαι ἐβίωσαν, καθὼς πάλαι περὶ αὐτῶν ἠπίστατο τὴν εὐάρεστον αὐτῶν τῷ Θεῷ πολιτείαν, καὶ πῶς συγγενίδες αὐτοῦ ὑπάρχουσαι, πάντων ὁμοῦ διὰ τὸν Χριστὸν κατεφρό-νησαν. Ἐξεῖπεν δὲ αὐτῷ καὶ τὴν νίκην τὴν δοθεῖσαν αὐτῷ παρὰ τοῦ Θεοῦ πρὸς πάντας τοὺς ἐχθροὺς τῆς ἀληθείας, πῶς πάντων περιεγένετο, καί φησιν πρὸς αὐτόν· Γίνωσκε, ἀδελφὲ, ὅτι ὁ Θεὸς ἐν πάσῃ τῇ γῇ ἀποδείκνυσι τὸ ἔλεος τῆς δεσποτείας αὐτοῦ, ὅπως πάντα τὰ ποιήματα αὐτοῦ γνώσωνται αὐτὸν καὶ γέ-νωνται προσκυνηταὶ τῆς ἀληθείας· τοὺς γὰρ τοιούτους προσκυνητὰς βούλεται.

§ 168. Μετὰ δὲ ταῦτα τιμηθέντες πρεπόντως ἀπὸ τῶν βασιλικῶν, καὶ τῶν ἐκκλησιῶν, καὶ τιμιωτάτων ἀρχόντων τῆς πόλεως ἐν δώροις μείζοσι, μετὰ πολλῆς εὐνοίας συνετάξατο τῷ θείῳ Αὐγούστῳ. Δεξάμενος δὲ ἀσπασμὸν καὶ ἀπὸ τοῦ ἀρχιεπισκόπου τῆς ἐκκλησίας, καὶ τῶν ἐνδοξοτάτων ἀρχόντων, ἐξῆλθεν μετὰ πάσης

honoravit, ut Christi confessorem, regem quoque Teredatium digne excepit fraterno osculo, eumque dilexit ut fratrem germanissimum et unanimum, maxime quod videret Christi amantem. Fœdus quoque cum eo inivit; fidem in dominum nostrum Jesum Christum interponens, ut indesinenter amicitia inter regna eorum usque ad finem conservaretur. Abundantius etiam confirmavit regem Armeniæ in confessione sanctissimæ Trinitatis. De sanctissimis autem Dei martyribus narravit Constantinus magnus imperator, quo modo vixissent, quando erant in ditione Romana, qua ratione olim cognovisset earum vivendi modum Deo gratum; quodque, cum ejus essent consanguineæ, omnia simul pro Christo reliquissent. Narravit victoriam sibi a Deo datam de omnibus veritatis inimicis, quo omnes superavisset modo; eidemque dixit : Scito, frater, quod Deus in omni terra ostendat misericordiam dominationis suæ, ut ipsum omnes creaturæ ejus agnoscant, fiantque cultores veritatis : tales enim vult adoratores.

§ 168. Post hæc majoribus decore honorati donis, cum ab aulicis imperatoris, tum ab ecclesiis, tum a præcipuis urbis principibus, summa cum benevolentia valedixit divino Augusto. Accepta etiam salutatione benevola ab archiepiscopo ecclesiæ, et ab honoratissimis principibus,

ville, et étant montés sur un char comblé des souhaits de l'empereur, ils s'en allèrent avec une grande pompe et un grand cortége, pour commencer leur royal voyage. On les comblait d'honneurs dans toutes les villes, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en Arménie, dans la province d'Ararat, à la ville de Vagharschabad, où étaient les chapelles des saintes martyres. Les ornements d'or donnés par l'empereur furent mis dans le tombeau des saintes. Ils élevèrent et ornèrent d'autres églises. Ensuite le grand Grégoire entreprit de rendre visite à ses premiers disciples, et il les confirmait dans la véritable instruction.

CXXVII.

[§ 169.] Ensuite le grand et auguste empereur Constantin ordonna à tous les évêques de se réunir dans la ville de Nicée. Alors le grand roi Tiridate et le saint catholicos Grégoire envoyèrent Rhesdaguès, muni de tout ce qui était nécessaire. Il arriva avec tous les évêques à ce grand concile de Nicée où fut exposée la croyance universelle qu'on devait accepter. On établit des règles définies, des canons invariables, suivant la divine volonté du Très-Haut. Et là, le grand empereur Constantin, étant entré, confessa sa foi, et, couronné de la bénédiction du concile, il laissa sa mémoire sur la terre, et dans les cieux il s'assura la récompense. Le bienheureux Rhesdaguès, étant reparti, arriva en Arménie avec la foi resplendissante, et avec les canons de Nicée, confirmés et acceptés par Dieu. Alors il présenta au roi et au saint catholicos le dépôt qu'il avait apporté. Saint

---

τιμῆς. Ἀναβιβάσαντες δὲ αὐτοὺς ἐν χρυσεμπάστοις ἅρμασιν, κελεύσαντος τοῦ Καίσαρος οὕτως, προεπέμποντο εὐπρεπῶς ἐπὶ τὴν βασιλικὴν ὁδόν. Λαμπρότατοι δὲ φανέντες πάσαις ταῖς πόλεσι, καὶ κατὰ τὸ βασιλικὸν ἀξίωμα παρὰ πάντων τιμηθέντες, ἔφθασαν εἰς τὴν τῶν Ἀρμενίων χώραν, ἐν πατρίδι Ἀραράτ, ἐν πόλει Οὐαλαρσαπάτ, ἔνθα τὰ κοιμητήρια ἦν τῶν μαρτύρων, φέροντες καὶ τὰ παρασχεθέντα δῶρα, χρυσὸν καὶ ἄργυρον καὶ τιμιώτατα σκεύη, ἐπὶ τῷ ἀναθέσθαι τῇ ὑπηρεσίᾳ τῆς τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίας, καὶ τοῖς εὐκτηρίοις τῶν μαρτύρων. Ἔδωκεν δὲ καὶ ὁ μέγας Καῖσαρ εἰς τιμὴν τῶν μαρτύρων χρυσᾶ κειμήλια· οἱ δὲ καὶ προσανέθηκαν, καὶ πλέον τῆς ἰδίας ἐκκλησίας ἐκόσμησαν. Ὁ δὲ μέγας Γρηγόριος ἤρξατο περινοστεῖν τοὺς μαθητευομένους, καὶ ἐπὶ πλεῖον αὐτοὺς στηρίζειν τῷ ἀληθινῷ κηρύγματι.

§ 169. Τούτων δὲ οὕτως ἐχόντων, μετὰ ταῦτα ἐκέλευσεν ὁ μέγας Καῖσαρ Αὔγουστος Κωνσταντῖνος σύνοδον πάντων τῶν ἐπισκόπων γενέσθαι ἐν τῇ Νικαέων πόλει. Τότε ὁ μέγας βασιλεὺς Τηρηδάτιος καὶ ὁ ἅγιος καὶ καθολικὸς Γρηγόριος παρασκευάσαντες ἀπέστειλαν τὸν Ἀρωστάκην ἐπίσκοπον, υἱὸν δὲ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου, παραγενέσθαι ἐν τῇ Νικαέων πόλει μετὰ πάντων τῶν ἐπισκόπων, ἔνθα πάσῃ οἰκουμένῃ ἐξεδόθη ἡ ἀληθινὴ παράδοσις τῆς πίστεως, καὶ διατάξεις τῶν φωτοφόρων κανόνων, δεδομέναι εἰς εὐαρέστησιν τοῦ Θεοῦ τοῦ ὑψίστου. Ἐν ταύτῃ τῇ συνόδῳ εἰσελθὼν ὁ μέγας Καῖσαρ Κωνσταντῖνος, ὡμολόγησε τὴν ὀρθὴν πίστιν, καὶ παρὰ πάσης τῆς συνόδου εὐλογηθεὶς καὶ στεφθεὶς, τὸ ἐπαινετὸν ὄνομα ἐν τῇ γῇ κατέλιπεν, καὶ τὴν δικαιοσύνην ἐν τῷ οὐρανῷ προέπεμψεν. Ὁ δὲ μακαριώτατος Ἀρωστάκης ἤρχετο ἐλλαμφθεὶς ἀπὸ τῆς πίστεως τῆς ἁγίας καὶ θεοπρεπεστάτης συνόδου σὺν τοῖς κανόσι τῶν Νικαέων. Ἔφθασε δὲ ἐν

egressus est cum omni honore. Cum autem ipsos elevassent in currus auro distinctos, jubente sic imperatore, honorifice deduxerunt in viam regiam. Ubi vero in omnibus civitatibus magnificentissimi apparuerant, et pro regia dignitate ab omnibus fuerant honorati, pervenerunt in regionem Armeniæ, in provinciam Ararat, in urbem Valarsapat, ubi erant sepulcra martyrum. Afferebant autem obtenta dona, aurum et argentum, vasaque pretiosissima, ut ea offerrentur in ministerium ecclesiæ Dei, et oratoriorum martyrum. Dedit autem magnus imperator in honorem martyrum etiam ornamenta aurea; hi vero et obtulerunt, eaque oratoria magis, quam propriam ecclesiam, exornarunt. At magnus Gregorius cœpit invisere discipulos, eosque vera prædicatione magis confirmare.

§ 169. Hisce sic se habentibus, postea magnus Cæsar Augustus Constantinus jussit concilium omnium episcoporum congregari in urbe Nicæa. Tunc magnus rex Tiredatius et sanctus et catholicus Gregorius, facta præparatione, miserunt Arostacen episcopum, filium sancti Gregorii, ut cum omnibus episcopis adesset in urbe Nicæa, ubi toti mundo edita est vera fidei traditio, conditaque depositio canonum luciferorum, ambæ ad placendum Deo altissimo. Hoc ingressus concilium magnus imperator Constantinus, confessus est rectam fidem, et ab omni concilio faustis precationibus honoratus et coronatus, laudabile nomen in terra reliquit, et justitiam præmisit in cœlum. At beatissimus Arostaces, illustratus fide sancti divinique concilii, venit cum canonibus Nicænorum patrum : pervenitque in Armeniam, ac regi et sancto

égoire, ayant fait quelques additions à ces ıons (1) de concert avec le roi Tiridate, illu-na son diocèse d'Arménie pour tous les jours son existence.

[§ 171.].... De cette manière, passant en véri-ıle apôtre tous les jours de sa vie, conformé-nt aux préceptes qu'il avait reçus, il fit de me, d'année en année, jusqu'à sa mort (2). Et était plongé et rayonnant dans l'amour du rist.

[§ 172.] Nous, qui avons reçu de ta Majesté, Tiridate, l'ordre de tout exposer, comme il ıvient à un historien, nous n'avons pas écrit nformément aux règles de l'éloquence grecque, disposant les événements avec art, mais nous ons regardé dans la divine Écriture, comme dans un miroir, les préceptes très-hauts inspirés au bienheureux Moïse, en vue d'écrire tous les faits pour les conserver aux siècles futurs. Ce commandement fut donné aussi à d'autres prophètes : « Prends, dit-il, une tablette polie et neuve et écris avec le style d'un écrivain courageux (3) », et ailleurs : « Écris cette vision sur une tablette et couche-la dans un livre, pour que quiconque la lira la comprenne facilement (4). Et David, parlant plus clairement, indique que les lois divines sont données en héritage à toutes les nations, et il dit ainsi : « Que ceci soit écrit pour la génération dernière (5). » Et ailleurs : « Le Seigneur racontera aux peuples par écrit (6) » ce qu'est venu accomplir le Sauveur de tous, le Christ, avec son gracieux commandement :

1) Ces documents se trouvent dans les recueils de ıons arméniens, dont il existe bon nombre de manus-s dans les bibliothèques d'Edchmiadzin, Venise (Saint-tare), Paris, etc.

2) On est étonné de ne trouver dans Agathange aucun ail sur la mort de S. Grégoire. Galanus, auteur n ouvrage fort remarquable, intitulé · *Conciliatio lesiæ armenæ cum romana*, en 3 vol. in-4°, raconte ; S. Grégoire mourut dans des lieux solitaires, ignorés tous, et que son corps fut trouvé par des bergers. temps de l'empereur Zénon, le saint apparut en ıge à un ermite et lui commanda de prendre son ps et de l'ensevelir dans la ville de Thortan, ce que l'ermite. Zénon ordonna de le transporter ensuite à nstantinople, en ne laissant qu'une partie de ces reli-es dans la première ville. Ces faits sont relatés dans le éviaire de l'ordre des frères prêcheurs, en arménien. qui resta en Arménie des reliques de saint Grégoire ; partagé et placé dans de riches reliquaires ornés de pierres précieuses. Une partie fut déposée dans l'église patriarcale de Vagharschabad (Edchmiadzin), siége pontifical de saint Grégoire; l'autre, après différentes péripéties, fut déposée dans l'église du monastère patriarcal de Sis, en Cilicie. A Edchmiadzin on conserve aujourd'hui encore la dextre du premier patriarche de l'Arménie; et à Sis, j'ai vu moi-même, en 1852, l'autre bras de saint Grégoire enfermé dans une châsse d'argent en forme de bras (V. mon *Voyage en Cilicie*, p. 400). Pour ce qui est des reliques apportées à Constantinople, elles furent plus tard transférées en Italie, où elles furent déposées dans une église de Naples, appelée Saint-Liguor, corruption de Saint-Grigor ou Grégoire, appartenant à des moines bénédictins (Cf. Baronius, *Annot. ad Martyrol.*, 11 *junii et* 30 *sept.*).

(3) Isaïe, VIII, 1.

(4) Isaïe, XXX, 8. — Habac., 22.

(5) Psalm., CI, 19.

(6) Psalm., LXXXVI, 6.

τῆς Ἀρμενίας χώρᾳ, καὶ προσήνεγκε τῷ βασιλεῖ ὶ τῷ ἁγίῳ ἀρχιεπισκόπῳ τὴν ἐνεχθεῖσαν παράδοσιν. ν ταύτῃ οὖν τῇ πίστει ὁ ἅγιος Γρηγόριος καὶ τοῖς νόσι φωτίσας τὴν κληρωθεῖσαν αὐτῷ χώραν τῆς ρμενίας, συμπράττοντος δὲ καὶ τοῦ βασιλέως Τηρητου, πάσας τὰς ἡμέρας τῆς ζωῆς αὐτοῦ ἐφωταγίωσε πάντας.

§ 171..... Τούτῳ οὖν τῷ τρόπῳ πάσας τὰς ἡμέρας ς ζωῆς αὐτοῦ ἀποστολικῶς διάγων, ἠκολούθει τοῖς ραγγέλμασι τῶν παραδεδωκότων. Τοῦτο ποιήσας τὰ τῆς τελευτῆς αὐτοῦ ἐν πάσῃ ψυχῇ ἐγκατέθετο ν τοῦ Χριστοῦ φωταγωγοῦσαν ἀγάπην.

§ 172. Ἡμεῖς δὲ, καθὼς ἐδεξάμεθα τὴν διάταξιν ; σοῦ κράτους, ἄριστε βασιλέων Τηρηδάτιε, συγγράφειν τὰ ὑπομνήματα, ὡς χρηστοὺς χρονογραφίας ιους, διελύψαμεν (l. διελύσαμεν) καὶ κατὰ τὸν τύπον ; ἑλληνικῆς παιδεύσεως ἀκολούθως τὰ πάντα συνεγράψαμεθα. Προσεσχηκότες δὲ καὶ, ὡς ἐν ἐσόπτρῳ, θεϊκῇ παραδόσει καὶ τῇ δεδομένῃ ἐντολῇ τῷ μεγάλῳ ωϋσεῖ, ὅστις παραγενόμενος περὶ πάντων τῶν γενοιων πραγμάτων τὰ θεϊκὰ προστάγματα παρέδωκεν

archiepiscopo attulit stabilitam traditionem. Hac igitur fide hisque canonibus sanctus Gregorius illuminavit commissam sibi Armeniæ regionem, rege Teredatio opem afferente, et sic omnibus vitæ suæ diebus lumen omnibus attulit.

§ 171...... Hoc ergo modo omnes vitæ suæ dies apostolice transigens [sanctus Gregorius] sequebatur præcepta eorum, qui ea tradiderant. Cum vero ista fecisset, post obitum suum tota anima sua induit illuminantem Christi amorem.

§ 172. Nos vero, quemadmodum accepimus præceptum potentiæ tuæ, optime regum Teredati, conscribendi commentarios, velut utiles descriptionis temporum tomos, debitum solvimus, et ad similitudinem eruditionis Græcæ, omnia consequenter conscripsimus. Attendimus tamen etiam, veluti in speculum intuiti, ad divinam traditionem et ad præceptum magno Moysi datum, qui, cum adfuisset omnibus rebus gestis, divina præcepta scriptis

« Allez par toutes les nations (1), » et « Cet Évangile sera prêché dans tout l'univers (2), » pour démontrer que l'Évangile serait bientôt divulgué et pratiqué avec une fructueuse culture.

[§ 173.] Or, pour agir conformément à ces écrits, nous avons raconté tout ceci, non pas d'après les données conservées dans d'anciens ouvrages, mais ayant vu les personnages de nos propres yeux (3), étant témoins des faits spirituels, ayant entendu le cher enseignement dont nous avons été aussi les ministres suivant le précepte évangélique. Nous n'avons pas raconté faussement, jouant avec nos propres paroles; mais, ayant laissé le trop, nous avons seulement consigné les choses principales sans [y ajouter] beaucoup de détails. Car nous n'avons pas écrit pour nous, mais pour les rois; et, lorsqu'on lira ce livre en ta présence, on en reconnaîtra la véracité, car nous ne pouvions minutieusement noter tout ce que firent les saints, mais nous nous sommes borné à ce qui est facile et nécessaire, selon la manière des apôtres. Laissant de côté les nombreux mérites des saints, sans entrer dans les détails, nous avons seulement noté le plus utile et le plus important. Nous avons agi de cette manière, non pour ajouter à l'honneur des élus de Dieu qui sont célèbres et vénérables par la gloire vivifiante de la croix, mais pour donner l'exemple et inspirer le courage à leurs enfants spirituels, qui doivent être instruits par eux pendant de longues générations, suivant le chantre spirituel qui dit : « Ainsi

(1) Matth., XXVIII, 19.
(2) Marc, XVI, 15.
(3) Ce passage a été un des points capitaux qui ont fait taxer de mensonge le livre d'Agathange par le bollandiste Stilting. Il est vrai qu'on est autorisé à penser qu'Agathange n'a pas été témoin de tous les faits qu'il a enregistrés, et il est probable que l'hagiographe qui a dénaturé son livre aura conservé cette phrase de l'œuv[illegible] primitive, sans penser que les interpolations et les add[illegible]-tions ajoutées par lui feraient suspecter la bonne foi [illegible] secrétaire de Tiridate.

διὰ τῆς συγγραφῆς εἰς τήρησιν τῶν ἐν τοῖς μετέπειτα αἰῶσιν ἐρχομένων· ἀκολούθως δὲ καὶ τοῖς ἄλλοις προφήταις, οἷς ὁ Θεὸς ἐτάξατο, Λάβε σεαυτῷ, λέγων, τόμον νέον μέγαν, καὶ γράψεις ἐν αὐτῷ γραφίδι γραμματέως, καὶ ἀλλαχοῦ· Γράψον τὴν ὅρασιν ταύτην ἐν πλαξὶν καὶ ἐν βιβλίῳ, ἵνα οἱ ἀναγινώσκοντες παῤῥησίᾳ ἀναγνώσωνται. Ὁ δὲ ἅγιος Δαβὶδ ῥητῶς περὶ πάντων τῶν ἐθνῶν τὸν κλῆρον τῶν θείων προσταγμάτων σημαίνει, φάσκων· Γραφήτω αὕτη εἰς γενεὰν ἑτέραν, καὶ Κύριος διηγήσεται ἐν γραφῇ λαῶν. Ὅπερ ἐλθὼν ἐπλήρωσεν Χριστὸς ὁ σωτὴρ ἡμῶν διὰ τῆς θεϊκῆς χάριτος, Ἐξέλθετε, λέγων, εἰς πάντα ἔθνη, καὶ κηρύξατε τὸ Εὐαγγέλιον τοῦτο ὑποκάτω τοῦ οὐρανοῦ. Ὅθεν καὶ ὁ μακαριώτατος τῇ ἐλπίδι τοῦ Θεοῦ ἐμπλησθεὶς ἐν σπουδῇ ἐφανέρωσε κατὰ τὸ Εὐαγγέλιον τὴν αὐτοῦ ἐργασίαν.

§ 173. Νῦν δὲ κατὰ τὸν τύπον τὸν γεγραμμένον ἐπὶ τέλει καταπαύσωμεν, οὐκ ἐκ παλαιᾶς φήμης ἐγνωκότες, ἃ συνεγραψάμεθα ἀκολούθως, ἀλλ' οἷς ἡμεῖς παρεστάμενοι, θεαταὶ ἐγενόμεθα τῶν πεπραγμένων ἔργων, καὶ ἀκροαταὶ τῆς κεχαριτωμένης διδασκαλίας. Καὶ ὑπηρέται τῶν εὐαγγελικῶν προσταγμάτων, οὐ ψευδολογήσαντες μυθωδῶς ἐκ τῶν ἡμετέρων λόγων, πλεῖστα δὲ καταλείποντες τῇ συντομίᾳ, τοῖς ἐπισημοτέροις ἐχρησάμεθα, συλλέξαντες τῶν χρησιμωτέρων τὴν σύνθεσιν· ὅπερ οὐχ ἡμῖν μόνοις, ὦ βασιλεῦ, ἀλλ' ὅταν καὶ ἐπὶ τοῦ σοῦ κράτους ὁ τόμος ἀναγνωσθῇ, πάντη ἔκδηλον γενήσεται. Οὐδὲ γὰρ ἱκανοὶ ὑπήρχομεν πάντα τὰ πεπραγμένα παρὰ τῶν ἁγίων καθ' ἓν ἐπισημάνασθαι, ἀλλ' εἰς τὸ εὐχερέστερον καὶ ἀναγκαῖον καὶ ἡδύτατον, ἀποστολικῶς τὴν προαί-

tradidit, ut observarentur ab iis, qui venturi essent [illegible] turis sæculis : consequenter et ad alios prophetas, qui[illegible] Deus præcepit : « Sume tibi librum novum grandem[illegible], scribes in eo stilo scribæ. » Et alibi : « Scribe hanc vi[illegible]nem in tabulis et in libro, ut legentes cum liber[illegible]tat legant. » At sanctus David, disertis verbis, de omn[illegible]ibu gentibus loquens, hæreditatem divinorum præcept[illegible]rum ostendit, dicens : Scribatur hæc in generatione alter[illegible], *et* Dominus narrabit in scriptura populorum. Quod Ch[illegible]istus servator noster, ubi venerat, implevit divina gra[illegible]*tia* : Exite, inquiens, ad omnes gentes, et prædicate Ev[illegible]ange-lium hoc in orbe terrarum. Unde et beatissimus, *Dei* fiducia repletus, studiose ostendit operationem *suam* Evangelio conformem.

§ 173. Nunc vero exemplari conscripto finem demum imponamus, qui non ex antiqua fama novimus, quæ consequenter scripsimus, sed, cum ipsi adfuerimus, rerum gestarum facti sumus spectatores et doctrinæ traditæ auditores. Cum autem evangelicorum præceptorum simus ministri, non sermone nostro fabulose mendacia comminiscentes; sed plurima brevitatis gratia prætermittentes, insignioribus usi sumus, ex utilioribus collecta compositione. Quod quidem, non nobis tantum, o rex, sed ubi tomus coram potestate tua lectus fuerit, ubique fuit manifestum. Neque enim idonei eramus ad omnia, quæ peracta sunt a sanctis, singulatim exponenda : sed ad illud, quod facilius, necessarium et suavissimum est, more apostolico consilium nostrum deflexinus, quemad-

qu'il a commandé à nos pères de montrer ces choses à nos enfants, pour qu'elles soient connues d'une autre génération. Les enfants qui naîtront les raconteront à leurs enfants, pour qu'ils mettent en Dieu leur espérance, qu'ils n'oublient pas ses œuvres, qu'ils cherchent avec soin ses préceptes et qu'ils ne deviennent pas comme leurs pères (1) », mais, parlant à leur Créateur, ils s'expriment ainsi : « Tu es le Seigneur notre Dieu! »

(1) Psalm., LXXVII, 5-8.

ρεσιν ἐξεδώκαμεν, ὡς καὶ ὁ ἅγιος Λουκᾶς τὰ πλεῖστα τῶν ἁγίων ἀποστόλων ἔργα παρεὶς λεπτομερῶς ἐκθέσθαι, τὰ ἀναγκαῖα καὶ ὠφελιμώτατα ἐξηγήσατο. Ὅθεν καὶ ἡμεῖς καθ' ὁμοιότροπον ἐξεθέμεθα οὐκ εἰς τιμὴν τῶν ἐκλεκτῶν τοῦ Χριστοῦ, οἳ διὰ πάντων τῶν καυχημάτων τοῦ ζωοποιοῦ σταυροῦ γνωρισθέντες ἐτιμήθησαν, ἀλλ' εἰς τύπον θάρσους τῶν πνευματικῶν γεννημάτων, τῶν μελλόντων μαθητευθῆναι ἐν διαφόροις γενεαῖς κατὰ τὸν πνευματικὸν ψαλμῳδὸν, τὸν λέγοντα· Καθὼς ἐνετείλατο τοῖς πατράσιν ἡμῶν τοῦ γνωρίσαι αὐτὰ τοῖς υἱοῖς αὐτῶν, ὅπως γνῷ γενεὰ ἑτέρα, υἱοὶ τεχθησόμενοι καὶ ἀναστήσονται καὶ ἀναγγελοῦσιν αὐτὰ τοῖς υἱοῖς αὐτῶν, ἵνα θῶνται ἐπὶ τὸν Θεὸν τὴν ἐλπίδα αὐτῶν, καὶ μὴ ἐπιλάθωνται τῶν ἔργων τοῦ Θεοῦ, καὶ τὰς ἐντολὰς αὐτοῦ ἐκζητήσωσιν, ἵνα μὴ γένωνται ὡς οἱ πατέρες αὐτῶν, ἀλλ' ἵνα αὐτοὶ πρὸς τὸν δημιουργὸν οὕτως φθεγγόμενοι εἴπωσι· Κύριος ὁ Θεὸς ἡμῶν σὺ εἶ, καὶ αὐτὸς εἴπῃ· Λαός μου ὑμεῖς ἐστε· αὐτῷ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν.

modum et sanctus Lucas, plurima sanctorum apostolorum opera minutatim exponere prætermittens, necessaria et utilissima enarravit. Unde et nos simili modo exposuimus, non in honorem electorum Christi, qui vivificæ crucis gloriationibus innotuerunt et honorati sunt, sed ad exemplar fortitudinis spiritualium filiorum, qui erudientur in variis generationibus secundum spiritualem Psalmistam, qui dicit : Sicut mandatum est patribus nostris nota facere ea filiis suis, ut cognoscat generatio altera : filii qui nascentur, et exsurgent, et narrabunt filiis suis, ut ponant in Deo spem suam, et non obliviscantur operum Dei, et mandata ejus exquirant, ne fiant sicut patres eorum : sed ut ipsi ad conditorem loquentes, dicant : Dominus Deus noster es tu; ipse dicat : Populus meus vos estis. Ipsi gloria in sæcula. Amen!

APPENDICE.

FRAGMENT DU IV[e] LIVRE DE L'HISTOIRE DE MOISE DE KHORÈNE.

On savait par le témoignage de Thomas Ardzrouni, écrivain du dixième siècle, auquel on doit une « Histoire de la maison satrapale des Ardzrounis », et par quelques allusions d'Assoghig et de Samuel d'Ani, qu'il avait existé jadis un quatrième livre de l'«Histoire d'Arménie » de Moïse de Khorène. Ce quatrième livre n'était pas, comme on aurait pu le supposer, une continuation du récit des événements rapportés dans les trois premiers, mais plutôt une sorte de commentaire de cette histoire, où l'auteur développait certains chapitres qu'il avait rédigés avec trop de concision. On peut donc supposer que ce quatrième livre était plutôt une seconde histoire, entreprise par l'Hérodote arménien, et c'est à cette opinion que le savant P. Léon Alischan paraît s'être arrêté, dans une remarquable notice qu'il a imprimée dans le *Pazmaveb*, journal arménien des Mékhitaristes de St-Lazare de Venise (1851, page 69 et suiv.). Jusqu'au moment où le P. Alischan publia son mémoire, on ne connaissait aucun fragment du quatrième livre de l'histoire de Moïse de Khorène, bien que certaines personnes assurent qu'il se conserve en manuscrit dans la bibliothèque du couvent patriarcal arménien de Saint-Jacques (Sourp Agop), à Jérusalem. Toutefois l'opinion la plus accréditée est celle qui considère cette partie de l'«Histoire de Moïse de Khorène », comme à jamais perdue. Le P. Alischan, en compulsant les manuscrits du couvent de Saint-Lazare de Venise, a découvert un fragment fort précieux de ce quatrième livre, dans un *Donagan* ou Martyrologe, et cette découverte a été une véritable révélation. Le fragment en question contient le récit de l'assassinat et des funérailles du roi Tiridate. Il se trouve reproduit dans le texte original, à la suite de la savante notice du P. Alischan (page 75 du *Pazmaveb*, de 1851).

ASSASSINAT ET FUNÉRAILLES DU ROI TIRIDATE.

Cependant le roi Tiridate (Dertad), après avoir cru dans le Christ, fit briller la vertu la plus éclatante jusqu'au moment de sa mort, arrivée alors qu'il était fort avancé en âge. Mais l'endurcissement de notre nation, et son orgueil qui se manifesta depuis l'origine, furent la source de toutes

nos infortunes. En effet, quelques hommes pervers, à l'instigation de Sapor (Schapouh), conçurent le projet de tuer Tiridate, et de rétablir de nouveau le paganisme en Arménie. Parmi les conjurés se trouvait le chambellan (sénégabed) du roi, imitant en cela l'exemple du traître Judas. D'ailleurs le roi ignorait le nom et le nombre des conjurés; c'est pourquoi, ayant mandé en sa présence le chambellan, il voulut savoir de lui si une semblable conjuration existait dans le palais. Le chambellan, à cette communication du roi, se troubla et fut saisi de frayeur; il déclara n'avoir connaissance de rien de semblable. Aussitôt après son entrevue avec le roi, il alla trouver, encore plein d'épouvante, ses complices. Ceux-ci, effrayés, promirent d'abandonner le projet impie qu'ils avaient conçu, et, à sa prière, ils feignirent tous par crainte d'y renoncer. Cependant le roi, persistant dans ses soupçons, et mettant son espoir et sa vie entre les mains de Dieu, se retira du côté de l'occident, dans le canton d'Eghéghiatz, en feignant d'ignorer complétement cette conspiration. Parmi les conjurés, dont le nombre était considérable, il s'en trouva quelques-uns, comme les nobles de la contrée de Siounik, qui, désirant assurer la tranquillité de leurs domaines, secondaient les vues de Sapor avec plus de zèle que les autres, et vinrent rejoindre le roi. Comme ils se trouvaient auprès de Tiridate pendant une chasse aux bêtes fauves, ils profitèrent de cette occasion pour lui décocher un trait, lancé comme par l'effet du hasard. Alors le roi rentra dans son palais et se coucha, légèrement blessé. Alors le chambellan, qui était au nombre des conjurés, s'approcha du roi afin de panser sa blessure; et, jugeant qu'elle n'était point mortelle, il lui donna du poison. Tiridate expira sur-le-champ. Ce fait fut révélé dans la suite par les complices mêmes du coupable.

Le corps du roi fut transporté à Thortan, placé dans un cercueil garni d'argent, et orné d'étoffes précieuses; il était traîné par des mulets dont les harnais étaient d'or. Des cohortes de soldats armés, portant des étendards, l'escortaient à droite et à gauche. En avant du cercueil, on chantait des hymnes funèbres et on faisait brûler des parfums. Après, marchaient sur deux files les amis, les familiers, les parents; plusieurs des fils [du roi] suivaient à pied le cortége. Derrière le cercueil, les trompettes et les harpes faisaient entendre des sons funèbres qu'accompagnaient de leurs chants des femmes éplorées; sans compter une masse considérable de peuple qui fermait la marche. Dès que le cortége fut arrivé à l'endroit désigné pour la sépulture, on éleva un tombeau monumental en marbre blanc, et là on déposa ce trésor précieux, cette victime pure, cette illustre dépouille de ce bienfaiteur du pays. On couvrit le cercueil de cristal et on inhuma [le corps du roi] à l'endroit désigné sous le nom de « délassement du grand Grégoire [l'Illuminateur] », qu'il avait entouré lui-même d'une muraille et qu'il appelait son « jardin ». On établit pour règle dès lors de célébrer chaque année [en cet endroit] l'anniversaire de la mort du roi; et après avoir confié à l'évêque du village le soin d'accomplir cette fête, on s'en retourna. Telle fut la fin de Tiridate qui, après un règne de soixante-quinze ans, rendit son âme au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

NOTE ADDITIONNELLE.

J'ai reçu dernièrement de M. Brosset, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, l'inventaire traduit par lui des manuscrits géorgiens conservés au monastère d'Ivéron, au mont Athos, dont j'ai donné un court résumé dans l'Introduction de la Géographie de Ptolémée (1). En faisant une étude plus approfondie des matières contenues dans cet inventaire dressé en 1836 par un prêtre géorgien, le P. Hilarion, j'ai découvert qu'il existait, dans un volumineux martyrologe, une traduction en langue géorgienne de l'Histoire d'Agathange. Ce curieux document, dont on ignorait jusqu'à présent l'existence, forme le § 15 des pièces contenues dans le manuscrit en question. Cette traduction commence ainsi : « Vie du saint prêtre Grégoire, évêque d'Arménie. — Lorsque l'empire des Perses était divisé...... ». Ces derniers mots sont précisément le début de l'Histoire d'Agathange, en arménien, ce qui est pour nous la preuve que la version géorgienne de la « Vie de Grégoire » a été faite directement, comme la version grecque, sur le texte arménien qui nous est parvenu.

(1) Cf. pag. 105 de l'Introduction qui précède la reproduction en photolithographie du msc. de la Géographie de Ptolémée, appartenant au monastère de Vatopédi, au mont Athos (Paris, A. Firmin Didot, 1867, in folio).



LE PSEUDO-AGATHANGE.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ARMÉNIE.

ébéos, évêque de la satrapie des Mamigoniens, lorissait au septième siècle de notre ère, a rapé au commencement de son *Histoire de l'empe- Héraclius* (1) un passage assez étendu composé, qu'il prétend, par Agathange, secrétaire et raphe du roi Tiridate. Ce fragment historique ient l'histoire de l'Arménie depuis les origines u'au règne de Bab, qui mourut soixante-trois après que Tiridate eut cessé d'exister. Il est constant que l'auteur de cette composition rique ne peut être Agathange. Toutefois, me ce document renferme des détails comment neufs sur quelques points de l'histoire ménie que Moïse de Khorène ne nous a pas smis, nous n'avons pas hésité à le publier, e qu'il est évident que l'auteur a puisé ses eignements à des sources aujourd'hui per-, et qui complètent les informations recueil-par Moïse de Khorène dans le livre de Mar Catina.

TRAIT DE L'HISTOIRE D'HÉRACLIUS PAR SÉBÉOS.

Traduction de l'arménien.)

LIVRE I.

e n'est pas de mon propre mouvement (2) j'ai entrepris de décrire avec soin l'époque anciens héros, et de retracer leur histoire, en mentionnant également les temps fabuleux. Dans ce livre, je vais faire également le récit de ce qui arriva dans la suite, et je le comparerai aux misères du temps présent, en comptant les années et les jours des cinq rois. Pour cela, j'examinerai dans le livre de Marappas (Mar Apas Catina) (1), le philosophe de Medzourkh (2), l'inscription qu'il découvrit dans la ville de Medzpin (Nisibe), résidence du roi Sanadroug (3), en face des portes de son palais, inscription tracée sur une pierre ensevelie sous les décombres de l'habitation royale. Lorsque les colonnes (4) qui ornaient ce palais furent demandées pour la Porte du roi des Perses, on trouva aussitôt, en fouillant les ruines pour les découvrir, une inscription en lettres grecques, gravée sur une pierre : c'étaient les jours et les années des

(1) Constantinople, 1851, édition de M. Thaddée tad Mihrtadiantz, p. 1 à 14. — Cette édition a été sur le seul manuscrit de Sébéos connu jusqu'à pré-, et qui appartient à la bibliothèque d'Edchmiadzin. Brosset avait signalé, en 1848, l'existence de ce manurit dans ses « Rapports sur un voyage en Géorgie Arménie, » (3e Rapport, p. 45 et suiv.). Le Catae imprimé de la bibliothèque d'Edchmiadzin (Tiflis, , in-4°, en arménien) mentionne cet important oue sous le n° 1746, p. 192. — Le P. Chakhatounoff, sa « Description d'Edchmiadzin » (en arménien), , a parlé aussi à plusieurs reprises de l'Histoire de pereur Héraclius, par Sébéos.

(2) Déjà, dans la préface attribuée à Agathange, l'auteur te sur ce point, en disant que c'est en vertu de l'or-du roi Tiridate, qu'il a entrepris d'écrire l'histoire événements qui amenèrent le triomphe de la foi tienne en Arménie. — Cf. plus haut, p. 191, § 172.

(1) Cf. plus haut, p. 13 et suiv., le long fragment de l'«Histoire ancienne de l'Arménie », de Mar Apas Catina, que nous a conservé Moïse de Khorène.

(2) Cf. plus haut, p. 10, et note 6.

(3) A la mort d'Abgar Ouchama arrivée l'an 32 après J.-C., le royaume d'Arménie fut partagé en deux parties : Ananoun, fils d'Abgar, régna à Édesse, et Sanadroug hérita d'une partie de l'Arménie et de l'Adiabène. En 36, Sanadroug fit périr le fils d'Abgar et régna seul (Moïse de Khorène, II, 35). C'est ce prince qui est appelé Izate par Josèphe (*Antiq. jud.*, liv. XVIII, ch. 9; XX, 3). Moïse de Khorène (II, 36) dit qu'en effet Sanadroug releva la ville de Medzpin (Nisibe) détruite par un tremblement de terre, et qu'il dépensa pour la reconstruction de cette ville tous ses trésors. Ce prince mourut d'une façon tragique à l'âge de trente ans, à ce que raconte l'Histoire de Léroubna, auteur dont le livre est perdu et dont Moïse de Khorène a emprunté quelques chapitres relatifs aux règnes d'Abgar et de Sanadroug (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 26 à 37).

(4) Nisibe, située dans la partie septentrionale la plus fertile de la Mésopotamie, à deux journées du Tigre, sur le Mygdonius, au pied du mont Masius, répondait, selon S. Jérôme (*Quæst. in Genes.*, c. II, v. 10, t. III, p. 320, *éd.* Vallars.), à l'Achad de la Genèse, ville bâtie par Nemrod, en même temps que Babylone et Édesse. Nisibe, en phénicien, veut dire « colonnes » ou « monceau de pierres ». Le premier sens est donné par Philon, écrivain cité dans Étienne de Byzance, et le second par Uranius, mentionné par le même auteur. Ces deux interprétations sont confirmées par les langues hébraïque et syriaque et par tous les idiomes de même origine.

cinq rois arméniens et parthes. J'ai trouvé cette inscription chez les disciples de Marappas dans la Mésopotamie, et je veux vous la faire connaître. En voici la suscription :

Moi, le scribe Agathange, j'ai tracé de ma main sur cette pierre les années des premiers rois d'Arménie, d'après l'ordre du vaillant Tiridate (Dertad), après les avoir relevées dans la cour (archives) royale. Tu verras plus bas, à sa place, la copie de cette inscription.

Je commencerai mon récit par l'histoire du roi redoutable, de l'homme brave; ce sera d'abord l'histoire des anciens, afin de montrer d'où est venue l'abondance des choses terrestres. Ensuite j'ajouterai, en les y greffant, les mythes des héros et les récits fabuleux des guerres insensées. Lorsque les douleurs qui suivirent la construction de la tour [de Babel], pareilles à celles d'un enfantement, amenèrent la dispersion d'un peuple nombreux dans le grand désert, dans les lieux inaccessibles au bruit, à cette époque Titan (Didan), qui régna le premier sur la terre, déclara la guerre à tous ses compagnons (1).

Bel le Titan, ne tenant aucun compte de sa nature, s'imaginait être supérieur au genre humain, dont il convoitait la domination entière. C'est alors que Haïg, de la race de Japhet, ne voulut pas se soumettre au roi Bel et ne consentit pas à le reconnaître pour son Dieu. Bel s'arma contre Haïg, qui le repoussa avec son arc (2).

Ce fut cet Haïg qui engendra son fils Aramaniak à Babylone (3). Aramaniak fut père de plusieurs fils et de plusieurs filles; l'aîné fut Aramaïs. Aramaïs eut beaucoup de fils et de filles; l'aîné fut Amasia. Amasia engendra beaucoup de fils et de filles; l'aîné fut Kégham. Kégham engendra beaucoup de fils et de filles; l'aîné fut Harma. Harma engendra beaucoup de fils et de filles; l'aîné fut Aram. Aram engendra beaucoup de fils et de filles; l'aîné fut Ara le Beau (4).

Voilà les noms des premiers hommes fondateurs de la race, nés à Babylone, et qui émigrèrent dans les contrées du Nord, sur la terre d'Ararat. Haïg vint de Babylone avec sa femme, ses enfants et tous ses biens. Il arriva et se fixa sur les terres de l'Ararat, au pied de la montagne (1), dans la demeure que s'était bâtie autrefois Zérouan le père avec ses frères (2).

Ensuite Haïg laissa cette possession en apanage à son petit-fils Gatmos, fils d'Aramaniak. Quant à lui, il se retira, alla au nord et se fixa sur un plateau élevé. Ce plateau reçut le nom de Hark (pères) en l'honneur de ses ancêtres. De même, le pays reçut le nom de Haïg, ainsi que tous les Haïciens (Arméniens) (3).

Haïg était doué d'une force puissante, beau de visage, adroit à lancer les flèches et fort à la lutte (4).

En ce temps-là, Bel le Titan régnait à Babylone; c'était un fort chasseur, magnifique, et classé parmi les Dieux. Il était doué d'une force colossale, et sa personne était d'une remarquable beauté. Il était prince de tous les peuples dispersés sur la surface de la terre. Usant d'artifices pour les tromper, leur dictant ses ordres, et enflammé d'un orgueil insensé, il dressa sa propre image, et les força de l'adorer et de lui offrir des sacrifices comme à Dieu.

Aussitôt tous les peuples se soumirent à sa puissance. Mais Haïg, un des patriarches de la race, refusa de lui obéir, n'éleva pas l'image du roi dans sa maison, et ne lui rendit pas les honneurs divins.

Le nom de cet homme était Haïg, et le roi Bel conçut contre lui une haine implacable. Le roi Bel, rassemblant ses armées à Babylone, s'élança sur Haïg afin de le tuer.

Il arriva dans le pays d'Ararat, dans le domaine qui était leur apanage héréditaire, élevé au pied de la montagne. Gatmos s'enfuit à Hark, auprès de son père, et l'informa en ces termes : « Le roi Bel a marché contre toi; il est parvenu jusqu'à notre domaine, et me voilà fuyant avec ma femme et mes enfants. »

Haïg se fit alors accompagner de ses fils Aramaniak et Gatmos, de leurs enfants et des fils de ses sept filles, guerriers vaillants quoique peu nombreux.

Haïg se porta à la rencontre du roi Bel et ne

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, liv. I, ch. 10 et suiv., et plus haut, p. 16 et suiv.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, chap. 10 et 11, et plus haut, p. 16 et suiv.

(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 10, et plus haut, p. 16 et suiv.

(4) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 5, 12 et 14 à la fin; et plus haut, p. 20 et suiv.; enfin, p. 25, à la fin.

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 10, et plus haut, p. 16.

(2) Cf. Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 6), qui raconte d'après la « Sibylle Bérosienne » la lutte que Titan et Japhet soutinrent contre Zérouan qui voulait les dominer.

(3) Cf. Moïse de Khorène, liv. I, ch. 10, 12 et suiv., et plus haut, p. 16, 19 et suiv.

(4) Cf. Moïse de Khorène, liv. I, ch. 10, et plus haut. p. 16.

put lutter avec le nombre considérable des géants bien armés.

Lorsqu'Haïg et Bel se trouvèrent face à face, celui-ci voulut faire Haïg prisonnier de ses propres mains; mais celui-ci s'échappa de sa présence et prit la fuite. Alors Bel se mit à sa poursuite, accompagné de son écuyer.

Haïg s'arrêta et lui dit : « Pourquoi me poursuis-tu? Retourne dans ton pays, afin que tu ne meures pas aujourd'hui de ma main, car ma flèche ne manque jamais son but. »

Bel lui répondit en ces termes : « Je ne veux pas que tu tombes aux mains de mes jeunes guerriers et que tu meures. Soumets-toi à mon autorité, vis en paix dans ton domaine, et tu seras placé à la tête des jeunes chasseurs de ma maison. »

Haïg, répliquant à Bel, lui dit : « Tu es un chien, de la meute des chiens, toi et ta troupe; c'est pourquoi aujourd'hui je viderai mon carquois contre toi. » Le roi Titan, étant armé, se fiait à son armure.

Haïg, descendant de Japhet, s'approcha de lui, tenant en main son arc, pareil à une énorme massue de cèdre. Il s'arrêta et ajusta son arc contre Bel.

Plaçant une flèche dans la courbe de son arc immense, et la lançant avec force, il traverse la cuirasse de fer, et, perçant son bouclier d'airain, il frappa si violemment l'idole de chair que la flèche, passant d'outre en outre, s'enfonça dans la terre. Le héros, qui se croyait dieu, roula à terre. Quant à son armée, elle prit la fuite. S'élançant alors à la poursuite des vaincus, les Haïciens leur enlevèrent leurs troupeaux de chevaux, de mulets et de chameaux (1).

Haïg rentra dans son pays et posséda la terre d'Ararat où il s'établit avec sa race jusqu'à nos jours. Avant de mourir, il laissa ses domaines en apanage à Gatmos, son petit-fils, fils d'Aramaniak, et frère de Harma.

Il commanda à Aramaniak de se rendre au côté du nord où il s'était d'abord fixé. Après la mort de Haïg, Aramaniak, prenant ses fils et ses filles, ses sept sœurs avec leurs maris, leurs fils et leurs filles, ainsi que tous ses biens, s'en alla et se fixa dans la première province qui fut appelée Hark en l'honneur de ses pères (1).

Ensuite Aramaniak, s'avançant vers le nord, gagne une vallée profonde qui s'étend entre de hautes montagnes, et à travers laquelle roule en s'échappant un fleuve rapide. L'ayant traversé, Aramaniak se fixe dans cette contrée montagneuse et aride, et en fait son apanage héréditaire.

Après Aramaniak, son fils Aramaïs se construit une habitation sur les bords du fleuve, et la nomme de son nom Aramaïs. Ses enfants commencèrent à se multiplier et à remplir la terre.

Ils fondèrent des provinces. Aramaïs mourut et son fils Amasia occupa le pays. Après lui vint Kégham. Après Kégham, son fils Harma gouverna; après celui-ci vint son fils Aram (2), et puis le fils de ce dernier Ara le Beau, qui donna son nom à toute la plaine d'Ararat.

Sémiramis (Schamiram), femme du roi des Assyriens Ninus, ayant entendu parler de sa beauté, voulut faire amitié avec lui, pour trouver l'occasion de satisfaire sa passion voluptueuse. Sa renommée de beauté lui faisait désirer ardemment de posséder le bel Ara et sa beauté.

Il n'y avait pas d'homme dans ce temps-là qui lui fût comparable en beauté. Elle lui envoya donc des ambassadeurs chargés de lui offrir des présents, pour l'inviter à venir la trouver chez elle à Ninive. Mais Ara dédaigna ses présents et refusa de venir voir Sémiramis à Ninive. Alors Sémiramis, ayant réuni ses troupes, marcha contre lui, en Arménie. Dès qu'elle fut arrivée dans la plaine d'Ara, elle lui livra un combat, défit ses troupes, et fit périr Ara dans la bataille.

Alors Sémiramis donna l'ordre de porter le cadavre d'Ara sur la terrasse de son palais, et dit : « Je vais commander aux dieux de lécher ses plaies, et il ressuscitera. »

Mais, lorsque le cadavre commença à se décomposer sur la terrasse du palais, elle ordonna de le jeter secrètement dans une fosse et de la combler. Ensuite, faisant revêtir de magnifiques ornements un de ses favoris, beau de figure, elle fit courir le bruit que les dieux avaient léché les plaies d'Ara et l'avaient ranimé. La reine Sémiramis, de cette manière, le tenant enfermé et ne

(1) Le récit du Pseudo-Agathange est beaucoup plus circonstancié que celui de Moïse de Khorène, qui paraît avoir abrégé en cet endroit le livre de Mar Apas Catina (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 11). On doit croire que notre auteur a eu sous les yeux l'ouvrage original de l'annaliste syrien, à moins qu'on ne suppose, ce qui est fort possible, que le Pseudo-Agathange, qui était peut-être un écrivain postérieur à Moïse de Khorène, ait développé le texte de cet historien pour donner à son récit un plus grand intérêt.

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 10 et 12, et plus haut, p. 16, 19 et suiv.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 12, et plus haut, p. 19 et suiv.

le faisant voir à personne de ceux qui le connaissaient, inventa la fable des Aralèz (1).

Sémiramis s'empara alors de la terre d'Arménie, et dès cette époque les rois de l'Assyrie la possédèrent jusqu'à la mort de Sennakérib (Sénékarim), après lequel les Arméniens secouèrent le joug des rois assyriens.

Ils furent gouvernés par Zareh, fils de l'un des enfants d'Aramaniak, homme fort et adroit à lancer des flèches. Après lui vint Armok, puis Sarhank, puis Schavasch, et ensuite Pharnavaz (2).

Celui-ci engendra Pakam et Pakaram; Pakaram engendra Piouram; Piouram engendra Asbad. Les enfants de Pakaram recueillirent leur héritage dans les contrées occidentales. Ils forment la maison d'Ankegh, parce que Pakaram s'appelait aussi Ankegh, qui était adoré dans ce temps-là par les nations barbares (3).

Pharnavaz se soumit à Nabuchodonozor, roi de Babylone. Depuis lors les rois babyloniens et mèdes dominèrent l'Arménie jusqu'au temps d'Alexandre de Macédoine, qui soumit à son pouvoir l'univers entier.

Les Arméniens furent soumis aux Macédoniens jusqu'à la révolte des Parthes contre ces derniers et jusqu'à la fondation du royaume des Arsacides (Arschagouni) (4). Comme tu le vois, c'est ainsi que le raconte l'annaliste.

On raconte qu'une esclave d'Abraham, Marsiag, s'enfuit de Damas, de la maison d'Isaac, et vint s'établir au pied des deux montagnes qui dominent la grande plaine de l'Araï (Araxe), le sommet de l'Arakadz et la montagne de Kegh.

Elle donna son nom aux montagnes qui s'appellent Azad (libre). Elle eut trois fils, Parokh, c'est-à-dire Éléazar. Son habitation est appelée Parokhd et la terre Paragan, servant à leurs courses et à leurs chasses; ils se sont confondus avec la race d'Aramaniak (1).

Révolte des Parthes qui arriva en Arménie à cette époque.

Après la mort d'Alexandre, roi (césar) des Macédoniens, les Parthes furent soumis à ces derniers pendant soixante et un ans. Cependant, à Babylone, régnèrent Séleucus Nicator (Nicanor), trente-huit ans; Antiochus Soter, dix-neuf ans; Antiochus Théus, dix ans.

La onzième année du règne d'Antiochus, les Parthes se révoltèrent et s'affranchirent du joug des Macédoniens. Arsace (Arschag) le Grand, fils du roi des Thétaliens [qui habitait] à Pahl-Schahasdan (2), au pays des Couschans, s'empara du pouvoir, et tous les peuples de l'orient et du nord se soumirent à sa domination (3).

Alors le roi Arsace, avec toute son armée, porta la guerre de l'orient à Babylone, dans les États des rois que nous avons nommés, pour y établir sa domination, et il arriva à Babylone.

Mais, lorsque Antiochus s'aperçut que le roi des Parthes, Arsace, avec une nombreuse armée s'avançait contre lui, et qu'il ne pouvait compter sur ses troupes pour arrêter l'usurpateur, il s'enfuit devant lui et gagna l'Asiasdan (4) où il régna cinq ans. Après lui, l'Asiasdan fut soumis pendant quelque temps aux Macédoniens qui s'y succédèrent. Le roi Arsace soumit les Assyriens, sujets d'Antiochus, ainsi que les Babyloniens, les Perses, les Mèdes et le pays d'Arménie jusqu'au mont Gabgoh (5) et jusqu'aux rivages de la grande

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 15, et plus haut, p. 26 et suiv.

(2) Ces trois personnages ne figurent pas dans la liste des rois de la dynastie haïcienne que nous a transmise Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 31) d'après Mar Apas Catina. Le nom de Pharnavaz, qui paraît être le même que celui de Pharnouas, deuxième successeur de Barouïr (Moïse de Khorène, liv. I, ch. 22), n'autorise pas cependant à confondre ces deux personnages. Le nom de Pharnavaz paraît plutôt géorgien qu'arménien, car il figure dans les annales géorgiennes, comme l'appellation du premier roi du Karthli, qui régna de l'an 302 à 237 avant J.-C. — Cf. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, p. 36 et suiv.

(3) Cette généalogie des derniers rois de la dynastie d'Haïg est complétement différente de celle que nous a transmise Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 31), qui donne la liste suivante : « Vahak'n, Aravan, Nerseh, Zareh, Armok, Pakam, Van et Vahé qui périt en combattant contre Alexandre de Macédoine. » L'absence de documents ne nous permet pas de contrôler les renseignements généalogiques que nous ont transmis Moïse de Khorène et le Pseudo-Agathange; aussi nous nous contentons de signaler les différences qui se remarquent dans ces deux monuments historiques.

(4) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*; liv. I, ch. 31, et plus haut, p. 41.

(1) Ce passage du Pseudo-Agathange diffère complétement des renseignements que nous a transmis Moïse de Khorène (liv. I, ch. 12), où il est question de Parokh qu'il dit être fils de Kégham, fils d'Amasia. Il est évident que le Pseudo-Agathange a puisé les données qu'il nous transmet ici à des sources différentes de celles où Moïse a recueilli ses renseignements.

(2) Cette même ville est appelée par Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 2) Pahl-Aravadine. Le nom de Schahasdan veut dire en arménien « pays ou contrée du roi ».

(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 1, 2 et 68, et plus haut, p. 42 et suiv.

(4) L'Asie centrale.

(5) Le Caucase.

ıer occidentale (1). Arsace régna un grand nombre d'années à Babylone (2).

Dans la cent quatorzième année (?) du roi parthe rsace et dans la quatrième du gouvernement de émétrius en Asiasdan et en Syrie, lorsqu'Arsace ait absent et se trouvait en Orient, Démétrius ıssembla des troupes et s'empara de Babylone.

Voyant qu'Arsace s'avançait contre lui avec une :ande quantité de troupes, Démétrius se replia se retira vers Antioche. Là, il livra bataille à rsace. Un combat sanglant eut lieu près de la lle d'Antioche; les troupes de Démétrius furent ıttues et détruites, et Démétrius lui-même fut it prisonnier. Arsace, lui ayant fait attacher les :as et les jambes, l'emmena en Orient, à Pahl:hahasdan (3).

Antiochus, frère de Démétrius, ayant appris ue ce dernier était tombé au pouvoir du roi rsace, s'empara du trône de Syrie et de l'Asiasan, rassembla une armée, et, dix ans après, marcha sur Babylone. Arsace apprit qu'Antioıus, frère de Démétrius, régnait et qu'il marhait sur Babylone.

Dix ans après, Arsace donna la liberté à Déıétrius et le laissa revenir chez son frère pour ıi parler de ce qu'il y avait à faire. Mais Démé-us ne se rendit pas à Babylone chez son frère, t alla dans l'Asiasdan. Alors Arsace marcha conre Babylone avec une armée de 130,000 homıes.

Dans la cent vingt-huitième année du règne 'Arsace, et comme il s'approchait de Babylone, ıntiochus l'attaqua à l'improviste dans les gorges es montagnes et en hiver, mais il ne put triomher de lui. Arsace battit son armée, et, portant n coup à Antiochus de sa propre main, il le enversa et le tua. Il fit en même temps prisonıier Séleucus, fils d'Antiochus, qu'il ordonna de arder dans son palais royal (4).

Dans ce temps-là, Arsace confia le trône de 'Arménie à son fils Arsace dit le jeune (5), dans la ville de Medzpin (Nisibe), et lui soumit l'Arouasdan (1) sur les confins des Dadjiks et de la Syrie, ainsi que la Cappadoce tenant à la Cilicie, jusqu'aux rivages de la grande mer occidentale; au nord, jusqu'à la grande montagne du Caucase qui s'étend à l'est et va tout le long de la frontière fortifiée du pays des Mèdes, rejoint le mont Zarasb et traverse la contrée de Nor-Schirag (Nouveau-Schirag) (2).

Arsace l'envoie à Merdzan vers l'occident avec une armée forte de 70,000 hommes et accompagné des plus grands princes des satrapies, car personne ne pouvait lui opposer de résistance. Pakarad Pharazian (3), descendant d'Aramaniak, grand satrape, vint à sa rencontre avec son armée et lui offrit des présents en or et en argent, le revêtit de la tunique et du manteau [royal], lui posa [sur la tête] la couronne des anciens rois, le fit asseoir sur le trône d'or orné de pierres précieuses, et lui donna sa fille en mariage.

Ensuite le roi Arsace le fit commandant de la cavalerie du royaume d'Arménie, c'est-à-dire prince et gouverneur, chargé de l'exécution des ordres souverains, [et lui donna le titre] de père et frère du roi, avec des pouvoirs considérables (4). Il dispersa et détruisit les bandes qui s'étaient révoltées contre lui dans la Mésopotamie syrienne.

Voici les princes parthes qui régnèrent, après Arsace leur père, à Pahl-Schahasdan dans la terre des Couschans. On raconte qu'Arsace, roi des Parthes, eut quatre fils; on dit que le premier régna dans le pays de Thétaliens, le second sur les Ciliciens, le troisième sur les Parthes, et le quatrième sur le pays d'Arménie (5).

Arsace vécut 130 ans et régna 56 ans. Après lui, son fils Arsace régna sur les Parthes à Pahl-Schahasdan pendant 70 ans. Après celui-ci, son fils Aschnasch, 32 ans; Arschen, 22 ans; Arschavir, 45 ans; Ardaschès, 34 ans; Darius

(1) Le Pont-Euxin.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 68.

(3) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 2) ıconte qu'Arsace le Grand eut à soutenir une guerre ontre Démétrius et son fils Antigone. Ce dernier vint ındre sur Arsace à Babylone; il fut fait prisonnier et onduit chez les Parthes chargé de fers, d'où lui est venu on nom de Sidéritès. — Cf. aussi plus haut, p. 42 et uiv.

(4) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 2, t plus haut, p. 42.

(5) Moïse de Khorène (liv. II, ch. 3) assure que ce ut Valarsace, qu'Arsace le Grand, son frère, établit sur le rône d'Arménie. — Cf. aussi plus haut, p. 43.

(1) L'Arouasdan « pays des Arik ». Sur ce nom voyez plus haut, p. 36, note 2.

(2) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 530 et suiv.

(3) Il est question ici de Schampa Pakarad, descendant d'une famille juive transportée en Arménie, et qui, ayant rendu les plus grands services à Valarsace, fut élevé par lui aux plus hautes dignités du royaume (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 3, 7). Ce Pakarad est le chef de la race des Bagratides dont nous avons parlé plus haut, p. 48, note 3, 2e colonne, et p. 46.

(4) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 3, 7, et plus haut, p. 43 et 46.

(5) Cf., sur la constitution politique de l'empire des Parthes et des royaumes qui en dépendaient, ce que nous avons dit plus haut, p. 46, note 2, 1re colonne.

(Darèh), 30 ans; Arschag, 17 ans; Ardaschir, 46 ans; Péroze, 64 ans; Valarsace (Vagharschag), 50 ans; Artaban (Ardavan), 36 ans; ainsi toutes les années du gouvernement des Parthes font 573 ans (1).

Voici les rois arsacides qui, après Arsace le Grand, ont régné sur l'Arménie : la 129e année du règne d'Arsace, son fils Arsace le jeune monta sur le trône d'Arménie, dans la ville de Medzpin, avec son frère Valarsace qu'il institua roi d'Arménie, et régna 42 ans. Ensuite vinrent Arsace, 13 ans; Ardaschès, 25 ans; Artaban et Arschavir, 37 ans; Érouant, fils d'Arsace, 21 ans; Ardaschès son frère, 52 ans; Diran, fils d'Ardaschès, 22 ans(2); Tigrane son frère, 42 ans (3); Arscham, 38 ans (4); Sanadroug, fils de la sœur d'Abgar, 30 ans (1); Ardaschès, fils de Sanadroug, 4 ans (2); Ardavazt et Tigrane, fils d'Ardaschès 24 ans (3); Vagharsch, fils de Tigrane, 20 ans (4) Chosroès (Khosrov) le brave, fils de Vagharsch 48 ans (5); ensuite Tiridate le Grand, fils de Cho roès, 48 ans (6); Arsace, fils de Diran, 7 ans (7) Sapor (Schapouh), roi de Perse, 74 ans; Bab, fi d'Arsace, 7 ans (8).

(1) Cette généalogie des Parthes arsacides est complétement erronée. Il suffira pour s'en convaincre de consulter Saint-Martin, *Fragments d'une Histoire des Arsacides* (Paris, 1850, 2 vol. in-8°), où ce savant critique a rassemblé tous les textes anciens qui tendent à éclaircir l'histoire des souverains arsacides de la Parthie, de l'Arménie, de la Bactriane, etc., qui formaient l'ensemble d'un vaste système monarchique embrassant l'Asie centrale et occidentale.

(2) Les historiens arméniens et notamment Moïse de Khorène (liv. II, ch. 9 et suiv.) établissent ainsi la succession des rois d'Arménie de la dynastie arsacide : Valarsace, Arsace Ier, Ardaschès Ier auquel succéda Tigrane Ier, dont il sera question plus bas.

(3) Tigrane Ier régna de 89 à 36 av. J.-C.

(4) Arscham, frère de Tigrane Ier, paraît être le même que le Monobaze ou Manovaze des Grecs et des Arm niens, et le Maanou Sapheloul des Syriens; il régna Édesse de l'an 38 avant J.-C., jusqu'à l'an 10.

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 3 — Ce prince régna de l'an 36 à 58 après J.-C.

(2) Ardaschès III régna de 78 à 120; c'est ce perso nage que les Grecs appellent Axidarès, et dont le règ fut sans cesse troublé par la rivalité des Parthes et d Romains.

(3) Ardavazt IV ne régna que quelques jours en 12 il eut pour successeur Diran Ier son frère (121-142) a quel succéda Tigrane VI son frère (142-161), lequel remplacé par Sohême, créature de Lucius Vérus.

(4) Vagharsch ou Vologèse régna de 178 à 198.

(5) Chosroès Ier le Grand régna de 198 à 232.

(6) Tiridate II, fils de Chosroès Ier, régna de 259 à 3

(7) Arsace III régna de 341 à 370.

(8) Bab régna de 370 à 377. Ce fut dix ans après mort de Bab que l'Arménie fut partagée entre les mains et les Perses. Arsace IV régnait sous la suze neté de l'empereur de Constantinople dans les provi occidentales du royaume, et Chosroès III, de la race Arsacides, gouvernait, au nom de Sapor III, la por de l'Arménie qui reconnaissait l'autorité des Sassa de Perse.

FAUSTUS DE BYZANCE.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

EN QUATRE LIVRES,

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS DE L'ARMÉNIEN EN FRANÇAIS,

PAR

JEAN-BAPTISTE EMINE,

DIRECTEUR DU GYMNASE IMPÉRIAL DE WLADIMIR SUR LA KLIAZMA.

INTRODUCTION.

ꝫ les monuments historiques de l'Armé-
rage de Faustus de Byzance est assu-
lui qui a été le plus sévèrement jugé par
ins nationaux. Déjà, à une époque fort
les Arméniens, par un sentiment exa-
atriotisme, avaient témoigné leur mé-
ıent contre Faustus, en accusant cet
le s'être fait l'écho de récits mensongers
ciations calomnieuses. Lazare de Pharbe,
ı cinquième siècle, qui avait compris
de ses compatriotes envers Faustus,
ı à le défendre et à le justifier. Cet his-
ui fit preuve en cette circonstance
ıble impartialité, n'hésita pas à recon-
: l'ouvrage de Faustus avait subi d'im-
modifications, et que l'ignorance et
: parti n'étaient point étrangers aux in-
ns qu'on remarque, à première vue,
toire de cet écrivain. Au surplus,
ıtions des textes originaux des plus
rosateurs de l'Arménie sont assez fré-
et la critique a déjà signalé des ad-
: des changements introduits dès le
siècle (1), dans les ouvrages histo-
i nous sont parvenus sous les noms
ge (2) et de Zénob de Glag (3). Il est
: voir qu'au cinquième siècle, comme
ıurs, les Arméniens se sont toujours
ꝫ attaques dirigées contre leur nation,
t fort difficile de faire taire chez eux les
qu'ils conservent contre plusieurs de
ains, accusés d'avoir flétri ou stigma-
auts de leurs compatriotes. Lazare de
i, de son côté, s'est montré impitoyable
nationaux (4), et qui a pris à tâche de justifier Faustus, en le représentant comme un écrivain supérieur, d'une rare érudition, incapable de descendre jusque dans les basses régions de la calomnie (1), n'a pu, malgré ses efforts, ramener les Arméniens à des sentiments plus justes envers cet historien. Ce préjugé a subsisté même jusqu'à présent, et les savants religieux de la congrégation de Saint-Lazare de Venise, notamment Indjidji (2) et Tchamitch (3), n'hésitent point à déclarer que tout le récit de Faustus, à quelques exceptions près, est dépourvu d'authenticité et ne mérite aucune confiance. Il est vraiment regrettable que les éditeurs de l'Histoire de Faustus n'aient attaché qu'une médiocre importance au témoignage de Lazare de Pharbe qui place cet auteur au même rang qu'Agathange, en donnant aux livres de ces deux annalistes la préférence sur « cette quantité d'ouvrages historiques arméniens qu'il avait à sa disposition », en composant son livre (4). Toutefois l'ouvrage de Faustus, auquel nous accordons une véritable importance, n'est pas exempt de défauts, et il est vrai de dire qu'on y trouve des erreurs capitales, de fréquents anachronismes, une absence complète de chronologie et des exagérations inexplicables sur le nombre et l'importance des armées dont il fait l'énumération. Mais ces défauts qui, il faut bien le reconnaître, sont communs aux écrivains de cette époque, et dont la faute retombe en partie, soit sur les traducteurs, soit sur les copistes, sont du reste excusables chez un écrivain du quatrième siècle, d'autant plus qu'à côté de quelques taches, nous trouvons des indications précieuses et exactes qu'on chercherait en vain chez les contemporains de Faustus; nous voulons parler des détails que donne cet historien sur les mœurs,

troduction à l'*Hist. d'Arménie* de Lazare de
arménien (Venise, 1793, pag. 14).
ntroduction à l'*Histoire d'Agathange*, plus
100 et suiv.
rant-propos en tête de la traduction française
ꝫ Glag dans le *Journal asiatique*, 1863, et
t, pag. 5.
Lettre de Lazare de Pharbe à Vahan Mami-
arménien (Moscou, 1853, in-8°).

(1) Introduction à l'*Histoire d'Arménie* de Lazare de Pharbe, pag. 14.

(2) Indjidji, *Archéol. armén.*, en arménien (Venise, 1835), t. II, pag. 185.

(3) Tchamitch, *Hist. d'Armén.*, en arménien (Venise, 1832), t. I, p. 11.

(4) Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, p. 9.

les usages, les coutumes, les superstitions, les croyances populaires, les cérémonies du paganisme arménien, les relations des satrapes avec le roi, le système féodal introduit en Arménie par les Arsacides, les commencements du christianisme et ses luttes, les rapports de l'Église avec l'État, enfin sur les relations du patriarche avec le pouvoir royal, etc. Non-seulement Faustus nous apparaît dans son livre comme un historien savant et fort au courant des événements qu'il raconte, mais encore il déploie un véritable talent de narrateur lorsqu'il trace les portraits de quelques-uns des personnages dont il a esquissé l'histoire. Les biographies des patriarches Verthanès, Grigoris, Iousig, Jacques de Medzpin, Daniel, Nersès, Khad, et des généraux Vasag, Mouschég, Manuel, sont rédigées de main de maître, et nous représentent avec une vérité parfaite ces personnages peu connus et dignes de l'admiration de la postérité.

Les récits de Faustus, comparés à ceux de Moïse de Khorène qui a rapporté également quelques-uns des faits historiques racontés par son prédécesseur, offrent des différences sensibles, et ce désaccord a été l'un des principaux arguments mis en avant par les critiques arméniens pour accuser Faustus de s'être écarté de la vérité. Cependant, dans l'état actuel de nos connaissances, il est fort difficile de dire auquel des deux historiens il faut accorder le plus de confiance, et on doit attendre, pour se prononcer à cet égard, que la critique, à l'aide de données nouvelles, soit en mesure de contrôler avec une entière certitude les récits de ces deux grands écrivains.

Quoi qu'il en soit, l'Histoire de Faustus de Byzance est, avec celle de Moïse de Khorène, la source capitale qui fournit les renseignements les plus abondants pour les annales de l'Arménie dans les deux premiers siècles de la conversion de ce pays au christianisme. Le récit de Faustus s'étend depuis l'année 344 de notre ère jusqu'en 392. Le savant Saint-Martin faisait grand cas de l'Histoire de Faustus, à laquelle il a emprunté une foule d'informations qui ont trouvé place dans les notes dont il a enrichi les premiers volumes de la nouvelle édition de « l'Histoire du Bas-Empire » de Lebeau (1). Du reste, dans un autre ouvrage, Saint-Martin s'était plu à rendre justice à cet historien, en disant « qu'il est facile de voir, par l'attention scrupuleuse qu'il prend de rappeler jusqu'aux moindres détails des événements, qu'il doit donner une connaissance plus exacte de l'Arménie au quatrième siècle de notre ère, que Moïse de Khorène, dont l'Histoire est écrite avec une extrême brièveté (1). » Il n'est pas douteux que Moïse de Khorène ait fait de larges emprunts à l'Histoire de Faustus qu'il n'a pas nommé, et du reste son exemple a été suivi par Lazare de Pharbe, Sébéos, Moïse de Gaghangaïdoutz, Jean Catholicos, Mesrob, Étienne Assoghig, Guiragos de Ganzag, Vartan le Grand, et tant d'autres encore qui citent Faustus sans le nommer, et rapportent même quelques-unes de ses expressions.

Bien que Faustus de Byzance fasse partie de la pléiade des historiens classiques de l'Arménie, on ne connaît que fort peu de chose de sa biographie. Son origine grecque, qui n'est pas douteuse, l'a fait considérer comme un étranger, et aucun écrivain national ne s'est spécialement attaché à nous conserver des détails particuliers sur sa vie (2). Dans un seul passage de son Histoire, Faustus, en énumérant les grands satrapes convoqués par le roi Diran (353-363), mentionne un certain prince de la famille des Saharouni qu'il dit être de sa famille : « l'ischkhan de notre famille, dit-il, de la race des Saharouni (3). » On ne saurait dire si c'était par son père ou par sa mère, qu'il appartenait à cette illustre maison, mais ce qu'on peut avancer avec certitude, c'est qu'il était originaire de Byzance, comme l'indique son surnom de *Pouzantatzi*, qui veut dire en arménien « natif de Constantinople ou de Byzance ». Il reçut une instruction solide dans cette capitale, comme l'assure Lazare de Pharbe (4), mais il n'appartenait pas vraisemblablement à la caste sacerdotale, car notre auteur n'a rien de commun avec l'évêque Faustus dont il est ques-

(1) Cf. les tomes II à V. Édition F. Didot.

(1) Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, pag. 313-314, note 2.

(2) Les critiques modernes, et notamment le P. Karékin dans son « Histoire de la littérature arménienne, » en arménien, n'hésite pas à considérer Faustus, comme un Grec.

(3) Faustus de Byzance, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 12. — Ce passage paraît du reste altéré par les copistes. Le P. Karékin suppose, qu'au lieu de lire *méro d*[illegible]*kani* « de notre famille, » il faut restituer le nom du satrape *Mérohtahzad*, ce qui changerait complétement le sens de ce passage.

(4) Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, p. 14.

tion dans son Histoire (1), et avec lequel on a cherché à l'identifier (2).

L'instruction brillante que Faustus avait acquise dans les écoles de la capitale de l'empire des Césars ne permet pas de douter que cet écrivain n'ait composé son livre dans l'idiome grec, et en effet son style diffère essentiellement, même dans la traduction arménienne qui nous est seule parvenue, de celui des autres écrivains de son époque. De plus, les derniers mots qui terminent le troisième livre de son Histoire ne peuvent laisser subsister aucune incertitude sur la langue dans laquelle il rédigea son livre, puisque Faustus y est désigné par cette épithète « grand historien et chronographe grec. »

On doit croire que l'Histoire de Faustus de Byzance fut traduite dans la première moitié du cinquième siècle, immédiatement après l'introduction ou la mise en usage de l'alphabet national, dont l'invention est attribuée à S. Mesrob (3), et ce qui nous autorise à avancer cette hypothèse, c'est la mention que fait Lazare de Pharbe de la mutilation qu'aurait subie le texte original de Faustus de la part des falsificateurs grecs ou syriens qui abondaient à cette époque (4).

La version arménienne de l'Histoire de Faustus, répandue en grand nombre d'exemplaires en Arménie, contribua sans aucun doute à la perte du texte original grec, comme cela avait eu lieu déjà pour une foule d'ouvrages du même genre, dont il ne reste que des versions syriaques, arméniennes, coptes, etc. Cependant le texte primitif de Faustus, qui avait eu un certain retentissement en Grèce, existait encore au sixième siècle, puisque Procope l'a connu, et qu'on trouve dans son *Histoire de la Guerre Persique* (5), des détails précis sur les événements qui précédèrent et suivirent la détention d'Arschag II dans le château de l'Oubli (Aniousch; φρούριον τῆς λήθης), détails qui sont textuellement empruntés à notre auteur (1). En effet, Procope nomme la source à laquelle il a puisé les renseignements qu'il donne sur Arschag II « une Histoire d'Arménie », et c'est le même titre que nous trouvons dans Lazare de Pharbe (2). L'édition de Venise donne une rubrique différente : « Histoire d'Arménie de Faustus de Byzance, en 4 livres. » Il serait curieux de savoir si ce titre existe réellement sur les manuscrits dont se sont servis les savants éditeurs, car il est à remarquer qu'en tête des quatre livres de l'Histoire de Faustus, on lit les mots *Pouzantaran Badmouthiounk*, qui sont fort importants. S'il est vrai, comme le dit Lazare de Pharbe, que l'ouvrage de Faustus portait la rubrique d' « Histoire d'Arménie », on se demande ce que pourrait signifier alors le terme *Pouzantaran*, et pourquoi le mot *Badmouthiounk* qui le suit écrit immédiatement, est au pluriel au lieu d'être exprimé au singulier. Pour répondre à cette question, il faut avant tout expliquer le mot *Pouzantaran*. Cette expression fort singulière se compose de deux éléments, d'abord *Pouzant*, surnom de Faustus qui est l'abrégé de *Pouzantatzi*, « originaire ou natif de Byzance », et ensuite la particule *ran* qui, en arménien, exprime l'idée de lieu. C'est le seul et unique cas où cette particule entre dans la composition d'un nom propre. Or, en présence d'un fait aussi rare dans la langue arménienne, on peut hasarder une conjecture, c'est que le mot composé *Pouzantaran* doit signifier « Bibliothèque de Pouzant » ou « de Faustus de Byzance ». A l'appui de cette hypothèse, nous voyons le mot *Badmouthiounk* « histoires » employé au pluriel, ce qui nous permet de conjecturer que les expressions *Pouzantaran Badmouthiounk* veulent dire « Bibliothèque historique de Faustus de Byzance », et que cette Bibliothèque renfermait l'histoire de plusieurs nations et notamment celle de l'Arménie. Au surplus, ce titre n'a rien d'insolite, puisque déjà il avait été pris à une époque plus ancienne par Diodore de Sicile, dont les œuvres, soit dit en passant, étaient complètes à l'époque où vécut Faustus (3).

Faustus a divisé son ouvrage en quatre livres (4);

(1) Liv. IV, ch. 4; liv. V, ch. 24; liv. VI, ch. 5 et 6.

(2) Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. I, liv. II, ch. 45. — St-Martin, *Hist. du Bas-Empire* (éd. Didot), t. V, p. 27.

(3) Sur l'alphabet arménien, cf. notre Mémoire inséré dans l'édition russe de Moïse de Khorène (Moscou, 1858) pag. 377; la traduction française dans la *Revue d'Orient* (1865) et le tirage à part de cette traduction.

(4) Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, p. 14.

(5) Procope, *Bell. persic.*, liv. I, ch. 5.

(1) Faustus de Byzance, *Hist. d'Arm.*, liv. IV, ch. 54, et liv. V, ch. 7.

(2) Lazare de Pharbe, *Hist. d'Arm.*, p. 8.

(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 1.

(4) Cf. plus bas, la Préface de Faustus, p. 20.

cependant le premier livre est nommé, par l'auteur ou par son traducteur, le 3e; le second devient le 4e, le troisième est appelé le 5e, et enfin le quatrième est désigné sous le nom de 6e. Cette division, qui peut paraître singulière de prime abord, est cependant facile à expliquer. En effet, les premières lignes de l'avis préliminaire que Faustus a placé en tête de son Histoire, quoique assez confuses, nous permettent de reconnaître que l'ouvrage de cet annaliste, tel qu'il nous est parvenu, ne forme que la troisième partie de la « Bibliothèque historique », et que les deux parties précédentes devaient être divisées en deux livres distincts, traitant de l'histoire d'autres nations. L'Histoire d'Arménie venait ensuite; elle formait la continuation de la « Bibliothèque » de Faustus, et devait par conséquent commencer par le troisième livre. En effet, pour que le lecteur ne pût avoir de doutes sur cette division en livres, l'auteur, après avoir écrit, en tête de son Histoire d'Arménie, la rubrique « troisième livre », se hâte d'ajouter le mot « commencement », puis vient le premier chapitre de ce même livre. De cette façon, on doit écarter la supposition des savants Mékhitaristes qui croyaient à l'existence d'une autre Histoire d'Arménie du même auteur, qui serait aujourd'hui perdue. En résumé, si le mot *Pouzantaran*, dont le sens a été expliqué plus haut, a la valeur que nous lui avons attribuée, les mots « voici ce qui se trouve dans les livres de cette troisième Histoire (1) » se comprennent aisément sans qu'il soit besoin de recourir à une autre explication.

M. Neumann, de Munich, a cependant donné une explication différente de la nôtre (2), et que nous croyons utile de rappeler, malgré son peu de vraisemblance. Selon lui, le 1er livre de Faustus serait appelé le 3e, parce que cet historien aurait considéré son ouvrage comme faisant suite au récit d'Agathange. Mais cette supposition, tout ingénieuse qu'elle paraisse, ne repose sur aucune preuve et se trouve en désaccord avec le texte même de l'Avis préliminaire de Faustus.

Les quatre livres de Faustus ont subi de la part des copistes de fâcheuses mutilations, comme on peut s'en assurer en lisant la table des matières qui termine le sixième livre. En effet, Faustus donnait, dans cette partie de son Histoire, des détails sur lui-même « en dix versets bien complets », qui manquent actuellement dans tous les manuscrits.

L'Histoire de Faustus embrasse l'espace d'environ un demi-siècle, et traite des règnes de hui souverains arméniens de la dynastie arsacide Après avoir dit quelques mots sur le roi Tiridate sur S. Grégoire l'Illuminateur et son fils Rhesdagués, notre auteur raconte le règne de Chosroès II, fils de Tiridate; puis il passe à ceux d Diran II, d'Arschag II, de Bab, de Varazad d'Arschag IV, de Vagharschag ou Valarsace I Il termine son Histoire par un exposé de la di vision politique de l'Arménie arrêtée par Sapo roi de Perse, et par Arcadius, empereur des Grec en faveur d'Arschag IV et de Chosroès III.

Le style de Faustus est irréprochable com pureté de langue, et en cela il ne le cède en ri pour l'élégance aux traductions arménien faites pendant le cinquième siècle. Cepend Faustus a le défaut d'allonger ses périodes, qui rend son style parfois très-languissant, e sens des mots difficile à saisir au premier abo Aussi on doit comprendre que de difficultés nous a fallu vaincre, pour rendre dans un idio européen l'ouvrage de cet auteur, qui jusq présent n'avait pas encore été soumis à l'épre d'une traduction.

Le texte de Faustus n'a eu encore que d éditions; la première a paru à Constantin en 1730; la seconde a vu le jour un siècle tard à Venise en 1832. L'édition *princeps* est rare, et il nous a été impossible de nous la p curer; c'est sur le texte de Venise que nous av fait notre traduction.

En terminant, nous ferons observer que F tus ne donne dans son livre aucune date, ce rend la chronologie des Arsacides très-diffic établir. Pour entreprendre la restitution des é ques de chaque règne, il aurait fallu entrer d une série de longues discussions qui nous eus entraîné au-delà des bornes qui nous ont tracées. Dans un ouvrage spécial, pour lequel n avons rassemblé des documents assez nombre nous aborderons la question de la chronolog des Arsacides d'Arménie qui, jusqu'à présent, n

(1) Cf. plus bas, Avis préliminaire de l'Histoire de Faustus.

(2) *Versuch einer Geschichte der Armenischen litteratur* (Leipzig, 183), p. 26. — C'est aussi l'opinion du P. Karékin dans son Histoire de la littérature arménienne.

pas été étudiée avec le soin qu'elle mérite, et nous avons tout lieu d'espérer que ce travail, entrepris en dehors du domaine par trop fréquenté des hypothèses, offrira au public savant quelque intérêt et sera consulté avec une sympathique indulgence.

J.-B. Emin.

FAUSTUS DE BYZANCE.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE.

(*Traduction de l'arménien.*)

IS PRÉLIMINAIRE DE L'AUTEUR.

ci ce qui se trouve dans les livres de cette me Histoire (1) : les canons chronologiques ɔis ouvrages, puis les quatre livres [sui- , qui ne renferment que des mémoires sur ne matière ; l'histoire de la nation armé- :, issue des enfants de Thorgom (2) ; c'est- les faits et gestes accomplis autrefois ; les s et la biographie des saints pontifes, es de Dieu, jusqu'au moment de la mort ıcun d'eux ; [les exploits] des rois arsaci- ıaîtres du pays, et ceux des hommes il- placés à la tête de l'armée et issus du nom- es vaillants satrapes (nakharar) ; [le ta-] de la paix, de la guerre, de la prospérité, dévastation, de la justice, de l'iniquité, de et de l'impiété. A partir du règne de Chos- Khosrov), fils de Tiridate (Dertad), jus- dernier temps de la décadence de la royauté ménie, et du pontificat de Verthanès, fils ·emier pontife Grégoire, enfin jusqu'aux ıpaux et derniers évêques arméniens, j'ai [tout] en détail, selon l'ordre chronologi- t dans des chapitres rigoureusement divisés. ıit précéder ces quatre livres de quatre des matières, que je reproduis en tête de ıe chapitre, jusqu'à la fin de cet [ouvrage], 'en faciliter [la lecture] à tous ceux qui :ont étudier ce que je vais raconter.

ʔest ainsi que nous avons compris ce premier :e de phrase, qui est le début de la « Bibliothèque que » de Faustus de Byzance. Les termes en sont , mais nous avons expliqué dans l'Introduction ıl faut entendre par les mots « troisième histoire ». plus haut, p. 206.

Selon les traditions arméniennes, Thorgom, le *ɪrma* des Livres saints, était père de Haïg, pre- :hef de la race arménienne. Ainsi l'expression ıts de Thorgom » signifie « les Arméniens ».— Cf. aut, p. 16, notes 4 et 6.

LIVRE TROISIÈME.

CANONS DE CE LIVRE ; VINGT ET UN CHAPITRES.

LIVRE TROISIÈME.

COMMENCEMENT.

CHAPITRE I.

Ce qu'il advint en Arménie après la prédication de l'apôtre Thaddée. — Canons des livres chronologiques.

La prédication de l'apôtre Thaddée depuis son début; son martyre et sa mort jusqu'à la fin de la prédication et de la mort de saint Grégoire (1); le meurtre de l'apôtre commis par le roi Sanadroug (2) jusqu'au moment où celui-ci fut obligé d'embrasser la foi [chrétienne] (1) ; la mort du roi Tiridate (Dertad) (2) ; les faits accomplis par les anciens; la vie des hommes illustres, celle de leurs adversaires, tout cela a été décrit par d'autres [historiens] (3). Néanmoins nous allons relater succinctement tous ces faits dans le cours de notre Histoire, pour ne pas en intervertir l'ordre. Dans notre narration nous examinerons et l'époque primitive et les derniers temps ; quant à l'époque intermédiaire elle a été écrite par d'autres, et nous la mentionnons seulement pour ne point laisser de lacune dans notre ouvrage. C'est ainsi qu'une brique placée au milieu d'un mur achève la construction de l'édifice entier. Cela dit, nous allons entrer immédiatement en matière.

CHAPITRE II.

Du premier grand pontife Grégoire ; [de son fils] et leurs sépultures.

Pendant le règne de Tiridate (Dertad), fils de Chosroès (Khosrov), [l'Arménie] embrassa la foi chrétienne (4), grâce au zèle du grand prêtre Grégoire, fils d'Anag.

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. II, ch. 33. — Les détails que donne Moïse sur la prédication de Thaddée à Édesse, à la cour du toparque Abgar Ouchama qu'il convertit à la foi, sont extraits, à ce qu'il nous apprend lui-même (ch. 36), d'une histoire écrite en syriaque par Léroubna, fils du scribe Apschatar, qui a raconté les événements des règnes d'Abgar et de Sanadroug. L'ouvrage de Léroubna était conservé dans les archives d'Édesse. Il existe à la Bibliothèque impériale de Paris, dans un martyrologe arménien manuscrit, une histoire attribuée à Léroubna, mais cette composition est apocryphe.

(2) L'apôtre Thaddée fut martyrisé avec ses compagnons, dans le canton de Chavarchan, appelé aussi Ardaz. Selon la tradition, la pierre s'entr'ouvrit pour recevoir le corps de l'apôtre, qui fut ensuite inhumé dans la plaine (Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 34).

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 34, 35.

(2) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 92) raconte que le roi Tiridate avait pris la résolution, vers la fin de sa vie, d'abdiquer et d'aller vivre en solitaire dans l'antre de Mané, où saint Grégoire avait achevé ses jours. Ses sujets, mécontents de la résolution du roi, lui donnèrent un breuvage empoisonné qui causa sa mort (voir plus haut, p. 194). Le même historien donne à Tiridate cinquante-six ans de règne.

(3) Il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de savoir quels sont les historiens auxquels Faustus de Byzance fait allusion dans ce passage. On ne saurait même dire si ces historiens étaient arméniens ou grecs, car Moïse de Khorène lui-même, en racontant l'histoire détaillée de ces événements, n'indique pas non plus les sources où il a puisé ses informations (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 34). Un seul historien syriaque est cité par Moïse : c'est Léroubna, dont il a été question dans une note précédente, et qui a donné le texte de la prétendue correspondance échangée entre Abgar et le Christ, correspondance dont Eusèbe nous a transmis une traduction grecque, dans son *Histoire ecclésiastique*, liv. I, ch. 13.

(4) Tiridate II, fils de Chosroès le Grand, monta sur le trône de son père, l'an 286 de J.-C. et gouverna le royaume d'Arménie pendant l'espace de cinquante-six ans, c'est-à-dire jusqu'à l'année 342. La dix-septième année de son règne, en 302, il embrassa la foi chrétienne, par suite de la prédication et des miracles de saint Grégoire l'Illuminateur (Cf. plus haut, Agathange, *Hist. de Tiridate*, ch. XX, § 92 et 93, p. 152 et suiv.).

Aristaguès (1), fils cadet de ce dernier, pendant apostolat de son père, fut son coopérateur actif urant toute sa vie, jusqu'au jour de sa mort, uand il fut rappelé par le Christ (2). On avait réparé pour tous les deux des sépultures dignes e les recevoir : Grégoire le Grand fut enterré ans le village de Thortan, au canton de Taraagh. Quant à son fils Aristaguès, après sa mort e confesseur, son corps fut emporté du canton e Dzop et enseveli dans le bourg de Thil au anton d'Eghéghiatz, dans les domaines de son ère Grégoire (3).

CHAPITRE III.

Règne de Chosroès, fils de Tiridate. — Patriarcat de Verthanès, fils du grand pontife Grégoire.

Aussitôt après, le trône [d'Arménie] fut occupé par Chosroès [II] Kotac (4), petit-fils de Chosroès [I], fils du vaillant et vertueux roi Tiridate. Sous son règne, vivait Verthanès, fils iné de Grégoire, qui, à l'exemple de son père t de son frère, occupa le siége du premier et evint [grand] pontife (5). En ce temps-là, régnaient la paix, l'ordre, la fécondité, la santé, . richesse, un zèle et un grand amour pour le ien qui se propageaient partout. Saint Verthaès, suivant l'exemple de son père et de son ère, ne faisait qu'éclairer le peuple et le guier [dans la voie du bien]. C'était une époque où justice et la probité florissaient. Vers ce même temps, le pontife Verthanès, partit pour aller visiter la première et grande mère des églises arméniennes, dans le pays de Daron, où jadis, du temps du grand pontife Grégoire, les autels des temples païens furent détruits par l'effet d'un miracle (1). Arrivé là, il se préparait, comme il avait l'habitude de le faire, à renouveler le sacrifice que le Seigneur avait offert sur la croix pour notre salut et communier en souvenir de la Passion, c'est-à-dire avec le corps et le sang vivifiants du Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Car c'est ainsi que les pontifes arméniens, avec les rois, les grands, les satrapes et une foule immense de gens du pays, venaient ordinairement honorer les localités où, dans le commencement, on ne voyait érigées que les statues des idoles, les localités qui, purifiées au nom de la divinité, devenaient une maison de prières et un lieu de dévotion pour tous. Là surtout, dans ce centre principal de l'Église, on se réunissait sept fois l'année en commémoration des saints qui y reposaient; c'était avec une prédilection prononcée qu'on se rendait aussi à la chapelle du grand prophète saint Jean-Baptiste. Ce rendez-vous se faisait chaque année dans les églises placées sous l'invocation des apôtres, disciples du Seigneur, et dans celles consacrées aux martyrs, où on venait fêter avec allégresse le jour de leur mort.

Il arriva une fois que le grand pontife Verthanès, accompagné d'une suite peu nombreuse, était venu offrir le sacrifice de la bénédiction. Des gens, qui jusqu'alors gardaient en secret le culte invétéré du paganisme et de l'idolâtrie, s'étant réunis au nombre de deux mille, convinrent entre eux de tuer Verthanès, le pontife de Dieu. Ils étaient un peu encouragés dans leur dessein par l'épouse du roi, que le saint réprimandait sans cesse au sujet de sa conduite déréglée. Cette foule cernait déjà la grande muraille de l'église d'Achdichad; et, tandis que Verthanès, entré dans le temple, célébrait la messe, la troupe se prépara à l'assiéger du dehors. Mais ici un miracle s'accomplit; les bras des gens qui faisaient partie de la troupe se replièrent sur leurs dos; et de cette manière tous se sentirent attachés, sans avoir été liés par personne. C'est ainsi que tous ces gens frappés de stupeur, pliés, garrottés, accroupis, gisaient sur le sol, ne pouvant bouger de leur place : c'étaient des hommes de la race sacerdotale qui ne faisaient que sacca-

(1) Arisdaguès, ou Rhesdaguès, occupa le trône pontifical l'Arménie de l'an 306 à l'an 314 de J.-C.
(2) Agathange est entré dans quelques détails sur l'activité de Rhesdaguès, fils cadet de saint Grégoire, dans n *Histoire de Tiridate*. — Cf. plus haut, ch. CXXIII, 159, pag. 183.
(3) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 89 91, liv. III, ch. 2) précise l'endroit où saint Grégoire t enterré; ce fut dans l'antre de Mané sur la montagne il s'était retiré de son vivant. Rhesdaguès, qui avait cédé à son père, fut tué par Archélaüs, proconsul de la uatrième Arménie, qui l'assassina dans le canton de op. Ses disciples enlevèrent son corps, le portèrent ns la localité indiquée par Faustus, où il fut enseveli. Cf. aussi la *Vie des saints arméniens; sub nom.* . Grégoire et Rhesdaguès.
(4) Le mot *kotac*, ajouté ici comme épithète au nom Chosroès II, fils de Tiridate, est inconnu, et on ne urait en donner l'explication. Faustus est le seul auteur i l'ait employé. On peut supposer que ce mot a la gnification de « petit », épithète qui avait été donnée Chosroès II, dont le règne fut de neuf ans (344-353).
(5) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 80 et ; liv. III, ch. 2. — Verthanès, fils aîné de saint Gréoire l'Illuminateur et successeur de Rhesdaguès, son ère cadet, sur le trône pontifical, administra l'Église 'Arménie, de l'an 314 à 330 de J.-C.

(1) Agathange, *Hist. de Tiridate*, pag. 173, ch. CXIV, § 16. — Zénob de Glag, *Hist. de Daron*, pag. 36 de la traduct. franç.

ger et dévaster le pays par leur cruauté. Toute cette foule restait entassée pêle-mêle dans l'enceinte de l'église, quand Verthanès en personne, s'approchant d'elle, demanda : « Qui êtes-vous, d'où venez-vous et qui cherchez-vous? » Ils commencèrent à lui confesser la vérité en disant : « Nous sommes venus pour ravager cet endroit et pour vous tuer, encouragés que nous étions par l'ordre et à l'instigation de la reine de la Grande Arménie. Mais le Seigneur Dieu vient de manifester sa puissance et de nous prouver que c'est lui seul qui est Dieu. Et maintenant nous sommes convaincus et nous croyons que c'est bien lui seul qui est Dieu. Nous voilà garrottés, ne pouvant même bouger de cette place. »

Alors le bienheureux Verthanès commença à leur enseigner la foi et à les fortifier dans la croyance du Seigneur Jésus-Christ; et il leur parla longuement. Après quoi, s'adressant à Dieu, il lui adressa des prières, puis, après avoir guéri [cette multitude], il la délivra de ses liens invisibles et de ses souffrances insupportables. Toute cette multitude, une fois libre, se prosterna devant Verthanès en lui demandant, comme remède, la pénitence; le saint homme leur en désigna le terme. Instruits dans la foi de la Trinité une et sainte, ils reçurent le baptême, au nombre de deux mille environ, sans compter leurs femmes et leurs enfants. Verthanès, après les avoir réunis aux fidèles, les congédia, purifiés et fermes dans leur croyance (1).

CHAPITRE IV.

Des deux familles des Manavazian et des Ouortouni qui s'entre-tuèrent en Arménie.

Vers ce temps-là, un grand conflit éclata dans le pays des Arméniens : deux grands satrapes et princes, maîtres et seigneurs de provinces et de pays entiers, étant aux prises, se firent l'un contre l'autre une guerre cruelle avec une violente inimitié. D'un côté, le prince de la maison des Manavazian (2), de l'autre, le chef de la famille des Ouortouni (3), ne cessèrent de troubler le vaste pays des Arméniens (4). C'était une guerre acharnée entre eux, qui fut la cause d'une ruine et d'un massacre immense d'individus. Enfin le roi Chosroès et le grand pontife Verthanès se décidèrent à envoyer le vénérable archevêque Albin (1) pour rétablir la paix entre eux. On le traita avec mépris et on rejeta son intervention, en se moquant de ceux qui l'avaient envoyé. L'évêque ayant été congédié avec des injures, [les princes ennemis] se mirent à dévaster la maison du roi. Acharnés comme ils l'étaient, ils continuèrent à se faire la guerre avec plus de violence. Alors le roi, courroucé, envoya contre eux le commandant en chef de l'armée arménienne, Vatché, fils d'Ardavazt, chef de la maison des Mamigoniens, pour tuer et exterminer entièrement les deux familles. Le commandant Vatché, aussitôt arrivé, tomba sur les deux familles, les combattit et les mit en fuite, n'épargnant pas même un seul enfant mâle. Après quoi il revient auprès de Chosroès, roi des Arméniens, et du grand pontife Verthanès. Le roi fit don du bourg et du village, résidence du chef des Manavazian, à l'église de l'évêque Albin, ainsi que de Manavazakert (2) avec tous ses alentours et son petit canton, situé sur les confins de ce dernier, et s'étendant vers les rives de l'Euphrate. Le propre village des Ouortouni, nommé Ouortoron, fut aussi cédé (3) : il se trouvait dans le pays de Pasan (4), où l'évêque de Pasan avait son siége.

CHAPITRE V.

Des fils de Verthanès, dont le premier se nommait Grigoris et le second Iousig.

Verthanès et Rhesdaguès (Aristaguès) étaient les fils du grand pontife Grégoire. Rhesdaguès était vierge et pur dès son enfance; quoique fils cadet, il occupa le premier le siége épiscopal de son père. Bien que marié, Verthanès n'avait point de postérité. Pendant bien des années, il pria Dieu de ne pas le priver de la bénédiction d'avoir un enfant qui se consacrerait un jour au service du Seigneur, comme étant son héritier. Dans sa vieillesse, le Seigneur exauça ses prières; son épouse conçut et engendra deux fils jumeaux; Verthanès donna à l'aîné le nom de son père Grigoris, au cadet celui de Iousig. Élevés en présence du

(1) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 2) ajoute qu'après avoir échappé au complot des païens, Verthanès s'en alla au bourg de Thil, où se trouvait le tombeau de son frère Rhesdaguès.

(2) Cf., sur cette famille, la note 5 de la page 19.

(3) Cf., sur cette famille, la note 5 de la page 19-20.

(4) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 2.

(1) Un personnage du même nom est cité à plusieurs reprises par Agathange (*Hist. de Tiridate*, éd. de Venise, pag. 626, 627, 646). Cf. plus haut, pag. 181 *et passim*.

(2) Ce mot veut dire « la ville de Manavaz ».

(3) Cf. plus haut, pag. 19 et note 5.

(4) Le pays de Pasan, ou de Pasen, situé dans la province d'Ararat.—Cf. Indjidji, *Géogr. anc. de l'Arménie*, pag. 380 et suiv., et plus haut, pag. 45, note 1, 2e col.

roi d'Arménie, ils se voyaient entourés de soins pour leur éducation. Dans la suite, le fils aîné, Grigoris, occupa le siége épiscopal dans les contrées des Aghouank et des Ibériens (Virk), quand il fut d'âge à faire de bonnes actions et à porter en lui la science de Dieu. Il ne voulut pas contracter mariage; et, dans sa seizième année, il monta sur le siége épiscopal dans les pays des Ibériens et des Aghouank, c'est-à-dire dans le voisinage des Massagètes (Mazkouth) (1). Aussitôt installé, son premier soin fut de rétablir l'ordre dans les églises, en suivant l'exemple de Grégoire premier (2).

Ce fut Diran (3), fils du roi Chosroès, qui éleva Iousig (4). Le prince royal Diran donna sa fille en mariage à Iousig, fils de Verthanès. Comme c'était un jeune homme, la première nuit qu'il connut sa femme, elle conçut. Immédiatement, il aperçut dans une vision, qu'il avait deux enfants et tous deux indignes du service du Seigneur Dieu; alors il se repentit de s'être marié. Il versa des larmes, implora Dieu, et, abreuvé de chagrin, il fit pénitence. Comme jeune homme, il ne s'était marié qu'en cédant aux instances du roi. Ceci même ne se fit que par la grâce de Dieu; car plus tard devaient naître de lui de grands pasteurs qui se voueraient au bien de leur pays et à l'intérêt du service de l'Église, d'après les préceptes de l'Évangile. Après cette première et unique nuit, il ne connut plus sa femme. La femme engendra pour ce monde, comme cela avait été déjà montré d'avance à Verthanès, dans la vision. L'un des fils s'appela Bab, l'autre Athénogène (Athanakinès).

Iousig, jeune homme resté pur, à la suite de la première nuit [de ses noces], n'approcha plus sa femme, non pas qu'il considérât le mariage comme une chose impure, mais parce qu'il avait souci de la vision qu'il avait eue, et il ne voulut plus donner le jour à des enfants indignes. Or ce n'était pas pour ce monde qu'il désirait avoir un enfant, mais il le souhaitait pour le consacrer au service du Seigneur Dieu. Il comptait pour rien tout ce qui était terrestre; il préférait aux choses passagères ce qui venait d'en haut; il n'avait qu'une seule aspiration, celle de la vie céleste. Servir Jésus-Christ était son seul désir et son unique gloire. Il ne s'arrêtait ni sur l'amitié du roi, ni sur les honneurs et les grandeurs qui venaient de lui, ni sur ce qu'il était son gendre. Il renonça à tout, comme à des choses inutiles, abominables et trompeuses. La première déception éprouvée, il ne fut jamais enclin à la séduction comme un adolescent; dès lors il parut avoir l'esprit d'un vieillard, ne méditant que l'immortalité. Il préféra le blâme, par amour du Christ, aux grandeurs des rois. Il se consacra à la vie austère et, dès l'âge de douze ans, il n'endura que des mortifications. En tout il suivait [la doctrine de] ses pères, et l'exemple de son frère Grigoris vivait en lui. Il a supporté le joug du Christ jusqu'à la fin de sa vie sans la moindre paresse.

La maison royale s'était posée vis-à-vis de Verthanès dans une situation hostile, et, tandis que ses beaux-parents (beaux-pères) le tracassaient à cause des faits que je viens de raconter, la mort atteignit sa femme, et [de cette manière] Iousig se trouva libre d'engagement. Préoccupé comme il l'était du sort de ses enfants, il passait des heures entières à prier Dieu; l'ange du Seigneur lui apparut dans une vision et lui dit : « Iousig, fils de Grégoire, sois sans crainte, car le Seigneur a exaucé ta prière, et de tes enfants naîtront d'autres enfants qui apporteront la lumière de la science à l'Arménie; ils seront pour ce pays la source de la sagesse spirituelle. Ce sera d'eux que jaillira la grâce des commandements de Dieu; par leur intermédiaire, le Seigneur accordera une paix abondante et une prospérité durable aux églises triomphantes et fortes; nombre d'égarés rentreront dans la voie de la vérité et le Christ sera glorifié par beaucoup de nations. Ils seront les colonnes de l'église, les dispensateurs de la parole de vie, les bases de la foi, les serviteurs du Christ et du Saint-Esprit; car ce qui servira de fondement à l'édifice doit en servir aussi pour le couronnement. Leur main laborieuse plantera beaucoup d'arbres fructueux et utiles, qui obtiendront la bénédiction de Dieu. Ceux d'entre eux qui ne consentiront pas à être plantés par elle, qui ne voudront pas s'abreuver de la rosée de la science, seront rejetés avec mé-

(1) Moïse de Gaghangaïdoutz (*Hist. des Aghouank*, t. I, ch. 14, 21, Paris, 1860, en arm.) parle longuement de Grigoris, fils de Verthanès, qui prêcha la foi dans le pays des Aghouank, après avoir reçu à l'âge de quinze ans la consécration patriarcale des mains de son frère Iousig, patriarche d'Arménie. Grigoris fut mis à mort en 343 (Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. I, p. 426) dans la plaine de Vadnïan par ordre de Sanesan ou Sanadroug (voy. plus loin, ch. VI). Ses reliques furent portées au village d'Hagou par les moines syriens. — Cf. aussi Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I. Addition XXVI, pag. 473.

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 3.

(3) Diran II, fils de Chosroès II le Petit, monta sur le trône en 325 et mourut en 351.

(4) Iousig, petit-fils et troisième successeur de saint Grégoire sur le trône pontifical de l'Arménie, fut introduit à la mort de son père Verthanès, l'an 330, et occupa le siége patriarcal jusqu'en 336.

pris et malédiction et consumés par le feu. Souvent, pour le nom du Seigneur, ils seront enviés et haïs par les indignes; mais ils resteront cependant inébranlables dans leur foi comme un rocher, et triompheront de leurs ennemis par leur longanimité. Après eux commencera à régner le mensonge engendré par des gens qui ne connaîtront pas de frein, égoïstes, intéressés, sans asile, indignes et fourbes, et le nombre de ceux qui ont fait vœu de conserver fermement la foi sera très-restreint. » Le jeune Iousig, après avoir entendu tout cela de la bouche de l'ange, se consola et rendit grâces au Seigneur Dieu, qui le jugea digne d'une pareille révélation. Dès lors, il ne fit que rendre grâces au ciel à chaque heure de sa vie.

CHAPITRE VI.

Fin de Grigoris.

L'évêque Grigoris, fils de Verthanès et frère d'Iousig, étant encore un jeune homme, fut nommé catholicos des pays des Ibériens (Virk) et des Aghouank, où il fit construire et restaurer beaucoup d'églises, dans les districts limitrophes de l'Adherbéidjan (Aderbadagan). Prédicateur de la vraie foi chrétienne, il se présentait, admirable et sublime, devant tout le monde; il menait une vie d'une austérité indicible; jeûnant, se sanctifiant, veillant durant toute la nuit, et priant avec ferveur le Seigneur Dieu pour le salut de chacun. D'après les prescriptions de l'Évangile, aidé par les grâces de Dieu, il surveillait sans cesse la sainte Église. Il travaillait surtout sans relâche à convaincre chacun de la nécessité de faire le bien, à passer le jour et la nuit dans le jeûne et dans les prières, et à remplir les prescriptions sublimes de la foi. Il faisait cela également et avec la même ardeur spirituelle, pour ceux qui étaient près et pour ceux qui étaient loin. Comme un athlète jaloux de combattre, il s'exerçait sans cesse et était prêt à aller au-devant des tentations et des dangers, à répondre avec hardiesse et à lutter pour la vérité de la foi chrétienne.

Après avoir édifié et restauré toutes les églises des pays dont il a été question, Grigoris arriva au camp du roi arsacide des Massagètes, qui se nommait Sanesan (1). Il y avait parenté entre les rois Massagètes et ceux des Arméniens, parce qu'ils tiraient leur origine de la même race. Grigoris se présente au roi des Massagètes qui commandait l'immense armée des Huns. Debout devant eux, il commença à leur prêcher l'Évangile du Christ en disant : « Reconnaissez Dieu. » Au commencement, les Huns l'écoutèrent avec attention, acceptèrent [la foi] et se soumirent à lui. Ensuite, en examinant la religion du Christ, ils apprirent que Dieu déteste le pillage, le meurtre, l'avarice, le désir de s'emparer et de s'approprier ce qui appartient à autrui. Quand ils apprirent cela, ils dirent avec emportement : « Si nous cessons de piller, de dépouiller les autres, de nous emparer de leurs biens, comment subsistera alors une armée aussi nombreuse que la nôtre? » Avec beaucoup de bonnes paroles, Grigoris essaya de les convaincre, mais personne ne voulut l'écouter. Ils se disaient entre eux : « Le voilà arrivé chez nous pour nous empêcher avec de semblables discours de pratiquer ce que nous avons fait jusqu'à présent. Si nous prêtons l'oreille à ce qu'il dit et si nous embrassons la religion chrétienne, qu'est-ce que nous deviendrons, sans pouvoir monter à cheval comme c'est chez nous la coutume? » Ils ajoutèrent : « C'est la pensée du roi d'Arménie, qui, en l'envoyant chez nous, a voulu, par la propagation de cette doctrine, nous faire renoncer à nos incursions dans son propre royaume. Eh bien! tuons-le, recommençons nos invasions en Arménie, et enrichissons notre pays d'un butin abondant. »

Le roi [des Massagètes] se tourna vers eux et se plaça du côté de sa troupe. Alors on amena un cheval fougueux; on attacha le jeune Grigoris à la queue de ce cheval et on le lança sur le littoral de la grande mer septentrionale (1), qui s'étend au-delà de leur camp situé dans la plaine de Vadnian. C'est ainsi qu'on tua le vertueux prédicateur du Christ, le jeune Grigoris. Ceux qui l'avaient accompagné du canton de Hapant enlevèrent son corps, le transportèrent dans leur propre district, dans le pays des Aghouank sur les confins de l'Arménie, à Hapant, dans le village qui se nomme Amaraz. On le déposa près de l'église qui fut construite par le premier Grégoire, surnommé le Grand, lequel était l'aïeul de Grigoris, grand pontife du vaste pays des Arméniens. Chaque année, les habitants de tous les cantons du pays se réunissent pour fêter la mémoire et le jour de son martyre (1).

(1) Sanesan est le même souverain que Sanadroug dont il est longuement question dans l'*Histoire d'Arménie* de Moïse de Khorène (liv. III, ch. 3).

(1) Il s'agit ici de la mer Caspienne, comme le dit de son côté Moïse de Khorène (*Hist.*, liv. III, ch. 3) qui a raconté très-brièvement cet événement.

(2) Selon le récit de Moïse de Khorène (*Hist.*, liv. III, ch. 3), « les barbares foulèrent Grigoris aux pieds de leurs chevaux, dans la plaine de Vadnian près de la mer

CHAPITRE VII.

Grand combat livré à la suite de l'invasion du roi des Massagètes dans les États du roi d'Arménie. Comment il périt, lui et ses troupes.

Dans ce temps-là, Sanesan, roi des Massagètes, nourrissait une animosité et une haine implacables contre son parent le roi d'Arménie Chosroès (Khosrov). Il réunit ses troupes composées des Huns, des Phokh (1), des Thavasbar, des Hedjmadag, des Ijmakh, des Kath, des Teghouar, des Koukar, des Schischp, des Dchighp, des Paghasdj, des Ekersouan (2), celles des autres peuplades innombrables, non habituées à avoir un domicile fixe et vivant sur des chariots, et tout ce que le roi avait de gens de guerre sous son commandement. Laissant derrière lui ses frontières, il franchit la grande rivière Cyrus Kour), entra dans l'Arménie et envahit [avec ses troupes] tout le pays. Les cohortes de cette immense cavalerie étaient innombrables, et même on ignorait le nombre des fantassins armés de lances. Ces peuplades elles-mêmes n'étaient pas en état de connaître le chiffre de leurs troupes. Seulement, quand, dans des localités indiquées, on passait en revue ces cohortes, dont chacune avait son drapeau et ses armes particulières, ordre était donné à chaque homme d'apporter une pierre et de la jeter dans un endroit désigné pour en former un monceau. C'est de cette manière qu'on indiquait la quantité de cette masse d'hommes, et par ce moyen on voulait inspirer l'épouvante à ceux qui devaient passer le lendemain par cet endroit. Chemin faisant, ils laissaient [cette indication] aux carrefours des grandes routes. Enfin ils entrèrent dans le pays d'Arménie, qui bientôt se trouva envahi par ces barbares dans toute son étendue. Ils ne cessaient de détruire, de porter la dévastation partout et de réduire les habitants en captivité. Ils se répandirent vers les frontières [du pays] jusqu'à la petite ville de Sadagh et jusqu'à Kandsag d'Adherbéidjan (Aderbadagan) (1). Alors on ordonna [à toutes ces troupes] de se réunir dans un même lieu, et ce rendez-vous général était fixé dans la province d'Ararat.

A la nouvelle de l'invasion de son frère Sanesan, roi des Massagètes, le roi d'Arménie Chosroès prit la fuite et se jeta dans le château inaccessible de Tarioun (2), dans le territoire de Gok (Govk), suivi par le vieux Verthanès, grand pontife des Arméniens. Alors on commença à jeûner, à prier Dieu pour qu'il les délivrât de ce bourreau implacable, qui déjà depuis une année entière tenait sous sa main tout le pays qui était couvert de ses guerriers. C'est alors qu'on vit arriver Vatché, fils d'Ardavazt, de la maison des Mamigoniens, commandant en chef de toutes les armées de la Grande Arménie, qui, dans ce temps-là, revenait d'un voyage lointain, entrepris dans les provinces grecques (3). Il rassembla les vaillants satrapes (nakharar), improvisa un corps nombreux, et le lendemain,

Caspienne. Les diacres de Grigoris, ayant enlevé son corps, le portèrent dans la petite Siounik et l'enterrèrent dans le bourg d'Amaraz. » — Cf. Moïse de Gaghangadoutz, *Hist. des Aghouank*, t. I, ch. 14, 21.

(1) Dans la Géographie de Pappus d'Alexandrie, attribuée à Moïse de Khorène (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 356-357), cette peuplade est appelée Phaskh. On trouve mentionnés dans la même géographie les noms des deux peuplades suivantes.

(2) Les noms de ces peuplades sont en majeure partie inconnus. Elles habitaient toutes la Sarmatie orientale où se trouvaient un nombre considérable de tribus dont quelques-unes ont été mentionnées dans la Géographie de Pappus, attribuée à Moïse de Khorène (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 354-357). Les écrivains et les géographes postérieurs ne nous ont pas transmis les noms de toutes ces tribus scythiques, dont la plupart étaient d'origine touranienne, et ils se contentent de les désigner sous le nom générique de Gog et Magog, appellation empruntée aux Livres saints et qui persista dans tout le moyen âge oriental, comme qualification des populations barbares qui, à différentes reprises, envahirent l'Asie occidentale. — Cf., à ce sujet, la note savante de M. Pauthier, insérée dans sa remarquable édition du *Livre de Marco-Polo* (Paris, Didot, 1865), t. I, pag. 217 et suiv. note 4.

(1) Cette ville s'appelle actuellement Gandjah ou Elisabethpol. Les Arméniens la désignaient aussi sous le nom de Kandsag des Aghouank. Kandsag se trouve dans la province arménienne d'Artsakh, à peu de distance du Kour. (Cf. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 150 et suiv.)

(2) Un manuscrit donne, au lieu de ce nom, celui de Daron, ce qui n'est pas admissible. Ce château, qui portait aussi les noms de Taronkh, Taroun, Tarioun, etc., était en effet situé dans le canton de Gok ou Gokaïovid, qui faisait partie de la province d'Ararat. On conservait dans l'église de ce château de précieuses reliques dont parle Vartan dans sa Géographie (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pag. 420-421).

(3) Moïse de Khorène parle dans son Histoire (liv. III, ch. 4) d'une ambassade que Verthanès et les satrapes arméniens envoyèrent à Constance, fils de Constantin le Grand, pour lui demander des secours contre Sanadroug et Pagour, prince d'Aghdsnikh, qui voulait se rendre indépendant. Les députés qui allèrent en Grèce étaient Mar, prince de Dzop, et Cac, prince de Hachdiank. Mais l'historien arménien auquel nous empruntons ces détails ne nomme pas Vatché, fils d'Ardavazt, qui semble cependant avoir fait partie de l'ambassade, à ce qu'on peut induire des paroles de Faustus.

à l'heure des matines, il tomba sur le camp des ennemis, établi au pied de la montagne nommée *Tzlou-kloukh* (tête de taureau). Après avoir passé tout le monde au fil de l'épée, de telle sorte que personne ne put échapper au massacre, il emmena avec lui de nombreux captifs. Chargé du butin, il descend dans la plaine de la province d'Ararat, y rencontre le roi des Massagètes, Sanesan, avec son armée principale qui était considérable [et qui occupait] la ville de Vagharschabad (1). Vatché, à la tête de son corps d'armée, fond sur la ville à l'improviste, et le Seigneur lui livre les ennemis.

L'ennemi, se voyant ainsi attaqué, sort de la ville et se dirige vers les endroits escarpés du château d'Oschagan, cherchant asile dans ces lieux déserts et couverts de blocs de pierres. Cependant il s'y livra un combat des plus acharnés. Les compagnons d'armes du commandant en chef des Arméniens, c'est-à-dire Bagrat Bagratide (Pakratouni), Méhountag et Karékin Reschdouni, Vahan, chef de la famille des Amadouni, et Varaz Gaminagan, arrivés à temps, se mettent à frapper et à tuer les troupes des Alains, des Massagètes, des Huns et des autres peuplades, jusqu'à ce que cette plaine couverte de pierres se trouvât encombrée de cadavres; le sang coulait comme un fleuve et il n'y avait pas moyen de préciser le nombre des tués. Le peu de gens échappés à la mort étaient poursuivis par les Arméniens qui les chassèrent devant eux jusqu'au pays des Paghasidj. On apporta la tête du grand roi Sanésan et on la présenta au roi d'Arménie qui, à cette vue, commença à pleurer, en disant : « Oui, c'était un frère pour moi, un prince d'origine arsacide. » Ensuite le roi, accompagné du grand pontife arménien, se rendit sur le lieu du combat où ils virent un nombre immense de guerriers morts de leurs blessures : l'endroit était empesté par les cadavres en putréfaction. Ils donnèrent l'ordre d'amener un nombre considérable d'hommes robustes pour qu'ils les ensevelissent en entassant sur eux de grands blocs de rochers, afin de préserver le pays de la peste qui pouvait se propager. Pendant plusieurs années, aucun événement ne vint troubler la paix de l'Arménie.

C'est ainsi que la mort de saint Grigorls fut vengée sur le roi Sanesan et sur toute son armée, car il ne resta pas un seul homme en vie (2).

(1) Sur cette localité, voyez plus haut, pag. 117, note 1.

(2) Cette guerre est racontée différemment par Moïse de Khorène, qui rapporte (*Hist.*, liv. III, ch. 3 et suiv.) que Sanadroug s'empara sur Chosroès de la ville de Phaïdagaran. Cette agression engagea le roi d'Arménie, conseillé par Verthanès, à implorer l'assistance de Constance, qui envoya au secours de Chosroès un de ses généraux nommé Antiochus. Celui-ci, ayant pris comme auxiliaires Pacarad, général de la cavalerie arménienne, Mihran, gouverneur de l'Ibérie et ptieschkh des Koukars, Vahan Amadouni et Manadjihr Reschdouni, marcha audevant de Sanadroug qui se retira du côté de la Perse, auprès du roi Sapor (Schapouh). Antiochus, ayant rétabli l'ordre dans le royaume, revint en Grèce. Moïse de Khorène (liv. III, ch. 9) parle ensuite d'une seconde invasion des peuples du Nord, excités secrètement par Sanadroug. Vahan Amadouni se porta à la rencontre des ennemis, leur livra bataille à Oschagan et les mit en pleine déroute. Son récit est moins circonstancié que celui de Faustus.

CHAPITRE VIII.

Plantation d'une forêt. — Guerre avec les Perses et extermination de la race satrapale des Peznouni.

Quand la paix fut rétablie pour quelque temps dans le pays des Arméniens, le roi d'Arménie, Chosroès, ordonna de distribuer des présents à tous les hommes vaillants, qui l'avaient servi et qui s'étaient exposés dans tous les combats pour [le salut] de la Grande Arménie (1). Il fit don au commandant Vatché des sources de Tchantchanag, Tcherapachkhik et de Tzlou-kloukh (tête de taureau) avec tous leurs cantons; il en fit autant aux autres grands satrapes. Le roi donna ordre à son commandant de faire venir beaucoup de palissades de tout le pays, d'apporter des noisetiers sauvages et de planter une forêt de noisetiers dans la province d'Ararat, à commencer du solide château royal, nommé Karni, jusqu'à la plaine de Medzamor qui s'étend au pied de la colline appelée Tevin, située au nord de la grande ville d'Ardaschad. Cette forêt suivait le courant du fleuve jusqu'au palais de Dignouni, que le roi nomma Dadjar-maïri (palais du bosquet). Une autre forêt fut plantée au sud de la première, dans la plaine qui s'étend depuis l'endroit où croît le roseau : on la nomma Khosrovakert (plantée par Chosroès). C'est ici qu'on construisit un palais royal. Les deux forêts étaient entourées de palissades, et on ne les avait pas réunies pour laisser libre la grande route qui les traversait. Quand les forêts eurent pris racine et grandi, le roi ordonna de les remplir de bêtes fauves de toute espèce, pour qu'elles puissent servir aux chasses royales. Le commandant Vatché exécuta

(1) Moïse de Khorène (*Hist.*, liv. III, ch. 9) rapporte que le roi Chosroès donna le territoire d'Oschagan à Vahan, qui avait remporté en cet endroit une victoire signalée contre les peuples du Nord.

l'ordre du roi avec la plus grande diligence (1).

Tandis que Chosroès était occupé à planter la forêt, il arriva tout à coup chez lui, pendant son séjour dans le canton de Her et de Zaravand (2), un messager [avec la nouvelle] que l'armée perse, prête à entrer en campagne, allait bientôt lui déclarer la guerre. Alors le roi Chosroès ordonna à Tadapé, chef de la famille des Peznouni, de réunir un nombre considérable d'hommes les plus vaillants du pays, et d'aller avec ce corps d'élite au-devant de l'ennemi afin de l'arrêter dans sa marche. Tadapé, à la tête de cette nombreuse armée arménienne, alla à la rencontre des Perses. Quand il rencontra l'ennemi, il entra en négociation avec les chefs de l'armée perse, afin de leur livrer le roi d'Arménie, son maître. Il donna l'ordre à l'ennemi de se tenir en embuscade, de se jeter sur les Arméniens et de les passer au fil de l'épée. Au moment où les Arméniens s'y attendaient le moins, quarante mille hommes furent massacrés et les autres prirent la fuite. Alors, le traître Tadapé, ayant pris le commandement de l'armée perse, se prépara à attaquer le roi d'Arménie. Mais les fugitifs, arrivés au camp du roi des Arméniens, lui apportèrent la funeste nouvelle du grand désastre et de l'exécrable trahison du perfide Tadapé.

Alors le roi d'Arménie, Chosroès, avec Verthanès, le grand pontife, se prosternant devant Dieu, commença à lui adresser de ferventes prières accompagnées de larmes abondantes. Après quoi il se hâta de rassembler autour de lui une armée d'environ trente mille hommes; le commandant Vatché fut mis à leur tête. C'est ainsi que le roi alla à la rencontre de l'ennemi avec tous ses grands satrapes. Les deux armées se heurtèrent sur le bord de la mer de Peznouni dans le bourg d'Aresd (3), près de la petite rivière où se trouvait la pêcherie royale. C'est de là qu'ils virent l'armée perse qui était innombrable; c'était comme des étoiles dans le ciel et comme le sable sur le bord d'une mer. Il était impossible de compter les guerriers, ni de préciser le nombre des éléphants. Mettant leur espérance en Dieu, ils se précipitèrent sur le camp ennemi; ils frappèrent, ils hachèrent, ils tuèrent de telle sorte que personne ne put échapper. Ils firent un grand butin et emmenèrent les éléphants et tout ce qui formait la force [ennemie]. Tadapé, pris par le commandant en chef Vatché et par le vaillant Vahan Amadouni, fut amené devant le grand roi Chosroès et lapidé comme un homme qui avait trahi sa patrie, son armée et son maître. Vatché, apprenant que tous les parents, la femme et les enfants [de Tadapé] se trouvaient au château du prince des Reschdouni, dans l'île d'Aghthamar (1), s'embarqua pour cette île, où il massacra hommes et femmes sans exception. C'est ainsi que la race des Peznouni fut exterminée. On confisqua la maison [de Tadapé] pour le fisc.

Après cela, les Perses ne discontinuèrent pas de guerroyer avec le roi Chosroès, qui établit la loi suivante : « Dorénavant les grands et les satrapes, maîtres et possesseurs des provinces, commandant une troupe de mille à dix mille hommes, seront obligés de rester auprès du roi, et de former sa suite; et aucun d'eux ne devra se trouver dans l'armée royale. » Le roi, se méfiant de leur fidélité, pensait qu'à l'exemple de Tadapé, il leur serait facile de se révolter contre lui. Il n'avait de confiance que dans le vieux Vatché, le fidèle généralissime de la Grande Arménie, et que dans le vaillant Vahan Amadouni. Après avoir réuni les troupes de toutes les anciennes familles à l'armée royale, il leur transmit le commandement. Dès lors cette armée ne cessa de se couvrir de gloire dans les guerres incessantes qu'elle faisait sur le territoire de la Perse, empêchant l'ennemi d'envahir et de dévaster l'Arménie, à cause de l'inaction [des généraux de ce royaume]. Durant la vie de ces deux chefs, le pays jouit de la paix et le roi d'une parfaite sécurité.

CHAPITRE IX.

Le ptieschkh Bacour se révolte contre le roi d'Arménie; il est remplacé par le ptieschkh Vaghinag.

Vers ce temps-là, le grand prince d'Aghdsnik, un des vassaux qu'on nommait ptieschkh, se révolta contre le roi d'Arménie. C'était un des quatre [personnages] occupant la première

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 8.

(2) Ces deux cantons faisaient partie de la province de Persarménie, non loin des montagnes occupées par les Kurdes, près de la ville d'Ourmiah. — Cf. Géogr. de Pappus, dans Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 362-363, et Géogr. de Vartan, même ouvrage, pag. 422-423.

(3) Cette localité était située dans la province de Dourouperan, non loin du lac de Van, dont il est ici question sous le nom de mer de Peznouni (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 55).

(1) Cette île du lac de Van est entièrement occupée par une ville et par le célèbre monastère d'Aghthamar, fondé en 653 par le prince Théodore (Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, en arm., t. II, p. 355), et qui sert actuellement de résidence à un patriarche naguère indépendant, mais qui relève actuellement du catholicos d'Edchmiadzin.

place et le premier coussin au palais du roi (1). Il se rangea du côté du roi des Perses (2), et trahit la maison royale qui avait en lui une confiance parfaite (3). Il demanda au roi des Perses une troupe auxiliaire, et, se détachant du royaume d'Arménie, il commença contre son roi, avec le secours des Perses, une guerre qui, chaque jour, devenait de plus en plus acharnée. Alors le roi d'Arménie, à la tête d'une nombreuse armée, expédia ses fidèles vassaux, notamment le prince de Gortouk (4), Tchonn; le prince du grand Dzop (5), Mar; le prince de Dzop (6), Schahéï-Nersèh; le prince de Siounik, Vaghinag; le prince de Hachdiank (7), Tad; et le prince de Pasen (8), Manag (9), qui, étant partis, prirent [non-seulement] le dessus sur l'armée perse, mais exterminèrent [encore] tous les combattants, en les faisant passer au fil de l'épée.

Le ptieschkh, ainsi que ses frères et ses fils, furent tués (10). On présenta au roi la tête de Bacour, et sa jeune fille. Comme de toute la famille, il ne restait que cette jeune fille, le roi la donna en mariage à son favori Vaghinag de Siounik avec toute la maison d'Aghdsnik en l'élevant à la dignité de ptieschkh et en le déclarant héritier de la maison de ce dernier. Vaghinag, le ptieschkh, eut beaucoup d'héritiers, et, quoiqu'il possédât de vastes domaines et une troupe nombreuse, il resta toujours fidèle au roi. Seulement un des fils du ptieschkh, Bacour, jeune encore, s'enfuit et se réfugia chez le commandant arménien Vatché, dans la maison duquel il fut caché et sauvé. Dans la suite, il devint héritier de la maison de Vatché, et après quelque temps il reparut et rentra en possession de sa propre maison. Ce jeune homme se nommait Hécha.

CHAPITRE X.

De Jacques, évêque de Medzpin (Nisibe).

Vers ce temps-là, le grand évêque de Medzpin, cet admirable vieillard, infatigable dans les œuvres de la vérité [chrétienne], cet élu de Dieu, Jacques (Agop) de nom, Perse d'origine (1), partit de sa ville, se dirigeant vers les montagnes d'Arménie, c'est-à-dire vers le mont de Sararat (2), dans le territoire de la principauté d'Ararat, au canton de Gortouk. C'était un homme rempli des grâces du Christ, qui possédait la puissance de faire des miracles et des prodiges. Arrivé [sur la place], il s'adressa à Dieu avec le plus vif désir d'obtenir la possibilité de voir l'arche de délivrance construite par Noé, qui s'était arrêtée sur cette montagne pendant le déluge (3). Jacques obtenait de Dieu tout ce qu'il lui demandait. Tandis qu'il montait les côtés pierreux de l'inaccessible et aride montagne de Sararat, lui et ceux qui l'accompagnaient se sentirent altérés par suite de la fatigue. Alors le grand Jacques fléchit les genoux et resta en prières devant le Seigneur, et, à la place où il posa sa tête, jaillit une source dont lui et ceux qui l'accompagnaient étanchèrent leur soif : [c'est pour cela que] jusqu'à ce jour on la nomme « source de Jacques ». Cependant il ne discontinua pas de s'appliquer avec zèle à voir l'objet de son désir, et il ne cessa de prier le Seigneur Dieu.

Déjà il était près du sommet de la montagne, et, exténué et fatigué comme il était, il s'endormit. Alors l'ange de Dieu vint et lui dit : « Jacques! Jacques! » Il répondit : « Me voici Seigneur. » Et

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 4 et 7.

(2) Sapor II. qui régna de 310 à 380.

(3) Il est question ici de la révolte de Bacour contre Chosroès, roi d'Arménie (Moïse de Khorène, liv. III, ch. 4, 7).

(4) Gortouk était un canton du Gordjaïk, et répond à la *Cortæa*, de Ptolémée (*Geogr.*, liv. V, ch. 13).

(5) La Sophène des anciens, canton de la Quatrième-Arménie. (Strabon, liv. XI, ch. 12 et 14. — Pline, liv. V, ch. 12. — Ptolémée, liv. V, ch. 13.)

(6) La petite Sophène, aussi appelée Sophène des Schahouni. (Indjidji, *Arm. anc.*, p. 48.)

(7) Canton de la Quatrième-Arménie qui servait de résidence aux Arsacides qui n'étaient pas destinés à régner. C'est l'Asthianène de Ptolémée, liv. V, ch. 13.

(8) La Phasiane de Constantin Porphyrogénète, *De adm. imp.*, ch. 45) qui était un canton de la province d'Ararat.

(9) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 7) raconte que ce fut Manadjihr, chef des Reschdouni, qui fut chargé d'opérer contre Bacour et les Perses, et qui revint victorieux de son expédition.

(10) Le fils de Bacour s'appelait Hécha; il fut envoyé chargé de chaînes au roi d'Arménie (Moïse de Khorène, liv. III, ch. 7). Faustus dit plus loin que ce prince échappa au massacre de sa famille.

(1) S. Jacques de Nisibe, surnommé le Sage, et *Eszon*, parent de S. Grégoire l'Illuminateur, fut un des pères du concile de Nicée. On a de lui un livre d'homélies appelé *Eszon*, qui fut publié et traduit à Rome par le cardinal Antonelli en 1756, et édité de nouveau à Venise, en 1765, à la suite de l'édition des SS. Pères. L'original arménien fut également publié à Constantinople en 1824. — Cf. aussi Assemani, *Biblioth. orient.*, t. I, p. 17 et suiv.

(2) Le mont Ararat, le Massis des Arméniens, considéré comme la montagne où s'arrêta l'arche de Noé. L'orthographe du nom de Sararat, donnée par Faustus, me paraît être une faute des copistes, car elle ne se trouve que chez cet écrivain.

(3) Genèse, VIII, 4.

l'ange dit : « Le Seigneur exauce ta prière et accomplit ta demande; ce qui se trouve sur ton chevet est du bois de l'arche. Le voilà; je te l'apporte, il vient de là. Dorénavant tu cesseras de désirer de voir l'arche, car telle est la volonté du Seigneur. » Jacques se réveilla avec la plus grande joie, adorant le Seigneur en lui rendant grâce; il vit la planche qui paraissait avoir été enlevée d'un coup de hache à un grand morceau de bois. L'ayant prise, il rebroussa chemin, avec ce qui lui était accordé, suivi de ses compagnons de voyage. La joie qu'éprouva le grand [prophète] Moïse, cet homme qui avait vu Dieu, n'avait pas été plus grande [que celle de Jacques], peut-être même fut-elle moindre, quand, après avoir reçu les commandements écrits avec le doigt de Dieu, et les ayant entre les mains, il descendait de la montagne de Sinaï, avec les tables qu'il apportait au peuple rebelle; à ce peuple qui, s'étant détourné des saints lieux, la face prosternée contre terre, ayant quitté la voie du Seigneur, adorait le veau de métal et attristait profondément le porteur des commandements; car les tables brisées prouvaient déjà le chagrin de celui qui les apportait. Mais quant à ce bienheureux [Jacques], l'objet de notre discours, ce n'était pas le même cas; car, rempli de consolation spirituelle, il revenait en apportant la bonne nouvelle à toutes les nations de la terre, accordée évidemment et secrètement par le Dieu tout-puissant.

Pendant que l'homme de Dieu apportait le bois de la délivrance, ce symbole de l'arche construite par notre père Noé, ce symbole éternel du grand châtiment infligé par Dieu aux êtres raisonnables et à ceux privés de raison, les habitants de la ville et des alentours venaient à sa rencontre avec une joie et une allégresse sans bornes. Dès qu'on eut aperçu le saint homme, on l'entoura comme un envoyé du Christ et comme un ange du ciel; on envisageait ce vaillant pasteur comme le prophète qui avait vu Dieu; on l'embrassait et on baisait les traces de ses pieds fatigués. On recevait avec empressement ce bois, ce gracieux présent, conservé jusqu'à ce jour chez eux comme le signe visible de l'arche du patriarche Noé (1).

Après cela l'admirable évêque Jacques apprit une nouvelle venant du pays des Arméniens; il partit vers le grand prince Manadjihr Reschdouni, grand vassal du roi d'Arménie (2), et il entra sur son territoire. Il avait entendu parler de lui comme d'un homme méchant et cruel, qui, dans des accès d'emportement, faisait périr à tort quantité de gens. Il était venu pour le réprimander et l'édifier, afin que Manadjihr, se rappelant la crainte du Seigneur, devînt plus docile et renonçât à ses habitudes de férocité. Quand l'impie Manadjihr vit l'homme de Dieu, l'évêque Jacques, il commença à se moquer de lui avec mépris. Entraîné par le penchant naturel de ses mœurs indomptables, il donna ordre d'amener devant le saint homme huit cents individus qui se trouvaient mis aux fers, sans avoir commis de crime, et, comme par dérision, il chargea un bourreau de les jeter tous dans la mer. Après avoir fait périr tant d'âmes innocentes, il ordonna de chasser de ses domaines le saint évêque, le couvrant d'injures et de moqueries : « Tu vois bien, lui dit-il, que je fais grand cas de ton intercession : je les ai délivrés tous de leurs chaînes et les voilà qui nagent dans la mer (1). »

Plongé dans une profonde tristesse, Jacques quitta ces lieux et, selon l'ordre du Seigneur, en secouant sur eux la poussière de ses pieds. Lui et ses compagnons atteignirent la montagne de Reschdouni, où se trouvent les mines de fer et d'étain. C'est une haute montagne, qu'on nomme Endsakiar (2); elle se divise en deux, et, de son sommet, on peut voir tout le territoire du canton. Pendant plusieurs jours, Jacques n'avait pris aucune nourriture; une soif brûlante le tourmentait, et comme il était déjà arrivé au pied de la montagne, il se mit en prières à genoux devant le Seigneur. Au moment où il posait sa tête sur la terre, il vit jaillir une source, dont lui et ceux qui étaient avec lui étanchèrent leur soif. Ce qui s'était passé sur la montagne de Sararat se répétait au pied d'Endsakiar, au bord de la mer de Reschdouni. Cette source, comme la première, se nomme également jusqu'à ce jour « source de Jacques. »

Jacques, le grand pontife de Dieu, monté au sommet de la montagne d'Endsakiar, maudit toute la contrée, afin que la discorde n'y cessât

(1) On conserve à Edchmiadzin, dans le trésor du monastère, un morceau de bois pétrifié qu'on dit avoir appartenu à l'arche de Noé (Cf. Brosset, 3e Rapport, p. 20).

(2) Manadjihr était chef de l'armée méridionale de l'Arménie, et chargé par Antiochus d'envahir l'Assyrie et la Babylonie (Moïse de Khorène, liv. III, ch. 6).

(1) Selon Moïse de Khorène (liv. III, ch. 7), Manadjihr aurait fait un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient huit diacres de S. Jacques, qu'il fit jeter à la mer.

(2) Cette montagne, qu'on appelait aussi Endsakhisar, est citée par Jean Catholicos dans son Histoire; il dit que cette montagne faisait partie des contrées cédées par Chosroès à l'empereur Maurice (Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, ch. IX).

jamais, puisqu'on avait rejeté la paix du Seigneur. Le saint évêque, ce pasteur de la bonne nouvelle, retourna ensuite dans sa ville. Deux jours après son départ, la femme de Manadjihr et ses sept fils moururent dans ce même canton; puis, par suite d'une maladie horrible, Manadjihr lui-même eut son corps rongé de vers et sortit de ce monde dans d'affreuses souffrances (1). Selon la parole qui a été dite, depuis ce jour et après, il n'y a pas eu de paix dans ce pays. Jacques faisait de grands miracles. Il assista au grand concile de Nicée qui eut lieu pendant le règne de l'empereur grec Constantin, où se réunirent trois cent dix-huit évêques, à cause de la maudite hérésie d'Arius d'Alexandrie, de la province d'Égypte. Tous les évêques étaient déjà assis devant Constantin, et parmi eux se trouvait aussi Rhesdaguès (Aristakès), fils du merveilleux Grégoire, premier catholicos de la Grande-Arménie. C'est ici que les actions inconnues de ce souverain admirable furent, par un miracle du Saint-Esprit, dévoilées à Saint-Jacques, qui vit le cilice que l'empereur Constantin portait sous la pourpre et sous l'habit royal, et l'ange gardien qui le servait (2). L'évêque Jacques, frappé d'admiration, révéla aux autres évêques du concile la présence de l'ange, mais personne ne voulut y croire. Cependant il ne discontinua pas de discuter avec eux, en disant : « Puisque vous connaissez les choses secrètes, dites-moi avant tout ce que le souverain porte sous son habit royal? » Alors il se leva, et, avec le secours du Saint-Esprit, il leur montra le signe qui prouvait l'humilité de l'empereur, son ascétisme et son amour pour Dieu. C'est ainsi qu'il prouva et montra à tous que Constantin, à cause de sa foi fervente en Jésus-Christ, portait le cilice sous sa pourpre. A son tour, l'empereur Constantin vit l'ange qui servait Jacques; il se jeta aux pieds de ce dernier et l'honora par de grands présents.

L'empereur ordonna que son siége fût placé au-dessus de celui de beaucoup d'autres [évêques] qui assistaient au concile.

Les ossements de Jacques, donnés à la ville d'Amid, y furent transférés par les habitants de Medzpin, pendant les guerres des empereurs grecs avec les rois perses (3).

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 7.

(2) La même légende est racontée par Agathange, dans son *Histoire de Tiridate*. — Cf. plus haut, p. 186, § 164.

(3) Le géographe Vartan assure qu'on conservait la main droite de S. Jacques dans l'ermitage de Reschdagapnag, situé dans le canton d'Arakadzodn (S. Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. II, p. 416-417).

CHAPITRE XI.

Grande guerre entre les Perses et les Arméniens, où succomba le commandant Vatché. Mort du roi Chosroès, et passage de ce monde à l'autre du patriarche Verthanès.

Après cela, la guerre entre les Arméniens et les Perses se renouvela avec encore plus de violence. Les Perses réunirent une armée nombreuse pour envahir tout le territoire du pays des Arméniens. De son côté Vatché, chef de la cavalerie de la Grande-Arménie, rassembla les satrapes avec toutes leurs troupes et marcha à leur tête contre les Perses : un combat eut lieu; des deux côtés le carnage fut immense, et plusieurs des anciens les plus marquants y trouvèrent la mort. Dans ce combat fut tué Vatché, le chef illustre de la cavalerie arménienne, ce qui causa un grand deuil dans tout le pays, car c'était par lui que le Seigneur avait plus d'une fois sauvé l'Arménie. Alors Verthanès, le grand pontife, invita le roi Chosroès et rassembla tout le monde et toute l'armée; tous, plongés dans une tristesse profonde, versant des torrents de larmes, en proie aux plus vives angoisses, pleurèrent amèrement la perte irréparable de ceux qui, abandonnant cette vie, en laissèrent les pénibles soins à ceux qui restaient. Le grand Verthanès, visitant tout le monde, consolait chacun en disant : « Consolez-vous en Christ, car ceux qui sont morts ont péri pour sauver leur pays, leurs églises et les lois dictées par la Providence divine, pour que notre patrie ne tombe pas dans la servitude, que nos églises ne soient plus profanées, que nos martyrs ne soient plus voués au mépris, que nos vases sacrés ne tombent pas entre les mains impures des infidèles, que notre clergé ne se désorganise point et que ceux qui ont reçu le baptême, réduits en captivité, n'embrassent pas les abominations des cultes impies. Si nos ennemis étaient parvenus à s'emparer de notre pays, ils y auraient sans doute établi leur religion impie qui renie le vrai Dieu : nous implorons [le ciel] pour que cela ne s'accomplisse jamais. C'est pour cela que nos pieux athlètes ont combattu avec courage; ils n'ont embrassé la mort que pour détourner le mal de leur pays, pour que l'impiété ne s'introduise pas dans une contrée où fleurissent l'amour et le culte du vrai Dieu, pour que le malin [esprit] n'asservisse pas à sa volonté et ne sème pas la discorde dans les cœurs liés entre eux par un amour ardent. Durant leur vie, ils n'ont fait que travailler dans cette vue avec équité, et en mourant ils se sont sacrifiés avec une fermeté unanime pour la vérité du Seigneur

pour les églises, pour les martyrs, pour la sainte loi, pour la foi, pour le clergé, pour les innombrables néophytes baptisés au nom du Christ et enfin pour l'armée du Seigneur de notre pays. Puisqu'ils n'ont pas épargné leurs propres personnes, ils méritent d'être rangés au nombre des confesseurs du Christ. Eh bien! cessons de les pleurer, honorons-les pour leur foi inébranlable, comptons-les au nombre de nos martyrs, et que la mémoire de leur vertu soit dorénavant célébrée dans notre pays avec celle des confesseurs du Christ, dans les siècles des siècles. Célébrons donc leur fête, réjouissons-nous pour complaire à Dieu, afin qu'il nous accorde la paix. »

Le grand pontife Verthanès établit comme loi dans toute l'Arménie que l'église célébrât chaque année la mémoire de ces martyrs, et que le souvenir de ceux qui, à leur exemple, tomberaient dans le combat pour la délivrance du pays, fût célébré aussi devant le saint autel de Dieu, pendant la messe, immédiatement après la commémoration des saints, afin que les vivants reçoivent des trépassés sollicitude et miséricorde; « car, disait Verthanès, ils sont tombés dans la guerre comme les frères de Judas et de Matathias Macchabée. »

Le fils du commandant Vatché, jeune enfant qu'on nommait du nom de son aïeul, Ardavazt, fut élu à sa place et mis en possession du coussin de son père. En présence du roi, on posa sur sa tête les insignes portés par son père et on l'éleva à la dignité de chef de la cavalerie, puisqu'il était le représentant d'un homme et d'une famille qui avaient rendu de grands services. Tout ce qu'il y avait d'hommes vaillants dans sa famille avait péri dans cette bataille sanglante. On transmit le commandement de l'armée à Arschavir Gamsaragan, prince de Schirag et de la province d'Archarounik (1), ainsi qu'à Antov, prince de Siounie, parce que tous deux étaient les beaux-fils de la famille des Mamigoniens. Le grand pontife Verthanès, de concert avec le roi, chargea Arschavir et Antov d'élever le jeune Ardavazt, afin qu'il pût occuper la place de ses ancêtres et celle de son père, et accomplir de grandes actions pour le Christ, Seigneur de tous, ainsi que pour ses propres maîtres, les héros arsacides, en défendant leur vie et leur maison; qu'il fût le protecteur des veuves et des orphelins, et qu'enfin, durant toute sa vie, il restât le digne successeur de son illustre père dans la fonction de chef de la cavalerie.

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 10.

Après cela Chosroès, roi de la Grande-Arménie, ce héros qui ne rêvait que le bien de son pays, passa de ce monde dans l'autre (1). Les habitants de toutes les contrées et de toutes les provinces de la Grande-Arménie se réunirent et firent de grandes lamentations; après quoi on le porta et on le mit avec ses ancêtres à Ani, dans le canton de Taranagh (2).

Après lui, passa de ce monde dans l'autre Verthanès, le grand pontife (3). Tout le pays se rassembla, profondément consterné, versant des larmes abondantes sur ce qu'il était privé de son maître et de son enseignement spirituel; et avec une grande cérémonie et des chants spirituels, avec des candélabres, des cierges et de l'encens, on transporta sur un char royal le corps de saint Verthanès jusqu'au village de Thortan, dans le district de Taranagh (4). Et là on posa près du grand patriarche Grégoire ses saints ossements, et, après avoir chanté des prières funèbres, chacun retourna dans son foyer (5).

CHAPITRE XII.

Diran règne après son père. Iousig, après la mort de son père Verthanès, occupe le siége patriarcal; de quelle manière il fut tué par le roi Diran dont il avait censuré la conduite.

Le roi Chosroès étant mort, son fils Diran lui succéda dans le royaume de la Grande-Arménie (6). En même temps le saint et bienheureux jeune homme Iousig occupa le siége des patriarches d'Arménie (7). Alors le roi Diran manda Vagharsch, prince d'Andzith (8), grand intendant de l'Arménie et réunit chez Iousig, comme c'était l'usage, les grands satrapes dont les noms suivent: le prince

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 10. — Chosroès II mourut en 325.

(2) Cf. plus haut, p. 166, note 1; p. 167, notes 1 et 3.

(3) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 11. — Verthanès mourut en 330.

(4) Cf. plus haut, p. 167, note 1.

(5) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 11

(6) Diran II régna de l'an 335 jusqu'en 341.

(7) Iousig occupa le siége patriarcal de l'an 330 à 336.

(8) Le canton d'Andzith, aussi appelé Andzda et Handzith, faisait partie de la Quatrième-Arménie. Une dynastie satrapale occupait ce canton depuis une époque fort reculée (Cf. plus loin, Faustus, liv. IV. ch. 24; liv. V, ch. 9. — Moïse de Khorène, liv. III, ch. 15. — Lazare de Pharbe, p. 268. — Mesrob, *Vie de S. Nersès*, ch. I.) — Ptolémée (liv. V, ch. 13) nomme ce canton Andzitène, nom que les Byzantins ont transcrit sous la forme Χανζιτ (Const. Porphyr., *de adm. imp.*, ch. 50.) — Cf. aussi Aboulpharadj, *Chr. syr.*, p. 301 et suiv. — Assemani, *Bibl. orient.*, t. I, p. 249, t. III, p. 718.

Zarèh, chef de la famille du Grand-Dzop; Varaz Schahouni, prince du pays de Dzop; Guénith, de la race des Gaminagan, prince de la province de Haschdiank; Voroth, prince de la province de Vanant; Schahèn, prince de la race d'Andsevatzi; Adam, prince de Koghthen; Manavaz, prince de Goghp; Korouth, prince du pays de Dzork (1), Manasb, prince de Khorkhorouni (2), de la maison de Maghkhazouni; le prince de notre famille, de la race des Saharouni (3), et Apa, prince de la famille de Kenouni. Le roi ordonna à tous ces satrapes d'aller avec le grand intendant Vagharsch chez le bienheureux Iousig, de le conduire sur un char royal à Césarée, capitale de la Cappadoce, limitrophe de l'Arménie, pour qu'il fût élevé au siége apostolique des patriarches. Arrivé dans la ville de Césarée, on fit sacrer catholicos Iousig fils de Verthanès. Il fut élevé sur le siége de l'apôtre Thaddée, occupé jadis par son bisaïeul Grégoire le Grand; après quoi tous revinrent sains et saufs dans la province d'Ararat, avec la plus vive allégresse. On dépêcha d'avance les deux princes des deux provinces de Dzop chez le roi, comme messagers apportant la bonne nouvelle.

Le roi, ayant appris cette nouvelle, passa par le pont de Dapher au-delà de la rivière, dans la plaine, et alla en personne à la tête d'une troupe nombreuse à la rencontre de Iousig. Après s'être salués mutuellement, on traversa le pont de Dapher, on entra dans la grande ville d'Ardaschad, en se dirigeant vers l'église, où on fit asseoir le jeune Iousig sur le siége épiscopal. Digne fils de son père, Iousig hérita de la mission apostolique de Verthanès. Il menait une vie angélique, remplissant ses devoirs selon les grâces divines. Il mettait un grand zèle à faire paître le troupeau des êtres raisonnables du Christ, en lui proposant les préceptes de l'Évangile. C'était un jeune homme de haute taille et d'une beauté telle que rien ne l'égalait sur toute la terre. Avec son âme sainte et pure, il ne s'occupa jamais des choses d'ici-bas, mais, comme un vaillant guerrier du Christ, comme un athlète, dès l'âge le plus tendre, il ne cessa de combattre et de vaincre l'ennemi invisible. Pour lui, craindre ou favoriser qui que ce fût, était chose inconnue; il portait toujours le glaive de la parole du Saint-Esprit à ses côtés. Le Saint-Esprit l'avait rempli de ses grâces, et son savoir se répandait comme une rosée sur ses ouailles, en arrosant la terre de leurs cœurs.

Cependant le roi Diran, les satrapes les plus marquants, et en général le pays entier, menaient une vie contraire à la volonté de Dieu. Le roi surtout et ses princes ne faisaient que donner l'ordre de commettre des meurtres, d'odieux forfaits et de répandre le sang des innocents. Ils ne faisaient pas attention aux commandements du Très-Haut, quoiqu'on leur rappelât chaque jour ce qu'ils devaient attendre de Dieu. Le bienheureux patriarche Iousig s'opposait à tout cela; il réprimandait sans relâche avec de douces paroles pénétrées de l'esprit chrétien, en rappelant à tous les tourments éternels du feu inextinguible qui les attendaient après le dernier jugement. Quoique jeune, Iousig portait en lui la sagesse de la vieillesse et remplissait le devoir du pasteur avec un courage admirable. Ce jeune homme, par sa sagesse, ne le cédait en rien à ses pères : leur raison, leur esprit pénétrant, leur génie, vivaient en lui, et, à la fleur de ses jours, il était prêt à combattre pour la vérité jusqu'à la mort. Il n'était préoccupé que d'une seule chose : sauver son âme ainsi que celles des autres. La crainte du Seigneur était tellement grande en lui, qu'il n'estimait ni l'amitié, ni le courroux du roi. Il était plein de la sagesse divine et profondément versé dans l'Écriture-Sainte. Armé de ces vertus, il réprimandait incessamment; enfin il donna l'ordre d'interdire au roi ainsi qu'aux grands, l'entrée de l'église.

C'est ainsi qu'il châtiait, en liant par sa parole de pontife, le roi et les grands, à cause de l'iniquité, de l'adultère, des vices contre nature, de l'effusion du sang, de la rapine, du manque d'amour pour les pauvres, enfin pour beaucoup d'autres péchés semblables. En voulant observer strictement les lois du Seigneur et en frappant impitoyablement ceux qui transgressaient les préceptes du Christ, Iousig était devenu leur ennemi commun. De cette manière, durant toute sa vie, il faisait une guerre constante à tout le monde. Il advint que, le jour d'une fête annuelle, le roi Diran, accompagné des grands, allait entrer dans l'église. Iousig lança contre lui ces mots : « Tu es indigne; pourquoi es-tu venu? n'entre pas dans le temple! » A cause de ces paroles, on le traîna hors de l'église, on lui asséna des coups de bâton, et le grand pontife de Dieu, le bienheureux Iousig, abattu et blessé, resta sur la

(1) Canton de la province de Douroupéran, qui paraît correspondre à la Χορή ou Χορὶ de Constantin Porphyrogénète, *De adm. imp.*, ch. 44.

(2) C'est ce passage qui nous donnerait le seul détail connu sur la famille à laquelle appartenait Faustus de Byzance; mais il paraît altéré, ainsi que je l'ai dit, p. 204, note 3.

(3) Indjidji, *Arm. anc.*, p. 487.

place à demi mort. Les prêtres attachés à l'église du palais, dans le château royal de Penapegh du canton du Grand Dzop, le relevèrent et le portèrent dans le village de Thortan, au canton de Taranagh, où, peu de jours après, il mourut. Il fut enterré auprès de Grégoire et de ses pères (1).

CHAPITRE XIII.

Comment, après la mort de Iousig, l'Arménie resta sans chef [spirituel], ses fils n'étant pas dignes d'occuper le siége de leur père.

Après cette mort que le bienheureux Iousig subit sous des coups de bâton redoublés, tous les habitants du pays de Thorgom (l'Arménie), restés sans chef spirituel, erraient comme des aveugles. Car il leur avait été donné l'esprit de l'erreur et des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre et un cœur pour ne pas comprendre et ne pas se repentir. Ils se sont frayé les voies qui les conduisaient tout droit dans l'abîme ténébreux de la perdition, dans lequel ils sont tombés. Restés sans pasteur, ils n'avaient personne pour retenir leur fureur effrénée à commettre le péché. Étant devenus des enfants rebelles, ls allaient à leur gré dans la voie de la perdition, :t c'était sans Dieu que la perverse nation arméienne vivait sur la terre. Ils ressemblaient à e troupeau de brebis qui, après avoir rejeté la ırveillance des chiens vigilants, est devenu la roie des loups ravisseurs, à l'exemple de la rande ville d'Athènes.

En ce temps-là, le roi Diran leur servait de mauvais exemple : tous commencèrent à l'imiter et à ;ir comme lui. Depuis longtemps les Arméens avaient embrassé le christianisme, mais :térieurement et seulement pour avoir un culte ıelconque; ils l'envisageaient comme un égarement humain qu'ils avaient été contraints d'accepter; car le nombre de ceux qui avaient embrassé le christianisme avec espoir, foi et conscience était très-restreint et se bornait seulement aux personnes initiées à la littérature grecque et syriaque, ou bien à ceux qui étaient un peu versés dans l'un ou l'autre idiome. A ceux qui n'étaient pas du nombre des initiés, c'est-à-dire à la multitude du peuple, soit satrapes, soit sujets, les docteurs prenaient la peine d'enseigner jour et nuit, de verser sur eux leurs enseignements, comme les nuages versent une pluie abondante. Personne d'eux ne comprenait ni un mot, ni un demi-mot, pas même un soupçon de ce qu'ils entendaient dire. La mémoire leur faisait défaut, et ils ne pouvaient absolument rien retenir dans leur esprit; car cet esprit n'était occupé que de choses inutiles et vaines. Comme des enfants gâtés dans leur enfance par des jouets, et peu habitués à songer à l'utile et au nécessaire, ils dépensaient, avec leur esprit inculte et barbare, leur temps et leurs facultés à étudier les usages et coutumes du paganisme ancien, cette œuvre d'un esprit pauvre et superficiel. Ils s'adonnaient au contraire aux études de leur mythologie et de leurs chants épiques avec un amour vif et constant, avec une foi ardente, d'où découlaient la haine, l'envie, la discorde, l'animosité qu'ils nourrissaient avec constance. S'entre-tuer et trahir son prochain et son frère était pour eux une occupation de prédilection. Ils étaient prêts à se tendre des piéges les uns aux autres, les amis aux amis, les proches aux proches, les familiers aux familiers, les parents aux parents et les alliés aux alliés. Altérés de sang, ils le versaient en profusion et il leur était aussi facile de commettre des forfaits, qu'aux gens privés de culture morale et spirituelle. Dans l'obscurité des nuits, ils rendaient un culte à leurs anciennes divinités, comme on commet l'adultère en se livrant à des débauches abominables. C'est pour cela qu'ils ne prêtèrent pas l'oreille aux conseils des sages et n'écoutèrent pas les chefs spirituels qui leur rappelaient les commandements de Dieu. A cause des conseils qu'ils donnaient, ceux-ci étaient haïs, persécutés et tués, et, comme dit le prophète : « Ils haïssent ceux qui les reprennent à la porte des villes et ils ont en abomination celui qui rend la justice » (1). La connaissance de la vraie foi n'était pas prêchée parmi eux, comme elle était propagée par la voie de la parole divine parmi les nations des croyants et des sages qui, en l'embrassant, l'acceptèrent avec reconnaissance, y crurent

(1) Moïse de Khorène (liv. III, ch. 14) raconte différemment le martyre de Iousig : « Étant arrivé au canton Dzop, Diran voulut ériger, dans son église royale, ffigie [de l'empereur Julien et celles des démons (ch.),] qu'il venait d'apporter. Saint Iousig, arrachant tte image des mains du roi, la jeta à terre, la foula x pieds, et la brisa en criant à l'imposture. Diran n'éutait rien, car il connaissait la colère de Julien. Il penit que la mort l'attendait pour avoir profané l'effigie l'empereur. Ces réflexions, ajoutant encore à l'ardeur sa haine pour Iousig, à cause des reproches que celuilui faisait sans cesse sur sa coupable conduite, Diran fit battre longtemps à coups de fouet, jusqu'à ce qu'il ndît l'esprit....... Le corps d'Iousig fut transporté près celui de son père au village de Thortan. S. Iousig avait ssé six ans dans l'épiscopat. »

(1) Amos, chap. V, vers. 10.

et jouirent des grâces de la miséricorde. Non, ils l'avaient acceptée, comme les Hébreux, avec un esprit boiteux et aveugle. C'est peut-être à cette nation [arménienne] que se rapportait la parole du prophète : « Ce sont des enfants insensés, des enfants qui ne sont pas dociles ; ils sont sages pour faire le mal, ils n'ont jamais su faire le bien ; » et encore : « Ce sont des enfants effrontés dont le cœur est obstiné... ; eux et leurs pères ont péché contre moi. » Cette nation fut délaissée parce qu'elle ne voulut pas saisir les choses invisibles que Dieu lui faisait comprendre par les choses visibles ; elle n'a pas voulu s'élever par les êtres créés jusqu'au Créateur, qui coordonne et protége tout, et qui ne cessa de multiplier le nombre de ses prodiges et de ses signes visibles jusqu'à changer même l'image de l'homme en une figure de bête. C'est par cette voie que Dieu a sauvé cette nation. Le règne du roi Diran, ce règne qui passa sans rien produire d'utile ni de sage, n'avait d'autre but [que ce que nous venons de décrire]. Il surpassa tous les règnes précédents, par ses méchancetés, dont la plus grave a été la mort que subit le chef spirituel, sous les coups de bâton. Après cela, les Arméniens n'agissaient que d'après leur volonté, puisqu'il n'y avait personne dont les conseils sévères pussent leur servir de frein et les empêcher d'aller dans la voie de l'iniquité. Alors le Seigneur, les abandonnant, leur laissa suivre le désir de leur cœur. Mais, comme il n'y avait pas de chef du sacerdoce, les Arméniens commencèrent à chercher un pasteur ou un chef qui pût occuper la place de pontife, non pas pour [enseigner] la vérité [chrétienne], mais pour avoir un complice qui consentît à faire leur volonté.

Alors le roi, les princes et en général tous [les grands] délibérèrent sur le choix d'un homme digne [d'occuper le siége patriarcal], car les deux jumeaux de Iousig, qui étaient restés après leur père, l'un nommé Bab, l'autre Athanakinès, étaient des jeunes gens indociles et rebelles, nullement versés dans la science de l'Écriture divine, ni élevés dans les principes de la vertu. Ils ne voulurent pas imiter l'exemple de leur père, ni s'arrêter sur la vie vertueuse de Grégoire le Grand, ni penser à l'honneur spirituel [de leur famille], ni même à la vie éternelle. Ils suivirent de préférence les habitudes de leur siècle, et, fiers de leur parenté vaine et passagère, ils embrassèrent l'état militaire. A cause de cela et de leur orgueil, ils ne furent pas élus et furent rejetés d'après la vision de leur père; de cette manière ils n'entrèrent pas sous le joug du culte divin. [Excepté ces deux jeunes hommes], il n'y avait personne de la maison des enfants de saint Grégoire qui pût hériter de la dignité de grand pontife dans la maison du Seigneur.

CHAPITRE XIV.

Vie et actions du grand Daniel; comment il réprimanda le roi Diran qui, pour se venger, le fit mourir.

En ce temps-là, vivait encore l'homme admirable, le saint vieillard, le grand chorévêque Daniel, disciple du grand Grégoire, qui l'avait nommé surintendant principal du district de Daron, dans la province d'Egéghiatz (1). Investi du pouvoir, Daniel avait l'administration de la juridiction ecclésiastique sur tout le pays, où il était chef indépendant. Outre cela, il avait la surveillance, l'inspection et la sollicitude pastorale sur toutes les églises de la Grande-Arménie. Il prêcha l'Évangile jusque dans les lieux les plus lointains de la Perse, où il convertit au christianisme un nombre immense d'égarés. Syrien d'origine, il occupa le siége de Daron, où était la mère, la première et la plus grande de toutes les églises de l'Arménie, le siége principal le plus honoré. Car c'est ici que, pour la première fois, la sainte église fut construite et l'autel érigé au nom du Seigneur. Plus loin se trouvait l'église du prophète [Jean-Baptiste], et près de la maison du Seigneur, l'église où reposent les apôtres. Les patriarches et les rois avaient ordonné d'honorer ces lieux à cause de leur priorité, de même que dans le district de Taranagh, on honorait l'église de Thortan qui renfermait le tombeau du patriarche Grégoire. Les mêmes honneurs se rendaient à la mémoire du roi Tiridate, qui le premier, contraint ou de bon gré, se trouva digne d'embrasser la foi du Christ. C'est pour cela que tout le pays voulut honorer les lieux où reposaient les évêques des temps anciens; il lui était aussi agréable de rendre les mêmes honneurs à son roi Tiridate, le premier voué au Christ, à son premier évêque Grégoire, aux premières martyres Gaïanè et Hripsimè, qui, avec leurs compagnes, subirent le martyre dans la province d'Ararat (2), qu'à la première église [de l'Arménie].

Tous ces lieux avec leurs districts étaient confiés aux soins de Daniel, de cet homme fidèlement attaché non-seulement à la première église,

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 14.
(2) Cf. plus haut, Agathange, *ad calcem*.

nais aussi au pouvoir du siége patriarcal et à la tabilité de l'union de l'église catholique. Il avait eçu du grand Grégoire la dignité de chorévêque même, par l'imposition des mains, quand celui-ci détruisit les autels du temple d'Hercule, 'est-à-dire de Vahak'n, à l'endroit nommé Achlichad, où étaient posés les fondements de la prenière église (1).

Daniel était un homme admirable, doué de la ertu d'opérer de grands miracles au nom de lotre-Seigneur Jésus-Christ. Il marchait sur les aux des fleuves avec ses chaussures, sans les nouiller. S'il lui arrivait dans les jours d'hiver e se frayer un passage dans les montagnes cou-rtes d'une neige profonde et abondante, les onceaux de neige, ayant acquis de la solidité, planissaient tout à coup sous ses pas. Voulant treprendre un voyage lointain, il le faisait sans orts, avec la vitesse de l'éclair. Dans l'endroit il voulait se rendre, on l'y voyait paraître au oment où il y était le moins attendu, comme s'il ait été apporté sur des ailes. Il ressuscitait les orts, il guérissait les malades et opérait beaup d'autres prodiges plus grands que ceux-là, e ma parole n'est pas en état de transcrire: ur demeure il choisissait les montagnes inhatées par l'homme, d'où il venait cependant s'inrmer des besoins de son troupeau avec une solitude admirable. Il ne portait qu'un habit, un anteau de cuir et des sandales; il se nourrisit de racines, d'herbes, et ne se servait même mais de bâton. Il obtenait tout ce qu'il demanit de Dieu, et sa parole était pénétrée d'une issance tellement divine, que ce qu'il disait accomplissait. Quand il quittait les déserts et a'il descendait dans les villages pour faire de onnes œuvres, il s'arrêtait dans les principales glises et souvent à l'origine de la source, au ied de la hauteur qui servait jadis d'emplacement au temple d'Hercule et qui, en s'éleant en face de la grande montagne, nommée Zoul (taureau), se trouve éloignée du lieu de autel, du côté inférieur, d'environ un jet de ierre. [Cette source est] dans l'étroit ravin entouré d'un bocage riche en frênes, qui pour cette raion s'appelait Hatsiats-trakhd (jardin des frênes); c'est à cette source que jadis saint Grégoire baptisa un grand nombre de soldats. Saint Daniel avait ici une petite cellule, creusée dans la terre, d'où il ne sortait que pour aller inspecter son diocèse.

Ainsi les plus grands des satrapes, réunis dans un même endroit, après avoir délibéré entre eux, engagèrent le roi à faire venir le vieillard Daniel dans le camp, pour le désigner comme chef spirituel et l'élever au siége patriarcal. On envoya vers lui un des princes de la race des Saharouni, Artaban (Ardavan), prince de Vanand, Garen, prince de la race des Amadouni, et Varaz, prince de la race des Timakhsian. Tous ces satrapes, arrivés dans le district d'Egéghiatz, trouvèrent le saint homme à Thil, village appartenant aux domaines de l'église, où il était occupé à faire la moisson de Dieu. C'est ici qu'il fut rencontré et amené au bourg de Paraedch, au canton d'Aghdsnik, où se trouvait alors le roi Diran. Aussitôt qu'il fut en présence du roi Diran, le grand chorévêque Daniel débuta par le réprimander.

C'est ainsi qu'il parla en s'avançant: « Pourquoi avez-vous oublié Dieu, votre Créateur, les châtiments, les signes et les prodiges qu'il a faits pour vos pères et pour vous? pourquoi êtes-vous retombés dans l'erreur de l'idolâtrie de vos ancêtres, dans la haine, dans l'avarice, dans la violence, dans la persécution des pauvres, dans l'adultère, dans la perfidie, dans la vexation mutuelle et dans le meurtre? Pourquoi avez-vous abandonné la voie de la justice? pourquoi vous êtes-vous détournés de Dieu, votre bienfaiteur, qui vous a tirés du néant et que vous oubliez dans vos erreurs, lui, qui est venu vous chercher quand vous étiez plongés encore dans l'éternelle perdition? Fils de Dieu, il est descendu pour enseigner ses créatures; elles n'ont pas voulu l'entendre, elles l'ont tourmenté jusqu'à la mort; cependant il a supporté ces tourments, et en même temps il n'a caché sa puissance à personne, puisqu'il a voulu être cause de la vie de tous. Il a élu ceux qu'il trouva après sa résurrection, prêts et dignes; il les enseigna et les envoya comme des prêcheurs et comme des solliciteurs pour vous inviter à jouir de la lumière de la délivrance.

« Mais vous, vous avez payé d'ingratitude les bienfaits; vous avez tué celui qui fut envoyé vers vous comme prédicateur et incitateur pour vous appeler aux grâces salutaires du royaume de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dans votre démence, vous êtes devenus complices de la nation déicide des Hébreux, car ceux-ci tuèrent le Seigneur, tandis que vos pères ont tué son apôtre et ont fait subir les mêmes souffrances à un autre apôtre et pour la même cause. Après quoi est venue une multitude de saints martyrs de Dieu qui subirent le même martyre qu'avaient embrassé ces apôtres : ils subirent non-seulement de cruels

(1) Cf. plus haut, Agathange, p. 173, ch. CXIV.

supplices, mais la mort même, pour vous faire voir la vérité et vous convaincre de retourner vers la connaissance de la sagesse du Fils de Dieu. C'est par son sang, comme je viens de dire, et par divers prodiges que Dieu vous a châtiés, mais il ne vous a pas fait périr à cause de sa grande miséricorde; il a voulu vous faire approcher de lui et, par la connaissance de sa doctrine, vous faire entrer dans la demeure de la vie, à cause de son grand amour pour son fils bien-aimé.

« Après cela, Dieu, en vous pardonnant vos méfaits, vous donna pour docteurs ses [créatures] bien-aimées; vous les avez non-seulement oubliés, mais vous ne vous en souvenez plus; vous imitez les Hébreux que vous avez pris pour modèles dans toutes vos actions. Vous devriez bien garder dans vos cœurs les bienfaits de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui n'a pas voulu se rappeler les péchés de vos pères ainsi que vos iniquités. Impossible à vous d'oublier les soins que les saints-pères ont eus pour vous; eux qui, par leurs conseils et leurs enseignements, n'ont pensé jour et nuit qu'à sauver vos âmes. Vous devriez avoir de l'affection pour eux comme pour des personnes qui vous ont enfantés et régénérés spirituellement par leur enseignement; et quand vous êtes retombés dans vos erreurs, les saints-pères, voyant quelques-uns de vos proches se repentir, se sont décidés à vous enfanter de nouveau, à inculquer en vous le Christ, pour vous rendre dignes du royaume du ciel. Pour votre part, vous devriez aussi avoir de la sollicitude pour leurs fils et leurs disciples, qui ont été vos guides et vos chefs pendant la propagation de la parole divine parmi vous; je ne parle pas déjà de ceux d'entre ces derniers qui, quoique leurs descendants par la chair, ne leur étaient nullement inférieurs par leurs œuvres spirituelles.

« Ainsi, après avoir abandonné Dieu, vous vous êtes rappelé vos méchancetés d'autrefois et vous avez comblé la mesure des crimes de vos pères qui, ne voulant pas prêter l'oreille aux bons et utiles conseils des saints-pères, les ont fait périr dans des tourments; vous aussi vous avez tué leurs fils, leurs héritiers, leurs compagnons et leurs imitateurs, car vos actions criminelles leur déplaisaient : j'entends nommer saint Iousig, le jeune patriarche, le vicaire et le remplaçant de l'apôtre saint Thaddée et de son égal saint Grégoire. En ceci vous agissez comme les Hébreux, qui ne faisaient que massacrer les envoyés de Dieu et les prophètes. Eh bien, pour tant de mensonges et d'abominations, le Seigneur vous ôtera votre royaume, vous ôtera votre sacerdoce. Vous tomberez en ruine, vous vous disperserez; vos frontières se dissoudront comme celles du royaume d'Israël; vous resterez sans maître; personne ne vous épargnera, personne ne vous accordera de sollicitude : vous serez comme des brebis qui n'ont pas de berger et comme un troupeau livré à des fauves. Vous serez privés de votre gloire; la main de l'ennemi vous emmenera dans la captivité et vous imposera le joug de la servitude que vous ne secouerez jamais de vos cous : vous dépérirez et vous vous userez en aspirant toujours [à la liberté]. De même qu'Israël, après son déchirement, n'a pu se réunir de nouveau, de même vous vous ruinerez et vous vous disperserez. Ce seront d'autres qui jouiront de vos travaux, ce seront d'autres qui se nourriront de la séve [de votre nation]. Alors il ne se trouvera personne pour vous délivrer, et le Seigneur ne daignera même pas jeter un regard sur vous et vous sauver de nouveau.

« Eh bien, est-ce pour cela, est-ce pour entendre de ma bouche tout ce que je viens de vous dire, que vous m'avez engagé à venir chez vous? Si même je ne vous avais pas parlé de tout cela, tout cela devrait s'accomplir un jour à cause du meurtre du jeune Iousig, de ce juste, de ce grand et vertueux chef, issu de la maison de saint Grégoire. C'est cela que le Seigneur m'a fait voir, et cela s'accomplira un jour.

« Quant à ce que vous m'avez fait dire par vos envoyés, de venir et de m'installer en qualité de chef, [je vous demande] : comment puis-je être chef de ceux qui ne veulent pas revenir au Seigneur? Comment puis-je m'installer comme chef d'une nation que le Seigneur a déjà abandonnée? Comment lèverai-je mes mains vers Dieu en priant pour ceux dont les mains sont couvertes du sang des saints du Seigneur? Comment, étant en oraison, rendrai-je grâces pour ceux qui ont tourné vers le Seigneur, non pas leurs visages, mais leurs dos? Comment me poserai-je en médiateur pour ceux qui ont subjugué? Comment parlerai-je de la réconciliation à ceux qui ont trahi et ne veulent pas revenir? Le Seigneur lui-même a préparé tous les maux pour ces gens-là qui disaient que le Seigneur ne voit rien de tout cela... et ainsi de suite. »

Tel est le discours que le vieux chorévêque Daniel prononça en présence du roi Diran devant les princes, devant les chefs, devant toute l'armée. Pendant qu'il le débitait, le roi, frappé d'étonnement, absorbé par les paroles qu'il venait d'entendre, gardait un profond silence. Après avoir écouté tout ce discours, Diran s'enflamma

d'une violente colère suscitée par son impiété et donna l'ordre d'étrangler Daniel. Ceux qui servaient [le roi], ayant entendu cet ordre, l'exécutèrent sur-le-champ. Les plus anciens des satrapes ne purent parvenir à détourner l'esprit du roi de cette méchante pensée; dans l'emportement de sa violente colère, il refusa de prêter l'oreille [à leur intercession]. Par conséquent, on jeta un lacet autour du cou de Daniel et on l'étrangla. C'est ainsi que le saint vieillard finit ses jours (1).

Une multitude de gens qui le connaissaient intimement, ayant pris son corps, voulurent le déposer auprès des ossements des martyrs du Christ. Mais Daniel apparut à saint Épiphane, un de ses disciples, et lui dit de ne pas honorer ces ossements comme ceux des autres [martyrs], mais de les porter et de les ensevelir dans l'endroit indiqué par lui-même en ajoutant : « Si le corps de Notre-Seigneur a été enseveli dans le sépulcre jusqu'à la troisième journée, quand il ressuscita pour aller vers son Père, d'autant plus notre corps terrestre peut rester enterré. » Alors les plus aimés de ses disciples, accompagnés du clergé du camp (royal), ayant à leur tête Schahita et Épiphane, dont le premier avait été désigné par Daniel même, comme docteur dans le pays de Gortouk, et le second dans les cantons d'Aghdsnik et du Grand Dzop, ayant pris son saint corps, le portèrent et le déposèrent dans ce lieu, où jadis se trouvait sa cellule, c'est-à-dire dans le pays de Daron, où était la mère de toutes les églises de l'Arménie, près de la source dans laquelle Grégoire baptisa l'immense quantité du peuple, dans la localité qui se nomme Matziatz-drakht (Jardin des frènes). C'est ici qu'on enseveli le corps de saint Daniel, d'après l'ordre qu'il avait donné à ses disciples pendant son apparition (2).

CHAPITRE XV.

Des fils de Iousig; comment ils foulèrent aux pieds l'honneur du divin sacerdoce.

Après cela, on assembla un conseil où il fut décidé de présenter le fils de saint Iousig au sacerdoce auquel ses pères avaient été voués (3). Aussitôt Bab et Athanakinès furent pris, sans leur consentement, amenés dans l'assemblée des évêques où, contre leur propre volonté, on imposa sur eux les mains et on leur conféra le diaconat. Mais en foulant aux pieds ce gage de l'honneur spirituel, ils embrassent la vocation militaire et de cette manière ils se dégradent profondément. Non-seulement ils donnent la préférence à la vie terrestre, mais ils prennent pour femmes les sœurs du roi et s'éloignent de l'héritage de Dieu. La femme de Bab se nommait Varazdoukht. Tous deux sortirent de ce monde sans avoir jamais eu d'enfants. Le nom de la femme d'Athanakinès était Bambischen (1); c'est d'eux que naquit Nersès, homme admirable, qui ensuite fut grand pontife. Cependant en ce temps-là, il n'y avait personne qui pût administrer le siége pontifical. On délibéra sur le choix d'un chef et on s'arrêta unanimement à ceci : trouver quelqu'un de la maison de Grégoire qui put occuper la chaire des patriarches.

CHAPITRE XVI.

De Pharên qui occupa le siége patriarcal.

En ce temps-là, on trouva digne [du siége patriarcal] Pharên (2) du district de Daron, qui était prêtre de la grande église placée sous le vocable du prophète saint Jean-Baptiste, la première maison de prière où reposent les saints dont l'administration était confiée à Pharên. Il fut invité chez le roi qui, après l'avoir muni d'une lettre, lui donna un cortége de princes les plus brillants, [à savoir] le grand commandant arménien Vasag, de la race des Mamigoniens, Méhentag Reschdouni, Antov Siouni, Arschavir Gamsaragan, tous grands et principaux chefs de famille, avec dix autres personnages honorables, et l'envoya avec des présents à Césarée, capitale de la Cappadoce où Pharên fut consacré catholicos de la Grande-Arménie. Après quoi ils retournèrent en paix dans leur pays.

Pharên n'occupa la chaire patriarcale que peu de temps (3). Il n'avait pas assez de courage pour châtier ou réprimander quelqu'un à cause de ses erreurs ou de son impiété. Il ne surveillait que la pureté de sa propre vie, se soumettant en tout

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 14.
(2) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 14.
(3) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 16.

(1) Moïse de Khorène (liv. III, ch. 16) raconte que les deux fils d'Iousig qui étaient indignes d'occuper le siége apostolique, furent foudroyés ensemble à la même place.
(2) C'est le même personnage qui est appelé Pharhnersèh, d'Aschdischad, au canton de Daron, par Moïse de Khorène (III, 16) et qui occupa le siége pontifical de l'an 336 à l'an 340.
(3) Moïse de Khorène (liv. III, ch. 16) dit quatre ans.

à la volonté du roi impie avec lequel il agissait de concert involontairement. Enfin il s'endormit et fut enseveli avec ses pères. Les prêtres de l'église du camp (royal) enlevèrent son corps, partirent pour le district de Daron et dans le village appartenant à la célèbre église du prophète saint Jean-Baptiste, lieu de son séjour d'autrefois, ils construisirent un magnifique tombeau et y ensevelirent ses ossements.

CHAPITRE XVII.

De Schahag, issu de la race de l'évêque Albin, qui occupa le siége patriarcal. Comment l'Arménie entière abandonna le Seigneur et ses commandements.

En ce temps-là, tout le pays se réunit et commença à délibérer sur celui qui pourrait être investi de la dignité patriarcale. Car puisque de la maison de Grégoire il n'y avait personne de digne, on s'arrêta sur un certain Schahag de la race de l'évêque Albin. On confia Schahag au chef des eunuques, qualifié du nom de Haïr (père), qui fut accompagné de dix satrapes, ayant à leur tête un des grands princes de la vallée de Gardman, et on l'envoya avec de grands honneurs à la grande ville de Césarée, dans le pays de Cappadoce. C'est ici qu'il reçut l'imposition des mains et fut consacré catholicos de la Grande-Arménie. Après quoi, ils revinrent chez le roi avec honneur.

Or, Schahag s'installant sur le siége des patriarches, suivit en tout l'exemple de Pharên et administra le pays comme son prédécesseur. Mais ceux qu'il instruisait, ne prêtaient nullement l'oreille à ses conseils, et, quoique réprimandés, ils continuaient à commettre le péché ouvertement. Le roi, les satrapes et les princes en général, abandonnant le Seigneur et ses commandements, étaient revenus sans la moindre crainte à tous les maux d'autrefois. L'impiété que les hommes commettaient envers leurs proches, surpassait celle des grands : tout le monde, à commencer par les gens du peuple jusqu'aux seigneurs, tous ne pensaient qu'à revenir aux anciennes habitudes de leurs pères. A cause de tout cela, le Seigneur Dieu, s'indignant contre eux, les délaissa et permit à leurs ennemis de les fouler aux pieds. Car au temps du règne de Tiridate, quand ils connaissaient le Seigneur, Dieu leur accorda la paix et imposa silence à leurs ennemis; dès lors le Seigneur apaisa la guerre dans le territoire de leur pays : il n'y avait ni discorde ni trouble avec leurs voisins, et ils vivaient dans la plus parfaite tranquillité. Mais dans le temps [dont nous parlons], sur toutes les frontières, les nations voisines s'étaient posées en ennemies contre chacun des rois de l'Arménie, et ceux-ci ne pouvaient compter sur l'amitié d'aucune d'elles.

CHAPITRE XVIII.

Haïr, chef des eunuques, fait mourir les familles satrapales.

Or, à l'époque de ce règne extravagant, non-seulement les ennemis trahissaient leurs ennemis, les amis leurs amis, et les proches leurs proches; mais dans toute l'étendue du pays des Arméniens, les habitants ne faisaient qu'ourdir de nombreuses trames les uns contre les autres. C'était le Seigneur qui répandait parmi eux la discorde, faisait souffler l'esprit immonde et le vent des erreurs; aussi ils commencèrent à s'entre-tuer, à cause de leur iniquité. Il y avait surtout un homme pervers, poussé par l'esprit malin qui, plus que personne, tâchait d'exciter le roi Diran contre les familles satrapales. Il était revêtu de la dignité de grand eunuque; c'était un homme malveillant et cruel, au cœur endurci, qu'on nommait Haïr. Cet homme, par ses rapports mensongers, fit massacrer beaucoup de satrapes innocents et ébranla tout ce grand royaume. Par ses intrigues, il fit passer au fil de l'épée deux familles, celles des Reschdouni et des Ardzrouni, qu'il anéantit complétement. Sans avoir commis aucun crime, elles furent exterminées, y compris les femmes qui ne furent pas même épargnées. En ce temps-là, on était à la recherche de Dadjad fils de Méhentag Reschdouni, et de Schavasp, fils de Vatché Ardzrouni, tous deux enfants à la mamelle, qui étaient élevés chez leurs nourriciers; ils furent amenés en présence du roi. Aussitôt que [ce dernier] les vit, il donna l'ordre de les égorger, parce que c'étaient les derniers enfants mâles, restés des deux familles. Mais Ardavazt et Vasag, de la race des Mamigoniens et généraux de l'armée arménienne, se trouvant là en ce moment, s'emparèrent de ces petits enfants et les prenant sous les bras, les emportèrent avec eux. Levant au-dessus d'eux leurs épées, ils se préparèrent à combattre pour ces enfants, jusqu'à la mort (1). Et quoique, en ce temps-là, ils eussent

(1) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 15) raconte ces événements d'une manière toute différente. Selon cet historien, les satrapes arméniens, en apprenant le martyre d'Iousig (ch. 14), firent éclater leurs murmures, et Zora, commandant l'armée méridionale de

n nourrice Arschag, fils du roi; cependant ils bandonnèrent Arschag leur nourrisson et quittèrent le camp royal. Ils se retirèrent dans leurs do-aines, et quittant leurs propres maisons pen-ant un grand nombre d'années, ils vécurent avec eurs familles, dans les lieux inaccessibles de)aïk. Après avoir élevé ces enfants, c'est-à-dire chavasp et Dadjad, ils leur donnèrent leurs filles n mariage. C'est ainsi que ces deux races com-iencèrent à se propager de nouveau. Pendant ne longue série d'années, Ardavazt et Vasag prirent aucune part dans les conseils des Ar-éniens.

CHAPITRE XIX.

Bab et d'Athanakinès, fils de Iousig; et de quelle manière ils moururent dans leur iniquité.

Cependant les fils d'Iousig, Bab et Athana-nès, menant une existence en haine de Dieu, faisaient que marcher dans la voie de l'im-iété et de l'iniquité. N'ayant pas devant leurs ux la crainte de Dieu, ils passaient tous les urs de leur vie dans la plus grande insolence. s préféraient l'incontinence et l'impudicité aux mmandements de Dieu, qu'ils tournaient en érision. Les deux frères, Bab et Athanakinès, rendirent au village d'Aschdischad, au canton Egéghiatz, dans la province de Daron, où leur saïeul avait construit la première église. Reti-s dans le palais épiscopal qui s'élevait là, itourés de femmes perdues, de courtisanes, de ueurs d'instruments et de bouffons, ils se li-èrent à l'ivrognerie, ne s'inquiétant nullement s lieux saints qu'ils foulaient aux pieds, plai-ntant et se moquant même du temple de Dieu. Tandis que, plongés dans la plus grande joie assis dans le palais épiscopal, ils mangeaient buvaient, l'ange du Seigneur apparut subite-ent comme un éclair, frappa les deux frères et les fit périr au milieu du festin (1). Ceux qui se trouvaient au palais, partageant leur joie et le festin, tous, sans exception, abandonnèrent la place et prirent la fuite. L'épouvante était si grande que personne d'entre eux n'osa retourner au palais une autre fois. Personne d'étranger ne s'arrêta non plus jamais à la pensée d'entrer dans ce lieu, d'approcher des portes et de les fermer, car elles étaient restées ouvertes au moment de la fuite générale. De même, les jours suivants, personne n'osa passer devant ces portes.

C'est ainsi que périrent les deux frères Bab et Athanakinès. Leurs corps gisaient dans l'intérieur du palais épiscopal, là où étaient réunis les convives. Les portes du palais restèrent ouvertes, personne n'eut assez de courage pour y entrer, si bien que leurs corps se pourrirent, se décomposèrent, et les os décharnés se détachèrent les uns des autres. Plusieurs mois s'écoulèrent avant qu'on se fût décidé à aller ramasser ces os et à les emporter de ce lieu. On les trouva dépouillés de leurs chairs et entièrement desséchés : ils furent déposés dans la vigne de l'église qu'on nomme Akarag.

Cependant il restait un fils d'Athanakinès, qu'il avait eu de sa femme Bambischen, sœur du roi : il se nommait Nersès (2). Ce fut lui qui, dans la suite, occupa le siége patriarcal de tout le pays des Arméniens. Quant à Bab, il n'eut pas d'enfants de sa propre femme, mais comme il avait eu une concubine de noble origine, née au village de Hatziatz dans la province de Daron, il eut de cette femme de Hatzeg un fils du nom de Vrig.

CHAPITRE XX.

Le roi Diran est trahi par son chambellan Phisac (Phisig) de Siounie et fait prisonnier par Varaz. Le pays partage le sort de son roi.

Une [parfaite] amitié liait le roi d'Arménie et celui de la Perse. Un des premiers dignitaires de la Perse, Schapouh-Varaz, avait sa résidence dans le pays d'Adherbeidjan (Aderbadagan). Tandis qu'une paix parfaite régnait entre eux, le Seigneur choisit un homme indigne appelé Phisac (Phisig), un vrai démon de discorde, originaire de

rménie, à la place de Manadjihr, qui accompagnait rmée mise à la disposition de l'empereur Julien par an, se révolta contre le roi avec ses soldats et se rancha à Demoris. Sur ces entrefaites, Julien écrivit Diran que les auxiliaires arméniens qu'il lui avait don-s, désertaient l'armée, et il lui enjoignit de faire mou-Zora. Diran expédia à ce dernier l'eunuque Haïr en donnant l'ordre de venir le trouver. Zora qui se vit t à coup abandonné par ses soldats, prit le parti ller trouver le roi qui s'empara de son château d'Agh-mar et fit mettre à mort Zora et toute sa famille. Un l enfant, fils de Méhentag, échappa à ce massacre, fut sauvé par ses nourriciers. Saghamout, seigneur Andzith fut placé par le roi à la tête de l'armée de ra.

(1) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 16) dit que les deux frères furent frappés au même instant par la foudre qui les tua sur le coup.

(2) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 16) raconte que le jeune Nersès résidait à Césarée, et qu'il passa de là à Byzance, où il épousa la fille d'un grand prince du nom d'Aspion.

Siounie, chambellan du roi Diran, et par son intermédiaire, il suscita le trouble pour un motif futile. Il fut envoyé comme messager vers Varaz-Schapouh, que le roi de Perse avait laissé dans le pays d'Adherbeidjan comme gouverneur de la province.

Or, en ce temps-là, le roi Diran avait un cheval qui excitait l'admiration de tout le monde. C'était un cheval gris-pommelé, fougueux, magnifique, connu dans tout le pays, un bel animal qui n'avait pas son égal et qui, par sa grandeur et sa taille, surpassait tous les chevaux. Phisac, chambellan du roi, pendant son ambassade, parla de ce cheval à Varaz, avec qui il avait déjà noué amitié. En retournant, il présenta au roi des Arméniens une lettre de la part de Varaz, [dans laquelle celui-ci priait le roi de lui céder son cheval]. Diran ne voulut pas même entendre parler de cette affaire. Cependant, comme il se méfiait de cet homme, qui pouvait semer la discorde entre les deux rois, il donna ordre de chercher un cheval qui fût aussi beau et de la même couleur. On parvint à en trouver un, gris-pommelé, en tout semblable au sien, mais moins grand; il fut envoyé avec le perfide Phisac, muni d'une lettre et de présents pour le prince Varaz en Adherbeidjan. Le roi lui conseilla de dire ces paroles : « Voici le cheval que tu avais demandé et que le roi te cède sans aucun regret à cause de l'amitié qu'il te porte. » Arrivé chez Varaz, Phisac ne lui cacha point le refus du roi ; et, au lieu de dissimuler ses perfides projets, il fit tout son possible pour exciter davantage Varaz. Il ne craignit pas même de raconter que le roi Diran nourrissait une haine violente, une envie démesurée, une grande animosité contre le roi de Perse et son armée, qu'il ne redoutait nullement, et qu'enfin, il avait manifesté sa répugnance à se séparer de son cheval qu'il avait caché. [Il ajouta : « Le roi] se moquant de toi, a voulu te tromper en t'envoyant un autre cheval avec moi. Mais ce n'est pas encore tout : le roi Diran, fondant son espérance sur l'empereur et sur son armée, se propose d'arracher le pouvoir royal des mains des Sassanides, en disant : « Ce pouvoir appartenait jadis à nous et à nos pères, et je ne me tranquilliserai pas jusqu'à ce que l'honneur de mes ancêtres ne me revienne, jusqu'à ce que la royauté d'autrefois ne me soit rendue, à ma maison, à mon fils et à leurs enfants. » C'est ainsi que par de semblables paroles, le perfide Phisac excitait Varaz contre son propre maître, et appelait la mort sur la tête de son roi.

Aussitôt que Varaz-Schapouh, marzban d'Adherbeidjan, entendit tout cela de la bouche Phisac, ce chien enragé, il écrivit sur-le-champ une lettre de dénonciation, et la dépêcha à N[illegible]sèh, roi de Perse. [Dès ce moment] il ne cessa provoquer le roi des Perses, de l'exciter contre le roi des Arméniens jusqu'à ce qu'il reçut l'ordre de trouver le moyen de se saisir de Diran, en lui tendant toutes sortes d'embûches. Pendant que la paix régnait entre les deux princes, la colère du Seigneur excita sa vengeance contre le pervers Diran, sur qui fut vengée la mort des deux grands prêtres, dont le sang fut versé par lui.

Alors Varaz dépêcha un messager vers le roi des Arméniens et, prétextant le vif désir de le voir, il lui demanda une entrevue pour lui témoigner son amitié et pour l'entretenir de questions concernant la paix. Aussitôt que Diran entendit exprimer ce désir, il donna l'ordre, avec la plus grande joie, de l'engager à venir chez lui. Avant l'arrivée de Varaz, le roi, après avoir conféré avec ses familiers et les dignitaires de son palais, dit : « Il va nous arriver un personnage qu'il faudra divertir et amuser avec des chasses, des festins et d'autres plaisirs. Cependant il ne faut pas qu'il voie les chasses de notre pays qui abondent en bêtes fauves, car les Perses en général sont très-envieux et très-malveillants; trouvez seulement un lieu où nous puissions nous divertir sans tuer beaucoup de bêtes fauves et sans en faire grande parade. [En un mot,] la chasse doit être médiocre, pour ne pas exciter l'envie de cette méchante et perverse nation des Perses. Que cela soit dans le pays d'Abahouni, au pied de la grande montagne Masik, dans les environs de l'endroit où se trouve la ville d'Aghiorskh ; c'est là que vous préparerez la chasse. »

Enfin Varaz-Schapouh arriva accompagné d'une suite de trois mille hommes ; il se présenta au roi dans le pays d'Abahouni, et [Diran] lui fit un accueil des plus magnifiques. Les paroles concernant la chasse, qui avaient été proférées par le roi, furent rapportées sur-le-champ au commandant des Perses, par le perfide calomniateur Phisac, par ce lâche qui, trahissant son maître, préparait sa mort, en consommant aussi la ruine de sa patrie. Cependant les deux princes se divertirent pendant quelques jours. Mais le prince perse cachait profondément sa haine sous le voile de l'astuce, jusqu'à ce qu'il pût trouver un moment favorable pour accomplir ses perfides projets.

Or, il advint qu'en ce temps-là, les généraux [arméniens] s'étaient retirés et se trouvaient absents, ainsi que les plus grands des satrapes et les anciens chefs de familles ; l'armée royale vi-

lans ses maisons, soit dans sôn camp, [u'il n'y avait avec le roi aucun détale soldats ou de cavalerie; il n'y avait ques serviteurs munis de leurs filets iasse, des éclaireurs, des gens de serdant les tentes, enfin quelques soldats ı service de la garde; puis venaient la prince royal, le jeune Arschag. Quoique si peu de gens autour de lui et qu'il vit l des Perses arriver avec une escorte rois mille hommes, armés de toutes ne conçut aucun soupçon, parce qu'il enir avec des intentions pacifiques, avec présents et en lui témoignant beaucoup

es jours s'étaient à peine écoulés, que le gagé [par Varaz] à un festin où il devait .ifiquement traité. Après d'amples libaroi et tous ceux qui l'accompagnaient vrés, des soldats embusqués se jetèrent t et à l'improviste sur chacun des conemparèrent d'eux, ainsi que de la perroi Diran qui fut entouré d'hommes haches et de boucliers. Dès qu'il fut 'attacha avec des chaines de fer. Alors : donné de piller le camp [royal]; tout trouva, le trésor du roi, ses biens, sa ses fils furent emmenés du pays d'Aba-

: [les soldats] arrivaient au village de ıe le général des Perses qui les suivait, si son entrée dans le même village, ıvec lui le roi Diran enchaîné. Alors : « Eh bien, apportez-moi du charbon rougir le fer et brûler les yeux du roi ıiens. » Le charbon apporté, on brûla .e Diran. Alors Diran commença à partermes : « Puisque c'est en cet endroit ière de mes deux yeux s'est assombrie, ıavant et pour toujours il soit nommé u lieu de *Talaris*, et que cela reste ı souvenir de moi. Maintenant je me t je comprends que c'est une vengeance rmité de mes péchés, puisque j'ai privé pays, dont j'étais le roi, de la lumière portaient les deux docteurs; en croyant lumière de la vérité prêchée par eux, me : de la lumière de mes propres yeux. » [uoi, le général des Perses, quittant le .tzough, partit sans délai pour la Perse, avec lui le roi Diran et tous les captifs; rendit en Assyrie chez son maître le roi (1).

La funeste nouvelle de cette calamité ne tarda pas à se répandre bientôt [dans tout le pays]. De tous les côtés arrivèrent les satrapes, les princes, les juges, les généraux d'armée, les chefs et une multitude de gens : ils se réunirent en corps et se mirent à la poursuite de Varaz, mais ils ne purent l'atteindre. Néanmoins, ils s'emparèrent d'une contrée du pays des Perses, où ils firent passer au fil de l'épée tous les habitants, répandant sur tout leur passage l'incendie et la dévastation. Après quoi ils retournèrent chez eux et, se réunissant, ils pleurèrent le roi des Arméniens, leur propre maître, ainsi que la ruine de leur pays et de ce qu'ils restaient privés de maître et de seigneur.

CHAPITRE XXI.

Les satrapes arméniens se réunissent d'un consentement unanime et engagent le roi des Grecs à venir en Arménie pour les secourir. Le roi des Perses, accouru avec une nombreuse armée, est contraint de s'enfuir seul dans son royaume sur un cheval.

Or, les habitants du pays des Arméniens, c'est-à-dire les grands satrapes, les anciens, les gouverneurs, les dynastes, les nobles, les généraux, les juges, les chefs, les princes et le peuple lui-même se réunissant, commencèrent à se dire les uns aux autres : « A quoi bon ce deuil dans lequel nous sommes plongés? Nos ennemis vont sans doute en tirer profit; encore quelque temps et ils vont faire irruption dans notre pays. Il est urgent de nous consoler; défendons-nous, défendons notre patrie, et vengeons la mort de notre maître. » Après quoi, tous les gens du pays en général consentirent unanimement à chercher du secours.

Alors les anciens parmi les Arméniens envoyèrent un des grands satrapes nommé Antov, chef de la famille de Siounie et Arschavir Gamsaragan, chef de la famille des Arscharouni, avec des présents, vers le roi des Grecs, en lui promettant de se soumettre à son pouvoir, s'il consentait à

(1) de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 17), en racontant la captivité de Diran, donne d'autres motifs à cet événement. Selon cet historien, le roi de Perse, Sapor, après la mort de Julien et le traité de paix qu'il signa avec son successeur Jovien, aurait écrit à Diran qu'il le félicitait de sa fidélité, de l'ordre habile qu'il avait donné à son armée, et d'avoir quitté le parti des Romains, faisant ainsi allusion à la retraite de Zora qui, nous l'avons vu, s'était révolté contre Diran. Sapor qui feignait de croire que Diran était dans ses intérêts, bien qu'il sût le contraire, l'engagea à venir le trouver pour recevoir la récompense de sa fidélité. Mais, dès que le roi d'Arménie fut auprès du roi de Perse, Sapor changea de langage, lui adressa les plus vifs reproches, et lui fit crever les yeux. Ce prince avait régné onze ans.

venir à leur secours et à leur prêter la main pour se venger de leur ennemi. Arrivés au pays des Grecs, ils se rendirent au palais impérial, et présentant au souverain la lettre et les présents, ils lui firent part de la prière que tous leurs compatriotes lui adressaient. L'empereur, après les avoir entendus, témoigna une grande disposition à leur être utile et s'empressa de tendre la main au pays des Arméniens. En effet, il se rappelait très-bien le pacte que l'empereur Constantin et le roi Tiridate avaient conclu entre eux et confirmé par leurs serments.

Les ambassadeurs, envoyés du pays des Arméniens au palais impérial, n'étaient pas encore de retour dans leur patrie, lorsque du côté de l'orient, le roi des Perses, Nersèh, se mit en marche vers l'Arménie, afin de conquérir son territoire et de le livrer à l'incendie et à la dévastation. Il partit à la tête de son armée avec un camp immense, avec beaucoup d'éléphants, muni de provisions et accompagné de toute sa suite, de sa chancellerie, de ses femmes et de la reine des reines; puis il entra dans le territoire de l'Arménie et occupa tout le pays en général. Les satrapes arméniens, accompagnés de leurs sujets et de leurs familles, s'enfuirent en cherchant un refuge sur le territoire de la Grèce et en faisant parvenir à l'empereur l'avis de cette funeste nouvelle. Aussitôt que l'empereur grec apprit tous ces événements, il rassembla ses troupes, entra en Arménie et marcha contre le roi des Perses. Laissant son camp près de la ville de Sadagh, il choisit deux hommes des plus marquants et des plus sages du camp arménien, nommés Arschavir et Antov, ceux-mêmes qui avaient été envoyés vers lui comme ambassadeurs la première fois; et, travesti en paysan, en habit de maraîcher, il entra avec eux dans le camp des Perses, qui était établi dans le village d'Oskha situé dans le canton de Pasèn, où ils examinèrent et étudièrent attentivement le nombre et la force de l'armée ennemie. Revenus dans leur camp, ils se préparèrent à marcher contre l'armée du roi des Perses, qu'ils trouvèrent dans le même lieu, campée sans précaution et sans méfiance. Il faisait déjà jour quand ils fondirent sur le roi des Perses et passèrent au fil de l'épée le camp tout entier, sans laisser échapper personne. Ils s'emparèrent du camp, des trésors, des richesses et emmenèrent en captivité les femmes du roi et la reine des reines, avec toute leur suite. Le roi seul, monté sur un misérable cheval, se sauva précédé d'un courrier et parvint avec peine jusque dans son royaume. Alors l'empereur apparut en triomphe au milieu du camp, et donna l'ordre d'exterminer en général tout individu dans la force de l'âge et d'emmener le reste en captivité au pays des Grecs. Après avoir comblé d'honneurs Antov et Arschavir, il leur confia le gouvernement de l'Arménie, leur donna la suprématie sur tous les princes et leurs domaines, et se mit en route pour retourner dans ses états, dans le pays des Grecs.

Cependant le roi des Perses, fugitif, rentra dans son royaume, convoqua le reste de ses dignitaires en conseil et donna l'ordre d'examiner et de découvrir la cause primitive de cette guerre. Enfin on parvint à la connaître, et on rapporta au roi que le méchant Varaz-Schapouh en avait été la cause unique, qu'il avait suscité tout ce trouble pour une chose sans importance, pour un motif futil, c'est-à-dire pour un cheval. Alors il ordonna de le démettre de sa dignité, de le dépouiller de ses vêtements d'honneur et de lui infliger la bastonnade la plus terrible. Puis, selon l'usage des Perses, il ordonna de l'écorcher, de rembourrer sa peau avec de la paille et de l'exposer à la risée de tout le monde. Se repentant des choses déjà accomplies, le roi dépêcha vers l'empereur ses dignitaires les plus honorables, pour solliciter la paix et [demander la liberté de] ses femmes captives, afin qu'il lui épargnât la honte et l'humiliation. [A la suite de cette prière], l'empereur grec Valens (Vaghès) expédia au roi des Perses une lettre ainsi conçue : « C'est à toi premièrement à rendre les captifs que tu as emmenés du pays des Arméniens et tout le butin pris par toi. Pour que je te rende ce que j'ai pris, il faut que tu fasses ce que je te propose. » Ayant reçu cette lettre, le roi des Perses n'eut rien de plus pressé que de se conformer sur-le-champ [à son contenu]. Il fit sortir le roi Diran de sa prison, lui parla avec douceur, disant qu'il allait le renvoyer avec honneur en Arménie et lui rendre le pouvoir royal. A cela Diran répondit : « Non-seulement il est inutile, mais même il est impossible à un aveugle de régir un royaume ; élève plutôt mon fils Arschag sur le trône royal à ma place. » Alors Nersèh, élevant à la royauté le fils de Diran, Arschag (1), l'expédia en Arménie avec toutes les femmes du roi, tous les captifs, les trésors, les

(1) Arschag III régna de l'an 341 jusqu'en 370. Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 18) ne parle en aucune façon des faits rapportés ici par Faustus. Il se contente de dire que Sapor plaça Arschag, fils de Diran II, sur le trône d'Arménie, afin de se concilier les bonnes grâces des habitants du pays et de s'assurer la possession de ce royaume.

présents et le butin. De même il envoya de son royaume, dans le pays des Arméniens, le roi Diran avec un attirail magnifique. Il remplit ainsi strictement l'ordre de l'empereur grec. Après les avoir tous expédiés en Arménie, le roi des Perses congédia aussi les envoyés de l'empereur grec, afin qu'ils lui rapportassent en détail comment il venait d'exécuter son ordre, et pour que l'empereur renvoyât de la même manière les captifs pris au roi des Perses. L'empereur apprit avec la plus grande satisfaction les détails de l'exécution de son ordre, touchant le renvoi du roi Diran et des captifs arméniens. Alors l'empereur grec, de son côté, consentit à rendre les captifs perses; il renvoya les femmes du roi des Perses avec les plus grands honneurs, ainsi que tous les captifs; et il les fit partir tous sains et saufs du pays des Grecs dans le pays des Perses.

Ici finit le troisième livre, [contenant] vingt et un chapitres et les canons chronologiques de Faustus de Byzance, grand historien et chronographe grec (1).

LIVRE QUATRIÈME.

Canons chronologiques de l'Histoire d'Arménie, du pays des enfants de Thorgom.

I. Comment, après une longue guerre, le roi des Perses, Nersèh, éleva au trône Arschag, fils de Diran; et comment il envoya ce dernier dans le pays des Arméniens avec son père Diran et tous les captifs.

II. L'ordre est rétabli et reconnu dans toute l'étendue du pays; rétablissement du royaume d'Arménie.

III. Saint Nersès; son origine; comment il fut choisi comme évêque du pays des Arméniens.

IV. Comment Nersès fut emmené à Césarée; nombreux miracles accomplis par Dieu; apostolat et direction religieuse que Nersès donna à son troupeau.

V. Nersès, catholicos des Arméniens, accompagné de satrapes, est envoyé par le roi Arschag vers l'empereur Valens; son discours sur la religion, à propos du fils de l'empereur, est cause de son arrestation et de son exil; l'empereur renvoie les satrapes avec des présents.

VI. Comment Nersès, après avoir été exilé dans une île déserte, y vécut miraculeusement pendant neuf ans.

VII. Miracles accomplis par Dieu envers Nersès et Basile. Jalousie de l'évêque Eusèbe contre ce dernier.

VIII. L'empereur Valens persécute tous les orthodoxes; il est cause d'une dispute entre les vrais croyants et les Ariens hétérodoxes. Saint Basile, à la suite d'une vision miraculeuse, est contraint d'accepter le combat, durant lequel, avec l'aide de Dieu, il triomphe de ses adversaires en présence de l'évêque Eusèbe. Comment ce dernier est jeté en prison et y meurt. Basile est mis en liberté.

IX. Saint Basile est élu évêque; miracle de Dieu; Basile ordonne au peuple croyant en Jésus-Christ de réunir tous ses trésors, ce qui est exécuté. On les lui apporte à cause de l'amour de Dieu vivifiant, et on implore l'empereur pour qu'il fasse rentrer les évêques [bannis] dans leurs diocèses.

X. L'empereur Valens engage un sophiste à aller combattre la vraie doctrine; miracles dont ce dernier fut témoin en voyant la multitude des martyrs dans l'enceinte de l'église; l'empereur Valens meurt à la suite des prodiges accomplis par Dieu, et la paix est rétablie dans l'Église de Dieu.

XI. Les princes envoyés vers l'empereur Valens retournent en Arménie chez leur maître Arschag; ce dernier s'emporte contre l'empereur et dévaste les domaines de l'empire grec.

XII. Khat est sacré évêque de Pakravant par Nersès et chargé du vicariat; son caractère, ses prodiges et ses miracles; comment, guidé par la vérité, il se montre impartial pour le grand roi Arschag et cherche à mettre un frein à toutes ses iniquités; il prend soin des pauvres, à l'exemple du grand pontife Nersès.

XIII. Après son retour de la Grèce, le saint catholicos Nersès réprimande le roi Arschag; prodiges horribles accomplis dans le bourg d'Arschagavan; toute la multitude des hommes qui s'y trouvaient, périt subitement.

XIV. Haïr chef des eunuques; son arrivée dans le canton de Daron; il visite Aschdischad, lieu de prières; comment, condamné par ses propres paroles, il se trouva contraint de s'en aller; sa mort.

XV. Comment l'impie roi Arschag, excité par la

(1) Cette indication finale est des plus importantes, car elle ne permet pas de douter que Faustus de Byzance n'ait composé son livre en grec, puisque le titre d'*historien grec* lui est donné ici, ce qui n'aurait aucun sens si Faustus avait écrit son livre en arménien.

calomnie du méchant Dirith, fit périr Knel fils de son frère; il est réprimandé pour ce fait par l'homme de Dieu, Nersès; le roi ordonne de tuer son autre neveu Dirith; il prend pour femme la veuve de Knel; il fait amener Olympie (Oghempi) de la Grèce et la prend pour épouse; elle est empoisonnée par le prêtre Merdchiounig, sur l'ordre de Pharandzêm, pendant la communion.

XVI. Le roi des Perses, Sapor, invite chez lui Arschag roi des Arméniens et lui fait un accueil des plus magnifiques; le sbarabed arménien Vasag le Mamigonien, tue le chef de l'écurie du roi des Perses. Le roi Arschag prête serment de fidélité au roi des Perses sur l'Évangile; il viole son serment et s'enfuit. Sapor, pour se venger, fait massacrer soixante-dix serviteurs de Dieu.

XVII. Sapor, roi des Perses, persécute les chrétiens.

XVIII. Vartan est mis à la mort par le roi Arschag, à l'instigation du sbarabed Vasag, frère de Vartan.

XIX. Le roi des Arméniens, Arschag, massacre les satrapes sans raison et sans pitié.

XX. Guerre acharnée entre les Grecs et les Perses; secours apporté par Arschag, roi des Arméniens, au roi des Perses; il fait passer au fil de l'épée les troupes grecques. Arschag, trompé par Antov de Siounie, s'enfuit de la cour de Sapor, roi des Perses.

XXI. Guerre entre Sapor, roi des Perses, et Arsschag, roi de Arméniens; ce dernier remporte la victoire.

XXII. Après cette première bataille, trois combats ont lieu avec les Perses dans le pays des Arméniens; ceux-ci triomphent encore de leurs ennemis.

XXIII. Mehroujan Ardzrouni se révolte contre Arschag, roi des Arméniens; il passe chez le roi des Perses, Sapor, et commence à susciter la guerre; il renie Dieu et cause de grandes calamités au pays des Arméniens.

XXIV. Mehroujan engage le roi des Perses, Sapor, à continuer la guerre; il sert de guide à Sapor. Mehroujan envahit l'Arménie; il s'empare des ossements des rois Arsacides; le général Vasag, après avoir triomphé de l'ennemi, reprend ces ossements.

XXV. Le roi Arschag tente une invasion en Perse; il attaque le camp du roi Sapor à Thavredch, et le met en déroute.

XXVI. Vïn le perse, avec quatre cent mille hommes, essaye d'envahir l'Arménie; il est vaincu par les troupes arméniennes.

XXVII. Le général perse Antigan, avec une armée de quatre cent mille hommes, s'avance pour dévaster l'Arménie, le sbarabed arménien Vasag va à sa rencontre à la tête de cent vingt mille hommes et le défait, ainsi que son armée.

XXVIII. Hazaroukhd, satrape perse, est envoyé par le roi Sapor à la tête de huit cent mille hommes, pour envahir l'Arménie; Vasag avec cent dix mille hommes va à sa rencontre et le défait, lui et son armée, sur le territoire d'Aghdsnik.

XXIX. Temaiount Vecemagan, avec une armée de neuf cent mille hommes, est envoyé par Sapor, roi des Perses contre Arschag, roi des Arméniens; le général arménien Vasag le bat avec toute son armée.

XXX. Vahridch, à la tête d'une armée de quatre millions d'hommes (?), fond sur le roi Arschag; il est défait avec toute son armée par le général arménien Vasag.

XXXI. Koumant Sapor se vante en présence de Sapor, roi des Perses [de conquérir l'Arménie]. Il marche à la tête de neuf cent mille hommes; il est défait et chassé honteusement du pays des Arméniens.

XXXII. Kéhgan, chef de race, envoyé avec de nombreuses troupes par Sapor, roi des Perses, contre Arschag, roi des Arméniens, est défait par Vasag, général des Arméniens.

XXXIII. Sourên Pahlav, avec une nombreuse armée, est défait comme ses prédécesseurs.

XXXIV. Abagna Vicemagan, prend parti dans cette guerre; il n'est pas plus heureux que ses prédécesseurs.

XXXV. Zig, chef des secrétaires de Sapor, roi des Perses, envoyé par ce dernier avec une armée nombreuse en Arménie, périt comme ses prédécesseurs.

XXXVI. Sourên le perse veut continuer la guerre après Zig; il tombe entre les mains de Vasag et périt avec ses troupes.

XXXVII. Herevschoghoum, envoyé par le roi des Perses avec neuf cent mille hommes en Arménie, donne aux Arméniens une nouvelle occasion de triompher de leurs ennemis.

XXXVIII. Alanozan, à la tête de quatre millions d'hommes (?), marche, sur l'ordre du roi des Perses, pour combattre le roi des Arméniens; il est vaincu par Vasag.

XXXIX. Le grand satrape Poïagan, avec ses quatre cent mille hommes, est exterminé par le sbarabed arménien Vasag.

XL. Vatchagan, à la tête d'une armée de cent quatre vingt mille hommes, marche à la con-

quête de l'Arménie; il est mis en fuite avec ses troupes par le sbarabed Vasag.

XLI. Meschgan fait une invasion en Arménie avec trois cent cinquante mille hommes; il est vaincu par Vasag et par les troupes arméniennes.

XLII. Maroudjan, avec six cent mille hommes venus contre le roi Arschag, sont battus et exterminés par le sbarabed Vasag.

XLIII. Le chef des Zïntags, à la tête d'une armée de neuf cent mille hommes, fond sur le roi arménien; il est défait avec ses troupes par le général Vasag.

XLIV. Le prince royal Bab, possédé par les dev, commet des abominations.

XLV. Saguesdan, grand maître de la garde-robe du roi Sapor, est envoyé par ce dernier en Arménie; il est mis en fuite par le général arménien Vasag.

XLVI. Schabesdan, grand maître de la cour, venu avec une armée de cinq millions d'hommes (?) en Arménie, est entièrement défait par les troupes arméniennes.

XLVII. Le grand-maître de la garde-robe des Mages, avec cent quatre-vingt mille hommes, livre bataille au roi des Arméniens; il est défait comme ses prédécesseurs.

XLVIII. L'intendant général des vivres, avec neuf cent mille hommes, arrive pour combattre les troupes du roi des Arméniens; il est défait par eux et le général Vasag, à Saghamas.

XLIX. Mergàn, avec quatre cent mille hommes, présente le combat au roi des Arméniens; il est défait par Vasag et les troupes arméniennes.

L. Désorganisation du royaume d'Arménie; plusieurs satrapes arméniens se révoltent et passent du côté de Sapor, roi des Perses; affaiblissement du royaume d'Arménie.

LI. Les satrapes restés en Arménie viennent se réunir chez le catholicos arménien Nersès, pour porter plainte contre leur roi Arschag, qu'ils abandonnent.

LII. Le roi Sapor fait en ce moment cesser la guerre avec Arschag, roi des Arméniens, et l'engage avec des promesses à conclure la paix.

LIII. Le roi Sapor fait de nouvelles propositions à Arschag, roi des Arméniens; ce dernier se rend à son appel et meurt.

LIV. Sapor, ayant interrogé les Mages et les Chaldéens, cherche à sonder Arschag; il le fait jeter dans le château de l'Oubli (Aniousch), et fait endurer une mort cruelle au sbarabed arménien Vasag.

LV. Invasion et dévastation de l'Arménie; captivité [arménienne] emmenée en Perse; mort cruelle de la reine Pharandzèm, et ruine totale des villes et du pays entier.

LVI. Martyre du prêtre Zouith en Perse.

LVII. Invasion tentée par Sapor, roi des Perses, afin d'exterminer entièrement le reste [des habitants] de l'Arménie; malheurs sans nombre endurés par ces derniers.

LVIII. Calamités que Vahan et Méroujan font subir au pays des Arméniens; Vahan et sa femme sont mis à mort par leur propre fils.

LIVRE QUATRIÈME.

CANONS CHRONOLOGIQUES DE L'HISTOIRE D'ARMÉNIE, DU PAYS DES ENFANTS DE THORGOM.

CHAPITRE I.

Comment, après une longue guerre, le roi des Perses, Nersèh, éleva au trône Arschag, fils de Diran, et comment il envoya ce dernier dans le pays des Arméniens avec son père Diran et avec tous les captifs.

La paix et l'amitié étant rétablies entre l'empereur des Grecs et le roi des Perses Nersèh, [les deux souverains] s'empressèrent de remplir ponctuellement leurs engagements. L'empereur grec renvoya les captifs au roi des Perses Nersèh qui, après avoir investi Arschag (1) du pouvoir royal, l'expédia en grande pompe avec son père, leurs femmes, tous les captifs, leurs trésors et leurs biens. C'est ainsi qu'Arschag, roi de la Grande-Arménie, se mit en route, accompagné de son père et de sa famille, traversa le pays des Assyriens et entra dans son royaume, où il réunit tous [les habitants] dispersés et commença à régner sur eux. En ce temps-là, la paix fut rétablie partout, et tous ceux qui s'étaient enfuis, égarés, ou bien se tenaient cachés dans des lieux inaccessibles du pays des Arméniens, revinrent, et, s'étant réunis, ils vécurent en sécurité sous la protection du roi Arschag. C'est de cette manière que l'ordre et la paix furent rétablis par ces deux souverains dans l'Arménie, et que la population entière ne cessa dès lors de jouir d'une parfaite tranquillité dans ses possessions et dans ses domaines.

(1) Arsace ou Arschag III, fils de Diran II, régna en Arménie de l'an 341 à 370 de notre ère. — Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 18.

CHAPITRE II.

L'ordre est rétabli et reconnu dans toute l'étendue du pays; rétablissement du royaume d'Arménie.

En ce temps-là, le roi Arschag se mit à la recherche des généraux de la race des vaillants Mamigoniens; car ils avaient été ses pères nourriciers. Il les rencontra dans leurs propres domaines, dans des lieux inaccessibles du pays de Daïk et les fit rentrer à son service; car, pendant la démence de Diran, ils s'étaient refusés à prendre part aux affaires des Arméniens. Le frère aîné, Vartan, fut rétabli par le roi dans ses droits de chef de sa famille; le second frère, Vasag, nourricier du roi, fut nommé généralissime (sbarabed) de l'armée, et le plus jeune fut investi d'un commandement militaire. Arschag, à l'exemple des rois ses prédécesseurs, fit rentrer dans le devoir les chefs de toutes les grandes familles avec leurs troupes, en désignant à chacun d'eux leurs fonctions. Les grands une fois soumis, il partagea les troupes et leur confia la garde des frontières de l'Arménie de tous les côtés.

Le pouvoir royal fut dès lors rétabli dans le pays des Arméniens comme par le passé; les grands rentrèrent dans l'exercice de leurs charges, et les commissaires remplissaient leurs fonctions. On voyait à la tête des gouverneurs et des administrateurs, chargés de pourvoir aux besoins des habitants du pays, dans les villes et dans les villages, la famille des Kénouni, [dont les membres] furent investis de la haute direction des affaires. L'armée entière avec tout ce qui en dépend, c'est-à-dire les munitions d'armes, les piques, les arcs, les étendards ornés d'aigles et de faucons, ainsi que le commandement des troupes, en temps de guerre, furent confiés aux descendants de l'ancienne famille des Mamigoniens, qui furent investis des charges de stratélates et de sbarabed. Ces personnages étaient renommés pour leur intrépidité, leur courage, leur dextérité, leur valeur militaire, leur célébrité et leurs bonnes œuvres; on eût dit que c'étaient des gens auxquels le ciel même accordait l'administration militaire dans toute l'étendue de la Grande-Arménie. Les membres de ces deux maisons, ainsi que ceux de la noblesse qui venait après eux, décorés des titres de gouverneurs, obtinrent le droit de s'asseoir en présence du roi sur des coussins, de porter les insignes d'honneur sur leurs têtes; sans parler des chefs des grandes familles qui, en leur qualité de gouverneurs, étaient aussi admis au palais, à l'heure du repas, et occupaient neuf cents coussins parmi les convives, sans compter un nombre considérable de serviteurs au service du palais.

CHAPITRE III.

Saint Nersès; son origine; comment il fut choisi comme évêque du pays des Arméniens.

Les chefs de plusieurs grandes familles et de différentes races, les grands qui avaient leurs propres soldats et leurs bannières, tous les satrapes et les nobles, les chefs et les princes, les généraux et les gardiens des frontières, se réunirent chez le roi Arschag pour délibérer sur le choix d'un chef [spirituel], qui fût digne d'occuper le siége patriarcal et de garder les brebis du Christ. La décision qui fut prise au conseil, et qui fût accueillie en général par tous les assistants, consistait à trouver parmi les descendants de la maison de Grégoire [l'Illuminateur] quelqu'un qui fut digne d'être choisi comme chef [spirituel]. Tous, s'adressant au roi, lui dirent: « Puisque Dieu a voulu rétablir votre royauté, il faut que le patriarcat spirituel reste aussi dans cette famille. Car, avec la restauration de ce siége, il y aura une notable amélioration des mœurs dans notre pays. »

Alors les nombreuses troupes de toute l'Arménie demandaient et proclamaient celui qui se nommait Nersès. C'était le fils d'Athanakinès et le petit-fils du grand patriarche Iousig, fils de Verthanès, fils du grand et du premier Grégoire; sa mère avait nom Bambischen et était sœur du roi Diran. Dans son enfance, il fut élevé à Césarée, ville de Cappadoce (Kamir), où il reçut son instruction sous la direction de maîtres fidèles, et où il acquit l'affection de ses condisciples. Entré dans le monde, il se maria jeune encore (1). En ce temps-là, il était au service militaire, et occupait la charge de chambellan particulier du roi Arschag, qui lui accordait une entière confiance dans toutes les affaires intérieures et extérieures du royaume.

Nersès était d'une taille élevée et agréable, d'une beauté si attrayante que personne ne l'égalait sur la terre; à ceux qui le voyaient, il inspirait non-seulement de la sympathie, mais encore de l'admiration, voire même une certaine crainte; son courage dans la guerre était envié par tout le monde. Il se nourrissait de la crainte du Seigneur

(1) Nersès, au dire de Moïse de Khorène (*Hist. d'Arménie*, liv. III, ch. 16), était en ce moment à Constantinople, où il était venu pour épouser la fille d'un grand personnage, nommé Aspion. — Voir plus haut, p. 229, note 2.

)ieu, en conservant ses commandements. Charitable, pieux et prudent, il possédait une sagesse ıfinie; c'était un juge impartial, modeste, aimable t doux; il aimait les pauvres; les saintes lois du ıariage étaient sacrées pour lui, et son amour our Dieu atteignait la perfection. Il aimait son rochain, selon les commandements, autant que ɔn âme. Bien qu'au service militaire, sa conduite tait très-régulière. Malgré sa jeunesse, il vivait :lon les préceptes du Seigneur, dans la voie de ı justice. Sa manière d'être habituelle envers ses gaux était à l'abri de tout reproche. Il était inıtigable, plein de zèle pour la gloire de Dieu et :nflammé] d'un amour ardent pour le Saint-Esrit. Tel était cet homme, parfait et accompli n tout. Il aimait les pauvres et les malheureux, et en avait soin au point de partager avec eux non-:ulement ses vêtements, mais encore sa nourriıre. Il portait secours aux affligés, à ceux qui taient dans la douleur, et s'offrait toujours comme rotecteur et médiateur des opprimés.

Nersès, ce jeune homme à la taille grande et lancée, à la chevelure abondante et flottante, ıortait un vêtement riche et élégant, et se tenait lebout derrière le roi, portant en main l'épée oyale, qui était d'acier et enfermée dans un ourreau d'or avec une ceinture ornée de perles :t de pierres précieuses. Aussitôt toute l'assem-ɔlée commença à crier à haute voix : « C'est Nersès qui doit être notre pasteur! » Ayant enendu cette acclamation, Nersès refusa d'accepter le mandat] dont il se disait indigne. Cependant 'assemblée ne cessait de persister dans sa résolu-:ion et continuait à crier devant le roi : « Per-ɔonne excepté lui ne sera notre pasteur; personne :xcepté lui n'occupera le siége. » Mais lui, à :ause de sa grande humilité, se considérant indigne [d'un tel honneur], s'avança et fit des rapports mensongers sur sa propre personne, s'accusant d'iniquité et de péchés qu'il n'avait jamais commis. La multitude, de même que le roi, en l'écoutant, poussèrent des éclats de rire, surtout quand il se calomniait ainsi lui-même. Cependant les troupes qui étaient présentes répétaient unanimement et à haute voix : « Que les péchés commis par toi retombent sur nous et sur nos têtes; nous prenons sur nous-mêmes et sur nos enfants toutes les actions [que tu as commises]; mais toi, reprends l'œuvre de ton bisaïeul Grégoire [l'Illuminateur] et renouvelle parmi nous son patriarcat. » Comme il ne savait que répondre à ces paroles, il se mit à blâmer les troupes en disant : « Vous êtes des hommes iniques et impurs; c'est pour cela que je ne veux pas être votre pasteur et que je ne puis pas prendre sur moi vos péchés : je ne suis pas injuste, je ne tolérerai pas vos méchancetés. Oui, vous m'aimez aujourd'hui, mais c'est en vain; demain vous me haïrez et vous me considérerez comme votre ennemi, car je deviendrai pour vous une lourde massue que vous appelez sur vos têtes. Ainsi laissez-moi traîner ma vie misérable, remplie de péchés, sans d'autres soucis, en attendant le jugement dernier. » Mais la multitude des guerriers faisait entendre son acclamation, en disant : « Eh bien, nous ne voulons que toi, pêcheur, pour être notre pasteur! » Sans doute ce n'était que la Providence divine qui les faisait persister tous dans leur résolution. Alors le roi Arschag, s'enflammant d'une grande colère, se retourna vers Nersès, qui, en sa qualité de chambellan, tenait l'épée royale avec la ceinture, et, l'arrachant de ses mains, il donna ordre de le lier en sa présence, de lui couper ses cheveux bouclés, longs, épais, magnifiques, incomparables pour leur beauté, et d'arracher ses riches vêtements. Puis il donna l'ordre d'apporter les habits sacerdotaux et de l'en revêtir; en même temps le roi fit appeler le vénérable évêque Faustus (Fausdos) pour qu'il lui conférât le diaconat par l'imposition des mains.

Pendant qu'on lui coupait les cheveux, plusieurs des personnes présentes ne purent retenir leurs larmes et ne pas exprimer leurs regrets, à cause de leur beauté, en apercevant son visage complétement méconnaissable. Mais aussitôt qu'on le vit orné de la beauté du Christ, aussitôt que la grâce divine l'appela à veiller sur la maison du Christ, plusieurs des assistants éprouvèrent une immense joie.

C'était le Seigneur lui-même qui avait inspiré dans les cœurs de tous ces gens le choix du pasteur qui pouvait être leur guide et qui devait leur montrer le chemin de la vie. Faisant encore partie de l'armée, bien qu'il en portât le costume extérieurement, il avait intérieurement revêtu le Christ. La vie qu'il menait était empreinte d'une noblesse exemplaire. Dans son cœur, il se croyait crucifié avec Jésus-Christ; il partageait avec lui sa sépulture, et, semblable à un juste, il attendait avec un ferme espoir la Résurrection.

Tout cela le rendait vraiment digne du siége patriarcal et de la chaire occupée par ses pères et par l'apôtre Thaddée, et digne également de cet héritage matériel légué par saint Grégoire. Aussi, comme c'était le Seigneur qui l'appelait à cette charge, c'était lui qui avait mis dans le cœur de tout le monde de l'en trouver digne et de le demander. De son côté, il se trouvait indigne du haut

rang auquel on voulait l'élever; lui, toujours si craintif et si humble, ne cédant qu'à la violence, au désir unanime, à l'ordre de Dieu et à ce qui fut prédit à Iousig dans sa vision : « Un homme sortira de ta race qui sera le flambeau illuminateur de tout son pays. »

CHAPITRE IV.

Comment Nersès fut emmené à Césarée; nombreux miracles accomplis par Dieu; apostolat et direction religieuse que Nersès donna à son troupeau.

On réunit alors les plus grands princes pour accompagner Nersès qu'on avait tant désiré, et pour aller là où on avait l'habitude de consacrer les patriarches. Une multitude d'évêques se rassembla pour cela chez le roi, et tous, tant qu'ils étaient, consentirent à élire Nersès et à l'élever sur le siége patriarcal. Avec le consentement unanime de tous les évêques, du roi et des laïques, Haïr, principal chef des eunuques, Pakarad, grand prince investi du commandement militaire, Daniel, grand prince de Dzop; Méhantag Reschdouni; Antov, prince de Siounie; Archavir, prince de Schirac et d'Arscharouni; Noïn, prince du second Dzop; Barkev, prince de la maison des Amadouni, munis de lettres authentiques de la part du roi pour le catholicos Eusèbe, furent envoyés avec une quantité de présents magnifiques à Césarée, capitale de la Cappadoce (Kamir), afin que saint Nersès y fût consacré catholicos de la Grande-Arménie.

Arrivés dans cette ville, ils éprouvèrent la plus grande joie, en voyant le catholicos des catholicos, le saint, le célèbre, le bienheureux, le magnifique et l'admirable Eusèbe. Ils lui remirent la lettre du roi Arschag, en étalant devant lui les présents qu'ils avaient apportés. L'archevêque Eusèbe accueillit les envoyés avec beaucoup de considération et d'après les règles canoniques et les lois établies par les apôtres, et convoqua chez lui beaucoup de saints évêques pour qu'ils conférassent par l'imposition des mains à saint Nersès le pontificat de la Grande-Arménie. Alors un grand miracle éclata : à peine étaient-ils entrés dans l'église qu'une colombe blanche descendit sur l'autel à la vue de tout le clergé et de tout le monde. Puis, au moment où le grand pontife Eusèbe faisait son entrée, accompagné de prêtres et d'un saint archiprêtre, qui avait nom Basile, la colombe quitta l'autel, et, s'arrêtant sur ce dernier, elle se posa sur lui pendant plusieurs heures. Aussitôt l'heure du sacre arrivée, on vit la colombe s'envoler loin de saint Basile et se placer sur la tête de Nersès.

A la vue de ce miracle et de ce prodige de Dieu qui s'accomplissaient sur cet homme, tout le peuple et le grand archevêque Eusèbe étaient frappés d'admiration. Alors une acclamation générale se fit entendre : « Tu as plu à Dieu, et l'Esprit de Dieu s'est arrêté sur toi ; » car c'était vraiment ainsi que le Saint-Esprit était jadis apparu sur le Seigneur. Après l'imposition des mains, on fit asseoir Nersès sur le siége épiscopal, on lui rendit honneur et plusieurs personnes disaient : Ἐγκωμιᾶ, ce qui signifie : « Le Saint-Esprit s'est arrêté sur lui. » Cependant Nersès ne cessait de se croire indigne de l'accomplissement de ces faveurs. On le fit partir avec la plus grande pompe, accompagné par les grands satrapes arméniens. Tous, revêtus de la gloire spirituelle, rentrèrent dans le pays des Arméniens. Le roi Arschag alla au-devant d'eux jusqu'à la montagne nommée Arioutz (Lion), où ils se rencontrèrent pleins de joie ; et, après s'être salués et bénis mutuellement, ils rentrèrent dans l'intérieur du pays.

C'est ainsi que saint Nersès s'installa sur le siége patriarcal. Durant son pontificat, la paix ne cessa de régner dans le pays. En effet, dans toutes les occasions de sa vie, il ne fit qu'imiter l'exemple de son bisaïeul Grégoire le Grand, car il avait hérité de son ineffable bonté. Il réhabilita l'apostolat de ses ancêtres, et continua leur œuvre, c'est-à-dire qu'il prit soin de garder [son troupeau] intact contre les attaques des ennemis visibles et invisibles. Il ressemblait aux premiers arbres, il portait les mêmes fruits, grâce à son enseignement et à sa vigilance pastorale, en donnant [à ses fidèles] une pâture utile et spirituelle. La grâce divine était si grande en lui que, lorsque l'occasion se présentait, il faisait des prodiges de guérison sur les malades. Non-seulement il convertissait les égarés, mais il faisait des miracles plus grands encore; il finissait par convaincre les obstinés endurcis, en leur inspirant de la crainte, et en persuadant ceux dont les cœurs étaient ouverts aux douces paroles de l'enseignement.

Nersès renouvelait les églises dévastées et rétablissait les autels renversés. Il prêchait le repentir à ceux dont la foi était chancelante, pour qu'ils puissent se sauver en croyant en Dieu. Il consolait ceux qui croyaient, en leur inspirant l'espérance des biens éternels qui les attendaient. Occupant la chaire de Thaddée et marchant dans la voie de ses pères, il devint un fils digne d'eux. Il faisait taire la médisance et empêchait [la propagation] de l'iniquité, soit par les paroles, soit

ar les actions. Prêt à embrasser la mort pour la érité, il applaudissait et encourageait avec ie les succès du juste. La pluie de son enseignement, en fécondant la justice, la nourrissait et la rendait capable de recevoir la bénédiction et de porter des fruits. Dans toutes les calités de la Grande-Arménie, où jadis ses ncêtres avaient semé la prédication de la parole : vie, lui aussi fit tomber la pluie, et, patient oissonneur, il participait à l'œuvre des semeurs. n arrosant et en faisant croître l'herbe, il multiplia la moisson abondante dans le grenier du yaume de Dieu. Oui, c'était vraiment un successeur digne de ses ancêtres.

Il possédait un pouvoir immense pour accomr des prodiges indicibles. Pratiquant l'œuvre la charité, il donnait par là le bon exemple, par son enseignement il ouvrait en général les rtes fermees de l'esprit de tout le monde, en gageant à faire le bien. D'un côté, il enseignait mour, l'espérance, la foi, la sainteté, la douar, l'humilité, la clémence, la sollicitude pour soutien des indigents et l'espérance de la prosse faite par le Christ; d'un autre côté, il rappelait le juste châtiment par le feu inextinguible par les supplices sans fin qui auront lieu au econd] avénement, lorsque viendra le Fils de eu, Jésus-Christ. Par ce moyen, il suscita une le crainte, que tous ceux qui habitaient le rritoire de l'Arménie crurent [à ses paroles] se hâtèrent de distribuer leurs biens aux paues, et cela avec une grande joie.

Nersès se mit en route et arriva dans le pays Daron, où il convoqua tous les évêques de Arménie. Réunis dans le village d'Aschdichad, i était construite la première église, la mère toutes les églises, et où ordinairement les anns convoquaient les assemblées synodales, ils mmencèrent à délibérer sur le rétablissement l'ordre dans l'Église et l'unité dans la foi. us se montrèrent unanimes dans ce concile, en ablissant des règles générales et obligatoires pour us les ordres monastiques du pays des Arméens, à l'exception du mariage. Le saint pontife rsès imposait une seule chose à tous : c'étaient s institutions apostoliques, c'est-à-dire que tous vaient, par leurs conseils, par la persuasion et zèle, guider le peuple dans la voie des bonnes uvres. Nersès était le premier à faire ce qu'il enignait aux autres; en général, c'est ainsi qu'il ulait qu'on agît dans tous les cantons, dans utes les contrées, dans tous les lieux et dans us les endroits du territoire de l'Arménie. Il donna de choisir les lieux les plus commodes, pour y construire des hospices, pour y réunir les malades, les lépreux, les paralytiques, enfin tous ceux qui étaient atteints d'une maladie quelconque. On établit simultanément des hôpitaux pour les lépreux et pour les malades ordinaires, en pourvoyant aux besoins de chaque jour et en fournissant aux pauvres le nécessaire. Cet ordre venait du grand pontife Nersès et était [en même temps] l'avis du saint conseil, à savoir, que les malades devaient rester dans leurs demeures propres et ne pas les quitter pour aller mendier, mais ne pas même en franchir les portes, et que tout le monde fût obligé de venir à leur secours. « Il ne faut pas, disait-il, que l'ordre dans le pays en souffre; il faut qu'en général chaque homme, mû par la charité et la crainte, leur apporte des aliments et pourvoie à leurs besoins. »

C'est ainsi que Nersès organisa, construisit, établit toutes ces choses; il enseigna à tout le pays mille autres moyens de pratiquer la charité, en rétablissant les institutions de ses pères. A ceux qui, dans leur désespoir, s'abandonnaient aux lamentations et aux pleurs sur les morts et se faisaient beaucoup de mal, Nersès prêchait l'espérance de la Résurrection, persuadant aux hommes que la mort n'est pas éternelle, et qu'ils renaîtront un jour, que le Seigneur viendra, qu'il y aura une renaissance par la Résurrection et que chacun aura sa récompense selon ses actions. Il conseillait de respecter les lois du mariage, de se garder une fidélité mutuelle; surtout de ne pas contracter de mariage avec de proches parents, d'éviter l'inceste, de ne pas avoir de rapports illicites avec les filles d'une beauté remarquable, comme cela était arrivé une fois. Il établit comme règle, de s'abstenir complétement de la chair des animaux et de l'usage du sang [pour la nourriture], de ne pas s'approcher d'une femme pendant l'époque de ses menstruations, parce qu'il trouvait toutes ces choses impures devant le Seigneur.

Nersès envisageait l'astuce, les murmures, l'avarice, l'envie, le désir, l'iniquité, la sodomie, la lâcheté, la médisance, l'ivrognerie, la gourmandise, la violence, l'adultère, la vengeance, le mensonge, l'inimitié, la cruauté, le faux témoignage, l'effusion du sang, le meurtre, enfin toutes sortes d'abominations, comme il envisageait ceux qui n'avaient pas foi en la Résurrection, qui pleuraient leurs morts avec désespoir, et il les estimait également dignes de la perdition. Il prescrivait au pays entier, à commencer par le roi et par les grands jusqu'à ceux qui avaient quelque autorité sur leurs proches, d'avoir compassion des serviteurs, des humbles, des disciples, de les aimer

comme leurs proches et de ne pas les accabler d'impôts outre mesure, en leur rappelant qu'eux aussi ils ont un maître dans le ciel. De même, il ordonnait aux serviteurs d'avoir une parfaite obéissance envers leurs seigneurs, afin de mériter la récompense de la part de Jésus-Christ.

De son temps, les églises restaurées jouissaient d'une paix parfaite. Partout les évêques se voyaient entourés d'honneurs et de considération dans toute l'étendue de la Grande-Arménie. La prospérité dans toute sa plénitude régnait dans l'Église en général : la pompe et la magnificence ornaient les principales églises, le nombre du clergé augmentait chaque jour. Il multiplia le nombre des églises dans les villages et dans les déserts. On peut en dire autant des moines.

Dans tous les districts de l'Arménie, il fonda des écoles pour les langues grecque et syriaque. Il fit rentrer dans leur patrie beaucoup de captifs malheureux et affligés, les uns par la rançon, les autres par la crainte qu'il inspirait, en prêchant la gloire du Christ. Les veuves, les orphelins, les indigents, trouvaient toujours chez lui un asile et la nourriture, les pauvres la consolation : son palais et sa table étaient toujours prêts à recevoir les indigents, les étrangers et les hôtes. Quoiqu'il eût déjà construit à leur usage beaucoup d'hospices dans tous les cantons, et qu'il les eût munis de provisions indispensables pour qu'ils ne fussent pas dans la nécessité de quitter leurs lits et d'aller mendier; inspiré par son grand amour pour les pauvres, il leur laissait cependant la libre entrée dans son palais; car les boiteux, les aveugles, les paralytiques, les sourds, les gens perclus, les malheureux, les nécessiteux, tous assis à sa table, partageaient avec lui son repas. Il les lavait tous de ses propres mains; il les oignait et les pansait; c'était lui qui donnait à chacun son aliment et dépensait pour eux tout le nécessaire. Tous les étrangers trouvaient le repos auprès de lui et sous son toit. . . . .

. . . .

Le pays des Arméniens ne posséda jamais un semblable pasteur (1).

CHAPITRE V.

Nersès, catholicos des Arméniens, accompagné de satrapes, est envoyé par le roi Arschag vers l'empereur Valens; son discours sur la religion, à propos du fils de l'empereur, est cause de son arrestation et de son exil; l'empereur renvoie les satrapes avec des présents.

Or, il arriva que le roi des Arméniens jugea nécessaire d'envoyer en Grèce le grand catholicos Nersès, avec dix satrapes les plus marquants, pour renouveler le pacte d'alliance qui existait entre le royaume d'Arménie et l'empereur grec. Ils se mirent en route et arrivèrent au palais impérial des souverains grecs.

Vers ce temps-là, Valens (1), le grand souverain grec, ayant pris parti pour les Ariens, avait embrassé leur hérésie. Quand, à la première audience, il vit Nersès, il lui témoigna la plus grande considération, en lui faisant un accueil magnifique.

Quelque temps après il advint que le fils unique de l'empereur, — il n'en avait pas d'autre, tomba gravement malade. Le saint catholicos des Arméniens, Nersès, fut engagé par le souverain à réciter des prières sur l'enfant. Arrivé en sa présence, Nersès lui parla en ces termes (2). . . .

. . . .

C'est ainsi que saint Nersès parla à l'empereur; de plus il ajouta à ces paroles : « Dès aujourd'hui, nous t'indiquons un terme de quinze jours pour que tu puisses bien penser au bienfait que nous te proposons. Si pendant ce temps ou jusqu'au dernier jour de ce terme, tu n'embrasses pas la vraie foi, pour que tu comprennes que tout ce que je viens de dire devant toi est juste et fidèle, tu auras le signe que voici : ton enfant mourra! »

Pendant que Nersès parlait en présence de Valens, ce souverain l'écoutait, gardant le plus profond silence. Il était assis les jambes croisées, appuyé sur le coude, la main sous le menton. Telle était l'attitude de Valens pendant tout le discours de Nersès, dont toutes les paroles étaient

(1) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 20) raconte dans les mêmes termes, mais plus brièvement, les bienfaits dont saint Nersès dota son pays durant son patriarcat. Ce catholicos, un des plus illustres de l'Arménie, occupa le siége pontifical de l'an 340 à 374 de notre ère. Un écrivain arménien du X[e] siècle, Mesrob le prêtre, nous a transmis une biographie de saint Nersès qui a eu plusieurs éditions (Madras, 1775; Venise, 1853, dans la *Petite Biblioth. arm.*) — Cf. aussi Aucher, *Vies des saints arm.*, *s. verb. Nersès.* — Le même, *Fleur de la vie des saints*, page 218. — P. Karékin, *Hist. de la litt. arm.*, p. 129 et suiv.

(1) Selon Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 21), ce fut vers l'empereur Valentinien I, collègue de Valens, que saint Nersès fut envoyé par le roi d'Arménie. Ces deux opinions sont erronées; c'était l'empereur Constant qui régnait à Constantinople lors du voyage de saint Nersès (Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, éd. Saint-Martin, t. II, liv. X, 19).

(2) Le discours de Nersès à l'empereur est une profession de foi orthodoxe que nous n'avons pas cru nécessaire de reproduire ici.

t inscrites par des secrétaires garde-
se tenaient debout devant l'empereur.
ens], s'enflammant d'une colère violente,
de charger le saint pontife arménien,
: chaînes de fer, de le jeter dans une
: l'y garder jusqu'au moment où il se
t quelque chose : la guérison ou la
'enfant. Mais, aussitôt les quinze jours
e fils de l'empereur, son héritier unique,
Après l'avoir grandement pleuré, il or-
amener en sa présence saint Nersès, et,
: à lui, il lui demanda : « N'est-ce pas
étiens, qui êtes la cause de la mort de
» Nersès répliqua en disant : « Après les
ites par moi, Jésus-Christ a prolongé
quinze jours [la vie de l'enfant] pour
ayez le temps de vous convertir [à la
]; mais vous ne l'avez pas fait; et c'est
que l'enfant est mort. Pourtant, si main-
i et tes familiers, croyez en Jésus-Christ,
ieu, il peut ressusciter ton fils. » A ces
'empereur s'emporta à un tel point qu'il
i faire subir la mort la plus cruelle. Mais
dignitaires du palais et les conseillers,
ant de l'empereur, lui dirent : « C'est un
yés d'un grand souverain, et il vient d'un
tain de la part d'un roi puissant : il ne
qu'il souffre le moindre mal chez nous.
it, une inimitié fâcheuse va éclater bientôt
erre désastreuse s'engagera entre nous et
roi des Arméniens. [Sans doute], ce
d'après la parole [de cet homme] que
ouvait vivre ou mourir. » Ils parlèrent
s dans ce sens, mais ils ne parvinrent pas
le courroux de l'empereur. Si d'un
hoses prenaient de plus en plus un ca-
mbre, de l'autre toute la multitude, à
se joignirent aussi les troupes, insistait
it pour que l'homme en question ne fût
à mort. Enfin on parvint, et cela avec
de peine, à convaincre l'empereur de
faire tuer; le persuader de laisser aller
ns son pays était chose impossible. Ce-
l'empereur était mis dans une telle po-
u'il devait consentir seulement à l'exiler.
nt ainsi, les sages conseillers pensèrent
on qu'une fois en exil, Nersès conserverait
'ensuite il pourrait conquérir sa liberté,
: cette manière la guerre n'éclaterait pas
deux royaumes. Ils dirent : « Nulle part,
mps les plus reculés, on n'a vu, ni entre
s ennemies, ni en temps de guerre, qu'un
leur fût jamais détenu, ni surtout qu'il
menacé de mort, sans parler déjà d'un
personnage aussi considérable que l'est le chef [spirituel] d'un pays entier; car le roi de leur pays et lui sont égaux, dit-on. Le pays entier, d'où ces envoyés sont venus, aime grandement cet homme, et il y jouit de la plus grande célébrité. Ceux qui l'accompagnaient ont raconté qu'il est non-seulement un des personnages les plus intimes du roi, mais qu'il est même son parent. En un mot tout le pays le chérit. »

Le roi répondit à cela : « Tout ce que vous venez de dire, hommes sages, serait bien pensé si la chose était ainsi. Car, si Nersès était autorisé par son maître à me transmettre tous ces reproches humiliants, on n'aurait pas le droit d'accuser l'ambassadeur, de le blâmer ou de l'en punir. Mais cet homme a commencé de son chef à m'adresser des reproches, de son chef il s'est fait garant de la mort de mon fils, et il est même allé jusqu'à dire : « Oui, c'est moi qui l'ai tué. » Son roi l'avait envoyé ici pour consolider l'amitié mutuelle, et le voilà qui introduit la mort chez nous; par conséquent il est dangereux même pour son roi. Il est responsable d'avoir agi de son gré, il est condamnable pour avoir fait tout cela, j'en suis convaincu, à l'insu de son roi. »

Par conséquent l'empereur ne fit aucune attention à ce qu'on venait de dire. Il donna l'ordre d'exiler le bienheureux Nersès et de l'envoyer dans une des îles de la grande mer déserte et inhabitée, où il n'y aurait ni eau pour boire, ni aliment quelconque, afin qu'il y mourût de faim. [Après quoi], Valens réunit chez lui les évêques, les prêtres et les diacres de toutes les villes de l'empire qui confessaient la foi orthodoxe, il en forma une assemblée nombreuse et il leur proposa d'embrasser la fausse doctrine de la secte arienne, de retourner dans leurs diocèses respectifs et de convertir leur troupeau à la foi des Ariens. Mais, comme personne parmi eux ne voulut y consentir, il les fit tous bannir dans des pays étrangers, de sorte que personne d'eux ne rentra dans son foyer. A leurs places, il nomma des pasteurs impies et envoya de faux évêques dans toutes les villes. C'est ainsi que le trouble et l'hérésie, entrés dans l'église, l'ébranlèrent jusque dans ses fondements. L'épreuve, l'anxiété et le péril étaient répandus partout, si bien qu'on n'avait rien vu de pareil du temps des souverains d'autrefois : c'était encore pire que la guerre et les troubles excités jadis par les empereurs idolâtres, amis des temples païens. Les vrais docteurs orthodoxes furent remplacés par les ouvriers de Satan; l'anxiété gagna tous ceux qui avaient foi en Jésus-Christ, et le peuple en général fut plongé

partout dans le deuil et dans la tristesse. Car les ouvriers de Satan envahirent les églises, et, avec l'éloignement des pasteurs de leurs troupeaux, les ouailles se dispersèrent, et, restées sans chefs, elles n'avaient [pas d'endroit] où prier Dieu.

Pour ne pas seulement obéir aux envoyés de Satan, les fidèles faisaient leur oraison hors des villes et des villages, à ciel ouvert, dans des lieux découverts. A la fin de chaque prière, ils demandaient à Dieu qu'il fît cesser les temps difficiles, qu'il leur rendît leurs vrais chefs, et qu'il les fît rentrer dans les églises construites par eux-mêmes et dont ils étaient éloignés.

Quant aux princes arméniens, qui avaient accompagné saint Nersès, Valens leur donna à tous beaucoup d'argent, et, après les avoir ainsi comblés de présents, il les renvoya. Il les chargea en même temps d'une immense quantité d'or, d'argent et de pierres précieuses pour leur souverain, voulant de la sorte gagner les bonnes grâces du roi des Arméniens, Arschag, et il lui adressa une lettre dans laquelle il accusait Nersès d'être l'unique cause de la mort de son fils. En outre, il congédia les otages du roi d'Arménie, Arsacides d'origine, qui se trouvaient alors au palais impérial, c'est-à-dire les deux neveux du roi, dont l'un se nommait Knel, l'autre Dirith, en les confiant aux satrapes arméniens. C'est ainsi que Valens se décida à mettre en liberté ces derniers.

CHAPITRE VI.

Comment Nersès, après avoir été exilé dans une île déserte, y vécut miraculeusement pendant neuf ans.

L'empereur Valens, après avoir persécuté la sainte Église dans toute l'étendue de son empire, après avoir éloigné tous les évêques de leur troupeau en les bannissant dans des pays étrangers, concentra tout son courroux sur saint Nersès qui fut la cause de la mort de son fils unique et chéri, et se décida à lui faire subir la mort la plus cruelle. C'était avec beaucoup de peine que les grands et les conseillers du souverain, qui n'étaient point de son avis, parvinrent à soustraire Nersès au danger qui le menaçait. Ordre fut donné qu'on le transportât dans une île déserte du grand Océan, où il n'y eût ni eau, ni herbe, ni racine, enfin rien de ce qui est indispensable pour les besoins de l'homme, et qui ne fût qu'un rocher couvert de sable, inaccessible aux voyageurs et aux navires.

Nersès fut transporté dans le lieu désigné avec soixante-dix autres personnages, dont les uns étaient des évêques de différentes villes, les autres, des clercs de différentes églises. Nersès se réjouissait à la pensée qu'enfin il lui était donné de souffrir pour le nom du Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu. Parmi ceux qui subirent l'exil avec lui, il y avait deux des siens : un diacre, nommé Rasdom, et un certain Diranam. Les soixante-dix exilés venant de différents lieux une fois montés sur le navire, le bâtiment partit, et, grâce à un vent favorable, il arriva en quinze jours au lieu désigné et retourna après les avoir débarqués. Cette île couverte de sable était dépourvue de tout, même d'herbe et d'eau potable. C'est pour cette raison qu'on l'avait choisie pour le lieu d'exil où, d'après l'ordre impérial, ils furent tous transportés et où ils devaient mourir de faim. A peine un mois s'était-il écoulé que les plus faibles parmi les exilés, tourmentés par la faim et la soif, commencèrent à s'épuiser et à s'affaiblir. Nersès les consolait et les ranimait. . . . . (1)

Après avoir parlé, Nersès ajouta : « Pliez le genou tous ensemble pour que Jésus-Christ nous rende dignes de sa miséricorde. » A peine avaient-ils plié le genou trois fois et récité l'oraison, qu'un vent violent se leva sur la mer et commença à jeter dans l'île une immense quantité de poissons en monceaux, ainsi qu'une pareille quantité de bois. Le bois préparé, ils virent qu'il leur manquait du feu pour l'allumer. Tout d'un coup, le bois s'enflamma de lui-même et commença à brûler; alors tous se redressèrent pour prier Dieu et lui rendre grâce; puis ils firent cuire le poisson. Cela fait, ils s'assirent et mangèrent. Ils étaient déjà rassasiés quand ils sentirent le besoin d'apaiser leur soif. Alors saint Nersès se levant creusa dans le sable de l'île et voilà qu'une source d'eau douce et savoureuse jaillit; ceux qui s'y trouvaient étanchèrent leur soif. C'est ainsi que la mer les nourrissait dans cette île. De son côté, Nersès ne cessait de les encourager.

Les frères, jour et nuit, rendaient grâces au Seigneur Jésus-Christ, le bénissant sans relâche. Ils attendaient le coucher du soleil, quand les flots de la mer leur apportaient l'aliment habituel, pour prendre le repas envoyé par Dieu. Quant à saint Nersès, il ne prenait son repas qu'une fois la semaine, c'est-à-dire les dimanches. Durant neuf ans que les frères passèrent dans cette île, Nersès ne cessa jamais de soutenir leur courage.

(1) Nous avons supprimé une longue prière qu'il nous a semblé inutile de reproduire, puisqu'elle ne renferme rien d'historique.

CHAPITRE VII.

Miracles accomplis par Dieu envers Nersès et Basile. Jalousie de l'évêque Eusèbe contre ce dernier.

Quand l'évêque de la Césarée, Eusèbe, vit la colombe, descendant miraculeusement du ciel, s'arrêter sur le saint archiprêtre Basile de Césarée, il conçut une jalousie excessive contre lui, et, dès ce moment, il le considérait comme son antagoniste et son ennemi. Le bruit s'en était déjà répandu par tout le pays, où l'on racontait que pendant le sacre du saint catholicos Nersès, [le Saint-Esprit], sous la forme d'une colombe, se posa d'abord sur le saint archiprêtre Basile, puis, s'envolant loin de lui, s'arrêta sur le pontife Nersès. Ce bruit courait dans tout le pays de Cappadoce. Aux yeux de tout le monde, ce miracle était extraordinaire, par conséquent chacun témoignait une haute considération à saint Basile. [Ce qui le rendait digne de tout honneur c'étaient] la vie sainte, l'humilité sans bornes, la prière fervente adressée à Dieu, la modestie de son caractère, son amour pour les pauvres et les malheureux et son aptitude pour les commandements [de Dieu]. Ayant de vastes connaissances, il était comme une source intarissable de sagesse, comme un fidèle interprète de la doctrine [chrétienne]; versé dans la philosophie, il était prêt partout et toujours à fermer la bouche aux hérétiques, affermissant chez tous la foi en la vraie et très-sainte Trinité. A cause de tout cela, on le considérait comme un apôtre du Christ, comme un ange du ciel, en disant que vraiment il était digne de l'esprit de Dieu. A le voir, on disait l'humilité personnifiée, et, quoiqu'il s'estimât indigne, tous ceux qui sentaient le besoin de s'instruire venaient chez lui et surtout les chefs des philosophes profanes. Il convertit plusieurs d'entre eux de leur croyance erronée à la vraie foi, et de la sorte il rendait adorateurs de Jésus-Christ beaucoup de gens. Tout le pays le regardait comme un être descendu du ciel. Mais la parole humaine est faible pour rendre toutes ses perfections. Cependant, quand saint Basile, rencontrant son évêque, lui voyait la figure sombre, il s'éloignait de lui, et, quittant la ville, il se retirait dans quelque village, où il pouvait vivre tranquillement.

CHAPITRE VIII.

L'empereur Valens persécute tous les orthodoxes. Il est cause d'une dispute entre les vrais croyants et les Ariens hétérodoxes. Saint Basile, à la suite d'une vision miraculeuse, est contraint d'accepter le combat, durant lequel, avec l'aide de Dieu, il triomphe de ses adversaires, en présence de l'évêque Eusèbe. Comment ce dernier est jeté en prison et y meurt. Basile est mis en liberté.

En ce temps-là, Valens, cet empereur impie, s'armait avec le plus grand acharnement contre les ouvriers de la vraie foi, c'est-à-dire contre ceux qui croyaient sincèrement en Jésus-Christ, le confessant vrai Fils de Dieu, engendré par le Père et consubstantiel avec lui. Il était prêt à susciter la persécution générale accompagnée de supplices et de tourments, à prescrire à tous [d'embrasser la doctrine arienne] et à l'imposer avec son autorité.

Alors les fanatiques docteurs de la secte arienne, se réunissant, dirent : « Souverain, permets-nous d'entrer en combat avec nos adversaires et de discuter avec eux; alors nous verrons lequel des deux partis remportera la victoire, et on n'aura pas le droit de dire que nous avons triomphé [de nos adversaires] par la force. » L'empereur Valens accepta cette proposition avec joie. Il choisit des hommes éloquents et d'habiles dialecticiens, qu'il croyait profondément versés [dans l'art], parmi les faux évêques de la secte arienne. Il envoya vers Eusèbe, évêque de Césarée, demander que celui-ci indiquât le jour pour la discussion qui devait avoir lieu en sa présence et qui prouverait jusqu'à l'évidence de quel côté est la vérité. Le jour des conférences une fois fixé, l'évêque Eusèbe, après avoir réuni tous les clercs chez lui, commença de concert avec eux à penser sérieusement à l'issue de l'affaire; et comme c'était un homme qui n'avait pas le don de la parole, il était fort inquiet des réponses qu'il devait donner à ses adversaires. Dans ce conseil, on se décida d'envoyer vers le bienheureux Basile pour l'engager à venir, « parce que, disait-on, il a la parole puissante et que lui seul a la grâce de mettre fin à la fraude traîtresse de Satan que celui-ci prépare à l'Église que le Christ a rachetée par son sang. » Par conséquent l'évêque Eusèbe écrivit une lettre suppliante à l'archiprêtre Basile concernant l'honneur du culte [orthodoxe], dans laquelle il conjurait ce dernier d'oublier les désagréments réciproques qui eurent lieu jadis entre eux et d'arriver sans délai, car il s'agissait d'une discussion sur la foi en Dieu. De leur côté, tous les clercs qui se trouvaient présents lui adressèrent aussi une lettre, en le priant d'arriver sur-le-champ sans perdre un instant. On chargea de ces lettres des hommes fidèles et honorables, et on-

dépêcha vers Basile. Ces gens se mirent en ute et, tandis qu'ils voyageaient, saint Basile ·lébrait le service divin dans le lieu où il était. out à coup il fut saisi d'un profond sommeil ›endant lequel il vit en songe une grande et belle ‹igne, couverte de fruits abondants, et trois sangliers dans cette vigne la détruisaient en la bouleversant. Ils coupèrent plusieurs racines aux ceps, les déracinèrent, arrachèrent leurs rejetons et ils faisaient de grands dégâts dans toute la vigne. Tous les vignerons étaient là réunis et, malgré leurs efforts, ils ne pouvaient parvenir à chasser de la vigne les sangliers dévastateurs. Alors ils se mirent à appeler à haute voix Basile, en disant : « Si toi, Basile, tu refuses de venir [à notre secours], personne d'autre ne sera en état de faire sortir d'ici ces sangliers et de mettre fin à cette grande dévastation. Hâte-toi, accours vite, car le dégât est grand. » Basile, étant arrivé, chassa les sangliers dévastateurs hors de la vigne et répara ce qui avait été détruit.

L'homme admirable, Basile, se réveillant, était frappé de son rêve et plongé dans ses pensées. Pendant qu'il se demandait ce que ce songe pouvait signifier, les envoyés de l'évêque Eusèbe arrivèrent de Césarée et lui présentèrent les lettres. Les ayant parcourues, il se réjouit grandement, car il comprit bien que c'était Dieu qui avait inspiré à Eusèbe le désir de l'engager à se poser en défenseur de la vérité. D'après cette lettre, il se mit en route immédiatement, se dirigeant vers l'évêque Eusèbe. Après avoir délibéré sur ce qu'ils devaient entreprendre, Basile dit à Eusèbe de demander à l'empereur l'autorisation d'amener avec lui l'un de ses prêtres. Eusèbe se rendit chez l'empereur et lui dit : « Comme tu viens de me donner deux adversaires, laisse-moi amener un de mes prêtres [à la conférence]. » De concert avec les évêques ariens, l'empereur consentit à ce qu'Eusèbe amenât avec lui ses compagnons, en se rendant à l'assemblée.

A l'heure indiquée, l'empereur, l'évêque Eusèbe avec le bienheureux archiprêtre Basile et les deux adversaires du côté de Satan, c'est-à-dire les deux faux évêques ariens, entrant en lice, se prirent à discuter et à examiner les opinions divergentes sur Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, c'est-à-dire s'il était engendré du Père et s'il était Fils de son essence ou non. Alors le bienheureux Basile, qui se tenait derrière l'évêque Eusèbe et prenait note de tout, rempli du Saint-Esprit, commença à faire des citations de la Genèse, du Lévitique, des Prophètes, des Actes des Apôtres, de la Sainte Écriture en général, montrant et démontrant [la vérité de la doctri[illegible]e orthodoxe], jusqu'à ce qu'il eût imposé silen[illegible]e aux deux champions de Satan et, en les fais[illegible]nt taire ainsi que l'empereur, il les couvrit d'o[illegible]probre.

L'empereur Valens, portant ses regards sur [illegible] évêque, le vit couvert de sueur. Il lui demand[illegible] : « Comment se fait-il qu'une sueur si abonda[illegible]te ruisselle sur ton visage, car c'est grâce à ton [illegible]crétaire-garde-notes que tu viens de remporter [illegible] la victoire dans cette discussion ? » Basile répliq[illegible] à l'empereur disant : « Comment ! après av[illegible]ir longuement chassé devant lui deux pourceaux et un âne, tu viens lui demander pourquoi il [illegible]st couvert de sueur ? » Cependant l'empereur con[illegible]nt un vif regret d'avoir consenti à ce que Basile [illegible]ût été adjoint à Eusèbe. Alors les Ariens, couverts [illegible] de honte, se levèrent et dirent à Valens : « A quoi b[illegible]on toutes ces peines et ces discussions ? N'es-tu p[illegible]as maître d'ordonner d'accumuler toutes les sou[illegible]uffrances possibles sur la tête de ceux qui se mo[illegible]ontrent rebelles à ta volonté ? » C'est ainsi que l'a[illegible]assemblée fut dissoute.

L'empereur donna ordre de jeter Eusèbe av[illegible]vec beaucoup d'autres personnes dans une priso[illegible]on, d'opprimer les chrétiens orthodoxes et de su[illegible]urcharger les églises d'impôts onéreux. Sur ces [illegible] entrefaites, Eusèbe succomba dans sa prison, acca[illegible]blé qu'il était sous le poids des chaînes les plus lou[illegible]urdes. Quant à saint Basile, les habitants de Césa[illegible]rée disaient : « Si vous ne le faites pas sortir de la p[illegible]rison, nous mettrons le feu à toute la ville. » Qu[illegible]and cette menace devint générale, l'empereur se vit contraint de céder, et il ordonna de délivre[illegible] le bienheureux Basile.

CHAPITRE IX.

Saint Basile est élu évêque; miracle de Dieu; B[illegible]ile ordonne au peuple croyant en Jésus-Christ de [illegible]rassembler tous ses trésors, ce qui est exécuté. O[illegible] les lui apporte, à cause de l'amour du Dieu vivif[illegible]ant, et on implore l'empereur pour qu'il fasse ren[illegible]trer les évêques [bannis] de leurs diocèses.

Alors tous les évêques du diocèse de César[illegible]e se réunirent pour élire saint Basile comme ar[illegible]hevêque de Césarée. Les évêques étaient déjà [illegible]rassemblés pour consacrer saint Basile, quand o[illegible] v[illegible] une colombe descendre du ciel et se poser s[illegible] lui, comme cela était déjà arrivé une fois lors [illegible] sacre du grand pontife Nersès. Grand fut l'éto[illegible]nement de tout le monde. On rendit grâces [illegible] Christ miséricordieux de permettre que le prod[illegible] accompli sur sa propre personne, en preuve

sa divinité, se renouvelât aussi sur ses saints et ses serviteurs. C'est ainsi que Basile s'installa sur le siége des catholicos de Césarée.

Cependant l'empereur Valens ne discontinuait pas d'opprimer les chrétiens, car il disait : « Tous ceux dans mon empire qui portent le nom de chrétiens ne doivent dorénavant avoir chez eux ni or ni argent : ils doivent les apporter au palais [impérial]. » Par conséquent on enleva chez les soldats et les généraux, chez les habitants de plusieurs villes, portant le nom de chrétiens, leur or et leur argent, afin de n'en rien laisser chez personne, car ceux chez qui on en trouverait devaient subir la mort. C'était avec joie que chacun apportait au palais [son trésor], pour le nom du Christ, et qu'on se soumettait à ce châtiment avec empressement. De même les commissaires impériaux se saisirent de l'or et de l'argent des habitants de la ville de Césarée. Alors le bienheureux Basile commença à les encourager pour qu'ils l'apportassent de bon cœur, en disant : « Rendez vos trésors par mon intermédiaire; je m'en fais garant, car Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'unique Fils de Dieu, contre lequel l'empereur s'est armé avec arrogance, va se venger de lui par la mort. Mais soumettez-vous gaiement à ce dépouillement de vos richesses, car on a préparé pour vous dans le ciel des trésors impérissables. Quant à cette richesse, je vous la ferai rendre bientôt en vos propres mains. » Alors tous les habitants de la ville de Césarée arrivèrent en apportant l'argent et l'or qui se trouvaient chez chacun d'eux, et l'église en fut entièrement encombrée. On fit venir les grands et fidèles serviteurs de l'empereur, et, en leur présence, on mit les scellés sur les portes de l'église.

Après quoi, l'empereur Valens ordonna d'enchaîner de rechef l'archevêque Basile et de le jeter en prison, ainsi que tous les évêques, dans toutes les villes [de l'empire]. Cependant le peuple en général faisait des vœux et implorait [le ciel] pour qu'il mît fin à cette calamité menaçante, et pour que les vrais pasteurs rentrassent dans leurs foyers et fussent rendus à leurs ouailles.

CHAPITRE X.

L'empereur Valens engage un sophiste à aller combattre la vraie doctrine; miracles dont ce dernier est témoin, en voyant la multitude des martyrs dans l'enceinte de l'église; l'empereur Valens meurt à la suite des prodiges accomplis par Dieu, et la paix est rétablie dans l'Église de Dieu.

L'empereur Valens donna l'ordre de chercher et de trouver un homme éloquent qui fût en état de réfuter par écrit la foi des chrétiens [orthodoxes]. On lui dit qu'il y avait dans une certaine ville un sophiste très-habile. L'empereur dépêcha vers lui des fonctionnaires (magistros) pour qu'ils l'amenassent chez lui le plus vite possible; ce qui fut exécuté sur-le-champ. Au second relais, ils virent une ville, et hors de cette ville une église au nom de sainte Thécla. C'est ici que le sophiste s'arrêta; il se choisit un gîte dans l'enceinte même de l'église, tandis que les envoyés de l'empereur en cherchèrent un dans la ville. Après avoir pris ses repas, le sophiste arrangea son lit et ferma les portes de l'église. Assis sur son lit, il était déjà prêt à s'y étendre, quand il vit de ses propres yeux, — car il veillait encore, — les portes de l'église s'ouvrir subitement et une grande multitude de martyrs apparaître entourés d'une gloire éblouissante. Sainte Thécla alla à leur rencontre, vêtue magnifiquement et étincelante de lumière. Après s'être salués mutuellement, sainte Thécla leur dit : « Vous êtes les bienvenus, amis, qui avez travaillé pour Jésus-Christ. » Chacun d'eux se prépara un siége et ils se rangèrent par ordre. Les saints commencèrent à parler ainsi : « Les saints du Seigneur qui n'ont pas encore quitté la terre s'y trouvent dans de grands dangers; car les uns sont dans les fers, les autres en prison, ceux-ci dans l'exil, ceux-là accablés d'impôts, calomniés et suppliciés odieusement. Nous voilà réunis pour porter secours aux croyants du Seigneur et les venger de leurs ennemis. Plusieurs ouvriers du Seigneur restent emprisonnés, beaucoup de champs sont délaissés et beaucoup de vignes sont devenues stériles : il faut que nous mettions un frein à Valens pour qu'il n'empêche pas les ouvriers de reprendre leurs travaux. C'est ainsi que le vaillant ouvrier Basile reste éloigné de son œuvre. Eh bien, envoyons deux d'entre nous pour qu'ils mettent fin à la vie de l'impie Valens. » L'un d'eux avait nom Serge (Sarkis), l'autre Théodore; on les expédia, en leur indiquant l'heure du rendez-vous : « A telle heure nous nous reverrons. » Cela dit, ils se levèrent et partirent.

Le sophiste qui se trouvait dans l'église et contemplait cette vision de ses propres yeux, frappé d'étonnement, ne put fermer l'œil pendant toute la nuit. Le lendemain, les envoyés de l'empereur étant venus de grand matin lui dirent : « Allons, mettons-nous en route. » Lui, prétextant une maladie, disait qu'il n'était pas en état de bouger de sa place. Et pendant qu'ils persistaient, le sophiste en défaillance respirait à peine, soupirant toujours, et ne pouvant leur donner de réponse jus-

qu'au soir. Le jour baissait déjà, quand les envoyés, le laissant dans l'enceinte de l'église, retournèrent en ville dans leurs gîtes. A peine le sophiste avait-il fermé les portes de l'église et s'était-il couché sur son lit, que tout à coup il vit les portes se rouvrir et les mêmes martyrs rentrer : ils remplirent l'église entière. Ils allèrent à la rencontre les uns des autres, radieux de joie, se saluant mutuellement; après quoi tous, se préparant un siége, s'assirent avec ordre. C'est alors qu'on vit arriver saint Sarkis et saint Théodore revenant de la mission qu'on leur avait confiée et entrant dans l'assemblée des saints. Le synode des saints, en les voyant, demanda : « Comment vous êtes-vous acquittés de l'affaire pour laquelle vous avez été envoyés? » Ils répondirent : « Aussitôt partis d'ici, nous avons tué Valens, l'ennemi de la vérité; maintenant nous voilà de retour auprès de vous. » Alors, tous se levèrent, et, après avoir rendu grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils retournèrent chacun chez eux. Jusqu'au matin, le sophiste épouvanté ne pouvait revenir de sa frayeur. Le jour venu, arrivent les envoyés de l'empereur, qui dirent au sophiste : « Eh bien, rendons-nous auprès de l'empereur. » Mais il leur répliqua : « L'empereur est déjà mort : chez qui irons-nous à présent? » Sur cette question, il s'engagea bientôt une discussion des plus vives; on alla même jusqu'à faire un pari, en indiquant un terme de trois jours. « Si l'on ne s'empare pas des marchandises, dit le sophiste, si l'on ne pille pas les villes, si l'empereur est en vie, je donne ma tête à couper, puisque je me suis permis d'avancer ce que je viens de dire. » Les envoyés consentirent à ce délai de trois jours. Les trois jours écoulés, on vit les paroles du sophiste confirmées, car en effet l'empereur était déjà mort.

Après cela, tous ceux qui étaient en prison ou en exil furent mis en liberté; les biens confisqués furent rendus à ceux à qui ils appartenaient. Ordre fut donné de restituer aussi aux habitants de Césarée leurs biens. Engagés par saint Basile à reprendre leurs effets, personne ne voulut même s'en approcher; et quoique Basile leur dit : « N'avais-je pas raison d'avancer que je me faisais garant de remettre vos biens dans vos propres mains? » ils n'y faisaient aucune attention, disant seulement : « Que nos biens entrent dans la trésorerie du Seigneur qui fut notre juge et vengea les serviteurs de la sainte Église. » De la sorte, aucun des habitants de Césarée ne toucha à son argent qui fut versé dans la trésorerie de l'église. Plus tard, l'archevêque en fit des fonts de baptême en argent qui existent jusqu'à ce jour dans la maison de Dieu.

CHAPITRE XI.

Les princes envoyés vers l'empereur Valens retournent en Arménie chez leur maître Arschag; ce dernier s'emporte contre l'empereur et dévaste les domaines de l'empire grec.

Voici les noms des princes qui, de la part du grand roi Arschag, furent envoyés du pays des Arméniens vers Valens, empereur des Grecs. Le grand pontife arménien, Nersès, en personne; le chef de la famille des Mamigoniens, Vartan, frère de Vasag, grand stratélate des Arméniens, qui tous deux étaient les pères nourriciers du roi Arschag; Méhen[tag], chef de la famille des Reschdouni; Méhar, chef de la famille des Andsévatzi; Karchouïl Maghkhaz, chef de la famille des Khorkhorouni; Mouschg, chef de la famille des Saharouni; Témed, chef de la famille des Kentouni; Gischgen, chef de la famille de Pakïank, Sourig, chef de la famille de Hersidzor Vergen, chef de la famille des Hapoujen; tous partirent en ambassade pour renouveler l'alliance avec l'empereur Valens. Ce dernier fit arrêter le grand pontife Nersès et l'envoya en exil; à sa place, il mit en liberté Knel et Dirith, neveux du roi Arschag, auquel il expédia de grands présents avec Vartan et avec ceux qui l'accompagnaient, pour gagner ses bonnes grâces. Après avoir quitté l'empereur, les ambassadeurs, arrivés dans leur pays, se présentèrent au roi de la Grande-Arménie Arschag, en lui offrant la lettre de l'empereur, dans laquelle il se plaignait de saint Nersès, l'accusant de la mort de son fils unique. « C'est à cause de cela, écrivait l'empereur, que j'ai fait arrêter Nersès; pour que tu ne m'accuses pas trop, je te rends Knel et Dirith, deux jeunes gens qui sont tes neveux, fils de ton frère Arschag. » En même temps, les ambassadeurs présentaient au roi de grands et inestimables trésors.

Quand le roi Arschag eut entendu ce qu'on venait de lui lire, et vu tout ce qu'on avait apporté, il témoigna son mécontentement contre celui qui lui envoyait ces présents, ainsi que contre ceux qui les apportaient. Il s'enflamma de colère contre l'empereur qui avait osé arrêter un personnage aussi considérable et aussi honoré que l'était le chef spirituel d'un pays entier et de tout un royaume : « Nous lancerons une quantité de pierres à l'empereur ainsi qu'à vous; oui, nous en avons assez pour briser ses dents et les vôtres : les siennes à cause de son envoi, les vôtres pour vous en être chargés. Et notre humiliation, qu'en ferons-nous? Eh bien, je lui ferai payer cher toutes ses bontés! »

Il ordonna à Vasag, son général, de réunir les roupes et d'aller porter la dévastation sur le territoire de Césarée (Kamir). Vasag le sbarabed xécuta sur-le-champ l'ordre qu'il venait de recevoir. Il réunit une nombreuse armée de deux ent soixante mille hommes environ, à la tête de iquelle il ravagea tout le pays de Cappadoce jusu'à la ville d'Ancyre (Angora). Pendant six ans, dévasta sans relâche les domaines de l'empire rec. Grands étaient le butin et la richesse que amassa [l'armée de Vasag], qui, en même temps, isait de violence et de cruauté envers ses ennemis lans tout le pays.

CHAPITRE XII.

Khat est sacré évêque de Pakravant par Nersès et chargé du vicariat; son caractère, ses prodiges et ses miracles; comment, guidé par la vérité, il se montre impartial pour le grand roi Arschag et cherche à mettre un frein à toutes ses iniquités; il prend soin des pauvres, à l'exemple du grand pontife Nersès.

Khat était originaire du village de Marak (1), lu canton de Garin (2). Disciple du grand pontife Nersès, il fut élevé en sa présence. Doué d'une ntelligence remarquable, il se montra zélé pour la Foi, fidèle en toutes choses, il excella surtout dans le service et dans l'amour de l'Église de Dieu. Saint Nersès lui confia la surveillance des pauvres, et il fit preuve d'une sollicitude exemplaire. En conséquence saint Nersès, avant son voyage en Grèce, consacra Khat en qualité d'évêque de Pakravant et d'Arscharouni, et partit après l'avoir nommé son vicaire (3). Cependant, tout le pays des Arméniens, avec les grands seigneurs et les chefs des familles les plus considérables, maîtres des provinces, des cantons et des bourgs, avec tout le clergé et tout le peuple en général, tous étaient plongés dans un deuil profond, après le départ de leur grand et principal pasteur. L'évêque saint Khat prescrivit à tout le pays d'observer le jeûne et de se mettre en prières jusqu'au retour de saint Nersès. Pendant tout le temps de l'emprisonnement [de ce dernier], le peuple ne cessa de jeûner; Khat de son côté le guidait en toutes choses, à l'exemple du grand pasteur Nersès, jusqu'à ce que le Seigneur daignât exaucer la prière de tous les fidèles, et rappeler saint Nersès sur son siége.

Pendant ce temps-là, le roi des Arméniens, Arschag, s'écartait du sentier de Dieu : autant dans sa jeunesse il avait suivi la sagesse divine, autant dans l'âge mûr il se montra vicieux et insensé. Malgré les constantes réprimandes du saint pasteur Khat, il restait sourd à ses paroles. Vers ce temps-là, le roi fit construire un bourg dans la vallée du canton de Kog (1). Par la voix des crieurs publics, il ordonna de proclamer sa volonté royale dans toute l'étendue de son empire, dans tous les lieux, dans tous les cantons, sur les places publiques, afin d'engager tous les débiteurs, tous les criminels et tous les accusés, à venir dans ce bourg et à s'y établir. Celui qui avait versé le sang humain, qui avait commis un crime, qui avait enlevé la femme d'un autre, qui restait devoir à quelqu'un, qui s'était emparé du bien d'autrui, qui avait raison de craindre quelqu'un, n'avait qu'à se rendre dans ce lieu pour se soustraire à la poursuite de la loi.

Cet ordre aussitôt proclamé, on vit accourir de tous les côtés des voleurs, des brigands, des assassins, des meurtriers, des parjures, ceux qui volent les hommes, des malfaiteurs, des sacculaires, des oppresseurs, des juges prévaricateurs, des calomniateurs, des spoliateurs et des avares. A la suite de cela, ceux qui excellaient dans le crime y trouvèrent refuge, comme les femmes qui abandonnaient leurs maris, les maris qui abandonnaient leurs femmes, accompagnés des femmes des autres, des serviteurs qui s'étaient saisis des trésors de leurs maîtres et des personnes avec les objets qu'ils avaient en nantissement : de la sorte, le pays entier fut spolié et dévasté. Le murmure devint général, et cependant personne n'obtenait de justice, même dans les tribunaux. Par conséquent tout le monde se lamentait, poussait des gémissements, disant à haute voix : « La justice est morte, c'est pour cela que nous ne la trouvons nulle part; car, si elle existait, si elle n'était que perdue, nous l'aurions retrouvée. »

Cependant l'endroit prit d'abord l'aspect d'un bourg, puis celui d'une ville, qui ne tarda pas à remplir bientôt toute la vallée (2). Le roi Arschag donna ordre de nommer ce bourg en son honneur Arschagavan, et de plus d'y construire un palais royal. Dès ce moment, [les habitants de cet endroit] n'eurent aucune crainte du Seigneur. Beaucoup de gens commencèrent à se ressentir de cet ordre de choses, et le mécontentement devenait général. Pour cette raison, l'évêque saint

(1) Indjidji, *Arm. anc.*, page 35.
(2) Cette ville est la même que *Theodosiopolis* ou Erzeroum, dans la Haute-Arménie.
(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 20.

(1) Le canton de Kog, appelé aussi Gokovid, faisait partie de la province d'Ararat (Moïse de Khorène, *Géogr.*, dans S. Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, pages 366-367).
(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 27.

Khat fit au roi des observations continuelles, le réprimandait ouvertement surtout quand on le contraignit d'élever l'autel dans l'église du bourg l'Arschagavan. En blâmant et en gourmandant le roi, les grands et les princes, il disait : « Je ne suis qu'un vicaire et, sans le consentement de mon père qui m'a laissé ici, je ne puis rien entreprendre. » Alors le roi Arschag conçut l'idée de corrompre le saint évêque Khat par des honneurs et par des présents; il lui donna beaucoup d'or et d'argent, plusieurs chevaux de son écurie royale avec un harnachement royal enrichi de soie et d'or, afin de l'attirer à lui et de gagner ses bonnes grâces. Mais Khat, en présence du roi, distribuait aux pauvres les présents qu'il avait reçus de lui et ne discontinuait pas de le réprimander jusqu'à ce que l'ordre fut donné de le chasser du camp [royal]. Cependant, Khat alla faire sa tournée dans le pays, pour y rétablir l'ordre, édifier [ses ouailles] et les enseigner, enfin pourvoir aux besoins des pauvres, comme cela lui avait été ordonné par saint Nersès, lors de son départ. Khat fit beaucoup de prodiges et de miracles, et guérit beaucoup de malades. En venant au secours des pauvres, il vidait tous les greniers, tous les vases, toutes les caves et tous les tonneaux; arrivé le lendemain, il voyait que tout était plein et rempli de nouveau par l'ordre de Dieu. Chaque jour il recommençait son œuvre de bienfaisance envers les pauvres, mais les greniers et les caves ne s'épuisaient jamais. Tels étaient les grands miracles qui se faisaient par l'intermédiaire de cet homme admirable, magnifique et illustre parmi tous les Arméniens, qui, à l'exemple de saint Nersès, allait partout édifiant et enseignant les églises arméniennes.

Il arriva un jour que des voleurs dérobèrent les bœufs appartenant à l'église de l'évêque saint Khat, et s'en allèrent. Bientôt les voleurs furent frappés de cécité; sans le vouloir, en tâtonnant, ils ramenèrent avec eux tous les bœufs jusqu'aux portes de saint Khat qui, en sortant, les vit de ses propres yeux et rendit grâces au Seigneur de n'avoir pas oublié ceux qui croyaient en lui. Alors l'évêque se mit en oraison et rendit la vue aux voleurs; après quoi il ordonna de les laver, de leur donner à manger et de les fêter dignement. Après les avoir bénis, il leur rendit les bœufs qu'ils avaient volés, les laissa poursuivre leur chemin, et ils partirent.

En général, il faisait preuve de longanimité dans toutes ses actions. Il avait deux filles dont il donna l'une en mariage à un certain Asroug, qui, après son beau-père, occupa son siége épiscopal.

CHAPITRE XIII.

Après son retour de la Grèce, le saint catholicos Nersès réprimande le roi Arschag; prodiges horribles accomplis dans le bourg d'Arschagavan; toute la multitude des hommes qui s'y trouvaient périt subitement.

Après la mort de l'empereur, tous les évêques, revenus de leur exil, vinrent se fixer de nouveau dans les villes qui leur servaient de résidence. Le saint catholicos Nersès revint aussi de l'île déserte où il avait été enfermé. La prière générale fut exaucée, et il fut rendu à son pays. A son arrivée en Arménie, les évêques de plusieurs cantons accompagnés de leurs ouailles, tous les satrapes et les gouverneurs de province allèrent à sa rencontre. On amenait vers lui des malades qu'il guérissait, ce qui faisait rendre grâces à Dieu, en le glorifiant. Le peuple entier, à cause de son amour sans bornes pour son principal pasteur, se croyait délivré comme lui de la captivité.

La joie et l'allégresse spirituelles étaient immenses : partout on allait accomplir les vœux faits au Seigneur Dieu pour le retour du patriarche, de ce trésor spirituel qui leur avait été enlevé; [car vraiment] en exauçant leurs prières, il avait envoyé la consolation à tous, en la personne de leur père et de leur docteur spirituel, sans lequel ils étaient restés orphelins, le cœur brisé et dans le désespoir. Tout le monde avait déjà oublié la tristesse cruelle qui venait de se changer en allégresse. Quant au roi Arschag, il alla à la rencontre jusqu'aux contrées de Pakhmaser, d'où ils partirent ensemble gais et joyeux. Dorénavant, toute l'Arménie allait prendre un autre aspect : les mœurs, les ordonnances et les lois de l'Église allaient se renouveler.

A son arrivée en Arménie, le premier soin du patriarche Nersès fut de se convaincre que son vicaire, saint Khat, était resté fidèle à la vérité et à l'orthodoxie, qu'il avait toujours marché dans le sentier du Seigneur Dieu, et qu'il n'avait jamais erré ni à droite, ni à gauche. Alors il rendit grâces à Dieu d'avoir retrouvé son fils spirituel Khat, comme il le désirait : il lui tardait de le revoir. Mais quand il eut appris, par Khat, l'iniquité, la méchanceté et la mauvaise conduite du roi, il fut plongé dans la plus profonde tristesse et ne cessa de se lamenter, de verser des larmes et de pousser des gémissements. Ce qui surtout affligeait Nersès, c'était la ville d'Arschagavan qui avait été construite au prix de beaucoup de péchés, d'iniquités et de méchancetés.

Alors le saint patriarche Nersès, entrant chez

homme méchant, qui par son iniquité, par son injustice et son caractère vindicatif, surpassait tous les chefs des eunuques, ses prédécesseurs, du même nom. C'était lui qui, pendant le règne du roi Diran, fit mourir les familles satrapales et renouvela ce massacre au temps d'Arschag. Pendant qu'il visitait ses domaines (martbédouthioun), il arriva à Haïr le martbed de descendre dans le canton de Daron, pour inspecter ses villages.

Vers ce temps-là, saint Nersès faisait aussi sa tournée dans ses propres domaines qui se composaient de quinze cantons, jadis octroyés à ses ancêtres, et où ils avaient leurs résidences d'été. Les principaux de ces quinze cantons étaient Ararat, Taranagh, Egéghiatz, Daron, Peznouni, Tzop; les autres étaient situés ou parmi ces derniers ou dans les environs. Haïr le martbed arriva dans ses domaines [de Daron], en même temps que le saint catholicos Nersès visitait le lieu de la première église construite par Grégoire, où se trouvent aussi les églises [érigées en l'honneur] des saints martyrs, pour célébrer le service en commémoration des saints. Haïr le martbed, en traversant ces localités, voulut voir les saints lieux d'Aschdischad, pour y prier et pour recevoir la bénédiction du saint pontife Nersès. Après l'office, ils se saluèrent mutuellement. Le saint patriarche Nersès ordonna de préparer un dîner pour les assistants. Tandis qu'on était occupé à préparer un repas digne d'un hôte aussi considérable [que Haïr], ce dernier, quittant l'endroit où était le palais épiscopal, se dirigea vers les églises des saints martyrs et sur une place large et spacieuse, où il se mit à se promener en long et en large, et à admirer les jolis endroits, les sites agréables, les collines au pied desquelles se déroulaient des paysages, car vraiment le pays était magnifique. Dès lors un violent sentiment de jalousie s'empara de lui.

Rentré [au palais épiscopal], il se mit à table et commença à manger et à boire. Il était déjà pris de vin, quand il se mit à proférer, dans son ivresse, des paroles outrageantes, à vomir des injures contre le roi Tiridate, contre les morts et les vivants, contre les ancêtres et les descendants des rois arméniens arsacides : « Comment ont-ils pu octroyer de pareils biens à des individus vêtus comme des femmes et non pas à de véritables hommes? » Il parlait des saints lieux légèrement et avec mépris, disant : « Nous nous emparerons de cette place, car il faut y construire un palais royal. Si moi, Haïr le martbed, je conserve la vie, aussitôt arrivé auprès du roi, je ferai transporter d'ici tout ce qui s'y trouve, je chasserai tout le monde et je transformerai cet endroit en une résidence royale. »

Le saint pontife, après l'avoir écouté, dit : « C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a choisi cet endroit; son nom est glorifié partout avec celui du Père et du Saint-Esprit. Il a commandé de ne convoiter rien de ce qui appartenait à un autre; par conséquent celui qui arrête avec avidité ses regards sur ce qui lui est consacré, n'atteindra jamais le but qu'il s'est proposé, et il sera ruiné par cela même dont il menace les autres. » Après quoi, Haïr le martbed, quittant les saints lieux, descendit sur la rive de l'Euphrate, dans des vallées couvertes de forêts épaisses et de roseaux abondants au confluent des deux rivières, à l'endroit nommé Medzourkh, où jadis une ville avait été construite par le roi Sanadroug. C'est ici que la colère et le jugement du Seigneur se manifestèrent sur l'impie Haïr, à la suite de ses actions et de ses menaces. Il tomba dans les mains d'un homme, nommé Schavasb, descendant de la famille des Ardzrouni. Tandis qu'il poursuivait son chemin, monté sur son char, Schavasb, venant à sa rencontre, trompa sa crédulité en disant : « Je viens de rencontrer un ours blanc comme la neige. » Haïr, séduit par ces paroles, descendit de son char, et, montant un cheval, s'enfonça dans la forêt [avec Schavasb]. Ils étaient déjà dans la plus profonde épaisseur des bois, quand ce dernier ralentit sa marche et décocha par derrière une flèche qui, perçant d'outre en outre l'eunuque Haïr, lui fit mordre la poussière. C'est ainsi que les paroles dites par l'homme de Dieu s'accomplirent immédiatement, car ce n'était pas en vain qu'il les avait prononcées.

CHAPITRE XV.

Comment l'impie roi Arschag, excité par la calomnie du méchant Dirith, fit périr Knel, fils de son frère; il est réprimandé pour ce fait par l'homme de Dieu, Nersès; le roi ordonne de tuer son autre neveu, Dirith; il prend pour femme la veuve de Knel; il fait amener Olympie de la Grèce et la prend pour épouse; elle est empoisonnée par le prêtre Merdchiounig, sur l'ordre de Pharandzèm, pendant la communion.

Un certain Antov, un des vassaux du chef de la famille de Siounie, avait en ce temps-là une fille nommée Pharandzèm, renommée pour sa beauté et sa modestie. Le jeune Knel, neveu du roi, l'épousa (1). Bientôt le bruit de sa beauté, s'étant répandu partout, fut connu dans tout le

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 22.

pays. Il parvint aussi jusqu'à Dirith, cousin germain de Knel, qui, en apprenant cette réputation de beauté, conçut une vive passion pour la jeune femme. Dès lors il ne cessa de chercher le moyen de jeter, ne fût-ce que furtivement, un regard sur sa belle-sœur. Une fois ce but atteint, il n'eut d'autre pensée que de faire périr le mari de cette femme, afin d'avoir plus tard la satisfaction de la posséder.

Alors Dirith se mit à tramer un complot contre Knel. Grâce à son argent, il gagna plusieurs personnes, par la voie desquelles il était sûr de faire réussir sa calomnie. Il fit même arriver au roi Arschag les mensonges inventés par lui; on lui disait : « Knel veut te tuer et s'emparer de ton trône; en général, les satrapes de tout notre pays préféreraient se trouver sous son pouvoir plutôt que sous le tien. Prince, c'est a toi de bien penser à ce que tu devrais entreprendre et faire pour te sauver. » Telles étaient les paroles au moyen desquelles on excitait continuellement le roi Arschag, jusqu'à ce qu'on parvint enfin à le persuader de la vérité de la chose (1).

Dès lors, le roi, excité de cette manière contre le jeune Knel, ne cessait de le persécuter et de machiner lentement de secrètes menées contre lui. Enfin, le roi se décida à engager le jeune Knel aux fêtes de *navassart* (2) afin de le tuer. Il dépêcha vers lui le chef de la famille des Mamigoniens, Vartan, frère du général (sbarabed), pour qu'il l'engageât à venir, [en lui prescrivant toutefois de prendre] toutes les précautions pour que le secret ne transpirât point, car alors Knel pourrait se dérober par la fuite. [Le roi conseilla à Vartan] d'user de beaucoup de finesse et de séduction pour l'amener là où la mort l'attendait. Alors le camp royal était établi à Schahabivan, chef-lieu du camp des rois arsacides, [qui se trouve] plus bas que la Siounie et plus haut que la plaine. Vartan, envoyé par le roi Arschag, partit et trouva Knel dans un lieu voisin, c'est-à-dire au village d'Aravioudotz. Le chef de la famille des Mamigoniens lui fit beaucoup de promesses, et usa d'une grande habileté pour décider le jeune Knel à venir, accompagné de sa femme et de sa maison, au camp royal. Il lui disait : « Depuis que la calomnie de tes rivaux s'est trouvée émoussée, depuis qu'Arschag a reconnu lui-même ton innocence et qu'il t'a haï à tort, toi, qui es grandement digne de son amour; depuis ce temps, dis-je, il t'affectionne beaucoup, il te réserve des honneurs et il ne veut pour rien au monde passer les fêtes de *navassart* sans toi (1). »

Knel se mit en route avec toute sa suite; il employa toute une nuit pour gagner le camp royal et y arriva le lendemain de grand matin, quand le jour du dimanche allait commencer. Il advint que ce jour était celui de la fête de Grégoire et de Tiridate qu'on célébrait dans le bourg de Pakavan A cette fête étaient accourus une immense multitude de gens du pays et plusieurs évêques de différents cantons. Le grand pontife Nersès y avait envoyé Khat, son vicaire, et son archidiacre Mourig, tous deux autorisés par lui à y assister à sa place et à pourvoir à tous les besoins du peuple qui s'y trouvait. Lui-même était resté au camp royal pour y célébrer la même fête. Cette même nuit, en présence du catholicos, on chanta les offices de la manière la plus solennelle.

Le jour ne faisait que poindre quand Knel, suivi de son escorte, s'approchait du camp royal. A peine était-il entré dans le camp qu'on fit savoir son arrivée au roi qui donna l'ordre de l'arrêter, de l'emmener hors du camp et de le tuer. Il se trouvait déjà au milieu du camp, monté sur son cheval et se dirigeant vers la tente royale, d'où il vit sortir beaucoup de serviteurs à pied, armés d'épées et de boucliers, de lances, de poignards, de haches et de piques, qui, se jetant sur le jeune Knel, se saisirent de lui et le firent descendre de cheval. Après lui avoir lié les mains sur le dos, on l'emmena sur le lieu du supplice. Sa femme, qui l'accompagnait en litière, se trouvait au milieu de l'escorte. Quand elle vit son mari arrêté et garrotté, elle se précipita vers la tente qui servait d'église, où l'on récitait les offices pour les gens du camp, réunis pour prier Dieu, et où était alors le grand pontife Nersès. Arrivée près de lui, elle lui apporta la funeste nouvelle de la mort injuste que son mari allait subir, et criait à haute voix : « Va, hâte-toi, car on veut égorger mon époux qui n'est coupable d'aucun crime. » Nersès, interrompant le service, se dirigea aussitôt vers la tente royale, et, y étant arrivé, il se présenta brusquement au roi. Quand celui-ci vit le grand pontife devant lui, il comprit qu'il venait en médiateur pour le dissuader de faire périr Knel; alors le roi, se couvrant la tête et le visage de son hermine, et feignant de dormir, se mit à ronfler pour ne pas entendre les paroles du pontife. Mais le saint homme, s'approchant du roi et le touchant, lui dit : « Seigneur, souviens-toi de ton

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 22.

(2) Cf. sur ces fêtes, les *Recherches sur le paganisme arménien*, trad. d'A. de Stadler, page 23.

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 22.

Seigneur, qui, pour l'amour des hommes, quitta son céleste séjour et prit notre humble et indigne image, afin de nous enseigner la charité, et qu'en suivant l'exemple du maître divin, nous ayons mutuellement pitié les uns des autres, que nous nous aimions avec des égards, et que nous nous gardions de nous faire du mal réciproquement. Eh bien, si tu n'épargnes pas ton frère, ton compagnon, ton proche et ton parent, le Seigneur, qui volontairement s'est fait notre frère, n'aura pas de pitié pour toi ; car il nous a dit : Si tu écoutes le Christ qui te parle par ma bouche, tu ne périras pas. [Qui sait?] peut-être seras-tu privé de ton royaume ; peut-être resteras-tu seul, et personne ne viendra à ton secours. Écoute ce que le Christ vient de dire ; pense à toi-même, ne verse pas le sang de ton frère, de ton parent, en tuant le juste, sans sujet et sans pitié. »

Le roi restait immobile, faisant semblant de ne rien entendre. Il ne se découvrait pas le visage et ne donnait aucune réponse. Étendu sur son siége, enveloppé et couvert comme il était, il ne montrait même pas le moindre désir de se bouger. Tandis que Nersès prononçait ces paroles pour persuader le roi, le chef des bourreaux, Erazmag, arriva, et, entrant dans la tente royale, il dit : « Je viens d'accomplir l'ordre de Votre Majesté. Ayant pris Knel, je l'emmenai sous le mur de Sious, où je l'ai tué et enterré sur place (1). »

Alors saint Nersès commença à parler ainsi : « Vraiment tu es comme l'aspic qui ferme son oreille pour ne pas écouter la voix des psylles, la voix du charmeur habile dans l'art des enchantements ; toi aussi, tu te bouches les oreilles pour ne pas écouter les paroles et les conseils de la divine Écriture ; à l'exemple des bêtes féroces, tu commences à dévorer les hommes. Par conséquent ce qui a été dit d'eux s'accomplira pour toi « Dieu brisera leurs dents dans leurs bouches. Le Seigneur rompra les dents de la mâchoire des lionceaux. » Puisque tu es allé contre le commandement de ton Seigneur Jésus-Christ, tu seras humilié comme de l'eau qui coule, et, quand il bandera son arc, tu seras terrassé. Telle sera la défaite que je viens de prédire par la bouche du prophète ; votre race arsacide boira le calice jusqu'à la lie, vous vous abreuverez dans cette coupe, vous serez terrassés et vous ne vous relèverez plus. Au second avénement du Seigneur, c'est le feu inextinguible qui vous sera réservé ; alors vous serez dans les ténèbres et vous ne verrez plus la splendeur de la gloire du Fils de Dieu. Mais toi, Arschag, puisque tu viens de commettre l'œuvre de Caïn, tu hériteras de la malédiction de Caïn : toi vivant, tu seras dépouillé de ta royauté ; tu subiras des supplices plus grands encore que ceux endurés par ton père Diran, et ta vie d'ici-bas sera couronnée par une mort cruelle. » Ayant dit cela, le grand pontife Nersès sortit de chez le roi, pour ne plus retourner au camp royal.

Le jeune Knel, emmené près de Sious royale, fut décapité au sommet du monticule, à l'endroit nommé Lesïn, tout près de la palissade qui entoure l'enceinte destinée à la chasse des bêtes fauves, vis-à-vis des sources du bosquet de myrte, en face du camp royal.

Alors le roi donna ordre que tous ceux, grands et petits sans exception, qui se trouvaient au camp, se réunissent pour se lamenter et pleurer Knel, le grand *sébouh* (1) arsacide qui venait de subir la mort. Le roi en personne se rendit à cette cérémonie funèbre pour pleurer son neveu dont il avait lui-même ordonné la mort. Assis auprès du corps, il pleurait Knel et ordonnait en même temps qu'on fit entendre de grandes et tristes lamentations autour du corps de sa victime. Pharandzêm, la femme de Knel, la tunique déchirée, les cheveux épars, le sein découvert, pleurait et se lamentait au milieu des pleureurs ; elle poussait des gé-

(1) Faustus de Byzance attribue la mort de Knel à des circonstances secondaires, en supposant que ce fut par jalousie que Dirith ourdit contre lui une intrigue auprès du roi Arschag. Moïse de Khorène (liv. III, ch. 21 — 25) paraît avoir mieux compris le sens de ce drame dont il raconte les péripéties avec des détails fort circonstanciés. Pendant une guerre entre les Romains et les Arméniens, Valentinien avait fait périr Tiridate, frère d'Arschag et père de Knel ; mais plus tard, s'étant repenti de cette action criminelle, il accorda à Knel le titre de *hypatos* (consul), ce qui irrita beaucoup Dirith. Knel, ayant épousé Pharandzêm, de la race de Siounie, obtint des satrapes arméniens leurs fils qu'il fit élever dans son palais. Dirith profita de cette circonstance pour dénoncer Knel au roi, comme aspirant à la royauté, et il fut appuyé dans ses calomnies par Vartan le Mamigonien, écuyer du roi. Arschag donna l'ordre à Knel de quitter la province d'Ararat et de se fixer ailleurs. Cependant Vartan ne cessait de renouveler ses perfides menées contre Knel et excitait secrètement Arschag contre lui. Ce prince écrivit alors à Knel une lettre que Moïse de Khorène nous a conservée, et, l'ayant invité à une chasse, il le fit tuer traîtreusement par Vartan. Arschag, s'étant débarrassé de Knel, lui fit faire de magnifiques funérailles à Zarichad, et, pour paraître étranger au meurtre de ce prince, il s'abandonna publiquement à la plus vive douleur. Cependant saint Nersès n'ignorait pas le crime d'Arschag et il le maudit. Arschag s'empara des richesses de Knel, et épousa sa femme Pharandzêm de laquelle il eut Bab.

(1) Le mot *sébouh* veut dire littéralement, « un [illegible] de haut rang, un pair du roi »

nissements, et ses larmes amères faisaient verser les pleurs à tous les assistants. Le roi Arschag, qui venait de voir la femme de Knel à cette cérémonie, se prit de passion pour elle, et, dès ce moment, il conçut l'idée d'en faire son épouse.

Mais celui qui venait de mettre en œuvre tant de trahisons et de calomnies et de préparer cette intrigue pour faire tuer son propre parent, était Dirith. Il avait commis tous ces crimes à cause de la femme [de Knel] dont il était devenu amoureux; et, pour satisfaire sa passion, il avait excité le roi à commettre ce meurtre. Le deuil le plus profond régnait encore, quand Dirith, dans l'ivresse de sa passion, commençait déjà à perdre patience. Il envoya dire à la femme de Knel : « Ne t'afflige point trop, car je suis meilleur que ton mari; je t'aime, c'est à cause de cet amour que je l'ai fait périr pour t'avoir pour épouse. » Telles étaient les propositions adressées par Dirith à Pharandzèm durant le cours des lamentations qui se faisaient autour du corps de son mari. S'abandonnant à des plaintes déchirantes, elle dit : « Vous tous, écoutez; c'est moi qui suis cause de la mort de mon mari; car celui qui, en attachant sur moi ses regards, est devenu amoureux de moi, a fait périr mon mari. » Elle s'arrachait les cheveux, elle poussait des gémissements perçants, en donnant un libre cours à ses lamentations.

Quand ces graves événements eurent été dévoilés à tout le monde, Pharandzèm se mit à la tête des pleureuses qui toutes ensemble commencèrent à chanter, sur un ton lamentable, la convoitise de Dirith, le regard amoureux de ses yeux, ses calomnies, ses secrètes menées contre Knel, le meurtre de ce dernier, avec une voix déchirante, pénétrante et passionnée, qui se faisait entendre au milieu des lamentations générales. A peine le chant eut-il cessé, que le bruit [de cet amour] se répandit partout. Il parvint jusqu'au roi Arschag, qui, après s'en être assuré, fut étonné et surpris, et éprouva un vif regret d'avoir ordonné le meurtre de Knel. Il se tordait les mains, en exprimant le profond regret d'avoir commis un tel crime, en disant : « Épris d'un amour blâmable pour la femme de Knel, Dirith a causé tous ces maux, cette calomnie, cette mort cruelle et inutile; à cause de sa passion criminelle, il nous a fait verser le sang innocent; en nous poussant à faire périr un frère, il a accumulé sur notre tête les malédictions éternelles qui vont nous frapper. »

Le roi, après avoir pris des renseignements précis sur tous ces événements, dissimula son dépit pendant quelque temps. La victime était déjà enterrée dans l'endroit où elle avait été massacrée, et un grand nombre de jours s'étaient déjà écoulés depuis sa mort, lorsque Dirith expédia au roi une dépêche ainsi conçue : « Que le roi daigne me permettre de prendre Pharandzèm, la femme de Knel, pour épouse. » Quand le roi apprit cela, il dit : « Maintenant je suis convaincu de ce que j'ai entendu dire : la femme de Knel a été la cause unique de la mort de ce dernier. » Dès lors, le roi ne cessa de méditer la mort de Dirith afin de venger sur lui le meurtre de Knel. A peine Dirith eut-il eu connaissance des intentions du roi qu'il prit la fuite pendant la nuit, pour se soustraire à la colère d'Arschag. On rapporta au roi Arschag que Dirith venait de s'enfuir; alors il donna ordre à tous les nobles qui se trouvaient dans le camp de se mettre à la poursuite de Dirith et de le tuer là où il serait atteint. Plusieurs braves se mirent à la poursuite de Dirith qu'ils rencontrèrent dans la forêt du canton de Pasèn, où il fut tué. Alors Arschag emmena chez lui Pharandzèm, la femme de Knel. Autant le roi Arschag aimait cette femme, autant celle-ci le haïssait, disant que le roi Arschag était velu et qu'il avait la peau basanée. Quand le roi se persuada qu'il lui serait impossible de se faire aimer de cette princesse, il dépêcha des envoyés en Grèce, d'où on lui amena pour femme une certaine Olympie, issue du sang impérial. Arschag l'aima d'un amour ardent et par là excita la jalousie de Pharandzèm, qui, portant envie à Olympie, cherchait le moyen de la perdre. Cependant Pharandzèm venait de mettre au monde un fils qu'on nomma Bab. Ayant grandi et étant devenu fort et robuste, il fut envoyé comme otage à la cour de l'empereur grec. Pharandzèm continuait toujours à nourrir la plus grande jalousie et la plus implacable inimitié contre Olympie, qu'elle cherchait à empoisonner par tous les moyens. Mais elle ne trouvait aucune facilité pour réaliser ses machinations, car Olympie, étant toujours sur ses gardes, ne prenait la nourriture et la boisson que des mains de ses confidentes, et ne buvait que le vin préparé par ces dernières dans les bassins. Quand Pharandzèm vit qu'elle avait épuisé tous les moyens possibles pour faire prendre des breuvages mortels à sa rivale, elle fit saisir un certain Merdchiounig, originaire d'Archamouni, du canton de Daron, qui en ce temps-là était prêtre de la cour, et le fit jeter dans une prison. Alors ce prêtre [se vit contraint] d'accomplir un crime inouï qui, jusqu'à présent, n'avait encore été commis sur la terre par qui que ce soit, c'est-à-dire de glisser du poison dans l'Eucharistie. En mêlant

le poison mortel au saint et divin corps du Seigneur, le prêtre Merdchiounig l'administra à la reine Olympie dans l'église, et mit ainsi fin à ses jours. De la sorte, il accomplit les ordres implacables de l'impie Pharandzèm et reçut d'elle en récompense le village de Komgounk, au canton de Daron, dont il était originaire (1).

Le saint catholicos Nersès ne vit plus le roi Arschag jusqu'au jour de sa perte. A la place de Nersès, on fit siéger un certain Tchounag comme chef spirituel : c'était le serviteur des serviteurs de la cour. Le roi donna ordre de convoquer tous les évêques du pays des Arméniens pour sacrer Tchounag en qualité de catholicos de toute l'Arménie. Mais personne d'eux ne se rendit à cet appel, excepté les évêques de Gortouk et d'Aghdsnik, qui, d'après l'ordre du roi, consacrèrent Tchounag catholicos. Ce Tchounag était un homme doux, dépourvu d'éloquence, et incapable ni d'enseigner, ni de réprimander; le roi était sûr d'obtenir son approbation pour toutes les actions qu'il commettrait.

CHAPITRE XVI.

Le roi des Perses, Sapor, invite chez lui Arschag, roi des Arméniens, et lui fait un accueil des plus magnifiques; le sbarabed arménien, Vasag le Mamigonien, tue le chef de l'écurie du roi des Perses. Le roi Arschag prête serment de fidélité au roi des Perses sur l'Évangile; il viole son serment et s'enfuit. Sapor, pour se venger, fait massacrer soixante-dix serviteurs de Dieu.

En ce temps-là, le roi des Perses, Sapor, invita chez lui le roi des Arméniens, Arschag, lui fit un accueil magnifique, le combla de faveurs et d'honneurs, l'honora avec des présents en or et en argent, enfin il lui donna tout ce qui est dû à un roi. Il accueillit Arschag comme un frère, comme un fils bien-aimé, et lui céda l'Adherbeidjan, cette vaste contrée, qui occupait le second rang [dans la hiérarchie politique de l'empire perse]. A l'heure des festins, ils étaient toujours ensemble, assis l'un à côté de l'autre sur le même siége, ayant des habits de la même couleur et les mêmes insignes royaux. Chaque jour, le roi des Perses préparait pour lui un diadème semblable au sien. Tous les deux étaient comme des frères du même sang, inséparables dans les banquets et les festins, où ils passaient leur temps dans une joie indicible.

Or, il advint qu'un jour le roi des Arméniens, Arschag, visita une des écuries du roi des Perses. Le chef de l'écurie royale s'y trouvait assis dans un des bâtiments attenants. En voyant le roi, non seulement il ne lui témoigna aucun égard, mais au contraire il commença à l'injurier, en lui adressant en langue perse ces paroles : « Roi des boucs arméniens, viens et assieds-toi sur ce tas d'herbe. » Le sbarabed de la Grande-Arménie, Vasag le Mamigonien, ayant entendu ces paroles, et enflammé d'une violente colère, tira l'épée qui pendait à sa ceinture, et, d'un seul coup, il trancha sur place la tête du chef de l'écurie du roi des Perses. Il ne supportait jamais des paroles humiliantes pour son roi, et il était prêt à endurer plutôt mille morts que d'entendre des injures adressées à son maître. Quoiqu'il fût dans un pays étranger, entouré de Perses, il n'hésita pas un instant à châtier l'insolence de cet homme. Quand le roi des Perses eut appris ce meurtre, il témoigna beaucoup d'égards au général Vasag, admirant en même temps son intrépidité et son courage. Il le combla de présents et d'honneurs, à cause de son attachement pour son maitre. Durant tout le temps de la paix qui régna entre les deux souverains, Vasag fut l'objet de la constante affection de Sapor.

Le roi des Arméniens était encore chez le roi des Perses ; une grande amitié et une paix solide régnaient encore entre eux, quand Sapor eut de vives appréhensions touchant le roi des Arméniens, Arschag. Il craignait qu'il ne trahît l'alliance mutuelle et ne se détachât de lui en se rangeant du parti de l'empereur grec. Il n'avait aucune confiance en lui et il redoutait beaucoup de le voir rompre le pacte d'alliance. En conséquence, il exigea que le roi Arschag lui fît un serment : « Déclare, lui disait-il, et jure-moi que tu ne me trahiras jamais. » Pressé de la sorte, il fut contraint de faire venir des prêtres de l'église de la ville de Ctésiphon (Dispon), dont le principal s'appelait Mari. On apporta le saint Évangile; le roi des Perses, Sapor, fit prêter au roi des Arméniens, Arschag, serment sur l'Évangile de Dieu, qu'il ne le trahirait jamais et qu'il conserverait le pacte d'alliance conclu entre eux. Tous ces pourparlers avaient lieu par l'intermédiaire du chef de la maison des Mamigoniens, c'est-à-dire par le frère aîné du sbarabed Vasag, qui se nommait Vartan et qui était un des principaux favoris du roi Sapor. Le général arménien Vasag, qui portait envie à son frère aîné Vartan et voulait lui nuire, s'efforça de brouiller les deux souverains. Il conseilla au roi des Arméniens de prendre la fuite; et ce dernier y consentit sans beaucoup

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 24, 25.

l'hésitation. Le roi Sapor, instruit de son intention, dit : « Si, vous autres Arméniens, aviez prêté serment de bon cœur et avec sincérité, votre roi ne m'aurait jamais trahi et pris la fuite. Je suis convaincu que vous avez usé d'artifices pour me tromper, et que vous avez comploté traîtreusement avec lui, avant de le décider à s'enfuir. Vous n'avez d'autre pensée que de vous emparer du royaume des Arsacides : voilà tout ce que vous cherchez! »

Alors le roi Sapor jura par le Soleil, l'Eau et le Feu, en disant qu'il ne laisserait pas en vie un seul homme confessant la religion chrétienne, et il ordonna de massacrer tous les chrétiens. Alors on emmena les prêtres, les diacres et le principal prêtre Mari à leur tête, en tout soixante-dix personnes, et on les égorgea tous dans une même fosse. Sapor fit attacher le saint Évangile sur lequel le roi Arschag avait prêté serment, avec des chaînes de fer, le scella avec sa propre bague, puis il ordonna de le mettre dans la trésorerie et de l'y garder soigneusement.

CHAPITRE XVII.

Sapor, roi des Perses, persécute les chrétiens.

En ce temps-là, quand le prêtre Mari et les soixante-dix autres prêtres eurent subi le supplice de la mort, le roi Sapor suscita la plus grande persécution contre la religion chrétienne; il chargeait les chrétiens d'impôts onéreux, leur infligeait des peines et des châtiments, après quoi il donna l'ordre de passer au fil de l'épée tous ceux qui, dans son royaume, portaient le nom de chrétien, sans aucune exception. A la suite de cet ordre, on massacra les chrétiens par milliers et par dizaine de milliers, pour qu'il n'en restât pas un seul dans les domaines du roi.

CHAPITRE XVIII.

Vartan est mis à mort par le roi Arschag, à l'instigation du sbarabed Vasag, frère de Vartan.

Cependant Vartan, chef de la maison des Mamigoniens, étant venu en ambassade de la part du roi des Perses auprès du roi des Arméniens, Arschag, lui remit la lettre [de Sapor], en ajoutant que ce dernier resterait comme par le passé, fidèle, non-seulement à la paix et à l'amitié réciproque, mais aussi au serment juré. En outre, Vartan disait : « Sapor est prêt à oublier le passé, si tu restes fidèle au pacte d'alliance et si tu ne trahis pas le serment que tu as juré selon les lois de la religion. Dans le cas contraire, il t'abandonne [aux remords] de ta propre conscience et à ta foi que tu trahiras. » Le roi Arschag écouta avec beaucoup de calme ce que Vartan venait de lui dire, et lui promit de se conformer au vœu [du roi des Perses]. Après quoi il le congédia avec de grands égards et le laissa aller dans ses domaines pour s'y reposer des fatigues de son long voyage. Vartan partit aussitôt.

Pendant le séjour de Vartan, chef de la famille des Mamigoniens, chez Arschag, Vasag, frère cadet du premier, ne se trouvait pas auprès du roi. Mais quand il arriva, [après le départ de son frère], il commença à exciter le roi contre son aîné, en disant : « Vartan ne pense qu'à te livrer au roi des Perses, il ne médite que ta perte; si tu ne te hâtes pas de t'en défaire le plus tôt possible, il te fera périr et l'Arménie entière avec toi. » La reine, de son côté, répétait les mêmes paroles, confirmant celles du général Vasag. Elle avait de la rancune contre Vartan, parce qu'il avait traîtreusement, et avec de grands serments, engagé son [premier] mari Knel à venir trouver le roi Arschag, afin de le faire périr. A cause de cette haine invétérée, la reine ne se lassait pas d'exciter le roi, qui enfin se décida à rassembler des troupes et à les faire marcher contre Vartan. Il confia leur commandement à Vasag, frère de Vartan.

Arrivés dans le district de Daïk, appartenant à Vartan, ils le trouvèrent dans son château fort d'Erakhani (1). Quand les gens du lieu virent le détachement, et Vasag à sa tête, ils ne conçurent aucune crainte, et ne prirent aucune précaution, croyant que c'était l'escorte du frère [de Vartan], et que son arrivée ne pouvait annoncer rien de funeste. On le vit, lui et son détachement, mettre pied à terre devant la tente de Vartan, dressée dans la vallée au pied même du château. Les gens de Vasag portaient tous des armes sous leurs habits. [En ce moment, Vartan], entièrement nu, se lavait la tête. Il était courbé, attendant qu'on lui versât de l'eau, quand plusieurs hommes, se jetant sur lui avec des épées, lui en portèrent des coups, de telle sorte qu'il ne put même pas se relever et fut tué sur place.

La femme de Vartan était enceinte et sur le point d'accoucher. Elle était en haut du château assise sur un siége, quand une grande clameur retentit aussitôt. A peine l'eut-elle entendue,

(1) Cette localité n'est citée que cette seule fois, par Faustus, comme se trouvant dans le canton de Daïk. Les autres écrivains arméniens n'en font aucunement mention. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, page 373.

qu'elle se précipita de son siége, et, tandis qu'elle courait, elle mit au monde un enfant, auquel on donna le nom de son père, Vartan.

CHAPITRE XIX.

Le roi des Arméniens, Arschag, massacre les satrapes sans raison et sans pitié.

Dès le moment où le saint pontife Nersès s'éloigna du camp royal, il n'y eut personne qui pût en imposer au roi, lui donner des conseils ou le reprendre; dès lors il se livrait à des actes d'une cruauté sans exemple. Plusieurs satrapes furent massacrés par lui; des familles satrapales furent totalement anéanties; les domaines de plusieurs familles furent réunis au fisc. La race des Gamsaragan, par exemple, qui possédait les districts de Schirag et d'Archarouni, fut détruite entièrement, et leurs cantons furent acquis par le fisc. Vasag, sbarabed des Arméniens, parvint à soustraire à la mort un seul petit garçon de cette famille, nommé Sbantarad, et à le sauver. Ce dernier rentra plus tard en possession de ses domaines (1). Le roi Arschag donna ordre de construire dans le district d'Archarouni un fort qui fut nommé Ardaker (2); et comme c'était un des châteaux les plus importants, ce canton était désigné par le roi pour approvisionner de vivres les magasins destinés à l'entretien de sa maison.

CHAPITRE XX.

Guerre acharnée entre les Grecs et les Perses; secours apporté par Arschag, roi des Arméniens, au roi des Perses; il fait passer au fil de l'épée les troupes grecques. Arschag, trompé par Antov de Siounie, s'enfuit de la cour de Sapor, roi des Perses.

Quand pour la première fois le roi Arschag, foulant aux pieds ses serments, s'enfuit de chez le roi Sapor, ce dernier ne chercha nullement à l'inquiéter, parce qu'il soutenait alors une guerre des plus acharnées contre l'empereur grec. Le roi des Arméniens, Arschag, voyant cette guerre devenir de jour en jour plus menaçante, attendait patiemment, dans sa présomption, quel serait celui des deux souverains qui solliciterait son secours. Il espérait que l'empereur grec lui ferait des ouvertures à ce sujet, et il se serait rendu avec empressement à son appel. Toutefois il fut déçu dans son attente, car les Grecs ne lui firent aucune proposition dans ce sens.

Cependant le roi des Perses, Sapor, dépêcha vers Arschag des ambassadeurs chargés de lui rappeler son premier serment et de lui dire : « Mon frère, si tu es disposé à me prêter ton concours pendant cette guerre, tu feras bien d'arriver à la tête de ton armée. Car, si tu te ranges de notre côté, je sais d'avance que la victoire est à nous. Ce fut avec la plus grande joie que le roi des Arméniens, Arschag, entendit cette proposition. Il manifesta [sur-le-champ] sa volonté d'aller porter secours à Sapor, roi des Perses. Il ordonna à son sbarabed Vasag de réunir et de préparer les troupes, ce qui fut exécuté sans délai. Une armée de quatre cent mille hommes d'élite et de braves soldats, courageux et habitués aux fatigues de la guerre, fut bientôt sur pied. Elle était composée de soldats armés de toutes pièces, munis de piques, d'épées, de haches, et d'archers habiles, dont les coups étaient sûrs. C'étaient des gens pleins de courage qui ne tournaient jamais le dos à l'ennemi, des cavaliers cuirassés, ayant la tête couverte d'un casque, avec des drapeaux, des étendards et des trompettes au son retentissant.

Le roi Arschag se mit en route, entouré d'une multitude de satrapes; il traversa l'Aghdsnik, qui faisait partie de ses domaines; et, se précipitant dans le pays d'Arouatsasdan, il ne s'arrêta que devant la ville de Medzpin (Nisibe), où devait avoir lieu la bataille. Alors, des deux côtés, on se prépara, afin d'arriver au lieu du combat, dans le temps voulu.

Les troupes grecques, campées sur le bord de la mer, étaient innombrables comme [les grains] de sable. L'armée perse se faisait attendre, car elle était encore en marche, se dirigeant vers l'endroit désigné. Cependant le roi des Arméniens, étant arrivé avant les Perses, campait au rendez-vous fixé; ses troupes, fatiguées de leur inactivité, commençaient à perdre patience. Elles voulaient, sans attendre les Perses, attaquer l'empereur grec et terminer la guerre à elles seules. Chaque corps de l'armée arménienne était prêt à engager l'attaque; le général Vasag lui-même avait une ardeur égale à celle de ses compagnons d'armes; pour lui, tout obstacle était facile à vaincre, car il voulait à tout prix commencer et terminer lui-même le combat

(1) Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III. ch. 31) raconte aussi en détail les cruautés commises par Arschag envers les satrapes. Il parle de l'extermination complète de la race des Gamsaragan, dont il convoitait la forteresse Ardaker et leur ville Erouantachad. Spantarad, qui échappa seul au massacre de cette famille, était le fils d'Arschavir.

(2) Sur cette forteresse, cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 396.

propres ressources, sans attendre le se-
l'armée perse.
ainsi que toute l'armée arménienne se
à son souverain Arschag, en le suppliant
as attendre l'arrivée du roi des Perses,
:lle lui demandait la faveur de mettre
ntreprise pour laquelle elle était venue,
ire d'attaquer l'ennemi le plus vite pos-
lieu de séjourner dans un pays étranger;
préférait plutôt mourir, que de vivre
a patrie. Le roi Arschag fut contraint de
consentit à livrer le combat. Alors le
Vasag, sbarabed de la Grande-Arménie,
à l'armée arménienne de se préparer.
lui avoir fait prendre les armes, Vasag,
de tous les braves soldats d'Ararat, fon-
e camp ennemi, et fit passer au fil de
us les Grecs, de telle sorte que personne
argné. Les Arméniens s'emparèrent d'un
tin, de trésors immenses, et prirent tout
ossédaient les troupes grecques.
ue le combat fut terminé, le roi des Ar-
alla se reposer avec ses troupes jusqu'au
où le roi des Perses arriva, accompa-
e armée immense, innombrable. Quand
er eut appris les hauts faits accomplis
Arméniens, [les résultats] du combat
ient livré et de la victoire qu'ils avaient
ie, enfin que l'affaire était déjà terminée,
appé d'admiration et d'étonnement. Il
sa aussitôt de combler de grands hon-
roi des Arméniens Arschag, tous les
ainsi que le sbarabed Vasag.
des Perses, Sapor, consulta alors [les
son armée sur les présents et les récom-
qu'on pourrait dignement accorder au
sag, qui venait d'accomplir de si grandes
de donner des marques d'une valeur à
reuve, de battre un si redoutable en-
livrer une si grande bataille, de laquelle
orti victorieux, et qui avait couvert ses
ne gloire aussi éclatante. « Car si nous
é présents, [dit-il], et si la fortune nous
favorable, ce n'est qu'avec le secours des
ns que l'armée arienne aurait pu espérer
r de l'ennemi. Mais voilà que le roi des
ns [seul] vient de combattre sans nous,
a remporté des succès et accompli des
l'éclat dont personne n'est capable de
ter le mérite. Eh bien, comment le ré-
erons-nous? »
cupé qu'il était, il se demandait : « Que
ui offrir? » Alors les satrapes, répondant
s Perses Sapor, lui dirent : « Tu peux lui
donner ce que tu voudras et le récompenser comme bon te semblera; car tu possèdes une immense quantité d'or, d'argent, de perles et d'étoffes de soie; tu n'as qu'à choisir et lui en donner selon ta volonté. » Mais le roi des Perses, Sapor, répondit à ses princes en disant : « Ce que vous venez de dire n'est pas encore une preuve d'amitié [solide]; je veux contracter une telle amitié avec le roi des Arméniens, Arschag, qu'elle soit indissoluble et éternelle. Je lui donnerai pour femme ma fille, je lui octroirai un domaine tellement vaste que, quand il voudra venir chez nous de l'Arménie, il puisse, pendant son voyage depuis l'Arménie jusqu'à Ctésiphon (Dispon) s'arrêter partout dans ses propres possessions. Voilà ce que nous ferons pour le roi! Quant au commandant en chef Vasag, aux grands et autres généraux, nous leur distribuerons de l'or, de l'argent, des soieries et des perles. » Les conseillers du roi et les grands accueillirent cette proposition et l'approuverent, en disant : « C'est ce qu'il faut faire absolument. »

Cependant Sapor, roi des Perses, engageait le roi des Arméniens, Arschag, à venir sans délai avec lui en Assyrie pour y célébrer son mariage [avec sa fille], avec une pompe vraiment royale. Arschag et ses troupes ne se prêtèrent pas volontiers à entreprendre ce voyage lointain; car tous, et chacun d'eux en particulier, avaient grande envie, selon les habitudes des Arméniens, de rentrer sans tarder dans leurs foyers. Antov, chef du canton de Siounie, apprenant que le roi des Perses, Sapor, voulait donner sa fille en mariage au roi des Arméniens, Arschag, conçut la plus vive inquiétude, et dès lors il ne cessa de concevoir des craintes mortelles. Il pensait qu'aussitôt qu'Arschag prendrait pour épouse la fille du roi des Perses, [la reine] Pharandzèm, qui était sa propre fille, tomberait en disgrâce, car cette princesse, qui était la veuve de Knel, était alors la femme d'Arschag, roi des Arméniens. Il était dans de continuelles appréhensions, pensant qu'une fois qu'Arschag prendrait une autre femme, sa propre fille devrait subir une grande humiliation.

C'est alors qu'Antov se mit à chercher, dans son esprit inquiet, le moyen de troubler la profonde amitié qui liait les deux souverains. Antov commença par le général arménien Vasag, auquel il offrit une quantité d'or; de même il corrompit tous les grands, afin de pouvoir parvenir à faire rompre les relations d'intimité qui existaient entre les deux rois. Tous les grands, aveuglés par l'or de la corruption, s'engagèrent à lui prêter leur concours. Alors Antov, par les

machinations les plus coupables, essaya d'entraîner dans son complot un des conseillers les plus intimes et les plus influents du roi des Perses, pour qu'il se chargeât de brouiller Sapor et Arschag. Après lui avoir donné une immense quantité d'or, Antov lui mettait même dans la bouche les paroles qu'il devait dire au roi, en feignant de le prévenir qu'Arschag voulait s'enfuir parce que le roi des Perses avait pris la ferme résolution de se saisir de lui et de le tuer. [Antov ajouta] : « Après lui avoir dit cela, tu nous feras appeler en conseil et tous les anciens affirmeront la véracité de tes paroles. » Après quoi le conseiller du roi des Perses, entrant chez le roi des Arméniens, commença à raconter les paroles que le traître Antov lui avait apprises : « O roi des Arméniens, Arschag, quitte ces lieux, car le roi des Perses, Sapor, a pris la ferme résolution de se saisir de toi et de te faire mourir : » A ces mots, le roi Arschag, frappé d'étonnement, resta ébahi, puis il dit : « Quoi ! est-ce là la récompense des grands services que je viens de lui rendre? » A l'instant même, le roi Arschag ordonna de réunir en sa présence tous les grands, tous ses conseillers, le sbarabed Vasag, son beau-père Antov et en général tous les satrapes, et leur raconta ce qu'il venait d'entendre de la bouche du Perse. Alors tous ensemble dirent d'un commun accord : « Il y a déjà longtemps que nous avons entendu cela, seulement nous n'osions pas te le dire ; mais la chose est malheureusement très-vraie. Maintenant, ô roi, réfléchis et fais en sorte de t'enfuir en même temps que nous. » Le roi Arschag fit présent de beaucoup d'or et d'argent au Perse qui venait de lui faire cette communication. Sur ces entrefaites, on se prépara à partir. Après avoir délibéré avec ses grands, le roi des Arméniens, Arschag, avec tout ce qu'il y avait en fait d'hommes au camp arménien, se leva pendant une nuit, monta à cheval et s'enfuit. On laissa sur place les tentes, les pavillons, les bagages, en un mot le camp entier et on s'en alla furtivement. Dans le camp des Perses, personne ne se douta de rien jusqu'à la pointe du jour.

Quand, à l'heure de la présentation, tous les rois et les grands princes se rendirent chez le roi des Perses pour le féliciter, on ne vit parmi eux, ni le roi des Arméniens Arschag, ni ses grands. Alors Sapor ordonna aux siens d'aller au camp du roi Arschag et de savoir la cause qui l'avait empêché de venir rendre hommage au roi des Perses. On se rendit au camp, et on le trouva désert, car il n'y avait plus personne : on n'y trouva que des pavillons, des tentes, des toiles, des rideaux, des siéges, des lits, des ustensiles de toute espèce, des bagages et même des trésors abandonnés, excepté les armes qu'on avait prises en partant. Enfin, ceux qui étaient allés au camp revinrent et racontèrent à Sapor, roi des Perses, tout [ce qu'ils venaient de voir]. A peine eut-il appris la chose, qu'il comprit, en homme sage, ce qui était arrivé, et il dit : « Ce sont des gens de notre maison qui ont fait prendre la fuite au roi des Arméniens, ce sont nos serviteurs, des gens attachés à notre propre cour qui ont engagé Arschag à s'enfuir. » Et il dépêcha sur-le-champ les plus considérables parmi ses grands pour se porter vers le roi des Arméniens, afin de l'assurer de son amitié, jurant d'observer fidèlement son serment, et de l'engager à revenir sur ses pas, afin de rechercher et de découvrir les paroles de la calomnie. Mais le roi des Arméniens ne voulut ni prêter l'oreille aux paroles des envoyés de Sapor, ni retourner dans le pays des Perses. Depuis ce jour, il s'engagea entre le roi des Arméniens, Arschag, et Sapor, roi des Perses, une guerre acharnée qui dura plus de trente ans.

CHAPITRE XXI.

Guerre entre Sapor, roi des Perses, et Arschag, roi des Arméniens ; ce dernier remporte la victoire.

Après que le roi des Arméniens, Arschag, se fut enfui du royaume de Sapor, roi des Perses, ce dernier, pendant huit ans, ne lui témoigna aucune rancune; au contraire il ne faisait qu'entretenir Arschag de paroles amicales, en le priant de conserver la paix et l'union établies entre eux, car il était sans cesse menacé de soutenir une guerre continuelle et sans relâche avec les empereurs grecs. Arschag, roi des Arméniens, ne faisait aucune attention à lui et n'exprimait aucun désir de se rapprocher du roi des Perses. Il avait rompu toute relation avec Sapor; et non-seulement il ne lui envoyait pas de présents, mais il ne voulait même pas qu'on prononçât son nom en sa présence. Néanmoins le roi des Perses ne cessait de lui envoyer de riches cadeaux avec ses ambassadeurs, tandis que, d'un autre côté, il continuait à guerroyer contre les empereurs grecs.

Mais, quand la paix fut conclue entre les empereurs grecs et Sapor, roi des Perses, un pacte d'alliance fut rédigé et scellé par l'empereur des Grecs, et remis au roi des Perses. Dans ce pacte d'alliance, il était écrit : « Je te cède la ville de Medzpin en Arouastan, ainsi que

la Mésopotamie syrienne; quant aux régions méditerranéennes d'Arménie, j'en fais l'abandon; si tu en fais la conquête et si tu les soumets, je prends l'engagement de ne pas venir au secours des Arméniens. » L'empereur grec, se voyant pressé et dans une position difficile, fut contraint de mettre son sceau sur ce traité qu'il envoya au roi des Perses. C'est à cette condition qu'il put s'échapper des mains de ce dernier.

Une fois la paix consolidée entre l'empereur grec et le roi des Perses, ce dernier se prépara à faire la guerre à Arschag, roi des Arméniens. Les troupes arméniennes qui gardaient les frontières et étaient campées à Kandzag d'Adherbeidjan (Aterbadagan) se hâtèrent d'en prévenir leur maître avant que Sapor eût atteint le territoire de l'Adherbeidjan. Aussitôt informé [de cette invasion], Arschag, roi des Arméniens, donna ordre à son sbarabed Vasag de rassembler toutes ses troupes et d'aller à la rencontre du roi des Perses, Sapor. Après les avoir réunies dans un même endroit, Vasag le sbarabed, commandant de toutes les armées arméniennes, les passa en revue et trouva une cavalerie armée de toutes pièces, munie de piques, formant ensemble six cent mille hommes, animés d'un même sentiment et d'une même pensée. A la tête de cette cavalerie, Vasag se mit en marche, et, fondant sur le roi des Perses, il le mit en pleine déroute. Tous les soldats perses sans exception furent passés au fil de l'épée; le roi Sapor put seul s'échapper au galop d'un cheval. Les Arméniens, après avoir porté l'incendie et la dévastation dans toute la Perse, après avoir fait un immense butin, [revinrent sur leurs pas] et, occupant le lieu du combat, ils gardèrent le territoire de la Perse.

CHAPITRE XXII.

Après cette première bataille, trois combats ont lieu avec les Perses dans le pays des Arméniens; ceux-ci triomphent encore de leurs ennemis.

En ce temps-là, Sapor, roi des Perses, rassembla une armée aussi nombreuse que les sables de la mer et une prodigieuse quantité d'éléphants. Il divisa son armée en trois corps. Il en confia deux au commandement des généraux Antigan et Hazaravoukhd, se réservant la direction du troisième. Le roi ordonna à ses troupes de faire irruption en Arménie par trois endroits différents. Cet ordre arriva à la connaissance du roi des Arméniens, Arschag, et du général Vasag, qui [de leur côté] rassemblèrent une immense quantité de troupes. Nonobstant leur diligence, les Perses pénétrèrent en Arménie en y faisant leur entrée par trois endroits à la fois.

Le roi Arschag divisa aussi son armée en trois corps, dont il confia le premier au sbarabed Vasag, le second à Pakas, frère de ce dernier, qui avait l'esprit borné, mais avait fait preuve d'une bravoure excessive, et lui-même prit le commandement du troisième corps. Ordre fut donné de partir et de livrer sans tarder la bataille aux troupes perses. Le sbarabed Vasag, s'étant mis en marche, rencontra le premier détachement perse, commandé par Hazaravoukhd, qui avait déjà pénétré dans le canton de Vanant et se trouvait dans le lieu nommé Erévial. C'est ici que Vasag livra bataille aux troupes perses, les vainquit et les mit en pleine déroute; celles-ci prirent la fuite et se dispersèrent. Alors le général Vasag lança ses soldats à la poursuite des Perses fugitifs qui furent tous exterminés. On s'empara de dépouilles immenses et des éléphants.

Le même mois, la même semaine, le même jour, Pakas arriva à la tête de ses troupes. Il rencontra le second corps d'armée perse sous le commandement du général Antigan qui avait assis son camp aux environs des pêcheries royales d'Aresd. Prévenus d'avance de l'arrivée de Pakas, les Perses se préparèrent à attaquer les troupes arméniennes pour les combattre. Pakas fondit sur elles, attaqua l'ennemi de front, fit un grand carnage dans les rangs des Perses et tua Antigan sur le lieu du combat. Après quoi, Bagas rencontra la troupe des éléphants, au milieu desquels il en vit un qui était orné magnifiquement, ayant les bannières royales déployées sur lui. Pakas, croyant le roi sur cet éléphant, mit pied à terre, tira son épée et se jeta sur l'animal. L'épée à la main, il se précipita sous [le ventre de] l'éléphant, et lui trancha les nerfs [des pieds]. L'animal tombant sur lui l'écrasa, car Pakas n'eut pas le temps de se sauver, de sorte que tous les deux périrent sur place. Quoique le général Pakas mourût dans ce combat, les troupes perses néanmoins furent massacrées sans qu'aucun homme pût échapper.

La même année, la même semaine, le même jour, car les trois combats eurent lieu dans la même journée, le roi Arschag arriva avec les troupes qui étaient sous son commandement. Il trouva l'ennemi campé dans le district de Pasen, au lieu nommé Oskha (Okhsa ?). Le roi Arschag se jeta sur le camp des Perses pendant la nuit et passa tous les ennemis au fil de l'épée. Sapor seul, monté sur un cheval, s'enfuit avec peine, gagnant le territoire du pays des Perses.

Alors les messagers partis des trois détachements avec la nouvelle de la victoire se rencontrèrent. Excepté Pakas, qui seul tomba dans un des combats, tous étaient sains et saufs. Ce fut Dieu qui accorda cette victoire. Les Arméniens portèrent la dévastation dans le territoire de la Perse jusqu'à la contrée qu'on nomme Khardizan. Ils s'emparèrent d'immenses trésors, de grandes richesses, de beaucoup de butin, d'armes et d'ornements, en un mot ils s'enrichirent outre mesure.

CHAPITRE XXIII.

Méroujan Ardzrouni se révolte contre Arschag, roi des Arméniens; il passe chez le roi des Perses, Sapor, et commence à susciter la guerre; il renie Dieu et cause de grandes calamités au pays des Arméniens.

En ce temps-là, Méroujan Ardzrouni, un des grands satrapes, se révolta contre le roi des Arméniens, vint se présenter à Sapor, roi des Perses, et, prêtant serment entre ses mains, il lui jura fidélité comme son vassal pour toujours. Avant tout, il renia la [vraie] vie qu'il avait en Dieu, car, ayant abandonné la foi chrétienne, il renonça au nom de chrétien et embrassa la religion du mazdéisme (1), c'est-à-dire celle des Mages; il se prosterna devant le Soleil et le Feu, en confessant que les [vrais] dieux sont ceux que le roi des Perses adore. Après quoi, il conclut le pacte suivant avec Sapor, roi des Perses. Si Sapor parvenait à triompher des Arméniens et à conquérir leur territoire, et si lui, Méroujan, venait à rentrer dans son pays et dans ses propres domaines, alors il serait le premier à construire dans sa propre maison un *artouschan* (2), c'est-à-dire une maison pour adorer le feu. Il jura par la mort et la vie, promettant d'accomplir ce qu'il disait en paroles. Alors on organisa une armée plus nombreuse que la première, à la tête de laquelle on plaça le traître Méroujan, pour envahir le pays des Arméniens. Sous la conduite de Méroujan, les Perses incendièrent et dévastèrent l'Arménie tout entière; on foulait [les hommes] aux pieds des éléphants; on accrochait les femmes au timon des chariots, et on massacrait tous les habitants des provinces septentrionales de l'Arménie.

Le roi Arschag était encore dans les contrées inférieures du canton d'Ankegh, à Oudesd, quand les troupes perses détruisirent, saccagèrent et dévastèrent les régions méditerranéennes. Le général arménien, Vasag, se hâta aussitôt de réunir ses troupes; mais ce qu'il parvint à rassembler n'était qu'un corps d'élite de dix mille cavaliers armés de toutes pièces. Il voulait, à leur tête, atteindre les Perses. Aussitôt que les généraux de l'armée du roi des Perses apprirent que le général arménien, Vasag, était occupé à rassembler ses troupes, ils s'emparèrent du peu de gens qui restaient dans le pays et partirent en toute hâte pour la Perse, en les emmenant avec eux en captivité. Cependant Vasag le Mamigonien se mit à leur poursuite et les atteignit quand ils étaient encore sur le territoire de l'Adherbeidjan. Les troupes perses, abandonnant les captifs, s'enfuirent avec Méroujan. Après avoir délivré des prisonniers en grand nombre, les Arméniens retournèrent tranquillement auprès du roi Arschag.

CHAPITRE XXIV.

Méroujan engage le roi des Perses, Sapor, à continuer la guerre; il sert de guide à Sapor. Méroujan envahit l'Arménie; il s'empare des ossements des rois Arsacides. Le général Vasag, après avoir triomphé de l'ennemi, reprend ces ossements.

Après cela, le traître Méroujan s'efforça d'entretenir la haine violente du roi des Perses, Sapor, contre le roi Arschag. Sapor rassembla de nouvelles troupes, et envoya des émissaires pour épier les mouvements du roi Arschag. Tandis que ce dernier, à la tête de ses troupes, attendait l'arrivée des Perses sur le territoire d'Adherbeidjan, ceux-ci, sous la conduite de Méroujan, firent une incursion dans l'Arménie par un autre côté. Car le roi des Perses, Sapor, avec son armée innombrable, passant par Aghdsnik, par le grand Dzop, par Ankegh-doun, par le canton d'Andsid, par Dzop de Schahé, par le district de Mzour, par Taranagh et par Egéghiatz, se répandit comme un torrent violent, en ravageant les territoires de ces cantons. On brûlait, on pillait, on passait au fil de l'épée une multitude d'hommes, on attachait aux timons des chariots des femmes et des enfants, on foulait les autres sous les herses, on jetait une immense quantité d'hommes aux pieds des éléphants et on emmenait en captivité un grand nombre de jeunes gens. Un nombre considérable de châteaux forts et de forteresses furent rasés. Après s'être emparés de la grande ville de Tigranocerte

(1) *Mazdezn* est la transcription arménienne du mot zend *mazdayasna*, qui veut dire « adorateur d'Ahaura-Mazda ou Ormuzd. »

(2) Mot zend signifiant « temple du feu ».

)ikranaguerd), située dans le district d'Aghdsnik, ›uvernée par le ptieschkh, les Perses la démantelèrent. Ayant emmené en captivité quarante mille milles, ils prirent le chemin du canton du grand zop : ils s'emparèrent de quelques-uns des iâteaux, mais il en resta d'autres dont ils ne urent se rendre maîtres. Ils allèrent mettre le ége devant le château fort d'Ankegh, qui était ans le district d'Ankegh-doun, parce que là se rouvaient plusieurs tombeaux des rois arméiens de la race des Arsacides, et des trésors enassés et accumulés par les anciens, depuis un emps immémorial. Mais, comme ce château était mprenable, ils ne parvinrent pas à s'en emparer, t ils furent forcés de lever le siége et de s'en ller. C'est ainsi qu'ils durent renoncer à conquérir eaucoup d'autres châteaux forts dont ils ne purnt s'emparer. Il n'y eut que l'inaccessible châau d'Ani, situé dans le district de Taranagh, ui, par suite des intrigues du traître Méroujan, uvrit ses portes aux Perses. Dès que ceux-ci eunt escaladé les murailles, ils s'empressèrent de › démanteler et d'en faire descendre les immenses trésors renfermés dans le château. En ouvant les tombeaux des premiers rois arméniens, s vaillants Arsacides, ils enlevèrent leurs ossements et les emportèrent comme trophées. Un ul tombeau celui du roi Sanadroug, résista à urs efforts, à cause de sa construction forte, lide, immense, et qu'on aurait cru fabriquée ar des géants et avec un art parfait. Ayant uitté ce lieu, ils s'éloignèrent et ils ravagèrent us les pays par où ils passaient. Ils se dirigèrent suite vers les contrées de Pasen, pour attaquer ar derrière les troupes du roi des Arméniens.

Sur ces entrefaites, arriva un messager vers le i Arschag avec cette funeste nouvelle : « Tandis ' assis dans l'Adherbeidjan, tu attends que l'ennmi t'attaque par devant, le voilà qui dévaste ur derrière notre pays tout entier et il va bientôt attaquer toi-même. » A cette nouvelle, le roi s Arméniens Arschag et son général Vasag passèrent aussitôt en revue leurs troupes. A ce moment, le général Vasag n'avait à sa disposition que ixante mille hommes, braves guerriers, animés un même sentiment et d'une même volonté ur la guerre, prêts à combattre pour leurs mes et pour leurs enfants, décidés à sacrifier ur vie pour leur patrie, pour leur église et ses rviteurs, pour la foi en Dieu, et pour leurs maîes, les souverains arsacides. Il arriva même que aucoup de gens enlevèrent de leurs sépultures s restes des rois qui étaient morts, et s'exilèrent lontairement avec ces saintes dépouilles.

Le sbarabed Vasag, laissant le roi Arschag avec ses serviteurs dans un lieu inaccessible du pays des Mèdes (Mar), se mit en marche, et, à la tête de ses soixante mille hommes, il arriva dans la province d'Ararat, centre de l'Arménie, où il trouva les troupes perses, nombreuses comme les grains de sable sur les bords de la mer, et campées aux environs de cette province. Vasag, avec sa troupe, attaqua brusquement pendant la nuit le camp du roi des Perses, passa au fil de l'épée presque toutes les troupes de l'ennemi, le roi excepté, qui seul, à cheval, s'échappa avec peine. Il poursuivit quelques fugitifs qui avaient échappé au massacre jusqu'aux frontières de leur pays, et s'empara d'un riche butin. Après ce grand carnage, les Arméniens délivrèrent les ossements de leurs rois des mains des Perses, qui les emportaient dans leur pays. « Nous emportons, disaient-ils, d'après leur coutume païenne, les ossements des rois des Arméniens avec nous, pour que la gloire, la fortune et la valeur de ces rois passent avec leurs dépouilles dans notre pays. » Vasag délivra aussi tous les captifs arméniens. Quant aux ossements des rois, il les fit ensevelir dans un village de la province d'Ararat, nommé Aghdskh, et situé dans un des plus tortueux et inaccessibles défilés de la grande montagne d'Arakadz. Après cela, Vasag commença à rétablir l'ordre dans le pays, et à réparer les ravages produits par l'ennemi et par l'incendie.

Le traître Méroujan, cette fois encore, échappa avec le roi des Perses par la fuite. Dès lors, le roi Arschag, de concert avec le général Vasag, prit grand soin de la défense de son pays, en surveillant les frontières de l'Arménie jusqu'au dernier jour de leur vie.

CHAPITRE XXV.

Le roi Arschag tente une invasion en Perse; il attaque le camp du roi Sapor à Thavresch, et le met en déroute.

Arschag, roi des Arméniens, ayant rassemblé auprès de lui des troupes nombreuses comme le sable, marcha contre la Perse. Vasag, qui avait convoqué comme auxiliaires les Huns et les Alains, alla rejoindre Arschag à la tête de son corps d'armée. En même temps, le roi des Perses, accompagné de toutes ses troupes, se porta de son côté contre les Arméniens, et se dirigea vers leur pays. Mais les Arméniens entrèrent en grande diligence dans l'Adherbeidjan, où ils trouvèrent le camp du roi des Perses, assis à Thavresch.

Le sbarabed Vasag, avec ses deux cent mille

hommes, attaqua le camp des Perses. Le roi seul put s'échapper, monté sur un cheval. Tout le camp ennemi fut pris par les Arméniens qui y firent un immense butin. Ils massacrèrent la plus grande partie des troupes perses. Après quoi, ils portèrent la dévastation dans tout le pays d'Adherbeidjan, en le saccageant de fond en comble, et en emmenant en captivité des populations aussi nombreuses que les étoiles [du ciel]. Après avoir passé le reste des habitants au fil de l'épée, les Arméniens prirent grand soin de garder les frontières de leur pays avec la plus grande vigilance.

CHAPITRE XXVI.

Vïn le Perse, avec quatre cent mille hommes, essaye d'envahir l'Arménie; il est vaincu par les troupes arméniennes.

Après cela, Sapor, roi des Perses, envoya contre Arschag, roi des Arméniens, Vïn, à la tête de quatre cent mille hommes. Aussitôt arrivé dans le pays, ce dernier lança ses troupes sur toute la surface du territoire de l'Arménie. Le roi Arschag, averti de cette invasion, alla attaquer l'armée perse, dont il détruisit la plus grande partie, en chassant devant lui le reste des fugitifs jusqu'aux frontières de la Perse. Revenant sur leurs pas, les Arméniens occupèrent le lieu du combat.

CHAPITRE XXVII.

Le général perse, Antigan, s'avance avec une armée de quatre cent mille hommes, pour dévaster l'Arménie; le sbarabed arménien, Vasag, va à sa rencontre, à la tête de cent vingt mille hommes, et le défait, ainsi que son armée.

Après cela, le roi des Perses, ayant réuni une armée d'élite et de bons guerriers au nombre de quatre cent mille hommes, l'expédia sous le commandement du général Antigan contre le roi des Arméniens, pour s'emparer de son royaume et le livrer à la dévastation et à l'incendie. Antigan arriva et fit irruption en Arménie. Le sbarabed arménien, Vasag le Mamigonien, alla à sa rencontre avec cent vingt mille hommes. Il défit Antigan, battit son armée de sorte que personne n'échappa, et, après avoir pris tous les bagages de l'ennemi, il s'établit sur le champ de bataille.

CHAPITRE XXVIII.

Hazaravoukhd, un des satrapes perses, est envoyé par le roi Sapor à la tête de huit cent mille hommes pour envahir l'Arménie. Vasag, avec cent dix mille hommes, va à sa rencontre, et le défait lui et son armée, sur le territoire d'Aghdsnik.

Hazaravoukhd, un des généraux perses, fut envoyé avec la mission d'incendier, de ravager et de ruiner le pays des Arméniens de fond en comble. Se dirigeant vers le district d'Aghdsnik, il se préparait à répandre ses troupes dans l'Arménie entière et dans tout son territoire. Mais Vasag s'étant porté à sa rencontre, le défit entièrement et chassa devant lui le reste des fugitifs qui s'en fuirent en Perse. Hazaravoukhd fut tué pendant le combat.

CHAPITRE XXIX.

Témavount Vécémagan, avec une armée de neuf cent mille hommes est envoyé par Sapor, roi des Perses, contre Arschag, roi des Arméniens: le général arménien Vasag le bat avec toute son armée.

Ensuite, arriva en Arménie Témavount Vécémagan, de la race de Kavous (Gavosagan), envoyé par Sapor, roi des Perses, avec une armée de neuf cent mille hommes pour livrer bataille aux Arméniens. Les troupes arméniennes se préparèrent à l'attaque, ayant à leur tête le général Vasag, et se portèrent à la rencontre de l'ennemi pour lui offrir le combat. L'armée perse fut vaincue et tourna le dos. Le carnage que fit Vasag dans les rangs des Perses fut immense; il n'épargna personne. Il tua Vécémagan qui se tenait au milieu de son armée. Quant à ceux qui échappèrent au massacre, les Arméniens les poursuivirent loin de leurs frontières.

CHAPITRE XXX.

Vahridch, à la tête d'une armée de quatre millions d'hommes (?), fond sur le roi Arschag. Il est défait avec toute son armée par le général arménien Vasag.

Ensuite on vit arriver Vahridch, [fils] de Vahridch, avec une armée de quatre millions (?) de Perses, envoyée par le roi Sapor en Arménie, pour ravager ce pays et le détruire entièrement. Les Perses atteignirent un lieu nommé Makhasian. Le général Vasag les rencontra avec quarante mille hommes, les battit, fit un massacre des plus sanglants et n'épargna personne. Dans ce combat, Vahridch fut tué. Après cela, les troupes arméniennes surveillèrent les frontières de leur pays.

CHAPITRE XXXI.

Koumant Sapor se vante en présence de Sapor, roi des Perses, [de conquérir l'Arménie]. Il marche à

un horrible carnage; Sourên le Perse fut pris et amené en présence du roi Arschag, qui donna ordre de l'assommer à coups de pierres. Quant à Méroujan, il put encore s'échapper par la fuite.

CHAPITRE XXXVII.

Herevschoghoum, envoyé par le roi des Perses, avec neuf cent mille hommes, en Arménie, donne aux Arméniens une nouvelle occasion de triompher de leurs ennemis.

Herevschoghoum alla à son tour porter la guerre en Arménie. Lui aussi était parent du roi des Arméniens. Vasag, après avoir préparé et armé toutes ses légions, s'avança à la rencontre des Perses, les contraignit à prendre la fuite, en les chassant devant lui. Herevschoghoum et Méroujan prirent la fuite.

CHAPITRE XXXVIII.

Alanozan (Aghanaïozan), à la tête de quatre millions (?) d'hommes, marche sur l'ordre du roi des Perses pour combattre le roi des Arméniens; il est vaincu par Vasag.

Aghanaïozan, de la race de Pahlav et de la famille des Arsacides (1), se fit fort en présence de Sapor, roi des Perses, d'envahir le territoire de l'Arménie. Arschag, roi des Arméniens, prévenu à temps de son invasion, confia ses troupes au sbarabed arménien, Vasag. Le roi plaça tous les satrapes arméniens sous le commandement de ce dernier et les envoya à la rencontre de l'armée perse. Vasag vainquit et repoussa ce qui restait d'ennemis dans le pays des Perses. Puis, revenant sur ses pas, il organisa la défense des frontières de l'Arménie.

CHAPITRE XXXIX.

Le grand satrape Poïégan, avec ses quatre cent mille hommes, est exterminé par le sbarabed arménien, Vasag.

Après cela, Poïégan, grand satrape perse, entra avec quatre cent mille hommes dans l'Adherbeidjan, afin d'envahir l'Arménie. Vasag, lui barrant le chemin avec son armée, battit les troupes perses et tua Poïégan à Thavresch. Il mit le feu au palais du roi des Perses, et, ayant trouvé le portrait de ce prince, il en fit une cible et lui décocha des flèches. Méroujan, qui était venu avec les Perses, parvint seul à s'enfuir.

CHAPITRE XL.

Vatchagan, à la tête d'une armée de cent quatre-vingt mille hommes, marche à la conquête de l'Arménie; il est mis en fuite avec ses troupes par le sbarabed Vasag.

Vatchagan, un des satrapes perses, fit irruption en Arménie à la tête d'une armée de cent quatre-vingt mille combattants. Le général arménien Vasag, laissant le roi Arschag dans le château fort de Tarioun, se mit en marche avec toutes les troupes arméniennes, et fondit sur le camp de Vatchagan. Il tua Vatchagan et fit un immense massacre dans le camp ennemi. Méroujan seul, qui était venu comme guide, se sauva avec un petit nombre de combattants.

CHAPITRE XLI.

Meschgan fait une invasion en Arménie avec trois cent cinquante mille hommes. Il est vaincu par Vasag et par les troupes arméniennes.

Un satrape perse, nommé Meschgan, se mit en route pour présenter le combat au roi Arschag. Le général Vasag dirigea ses troupes contre lui. Des deux côtés on s'attaqua avec une grande impétuosité. L'armée arménienne triompha des troupes perses et en fit un tel carnage que personne ne put s'échapper. Meschgan lui-même fut tué, mais Méroujan parvint à s'enfuir.

CHAPITRE XLII.

Maroudjan, à la tête de six cent mille hommes, venus contre le roi Arschag, sont battus et exterminés par le sbarabed Vasag.

Un grand satrape, appelé Maroudjan, vint livrer combat aux Arméniens. Il pénétra dans le centre de l'Arménie, à la tête d'une armée de six cent mille combattants. Ce satrape avait pris pour guide Méroujan Ardzrouni. Vasag, avec les troupes arméniennes, rencontra l'armée perse, la défit et tua Maroudjan. Méroujan s'échappa seul.

(1) Ce personnage est mentionné par Moïse de Khorène. (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 34). Toutefois les faits racontés par l'Hérodote arménien, sont en complet désaccord avec le récit de Faustus. Selon Moïse de Khorène, Arschag prit la fuite dès qu'il apprit l'arrivée de Alanaozan Pahlavig dans ses États, car il était abandonné de la plupart des satrapes qui s'allièrent au général de l'armée perse et se rendirent volontairement auprès de Sapor. Celui-ci les combla d'honneurs et les renvoya dans leur patrie. C'est alors, dit Moïse de Khorène, qu'Arschag envoya un message à Alanaozan pour l'engager à cesser de le poursuivre, mais celui-ci refusa d'accueillir ses propositions.

CHAPITRE XLIII.

des Zintag, à la tête d'une armée de neuf ιille hommes, fond sur le roi d'Arménie; il est avec ses troupes par le général Vasag.

certain chef des Zintag se chargea du ndement des troupes du roi des Perses, et le territoire d'Adherbeidjan. Le général ɪn, Vasag, se hâta d'aller à sa rencontre. t la nuit, il fondit sur le camp des Perses, ɜs derniers au fil de l'épée et tua le chef :ag au milieu du camp. Le traître Mérouvint encore à s'enfuir.

CHAPITRE XLIV.

:e royal Bab, possédé par les dev, commet des nations.

ils d'Arschag, avait pour mère Pharandzêm, re de Siounie et veuve de Knel, tué par le :hag, qui prit pour épouse la femme de sa C'est de cette Pharandzêm qu'il eut un nmé Bab. Aussitôt après la naissance de , son père, qui était un impie et ne craiıs Dieu, le voua aux *dev* (1). A la suite de ɪnfant fut possédé par les *dev*, qui le di- : d'après leur volonté. Quand il devint il se livra au péché, à l'adultère, à la so- ɪt à toutes sortes d'abominations; c'était ɜ un homme très-efféminé.

ıère, avertie de ces abominations et ne t plus supporter cette mauvaise renommée, hambellan de son fils de l'appeler dans la e de Bab, quand celui-ci ferait entrer chez avec qui il était en liaison coupable. Le omme était déjà dans son lit et avait fait ses compagnons de débauche, quand il vit entrer brusquement sa mère qui se plaça devant lui. Le jeune prince se mit alors à gémir et à se lamenter, en disant à sa mère : « Lève-toi, et va-t-en, je ne puis plus supporter ta présence et je mourrai si tu restes dans cette chambre. » Sa mère lui répondit : « Non, je ne quitterai pas cette chambre ; » mais lui continua à se plaindre et à gémir encore plus fort. C'est alors que Pharandzêm vit de ses propres yeux des serpents blancs qui s'enroulaient autour des pieds du lit et se tordaient sur le jeune Bab pendant qu'il restait couché. [Cependant le prince] ne cessait de gémir et d'appeler ses jeunes compagnons de débauche. Alors Pharandzêm se rappela ce qui s'était passé, lors de la naissance de son fils, quand son père le voua aux *dev*. Elle comprit que c'étaient bien eux, qui sous la figure des serpents se tordaient sur [le corps de] son fils. Fondant alors en larmes, elle dit : « Malheur à moi, ô mon fils! tu es sous la puissance des *dev*, et je n'en savais rien. » Après avoir prononcé ces mots, elle se leva et s'en alla, laissant son fils assouvir sa passion. C'est ainsi que, possédé par les *dev*, Bab, fils d'Arschag, ne discontinuait pas de commettre des abominations tous les jours de sa vie jusqu'à son avénement au trône, et depuis jusqu'à sa mort (1).

CHAPITRE XLV.

Saguesdan, grand-maître de la garde-robe du roi Sapor, est envoyé par ce dernier en Arménie; il est mis en fuite par le général arménien, Vasag.

Après cela, le roi des Perses, Sapor, rassembla ses troupes, au nombre de quatre cent mille hommes, et les ayant placées sous le commandement du grand-maître de la garde-robe, Saguesdan, il les envoya en Arménie. Dès qu'elles furent arrivées dans ce pays, ces troupes se répandirent dans tout le royaume d'Arménie. Alors les principaux satrapes arméniens se réunirent à un rendez-vous donné, où ils décidèrent que le roi Arschag ne devait point prendre part personnellement au combat qui allait se livrer. Après cela, le général arménien Vasag, de concert avec tous les grands et les principaux satrapes de la Grande-Arménie, fit essuyer aux troupes perses une défaite complète. Il tua Saguesdan, grand-maître de la garde-robe. Méroujan Ardzrouni seul s'échappa par la fuite.

dev étaient des génies malfaisants selon l'anligion des Perses (Burnouf, *Comm. sur le Yaçna,*). — Cf. Émin, *Rech. sur le pagan. arm.*, page trad. fr. — On verra quelques lignes plus bas *lev* prenaient la forme de serpents blancs pour :er leurs victimes. Il n'y a donc pas de doutes à le rôle des *dev* dans la mythologie arménienne, Faustus nous révèle ici un fait fort intéressant, me le Zend-Avesta (Vendidad-Sadé, dans le Zend- . I, part. II, p. 305, éd. Anq. Duperron), et ce e M. Emin, touchant les mauvais esprits qu'il : comme les agents d'Ahriman, bien que cette ıe soit pas mentionnée dans les auteurs arménme faisant partie de leur Panthéon. Le nom ın, corrompu en celui de Kharaman, est devenu Arméniens le nom du serpent et du Diable (His- 'artan, by Elisæus, éd. Neumann, page 84, note aussi A. Maury, *Histoire des religions de la ılique,* t. I p. 133, et note 3.

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 38 et suiv.

CHAPITRE XLVI.

Schabesdan, grand-maître de la cour, venu avec une armée de cinq millions (?) d'hommes en Arménie, est entièrement défait par les troupes arméniennes.

Schabesdan, grand-maître de la cour, qui était venu à la tête d'une armée de cinq millions (?) d'hommes, se préparait à pénétrer dans l'intérieur de l'Arménie. Cependant le général arménien, Vasag, après avoir rassemblé les légions arméniennes, se mit à leur tête et se porta à la rencontre des Perses, qu'il massacra tous, y compris Schabesdan, grand-maître de la cour de Perse. Méroujan fut le seul qui se sauva par la fuite.

CHAPITRE XLVII.

Le grand-maître de la garde-robe des Mages, avec cent quatre-vingt mille hommes, livre bataille au roi des Arméniens; il est défait comme ses prédécesseurs.

Après cela, le grand-maître de la garde-robe des Mages, avec cent quatre-vingt mille combattants, vint livrer bataille au roi des Arméniens, Arschag. En un lieu [désigné], se réunirent les troupes arméniennes et le sbarabed Vasag qui avait été jadis le nourricier du roi Arschag. Quoiqu'ils eussent mis beaucoup de diligence dans leur marche, ils ne purent cependant parvenir que jusqu'à Maghkhazan. Ce fut dans cet endroit que les deux armées se heurtèrent; les Perses furent vaincus et prirent la fuite devant Vasag et les troupes arméniennes. Le grand-maître de la garde-robe des Mages fut tué, et l'armée entière qu'il commandait fut massacrée. Méroujan seul, monté sur un coursier fougueux, put échapper au massacre.

CHAPITRE XLVIII.

L'intendant général des vivres, avec neuf cent mille hommes, arrive pour combattre les troupes du roi ...éniens; il est défait par eux et le général ... sonne ne put s'enfuir. Méroujan qui, à ce mo... ment, était loin de l'armée, s'enfuit seul.

CHAPITRE XLIX.

Mérigan, avec quatre cent mille hommes, présente ... combat au roi des Arméniens; il est défait ... Vasag et par les troupes arméniennes.

Enfin un certain Mèrigan arriva en Arméni... la tête d'une nouvelle armée perse. Il vint a... quatre cent mille hommes pour livrer comba... Arschag, roi des Arméniens. De leur côté, les tr...ou-pes arméniennes, ayant à leur tête le général Va...sag, fondirent sur l'ennemi comme des lions furi...ux, massacrèrent les Perses, et tuèrent Mérigan. Cette fois encore Méroujan put s'échapper par la fuite.

CHAPITRE L.

Désorganisation du royaume d'Arménie. Plusieurs satrapes arméniens se révoltent et passent du côté de ... Sapor, roi des Perses; affaiblissement du royaume d'Arménie.

Pendant trente-quatre ans, l'Arménie souti... la guerre contre le roi des Perses; des deux côt... on se sentait fatigué, harassé et épuisé. C'est alo... qu'on vit les grands quitter un à un le camp ... roi des Arméniens et se disperser, en abandonna... leur maître Arschag. Ce furent les principau... satrapes qui donnèrent l'exemple de cette dése... tion : en premier lieu le ptieschkh d'Aghdsni... le ptieschkh de Norschiragan, ceux de Mahgu... doun, de Nihoragan et de Tassendré, de conc... avec tous les satrapes d'Aghdsnik, avec le c... des troupes et toute la population de cette ... vince. Ils abandonnèrent le roi Arschag, et ... rent se présenter à Sapor, roi des Perses. ... hâtèrent de se retrancher dans [leurs dom... du côté de l'Arménie, de l'autre côté de ... raille, nommé Dzoraï, et y pratiquèrent d... tes. De cette manière, ils séparèrent entiè... leur pays de l'Arménie.

En second lieu, c'était le ptieschkh de (Koutor), puis le seigneur du canton de D... seigneur du district de Goghp et avec ...

Après cela, le pays de Mar, qui est au delà de l'Adherbeïdjan, se révolta contre le roi d'Arménie et se rendit indépendant. Il refusa de reconnaître son autorité, et son exemple fut suivi par le pays de Gasp. Saghamoud, seigneur d'Andsit, de concert avec le prince du grand Tzop, abandonnèrent aussi Arschag, et allèrent trouver l'empereur grec. A la suite de tous ces événements], les régions méditerranéennes [de l'Arménie] commencèrent à concevoir de la défiance pour leur roi et à se détacher de son obéissance, en refusant de prendre part à aucune de ses entreprises. C'est ainsi que le pouvoir royal s'affaiblit considérablement.

Vahan, frère du sbarabed Vasag, de la maison des Mamigoniens, séduit par son neveu (fils de sa sœur) Méroujan Ardzrouni, se révolta aussi contre Arschag, roi des Arméniens, et se rendit auprès du roi des Perses, Sapor. Pour gagner entièrement les bonnes grâces de ce dernier, Vahan renia la [vraie] vie en Jésus-Christ et consentit à confesser la religion des Mages, c'est-à-dire à adorer le Feu, l'Eau, et le Soleil, et à renier la foi chrétienne, dans laquelle il était né. Il entra dans les bonnes grâces du roi des Perses, l'excita par ses calomnies contre le roi des Arméniens, Arschag, et contre Vasag, chef de sa propre famille, en lui rappelant la mort de Vartan, « qui, ajoutait-il, est mort à cause de toi ».

Vahan devint alors le favori de Sapor, qui lui donna pour femme sa propre sœur Ormizdoukhd; dès lors la plus grande intimité régna entre Vahan et Sapor qui lui accorda le coussin (1) et les honneurs dont jouissaient ses ancêtres. Il investit Vahan de grands honneurs, en présence de son armée, en lui promettant beaucoup de biens. A partir de ce moment, le nombre des Arméniens commença à diminuer (2).

CHAPITRE LI.

Les satrapes restés en Arménie viennent se réunir chez le catholicos arménien Nersès, pour porter plainte contre leur roi Arschag, qu'ils abandonnent.

Alors tous les hommes du royaume d'Arménie, s'étant rassemblés, se rendirent chez le grand pontife arménien Nersès; c'étaient de grands satrapes, des chefs et des gouverneurs de provinces, des seigneurs de cantons, des intendants et des chefs de villages qui se présentèrent devant Nersès et lui dirent: « Seigneur, tu sais toi-même qu'il y a déjà trente ans, que grâce à notre roi Arschag, nous n'avons pas eu une année de repos; nous n'avons pu essuyer la sueur de notre front que par le tranchant de l'épée, et par la pointe de la lance. Nous sommes découragés, nous ne pouvons plus combattre, nous aimerions mieux faire ce qu'ont fait nos compagnons, c'est-à-dire aller chez le roi des Perses et lui rendre hommage : il ne nous reste que cela à faire, car nous sommes las de guerroyer. Si le roi Arschag a besoin de continuer la guerre avec Sapor, il n'a qu'à demander l'assistance de Vasag et de son beau-père Antov; quant aux gens de l'Arménie, dorénavant personne n'ira lui porter secours. Combattre le roi perse, ou ne pas le combattre, ne dépend que du bon plaisir d'Arschag : nous lui laissons le champ libre, cela ne nous regarde plus. »

Saint Nersès leur répondit comme on devait bien s'y attendre, et leur adressa les paroles suivantes : « Réfléchissez, pensez bien et souvenez-vous du commandement que Notre-Seigneur nous a prescrit par rapport aux serviteurs, c'est-à-dire d'obéir à ceux qui sont nos maîtres. Vous tous, qui êtes présents ici, vous pouvez rendre témoignage que vous êtes redevables de beaucoup aux rois arsacides. C'est d'eux que quelques-uns de vous ont reçu en apanage des cantons entiers, d'autres ont été nommés chefs de contrées; à ceux-ci, des villages et des bourgs considérables ont été accordés, à ceux-là, on a donné des trésors et des terres. Quoique cette abominable race des Arsacides soit coupable devant le Dieu Créateur, néanmoins elle a été tout pour vous : elle vous a tous protégés, elle vous a tirés de la boue, elle vous a tous relevés, les uns par des honneurs, les autres par le pouvoir, les troisièmes par de hautes charges. Oui, le roi Arschag est coupable devant Dieu, il est redevable d'intérêts à son Créateur, c'est-à-dire que la vengeance doit retomber sur lui; mais Dieu, par sa grande et immense miséricorde, l'a épargné, ainsi que vous, à cause de lui. Néanmoins vous voilà prêts à vous précipiter dans la servitude des idolâtres, à vous priver de

(1) De même que les seigneurs perses, les princes arméniens avaient à la Porte de Perse, leur place et leur coussin distincts. (Moïse de Khorène, III, 51, 65. — Moïse de Gaghangaïdoutz, l. II, c. 1. — Agathange, p. 593, Ed. de Venise) — Cf. Patcanian, *Essai d'une histoire des Sassanides*, page 13, § 4 de la trad. franç.

(2) Faustus est encore en désaccord complet dans ce chapitre avec Moïse de Khorène qui raconte (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 36) qu'à la mort d'Arschag, Sapor envoya une armée en Arménie sous les ordres de Méroujan. Le roi aurait donné, selon le même historien, sa sœur Ormizdtoukhd en mariage à Méroujan avec de nombreux villages et des domaines en Perse, et lui aurait même promis le trône d'Arménie, à la condition de convertir tout le pays au magisme.

la [vraie] vie en Dieu et à renier vos propres maîtres qui vous ont été donnés par Dieu même; [vous êtes prêts] à aller servir des maîtres étrangers et à rechercher leur religion sans Dieu. Est-ce que vous préféreriez par exemple aimer et accepter ces derniers et rejeter votre roi qui adore le Créateur? Supposons qu'Arschag soit le plus méchant des hommes, cependant il est adorateur de Dieu : j'admets qu'il soit pécheur, mais il est votre roi! Vous venez de me dire que, pendant des années entières, vous avez fait la guerre pour sauver vos personnes, vos âmes, votre pays, vos femmes, vos enfants, et ce qui est le plus grave encore, vos églises, les serviteurs de la foi que nous avons en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que Dieu vous a toujours accordé la victoire. Au lieu du Christ votre Seigneur, vous voulez servir le magisme et ses adorateurs; vous voulez abandonner notre Créateur et ses préceptes qui vous prescrivent de rester fidèles aux maîtres, selon la loi imposée par lui. Peut-être [à la suite de tout cela], votre Seigneur Dieu, dans sa colère, va vous détruire entièrement, vous livrer à jamais à la triste servitude des idolâtres, de sorte que ce joug pèsera à jamais sur nous. Alors vous implorerez Dieu, mais il ne vous écoutera point, car c'est de bon gré que vous serez allés en servitude chez des maîtres idolâtres et cruels, chez des hommes ignorants et sans Dieu. Une immense quantité de maux vous attend et vous ne serez pas en état de vous en débarrasser. »

Alors toute l'assemblée, réunie dans un même lieu, commença à pousser des clameurs et à vociférer, en disant : « Eh bien, allons-nous-en, rentrons chacun dans nos foyers, car nous ne sommes pas disposés à entendre de semblables paroles. » Et ils se retirèrent tous dans leurs maisons.

CHAPITRE LII.

Le roi Sapor fait en ce moment cesser la guerr[illegible] avec Arschag, roi des Arméniens, et l'engage av[illegible] des promesses à conclure la paix.

Cependant le roi des Perses, Sapor, invit[illegible] Arschag à venir le trouver pour conclure la pai[illegible] avec lui et cimenter une amitié solide, en l[illegible] lui adressant des prières et des lettres accompagné[illegible] de présents. Quoique Arschag fût disposé à con[illegible]tinuer la guerre, les troupes arméniennes ref[illegible]sèrent formellement de lui obéir. C'est alo[illegible] [seulement] que de bon gré ou de force, il se [illegible] contraint d'écrire une lettre de soumission au r[illegible] des Perses, Sapor, comme il convenait à un vass[illegible] de le faire vis-à-vis de son maître, et de lui e[illegible]voyer des présents [comme gage] de réconcilia[illegible]tion.

CHAPITRE LIII.

Le roi Sapor fait de nouvelles propositions à Arschag, roi des Arméniens; ce dernier se rend à son appel et meurt.

Après cela, Sapor, roi des Perses, envoya une seconde députation vers le roi des Arméniens, Arschag. Elle était chargée de lui dire : « Si moi et toi, nous sommes en paix, il faut que nous nous voyions, et que dès ce moment nous vivions comme un père et un fils. Cependant si tu persistes à ne pas venir me voir, c'est pour moi la preuve que tu cherches à entretenir la guerre entre nous. » Alors, Arschag demanda à Sapor un serment solennel pour qu'il puisse se rendre auprès de lui sans appréhension. Ce dernier fit apporter du sel et, d'après l'usage établi en Perse pour assurer l'inviolabilité du

---

Προκοπίου Καισαρέως ἱστορίαι.

.... Διὸ δὴ καὶ τὴν ἐπωνυμίαν ταύτην πρὸς Περσῶν ἔλαχεν. Ἅπαξ δὲ ἡ τῶν Ἀρμενίων ἱστορία φησὶ νόμου τοῦ ἀμφὶ τῷ λήθης φρουρίῳ παραλελύσθαι τὴν δύναμιν Πέρσαις τρόπῳ τοιῷδε.

Πόλεμός ποτε Πέρσαις τε καὶ Ἀρμενίοις ἀκήρυκτος γέγονεν εἰς δύο καὶ τριάκοντα ἔτη ἐπὶ Παχουρίου μὲν Περσῶν βασιλεύοντος, Ἀρμενίων δὲ Ἀρσάκου Ἀρσακίδου ἀνδρός. Τούτῳ τε τῷ πολέμῳ μηκυνομένῳ κεκακῶσθαι μὲν ἐς ἄγαν ἀμφοτέρους ξυνέβη καὶ διαφερόντως τοὺς Ἀρμενίους. Ἀπιστίᾳ δὲ πολλῇ ἐς ἀλλήλους ἐχόμενοι ἐπικηρυκεύεσθαι παρὰ τοὺς ἐναντίους οὐδέτεροι εἶχον. Ἐν τούτῳ δὲ Πέρσας τετύχηκε πόλεμον πρὸς ἄλλους βαρβάρους τινὰς οὐ πόρρω Ἀρ-

Procopii de bello persico, lib. I. *cap.* 5. (*Ed. Paris*, pg. 15 et *seq.* — *Ed. Bonn.* T. I. pg. 26 et *sq.*)

.... Quæ causa fuit appellationis ejusmodi (i. e. Oblivionis). Semel autem legi, quæ est de castello Oblivionis, abrogatam vim datumque laxamentum fuisse, Armeniorum monumenta fidem faciunt. Res ita contigit.

Persis aliquando bellum fuit cum Armenis inexpiabile per annos xxxij imperante illis Pacurio (l. Sapori), his Arsace ex genere Arsacidarum. Et graviter quidem utrosque, sed Armenos in primis afflixerat bellum impendio diuturnius. Eo processerat mutua diffidentia, ut neutri integrum sibi esse putarent caduceatores mittere. Interim forte accidit ut cum aliis barbaris Armenis accolis bellum Persæ susciperent. Hic Armeni quo suam in

nombre de soixante-dix individus qu'ils étaient, dans une même fosse, et de passer leurs coreligionnaires au fil de l'épée. Quant à l'Évangile, sur lequel le roi Arschag a prêté serment et qui renferme l'essence de la doctrine chrétienne, je l'ai fait attacher avec des chaînes et déposer avec mes trésors. Les paroles du prêtre Mâri sont gravées dans ma mémoire; je me rappelle bien ce qu'il disait : « Ne nous tuez pas, car je sais bien que l'Évangile amènera le roi Arschag à vos pieds. » — « Voilà déjà bien des prédictions de ce prêtre accomplies. Il y a déjà trente ans que nous autres Arik soutenons la guerre contre le roi Arschag, et nous ne sommes pas parvenus à remporter une seule victoire sur lui; aujourd'hui il arrive ici de sa propre volonté et sur ses propres jambes. Si j'étais sûr que dorénavant il restera fidèle et soumis au pacte [d'alliance,] je le renverrais avec beaucoup d'honneurs dans son pays. »

A cela les Chaldéens répondirent à Sapor : « Accorde-nous le jour présent [pour réfléchir], et demain matin nous te donnerons notre réponse. » Le lendemain, tous les Chaldéens et les astrologues vinrent ensemble et dirent au roi : « Maintenant que le roi des Arméniens, Arschag, est venu chez toi, comment parle-t-il, quel ton prend-il avec toi, et comment se comporte-t-il ? » Le roi dit : « Il se tient sur le même rang que mes vassaux, il cherche à ressembler à la poussière de mes pieds. » Ils reprirent : « Fais ce que nous allons te dire; garde-le encore ici, et [en même temps] dépêche des envoyés en Arménie, pour qu'ils apportent de là, à peu près deux mesures de terre arménienne avec une cruche d'eau. Alors tu ordonneras de couvrir la moitié du sol de ta tente avec de la terre rapportée de l'Arménie, après quoi tu prendras le roi des Arméniens, Arschag, par la main, et, d'abord tu le mèneras à l'endroit où est ta propre terre, en lui adressant quelques paroles. Puis tu le prendras de nouveau par la main, tu le conduiras dans la partie de la tente couverte de terre arménienne, et tu feras une grande attention à ce qu'il te dira. C'est alors que tu sauras si Arschag, après avoir été renvoyé par toi en Arménie, sera fidèle à l'alliance et au pacte. Mais si, sur la terre arménienne, il commence à parler avec arrogance, sache que le jour même où il touchera la terre d'Arménie, il reprendra avec toi le ton hautain d'autrefois, il renouvellera la même guerre avec toi, en entretenant ses anciennes inimitiés. »

Ayant entendu cette communication des Chaldéens, le roi des Perses envoya en Arménie, des exprès avec des chameaux d'Arabie, pour y chercher de la terre et de l'eau qui devaient servir à la divination. Peu de jours après, ils revin-

---

χιμωτάτων ἐπαγόμενος καὶ Βασίκιον, ὅσπερ αὐτῷ στρατηγός τε καὶ ξύμβουλος ἦν· ἀνδρείας τε γὰρ καὶ ξυνέσεως ἐπὶ πλεῖστον ἀφῖκτο. Εὐθὺς οὖν ὁ Παχούριος ἄμφω, τόν τε Ἀρσάκην καὶ Βασίκιον, πολλὰ ὀνειδίζων ἐκάκιζεν, εἰ τὰ ὀμωμοσμένα ἠλογηκότε οὕτω δὴ τάχιστα ἐς ἀπόστασιν ἴδοιεν. Οἱ δὲ ἀπηρνοῦντό τε καὶ ἀπώμνυον ἐνδελεχέστατα, μηδὲν σφίσιν αὐτοῖς βεβουλεῦσθαι τοιοῦτον. Τὰ μὲν οὖν πρῶτα ὁ Παχούριος αὐτοὺς ἐν ἀτιμίᾳ ἐφύλασσεν, ἔπειτα δὲ τῶν μάγων ἀνεπυνθάνετο ὅ τι οἱ ποιητέα ἐς αὐτοὺς εἴη. Οἱ δὲ μάγοι τῶν μὲν, ἀρνουμένων καὶ οὐ διαρρήδην ἐληλεγμένων, καταγινώσκειν οὐδαμῇ ἐδικαίουν, ὑποθήκην δὲ αὐτῷ τινα ἔφραζον, ὅπως ἂν Ἀρσάκης αὐτὸς ἄντικρυς αὐτοῦ κατηγορεῖν ἀναγκάζοιτο. Τὸ γὰρ τῆς βασιλικῆς σκηνῆς ἔδαφος κόπρῳ καλύπτειν ἐκέλευον, ἥμισυ μὲν ἐκ τῆς Περσῶν χώρας, θάτερον δὲ ἥμισυ ἐκ τῆς Ἀρμενίας. Καὶ ὁ βασιλεὺς κατὰ ταῦτα ἐποίει. Τότε δὴ οἱ μάγοι τὴν σκηνὴν ὅλην μαγείαις τισὶ καταλαβόντες ἐκέλευον τὸν βασιλέα σὺν τῷ Ἀρσάκῃ τοὺς περιπάτους ἐνταῦθα ποιεῖσθαι, ἐπικαλοῦντα τοῖς τε ξυγκειμένοις καὶ ὀμωμοσμένοις λυμήνασθαι. Δεῖν δὲ αὐτοὺς τῷ διαλόγῳ παραγενέσθαι (f. περιγενέσθαι)· οὕτω γὰρ ἂν τῶν λόγων μάρτυρες ἁπάντων εἶεν. Αὐτίκα γοῦν ὁ Παχούριος τὸν Ἀρσάκην μεταπεμψάμενος

tum Basicium (l. Vasacium), quem ob fortitudinem ac prudentiam singularem, et rei bellicæ, et consilio regio præfecerat. Ambos amarulentis verbis excepit Pacurius, spretum exprobans jusjurandum, quo vix dato, incubuissent continuo ad defectionem. Infitiari illi constantissimeque tale consilium abjurare. Nihilo tamen minus Pacurius eos in custodia primum habuit, et parum illa quidem liberali atque honesta : postea quid in ipsos esset statuendum requisivit ex Magis. Hi cum iniquum esse pronuntiassent reos diffitentes nec aperte conjunctos damnare, aggressi sunt rationem tradere, qua Arsaces accusare se ipse coram adigeretur. Ergo jubent regii tabernaculi solum obduci luto, sumpta ex agro Persico dimidia parte, ex Armenio altera. Præscriptum rex accuravit. Tum Magi tabernaculo incantato, regi denuntiant, inambulandum illic esse cum Arsace, deque facta conventis ac iuramento fraude expostulandum : oportere autem ipsos colloquio interesse; atque ita testes exstituros eorum omnium quæ essent ultro citroque dicta. Accito confestim Arsace obambulare cum eo cœpit Pa-

rent, en apportant avec eux ce qu'on leur avait ordonné de chercher. Alors le roi des Perses, Sapor, commanda de recouvrir la moitié du sol de sa tente avec de la terre apportée de l'Arménie et de l'asperger avec de l'eau provenant de ce pays, en laissant intacte l'autre moitié du sol. Il ordonna qu'Arschag, roi des Arméniens, fût amené en sa présence et que tout le monde se retirât. Sapor, prenant Arschag par la main, se mit à marcher avec lui dans sa tente de long en large. Arrivé sur la terre perse, il dit : « O Arschag, roi des Arméniens, pourquoi es-tu devenu mon ennemi? ne t'ai-je pas aimé comme un fils? ne t'avais-je pas promis ma fille pour épouse, afin de t'avoir pour fils? Néanmoins, tu t'es révolté contre moi, de ta propre volonté; tu t'es posé en ennemi vis-à-vis de moi, et voilà déjà trente années que tu soutiens la guerre contre moi. »

Le roi Arschag répondit : Oui! je suis fautif et coupable envers toi. Venu à ton secours, j'ai taillé en pièces tes ennemis et je les ai vaincus, espérant obtenir de toi une grande récompense; mais, séduit par [les paroles trompeuses de] mes ennemis, qui me conseillaient de me défier de toi, je me crus dans l'obligation de m'enfuir. Maintenant le serment que je t'ai prêté m'amène auprès de toi, et me voici en ta présence; comme ton vassal, je me livre entre tes mains. Fais de moi ce que tu voudras, et agis comme tu le trouveras bon. Tue-moi, car moi, ton vassal, je suis très-coupable, et je me reconnais criminel envers toi. »

Mais le roi Sapor, le prenant par la main, marcha de nouveau et, faisant semblant de justifier Arschag, il se dirigea vers l'endroit recouvert de terre arménienne. A peine Arschag avait-il atteint cet endroit, à peine avait-il touché la terre arménienne, qu'il commença à parler avec orgueil, et changea de ton avec arrogance, en disant : « Éloigne-toi de moi, vassal scélérat, toi qui domines tes maîtres d'autrefois; je me vengerai de toi et de tes enfants, [je tirerai vengeance de l'opprobre] de mes ancêtres et de la mort du roi Artaban (Ardevan). Car vous autres vassaux, vous voilà occupant le coussin de vos maîtres; mais je n'abandonnerai pas [mon dessein] tant que je n'aurai point repris la place [que vous occupez]. »

Sapor le prit de nouveau par la main, et le conduisit encore sur la terre perse. Arschag, se repentant de ses paroles, s'inclina [devant le roi des Perses], embrassa ses genoux et regretta beaucoup d'avoir parlé de la sorte. Sapor le ramena sur la terre arménienne, et Arschag se mit à parler encore avec plus de véhémence que la première fois. Le roi des Perses l'éloigna de rechef de l'endroit, et Arschag exprima de nouveaux regrets [à cause des paroles imprudentes] qu'il venait de prononcer et se repentit encore une fois. Cependant Sapor, du matin jusqu'au soir, ne cessa pas de sonder le roi des Arméniens. Lorsqu'il se trouvait sur la terre arménienne, ce dernier devenait arrogant; mais aussitôt qu'il touchait la terre perse, il commençait à se repentir.

Sur le soir, arriva l'heure du repas du roi des Perses. Ordinairement, c'était l'usage de préparer un siége pour le roi des Arméniens sur le même divan qu'occupait le roi des Perses pendant le festin : c'était déjà une coutume du pays que les deux souverains devaient s'asseoir sur le même siége. Ce jour-là, on prépara d'abord et on arrangea les siéges pour tous les hôtes royaux, qui étaient présents; mais celui d'Arschag fut placé plus bas que tous les autres et à un endroit très-éloigné, qui était recouvert de terre arménienne. Tous les convives occupaient déjà les places qui leur étaient assignées, selon leur dignité, lorsqu'on amena le roi Arschag qu'on fit asseoir. Après avoir manifesté pendant quelques instants un sentiment d'humeur et de colère, Arschag se leva et dit, en s'adressant au roi Sapor : « Elle est à moi la place que tu occupes, ôte-toi de là pour que je puisse m'y asseoir : elle appartient de droit à notre race; [si non], arrivé dans mon

διαύλους ἐν τῇ σκηνῇ ξὺν αὐτῷ ἐποιεῖτο, παρόντων σφίσιν ἐνταῦθα τῶν μάγων, καὶ ἀνεπυνθάνετο τοῦ ἀνθρώπου ὅτου δὴ ἕνεκα τὰ ὁμωμοσμένα ἠλογηκὼς εἶτα Πέρσας τε καὶ Ἀρμενίους αὖθις τρίβειν ἀνηκέστοις κακοῖς ἐγχειροίη· ὁ δὲ Ἀρσάκης, ἕως μὲν ἐν τῷ χώρῳ οἱ λόγοι ἐγίνοντο οὗ δὴ χοῦς ἐκ τῆς Περσίδος ἐπέκειτο, ἀπηρνεῖτό τε καὶ ὅρκοις τοῖς δεινοτάτοις πιστούμενος ἀνδράποδον ἰσχυρίζετο εἶναι Πακουρίου πιστόν· ἐπειδὴ δὲ μεταξὺ λέγων ἐς τῆς σκηνῆς τὸ μέσον ἀφῖκτο, ἵνα δὴ χόπρου τῆς Ἀρμενίας ἐπέβησαν, ἐνταῦθα οὐκ οἶδα ὅτῳ ἀναγκασθεὶς λόγους μὲν τούτους ἐπὶ τὸ θρασύτερον

curius in tabernaculo, coram Magis interrogans, cur contra fidem juramento sancitam tentasset denuo maximis calamitatibus Persas pariter Armenosque conterere? Ac pernegavit quidem Arsaces, fidum se esse mancipium Pacurii dejerans, quamdiu ubi terra Persica suberat, sunt collocuti. Ut vero medio in sermone medium in tabernaculum ventum est, et terra Armenia calcari cœpta, illa e vestigio vi nescio qua adactus effervesce-

pays, je me vengerai cruellement de toi. » Sapor, roi des Perses, ordonna qu'on apportât [sur-le-champ] des chaînes, et qu'on les mit au cou, aux pieds et aux mains d'Arschag; qu'on l'emmenât à Antmesch (1), aussi appelé le château d'Aniousch, et qu'on l'y enfermât jusqu'à sa mort (2).

Le lendemain, le roi Sapor fit amener en sa présence Vasag le Mamigonien, sbarabed de la Grande-Arménie. Il lui fit d'amers reproches, en disant : « Eh bien, renard (car Vasag était de petite taille), c'est bien toi qui a été la cause de tant de malheurs, et qui nous as procuré une grande somme de fatigues? C'est bien toi qui pendant tant d'années as taillé en pièces les Arik? Que feras-tu maintenant, car je vais te faire subir la mort d'un renard? » Vasag répondit à cela : « Maintenant me voyant petit comme je le suis, tu ne peux comprendre la mesure de ma grandeur, car jusqu'à présent j'étais un lion pour toi; mais actuellement tu me traites comme un renard. Cependant, tant que j'ai été Vasag, j'étais un géant; j'avais un pied sur une montagne, un autre pied sur une autre montagne; quand j'appuyais sur mon pied droit, la montagne de droite rentrait sous terre; quand j'appuyais sur mon pied gauche, c'était la montagne de gauche qui s'enfonçait sous la terre. » Sapor, roi de Perses, lui répliqua : « Eh bien, dis-moi quelles sont les montagnes que tu as ainsi enfoncées? » Vasag répondit : « Les deux montagnes! l'une c'était toi, l'autre l'empereur grec. Je vous aurais fait rentrer, toi et l'empereur des Grecs, sous la terre, si Dieu me l'avait permis, s'il ne nous avait pas abandonnés et si la bénédiction de notre père Nersès reposait sur nous. Car tant que nous avons suivi la parole et le conseil de ce dernier, nous n'avons pas cessé de te châtier cruellement. Maintenant que de notre propre chef, les yeux ouverts, nous nous sommes nous-mêmes précipités dans l'abîme, fais de moi ce que tu voudras. » Le roi des Perses donna ordre d'écorcher le général arménien, Vasag, de remplir d'herbe

(1) Antmesch en persan, et Aniousch-pert en arménien, veulent dire « château de l'Oubli ». C'est une localité dont la position n'est pas bien déterminée. Ammien Marcellin l'appelle *Agabana*, (XXVII, 12). Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 35) et Faustus placent ce château dans la Suziane ou Khoudjastan (Khouzistan). Procope le mentionne également dans son *Bell. Persic.* (liv. I, ch. 5), dont nous donnons un extrait relatif à cet événement, qu'il semble avoir emprunté à Faustus. Agathias (l. IV, p. 138) et Cédrénus (t. I, p. 356, 396) donnent au château d'Aniousch le nom de τῆς λήθης φροῦριον, ce qui est la traduction de l'arménien.

(2) Ammien Marcellin (liv. XXVII, ch. 12) raconte que le vieux roi de Perse, Sapor, se montrait aussi envahisseur à la fin de sa vie qu'au commencement de son règne. A la mort de Julien et après le traité ignominieux qui l'avait suivie, on crut à une apparence de concorde entre la Perse et les Romains. Mais bientôt foulant aux pieds ce pacte, il voulut étendre la main sur l'Arménie et réunir ce royaume à ses domaines. L'esprit public y étant contre lui, il employa la ruse et le parjure pour décider Arschag à venir le trouver, et il le fit arrêter et conduire dans un endroit écarté où on lui creva les yeux. Après quoi le roi captif fut chargé de chaînes d'argent et relégué au fort d'*Agabana*, où il fut mis à mort au milieu des tortures. Le château d'Agabana doit être la même chose que le fort d'Aniousch.

ἐξαπιναίως μεταβιβάζει, ἀπειλῶν δὲ τῷ τε Παχουρίῳ καὶ Πέρσαις οὐκ ἔτι ἀνίει, ἀλλὰ τίσασθαι αὐτοὺς ἐπηγγέλλετο ὕβρεως τῆσδε, ἐπειδὰν αὐτὸς αὐτοῦ τάχιστα κύριος γένοιτο. Καὶ ταῦτα λέγων τε καὶ νεανιευόμενος ἐποιεῖτο τὸν περίπατον ὅλον, ἕως ἀναστρέψας ἐς κόπρον αὖθις τὴν ἐκ γῆς τῆς Περσίδος ἀφίκετο. Ἐνταῦθα γὰρ πάλιν ὥσπερ τινὰ παλινῳδίαν ᾄδων ἱκέτης τε ἦν καὶ οἰκτρούς τινας τῷ Παχουρίῳ προὔφερε λόγους. Ἐπεὶ δὲ ἐς χοῦν αὖθις τὸν Ἀρμενίων ἦλθεν, ἐς τὰς ἀπειλὰς ἀπεχώρησε. Καὶ πολλάκις οὕτω μεταβληθεὶς ἐφ' ἑκάτερα ἔκρυψε τῶν οἱ ἀπορρήτων οὐδέν. Τότε δὴ οἱ μὲν μάγοι κατέγνωσαν αὐτοῦ ἔς τε τὰς σπονδὰς καὶ τοὺς ὅρκους ἠδικηκέναι. Παχούριος δὲ Βασικίου μὲν τὸ δέρμα ἐκδείρας, ἀσκόν τε αὐτὸ πεποιημένος καὶ ἀχύρων ἐμπλησάμενος, ὅλον ἀπεκρέμασεν ἐπὶ δένδρου τινὸς ὑψηλοῦ λίαν. Τὸν μέντοι Ἀρσάκην (ἀποκτεῖναι γὰρ ἄνδρα τοῦ βασιλείου αἵματος ὄντα οὐδαμῆ εἶχεν) ἐν τῷ τῆς λήθης φρουρίῳ καθεῖρξε.

re, ingentique spiritu vocem mittere, Pacurio Persisque minitari, memorem se atque adeo ultorem acceptæ contumeliæ polliceri, statim ut juris esse sui cœpisset. Ita confecit spatium, hæc denuntians juveniliterque ferociens, donec regressus, in terra Persica pedem posuit. Hic enim palinodiam canens, famulum rursus egit supplicem ac miserabili voce in humilitatem sese submisit. Post, simul ad Armeniam terram, simul ad minas rediit: atque ita utroque versum sæpe circumductus, quidquid habuit arcani effudit. Eum tandem Magi fœdifragum ac perjurum judicarunt : et Basicio quidem deripi cutem jussit Pacurius, deinde utrem ex ea fieri, tum infarciri paleis, ex arbore demum procerissima suspendi; Arsacem vero in castellum Oblivionis detrudi. Neque enim sibi committendum putavit, ut virum regio cretum sanguine morte afficeret.

sa peau et de l'apporter au château d'Antmesch, aussi appelé Aniousch, où était déjà enfermé le roi Arschag (1).

CHAPITRE LV.

Invasion et dévastation de l'Arménie; captivité [arménienne] emmenée en Perse; mort cruelle de la reine Pharandzèm, et ruine totale des villes et du pays entier.

Alors Sapor, roi des Perses, envoya en Arménie deux de ses grands, dont l'un se nommait Zig, l'autre Garên (2), à la tête de cinq millions (?) de combattants, pour ruiner et dévaster ce royaume de fond en comble. Ils s'y rendirent sans retard. Quand la reine d'Arménie, Pharandzèm, femme du roi Arschag, vit les armées du roi des Perses couvrir toute la surface du pays, elle prit avec elle onze mille hommes d'élite, tous nobles, braves guerriers et bien armés; elle partit avec eux et s'enferma dans le château d'Ardakers (3) situé dans la contrée d'Arscharouni, et s'y réfugia.

Bientôt arrivèrent les Perses qui mirent le siége devant le château et l'enveloppèrent de tous les côtés. Les Arméniens s'y enfermèrent, comptant sur la position inaccessible de cette place.

Cependant les Perses établirent leurs tentes et assirent leur camp dans les vallées d'alentour. Ils assiégèrent ce château pendant treize mois et ne purent s'en emparer, car il était imprenable. La contrée fut dévastée entièrement par eux; ils ne quittaient leur camp que pour aller faire du butin; ils amenaient des districts voisins des captifs et des bestiaux, et ils apportaient d'autres endroits, des vivres pour leur propre subsistance. C'est ainsi qu'ils traînèrent en longueur le siége de cette place.

En ce temps-là, Bab (1), fils du roi Arschag, ne se trouvait pas en Arménie, car il s'était réfugié auprès de l'empereur des Grecs (2). Quand la noblesse arménienne apprit tous ces malheurs, elle conçut le projet d'aller chercher des secours et résolut de venir rejoindre son prince royal. Elle avait à sa tête le général Mouschegh, fils du sbarabed Vasag. Pendant que la députation sollicitait des secours auprès de l'empereur des Grecs, la noblesse envoyait sans cesse des messagers chez la reine Pharandzèm, lui conseillant de garder le château et de ne pas se rendre aux Perses. Son fils Bab lui envoyait chaque semaine des exprès, qui s'introduisaient en cachette dans le château par une porte secrète, afin d'encourager la reine, et cela pendant les treize mois que dura le siége. Ceux qui venaient chez la reine n'avaient qu'une seule parole : « Tenez ferme, car votre fils Bab va arriver bientôt à votre secours avec les troupes impériales. » Chaque jour on ne faisait que lui répéter : « Encore quelques instants, encore un peu de patience, et le secours vous arrivera. »

Il arriva que, le quatorzième mois, les assiégés qui étaient dans le château, furent atteints par la colère de Dieu, car la mort commença à y faire de grands ravages : c'était un châtiment envoyé par le Seigneur. Car, en présence de la reine Pharandzèm, on mangeait, on buvait, et on se livrait à la joie dans ses appartements mêmes. Or il arriva qu'à la table autour de laquelle tout le monde se trouvait réuni, subitement, dans l'espace d'une heure, mouraient cent, deux cents et cinq cents hommes; et ceci se renouvelait chaque jour. Cette calamité dura un mois et pendant ce temps-là tout le monde périt; savoir onze mille hommes

(1) Il existe, dans la littérature moderne de l'Arménie, plusieurs tragédies dont le sujet est tiré de l'histoire d'Arschag III. L'une, intitulée « Arschag II » (*sic*) est en prose et a pour auteur un arménien de Constantinople, Mr Karakasian. L'autre, qui porte le même titre, (les Arméniens ne comptant pas parmi leurs rois, Arschag II, fils d'Artaban III, roi des Parthes, qui régna en 35 de J.-C.), est en vers; elle a été composée par le P. Khorène Calfa, qui en a publié une traduction française, dans la *Revue de l'Orient*, en 1864.

(2) Ammien Marcellin (liv. XXVII, ch. 12) raconte qu'après l'emprisonnement d'Arschag, le roi de Perse, Sapor, envoya en Arménie deux transfuges, l'eunuque Cylax et Artaban, dont le premier était un ancien préfet et le second un général investi d'un grand commandement sous le roi Arschag, avec ordre de prendre le fort d'Artogérasse (Artakers) des Arméniens, point très-important où était renfermé le trésor d'Arschag et où s'étaient réfugiés la femme et le fils du roi d'Arménie. — Le nom de Cylax est peut-être une altération du nom de Zig; nous donnons cette explication sous toute réserve. Quant au nom d'Artaban, il me paraît bien difficile de l'identifier avec celui de Garên, à moins qu'on ne suppose que Garên ne soit le nom de famille d'Artaban, car on sait que la race de Garên-Pahlav était fort nombreuse en Perse et en Arménie, comme nous l'avons fait remarquer dans une des notes qui accompagnent l'Histoire d'Agathange, p. 114, note 1.

(3) Ardarakers ou Ardakers, château fort de la province d'Ararat, appelé aussi Gaboïd-pert « château bleu », faisait partie des domaines des Gamsaragan. Ammien Marcellin (liv. XXVII, ch. 12) le nomme *Artogérasse*. — Strabon (liv. XI, 14, § 6) lui donne le nom d'Artagéras, qui est aussi l'appellation que l'on trouve dans Velléius Paterculе (liv. II, p. 125). Ptolémée (liv. V, ch. 13) l'appelle Artagigarta. — Cf. Indjidji, *Géogr. anc.*, pag. 395. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 122-123.

(1) Bab, fils d'Arsace ou Arschag III, régna de 370 à 377. C'est ce prince qui est appelé *Para* par Ammien Marcellin (XXVII, 12; XXX, 1).

(2) Valens.

et six mille femmes. La reine Pharandzêm avec ses deux servantes resta seule au château. Alors Haïr le martbed, chef des ennuques, s'introduisit furtivement dans le château et accabla d'injures la reine, comme si elle était une courtisane, puis il blâma la race des Arsacides, comme des hommes coupables et criminels, qui avaient causé la perte du pays : « Vous avez bien mérité votre malheur et ce qui vous attend encore. » [Ayant dit cela], il sortit brusquement et s'en alla. Quand la reine Pharandzêm se vit seule, elle ouvrit la porte du château, y laissa entrer les Perses qui s'emparèrent de sa personne, et la firent sortir de la forteresse. Dès qu'il fut entré dans le fort, le général des Perses s'empara des trésors du roi des Arméniens qui s'y trouvaient renfermés. Pendant neuf jours et neuf nuits, les Perses ne furent occupés qu'à enlever tout ce qu'ils trouvèrent dans le château d'Ardakers (1). La reine avec tout le butin furent envoyés [en Perse].

Après cela, ils se rendirent près de la grande ville d'Ardaschad, la prirent et, après en avoir rasé les murailles, ils s'emparèrent de tous les trésors qui s'y trouvaient accumulés, et réduisirent en captivité tous les habitants de la ville. On emmena d'Ardaschad quarante familles arméniennes et neuf mille familles juives qui jadis avaient été amenées captives de la Palestine par le roi Tigrane l'arsacide. On mit le feu aux bâtiments en bois, on démolit ceux en pierre, on abattit la muraille de la ville de fond en comble, on ne laissa pas pierre sur pierre, [en un mot] on fit régner la désolation dans la ville d'Ardas[illegible]chad (1).

Après avoir réuni tous les captifs de la vill[illegible] dans un même lieu, on leur fit traverser le pon[illegible] de Dapher, on en fit le dénombrement et on l[illegible] enveloppa de troupes armées de haches. C'[illegible] alors que les généraux perses dirent à Zouit[illegible] prêtre de la ville d'Ardaschad (2) : « Sors du [illegible]lieu des captifs et va-t-en où bon te semblera. » Mais le prêtre Zouith ne consentit pas à cette p[illegible]position, disant : « Où vous conduisez mes fidè[illegible]les, conduisez-moi aussi, car je suis leur pasteur; il est impossible que le pasteur abandonne son t[illegible]oupeau, puisque le berger doit donner sa vie pou[illegible] ses brebis. » Ayant dit cela, il reprit sa place au [illegible]milieu des captifs et alla avec eux en captivité en Perse.

Les Perses prirent la ville de Vagharschab[illegible]det, l'ayant détruite de fond en comble, ils enlevèrent [de cette ville] dix-neuf mille familles. Dans toute la cité, ils ne laissèrent pas debout un seul édifice. Après avoir tout détruit et démoli, ils répandirent la dévastation dans le pays entier, massacrèrent tous les hommes mûrs, et réduisirent en captivité les femmes et les enfants. Puis ils s'emparèrent de toutes les forteresses du roi des Arméniens, et, les ayant amplement approvisionnées, ils y mirent des garnisons.

Les Perses s'emparèrent aussi de la gran[illegible]e ville d'Erouantaschad, et, après avoir enlevé vin[illegible]t mille familles arméniennes et trente mille famill[illegible]s juives, ils la démolirent de fond en comble.

Ensuite ils prirent Zarehavan (3), ville du di[illegible]strict de Pakrévant, d'où ils enlevèrent cinq mille familles arméniennes et huit mille familles juive[illegible]s. Quant à la ville, ils la détruisirent de fond [illegible] comble.

Ils prirent aussi la grande ville de Zarischad ([illegible]), située dans le canton d'Aghiovid (Aghoïhovid [illegible]), [d'où ils firent sortir] quatorze mille familles a[illegible]méniennes et dix mille familles juives, puis ils la détruisirent de fond en comble.

De même, ils s'emparèrent de la forte ville [illegible]e Van, dans le canton de Dosp (5) ; l'ayant détrui[illegible]te jusqu'aux fondements ils la livrèrent à l'incend[illegible]ie

(1) Moïse de Khorène (III, 35.) — Cylax et Artaban, envoyés par Sapor pour faire le siége d'Artogérasse, entourèrent la place avec une nombreuse armée, pendant l'hiver. L'eunuque Cylax, voyant qu'il serait très-difficile de s'emparer du château qui était entouré de formidables défenses, vint, accompagné d'Artaban, avec un sauf-conduit, trouver la reine dans la forteresse pour l'engager à capituler. Cependant la reine, par ses larmes éloquentes, parvint à séduire les deux généraux qui abandonnèrent le parti de Sapor et engagèrent la reine à faire une sortie pendant la nuit, pour surprendre le camp de Perses. Cette ruse ayant réussi, les Arméniens battirent les assiégeants et le prince Para (Bab) parvint à s'échapper et à aller trouver Valens qui lui donna pour résidence, la ville de Néocésarée, dans le Pont. Ces bonnes dispositions de Valens envers les Arméniens engagèrent Cylax et Artaban à envoyer une députation à Valens pour lui demander Para pour roi, ce qui fut accordé. Ces événements et surtout la trahison de Cylax et d'Artaban irritèrent tellement Sapor, qu'il résolut d'envoyer une armée pour dévaster l'Arménie et se rendre maître d'Artogérasse. Il s'empara de la ville, fit la reine prisonnière et mit la main sur tous les trésors d'Arsace. (Ammien Marcellin, XXVII, 12.)

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 35.

(2) Zouith était un prêtre chrétien d'origine juive, [illegible] ayant été accusé auprès de Sapor d'exciter les capt[illegible] faits à Ardaschad, à ne pas abandonner la foi du Chri[illegible] fut martyrisé par ordre du roi de Perse (Moïse de K[illegible]rène, III, 35.)

(3) Indjidji, *Arm. anc.*, p. 153.

(4) Indjidji, *Arm. anc.*, p. 125.

(5) Indjidji, *Arm. anc.*, pg. 378. — St-Martin, [illegible] *sur l'Arm.*, t. I, pg. 131.

et y firent captifs cinq mille familles arméniennes et dix-huit mille familles juives.

Toute cette multitude de Juifs que les Perses conduisirent en captivité de l'Arménie, avaient été amenés de la Palestine par le grand roi des Arméniens, Tigrane, lors de la captivité du grand-prêtre des Juifs, Hyrcan, qu'il amena jadis en Arménie (1). Le grand roi, de son vivant, avait établi tous ces Juifs dans les villes de l'Arménie que les Perses venaient de dévaster et dont les habitants avaient été réduits en captivité. [A ces captifs, on avait joint] ceux de tout le pays des Arméniens, c'est-à-dire de plusieurs districts, de plusieurs contrées, de plusieurs cantons et de plusieurs provinces : tous furent rassemblés dans la ville de Nakhitchévan (Nakhdjavan), où était le quartier général de l'armée perse. Cette ville fut prise également et détruite. On en fit sortir deux mille familles arméniennes et seize mille familles juives, pour les emmener en captivité avec tous les autres. Pour réduire tout le reste du pays, les Perses y laissèrent des gouverneurs et des chefs et, ayant pris la reine Pharandzèm, les trésors et tous les captifs, ils se dirigèrent vers la Perse, afin de les présenter à Sapor. Arrivés dans le pays des Perses, ils allèrent présenter la reine Pharandzèm, tous les captifs arméniens et les trésors au roi qui témoigna beaucoup de reconnaissance à ses généraux. Sapor voulant humilier la nation et la royauté arméniennes, donna ordre de rassembler toutes ses troupes, tous ses nobles et tous les hommes de son pays, grands et petits, qui étaient sous son pouvoir et d'amener devant toute cette multitude Pharandzèm, reine d'Arménie. D'après l'ordre royal, elle fut jetée dans un lieu préparé d'avance pour cela, et elle fut livrée a des hommes qui se portèrent vis-à-vis d'elle, aux plus odieux attentats. C'est ainsi que mourut la reine Pharandzèm. Quant aux captifs, on les établit, partie en Assyrie, partie dans le pays de Khouzistan.

CHAPITRE LVI.

Martyre du prêtre Zouith en Perse.

Parmi les captifs arméniens, emmenés en Perse, se trouvait aussi Zouith, prêtre de la ville d'Ardaschad, qui fut amené, chargé de chaînes en présence du roi des Perses, Sapor. En le regardant, le roi remarqua que le prêtre Zouith était un homme robuste et grand de taille; et quoique jeune encore, il avait la chevelure blanche, tandis que sa barbe était tout à fait noire. Les premières paroles proférées par le roi furent celles-ci : « Voyez-vous la méchanceté de cet homme; cela est évident, car sa chevelure prouve qu'il doit être magicien : il a les cheveux blancs et la barbe noire. » A cela le prêtre répondit : « Tu es libre de dire ce que tu veux, mais apprends qu'il est juste que mes cheveux aient blanchi, car ils sont plus vieux et ils ont poussé au moins quinze ans avant ma barbe. » Le roi ordonna de le garder jusqu'au lendemain. Le jour suivant, il le fit conduire sur la place publique, chargé de chaînes. Les gens du roi vinrent l'interroger, croyant que s'il consentait à embrasser la religion des mages, il pourrait ne pas subir la mort. Mais Zouith refusa nettement, en déclarant qu'il mourrait avec joie pour Dieu. Arrivé sur le lieu du supplice, il demanda aux bourreaux de lui permettre de se mettre un instant en prières. En s'avançant un peu, il fléchit le genou et dit :

« Notre (1) Créateur, qui as créé les cieux, la terre et la mer, c'est toi qui nous a tirés de la poussière en nous donnant l'esprit, la parole et la vie; c'est toi qui t'es révélé à nous en nous envoyant le Fils de l'Homme, par la voie des saints prophètes, tes précurseurs. Toi-même, tu es descendu [du ciel], tu es devenu homme et tu as paru sur la terre, tu as marché avec les hommes, tu as accordé ta parfaite sagesse à tes créatures en la faisant prêcher dans le monde par les apôtres. Par l'intermédiaire des saints docteurs que tu as placés dans ton Église pour l'éclairer, tu as donné la sagesse à tout le monde. Moi aussi, homme indigne et malheureux, tu m'as rendu digne de ton service, en me faisant préparer d'avance par ton saint et grand pontife Nersès, ton serviteur, qui après m'avoir élevé et instruit, m'ordonna prêtre par l'imposition de ses mains. Dès lors tu m'avais jugé digne de boire le calice salutaire du martyre : en le buvant, j'invoquerai le nom du Seigneur, adressant ma prière au Seigneur, en présence de tout son peuple. A toi, comme à ton fils unique, ton bien-aimé Jésus-Christ et à ton Saint-Esprit vivifiant, gloire, force et puissance soient rendues avant les siècles, maintenant et toujours. Amen. »

A peine Zouith avait-il prononcé ces mots,

(1) Moïse de Khorène, liv. II, ch. 19.

(1) Dans quelques msc., la prière de Zouith forme un chapitre spécial, le 57e; il a pour titre : « *Prière de Zouith à l'heure de la mort* ». Les Mékhitaristes, dans leur édition de Faustus de Byzance, ont conservé ce chapitre, ce qui porterait à 59 le nombre des chapitres du IVe livre.

ı foule, qui se pressait autour de lui, dit : ıen. » Les bourreaux mécontents de ce qu'on vait permis de parler si longuement, le conirent, sans plus tarder, sur le lieu du supplice. fut avec une grande joie que Zouith tendit son ı et fut frappé avec le tranchant de l'épée (1).

CHAPITRE LVII.

nvasion tentée par Sapor, roi des Perses, afin d'exterminer entièrement le reste [des habitants] de l'Arménie; malheurs sans nombre endurés par ces derniers.

Après cela, Sapor, roi des Perses, à la tête de toutes ses armées, se mit en marche et arriva en Arménie, ayant pour guide Vahan le Mamigonien et Méroujan Ardzrouni. Ses troupes dévastèrent le pays en tout sens, et réunirent en un même lieu tous les captifs. Plusieurs satrapes arméniens, abandonnant leurs femmes, leurs enfants et leurs proches, s'enfuirent de tous les côtés. Ces femmes délaissées furent prises par les envahisseurs et amenées en présence de Sapor.

Le camp du roi Sapor était assis dans le canton de Pakrévant, sur les ruines de la ville de Zarehavan, détruite précédemment par les troupes perses. Les captifs de l'Arménie furent tous réunis devant le roi qui donna ordre de jeter aux pieds des éléphants tous ceux qui avaient atteint l'âge mûr, et d'attacher aux timons des chariots les femmes et les enfants. C'était par mille, par dizaines de mille qu'on comptait les victimes, de sorte qu'il est impossible de préciser le nombre des morts. Les femmes des nobles et des satrapes, qui avaient pris la fuite, amenées sur la place publique de la ville de Zarehavan, furent mises à nu, d'après l'ordre royal, et rangées des deux côtés de la place publique. Le roi Sapor, entouré de pompe, chevauchait autour de ces femmes et emmenait celles qui étaient les plus belles, les prenant une à une dans son palais pour assouvir sa passion ; car non loin de la place, il avait fait dresser une tente, pour accomplir ces forfaits. Ceci se continua pendant l'espace de plusieurs jours. Tous les hommes de la race de Siounie, d'un âge mûr, furent massacrés, les femmes furent tuées, les enfants mâles furent mutilés pour en faire des eunuques, après quoi on les emmena en Perse. Sapor faisait tout cela pour se venger d'Antov qui avait excité la guerre contre Nersèh, roi des Perses (2).

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 35.
(2) Cf. plus haut, liv. III, ch. 21, pag. 231 et suiv.

Le roi des Perses, Sapor, donna ordre de construire des forteresses dans les lieux les plus inaccessibles de l'Arménie et de les faire toutes occuper par des garnisons. Il distribua les femmes nobles [arméniennes] dans toutes ces forteresses pour y être gardées, et il imposa cette condition que, si leurs maris ne prenaient pas du service chez le roi, elles seraient tuées par ceux qui en avaient la garde. Il laissa en Arménie, Zig et Garèn comme gouverneurs, avec un nombre considérable de troupes, en chargeant Vahan et Mé-roujan, d'administrer le reste du pays (1); puis il partit lui-même pour l'Adherbeïdjan.

CHAPITRE LVIII.

Calamités que Vahan et Méroujan font subir au pays des Arméniens ; Vahan et sa femme sont mis à mort par leur propre fils.

Après cela, Vahan le Mamigonien et Méroujan Ardzrouni, hommes impies et abominables, qui avaient tous les deux renié le culte divin et embrassé l'hérésie du mazdéïsme, détruisirent les églises chrétiennes et les maisons de prières dans plusieurs cantons et dans plusieurs contrées de l'Arménie. Ils persécutèrent beaucoup de monde, en les contraignant d'abandonner la foi divine et d'embrasser le culte du mazdéïsme. Vahan et Méroujan donnèrent en même temps l'ordre de persécuter dans toutes les forteresses, les femmes abandonnées par les satrapes leurs maris, afin de leur faire accepter la loi du mazdéïsme, et si elles s'y refusaient, ils donnaient plein pouvoir aux chefs des garnisons de les faire périr toutes au milieu des souffrances les plus cruelles. Quand on reçut cet ordre dans les forteresses, on le mit partout à exécution. Mais comme aucune de ces femmes ne consentit à renier la foi chrétienne, toutes furent massacrées, après avoir enduré les plus épouvantables supplices (2). Cependant Vahan avait une belle-sœur, issue de la race mamigonienne, sœur de Vartan, et appelée Hamazasbouhi, qui était la femme de Karékïn, seigneur du canton de Reschdouni. Lors de l'invasion du roi [des Perses] en Arménie, Karékïn, la laissant dans la citadelle de Van, ville du canton de Dosp, [s'enfuit]. Mais l'impie Vahan et Méroujan envoyèrent l'ordre aux chefs des garnisons, de contraindre cette femme à accepter la loi du mazdéïsme et, dans le cas où elle s'y refuserait, de la tuer, en l'attachant au sommet de la plus haute tour. Ham[azasbouhi]

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 36.
(2) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 36.

ayant refusé de se soumettre à cet ordre, fut conduite sur la tour qui s'élève au plus haut sommet du rocher et regarde le lac du côté du fleuve; là elle fut mise à nu, comme au moment où elle était sortie du sein de sa mère, et, après qu'on lui eut lié les pieds, on la suspendit au sommet de la tour, la tête en bas. C'est ainsi qu'elle mourut sur le gibet. Hamazasbouhi avait le corps très-blanc et excessivement beau; par conséquent il y avait une foule de monde qui se réunissait chaque jour pour le contempler comme un objet digne d'admiration. A la vue de la princesse Hamazasbouhi, une femme qui avait été jadis sa nourrice, ayant mis un manteau appelé *anguiough* (1), et s'étant ceinte d'une ceinture, se plaça au pied du rocher où était la tour, à laquelle était suspendu [le cadavre de] la princesse, jusqu'à ce que son corps se détachât par lambeaux. A mesure que les os tombaient, elle les rassemblait tous dans son sein; cette femme retourna ensuite parmi les siens.

La méchanceté de Vahan et de Méroujan était telle qu'ils furent impitoyables même envers leurs parents; quant aux étrangers, ils les traitèrent avec dureté et sans miséricorde. Ils firent construire des temples du feu dans plusieurs endroits, en obligeant les gens de se soumettre aux lois du mazdéïsme. Dans leurs propres domaines, ils construisirent aussi des temples du feu, et firent enseigner la doctrine du mazdéïsme à leurs enfants et à leurs proches. Enfin, le fils de Vahan, qui s'appelait Samuël, fit périr sous ses coups Vahan son père et Ormizdtoukhd sa mère, sœur de Sapor, roi des Perses, et se sauva dans le pays de Chaldie.

LIVRE CINQUIÈME.

Canons chronologiques de l'Histoire de la maison des enfants de Thorgom, souche des Arméniens.

I. Bab est élevé à la dignité royale en Grèce; son arrivée en Arménie; il entre en possession de son pays et réussit dans toutes ses entreprises.

II. Le général arménien Mouschegh attaque le camp de Sapor, roi des Perses, et en fait un horrible carnage; Sapor s'enfuit à cheval.

III. Le roi Bab donne l'ordre de tuer Haïr le martbed.

IV. Nouvelle guerre entre le roi Bab et les Perses; une bataille est livrée dans le bourg de Pakavan, dans le canton de Pakravant.

V. Avis donné par Ournaïr d'un second combat livré par les Arméniens aux Perses à Kandzag d'Adherbeïdjan, où les premiers sont vainqueurs.

VI. Teghag le martbed, nommé chef des frontières (marzban), entre en négociation avec le roi des Perses, pour trahir le roi des Arméniens; le roi Bab fait mourir Teghah.

VII. Arschag, roi des Arméniens, se donne la mort dans le château d'Aniousch, situé dans le pays de Khouzistan, à l'instigation de Trasdamad.

VIII. Après la guerre des Perses, le sbarabed Mouschegh livre bataille à ceux qui s'étaient révoltés contre le roi des Arméniens, en différents endroits, à commencer par l'Adherbeïdjan, possession du roi d'Arménie.

IX. De Noschiragan.

X. Des cantons de Gortouk de Gortik, et de Dmorik.

XI. Des Mar.

XII. De l'Ardsakh.

XIII. De l'Aghouank.

XIV. De Gasp.

XV. De l'Ibérie (Virk).

XVI. Du roi d'Aghdsnik.

XVII. Du grand Dzop.

XVIII. De l'Ankegh-doun.

XIX. Du district d'Andsid.

XX. Du sbarabed arménien Mouschegh.

XXI. Du pontife Nersès; ce qu'il était et ce qu'il faisait.

XXII. Le roi Bab est obsédé par les *dev;* son genre de vie.

XXIII. Comment saint Nersès reprenait sans cesse le roi Bab, à cause de sa conduite déréglée.

XXIV. Le saint et grand pontife Nersès est mis à mort par le roi Bab.

XXV. Vision qui apparut aux saints anachorètes Schaghida et Épiphane, quand ils vivaient encore dans la montagne.

XXVI. De saint Schaghida.

XXVII. De saint Épiphane.

XXVIII. Prodiges et miracles merveilleux opérés par Dieu à Mampré, après le départ d'Épiphane.

(1) Le texte arménien présente ici quelqu'obscurité; le mot *anaguiough*, que d'autres manuscrits nous ont transmis sous la forme *anguiough*, dérive du mot *anguioun*, « angle », et veut dire sans doute « une poche ». Le vêtement de la nourrice de Hamazasbouhi devait être une sorte de manteau, garni d'une large poche, ou dont une des pointes se relevait et se fixait à une ceinture, afin de remplir l'office d'une poche.

LIVRE CINQUIÈME.

CANONS CHRONOLOGIQUES DE L'HISTOIRE DE LA [illegible] MAISON DES ENFANTS DE THORGOM, SOUCHE [illegible] DES ARMÉNIENS.

CHAPITRE I.

Bab est élevé à la dignité royale en Grèce; son arrivée en Arménie; il entre en possession de son pays et réussit dans toutes ses entreprises.

A la suite de ces événements, Mouschegh, fils de Vasag, ayant rassemblé ce qui restait de la noblesse arménienne, se rendit avec elle auprès du roi des Grecs. Il fit part à ce dernier de la prière des Arméniens et de tous leurs malheurs, et il demanda à l'empereur le fils d'Arschag, Bab, pour roi d'Arménie. Le grand roi des Grecs éleva à la royauté Bab (1), fils d'Arschag, d'après la demande qu'on venait de lui adresser et, donnant un secours considérable au roi Bab, il l'expédia en Arménie, accompagné du stratélate Térence, d'un certain comte Até (2), [lesquels étaient suivis par] six millions (?) de combattants.

Arrivé en Arménie, Mouschegh fut nommé sbarabed de l'armée arménienne à la place de Vasag son père. Alors, de tous les côtés du pays, tous ceux qui, après s'être dispersés et enfuis, s'étaient tenus cachés [jusqu'alors], venaient et se rassemblaient. Le premier soin du roi, de tous les habitants du pays des Arméniens, des grands, des gouverneurs de cantons et des seigneurs de provinces, fut d'aller trouver le saint et le grand-pontife Nersès. Ils savaient tous que le grand catholicos pouvait par sa prière, obtenir de Dieu la prospérité du pays et sa délivrance des mains

(1) Selon Moïse de Khorène (III, 36), Nersès le Grand, patriarche d'Arménie ayant appris les malheurs de ce royaume et la mort du roi Arschag, vint trouver Théodose pour lui demander d'élever Bab sur le trône de ses pères. L'empereur, cédant aux prières du pontife, envoya Bab dans son royaume, avec une armée sous le commandement de Térence. Le prince arménien chassa Méroujan du pays et occupa dès lors le trône de ses ancêtres. Le récit d'Ammien Marcellin (liv. 37) est plus détaillé et semble se rapprocher davantage de la vérité. Cylax et Artaban demandèrent à Valens de leur donner Para (Bab) pour roi et de lui prêter le concours de ses armées. L'empereur accéda à leur demande et envoya Térence avec Para en Arménie, pour l'installer sur le trône de ses pères. Seulement Valens, pour ne pas rompre le traité signé par les Romains avec la Perse, défendit à Para de prendre les insignes de la royauté, mais il l'autorisa à exercer dans tout son royaume la puissance souveraine.

(2) C'est le même personnage que Moïse de Khorène (III, 38) appelle Atte et qu'il qualifie de « grand comte ».

le l'ennemi; [ils savaient] aussi que tout ce qu'il lemandait à Dieu lui était accordé, et qu'enfin ;uidés par sa sagesse, il pouvait leur être utile par es conseils. C'était une chose très-grave d'aller à ı recherche d'un tel homme, qui pût leur donner .es conseils sages et utiles, et selon les circonsınces du moment, leur inspirer des idées dont ıs pourraient se servir dans des occasions données.

Alors le roi Bab lui-même, avec tous les anciens de l'Arménie, alla à la recherche de Nersès; . trouva le grand pontife et le supplia d'être le ère des Arméniens, de les guider en toutes hoses par ses conseils et d'intercéder pour eux ıuprès de Dieu]. Ce fut avec beaucoup de peine u'on parvint à persuader Nersès de venir avec ux au camp royal; car, depuis le jour où Knel ıt mis à la mort, jusqu'à l'avénement de Bab, lersès n'avait point paru dans le camp royal.

Cela leur coûta beaucoup [de peines]; enfin ils 'y emmenèrent. Dès lors il fut leur seul chef et leur eul conseiller; il arrangeait et dirigeait [en même emps] toutes choses, priant Dieu sans cesse pour ux. Car vraiment on le voyait partout avec sa agesse, ici partageant les soucis [du roi], là allé;eant les peines [des ses compatriotes] par ses ırières; [en un mot] en tout et partout, il se comıortait en père.

Cependant le sbarabed Mouschegh, après avoir ıréparé les troupes arméniennes au nombre de lix mille hommes placés sous son commandenent, après les avoir rangées et munies d'armes, le brillants drapeaux et d'étendards déployés, l les passa en revue en présence du roi Bab, du ;rand pontife Nersès et des généraux grecs, Téence et Até. Bab, roi des Arméniens, témoi;na la plus grande reconnaissance au général Iouschegh, en lui accordant des présents consilérables; de leur côté les généraux grecs lui dressèrent aussi leurs félicitations. Le grand ontife Nersès, bénissant le général Mouschegh, ıi dit : « Que le Seigneur Christ te bénisse, qu'il soit propice, qu'il t'accorde le don de la vicıire tous les jours de ta vie, qu'il délivre par toi par [les membres] de ta famille, le pays des rméniens, à tout jamais [de ses ennemis]. »

Le général arménien, Mouschegh, à la tête de n corps d'armée, se mit en marche, précédant mme avant-garde le roi Bab et les troupes imriales. Arrivé dans le canton de Taranagh, ouschegh pressa hardiment le pas; il pénétra ıns les régions méditerranéennes de l'Arménie, mba sur Garên et Zig, généraux perses, les a et passa au fil de l'épée toutes leurs troupes, laissant échapper personne. Ainsi, il délivra tout le territoire de l'Arménie, dont il s'empara jusqu'à Kandzag, ville de l'Adherbeïdjan.

C'est ainsi que le roi Bab fit son entrée dans le pays des Arméniens et commença à y régner. Il conquit les plus forts des châteaux dont les Perses s'étaient emparés, entre autres celui de Tarounk, dans le pays de Gok (1), où étaient déposés d'immenses trésors appartenant aux Arsacides. Comme la garnison de ce château consistait en gens dévoués, les Perses ne parvinrent pas à s'en emparer, quoiqu'ils ne cessèrent pas de battre en brèche cette place depuis le moment où le roi Arschag fut emmené en Perse jusqu'à l'arrivée du roi Bab en Arménie. De la sorte, le trésor fut conservé et passa intact entre les mains du roi Bab. A Érant et à Pakhisch l'armée grecque, se divisant, alla occuper toutes les provinces du pays des Arméniens. Cependant Méroujan le traître s'enfuit seul, monté sur un cheval.

Le général arménien Mouschegh, parcourant le pays entier, détruisit partout les temples du feu du mazdéisme. Il donna l'ordre de s'emparer des sectaires de cette religion, d'en prendre autant qu'il était possible et de les brûler tous à petit feu. Il fit subir la mort la plus cruelle aux garnisons de plusieurs châteaux, et ayant pris plusieurs des seigneurs qui jouissaient d'une grande considération auprès du roi des Perses, Mouschegh les fit écorcher, fit remplir leurs peaux d'herbe, et les suspendit sur [le haut] des murailles. Il fit cela dans plusieurs endroits, pour venger la mort de Vasag son père.

On reconstruisit ce que l'ennemi avait détruit; on répara les églises. On voyait la royauté acquérir de jour en jour de nouvelles forces et les affaires prendre une meilleure direction. [On voyait partout] saint Nersès, ce sage patriarche, comme guide, dirigeant toutes les affaires par ses conseils lumineux, construisant des hospices pour les pauvres, comme il le faisait jadis, et surveillant les mœurs dans tout le royaume, en fondant sa doctrine sur les bons principes de la religion, comme du temps des anciens rois, ainsi qu'il en avait été lui-même le témoin oculaire. Ayant sur toutes choses une grande sollicitude pour l'ordre de l'Église et pour le service des évêques, des prêtres et des diacres, il répara en même temps les édifices appartenant aux églises [en général], et ceux des églises en l'honneur des martyrs.

D'après l'ordre du roi Bab, le général arménien Mouschegh, à la tête de son armée, se rendit

(1) Indjidji, *Arm., anc.*, p. 450.

vers les frontières de son pays, pour les garder et les surveiller avec attention.

CHAPITRE II.

Le général arménien Mouschegh attaque le camp de Sapor, roi des Perses, et en fait un horrible carnage; Sapor s'enfuit à cheval.

Le stratélate de la Grande-Arménie, Mouschegh, fils de Vasag, réunit autour de lui un corps d'élite de quarante mille hommes [appartenant à la] noblesse, tous animés d'un même désir et d'une même volonté, et après les avoir munis d'armes, de chevaux et de vivres, il alla, à leur tête, occuper les confins d'Adherbadidj pour garder [les frontières] de l'Arménie. En même temps, Sapor, roi des Perses, s'étant préparé [aussi de son côté] avec une armée fortement organisée, vint dans le pays d'Adherbeidjan, en prenant pour guide Méroujan. Le camp royal se trouvait alors à Thavresch.

Le sbarabed arménien Mouschegh alla à sa rencontre avec ses quarante mille combattants, et, attaquant le camp [royal], il le tailla en pièces. C'est avec la plus grande peine que le roi Sapor put trouver à cheval un salut dans la fuite. Aidé par les troupes arméniennes, Mouschegh passa au fil de l'épée tous les gens du camp ; il y en eut beaucoup qui furent massacrés; plusieurs des grands furent pris avec les trésors du roi des Perses; de même la reine des reines, avec beaucoup d'autres femmes, tomba entre les mains de Mouschegh. Le sbarabed s'empara aussi de toute la chancellerie [royale], de tous les anciens, au nombre de six cents hommes, et les ayant fait écorcher, il ordonna de remplir d'herbe leurs peaux et de les envoyer à Bab, roi des Arméniens. Mouschegh fit ces représailles pour venger [la mort de] Vasag son père.

Quant aux femmes du roi Sapor, le général arménien Mouschegh prescrivit sévèrement aux siens de se bien garder de leur faire le moindre affront. Il ordonna de préparer pour elles des litières dans lesquelles il les expédia toutes à la suite du roi Sapor, leur mari, escortées par des Perses qui furent chargés de les conduire auprès de Sapor, saines et sauves, et à l'abri de toute insulte. Le roi des Perses fut frappé de voir la magnanimité, la noblesse et l'indépendance de Mouschegh qui s'était bien gardé d'insulter ses femmes. En ce temps-là, Mouschegh avait un coursier blanc. Il arriva au roi Sapor, pendant les banquets qu'il donnait à son armée, de prendre dans sa main la coupe remplie de vin, en disant : « Que l'homme au coursier blanc prenne aussi du vin. » Il fit peindre sur une coupe le portrait de Mouschegh, monté sur un cheval blanc, et ordinairement pendant les grands festins, il posait cette coupe devant lui et répétait chaque fois les mêmes paroles : « Que l'homme au coursier blanc prenne aussi du vin ! »

Cependant Mouschegh et les troupes arméniennes s'emparèrent d'un butin considérable dans le camp des Perses et s'enrichirent de trésors et de richesses immenses. Ils mirent de côté une part du butin pour le roi Bab, une autre pour les troupes restées auprès de ce dernier et une troisième pour les généraux grecs qui étaient auprès du roi; outre cela, ils distribuèrent des présents à chaque soldat. Cependant les troupes arméniennes, rentrées dans leur pays, portèrent des plaintes au roi Bab contre le sbarabed Mouschegh, en disant : « Pourquoi a-t-il laissé aller les femmes du roi des Perses, notre ennemi? » A cause de cela, Bab, roi des Arméniens, garda rancune à Mouschegh pendant longtemps.

CHAPITRE III.

Le roi Bab donne l'ordre de tuer Haïr le martbed.

On rapporta au roi Bab et on lui raconta toutes les injures que Haïr le martbed vomissait contre la reine Pharandzêm, mère du roi, quand elle se trouvait dans le château assiégé [par l'ennemi], où il s'était introduit furtivement, en l'outrageant comme une courtisane; après quoi il s'en était allé. Pendant que Haïr le martbed visitait ses domaines dans le pays de Daron, le sbarabed arménien Mouschegh était dans la même province, dans son propre château d'Oghagan (1) qui s'élève sur [les bords] du fleuve Euphrate. Là, un courrier envoyé par le roi Bab arriva chez le général arménien Mouschegh, avec une lettre où il était écrit que Mouschegh était chargé de faire subir à Haïr le martbed la mort la plus cruelle. Il tenait encore dans sa main la lettre du roi avec son ordre, quand il envoya inviter avec perfidie Haïr [à venir] chez lui à Oghagan, sous prétexte d'un festin qu'il allait lui préparer. On était en plein hiver, et les eaux de l'Euphrate étaient complétement glacées. Haïr le martbed, invité à ce festin, se rendit au château d'Oghagan. Alors le général Mouschegh ordonna aux soldats de le prendre, de le mettre à nu, tel qu'il était sorti [du sein] de

(1) Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 107. — Place forte du Douroupéran qui appartenait aux Selgouni (Moïse de Khorène, II, 84).

sa mère, de lui lier les mains sous ses genoux, de le faire descendre dans la rivière et de l'exposer sur la glace du fleuve. Haïr périt de la sorte. Le lendemain, quand on vint le voir, on trouva que sa cervelle, à la suite du froid, s'était écoulée par ses narines. Il fut remplacé dans son office de Haïr-martbed par un certain Teghag, qui, du temps du roi Arschag ou de Diran, père de ce dernier, avait occupé la charge de martbed pendant quelque temps.

CHAPITRE IV.

Nouvelle guerre entre le roi Bab et les Perses; une bataille est livrée dans le bourg de Pakavan, situé dans le canton de Pakravant.

A la suite de ces événements, le roi des Perses rassembla de nouveau toutes ses troupes et se mit à leur tête pour le pays d'Adherbeidjan, où il resta avec quelques soldats; et il envoya le gros de son armée faire la guerre au roi Bab. Les troupes perses dévastèrent le pays des Arméniens jusque dans le centre de la contrée. Le roi d'Arménie [de son côté] donna ordre de réunir ses troupes à Pakavan. L'armée des Grecs, qui était cantonnée à Erant et à Pakhisch, vint rejoindre Bab et se retrancha dans son camp, en l'entourant d'un fossé, à peu de distance de la montagne de Nebad (Niphates), près du fleuve Euphrate. A la suite de ces préparatifs, on attendit l'heure du combat.

Le sbarabed arménien Mouschegh rassembla aussi les troupes arméniennes au nombre de quatre-vingt-dix mille hommes et s'apprêta [à soutenir le choc des ennemis]. Le roi Sapor avait déjà envoyé ses troupes contre les Arméniens et les Grecs, quand Ournaïr, roi des Aghouank (1), qui se trouvait alors chez le roi des Perses, se présenta à ce dernier et lui demanda un présent, en disant : « Daigne, ô le plus brave des hommes, me permettre de combattre seul, avec mon détachement, les troupes du roi Bab, car il est plus convenable que l'armée des Arik aille au-devant des Grecs, et que moi à la tête des miens, je marche contre les généraux arméniens. »

Non-seulement cette proposition plut à Sapor, mais il en témoigna sa reconnaissance à Ournaïr et il lui accorda [ce qu'il demandait]. Cependant Méroujan Ardzrouni dit à Ournaïr : « Tu vas ramasser des épines, ce sera une grande merveille si tu parviens à les recueillir. » [En même temps], Méroujan dépêcha secrètement un messager vers le général arménien Mouschegh pour lui dire : « Méfie-toi et sois sur tes gardes, Mouschegh; car tu es le présent qu'Ournaïr, roi des Aghouank, a demandé [à Sapor], avec beaucoup de présomption. Maintenant c'est à toi de te tirer d'embarras. »

Après avoir délibéré sur ce qu'il y avait à faire, les troupes perses se mirent en marche pour aller en Arménie, suivies par le détachement d'Ournaïr, roi des Aghouank. Voici le langage que ce dernier tint aux siens : « Quand vous serez aux prises avec les troupes grecques, je vous recommande de faire des prisonniers plutôt que de les tuer; nous les emmènerons liés comme des trophées, et nous les ferons travailler chez nous comme des ouvriers et des maçons à la construction de nos villes et de nos palais. » Au moment où les troupes des Grecs et celles des Perses se trouvaient déjà en présence et étaient prêtes à en venir aux mains, le roi Bab lui-même s'arma pour aller prendre part au combat. Mais le général grec Térence l'en dissuada en disant : « L'empereur grec, en nous envoyant près de toi, nous a recommandé de te bien garder. Qui sait, s'il t'arrive quelque accident, avec quel visage paraîtrons-nous devant notre maître? Quelle réponse lui donnerons-nous, lorsque nous reviendrons auprès de lui sans toi? Alors l'empereur nous considérera comme des criminels. O roi, fais ce que nous allons te dire : prends le pontife des Arméniens, Nersès, éloigne-toi avec lui sur la montagne de Nebad, dans quelque lieu inaccessible et à l'abri du danger; que le grand-pontife se mette en prière et demande pour nous la victoire au Seigneur. Quant à toi, tu regarderas de la hauteur, et tu seras témoin du zèle, des prouesses ou de la lâcheté de chacun, dans le combat qui s'engagera bientôt sous tes yeux. » Le roi Bab consentit à cette proposition, et ayant pris le grand-pontife Nersès, il alla se placer sur la montagne de Nebad, [d'où il voyait] les troupes grecques et arméniennes descendre sur le lieu du combat. Alors le sbarabed arménien Mouschegh, avant de se rendre au combat, apporta ses armes et ses étendards au pontife Nersès, pour qu'il les bénît. Le roi Bab se souvint en ce moment des paroles qui lui furent rapportées jadis et dit : « Je me rappelle que Mouschegh est un ami du roi des Perses, Sapor. N'est-ce pas ce même Mouschegh qui a délivré les femmes du roi Sapor [et les a envoyées] dans les litières, escortées par des soldats? J'ai même entendu dire qu'il négocie avec les Perses. Eh bien il ne faut pas qu'il prenne part à ce combat. »

(1) Ce personnage est cité également par Moïse de Khorène (III, 37), comme auxiliaire des Perses.

Le général arménien Mouschegh demanda au grand-pontife Nersès d'intercéder pour lui auprès du roi Bab. Mais celui-ci répondit à Nersès : « N'intercède pas pour lui, car, aussitôt descendu, il va se ranger du côté des Perses. » Cependant le pontife continuait à le solliciter, et comme en ce temps-là, le roi mettait beaucoup d'empressement à accomplir la volonté de Nersès, il lui dit : « Je ferai ta volonté, mais avant que tu le laisses aller au combat, fais-lui prêter serment entre tes mains, qu'il ne nous trahira pas. » Mouschegh fut appelé en présence du roi et, après l'avoir salué, il s'approcha du grand-pontife Nersès, prit sa main droite et prêta serment ; puis il mit sa main dans celle du roi Bab et lui prêta le serment suivant : « Je vivrai et je mourrai pour toi, comme mes ancêtres l'ont fait pour tes ancêtres ; ce que mon père a fait pour ton père Arschag, je le ferai pour toi; seulement ne prête pas l'oreille à la colomnie. »

Alors le pontife arménien Nersès le bénit avec la plus grande ferveur. Le roi Bab ordonna d'amener son coursier et sa lance, et les offrit au brave général Mouschegh, qui cependant se refusa à les accepter, en disant : « Je combattrai avec mes propres armes, et quand je serai de retour, tu me donneras ce que bon te semblera ; ne suis-je pas ton serviteur? » Puis il présenta son drapeau et ses armes à Nersès pour qu'il les bénît. Monté à cheval, à la tête de son détachement, qui occupait l'aile droite de l'armée grecque, Mouschegh commença à s'avancer.

Le roi Bab et le pontife Nersès restèrent debout sur la montagne de Nebad. Saint Nersès, les bras élevés vers le ciel, demandait au Seigneur d'épargner sa sainte Église, rachetée par son sang précieux; de ne pas abandonner son peuple aux idolâtres et aux infidèles, afin qu'on ne dise pas parmi les gentils : où est leur Dieu? Tandis qu'il adressait à Dieu sa prière, les troupes arméniennes se présentaient comme un feu ardent vis-à-vis les Perses. [On vit alors] le corps d'armée de Mouschegh, devançant les autres détachements, se précipiter avec impétuosité [sur l'ennemi.] Le roi qui contemplait ce spectacle, allait perdre Mouschegh de vue; enfin il voyait disparaître ses drapeaux. Aussitôt ces derniers disparus, le roi Bab se mit à crier et dit, s'adressant à Nersès : « Me voici, grâce à toi, précipité dans le feu! ne t'avais-je pas dit de ne pas envoyer cet homme au combat? Le voilà qui a passé du côté des Perses et il va maintenant nous causer beaucoup de malheurs. » Le pontife Nersès répliqua : « Non, roi, non, ne pense pas ainsi; il n'est pas homme à nous trahir : tu verras toi-même quelles prouesses va accomplir devant toi ton serviteur. »

Le roi Bab ne cessait d'importuner le pontife Nersès pour qu'il ne discontinue pas d'implorer le secours du Seigneur pendant la mêlée. Mais Nersès perdant patience, dit au roi Bab : « Si tu diriges ton cœur vers le Seigneur, alors peut-être il aura pitié de toi et de ton pays; si tu te purifies de tes actes abominables, le Seigneur t'accueillera ; il ne te laissera pas échapper de ses mains, et il ne te livrera pas à tes ennemis......(1).

C'est en ces termes, que Nersès, debout sur la montagne, ayant le roi Bab à ses côtés, pria Dieu jusqu'au soir, au coucher du soleil, et jusqu'au moment où le combat fut terminé.

Pendant cette bataille, Dieu venant en aide aux Grecs, les troupes arméniennes remportèrent la victoire. L'armée des Perses, défaite, tourna le dos et se dispersa dans les plaines, dans les hautes montagnes et dans les vallées profondes. Les troupes grecques et arméniennes poursuivirent les Perses et les taillèrent en pièces, [y compris] les chefs et les simples soldats, sans aucune distinction; ceux qui avaient des chevaux légers purent seuls s'enfuir. C'est ainsi que les Arméniens poursuivirent les fugitifs, les chassant devant eux jusqu'à Kandzag d'Adherbeidjan, c'est-à-dire jusqu'aux frontières de l'Arménie. Le sbarabed Mouschegh fit un carnage immense des troupes perses. Ensuite il guetta le détachement des Aghouank, qu'il décima entièrement. Il atteignit leur roi Ournaïr au moment de sa fuite et le frappa sur le crâne, à coups reboublés, avec la hampe de sa pique, en disant : « Tu dois remercier le sort d'être roi et d'avoir une couronne; car je ne voudrais jamais tuer un roi, quand même je serais dans des circonstances très difficiles. » Il le laissa ainsi s'enfuir avec huit cavaliers dans le pays des Aghouank.

Quand les troupes arméniennes furent de retour, le général Mouschegh présenta à Bab, roi des Arméniens, une quantité considérable de têtes des plus braves combattants. Les satrapes, les grands, enfin tous les guerriers en firent autant. On célébra cette victoire dans l'Arménie entière, ainsi que dans l'armée grecque. Il serait difficile de préciser l'immense quantité de trésors, d'armes, d'ornements d'or, d'argent et de butin, le nombre de chevaux, de mulets et d'éléphants que [les vainqueurs] prirent à l'ennemi.

(1) Il y a ici une longue prière de saint Nersès qui ne renferme rien d'historique et que nous n'avons pas cru nécessaire de reproduire.

Bientôt après, on calomnia le général Mouschegh auprès du grand roi Bab en disant : « Sache, ô roi, que Mouschegh est plein d'astuce pour toi; il n'attend que le moment propice pour te tuer; car il donne ouvertement la liberté à tes ennemis; il lui est arrivé plus d'une fois de laisser partir ceux qui se trouvaient entre ses mains. Il vient de faire la même chose à ton rival, le roi Ournaïr, qu'il a laissé échapper. » A la suite de ces calomnies, il y avait sans cesse des querelles entre le général Mouschegh et le roi Bab, qui lui adressait des reproches continuels. [Enfin] Mouschegh fit au roi Bab la réponse suivante : « J'ai taillé en pièces tous ceux qui étaient mes égaux; mais ceux qui portent des couronnes sont tes égaux et non pas les miens; tu n'as qu'à aller tuer tes semblables, comme je l'ai fait avec les miens. Jusqu'à ce moment, je n'ai pas levé la main contre quiconque portait une couronne, je ne la lève pas à présent, je ne la lèverai pas dans l'avenir. Si tu as envie de me tuer, tue-moi; quant à moi, si dorénavant un roi quelconque tombait entre mes mains, comme cela m'est arrivé plus d'une fois, [je te répète] que je ne suis pas homme à tuer un roi qui porte la couronne, quand même il serait sur le point de m'ôter la vie. »

Le roi Bab, après avoir entendu ces paroles, se levant de son trône, les larmes aux yeux, se jeta au cou de Mouschegh, l'embrassa et dit en pleurant : « Oui, ils méritent bien la mort ceux qui osent calomnier Mouschegh, cet homme brave et honorable! Mouschegh est issu d'une race aussi noble que la nôtre; ses ancêtres sont comme les nôtres; car, ayant abandonné la royauté du pays des Djen (1) et étant venus en Arménie, ils ont non-seulement consacré leur vie à nos ancêtres, mais ils l'ont même sacrifiée pour eux; mon père, le père de Mouschegh a donné sa vie pour mon père, il nous a servi lui-même [jusqu'à présent] avec un dévouement sans bornes, grâce aux prières ferventes que notre admirable père Nersès a adressées à Dieu. Mouschegh a remporté les victoires et a été la cause unique d'une longue paix. Eh bien! comment [maintenant] ose-t-on me dire que Mouschegh attend le moment propice pour me tuer? Un homme juste, raisonnable et bien intentionné, au point d'épargner même les souverains étrangers, pourrait-il lever la main contre ses propres maîtres? »

En ce temps-là, Bab donna au général Mouschegh beaucoup de présents, de villages, et le combla d'honneurs.

(1) Les Mamigoniens et les Orbélians passaient, selon une ancienne tradition, pour être originaires de la Chine (Djénastan). Leurs ancêtres, chassés de leur pays par une révolution, seraient venus chercher asile en Arménie, où les rois arsacides les accueillirent et leur donnèrent le titre de satrapes, avec des domaines. (Moïse de Khorène, II, 81.)

CHAPITRE V.

Avis donné par Ournaïr d'un second combat livré par les Arméniens aux Perses à Kandzag d'Adherbeïdjan, où les premiers sont vainqueurs.

Après cela, Ournaïr, roi des Aghouank, dépêcha un envoyé vers Mouschegh pour lui donner cet avis : « Je te suis vivement reconnaissant de ne m'avoir pas tué, car Dieu m'avait fait tomber entre tes mains; mais tu as bien voulu m'épargner : tant que je vivrai, je n'oublierai jamais ce témoignage d'amitié de ta part. Je te préviens donc que le roi des Perses, Sapor, se prépare à la tête de toute son armée à tomber sur toi à l'improviste. » A la suite de cet avis, le stratélate grec disposa les troupes qu'il avait alors sous ses ordres et partit avec elles, en dirigeant sa marche vers les frontières de l'Arménie, du côté de Kandzag d'Adherbeïdjan. De même, le sbarabed Mouschegh rassembla toutes les troupes arméniennes qui étaient au nombre de quatre-vingt-dix mille hommes d'élite, tous bien armés et portant des lances, sans parler de ceux qui étaient munis de boucliers; et, pour prévenir l'ennemi, il se porta sans tarder sur les frontières. Le roi resta seul en Arménie avec le pontife Nersès qui implorait le secours de Dieu pour tout le pays, ainsi que pour l'armée qui allait livrer bataille.

Le roi des Perses, Sapor, arrivé avec ses troupes sur le lieu du combat, y trouva déjà l'armée grecque et les légions arméniennes prêtes à entamer l'affaire. Une mêlée terrible s'engagea et les Perses furent vaincus. Ce fut surtout le corps des soldats armés de lances qui, attaquant avec ardeur les soldats perses, les faisait tomber de leurs chevaux, en présence même du roi Sapor. Les guerriers arméniens, voyant les Perses tomber, faisaient retentir ce même cri tous ensemble : « Qu'ils soient à Arschag le brave! » C'est à leur roi Arschag qu'ils consacrèrent tous les valeureux combattants qu'ils tuèrent dans cette bataille; ils disaient à chaque soldat tué : « Sois une victime pour notre roi Arschag! » C'était toujours le même cri qu'on entendait, quand les braves Arméniens, armés de lances, appartenant à la noblesse, renversaient les Perses, car eux aussi disaient : « Qu'ils soient à Arschag le brave! » puis

à chaque tête tranchée, on disait ordinairement : « Sois une victime pour Arschag ! »

[A ce combat], un nombre considérable de légions grecques et arméniennes étaient munies et entourées de boucliers, ayant l'aspect d'une ville imprenable. Quand les Perses commencèrent à presser les troupes grecques et le corps des Arméniens armés de lances, alors ces derniers, pénétrant au milieu des légions grecques et arméniennes, s'y reposèrent protégés par leurs boucliers, comme dans une forteresse. Après s'être reposés un instant, ils sortaient et recommençaient à attaquer les Perses, en faisant un horrible carnage dans leurs rangs et en leur faisant mordre la poussière à leurs pieds. C'était toujours avec le même cri poussé au nom de leur roi Arschag que les Arméniens s'encourageaient les uns les autres, en tranchant la tête à une foule de Perses. Quand les troupes perses commencèrent à les harceler de nouveau, ils se retirèrent encore au centre des légions, comme dans un château inaccessible, et ceux-ci, écartant leurs boucliers, les accueillirent dans leurs rangs. Ce jour-là, le stratélate Térence, avec son armée, et le sbarabed Mouschegh, à la tête de ses troupes, taillèrent complétement en pièces les Perses. Sapor, roi des Perses, s'enfuit du lieu du combat avec le peu de gens qui lui restaient. Après avoir laissé des troupes pour garder les frontières, les vainqueurs retournèrent auprès de leur roi Bab, couverts de gloire, chargés d'un riche butin, et entourés d'une grande pompe (1).

Le roi Sapor rentra dans son royaume, émerveillé de la bravoure que le corps d'armée arménien venait de déployer devant lui. Il disait : « Je suis en admiration devant ce que je viens de voir. Dès ma jeunesse, j'ai passé toutes mes journées à la guerre dans les combats ; [et quoiqu'] il y ait déjà plusieurs années que j'occupe le trône, je n'en ai pas passé une seule sans livrer bataille ; eh bien, je n'ai jamais vu un combat aussi acharné que celui dont je viens d'être témoin. Quand les Arméniens armés de lances s'avançaient pour tenter l'attaque, ils ressemblaient à une haute montagne ou à une tour bien assise, forte et inébranlable. S'il nous arrivait de les ébranler quelque peu, ils se réfugiaient parmi les légions grecques, qui, écartant leurs boucliers, les recevaient comme dans l'enceinte d'une ville entourée de murailles.

« Après s'y être reposés un peu, ils sortaient de nouveau et se mettaient à massacrer impitoyable[illegible]ment les troupes des Arik. Encore une chose qu[illegible] m'a vivement frappé, c'est cet amour, ce dévoue[illegible] ment que l'armée arménienne porte à son maîtr[illegible] Quoiqu'il y ait déjà tant d'années que leur r[illegible] Arschag leur a été enlevé, c'était par son no[illegible] qu'ils s'encourageaient les uns les autres au comb[illegible]

« Quand il leur arrivait de terrasser les comba[illegible]tants, ils disaient d'une voix unanime : « A A[illegible]schag ! » Cependant Arschag n'était plus parmi e[illegible]. Professant un tendre amour pour leur maître, ils sacrifiaient à Arschag les ennemis qu'ils tuaie[illegible]. Et ce fougueux détachement de Mouschegh ! Il [illegible] semblait qu'un feu jaillissait de ses bannière[illegible] ; quant à lui, il passait et repassait comme [illegible] flamme qui embrase les touffes des joncs. De[illegible] années entières se sont déjà écoulées depuis qu'i[illegible] ont perdu leur maître Arschag, qui, à l'heur[illegible] qu'il est, se trouve au château d'Antmesch, dan[illegible] le pays de Khouzistan ; cependant les Arméniens[illegible] qui l'aiment ardemment, s'imaginaient qu'il étai[illegible] à leur tête comme leur propre roi, le croyaien[illegible] parmi eux, dirigeant le combat, et eux-même[illegible] remplissaient leur devoir en sa présence. Ah ! [illegible] continua Sapor, heureux le maître qui comman[illegible]derait une armée animée de pareils sentiments, [illegible] aussi fidèle et aussi dévouée à son roi ! »

CHAPITRE VI.

Teghag le martbed, nommé chef des frontières, entre[illegible] en négociation avec le roi des Perses, pour trahir le [illegible] roi des Arméniens ; le roi Bab fait mourir Teghag.

Le général de l'armée grecque Térence, et Mou[illegible]chegh, général des troupes arméniennes, laissère[illegible]t Teghag le martbed, qui d'après ses fonctions [illegible] nommait *Haïr* du roi (1), comme gardien d[illegible] frontières, à Kandzag, qui se trouvait sur les co[illegible]fins des deux royaumes, de Perse et d'Arméni[illegible]. Ils lui conférent trente mille hommes d'élit[illegible], munis de lances et couverts de cuirasses, et pou[illegible]vus de tout ce qui était nécessaire. Térence [illegible]t Mouschegh, avec le reste des troupes, retourn[illegible]rent ensuite en Arménie auprès du roi Bab. T[illegible]ghag le martbed, [resté seul], dépêcha secrèteme[illegible]t des envoyés vers Sapor, roi des Perses, s'e[illegible]gageant à livrer dans ses mains le roi Bab, le g[illegible]néral grec Térence et le général arménien Mou[illegible]chegh. Teghag obtint de Sapor [en retour [illegible]e cette proposition] une immense quantité de tr[illegible]sors. Cependant quelques-uns des grands [illegible]

(1) Il est question dans ce chapitre de la bataille de Tzirav, mentionnée par Moïse de Khorène (III, 37).

(1) C'est-à-dire « père du roi ». Cette charge était [illegible] de chef des eunuques.

, par exemple Knel, seigneur du canton ›evatsi, et d'autres qui étaient restés avec Kandzag], en avertirent secrètement le roi Celui-ci envoya des exprès vers Teghag ›tbed pour lui dire : « Après avoir réuni ›pes qui se trouvent sous ta main, trans- ›s à Knel Andsevatsi, et hâte-toi d'arriver de moi le plus vite possible; il m'est indis- le de t'envoyer vers Sapor, roi des Perses, me suis décidé à me reconnaître son vas- peine Teghag le martbed avait-il entendu ›oles, qu'ivre de joie, il disait dans son « Maintenant il me sera plus facile de réa- › que j'ai promis au roi Sapor. Une fois de Bab, d'un côté j'userai de tout mon r pour le tranquilliser, de l'autre je le ferai ›r à l'improviste par le roi des Perses. » ›, au comble de la joie, se mit à négocier s deux souverains; puis, étant monté sur ı coursier, il partit sans plus tarder, pour re le roi Bab [qui se trouvait alors] au village d'Artians appartenant au domaine ›t situé dans la province d'Ararat. Aus- rivé, Teghag se présenta au roi qui lui fit ueil des plus magnifiques. A l'heure du , le roi Bab donna ordre qu'on emmenât ; le martbed et qu'on le revêtît de riches On lui mit un caleçon très-large, tombant plis et dont l'ampleur l'empêchait d'être nablement] habillé. Puis on lui fit endosser it très-large et on lui attacha une ceinture ›lle pendait une épée. Les plis qui retom- de sa ceinture couvraient entièrement son 'endant qu'on mettait à Teghag le caleçon, ıssure, et qu'on lui ceignait l'épée, — les › son caleçon, descendant jusqu'aux che- e ses pieds, couvraient totalement son épée, ıe se douta pas un instant du mauvais que présageait la largeur démesurée de ›its. A neuf heures, on vint dire à Teghag : invite à souper dans les appartements in- s du palais. » On le fit entrer dans le cor- de l'appartement habité par le roi. Or ce ›r était étroit et avait plusieurs petites ou- ›s pratiquées au plafond pour donner du ›es deux côtés de ce corridor, se trouvaient des gens munis de boucliers et armés de ; tandis qu'on conduisait Teghag, tout d'un coup les fenêtres furent fermées. Alors ceux des gens qui portaient des boucliers l'entourèrent et le tirèrent de côté et d'autre. En vain, il porta la main pour saisir son épée qui se trouvait enveloppée et cachée dans les plis de ses habits; il ne put parvenir à la tirer.

Quoique Teghag fût grand de taille, robuste et osseux, cependant les gens qui portaient des boucliers, après l'avoir entouré, l'enlevèrent et le transportèrent jusqu'aux portes de l'appartement du roi. Ce dernier, voyant qu'on allait l'y faire entrer, dit : « Ne le portez pas ici; ne le portez pas ici; mais conduisez-le dans la garde-robe. » Les soldats, portant des boucliers, le firent passer du corridor même dans la garde-robe, où était déposée la couronne royale. Lorsqu'on lia les mains de Teghag, il dit : « Dites au roi, dites-lui bien que j'ai mérité cette mort; mais que cependant il devait me faire tuer sur la place publique et non dans un appartement où on garde les couronnes et où on va ensanglanter la sienne. » A peine avait-il proféré ces mots, qu'on l'égorgea dans les chambres de la garde-robe. Après lui avoir tranché la tête, on la porta au bout d'une pique, qui fut plantée au milieu du camp royal.

CHAPITRE VII.

Arschag, roi des Arméniens, se donne la mort dans le château d'Aniousch, situé dans le pays de Khouzistan, à l'instigation de Trasdamad.

En ce temps-là, Arschag, roi des Arméniens, vivait encore au château d'Antmesch, nom qui signifie château d'Aniousch (1), et qui se trouvait dans la contrée de Khouzistan, située dans le royaume de Perse. Bien qu'à cette époque, la guerre entre la Perse et l'Arménie eût cessé, cependant le roi des Kouschans, qui était d'origine arsacide, suscita une [nouvelle] guerre contre le roi Sapor le sassanide. Ce prince, ayant réuni toutes ses troupes et tous les cavaliers qu'il avait emmenés en captivité avec lui du pays des Arméniens, leur donna l'ordre de marcher et se mit à leur tête, accompagné de l'eunuque du roi Arschag. Or, cet eunuque d'Arschag, roi des Ar-

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 35.

Προκοπίου Καισαρέως Ἱστορίαι.

Χρόνῳ δὲ ὕστερον τῶν τις Ἀρμενίων τῷ τε η ἐν τοῖς μάλιστα ἐπιτήδειος καί οἱ ἐπισπόμε- τὰ Περσῶν ἤθη ἰόντι Πέρσαις ἐπί τι ἔθνος

Procopii de Bello Persico, lib. I, cap. 5. (*Ed. Paris.*, *pag.* 17 *et seq.* — *Ed. Bonn.*, t. I, *pag.* 29 *et seq.*)

.... Secundum ea, quidam Armenus ex intimis Arsacis, et eorum numero, qui ipsum in Persidem comitati

s avait été un personnage dévoué, voir étendu, jouissant de grands ès-aime [de son maître], s'appe- i. La guerre entre le roi des Kous- i des Perses une fois commencée, du premier harcelèrent cruellement erses, réduisirent en captivité beau- rs ennemis et chassèrent devant elles le uque Trasdamad, qui pendant le règne roi des Arméniens, et de son fils Arschag, gouverneur de province et [gardien] fi- trésors du château d'Ankegh et de tous eaux royaux de ces contrées, ainsi que sors du château de Penapegh dans le pays p (1), confiés à ses soins, avait son cous- us élevé que ceux des autres satrapes. Cette ge [de gardien des trésors], dès les temps les anciens de la dynastie arsacide, était inhé- te à celle de martbed.

L'eunuque Trasdamad, prince (ischkhan) [du nton] d'Ankegh-doun, avait été emmené captif n Perse, au temps où le roi Arschag fut fait prison- nier. Il se trouva au combat où les Kouschans défirent Sapor, roi des Perses. Dans cette af- faire, Trasdamad se signala par sa bravoure et sauva la vie à Sapor; il mit hors de combat beaucoup de Kouschans et présenta [ensuite à son maître] les têtes de plusieurs ennemis.

C'est ainsi que Trasdamad sauva la vie à Sapor au moment où ce dernier se trouva pressé et en- touré de tous les côtés par les ennemis.

Quand le roi des Perses rentra en Assyrie, [son premier soin] fut de témoigner à l'eunuque Tras- damad sa reconnaissance pour le service qu'il lui avait rendu. Il lui dit : « Tu peux me deman der ce que tu voudras, et ce que tu demanderas, je te l'accorderai sans hésiter. » Trasdamad dit au roi : « Je ne te demande qu'une seule chose : per- mets-moi d'aller voir mon propre maître, Arsc ag, roi des Arméniens. Permets-moi, quand je me serai rendu chez lui, de le délivrer de ses liens pour un jour seulement, de lui laver la tête, de l'oindre, de le revêtir de riches habits, de lui préparer son siége, de lui présenter un repas et du vin, et de le divertir au moyen de musiciens, et cela pour un jour seulement. »

Le roi Sapor lui dit : « C'est une demande bien difficile à accorder; car depuis que le royaume de Perse existe et que le château porte la déno- mination de château d'Aniousch, personne n'a osé rappeler aux rois un seul homme qui y ai été enfermé. Ce que tu demandes est d'autr plus grave que celui qui est enfermé dans cet droit est un roi, un personnage qui est mon et qui s'y trouve retenu parce qu'il a été rival. En me faisant une demande aussi i tune, tu risques ta propre vie en pronon nom seul d'Aniousch; car cela est défend loi, depuis qu'existe le royaume des Ar puisque les services que tu m'as rendus menses, je t'accorde ta demande, tu [trouver Arschag]. Cependant il serait dent de songer à tes intérêts, de m [comme don] une province, un canton trésors. En exprimant ton désir, qu freignes la loi du royaume des Ar au lieu de t'accorder des récompen tu as droit. »

(1) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 507 et 57.

ἰοῦσι βαρβαρικὸν ξυνεστράτευσεν· ὅς δὴ ἀνήρ τε ἀγαθὸς ἐν τῷ πόνῳ τούτῳ, δρῶντος Πακουρίου τὰ ποιούμενα, γέγονε καὶ τῆς νίκης αἰτιώτατος Πέρσαις. Διὸ δὴ αὐτὸν ὁ Πακούριος ὅ τι ἂν βούλοιτο αἰτεῖσθαι ἠξίου, ἰσχυρισάμενος ὅτι δὴ οὐδενὸς πρὸς αὐτοῦ ἀτυχήσει. Ὁ δὲ ἄλλο οἱ οὐδὲν γενέσθαι ἠξίου ἢ ὥστε τὸν Ἀρσάκην ἐν ἡμέρᾳ μιᾷ θεραπεῦσαι ᾗ βούλοιτο. Τοῦτο τὸν βασιλέα ἠνίασε μὲν ὡς τὰ μάλιστα, εἰ λύειν νόμον οὕτω δὴ παλαιὸν ἀναγκάζεται, ὅπως μέντοι παντάπασιν ἀληθίζηται, ξυνεχώρει τὴν δέησιν ἐπιτελῆ γενέσθαι. Ἐπεὶ δέ γε βασιλέως ἐπαγγείλαντος γέγονεν ἐν τῷ λήθης φρουρίῳ, ἠσπάσατο μὲν τὸν Ἀρσάκην, ἄμφω δὲ ἀλλήλοιν περιβαλόντε ἐθρηνησάτην τε ἡδύν τινα θρῆνον καὶ ἀπολοφυραμένω τὴν παροῦσαν τύχην μόλις ἀπ' ἀλλήλοιν διαλύειν τὰς αὐτοῦ χεῖρας ἑκάτερος ἴσχεν. Ἐπεὶ δὲ τῶν ὀδυρμῶν ἐς κόρον ἐλθόντες ἐπαύσαντο, ἔλουσε μὲν ὁ Ἀρμένιος ...σάκην καὶ τἄλλα οὐ κατημελημένως ἐκόσμησε,

fuerant, militarem navavit operam Pe baros, et sub oculis ipsius Pacurii nue se gessit in eo bello, ut Persæ victoriam reportarint. Quamobr Pacurius ut peteret quidquid coll recipiens ei nihil se negaturum. sibi ut potestas fieret ministrand idque prout libido foret. Mirum in necessitatem adduci infrin fidem tamen ne falleret, an itaque regio admissus ille in cem salutavit. Hic inter se lamentum effusi, vicem su ter ab altero divellere n gendi satietate fessi cum lavit Armenius, et tot etiam regali ornatum

Le roi donna à Trasdamad un officier de sa garde des plus dévoués, le munit d'une lettre portant l'empreinte de la bague royale. Cette lettre lui accordait la libre entrée dans le château d'Anlmesch, où, d'après la faveur qu'il venait de solliciter, il pouvait réaliser son désir de voir le roi prisonnier, Arschag, qui jadis avait régné sur l'Arménie. Avec l'officier de la garde et la lettre royale, Trasdamad s'introduisit dans le château d'Aniousch où il vit son propre maître. Aussitôt, il délivra Arschag des fers qui liaient ses mains et ses pieds, ainsi que du jonc (?) et des chaînes qui retenaient son cou. Il lava la tête d'Arschag et le fit baigner. Ensuite il le revêtit de magnifiques habits, lui prépara le siége et le fit asseoir. Puis il lui servit son repas d'après le cérémonial de la cour, et plaça du vin devant lui, selon le même cérémonial. De cette manière, Trasdamad tira Arschag de sa torpeur, le consola et le divertit au moyen des musiciens.

Vers la fin du repas, on fit placer devant Arschag des fruits, des pommes, des concombres et les mets délicats; et en même temps, on déposa un poignard devant lui, pour qu'il pût s'en servir. Trasdamad faisait tout son possible pour divertir Arschag, et, se tenant debout devant lui, ne cessait de lui prodiguer des consolations. rschag était déjà plongé dans les vapeurs de l'ivresse, qui commençaient à lui obscurcir la vue. lors il se rappela son passé et dit : « Malheur à rschag ! ainsi vont les choses ! Me voilà ici et arvé à ce point. » Ayant dit cela, il plongea dans n cœur le poignard qu'il tenait à la main pour ouper le fruit auquel il allait goûter. Il mourut sur le coup, à l'endroit même où il était assis. Trasdamad voyant cela, se précipita sur lui, arracha de son sein le poignard, et se l'étant plongé dans le côté, il mourut, lui aussi à l'instant même.

CHAPITRE VIII.

Après la guerre des Perses, le sbarabed Mouschegh fait la guerre à ceux qui s'étaient révoltés contre le roi des Arméniens, dans différents endroits, à commencer par l'Adherbeïdjan, possession du roi des Arméniens.

Quand la guerre avec les Perses fut terminée, et que tout rentra dans le calme, le sbarabed arménien Mouschegh, déclara la guerre à ceux qui s'étaient soulevés contre les rois arsacides, pour se rendre indépendants (1). En premier lieu, il commença par les possessions du roi des Arméniens, dans l'Adherbeïdjan, en dévastant tout le territoire des Adherbaditch, et en emmenant en captivité une multitude considérable de gens. Après avoir soumis le reste des habitants, il leur imposa un tribut et prit beaucoup d'otages.

CHAPITRE IX.

De Noschiragan. (2)

Mouschegh défit les habitants du pays de Noschiragan, qui s'étaient révoltés contre le roi des Arméniens. Après avoir soumis le pays, il le dévasta et le réduisit en esclavage. Il prit des otages parmi les habitants qui restèrent, et leur imposa un tribut.

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 35.
(2) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 530.

/ῆμα δὲ αὐτῷ περιθέμενος τὸ βασίλειον ἐπὶ στιβάς ἀνέκλινεν. Ἐνταῦθά τε τοὺς παρόντας Ἀρσάκης ασιλικῶς εἱστία ᾗπερ εἰώθει τὰ πρότερα. Ἐν ταύτῃ ῇ θοίνῃ πολλοὶ μὲν ἐπὶ κύλικι λόγοι ἐλέχθησαν, οἵπερ ὸν Ἀρσάκην ἱκανῶς ἤρεσκον, πολλὰ δὲ ἄλλα ἐς μέον ἦλθεν, ἅπερ αὐτῷ ἐν ἡδονῇ ἦν· μηκυνομένου τε οῦ πότου ἄχρι ἐς νύκτα τῇ πρὸς ἀλλήλους ὁμιλίᾳ περφυῶς ἥσθησαν, μόλις δὲ ἀλλήλων ἀπαλλαγέντες ιελύθησαν, καταβεβρεγμένοι τῇ εὐπαθείᾳ. Τότε δὴ έγουσι τὸν Ἀρσάκην εἰπεῖν ὡς ἡμέραν τὴν ἡδίστην ιατελέσας, ἐν ταύτῃ τε ξυγγενόμενος τῷ ποθεινοτάτῳ νθρώπων ἁπάντων, οὐκ ἂν ἔτι ἑκὼν γε εἶναι ὑποταίη τὰ φλαῦρα τοῦ βίου. Καὶ ταῦτα εἰπόντα ιαχαίρᾳ ἑαυτὸν διαχρήσασθαι, ἥνπερ ἐν τῇ θοίνῃ ξεπίτηδες κεκλοφὼς ἔτυχεν, οὕτω τε αὐτὸν ἐξ ἀνρώπων ἀφανισθῆναι. Τὰ μὲν οὖν κατὰ τοῦτον δὴ τὸν Ἀρσάκην ἡ τῶν Ἀρμενίων συγγραφὴ λέγει ταύτῃ, ἧπερ ἐρρήθη, κεχωρηκέναι, καὶ τὸν νόμον τότε ἀμφὶ τῷ τῆς λήθης φρουρίῳ λελύσθαι.

regifice pro more pristino apparatis epulis eos accepit qui adfuerunt. Convivalibus jocis, non sine magno ejus oblectamento, bellissime lusum est, aliaque in medium venere plurima, quæ ipsum multa hilaritate consperserunt. Summa certe fuit confabulandi suavitas, quæ ad noctem usque compotationem duxit. Vix tandem discesserunt, lauti epuli voluptate perfusi. Subinde Arsacem dixisse memorant, haud æquo deinceps animo laturum se ærumnas vitæ, postquam cum mortalium sibi optatissimo omnium lætissimum diem egisset : his dictis, cultro, quem de mensa consulto sublegerat, se confodisse, itaque occubuisse. Eum exitum habuisse Arsacem, ac tunc temporis legem illam quæ est de castello Oblivionis, abrogatam esse prodit historia Armenorum.

CHAPITRE X.

Des cantons de Gortouk, de Gortik et de Dmorik.

Le sbarabed Mouschegh ravagea également les districts de Gortouk (1), de Gortik et de Dmorik (2), qui s'étaient aussi révoltés contre le roi d'Arménie. Après les avoir soumis, il les dévasta, les réduisit en esclavage et imposa un tribut au reste des habitants; il prit également beaucoup d'otages.

CHAPITRE XI.

De Mark.

Mouschegh dévasta également les contrées de Mark, [dont les habitants] s'étaient aussi révoltés contre le roi des Arméniens; il emmena beaucoup de captifs. Après avoir imposé tribut au reste des habitants, il leur prit des otages.

CHAPITRE XII.

De l'Artsakh.

Mouschegh ravagea le pays d'Artsakh (3) d'où il enleva un grand nombre de prisonniers; et, après avoir pris des otages, il imposa un tribut au reste des habitants.

CHAPITRE XIII.

De l'Aghouanie.

Mouschegh porta la guerre dans le pays des Aghouank, qu'il dévasta cruellement. Il reconquit plusieurs cantons, notamment Oudi, Schagaschen, la Vallée de Kartman, Goght et d'autres contrées environnantes, dont les Aghouank, qui les avaient détachées de l'Arménie, s'étaient emparés. Le fleuve Kour fut désigné comme devant servir de limite entre le pays des Aghouank et celui des Arméniens, ainsi que cela existait auparavant. Plusieurs chefs aghouank furent tués [dans cette campagne]. Mouscheg, après avoir pris des otages [illegible] imposa au reste des habitants un tribut.

CHAPITRE XIV.

De Gasp (1).

Ensuite le sbarabed Mouschegh tira une cru[illegible]elle vengeance du pays des Perses et de la vill[illegible] de Phaïdagaran (2), parce que les gens de ce p[illegible]ays avaient trahi le roi des Arméniens, en se ré[illegible]ol-tant contre lui. Arrivé là, le sbarabed armé[illegible]ien massacra un grand nombre de leurs habitants [illegible]ont une quantité considérable fut réduite en ca[illegible]pti-vité. Après avoir pris des otages, il imposa un tribut au reste des habitants et laissa [dans le pays] des gouverneurs.

CHAPITRE XV.

De l'Ibérie (Virk).

Ensuite le sbarabed Mouschegh alla contre l[illegible]e roi de l'Ibérie (Virk) (3), qu'il pressa excessivemen[illegible]t, en dévastant le territoire de son royaume. Il pass[illegible]a au fil de l'épée toute la noblesse et toutes les fa[illegible]-milles satrapales qu'il y trouva. Mouschegh donn[illegible]a ordre de mettre en croix, au centre même d[illegible]u pays, la race des Phar[n]avazian (4); il prit aus[illegible]si le ptiaschkh des Koukark qui reconnaissait au[illegible]-trefois la suzeraineté du roi des Arméniens, mai[illegible]is qui, dans la suite, se révolta contre ce dernier. L[illegible]e sbarabed massacra tous les mâles de la famille d[illegible]e ce ptiaschkh et emmena en captivité ses femme[illegible]s et ses filles. Il agit de la même manière envers to[illegible]us les satrapes qui, se trouvant dans ce pays, s'étaie[illegible]nt révoltés contre le roi des Arméniens, c'est-à-di[illegible]re qu'il les décapita tous. Il reconquit toutes les pr[illegible]o-vinces et, ayant pris des otages, il imposa [illegible]n tribut au reste des habitants. Après avoir réta[illegible]li pour limite entre le pays des Arméniens et celui d[illegible]es

(1) La province de Gordjaïk ou des Kurdes. (St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 176.)

(2) Le canton appelé Gortik (Indjidji, *Arm. anc.* pag. 146.) répond à la *Cortœa* de Ptolémée (V, 13,) où se trouvait la forteresse de Dmorik ou Dmoris (Moïse de Khorène, II, 50; III, 15.)

(3) La province d'Artsakh, appelée plus tard Khatchen, dont les Grecs ont fait la *Chatziène* mentionnée par Constantin Porphyrogénète (*de cærem. aul. byz.*, t. I, pag. 397.) qui appelle le prince du pays, ἄρχων τῆς Χατζιηνῆς. C'est aujourd'hui le Karabagh (jardin noir) dans les provinces russes de la Transcaucasie, et dont le chef-lieu est Chouchа.

(1) Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 319.

(2) Capitale de la province du même nom, sur le Ko[illegible]ur, et non loin de la mer Caspienne. La ville actuelle de [illegible]a-lian occupe son emplacement. (L. Alischan, *Géogr. de l'Arm.*, pag. 92.)

(3) Le pays de Virk ou d'Ibérie formait alors le roya[illegible]me de Géorgie, dont les rois furent souvent en guerre a[illegible]vec ceux d'Arménie, leurs voisins. Il n'est pas question d[illegible] la guerre que Mouschegh fit au roi des Géorgiens qui de[illegible]ait être alors Bakour III, fils de Pharsman VI, le dernier [illegible]-verain de la dynastie khosroïde. (Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, pag. 214 et suiv.)

(4) Les descendants de Pharnavaz, qui fut le pre[illegible]ier roi du Karthli, n'ont pas laissé de traces dans l'hist[illegible]ire de la Géorgie. J'ignore où Faustus a puisé ce rens[illegible]e-ment.

le grand fleuve Kour, comme cela existait rentra en Arménie.

CHAPITRE XVI.

Du roi d'Aghdsnik.

ite Mouschegh se dirigea vers le pays d'A- , qui s'était révolté contre le roi des Ar- , et le livra à une épouvantable dévasta- yant pris le ptiaschkh d'Aghdsnik, il fit er ses femmes en sa présence et réduisit nts en captivité. Il imposa le tribut à ceux tèrent dans le pays d'Aghdsnik, où il les chefs et des gouverneurs.

CHAPITRE XVII.

Du grand Dzop.

[les Arméniens] firent irruption dans le Dzop (1) qui s'était aussi révolté. Mous- y porta la dévastation, passa au fil de s habitants, et, après avoir pris des otages, a un tribut à toute la population.

CHAPITRE XVIII.

De l'Ankegh-doun.

chegh fit périr une multitude de gens Ankegh-doun (2), en les passant au fil e. Mais, comme ce pays fut jadis une rési- oyale, Mouschegh se contenta d'imposer nt un tribut à ses habitants.

CHAPITRE XIX.

Du canton d'Andsid.

ite Mouschegh fit irruption dans le canton d (3), en portant la dévastation dans tous environnants, qui s'étaient tous révoltés le royaume des Arsacides. Après avoir ce canton, il passa au fil de l'épée les sei- du pays, prit des otages, et contraignit des habitants à payer tribut à Bab, roi néniens.

CHAPITRE XX.

Du sbarabed arménien Mouschegh.

ave sbarabed arménien [Mouschegh], plein d'ardeur et de zèle, consacrait tous les jours de sa vie au royaume d'Arménie, qu'il servit toujours avec fidélité. Occupé et le jour et la nuit, il passait tout son temps à combattre l'ennemi pour ne pas le laisser s'emparer même d'un coin de territoire faisant partie du pays des Arméniens. [Il n'avait qu'une seule pensée], celle de vivre pour sa patrie, de mourir bravement pour elle, pour ses propres maîtres, pour les habitants du pays, pour la foi chrétienne, pour ceux qui croient en Dieu, pour le peuple baptisé au nom du Christ, pour les églises, pour les vases sacrés, pour les basiliques consacrées à la mémoire des martyrs du Christ, pour les serviteurs de Dieu, pour les sœurs et les frères, pour les proches parents, pour les amis sincères; enfin, toujours prêt à se sacrifier, Mouschegh ne rêvait qu'à servir ses maîtres arsacides.

CHAPITRE XXI.

Du pontife Nersès, ce qu'il était, et ce qu'il faisait.

Le pontife des Arméniens, Nersès, renouvela tout ce qui était détruit dans le pays des Arméniens. Se chargeant de consoler, de nourrir et de surveiller les pauvres, il accueillait en même temps les lépreux. Il construisit partout des églises, restaurant celles qui avaient été démolies, en y rétablissant l'ordre renversé. Ici, il édifiait [le peuple] et l'affermissait [dans la foi], là il le reprenait et le châtiait. Il accomplit beaucoup de miracles, de grands prodiges et des guérisons merveilleuses. Sévère dans tout ce qui concernait la religion, quand il bénissait quelqu'un, sa bénédiction produisait son effet; quand il maudissait quelqu'un, il était maudit. Il multiplia le nombre des serviteurs [de Dieu] sur tous les points du territoire d'Arménie, en instituant des évêques dans chaque canton, et en se réservant pour lui la surveillance générale et la juridiction, qu'il exerça jusqu'à ses derniers jours.

CHAPITRE XXII.

Le roi Bab est obsédé par les dev; son genre de vie.

Le roi Bab, dans son enfance, et dès les premiers jours de sa naissance, fut consacré aux *dev* (1) par sa mère impie Pharandzêm (2); à la suite de cela,

nton de la Quatrième-Arménie qui était appelé par les Grecs, et que les Arméniens divisaient parties, le grand et le petit Dzop (St-Martin, r *l'Arm.*, t. I, pag. 92.)
jidji, *Géogr. anc.*, pag. 507.
ljidji, *Arm., anc.*, pag. 43.

(1) Voir plus haut, pag. 265, et note 1, ch. XLIV.
(2) Faustus est ici en contradiction avec ce qu'il a dit dans le ch. 44 du liv. IV (pag. 265), où il raconte que ce fut le roi Arschag qui, à la naissance de son fils Bab, l'avait consacré aux *dev*. La reine ignorait même cette cir-

il fut obsédé par les *dev*, dès l'âge le plus tendre. Ne pensant qu'à accomplir leur volonté, Bab ne chercha jamais à s'en délivrer. Il s'était voué tout à fait à ces génies du mal, et ceux-ci, invoqués par des sortiléges, se montraient sur la personne de Bab, et chacun pouvait de ses yeux s'apercevoir de leur présence auprès du roi. Chaque fois qu'on venait saluer le roi Bab, on voyait les *dev*, sortant de son sein, s'enrouler autour de ses épaules sous la forme de serpents. Les personnes présentes, épouvantées, n'osaient s'approcher du roi. Quant à lui, il disait à tout le monde : « Ne craignez rien, ce sont les miens. » Ces serpents se faisaient voir à tout le monde, enlacés autour de lui; car Bab était possédé par une masse de ces génies, et par conséquent tous ceux qui approchaient le roi voyaient également ces serpents. Ces *dev* se rendaient invisibles seulement quand le patriarche Nersès ou le saint évêque Khat entraient chez Bab.

Le roi Bab avait des mœurs déréglées; il commettait des adultères et toutes toutes d'abominations. Possédé comme il était par les *dev*, il le fut jusqu'à ses derniers jours, car ils ne cessèrent de résider dans toute sa personne.

CHAPITRE XXIII.

Comment saint Nersès reprenait sans cesse le roi Bab à cause de ses mauvaises actions.

Saint Nersès, pontife des Arméniens, ne cessait de réprimander souvent le roi Bab, en présence même de témoins. A cause de la somme de ses péchés, il lui interdit non-seulement l'entrée de l'église, mais aussi d'approcher du vestibule. Il lui adressait des reproches continuels et lui infligeait des pénitences. Nersès croyait, par ce moyen, mettre un terme aux actes abominables du roi, et pensait le faire rentrer dans la voie de son propre salut; aussi ne cessait-il de lui inspirer la pensée du repentir. Il lui faisait des citations de l'Écriture-Sainte, lui rappelant les châtiments éternels qui l'attendaient au jugement dernier, afin qu'il se rendît sage et meilleur, en vue de progresser dans la voie de la justice et de prendre quelque soin des œuvres saintes. (1)

Le roi Bab, non-seulement ne prêta pas l'oreille à ses exhortations, mais au contraire il s'arma contre Nersès d'une haine implacable, et il n'attendait que le moment favorable pour le tuer et cela sans déguiser ses projets. Par crainte de l'empereur des Grecs (1), il n'osa pas exécuter meurtre contre Nersès, ni même se permettre l'injurier publiquement. [Du reste] aucun habitant de son royaume, et aucun soldat de son armée n'aurait consenti à accomplir un tel forfait, Nersès était un homme sur qui les regards de tous les Arméniens étaient tournés, à cause de ses œuvres équitables, de sa vie sainte, de son administration animée d'un esprit de paix, et surtout à cause des prodiges qu'il accomplissait en face de tous; ce qui le faisait regarder comme un ange du ciel. Cependant, le roi nourrissait [toujours] une haine implacable contre lui et cherchait tous les moyens de le faire périr, quoiqu'il n'osât point en parler, attendu que ses troupes l'auraient massacré. Tout le monde recourait aux prières de Nersès qui était aimé généralement des grands et des petits, des personnes notables et des hommes de basse extraction, des nobles et des gens du peuple.

CHAPITRE XXIV.

Comment le saint et grand pontife Nersès fut tué par le roi Bab.

Cependant, le roi Bab s'était déclaré l'ennemi irréconciliable du grand pontife Nersès, de cet homme de Dieu, qui le reprenait toujours sur l'énormité de ses péchés. Il ne voulait ni se corriger, ni marcher dans le sentier droit, mais comme il était fatigué de s'entendre réprimander sans cesse par Nersès, il conçut le projet de faire mourir le grand pontife de Dieu. Ne pouvant le faire ouvertement, il feignit de se repentir, en priant le saint homme de lui imposer une pénitence. Il l'invita à venir dans son palais situé dans le bourg de Khakh, dans le canton d'Egéghiatz (2), où il prépara un souper à l'homme de Dieu, en le faisant asseoir sur le siége royal. C'était comme un commencement de la pénitence qu'il allait s'imposer dès ce moment, pour se purifier de ses péchés.

L'ayant fait asseoir à sa table, le roi se leva lui-même de son siége, et alla présenter à l'homme de Dieu, à Nersès, la coupe et l'acine empoisonnés. A peine Nersès avait-il vidé la coupe qu'il comprit la perfidie du roi et dit : « Sois béni, Seigneur Dieu, pour m'avoir jugé digne de vider cette coupe et de subir pour toi cette mort que j'ai tant désirée dès mon enfance! J'accepte cette

constance, ainsi qu'on peut le voir dans la suite de ce chapitre.

(1) Moïse de Khorène, liv. III, ch. 38

(1) Moïse de Khorène (liv. III, ch. 38) dit que l'empereur des Grecs était Théodose [le Grand].

(2) Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 21.

coupe de salut, j'invoque le nom du Seigneur, car moi aussi je vais participer dorénavant à l'héritage des saints dans la lumière. — O roi, main- enant c'est à toi que je m'adresse : n'était-il pas en ton pouvoir de me faire tuer ouvertement? car personne ne pouvait t'en empêcher; personne ne pouvait arrêter ton bras au moment de l'accomplissement de ton forfait. Mais, Seigneur, pardonne-lui le crime qu'il vient de commettre sur ma personne, reçois l'âme de ton serviteur, toi qui es le refuge de tous les affligés et le dispensateur de tous les biens! »

Après avoir ainsi parlé, Nersès se leva et rentra dans sa demeure. Tous les grands satrapes arméniens, le sbarabed Mouschegh, Haïr le martbed, enfin ceux qui avaient assisté à cette scène, quittant le palais du roi, suivirent Nersès dans sa de- eure. Rentré chez lui, Nersès, relevant son man- eau, montra [aux assistants la tache] bleu foncé, rande comme un gâteau, qui se dessinait à l'en- roit de son cœur. Aussitôt les satrapes, pour : sauver, se hâtèrent de lui présenter l'antidote ontre le poison meurtrier, mais lui refusa de le rendre, et le rejeta en disant : « C'est le plus rand bien qui m'arrive, car je meurs pour avoir ırveillé l'accomplissement des préceptes du hrist. Vous savez bien vous-mêmes que tout ce ue je vous ai dit a été dit publiquement, et ç'a té toujours mon unique désir. Je suis content u sort qui me réunit aux élus, et c'est avec joie ue j'embrasse mon héritage! Oh! avec quelle joie : vais quitter bientôt ce monde pervers et im- ie! » Ayant parlé de la sorte, Nersès leur donna les conseils, et pria tous les assistants d'avoir soin l'eux-mêmes et de garder les commandements du eigneur.

Après cela, un sang caillé commença à lui ortir de la bouche, ce qui dura presque deux eures. Il se mit en prières et, fléchissant le ge- ou, il pria [Dieu] de pardonner à son meurtrier. Il pria ensuite pour tous les hommes, pour les résents et les absents, pour les dignes et les in- lignes, même pour les inconnus. Après avoir terminé sa prière, il éleva ses bras et ses yeux vers le ciel, en disant : « Seigneur Jésus-Christ, reçois mon âme! » Ayant achevé ces mots, il rendit l'esprit. Alors les serviteurs de l'Église, ayant à leur tête, l'évêque Faustus (1), le maître des offices Dertadz, le sbarabed Mouschegh, Haïr le martbed et tous les nobles du camp royal, prirent le corps de saint Nersès, de cet homme de Dieu, et le transportèrent du village de Khakh, où le crime avait été commis, dans son propre bourg de Thil, avec des torches allumées et avec une grande pompe, en récitant des psaumes et des prières. Le corps n'était pas encore enseveli, quand on vit arriver le roi Bab qui l'enveloppa et le mit dans le sépulcre des martyrs. Cependant le roi Bab faisait semblant de ne rien comprendre, comme s'il était complétement étranger à la mort [de Nersès] (1).

CHAPITRE XXV.

Vision qui apparut aux saints anachorètes, Schaghita et Epiphane, quand ils vivaient encore dans la montagne.

Deux moines anachorètes, dont l'un s'appelait Schaghita, Syrien d'origine, qui vivait dans la montagne d'Arioutz (du lion), et l'autre, d'origine grecque, se nommait Épiphane et habitait dans la grande montagne, sur le lieu consacré aux idoles et qu'on nomme « trône d'Anahid » (athor Anahta), avaient été disciples du grand saint Daniel, dont nous avons parlé plus haut (2). Au moment même de la mort de saint Nersès, les deux anachorètes, se trouvant chacun dans leurs montagnes, virent de leurs propres yeux, au milieu du jour, l'homme de Dieu, comme transporté jusqu'aux nues, et porté en haut par les anges de Dieu et des légions d'autres anges qui venaient à sa rencontre. Étant frappés de cette vision, les anachorètes furent étrangement surpris. Cependant Schaghita, qui se trouvait sur la montagne d'Arioutz, versé qu'il était dans les sciences, comprit à l'instant même que saint Nersès était mort, et que c'était son âme qu'il venait d'apercevoir; Épiphane comprit autrement cette vision : il pensa que Nersès était enlevé vivant de cette terre. Quittant tous deux leurs montagnes, ils se dirigèrent sans plus tarder du côté du canton d'Égéghiatz, où ils apprirent en effet que le saint patriarche Nersès était déjà mort. Ils allèrent alors jusqu'au village de Thil, et virent l'endroit où reposait son corps. Ces deux hommes, s'étant rencontrés dans ce lieu, se racontèrent, en présence du peuple, ce dont ils avaient été témoins. C'étaient des hommes qui menaient une vie angélique, et vivaient dans le désert. Ils avaient le

(1) Ce personnage, qu'on a souvent confondu avec l'auteur de cette histoire, est tout à fait différent. Nous avons fait observer, dans l'Introduction, que Faustus de Byzance n'avait pas reçu les ordres sacrés; du moins nous n'avons pu recueillir aucun renseignement à cet egard.

(1) Cf. le récit analogue de l'empoisonnement et des funérailles de S. Nersès, dans Moïse de Khorène (liv. III, ch. 38) qui ajoute que ce pontife occupa pendant 34 ans le siége pontifical de l'Arménie.

(2) Cf. liv. III, ch. 14, pag. 224 et suiv.

pouvoir de faire de grands prodiges, et tout le monde connaissait leurs œuvres.

CHAPITRE XXVI.

De saint Schaghita.

Schaghita, homme saint, avait été disciple du grand Daniel. Dès son enfance, élevé dans le désert, il vivait avec les anachorètes et se nourrissait d'herbes. Après la mort de saint Nersès, il alla dans le canton de Gortouk, où il fit de grands prodiges, vivant au milieu des lions, car plus de vingt lions l'entouraient toujours et l'accompagnaient partout. Si quelque maladie attaquait ces animaux, ils entouraient Schaghita, le tiraient [par ses vêtements] et, par des signes, lui faisaient entendre qu'ils avaient besoin de son secours. Or il advint qu'un énorme lion, qui avait une écharde dans la patte, vint un jour trouver saint Schaghita, dans la montagne où ce dernier habitait, et levant son membre blessé, comme l'aurait fait un homme, il lui montra sa plaie, et semblait implorer sa guérison. Saint Schaghita, après avoir enlevé l'écharde, mit de la salive sur la plaie, et avec le morceau d'étoffe qui entourait sa tête, il pansa la blessure du lion et le guérit.

C'est ainsi que le saint opéra de nombreux miracles. Il passait tous les jours de sa vie dans les déserts, en compagnie des bêtes sauvages. S'il lui arrivait de traverser un fleuve, il marchait sur ses eaux avec ses sandales, qui étaient à peine mouillées. Quand il entrait dans un village, il convertissait plusieurs égarés par des miracles et par des prodiges. Il marchait toujours seul, et, aussitôt qu'il entrait dans un village, il guérissait beaucoup de malades. C'était un homme d'un âge fort avancé.

Tout le monde attendait sa mort avec impatience, afin de s'emparer de son corps. Schaghita, ayant appris que plusieurs hommes attendaient sa mort pour s'emparer de son corps, demanda à Dieu de ne pas leur accorder ce souhait. Un jour, comme il avait l'habitude de le faire, quand il marchait sur les eaux d'un fleuve du [canton] de Gortouk pour le traverser, tout d'un coup, sur sa demande [adressée à Dieu], il plongea sous les eaux et disparut; ce qui causa un grand deuil dans tout le canton. De tous les côtés, une immense multitude d'hommes, s'étant réunis, détournèrent les eaux de la rivière, les dirigeant d'un autre côté, et se mirent à chercher le corps de saint Schaghita, qu'ils ne purent trouver nulle part. C'était la prière qu'il avait faite à Dieu qui venait de s'accomplir.

CHAPITRE XXVII.

De saint Épiphane.

Le bienheureux saint Épiphane avait été comme saint Schaghita, élève du grand Daniel; lui aussi fut, dès son enfance, élevé dans le désert. Après la mort du grand pontife Nersès, il se retira dans le désert du Grand Dzop, nommé Mampré, qui s'étend sur la rive du fleuve Mamouschegh. Il habitait des cavernes, vivait entouré de bêtes féroces, tels que des ours et des panthères. Habitant dans le désert, il opéra de grands prodiges et des miracles. Il convertit plusieurs païens au christianisme; il couvrit le pays de Dzop de monastères, instituant des docteurs dans tout le pays, et [de la sorte] saint Épiphane devint la lumière de Dzop par son enseignement lumineux. Il passa de cet endroit dans le pays d'Aghdsnik pour y répandre la lumière : il y fonda un grand nombre de monastères; et, le jour de la commémoration des saints, il posa, pour le salut du pays, les fondements d'une église en l'honneur des martyrs dans la ville de Tigranocerte. Après avoir opéré des miracles dans cette ville, il rentra dans sa demeure habituelle. Or il y avait à peu de distance du fleuve Mamouschegh, une source d'où sortait une multitude de poissons; beaucoup de gens en faisaient leur nourriture. Deux frères s'étant pris de querelle à propos de ces poissons, l'un d'eux tua l'autre. Saint Épiphane, ayant appris cet événement, dit : « Dorénavant personne ne mangera [plus de ces poissons.] » A l'instant même le poisson de cette source prit un goût d'amertume, et jusqu'à ce jour il est d'une saveur amère comme la bile. Personne n'en a plus pêché jusqu'à présent. Saint Épiphane fit beaucoup d'autres prodiges. Après avoir rétabli l'ordre dans ces cantons, saint Épiphane, accompagné de ses disciples, c'est-à-dire des moines qui vivaient dans les montagnes et dans les déserts, au nombre de cinq cents, se dirigea vers le pays des Grecs. Chemin faisant, ils rencontrèrent une femme. Ils l'avaient laissée déjà bien loin en arrière, quand Épiphane interrogea ses disciples en leur disant : « Comme cette femme est belle et magnifique ! » Un des disciples qui était jeune, dit : « La femme dont tu viens de faire l'éloge est borgne. » A cela saint Épiphane répliqua : « Et quel besoin avais-tu d'examiner son visage? n'est-ce pas une preuve que tu es obsédé par de mauvaises pensées? » A l'instant même il congédia le jeune homme. S'étant embarqués sur des navires, ils entrèrent dans la grande mer et prirent pied dans une île déserte, qui était infestée de reptiles. Cette île était

ire de serpents, d'aspics, de basilics et de p d'autres vipères venimeuses. Aussitôt it Épiphane mit le pied sur cette île, s vipères la quittèrent. Dès ce moment, ent en sûreté et y demeurèrent en paix. ns ce lieu que saint Épiphane s'établit, termina ses jours.

CHAPITRE XXVIII.

rodiges et miracles opérés par Dieu à Mampré, après le départ d'Épiphane.

Épiphane, se préparant à quitter le lieu litude, nommé Mampré, dans le canton), y laissa plusieurs frères animés du prit et de la même foi chrétienne; c'é-s ermites et des athlètes qui habitaient agnes, ayant pour chef un prêtre. Il y parmi eux quelques-uns, qui, dès leur n'avaient pris d'autre nourriture que e et de l'eau pure, et qui ne connais-ême pas le goût du vin. Un de ces frères, me vie austère, avait cependant une con-mable, car il ne buvait jamais à la coupe , c'est-à-dire le sang de Notre-Seigneur rist, et, quand il montait à l'autel de Dieu, vait pas se convaincre que le vin fût vé-ent le sang du Fils de Dieu. Ce vin [con- : lui représentait simplement que du vin, faisait le sujet de disputes sans fin avec onde. Un jour qu'on allait consommer le du sacrifice de la messe dans l'église e par saint Épiphane, on mit le pain le vin sur l'autel pour qu'il s'y trans-n sang. Le frère incrédule était là pré-prêtre se tenait déjà devant le saint an-, avant d'opérer le sacrifice, il tendit les rs le tabernacle et pria (1). . . . . prié de la sorte avant d'offrir le sacrifice sse, le prêtre commença à le célébrer. écita : « Notre Père, qui êtes aux cieux, » le genou et pria longtemps. Pendant it en oraison, le frère incrédule se tenant regardait l'autel d'en bas; c'est alors in miracle de ses propres yeux. Il aperçut , descendu [du ciel], qui se tenait sur l montrait son côté, percé par une lance, tait son sang qui venait remplir le calice l'autel. Quand le moine incrédule vit cela, ppé de terreur, et, saisi d'un violent fris-omba sans connaissance et s'évanouit.

s avons supprimé cette invocation qui ne ren-i d'historique.

Le prêtre, après avoir terminé la sainte messe, descendit de l'autel avec le calice et vit le frère couché par terre et privé de sentiment. Lorsqu'il eut fait communier les assistants, le prêtre reporta le calice sur l'autel, puis, étant revenu sur ses pas, il s'approcha du frère qui était évanoui à terre. Il versa de l'eau dans la bouche du frère qui reprit peu à peu ses sens. Ce frère raconta alors le grand miracle dont il avait été témoin. Alors le prêtre voulut lui administrer le saint sacrement; mais le frère, s'en croyant indigne, n'y consentit pas. Il se creusa une caverne, dans laquelle, pendant sept ans, il expia le péché de son incrédulité; après quoi il se crut digne de participer au sacrement [de la communion]. Cependant le frère redescendit de nouveau dans la caverne et y passa tous les jours de sa vie jusqu'au moment de sa mort. Le prêtre mourut aussi et tous les deux furent ensevelis dans l'église construite par Épiphane, où ces miracles avaient été accomplis.

CHAPITRE XXIX.

Iousig, descendant de la famille de l'évêque Albin, est nommé patriarche à la place de Nersès, par le roi Bab, sans le consentement du grand pontife de Césarée. Les patriarches arméniens sont privés du droit de donner l'imposition des mains aux évêques.

Après le patriarche Nersès, tué par le roi Bab, celui-ci ordonna à l'évêque Iousig, de la famille d'Albin (Aghpianos), évêque de Manazguerd, d'occuper le siége patriarcal (1). Le pontife de Césarée apprit qu'après la mort du grand patriarche Nersès, Iousig avait été installé, à la place de ce dernier, sans son consentement et sans qu'il eût obtenu l'imposition des mains du pontife de Césarée.

Cet événement excita l'étonnement et le courroux du patriarche de Césarée. Un concile d'évêques de cette province se réunit sous la présidence du patriarche, et rédigea une lettre pleine de réprimandes, [adressée à l'Église arménienne], et une autre au roi Bab, dans laquelle il annulait le pouvoir du patriarche [d'Arménie], lui interdisait d'imposer les mains aux évêques arméniens, et ne lui laissait que la seule prérogative de bénir la table du palais du roi. A partir de ce moment, le patriarche [d'Arménie] fut privé du droit d'imposer les mains aux évêques qui, de

(1) Les canons chronologiques des catholicos arméniens nomment, après Nersès-le-Grand, le patriarche Schahag, de Manazguerd dans le canton de Harkh, qui occupa le siége pontifical, de l'an 374 à 378. — Cf. Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, tables.

toutes les provinces et de toutes les contrées de l'Arménie, se rendirent dès lors à la ville de Césarée, pour obtenir la dignité épiscopale. Ainsi, dans le pays des Arméniens, l'évêque qui était le plus ancien ne jouissait que de la préséance et du droit de bénir la table des rois [Iousig], quoique chrétien, n'osa jamais réprimander qui que ce fût; ayant un caractère faible et facile, il passa toute sa vie paisiblement, en gardant le silence, car il n'avait obtenu sa dignité que [de l'autorité] du roi seul.

CHAPITRE XXX.

Deuil profond causé par la mort du patriarche Nersès.

Le meurtre du saint patriarche Nersès, commis par le roi Bab, plongea le pays entier dans une profonde tristesse. Tous les habitants de l'Arménie disaient entre eux : « La gloire de l'Arménie s'en est allée, puisque le juste de Dieu a été enlevé à notre pays ! » Les princes et les satrapes disaient également : « C'en est fait, notre pays est perdu ! c'est en vain que le sang du juste a été répandu, d'autant plus que c'est pour Dieu que Nersès a été tué. » Le sbarabed des Arméniens, Mouschegh, disait de son côté : « Le sang du saint de Dieu a été versé sans raison. Dorénavant je ne puis plus marcher contre les ennemis, ni diriger ma lance contre qui que ce soit. Je sais d'avance que Dieu nous a déjà abandonnés, que nous sommes abattus, et que nous ne pouvons plus relever nos têtes. Maintenant nous ne remporterons plus de triomphes sur nos ennemis; je le sais bien, car la victoire nous venait de la prière de celui qui a été tué et de ceux de sa race. » Tous les habitants de la maison de Thorgom, tous ceux qui parlaient l'arménien, les nobles comme les paysans, d'un côté à l'autre du pays, déploraient amèrement cette perte.

CHAPITRE XXXI.

Après la mort du patriarche Nersès, le roi Bab détruit et renverse l'ordre établi dans l'Église par Nersès, de son vivant.

Quoique Bab, roi des Arméniens, eût déjà tué le patriarche Nersès, cependant il ne se contenta pas de sa mort, car il cherchait à détruire entièrement tout l'ordre établi dans l'Église par Nersès. Animé d'un esprit de vengeance, il ordonna ouvertement de fermer les asiles destinés aux veuves et aux orphelins, que Nersès avait construits dans plusieurs cantons du pays, et de démolir les monastères de filles, fondés par ce dernier dans les bourgs de plusieurs cantons et qui étaient entourés de murailles flanquées de tours. Le pontife arménien avait construit ces monastères pour qu'ils pussent recevoir dans leur enceinte les filles de tout le royaume, afin qu'elles s'adonnassent au jeûne et à la prière, en recevant leur nourriture ou des habitants du pays ou de leurs parents. Bab fit démolir tous ces monastères et livra les religieuses à la prostitution.

Dans chaque bourg, Nersès avait construit un hospice que les habitants d'alentour étaient obligés de pourvoir de vivres. La surveillance des malades et des pauvres, dans ces hospices, était confiée à la sollicitude de gens dévoués, et à ceux qui avaient la crainte de Dieu et la foi dans le jugement universel et dans l'avénement du Christ. En détruisant ces établissements, le roi fit chasser de leurs emplois les surveillants désignés par Nersès, pour avoir soin des indigents et des malheureux, et en même temps il publia un édit dans tout le royaume, en vertu duquel les pauvres pouvaient aller tendre la main et mendier partout, et il faisait défense à tous de leur porter dorénavant quoi que ce fût dans les hospices. C'était aussi un usage établi par les anciens, de donner au clergé les fruits et les dîmes; cependant le roi Bab défendit à chacun de se conformer à cet usage.

Du temps du patriarche Nersès, personne, dans tout le pays des Arméniens, n'osait répudier sa femme, qui avait porté le voile ou la couronne du mariage bénis [par le prêtre]; c'était une chose à laquelle personne n'eût osé arrêter sa pensée. De son vivant, personne ne se permettait de pleurer un mort avec désespoir et d'une manière interdite par les règles ecclésiastiques; personne n'osait faire entendre des lamentations et des cris de douleur. A la cérémonie des funérailles, on versait seulement des larmes, on entendait réciter les psaumes et les prières, et on ne voyait que des torches ou des cierges allumés. Mais, après la mort de Nersès, chacun eut la permission du roi d'abandonner sa femme; il y eut même des cas où un homme changea dix fois de femme; en un mot l'impiété devint générale dans ce temps-là. On faisait les obsèques des morts en poussant de grandes lamentations, accompagnées de trompettes, de guitares, de harpes et de danses. Les femmes et les hommes, ayant les bras ornés de bandelettes (?), le visage bariolé de diverses couleurs (?), se tenant les uns devant les autres et battant des mains, se livraient à des danses abominables et monstrueuses.

mps de Nersès, dans tout le territoire de ie, on ne voyait nulle part les pauvres , car tout le monde avait soin de leur out ce dont ils avaient besoin dans leurs êmes, de sorte qu'ils étaient pourvus ament de tout [ce qui leur était néces-près la mort de ce pontife, s'il arrivait à n de procurer quelque repos aux pau- encourait de graves punitions, d'après u roi.

mps de Nersès, dans tout le pays des Ar-, l'exercice du culte se faisait dans les vec la plus grande pompe, et le nombre s serviteurs [de l'autel] était considérable. célébrait partout et toujours la mémoire s martyrs devant une affluence considé- peuple; la considération dont on entou- évêques dans toutes les provinces de e allait en croissant, les institutions mo- florissaient en général dans les lieux t inhabités. Tout cela fut oublié et dé- ès la mort de Nersès.

mps du pontificat de Nersès, dans toutes les s de l'Arménie, dans les campagnes et dans ;es, des hospices et des hôpitaux avaient ruits au moyen des aumônes et de la cha- rs les pauvres, les affligés, les étrangers, les et les voyageurs. Saint Nersès avait dé-s surveillants pour leur procurer des e différents lieux. Après sa mort, le roi lit tout cela et foula aux pieds l'honneur glise; car toutes les règles qui y étaient par le patriarche, étant rejetées par lui, omber dans l'oubli. Après sa sortie de ce plusieurs provinces d'Arménie et bon de leurs habitants retournèrent à l'an- e des *dev*, et, avec le consentement du roi dressèrent des idoles dans plusieurs en- ar il n'y avait personne qui leur inspirât crainte ou qui pût les réprimander. Cha- it sans pudeur ce que bon lui semblait. t même dressé plusieurs statues qu'on ouvertement.

tre, le roi Bab réunit au fisc les terres roi Tiridate, du vivant du grand-pon- oire, avait concédées au profit de l'Église, t le pays des Arméniens. De sept terres nant à l'Église], il en donna cinq au fisc laissa seulement que deux [à l'Église]. aque village dépendant de ces terres, a deux prêtres et autant de diacres, dont s et fils étaient obligés d'entrer au service En agissant ainsi, il croyait insulter [à la] de Nersès qu'il haïssait d'une haine invétérée, et se vengeait ainsi du mort [en tyrannisant] les vivants. Il ne songeait pas qu'il marchait ainsi à la perdition. A cette époque, l'ordre de l'Église et le culte allaient en s'affaiblissant dans tout le pays des Arméniens.

CHAPITRE XXXII.

Le roi Bab se détache du roi des Grecs. Il est tué par des soldats grecs.

Le roi Bab conçut dans son esprit de nouveaux projets et se détacha de l'alliance [qu'il avait conclue avec] le roi (l'empereur) grec, afin de s'unir au roi des Perses (1). Il dépêcha des envoyés vers ce dernier pour conclure une alliance avec lui, en lui demandant des secours. Ensuite il envoya des ambassadeurs chez le souverain des Grecs [pour lui dire]: « Rends-nous Césarée et dix autres villes, qui nous appartenaient jadis, ainsi que la ville d'Édesse (Ourrha), qui a été construite par nos ancêtres. Si tu ne veux pas susciter des troubles, remets-nous ces villes, ou bien je vais te faire une guerre acharnée. » Cependant Mouschegh et tous les princes arméniens tâchèrent de détourner le roi [de l'idée] de rompre l'alliance avec l'empire grec; mais il ne les écouta pas et déclara sur-le-champ la guerre à l'empereur.

[En ce temps-là], les généraux grecs, avec leurs troupes, étaient encore en Arménie; l'un se nommait Térence, l'autre Até. Le roi des Grecs expédia secrètement un exprès vers les chefs de ses troupes en Arménie avec l'ordre de tuer Bab, roi des Arméniens. Les chefs [grecs], ayant reçu l'ordre de l'empereur, cherchèrent un moment propice pour tuer Bab. Enfin Térence et Até apprirent que le roi Bab se trouvait seul, puisque tous les grands étaient absents ainsi que les troupes arméniennes. Le camp de Bab, roi des Arméniens, était assis dans la plaine, nommée Khou, dans le canton de Pakravant. Tout près de ce camp

(1) Moïse de Khorène (III, 39) raconte que Bab, qui était sous la dépendance de Théodose, ayant appris que ce prince s'était éloigné de sa capitale, se révolta contre le général romain Térence, qu'il chassa de ses États, avec les troupes impériales qui y étaient cantonnées. Ammien Marcellin (XXX, 1), qui paraît mieux informé que Moïse de Khorène, prétend que Térence, qu'il dépeint sous des couleurs peu favorables, complotait avec quelques Arméniens contre le roi Bab (Para), et qu'il écrivait lettres sur lettres à l'empereur Valens pour demander à ce prince de nommer un successeur à Bab. C'est alors que Bab résolut de se jeter dans les bras du roi de Perse, pour obtenir sa protection contre les Romains. Ce récit paraît plus conforme à la vérité historique que ceux de Moïse de Khorène et de Faustus de Byzance.

les troupes grecques étaient aussi installées. Le général grec prépara un banquet magnifique, digne d'un souverain, auquel fut invité le grand roi des Arméniens, Bab. On fit tous les préparatifs indispensables. Le roi se rendit à ce banquet, et, après avoir occupé sa place, il mangea et but. La tente du général grec Térence, où était entré le roi, était complétement cernée à l'intérieur par une légion de fantassins, ayant le bouclier à la main et l'épée à la ceinture; au dehors se tenait un autre détachement, armé de toutes pièces, qui cachait soigneusement ses armes sous ses vêtements ordinaires. Le roi Bab, à la vue de cet appareil, le considéra comme un hommage qui lui était rendu.

Pendant qu'il était à souper, les soldats, armés de haches, serrèrent les rangs, et l'enveloppèrent de tous les côtés. Aussitôt qu'on présenta au roi Bab la première coupe du festin, les tambours, les flûtes, les harpes et les trompettes commencèrent à faire entendre leurs fanfares. Le roi, tenant à la main la coupe de joie, promenait ses yeux sur tous les joueurs d'instruments. Cette coupe d'or était dans sa main gauche et il avait le coude gauche appuyé sur la table, tandis que sa main droite reposait sur la garde de l'épée attachée à son côté droit. Il allait porter la coupe à ses lèvres, les yeux fixés sur les joueurs des différents instruments, quand Térence fit un signe de l'œil aux troupes grecques. Deux légionnaires, armés de haches avec leurs boucliers ornés de clous d'or, qui se tenaient derrière le roi, levant leurs haches, se jetèrent tout à coup sur Bab. L'un d'eux le frappa juste à la nuque, et l'autre d'un coup de hache lui coupa le poignet de la main droite qui reposait sur la garde de son épée. Le roi Bab tomba sur place, la face contre terre; le vin de la coupe se mêla avec le sang qui coulait de son cou sur le plateau. Bab périt aussitôt (1). La consternation fut générale à ce festin. Alors Knel, seigneur du canton d'Andsévatzi, quittant son siége, tira son épée et tua un des deux légionnaires qui avaient assassiné le roi. De son côté, le général grec Térence, s'armant de son épée, en asséna un coup sur la tête de Knel et lui fit sauter le crâne, au-dessus des yeux. Knel n'eut pas le temps de dire un seul mot devant l'assistance. (1)

CHAPITRE XXXIII.

Les princes arméniens délibèrent sans résultat.

Tous les grands princes arméniens, le sbarabed [illegible] Mouschegh, Haïr le martbed et les autres seigneurs, s'étant réunis, tinrent conseil entre eux. « Qu'allons-nous entreprendre? qu'allons-nous faire? vengerons-nous notre roi ou non? » Voilà ce qui fut décidé dans ce conseil : « Nous ne pouvons, ni reconnaître la domination des Perses idolâtres, ni nous faire un ennemi de l'empereur grec; nous ne pouvons pas nous faire des ennemis de ces deux souverains, ni même nous passer du secours de l'un ou de l'autre. » Enfin on s'ar-

(1) Moïse de Khorène (III, 39) raconte que Théodose le Grand, ayant appris la défection du roi Bab qui venait de faire alliance avec le roi des Perses, donna l'ordre à son général Térence, qui était cantonné en Arménie, de marcher contre Bab pour le punir. Térence attaqua le camp des Arméniens, surprit Knel, général de l'armée royale, le tua et s'empara de la personne du roi. Bab, chargé de chaînes, fut conduit en présence de Théodose qui lui fit trancher la tête d'un coup de hache, pour le punir de sa perfidie. Selon Ammien Marcellin (XXX, 1), les choses se seraient passées tout autrement; ce fut pendant le règne de Valens que Térence cabala avec plusieurs Arméniens pour perdre le roi. Il le représentait comme un prince corrompu, tyrannique, emporté, et demandait qu'on lui ôtât la couronne. Bab (Para), appelé en Cilicie, sous le prétexte de conférer d'affaires urgentes, se rendit sans défiance à cette invitation. Il vint à Tarse, où on le reçut avec de grands témoignages de respect; mais bientôt il s'aperçut qu'il était joué, et il prit le parti de s'enfuir. Poursuivi par des soldats romains, il put gagner du terrain et arriva sur les bords de l'Euphrate. Bab passa le fleuve sur des outres et pénétra dans la Mésopotamie. L'empereur ordonna au comte Daniel et à Barzimère, tribun des sectaires, de poursuivre le fugitif avec des troupes légères et de s'emparer de sa personne. Le roi, serré de près par les troupes envoyées à sa poursuite, prit un sentier détourné, et parvint à s'échapper. Bab rentra dans ses États, laissant les soldats Romains consternés de l'habileté avec laquelle il avait su leur échapper. Cependant les deux généraux de Valens, fort irrités d'avoir manqué leur but, formèrent le complot de tuer Bab. Ils chargèrent Trajan, général des troupes romaines cantonnées en Arménie, d'exécuter ce projet. Il assura Bab des intentions bienveillantes de Valens envers lui et l'engagea plusieurs fois à venir à sa table. Bab, rassuré par les promesses du général romain, se décida à accepter un banquet en son honneur que donnait Trajan. Il fut placé sur un trône, et, tandis que la musique faisait résonner ses fanfares et que le roi portait la coupe à ses lèvres, Trajan sort et donne l'ordre à un barbare, de ceux qu'on nomme *Supra*, de se jeter sur Bab et de le tuer. Le roi tomba percé de coups. Ammien Marcellin blâme en termes énergiques cet assassinat, qui fait honte à la dignité romaine, et il ajoute que « l'ombre de Fabricius en a gémi, si le sentiment subsiste au-delà de cette vie. » (Ammien Marcellin, XXX, 1, *ad calcem*.)

(1) Selon Moïse de Khorène (III, 39), Knel fut en effet tué par Térence, non pas dans le festin dont il est ici question, mais dans une bataille livrée par le général romain aux troupes arméniennes commandées par Knel, général de Bab. Le roi d'Arménie qui, selon Faustus, fut tué le premier, aurait péri, dit Moïse de Khorène, dans un festin; mais alors Knel était déjà mort. Ces deux récits bien différents jettent une grande confusion dans la suite des événements accomplis à cette époque.

:ela : « Ce qui est fait est fait; [maintenant] [q]ue nous reconnaissions le pouvoir des Grecs nous nous remettions entièrement à leur . » Et on ne songea plus ni à se venger, ni prendre quoi que ce fût; chacun se tint lle.

CHAPITRE XXXIV.

[Varazta]d est élevé à la dignité royale dans le pays des Arméniens, après Bab.

[Aprè]s la mort de Bab, roi des Arméniens, [l'empe]eur des Grecs éleva à la royauté du pays [des Arm]éniens un certain Varaztad, d'origine ar[sacide] (1). Il fit son entrée en Arménie avec une pompe et commença à régner sur ce pays. [C'était] un jeune homme plein de bravoure, avec s nerveux et un cœur intrépide (2), mais prit léger, d'un caractère versatile et d'une ence bornée. Cependant il était à peine que toutes les grandes familles satrapales irent pour lui témoigner la joie qu'elles ient de son avénement.

[Le s]parabed Mouschegh commandait [comme s] l'armée arménienne. Avec une vigi[lance d]igne d'admiration, il gardait les frontières [de l'Ar]ménie, comme il était habitué à le faire. [Il aid]ait le roi Varaztad de ses conseils. Toute sa [sollicitu]de se portait vers l'Arménie, qu'il voulait [voir flo]rissante. Cet homme bien intentionné ne t qu'à rétablir la stabilité du royaume. Il n négociation avec les dignitaires grecs, leur intermédiaire avec l'empereur, [en mt] : de construire, dans chaque province s des Arméniens, une ville avec deux châ[teaux f]orts, entourés de murailles et munis de ns dans chacune, et cela jusqu'à Kandzag, mait la limite de l'Arménie du côté de la d'armer la noblesse et les troupes armé[niennes] aux frais de l'empereur, afin qu'elles défendre le pays contre les incursions des L'empereur accepta avec joie cette propo[sition p]our la sécurité et la tranquillité de l'Ar[ménie] du côté des Perses, et pour que ceux-ci ent pas s'emparer du pays.

CHAPITRE XXXV.

[Varazta]d, roi des Arméniens, à l'instigation d'hommes insensés et malintentionnés, fait périr le général arménien Mouschegh.

Les grands satrapes arméniens s'aperçurent bientôt que Varaztad, roi des Arméniens, était un jeune homme facile à se laisser influencer, et qu'il ne savait même pas faire de distinction entre le mal et le bien. En conséquence, ils commencèrent à le conduire selon leur guise, en le dirigeant à leur volonté. Quant à lui, il était enclin à écouter plutôt les avis des jeunes gens de son âge que ceux des veillards sages, qui pouvaient lui donner des conseils utiles.

Or Pad, chef de la famille des Saharouni, nourricier du roi Varaztad, conçut l'idée de s'emparer de la dignité de sbarabed, dont Mouschegh était investi. Il se mit à calomnier ce dernier auprès du roi Varaztad son pupille, en disant : « Dès le commencement, vous autres Arsacides, vous avez eu pour ennemie et adversaire la famille des Mamigoniens; ce sont eux qui ont ruiné le pays des Arméniens, et principalement Mouschegh, qui est un homme méchant et perfide. Il est ami de vos ennemis et ennemi de vos amis. Toujours et partout il a usé de fraude, de duplicité et de méchanceté envers vous; car n'était-ce pas Mouschegh qui, sous le règne de Bab, a eu maintes fois l'occasion de tuer dans les combats le roi des Perses, Sapor, et qui cependant ne le fit pas, et laissa échapper cet ennemi? N'était-ce pas lui qui jadis, avec la plus grande sollicitude, envoya les femmes de Sapor, tombées entre ses mains, dans des litières à la suite du roi? N'était-ce pas Mouschegh qui, ayant entre ses mains Ournaïr, roi des Aghouank, ne voulut pas le tuer, mais laissa échapper cet ennemi? N'est-ce pas ce Mouschegh qui, par ses conseils et ses instigations, fit assassiner le roi Bab par les généraux grecs? N'est-ce pas lui qui, excitant et soulevant l'empereur contre le roi, décida le prince romain à donner l'ordre de faire mourir Bab? Donc il mérite bien de subir la mort de ta main, car il n'est pas digne de vivre. O roi! il faut pourtant que tu te hâtes, car il médite de faire construire dans tout notre pays des villes, et d'y faire mettre des garnisons grecques. Alors, ou l'empereur te dépouillera de ton royaume, ou bien Mouschegh, après t'avoir tué, s'emparera de ton trône. » Tel était le langage qu'on tenait toujours au roi, jusqu'à ce qu'on parvint enfin à le persuader de faire tuer le sbarabed Mouschegh.

Ensuite on commença à délibérer sur les moyens de s'emparer de Mouschegh, car on le craignait beaucoup : « S'il a seulement le pressentiment de ce complot, disait-on, il va susciter

(1) [Va]raztad régna de 384 à 386; cependant Moïse de [Khorène] (III, 40) lui accorde quatre années de règne.

(2) [Mo]ïse de Khorène (III, 40) fait également l'éloge [de Vara]ztad, dans les termes les plus pompeux. Il le [compare] à Tiridate, à Chion le Laconien et à Achille (!).

une guerre affreuse, et alors personne ne pourra résister à sa bravoure. Il ne nous reste qu'à conspirer contre lui. » Les conjurés n'attendaient plus que le moment favorable [pour exécuter leur complot]. Un jour Varaztad, roi des Arméniens, fit préparer un souper somptueux. Il donna l'ordre d'inviter à ce souper tous les anciens les plus marquants et les grands, ainsi que le général Mouschegh. Le roi Varaztad choisit des gens courageux et forts, qui devaient se tenir prêts à porter le coup fatal à Mouschegh, au moment le plus inattendu. Il les traita magnifiquement, leur fit boire une certaine quantité de vin et les divertit de toutes les manières. Le signal que le roi donna d'avance à ces assassins était celui-ci : « Quand vous serez bien assurés que le sbarabed Mouschegh est déjà pris de vin, et que l'ivresse aura alourdi sa paupière, et quand vous me verrez me lever pour satisfaire un besoin, c'est alors que vous l'entourerez. » Les convives buvaient; chacun était déjà sous l'influence des fumées du vin, mais seul le roi Varaztad s'abstenait de boire. Quand ce dernier fut assuré qu'à la suite de l'ivresse, on était devenu insensible, il se leva comme pour aller satisfaire un besoin; alors tous les anciens, quittant leurs siéges, se levèrent, afin de lui témoigner leur respect. Tout d'un coup, les douze hommes, qui avaient reçu leurs instructions, assaillirent Mouschegh par derrière; six de ces individus se saisirent d'un de ses bras, six autres de l'autre bras. [Mouschegh], voyant le roi s'arrêter, se tourna vers lui [et demanda] : « Qu'est-ce cela? » Le roi lui répondit : « Retourne chez le roi Bab; c'est lui qui t'expliquera ce que cela signifie. » [Ayant dit cela], le roi s'en alla. Mouschegh reprit : « Telle est la récompense pour tant de services rendus, pour tant de sang versé, pour tant de sueur essuyée avec la pointe de ma flèche ! Mais, puisque l'instant de la mort est venu pour moi, je regrette de ne pouvoir l'affronter à cheval... » Ce fut tout ce qu'il put dire ; car il ne put proférer ensuite aucune parole. Pad Saharouni, le nourricier du roi Varaztad, ayant dégainé son épée, suspendue à son côté, frappa à l'instant même la gorge du général Mouschegh et lui trancha la tête. On prit son corps et on le porta dans son propre village.

CHAPITRE XXXVI.

Vaine espérance des proches parents de Mouschegh et d'autres personnes.

Quand on apporta le corps du sbarabed Mouschegh dans sa maison, chez ses familiers, ces derniers ne voulaient pas croire à sa mort, quoiqu'ils vissent bien que sa tête était séparée du tronc. Ils disaient : « Il a pris part à des combats sans nombre et n'a jamais reçu de blessure, jamais trait ne l'a atteint, personne ne l'a blessé d'une arme quelconque. » D'autres espéraient le voir ressusciter; aussi quelques-uns, ayant rapproché la tête du tronc, les recousirent ensemble, transportèrent ce corps et le placèrent sur le toit d'une tour, en disant : « Comme Mouschegh était un homme brave, les Arlèz descendront et le ressusciteront (1). » Espérant le voir ressusciter, ils restèrent à le garder jusqu'à ce que le cadavre se fût décomposé. Alors ils le descendirent de la tour, le pleurèrent et l'enterrèrent selon les règles prescrites.

CHAPITRE XXXVII.

Manuel, au retour de sa captivité en Perse, venge Mouschegh ; il chasse le roi Varaztad de l'Arménie et s'empare du pays.

Ensuite le roi Varaztad nomma sbarabed Pad, chef de la famille des Saharouni, qui avait été son nourricier et qui fut le calomniateur et le meurtrier de Mouschegh. Pad remplaça ce dernier dans sa charge de sbarabed de toute l'Arménie. [En même temps], le roi désigna comme chef de la famille des Mamigoniens un certain Vatché, issu de cette même famille.

En ce temps-là, deux frères mamigoniens, dont l'un s'appelait Manuel, et l'autre Goms (2), et qui avaient été emmenés en captivité par le roi Sapor, revinrent de la Perse. Peu de temps avant [leur retour en Arménie], le roi des Perses, de race sassanide, était en guerre avec le grand roi des Kouschans l'arsacide, qui résidait dans la ville de Pahl. Le roi des Perses, envoyant son armée faire la guerre contre les Kouschans (3), congédia en même temps les captifs arméniens. Au nombre de ces derniers, se trouvaient Manuel et son frère Goms. Une fois le combat en-

(1) Le culte des Arlèz ou Aralèz était très-répandu en Arménie, où il se maintint, comme le prouve ce passage de Faustus, même après la destruction du paganisme et alors que la religion chrétienne avait fait disparaître presque toutes les traces des antiques croyances orientales. — Cf. *Vebk*..... Chants populaires de l'Arménie (*en arm.*), pag. 83, et plus haut, p. 26, note 1, *col.* 1.

(2) Quelques mss. orthographient ce nom sous la forme « Gon ». Les éditeurs arméniens de Faustus se sont arrêtés à la première leçon.

(3) Cf. plus haut, p. 23, note 1, les renseignements que nous avons donnés sur les Kouschans.

gagé entre les armées ennemies, les Kouschans eurent l'avantage sur les Perses, qui prirent bientôt la fuite. Les Kouschans se mirent à les poursuivre et firent un tel carnage dans leurs rangs, que personne ne put s'échapper pour aller porter la nouvelle de la défaite, excepté Manuel Mamigonien, fils d'Ardaschïn et son frère Goms. Ceux-ci qui avaient fait preuve, dans cette bataille, d'une bravoure remarquable, se virent contraints de se sauver à pied. De toute l'armée perse, il n'y eut que ces deux frères qui, après s'être signalés par leurs actes de courage, revinrent sains et saufs chez le roi des Perses.

Ce dernier fut profondément affligé du désastre de ses troupes. Cette affliction se changea en colère, quand il vit que de toute son armée, il n'y avait eu de sauvés que les deux frères. S'emportant contre eux et les accablant de moqueries, il les expulsa de son territoire, pour qu'ils pussent retourner dans leur pays. Les deux frères se mirent en chemin et se dirigèrent à pied vers leur pays. Tous deux étaient grands et avaient une taille de géant. Ils étaient encore en route, quand Manuel renonça à continuer son chemin, car il avait mal aux pieds; alors son frère Goms, ayant pris ce géant sur ses épaules, le portait en faisant dix *farsang* (1), et le ramena ainsi en Arménie. Quand Vatché, jusqu'alors chef de la famille, vit rentrer dans le pays des Arméniens Manuel avec son frère Goms, il lui céda, avant même de l'avoir vu, le pouvoir qu'il avait obtenu du roi Varaztad, parce que Manuel était l'aîné de la race. Dès lors l'honneur du chef de la famille revint à Manuel, et Vatché resta le second.

Une fois rentré en possession de ses droits, Manuel s'empara de la dignité de sbarabed, sans en avoir reçu l'ordre du roi Varaztad, qui venait de concéder à son nourricier Pad le privilége appartenant à la famille des Mamigoniens. Après cela, le sbarabed Manuel dépêcha un messager vers le roi Varaztad pour lui dire : « Depuis les temps les plus reculés, notre race a rendu de grands services à tous les rois Arsacides; nous nous sommes sacrifiés pour vous; nous n'avons vécu que pour vous; nos ancêtres sont tombés pour vous dans les batailles; Vasag, père de Mouschegh, est mort pour le roi Arschag; [en un mot] nous avons toujours servi la dynastie des Arsacides; eh bien! au lieu de nous en récompenser, vous autres Arsacides, vous faites périr ceux de notre race qui ont été épargnés par l'ennemi. Et le brave Mouschegh, mon frère qui, dès son enfance, consacra toute sa vie à votre famille, qui défit et tailla en pièces vos ennemis, que ses ennemis mêmes ne sont jamais parvenus à tuer, tu le fis saisir et égorger durant un festin. En outre, tu n'es pas même un Arsacide, tu n'es qu'un bâtard (1), et c'est pour cela que tu n'as pas voulu reconnaître ceux qui ont rendu des services aux Arsacides. Quant à nous, nous n'avons jamais été vos vassaux, nous sommes vos égaux et même d'une extraction plus noble que la vôtre, car nos ancêtres ont été jadis rois dans le pays des Djen, d'où à la suite de discordes survenues entre les frères, et d'une grande effusion de sang, nous nous sommes mis à la recherche d'un lieu sûr; et c'est ici que nous l'avons trouvé. Les premiers rois arsacides savaient bien qui nous étions et d'où nos sommes venus. Mais puisque tu n'es pas un Arsacide, [je te conseille] de t'en aller de ce pays pour ne pas mourir de ma main. »

Le roi Varaztad [de son côté] fit transmettre au général Manuel la réponse suivante : « Bien que je ne sois pas un Arsacide, toutefois j'ai déjà posé sur ma tête la couronne de mes prédécesseurs arsacides et je domine sur tout leur royaume; j'ai vengé mon oncle (le frère de mon père) Bab sur ton frère, le perfide Mouschegh. Cependant tu viens de dire que vous n'êtes pas originaires de ce pays, mais issus de personnages d'extraction royale, venant du pays des Djen, et qu'ici vous êtes des étrangers; eh bien! songe à ne pas subir le sort de ton frère. Mû par la bonté, je te laisse aller; retourne dans le pays des Djen, va t'y installer, et place sur ton front un diadème. Mais si tu refuses de partir, je te ferai périr comme ton frère Mouschegh. »

Après un échange de courriers et de longues négociations des deux côtés, qui chaque jour devenaient plus acerbes, on finit par fixer le jour du combat. Le roi Varaztad, à la tête des troupes de son armée, parfaitement équipées, se mit en marche pour se rendre sur le lieu du combat. Le sbarabed Manuel arriva avec sa troupe au même endroit. Ce fut dans la plaine de Garïn que la mêlée eut lieu et que les combattants des deux troupes s'entrechoquèrent.

Le roi Varaztad et le sbarabed Manuel, la lance à la main, s'avancèrent l'un contre l'autre. Quand le roi, levant les yeux, aperçut le sbarabed se dirigeant vers lui, quand il vit la hauteur de cette taille magnifique couverte de pied en cap d'une

(1) Nom d'une mesure itinéraire, usitée en Perse. (Cf. Aucher, *Traité des poids et mesures* (en arm.), pag. 180.

(1) Varaztad était fils d'Anob, frère d'Arschag III, et par conséquent n'appartenait pas à la ligne directe des Arsacides

armure de fer, et ce corps robuste se dressant immobile sur un noble coursier, il crut un instant avoir devant les yeux une haute et inaccessible montagne. Mais [bientôt], il pensa à la mort, et ne comptant plus sur la vie, il se précipita [sur son adversaire.] Comme un jeune homme sans expérience, Varaztad voyant son ennemi ainsi armé et n'espérant pas que sa lance pourrait entamer sa cuirasse, il la plongea avec fureur dans la bouche du général Manuel. Celui-ci, saisissant la lance, l'arracha de la main du roi et fit sortir le fer de la lance de sa joue, en s'arrachant plusieurs dents.

Le roi Varaztad prit la fuite devant le général Manuel qui se mit à le poursuivre et, tenant dans sa main le fer de la lance, il en frappa à coups redoublés sur le crâne de Varaztad, en le chassant ainsi devant lui l'espace d'environ quatre stades. Les fils de Manuel, Hemaïag et Ardaschès, armés de lances, se précipitèrent aussi pour tuer le roi. Mais Manuel rappela ses fils en leur disant : « Gardez-vous bien d'être des régicides. » A peine avaient-ils entendu la voix de leur père, qu'ils rebroussèrent chemin sur-le-champ. C'est ainsi que l'armée du roi fut vaincue ce jour-là par la troupe de Manuel.

La surface de la plaine fut jonchée de morts, de blessés et d'hommes mutilés; le nombre des satrapes tués fut très-grand, et celui des fugitifs fut aussi considérable. Tandis que la troupe de Manuel poursuivait les fuyards, arriva le sébouh Hamazasb de la famille des Mamigoniens, qui, en passant devant les cadavres et les blessés, tombés dans ce combat, vit Karékïn, seigneur du canton des Reschdouni, étendu parmi eux sain et sauf, et n'était pas blessé. Ce Karékïn était le beau-frère de ce même Hamazasb, car il avait pour femme Hamazasbouhi, qui avait été conduite dans la ville de Van, dans le pays de Dosp, et fut pendue par les Perses sur la haute tour qui s'élève au-dessus de la caverne (1). Karékïn était couché parmi les morts, quand son beau-père (*sic*) passa devant lui. Karékïn dit alors à haute voix : « Seigneur Hamazasb, pense aussi à moi; ordonne qu'on m'amène un coursier pour que je le monte. » A cela Hamazasb reprit : « Qui es-tu ? » Il répondit : « Je suis Karékïn Reschdouni. » Alors Hamazasb donna l'ordre suivant aux soldats qui étaient munis de boucliers, et qui l'accompagnaient : « Descendez, mettez vos boucliers sur lui et gardez-le, » et il passa outre. Les soldats, d'après l'ordre qu'ils avaient reçu, descendirent de leurs montures, couvrirent Karékïn de leurs boucliers et le gardèrent.

Ensuite arriva un certain Tanoun, chef d'une cohorte armée de boucliers et faisant partie des troupes de Manuel. Ces soldats, ayant vu Karékïn gardé par des hommes munis de leurs boucliers, leur demanda : « Qui est là, pourquoi êtes-vous descendus et que faites-vous ici ? » Ils répondirent : « C'est Karékïn, seigneur des Reschdouni ; Hamazasb nous a donné l'ordre de le garder. » Tanoun s'emporta vivement à cette réponse et dit : « Est-ce que Hamazasb ne voudrait pas l'avoir de nouveau pour beau-frère, lui donner en mariage sa [seconde] sœur Hamazasbouhi; serait-ce pour cela qu'il l'épargne et qu'il vous a ordonné de le garder ? » Ayant dit cela, il descendit de cheval et, tirant son épée, il s'approcha de Karékïn, se mit à le hâcher à coups redoublés et dispersa ses membres.

La moitié des troupes de Manuel revenait du carnage, ramenant un grand nombre de captifs. On présenta au sbarabed Manuel Pad le calomniateur et le meurtrier de Mouschegh, avec son fils et avec beaucoup d'autres qui lui avaient prêté la main dans [l'accomplissement de] ce forfait. Le sbarabed Manuel donna un ordre cruel contre le perfide Pad : d'abord il ordonna d'égorger le fils sous les yeux du père, puis il fit décapiter le père; enfin les autres furent massacrés de la même manière. Le roi Varaztad lui-même, chassé du territoire de l'Arménie, se réfugia dans le pays des Grecs, où il passa le reste de ses jours jusqu'à sa mort (1).

Le sbarabed des Arméniens, Manuel, après avoir soumis à son autorité le pays tout entier, réunit autour de lui les grands et les satrapes arméniens et, se plaçant à leur tête, il gouverna le pays à la place du roi, en rétablissant l'ordre partout. Au lieu du roi, il produisait devant le peuple la reine Zarmantoukhd, femme du roi Bab, accompagnée de ses deux fils arsacides, et entourée d'une pompe royale. Pendant tout le temps de son gouvernement, Manuel administra les affaires de son pays

(1) Cf. plus haut, liv. IV, ch. 58.

(1) Moïse de Khorène (III, 40) raconte d'une façon bien différente les événements accomplis sous le règne de Varaztad. Selon cet historien, le roi d'Arménie, aussitôt établi sur le trône par l'empereur, chercha à s'affranchir du joug des Grecs et à s'allier avec le roi Sapor dont il demanda une des filles en mariage. Les généraux grecs avertis de ces menées, en donnèrent avis à l'empereur Théodose qui leur intima l'ordre de faire venir le roi d'Arménie à sa cour pour expliquer sa conduite. Varaztad se rendit sans tarder à l'appel de Théodose, qui refusa de le recevoir et le fit charger de chaînes. Puis il le fit partir pour l'île de Thulé.

vec beaucoup de sagesse et de succès. Les deux :unes princes arsacides se nommaient, l'aîné Arshag, le cadet Vagharschag. Tous les deux avaient té élevés par le sbarabed Manuel comme des nourissons. Quant à leur mère Zarmantoukhd, il la ardait, en l'entourant des honneurs dus à une :ine. Cependant Manuel comprit bien que l'acte udacieux qu'il avait commis ne devait pas satisire l'empereur grec; aussi il résolut de concert vec la reine, de faire une alliance, et ils se décidè:nt à recourir à la protection du souverain des recs (1).

CHAPITRE XXXVIII.

e sbarabed des Arméniens, Manuel, de concert avec toute l'Arménie, se range du côté du roi des Perses, amène en Arménie Sourên, en qualité de marzban et de lieutenant du roi des Perses. Ce prince le comble de présents. Méroujan Ardzrouni, par ses intrigues, soulève l'Arménie. Commencement de la guerre.

Après cela, la reine d'Arménie, Zarmantoukhd, : le sbarabed Manuel envoyèrent Kardchouil [aghkhaz, accompagné de plusieurs satrapes :méniens, avec des lettres et de riches présents, la cour du roi des Perses, pour lui annoncer u'ils étaient décidés à le servir fidèlement et reconnaître son autorité, en plaçant sous sa ızeraineté le pays des Arméniens. Kardchouil vec sa suite, étant arrivé à la cour du roi des erses, présenta à ce prince les lettres de la reine t du sbarabed arménien, en lui faisant part de ı soumission de l'Arménie. Le roi des Perses accueillit cette ambassade avec la plus grande joie, ı combla de grands honneurs, et donna des préents considérables à Kardchouil.

Il envoya avec lui dans le pays des Arméniens ›ourên le perse, un de ses plus puissants satrapes, ıccompagné de dix mille cavaliers bien armés, afin le servir de renfort au général Manuel pour garder a reine Zarmantoukhd contre les attaques de l'ennemi. [En même temps], il chargea Sourên de por:er un diadème, des vêtements et un voile à la reine Zarmantoukhd, avec des couronnes pour ses deux eunes fils Arschag et Vagharschag (2). Quant au sbarabed Manuel, le roi des Perses envoya aussi pour lui un vêtement royal, une fourrure d'hermine, un ornement flottant en or et en argent pour attacher à l'aigle du casque, un bandeau pour ceindre son front, des ornements pour orner sa poitrine, tels qu'en portent les rois, une tente de couleur rouge de pourpre avec un aigle, de grandes tapisseries bleu céleste pour tendre l'entrée de sa tente et des vases d'or pour sa table; en outre le roi investit le général Manuel d'un pouvoir illimité sur le pays des Arméniens.

Kardchouil Khorkhorouni revint en Arménie accompagné de Sourên le perse et de dix mille cavaliers. On apporta les présents à la reine et aux princes royaux, ainsi qu'au sbarabed Manuel et à chacun des anciens et des chefs des grandes familles arméniennes. La reine Zarmantoukhd et le général Manuel, voyant ces marques d'honneurs et ces preuves d'amitié données par le roi des Perses, témoignèrent la plus grande considération à Sourên, reconnurent la suzeraineté du souverain de la Perse sur l'Arménie, et transmirent à son satrape le gouvernement du pays. Depuis lors, on fixa au roi d'Arménie un tribut fixe, des présents et des dons; au marzban Sourên l'entretien, la chaussure et les vivres nécessaires et aux dix mille cavaliers la nourriture indispensable. C'est ainsi qu'ayant obtenu cette protection, les Arméniens trouvèrent dans le roi des Perses un soutien solide qu'ils servirent fidèlement. Les envoyés du roi ne faisaient qu'aller et venir en Arménie, et le pays tâchait par tous les moyens de témoigner son attachement au souverain de la Perse. De son côté, le roi des Perses envoyait de fréquents présents à la reine Zarmantoukhd, ainsi qu'au général Manuel, qui, devenu son ami intime, atteignit bientôt le plus haut degré de gloire. Méroujan Ardzrouni, voyant la considération et les honneurs dont le roi des Perses comblait Manuel, comme s'il était son frère ou son fils, lui porta envie et chercha le moyen de le perdre auprès du roi, afin de le remplacer lui-même [dans ses bonnes grâces.] Mais n'espérant pas réussir auprès des Perses [pour nuire à Manuel], il dissimula son ressentiment et entreprit de tramer

(1) Je crois qu'il y a ici une erreur de copiste et qu'il faut lire « des Perses », comme semble l'indiquer la rubrique du chapitre suivant.

(2) Moïse de Khorène (III, 41) dont le récit diffère de celui de Faustus, assure que ce fut Théodose le Grand qui éleva sur le trône d'Arménie les deux fils de Bab, Arschag et Vagharschag. Ces deux princes, au dire du même narrateur, s'assirent sur le trône, après avoir lutté courageusement contre les Perses. Mais Vagharschag mourut dans l'année de son avénement, et Arschag resta seul maître du pouvoir qu'il conserva durant cinq ans. — Arschag IV et Vagharschag II montèrent sur le trône en 382. Vagharschag étant mort en 383, Arschag régna seul de l'an 383 à 389. Le royaume d'Arménie était partagé entre les Grecs et les Perses. En 387, Arschag était roi de la partie occidentale du pays comme vassal des Grecs, et Chrosrès ou Khosrov III, d'origine arsacide, gouvernait la partie orientale, sous la suzeraineté de Sapor III, roi de Perse.

dans son cœur la perte du général. S'appuyant fermement sur la noblesse du caractère de Manuel, il s'empara d'abord de son esprit en lui témoignant son humilité et son dévouement, puis il tâcha de se montrer pénétré d'une vraie sollicitude pour lui ; enfin il vint [un jour] le prévenir d'un secret qui n'était que le fruit de son imagination, et qu'il lui découvrit dans les termes suivants : « Manuel ! il faut que tu saches qu'un exprès est arrivé de la part du roi des Perses, portant à Sourên l'ordre de te prendre, de te lier et de te tuer ici, ou bien de t'emmener avec les plus grandes précautions auprès du roi, en chargeant de fers tes pieds, tes mains et ton cou. Maintenant, c'est à toi de penser à ce que tu dois faire dans cette conjoncture. » Ayant entendu ces paroles, Manuel, frappé d'étonnement, se disait : « Je ne me sens pas coupable envers les Perses, pourquoi agiraient-ils ainsi envers moi ? » Mais Méroujan dit à Manuel : « Guidé par mon attachement et ma constante sollicitude pour toi, je me suis bien assuré de la vérité du fait avant de t'en prévenir. » Se fiant aux paroles de Méroujan, Manuel les crut sincères, et se mit à réunir ses nombreuses troupes autour de lui. Sourên vivait paisiblement et sans souci dans son camp, parce que le calomniateur et le scélérat Méroujan n'avait pas encore opposé l'un à l'autre les deux chefs. Tout à coup le général arménien Manuel tomba à l'improviste sur le camp de Sourên et tailla en pièces les dix mille Perses. Il épargna la vie au marzban Sourên, qu'il laissa aller seul, monté sur un cheval et qui cependant, saisi d'étonnement, ne pouvait s'expliquer pourquoi Manuel avait accompli un pareil acte. A cela Manuel dit : « Grâce à notre amitié, je te laisse aller ton chemin sain et sauf ; [et je te déclare] que dorénavant je ne tomberai plus dans le piége tendu par les Perses. » Cependant Manuel comprit bien qu'il allait exciter la colère et la haine du roi des Perses ; aussi il se prépara et rassembla toutes les troupes arméniennes. A la tête de son armée, il conduisit la reine Zarmantoukhd, femme du roi Bab, dans [la résidence] des souverains, et lui-même, défendant l'intégrité de l'Arménie, repoussait les attaques dirigées contre cette princesse par les peuples du voisinage, et surtout par les troupes des Perses, et cela durant tous les jours de sa vie. Quant à Méroujan, il alla en Perse, afin d'exploiter ses calomnies contre Manuel auprès du roi des Perses.

CHAPITRE XXXIX.

Koumant-Sapor (Schabouh) est envoyé par le roi des Perses pour porter la guerre en Arménie ; il périt avec toute son armée de la main de Manuel.

Le roi des Perses envoya Koumant-Sapor à la tête de quatre-vingt huit mille combattants en Arménie, pour qu'il s'emparât de ce pays et le livrât à la dévastation. Il arriva du côté de l'Adherbeïdjan, jusqu'aux frontières de l'Arménie. En ce temps de troubles incessants, le sbarabed Manuel réunit avec beaucoup de peine vingt mille hommes et se porta en toute hâte à la rencontre de l'ennemi dont il passa les troupes au fil de l'épée. Il tua Koumant-Sapor et revint triomphant dans son pays.

CHAPITRE XL.

Varaz est envoyé en Arménie par le roi des Perses ; il périt comme son prédécesseur, de la main de Manuel.

Ensuite un certain Varaz, général du roi des Perses, à la tête de cent quatre-vingt mille hommes, vint en Arménie pour combattre le sbarabed Manuel et les légions arméniennes. Le général arménien, après avoir préparé et armé dix mille cavaliers, alla livrer bataille à Varaz. Il défit et anéantit entièrement l'armée ennemie, tua en même temps Varaz, et revint avec un riche butin, beaucoup d'armes et de dépouilles enlevés aux Perses.

CHAPITRE XLI.

Mergan est envoyé par le roi des Perses avec une armée nombreuse dans le pays des Arméniens contre Manuel ; il périt de la même manière que son prédécesseur.

Après ces événements, le roi des Perses envoya Mergan à la tête de quatre cent mille combattants contre l'Arménie. Aussitôt arrivé [dans ce pays], le général perse s'empara d'une partie du pays des Arméniens et assit son camp dans la plaine d'Ardantan. Manuel tomba pendant la nuit sur le camp ennemi, et après avoir passé tous les combattants au fil de l'épée, il tua Mergan et enleva un butin immense.

CHAPITRE XLII.

Paix qui dure sept ans.

Après cela, les Perses n'osèrent plus pénétrer sur le territoire de l'Arménie pendant sept ans, et la paix ne fut pas troublée. Ceux qui s'étaient dispersés dans tout le pays, commencèrent à se

mir autour du sbarabed Manuel, ou bien à ssembler en société et à vivre en sécurité sous lministration de ce général. On vit arriver chez trois jeunes princes de la maison de Siounie, qui iient échappé au carnage lors de l'invasion des rses. L'un s'appelait Papic, l'autre Sam, le isième Vaghinag. Le général arménien Manuel a-seulement les accueillit, mais il leur prêta me son concours, et les fit retourner dans leur opre domaine. Il institua Papic comme sei-eur du pays, en désignant aussi des possessions x deux autres. Papic (1) jura fidélité à Manuel resta pendant toute sa vie son compagnon armes. Le sbarabed arménien institua de même s chefs de familles et des seigneurs dans plu-eurs cantons, qui tous furent administrés par i. Durant la vie de Manuel, le pays des Armé-ens jouit d'une parfaite tranquillité sous son lministration; les habitants du pays gouvernés ar lui, buvaient et mangeaient; et pendant sept is, ils se livrèrent à la joie, jusqu'au [moment :] la division de l'Arménie en deux parties et squ'à l'anéantissement de la royauté.

CHAPITRE XLIII.

éroujan Ardzrouni, à la tête d'une armée, marche contre Manuel et périt de sa main.

Méroujan Ardzrouni qui, du vivant du roi Ars-ag (2), s'était déjà révolté contre le roi des Ar-éniens, avait passé du côté du roi des Perses. avait renié la foi chrétienne, et avait embrassé religion du mazdéïsme. Il avait à plusieurs re-ises conduit les troupes perses en Arménie, en isant éprouver de grands désastres à sa patrie, il se trouvait encore auprès du roi des Perses. ı excitant ce prince [contre l'Arménie], il le rsuada de lui confier une grosse armée à la te de laquelle il marcha contre le pays des Ar-éniens. Il se vantait auprès du roi des Perses, prendre et d'amener Manuel auprès de lui, ou en de lui présenter sa tête tranchée.

Il entra en Arménie avec une nombreuse armée rse, qu'il laissa campée dans le canton de Gord-k, et à la tête de son propre détachement, il se para de l'armée des Arik, pour aller tomber à mproviste sur Manuel, lui livrer bataille et le faire, afin d'être seul à se couvrir de gloire. vant de se mettre en marche], il parla ainsi aux néraux de l'armée des Arik : « J'irai d'abord épier [la position de Manuel], et puis je vous conduirai contre lui; de la sorte il nous sera plus facile de nous emparer de lui. »

Ayant pris avec lui son détachement, Méroujan partit pour le canton de Gok, s'y arrêta et commença à surveiller le camp de Manuel. Ce dernier avait son camp assis dans le bourg de Pakovan, situé dans le canton de Pakravant près des ruines de la ville de Zarehavant. Les émissaires de Méroujan vinrent épier le camp et le lieu où étaient parqués les chevaux, et, quand ils furent revenus, ils lui en firent un rapport. Méroujan conçut le projet de s'emparer de ces chevaux, et il porta toute son attention à cette entreprise, se réjouissant d'avance et disant à ses troupes : « Demain, à la même heure, Manuel sera entre mes mains, pris et garrotté, et sa femme Vartanouïsch sera déshonorée en sa présence même. » Il se mit en route pour accomplir son dessein, car il lui tardait de le réaliser. Sur le chemin par lequel devait passer le détachement de Méroujan, s'élevait une montagne nommée par les habitants, Eghdcherk. Chemin faisant, il rencontra des voyageurs auxquels il demanda : « Quels sont les endroits par lesquels ce chemin mène à Pakravant? » Les voyageurs lui répondirent : « Ce chemin va à Pakravant par la montagne d'Eghdcherk. » Méroujan tira un mauvais augure de ces paroles, qui le jetèrent dans une profonde tristesse. Aussi il ordonna de frapper cruellement ces hommes. Puis, traversant la route, il alla chez un magicien pour lui demander son avis; mais les sorts furent peu favorables et ne répondirent aucunement à ses espérances. Profondément affligé, il envoya en avant ses émissaires pour qu'ils le conduisissent au lieu où se trouvaient parqués les chevaux, afin de pouvoir d'abord s'emparer de Manuel. Arrivé en cet endroit, il ne l'y trouva pas; car par une inspiration divine, le sbarabed Manuel venait de donner ordre aux troupes arméniennes d'aller à la chasse. En conséquence, tous les chevaux étaient réunis dans le village et les gens étaient déjà prêts à les monter. Sur ces entrefaites arriva un homme porteur de la funeste nouvelle; il dit au général Manuel : « Sache que Méroujan Ardzrouni est arrivé à la tête d'un fort détachement et va tomber sur toi! Prends tes précautions. »

A l'instant même, les gens du détachement et le sbarabed arménien passèrent auprès des reliques de Saint-Jean (1), qui se trouvaient dans ce

(1) Selon Moïse de Khorène (III, 41), Papig avait donné fille en mariage au roi Arschag III.

(2) Arschag III. — Cf. plus haut, pag. 260, liv. IV, ı. 23.

(1) Les reliques de Saint-Jean Précurseur (Sourp Garabed) avaient été partagées entre plusieurs églises.

même village et se mirent à invoquer Dieu, ce juge équitable, pour qu'il vînt à leur secours. Sortis de là, ils envoyèrent la reine arsacide, ses deux fils, Arschag et Vagharschag, avec leurs femmes dans l'inaccessible château situé sur la grande montagne de Varaz (1). En même temps, Manuel donna ordre à Ardavazt, fils de Vatché, de partir avec les femmes; mais il ne voulut pas y consentir. Il était très-jeune encore, et comme tel, il avait selon les coutumes religieuses des Arméniens, établies pour les garçons, la tête rasée tout autour et, ne gardant qu'une longue tresse de cheveux. Manuel, voyant la résistance de ce jeune homme qui se refusait à suivre les femmes, donna des coups de sa houssine sur la tête nue d'Ardavazt, en lui défendant sévèrement de se rendre au combat, à cause de sa grande jeunesse. Ce dernier, mû par un sentiment de crainte que lui inspirait le général, partit avec les femmes; mais bientôt il s'arma et se rendit sur le lieu du combat.

Après avoir envoyé la reine avec ses suivantes dans le château inaccessible, Manuel se prépara au combat; il rassembla ses troupes et il traversa, enseignes déployées, le bourg de Kéough, en se dirigeant du côté de l'occident. Bientôt il vit Méroujan venir à sa rencontre, à la tête de son détachement. Cet indigne scélérat avait fait mettre à plusieurs de ses soldats des armes, des ornements et des bandelettes à leurs casques, que lui seul avait le droit de porter et, les ayant ainsi travestis, lui-même ne prit aucun de ses insignes habituels. Aussitôt que Manuel s'aperçut que l'armée des Perses et son détachement en étaient venus aux mains, il se précipita, semblable à un lion ou à un sanglier, dans les rangs de l'ennemi, en portant toute son attention sur ceux qui avaient revêtu les insignes de Méroujan, croyant qu'il allait tuer ce dernier. Ayant tranché la tête à plusieurs braves ainsi travestis, il se persuada bientôt qu'il n'avait pas eu affaire à Méroujan. Alors le sbarabed Manuel, s'adressant à son compagnon d'armes Papic, lui dit : « Vois-tu la feinte que ce maudit Méroujan vient d'employer? Mais il m'est arrivé jadis, quand nous étions amis, de vivre en sa compagnie, et je connais de lui un signe particulier : quand il est à cheval, ses genoux ne touchent pas les flancs de sa monture, car il les tient écartés. Eh bien! faisons attention à cela, peut-être parviendrons-nous à le reconnaître à ce signe. » Tous les deux regardèrent attentivement et ils reconnurent bientôt Méroujan, qui s'était travesti, car il ne portait pas ses insignes. Alors Manuel se mit à crier, en engageant Méroujan à s'avancer, et lui dit : « Maudit sois-tu! Jusques à quand te joueras-tu de nous et feras-tu massacrer les autres à ta place? Mais nous t'avons reconnu, c'est bien toi, et aujourd'hui tu ne t'échapperas pas de nos mains, car c'est le Seigneur Dieu qui, après avoir accumulé sur ta tête tous les crimes commis par toi, va te livrer à nous. » A peine Méroujan avait-il entendu ces paroles, que la lance à la main, il s'avança sur-le-champ, tandis que d'un autre côté, Manuel alla à sa rencontre. Tous les deux étaient des hommes robustes; aussi ils se portèrent réciproquement des coups de lance, qui les renversèrent par terre. A l'instant même, arriva le seigneur de la province de Siounie, Papic, le compagnon d'armes de Manuel; d'un coup de lance, dirigé de haut en bas au flanc de Méroujan, il le cloua à terre, de telle sorte qu'il lui fut impossible de faire un mouvement. Les serviteurs du sbarabed Manuel, après l'avoir remis à cheval, tranchèrent la tête à Méroujan (1). Les troupes de Méroujan, le voyant mort, prirent la fuite. Le détachement de Manuel, reprenant courage à la suite de cet événement, se mit à la poursuite de l'armée de Méroujan et la tailla en pièces, sans laisser échapper personne.

Le jeune Ardavazt, à l'insu de Manuel, s'était rendu sur le lieu du combat. Armé de pied en cap, il passa loin du détachement de Manuel, sur les bords de l'Euphrate, et il fit un grand carnage dans les rangs des ennemis, parmi les plus braves combattants. Un des guerriers de Méroujan, qui portait un étendard, voyant ce jeune homme imberbe, beau de figure et plein de feu, lui lança quelques paroles blessantes, et ayant enroulé les plis de son étendard autour de sa lance, il se précipita sur Ardavazt. Mais celui-ci banda son arc et décocha une flèche, qui, ayant traversé le corps du porte-étendart, vint se fixer dans le sol en le laissant étendu sur la place. S'emparant de la lance, Ardavazt se mit à la poursuite des fuyards, et plus que personne, ce jeune homme fit un horrible carnage dans l'armée de Méroujan. Après s'être couvert de gloire, il revint avec un riche butin pris sur l'ennemi.

(1) Cf. St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, pag. 265.

(1) Moïse de Khorène (III, 37) raconte autrement la mort de Méroujan. Selon cet historien, Méroujan aurait été fait prisonnier par le général Sempad à la bataille de Tzirav, qui fut livrée sous le règne du roi Bab. Sempad, pour punir Méroujan de sa trahison, aurait fait rougir une broche de fer et l'aurait placée sur la tête de Méroujan qui mourut à la suite de ce supplice.

Ce jour-là, il arriva un grand malheur. Vatché, i était le lieutenant de Manuel, périt écrasé r son cheval, de même que Kardchouil Maghaz qui, emporté par sa monture, fut tué égament; car tous deux étaient montés sur des cheux jeunes et indomptés.

Manuel alla rejoindre le camp de la reine, en ırtant avec lui la tête de Méroujan. Samuel, fils : Vahan, ne voulant pas le suivre, se rendit au ımp. Aussitôt que les femmes du camp de Manuel rent la tête de Méroujan, elles poussèrent un ʼand cri, la prenant pour celle de Samuel, fils : Vahan, car Méroujan et Samuel se ressemaient beaucoup. Mais quand elles virent la tête : Méroujan fixée au sommet d'une poutre élevée, les furent convaincues que ce n'était pas la tête e Samuel, mais celle de Méroujan Ardzrouni. outefois, elles dirent : « Cependant Méroujan était a frère à nous. »

Ensuite, on apporta dans le camp le corps de atché, père d'Ardavazt, ainsi que celui de Kardıouil Maghkhaz Khorkhorouni : on les pleura ı faisant de grandes lamentations. Le porteendard de Méroujan, frappé par la flèche d'Arıvazt, fut aussi amené. L'étonnement fut général ıand on vit que cet homme avait échappé à la ort, quoique la flèche l'eût transpercé d'outre ı outre. Quand les troupes perses, que Méroujan rait laissées dans le canton de Gordjek, apprirent mort de ce dernier et le massacre de son arıée, elles prirent la fuite, en se dirigeant vers pays des Perses. La tranquillité fut dès lors réıblie en Arménie.

CHAPITRE XLIV.

e sbarabed Manuel fait élever à la royauté le jeune Arschag [IV]. *Sa mort.*

Après tous ces événements, le sbarabed Manuel assembla toutes les troupes et, ayant pris la reine rsacide et les deux jeunes princes, Arschag et Vaharschag, suivis de l'armée arménienne, des rands satrapes et de tous les chefs des familles, . arriva dans le canton de Garïn, où il donna ı fille Vartantoukhd en mariage au jeune prince rsacide, Arschag. Puis il célébra les noces du rère de ce dernier, qui épousa la fille d'un géıéral bagratide (1), du district de Sber, de cette ace qui, dès l'origine [de la dynastie], avait seule e droit de poser la couronne sur la tête des rois ırsacides. Le pays entier prit part à ces noces, qui causèrent la plus grande joie à tous les habitants. Enfin, Manuel convoqua les représentants de toute l'Arménie et éleva le jeune Arschag [IV] à la royauté, en nommant Vagharschag le second (1), ce qui causa aussi beaucoup de joie aux Arméniens.

Après cela, le sbarabed des Arméniens, Manuel, fut atteint d'une maladie mortelle; il appela son fils Ardaschir, lui conféra tous ses droits et l'investit de la charge de sbarabed, en lui recommandant de garder fidélité au roi Arschag et de lui être entièrement soumis. Il ajouta à cela : « Tu seras [toujours] prêt à te sacrifier pour le pays des Arméniens, à l'exemple de tes braves ancêtres qui ont donné leur vie pour leur patrie. Car c'est un devoir noble et agréable aux yeux de Dieu, qui n'abandonne jamais ceux qui le remplissent. [En accomplissant ce devoir], vous laisserez ici-bas un nom glorieux et vous irez représenter la justice au ciel. Ne craignez pas la mort, mais mettez votre espérance en celui qui a tout créé et tout affermi. Rejetez loin de vous la fraude, l'abomination et la méchanceté. Adorez le Seigneur Dieu avec sainteté et fidélité. Soyez prêt à mourir pour le pays qui adore Dieu, car vous subirez cette mort pour lui, pour son Église et ses serviteurs, et pour vos propres maîtres arsacides régnant sur ce pays. »

Ayant dit cela, il écrivit une lettre à l'empereur grec, en lui confiant [le sort de] l'Arménie et du roi Arschag. Lorsqu'il était couché sur son lit, très-malade, plusieurs personnes s'étaient réunies autour de lui; c'étaient le roi Arschag, Vartantoukhd, sa femme, les anciens, les grands, les satrapes arméniens, et plusieurs hommes et femmes de la plus haute condition. Manuel découvrit devant eux tous ses membres, les leur montra nus et ils purent voir de leurs propres yeux que sur tout son corps il n'y avait pas un endroit grand comme une monnaie d'argent qui ne portât une cicatrice; sur ses membres génitaux, il y avait plus de vingt marques de blessures. Il avait découvert ses membres et les montraient à tout le monde. Alors il se mit à verser des larmes et dit : « Dès ma jeunesse, j'ai passé ma vie dans les combats; c'est en combattant bravement que j'ai reçu toutes ces blessures. Pourquoi ne m'a-t-il pas été donné de tomber sur le champ de bataille, plutôt que de mourir ainsi comme un animal! J'aurais mieux aimé mourir dans un combat pour mon pays, en défendant les églises et les serviteurs de Dieu. Quel bonheur eût été le mien d'em-

(1) Il est question ici de Sahag Bagratouni, dont il est ıit mention dans Moïse de Khorène, liv. III, ch. 41 et 43.

(1) Cf. Moïse de Khorène, liv. III, ch. 41.

brasser la mort pour les maîtres arsacides de notre pays, pour nos femmes et nos enfants, pour les gens qui croient en Dieu, pour nos frères, nos proches et nos amis sincères! Peut-être est-ce à cause de ma grande présomption, qu'il m'est dévolu de mourir de cette mort honteuse sur mon lit! »

Tel fut le discours tenu par Manuel en présence du roi et de tous les assistants! Puis il adressa à Arschag la prière suivante : « J'ai vécu en chrétien fervent, mettant toute mon espérance en Dieu, par conséquent, je désire qu'on ne se livre pas au désespoir, en me pleurant et en se lamentant à l'exemple des païens; car il ne faut pas pleurer ceux qui croient à la résurrection et au second avénement du Christ. Jusqu'à ce moment, j'ai vécu dans l'espérance et la crainte de Dieu; [de votre côté], vous ne devez pas vous écarter des commandements de Dieu, surtout prenez soin de la justice, et plus encore de la miséricorde. C'est la principale chose que nous a recommandée le grand patriarche Nersès, qui, de son vivant, faisait ce qu'il enseignait aux autres : il portait secours aux indigents, aux pauvres, aux captifs, aux délaissés et aux étrangers en disant : « Il n'y a pas de commandement plus grand et plus honorable aux yeux de Dieu que la miséricorde et l'aumône. » Nersès envisageait comme un grand péché les lamentations sur les morts, auxquelles il avait mis fin de son vivant, et ce ne fut qu'après sa mort que des gens insensés les ont remises en vigueur. Que personne ne se lamente à propos de moi, autrement il sera coupable; sans doute une fois mort, je ne serai plus en état de défendre qui que ce soit; mais on ne doit pas faire ce que je ne veux pas qu'on fasse. Que celui qui m'aime, conserve ma mémoire. Ne craignez pas la mort dans le combat où je n'ai pas trouvé la mort, car rien ne se fait sans Dieu. »

C'est ainsi que parla Manuel. Il distribua de ses propres mains des trésors immenses aux pauvres et aux nécessiteux, après avoir fait don de ses richesses aux églises et aux grands évêques, et il mourut. Quoique le grand sbarabed venait de donner ordre de ne pas se lamenter, personne ne put se conformer à ses intentions, car dès qu'il eut fermé les yeux, les nobles et les pauvres, en un mot tous les habitants du pays des Arméniens, firent de grandes lamentations et le pleurèrent unanimement. Ce brave et bienfaisant Manuel était considéré par le monde comme un père, à cause de sa douceur, de sa charité, de son humilité et de sa sollicitude. Se voyant séparés à jamais de leur brave général, de leur sauveur et de leur triomphateur, tous exhalaient des plaintes amères.

LIVRE SIXIÈME.

Fin qui doit servir de complément aux livres précédents.

I. L'Arménie est divisée en deux états; Arschag [IV] est élevé à la royauté par l'ordre de l'empereur grec; Chosroès [III] règne sur l'autre moitié de la nation [arménienne], par l'ordre du roi des Perses. Après la division du pays, on fixe les limites des deux États.
II. Évêques illustres qui, en ce temps-là, vécurent en Arménie, dans les États du roi Chosroès, lequel reconnaissait la domination des Perses. Vie de Zavên.
III. De Schahag, [originaire] de Gordjek, qui remplaça Zavên comme grand pontife.
IV. D'Asbourag de Manazguerd, qui s'établit pontife après Schahag.
V. Des évêques Faustus et Zorth.
VI. D'Arosdom, frère de l'évêque Faustus.
VII. De l'évêque de Pasen, Ardith.
VIII. De l'évêque Jean; sa vie, ses paroles et ses actes insensés; prodiges opérés sur lui par Dieu.
IX. Continuation de l'histoire de Jean.
X. Suite [et fin] de l'histoire de Jean.
XI. De l'évêque Cyriaque (Guiragos).
XII. De Zorthovaz, évêque de Vanant.
XIII. De Dirig et Moïse, évêques de Pasen.
XIV. De l'évêque Aaron (Arscharoun).
XV. Du grand évêque Asbourag.
XVI. Du saint et vertueux Kint, qui, en ce temps-là, était chef des moines arméniens et vivait dans le désert ou dans les monastères.

A la fin de toutes ces histoires, les lecteurs trouveront des renseignements sur ma personne, en dix versets bien complets (1).

(1) Ces renseignements sur la vie de Faustus, qu'il eût été très-précieux de connaître, n'existent plus dans aucun des manuscrits que nous possédons actuellement.

LIVRE SIXIÈME.

DOIT SERVIR DE COMPLÉMENT AUX LIVRES PRÉCÉDENTS.

CHAPITRE I.

ıie est divisée en deux États; Arschag [IV] est ı la royauté par l'ordre de l'empereur grec; ɔès [III] règne sur l'autre moitié de la nation ıienne] par l'ordre du roi des Perses. Après la n du pays, on fixe les limites des deux États.

ı la mort du général arménien Manuel, ıranla dans le royaume du roi Arschag [IV], sieurs des satrapes se séparèrent de lui et ıt leur patrie en passant du côté du roi des ı qui ils demandèrent, pour les gouverner, 'e] roi arsacide. Ce fut avec une grande il accepta la proposition et consentit à ıner un roi de la race des arsacides armé- fin de s'emparer de leur pays. Il choisit e homme de cette race, nommé Chos- I], auquel il fit ceindre le diadème et, ıi avoir donné sa sœur Zérouantoukhd ɔuse et un certain Zig pour régent, il l'en- Arménie avec une nombreuse armée (1). que le roi Arschag les vit arriver, il passa rritoire de la Grèce pour y chercher du , tandis que les Perses prêtèrent la main oès. Le roi Arschag était déjà parvenu irons du canton d'Égéghiatz, quand les grecques vinrent le rejoindre. L'armée es et le roi Chosroès occupèrent la pro- Ararat. C'est ici que les envoyés et les deurs des souverains des Grecs et des ıtamèrent des négociations, à la suite des- l fut décidé qu'on partagerait entre eux ie, « car, disaient-ils, il nous est indis- ɜ d'affaiblir ce riche et puissant royaume ouve entre nous. En le divisant entre ces is arsacides placés par nous, puis en le ant et en le réduisant en captivité, il ne ı en état de relever la tête. » S'arrêtant à ɜnsée, ils divisèrent l'Arménie en deux sur la partie appartenant à la Perse ré- roi Chosroès, sur celle des Grecs régnait schag. Cependant, plusieurs provinces fu- achées çà et là [par l'empereur des Grecs et le roi des Perses], de manière que des deux parties, il en resta peu de chose pour les deux rois, [c'est-à-dire] pour Chosroès et Arschag. Les deux arsacides marquèrent comme limite entre leurs deux États le canton de Siounie, dont les habitants reconnaissaient leurs rois respectifs.

Ajoutons à cela que la partie appartenant à Chosroès était plus grande que celle d'Arschag. Les deux états se virent dépouillés de plusieurs de leurs provinces, et peu après le royaume d'Arménie, tombant en pièces et marchant dès cette époque vers la décadence, s'amoindrit dans sa grandeur (1).

ɔhag IV et son frère Vagharschag II, fils du roi ent montés sur le trône d'Arménie en 382. uivante, Arschag IV régna seul, et en 387, l'Ar- partagée entre les Grecs et les Perses. La par- ale du pays fut laissée à Arschag qui reconnais- ızeraineté des Grecs, et la partie orientale fut Chosroès III par Sapor III, roi de Perse.

CHAPITRE II.

Évêques illustres qui, en ce temps-là, vécurent en Arménie, dans les États du roi Chosroès, lequel reconnaissait la domination des Perses. Vie de Zavên.

Zavên était un descendant du célèbre évêque Albin (Albianus), du village de Manavazguerd; c'était un homme excessivement méchant et envieux. Il établit pour les prêtres de son temps la coutume de porter l'habit militaire. En abandonnant la règle de l'Église apostolique, chacun vivait à sa manière, car de son temps, les prêtres ne portèrent plus de longues robes, comme cela était établi dès le commencement, mais des vêtements courts, [ne descendant] qu'aux genoux; ils ornèrent leurs vêtements de broderies, et marchèrent d'une manière superbe, ce qui ne leur convenait nullement; ils se paraient également de la fourrure des bêtes mortes. Quant à Zavên, il était toujours vêtu de vêtements brodés et garnis de rubans, il portait des habits doublés d'hermine et de loup, ayant par-dessus une fourrure de renard; c'est ainsi qu'il se tenait assis devant l'autel. Adonné à la dépravation, il passa toute sa vie à boire et à manger, et n'occupa son siége que trois ans.

CHAPITRE III.

De Schahag [originaire] de Gordjek, qui remplaça Zavên comme grand pontife.

Ensuite ce fut Schahag de Gordjek, qui, après la mort de Zavên, le remplaça comme grand pontife pendant trois ans. C'était un bon chrétien,

(1) Moïse de Khorène (l. III, ch. 42) est entré dans d'assez longs détails sur cette division de l'Arménie entre les deux rois Arschag IV et Chosroès III, et qui complètent les renseignements que nous fournissent sur cet événement Faustus de Byzance et Lazare de Pharbe, pag. 17 et suiv., du texte arménien.

qui cependant ne pensa guère à changer l'ordre établi par Zavên, et sortit de ce monde après deux ans de pontificat.

CHAPITRE IV.

D'Asbourag de Manazguerd qui fut pontife après Schahag.

Après la mort de l'évêque Schahag, s'établit comme chef des évêques, Asbourag, de la race de l'évêque Albin; c'était un homme juste, vivant en Dieu et pénétré de l'esprit chrétien. Il avait son siége dans la partie de l'Armenie où régnait Chosroès. Il ne changea en rien l'ordre établi par Zavên, touchant les vêtements du clergé.

CHAPITRE V.

Des évêques Faustus et Zorth.

Vers ce temps-là vivait l'évêque Faustus, qui jadis avait été administrateur de la maison du grand pontife Nersès, ainsi que Zorth le camérier. Tous les deux étaient du nombre des douze évêques qui, vivant dans la maison patriarcale, formaient le conseil et régissaient tout, sous la direction du grand pontife. Sans parler des évêques de toutes les provinces, Faustus et Zorth étaient surtout chargés de la surveillance des hospices, et pendant toute leur vie, ils remplirent fidèlement leur devoir, du vivant de Nersès et pendant les règnes des deux rois, Chosroès et Arschag.

CHAPITRE VI.

D'Arosdom, frère de l'évêque Faustus.

L'évêque Faustus avait un frère, qui était un moine anachorète, d'une vie admirable, vivant dans les montagnes; tous les deux étaient d'origine grecque. [Ce frère deFaustus] vécut dans la plus grande austérité durant toute sa vie. Conduit par le Saint-Esprit, il résidait dans la province d'Ararat. Habillé de vêtements de cuir, se nourrissant d'herbes, il n'habita que le désert et les montagnes, jusqu'au jour de son repos. Enfin il mourut; son corps fut rapporté du désert et enseveli dans le propre village du patriarche Nersès, nommé Amok (1), où l'on célébrait annuellement sa mémoire.

CHAPITRE VII.

De l'évêque de Pasen, Ardith.

En ce temps-là, l'évêque de Pasen, Ardith, vieillard honorable et utile, était célèbre parmi les évêques qui vivaient alors. Par une vie sainte et droite, il se trouva digne du Saint-Esprit, et, pendant plusieurs années, il opéra de grands prodiges dans plusieurs endroits. Disciple du grand Daniel, il avait vécu du temps du roi Diran et vivait encore à l'époque des deux rois d'Arménie, Chosroès et Arschag.

CHAPITRE VIII.

De l'évêque Jean; sa vie, ses paroles et ses actes insensés; prodiges opérés sur lui par Dieu.

L'évêque Jean, si toutefois on peut le nommer évêque, était fils du patriarche Pharên. C'était un vieillard hypocrite qui aimait à montrer aux hommes qu'il portait le cilice et s'abstenait d'aliments; il allait jusqu'à ne pas porter de souliers, car l'été il enveloppait ses pieds d'une bande de toile, et l'hiver il mettait des chaussures d'écorce. Son avarice ne connaissait pas de bornes, et il n'était pas en état de se corriger par crainte de Dieu, et cela à un tel point, qu'il faisait des choses indignes et incroyables.

Il arriva qu'un jour, il rencontra en route un jeune homme, un laïque, venant à sa rencontre: il était à cheval, ceint d'une épée attachée à sa ceinture et portant le carquois sur le dos; il avait les cheveux lavés, oints et bien coiffés; un bandeau ceignait sa tête, un manteau couvrait ses épaules; il suivait son chemin, et peut-être revenait-il de faire du brigandage. Le cheval qu'il montait était grand, fougueux et rapide; l'évêque Jean l'aperçut de loin et, émerveillé qu'il était, il ne pouvait pas en détacher ses regards. Quand le cavalier approcha de l'évêque qui se tenait là à l'attendre, Jean saisit la bride du cheval et s'adressant [au jeune homme], lui dit : « Descends à l'instant même de ton cheval, car j'ai à te parler. » — L'autre répondit : « Tu ne me connais point, et moi je ne te connais pas du tout; donc qu'est-ce que tu veux me communiquer? » Pour rien au monde, le cavalier ne voulait mettre pied à terre, et cela d'autant plus, qu'il paraissait être ivre. Mais Jean persista à le faire descendre de cheval, et, l'ayant conduit à une certaine distance du chemin, il lui dit de s'incliner, « car, dit-il, je veux t'ordonner prêtre ». L'individu avoua avoir été brigand, meurtrier et scélérat dès son enfance, qu'il l'était même jusqu'à ce moment, par conséquent il ne se croyait pas digne d'un pareil honneur. De côté et d'autre s'engagea une vive dispute; ni l'un ni l'autre ne voulait céder. Enfin Jean terrassa avec force cet homme et lui imposant les mains, il l'ordonna prêtre; puis, se le-

(1) Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 505.

rant, il lui commanda d'ôter son manteau et jeta son pallium sur ses épaules : « Va dans ton village et sois-y prêtre, dit-il à cet homme qui ne savait même pas de quel village il était. » Quant à Jean, il s'empara du cheval en disant : « Parce que je t'ai ordonné prêtre, ton cheval me remplacera la chaussure. » Quoique l'homme ne voulait pour rien au monde le lui céder, l'évêque s'en empara de force, et congédia le possesseur. Tout cela n'avait été fait qu'à cause du cheval.

L'individu, contre son gré, le pallium sur ses épaules, se dirigea vers sa maison, se présenta à sa femme et à ses familiers, et il leur dit : « Levez-vous et allons nous mettre en oraison. » A cela ils dirent : « Mais tu divagues, n'es-tu pas possédé par le *dev?* » Il répliqua : « Allons, mettons-nous en oraison, car je suis prêtre. » Tantôt c'était la rougeur qui couvrait le visage de ces gens frappés d'étonnement, tantôt c'était le sourire qui paraissait sur leurs lèvres ; enfin le voyant persister, ils consentirent à se mettre en prière avec lui. Cependant la femme dit au mari : « Mais tu n'étais que catéchumène, tu n'étais pas encore baptisé ! » Le mari répondit : « Dominé [par l'évêque] qui ne m'a rien demandé à ce propos, moi-même j'ai oublié de le lui rappeler ; il m'a ordonné prêtre, il a pris mon cheval, avec la bride et la selle, et s'en est allé. » Alors ses familiers lui dirent : « Pars à l'instant même chez l'évêque et dis-lui : « Je ne suis pas encore baptisé, comment as-tu pu m'ordonner prêtre? » Arrivé chez l'évêque, il lui dit : « Je ne suis pas encore baptisé, comment as-tu pu m'ordonner prêtre ? » A cela, Jean répliqua : « Apportez-moi une cruche d'eau. » Ayant pris de l'eau, il la versa sur la tête de l'homme et lui dit : « Va-t'en, car je viens de te donner le baptême, » et il le congédia sur-le-champ.

CHAPITRE IX.

Continuation de l'histoire de Jean.

Il arriva à Jean de passer un jour devant une vigne au temps où on en faisait la taille. Quelqu'un de la vigne se mit à crier, et s'adressant à l'évêque, lui dit : « Seigneur, bénis-nous ainsi que notre vigne. » Jean répondit : « Qu'elle te produise des épines et des chardons ! » L'homme dit : « Puisque tu nous maudis sans raison, eh bien ! que ton propre corps soit couvert d'épines et de chardons ! » Le prodige de Dieu ne tarda pas à se manifester, car aussitôt que l'évêque eut gagné sa demeure, il fut atteint par le châtiment ; sur tous les membres de son corps, on vit poindre des épines. Attaqué de maladies cruelles, il se trouva pendant plusieurs jours entre la vie et la mort. Enfin il envoya chercher le vigneron et le supplia de réciter des prières sur lui, afin qu'il fût délivré de ses maux. Mais le vigneron lui dit : « Qui suis-je donc pour pouvoir bénir ou maudire quelqu'un, et surtout un évêque ? » Jean persista jusqu'à ce que le vigneron se mît en oraison en disant : « Seigneur Dieu, tu sais bien que je ne suis qu'un indigne et un pécheur, et que je ne comprends rien à tous ces troubles qui m'enveloppent. Délivre-moi de ce mal, parce qu'on me dit : C'est toi qui as maudit l'évêque, et [son mal] n'est que la suite de ta parole. J'aurais mieux aimé la mort, car je ne comprends rien à tout ce qu'on dit de moi. » Cela dit, l'évêque fut guéri. [On vit alors] les épines se détacher de tout son corps ; c'étaient des épines semblables à celles des plantes. Et il recouvra aussitôt la santé.

CHAPITRE X.

Suite [et fin] de l'histoire de Jean.

Ce même évêque Jean, fils de Pharên, toutes les fois qu'il lui arrivait de se rendre chez le roi des Arméniens, prenait volontiers près de lui le rôle d'histrion, afin d'en obtenir quelque libéralité, car il était pétri d'avarice. Il se mettait à marcher en présence du roi, à quatre pattes, et imitant le chameau, il faisait entendre le cri de cet animal. En faisant cela, il entremêlait ses cris de mots tels que : « Je suis un chameau, je suis un chameau, je porte les péchés du roi, mettez sur moi les péchés du roi, pour que je les porte. » Les rois, au lieu de leurs péchés, mettaient sur le dos de Jean des diplômes qui lui octroyaient des champs et des villages. Ce fut ainsi que cet évêque, imitant le chameau et portant les soi-disant péchés, obtint des rois des Arméniens, des champs, des villages et des trésors. Ce Jean était tellement plongé dans l'avarice, que mû par cette passion, il ne fit toute sa vie que des choses indignes [d'un évêque].

CHAPITRE XI.

De l'évêque Cyriaque (Guiragos).

L'évêque de Daïk, Cyriaque, qui se nommait aussi Schabag, était d'une piété exemplaire ; se confiant à la volonté de Dieu, il conduisait son peuple dans la voie de la vérité et il gouverna toute sa vie son évêché selon la volonté de Dieu.

CHAPITRE XII.

De Zorthovaz, évêque de Vanant.

Zorthovaz, évêque du district de Vanant, [était] un homme modeste, digne de Dieu et plein de l'Esprit-Saint; il agissait en tout comme un [vrai] chrétien, et conduisait son peuple selon la volonté de Dieu.

CHAPITRE XIII.

Des évêques Dirig et Moïse.

Il y avait dans le district de Pasen deux évêques: Moïse et Dirig. C'étaient des hommes bons, angéliques, saints, croyants et dignes d'être les élus [de Dieu]. Chaque jour de leur vie, tous deux conduisaient leur troupeau de fidèles dans la voie de Dieu.

CHAPITRE XIV.

De l'évêque Aaron (Arscharoun).

Vers ce temps-là, vivait en Arménie l'évêque Aaron, homme célèbre qui excellait dans la vertu; tous les jours de sa vie, il se montra un chef éclairé pour son peuple.

CHAPITRE XV.

Du grand évêque Asbourag.

Asbourag était le grand évêque des Arméniens, homme saint, pieux, craignant Dieu et les hommes. Il n'osa jamais reprendre qui que ce fût. Doux, modeste, sobre, humble, bienfaisant et charitable, il passa toute sa vie en jeûnant et en priant Dieu. Seulement il portait des vêtements garnis de rubans, à la manière de Zavên.

CHAPITRE XVI.

Du saint et vertueux Kint qui, en ce temps-là, était chef des moines arméniens et vivait dans le désert ou dans les monastères.

Kint, originaire du district de Daron, avait été disciple du grand Daniel. Après la mort de ce dernier, il fut [nommé] chef des moines, docteur (vartabed) des ermites et de tous les anachorètes, surveillant des monastères et de tous ceux qui, pour l'amour de Dieu, quittant le monde, habitaient le désert, les cavernes, les anfractuosités des rochers, les crevasses de la terre, et marchaient nu-pieds, n'ayant qu'un seul vêtement, errant dans les montagnes à l'exemple des bêtes, vêtu des peaux de brebis et de chèvres, réduits à la misère, affligés, tourmentés, errant dans le désert pendant le froid et la chaleur, endurant la faim et la soif, se nourrissant d'herbes, de légumes et de racines. Telles furent les épreuves auxquelles ils se soumettaient tous les jours de leur vie et, comme il est écrit: « Le monde n'était pas digne de tels hommes. »

A l'exemple d'une troupe d'oiseaux, ils vivaient dans des trous de rochers et de cavernes, sans rien posséder, n'ayant aucune propriété, se privant de nourriture, et n'ayant aucune sollicitude. [En les voyant, on était tenté de demander]: comment le corps [humain] peut-il supporter tant [de privations? Comme nous venons de dire], saint Kint était leur principal chef, et tous les gens du pays des Arméniens lui donnaient le nom de *vartabed*.

Parmi ces anachorètes, il y en avait d'autres qui avaient été disciples [de Kint] et lui ressemblaient en tout; voici leurs noms: Vatchag, Ardad, Marakh et Tiridate (Dertad), qui avait été le compagnon de ces derniers. L'archidiacre du grand pontife Nersès, après la mort de celui-ci, alla rejoindre l'essaim de ces vartabed-anachorètes. Mousché, jeune homme élevé par le saint Kint, marcha [aussi] sur les traces de son maître; enfin le nombre de leurs disciples était grand; tous vivant d'une vie angélique. Cependant il n'est pas donné à tout le monde de raconter les détails de leur vie.

Saint Kint était plein de l'Esprit de Dieu; tous ceux qui étaient avec lui opéraient, à son exemple, de grands prodiges et des guérisons, au nom du Seigneur Jésus-Christ. Visitant les pays lointains habités par les païens, ils convertirent plusieurs d'entre eux, en les conduisant à la connaissance de la vie et dans le chemin de la vérité. Saint Kint remplit plusieurs déserts d'ermites, plusieurs villages de monastères, rétablissant et affermissant [en même temps] la divine religion parmi les hommes. Il avait lui-même pour lieu d'habitation le désert où jaillissent les sources du fleuve Euphrate. C'est là que, dans les anfractuosités des rochers qui jadis furent la demeure du premier et grand Grégoire, qu'on nomme Osgiats, que le grand anachorète Kint avait son habitation. Saint Mousché ne le quittait jamais, tandis que les autres disciples de Kint visitaient sans cesse les cantons [environnants], d'après l'ordre de leur chef. Saint Tiridate avait son habitation construite par ses frères dans le canton de Daron.

SECONDE PARTIE.

HISTORIENS SYRIENS

TRADUITS EN ARMÉNIEN.

LÉROUBNA D'ÉDESSE, ZÉNOB DE GLAG

ET SON CONTINUATEUR JEAN MAMIGONIEN.

LÉROUBNA D'ÉDESSE.

HISTOIRE D'ABGAR

ET DE LA PRÉDICATION DE THADDÉE,

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

SUR LE MANUSCRIT UNIQUE ET INÉDIT DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DE PARIS,

PAR

JEAN-RAPHAEL ÉMINE

INTRODUCTION.

Moïse de Khorène mentionne, dans son Histoire Arménie, un écrivain syrien du nom de Léubna ou Ghéroupna, fils du prêtre Apschatar, ntemporain d'Abgar Ouchama, toparque d'Ésse, et qui florissait par conséquent dans le emier siècle de notre ère. Cet écrivain avait ıdié à fond les Annales des Temples, et avait rit l'histoire d'Abgar et de son neveu Sanaoug, laquelle se conservait dans les archives de capitale de l'Osrhoène (1). Je ne saurais dire r quelle autorité certains critiques se fondent ur prétendre que Léroubna était disciple de rdesane (2). Moïse de Khorène, qui est le seul teur qui parle de Léroubna, dont il avait lu livre et auquel il a fait des emprunts assez no·les, n'en dit pas un mot, et la chronologie ppose à ce qu'on puisse admettre que ces deux ivains aient vécu dans le même temps.

On croit généralement que l'ouvrage original Léroubna est perdu; et en effet, ni Assemani, vivait au siècle dernier et qui connaissait si n les écrivains de sa patrie, ni les savants dernes qui s'occupent de la langue et de la érature syriaques, n'ont rencontré jusqu'à prét de monuments historiques appartenant à auteur. Cependant, il y a quelques années, un :te mékhitariste de Venise, le P. Sukias Ba, qui avait été chargé de rédiger le catalogue manuscrits arméniens de la Bibliothèque imiale de Paris, eut un instant l'espoir d'avoir ouvert l'ouvrage de Léroubna. Il avait en effet uvé dans un Martyrologe, écrit en caractères iaux, un document intitulé : « Lettre d'Abgar, » qui n'est autre chose que la prétendue corresndance échangée entre le toparque d'Édesse le Christ, suivie d'une Histoire apocryphe de vention de la croix et d'une relation de la édication de l'apôtre Thaddée (3). A la fin de ce morceau, on lit qu'il fut composé par « Ghépoupnia (*lisez* Ghéroupna), fils d'Anag, fils d'Apschatar, secrétaire du roi,..... avec l'aide d'Anna (*lisez* Anan) confident du roi. » La correspondance d'Abgar et du Christ, ainsi que la relation de la prédication de Thaddée, paraissent être en effet l'œuvre de Léroubna, puisque Moïse de Khorène raconte les mêmes détails que ceux que nous donne le manuscrit de la Bibliothèque impériale; seulement l'Histoire de l'Invention de la croix, qui n'est pas dans Moïse de Khorène, est sans aucun doute une composition bien postérieure, due à un hagiographe ignorant qui l'a interpolée dans l'écrit original de Léroubna. En effet, selon le document en question, la découverte de la croix du Christ serait due à une princesse nommée Patronicia, femme de Claude, général romain et *césar* de Tibère, qui serait venue à Jérusalem au temps de cet empereur. Cet anachronisme suffit pour démontrer que la narration de l'Invention de la croix, attribuée à Léroubna, est un hors-d'œuvre, qui retrace sous une forme un peu différente, la découverte de la croix du Christ par Hélène, mère de Constantin le Grand.

Les critiques arméniens, et notamment le P. Karékin (1), n'hésitent pas à considérer le document qui nous est parvenu sous le nom de Léroubna, dans le Martyrologe de la Bibliothèque impériale, comme apocryphe d'un bout à l'autre. Cependant je suis disposé à croire que la partie de ce document, qui contient la prétendue correspondance échangée entre Abgar et le Christ et la prédication de l'apôtre Thaddée, est bien l'œuvre de Léroubna. Toutefois je ferai observer qu'en dehors de l'interpolation que nous avons signalée, cet ouvrage a subi, sous la plume des copistes, des altérations considérables et qu'il est facile de reconnaître, en comparant les deux textes de Moïse de Khorène et du Martyrologe de la Bibliothèque impériale. Un fait curieux à signaler dans le document de la Bibliothèque impériale, c'est que dans la lettre d'Abgar au

(1) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, l. II, ch. 36.
(2) Allemand-Lavigerie, *Essai sur l'École chrét. d'Édesse*, p. 36.
(3) Anc. fonds arm., n° 88, in-f. contenant 142 articles. Le document en question s'étend depuis le f. 112 *verso* jusqu'au f. 126 *verso*. — Cf. aussi Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 30 à 34.

(1) *Hist. de la littér. arm.*, en arm., p. 82 et suiv.

Christ, il le qualifie de « grand médecin », tandis que, dans Moïse de Khorène, le titre de médecin est remplacé par ceux de « sauveur et de bienfaiteur ». Léroubna était né païen, tandis que Moïse était un prêtre chrétien; aussi la variante s'explique aisément.

Le document de la Bibliothèque impériale a été traduit sans aucun doute sur un ouvrage rédigé originairement en syriaque. On reconnaît de prime abord que le style appartient à la bonne époque de la littérature arménienne, et que cette version doit être l'œuvre d'un des savants interprètes qui travaillèrent à la traduction en arménien des Livres saints. En effet, le style du document en question offre beaucoup d'analogie avec celui des Évangiles qui, on le sait, remonte au cinquième siècle de notre ère. La traduction française de la « Lettre d'Abgar », qui paraît ici pour la première fois, a été faite directement sur le texte arménien, par un élève distingué du collége Mourad de Paris, M. Jean Raphaël Émine, qui montre une aptitude remarquable pour les études scientifiques, et promet de devenir un jour un érudit distingué dont s'honorera la congrégation mékhitariste de Saint-Lazare de Venise.

V. L.

LÉROUBNA D'ÉDESSE.

I.

.TTRE D'ABGAR, FILS DE MANOVA (1), ROI DE LA VILLE D'ÉDESSE, QUI EST OURRHA EN LANGUE SYRIENNE.

ınuscrit de la Biblioth. Imp. de Paris; anc. fonds arnén.; n° 88. — Martyrologe; f. 112 v. et suiv.).

(*Traduction faite sur le texte arménien.*)

L'an 340 de l'ère des Grecs, sous les règnes de ɔère, empereur des Romains et d'Abgar, fils de ınova, roi de la ville d'Édesse en Mésopotamie Syrie, la 32[e] année, le 12[e] jour du mois de é, le roi Abgar envoya avec des lettres Raıap (2) et Schamschagram (3), personnages ıstres et distingués de sa cour, et son confident ıan, dans la ville d'Euothropolis (Éleuthéropolis), pelée en langue syrienne Beth-Kouprin (4), vers grand et illustre Sabinus (*lis.* Marinus), [fils] Eustorge (5), général de l'empereur, et gourneur de la Syrie, de la Phénicie et de la Patine. Ceux-ci lui apportèrent une lettre rela-e à des affaires du gouvernement, et, lorsqu'ils ent arrivés chez lui, Sabinus les reçut avec e grande joie et de grands honneurs; ils resent vingt-cinq jours avec lui. Sabinus écrivit des lettres en réponse à celles que ces [messagers] lui avaient apportées, et il les renvoya auprès du roi Abgar. Ceux-ci prirent congé de lui et se dirigèrent directement sur Jérusalem. Ayant vu une multitude de gens qui venaient de loin pour voir le Christ (car la renommée des merveilles et des prodiges qu'il faisait dans tout le pays s'était répandue au loin), Mar-Ihap, Schamschagram et Anan, confident du roi, se joignirent à eux. Dès qu'ils furent entrés à Jérusalem, ils virent aussitôt le Christ et furent grandement émerveillés, ainsi que le peuple qui se trouvait avec eux. Ils virent aussi les Juifs réunis par groupes et discutant sur ce qu'ils devaient faire de lui. Les Juifs étaient très-tristes et fort troublés, en voyant la multitude de leurs concitoyens qui croyaient au Christ. Après [que les messagers] furent restés pendant dix jours à Jérusalem, Anan, confident du roi, écrivit toutes les choses qu'il avait vu accomplir par le Christ, et tout ce qu'il avait encore fait auparavant, alors qu'ils ne s'étaient pas encore rendus à Jérusalem. De là, ils s'en allèrent, et étant arrivés dans la ville d'Ourrha (Édesse), ils se présentèrent devant le roi Abgar leur maître, et lui remirent la lettre telle qu'ils l'avaient reçue. Après la lecture de cette lettre, Anan raconta au roi tout ce qu'ils avaient vu faire au Christ à Jérusalem. Anan lut ensuite au roi ce qu'il avait écrit et apporté à la résidence royale. Le roi Abgar, au comble de l'étonnement, disait à ses principaux officiers et aux princes de sa maison qui étaient présents : « Ces actes ne sont pas ceux d'un homme, mais d'un Dieu, car il n'y a personne parmi les hommes qui puisse ressusciter les morts, si ce n'est Dieu. » Il voulait se rendre lui-même en Palestine, pour voir de ses yeux le Christ et toutes les merveilles qu'il accomplissait, mais, comme le pays des Romains qu'il devait traverser, n'était pas sous sa domination, il resta chez lui pour ne pas donner lieu à quelque contestation.

Après quoi, il écrivit une lettre et la fit porter au Christ par son confident Anan. Celui-ci partit d'Ourrha, le 14 du mois d'Arek, et entra à Jérusalem le 12 du mois d'Ahégan, qui était un mercredi. Il trouva le Christ dans la maison du

(1) Manova ou Maanou est le nom que Denys de Telmahr, ns sa Chronique, donne à Arscham, père d'Abgar; plus n, le nom de Maanou est remplacé par celui d'Arsam. (Voy. p. 318.)

(2) Moïse de Khorène (II, 30) appelle ce personnage ar-Ihap, prince d'Agbdsnik; l'orthographe véritable est reste rétablie quelques lignes plus bas.

(3) C'est la même appellation que les Occidentaux ont ndue sous la forme *Sampsicéramus*, Σαμψιγέραμος (cf. . Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. III, p. 502. — Mém. l'Acad. des Inscript., t. XXIII, 2[e] part., p. 334). — ımpsicéramus était satrape des Abahouni (Moïse de Khorène, II, 30).

(4) Beth-Kouprin était un village du canton d'Éleuéropolis, en Judée. (Reland, *Palest.*, I, 3.)

(5) Moïse de Khorène (II, 30) nomme ce personnage arinus, fils d'Eustorge. Tibère l'avait nommé commant de la Phénicie, de la Palestine, de la Syrie et de Mésopotamie. — Il y eut aussi un gouverneur de la rie qui s'appela Sabinus, au temps d'Auguste; mais il peut être question de lui dans ce passage. (Münk, *Palestine*, p. 560-561.)

grand-prêtre des Juifs, Gamaliel. Il lut la lettre devant lui; elle était conçue en ces termes :

« Abgar, fils d'Arscham (1), à Jésus, grand médecin qui est apparu en Judée, dans la ville de Jérusalem, salut.

« Seigneur, j'ai entendu parler de toi et des guérisons que tu fais. Tu ne guéris pas avec des remèdes et des racines, mais avec ta parole. Tu rends la vue aux aveugles, tu fais marcher les boiteux, tu rends la santé aux lépreux et tu fais entendre les sourds; tu chasses les démons et tu ressuscites les morts; tu guéris par ta parole tous ceux qui souffrent et tous ceux qui sont malades. Lorsque j'ai entendu parler de ces merveilles extraordinaires que tu as faites, j'ai compris et j'ai cru que tu es Dieu, fils de Dieu, qui es descendu du ciel et qui accomplis toutes ces choses. A cause de cela, je t'ai adressé cette supplique, afin que tu viennes vers moi, pour que je t'adore et que tu me guérisses de mes douleurs et de ma maladie, comme je crois que tu en as le pouvoir. J'ai aussi entendu dire que les Juifs se plaignent de toi, te poursuivent et veulent te perdre. Je possède une petite ville charmante et suffisante pour nous deux, où nous vivrons paisiblement. »

Jésus, ayant reçu la lettre dans la demeure du grand-prêtre des Juifs, dit à Anan, confident du roi : « Va dire à ton maître qui t'a envoyé vers moi : Heureux celui qui a cru en moi sans m'avoir vu, car il est ainsi écrit de moi : Ceux qui me voient ne croiront point en moi, et ceux qui ne me voient pas y croiront. Sur ce que tu m'as écrit de venir vers toi, et pourquoi j'ai été envoyé dans ce monde, tout est accompli. Après quoi, je retournerai vers mon Père qui m'a envoyé, et lorsque je m'élèverai vers mon Père, je t'enverrai l'un de mes disciples pour qu'il te guérisse, toi et tout le peuple qui est avec toi, et qu'il vous conduise à la vie éternelle. Que ta ville soit bénie et que nul ennemi ne s'en empare à jamais. »

Anan, ayant entendu tout ce que Jésus lui avait dit, peignit son portrait avec des couleurs précieuses, car il était peintre du roi, et il vint l'apporter et l'offrir au roi Abgar, son maître. Lorsque le roi Abgar vit le portrait de Jésus, il le reçut avec une grande allégresse et le plaça avec honneur dans l'appartement de son palais. Anan lui raconta ensuite tout ce qu'il avait entendu dire de Jésus. Après l'ascension du Christ dans les cieux vers son Père, Thomas, l'un des douze apôtres, envoya vers le roi Abgar Até (Thaddée), l'un des soixante-douze disciples. Lorsqu'Até arriva dans la ville d'Ourrha, il entra dans la demeure de Doupia (Tobie), fils de Doupia le juif (1), qui était de la Palestine, et toute la ville fut remplie de cette nouvelle.

L'un des satrapes d'Abgar, nommé Abdiou, fils d'Abdiou, qui était l'un des principaux de la ville et collègue du roi, se présenta devant lui et lui dit : « Voici qu'un ange est arrivé et est entré ici, serait-ce celui que le Christ t'a annoncé en disant : Je t'enverrai l'un de mes disciples qui te guérira ? Lorsque le roi Abgar eut entendu parler d'Até, des prodiges qu'il faisait, des guérisons remarquables qu'il opérait, il se souvint et crut sincèrement qu'il était celui auquel Jésus avait fait allusion en disant : Lorsque je monterai aux cieux vers mon Père, je t'enverrai l'un de mes disciples qui te guérira. »

Le roi Abgar envoya chercher Doupia et lui dit : « J'ai entendu dire qu'un homme puissant est entré dans votre maison, amenez-le moi pour que je puisse espérer une bonne guérison qui me délivrera de mes douleurs. » Doupia se hâta le lendemain de prendre l'apôtre Até et de le conduire en présence du roi. Até savait qu'il possédait dans son cœur la force de Dieu, afin d'accomplir toutes ses volontés. Lorsqu'il eût été introduit chez le roi Abgar, et que tous les satrapes, les princes et les grands se tenaient devant lui, Abgar, dès qu'il fut entré, contempla sur le visage d'Até une merveilleuse vision. Au même instant où Abgar aperçut la vision, il se prosterna devant lui, l'honora, et ceux qui se tenaient devant lui s'en étonnèrent, car ils ne voyaient pas la vision dont Abgar seul avait été frappé. Abgar dit alors à Até : « Réponds-moi sincèrement si tu es en vérité le disciple de Jésus le puissant, fils de Dieu, qui m'envoya dire : « Je t'enverrai l'un de mes disciples qui te guérira de tes maux et te donnera la vie. » Até lui dit : « Puisque tu as cru d'avance en lui, il m'a envoyé vers toi; si tu crois en lui de tout ton cœur, tu obtiendras tout ce que tu lui demanderas... » Le roi Abgar reprit : « J'ai cru en lui si sincèrement que j'ai voulu le rejoindre avec mes soldats et exterminer les Hébreux qui le crucifièrent; mais j'en fus empêché à cause de la puissance des Romains, car nous avions conclu un traité de paix avec l'empereur Tibère, comme nos premiers an-

(1) Abgar, fils d'Arscham, le Maanou Sapheloul de Denys de Telmahr, régna en Osrhoène depuis l'an 5 avant J.-C. jusqu'à l'année 32 après notre ère. — Abgar, surnommé Ouchama (le noir) par les Syriens, est appelé Monobaze par l'historien juif Josèphe.

(1) Moïse de Khorène (II, 63) dit que ce Tobie était de la race des Bagratides.

!tres. » L'apôtre Até lui répondit : « N.-S. J.-C., ʀant accompli les volontés de son Père, est re-ɩurné vers son Créateur et s'est assis avec lui au ilieu des gloires éternelles, dans lesquelles il ait dès le commencement. » Le roi dit : « Moi ıssi, je crois en lui et en son Père. » L'apôtre ·prit : « Puisque tu as cru de cœur et d'esprit, impose mes mains sur toi, au nom de Celui en ui tu as cru. » Au même moment, il imposa ses ıains sur le roi et le guérit du fléau de la ma-ıdie qui le dévorait depuis longtemps. Abgar étonna et s'émerveilla beaucoup de voir que, omme Jésus, il guérissait par la parole et sans emèdes, au nom de J.-C.

Quand Abdiou, fils d'Abdiou, vit que le roi ıbgar était guéri, il avança ses pieds vers Até, ar il était goutteux, et Até, ayant imposé la main ır lui, le guérit, et le mal disparut. Il faisait éga-ement de grands miracles et des prodiges dans oute la ville; il guérissait les maux [des habitants] t toutes leurs maladies, et il accomplit devant ux les plus grands prodiges. Abgar lui dit : Maintenant nous reconnaissons que tu fais ces miracles par la force et le nom de J.-C., aussi ous tes actes nous étonnent; nous te prions de ıous raconter la manière dont s'effectua la venue lu Christ, son règne glorieux, les miracles qu'il aisait et dont nous avons entendu parler et dont oi et tes autres compagnons avez été les témoins. » L'apôtre Até répondit : « Je ne cesse de prêcher que j'ai été envoyé ici pour enseigner et évan-géliser tous ceux qui veulent croire comme toi. Or, dès demain, ordonne d'assembler près de moi toute la ville et j'y sèmerai la parole de vie; je prê-cherai devant tout le monde sur la venue du Christ, comment elle se fit, sur le Père qui l'envoya, sur les mystères glorieux qu'il enseigna au monde et sur la vraie prédiction. Je dirai comment et pourquoi il abaissa la personne et humilia la hau-teur de sa divinité, en se revêtant de notre hu-manité, comment il fut crucifié de son plein gré, comment il descendit chez les morts et affranchit ceux qui étaient encore dans les liens; comment il racheta les morts par sa mort, en descendant lui seul et en rejoignant avec beaucoup d'autres son glorieux Père, qui était avec lui dès le com-mencement, réunis ensemble dans une même di-vinité suprême. » Le roi Abgar commanda [qu'on donnât] à l'apôtre Até beaucoup d'argent, d'or et de présents.

Até lui dit alors : « Comment pourrai-je prendre ce qui ne nous appartient pas? car nous avons fait l'abandon de tout ce que nous possédions, selon l'ordre du Seigneur qui nous ordonna de prêcher sans bourse et sans besace, en portant la croix sur nos épaules et son Évangile dans tout l'univers, Évangile dont toutes les créatures ont été informées et se sont lamentées en sachant que le Seigneur a été crucifié pour nous en vue de dé-livrer tous les hommes. » Até raconta tous les prodiges et tous les miracles du Seigneur devant le roi Abgar, ses princes, ses satrapes, et devant Augusta, mère d'Abgar, de Scheghameth (Salomé), fille de Mihrtad, femme d'Abgar (1).

« Je [raconterai] les miracles étonnants qu'il ac-complit, les prodiges divins qu'il opéra, son as-cension vers son Père dans le ciel, et la manière dont il faisait de grands prodiges, avec une im-mense autorité, au moment de son ascension. [Je dirai] que c'est avec la même puissance qu'il gué-rit Abgar et Abdiou, fils d'Abdiou, le second personnage de son royaume. » Il leur montra de quelle manière il devait se manifester lors de la fin du monde, au moment de la résurrection à la vie qui est préparée à tous les hommes, et il leur indiqua la différence qui doit être faite entre les brebis et les boucs, entre les croyants et les in-fidèles. Até leur dit : « La porte de la vie est étroite, la voix de la vérité n'est pas retentissante; à cause de cela, les fidèles sont peu nombreux, et, comme le démon réside chez les infidèles, il y a beaucoup de tromperies qui égarent les spec-tateurs. Mais si ce n'était pas pour la bonne foi, qui doit être le partage de l'homme fidèle, que N.-S. est descendu des cieux, a pris naissance, s'est livré aux tourments de la mort, et nous a envoyés pour que nous soyons ses prédicateurs et ses évangélistes, lui que nous vîmes et dont nous avons entendu parler, pourquoi eût-il agi de la sorte et enseigné avec tant de hardiesse [sa doc-trine]? Nous prêchons avec conviction devant tout homme, nous annonçons le véritable Évan-gile; et non-seulement cela, mais ce qui a été établi en son nom, après son ascension, nous le démontrerons et nous le prêcherons à tous.

« Or, je vais vous raconter un fait qui se passa au milieu d'hommes qui, comme vous, crurent que le Christ était le fils du Dieu vivant. Une femme appelée Patronicia, femme du général Claude, que l'empereur Tibère éleva à la seconde dignité de son empire, lorsqu'il s'en alla faire la guerre aux Hispaniens (Espagnols) qui s'étaient ré-voltés contre lui, à l'époque où Pierre, l'un des

(1) Selon Moïse de Khorène (II, 35), la femme d'Abgar se nommait Hélène. Après la mort de son mari, elle reçut la souveraineté de l'Adiabène, et mourut à Jérusalem, où elle fut enterrée.

grand-prêtre des Juifs, Gamaliel. Il lut la lettre devant lui; elle était conçue en ces termes :

« Abgar, fils d'Arscham (1), à Jésus, grand médecin qui est apparu en Judée, dans la ville de Jérusalem, salut.

« Seigneur, j'ai entendu parler de toi et des guérisons que tu fais. Tu ne guéris pas avec des remèdes et des racines, mais avec ta parole. Tu rends la vue aux aveugles, tu fais marcher les boiteux, tu rends la santé aux lépreux et tu fais entendre les sourds; tu chasses les démons et tu ressuscites les morts; tu guéris par ta parole tous ceux qui souffrent et tous ceux qui sont malades. Lorsque j'ai entendu parler de ces merveilles extraordinaires que tu as faites, j'ai compris et j'ai cru que tu es Dieu, fils de Dieu, qui es descendu du ciel et qui accomplis toutes ces choses. A cause de cela, je t'ai adressé cette supplique, afin que tu viennes vers moi, pour que je t'adore et que tu me guérisses de mes douleurs et de ma maladie, comme je crois que tu en as le pouvoir. J'ai aussi entendu dire que les Juifs se plaignent de toi, te poursuivent et veulent te perdre. Je possède une petite ville charmante et suffisante pour nous deux, où nous vivrons paisiblement. »

Jésus, ayant reçu la lettre dans la demeure du grand-prêtre des Juifs, dit à Anan, confident du roi : « Va dire à ton maître qui t'a envoyé vers moi : Heureux celui qui a cru en moi sans m'avoir vu, car il est ainsi écrit de moi : Ceux qui me voient ne croiront point en moi, et ceux qui ne me voient pas y croiront. Sur ce que tu m'as écrit de venir vers toi, et pourquoi j'ai été envoyé dans ce monde, tout est accompli. Après quoi, je retournerai vers mon Père qui m'a envoyé, et lorsque je m'élèverai vers mon Père, je t'enverrai l'un de mes disciples pour qu'il te guérisse, toi et tout le peuple qui est avec toi, et qu'il vous conduise à la vie éternelle. Que ta ville soit bénie et que nul ennemi ne s'en empare à jamais. »

Anan, ayant entendu tout ce que Jésus lui avait dit, peignit son portrait avec des couleurs précieuses, car il était peintre du roi, et il vint l'apporter et l'offrir au roi Abgar, son maître. Lorsque le roi Abgar vit le portrait de Jésus, il le reçut avec une grande allégresse et le plaça avec honneur dans l'appartement de son palais. Anan lui raconta ensuite tout ce qu'il avait entendu dire de Jésus. Après l'ascension du Christ dans les cieux vers son Père, Thomas, l'un des douze apôtres, envoya vers le roi Abgar Até (Thaddée), l'un des soixante-douze disciples. Lorsqu'Até arriva dans la ville d'Ourrha, il entra dans la demeure de Doupia (Tobie), fils de Doupia le juif (1), qui était de la Palestine, et toute la ville fut remplie de cette nouvelle.

L'un des satrapes d'Abgar, nommé Abdiou, fils d'Abdiou, qui était l'un des principaux de la ville et collègue du roi, se présenta devant lui et lui dit : « Voici qu'un ange est arrivé et est entré ici, serait-ce celui que le Christ t'a annoncé en disant : Je t'enverrai l'un de mes disciples qui te guérira ? Lorsque le roi Abgar eut entendu parler d'Até, des prodiges qu'il faisait, des guérisons remarquables qu'il opérait, il se souvint et crut sincèrement qu'il était celui auquel Jésus avait fait allusion en disant : Lorsque je monterai aux cieux vers mon Père, je t'enverrai l'un de mes disciples qui te guérira. »

Le roi Abgar envoya chercher Doupia et lui dit : « J'ai entendu dire qu'un homme puissant est entré dans votre maison, amenez-le moi pour que je puisse espérer une bonne guérison qui me délivrera de mes douleurs. » Doupia se hâta le lendemain de prendre l'apôtre Até et de le conduire en présence du roi. Até savait qu'il possédait dans son cœur la force de Dieu, afin d'accomplir toutes ses volontés. Lorsqu'il eût été introduit chez le roi Abgar, et que tous les satrapes, les princes et les grands se tenaient devant lui, Abgar, dès qu'il fut entré, contempla sur le visage d'Até une merveilleuse vision. Au même instant où Abgar aperçut la vision, il se prosterna devant lui, l'honora, et ceux qui se tenaient devant lui s'en étonnèrent, car ils ne voyaient pas la vision dont Abgar seul avait été frappé. Abgar dit alors à Até : « Réponds-moi sincèrement si tu es en vérité le disciple de Jésus le puissant, fils de Dieu, qui m'envoya dire : « Je t'enverrai l'un de mes disciples qui te guérira de tes maux et te donnera la vie. » Até lui dit : « Puisque tu as cru d'avance en lui, il m'a envoyé vers toi; si tu crois en lui de tout ton cœur, tu obtiendras tout ce que tu lui demanderas... » Le roi Abgar reprit : « J'ai cru en lui si sincèrement que j'ai voulu le rejoindre avec mes soldats et exterminer les Hébreux qui le crucifièrent; mais j'en fus empêché à cause de la puissance des Romains, car nous avions conclu un traité de paix avec l'empereur Tibère, comme nos premiers an-

(1) Abgar, fils d'Arscham, le Maanou Sapheloul de Denys de Telmahr, régna en Osrhoène depuis l'an 5 avant J.-C. jusqu'à l'année 32 après notre ère. — Abgar, surnommé Ouchama (le noir) par les Syriens, est appelé Monobaze par l'historien juif Josèphe.

(1) Moïse de Khorène (II, 33) dit que ce Tobie était de la race des Bagratides.

êtres. » L'apôtre Até lui répondit : « N.-S. J.-C., ayant accompli les volontés de son Père, est retourné vers son Créateur et s'est assis avec lui au milieu des gloires éternelles, dans lesquelles il était dès le commencement. » Le roi dit : « Moi aussi, je crois en lui et en son Père. » L'apôtre reprit : « Puisque tu as cru de cœur et d'esprit, j'impose mes mains sur toi, au nom de Celui en qui tu as cru. » Au même moment, il imposa ses mains sur le roi et le guérit du fléau de la maladie qui le dévorait depuis longtemps. Abgar s'étonna et s'émerveilla beaucoup de voir que, comme Jésus, il guérissait par la parole et sans remèdes, au nom de J.-C.

Quand Abdiou, fils d'Abdiou, vit que le roi Abgar était guéri, il avança ses pieds vers Até, car il était goutteux, et Até, ayant imposé la main sur lui, le guérit, et le mal disparut. Il faisait également de grands miracles et des prodiges dans toute la ville ; il guérissait les maux [des habitants] et toutes leurs maladies, et il accomplit devant eux les plus grands prodiges. Abgar lui dit : « Maintenant nous reconnaissons que tu fais ces miracles par la force et le nom de J.-C., aussi tous tes actes nous étonnent; nous te prions de nous raconter la manière dont s'effectua la venue du Christ, son règne glorieux, les miracles qu'il faisait et dont nous avons entendu parler et dont toi et tes autres compagnons avez été les témoins. » L'apôtre Até répondit : « Je ne cesse de prêcher que j'ai été envoyé ici pour enseigner et évangéliser tous ceux qui veulent croire comme toi. Or, dès demain, ordonne d'assembler près de moi toute la ville et j'y sèmerai la parole de vie ; je prêcherai devant tout le monde sur la venue du Christ, comment elle se fit, sur le Père qui l'envoya, sur les mystères glorieux qu'il enseigna au monde et sur la vraie prédiction. Je dirai comment et pourquoi il abaissa la personne et humilia la hauteur de sa divinité, en se revêtant de notre humanité, comment il fut crucifié de son plein gré, comment il descendit chez les morts et affranchit ceux qui étaient encore dans les liens ; comment il racheta les morts par sa mort, en descendant lui seul et en rejoignant avec beaucoup d'autres son glorieux Père, qui était avec lui dès le commencement, réunis ensemble dans une même divinité suprême. » Le roi Abgar commanda [qu'on donnât] à l'apôtre Até beaucoup d'argent, d'or et de présents.

Até lui dit alors : « Comment pourrai-je prendre ce qui ne nous appartient pas ? car nous avons fait l'abandon de tout ce que nous possédions, selon l'ordre du Seigneur qui nous ordonna de prêcher sans bourse et sans besace, en portant la croix sur nos épaules et son Évangile dans tout l'univers, Évangile dont toutes les créatures ont été informées et se sont lamentées en sachant que le Seigneur a été crucifié pour nous en vue de délivrer tous les hommes. » Até raconta tous les prodiges et tous les miracles du Seigneur devant le roi Abgar, ses princes, ses satrapes, et devant Augusta, mère d'Abgar, de Scheghameth (Salomé), fille de Mihrtad, femme d'Abgar (1).

« Je [raconterai] les miracles étonnants qu'il accomplit, les prodiges divins qu'il opéra, son ascension vers son Père dans le ciel, et la manière dont il faisait de grands prodiges, avec une immense autorité, au moment de son ascension. [Je dirai] que c'est avec la même puissance qu'il guérit Abgar et Abdiou, fils d'Abdiou, le second personnage de son royaume. » Il leur montra de quelle manière il devait se manifester lors de la fin du monde, au moment de la résurrection à la vie qui est préparée à tous les hommes, et il leur indiqua la différence qui doit être faite entre les brebis et les boucs, entre les croyants et les infidèles. Até leur dit : « La porte de la vie est étroite, la voix de la vérité n'est pas retentissante ; à cause de cela, les fidèles sont peu nombreux, et, comme le démon réside chez les infidèles, il y a beaucoup de tromperies qui égarent les spectateurs. Mais si ce n'était pas pour la bonne foi, qui doit être le partage de l'homme fidèle, que N.-S. est descendu des cieux, a pris naissance, s'est livré aux tourments de la mort, et nous a envoyés pour que nous soyons ses prédicateurs et ses évangélistes, lui que nous vîmes et dont nous avons entendu parler, pourquoi eût-il agi de la sorte et enseigné avec tant de hardiesse [sa doctrine] ? Nous prêchons avec conviction devant tout homme, nous annonçons le véritable Évangile ; et non-seulement cela, mais ce qui a été établi en son nom, après son ascension, nous le démontrerons et nous le prêcherons à tous.

« Or, je vais vous raconter un fait qui se passa au milieu d'hommes qui, comme vous, crurent que le Christ était le fils du Dieu vivant. Une femme appelée Patronicia, femme du général Claude, que l'empereur Tibère éleva à la seconde dignité de son empire, lorsqu'il s'en alla faire la guerre aux Hispaniens (Espagnols) qui s'étaient révoltés contre lui, à l'époque où Pierre, l'un des

(1) Selon Moïse de Khorène (II, 35), la femme d'Abgar se nommait Hélène. Après la mort de son mari, elle reçut la souveraineté de l'Adiabène, et mourut à Jérusalem, où elle fut enterrée.

disciples du Christ et chef des apôtres, se trouvait dans la ville de Rome, ayant vu les grands prodiges et les miracles qu'il accomplissait au nom du Christ, renia le paganisme de ses pères et les idoles qu'elle adorait, et crut en N.-S. J.-C. Elle l'adorait et le glorifiait avec ceux qui suivaient Pierre, qu'elle comblait des plus grands honneurs. Après cela, elle voulut voir Jérusalem et les lieux où s'accomplirent les grands miracles du Christ. Puis, partant sans plus tarder, elle quitta la ville de Rome et vint à Jérusalem, avec ses trois fils et une fille [qui était] vierge. A son entrée dans la ville, tous les habitants vinrent au-devant d'elle et on la reçut avec de grands honneurs, comme la reine et la maîtresse de tout l'empire des Romains.

« Cependant Jacques, chef et directeur de l'Église qui était bâtie dans Jérusalem, ayant appris la cause qui amenait cette princesse dans la ville, vint également et lui rendit visite, car elle était descendue au palais du grand roi Hérode. Quand la princesse l'aperçut, elle le reçut avec toutes les marques de la plus vive allégresse, comme Simon-Pierre, et il lui montra les guérisons merveilleuses qu'il opérait comme Pierre. Elle lui dit alors : « Montrez-moi le Golgotha où le Christ fut crucifié, le bois de la croix où il fut attaché par les Juifs, et l'endroit où il a été enseveli. »

« Jacques répondit : « Ces trois choses que Votre Majesté veut contempler sont entre les mains des Juifs, ce sont eux qui en sont les maîtres; ils ne nous permettent pas d'en approcher, ni de prier au Golgotha, ni à [l'endroit de] la résurrection, et ils se refusent à nous donner le bois de la croix. Là ne se bornent pas leurs mauvais procédés; ils nous persécutent cruellement pour nous empêcher d'évangéliser et de prêcher au nom du Christ, et même ils nous jettent souvent dans les prisons. » La reine, en entendant ces paroles, donna l'ordre d'amener en sa présence Zonia, fils du prêtre Anan, Athalie, fils de Caïphas, Juda, fils d'Absalon, les principaux et les chefs des Juifs, et elle leur dit : « Remettez entre les mains de Jacques et de ses compagnons le Golgotha, le lieu où s'accomplit la résurrection, et le bois de la croix du Christ, et que nul ne les empêche de vénérer les Lieux-Saints, selon leur habitude. » Ayant donné cet ordre aux prêtres, elle se leva, alla visiter les Lieux-Saints, qu'elle remit à la garde de Jacques et de ceux qui l'accompagnaient.

« Après cela, elle entra dans le sépulcre et trouva à l'intérieur trois bois de la croix, l'un de N.-S. et les autres des deux larrons qui furent crucifiés avec lui (1). Au moment de son entrée avec ses enfants dans le sépulcre, sa fille, qui était vierge, tomba et mourut sans souffrance ni maladie, et sans qu'il y eût aucune cause apparente de mort. Quand la princesse eut vu sa fille expirer si subitement, elle se mit à genoux et pria dans l'intérieur du sépulcre, en disant ces paroles : « Dieu qui avez voué votre personne à la mort à la place des créatures, qui êtes monté sur la croix au lieu même pour délivrer tous les hommes, qui avez été placé dans ce sépulcre pour donner la vie à tous ceux qui étaient renfermés dans le tombeau, qui êtes ressuscité comme un Dieu en vivifiant toutes les créatures, qui en ressuscitant avez rendu la vie à beaucoup d'autres, faites à présent, Seigneur Dieu de tous, que les païens, ainsi que les Juifs qui vous ont crucifié et foulé aux pieds, renoncent aux erreurs que j'ai reniées, aux idoles, aux images, et à la crainte des divinités de leur paganisme. Ils se réjouiront et se riront de moi, en disant que tout ce qui m'est arrivé est dû à ma renonciation au culte des dieux que j'adorais et devant lesquels je me prosternais, que j'ai confessé le Christ que je ne connaissais pas, et que je suis venue honorer les lieux de sa crucifixion et de sa sépulture. Si je ne suis pas digne, Seigneur, de voir exaucer mes prières, parce que j'ai adoré vos créatures au lieu de vous, ô vous, Seigneur, ayez pitié de moi à cause de votre nom adoré, afin qu'il ne soit pas blasphémé à présent pour la seconde fois, comme il a été blasphémé lors de votre crucifixion. » Lorsqu'elle eut prié de la sorte et soupiré amèrement, en se lamentant devant tous les assistants, son fils aîné se présenta à elle, et lui dit : « Écoutez, ma mère, ce que je vais vous dire. Je crois que la mort qui vient de frapper si subitement ma sœur n'a pas été une chose inutile, mais c'est au contraire un grand et étonnant miracle qui va servir à glorifier le grand nom du

(1) Le récit de l'Invention de la croix, qu'un hagiographe ou un copiste ignorant a interpolé dans l'écrit de Léroubna, est emprunté aux livres des écrivains ecclésiastiques qui racontent qu'Hélène, mère de Constantin le Grand, étant âgée de soixante-dix-neuf ans, se rendit à Jérusalem, afin d'aller honorer les Lieux-Saints. A son arrivée, elle fut étonnée de l'état déplorable où se trouvait le Calvaire, et ce ne fut pas sans de grandes difficultés qu'elle parvint à découvrir le sépulcre du Christ. En fouillant aux environs, on trouva trois croix, les clous et l'inscription telle qu'elle est rapportée par les évangélistes. Un miracle fit distinguer la croix du Christ. (Eusèbe, *Vie de Constant.*, liv. III, ch. 25 et suiv. — Théodoret, l. I, ch. 17, 18, — Zosime, liv. II, ch. 1. — Paulin, lett. 31. — S. Jérôme, lett. 58, t. I, p. 319.)

hrist, et que ceux qui le proclamèrent et y crurent e seront point méprisés à cause de cela. Puisque ous sommes entrés dans ce sépulcre et que nous avons trouvé trois croix, nous ne savons pas uelle est celle de ces croix sur laquelle le Christ t crucifié. Or, par la mort de ma sœur, nous ouvons savoir et connaître quelle est la croix u Christ, car le Christ a pitié de ceux qui croient n lui. » Alors Patronicia, bien que très-désolée n ce moment, réfléchit pour comprendre si ce ue son fils lui avait dit était vrai. Puis, s'étant pprochée, elle prit une des croix et la plaça sur a fille couchée devant elle. Aussitôt elle se mit n prières et dit ces paroles : « Christ, qui avez it tant de miracles et de prodiges en ce lieu, ous avons appris et cru que cette croix est à ous, Seigneur; que vous avez étendu vos bras sur lle et que vous y avez été attaché par des hommes riminels et audacieux : dévoilez-nous la puissance t la grandeur de votre divinité. Vous qui avez ris un corps et êtes devenu homme, avez été ourmenté et crucifié, faites que ma fille revienne la vie, et votre nom sera glorifié lorsque son me rentrera dans son corps, et ceux qui vous nt crucifié seront honteux, et ceux qui vous dorent se réjouiront. » Après avoir attendu une eure, après qu'elle eut prononcé ces paroles, lle mit de côté la croix qui était sur le cadavre t y plaça une autre croix. Puis elle dit encore cette rière : « Dieu qui avez créé tout être d'un regard et qui avez établi toutes les éternités d'un mot, Dieu qui avez répandu la vie sur tous les ommes qui vous prient, ne repoussez pas la rière que nous vous adressons, Seigneur, et, si cette croix est à vous, montrez la puissance de votre grandeur, comme vous le pouvez, pour que ma fille ressuscite, se lève, et que les Juifs qui vous ont crucifié soient confondus, que les païens qui adorent des idoles au lieu de vous adorer, que les fidèles et les vrais adorateurs vous remercient, en faisant retentir vos louanges devant ceux qui vous renient. » Ayant attendu encore deux heures, elle enleva encore cette croix de dessus le corps de sa fille.

« Ayant pris la troisième croix, elle la plaça sur sa fille, et, tandis qu'elle élevait les yeux au ciel et regardait en haut, en ouvrant la bouche pour prier, tout à coup, en un instant, lorsque la croix fut approchée du cadavre, sa fille revint à la vie, se leva sur son séant et, en se redressant, elle glorifia Dieu qui, avec sa croix, lui rendait la vie. Patronicia, en voyant la manière subite dont sa fille était ressuscitée, fut terrifiée, et, se jetant la face contre terre, elle glorifiait J.-C., en qui elle avait cru, et elle persévéra davantage dans sa foi qu'il était réellement fils du Dieu vivant. Son fils lui dit : « Voyez, princesse, si ce miracle ne s'était pas accompli ainsi aujourd'hui, peut-être, n'en ayant point été témoins, nous aurions abandonné la croix du Christ qui a rendu la vie à ma sœur, nous aurions pris l'une des croix des larrons meurtriers et nous l'eussions honorée. Mais dorénavant nous l'avons vue, nous nous sommes grandement réjouis, et Dieu, qui a accompli ce miracle, a été glorifié. »

« Ayant pris la croix du Christ, elle la remit à Jacques, pour qu'il la gardât avec de grands honneurs, et elle lui donna l'ordre de construire un grand et splendide édifice sur le sommet de la montagne où fut crucifié le Christ et sur le sépulcre où on l'avait déposé, afin que ces endroits fussent vénérés et devinssent des lieux d'adoration pour tous les fidèles (1). Or, quand la princesse vit que tous les habitants de la ville s'étaient rassemblés à la vue d'un si grand miracle, elle ordonna à sa fille de lever son voile et de laisser les insignes de sa naissance pour regagner le palais où elles étaient descendues, afin que tout homme qui la verrait glorifiât Dieu.

« Cependant les Juifs et la multitude des païens qui s'étaient réjouis et égayés à la mort de la jeune fille s'attristèrent beaucoup lors de sa résurrection. Ils n'osaient pas dire que le miracle ne s'était pas accompli ainsi, car ils voyaient beaucoup de gens qui croyaient au Christ, et ils étaient témoins de la quantité des miracles opérés après son ascension par les apôtres qui prêchèrent l'Évangile, en bien plus grand nombre que ceux qui avaient eu lieu en ce moment. La renommée des grands prodiges des apôtres arriva jusque dans les pays les plus éloignés, et ce fut une grande joie pour l'Église de Jérusalem. Dans les villes d'alentour, ceux qui ne furent pas témoins de ces miracles, ayant entendu ces récits, glorifiaient Dieu de plus en plus.

« Quand la princesse quitta Jérusalem pour rentrer dans la ville de Rome, par toutes les villes où elle passait une foule de gens se pressaient autour d'elle et la suivaient pour voir sa fille. Quand elle entra à Rome, elle raconta devant le général Claude tous les événements qui s'étaient passés. Lorsqu'il eut entendu tous ces faits, il ordonna d'expulser tous les Juifs du pays d'Italie, et par-

(1) Il est question dans ce passage de la construction de l'*Anastasis*, c'est-à-dire de l'Église de la Résurrection, ou du St-Sépulcre (Eusèbe, *Vie de Constantin*, liv. III, ch. 29 et suiv. — Socrate, liv. I, ch. 1. — Sozomène, liv. I, ch. 1. — Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. II, ch. 54.)

tout on racontait ce miracle. Cependant la princesse répéta aussi devant Simon-Pierre le récit du miracle. Or tout ce que les apôtres font, leurs disciples le font également; ils prêchent devant tout le monde, pour que ceux qui ne le savent pas apprennent ce qu'a fait le Christ par notre entremise, et que chacun glorifie son nom.

« Tout ce que j'ai raconté devant vous, [c'est pour] que vous soyez convaincus, et que vous croyiez combien le nom du Christ est grand pour ceux qui croient véritablement en lui. Cependant Jacques, chef de l'Église de Jérusalem, qui vit de ses propres yeux ces miracles, les consigna dans un écrit et le fit porter à ses collègues, à tous les apôtres, dans les pays et les villes qu'ils parcouraient. Les collègues (de Simon), les apôtres, écrivirent et prouvèrent à ce même Jacques tout ce que le Christ faisait par leur entremise, et ils le lisaient et le racontaient au peuple. »

Lorsque le roi Abgar, Scheghameth (Salomé), fille de Mihrtad, Pogra, Apethschmia et Schamschagram, Abdiou, Aghi et Parkaghapa, avec les autres, eurent entendu ce récit, ils en furent très-joyeux et ils glorifiaient Dieu, en confessant tous le nom du Christ. Le roi Abgar dit à l'apôtre Até : « Je veux que tout ce que nous t'avons entendu raconter, tu le répètes devant toute la ville à haute voix, et chacun entendra la prédiction de l'Évangile du Christ que tu enseignes; ainsi nous connaîtrons à fond et nous nous raffermirons dans la doctrine que tu enseignes, et beaucoup d'hommes sauront que j'ai véritablement cru au Christ par la lettre que je lui ai adressée. Tous sauront qu'il est Dieu et fils de Dieu, que tu es son vrai et fidèle disciple, et tu montreras par des œuvres sa puissance glorieuse devant tous ceux qui veulent croire en lui. »

Après cela, le roi Abgar ordonna à Abdiou, fils d'Abdi[ou], qui avait été guéri de sa maladie, d'envoyer des hérauts pour convoquer tous les habitants de la ville, pour que tous les hommes et les femmes, sans exception, se rassemblassent dans un endroit appelé Beth-para, endroit très-vaste près de la maison d'Avita, fils d'Abtekhé, afin d'entendre la doctrine de l'apôtre Até, comment il enseignait, et au nom de qui et par quelle puissance il guérissait et faisait des miracles et des prodiges. Car, lorsqu'il guérit Abgar, il n'y avait là que ses satrapes qui virent qu'il le rendit à la santé par la parole du Christ, tandis que beaucoup de médecins ne purent le guérir, malgré toutes leurs peines; mais un étranger le guérit par la seule parole du Christ.

Lorsque toute la ville, hommes et femmes, se furent assemblés d'après l'ordre du roi, on voyait Avita, Ghappou, Khapès, Parkaghapa, Ghoupoupnia, Khosrov et Schamschagram, avec d'autres de leurs compagnons qui, comme eux, étaient les premiers et les satrapes du roi, toute son armée et beaucoup de gens de métier.

Les Juifs et les païens qui étaient dans la ville, les étrangers des pays éloignés, les gens de Medzpin, de Kharran, avec les habitants de la Mésopotamie, étaient venus et se tenaient tous en foule compacte pour entendre la doctrine de l'apôtre Até. Ils avaient ouï dire qu'il était disciple de Jésus qui fut crucifié à Jérusalem, et qu'il faisait des miracles et opérait en son nom de merveilleuses guérisons. Até commença à leur parler de la sorte............. (1)

Et lorsque l'apôtre Até eut exposé entièrement sa doctrine davant tous [les habitants] de la ville d'Ourrha, le roi Abgar vit que chacun des citadins était joyeux de la prédication de l'apôtre, hommes et femmes tous ensemble, et ils lui dirent : « Le Christ qui t'a envoyó vers nous est véritablement Dieu. » Le roi lui-même se réjouissait de plus en plus, il glorifia Dieu, car, comme il l'avait appris du Christ, il voyait les prodiges et les merveilles que faisait l'apôtre Até, au nom du Christ.

Le roi Abgar lui dit : « Comme je l'ai écrit au Christ dans ma lettre et comme il m'a répondu, et comme aussi je l'ai compris de toi aujourd'hui, je croirai de même durant tous les jours de ma vie et je demeurerai fidèle [à ma croyance], en m'en glorifiant, car j'ai compris qu'il n'y a pas d'autre puissance au nom de laquelle il se fasse des prodiges et des merveilles que la puissance du Christ, comme tu les accomplis en vérité. Or, désormais, c'est lui que j'adore, moi et mon fils Maanou (2), et les reines Augusta et Scheghameth (Salomé). Ainsi donc, là où tu voudras, construis une église, un lieu de réunion où ceux qui ont cru et qui croient à tes paroles, comme l'a dit Notre-Seigneur, seront libres de l'adorer à toute heure. Ceux qui voudront instruire et prêcher l'Évangile recevront de grands présents, et ils n'au-

(1) Léroubna expose longuement ici la doctrine de l'apôtre Thaddée, que nous n'avons pas jugé utile de reproduire, car elle ne renferme aucun renseignement historique. Cependant l'apôtre fait mention des divinités du paganisme édessénien, « l'idole Napou, Pel (Belus), Pathnicagh (Patnikal), divinité adorée par les habitants de Kharran, Tartha, divinité des Apontiens (?), le Soleil, la Lune et l'Aigle adorés par les Arabes. » Ces divinités sont également mentionnées par Moïse de Khorène (II, 27).

(2) Le fils d'Abgar s'appelait Anané ou Ananoun; il succéda à son père l'an 32 après J.-C.

ont d'autre occupation que leur ministère. Tout :e dont tu auras besoin pour l'usage de l'Église, e te le donnerai avec abondance. Comme ta paole est puissante et répandue dans cette ville, tu ntreras chez moi sans te faire annoncer dans le ıalais d'honneur de ma royauté. » Alors le roi ıbgar se rendit dans son palais royal et il fut empli de joie, ainsi que les princes Abdiou, Kainou, Schamschagram, Apouptou et Mihrtad. ıprès tout ce qu'ils virent de leurs yeux et enendirent de leurs oreilles, ils glorifiaient, la joie lans le cœur, Dieu qui fit revenir à lui leurs es›rits détournés.

Et lorsqu'ils eurent renié le paganisme qu'ils ›ratiquaient et qu'ils eurent accepté l'Évangile lu Christ, Até construisit [à Ourrha] une église, :t ils y offraient leurs vœux et leurs sacrifices, :ux et la multitude [des gens]de la ville, et là ils ;lorifiaient Dieu tous les jours de leur vie. Avita :t Parkaghapa, qui étaient les principaux et les :hefs de la ville et qui portaient des tiares, vin›ent trouver Até et lui demandèrent des détails ›ur la venue du Christ; comment, étant Dieu, il 'était fait homme et comment [ses disciples] ›ouvaient supporter l'éclat de son visage? Até ›épondait à leurs questions, les enseignait et renlait le calme à leurs esprits. Sur tout ce que vi›ent leurs yeux et que leurs oreilles entendirent, :t tout ce qui a été prédit par les prophètes, ›ouchant le Christ, il leur expliqua et ils accueilirent ses paroles avec candeur et avec foi, et ›ersonne ne s'éleva contre lui, car les prodiges ıu'il faisait ne permettaient pas qu'on pût s'éle›er contre lui.

Mais Schavita et Apetnabon, les principaux de a ville, avec Béroze, Tangov et leurs compa›nons, ayant vu les miracles de l'apôtre Até, acептèrent sa doctrine, et détruisirent les temples ans lesquels on sacrifiait à Aratchnassou (?) et à el, leurs dieux.

Dans le grand temple qui était au milieu de ville, ils criaient en disant : « Il est véritableıent le disciple du grand docteur, de l'illumiateur glorieux dont nous avons entendu parler, ›uchant ce qu'il accomplissait en Palestine. » Tous :ux qui croyaient au Christ, l'apôtre Até les reevait et les baptisait au nom du Père, du Fils et ı Saint-Esprit. Ceux qui adoraient les pierres : le bois venaient s'asseoir à ses pieds, pour apprendre et être conseillés par lui, pour s'éloigner es impuretés et des erreurs du paganisme. Les ıifs instruits dans la loi et les prophètes, qui taient marchands de toiles, consentirent à devenir :s disciples, en avançant que le Christ est le fils du Dieu vivant. Cependant, ni le roi Abgar, ni l'apôtre Até, ne tourmentaient qui que ce soit, en les violentant pour croire au Christ, car, sans aucune menace, la seule force des miracles et des prodiges les poussait à croire au Christ; et toute la Mésopotamie et les pays d'alentour reçurent avec empressement sa doctrine. Até, fabricant de soie et de tiares du roi, Peghod et Parchghama, Parcemi et leurs autres compagnons, se joignirent à l'apôtre Até. Il les accueillit, en les faisant participer au ministère et à la doctrine........... (1)

On adorait [Dieu] dans l'église qu'éleva l'apôtre Até, sur l'ordre exprès du roi Abgar. [Les disciples d'Até] étaient les administrateurs du roi et des satrapes, en ce qui concernait les besoins de l'Église et les aumônes à faire aux pauvres. Cependant beaucoup de gens du peuple s'assemblaient de jour en jour et venaient aux prières et aux offices. Tous étaient fortifiés dans la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans les écrits sur la Trinité, et ils croyaient à la résurrection et à la rédemption des morts. Ils entassaient leurs morts dans l'espérance de la rédemption, et ils célébraient avec allégresse les fêtes de l'Église aux époques déterminées. Tous les jours, dans les veillées de l'Église, ils faisaient des aumônes abondantes aux malades et aux pauvres, selon la doctrine d'Até. Ils construisaient des églises autour de la ville et beaucoup de gens étaient ordonnés prêtres par lui. D'autres, en grand nombre, arrivaient, sous le costume de marchands, des pays de l'Orient et de la domination des Romains, afin de voir les prodiges accomplis par l'apôtre Até; ceux qui devenaient ses disciples recevaient l'ordination de la prêtrise, et ils reportaient dans leurs pays ses enseignements. En Assyrie et dans leurs provinces, ils élevaient des maisons de prières en secret, par crainte de ceux qui rendaient un culte au Feu et à l'Eau.

Cependant Nersèh, roi d'Assyrie, ayant entendu parler des actes qu'accomplissait l'apôtre Até, envoya quelqu'un auprès du roi Abgar, pour lui dire : « Fais-moi conduire cet homme qui fait des prodiges chez toi, pour que je le voie, que j'entende ses paroles, ou bien fais-moi savoir tout ce qu'il a fait dans ta ville. » Le roi Abgar écrivit à Nersèh, roi d'Assyrie, et il lui fit savoir toute l'histoire des faits accomplis par l'apôtre Até, depuis le commencement [de sa prédication] jusqu'à la fin; il n'omit rien, lui faisant tout connaître par écrit.

(1) Nous avons supprimé ici un passage de la doctrine de Thaddée qui renferme des conseils aux ministres de la nouvelle église.

Lorsque Nersèh entendit [la lecture] de ce qui lui avait été écrit, il en fut ravi et étonné, et il souhaitait très-ardemment de voir Até.

Abgar, ne pouvant point passer sur les domaines des Romains et se rendre en Palestine, afin d'exterminer les Juifs qui avaient crucifié le Christ, écrivit une lettre et la fit porter à l'empereur Tibère. Elle était ainsi conçue :

« Le roi Abgar à mon maître l'empereur Tibère, salut.

« Comme je sais que rien ne peut être caché à ta royauté, j'ai écrit à ta redoutable et immense puissance que les Juifs, qui sont sous ta domination dans les contrées de la Palestine, se sont assemblés et ont crucifié le Christ, sans qu'il ait commis aucun crime capital, [par jalousie] des grands prodiges qu'il a accomplis. En effet, il faisait de grandes merveilles et de grands miracles, et il ressuscitait même les morts. A l'heure où on le crucifia, le soleil s'obscurcit, la terre trembla et toutes les créatures furent saisies d'effroi et de terreur. Et si ce phénomène avait duré encore, tout l'univers et tous les fils des hommes auraient été anéantis. Or, ta royauté sait ce qu'il convient d'ordonner contre le peuple juif qui a accompli ce forfait. »

L'empereur Tibère écrivit et fit porter la réponse que voici au roi Abgar : « J'ai reçu la lettre dictée par ton amitié, et on l'a lue devant moi. J'ai su ce qu'ont fait les Juifs au crucifié, car l'éparque Péghanos (1) m'en a écrit, ainsi que sur le juge Pilate (?) (2). C'est la même chose que ce que tu m'as mandé. Comme je suis actuellement en guerre avec les Hispaniens (Espagnols) qui se sont révoltés contre moi dans ce moment-ci, je n'ai encore pu tirer vengeance de ce peuple. Mais je suis décidé, et quand j'aurai le loisir, j'ordonnerai de faire subir aux Juifs impies des châtiments suivant la loi qu'ils ont enfreinte. Quant à ce que le juge Pilate a fait dans tes domaines, je lui ai infligé une punition, car je l'ai destitué outrageusement, pour avoir enfreint les lois et accompli les volontés des Juifs, en laissant crucifier le Christ dans leur propre résidence. J'ai appris du Christ qu'il ne méritait pas le supplice de la croix et de la mort, mais qu'il était digne d'être honoré et adoré par eux, d'autant plus qu'ils voyaient de leurs yeux tout ce qu'il faisait. Quant à toi, à cause de notre amitié et de notre solide alliance, qui [existaient déjà du temps] de tes pères, tu as bien fait de m'écrire à ce sujet. »

(1) Moïse de Khorène (II, 33) nous permet de rectifier le nom de Pilate qui a été défiguré ici par les copistes.

(2) Ce membre de phrase a été altéré par les copistes.

Le roi Abgar ayant reçu Ardétias, envoyé vers lui par l'empereur Tibère, le renvoya avec de riches présents et des honneurs aussi grands que ceux avec lesquels on l'avait envoyé. Il partit de la ville d'Ourrha et se rendit à Nouthigoutha (?) où se trouvait Claude, le second de l'empire, et de là ils passèrent à Aratice (?), car l'empereur Tibère se trouvait dans cet endroit. Caïus gardait les pays qui étaient dans le voisinage de l'empereur, et Aratice raconta devant l'empereur Tibère les prodiges que faisait l'apôtre Até devant le roi Abgar. Quand on eut parlé de la paix et de la guerre, Tibère envoya et fit exterminer les principaux d'entre les Juifs de la Palestine, en nombre considérable. Quand le roi Abgar eut connu cette résolution, il fut joyeux d'apprendre que les Juifs avaient reçu le châtiment qu'ils méritaient.

Plusieurs années après, lorsque l'apôtre Até eut construit l'église d'Ourrha, et qu'il l'eut organisée comme il lui convenait, il enseigna un nombre considérable d'hommes des villes et des villages voisins ou éloignés. Il éleva de nouvelles églises qu'il orna et organisa ; il y établit des prêtres, des diacres et des lecteurs, et il leur apprit les règlements du ministère, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Après cela, l'apôtre Até prit la résolution d'aller prêcher dans les pays de l'Orient et en Assyrie, d'y enseigner la nouvelle doctrine du Christ et d'élever des églises dans toutes les provinces et dans tous les villages de l'Orient. Or, ayant convoqué tous les princes et le peuple qui étaient dans la ville, il éleva à sa place, à la dignité d'évêque, le fabriquant de tissus de soie Até, aux fonctions de prêtre Péghod, et de diacre Apchghama. Tandis que les satrapes et les principaux de la ville, Parkaghapa, fils de Zamé et Mar-Ihap, fils de Parschamscha, Snéga, fils de Badriga (du patrice?), avec d'autres de leurs compagnons, étaient rassemblés autour de lui, l'apôtre Até leur parla en ces termes............ (1).

Le roi Abgar, avec les principaux satrapes de son royaume, se levèrent, et le roi rentra au palais. Tous étaient attristés du départ et de l'éloignement d'Até. Abgar, fit apporter [au fabricant

(1) Nous avons supprimé le discours prononcé par Thaddée, qui est purement religieux; seulement nous avons rencontré dans ce discours un passage intéressant sur le culte ancien des Édesséniens, que nous avons cru utile de reproduire ici : « Prenez garde aux païens qui adorent le Soleil et la Lune, Bel et Napou, ainsi que les autres choses qui sont dans le ciel et sur la terre, et qu'ils appellent des dieux; ce sont toutes choses créées par le Créateur pour les besoins de l'humanité.......... »

II.

Histoire d'Abgar Ouchama et de Sanadroug.

(Extrait de l'Histoire de Moïse de Khorène, livre II, chap. XXVI à XXXVI.)

I. (Ch. XXVI.)

Règne d'Abgar [Ouchama]. — L'Arménie entièrement soumise au tribut des Romains. — Guerre avec les armées d'Hérode. — Son neveu Joseph est tué.

Abgar, fils d'Arscham, monte sur le trône la vingt-quatrième année d'Arschavir, roi des Perses. Cet Abgar était appelé *Avag-haïr* (homme brave) à cause de sa bonté, de sa sagesse, et surtout à cause de sa haute stature. Les Grecs et les Syriens, qui ne pouvaient bien prononcer son nom, l'appelaient Abgar. La seconde année de son règne, toutes les provinces de l'Arménie devinrent tributaires des Romains. Il parut alors un édit de César-Auguste enjoignant, comme il est dit dans l'Évangile de Saint-Luc, de faire un dénombrement général. Alors des procurateurs romains furent envoyés en Arménie, y apportèrent l'image de l'empereur Auguste, et la placèrent dans tous les temples. En ce temps-là naquit notre Sauveur Jésus-Christ, fils de Dieu.

Dans le même temps, Abgar et Hérode [Antipas] se brouillèrent, parce qu'Hérode voulait que son image fût placée à côté de celle de César, dans les temples de l'Arménie; Abgar s'y opposa. D'ailleurs Hérode, qui ne cherchait qu'une occasion pour attaquer Abgar, envoya une armée composée de Thraces et de Germains, pour faire une incursion dans le pays des Perses, avec ordre de traverser les États d'Abgar. Abgar, loin de consentir, s'oppose [au passage de cette armée], en se fondant sur l'ordre de l'empereur qui disait de la faire passer en Perse par le désert. Hérode indigné, et ne pouvant agir par lui-même, [tant il était] accablé de souffrances, en punition de sa coupable conduite envers le Christ, comme le raconte Josèphe, envoie son neveu Joseph, à qui il avait donné sa fille, unie en premières noces à Phérour (Phéroras) son frère. Celui-là, à la tête d'une armée considérable, précipitant sa marche sur la Mésopotamie, se présenta devant le camp d'Abgar, établi dans la province de Pouknan, fut tué dans le combat, et son armée fut mise en déroute. Aussitôt après, Hérode mourut, et Archélaüs son fils fut nommé dynaste des Juifs par Auguste.

II. (Ch. XXVII.)

Fondation de la ville d'Édesse. — Court aperçu sur la race de notre Illuminateur.

Peu de temps après, Auguste mourut, et Tibère lui succéda comme empereur des Romains. Germanicus devint César et conduisit à Rome les princes [du royaume] d'Arschavir et d'Abgar qui ornèrent son triomphe, à la suite de la guerre où ils avaient fait périr le neveu d'Hérode. Abgar irrité médite des projets de révolte, et se prépare à la guerre. Il éleva une ville sur le lieu occupé par le camp des Arméniens, à l'endroit même où précédemment elle gardait le passage de l'Euphrate contre les entreprises de Cassius. Cette nouvelle ville fut appelée Édesse. Abgar y transporte sa cour qui était a Medzpin, tous ses dieux, savoir : Nabok, Bel, Patnikal et Tarata, les bibliothèques des écoles attachées aux temples, et aussi les archives royales.

Ensuite, Arschavir étant mort, son fils Ardaschès régna sur les Perses. Bien que ce ne soit pas l'ordre chronologique ni l'ordre systématique que nous avons adopté pour la rédaction de ces annales, nous allons, — puisqu'il est question des descendants du roi Arschavir et d'Ardaschès son fils, [auxquels la nation arménienne est redevable de la vraie croyance (1)], — pour faire honneur à ces princes, les placer par anticipation près d'Ardaschès, afin que les lecteurs sachent qu'ils sont bien issus de la race du brave [Arschag le Parthe]. Enfin nous noterons l'époque de l'arrivée en Arménie de leurs ancêtres, les Garénian et les Sourénian, de qui descendent saint Grégoire et les Gamsarian, lorsque, suivant l'ordre des événements, nous atteindrons le règne du roi sous lequel ils parurent (2).

Cependant Abgar échoua dans ses projets de révolte; des dissensions s'étant élevées entre ses parents du royaume de Perse, il se mit en marche avec une armée pour apaiser et faire cesser la discorde.

III. (Ch. XXVIII.)

Abgar va en Orient et maintient Ardaschès sur le trône de Perse. — Il réconcilie ses frères de qui sont issus notre Illuminateur et ses parents.

Abgar étant allé en Orient, trouva sur le trône de Perse Ardaschès, fils d'Arschavir, et les frères

(1) Ce qui est entre crochets ne se trouve que dans deux manuscrits.

(2) Cf. le ch. suivant et le 58e du liv. II de l'Histoire de Moïse de Khorène.

Ardaschès en lutte avec lui ; car ce dernier vou-it régner sur eux dans sa postérité, et eux ne ›ulaient pas se soumettre à ses prétentions. C'est ›urquoi Ardaschès les cerne de toutes parts, ı les menaçant de les faire mourir. La division gnait parmi leurs soldats, leurs parents et leurs liés ; car le roi Arschavir avait trois fils et une le : l'aîné était le roi Ardaschès lui-même, le cond Garèn, le troisième Sourèn, et leur sœur ›pelée Goschm était mariée au général de tous s Arik, choisi par leur père Arschavir (1).

Alors Abgar persuade aux fils d'Arschavir de ire la paix, et stipule ainsi les conditions : Ardas-ıès règnera avec sa postérité, comme il le vou-.it, et ses frères seront appelés Pahlav, du nom e leur ville et de leur vaste et fertile domaine, e manière que leur satrapie soit la plus noble et ı première de toutes celles de la Perse, comme tant d'origine vraiment royale. Il est stipulé en utre, par des traités et des serments, qu'en cas 'extinction de la ligne masculine d'Ardaschès, ses ·ères arriveront au trône. Après la descendance égnante d'Ardaschès, ses frères sont distingués en rois branches appelées : race de Garèn Pahlav, ace de Sourèn Pahlav, et la race de leur sœur, ısbahabed Pahlav, du titre d'honneur porté par on mari.

On dit saint Grégoire issu de la race de Sourèn 'ahlav, et les Gamsarian de la race Garèn Pahlav. ìous raconterons plus tard les circonstances de la 'enue de ces personnages, ne rappelant seulement ci leurs noms à côté d'Ardaschès, que pour que tu aches que ces grandes races sont bien du sang le Valarsace, c'est-à-dire la postérité d'Arsace le rand, son frère.

Tout étant réglé de la sorte, Abgar, muni du :xte du traité, retourne [dans son royaume], alade et en proie à d'intolérables douleurs.

IV. (Ch. XXIX.)

bgar revient d'Orient, et secourt Arétas contre Hérode le tétrarque.

A son retour d'Orient, Abgar apprend que les omains le soupçonnaient d'y être allé pour lever ne armée. En conséquence, il expose aux pro-ırateurs romains les causes de son voyage en erse et le traité signé entre Ardaschès et ses frères. outefois on n'ajouta pas foi à ses rapports, ır il était calomnié par ses ennemis, Pilate, Hé-›de le tétrarque, Lysanias (Lousina) et Philippe. bgar s'étant rendu dans sa ville d'Édesse, se ligua avec Arétas, roi de Pétra (des Pétréens), lui fournit des auxiliaires sous la conduite de Kosran Ardzrouni, pour faire la guerre à Hérode. Celui-ci avait d'abord épousé la fille d'Arétas, puis l'avait répudiée pour prendre Hérodiade, du vivant même de son mari, circonstance pour laquelle il avait fait mourir Jean-Baptiste (Méguerdich). Ainsi la guerre entre Hérode et Arétas éclata à cause de l'injure faite à la fille de ce dernier. Les troupes d'Hérode, brusquement attaquées, furent écrasées, grâce au concours des braves Arméniens, comme si la divine Providence eût voulu tirer vengeance de la mort du Baptiste (1).

V. (Ch. XXX.)

Abgar envoie à Marinus des princes, qui, à cette occasion, voient le Christ notre Sauveur, ce qui fut la cause première de la conversion d'Abgar.

Vers ce temps-là, Marinus (2), fils de Storog (Eusthorge), fut investi par l'empereur de la charge de commandant de la Phénicie, de la Palestine, de la Syrie et de la Mésopotamie. Abgar lui envoya deux de ses principaux officiers, Marlhap prince d'Aghdsnik et Sampsicéramus (Schamschagram), chef de la maison des Abahouni, ainsi qu'Ananus (Anan) son favori. Les envoyés se rendirent dans la ville de Bethkoubin (3) pour faire connaître à Marinus les causes du voyage d'Abgar en Orient, en lui montrant le traité conclu entre Ardaschès et ses frères, et en même temps pour invoquer l'appui de Marinus. Ils rencontrèrent ce dernier à Eleuthéropolis. Marinus reçut avec courtoisie et distinction les députés, et fit cette réponse à Abgar : « Ne redoute rien de la part de l'empereur, pourvu que tu acquittes régulièrement le tribut. »

A leur retour, les députés allèrent à Jérusalem pour voir le Christ notre Sauveur, attirés par la renommée de ses miracles. Devenus eux-mêmes témoins oculaires de ses prodiges, ils en firent part à Abgar. Celui-ci, saisi d'admiration, crut vraiment que Jésus était le fils de Dieu, et dit : « Ces miracles ne sont pas d'un homme, mais d'un Dieu ! Il n'est personne ici-bas qui ait le pouvoir de ressusciter les morts, si ce n'est Dieu ! » Abgar souffrait par tout le corps de douleurs aiguës qu'il avait contractées en Perse, sept ans auparavant, et les hommes n'avaient pu apporter aucun soulagement à ses maux. Il fit porter une

(1) Cf. plus haut, Agathange, pag. 114, note 1.

(1) Cf. Josèphe, *Antiq. Judaïq.*, liv. XVIII, ch. 6.

(2) Cf. plus haut, pag. 317.

(3) Cf. plus haut, pag. 317 et note 4.

lettre suppliante à Jésus, le conjurant de venir le guérir de ses douleurs. Cette lettre était ainsi conçue :

VI. (Ch. XXXI.)

*Lettre d'Abgar à Jésus-Christ, Sauveur.**

« Abgar, fils d'Arscham, toparque (prince du pays), à Jésus, Sauveur et bienfaiteur [de l'humanité] qui a apparu dans le pays de Jérusalem, salut.

« J'ai entendu parler de toi et des guérisons opérées par tes mains, sans l'emploi des remèdes et des plantes. Car il est dit que tu fais que les aveugles voient, que les boiteux marchent et que les lépreux sont guéris. Tu chasses les malins esprits; tu guéris les malheureux affligés de longues maladies; enfin tu ressuscites les morts. Comme j'ai entendu parler de toutes ces merveilles opérées par toi, je n'hésite pas à croire, ou que tu es Dieu descendu du ciel pour faire de tels prodiges, ou bien le fils de Dieu, toi qui opères de si grandes choses. En conséquence je t'ai donc écrit, te suppliant de daigner venir vers moi afin de me guérir du mal qui me dévore. J'ai entendu dire aussi que les Juifs murmurent contre toi et veulent te livrer au supplice. Je possède une ville petite, mais [dont le séjour est] agréable; elle suffira à nous deux. »

Les porteurs de ce message rencontrèrent Jésus à Jérusalem, événement confirmé par les paroles de l'Évangile : « Quelques-uns d'entre les païens vinrent trouver Jésus; mais ceux qui les entendirent, n'osant rapporter à Jésus ce qu'ils avaient entendu, le dirent à Philippe et à André qui racontaient tout à Jésus. »

Le Sauveur n'accepta pas alors l'invitation qui lui était adressée, mais il voulut bien honorer Abgar d'une réponse dont voici le sens :

VII. (Ch. XXXII.)

*Réponse à la lettre d'Abgar, écrite par l'apôtre Thomas, d'après l'ordre du Sauveur.***

« Heureux celui qui croit en moi sans m'avoi[r] vu! car il est écrit de moi : « Ceux qui me voien[t] ne croiront point en moi; et ceux qui ne m[e] voient point, croiront et vivront. » Quant à ce qu[e] tu m'as écrit de venir près de toi, il me faut ac[complir] ici toutes les choses pour lesquelles j'ai été envoyé, et, lorsque j'aurai tout accompli, je monterai vers Celui qui m'a envoyé; et quand je m'en irai, j'enverrai un de mes disciples qui guérira tes maux, te donnera la vie à toi et à tous ceux qui sont avec toi. »

Anan, courrier d'Abgar, lui apporta cette lettre, ainsi que l'image du Sauveur qui se trouve encore à présent à Édesse.

VIII. (Ch. XXXIII.)

Prédication à Édesse de l'apôtre Thaddée. — Copie de cinq lettres.

Après l'ascension de notre Sauveur, l'apôtre Thomas, l'un des douze, envoya un des soixante-dix disciples, Thaddée, dans la ville d'Edesse, pour guérir Abgar et évangéliser selon la parole du Seigneur. Thaddée se rendit dans la maison de Tobie, prince juif que l'on dit être de la race des Bagratides (Pakradouni). Ce Tobie, ayant été persécuté par (1) Arscham, n'abjura pas cependant avec ses autres parents le judaïsme, mais il en observa les lois jusqu'au moment où il crut au Christ. Bientôt le nom de Thaddée se répandit dans toute

(1) Deux msc., au lieu du mot *khosial*, qui veut dire « ayant fui ou évité » donnent la variante *khouschial*, qui a la signification de « ayant été persécuté ou tourmenté ». Cette dernière acception doit être préférée selon moi.

* EUSÈBE, *Hist. Ecclés.*, lib. I, ch. 13.

Ἄβγαρος τοπάρχης Ἐδέσσης Ἰησοῦ Σωτῆρι ἀγαθῷ ἀναφανέντι ἐν τόπῳ Ἱεροσολύμων χαίρειν.

Ἤκουσαί μοι τὰ περὶ σοῦ καὶ τῶν σῶν ἰαμάτων, ὡς ἄνευ φαρμάκων καὶ βοτανῶν ὑπὸ σοῦ γινομένων. Ὡς γὰρ λόγος, τυφλοὺς ἀναβλέπειν ποιεῖς, χωλοὺς περιπατεῖν, καὶ λεπροὺς καθαρίζεις, καὶ ἀκάθαρτα πνεύματα καὶ δαίμονας ἐκβάλλεις, καὶ τοὺς ἐν μακρονοσίᾳ βασανιζομένους θεραπεύεις, καὶ νεκροὺς ἐγείρεις. Καὶ ταῦτα πάντα ἀκούσας περὶ σοῦ, κατὰ νοῦν ἐθέμην τὸ ἕτερον τῶν δύο· ἢ ὅτι σὺ εἶ ὁ θεὸς, καὶ καταβὰς ἀπὸ τοῦ οὐρανοῦ ποιεῖς ταῦτα, ἢ υἱὸς εἶ τοῦ θεοῦ ποιῶν ταῦτα. Διὰ τοῦτο τοίνυν γράψας ἐδεήθην σου σκυλῆναι πρός με, καὶ τὸ πάθος ὃ ἔχω, θεραπεῦσαι. Καὶ γὰρ ἤκουσα ὅτι οἱ Ἰουδαῖοι καταγογγύζουσί σου καὶ βούλονται κακῶσαί σε. Πόλις δὲ μικροτάτη μοι ἐστὶ καὶ σεμνὴ, ἥτις ἐξαρκεῖ ἀμφοτέροις.

** Ἄβγαρε, μακάριος εἶ πιστεύσας ἐν ἐμοὶ μὴ ἑωρακώς με. Γέγραπται γὰρ περὶ ἐμοῦ, τοὺς ἑωρακότας με μὴ πιστεύσειν μοι, ἵνα οἱ μὴ ἑωρακότες, αὐτοὶ πιστεύσωσι καὶ ζήσωνται. Περὶ δὲ οὗ ἔγραψάς μοι ἐλθεῖν πρός σε, δέον ἐστὶ πάντα δι' ἃ ἀπεστάλην, ἐνταῦθα πληρῶσαί με· καὶ μετὰ τὸ πληρῶσαι, οὕτως ἀναληφθῆναι πρὸς τὸν ἀποστείλαντά με. Καὶ ἐπειδὰν ἀναληφθῶ, ἀποστελῶ σου τινὰ τῶν μαθητῶν μου ἵνα ἰάσηταί σου τὸ πάθος, καὶ ζωὴν σοὶ καὶ τοῖς σὺν σοὶ παράσχηται.

la ville. Abgar, en apprenant sa présence, dit : « C'est bien celui au sujet duquel Jésus m'a écrit, » et il le manda aussitôt auprès de lui. Lorsque Thaddée entra, une apparition merveilleuse éclaira sa face aux yeux d'Abgar, qui se leva tout à coup de son trône, tomba la face contre terre et se prosterna devant l'apôtre. Tous les princes qui étaient présents, furent saisis d'étonnement, car ils n'avaient point remarqué la vision. « Es-tu vraiment, dit Abgar, le disciple de Jésus à jamais béni, qu'il m'a promis de m'envoyer, et peux-tu me délivrer de mes maux? Je le suis, dit Thaddée; si tu crois en Jésus-Christ, fils de Dieu, les vœux de ton cœur seront exaucés. » — « J'ai cru en lui, reprit Abgar, et en son Père; c'est pourquoi je voulais aller à la tête de mes troupes exterminer les Juifs qui ont crucifié Jésus, si je n'en eusse été empêché par la puissance romaine.

Dès lors Thaddée se mit à évangéliser le roi et [les habitants de] sa ville; puis, imposant ses mains sur Abgar, il lui rendit la santé. Il guérit aussi un goutteux appelé Abdiou, patricien de la ville, très-honoré dans la maison du roi. Il guérit encore tous les malades et les infirmes de la ville, et tous eurent la foi. Abgar fut baptisé, et avec lui, tous [les habitants] de la ville; les temples des faux-dieux furent fermés, et les statues des idoles [qui étaient placées] sur les autels et les colonnes, furent dissimulées sous [d'épaisses nattes de] roseaux. Abgar ne contraignait personne par la force à embrasser la foi, mais de jour en jour le nombre des croyants augmentait.

L'apôtre Thaddée baptisa un fabricant de tiares de soie, appelé Addée, le consacra, l'établit à Édesse et le laissa au roi à sa place. Ensuite, ayant reçu un édit du roi, qui exigeait que tous écoutassent l'Évangile du Christ, Thaddée s'en alla trouver Sanadroug, neveu (fils de la sœur) d'Abgar, que ce prince avait établi comme chef du pays et de l'armée.

Abgar se plut à écrire à l'empereur Tibère la lettre suivante :

Lettre d'Abgar à Tibère.

« Abgar, roi des Arméniens, à son Seigneur Tibère, empereur des Romains, salut.

« Je sais que rien n'est ignoré de ta majesté; mais, comme ton ami, je te ferai encore mieux connaître les faits par écrit. Les Juifs qui habitent dans les cantons de la Palestine ont crucifié Jésus, sans péché, après tant de bienfaits, tant de prodiges, tant de miracles opérés en leur faveur jusqu'à ressusciter les morts. Crois-le bien, ce ne sont pas là des effets de la puissance d'un simple mortel, mais ce sont [des manifestations] divines. Au moment où ils l'ont mis en croix, le soleil s'obscurcit, la terre fut ébranlée jusque dans ses fondements. Jésus lui-même, le troisième jour, ressuscita d'entre les morts et apparut à plusieurs [personnes]. Aujourd'hui, en tous lieux, son nom invoqué par ses disciples, produit les plus grands miracles. Ce qui m'est arrivé à moi-même, en est la preuve manifeste. Ta majesté sait donc ce qu'elle doit ordonner à l'égard du peuple juif qui a commis ce forfait; elle sait si elle doit publier partout l'univers l'ordre d'adorer le Christ comme le Dieu véritable. Sois en santé. »

Réponse de Tibère à la lettre d'Abgar.

« Tibère, empereur des Romains, à Abgar, roi des Arméniens, salut.

« On a lu devant moi ta lettre amicale, et on t'adresse de ma part des remerciements. Quoique nous ayons déjà entendu raconter ces faits par plusieurs, Pilate, de son côté, nous a officiellement informé des miracles opérés par Jésus. C'est ainsi qu'étant ressuscité d'entre les morts, plusieurs l'ont reconnu pour être Dieu. En conséquence, j'ai voulu moi aussi faire ce que tu proposes; mais, comme il est d'usage chez les Romains de ne pas admettre un Dieu [nouveau] sur l'ordre du souverain seulement, tant que le sénat ne s'est pas réuni pour discuter l'affaire, j'ai donc dû proposer l'admission de ce Dieu au sénat qui l'a rejeté avec mépris, parce qu'elle n'avait pas été examinée d'abord par lui. Toutefois, nous avons donné ordre à tous ceux à qui cela conviendra, de recevoir Jésus parmi les dieux; et nous avons menacé de mort quiconque parlera en mal des chrétiens. Quant aux Juifs qui ont osé crucifier Jésus, qui, ainsi que je l'ai appris, ne méritait ni la croix, ni la mort, mais était digne d'être honoré et adoré, j'examinerai l'affaire quand j'aurai apaisé la révolte des Hispaniens, et je traiterai ces Juifs selon leur mérite. »

Abgar écrit encore une lettre à Tibère.

« Abgar, roi des Arméniens, à son Seigneur Tibère, empereur des Romains, salut.

« J'ai reçu la lettre écrite de la part de ta majesté et je me suis réjoui des ordres émanés de ta sagesse. Si tu le permets, mon avis est que la conduite du sénat est ridicule; car, selon la raison, c'est d'après le jugement des hommes que se confère la divinité. Ainsi donc, si Dieu ne convient pas à l'homme, il ne peut être Dieu, car il faut

de toute nécessité que Dieu soit accepté par l'homme. Donc, mon seigneur pensera qu'il est juste d'envoyer un autre gouverneur à Jérusalem, en place de Pilate qui doit être chassé avec ignominie de l'emploi élevé où tu l'avais appelé; car il a fait la volonté des Juifs et crucifié le Christ injustement et sans ton ordre. Je souhaite que tu conserves la santé. »

Abgar ayant écrit cette lettre, en déposa la copie avec celle des autres lettres dans les archives. Ilécrivit ensuite au jeune Nersès (Nersèh), roi d'Assyrie, à Babylone (*sic*).

Lettre d'Abgar à Nersès.

« Abgar, roi des Arméniens, à mon fils Nersès, salut.

« J'ai reçu ta lettre; j'ai brisé les fers de Béroze et je lui ai remis ses offenses. Si cela te convient, nomme-le gouverneur de Ninive. Quant à ce que tu m'écris de t'envoyer ce médecin qui fait des miracles et prêche un autre Dieu supérieur au Feu et à l'Eau, afin que tu puisses le voir et l'entendre, [sache que] ce n'est point un médecin selon l'art des hommes, mais qu'il est un disciple du fils de Dieu, Créateur du feu et de l'eau, et destiné à venir [évangéliser] les contrées de l'Arménie. Toutefois, un de ses principaux compagnons, appelé Simon, est envoyé dans les contrées de la Perse. Cherche-le et tu l'entendras, toi, ainsi que ton père Ardaschès. Il guérira tous vos maux, et vous conduira dans le chemin de la vie. »

Abgar écrit encore à Ardaschès, roi de Perse, la lettre suivante.

Lettre d'Abgar à Ardaschès.

« Abgar, roi des Arméniens, à Ardaschès, mon frère, roi des Perses, salut.

« Je sais que tu as entendu parler de Jésus-Christ, fils de Dieu, que les Juifs ont crucifié, qui est ressuscité d'entre les morts et qui a envoyé ses disciples par tout l'univers pour instruire les hommes. L'un de ses principaux disciples, nommé Simon, se trouve dans les États de ta majesté. Cherche-le, tu le trouveras; il vous guérira de toutes vos maladies, il vous conduira dans le chemin de la vie, et tu croiras à ses paroles, toi, tes frères et tous ceux qui sont soumis à ton autorité. Il m'est bien doux de penser que mes parents, selon la chair, seront aussi mes parents et mes amis selon l'esprit. »

Abgar n'avait pas encore reçu la réponse à ces lettres, lorsqu'il mourut après trente-huit ans de règne.

IX. (Ch. XXXIV.)

Martyre de nos Apôtres.

Après la mort d'Abgar, le royaume d'Armé[nie] se divisa en deux parties : Ananoun, fils d'Abg[ar] fut couronné roi à Édesse, et son neveu (le fils [de] sa sœur) Sanadroug [régna] en Arménie. Ce [qui] se passa de leur temps, a été écrit antérieurem[ent] par d'autres : l'arrivée de l'apôtre en Arménie et la conversion de Sanadroug, son apostasie par crainte des satrapes arméniens, le martyre de l'apôtre et de ses compagnons dans le canton de Schavarschan, appelé aujourd'hui Ardaz, la pierre s'entrouvrant pour recevoir le corps de l'apôtre, l'enlèvement de ce corps par ses disciples, son inhumation dans la plaine, le martyre de Santoukhd, fille du roi, près de la route, l'invention des reliques des deux saints, et leur translation dans les grottes, faits relevés par d'autres [écrivains] avant nous, ainsi que nous l'avons dit, et que nous n'avons pas cru nécessaire de rappeler en détail. De même aussi, ce qui a trait au martyre d'Addée, disciple de l'apôtre à Édesse, ordonné par le fils d'Abgar, a été raconté par d'autres avant nous.

Celui qui régna après la mort de son pèr[e] n'hérita pas des vertus paternelles, car il ouvr[it] les temples des idoles, et retourna au paganism[e]. Il envoya dire à Addée : « Fabrique-moi un[e] tiare en étoffe tissée d'or, comme celles que tu fa[i]sais pour mon père. » Il lui fut répondu : « M[es] mains ne fabriqueront pas de tiare pour le prin[ce] indigne qui n'adore pas le Christ, Dieu vivant. » Aussitôt le roi chargea un de ses gardes d'all[er] trancher les pieds d'Addée avec le glaive. Le so[l]dat étant venu et ayant vu le saint homme ass[is] sur le siége doctoral, lui coupa les jamb[es] avec son épée, et aussitôt le saint rendit l'espr[it]. Nous mentionnons ce fait sommairement, par[ce] que d'autres l'ont déjà raconté.

Vint ensuite en Arménie l'apôtre Barthélem[y] qui fut martyrisé chez nous, dans la ville d'Are[ba]pan (1). Quant à Simon, envoyé en Perse, je [ne] puis pas rapporter avec certitude ce qu'il y fit, où il souffrit le martyre, parce que l'on racon[te] qu'un Simon apôtre fut martyrisé à Vériospor[e]. Est-ce vrai? et pourquoi vint-il là? Je l'igno[re]. J'ai seulement noté ce fait pour que tu saches q[ue] je n'épargne aucun soin pour te dire tout ce q[ui] est nécessaire.

(1) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, pag. 509.

X. (Ch. XXXV.)

gne de Sanadroug. — Les enfants d'Abgar mis à mort. — La princesse Hélène.

Sanadroug étant monté sur le trône, lève des oupes avec le secours des braves Bagratides et dzrouni, ses tuteurs, et va déclarer la guerre x fils d'Abgar, pour s'assurer la possession de it le royaume. Pendant qu'il était occupé de te expédition, et comme par un effet de la ine Providence, la mort d'Addée par le fils Abgar fut vengée; car une colonne de marbre, qu'il faisait ériger à Édesse sur le faîte de son lais, lorsqu'il était en bas pour diriger les traux, — échappa des mains des ouvriers, tomba lui écrasa les pieds.

Aussitôt un message des habitants de la ville rvint à Sanadroug, lui demandant qu'il s'oblit par un traité, à ne pas les troubler [dans xercice] du culte chrétien, et eux alors remetnt en ses mains la ville et les trésors royaux. adroug promit; mais ensuite il viola son sernt. Il passa au fil de l'épée tous les enfants de naison d'Abgar, hormis les filles qu'il retira de ille pour les établir dans la province d'Hachak. Quant à la première des femmes d'Abgar, elée Hélène, il l'envoya à Kharran, ville qui appartenait; lui laissant la souveraineté de te la Mésopotamie, en souvenir des bienfaits elle avait obtenus pour lui d'Abgar.

Cette Hélène, pieuse comme Abgar son époux, ccepta point de résider parmi des idolâtres, et endit à Jérusalem au temps de Claude, à l'éque de la famine prédite par Akab. Elle acheta Égypte, avec ses trésors, une immense quantité blé qu'elle distribua aux pauvres, ainsi que le porte Josèphe (1). Le tombeau d'Hélène, [monent] vraiment remarquable, se voit actuellent devant la porte de Jérusalem (2).

(1) *Antiq. judaïq.*, liv. XX, ch. 2-4.
(2) Josèphe, *Antiq.*, XX, 4, 3. — Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, — Pausanias (VIII, 16) parle de ce tombeau comme ne merveille.

XI. (Ch. XXXVI.)

La ville de Medzpin reconstruite. — Dénomination de Sanadroug. — Sa mort.

De toutes les actions de Sanadroug, rien n'est digne de souvenir que la reconstruction de la ville de Medzpin; car cette ville ayant été ruinée par un tremblement de terre, Sanadroug la démolit, la rebâtit plus magnifiquement, l'entoura d'une double enceinte de murailles avec des bastions, et fit ériger au milieu [de la ville] sa statue avec une seule pièce de monnaie dans la main, ce qui signifiait : tous mes trésors ont été dépensés à construire cette ville, et il ne m'est plus resté que cette seule [pièce].

Mais pourquoi ce prince fut-il appelé Sanadroug? Nous le dirons : c'est qu'Odé, sœur d'Abgar, voyageant en hiver en Arménie, fut assaillie dans les monts Gortouk par un tourbillon de neige qui dispersa tous les voyageurs, au point que le compagnon ignorait où son compagnon avait été emporté. La gouvernante de Sanadroug, Sanod, sœur de Piourab Bagratide et épouse de Khosran Ardzrouni, prit l'enfant qui était encore tout petit, le plaça sur son sein, et resta avec lui sous la neige pendant trois jours et trois nuits. C'est delà qu'est venue la fable [qui dit] qu'un animal d'une nouvelle espèce, merveilleux et de couleur blanche, envoyé par les dieux, garda l'enfant. Mais, d'après nos informations, voici le fait : un chien blanc, qui était avec les [gens] envoyés à la découverte, trouva l'enfant et la gouvernante. Cet enfant fut donc appelé Sanadroug, du nom de sa gouvernante, c'est-à-dire : don de Sanod (1).

Sanadroug, monté sur le trône la douzième année d'Ardaschès, roi des Perses, et ayant vécu trente ans, mourut à la chasse d'un trait qui lui traversa les entrailles, comme une punition des tourments qu'il avait fait subir à sa sainte fille. Léroubna, fils du scribe Apschatar, a recueilli tous les faits qui se sont passés du temps d'Abgar et de Sanadroug et les a déposés dans les archives d'Édesse.

(1) Le mot arménien *dourk* signifie « don ».

ZÉNOB DE GLAG.

HISTOIRE DE DARON.

TRADUCTION NOUVELLE.

INTRODUCTION.

s Arméniens rangent Zénob de Glag ou Klag
i leurs écrivains nationaux, bien que cet
rien soit d'origine sémitique et qu'il ait écrit
l'idiome syriaque. On sait du reste que
uteurs qui ouvrent la série des historiens
naux de l'Arménie étaient pour la plupart des
ıgers, grecs ou syriens, et que leurs œuvres,
:ôt traduites dans la langue des enfants
ïg, furent regardées de tout temps comme
ıt partie du cycle littéraire arménien. Zénob
Syrien et originaire de Glag, localité que l'on
avoir été située dans la partie méridionale
ı Syrie et dans le voisinage de la frontière
ypte. Le nom de *Glag* est une altération du
kalah, « château ou forteresse ». C'est un
ique qui se rencontre souvent dans les pays
tés par les peuples de race sémitique, et que
ırméniens ont emprunté à ces derniers. On
ve en effet *Hrom-gla* pour *Roum-kalah* « châ-
des Grecs », et le mot *gla* ou *kla*, employé
, pour *pert* « château » (1). Zénob quitta sa
ie et vint s'établir à Césarée de Cappadoce,
saint Grégoire l'Illuminateur le rencontra
qu'il arriva dans cette ville pour y recevoir
onsécration épiscopale des mains de Léonce.
ant son séjour à Césarée, l'apôtre de l'Ar-
ie s'attacha Zénob qu'il emmena avec lui,
r l'aider à achever la conversion des habi-
s de ce royaume, dont beaucoup se mon-
ent encore hostiles à la religion du Christ. On
re à quelle époque Zénob fut consacré évê-
; tout ce que l'on sait de lui, c'est que
goire, après avoir jeté les fondements du
ıastère d'*Innagnian* ou « des Neuf-Sources »,
elé aussi couvent de *Sourp Garabed* « saint
ı Précurseur », lui en confia la direction. En
qualité de premier abbé du monastère des
f-Sources, Zénob imposa son surnom à ce
vent, qui est également connu sous la déno-
ation de « Couvent de Glag » (2). Zénob
ı pendant vingt années à la tête des religieux de Sourp Garabed, à ce que nous apprend Jean Mamigonien, continuateur de l'Histoire de l'évêque syrien et son trente-cinquième successeur (1). Zénob mourut, à ce que l'on croit, vers l'an 323 ou 324 de notre ère. Tels sont les seuls renseignements que nous avons pu rassembler sur la vie du premier abbé du monastère de Sourp Garabed.

(1) Cf. le Grand Dictionnaire des Mékhitaristes, v° *Gla*, ite plusieurs autres exemples.

(2) Indjidji, *Arm. anc.*, p.98.

On croit que Zénob, qui vivait dans l'intimité de saint Grégoire, remplissait, auprès de l'apôtre de l'Arménie, les fonctions d'historiographe, ou ce qu'on appelait alors *abréviateur*, emploi que nous avons vu souvent cité dans l'Histoire d'Agathange. Zénob, dont le monastère était situé sur les confins de l'Arménie et de la Syrie, à peu de distance des contrées où la foi chrétienne fit sa première apparition en Osrhoène, au temps du toparque Abgar et de l'apôtre Thaddée, écrivit vraisemblablement sous la dictée et par ordre de saint Grégoire l'histoire des luttes que le christianisme eut à soutenir dans le canton de Daron. Cette histoire est écrite sous forme de correspondance. Dans la première lettre, saint Grégoire remercie Léonce, évêque de Césarée, de lui avoir envoyé les reliques de saint Jean Précurseur, et l'informe des miracles qu'elles ont opérées, en détruisant le sanctuaire de la statue du dieu indien Kisané. Dans sa réponse à Grégoire, Léonce le félicite des merveilleux changements accomplis en Arménie, et l'engage à persévérer avec le même zèle dans son apostolat. La troisième lettre est adressée à des religieux syriens qui se trouvaient à Constantinople et qui demandaient des détails sur la conversion de l'Arménie à la foi nouvelle. Cette lettre fut écrite, d'après l'ordre de saint Grégoire, par Zénob qui se proposait de raconter toute l'histoire des événements accomplis en Arménie depuis la mort de Chosroès I[er], grand-père de Tiridate; mais il en fut dissuadé par le saint Illuminateur, et il se contenta seulement d'enregistrer les faits principaux qui s'accompli-

(1) Continuation de l'*Histoire de Daron*, par Zénob de Glag, en arménien (Venise, 1852), p. 7.

rent avant la conversion du pays, en insistant spécialement sur les derniers événements qui firent triompher en Arménie la foi du Christ. Cette lettre de Zénob forme, à proprement parler, le fond de son Histoire de Daron. C'est un document précieux pour lequel l'évêque syrien a fait usage de différentes sources aujourd'hui perdues, telles que les ouvrages historiques de Bardesane d'Édesse (1), les traductions d'un certain Bisiton, et une histoire grecque du royaume des Hephthalites, livres qui n'existent plus aujourd'hui et sur lesquels nous n'avons que les courts renseignements que nous fournit Zénob.

L'histoire de Zénob, telle qu'elle nous est parvenue, paraît avoir subi de graves altérations. On sait du reste que ces altérations des textes originaux des œuvres des plus anciens écrivains arméniens, dont les écrits sont arrivés jusqu'à nous, sont très-fréquentes; et nous avons fait remarquer ailleurs (2) que le livre d'Agathange a subi des modifications considérables qui ont complétement dénaturé l'œuvre originale du secrétaire de Tiridate. L'Histoire de Zénob n'a pas échappé à ces remaniements, et il s'est produit dans l'écrit qui nous est parvenu sous le nom de cet annaliste des changements très-notables au point de vue de la langue et de la vérité historique. Le texte original de Zénob a été corrompu, les mots et les tournures de phrases ont été dénaturés et détournés de leur sens et de leur véritable signification, ce qui rend parfois très-obscure la pensée de l'auteur, quand elle n'est pas complétement inintelligible (3).

Les critiques sont divisés sur la question de savoir quel est l'idiome que Zénob a employé pour rédiger son Histoire. Si l'on considère la nationalité de l'auteur, on ne saurait douter un seul instant que Zénob a d'abord écrit ses lettres en syriaque; et, en effet, comme le titre de son livre porte : « *Histoire de Daron, traduite par Zénob le Syrien,* » on doit croire que cette histoire, rédigée d'abord dans la langue maternelle de l'auteur, fut ensuite traduite par lui en arménien. Cependant on a la preuve qu'il a existé deux traductions arméniennes différentes de l'Histoire de Zénob : la première, qui est contemporaine de l'auteur (1) et qui existait encore au dixième siècle; et la seconde, qui est de beaucoup postérieure, et qui diffère notablement de la première, dont quelques fragments nous sont parvenus dans l'Histoire d'Oukhtannès d'Édesse (2). La seconde traduction, la seule que nous possédons actuellement, pourrait bien être l'œuvre de Jean Mamigonien, continuateur de l'histoire de l'évêque syrien, qui aurait modifié l'écrit original de son prédécesseur, pour mettre d'accord les récits de Zénob avec ceux d'Agathange et de Moïse de Khorène. Au surplus, l'histoire de Zénob, telle que nous la possédons, et celle de Jean Mamigonien qui écrivit au septième siècle, offrent les plus grandes analogies de style, et on sait que la langue arménienne varie souvent dans le même siècle, au point de présenter les plus grandes dissemblances. On peut donc croire que si Jean Mamigonien n'est pas l'auteur de la seconde traduction de l'histoire de Zénob, il l'a du moins revisée et modifiée complétement, afin que la continuation qu'il a ajoutée aux Annales de Daron n'offrît pas de différences d'idiome par trop sensibles avec la première traduction arménienne de l'ouvrage de son prédécesseur.

Il existe deux éditions de l'histoire de Zénob de Glag, avec la continuation de Jean Mamigonien. La première fut imprimée à Constantinople en 1719; elle est assez défectueuse. La seconde a été donnée à Venise par les Mékhitaristes de St-Lazare en 1843. Cette dernière édition a été faite à l'aide de cinq manuscrits appartenant à la riche bibliothèque du monastère arménien de Venise. M. Prud'homme a donné, dans le *Journal asiatique* de l'année 1863, une traduction de l'Histoire de Zénob, moins la continuation de Jean Mamigonien. En publiant une traduction nouvelle de l'Histoire de Daron, à laquelle nous ajouterons celle de son continuateur qui est inédite, et que M. Jean-Raphaël Émine a entreprise, nous nous sommes attaché à rendre aussi fidèlement que possible le texte de l'évêque syrien qui, en beaucoup d'endroits, donne lieu à des interprétations différentes et présente de grandes incertitudes qu'il est souvent difficile de dissiper. V. L.

(1) Cf. plus haut, p. 63 et suiv.
(2) Cf. plus haut, p. 99 et suiv.
(3) Le P. Karékin, *Hist. de la litt. arm.*, p. 124 et suiv.

(1) Sukias de Somal, *Quadro della storia lett. di Armenia*, p. 12.
(2) *Hist. de la séparation relig. des Arm. et des Géorgiens*; en arm.; Ms. de la Bibl. impériale de Paris, suppl. arm., n° 47, p. 68, 69, 93, 94.

ZÉNOB DE GLAG,

ÉVÊQUE SYRIEN.

HISTOIRE DE DARON.

Première lettre de saint Grégoire [*l'Illuminateur*] *à Léonce, à Césarée* (1).

« Au Seigneur trois fois béni, honoré d'en haut et vénéré par les hommes; au divin et saint pontife Léonce, archevêque de la grande, célèbre et magnifique ville de Césarée, cette première lettre de la faiblesse de notre intelligence est adressée en reconnaissance de la sainte consécration que vous nous avez donnée (2), avec notre salut et piété, à votre gloire et à l'univers entier.

« Nous rendons d'éclatantes actions de grâces à Dieu qui, dans sa sollicitude paternelle, a manifesté sa miséricorde au genre humain, en lui envoyant son Fils unique, qui a convoqué toutes les nations dans la Cité céleste, par la prédication apostolique. Ce bienfait a été, pour ce pays, la cause d'une gloire immense, car deux apôtres sont venus ici, dans cette contrée qui leur avait été désignée, conduits par la grâce et obéissant à l'ordre du Saint-Esprit (3). Quoique, de leur temps, le pays eût repoussé la vérité, cependant la miséricorde divine a eu pitié de notre misère, c'est pourquoi l'Esprit-Saint a opéré de nos jours des miracles que vous avez appris par le récit que nous vous en avons fait. En outre, nous offrons par votre intermédiaire à Dieu d'autres actions de grâces, et à vous particulièrement l'expression de notre gratitude, pour avoir donné à la terre d'Arménie le trésor de vie, le médiateur entre Dieu et les hommes, les reliques de saint Jean-Baptiste (Meguerditch). L'Arménie se réjouit de leur arrivée, avec la même allégresse qu'autrefois le Jourdain de la venue du Christ. Nous vous faisons savoir, de source certaine, que, de même que par la descente du Christ dans l'eau, la mort a été anéantie; ainsi, lorsqu'arrivèrent ici [les reliques du saint], les portes de l'enfer furent brisées. En effet, il y a en Arménie, dans la province appelée Quatrième-Arménie, située aux frontières de la Troisième, dans la chaîne de montagnes du Taurus, [un territoire] d'où un rameau, se détachant, se prolonge jusqu'aux portes de Pahl (Bahlav) en Perse (1). Autour s'étend le domaine des Mamigoniens (2), qui est riche en sites agréables et abondamment planté d'arbres pour tous les besoins. C'est dans ce pays que la mort habitait comme dans une caverne, dans deux endroits différents.

« La mort s'était même si solidement établie dans l'un de ces endroits que, suivant une révélation du Saint-Esprit, ce lieu était réellement l'entrée de l'enfer. Les Indiens et les Perses l'appellent les Neuf-Sources (Innagnian) (3). Les habitants tenaient en grande vénération l'idole de Kisané et son frère Témèdre (4); aussi Satan y avait-il fixé solidement sa résidence. Nous avons renversé l'idole de Satan, et déposé dans une chapelle élevée sur ce lieu même les reliques du saint Précurseur (Garabed) Jean et celles du martyr Athénogène (Athanakinès) (5). Ainsi la mort a été détruite avec sa puissance, et actuellement Dieu y est honoré et adoré.

« Dans ce lieu des Neuf-Sources, j'ai laissé deux hommes vivant [en Dieu], Antoine (Andon) et Gronitès, dont ton amitié a gratifié le pays d'Ar-

(1) En Cappadoce.
(2) Cf. plus haut, Agathange, *Hist. de Tiridate*, p. 170 et suiv., ch. CXII et suiv.
(3) Il est fait allusion dans ce passage à la prédication des saints Barthélemy et Thaddée. — Cf. plus haut, Léroubna, p. 325 et 330.

(1) Cf. plus haut, p. 23, note 1.
(2) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 81, 85, et surtout Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 23 et suiv.
(3) Indjidji, *Arm. anc.*, p. 99. — Cf. plus haut, p. 174, note 2.
(4) Emin, *Recherches sur le paganisme arm.*, p. 29 de la trad. française.
(5) Cf. Agathange, p. 174, § 142 et notes 1 et 2.

ménie, qui ont livré leurs corps vivants pour être crucifiés avec le Christ, pour la rédemption de l'âme de ceux qui sont en vie; et je les considère comme une perle d'un prix inestimable qui me serait donnée. Confiant dans l'affection et la tendresse que tu as pour nous, je te supplie de m'offrir une autre personne en présent, car, si la moisson est abondante, les ouvriers sont en petit nombre. Je te conjure donc d'envoyer des ouvriers pour faire cette moisson. L'un des moissonneurs que nous désirons est Éléazar, l'autre, le frère de Jacques le Syrien que j'ai emmené avec moi et consacré évêque de la maison des Mamigoniens. Fais-le donc partir avec d'autres ouvriers et particulièrement avec Timothée (Dimothéos) évêque d'Akten, dont tu vantais toi-même les connaissances littéraires; il serait certainement d'un très-grand secours pour notre pays, étant aidé de tes prières et de tes conseils.

« Tu es un exemple par tes pénitences continuelles, tu es le précepteur de beaucoup de gens; par la grâce de Dieu, tu vivras avec l'aide de nos prières, pour un grand nombre d'individus, dans le Seigneur. Amen ! »

Seconde lettre. Réponse à saint Grégoire, de la part de l'archevêque de Césarée, écrite à l'époque de sa mort.

« Au bienheureux et divin seigneur, [mon] frère.

« Nous avons reçu ta sainte et gracieuse lettre qui nous a rempli de la joie la plus parfaite, au milieu de nos tribulations. Par suite de la tristesse qui nous est survenue, nous étions dans l'affliction, mais ta lettre de remercîments a secoué notre paresse. Après l'avoir lue, j'ai rendu grâces à Dieu de ce que, comme tu l'écris, il n'a pas rejeté les nations du Nord, qui, privées pendant longtemps de la vérité, regardaient comme des dieux les auteurs de leurs égarements, selon qu'ils l'avaient appris de Satan, l'ennemi de la vérité; car, marchant dans les ténèbres, elles étaient exclues de la connaissance de Dieu. Mais c'est à elles que s'appliquent ces paroles du prophète : « Le peuple qui est assis dans les ténèbres a vu la grande lumière de la connaissance de Dieu. » Quoique le Soleil de Justice (Jésus-Christ) eût brillé depuis longtemps déjà sur les créatures, tes peuples marchaient en tâtonnant à la lumière du jour, comme en pleine nuit. C'est pourquoi Dieu a jeté naguère un regard sur eux et il est descendu pour les délivrer du Pharaon incorporel. En effet, par les tourments que tu as endurés, tu es devenu supérieur à Moïse, puisque tu n'as pas épargné ton corps jusqu'à ce que tu les aies délivrés et conduits au désert de Sinaï, inaccessible aux bêtes fauves et d'où étaient bannis les douleurs et les plaintes.

« Ainsi donc, puisque par toi le Soleil de Justice, le Christ, a brillé sur eux, et que tu as été choisi pour remplacer les saints apôtres, Barthélemy et Thaddée (1), qui avaient été élus [les premiers], souviens-toi de leurs travaux et suis toujours leurs traces. Au reste, il n'y a pas de raison pour cela, car le Seigneur qui les a donnés pour édifier et non pour détruire, a voulu que toi, nouveau précurseur, tu ne fasses que commencer à entrer dans ton pays d'Arménie. Inscris aussi mon nom dans ton livre; mentionne-le, pour que je reçoive une part de bénédiction après toi.

« Voici un bon conseil que je te donne : à l'endroit des Neuf-Sources, qu'on dit fertile en excellents fruits, construis une habitation pour des moines (2); tu les institueras sur le modèle des religieux de ce pays que tu as vus dans notre diocèse, et tu apprendras du bienheureux Antoine les règles de la vie monastique, car il n'est inférieur en rien au premier [Antoine]. Je pense que cela te sera utile, car j'ai persuadé à Épiphane, disciple du bienheureux Antoine, d'aller aux Neuf-Sources (3). Il emmène avec lui quarante personnes vertueuses, pénitents couverts de cilices, de mœurs irréprochables, et morts pour le monde. Quand tu les auras reçus, tu établiras Épiphane comme leur supérieur et celui des autres frères. Puis rédige un règlement perpétuel, afin que personne, dans les bourgs ou dans les villages, à l'exemple de ceux d'Alexandrie, ne se construise chacun un temple au Seigneur et ne se crée une maison à part. Tu rassembleras dans le même endroit cent personnes, tu leur assigneras de grands bourgs et de grands villages, pour subvenir aux besoins du couvent, afin que les moines vaquent uniquement à la prière et à la pénitence.

« Recommande aussi aux princes du pays d'orner les églises, d'aimer les pauvres et les moines, et de vivre dans la crainte de Dieu. Ne construis pas les bâtiments de la chapelle pour servir d'habitation à tes moines, mais établis-y des prêtres et un chorévêque, assigne-lui des vil-

(1) Cf. plus haut, Léroubna, p. 325, 330.
(2) Cf. plus haut, Agathange, 176, § 143.
(3) Cf. plus bas, Jean Mamigonien, *Contin. de l'hist. de Daron*, ch. I. — Épiphane succéda à Zénob de Glag comme abbé du monastère d'Innagnian.

ges et élèves-y des hôpitaux pour les pauvres, in que ceux qui iront y chercher leur guérison : murmurent pas comme autrefois ceux qui ›rtaient des offrandes et qu'on laissait dormir la porte du tabernacle (1). Accomplis tout cela ›mme je viens de te le dire.

« En ce qui concerne les évêques Timothée et léazar que tu m'as demandés avec insistance, ils aient déjà partis avant que tu eusses renversé s autels des idoles et que tu nous eusses ré-›ndu. Éléazar a quitté en fugitif son siége, à ıuse des intrigues des hérétiques, qui se sont ›ulevés contre lui et l'ont banni sur le territoire es Grecs (Romains). Quant à Timothée, j'ai ap-ris qu'il était allé à Jérusalem, au sujet de la aduction grecque de l'Évangile. Et moi, subis-ınt les épreuves douloureuses de la mort, j'i-nore encore combien de temps se prolongera ıon existence; c'est pourquoi je diffère de ›ur écrire. Mais toi, adresse-leur des lettres our leur faire connaître les hommes que tu s avec toi et les charmes de vos contrées. urtout, fais-leur l'histoire exacte de la guerre ue vous avez eu à soutenir contre les prêtres idolâtres], quand vous vous êtes séparés de ous (2). Tu leur indiqueras aussi par un écrit ecret les endroits où tu as déposé les reliques, fin que, l'apprenant, ils ne se refusent pas à y roire, pensant qu'elles n'ont pas encore été dé-ouvertes.

« Si, après cela, ils désirent savoir l'état de notre anté, [dis-leur que] nous sommes dans l'attente le la mort et de la fin de notre existence. .'homme extérieur, en vérité, se décompose en ıous, mais l'homme intérieur commence à re-›rendre une vie nouvelle. Que le Seigneur Dieu 'ous accorde ce qui nous manque à nous-même, ›our que vous puissiez conduire le troupeau qui 'ous a été confié au bercail spirituel de la Sion :éleste, et que, par là et par tes prières, le Christ ìtende sa miséricorde sur notre propre trou-›eau, et qu'enfin, quand le pasteur paraîtra, ıous recevions, nous aussi, la récompense des ›remiers ouvriers. Salut dans le Seigneur! »

Lorsque les messagers retournèrent vers saint ›régoire, ils ne le trouvèrent plus à Daron. Con-inuant leur route, ils traversèrent le canton de Iaschdiank (3), et [arrivèrent] dans la province l'Ararat, à la ville de Vagharschabad. Là, mon-rant cette lettre, ils la lurent au peuple, et après ju'on en eut pris connaissance, tous, y compris le roi [Tiridate], furent saisis d'une profonde tristesse, principalement à cause des persécutions endurées par Éléazar et de son éloignement du pays.

Saint Grégoire, de concert avec le roi et les quatre princes investis de la garde des frontières (kaheretz ichkhank), écrivit à Éléazar, évêque de Nystra, et à Timothée, évêque d'Akten, la lettre suivante :

« Au seigneur [Éléazar], aux frères bien-aimés, aux ouvriers éloignés à cause de la parole de vie, nous offrons le salut dans le Seigneur, avec Tiridate et tous les princes.

« Celui qui entreprend de travailler à l'œuvre du Seigneur doit être persécuté, parce que sa prédication n'est pas accueillie par tout le monde. C'est pour cela, comme nous l'apprenons aujourd'hui à votre sujet, que vous avez quitté votre résidence et pris la résolution d'abandonner vos amis et votre diocèse, sans songer à votre exil. Suivant votre résolution, vous êtes partis sans savoir où vous alliez. C'est pourquoi nous vous félicitons à cause de votre émigration, mais nous croyons votre sagesse en défaut. En effet, puisque vous saviez que le roi [d'Arménie] est rempli de foi chrétienne et que le culte de Dieu est en honneur dans le pays, pourquoi vous êtes-vous enfuis dans des lieux étrangers et lointains, sachant surtout que dans tous les cantons il y a besoin d'un évêque et de prêtres? Plusieurs se sont, il est vrai, réunis ici de différents côtés; mais qu'est-ce que leur petit nombre comparé aux six cent vingt cantons de l'Arménie? C'est à peine si, dans chacun, il se trouve un prêtre ou deux. Les jeunes gens du pays sont encore des écoliers, et aucun d'eux n'est en état de recevoir les ordres sacrés. Et vous, avec tant de prêtres que vous emmenez, vous vous êtes aventurés dans un long et lointain voyage, et vous ne pensez pas à revenir dans ce pays qui est le vôtre.

« Nous vous conjurons donc de ne pas nous abandonner, de prendre courage, et de vous hâter de revenir avec les messagers que nous vous avons envoyés. Si vous venez, nous vous offrirons les contrées d'Égéghiatz et de Hark. Quel que soit l'endroit que vous choisirez pour résidence, il sera à vous et à vos successeurs après vous, aussi longtemps que nous vivrons, vous et nous. Si le territoire des Mamigoniens vous convient et vous plaît, comme tu l'as manifesté autrefois, en me demandant les Neuf-Sources, — comme c'est là que j'ai consacré ton frère [Zénob] évêque, et que, grâce à ses instantes prières, j'ai changé le nom

(1) I *Reg.*, 2, v. 22.
(2) Cf. plus haut, Agathange, p. 174, ch. cxv et suiv.
(3) Indjidji, *Géogr. anc.*, p. 43.

de cette localité en son propre surnom [de Glag]; il a tellement de zèle pour le service du saint Précurseur, qu'il a construit en pierre et en ciment tous les bâtiments du couvent; et il ne me paraît pas disposé à le céder à qui que ce soit avant sa mort; — il ne nous convient pas de le lui ôter, car il a travaillé seul et achevé lui-même l'église, dont je n'avais fait que jeter les fondements. Cependant, s'il cède de lui-même, j'y ajouterai de nouveaux villages. Dans le cas contraire, choisis dans le pays tout ce qui te conviendra. Le lieu qui te plaira le mieux est à toi, et vous ne trouverez rien de notre part qui soit au-dessous de nos paroles. Salut dans le Seigneur! »

Envoi de la lettre.

Les messagers, venus de Césarée, prirent la lettre, la portèrent à Édesse (Ourrha), puis à Césarée (1), où ils ne trouvèrent point [Éléazar]. De là ils passèrent à Jérusalem où ils ne le rencontrèrent pas non plus, et ils apprirent, dans cette ville, que tous les deux étaient partis pour le pays des Grecs (pour Rome). Arrivés dans ce pays, Éléazar était retourné dans la Mésopotamie syrienne, pour la traduction des Douze Prophètes. Victor (Pekdor), Anastase et Caïus, évêques d'Égypte (?) (2), ayant vu la lettre, furent remplis d'une vive allégresse, parce qu'ils voyageaient aussi sur toutes les routes à la recherche d'Éléazar.

Ils écrivirent aussitôt une autre lettre semblable et l'envoyèrent à Timothée à Corinthe, en l'appelant ainsi que le diacre Akhigos, personnage très-instruit, et eux-mêmes prirent le chemin de la Mésopotamie. N'ayant pas rencontré Éléazar [dans ce pays], ils retournèrent à Jérusalem, d'abord dans l'espoir de l'y trouver, et enfin, pour faire une enquête sur la secte de Ménandre (3); car, à cette époque, il existait encore beaucoup de gens infectés de son venin. Quand ils furent arrivés [dans cette ville], ils ne trouvèrent point Éléazar. En ce temps-là, mourut le patriarche de Jérusalem (4). Les fidèles choisirent Caïus pour le remplacer et le consacrèrent archevêque de Jérusalem. Quant à Victor et Anastase, ils retournèrent à Césarée. Cependant Éléazar, en revenant [du pays des Romains], rencontra en chemin saint Grégoire et Tiridate; ivre de joie, il retourna avec eux à Rome. Après un assez long séjour dans cette ville, saint Grégoire demanda une partie des reliques des saints Apôtres, la main gauche d'André l'apôtre et celle de l'évangéliste Luc. Les ayant obtenues, ils s'en retournèrent remplis de joie en Arménie. Tiridate rentra dans son royaume, dans sa ville de l'Ararat (1).

Saint Grégoire resta quelque temps à Daron, ayant avec lui les reliques des saints Apôtres, et demeura vingt-cinq jours dans le couvent de Glag, au lieu des Neuf-Sources et de l'idole Kisané, où reposaient les reliques du saint Précurseur. Il envoya les princes de la maison des Mamigoniens à la recherche d'un lieu convenable dans les montagnes. Ceux-ci cherchèrent durant plusieurs jours et retournèrent sans avoir découvert aucun endroit commode dans tous les cantons. Alors saint Grégoire recommanda à ses prêtres de faire des prières le soir; lui-même, étant entré dans l'église, étendit les bras devant les reliques des saints Apôtres et sur le tombeau du saint Précurseur, et adressa à Dieu cette prière :

« Seigneur, Dieu tout-puissant et miséricordieux, qui commandes la justice et fais la charité, qui t'es souvenu du genre humain oublié de tes miséricordes, qui ne t'es pas irrité pour toujours contre lui et ne l'as pas complétement abandonné, tu m'as ordonné dans le sacerdoce que je remplis, et tu nous as donné le temps de payer la dette de nos premiers pères qui ont résisté à la prédication du saint Évangile. Tombés sous l'empire de la mort, du péché et de l'abîme de la corruption, la mort, en s'emparant d'eux, les a tous enveloppés dans la malédiction et les a rendus dignes du séjour de l'enfer, et le malin (Satan) les a engagés à persister dans le néant de l'erreur, comme si c'était la vérité. Mais tu nous as accordé la grâce de connaître ton nom et de devenir les héritiers de ton royaume céleste, en compagnie de tes saints apôtres. Tu as fait la paix avec ceux qui sont éloignés et ceux qui sont proches, par la venue de ton Fils unique et par la prédication des saints Apôtres, qui se sont partagé le monde entier pour y propager l'Évangile. Plus qu'ailleurs, tu as accompli dans ce pays les desseins de ta miséricorde par l'intermé-

(1) En Syrie.

(2) Il faut lire « de Syrie », car tous les évêques dont il s'agit ici occupaient des évêchés en Syrie.

(3) Ménandre était chef d'une secte gnostique et se disait envoyé de Dieu, afin de faire connaître un bain magique qui rendait les hommes invulnérables par les mauvais Éons. — Cf. Fleury, *Hist. ecclés.*, t. I, p. 276 et suiv.

(4) Quelques pages plus loin, Zénob donne le nom de ce patriarche qui s'appelait Symmaque. — Cf. p. 341.

(1) Cf. plus haut, Agathange, p. 189, § 168.

diaire du saint Précurseur qui s'est réservé, par [la présence] de son corps, toute cette contrée. En outre, ta miséricorde a daigné habiter dans ce temple, dont ta providence m'a fait la grâce de jeter ici-même les fondements, et dans lequel la base de notre foi demeurera solidement établie et inébranlable jusqu'au dernier jour, quand, Seigneur, tu viendras le renouveler [sous une forme] incorruptible. C'est lui qui est l'intermédiaire entre les ténèbres et la vérité, et il sera assis à la droite de ton Fils unique, dans une gloire inénarrable. Toi, Seigneur des armées, regarde du haut du ciel, ton éternelle demeure, et désigne-moi un lieu pour y faire reposer les reliques de tes saints Apôtres, dans cette terre, pour [célébrer] les louanges de ta toute-puissance, l'honneur de ta divinité et la gloire de la très-sainte Trinité. »

Lorsque saint Grégoire eut achevé de prier, un ange du Seigneur lui apparut et lui dit : « Lève-toi, va au pied de la montagne du Taurus, je te montrerai le lieu que le Seigneur a choisi pour servir de demeure aux saints. » Grégoire, le cœur rempli de joie, partit et emporta les reliques des saints Apôtres, et il se rendit dans le lieu qui lui avait été indiqué par l'ange du Seigneur. Là, ayant prié, il fit préparer des matériaux pour la construction d'une chapelle et y déposa les reliques des saints Apôtres qu'il avait apportées avec lui. Il établit en ce lieu douze serviteurs de l'Église, et le donna à Éléazar, d'où lui est venu le nom de « monastère d'Éléazar » (1). Saint Grégoire célébra une grande fête dans cet endroit, le jour même où les restes des saints y furent déposés, en présence d'une multitude de peuple. On y opérait de nombreuses guérisons.

En ce temps-là, Victor et Anastase, ayant rencontré à Constantinople (Pouzantia) plusieurs personnes d'Aschdischad de Daron, qui étaient venues dans cette ville, celles-ci leur racontèrent l'histoire de la première guerre soutenue par saint Grégoire à son retour à Daron, comment il avait été attaqué avec les siens par les prêtres païens, habitant le bourg de Kisané, ainsi que la deuxième guerre qui eut lieu entre Tiridate et le prince du Nord. En apprenant ces événements, les Grecs furent émerveillés de la bravoure du roi d'Arménie, et, en écoutant ce récit, Victor,

(1) Ce couvent, aussi appelé « monastère des Saints-Apôtres », est situé dans le voisinage de Mousch, dans le Kurdistan oriental (Indjidji, *Arm. mod.*, p. 188-189). — Cf. aussi Vartan, *Géogr.*, dans Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 430-431.

Anastase, Aquila et Marcel furent dans l'admiration. S'étant donc arrêtés quelques jours à Constantinople, ils adressèrent à saint Grégoire une lettre en ces termes :

« Au saint, divin et glorieux patriarche de la noble Arménie, salut dans le Seigneur !

« Saint patriarche, nous avons lu, dans la ville des Romains (1), avec des sentiments de parfaite amitié et d'affection spirituelle, la lettre écrite par ta main vénérable. Dans l'excès de notre joie, nous avons rendu grâces à Dieu et nous avons été sur le point de suivre tes envoyés; mais nous avons été retenus par l'absence d'Éléazar qui voyageait en Mésopotamie. Étant revenus du pays des Romains [dans cette contrée], nous ne le rencontrâmes point. Alors nous nous rendîmes à cause de lui et des Lieux-Saints de Jérusalem auprès de saint Symmaque. Celui-ci étant mort, les fidèles, inspirés par la providence divine, consacrèrent à sa place Caïus comme patriarche de Jérusalem. En ce moment, nous sommes à Constantinople, parce que l'évêque d'Akten est allé en Égypte (2) et essaye d'apaiser ceux qui nous ont exilés. Voici ce qu'il nous écrit : « Les habitants d'Akten ont remis leur ville entre mes mains, mais ceux de Nystra ont refusé de me recevoir. Demeurez donc à Constantinople, pendant que j'irai dans une autre ville. Voilà pourquoi nous différons notre départ; car ton pays est loin, et notre mauvaise santé et les voyages nous ont rendus impotents. Victor souffre considérablement de la chaleur, et le bienheureux Marcel a la vue très-affaiblie.

« Nous te conjurons donc, bienheureux ouvrier de Dieu, de donner l'ordre à l'un de tes prêtres de nous envoyer par écrit le récit de votre voyage, de votre arrivée dans tout le pays d'Arménie, de la première guerre que vous avez eu à soutenir de la part des prêtres païens du pays, celui de votre second retour en revenant de Rome, et de la guerre suscitée par les peuples du Nord. En ce qui concerne les reliques que tu as apportées avec toi, fais-nous connaître où tu les as déposées et quels prêtres tu y as laissés pour les garder; si l'endroit en est connu de quelqu'un, comme plusieurs le prétendent, ou s'il ne l'est pas; où tu as laissé Gronitès et Antoine, de la sainteté desquels se glorifient leurs églises; ce qu'est devenu Épiphane leur disciple; enfin où sont Éléazar et Zénob [de Glag]. Nous te supplions de nous écrire toutes ces choses fidèlement, afin que, quand nous irons trouver l'évêque Timothée, nous puis-

(1) Constantinople.
(2) Il faut lire : « sur les frontières d'Égypte. »

sions l'en instruire, lui et les siens, par écrit. Tout ceci est important pour nous, ne tarde donc pas. Que la grâce du Saint-Esprit demeure sur ceux qui croient [en Dieu!].»

Lorsque saint Grégoire eut pris connaissance de cette lettre, il ordonna à Zénob le Syrien de rédiger par écrit le récit exact de la première et de la seconde guerre, de faire connaître l'endroit exact où avaient été déposées les reliques, comment vivaient Antoine et Gronitès, et où ils étaient. Quant à la description des vallées et de la montagne et aux hommes qui avaient provoqué cette guerre, pour ne pas vouloir renverser les idoles, « tu écriras, » dit-il, « ce qui les concerne, en indiquant chaque chose en détail, et tu en enverras le récit. » Zénob demanda à commencer son histoire à la mort de Chosroès [Ier le Grand] (Khosrov), et de narrer, à partir de ce moment, tous les faits par ordre chronologique. Grégoire n'y consentit pas, prétendant que ce qu'il avait indiqué suffisait. « Il ne convient pas, dit-il, d'écrire une aussi longue histoire dans une lettre adressée à des Syriens et de faire mention des Arméniens. Envoie-leur seulement [le récit de] ce qu'ils ont demandé. » Zénob obéit et se contenta d'écrire aux évêques syriens le récit des événements accomplis sur leurs frontières.

Réponse de Zénob [de Glag] faisant connaître l'origine de cette histoire.

« Au Seigneur [Victor], aux chers et bienheureux évêques, salut dans le Seigneur, et profonde amitié de la part de Zénob, indigne serviteur de votre sainteté et de celle des Arméniens.

« Lorsque la lettre écrite par votre main vénérable eut été lue devant le saint archevêque Grégoire, nous avons rendu grâces à Dieu avec une joie inexprimable, de ce qu'il a fait cesser les persécutions dans vos contrées. Sur-le-champ, il donna l'ordre d'écrire et de répondre à chacune de vos questions. Quelques-uns voulaient empêcher qu'on ne vous répondît, à cause de votre départ, mais il n'en a pas tenu compte, et il a oublié tout son ressentiment pour ne se souvenir que de vos explications.

« Ne méprisez pas ce récit, soit à cause de sa brièveté, soit parce qu'Agathange ne mentionne pas les faits qui y sont relatés; la cause est que j'ai écrit avant lui (1). Si je n'ai pas raconté l'histoire des rois, c'est parce que saint Grégoire m'a prescrit de n'écrire rien de plus que ce que vous avez demandé, et qu'il a cru raisonnable de laisser de côté ce qui concernait les vaillants rois arsacides de la maison d'Arménie, pour vous adresser simplement une lettre de réponse, lettre que saint Grégoire a intitulée lui-même «Histoire des Syriens». Je prendrai donc votre demande pour point de départ de cette histoire.»

(1) Ce passage est évidemment une interpolation que le traducteur ou le continuateur de Zénob de Glag, Jean Mamigonien, aura ajoutée au texte primitif, pour donner plus de poids au récit de son devancier.

Réponse de Zénob le Syrien, évêque, contenant l'histoire de la localité nommée les Neuf-Sources (Innagnian) et de la guerre suscitée par Artzan.

Pendant le cours de son règne, Chosroès [Ier], fils de Vagharsch (1), voulut venger la mort d'Artaban (Ardévan), son frère (2). La guerre ayant éclaté entre les deux rois, celui d'Arménie et celui de Perse, le combat s'engagea avec fureur, et le roi d'Arménie triompha. Pendant dix ans, il dévasta le territoire perse qu'il s'efforçait de ruiner, en portant partout l'extermination et l'esclavage. Le roi des Djen (3) intervint, mais il ne put faire cesser son ressentiment et l'amener à faire la paix. Chosroès vengea, par la famine et [par] le glaive, la mort de son frère, mis à mort par le roi de Perse (4). Sur ces entrefaites, un homme du nom d'Anag, de la famille même des Arsacides (5), proposa au roi d'aller tuer Chosroès, à la condition qu'on lui donnerait comme récompense Pahl (Bahlav) de Parthie (Bardav). Le roi ayant accueilli cette proposition, le Parthe ne recula point devant le meurtre de Chosroès. Il partit donc en emmenant avec lui son frère, sa femme et ses enfants, et alla trouver Chosroès, en simulant l'amitié et feignant d'être exilé (6). A la fin de la seconde année [de son séjour en Arménie], le roi manifesta le projet de faire une expédition en Perse. Un jour qu'ils étaient à la chasse, Anag prit à part Chosroès, comme s'il eût eu un secret à lui communiquer; puis, levant tout à coup sur lui son épée, il étendit le roi mort à terre.

(1) Cf. plus haut, Agathange, p. 114.
(2) Cf. plus haut, Agathange, p. 114.
(3) Cf. sur le pays des Djen ou Djénastan Vartan, *Géogr.* publ. par Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 436-437.
(4) Cf. plus haut, Agathange, p. 115 et suiv. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 72-73.
(5) La race des Arsacides d'Arménie se divisait en trois branches (cf. plus haut, p. 114, note). Anag appartenait à la branche de Sourên-Pahlav, qui avait émigré en Perse et s'était soumise à Ardschir. (Moïse de Khorène, liv. II, ch. 71 et 74.)
(6) Cf. plus haut, Agathange, p. 117 et suiv., ch. II, § 12 et suiv.

Anag et les siens périrent submergés dans les flots, avant d'avoir pu gagner la Parthie. Quant au roi de Perse, il érigea en fête le jour de la mort de Chosroès, et donna Pahl aux membres de la famille d'Anag qui avaient survécu.

Anag, en arrivant de Perse, était venu dans le canton d'Ardaz (1) et s'était arrêté auprès du tombeau du saint apôtre Thaddée; c'est là, à ce que l'on raconte, que fut conçu saint Grégoire [l'Illuminateur], qui compléta l'œuvre de Thaddée. Pendant que Chosroès était en paix [avec la Perse], un homme nommé Pourtar, d'une famille distinguée de la Perse, étant parti à la suite d'Anag, était venu jusqu'à Ardaz, d'où il avait émigré en Cappadoce (Kamir). Étant venu à Césarée, il s'était allié à une famille chrétienne, en épousant une femme appelée Sophie, sœur d'un riche habitant du nom d'Euthale. Pourtar habitait depuis un an cette ville, quand il emmena sa femme, et reprit le chemin de la Perse. Euthale, qui le poursuivait, le rejoignit dans la province d'Ararat. Ils s'étaient arrêtés dans la ville de Vagharschabad, et Sophie avait été prise pour nourrice du jeune Grégoire. En sa qualité de gouvernante, elle éleva notre Illuminateur (2).

Après avoir été frappé mortellement par Anag, Chosroès, qui respirait encore, prescrivit de passer au fil de l'épée la famille tout entière de l'assassin. Pourtar, en apprenant l'ordre royal, entra précipitamment chez Okohi, femme d'Anag, enleva Grégoire de ses bras et le donna à sa femme Sophie. Son frère Sourên fut transporté à la porte des Perses par ses gouvernantes, et il fut élevé auprès de sa tante (sœur de son père), femme de Djévanschir (3), roi des Hephthalites. Devenu grand, il passa sur le territoire des Djen, après la mort de Khosrovouhi, et y resta dix ans; après quoi, il régna sur le pays pendant dix-neuf ans (4). Plusieurs [auteurs] prétendent que le frère de Grégoire est surnommé « le sage » (zkon) et l'appellent Jacques (5), mais c'est une erreur. Jacques était neveu (fils de la sœur) du père de saint Grégoire, et le nom de sa mère était Khosrovouhi. Quand celle-ci fut morte, et que Diran son père eut perdu la couronne avec la vie dans un combat, de la main de Rekès roi des Lephni (1), Jacques, avec sa sœur Asguetné, continua à résider dans le même endroit. Au bout d'un certain temps, son neveu (fils de sa sœur) s'en alla dans le pays des Goths (Keth) et y devint roi. Plus tard, Tiridate, étant chez les Grecs, s'empara de sa personne, car c'est lui qui fit la guerre contre Dioclétien, roi des Grecs, ainsi que le raconte Agathange (2). Si tu veux connaître exactement toutes ces choses, ô bienheureux Victor, lis l'histoire du royaume des Hephthalites, écrite en grec, ou [celle qui] traite du royaume des Djen, que tu trouveras à Édesse, dans l'historien Bardesane (Part).

Pourtar, ayant pris sa femme et le jeune Grégoire, s'en retourna à la suite d'Euthale, son beau-père, dans la province de Cappadoce. Il envoya l'enfant à l'école et le fit instruire dans la littérature et les langues syriaque et grecque. Grégoire s'instruisait en même temps dans la piété. Lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans, un homme pieux, nommé David, lui donna en mariage sa fille Marie. Devenue mère de deux enfants, dont l'aîné se nommait Verthanès, et le plus jeune Rhesdaguès, [Marie] entra dans un couvent de femmes, et son plus jeune fils suivit un moine nommé Nicomaque (Niguimakos); l'aîné demeura avec son gouverneur et se maria dans la suite (3).

Cependant leur père [Grégoire] se rendit auprès de Tiridate, pour payer la dette de son père; il y resta jusqu'à ce que [Tiridate] eût remplacé le sien sur le trône. Comme il refusait de sacrifier aux idoles, le roi le livra à d'effroyables tourments. Enfin, ayant appris de la sœur du beau-père de Grégoire qu'il était fils d'Anag, l'assassin de son père Chosroès, Tiridate le fit jeter dans une caverne profonde et l'y retint pendant quinze ans. Au bout de ce temps, l'Arménie tout entière fut possédée par des démons, et le roi lui-même alla vivre en compagnie des sangliers (4). Par l'ordre de Dieu, ses satrapes allèrent chercher [Grégoire] et le ramenèrent. Tiridate, étant revenu, les réunit autour de lui, les garda cinq jours en sa présence, sans manger, et écoutait l'enseignement que prêchait le saint. Ce fut le

(1) Vartan, dans sa Géographie (Saint-Martin, *Mém.* t. II, p. (422-423), appelle ce pays Magou. — Cf. aussi Indjidji, *Arm. anc.*, p. 201.

(2) Moïse de Khorène, liv. II, ch. 80.

(3) Selon Oukhtannès d'Édesse (*Hist. de la sépar. des Arm. et des Géorg.*, ms. de la *Bibl. imp.* p. 68.), Khosrovouhi, sœur d'Anag, était femme de Diran, fils de Djévanschir.

(4) Cf. Agathange, p. 121, ch. III, et note 2.

(5) Cf. plus haut, p. 218 et suiv., ce que dit Faustus de Byzance, de saint Jacques de Nisibe, l'un des pères de l'Église d'Arménie.

(1) Il s'agit ici de Hratché ou Hertché, qualifié de roi des Goths, par Agathange. (Cf. plus haut, p. 123, § 18.)

(2) Cf. plus haut, p. 124-125. § 20, et note 1 de la p. 125.

(3) Cf. Moïse de Khorène, liv. II, ch. 80.

(4) Cf. plus haut, Agathange, p. 125 et suiv.

premier jeûne institué à l'époque de Grégoire. Sylvestre l'adopta à Rome, et il fut observé par Constantin lui-même et par toutes les villes d'Égypte; nous l'appelons « préliminaire » (aradchavorkh).

Lorsque les jours de leur jeûne furent achevés, l'apparence immonde d'un sanglier qu'avait pris Tiridate s'évanouit, et les soldats qui étaient possédés par les démons furent guéris (1).

Alors [Grégoire], commençant sa mission, leur enseigna à élever des temples au Seigneur, et leur dit: « Il faut faire venir des prêtres pour vous diriger. » Mais un ange du Seigneur leur persuada de le prendre lui-même pour pasteur (2). [Tiridate] sanctionna leur choix, lui donna des princes et des soldats en grand nombre et l'envoya avec cette escorte en Cappadoce, à Césarée, pour y être consacré par le saint archevêque Léonce (3). Étant donc partis de Vagharschabad, ils traversèrent le canton de Pasen (4) et arrivèrent au village d'Érez, dans le canton d'Égéghiatz, non loin des idoles qui furent détruites par saint Grégoire (5). Ensuite ils se rendirent à Césarée. Là il fut sacré par l'illustre archevêque Léonce, avec de grands honneurs. [Léonce] le traita avec distinction (6) et lui fit présent des reliques du saint Précurseur Jean et du martyr Athénogène (Athanakinès).

Qui donc avait apporté à Césarée les reliques du Précurseur? Ce fut Jean l'Évangéliste qui, étant dans l'île de Patmos, vint à Éphèse et passa ensuite à Jérusalem, où, par un effet de la providence divine, il découvrit son tombeau. Jean enleva pendant la nuit le saint corps du Précurseur, et le donna à l'évêque Polycarpe son disciple, pour le transporter à Éphèse, dans l'église qu'il avait lui-même élevée sous l'invocation de la Sainte-Mère de Dieu. Après la mort de l'Évangéliste, les saintes reliques du Précurseur restèrent à Éphèse jusqu'au temps de l'empereur (roi) [Trajan] Dèce. Sous le règne de ce dernier, siégeait à Éphèse un disciple d'Agténus (7), Firmilien (Pharmélos), qui, ayant été banni de cette ville, vint à Césarée, emportant les reliques entières du saint Précurseur, à l'exception du chef. Il les déposa dans une étoffe de lin immaculée, non secrètement, mais en face de tous, et elles demeurèrent dans le même endroit jusqu'au règne de Dioclétien.

Lorsque saint Grégoire alla trouver Léonce, archevêque de Césarée, pour être sacré par lui, il lui demanda, à plusieurs reprises, [de lui donner] des reliques du saint Précurseur. [Léonce] résista jusqu'au moment où il reçut l'ordre du Seigneur, pendant la dernière nuit, de les partager et de lui en remettre la moitié. Le lendemain, des luttes très-sérieuses eurent lieu; enfin les satrapes pesèrent 12,000 tahégans à l'archevêque, et, ayant enlevé de vive force les reliques, ils sortirent de la ville. Le prince de la maison d'Ankegh (1) proposa même de mettre le feu [à Césarée] pendant la nuit. L'archevêque, averti de ce projet, réussit, par son éloquence, à rétablir la paix, et, en retour des 12,000 tahégans, il leur donna les reliques d'Athénogène, et ne put qu'avec peine rétablir la concorde et l'amitié avec eux, avant de les congédier. Il offrit en outre à saint Grégoire deux pierres éclatantes de lumière qu'il avait reçues de l'archevêque de Rome.

Ayant quitté Césarée, [Grégoire] demeura pendant quelque temps à Sébaste, pour réunir des moines. Il appela aussi plusieurs docteurs d'Alexandrie, avec d'excellents prêtres, dont il consacra l'un, Téglarios, évêque de la plaine de Tévin, et il en fit venir également de Syrie. Quant à moi, [Zénob], il ne me permit pas de retourner à Nystra, et m'obligea à me séparer de mon frère Éléazar. Étant partis [de Sébaste], nous gagnâmes Thortan (2), où nous laissâmes Sourdinos d'Éphèse, en qualité de docteur de tous les districts.

De Thortan, nous formâmes le projet de traverser Garin et Hark; mais quelques-uns d'entre les princes informèrent saint Grégoire que, dans le district de Daron, il restait encore deux temples où l'on sacrifiait aux démons (3). En conséquence, il se dirigea de ce côté pour les détruire. Lorsqu'il arriva sur le territoire de Balounik, dans le grand bourg de Kisané, au village de Gouvar (4),

(1) Cf. plus haut, Agathange, p. 154 et suiv., § 109 et suiv.
(2) Cf. plus haut, Agathange, p. 170, § 136.
(3) Cf. plus haut, Agathange, p. 170 et suiv., ch. CXII.
(4) Cf. plus haut, p. 45, note 1.
(5) Cf. plus haut, Agathange, p. 167, § 133.
(6) Cf. plus haut, Agathange, p. 171 et suiv., ch. CXIII, § 139.
(7) Il s'agit d'Origène qui fut le maître de Firmilien. (Moïse de Khorène, II, 75. — *Vies des Saints*, 11 août.)

(1) Cf. plus haut (p. 170, note 1) l'origine de cette famille, dont les domaines se trouvaient dans le canton de Dzop, situé dans la Quatrième-Arménie.
(2) Village situé dans le canton de Taranagh, qui faisait partie de la Haute-Arménie. C'était le lieu de la sépulture de Tiridate. Cf. plus haut, p. 194. — Moïse de Khorène, I, 14. — Agathange, ch. CIX, p. 167, note 1.
(3) Cf. plus haut, Agathange, p. 173, ch. CXIV, § 141.
(4) Village de la province de Douroupéran, dans le canton de Balounik. Ce canton est différent de celui qui portait le même nom dans la province de Vasbouragan

y avait là quelques prêtres païens. Ceux-ci, ant appris du prince de Haschdiank (1) qu'on vait renverser le lendemain les grandes divini-, Kisané et Témèdre, se rendirent, pendant nuit, dans les temples, enfouirent les trésors as des souterrains, et adressèrent aux prêtres Aschdischad cet avis : « Rassemblez des troupes hâtez-vous de venir nous rejoindre demain, rce que le grand Kisané doit livrer bataille x princes apostats. » Ils excitèrent également habitants de Gouvar à dresser des embuscades ns les vignes, et en placèrent quelques-unes plus . arrière dans une forêt. Le chef des prêtres, mmé Artzan, et son fils Témèdre, à la tête des oupes du territoire de Gouvar, au nombre de ›o hommes environ, se portèrent sur une mon-gne, en face de Gouvar, et attendirent en cet adroit que d'autres troupes vinssent à leur ;cours. Ils partirent le lendemain et passèrent au ied de la montagne comme des gens habitués faire des expéditions.

Saint Grégoire, escorté par le prince des Ardz-uni, le prince des Antzévatzi, le prince de la mai-n d'Ankegh, et suivi d'une petite escorte com-sée d'environ trois cents hommes (2), s'avançait rs la troisième heure du jour, dans le voisinage la colline où Artzan se tenait caché. Ils mar-aient sans crainte et sans le moindre soupçon. rsqu'ils arrivèrent au pied de la pente, Artzan Témèdre, s'avançant, firent sonner par les mpettes le signal de l'attaque et s'élancèrent rdiment contre eux. Au son des trompettes, les inces se levèrent, les chevaux hennirent et cha-n voulait engager la lutte. Le prince de la mai-n d'Ankegh, élevant la voix, disait : « Prince Siounie, porte-toi en avant, et vois si ce sont s troupes du prince du Nord. » Celui-ci partit, ais il ne put les reconnaître. Étant revenu, il dit : Fais conduire Grégoire dans quelque lieu sûr, vec ceux qui l'accompagnent, de peur que les nnemis ne s'emparent de lui et que nous n'ayons encourir les reproches du roi. Envoie aussi pré-enir les nôtres pour qu'ils reviennent, car il y a n corps considérable de troupes rangées en ba-ille, et l'on voit flotter des étendards en grand ombre. »

Alors le prince de la maison d'Ankegh confia int Grégoire à la garde du prince de Mog (3), en lui disant : « Hâte-toi de gagner la forteresse d'Oghgan (1), et restes-y pour attendre les événements. »

Puis il envoya avertir les soldats. Le prince de Mog, ayant pris avec lui saint Grégoire, revint au bas de la colline, dans l'intention de descendre à la ville de Govar; mais les gens du lieu avaient occupé ce passage. Saint Grégoire, comprenant la grandeur du péril de ce côté, descendit les reliques auprès d'une source située de l'autre côté de la vallée, en face du village, et marqua l'endroit où il les déposa. Le Seigneur les tint cachées, et personne ne put les découvrir jusqu'au retour de saint Grégoire.

Cependant les hommes du village se mirent à nous poursuivre. Alors, chacun de nous étant monté à cheval, nous primes la fuite dans la direction de la forteresse d'Oghgan, où nous arrivâmes avant eux et où nous nous réfugiâmes, car les hommes du lieu, étant venus au-devant de nous, nous y avaient introduits. Ceux du village, survenant, pénétrèrent par l'autre côté, dans la ville de Govar, dont les habitants leur donnèrent sur nous des indications. A la suite de ces informations, ils traversèrent de ce côté et se mirent à investir la forteresse. Serrés de près, nous expédiâmes, la nuit même, un courrier au prince de la maison d'Ankegh, et nous l'instruisîmes, par lettre, de l'état des choses. Il envoya quatre mille hommes, armés d'épées, qui passèrent le fleuve le lendemain et assiégèrent la ville trois jours après. Elle fut ruinée et détruite ainsi que les remparts, et les habitants furent transportés à Meghdi (2).

Ayant eu connaissance de ces événements, les princes montèrent en haut de la colline et virent qu'Artzan n'avait avec lui que quatre cents hommes environ plus ou moins. Sans plus tarder, ils les attaquèrent bravement et contraignirent Artzan à s'enfuir. En entendant des cris, le reste des troupes arméniennes atteignit en un instant le sommet de la colline. Alors Artzan, se portant en avant, commença à injurier les princes arméniens : « Avancez, dit-il, apostats qui avez renié les dieux de vos pères, ennemis du très-glorieux Kisané; ne savez-vous pas qu'aujourd'hui Kisané vous déclare la guerre, qu'il va vous livrer entre nos mains, et vous frapper d'aveuglement et de mort? » Le prince des Ardzrouni, se plaçant entre les deux armées, répondit : « Toi qui nous

Moïse de Khorène, *Géogr.* dans Saint-Martin, *Mém.*, II, p. 364-365.) — Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 105.

(1) Cf. plus haut l'origine de cette famille, p. 52, note 1.

(2) Agathange (cf. plus haut, p. 170-171) a donné les oms de tous les princes qui accompagnaient saint Gré-oire.

(3) Cf. plus haut, p. 171, note 2.

(1) Place forte de la province de Douroupéran, appelée aussi Oghagan. (Indjidji, *Arm. anc.*, p. 107-108.)

(2) Ville du pays de Daron, sur la rivière de Meghdi. (Indjidji, *Arm. anc.*, p. 105.)

provoques avec insolence, si c'est pour les dieux que tu combats, tu es dans l'erreur ; si c'est pour la possession du territoire, tu es un insensé, car voici le prince de la maison d'Ankegh, le prince de Siounie, et autres également puissants que vous connaissez bien. » Témèdre, fils d'Artzan, répliqua : « Écoutez-nous, princes d'Arménie ; il y a quarante ans que nous servons les grands dieux ; nous connaissons leur force et nous savons qu'ils combattent en personne contre les ennemis de leurs prêtres. Nous ne pouvons pas vous résister assurément, car c'est ici le pays du roi d'Arménie, et vous êtes des princes. Mais sachez ceci : c'est que, bien que nous ne puissions pas vous vaincre, cependant il vaut mieux mourir aujourd'hui pour nos dieux que de voir leur temple profané par vous ; c'est pourquoi nous avons fait l'abandon de notre vie, et nous désirons la mort. Toi, prince de la maison d'Ankegh, approche et combattons ensemble. »

Aussitôt le prince de la maison d'Ankegh et Artzan, s'avançant dans l'espace [laissé libre entre les deux armées], commencèrent à tourner l'un autour de l'autre. Artzan, par un mouvement rapide, frappant son adversaire de sa lance à la cuisse, faillit le terrasser. Alors le prince, se retournant contre lui, lui dit : « Sache qu'on appellera ce lieu *Artzan* (pierre) parce qu'en ce lieu on te dressera une pierre. » Puis, élevant le bras, il lui asséna un coup d'épée sur l'épaule droite, et détacha le cou avec le bras et la jambe gauches. On érigea une pierre sur son tombeau qui est en cet endroit. Aujourd'hui encore la montagne est appelée Artzan.

Sur ces entrefaites, arrivèrent en toute hâte les troupes des prêtres de la ville de Vischab (Dragon), suivies des hommes de Bardikh et de ceux de Meghdi ; d'autres, venus d'Asdghouk (1), se joignirent aussi à ceux-ci. Toutes ces troupes réunies formaient, comme ils le disaient eux-mêmes plus tard, un ensemble de cinq mille quatre cents combattants.

Lorsqu'ils atteignirent le sommet de la montagne, une grande clameur se fit entendre dans les deux camps ennemis. Toutes les cohortes des prêtres, après s'être réunies, s'élancèrent sur les troupes arméniennes, les mirent en fuite et les refoulèrent jusqu'au bas de la montagne, dans la direction du village. Les habitants de ce village, placés en embuscade, s'étant portés à la rencontre de nos troupes, cernèrent les Arméniens par devant et par derrière, et les massacrèrent. Cependant le prince de la maison d'Ankegh, s'étant ouvert un chemin à travers les rangs des prêtres, passait par derrière et s'efforçait de gagner une colline occupée par des fantassins postés sur le flanc de la montagne et qui causaient beaucoup de mal aux chevaux, en lançant des pierres. Témèdre, en apercevant le prince d'Ankegh au sommet de la colline, quitta son corps de troupes et se dirigea de ce côté. D'autres cavaliers le suivirent sur ce point, au galop de leurs chevaux.

Lorsqu'ils furent tous parvenus sur la colline, les deux armées se rangèrent de nouveau en bataille. Nos princes se trouvaient seuls en face de l'armée ennemie, parce que les autres corps de nos troupes n'étaient pas encore réunis : quatre mille hommes gardaient à Meghdi nos prisonniers ; trois mille étaient en route dans les cantons de Pasen et de Hark (1) ; d'autres disséminés dans la plaine parcouraient le pays en le ravageant. La nuit survint, lorsque les deux armées, étant en présence, allaient engager le combat. Les troupes mirent pied à terre et campèrent en cet endroit jusqu'au lendemain. Au point du jour, toute l'armée arménienne arriva, en même temps que cinq cents hommes environ, de la ville de Diragadar (2), accouraient au secours des prêtres. Lorsque, des deux côtés, on eut reçu des renforts, les prêtres avaient sous leurs ordres six mille neuf cent quarante-six hommes, et les princes arméniens cinq mille quatre-vingts combattants. Aussitôt les trompettes donnèrent le signal de l'attaque, et chaque soldat se précipita sur celui qui lui faisait face. D'abord les Arméniens battirent les prêtres ; mais le prince de Haschdiank, qui était de la famille de Témèdre et se trouvait dans nos rangs, ayant passé avec sept cents hommes du côté de l'ennemi, tourna ses efforts contre les princes arméniens. En voyant cette défection, nos soldats perdirent courage et restèrent consternés, parce que c'était un homme victorieux dans les combats, habile au métier des armes, et tellement fort que tous les princes arméniens tremblaient de crainte devant lui. Il répandit avec une cruauté raffinée des torrents de sang. Alors l'armée entière appela à grands cris le prince de Siounie. Celui-ci, s'adressant [au prince de Haschdiank], lui dit : « Louveteau, tu t'es souvenu des mœurs de ton père et tu continues

(1) Toutes ces localités, situées dans la province de Douroupéran, ne sont citées que par Zénob.

(1) Canton du Douroupéran (Indjidji, *Arm. anc.*, p. 115-120).

(2) Localité de la province de Douroupéran, dont on ne trouve la mention que dans Zénob.

comme lui à dévorer des cadavres. » — « Aiglon, reprit l'autre, tu es fier de tes ailes, mais si tu tombes dans un de mes piéges, je te montrerai ma force. » Le prince de Siounie ne put supporter ces injures, et, se précipitant sur lui, il lui asséna sur le casque un coup de sa masse d'armes, le sépara de l'armée et le contraignit à s'enfuir sur la montagne, dans la direction de l'est. Enfin, l'ayant poursuivi jusqu'en face des Neuf-Sources, il l'atteignit, le renversa de cheval; puis, mettant pied à terre, il lui trancha la tête d'un coup d'épée et, faisant rouler son cadavre en bas de la colline, il dit : « Les vautours te verront et sauront que l'aigle a tué le lièvre. » Après cela, il revint. Cet endroit se nomme encore aujourd'hui *Ardzouik* (aigle).

Le prince des Ardzrouni, s'étant fait jour au milieu des combattants, détacha des rangs le chef des prêtres d'Aschdischad, qu'on appelait Médaguès, et le poursuivit jusque sur le pic le plus élevé de la montagne. Il l'avait atteint, lorsque Médaguès se retournant, le frappa à la cuisse. Le prince des Ardzrouni, devenu furieux à la vue du sang qui coulait de sa blessure, fond sur lui, partage en deux, d'un coup d'épée, le crâne et le cou [de son ennemi], et précipite son cadavre en bas de la montagne. Ce lieu est appelé *Médagogh* (plainte de Médaguès?).

Cependant le prince d'Ardchouk qui avait cherché un refuge dans cet endroit, s'y tenait caché. Le prince des Ardzrouni, l'ayant aperçu, feignit de ne pas le voir, et se dirigeant de son côté, il arriva près de lui et l'attaqua à l'improviste. [Le prince d'Ardchouk] s'enfuit dans la forêt; mais un tronc de bois lui traversa le cœur et le foie, et il mourut. Alors [le prince des Ardzrouni] prit les deux chevaux et s'en retourna. Cette localité fut nommée vallée d'Ardchouk.

De retour sur le lieu du combat, [le prince des Ardzrouni] rencontra Témèdre et le prince de la maison d'Ankegh luttant ensemble. Il se précipite sur Témèdre, lui fend l'épaule droite, le renverse par terre, lui tranche la tête, la place dans sa valise et s'en va. Ensuite tous les deux s'élancent sur les troupes ennemies, massacrant sans pitié et étendant par terre, sans vie, mille trente-huit hommes environ. Quant aux autres, ils les dépouillèrent. Dans ce combat, Témèdre tua le fils du prince de Mog, ce qui causa un grand deuil parmi les princes arméniens.

Témèdre étant mort dans ce combat, le prince fit annoncer par les trompettes la fin de la lutte, et des deux côtés, on cessa de s'exterminer. Les habitants de ce pays qui étaient des prêtres, voyant cela, supplièrent les princes d'accorder la paix, afin qu'ils pussent enterrer leurs morts. Les princes y consentirent. Ils rassemblèrent donc de tous côtés ceux qui avaient succombé; puis, ayant creusé des fosses, ils les y déposèrent, et, sur leur tombe, ils érigèrent une pierre portant cette inscription :

Première guerre qui fut très-meurtrière.
Le chef de l'armée était le grand prêtre Artzan,
qui est enterré ici,
avec mille trente-huit hommes.
Nous avons fait cette guerre à cause du dieu Kisané
et à cause du Christ (1).

Ils écrivirent ceci en syriaque et en grec, avec des caractères grecs et arabes (ismaéliens). Ensuite, les princes arméniens se mirent en route et passèrent la nuit aux Neuf-Sources; puis ils expédièrent sans retard à saint Grégoire un courrier pour l'inviter à revenir. Quant à eux, ils restèrent en cet endroit. Une partie des troupes resta sur la hauteur et les autres campèrent dans une prairie marécageuse sur le bord d'une source d'eau douce, dans la forêt (2).

Nous sortîmes de la forteresse et nous reprimes le chemin que nous avions suivi pour nous enfuir. Arrivés aux abords du village, nous nous égarâmes, parce que la nuit était venue. Pendant que nous longions la lisière des vignes, tout à coup une lumière, plus éclatante que les rayons du soleil, jaillit des reliques que saint Grégoire avait conservées. Tous les habitants du village, hommes, femmes, vieillards, enfants, se placèrent sur le seuil de leurs maisons pour la contempler. Émerveillés de ce spectacle, ils se repentirent. En un instant, ils apportèrent les reliques au milieu du village et firent des prières accompagnées de démonstrations de joie, jusqu'au point du jour. Le lendemain, ayant repris les reliques, nous vinmes

(1) Jean Mamigonien (*Cont. de l'Hist. de Daron*, p. 15) dit que cette inscription fut détruite en 603 par les Perses.

(2) L'histoire de cette première guerre de religion, dont Agathange ne dit pas un mot, prouve que le christianisme éprouva, dans le canton de Daron particulièrement, une résistance assez vive. Il y avait, dans le Douroupéran, une colonie sacerdotale, issue de prêtres indiens, qui s'était établie dans le canton de Daron, depuis plusieurs siècles, et y avaient introduit le culte des dieux Kisané et Témèdre. (Émin, *Rech. sur le pag. arm.*, p. 29 de la trad. fr.) Zénob ne cache pas que la guerre fut sérieuse et qu'un instant le résultat en fut douteux. On verra plus loin que la foi chrétienne eut encore à lutter contre les résistances opiniâtres, que certains cantons de l'Arménie opposèrent à la doctrine évangélique.

à Artzan et y lûmes l'inscription. Saint Grégoire pleura pendant plusieurs heures l'inutile massacre accompli dans ce bourg; puis, prenant la dextre de [saint Jean] Baptiste, il bénit le canton, en faisant successivement de tous les côtés le signe de la croix, et disant : «Que la droite du Seigneur s'étende sur ce pays et le préserve de l'ennemi; maintenant qu'il a été châtié par le Seigneur à cause de ses péchés, que ses ennemis cessent de le tourmenter et qu'ils soient exterminés avec leurs iniquités. Que les hérétiques n'habitent point dans ce pays; que la droite du saint Précurseur soit son sceau et son gardien, et que cet édifice se perpétue éternellement de générations en générations. »

A peine avions-nous répondu : Amen! qu'un bruit épouvantable se fit entendre. Lorsque nous descendîmes aux Neuf-Sources, les princes arméniens vinrent à notre rencontre, et nous annoncèrent la bonne nouvelle de la défaite de Témèdre. Étant arrivés sur les lieux, nous vîmes le temple renversé, et l'idole, qui avait quinze coudées de hauteur (1), brisée en quatre morceaux. Les prêtres poussaient des cris et versaient des larmes amères; les démons eux-mêmes fatiguaient les oreilles de leurs plaintes : « Malheur à nous, disaient-ils; des ossements de morts nous chassent de ce pays. » Puis ils allèrent, sous une forme humaine, comme s'ils eussent eu des ailes, se réfugier auprès [du temple des] idoles d'Aschdischad (2). Les autres, semblables à une nuée de guêpes ou à une pluie abondante, se jetèrent sur la foule, et massacrèrent cruellement les prêtres qu'ils laissèrent presque pour morts. Cependant saint Grégoire s'approcha d'eux et les guérit; ensuite, il donna l'ordre d'abattre l'idole de Kisané qui était de cuivre et haute de douze coudées (3). Lorsque les personnes chargées de cette mission entrèrent dans le temple, les ministres du sanctuaire, en les voyant venir, se précipitèrent au-devant d'eux et les attaquèrent, en disant : « Mourons avant que le grand Kisané soit détruit. » Les soldats cernèrent les prêtres et en tuèrent six; après quoi ils renversèrent les portes de la mort. Alors les démons, élevant la voix, crièrent : « Quoique vous nous chassiez d'ici, il n'y aura jamais de repos pour ceux qui voudront y habiter. » Cela est incroyable; semblable aux portes des villes par pénètrent des masses de soldats, cet endroit était la porte des démons, dont le nombre était aussi considérable à Kisané, que dans les profondeurs de l'abime.

Lorsque les soldats eurent détruit l'idole, saint Grégoire jeta les fondements d'une église. Comme il n'existait pas de matériaux disposés dans la localité, il prit des pierres brutes; puis, ayant trouvé de la chaux dans les temples des idoles, il commença la construction de l'église sur l'emplacement de celui de Témèdre et dans les mêmes proportions. Il demeura douze jours dans cet endroit, et voulait même y déposer toutes les reliques provenant du saint Précurseur; cependant il n'en reçut pas l'ordre du Seigneur; il les enfouit dans un sarcophage en argile, car c'est par la terre et non par l'or [que le corps a été formé]. Ensuite il les plaça dans une caisse en cuivre, et y joignit une des pierres brillantes de lumière, nommée améthyste, qu'il avait apportées de Césarée. Il ne laissa rien voir à personne; puis, ayant secrètement choisi un lieu propice, l'évêque Albin (Aghpianos) (1) et moi [Zénob], nous emportâmes des bêches pendant la nuit, nous creusâmes une fosse de la dimension de deux hommes, nous jetâmes dedans des cailloux et nous y déposâmes les reliques du saint Précurseur : le bras droit jusqu'au coude, la main gauche avec le bras, l'os de la cuisse droite, avec d'autres petits os du corps. Quant aux reliques d'Athénogène, nous partageâmes par moitié le chef et le bras droit jusqu'à la ceinture, et nous les enfermâmes dans un sarcophage d'argile. Si vous voulez connaître les détails exacts de tout ceci, interrogez Bisiton, interprète syrien; il vous les donnera de vive voix. Le Précurseur est à l'angle de la porte arsacide; à une palme de distance, des clous servent d'indication à l'entrée, et ils sont placés à une demi-palme au-dessus du sol à droite de l'église. Ensuite saint Grégoire fit graver sur une plaque de cuivre placée devant l'estrade [ces mots] : « Qu'aucune femme n'ose franchir le seuil de cette église, de peur qu'elle ne marche sur de saintes reliques, et que la colère implacable de Dieu ne tombe sur celles qui entreront et les regarderont (2). » Bisiton a lu lui-même l'inscription.

(1) Quelques ms. varient dans les mesures de hauteur de l'idole; les uns disent trente coudées, deux coudées et une palme de largeur; les autres ajoutent que cette idole était en cuivre.

(2) Cf. plus haut, Agathange, p. 173. — Emin, *Rech. sur le pagan. arm.*, p. 50 de la trad. française.

(3) Quelques lignes plus haut, Zénob dit que la statue de Kisané avait quinze coudées.

(1) Cf. plus haut, Agathange, p. 181.

(2) Cf. Jean Mamigonien, qui raconte au chapitre Ier de sa continuation de l'*Histoire de Daron* la mort de la princesse Marie, femme de Vart le patrice, prince des

Les reliques d'Athénogène sont près de la même porte, à l'angle gauche. L'endroit où les reliques sont déposées est tellement dissimulé, qu'il est impossible de le découvrir, même avec les clous qui servent de marque, et quand bien même on creuserait [un trou de] quarante coudées. Voici pourquoi, lorsque nous eûmes enfoui les reliques du saint, saint Grégoire, ayant fléchi par trois fois le genou avec nous, se releva; puis étendant les bras vers l'Orient, il dit :

« Dieu des dieux et Seigneur des seigneurs, qui exécutes la volonté de ceux qui te craignent et ne rejettes pas les prières de ceux qui te sollicitent; toi, Seigneur, qui as conservé ces reliques et les a apportées dans ce lieu, étends ta droite sur ces tombeaux, et scelle de ta force infinie les ossements qu'elles contiennent, afin que personne ne puisse les enlever d'ici, ni les trouver jusqu'à la fin du monde, lors de leur renouvellement et de celui de tous les saints. Que si quelqu'un des saints essaye de les en tirer, je te prie de ne point écouter ses prières; mais ceux qui, avec espérance et avec foi, demanderont leur guérison à la porte du saint Précurseur, guéris-les, à moins que ta volonté ne soit de les laisser souffrir, et qu'ayant été affligés corporellement, ils vivent spirituellement jusqu'au jugement dernier. Conserve les prêtres qui te serviront avec zèle et avec foi, dans cette sainte église, car toi seul as la toute-puissance, et à toi appartient la gloire dans l'éternité. »

Lorsque nous eûmes dit : Amen! une voix du ciel se fit entendre, qui disait : « Il sera fait selon tes désirs, personne ne découvrira les [reliques] des saints pour les enlever, et ceux qui me consacreront, dans ce lieu, une vie pure et un cœur sincère, participeront à leurs biens. » Aussitôt la terre trembla, et recouvrit l'endroit où les reliques étaient déposées. Le lendemain, on amena un prêtre païen au prince de Siounie; ils le pressèrent de leur indiquer le lieu où les trésors étaient cachés et de leur découvrir l'endroit où se trouvait la porte du souterrain. Il refusa et mourut sur le gibet, dans des tortures. Il fut impossible dès lors de découvrir ces trésors, quoiqu'ils savaient bien qu'ils devaient être cachés sous les fondements de l'église, qui était auparavant le sanctuaire de Témèdre, car elle avait été construite sur le même emplacement et exactement avec les mêmes proportions de largeur et de longueur, avec cette différence toutefois que [les Indiens] se tournaient du côté de l'Occident. Ils fouillèrent également le temple de Kisané, situé à proximité d'une source abondante, du côté de l'Orient, à environ deux pas d'homme de distance, dans l'espoir de découvrir [les trésors]; mais ils ne réussirent pas davantage.

Ardzrouni, qui ayant enfreint cet ordre, fut foudroyée par l'ange du Seigneur.

Après avoir passé neuf jours en cet endroit, le prince de Siounie quitta le village de Govar, et persuada aux hommes armés de la bourgade de venir recevoir le baptême; ils y consentirent et le suivirent. Saint Grégoire les conduisit au fond de la vallée d'Aïdzan (1), située en face de Gadjgonk, à l'est de la forteresse d'Asdghonk (2). Il les baptisa, leur conféra l'onction du Christ et les initia à la croyance de la Sainte-Trinité. Le Seigneur fit paraître une grande lumière sous la forme d'une colonne de feu au-dessus des néophytes; elle se tint durant l'espace de trois heures au-dessus de l'endroit témoin de ce merveilleux baptême, après quoi elle disparut. Le nombre de ceux qui furent baptisés, hommes et enfants, était de cinq mille cinquante. De là, il les mena au temple du Seigneur et fit célébrer une fête en l'honneur du saint Précurseur; c'était le premier jour de Navassart (3). Puis saint Grégoire confia [ces nouveaux adeptes] aux soins des prêtres, qui par son ordre les reconduisirent dans leurs villages, et leur recommanda d'élever une croix de bois sur le lieu où il avait enlevé les reliques, une autre au centre du village, et de baptiser les femmes en cet endroit. Quand tout ceci fut terminé, saint Grégoire rassembla les enfants des prêtres païens avec les ministres des idoles et les exhorta à servir le Seigneur Dieu. Ceux-ci refusèrent et dirent aux princes: « Retenez bien ceci : si nous survivons, nous réclamerons de vous la même chose; et si nous mourons, les dieux nous vengeront. » Le prince de la maison d'Ankegh ayant entendu cette menace, les fit transporter à Phaïdagaran (4) et renfermer dans une prison, au nombre de quatre cent trente-huit hommes, après qu'on leur eut rasé les cheveux.

Ils avaient un aspect étrange; ils étaient noirs et difformes et avaient les cheveux crépus; car ils étaient de race indienne. Voici du reste l'origine des idoles existant dans ces lieux. Témèdre et Kisané étaient deux frères et princes dans

(1) Selon un ms., cet ethnique serait appelé Éman.
(2) Localités du Douroupéran, qui ne sont citées que par Zénob.
(3) Ce jour est le premier de l'année arménienne qui commence le 11 juillet.
(4) Ville et province de la Grande-Arménie. — Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 317, 326.

l'Inde. Ils ourdirent un complot contre Tinaskhé, leur souverain. Celui-ci en fut informé et envoya des troupes à leur poursuite, avec ordre de les tuer ou de les chasser du pays. Ils ne s'échappèrent qu'avec peine et se refugièrent auprès du roi Vagharschag. Celui-ci leur donna le pays de Daron en apanage, et ils y élevèrent une ville qu'ils appelèrent Vischab (Dragon). Étant venus à Aschdischad, ils y érigèrent ces idoles sous le nom qu'elles portaient et sous lequel on les adorait dans l'Inde. Au bout de quinze ans, le roi mit à mort les deux frères pour un motif inconnu, et partagea leurs domaines entre leurs trois fils : Govar, Meghdès et Horian. Govar construisit le village du même nom, ainsi dénommé à cause de lui; Meghdès éleva dans une plaine une bourgade appelée de son nom Meghdi; Horian fonda un bourg dans le canton de Balounik et l'appela aussi de son propre nom (1).

Au bout d'un certain temps, Govar, Meghdès et Horian, s'étant concertés ensemble, se rendirent sur le mont Karké (2), qu'ils trouvèrent fort agréable et bien situé, parce qu'il offrait un vaste terrain pour la chasse, des lieux couverts d'ombrage, des pâturages et des bois en abondance. Ils y élevèrent des villages, érigèrent deux idoles, l'une sous le nom de Kisané, l'autre sous celui de Témèdre, et consacrèrent les membres de leur famille à leur service. Kisané, portant toute sa chevelure, ses prêtres avaient, à son exemple, laissé croître la leur; mais le prince de Siounie avait ordonné de leur couper les cheveux. Lorsque ces populations se convertirent au Christ, leur foi était douteuse; car ne pouvant suivre ouvertement les usages de leurs pères, elles avaient imaginé ce subterfuge, de laisser pousser une mèche de cheveux sur la tête de leurs enfants, afin que l'aspect de ces enfants leur rappelât leur culte détestable. Je vous en conjure, soyez attentifs, de peur que ce culte ne se répande sur votre pays et que vous ne tombiez sous le coup de la malédiction! Mais revenons à notre sujet et reprenons la suite de notre récit.

Après avoir jeté les fondements de l'église et y avoir déposé les reliques, saint Grégoire éleva le signe en bois de la croix du Seigneur, à la porte même, sur l'emplacement de l'idole Kisané, et laissa pour administrer l'église Antoine et Gronitès. Il établit Épiphane (3) supérieur du couvent sous sa propre direction, lui donna quarante-trois moines et lui assigna douze villages pour besoins du monastère. De ce nombre étaient Govar, Meghdi, Prekh, Mousch, Khorni (Khorène), Gueghk et Pouzou, villages considérables, comme cela est mentionné dans les [documents des] archives des princes Mamigoniens. En effet, Govar comptait trois mille et douze maisons et mille cinq cents cavaliers; Doum (1), neuf cents maisons et quatre cents cavaliers; Khorni (2) mille neuf cent six maisons et sept cents cavaliers avec mille sept fantassins; Prekh (3), mille six cent quatre-vingts maisons, mille trente cavaliers et quatre cents fantassins; Guédeghk (4), mille six cents maisons, huit cents cavaliers et six cents fantassins; Pouzou (5), nom qui signifie « demeure de *beaucoup* d'hommes », trois mille deux cents maisons, mille quarante cavaliers, huit cent quarante fantassins armés d'arcs (6), six cent quatre-vingts armés de lances, et deux cent quatre-vingts armés de frondes. Ils envoyaient paître leurs troupeaux jusque dans le canton de Haschdiank. Tous ces villages furent, dès le principe, affectés au service des idoles. Les princes en confirmèrent la cession en faveur de l'Église, en l'an 32 (7). Ainsi l'a réglé saint Grégoire.

Douze jours après, nous descendîmes au village de Meghdi et nous y couchâmes. Au milieu de la nuit, un messager vint nous annoncer la fâcheuse nouvelle que le roi du Nord s'avançait contre nous. Sur-le-champ, nous nous décidâmes à traverser le fleuve et à nous renfermer dans la forteresse de Thartzenk (8).

Les princes allèrent à la découverte jusqu'aux portes de la ville de Mousch (9); puis, s'étant assurés qu'il n'y avait rien, ils rebroussèrent chemin et vinrent au-devant de nous. Nous ayant fait quitter les rives de l'Aradzani (10), quelques uns prirent les devants et entrèrent dans la ville, quelques autres nous accompagnèrent. Lorsque nous fûmes éloignés d'une distance de deux ou trois courses de cheval environ, nous arrivâmes

(1) Indjidji, *Arm. anc.*, page 107.
(2) Cf. plus haut, p. 173, note 1.
(3) Cf. plus bas, Jean Mamigonien, *Cont. de l'Hist. de Daron*, ch. I.

(1) Var. *Doump, Kherdoum*.
(2) Var. *Kherdni*. C'est la même localité qui est plus connue sous le nom de *Khohrni* ou *Khorène*.
(3) Var. *Barekh*.
(4) Var. *Guedghek*.
(5) Var. *Pazoum* (beaucoup).
(6) Var. 2040 *cavaliers* et 740 *fantassins*.
(7) Var. en l'an 38.
(8) Var. *Hoviank*. — Cette place était située dans la province d'Aghdsnik (Indjidji, *Arm. anc.*, p. 74).
(9) Dans le canton de Daron; aujourd'hui chef-lieu du pachalik de Mousch. — Cf. St-Martin, *Mém.*, t. I, p. 102.
(10) *L'Arsanias* de Pline, rivière qui se jette dans l'Euphrate et que les Turcs appellent Mourad-Tschai. (St-Martin, *Mém.*, t. I, p. 50, 51 et suiv.)

·ès d'un petit vallon que nous voulûmes tra-:rser tous pour gagner le lieu des temples, où ›n avait songé à déposer les restes des reliques. ais les mulets des chars ne purent atteindre ıutre extrémité de la vallée et s'arrêtèrent court. ıns ce moment parut un ange qui arrêta Gré-›ire et lui dit : « Il a plu au Seigneur que les ints reposent ici pour manifester, jusque dans s lieux les plus éloignés la puissance de Dieu, in qu'en la voyant les hommes croient aux mi-ıcles. » Nous n'avons point entendu d'autres ıisons de la bouche de saint Grégoire.

Nous nous hâtâmes de construire une église, et, endant la nuit, nous préparâmes, de la même ıanière que précédemment, un endroit pour ecevoir des reliques, que nous déposâmes dans ne caisse de grandeur d'homme, près de la orte de l'église, du côté droit. Saint Grégoire laça dans cette caisse la seconde pierre bril-ınte, à cause de la lumière qui en jaillissait con-nuellement. Voici les reliques contenues dans ette caisse : la moitié du corps d'Athénogène, os de la cuisse gauche du Précurseur, les deux ımbes et une partie de la colonne vertébrale. Le este, c'est-à-dire, les deux pieds et le pouce de ı main gauche étaient restés à Césarée. Après que ous eûmes enfoui ces reliques à la même profon-eur qu'aux Neuf-Sources, saint Grégoire fléchit genou avec nous, et adressa la même prière à ieu, pour que personne n'osât les enlever. Une oix se fit entendre aussi, qui disait : « Ce que tu demandé sera accompli, personne ne pourra écouvrir ces reliques. » Ensuite nous nous en lâmes en paix. Un clou marque l'endroit pour eux qui désireraient le connaître.

Les événements qui suivirent seront racontés ar d'autres, jusqu'à ce que la série des faits de histoire nous ramène de nouveau à Daron. Car, e même que je n'ai point raconté ce qui con-erne d'autres localités, de même personne ne ›eut écrire l'histoire de mon diocèse, parce que 'est l'histoire des rois.

Tel est le récit de la première guerre d'Artzan t des événements accomplis de mon temps.

Deuxième lettre relative à la guerre qui eut lieu dans Artzan.

Vers ce temps-là, on apprit à la porte du roi la nouvelle que l'empereur Constantin avait cru au Christ-Dieu, qu'il avait fait cesser la persécution contre les églises et qu'il signalait son règne par des actes de bravoure éclatants (1). Ayant formé le projet de se rendre à la porte de l'empereur pour conclure avec lui un traité de paix, [Tiridate et saint Grégoire] partirent (1) et arrivèrent dans le canton d'Abahouni, au village de Mandzguerd (2). Le roi du Nord réunit une armée et marcha contre le prince de Géorgie (3), le mit en fuite et le chassa jusque dans la ville de Garin, réduisit le pays en servitude et emmena environ quarante-huit mille personnes [en captivité]. Sur ces entrefaites, un envoyé du prince de Géorgie vint trouver Tiridate pour lui demander son alliance et le conjurer de ne pas laisser dépeupler le pays. Le roi réunit trente mille hommes sous le commandement du prince des Abahouni et les envoya à son secours. Ces troupes restèrent un mois, rendirent la liberté à un certain nombre de prisonniers, s'emparèrent de trois princes et les emmenèrent. [Le prince des Abahouni], ayant laissé [le prince d'Aghdsnik] pour garder le pays, s'en retourna avec ses troupes vers le roi.

Cependant je priai saint Grégoire de venir visiter mon couvent, dont lui-même avait jeté les fondements, en le dédiant au saint Précurseur, et qui était encore dans le même état. Le roi, ayant consenti également à visiter les lieux fondés par saint Grégoire, partit d'Aschdek (Aschdischad), et traversa les montagnes, parce que plusieurs personnes, ayant aperçu des troupes grecques, avaient publié que les princes du roi du Nord s'avançaient avec une armée considérable, [pour se venger de ce que] Tiridate leur avait ruiné beaucoup de villes et de cantons, et réduit en esclavage soixante mille des leurs qui avaient été envoyés à Tevin. Mais, lorsque Tiridate eut appris que c'étaient des troupes grecques, il revint dans le canton de Haschdiank, et alla établir son camp au sommet d'Artzan, à cause de la position commode du terrain.

Lorsque nous fûmes arrivés aux Neuf-Sources avec le roi, nous demandâmes Antoine et Gronitès. Les prêtres répondirent : « Il y a un peu moins d'une année que nous ne les avons pas vus. » Le roi fut extrêmement affligé de cette nouvelle, parce qu'il y avait longtemps qu'il désirait les voir. Alors saint Grégoire envoya l'évêque Albin avec deux diacres à leur recherche,

(1) Cf. plus haut, Agathange, ch. CXXV, p. 185.

(1) Cf. plus haut, Agathange, ch. CXXVI, p. 187.

(2) Cf. plus haut, p. 19, note 5, et Indjidji, *Arm. anc.*, p. 116.

(3) L'histoire de Géorgie de Wakhtang ne parle pas de cette guerre, mais elle nous apprend que le roi qui régnait alors en Géorgie s'appelait Mirian (265-342). — Cf. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, p. 83 et suiv. — Le roi des Géorgiens est appelé Mihran par Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 85, 86.

et lui adressa cette recommandation : « Dès le matin, ils sortiront de la forêt pour aller sur un endroit de la colline; prends garde qu'ils ne t'aperçoivent, car ils pourraient prendre la fuite. » Ils furent pendant quatre jours sans pouvoir les découvrir. A l'aurore du cinquième jour, ils les entendirent chanter des hymnes au moment où ils sortaient de la forêt, à l'ouest de la source d'eau pure. Lorsqu'ils furent arrivés sur la colline que nous appelons « Colline du Soleil » à l'orient, sur l'emplacement du temple de Témèdre, — car ils habitaient des cavernes, situées sur les flancs de la colline, à l'est, et qui leur servaient de cellules, — ils se rapprochèrent de la fontaine et se mirent à chanter : « Fais-moi entendre dès l'aurore, Seigneur, la voix de ta miséricorde. » Albin répondit : « Ton esprit plein de bonté me conduira. » Après qu'ils eurent terminé leur prière en cet endroit, Antoine dit à Albin : « Sois le bienvenu, voyageur pacifique. » Albin répondit : « Nous nous félicitons de vous avoir trouvés, ô sanctuaires du Saint-Esprit et flambeaux lumineux. Nous vous apportons une bonne nouvelle : saint Grégoire et le roi Tiridate sont dans votre couvent, et insistent pour vous voir. » — « Et nous, nous vous annonçons, reprirent Antoine et Gronitès, que Satan a été détruit et que Dieu a rempli aujourd'hui le monde d'une double félicité par la descente du Saint-Esprit. » Ce lieu fut nommé colline des Bonnes-Nouvelles (Avédiatz plour). Albin nous envoya ses deux diacres pour nous annoncer cette nouvelle qui nous remplit de joie. Saint Grégoire chargea ces deux mêmes diacres de la transmettre à Tiridate, au pied du mont Artzan. Le roi, en l'apprenant, éprouva beaucoup de joie. Il vint au monastère, suivi de ses princes les plus considérables. Dans l'endroit où les nouvelles avaient été échangées, il donna l'ordre de rassembler des quartiers de rocs, d'en faire un monticule et de dresser dessus une croix que nous appelons « croix des Bonnes-Nouvelles » (Avédiatz Khatch).

Saint Grégoire partit accompagné de tous les moines, de la croix du Seigneur et des prêtres portant des torches, entouré des parfums délicats de l'encens. La forêt retentissait des chants d'allégresse des prêtres. Lorsque nous approchâmes de la colline, Antoine et Gronitès vinrent à notre rencontre, et, après que nous l'eûmes gravie, nous priâmes. Quand on se fut salué, saint Grégoire dit : « Je suis heureux de vous avoir rencontrés, aurores de paix. » Ils répondirent : « Tu es le bienvenu, soleil de justice qui éclaires le monde, ouvrier irréprochable, tour plus élevée que les cieux ! » Nous nous embrassâmes à plusieurs reprises les uns les autres, puis nous les emmenâmes avec nous, en nous dirigeant vers l'église, non loin de la colline qui en est peu éloignée du côté du nord. Cette colline regarde l'orient, elle est dans une position agréable et forme comme un belvédère d'où l'on embrasse un horizon très-étendu. Quand nous les eûmes conduits en présence du roi, celui-ci les supplia de le bénir. S'étant levé, il les embrassa et ils s'assirent devant l'église. Ils s'entretinrent longtemps ensemble sur la doctrine; puis Antoine et Gronitès leur enseignèrent les règles de la vie monastique. Quand on fut resté quinze jours en cet endroit, le roi érigea une croix faite de grands blocs de pierres, taillés sur l'emplacement même du temple de Kisané, en face de la fontaine où saint Grégoire avait guéri les malades. Lorsque le signe vénéré eut été dressé, on célébra une fête en signe de réjouissance. Toutes les populations qui s'étaient rassemblées de divers lieux s'élevaient au nombre de cent mille quatre cent cinquante hommes, non compris les troupes du roi et les gens de la suite de saint Grégoire. Le roi ordonna d'en faire le dénombrement, d'en graver le chiffre sur la base de la croix, pour servir de témoignage aux générations futures.

Après ces fêtes, les troupes cantonnées en Géorgie rejoignirent le roi, amenant avec elles les trois princes et quatre cents hommes de haute naissance. En les voyant, le roi fut rempli de joie, rendit grâces à Dieu de ce qu'il avait livré ses ennemis entre ses mains, et envoya les princes enchaînés dans la forteresse d'Oghgan. Tiridate et Grégoire, de leur côté, continuèrent leur voyage, et, après un petit nombre d'étapes, ils arrivèrent jusqu'à Rome. Ils ne séjournèrent que peu de jours dans cette ville, et s'en revinrent comblés des plus grands honneurs (1). Ils éprouvèrent une grande joie en entrant dans le canton d'Égéghiatz, au village de Thil, qu'ils quittèrent au bout de trois jours et entrèrent dans le canton de Balounik. Ils demeurèrent deux jours dans le grand bourg de Horian, et passèrent de là à Govar. Comme ils étaient fatigués, ils se reposèrent ce jour-là.

Les troupes qui étaient allées en Géorgie, avaient délivré les captifs et avaient renfermé dans la forteresse d'Oghgan les trois princes qu'elles avaient amenés avec elles. Elles avaient laissé pour gouverner le pays le prince d'Aghdznik,

(1) Cf. plus haut, Agathange, p. 187 et suiv.

[nommé Trov (1)] avec quatre mille hommes. Mais celui-ci, corrompu par l'or du roi du Nord qui lui avait donné 60,000 tahégans, se retira sur le territoire des Abahouni. Le prince du Nord essayait en effet, par toutes sortes de ruses, de se saisir de Tiridate, qui ignorait ses perfides trames. Il s'emparait des soldats qui marchaient isolément, les faisait attacher et conduire dans son camp. Grâce à ce stratagème et à ses éclaireurs, il arriva jusque dans le voisinage du roi et le cerna de très-près.

Les troupes que Tiridate avait avec lui se composaient seulement de trente mille hommes; le reste était allé occuper le village de Mousch. Au milieu de la nuit, nous célébrions l'office devant la croix vénérée, érigée par le prince de Siounie, à la recommandation de saint Grégoire. Dans le même temps, Tiridate avait dressé la croix des Neuf-Sources, le prince de la maison d'Ankegh avait élevé celle de Horiank et le prince de Siounie celle de Gouvar. Saint Grégoire avait été les bénir toutes deux et avait jeté les fondements d'une église dans chacun des villages. Dans le même village de Gouvar, au milieu de l'office de la nuit, pendant que nous récitions le cantique d'actions de grâces des « Trois-Enfants », en présence du roi et de tous les princes qui priaient, tout à coup, sans que nous eussions le moindre soupçon de ce qui se passait, une voix terrible comme celle des nuages, dont le bruit ébranle fortement, vint frapper nos oreilles : « Des fantassins cernent le haut du village et des cavaliers occupent le bas. » Puis les trompettes sonnèrent le signal de l'attaque et nous entendîmes un fracas épouvantable, mêlé aux hennissements des chevaux, tout autour de nous.

Nos princes se préparaient à se porter à la rencontre de l'ennemi et à engager le combat, parce que la lune était à la moitié de sa course; mais Tiridate les arrêta : « Il fait nuit, dit-il, et nous ne connaissons pas le nombre des ennemis. Si vous voulez agir prudemment, que six mille hommes se cachent au milieu des vignes, au sommet d'Artzan, et y restent jusqu'au matin; que quatre mille se portent sur le territoire d'Haschdiank; que quatre mille autres, passant au milieu, aillent se poster autour des vignes sur le point culminant et nous y attendent. Surtout, prenez garde que l'ennemi ne soupçonne votre présence, et que, par une fuite simulée, il ne vous cerne et ne vous mette en danger. » Il partagea les troupes [comme il l'avait ordonné] et les envoya prendre les positions qu'il avait indiquées.

Cependant le roi, Grégoire et nous, renfermés ensemble dans une petite forteresse, nous faisions des prières. Sur ces entrefaites, un soldat des troupes de Siounie s'empara d'un jeune guerrier de l'armée du Nord et le conduisit devant le roi. Lorsque Tiridate apprit que c'étaient ses propres soldats et ses princes [révoltés] qui étaient arrivés en cet endroit, [que le chef des rebelles] était Kétréhon, et qu'il était venu avec cinquante mille hommes pour s'emparer de sa personne, il recommanda aux siens de se tenir prêts à combattre en désespérés, comme si ce devait être leur dernier jour. Dès le matin, les soldats se mirent à lui préparer sa route pour monter à Artzan. Cependant le roi du Nord donna l'ordre à ses troupes de se porter en avant; il voulait arrêter Tiridate avec six mille hommes armés de toutes pièces. Ceux-ci, ayant pris les devants, arrêtèrent Tiridate, qui resta pendant de longues heures dans l'impossibilité d'atteindre le sommet [de la colline]. A cette vue, saint Grégoire, fondant en larmes, éleva la voix et dit : « Baptiste et Précurseur du Christ, vois ce qu'ils font; viens à notre secours et fais que ce jour soit signalé parmi les nations. » Puis, prenant les reliques des apôtres qu'il avait apportées de Rome, il fit avec elles le signe de la croix sur les ennemis. Aussitôt Tiridate reprit courage, poussa un cri de guerre, en appelant à son aide le saint Précurseur, s'ouvrit un passage au milieu de l'avant-garde ennemie et atteignit le haut de la colline. Les troupes qui étaient restées cachées pendant la nuit se démasquèrent alors, cernèrent ce corps d'armée, le mirent en complète déroute, et l'acculèrent au sud, à une forêt. L'ayant pris comme dans un filet, les [troupes royales] les frappèrent à coups d'épée et les massacrèrent. Cet endroit fut nommé Thagarth (filet). Cependant l'armée du Nord, jugeant le moment favorable, se porta sur le village et allait nous contraindre à abandonner la forteresse. Alors les quatre mille hommes qui étaient postés au-dessus du village, s'élancèrent à sa rencontre, mirent en fuite cette armée, et la repoussèrent jusqu'en bas. Les vignerons lançaient des pierres à la tête des chevaux, et quelques cavaliers, atteints par ces projectiles, moururent.

D'un autre côté, nos soldats, ayant dispersé l'armée ennemie au milieu des vignes, très-peu d'hommes échappèrent. Six cents avaient trouvé la mort à Thagarth; on en avait massacré deux mille sept cents autres, puis huit cents qui furent

(1) Cette interpolation ne se trouve que dans trois ms. de la Bibliothèque de Saint-Lazare de Venise.

tués à coups de fronde, ce qui faisait en tout deux mille quatre cent douze hommes. Le roi, au retour de cette expédition meurtrière, monta au sommet d'Artzan, et fit sonner la trompette pour que toutes ses troupes se rassemblassent au même lieu. Lorsqu'elles furent réunies, on conduisit saint Grégoire dans la forêt et on lui laissa une garde de six cents hommes. Cependant le roi du Nord ramena ses troupes dans le canton de Haschdiank. De là, il expédia à Tiridate une lettre conçue en ces termes : « Sois prêt à combattre demain et que ce jour-là soit éternellement mémorable entre nous deux ; rends-moi mes princes [prisonniers], et paye-moi tribut pendant quinze ans ; sinon je ravagerai ton territoire par le glaive, l'esclavage et la mort, afin que tu saches que tu t'es conduit comme un pourceau en face de tes soldats. J'attends ta réponse. » Le roi, ayant lu cette lettre, ne répondit point; mais il partit à la tête de ses trente mille hommes pour livrer combat, et alla camper en face de l'ennemi à Mouscheghamark (1) de Haschdiank. Le lendemain, ils commencèrent leurs préparatifs et disposèrent l'ordre d'attaque. Tiridate laissa deux portes pour le passage, et en confia la garde au prince des Pakradouni, puis il donna le commandement de l'aile droite de l'armée au prince de Siounie et celui de l'aile gauche au prince de la maison d'Ankegh. Quant aux princes chargés de la garde des frontières, il les réserva pour sa garde personnelle. Les dispositions étant terminées des deux côtés, on se prépara à la lutte.

Au moment où les deux armées allaient se choquer, le roi du Nord, élevant la voix, dit : « Roi d'Arménie, avance toi! » Arrivés en face l'un de l'autre, ils se mirent à frapper comme des mineurs sur le roc ou des forgerons sur le fer rouge; l'un levait le bras, l'autre l'abaissait, car le roi du Nord était de haute stature et non moins fort que Tiridate. Ils se portèrent des coups redoublés, sans résultats. Cependant le roi du Nord commença à perdre de ses forces et comprit qu'il allait succomber. Étant muni d'un lacet, il le lança brusquement sur Tiridate, lui serra l'épaule avec le cou; puis tournant rapidement, il noua le lacet et mit son adversaire dans l'impossibilité de se servir de sa main.

Celui-ci, éperonnant les flancs de son cheval, le pousse contre Kétréhon avec une telle violence qu'il ne lui laissa pas le temps de faire dix pas devant lui. Quand il l'eut atteint : « Chien enragé, lui cria t-il, tu t'es attaché à ta chaîne, » et, levant la main droite sur lui, il lui asséna un coup d'épée sur l'épaule gauche, le fendit jusqu'à la ceinture, sépara en deux le corps du cheval avec la tête, et les fit rouler à terre. Spectacle affreux! la tête, le bras droit se tenant ensemble et le dos du cheval, fendu par le milieu, gisaient sur le sol. Ce que voyant, le prince de la maison d'Ankegh se porta en avant avec l'aile gauche, en criant : « Prince de Siounie, fais avancer les chèvres, car le bouc Hun est mort! » Celui-ci se mit en marche, traversa les rangs ennemis et se dirigea du côté de l'aile droite de l'armée du Nord. « Toi qui aboies contre les astres, dit il, approche que nous luttions seul à seul. » Ils s'abordèrent; le général du Nord fondit sur le prince de Siounie et abattit la tête de son cheval. Celui-ci, tirant son épée, trancha les jambes de devant du cheval de son ennemi. Tous deux renversés par terre, combattaient corps à corps. Cependant un des hommes du prince de Siounie culbuta un cavalier et vint présenter le cheval à son maître en lui disant : « Levez-vous, maître, et montez en selle. » Le prince se hâta de monter sur le cheval; puis, se retournant contre le général [ennemi], il lui trancha la tête, la jeta dans sa valise et s'en alla. Le prince de la maison d'Ankegh, voyant ce qui se passait, et les ennemis battre en retraite, entra en ligne à son tour, et on s'assaillit des deux côtés avec acharnement. Le roi les poursuivit jusqu'au coucher du soleil et massacra sans pitié tous ceux qui lui résistaient. Arrivées dans un lieu étroit, les deux armées demandèrent à passer la nuit sur le bord d'une petite rivière qui traverse le canton de Haschdiank, au nord-est. Les ennemis campèrent de l'autre côté, et les nôtres en deçà. Au point du jour, les restes de l'armée du Nord firent leurs préparatifs et se précipitèrent sur les troupes arméniennes qu'ils massacraient impitoyablement. Ils les poursuivirent avec un tel élan, qu'ils cernèrent le prince de Dzop, avec beaucoup d'autres. Réduit à l'extrémité, celui-ci s'écria : « Où es-tu, prince de Siounie? viens à mon aide! » Celui-ci, accourant comme un aigle au vol rapide, le dégagea de ceux qui l'entouraient. Lorsqu'il vit qu'il était blessé grièvement à l'aine, il le prit par la main et le reconduisit au camp, où il mourut. Cependant le général du Nord excita pendant la nuit les autres princes à marcher contre le roi. Ceux-ci suivirent cet avis. Ils fondirent à l'improviste sur les tentes du roi, rompirent les ailes de l'armée de Tiridate, et, fondant sur lui, ils allaient s'emparer de sa personne, si un corps de troupes, celui des braves Mehnouni, n'était accouru à temps pour lui

(1) C'est-à-dire : la plaine de Mouschegh.

permettre d'atteindre les restes de l'armée du Nord. Tiridate et le général s'abordèrent avec rage, et le général blessa grièvement le roi Tiridate au bras gauche. Furieux et rugissant comme un lion, Tiridate se précipita sur son adversaire, lui fendit la tête en deux, mit en déroute les troupes qu'il avait devant lui et les poursuivit jusque sur le territoire de Harkh; quelques autres les repoussèrent jusqu'à la ville de Garin (1). De retour à Artzan, le roi et les princes descendirent auprès de saint Grégoire, à l'endroit où était le saint Précurseur; ils rendirent ensemble de solennelles actions de grâces à Dieu, lui offrirent en holocauste des taureaux blancs, des boucs et beaucoup d'agneaux, et distribuèrent aux pauvres d'abondantes aumônes. Lorsque toute l'armée et les princes furent réunis, on en fit le dénombrement et l'on trouva que le nombre des morts s'élevait à huit cents hommes des nôtres (2), tandis que ceux du Nord avaient perdu quinze mille neuf cent quarante-deux combattants.

Ceux qui s'étaient enfuis jusque dans le canton de Harkh furent attaqués en six endroits différents par le prince de Harkh, qui leur tua mille six hommes. De là, ayant pénétré en Géorgie, ils furent exterminés en beaucoup d'endroits. Six mille hommes seulement rentrèrent dans leur pays; quand ils avaient envahi Daron, ils étaient au nombre de cinquante-huit mille. Tout ceci se passa au retour de Rome de Tiridate et de Grégoire, par suite de la trahison du prince d'Aghdsnik. Ils restèrent trois jours aux Neuf-Sources, après quoi ils partirent ensemble pour le district d'Abahouni, emmenant avec eux les princes qui étaient renfermés dans la forteresse d'Oghgan; quant aux quatre cents hommes, Tiridate les fit transporter à la cour. Lorsque nous eûmes rejoint les troupes qu'il avait envoyées en avant, il leur donna l'ordre de s'emparer du prince d'Aghdsnik. Lorsque ce dernier eut été amené en sa présence, Tiridate voulait lui trancher les pieds et les mains. Mais saint Grégoire l'en empêcha et lui conseilla, au lieu de ce châtiment, de le dépouiller de sa dignité et de l'expulser du territoire arménien.

Quant aux événements qui suivirent, si on désire les connaître, on les trouvera dans un autre historien. Cette réponse de notre part doit vous suffire. Si vous désirez venir dans ce pays, le sol y est fertile, la température y est douce, les eaux [y coulent] en abondance; le sol est uni comme une plaine, et autour des montagnes se dressent de nombreuses forteresses. Il produit en grande abondance des pâturages et du miel. Semblable à la manne qui tombait du ciel pour les Juifs, une rosée plus douce que le miel se dépose ici sur les arbres; on l'appelle *kazabîn* (1). La terre [d'où vous êtes] est desséchée par un vent brûlant; votre pays est pauvre en blé; les animaux y sont en petit nombre. Notre pays au contraire regorge de toutes sortes de richesses; [et il est] excellent et salubre. Les princes sont amis des religieux, exempts de désordres et bienveillants pour les pauvres; ils prennent soin des orphelins, protégent les églises et sont pleins de sollicitude pour tous. Que le Seigneur conserve en paix, par vos prières, notre troupeau et le vôtre avec sa grâce. Salut en N.-S. J.-C.

(1) Agathange a passé sous silence cette guerre d'invasion, et Moïse de Khorène (II, 85) n'en parle que très-brièvement. Selon cet historien, le roi du Nord ou des Passils (peuplade scythique ou sarmate appelée *Parsegh* ou *Parsils* par Moïse de Khorène, *Géogr.*, dans Saint Martin, *Mém.*, t. II, 354-355), envahit l'Arménie et fut battu et tué dans les mêmes circonstances racontées par Zénob.

(2) Au nombre des morts se trouvait le généralissime arménien Ardavazt Mantagouni (Moïse de Khorène, II, 85).

(1) En persan *guézengubin* ou *guézembo*, « résine, manne ».

JEAN MAMIGONIEN,

CONTINUATION DE L'HISTOIRE DE DARON,

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS DE L'ARMÉNIEN,

PAR

JEAN-RAPHAEL EMINE.

INTRODUCTION.

L'ouvrage de Jean Mamigonien, qui écrivit au ptième siècle, ne devait pas faire partie de ce lume, mais, comme il est la continuation de celui Zénob de Glag, nous n'avons pas cru devoir parer ces deux histoires, qui du reste portent le ême titre, et dont la seconde forme, pour ainsi re, le complément indispensable de la première.

Jean Mamigonien, trente-sixième abbé du monastère de saint Jean Précurseur (Sourp Garabed), ns le canton de Daron, vivait à l'époque du paiarche Nersès III, dit le Constructeur, qui monta r le siége pontifical de l'Arménie en 640. Ce fut ır l'ordre de ce patriarche que Jean composa son istoire, pour faire suite à celle de Zénob de Glag, .r elle porte également le titre d' « Histoire de aron ». Jean raconte dans le mémorial de son re que, déjà du temps de Zénob, on consirait comme une chose utile et agréable, que aque abbé du monastère de Sourp Garabed nt au courant le registre des annales du canton Daron, où étaient transcrits les actes de braoure accomplis à la guerre par le prince, les ndations et les règlements faits par lui, et de onserver ces documents dans le trésor de l'église u couvent. Ces chroniques, s'augmentant de our en jour, étaient désignées sous le titre d' « Hisoire des Syriens », parce que, jusqu'à l'époque e l'administration de Thotig ou Thaddée, tous s abbés du monastère de Sourp Garabed étaient yriens de nation (1). Jean fait observer cependant que, depuis l'époque de Chosroès jusqu'au ègne de Tiridate, les registres des annales de aron ne parlent en aucune façon des événeients accomplis dans la satrapie des Mamigoiens, et, en vue de combler cette lacune, il a pris résolution de se rendre dans les environs d'Éesse, où un religieux du nom de Marmara possédait des annales analogues. Ayant rencontré ce moine, il lui demanda d'examiner son recueil d'annales, et il acquit dès lors la conviction que ce document avait été écrit au monastère des Neuf-Sources, et qu'il était tombé aux mains de son possesseur, à la suite des invasions et des guerres qui avaient désolé le canton de Daron. Jean raconte ensuite qu'il possédait déjà dix des chapitres de ce registre et qu'il traduisit les vingt-huit suivants, de façon à former un corps d'annales qu'il légua après lui à ses successeurs.

L'histoire de Daron se composait donc dans l'origine de trente-huit chapitres; cependant, telles qu'elles nous sont parvenues aujourd'hui, ces annales n'en forment plus que huit seulement, dont cinq appartiennent en propre au Livre de Zénob de Glag et trois à celui de Jean Mamigonien.

L'ouvrage de Jean Mamigonien est loin d'être aussi important pour l'histoire que les écrits des annalistes ses devanciers. Cet historien a accueilli avec trop de facilité certains faits d'une authenticité très-douteuse, et les données chronologiques que son livre nous fournit sont, pour la plupart du temps, très-erronées. L'auteur confond aussi certains personnages, et attribue aux uns des actions accomplies par d'autres individus et à des époques très-différentes. On doit croire que le livre de Jean a subi, sous la plume des copistes, des modifications considérables, car on trouve dans son Histoire la mention de faits qui se sont passés après sa mort. On s'explique du reste les interpolations que l'on remarque dans le livre de Jean, quand on lit dans son mémorial qu'il engage instamment ceux qui viendront après lui à ajouter à son ouvrage les événements accomplis de leur temps. Ces continuateurs anonymes, en se conformant aux intentions de Jean, ont pu conserver sans doute le souvenir de faits qui seraient aujourd'hui oubliés, mais les changements qu'ils ont introduits dans l'œuvre originale de Zénob ont beaucoup nui à la réputation de cet écrivain, dont le style est assez

(1) Thotig, vingtième abbé du monastère de Sourp arabed, expulsa tous les Syriens de son église, abolit s règlements qu'avaient faits ses prédécesseurs, et roscrivit même leur langue, en forçant les moines plas sous sa juridiction, à n'employer que l'idiome arénien dans les usages ordinaires de la vie et dans la liırgie de l'Église.

vulgaire et diffère essentiellement de celui des grands littérateurs arméniens du quatrième et du cinquième siècle (1).

L'Histoire de Jean Mamigonien a été imprimée pour la première fois à Constantinople en 1719; mais il existe une édition bien préférable à première et qui a été donnée par les Mékhitaristes de Venise, en 1832, à la suite de l'Histoire de Zénob. Cette dernière édition a été faite à l'aide de plusieurs manuscrits qui fournissent des variantes très-importantes pour les noms propres d'hommes et de lieux et pour les dates.

V. L.

(1) Cette notice sur l'ouvrage de Jean Mamigonien a été rédigée d'après celle que le P. Karékin a insérée dans son *Histoire de la littérature arménienne* (en arm.), p. 316 et suiv.

JEAN MAMIGONIEN.

HISTOIRE DE DARON.

CHAPITRE Ier.

Sur ceux qui administrèrent successivement le monastère de Saint-Jean Précurseur (Sourp Garabed), appelé aussi couvent de Glag.

Zénob administra le monastère de Glag pendant vingt ans. Épiphane, disciple d'Antoine, lui succéda pendant trente ans. La dixième année de son administration, saint Grégoire [l'Illuminateur] vint visiter le monastère de Glag et il demeura quatre ans chez Antoine et Gronitès, sur la colline d'Avédiatz. Ceux-ci le congédièrent en lui disant : « Allez habiter les déserts, les lieux solitaires, pour qu'on ne vienne pas vous glorifier à cause de votre sainteté. » Saint Grégoire quitta ce lieu et se retira dans la grotte de Mané, où il mourut sept ans après, dans la gloire de Dieu (1).

A Épiphane succéda son disciple Étienne pendant quinze ans (dix-huit ans, *selon* 2 *ms.*). La quatrième année de son administration, saint Antoine mourut, et deux ans après saint Gronitès, qui avait séjourné pendant quarante ans dans le lieu appelé Innagnian. Il fut enterré à quelque distance de l'église, du côté méridional (2). Il avait élevé une église de l'autre côté de Govar, près d'une source abondante et il y avait établi soixante religieux qui avaient des mœurs angéliques. C'est en cet endroit que saint Grégoire cacha les reliques (3).

Ephrem administra pendant vingt-huit ans.

Jean, pendant dix ans (cinquante ans, *selon* 2 *ms.*); il vivait à l'époque de saint Sahag.

Ghimintos administra pendant dix ans;

Marc, pendant dix-huit ans (Margar-Macaire), pendant douze ans, *selon* 2 *ms.*)

Cyrille (Giouregh), pendant vingt-deux ans. Il fut le premier [abbé] qui fut consacré évêque par Jean Mantagouni, catholicos des Arméniens (1).

Grégoire administra pendant six ans;

André, pendant onze ans (huit ans, *selon* 3 *ms.*);

Nersès, pendant sept ans (quatre ans);

Jean, pendant trois ans (deux ans);

Sahag, pendant cinq ans (sept ans);

Joseph, pendant six ans;

Barthélemy, pendant quatre ans (trois ans);

Athanase, pendant dix ans (seize ans); c'est lui qui, du temps de Moïse, catholicos des Arméniens (2), et à sa demande, fixa [le point initial de] l'ère [arménienne] dans la ville de Tevin, car il connaissait les calendriers de tous les peuples (3).

Gomidas administra pendant huit ans (dix ans); il fut envoyé vers les Géorgiens par Abraham, patriarche des Arméniens (4), pour consacrer l'union avec eux.

Étienne (Sdéphanos) administra pendant six ans. Il se rendit auprès de Gomidas, patriarche des Arméniens (5), et comme celui-ci construisait de

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 91. — *Panégyriques de saint Grégoire* et *Vies des Saints arm.*, *sub nom. Grigoris.*

(2) Cf. Vartan, *Géograph.*, dans Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II. p. 430-431.

(3) Cf. plus haut, Zénob de Glag, p. 345.

(1) Jean Mantagouni, auteur d'homélies célèbres, dont le texte a été imprimé à Venise, au monastère arménien de Saint-Lazare. Cf. Lequien, *Oriens Christ.*, t. I, 1380. — Sukias de Somal, *Quadro*, p. 30. — Karékin, *Hist. de la litt. arm.*, p. 218 et suiv.

(2) Cf. sur la fixation de l'ère arménienne les savantes recherches du P. Surmélian (*Traité du calend. arm.* — Venise, Saint-Lazare, en arm.) qui ont été mises à profit dans l'ouvrage intitulé : *Recherches sur la chronologie arménienne* (Paris, 1859). — Le point initial de l'ère arménienne est fixé au 11 juillet de l'année 552 de notre ère.

(3) Moïse II, d'Eghivart, dans le canton d'Arakadzodn, occupa le siége patriarcal d'Arménie depuis l'an 551 jusqu'à l'an 581. Moïse, qui était très-avancé en âge, avait pris pour coadjuteur Verthanès.

(4) Abraham I, évêque du pays des Rheschdouni, originaire du canton d'Abahouni, succéda à Moïse II, et occupa le siége partiarcal de l'an 594 à l'an 600.

(5) Gomidas, successeur de Jean III, né à Aghtsits dans le canton d'Arakadzodn, était évêque de la satrapie des Mamigoniens, quand on l'appela sur le siége patriarcal d'Arménie en 617. Il l'occupa jusqu'en 625.

nouveau la chapelle des saintes Hripsimiennes (1), il en rapporta une relique qu'il plaça dans le couvent de Glag, où il résidait.

Basile (Parsegh-Barthélemy, *selon* 3 *ms.*) administra pendant huit ans;

Thaddée, pendant trente ans (Thotig, saint et ermite, *selon* 2 *ms.*). Il fut vertueux dès l'enfance. C'était le disciple de Basile qui le chérissait à cause de sa bonne conduite, ainsi que Mouschegh, prince des Mamigoniens, qui lui donna beaucoup de fermes. Il établit dans le couvent de Glag trois cent quatre-vingt-huit religieux qui ne faisaient qu'un seul repas par jour.

De son temps, quatre ermites qui ne mangeaient que des légumes et qui ne se donnaient aucun plaisir des sens, voulant se rendre à Sougav (2), passèrent dans le pays des Grecs. Arrivés en ce lieu, il leur convint d'y vivre en solitude et ils y passèrent deux ans. [Au bout de ce temps,] trois hommes qui habitaient le Sedjestan (Sakastan), ayant entendu parler d'eux, vinrent au monastère de Glag et y demeurèrent avec eux : les uns au lieu dit Innagnian, sur la colline des Avédiatz, les autres dans la grotte qui se trouve au sud-est, du côté de la croix cachée, et quelques-uns sur la colline couronnée d'un bois. Ils passèrent ainsi vingt ans dans cette austérité.

Pendant le gouvernement du prince Mouschegh le Mamigonien et l'administration de Thotig, un événement merveilleux se passa au monastère de Glag, devant la porte de Saint-Garabed. Le prince des Ardzrouni, appelé Vart le patrice, qui avait fait construire plusieurs églises et plusieurs couvents, voulant se rendre à Césarée, conduisit sa femme chez son père, et, ayant confié la contrée à la garde des autres nobles, il s'en alla. C'était une femme pieuse et qui s'appelait Marie. Elle désirait ardemment voir les saints hommes qui se trouvaient au couvent de Glag et au monastère de Garabed. Ayant pris un jour avec elle son fils aîné, encore à la mamelle, elle se présenta avec une grande insistance à la porte de l'église de Saint-Garabed. Elle supplia à plusieurs reprises les religieux de lui laisser visiter l'église, mais ceux-ci s'y refusèrent. Étienne conduisit l'enfant devant l'autel, le fit prosterner devant Dieu et le rapporta à sa mère. Celle-ci le prit, fondit en larmes, et se lamenta en disant : « Malheur à moi, pécheresse, qui ne puis jouir de pareilles faveurs. Femmes, déplorez mon sort; hommes, laissez-moi répandre des pleurs! Que les montagnes m'écrasent sous leur poids et que les collines me prennent en compassion. Que les monstres me plaignent, et la race des oiseaux aura pitié de moi. Les anges auront pitié de moi, et les démons se rassembleront et se précipiteront sur moi. Ayez compassion de moi, saints serviteurs de saint Jean, et conduisez-moi dans l'église. » Puis se tournant vers son fils, elle lui « dit : Pourquoi es-tu sorti de mes bras, ô mon enfant, et n'as-tu pas eu pitié de ta mère? N'est-ce pas moi qui t'ai mis au monde, qui t'ai nourri, et pourquoi m'as-tu laissée seule? »

Après avoir parlé de la sorte, la princesse présenta aux religieux beaucoup d'encens odoriférant qu'elle avait apporté avec elle, puis, l'ayant envoyé à Thotig, elle lui demanda la permission de la laisser pénétrer dans l'église. Il lui répondit « Nos prédécesseurs n'ont pas permis de laisser entrer les femmes (1), et il nous est impossible d'exaucer votre prière. Si c'est pour un zèle pieux que vous voulez visiter l'église, Dieu sera satisfait du chagrin que vous avez éprouvé. Que notre réponse n'altère en rien vos sentiments pour nous, et allez en paix. » La princesse répliqua : « Non, il n'en sera pas ainsi, et si vous voulez m'opposer la force, je ne vous crains pas, et si vous me dites que saint Jean me méprise, n'est-il pas né lui-même d'une femme? le Seigneur n'est-il pas né aussi d'une femme, et les apôtres et les prophètes n'avaient-ils pas de mères? J'entrerai, Seigneur, car j'ai pour intercéder en ma faveur votre mère, afin que vous ne soyez pas irrité. N'exercez pas sur moi l'effet de votre colère, afin que je ne devienne pas la risée du monde. Puisque vous avez sucé le lait de la femme, rendez-moi digne de visiter ce temple. »

Ayant ainsi parlé, la princesse entra dans l'église, baisa le mur du temple, se prosterna à genoux devant le saint autel et dit : « Seigneur, voyez mon cœur déchiré et soyez miséricordieux envers une malheureuse, car, dans votre bonté, vous ne vous êtes pas souvenu de votre colère. Que votre nom soit éternellement béni! » Lorsque la princesse sortit de l'église, ils furent attristés de ce qui s'était passé et ne pardonnèrent pas à cette princesse l'acte qu'elle avait commis; ils voulaient s'en venger et ne lui préparèrent point de repas. Alors la princesse ordonna aux

(1) Sébéos, *Hist. d'Héraclius*, ch. 25, p. 131 (en arm.).

(2) Montagne de la province d'Ararat. — Cf Indjidji, *Arm. anc.*, p. 406.

(1) Cette défense remontait à saint Grégoire l'Illuminateur, ainsi qu'on peut le voir plus haut, dans l'Histoire de Zénob de Glag, p. 348, col. 2.

ns de sa suite de préparer un diner pour les ligieux, les invita tous à y prendre part, et leur mbre s'élevait à trois cent quatre-vingt-quinze rsonnes. Lorsqu'ils eurent fini de manger, la incesse dit : « O saints hommes! zélés pour la opagation du culte divin, réjouissez-vous avec oi dans le Seigneur, car il m'a permis de visiter église sans me punir, et il a accompli le vœu de on cœur. Or, donnez-moi votre bénédiction, et ontinuez à vivre saintement et en paix. » Aussitôt la princesse partit avec sa suite.

Cependant, le sacristain et l'un des religieux rent s'agenouiller devant le saint autel, et dint : « O Seigneur ! vous ne punissez donc pas la mme qui osa commettre un acte semblable, r après cela, toutes les autres femmes violeront nsi l'entrée de ce monastère. Montrez à présent tre force, pour que les nations sachent qu'il ne ut pas violer ce saint lieu, et pour que ce soit exemple et une loi pour beaucoup d'hommes. » Pendant que la princesse gravissait la pete colline au sud du couvent, et qui se trouve au mmet de Nartag (3 ms. Satag), et domine le etit fort de Medzamor qui est en bas de Nartag t qu'on appelle Antag (1 ms. Artag), elle aperat du côté du nord une vision merveilleuse. yant confié l'enfant à sa nourrice, elle dit : « Je ois un homme à la longue chevelure, enflammé e colère et descendant des cieux; il entre dans église, il sort, il vient à moi. Dans sa main, il ent une épée effilée, humectée et rougie de ang. » A peine avait-elle prononcé ces mots u'elle fut frappée par l'homme de la vision, et lle tomba morte sur le coup. Voyant cela, ses erviteurs coururent avertir ceux de l'église et ur racontèrent ce qui s'était passé. Le supérieur du ouvent, en apprenant cette nouvelle, s'emporta ontre le sacristain qui en fut fort attristé, et leura pendant plusieurs heures. Le supérieur se endit avec ses serviteurs à l'endroit où la prinesse avait succombé, et, lui ayant creusé une ombe, il y déposa son corps, y dressa une croix e pierre, sur laquelle on grava l'inscription ue voici :

Cette épée sera près de celui
qui aura l'audace de violer
l'église de Dieu.

Cette croix existe encore avec l'inscription.

Le supérieur prit l'enfant, le confia à sa nourrice usqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de puberté, après uoi il l'admit dans le couvent, l'y instruisit et le omma supérieur du monastère avant de mourir. on père, le prince des Ardzrouni, apprit la nouvelle de la mort de sa femme au moment où il quittait Césarée. Il en fut très-attristé, mais le supérieur Thotig lui donna des consolations. Il résolut ensuite de bâtir des églises et partit pour Madravank (1), afin de se procurer des matériaux avec lesquels il éleva une magnifique église, qu'en souvenir de sa femme, il nomma l'église de la Mère de Dieu. Il lui fit don d'ornements magnifiques et l'orna avec une rare élégance. Il dota également de grandes richesses le monastère de Saint-Jean Précurseur, de Glag.

C'est encore lui qui rendit au couvent du saint Précurseur les villages de Govar et de Baregh, car un prince impie de la maison des Mamigoniens s'était emparé de ces deux villages qui appartenaient au monastère et les avait donnés à une chanteuse. Le père Cyrille s'irrita de ce procédé et maudit le prince qui s'était emparé de propriétés appartenant au couvent. Mais ce prince fut lancé à terre par son cheval, un mois après cette malédiction, et il mourut. Cependant son fils offrit au couvent de rendre les villages que son père s'était appropriés; mais le supérieur refusa de les accepter et exigea que le prince se présentât. [Le prince des Ardzrouni] compta vingt-deux mille tahégans qu'il donna au prince de Daron, pour racheter Govar et Baregh, qu'il rendit au couvent, en y joignant les documents authentiques. Il fit don encore au couvent de deux villages de ses domaines, Ardamed et le Trône des Princes (3 ms. Koms); puis, ayant laissé son fils près de Thotig, il rentra dans son pays. Au moment de mourir, il se fit transporter au couvent d'Innagnian, et son tombeau se trouve à trois pieds, à l'est de l'église.

En ce temps-là, les Perses assassinèrent leur roi Hormisdas (Ormizt), et son fils Chosroès (Khosrou) Dchamp se réfugia chez les Grecs (3 ms. chez les Romains). Ayant accepté le concile de Chalcédoine (2), Chosroès marcha contre les alliés perses avec l'armée que Maurice lui confia et retourna en maître dans son pays. Lorsque Chosroès se rendit dans ses États, après avoir quitté la Grèce, il prit avec lui Mouschegh, seigneur de Mousch, et Khouth, prince de Daron et de Sassoun, et, ainsi

(1) Cf. sur cette localité de la province de Douroupéran, Indjidji, *Arm. anc.*, p. 96 et suiv.

(2) Cf. Jean Catholicos, *Hist. d'Arm.*, ch. IX, p. 56-57 de la trad. franç. de Saint-Martin. — C'était une tradition répandue parmi les Arméniens, que Chosroès I avait adopté le christianisme. Jean Mamigonien attribue par erreur cette conversion à Chosroès II Parviz, fils d'Hormisdas, que Maurice, empereur de Constantinople, aida à reconquérir ses États contre l'usurpateur Bahram Tchoubin.

que l'avait ordonné Maurice, il le conduisit à Tevin, le nomma gouverneur de l'Arménie et lui confia l'armée des Arméniens, forte de 30,000 hommes. Quant à Chosroès, il se mit à la tête de l'armée grecque composée de 70,000 soldats et marcha contre Pahl Schahasdan (3 ms. Palkhasdan). Pendant qu'on campait, les Grecs crurent manquer à leur dignité en restant avec les Arméniens, et, continuant leur marche, ils vinrent s'établir dans la ville.

Nikhordjès, qui avait assassiné Hormisdas, leva une armée de 80,000 Perses et s'avança à la rencontre de Mouschegh. Le valeureux Mouschegh parvint à peine par ses encouragements à décider les Arméniens à accepter le combat. Le prince des Mamigoniens, gouverneur de l'Arménie, engagea son armée à invoquer le secours de Dieu par l'intervention du saint Précurseur. S'étant tous conformés à cet ordre, les Arméniens s'élancèrent sur les Perses, et Dieu leur livra leurs ennemis. Mouschegh, ayant aperçu de loin le roi et l'ayant reconnu, s'approcha de lui, et ils s'attaquèrent mutuellement. Mouschegh, harassé de fatigue, mais n'attachant pas plus de prix à la mort qu'à la vie, leva sa masse d'armes et en asséna un coup sur le crâne de Nikhordjès. Ce coup lui brisa la tête et sa cervelle s'échappa par ses narines. Mouschegh lui trancha la tête et, l'ayant mise dans une valise, il exhorta les siens à se battre. Ceux-ci, se ranimant, mirent en fuite les ennemis et firent prisonniers quarante-huit princes. On ne pouvait pas compter les morts, tant leur nombre était considérable. On fit, avec les princes, mille prisonniers; les Arméniens rentrèrent après cette grande victoire dans leur pays (1).

En entendant cette nouvelle, le roi Chosroès fut dans l'allégresse, mais les soldats grecs étaient confus de honte. Lorsque le roi fit demander Mouschegh et se disposait à faire des largesses à toute son armée, l'empereur Maurice fit dire à Chosroès qu'on l'avait nommé roi à la place de son père. « Savez-vous, lui dit-il, que Mouschegh voulait vous faire tuer? » Alors Chosroès voulut s'emparer par trahison de Mouschegh et le faire mourir. Il l'envoya mander auprès de lui; mais la sœur de Chosroès, instruite de la trahison de son frère, avertit Mouschegh. Celui-ci prit avec lui quarante princes seulement, armés en guerre, lesquels, ayant ceint leur sabre de bataille, vinrent se présenter en face du roi. Ils s'approchèrent à cheval jusqu'auprès de la tente royale et éclatèrent en reproches amers, en racontant la trahison qu'on avait ourdie. Ils crachèrent au visage du roi, et lui firent des reproches sur sa folle conduite. Après quoi Mouschegh quitta le roi avec les siens, le cœur gonflé de colère. Quand le roi eut appris que Mouschegh était parti fort irrité, il fut saisi de terreur, car c'était encore un jeune homme.

Mouschegh envoya au général des Grecs le message suivant : « Vous avez voulu, dit-il, m'assassiner par trahison, mais, je vous le dis, ne réveillez pas le lion qui dort, ni le renard qui a oublié ses instincts, autrement celui qui a vaincu 80,000 hommes peut bien aussi en exterminer 70,000. » Ensuite, laissant l'armée à Tevin, il se démit de sa charge de gouverneur, prit avec lui les troupes de la maison des Mamigoniens, et retourna dans ses domaines. Peu d'années après, Phocas assassina Maurice et monta sur le trône.

Chosroès marcha contre Phocas pour venger la mort de Maurice (1). En passant près de la ville de Garin (Erzeroum), il envoya un messager à Mouschegh, prince de Daron, et lui dit : « Venez et accompagnez-moi à la porte du roi des Grecs pour demander vengeance de la mort de Maurice, sinon je ruinerai votre pays à mon retour, je vous chargerai de chaînes, et je vous conduirai à la Porte, vous, votre femme et vos enfants. » Mouschegh, ne répondit pas et commença à fortifier le pays. Chosroès se rendit en Grèce, y fit beaucoup de butin et un grand nombre de prisonniers; puis se dirigea du côté de Pasen, à Tevin, à Hér et à Pahl. Lorsqu'il fut arrivé à Garin, Chosroès envoya Mihran à Daron, contre le prince Mouschegh, afin de s'emparer de sa personne et de le conduire prisonnier en Perse. Il lui ordonna de ruiner les lieux consacrés au culte et de massacrer les religieux. Les Perses firent irruption dans le pays et se mirent à exécuter les ordres qu'ils avaient reçus.

CHAPITRE II.

Histoire des Perses. Mihran se rend à Daron avec une armée de 30,000 *hommes, qui sont massacrés près de la ville d'Otz par Vahan le Loup. Le seigneur de Mousch, de Kalouhr, de Khouth, de Schadkh et de Sassoun va trouver Mihran.*

La première année du règne de Phocas, qui

(1) Cf. sur ces événements Théophylacte Simocatta, liv. IV, ch. 3-15; V, 1-13. — Théophane, p. 221 et suiv. — Cédrénus, t. I, p. 396-397. — Zonaras, *Annal.*, t. II, liv. XIV, p. 74-75.

(1) Théoph. Simoc., liv. VI, ch. 15. — Théophane, p. 244-272. — Cédrénus, t. I, p. 405-420. — Zonaras, *Annal.*, t. II, liv. XIV, p. 82-85.

ssassina son maître, l'empereur Maurice, par tra-
ison, et monta sur le trône, Chosroès se souvint
le la paix signée entre lui et Maurice et passa sur
territoire des Grecs avec 140,000 hommes. Il
illa plusieurs villes et beaucoup de provinces et
etourna ensuite dans ses États. Son neveu Mihran
it envoyé par lui à Daron, avec 30,000 hommes.
orsqu'il fut arrivé dans la contrée de Haschdiank,
s prirent un guide, et, ayant continué leur mar-
he, ils arrivèrent à la croix de pierre (Artzan).
uand ils eurent lu l'inscription de la croix, ils
a mirent en pièces (1), et 8,000 hommes pris parmi
ux se rendirent à Meghdi et à Asdéghoun. Les
12,000 autres restèrent près de la croix pour voir
es fuyards. Lorsque les sept religieux qui vivaient
le légumes apprirent leur arrivée, ils vinrent au
ouvent et en firent sortir tous les moines. Les
ns s'en allèrent, mais les autres demeurèrent;
outefois Polycarpe les envoya dans le fort d'Ogh-
an et ne garda au couvent que le supérieur Tho-
ig, les religieux attachés au service de l'église, et
l leur ordonna de se préparer à recevoir la com-
nunion divine. Après que les sept religieux eurent
célébré la messe, ils enjoignirent à un secré-
aire abréviateur, venu de la part des Grecs,
l'écrire tout ce qu'ils allaient dire; puis, élevant
es bras devant le saint autel, ils parlèrent ainsi (2).

. . . .

Au moment où ils disaient *Amen*, une voix se
it entendre du ciel, qui disait : « Qu'il soit fait ainsi
que vous le voulez. Je vous récompenserai lors de
ma venue, et je pardonnerai les péchés à ceux
qui souffriront en mon nom et en celui de mon
Précurseur, car je suis miséricordieux envers cha-
cun. Venez donc dans les lieux de lumière que
vous vous êtes préparés par vos austérités. »

En entendant ces paroles, les saints se pros-
ternèrent devant le saint autel, et puis ils sor-
tirent de l'église. Polycarpe alla se prosterner
devant la sainte croix et se mit en prières, afin de
supplier Dieu de donner la paix à toute la terre,
le mettre en déroute l'ennemi qui était arrivé, et
il pria ensuite] pour que les pauvres obtinssent la
tranquillité dans leurs demeures. Les Perses arri-
vèrent tout a coup, et, apercevant Polycarpe, ils lui
tranchèrent aussitôt la tête, en laissant son corps
devant la croix. Puis ils vinrent en toute hâte jus-
qu'à la porte de l'église, aperçurent les religieux en pleurs et absorbés dans la prière, et, se précipitant sur eux, ils les massacrèrent tous les sept. C'étaient Théon, Polycarpe, Siméon, Jean, Épiphane, Timarios et Énargius (lis. Evagrius — 3 ms. Narésos). Tous les sept furent massacrés par les soldats perses de Mihran, au mois de Kaghots, le 4e jour qui était un jeudi, à la 9e heure. Leurs corps restèrent sur le lieu du supplice jusqu'au matin.

Cependant les Perses ne purent pas découvrir la porte de l'église, car Dieu la déroba à leur vue; mais ils se mirent à donner des coups de marteau, sans pouvoir la découvrir davantage. Effrayés par les démons, ils s'éloignèrent enfin de ces lieux, car il faisait déjà nuit. Trois jours après, les serviteurs et le supérieur Thotig arrivèrent, mais les corps des saints restèrent sur place sans être enterrés, car tout le monde s'en était éloigné. Ayant reconnu qu'ils étaient morts, tous versèrent des larmes et furent plongés dans une grande tristesse. Ensuite, ayant relevé les corps, ils les descendirent dans le jardin au sud de l'église; là ils creusèrent la terre, préparèrent une sépulture et les déposèrent auprès d'Antoine et de Gronitès qui étaient venus jadis de Césarée avec saint Grégoire. On dressa sur leur sépulture la croix divine, et beaucoup de gens obtenaient leur guérison en cet endroit (1).

Quelques hommes envoyés par le prince Mouschegh, pour s'informer du nombre des soldats, furent étonnés lorsqu'ils apprirent que les saints avaient été massacrés; ils allèrent en toute hâte trouver le prince Mouschegh et lui racontèrent les détails de cet événement. A cette nouvelle, Mouschegh demeura trois jours sans prononcer une parole. Ses soldats lui donnèrent alors un livre renfermant les lois chrétiennes et des paroles consolantes, en lui disant : « Véritable rayon de la lumière bienheureuse, vous, notre illustre général, ne vous affligez pas de leur mort, car, par leurs prières, ils sont devenus les remparts solides du monde, nos intercesseurs et nos protecteurs auprès de Dieu. Laissez maintenant la douleur de côté, et mettez en fuite Mihran qui s'est levé contre nous. » Mouschegh, comme sortant d'un songe, ordonna de mander auprès de lui Vahan qu'il avait nommé prince de Daron, lorsqu'il était gouverneur de l'Arménie. Il lui parla en ces termes : « Vahan, ô mon fils, vous connaissez mon grand âge; voilà cent vingt ans (?) que je fais la

(1) Cf. plus haut, Zénob de Glag, p. 347, qui parle le l'érection de ce monument, élevé après la bataille gagnée par les arméniens chrétiens sur les idolâtres de Daron.

(2) Nous avons supprimé une longue prière, où les sept religieux offrent leur vie à Dieu en holocauste, pour s'assurer le ciel.

(1) Vartan mentionne, dans sa Géographie, la sépulture de ces sept martyrs (Saint-Martin, *Mém.*, t. II, p. 428-431).

guerre, ma lance à la main, et mon front ruisselait de sang au lieu de sueur. Moi-même, j'ai rangé en personne mon armée et j'ai entrepris la guerre. A présent je suis vieux, mes membres tremblent; Dieu et vous pouvez marcher à mon aide. Or, mon fils, sachez bien que si vous succombez pour les chrétiens et pour l'Église, vous serez un martyr; si vous entreprenez la guerre pour des honneurs temporels, c'est de la bravoure. Je n'ai pas d'autre héritier que vous, et mes domaines vous appartiendront autant qu'à vos fils après vous. Levez-vous donc, marchez, joignez-les avec prudence, et le saint Précurseur vous sera en aide et vous servira de bouclier, car les prières des saints religieux s'élèveront à votre gauche et à votre droite. »

Vahan se chargea d'exécuter la volonté de Mouschegh; il commença à former des ambassades, les envoya vers Mihran et lui demanda de faire la paix et de sortir du pays. Mihran lui fit répondre: « Il n'en sera pas ainsi tant que je n'aurai pas fait prisonnier le prince Mouschegh et que je ne l'aurai pas conduit en Perse en présence du roi. » Vahan lui envoya dire : « Si vous me remettez le pays de manière que j'en sois le maître et le prince, je vous livrerai Mouschegh, et même je me révolterai contre lui et je me joindrai à vous, en vous enlevant ainsi tout sujet de crainte, et les choses seront ainsi réglées. » Mihran s'obligea à accepter les propositions de Vahan et le manda auprès de lui. Il vint s'installer dans la ville de Mousch, et Mouschegh se rendit au fort d'Oghgan.

Les soldats qui avaient massacré les religieux se transportèrent au fort d'Asdghon, se tinrent pendant deux jours en face des murailles sans pouvoir réussir à le prendre; puis ils allèrent trouver Mihran et lui décrivirent en détail la position de la place. Lorsque Vahan se présenta devant Mihran, celui-ci lui demanda de lui céder le fort d'Asdghon. Vahan répondit : « Non pas, seigneur, mais confiez-moi 4,000 hommes et nous irons nous emparer des places fortes où sont les favoris et les trésors de Mouschegh; car, me croyant peut-être en état de révolte, ils se mettraient sur la défensive et refuseraient de me livrer les forteresses. Maintenant rendons-nous dans la ville d'Otz, et ensuite nous nous porterons ailleurs. » Mihran confia à Vahan 4,000 cavaliers d'élite qu'il conduisit jusqu'à la porte de la ville d'Otz, et il se ménagea des intelligences dans la place, afin de faire prisonniers les soldats qu'il avait avec lui, et de les faire mourir. Le lendemain, ayant parlementé avec la ville pour l'engager à ouvrir ses portes aux soldats, il commença à les y faire entrer, et, comme l'entrée de la place était étroite, peu de gens pouvaient pénétrer ensemble dans l'enceinte de la ville. Les habitants firent entrer dans les maisons les soldats qui pénétraient dans la ville, les dépouillaient de leurs vêtements, leur coupaient la tête, et les jetaient dans des trous bien dissimulés, situés en dehors des remparts. Il avait laissé seulement 50 hommes sur les 4,000 dans le village de Khartz (2 ms. Harts), et il leur avait ordonné, lorsqu'il leur enverrait l'un d'eux, d'aller trouver Mihran et de lui amener de nouvelles troupes. Lorsqu'il eut introduit les soldats dans la ville, Vahan leur envoya donc dire de lui envoyer de nouvelles troupes de Mihran. Ceux-ci vinrent trouver Mihran, et, ayant emmené avec eux 2,000 hommes d'élite, ils rejoignirent Vahan qui prépara un nouveau stratagème, dont ils ne se vantèrent pas et qui devait les perdre.

Dès qu'ils furent arrivés près de la porte appelée Mor (du marais), Vahan avait donné aux habitants les chevaux et les vêtements des soldats perses. Il les manda près de lui et leur communiqua un avis, en disant : « Lorsque les soldats perses vous apercevront, prenez tous le chemin de la ville et, en entrant dans la cité, faites sonner les trompettes comme pour annoncer la victoire; puis, laissez les portes ouvertes pour que les nouveaux arrivants croient que la place est enlevée. » Ils agirent comme il leur avait été ordonné. Or, lorsque les Perses les virent se précipiter en masse sur la ville, ils furent dans l'allégresse, et, se dirigeant vers la place, ils se hâtèrent d'y pénétrer. Vahan, se présentant sans tarder devant le front des Perses, leur annonça la prise de la ville, et envoya à Mihran vingt hommes de l'armée perse, en lui annonçant cette heureuse nouvelle : « Nous avons pris la ville; » et lui-même rejoignit les soldats perses. Plusieurs soldats, en entrant dans la place et pendant que les autres les suivaient, commencèrent à se douter du piége et voulaient battre en retraite pour rejoindre Mihran. Alors Vahan se mit à leur poursuite, commença à les massacrer et à les jeter dans le marais. D'un côté, Vahan, d'un autre côté, les habitants noyèrent quarante hommes dans le marais, et, ayant fait les autres prisonniers dans la ville, il fit trancher leurs têtes que l'on rangeait sur les remparts. Lorsqu'on eut compté les têtes tombées ce jour-là, on en trouva au moins 2,000. Il ordonna de leur couper à tous le nez et le prépuce et de les mettre dans des sacs.

Vahan, ayant rassemblé ses soldats au nombre de 700, vint dans la ville de Mousch. Ayant laissé 300 hommes à Méghoua (2 ms. Meghdea) et deux

cents soldats de Sanas (2 ms. Sasan) armés de lances à Dzdzmag (2 ms. Dzmag), il prit seulement avec lui 200 hommes et alla rejoindre Mihran. Lorsqu'il fut entré dans son appartement, il lui parla ainsi : « Je viens vers vous, fuyant vos soldats, car ils m'ont refusé l'entrée de la ville et une part du butin, et ils ont même enfermé mes troupes dans la place. J'arrive donc en fugitif auprès de vous. » Mihran voulut alors envoyer 1000 hommes contre eux; mais Vahan lui dit : « Ils se sont même révoltés contre vous, car, après avoir pris le butin et les richesses de la ville, ils veulent passer dans le pays des Grecs. » Mihran, se mettant de plus en plus en colère, ordonna d'envoyer 2,000 hommes contre eux. Vahan conseilla à ces soldats de ne pas franchir le fleuve de Meghdi pendant la nuit, mais de camper sur ses rives et de continuer leur route le lendemain. « Peut-être les ennemis se précipiteront sur vous, et vous ne connaissez pas les localités. » Il leur dit encore : « Que mille d'entre vous passent par Dzdzmag et les mille autres par la plaine. » Puis, leur ayant donné des guides, il prit congé de Mihran, afin de présider à leur départ. Dès qu'ils furent parvenus à l'endroit où il leur avait commandé de se séparer, il leur adjoignit cent hommes et ils se dirigèrent sur Dzdzmag. Vahan, s'étant mis à la tête des cent autres soldats, les suivit à quelque distance.

Quand cette troupe fut parvenue sur les rives du fleuve de Meghdi, Vahan les fit camper pour qu'ils se livrassent au sommeil, et, ayant préparé des embuscades, il ordonna aux serviteurs d'éloigner les chevaux comme pour les faire paître; de cette manière il n'éveillait en rien les soupçons des Perses. Tout à coup, les soldats de Vahan firent résonner les trompettes, en avant et en arrière des Perses, les entourèrent et les précipitèrent dans le fleuve; pas un seul n'échappa. Ensuite, poussant les chevaux devant eux, ils se dirigèrent sur Dzdzmag. Cette affaire une fois commencée et terminée, les Arméniens se rendirent à Dzdzmag, pour y surprendre les autres Perses qui n'étaient pas encore arrivés, et ils les attendirent jusqu'à ce qu'ils fussent venus. Ceux-ci descendirent de cheval, comme le leur avait prescrit Vahan, sans avoir le moindre soupçon. Bientôt après, les soldats de Vahan se placèrent à l'entrée du pont, firent entendre un bruit terrible tout autour d'eux, et ils commencèrent à les exterminer sans pitié. L'un d'eux, qui s'était réfugié dans le marais, monta à cheval et s'enfuit du côté de Mousch. Deux des soldats de Vahan se mirent à sa poursuite, l'atteignirent sur l'autre rive du fleuve, l'assommèrent en le frappant sur la tête, et sa cervelle lui sortit par les narines. L'un d'eux prenant du sable, le présenta au cadavre en disant : « Cuisinier des Perses, prenez ce sel, » et le nom de cet endroit fut appelé *Araghs* (1); on y construisit depuis une ville. Vahan ayant acculé les Perses sur les rives du marais, quelques-uns n'en purent sortir, et les autres tombèrent dans l'eau et s'y noyèrent. On coupa le nez et le prépuce de ceux qu'on massacrait sur la terre, et on lançait leur tête dans le marais et dans la plaine. Vahan ayant rassemblé les 2,000 chevaux, les fit conduire dans le fort d'Éghantz (3 ms. d'Oghen) qu'on appelle aussi Eghnoud (2).

Quand toutes ces choses furent accomplies, Vahan et les siens s'en allèrent retrouver Mihran (2 ms. Nikhor), et il commanda à ses serviteurs de préparer un festin et d'y convier Mihran. Mais, comme celui-ci était malade, il demeura dans son appartement et permit à Vahan seulement d'y entrer. Vahan se plaça près de la porte, et congédiait les princes qui se présentaient, en disant que le gouverneur de l'Arménie ne pouvait se rendre au festin. Mihran et Vahan entrèrent dans une chambre où était préparé un repas et ils y burent du vin. Aussitôt Vahan, prenant le sac où se trouvaient les nez et les prépuces, le vida devant Mihran qui fut saisi d'épouvante et lui demanda : « Qu'est-ce que cela? dites-moi ce que c'est! » Vahan lui raconta les choses telles qu'elles s'étaient passées et ne lui cacha rien de ce qu'il avait fait. Mihran, au comble de la fureur en entendant ce récit, prit une lance qu'un serviteur tenait à la main et voulait en percer Vahan. Mais celui-ci, saisissant son sabre de la main, lui coupa le prépuce, le mit dans la bouche de Mihran en lui disant : « C'est vous qui avez insulté Dieu, qui avez fait mourir les religieux qui sont les colonnes du monde. » Il lui coupa le nez, le lui mit devant les yeux, puis, lui ayant ouvert le ventre, il ordonna à un serviteur de lui arracher le foie et de le lui mettre dans la bouche. Ensuite, lui ayant traversé l'abdomen d'un coup d'épée, il le fit empaler. Au moment où il venait seulement de lui couper le prépuce, il lui dit : « Donnez-moi un ordre et une lettre pour le Perse qui est chez les Abahouni, et je vous ferai grâce de la vie. » Mihran lui donna une lettre et un ordre qu'il jura à plusieurs reprises être véridiques et que lui seul et le gouverneur des Abahouni connaissaient. Quand il eut tout appris, Vahan saisit son épée, en frappa Mihran au cœur, et il mourut aussitôt. Les serviteurs prirent les habits ensanglantés de

(1) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 108
(2) Cf. Indjidji, *op. cit.*, p. 108.

Mihran, les cachèrent, et, ayant fait disparaître les traces du sang sur le sol, ils le couchèrent sur le côté, dans son lit, et le couvrirent comme s'il dormait. Vahan manda alors dans la tente le secrétaire perse et lui fit écrire une lettre contenant des salutations et le mot d'ordre, et qui disait : « Dans trois jours, montez sur la colline qui se trouve au-dessus de la vallée de Goth avec 1,000 hommes seulement, pour que nous vous apercevions. » Le secrétaire écrivit selon l'ordre qu'il avait reçu de Vahan, qui apposa sur la lettre le sceau de Mihran; puis, ayant convoqué dix des fidèles serviteurs de ce dernier, il leur confia la lettre pour la remettre à Varschir, qui avait les 1,000 hommes sous son commandement et qui résidait chez les Abahouni. Les serviteurs prirent la lettre et s'en allèrent. Vahan, ayant fait venir le héraut, lui dit : « Allez mander tel prince, » dont il lui donna le nom. Celui-ci exécuta l'ordre de Vahan. Lorsque le prince fut venu et traversait un passage sombre entre six hommes qui se tenaient à droite et à gauche, passage qui conduisait dans l'appartement où il devait entrer, des hommes se précipitèrent sur lui pour lui fermer la bouche, afin que, s'il venait à crier, on n'entendît pas sa voix dans l'appartement voisin; puis ils lui enfoncèrent une épée dans le cœur, et jetèrent son corps dans une autre pièce. Vahan fit mettre ensuite en prison le héraut et le secrétaire sous un prétexte quelconque.

Il manda ensuite les princes pour délibérer soi-disant sur les affaires, mais c'était une ruse, car il massacra ce jour là quatre-vingt-six d'entre eux. Quand tous ces princes furent exterminés, il se rendit dans la localité où les soldats perses tenaient garnison, il les rassembla tous, éloigna ses propres soldats, ainsi que ceux des autres pays, et se mit à les insulter, en disant : « Convenait-il que vous enleviez la couronne de perles du gouverneur? à présent voici l'ordre qui vous enjoint de vous dépouiller tous à l'instant de vos vêtements jusqu'à ce qu'elle soit trouvée. » Puis, leur ayant fait ôter à tous leurs vêtements, il en enferma une partie dans une maison, et fit mettre les autres, au nombre de dix-neuf cents trois individus, dans un autre endroit, en faisant fermer les issues. Ensuite, Vahan se fit apporter la tête de Mihran, la fit suspendre à une fenêtre, et la leur montra en disant : « C'est cette tête qui voulait ruiner de fond en comble le monastère du saint Précurseur et brûler tous les religieux. » Il ordonna de mettre le feu aux deux maisons, en disant à ceux qui y étaient renfermés : « Vous m'êtes nuisibles, puisque vous me faites brûler ces deux habitations, mais, s'il plaît à Dieu et au saint Précurseur, je fais le sacrifice de ce bois sans regret. Je briserai la tête de votre roi et vos têtes; et, puisque vous êtes nus, et que vous avez froid, j'obtiendrai le pardon de mes péchés et ceux de mes ancêtres en vous faisant brûler; surtout n'ayez point de honte. Ces maisons seront vos tombeaux, par la grâce du roi des Perses. »

On alimentait le feu avec de la graisse, de telle sorte que toute la ville fut remplie de l'odeur de la fumée. Ensuite, ayant rassemblé les trésors et le butin des Perses, Vahan les envoya au fort d'Oghgan, et, ayant mandé le prince Mouschegh dans la ville, il se porta avec 3,000 hommes au-devant de Vaschir. Arrivé au sommet de la colline, il plaça dans trois endroits différents des embuscades de soldats, et envoya vers Vaschir le secrétaire et le héraut. Ceux-ci partirent et appelèrent Vaschir, en l'engageant à monter sur la colline, car il était descendu sur les bords de la mer de Dzia (mq. dans 3 ms.). Cependant le héraut et le secrétaire ignoraient tout ce qui s'était passé, car Vahan ne les laissait pas approcher de l'armée, et ils venaient seuls à distance des troupes. En effet, au moment d'incendier les maisons, Vahan les envoya sous un prétexte dans un endroit éloigné, afin qu'ils ne vissent pas ce qui se passait, si bien qu'en reconnaissant les costumes des princes, ils les prirent pour des Mihraniens. Étant arrivés à Mousch, ils transmirent au gouverneur les ordres de Vahan, comme si Mihran les avait lui-même donnés. Vaschir prit alors 100 hommes, gravit la montagne et, arrivé à l'endroit [qu'il supposait] être occupé par les Perses, il entra dans la tente de Vahan, croyant y trouver Mihran en personne. En apercevant Vaschir, Vahan l'interpella en ces termes : « Qu'avez-vous résolu de faire? vous vouliez transformer en Perses les habitants de l'Arménie? » Puis il ordonna aux gardes de la porte de tenir les soldats éloignés, fit frapper cruellement Vaschir, pour l'obliger à lui donner le mot d'ordre qui servait à convoquer les soldats. Vaschir, contraint par la douleur, écrivit au général et aux princes de le rejoindre en toute hâte. Vahan fit écrire la lettre par le secrétaire perse; il le gagna avec de l'argent, de façon à ce que sa lettre mandât pour le lendemain les soldats, « car, disait-il, les Grecs se préparent à marcher contre nous. » Il envoya de même aux soldats éloignés la bague et la lettre de Vaschir; puis, faisant appeler les princes un à un, il leur tranchait la tête. Les autres soldats ignorèrent le massacre, jusqu'à ce qu'un des princes, étant parvenu à s'échapper, regagna son armée.

Quand Vahan eut appris que la chose était dé-
oilée, il fit prévenir les soldats qui étaient en mbuscade de se précipiter sur les Perses; ceux-i, les ayant attaqués par derrière, les forcèrent à se éfugier dans le fort situé de l'autre côté de la allée de Goth. Les soldats qui se tenaient au loin n embuscade ne bougèrent même pas de leur oste. Cependant les hommes qui occupaient le ort reçurent les Persans à coups de pierres et de ailloux et les massacrèrent sans pitié. Cent de es soldats se réfugièrent alors chez les Abaouni; mais les hommes placés en embuscade, es ayant aperçus, s'élancèrent sur eux et les irent prisonniers. Le lendemain, les autres sollats perses arrivèrent sur la colline à l'endroit ù se tenait Vahan qui les reçut, les fit descenlre de cheval et leur dit : « Laissez paître vos hevaux jusqu'au soir; alors nous descendrons à e moment dans la plaine et nous marcherons ontre les Grecs. » Les Perses accueillirent sa roposition, et se conformèrent à cet ordre. A ce noment, les hommes placés en embuscade se préipitèrent tout à coup sur les chevaux, les éloignèrent des soldats, et, les poussant devant eux, eur firent passer le fleuve d'Aradzani et les meèrent à Kharké. A cette vue, les soldats perses se nirent à crier ensemble : « Malheur à nous, ious sommes perdus! » et cet endroit fut appelé *Gori* (1).

Vahan se mit à la tête des soldats perses et les it descendre dans la plaine. Alors ceux qui étaient en embuscade les assaillirent de tous les côtés, et, les iyant entourés, ils les massacrèrent jusqu'au dernier. Vahan ordonna d'en épargner quarante seulement, pour qu'ils pussent raconter au roi de Perse ce qui s'était passé. Puis il envoya à ce monarque la tête de Mihran, en lui faisant dire : « Lorsque ce gouverneur arriva dans notre pays, les soldats se mutinèrent; il voulut les discipliner sans pouvoir y réussir; et nous ne pûmes aller combattre les Grecs nos ennemis. Étant en amitié avec vous, et les soldats s'étant mutinés, nous avons fait trancher cette tête, et nous sommes parti. Cependant nous avons appris que vous avez quitté le Schahasdan, que vous vous étiez dirigé vers Posdr dans un lieu uni comme une plaine, et nous savons que vous marchez avec succès. Prenez la tête de votre neveu, et elle vous servira à vous guider, vous et les générations futures. » Quand les quarante soldats furent arrivés auprès de Chosroès, ils lui remirent la tête de Mihran, ce qui lui causa un grand trouble et le couvrit d'une honte éternelle. Mais, [le cœur] rempli d'orgueil, il envoya l'année suivante des soldats [contre l'Arménie].

Cette même année, le monastère du saint Précurseur, qui se trouve dans l'endroit appelé *Innagnian*, s'écroula à la suite d'un grand tremblement de terre, en sorte que les habitations qui se trouvaient dans l'enceinte du couvent furent aussi abattues. L'église, qui était construite sur les fondements du monastère, se lézarda. Le prince de Daron, Mouschegh, fit de grands dons en argent et ordonna de la reconstruire de nouveau en pierre. Cependant on ne put la rebâtir comme il convenait de le faire, parce que les soldats perses inquiétaient sans cesse les constructeurs. La même année, Mouschegh reconstruisit le monastère du saint Précurseur et mourut. Il repose à côté du prince des Ardzrouni, au côté oriental du portail de l'église.

A la mort de Mouschegh, Vahan, prince de la maison des Mamigoniens, lui succéda. A cette occasion, on célébra de grandes réjouissances dans les lieux saints où se pratiquait la foi, en présence de beaucoup de prêtres, et de soixante-dix évêques, en face de la porte de Saint Garabed, et dans le couvent de l'évêque de Glag. Mouschegh avait enlevé (aux Perses) dix-huit villages, dont les noms furent effacés des registres royaux, et il les avait donnés à l'église.

La même année mourut le bienheureux Thotig, supérieur du monastère de Glag, et il repose dans l'endroit appelé Haïrplour, qui est à droite de l'église, au nord-est. Après lui, on élut comme supérieur le jeune Étienne (Stéphanos), fils du prince des Ardzrouni dont la mère fut frappée de mort [par l'ange] (1). Ses parents reposent aussi dans le même couvent. Cet Étienne introduisit d'excellentes réformes dans la province de Daron, car on le considérait comme supérieur à l'évêque, puisqu'il était chef du couvent et avait sous sa direction 398 religieux. C'était un homme si vertueux, que tous le considéraient comme saint Jean Précurseur lui-même.

Étienne demanda au saint Précurseur de bâillonner la bouche des bêtes féroces qui brisaient les fenêtres de l'église, et, grâce à la sévérité de ses mœurs, il réprimanda le prince de Harkh qui avait épousé la femme de son frère, lui persuada de la répudier, lui conféra les ordres et lui fit élever

(1) Le mot *Gori* signifie, en arménien, « un canal, un conduit d'eau. » Nous ne saurions dire si cet ethnique renferme une allusion au passage du fleuve d'Aradzani par les chevaux des soldats perses.

(1) Cf. plus haut, ch. I, p. 363.

glise du hameau de Thil, dans la province d'Éghiatz.

CHAPITRE III.

Arrivée de Vakhdank à Daron avec 30,000 hommes. Il construit la ville de Borb et la forteresse de Kahar. Il se fixe pendant trois ans à Kerkour.

Le roi Chosroès rassembla pour la seconde fois une armée contre les Grecs, en se rappelant la mort de son neveu Mihran, et il mit à sa tête Vakhdank, son oncle, suivi de trente mille cavaliers d'élite. Dès qu'il fut parvenu dans le canton des Abahouni, Vakhdank envoya des percepteurs d'impôts à Hark, à Haschdiank et à Daron. Les gouverneurs de ces cantons lui écrivirent : « Si Vahan paye le tribut, nous le payerons également, autrement vous quitterez le pays sans rien obtenir de nous. » En apprenant cela, Vakhdank prit un ton impérieux et s'indigna. Il laissa un gouverneur dans le canton des Abahouni, et vint aux confins de Daron, avec l'esprit fort agité. Il releva la grande ville ruinée de Tzunguerd (1), changea son nom et lui imposa celui de sa femme Borbès, c'est-à-dire « savoureuse », qu'il avait amenée avec lui. Il fit des plantations de vignes, établit des jardins et transporta le pyrée à la porte de la cathédrale élevée par saint Sahag. Il bâtit sur le mont Taurus une forteresse à laquelle il donna le nom de Karkar (2), car plusieurs personnes se précipitèrent en cet endroit sur des animaux qu'elles avaient pris pour des cavaliers. Il changea le nom de la colline de Koroz, qu'il appela Kerkour, du nom de son fils Krékour, et s'y récréait pendant les jours d'été. Puis il envoya à Vahan beaucoup de présents avec une lettre ainsi conçue :

« Au bras puissant et fort de Vahan le terrible, avec l'aide des dieux, salut. Bien que nous soyons attristé de la mort de notre neveu, nous sommes étonné de la profondeur de votre sagesse. Je suis venu ici pour faire paix et amitié, et [je vous invite] à venir vers moi, à jurer de payer le tribut au roi, à lui être soumis et à garder votre ancienne honnêteté ; enfin à ne plus agir de ruse. Portez-vous bien avec le secours des dieux. »

Vahan lui adressa une réponse conçue en ces termes :

« A votre personne lâche et efféminée, Vakhdank, et à votre armée de pourceaux qui se nourrit d'immondices, salut. Si je me suis réjoui de la mort de Mihran, je pleure sur votre imbécillité. Puisque vous avez appris sa mort et reconnu la force qui m'a été donnée par Dieu, comment avez-vous osé marcher contre l'Église de Dieu? Si vous êtes venu pour conclure [un traité d'] amitié, pourquoi avez-vous amené votre femme avec vous? Désirez-vous avoir des enfants sortis de nos reins? Si vous êtes venu par amitié, pourquoi avez-vous construit une ville et des forteresses? Je sais que vous mentez et que vous cherchez à flatter, comme [le fait] un chien. Préférez donc votre vie à la mort, sortez du pays et allez-vous-en en paix ; autrement la mort que vous subirez sera connue du pays tout entier. »

Vakhdank, animé de colère, envoya six mille hommes à Mousch contre Vahan. Quelques personnes en informèrent ce dernier et lui dirent « Rahan marche sur vous avec six mille hommes. » Vahan, faisant une marche de nuit, se dirigea à leur rencontre sur Dzdzmag où ils étaient campés, et il les battit aussitôt avec le glaive, sans qu'ils pussent se servir de leurs chevaux, parce que Sempad, traversant le milieu du camp, détacha quatre mille chevaux, les fit passer de l'autre côté d'Aradzani et les amena du côté de Haschdiank. On donna deux cents chevaux provenant de cette première expédition à l'église du couvent de Glag, comme une part du butin, car c'était là que se trouvait leur maison paternelle, et on confirma ce don. Vahan poursuivit les ennemis du côté du marais, en massacra un grand nombre, en blessa beaucoup, et fit noyer deux cents hommes dans les marais.

Le prince de Haschdiank avait sous son commandement trois mille six cents hommes, le prince des Balouni deux mille deux cents, le prince des Ardchk trois mille, le prince d'Eghnoud cinq mille, le prince Vahan huit mille et son fils Sempad six mille, en tout vingt-huit mille hommes. Toute cette armée était sous les ordres de Vahan, mais il l'avait divisée, et il avait laissé des gouverneurs de provinces de tous les côtés. Seulement, ce jour-là, il n'avait auprès de lui que trois mill[e] hommes. Le prince des Haschdiank massacra beau[-]coup de gens ; il s'était précipité, avait tranch[é] la tête à Rahan et mis en fuite l'armée [ennemi[e].] Il l'assaillit de telle sorte que les vaincus dem[an]daient grâce et promettaient de lui payer tri[but.] Cependant Vahan leur dit : « Donnez-no[us la] tête de Rahan, et nous vous laisserons all[er.] » L'armée ennemie était dans une grande perpl[exité ;] elle chercha cette tête sans pouvoir la [trou]ver. Mais, s'étant saisis de son fils Vah, les [...] le donnèrent à Vahan. Cependant le pri[nce]

(1) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 108.

(2) Cette forteresse de l'Euphratèse est appelée aussi Gargar. (Cf. St-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. I, p. 193.)

Haschdiank étant intervenu, dit : « Donnez-nous Rahan ou trente mille tahégans. » Ils donnèrent trente mille tahégans et s'en retournèrent [chez eux]. Vahan voyant qu'ils s'en allaient tous sans exception, mû par un sentiment divin de jalousie, se précipita sur eux et les massacra. Ceux-ci se mirent à crier et dirent : « Pourquoi recommencez-vous le combat, hommes à la parole trompeuse ? » Cet endroit fut appelé *Arinchs*(1). Quand on les eut conduits dans la plaine, ils en firent un massacre affreux, et ceux qui purent s'enfuir étaient à peine cinq cents, qui allèrent raconter cet événement à Vakhdank. Celui-ci, furieux, donna l'ordre de décapiter ceux qui étaient revenus, et de la sorte aucun des six mille hommes n'échappa à la mort.

Vakhdank, irrité [de la défaite de] Rahan, envoya Assour avec huit mille hommes contre Vahan. Ils vinrent camper sur les rives du fleuve de Meghdi et envoyèrent à Vahan le message suivant : « O rusé Vahan le Loup, puisque vous savez que vous allez servir le roi des Arik, pourquoi vous conduisez-vous avec autant d'audace et d'imposture ? Venez nous trouver et acceptez d'être tributaire, autrement vous mourrez comme un chien. » Ayant entendu ces paroles, Vahan prit avec lui six mille hommes, et, accompagné de son fils Sempad, il marcha contre les Perses. Lorsqu'ils furent en présence, Assour commença à outrager Vahan en l'appelant loup. Celui-ci répondit : « Cette épithète m'est bien donnée, car je viens, je massacre, je m'en vais et je reviens (2). » Ensuite ils se combattirent. Dès que le combat fut engagé, Sempad, fils de Vahan, attendit Assour et le rencontra. Assour, voyant que c'était un jeune homme, le méprisa, et lui dit : « Bâtard, adorateur de pierres, ôte-toi de là, car je ne combats qu'avec des pierres. » Sempad lui répliqua : « Fils du démon, votre nom d'Assour vous est justement donné (3), car votre gloire n'est rien, et, en combattant avec un jeune homme comme moi, vous reconnaîtrez votre impuissance. » Sempad, ayant tiré son épée, trancha la tête du cheval d'Assour et le fit tomber par terre. Puis se précipitant sur lui, il lui coupa la tête, et, l'élevant en l'air, il dit : « Gloire à vous, Christ et saint [Jean] Précurseur, vous avez vaincu mon ennemi. » Comme il disait ces mots, dix hommes cernèrent Vahan et, comme des bûcherons qui abattent [les arbres d']une forêt, ils le frappaient sans pitié. Vahan, se sentant défaillir, éleva la voix et dit : « Où es-tu, Sempad, mon fils ? arrive à mon secours, car je suis vieux ; » il avait en effet quatre-vingt-trois ans. Sempad, se précipitant bravement, comme un aigle au vol rapide, disait : « Aidez-nous, saint Précurseur ! » et il trancha immédiatement la tête du fils d'Assour, en la fendant par le milieu, si bien qu'il détacha l'épaule droite. Vahan, se sentant secouru, coupa la tête aux six chevaux. Dieu leur livra l'armée des Perses qu'ils chassèrent devant eux jusqu'au soir. Sur dix-huit mille hommes, trois mille seulement revinrent auprès de Vakhdank, qui resta tranquille jusqu'à l'année suivante. Cette même année, mourut Vahan le brave, vengeur de l'Église. Il [avait voulu] qu'on transportât son corps au couvent de Glag, et il est enterré à la porte du saint Précurseur, devant le seuil.

L'année suivante, Vakhdank rassembla et forma une armée de vingt mille hommes, et il envoya dire à Sempad : « Venez pour que nous combattions, ou bien soumettez-vous au tribut. » Mais Sempad, ayant réuni dix mille hommes, se porta contre Vakhdank à Antag, et, ayant laissé cinq mille soldats sur la colline, qu'on appelle le Champ de Mort, il se porta avec cinq mille autres soldats au-devant de l'ennemi, pour le provoquer. Vakhdank envoya à sa rencontre dix mille combattants, croyant qu'il n'avait que sa seule escorte. L'armée [ennemie] arriva et le cerna pendant la nuit, car Sempad avait voulu cette nuit-là même se porter au-devant des Perses, mais les prêtres l'en avaient dissuadé. Il leur dit : « J'ai confiance en Dieu qui ne nous abandonnera pas, parce que nous avons fidèlement servi le saint Précurseur. » Il se porta au-devant de l'ennemi avec des torches. Tout à coup, on vit un homme ayant une chevelure qui lançait du feu et aveuglait les ennemis. Sempad le brave, apercevant cette lumière, dit aux soldats : « Prenez courage, mes enfants, et ne craignez rien, car le saint Précurseur est venu à notre secours, et il combat pour nous. » Que personne ne doute de la vérité de ce prodige, car les ennemis se mirent à s'attaquer l'un l'autre et à s'entretuer. C'était le Seigneur qui combattait contre eux. Le massacre fut si grand qu'il y eut des torrents de sang répandu. On donna à cet endroit le nom de *Thil*.

Lorsque le massacre de cette multitude fut terminé, il laissa la vie à deux cents hommes, pour qu'ils pussent témoigner aux autres [de la présence] de l'homme qu'ils avaient vu pendant la

(1) Cf. Indjidji, *Arm. anc.*, p. 109.

(2) Cette phrase forme un jeu de mots en arménien : *kail* veut dire « loup » et *khail*, « pas ». Le verbe *khailel* a la signification de « aller, marcher. »

(3) L'*aip* ou *a* arménien est négatif comme l'α grec, et *sour* veut dire « glaive » ; or *a-sour* signifierait donc « sans glaive. »

nuit ; car les ennemis même l'aperçurent. Puis il envoya les chevaux dans le bourg de Mousch, à son fils qu'il avait appelé Vahan, du nom de son aïeul Vahan Gamsaragan, afin qu'avec les fantassins de la localité il pût en faire des cavaliers qu'il lui expédierait en toute hâte. Vahan, ayant formé un corps de deux mille deux cents cavaliers, les envoya vers son père Sempad, qui pendant huit jours fit des marches militaires pour instruire son armée. Ces huit jours s'étant écoulés, Vakhdank arriva dans la plaine, et dès le lendemain on se prépara à la guerre. Sempad détacha pendant la nuit deux mille cavaliers, les plaça en embuscade derrière les Perses, et en fit passer trois mille derrière la colline, de ce côté-ci. Des deux côtés, on préparait secrètement des plans de bataille, et on partagea les huit mille hommes en six cohortes. Le matin venu, l'armée fit ses préparatifs de façon à tenir les embuscades secrètes, et, en attaquant l'ennemi de front, elle l'attira sur elle.

Dès que la lutte fut engagée, Sempad fut tout d'abord repoussé, et, gravissant la colline, il s'écria : « Où êtes-vous, braves ? avancez ! » De tous côtés, les soldats se précipitèrent et cernèrent l'armée des Perses. La lutte s'engagea de nouveau, si bien qu'il n'y avait plus moyen de se reconnaître, si ce n'est au son des trompettes et à la vue des étendards. Lorsque Vakhdank et Sempad se rencontrèrent, celui-là dit : « Arrêtez, bâtard, quoique vous ayez massacré beaucoup de monde, cependant aujourd'hui vous n'échapperez pas aux mains de mes braves, sans que mes glaives ne vous mettent en pièces. » Mais Sempad, s'avançant, lui coupa les jambières qui couvraient ses cuisses, le blessa cruellement et le désarçonna. Vakhdank, baissant sa lance, frappa Sempad à la poitrine, et ayant fait pénétrer la pointe de l'arme, il ne put l'enfoncer davantage. Sempad, élevant alors la voix, dit : « Saint Précurseur ! faites-vous voir et montrez-vous encore aujourd'hui à vos serviteurs, car c'est pour vous et pour ceux qui croient au Christ que nous mourons. » Ensuite, ayant abaissé sa lance contre la poitrine de Vakhdank, il traversa sa cuirasse, lui perça le cœur, et, ayant tiré son épée, il lui trancha la tête. Toutefois il ne put s'en emparer, parce qu'elle fut enlevée par la multitude.

Cependant l'un de ses serviteurs, étant parvenu à s'emparer de la tête de Vakhdank, s'enfuit en l'emportant. Sempad le rejoignit, et, lui assénant des coups de masse d'armes sur la tête, lui brisa son casque. Le crâne ayant été entamé, la masse d'armes pénétra si profondément dans le casque qu'il ne put l'en arracher que très-difficilement. Le serviteur jeta alors la tête de Vakhdank et tomba mort. Mais un autre serviteur ramassa cette tête et s'enfuit en l'emportant. Sempad, se mettant à sa poursuite, dit : « Perses, n'agissez pas ainsi légèrement, car ce fut après que Vakhdank fut dans cette situation que vous, ses serviteurs affligés, vous prenez sa tête et vous vous enfuyez ; mais sachez qu'il vous faudra endurer alors le même sort [que votre maître]. » Le serviteur, jetant aussitôt la tête à la poitrine de Sempad, dit : « Allez, faites-la cuire et mangez-la, et malheur à vous, puisque vous ne l'avez pas tué plustôt. » Sempad prit la tête, et, poursuivant le serviteur : « O Perse, qui haïssez votre maître, pourquoi n'avez-vous pas donné votre tête à la place de celle de votre maître ? mais, puisque vous haïssez votre maître, eh bien ! je prends votre tête. » Il le frappa au cœur avec sa lance qui le transperça d'outre en outre, et, l'ayant renversé de cheval, il lui trancha la tête et s'en revint sur la colline après ce grand triomphe. Les soldats, ayant cerné en cet endroit les Perses, les massacrèrent. Il n'échappa que ceux qui gardaient les chameaux et qui étaient au nombre de 400 individus. Sempad ordonna de ne point les massacrer, car c'étaient des fuyards. Il s'empara de mille quarante chameaux et de huit mille chevaux et mulets.

Quant le combat eut cessé, Sempad ordonna d'enterrer les morts dans les vallons et les ravins, et cette colline fut appelée Colline de la Mort. Sempad marcha ensuite pendant la nuit avec son armée, et se dirigea sur la ville de Borb. Les soldats s'introduisirent dans les maisons, massacrèrent tous les gens qui s'y trouvaient et qui parlaient l'idiome perse. Ils leur coupèrent le nez, les passèrent dans un fil et les portèrent à Sempad. On compta les nez, et on trouva que quatre mille Perses, hommes, femmes et enfants, avaient été massacrés.

On s'empara du fils et de la femme de Vakhdank que l'on conduisit dans la forteresse des Chèvres, qu'on appelait auparavant château des Aigles, pour les y garder. Sempad envoya ensuite Chosroès (Khosrov) auprès du roi des Perses, pour lui dire : « Payez-moi un tribut de douze années ; votre armée a mangé l'herbe et le pain de mon pays ; elle a brûlé les forêts ; payez-moi le prix de l'eau qu'elle a bue, la valeur des maisons que mon père Vahan le Loup a brûlées à cause de vous, le prix du savon, c'est-à-dire 60,000 tahégans que nous avons dépensés pour laver nos vêtements souillés par le carnage, et ceux qui étaient teints de sang, et dont nous étions tous vêtus ; sinon je marche contre vous avec cent hommes, je ferai

prisonniers tous vos Perses et je les amènerai à Daron. J'attacherai auprès de vos dieux des chiens qui hurleront à leur place. Hâtez-vous de m'envoyer ce que je réclame, autrement vous verrez ce qu'il vous adviendra. » Le roi, ayant entendu cela, se prit à rire [des menaces] de Sempad et ne répondit pas à sa lettre.

Cependant Sourèn, frère de Vakhdank, ayant pris cent mille tahégans et s'étant mis à la tête de quatre-vingt dix personnes, vint à Daron pour racheter la femme et le fils de Vakhdank. Sempad, venant au-devant de Sourèn, frère de ce dernier, le reçut avec amitié et le conduisit à Mousch. Après y être resté dix jours, Sourèn se mit à la recherche de son neveu pour savoir où il était. Or [les Arméniens] lui montrèrent la forteresse dans laquelle il était gardé. Sourèn dit : « Est-ce que, dans cet endroit, il fait paître des chèvres ou des diables? » Sempad sourit du propos de Sourèn, envoya quelqu'un, et fit amener la femme et l'enfant devant lui. Lorsqu'on les eut amenés, Sourèn dit : « Prince puissant du pays d'Arménie, donnez-nous les prisonniers comme un tribut du roi de Perse. » Le prince dit : « Je ne donnerai pas même sans argent au roi de Perse un chien mort pour qu'il en fasse un repas; à plus forte raison, je ne lui donnerai pas les prisonniers. Si cependant vous voulez les racheter, je les donnerai volontiers; autrement allez tous les trois [au château] des Aigles, pour faire paître les chèvres; rendez-vous ainsi utiles dans la forteresse et vous mangerez mon pain. »

Sourèn, qui était un homme prudent, dit : « Prince pieux et puissant, si vous nous faisiez même garder le chien de votre porte, ce serait un honneur pour nous de rester auprès de votre demeure; donc, à plus forte raison, de faire paître des chèvres. Mais, si vous voulez nous écouter, acceptez de nous cent mille tahégans, six cents chameaux, six chevaux perses, et donnez-nous en échange cette femme et cet enfant. » Le prince dit : « Ce que vous avez apporté nous appartient, je vous trancherai la tête et je m'emparerai de ce que vous avez amené. Si ces prisonniers vous tiennent au cœur, faites-vous chrétiens, signez-vous en faisant le signe de la croix, prenez ces prisonniers et retournez chez les Perses; alors ils seront à vous, ou bien cherchez un autre moyen. » Cependant Sourèn, ayant apporté les cent mille tahégans, les chameaux et les chevaux, dit au prince : « Voici la rançon. » Le prince répondit : « J'accepte cette rançon; mais les [Perses] ont emporté avec eux, de Karké, du bois pour une valeur de 160,000 tahégans; ils ont mangé, de cette plaine que voici, de l'herbe pour 400,000 tahégans, ils ont chassé et mangé les biches, les cerfs et les lièvres du pays, représentant une valeur de 60,000 tahégans; je ne compte pas le prix de l'eau et du pain; qu'ils donnent de ce vin généreux de Syrie, de Salan et de Mokhir, que depuis deux ans, ils m'ont pris et consommé; qu'ils rendent le tribut des dix cantons qu'ils ont occupés et les droits d'entrée de la ville qu'ils ont dépensés, plus quatre cents tahégans. Que les Perses payent tout cela; de plus faites-vous chrétiens, conduisez-moi en Perse, et ces prisonniers vous seront livrés. »

Sourèn fut fort attristé et garda le silence pendant trois jours. Le prince envoya vers lui un messager pour lui dire : « Ne vous attristez pas, car je ferai tout ce que vous désirez; mais venez me trouver, passons de l'autre côté [du fleuve] et allons en pèlerinage dans mon couvent construit par mon père. » Ayant pris Sourèn avec lui, il passèrent sur l'autre rive de l'Aradzani, et on amena avec eux la femme et l'enfant [de Vakhdank]. Cependant, comme [le prince] se proposait de tendre un piége au Perse, il laissa de l'autre côté la femme, l'enfant et Vahan le Gamsaragan, et au cas où [Sourèn] serait revenu sur ses pas, on l'aurait tué. Ayant laissé son armée, forte de quatre mille hommes à Meghdi, et le détachement perse dans le jardin du couvent des Ardk, et eux n'étant accompagnés que de quatre cents soldats d'élite et de quatre cents autres soldats [de Sourèn], ils se dirigèrent tous deux du côté du couvent. Lorsqu'ils arrivèrent à la Croix cachée, ils descendirent de cheval et se dirigèrent à pied au couvent, car personne ne pouvait aller à cheval en cet endroit. De même, personne n'osait gravir du côté de l'est du vallon, au pied de la pente jusqu'à l'église, car, si Tiridate et saint Grégoire n'osèrent pas y monter à cheval, quel homme eût été assez téméraire pour le faire?

Lorsqu'ils furent sur le point d'arriver au couvent, les prêtres se portèrent à leur rencontre pour en défendre l'accès, à cause de Sourèn. Sempad s'en irrita et dit : « Puisque vous, Perses! vous êtes si impurs, que vous n'êtes même pas dignes des bois (?), comment mériteriez-vous de vivre? » Varaz, prince des Balouni, se précipitant alors sur eux, leva son épée et trancha la tête de Sourèn. Quant aux deux princes perses, on les pendit à un arbre et on les étrangla. Les autres s'en retournèrent reprendre leurs chevaux. Cependant les soldats du prince des Balouni, au nombre de trois cents, s'étaient embusqués sur la

colline, dans la petite forteresse de Medzamor, au bas d'Antag. Les Arméniens se tinrent à cheval jusqu'à ce que les autres fussent venus à Medzamor. Ceux qui étaient en embuscade se portèrent à leur rencontre, cernèrent les quatre cents hommes, les massacrèrent, puis, ayant rejoint les autres soldats, ils s'en allèrent. Ceux qui étaient dans la forteresse du village d'Ardk, firent une sortie pendant la nuit, tombèrent sur les Perses, et, ayant détaché leurs chevaux qui étaient au nombre de deux mille cinq cents, ils les conduisirent dans la Vallée des épées. L'armée perse se mit à la poursuite des ravisseurs, et arriva à l'endroit appelé la Source des voleurs. Ceux qui avaient enlevé les chevaux se retournèrent alors, lancèrent à ceux qui les poursuivaient des pierres avec des frondes et des flèches, et tuèrent cinq cent vingt individus. Ils s'emparèrent également des chevaux de ces derniers, qu'ils emmenèrent avec les autres, ce qui en porta le nombre à trois mille.

Quelques fantassins de l'armée perse se cachèrent dans les vallées, et, s'étant mis à la poursuite des voleurs de chevaux, à travers la forêt, ils en firent un grand massacre. Celui qui était le chef des voleurs de chevaux et qu'on appelait Srem, revint sur ses pas, tira son épée et combattit seul [contre les assaillants], jusqu'à ce que ses compagnons vinssent à son secours. Quand ils arrivèrent, Srem était mort, car on l'avait blessé à la poitrine avec une flèche. On l'enterra dans cette vallée, et on lui donna le nom de Vallée de Srem. Les compagnons de Srem attaquèrent ceux qui les poursuivaient à coups de pierres et de flèches et en tuèrent un grand nombre ; les autres prirent la fuite et se réunirent ensuite dans le même endroit. Après être descendus de leurs montures, ils firent un repas.

Deux cent cinquante hommes sortirent d'Oghgan, sous prétexte d'aller à la chasse. Lorsqu'ils virent que les Perses se reposaient sans défiance, ils se précipitèrent comme des voleurs sur eux, et aucun n'eut le temps de remonter à cheval. On les cerna, et sur le lieu même du festin on massacra cinq cent huit individus. On donna à cet endroit le nom de Réunion (Joghovs), parce qu'on y massacra ceux qui s'y étaient réunis.

Pendant que ces événements se passaient, Sempad et le prince des Balouni se cachèrent dans une vallée, et ils envoyèrent un messager à Meghdi pour dire [aux Arméniens] de se porter en hâte contre les Perses, tandis qu'ils envoyaient de leur côté contre ces derniers cent soldats pour les tenir en haleine. Les soldats, en voyant les Perses, se précipitèrent et arrivèrent un à un. Lorsque l'armée [qu'ils avaient demandée] arriva auprès de Sempad, il dit aux soldats : « Tenez-vous sur la colline, l'emplacement est favorable pour combattre, et ne bougez pas jusqu'à l'arrivée des renforts que nous attendons. » Les soldats gravirent la colline. L'armée perse dirigea alors ses efforts contre Sempad et Varaz qui se mirent à genoux devant Dieu et invoquèrent le secours du saint Précurseur en disant : « Souvenez-vous de nos services, rappelez-vous que vous nous avez secourus de loin, et ne nous abandonnez pas de si près. » Le secours de Dieu leur vint alors en aide. Ils s'avancèrent sur la colline ; Sempad commandait l'aile droite, et Varaz l'aile gauche. [Bientôt] ils furent, ainsi que leurs chevaux, couverts de sang. Le sabre de Sempad était poissé de sang dans sa main et il ne put l'en détacher ; le sang qui s'était coagulé autour [de la poignée] du sabre et dans la paume de sa main le fit briser. Les Perses, s'apercevant que Sempad ne pouvait pas prendre un autre sabre, se disaient les uns aux autres, en s'encourageant : « Hâtez-vous, car [le sang est] coagulé dans la main du brave ; son Dieu l'a enchaîné et son sabre s'est brisé dans sa main. » Beaucoup d'ennemis l'entourèrent, et, de même que le bois sec craque en se fendant, de même les armes craquaient sur la tête de Sempad. Alors il cria à haute voix : « Honte à votre bravoure, puisque vous n'avez pas pu entamer ma tête. » Il dit cela pour qu'on se souvînt de cette parole. S'apercevant que le nombre des ennemis augmentait autour de lui, il éleva la voix et dit : « Où êtes-vous, bras puissant, marteau terrible [qui vous éleviez] contre les ennemis ? Soutien de ma vieillesse, prince des Balouni, avance, car des vautours et des hiboux m'ont environné. » Ce dernier, laissant le commandement de l'aile gauche à son fils Vahan qui bâtit Vahanouvid (vallée de Vahan), se précipita comme un aigle rapide [au secours de Sempad], en criant. Tous les chevaux furent saisis d'épouvante. Étant arrivé auprès de Sempad, et ayant donné un coup de lance sur le dos du Perse, il le traversa ainsi que son cheval, et il ne put ensuite arracher son arme. Puis, il dit par moquerie : « Allez mesurer votre lance et savoir combien elle a de coudées ; que personne ne vous mente et ne vous dise qu'elle a moins de trois brasses, alors il vous mentirait. » Le Perse mourut sur le coup.

Sempad, regagnant la ligne de bataille, garrotta un Perse, seulement avec sa main gauche [qui était libre], et il le fit tuer, afin qu'avec ce sang chaud on pût ramollir sa main et [la poignée de] son sabre. Il prit un autre sabre et monta un nouveau

cheval. Aussitôt qu'il fut en selle, il s'aperçut que mille hommes le cernaient de nouveau, lui et cinq cents cavaliers. Voyant les chevaux s'arrêter, il frappa un Perse et le renversa, puis, prenant son cheval, il le présenta au prince Varaz et lui dit : « Descendez et montez, prince des Balouni. » Celui-ci monta sur le nouveau cheval. L'armée, à cette vue, fut saisie d'étonnement. Agissant de la sorte au plus fort de ce terrible combat, ils changèrent de cheval, car plus l'armée ennemie augmentait en nombre, moins [les Arméniens] s'en émouvaient. L'ennemi devint si nombreux que [les Arméniens] ne purent même les entourer tous.

Lorsque quelques-uns des soldats de Sempad commencèrent à douter du succès de l'affaire, selon la volonté de la Providence de Dieu, ils virent venir [en ce moment] l'autre Sempad, prince de Haschdiank, amenant avec lui Vahan le Gamsaragan, le fils de Sempad et six mille combattants. Le prince Varaz, l'ayant aperçu, s'écria : « Vahan, fils d'un brave, où étiez-vous donc, que vous arrivez si tard à notre secours? » Mais Vahan, élevant la voix, disait en pleurant : « Mon vieux père, courbé par la fatigue, vit-il encore; ou est-il allé dans le repos du Seigneur? » Sempad, l'ayant entendu, dit : « Le saint Précurseur est venu à mon secours, autrement je serais mort par la main des infidèles. » Celui-ci remercia Dieu, et, marchant en avant contre l'ennemi, ils s'ouvrirent un passage et passèrent à travers [les ennemis]. Ils se partagèrent [les commandements]; Vahan prit l'une des ailes, et Sempad, prince des Haschdiank, prit l'autre aile. Puis, recommençant le combat, ils se mirent à massacrer les chefs des cohortes ennemies. Ensuite, s'avançant encore, ils firent former en cercle l'aile de Vahan, cernèrent l'armée des Perses, qu'ils massacrèrent jusqu'au soir. Au coucher du soleil, quatre cents Perses qui avaient échappé à la mort s'enfuirent; et, comme ils avaient abandonné leurs chevaux, ils pénétrèrent dans une vallée, se cachèrent et s'y endormirent jusqu'au lendemain. Les soldats [arméniens] se mirent à leur recherche, et, ayant répandu de l'eau sur eux, ils les réveillèrent et les amenèrent à Meghdi. Cet endroit fut appelé Vallée du sommeil (Thempradzor). Sempad ordonna d'entasser les cadavres les uns sur les autres en haut de la colline, et cet endroit fut appelé Colline de Varaz (Varazaplour), en souvenir du massacre de Varaz. Les [Arméniens] descendirent ensuite et vinrent se loger dans le village du couvent qu'on appelle Lieu de vie (Genats vair).

Lorsqu'ils entrèrent dans le village, des danseurs vinrent au-devant d'eux, et composèrent des chants dans lesquels ils louaient beaucoup les actes accomplis [dans cette campagne]. Lorsque les cadavres commencèrent à se corrompre et à se remplir de vers, ils firent le chant que voici : « Les bêtes fauves ont dévoré le corps de Varaz et se sont engraissées. La fouine devint aussi grosse que l'ours, et le renard est devenu plus orgueilleux que le lion. Le loup, qui est glouton, en a crevé, et l'ours, qui ne peut digérer ce qu'il mange, est mort de faim. Les chouettes, qui sont voraces, restent sur place sans pouvoir s'envoler. Les souris, qui transportent beaucoup de provisions dans leurs trous, ont usé leurs pattes (1). » Ils chantaient ainsi, et en effet ce chant convenait aux circonstances, et, à cause de cela, ce village fut appelé Schiraganig. Dès que les hommes qu'on avait amenés à Meghdi furent guéris de leurs blessures, Vahan leur distribua de l'argent, des chevaux, des armes, et les renvoya en Perse. Quant aux [Arméniens], ils s'en retournèrent dans la maison du Seigneur [à Glag], firent à Dieu beaucoup de dons dans l'église du saint Précurseur, et finalement ils revinrent chez eux tout joyeux.

Dans ces jours-là, mourut le bienheureux Étienne (Stéphanos), et il repose auprès des autres pères sur la colline de Haïraplour (du Père). Vahan, ayant amené avec lui les évêques des Mamigoniens, des Balouni et des Haschdiank, se rendit au monastère de Glag. On éleva à la dignité de supérieur du couvent Épiphane, qui était venu de la plaine de Tevin dans le désert, et demeurait sur les terres de l'Église. Il succéda à Étienne et fut le vingt-deuxième [supérieur]; il avait été moine pendant vingt ans. Il se rendit au concile rassemblé par [ordre d'] Héraclius, la 19ᵉ année de son règne, et dans lequel on anathématisa tous les hérétiques. L'évêque des Haschdiank s'enfuit dans le pays des Grecs.

CHAPITRE IV.

Arrivée de Tigrane (Dikran) et massacre accompli à Honenguetz.

Chosroès (Khosrov) dirigea de nouveau une autre armée, composée de 20,000 hommes, contre la maison rebelle des Mamigoniens, [et qu'il plaça sous le commandement] du grand général Tigrane (Dikran). Lorsque cette armée fut par-

(1) Ce chant, qui n'était pas connu jusqu'à présent, et n'a pas encore été signalé par les savants, mérite d'être recueilli. Les chants d'une époque aussi ancienne sont fort rares, et celui-ci est assurément un des plus anciens que nous connaissions.

venue dans [le canton des] Abahouni, Tigrane manda Sempad auprès de lui. Celui-ci envoya son fils Vahan le Gamsaragan pour connaître ses intentions. Lorsque Vahan fut arrivé et connut les intentions de Tigrane, il adressa une réponse à son père en disant : « Cet homme promet tantôt de faire le bien et tantôt le mal, et il demande les restes mortels du prince Mouschegh, de votre père Vahan, de la femme de Vakhdank et de son fils qu'on tua dans le combat de Varaz. Si vous ne faites pas droit à ma demande, je me rendrai dans l'endroit où ils reposent, j'y ferai creuser et je ruinerai [l'église]; ensuite j'élèverai des pyrées à la place de vos églises et je vous amènerai à la cour du roi. Il s'exprime ainsi, et il veut marcher contre vous à travers [le pays] des Haschdiank. Quant à moi, je le suivrai par derrière; mais vous, rassemblez vos soldats, rendez-vous à l'église du saint Précurseur, et priez les religieux de faire des prières. Salut dans le Seigneur! »

Sempad, ayant pris connaissance de cette lettre, se rendit devant le saint Précurseur ; il étendit les mains en face du saint autel, et dit en versant des larmes : « Éveillez-vous, Seigneur, et augmentez vos forces. Voyez, Seigneur, ne restez pas muet, ne cessez pas, Seigneur, [de nous secourir], car l'ennemi nous méprise! Que votre volonté soit faite ! Nous vous supplions de vous souvenir des efforts que nous avons faits pour vous et pour la sainteté [de votre Église], et votre nom sera glorifié. » Ayant prié de la sorte, il fit apporter douze épées qu'il commanda de placer devant l'autel, tandis qu'on célébrait la messe; puis il les prit et dit: « Seigneur, nous espérons que ces épées serviront de levain pour d'autres épées, et, par votre volonté, nous vaincrons [les ennemis]. Seigneur! nous sommes las et fatigués de massacrer même des impies, et ceux qui ont enlevé la rouille et le sang de nos épées se sont aussi lassés. Nous espérons que vous ferez pour nous ce que vous avez déjà fait. »

Ensuite il alla rassembler son armée [qui se composait] de 9,940 hommes, se rendit dans le canton de Haschdiank, dans le village appelé Kirehn (1), où l'eau est abondante. Tigrane arriva de son côté, et prit position à Honenguetz. Il envoya dire à Sempad . « Venez me trouver, ne craignez rien, et recevez de moi des trésors et des honneurs ; je placerai la couronne sur votre tête et je vous ferai marzban de l'Arménie. Seulement donnez-moi les ossements

(1) Quelques ms. orthographient ce mot sous la forme *Grehn*.

de Mouschegh et de Vahan. » Sempad se saisit des messagers, fit rougir une barre de fer, la mit comme une couronne sur leur tête et leur dit : « Attendez pour savoir ce qu'il me donnera en présent, à moi qui vous ai mis cette couronne. » Il ordonna de s'emparer de tous les hommes qui accompagnaient le messager, et il leur coupa la tête jusqu'à la sixième heure du jour. Cet endroit fut nommé Tombeau des Mages, c'est-à-dire Moggoun (maison des mages) (1).

Sempad, ayant gravi la montagne appelée Srémavaïr, campa en face de Tigrane. Quand le soir fut venu, Vahan le Gamsaragan, fils de Sempad, se leva et vint trancher les têtes du fils de Tigrane et de trois seigneurs, car ils étaient dans la même tente. Il prit leurs têtes, vint chez son père et s'en retourna de nouveau au même endroit. Il arriva secrètement et entra [dans la tente de] Tigrane, par le côté de la tête. Tigrane, le voyant avec un sabre nu à la main, n'osa point appeler du secours, et crut qu'il voulait seulement voler ses effets. Mais Vahan, saisissant subitement un coussin, se hâta de lui fermer la bouche, en se précipitant sur lui. Un serviteur de Vahan, qui l'avait suivi, trancha la tête de Tigrane et s'en alla après avoir pris les effets, les pierres précieuses et les sabres de prix. L'armée arménienne, au comble de la joie, rendit à Dieu de grandes actions de grâces, et se repentit d'avoir détruit les tombeaux des princes. Vahan, [qui était un homme] rempli de prudence, prit deux cents boucliers de cuir, les attacha sur le dos de cent mulets fougueux et fixa de chaque côté de ces boucliers une lame [d'épée]. Puis il se dirigea vers l'armée de Hon qui avait remplacé Tigrane dans son commandement, et avait sous ses ordres huit mille combattants, et qui était campé près de la colline à l'extrémité des rochers qui font face à la montagne de Daron. Cette armée était séparée des autres corps. Vahan, ayant emmené avec lui les cent mulets fougueux, les conduisit près de cette armée. Un homme était chargé de suivre dix mulets. Quand on eut aiguillonné les mulets avec la pointe des épées, on les lança sur l'armée, tandis que les [Arméniens] les suivaient en faisant retentir la trompette guerrière; ils massacrèrent alors tous ceux qui leur tombaient sous la main. Les ennemis criaient pleins d'effroi, s'animaient et se troublaient, car les mulets épouvantés du bruit des boucliers, du trouble des soldats, du son des trompettes, se lançaient d'eux-mêmes sur l'armée. Les ennemis croyaient avoir

(1) *Mogdoun*, selon plusieurs ms.

devant eux des cavaliers et que le bruit des sabres provenait [des coups portés] par ceux qu'on massacrait. Chaque combattant ne cessait de crier : « Malheur! » car il ne savait pas ce qui allait lui arriver, et en effet c'était le Seigneur qui combattait avec [les Arméniens].

Cependant, comme l'autre armée perse ne pouvait avancer, parce qu'il faisait sombre, nos soldats les harcelaient et les massacraient, et comme [les Perses] ne savaient plus où se trouvait la colline rocheuse, car le Seigneur les frappa d'insanité, ils abandonnèrent leurs bagages, prirent la fuite vers la colline et se précipitèrent du haut en bas en roulant sur des pierres énormes. Personne ne se douta de cet événement, jusqu'au moment où les cris cessèrent [de se faire entendre]. Ce fut alors que les Arméniens eurent la certitude que l'armée des Perses était anéantie. Alors ils retournèrent dans le camp, ramassèrent les bagages, les meubles, les trésors, les chevaux et les chameaux, et ils envoyèrent ce butin dans le canton des Balouni. On compta dix-huit mille chevaux, mulets, chameaux et ânes qui couvraient la surface du canton. Quand le jour fut venu, les Perses se mirent à la recherche de Tigrane et de son fils, mais ils ne les trouvèrent plus ; puis, ayant cherché à rassembler les fuyards, ils les virent tous gisant [au pied des rochers]. Ensuite ils s'assemblèrent, élurent pour chef Mihr-Khosrov, et, enflammés de colère, ils se rangèrent en bataille.

Sempad avait laissé Vahan pour garder les abords du camp pendant la nuit, avec quatre mille hommes, et il avait dressé, avec deux mille hommes, une embuscade dans deux endroits. Quant à lui, rangeant en bataille les autres soldats, il confia l'aile droite à Varaz, prince des Balouni, car il était si fort qu'il ne redoublait pas le coup qu'il portait à un homme. Il donna le commandement de l'aile gauche au prince de Haschdiank, et il conserva auprès de lui, comme garde du corps, Vahan, fils de Varaz.

Le combat s'engagea des deux côtés. Mihr-Khosrov et Sempad se précipitèrent l'un contre l'autre et se frappèrent mutuellement sur la tête. Les soldats perses se précipitèrent sur Sempad comme [un essaim] d'abeilles, et il allait défaillir, car il était d'un âge avancé. Il éleva alors la voix en disant : « Où es-tu, mon fils Vahan? accours! » Celui-ci, s'adressant au saint Précurseur, disait : « Voilà l'heure, ô Baptiste du Christ, Jean Précurseur; où sont les prières de mes saints religieux? » Et, s'introduisant au milieu de la mêlée, il dispersa ceux qui entouraient son père. Sempad, reprenant courage, tira son épée, coupa l'épaule de Mihr-Khosrov, et jeta par terre, avec l'épaule, la tête de leur chef. Ensuite les Arméniens, poursuivant les ennemis l'épée dans les reins, les chassèrent devant eux jusqu'aux embuscades. Ceux qui formaient ces embuscades se démasquèrent et les cernèrent. Beaucoup de combattants périrent ce jour-là, et on jeta sur la colline quatre mille têtes comptées. Ce lieu s'appela dès lors Honenguetz (jetées-là).

Le soir étant venu, l'armée perse prit la fuite, et se rendit au canton de Haschdiank; elle était composée de 8,000 hommes. Là, on fit le dénombrement des soldats, et cet endroit fut appelé Hantisiank. Les Perses voulaient par ruse se joindre aux Abahouni. Sempad, ayant appris leur départ, se mit à leur poursuite [avec les siens], et le lendemain ils les atteignirent. Comme ils étaient campés à peu de distance les uns des autres, [les Arméniens] voulurent marcher contre les Perses, et ils se préparèrent à les attaquer dès le soir. Ce projet était arrêté, lorsque l'armée [des Perses], forte de 3,000 hommes, arriva du canton des Abahouni. L'armée des Arméniens, ayant vu que l'armée des Abahouni avait fait alliance avec celle des Perses, se découragea et elle fut battue. Trouvant l'occasion de s'enfuir par le canal de Margoutz (1), l'armée descendit le long [du cours] de l'Aradzani et y campa. Les Perses les poursuivirent, en les poussant du côté du fleuve et en les harcelant. Sempad, mettant tout son espoir en Dieu, dit : « Seigneur, je connais votre bonté pour nous depuis les temps anciens ; à présent voyez ici les ennemis et là le fleuve, et regardez comme les ennemis nous harcèlent. » Alors, ayant fait le signe de la croix, ils se précipitèrent sur les Perses. Pendant le combat, [Dieu] fit voir aux [Arméniens] un homme éclatant et lumineux, dont la chevelure lançait des éclairs. Vahan le brave, l'ayant vu et ayant reconnu le Précurseur, se réjouit et se précipita sur les ennemis. Ayant séparé l'armée ennemie qui comptait 3,000 hommes, il les chassa devant lui, les poursuivit et les fit passer du côté d'Asdghonk. Ensuite, les ayant cernés de toutes parts, il les fit descendre devant l'église, car les ennemis voulaient venir en cet endroit pour massacrer les religieux ; mais la puissance de Dieu les en empêcha, et ils ne purent franchir le vallon, même en rampant par terre (?). On appela alors cet endroit Hedsang (2).

(1) Quelques ms. disent « *par le canal des Mardes.* »

(2) L'orthographe de ce nom est différente dans tous les ms.; ainsi on trouve les variantes *Hédank*, *Aldzsun* et *Aldzda.*

L'armée [ennemie] pénétra dans la forêt en face du couvent et s'y cacha. Vahan se hâta [de la rejoindre] et massacra avec le glaive [tous les Perses], de telle sorte qu'il ne resta pas même de trace [de cet engagement]. Cet endroit fut appelé Mahou Arith (cause de mort). Sempad éprouva ce jour-là le terribles fatigues; mais Varaz, prince des Balouni, vint à son secours, et, poursuivant l'ennemi devant lui, il le précipita dans le fleuve, jusqu'à ce que les fuyards eussent atteint l'endroit appelé aujourd'hui Goura (1). Les chevaux des fuyards s'étant arrêtés, le prince des Balouni se mit à leur poursuite avec beaucoup de soldats, et massacra les ennemis. Lorsqu'ils furent arrivés [à Goura], Varaz dit aux Perses : « Pourquoi avez-vous été anéantis? fuyez, ou nous vous massacrerons. » Ils répondirent : « Nous sommes perdus et morts. » Cet endroit fut nommé Goura. Dans cet endroit, Varaz se saisit un à un des ennemis, et coupa le prépuce à 1,680 individus. Deux mille autres Perses se précipitèrent dans le fleuve et se noyèrent. Quant à l'autre corps d'armée qui fut massacré par Sempad, il se trouvait de l'autre côté de Hoviank, et il gravissait la montagne pour rejoindre les fuyards. Les gardes de la forteresse, se mettant à leur poursuite par derrière, les attaquèrent à coups de flèches, de pierres lancées avec des frondes et à coups de pierres; ils massacrèrent 2,800 hommes. Ceux qui purent fuir étaient au nombre de 1,040 hommes qui allèrent rejoindre Chosroès (Khosrov). Alors ce prince envoya une nouvelle armée contre Daron.

Cette même année, Sempad mourut. Il se fit porter au tombeau de ses pères dans le couvent de Glag. Il repose à la porte de Saint-Étienne, que construisit cet Étienne dont la mère fut tuée, et qui avait placé en cet endroit, dans une place secrète, le grand doigt gauche du protomartyr saint Étienne. La même année de la mort de Sempad, le père Épiphane retourna vers Dieu, vingt années après [son élévation]. David lui succéda et [administra pendant] 3 ans. Il fut le 23ᵉ supérieur en commençant de saint Grégoire. A cette époque, on baptisa le fils de Vahan, Diran, dans le couvent de Glag, dans l'église du saint Précurseur, sous l'administration de David.

(1) Quelques ms. donnent cet ethnique sous la forme de *Gouran*

CHAPITRE V.

Arrivée de Vartouhri. Sa mort à Phantigar (1) avec 50,000 hommes, sur les bords de l'Aradzani.

Dix-huit ans plus tard, une nouvelle rupture éclata entre les Perses et Vahan. Chosroès envoya une armée contre [le district] de Daron; elle se composait de 50,600 hommes qui arrivèrent à Daron, animés d'un grand ressentiment, et qui voulaient s'arrêter au couvent de Glag pour enlever les ossements de leurs ennemis. [Vartouhri, qui les commandait], vint camper à Mousch. Vahan appela son fils, le brave Diran, et lui dit : « Mon fils, ne vous laissez pas aveugler par les péchés, ni parce que vous êtes devenu grand, ni parce que vous êtes jeune; ne vous laissez pas aller à la beauté des femmes; mais souvenez-vous de vos pères, de la sainteté et de la pureté avec lesquelles ils servirent Dieu. N'oubliez pas de servir le saint Précurseur, car dans les combats c'était lui qui venait à notre secours. Si vous voulez vivre longtemps, ne vous laissez pas aller à l'impureté à laquelle vous avez échappé jusqu'à présent. Si je meurs en combattant, faites-moi transporter dans notre couvent, et servez saintement Dieu et ses religieux, comme je les ai servis moi-même. En effet, je ne me suis point laissé entraîner par la beauté [des femmes], je n'ai fait de tort à personne, je n'ai pas tourmenté les malheureux, car tous ceux qui étaient placés sous ma dépendance, hommes, femmes et enfants, je les ai soignés comme des frères, des familiers et des pères. Mon fils, agissez de même et le Seigneur vous fortifiera. Maintenant marchons au combat. »

On partit à la rencontre de l'ennemi, et on dépêcha [un courrier] vers le supérieur Grégoire, qui était le 25ᵉ et occupa son siége pendant 8 années. On amena au combat 385 religieux [dont la tête était coiffée] du capuchon. Lorsque le combat fut engagé sur les bords de l'Aradzani, auprès de la forêt appelée Colline des peupliers (Gagharmakhiatz plour), les religieux étaient vêtus de noir, portaient des cilices et [avaient la tête coiffée] du capuchon. Il y avait une crécelle pour dix personnes, et deux autres personnes portaient la croix ornée d'un étendard fixé à une longue hampe. Ils se rangèrent pour combattre les uns à côté des autres, de l'autre côté du fleuve qui est dans la plaine. Les ennemis, en les voyant, furent saisis

(1) Quelques ms. orthographient ce nom sous les formes *Phatigav*, *Phantig*.

épouvante. Vartouhri ne prit point part à l'af-ire. « J'observerai, dit-il, ce qu'ils feront. » Lorsue le combat se fut engagé entre les Perses et s soldats de Vahan, ceux-ci voulaient fuir. Alors es religieux,] se mettant à genoux, s'adressèrent nsemble à Dieu, en priant et en pleurant : « O eignenr, combattez pour nous; ô Précurseur, veillez-vous à la voix de vos ministres. » Ayant it ensemble cette prière, ils se levèrent, tourèrent la croix du côté des ennemis, et firent re-entir avec force les crécelles. Vahan, ayant porté s yeux sur la troupe des religieux, vit à leur roite un jeune homme à l'aspect redoutable, yant sur la tête une couronne de pourpre et une roix, et portant des vêtements resplendissants de ımière. Il vit encore deux hommes dans la force e la jeunesse, avec des ailes, et qui se tenaient u-devant de lui. Les ennemis, les ayant aussi perçus, furent si effrayés qu'ils se jetèrent en ıasse dans le fleuve, et ceux qui étaient de autre côté se dirigèrent vers Meghdi. Vahan, ppelant son fils Diran et les autres soldats, dit : Voici le Seigneur des créatures; le Christ se it voir au milieu de ses serviteurs. C'est lui qui t leur roi et le nôtre. Il s'est rendu à l'appel de s ministres, et il est descendu afin de les déli-rer ainsi que nous. Poursuivons donc les enne-is. » Quand les impies furent arrivés à Meghdi, y trouvèrent douze religieux âgés et les assacrèrent. Ils sont enterrés à la porte de l'é-lise, car ils avaient sollicité cette faveur.

Vahan entra dans le fleuve, attacha sur le dos e son cheval ses armes, et passa ainsi sur l'autre ve, dans le village appelé Côté des Perses (Barsitz mn). Là, tous les soldats de Vahan se réunirent t les religieux prièrent en cet endroit, jusqu'à arrivée de leur supérieur qui tenait Vartouhri, hef des infidèles, par la tête. Vahan, faisant vancer l'armée et étant arrivé à la plaine qui est ur le Madravank, fit former le cercle et rangea s soldats en bataille. Vartouhri et Diran, fils de ahan, s'étant approchés l'un de l'autre, Vartouhri it : « Magiciens, vous vous glorifiez de vos ma-iciens, et vous voulez vaincre par des moyens agiques les braves Perses. » Diran répliqua : Si nous sommes des magiciens, attendez quel-ues instants, et je vous montrerai la queue de otre cheval. » Se précipitant tout à coup, Diran oupa le pied droit avec la jambière de Vartouhri ui se pencha de l'autre côté et tomba. Diran it alors : « Vartouhri, soyez sans inquiétude, otre tête penchait et vous a fait tomber, à pré-ent j'ai équilibré votre poids. » Puis il leva [le ras], lui coupa la tête qu'il remit à un serviteur en disant : « Gardez-la, nous descendrons à Madravank et nous danserons devant le saint Précurseur, car c'était [Vartouhri] qui méprisait ses serviteurs. » Puis, ayant cerné l'armée des Perses, ils la massacrèrent, car le prince des Balouni sépara deux princes [du reste de leur armée], et les poursuivit jusqu'à Haschdiank. Lorsqu'il arriva à un endroit dont le terrain était plat, le prince, qui fuyait, se trompa de chemin, car l'armée était loin et il ne put se retourner pour la rejoindre, aussi fut-il obligé de rester [à la même place]. L'un de ses serviteurs lui dit : « Prince, pourquoi vous troublez-vous ? » Il répondit : « Je vois le prince Baghag, et je ne puis m'en aller. » Ils ne purent savoir ce que signifiait cette parole, car il mourut aussitôt. [Diran] coupa sa tête, et, ayant pris les deux fils du prince, il les ramena et les mit sous bonne garde. Quant à lui, il continua à poursuivre les fuyards. Varaz ayant atteint l'autre prince, lui dit : « Perse, tombez volontairement, sinon vous tomberez malgré vous. » Celui-ci continua à fuir. Varaz le poursuivit, lui enfonça sa lance dans le dos et traversa même l'échine du cheval. Il dit alors : « Vous tombez à présent. » Cet endroit fut appelé Nerkinangnis.

S'étant encore avancé, Varaz atteignit l'autre prince et dit : « Tombez volontairement, sinon vous tomberez malgré vous. » Mais le fuyard se retourna, trancha la tête du cheval de Varaz et le fit tomber par terre. Varaz se laissa choir, trancha les jarrets du cheval du Perse, en disant : « Tombez aussi, » et cet endroit fut appelé Vairanganis. Ceux qui étaient restés à Boughg prirent avec eux les deux fils du prince et la tête de celui qui fut frappé d'insanité, et ils les amenèrent à Varaz. Cet endroit fut appelé Boughg. Varaz alla rejoindre son fils Sempad, et ils vinrent trouver Vahan qui avait massacré beaucoup d'ennemis et était harassé de fatigue. Ils gagnèrent le milieu de la plaine et s'en allèrent. Cet endroit fut nommé Phantig (1). Les religieux quittèrent la colline des Peupliers et montèrent sur une autre colline qui est en face de la plaine de Maïravank. Une troupe de fuyards perses vinrent se réfugier auprès d'eux, en les suppliant de leur laisser la vie. Lorsque les troupes du prince de Haschdiank arrivèrent en cet endroit, elles dirent : « Où sont les Perses qui venaient derrière les fuyards? » Mais les religieux ne voulurent pas les leur livrer. Le prince de Haschdiank étant arrivé, dit : « Où sont les Perses ? » On lui répondit : « Ils sont ici avec les Arméniens. » Cet

(1) Var. : *Phoïalig.*

endroit fut appelé Haïguerd (1). La guerre cessa alors. On conduisit à Meghdi les fuyards, qui étaient au nombre de 480. Après leur avoir donné de l'argent et des chevaux, on les renvoya en Perse, pour qu'ils pussent raconter les merveilles accomplies par ces religieux, en faveur [des Arméniens]. La guerre de Daron se termina ainsi, grâce à la vaillance de cinq princes vertueux, Mouschegh, Vahan, Sempad, Vahan le Gamsaragan et Diran. Que leur mémoire soit bénie!

HISTOIRE DE LA CROIX DE DZIDZARN;

par qui elle fut apportée; comment elle se trouve à Dzidzarn; à quelle époque elle fut fabriquée.

Sous le règne d'Héraclius, Chosroès, roi des Perses, devint puissant et s'empara de Jérusalem. Il ruina la ville, brûla les Livres [saints], emporta avec lui la sainte Croix, la transporta en Perse, et la conserva avec ses ornements, jusqu'à la 17e année de son règne. Héraclius devint puissant également dans son royaume, marcha sur la Perse, tua Chosroès et ramena la sainte Croix avec les captifs. Il passa sans s'arrêter devant beaucoup de localités, distribua beaucoup de morceaux [de la Croix] dans le pays d'Arménie et aux grands seigneurs. Lorsqu'il se rendit à Éreznavan, le serviteur en coupa un grand morceau et voulut s'enfuir. Mais quelqu'un, l'ayant su, en informa le roi qui lui reprit ce morceau et lui trancha la tête. Étant ensuite allé à Césarée avec son armée, Héraclius remit ce fragment au patriarche de Césarée qui s'appelait Jean, et lui-même gagna sa ville capitale de Constantinople. La même année, Vahan le Gamsaragan se rendit à Césarée; il donna 36,000 tahégans au patriarche Jean, et, ayant pris le fragment de la Croix, il l'apporta au couvent de Glag [à l'église] du saint Précurseur, et le mit dans le tabernacle qui était placé sur le saint autel, où il y resta six ans.

Le prince des Artchk, Kork le Bavard qui donna son nom au canton de Chadakh, vint trouver dans la plaine de Daron un homme appelé Dzidzarnig, qui construisit un petit village et le nomma Dzidzarn. Le prince dit à Dzidzarnig : « Trouvez un moyen de dérober la Croix, car le sacristain est votre parent. Apportez et donnez-moi cette Croix, et je vous donnerai 6,000 tahégans. » Celui-ci dit : « Gardez votre argent. Je prendrai la Croix, j'irai dans votre pays, j'y choisirai un endroit fortifié, j'y élèverai un village et je lui donnerai mon nom. » Le prince, ayant consenti, s'en alla chez lui. Dzidzarnig envoya sa femme, ses enfants et sa famille auprès du prince des Artchk, et vint faire sa proposition au sacristain. Celui-ci, ayant consenti, déroba la Croix dans la sacristie, et, se rendant dans le pays du prince, il choisit un endroit pour y bâtir une église. On y plaça la sainte Croix du Seigneur et le village fut appelé Dzidzarn. En ce temps-là, le patriarche des Arméniens, Nersès [III], qui était natif de Daïk, et qui construisit l'église de Vagharschaguerd, vint pour rendre hommage à la sainte Croix. Vahan, prenant avec lui le patriarche, vint au couvent de Glag et demanda la sainte Croix. Les serviteurs la cherchèrent et ne la trouvèrent pas. Les princes, le patriarche et les évêques en prirent le deuil, et Vahan, durant sept jours, ne mangea ni ne but. Tandis que le prince Vahan dormait à la porte de l'église, un vendredi, il eut une vision où il vit un homme resplendissant de lumière sur le seuil de l'église qui, se dressant de son côté, lui dit : « On m'a dépouillé pour orner Artchk, or, tenez-vous tranquille, car ce pays est fort, et on ne peut pas la dérober. » Celui-ci, plein de joie, s'éveilla et courut avertir le patriarche, en lui disant que la Croix était à Artchk. Tous s'en réjouirent, et le lendemain ils célébrèrent une grande fête, et se préparèrent à se rendre à l'endroit indiqué. Vahan se saisit du religieux qui avait dérobé la Croix, le remit au patriarche, qui lui fit crever les deux yeux pour avoir dérobé [la Croix de l'Église] du Saint-Précurseur. Vahan s'empara aussi de la personne de Dzidzarnig et lui trancha la tête. Il exila le prince des Artchk dans l'Oghgan, jusqu'à ce qu'il eût reçu de lui cent mille tahégans. Ensuite il bâtit l'église qui se trouve sur la colline de Mousch, en mémoire de son petit-fils Étienne qui est enterré à la porte [de cette église]. Quant à la Croix, Vahan en fit don à l'évêque des Artchk qui établit sept prêtres dans l'église, pour que chaque année l'un d'eux y demeurât. Puis on stipula que les Arméniens de Daron leur feraient une rente de six mille tahégans.

Cette histoire avait été écrite dans l'église de Dzidzarn, en l'année cent trente de l'ère arménienne (comm. 9 juin 681 de l'ère chrét.), la 427e des Grecs. On écrivit avec fidélité l'histoire qui s'était accomplie et on la renferma dans le couvent de Glag, [dans l'église] du Saint-Précurseur, sur l'ordre de Nersès, 29e patriarche des Arméniens, en commençant par Grégoire, et sous le gouvernement de Vahan le Mamigonien. Il y a eu trente-deux princes de la race des Mamigoniens, en commençant par Mouschegh qui fut

(1) Var. : *Haïrguerd.*

prince de Daron pendant 30 ans, et marzban pendant 6 ans.

Sur la mort de Diran, fils de Vahan, et sur le combat [qui fut livré] sur les bords de la mer d'Aghi (salée).

Après avoir raconté tant de faits historiques, le deuil s'étendit sur notre paisible patrie. Vahan alla rejoindre ses pères, et mourut; il est enterré à la porte de l'église du Saint-Précurseur, après avoir été prince de Daron et des Abahouni, durant trente ans. Son fils Diran se rendit, avec l'autorisation de Vachtyan, prince des Géorgiens, et de Vahan son père, à la cour de Chosroès qui l'adopta comme son fils. Il devint marzban d'Arménie, leva une grande armée et marcha contre les Grecs, comme pour leur déclarer la guerre. Cependant, il envoya dire à l'empereur : « Ne redoutez rien de ma venue, mais donnez-moi une ville où je réunirai les soldats arméniens, et je serai votre auxiliaire. » L'empereur fit avec lui une alliance d'amitié et le reconnut non-seulement comme marzban des Arméniens et des Persans, mais encore il le créa *timeslégos* (domesticos) de toute la Grèce.

Ayant appris cela, Vachtyan, prince des Géorgiens, envoya dire à Chosroès : « Diran vous a trahi et a embrassé le parti des Grecs. Envoyez 8,000 hommes vers Vahan et je le livrerai entre vos mains. » Le roi manda le fils du prince des Géorgiens, Dchodchig, et il le créa marzban; quant au prince de Siounie, il le fit frapper à coups de poing, comme appartenant à une nation de traîtres et de trompeurs. Puis il envoya à Vachtyan 5,000 hommes. Vachtyan écrivit à Diran une lettre ainsi conçue : « Vous vous repentez d'avoir émigré; or, venez me trouver pour que nous arrêtions quelque projet [à présenter] au roi des Perses. » Dès qu'il eut pris connaissance de cette lettre, il arriva le même jour une lettre de Hamam, neveu de Vachtyan, pour lui dévoiler le piége qui lui était tendu, avec des soldats venus de la Perse. Diran écrivit aussitôt une lettre à Vachtyan pour lui représenter tout l'odieux de ses machinations. Vachtyan irrité se fit amener Haman et lui fit couper les pieds et les mains. Puis, s'étant mis à la tête des Perses, il passa le fleuve Tchorokh, se rendit dans la ville de Hamam, appelée Dampour, la réduisit par le fer et par le feu et emmena en captivité les habitants. Le saint évêque de la ville, Manknos, anathématisa le prince qui avait ordonné aux Perses de massacrer les prêtres dans l'église de Sainte-Sion. L'évêque se mit à prier Dieu en silence et annonça que désormais la ville serait ruinée et déserte, et que personne ne pourrait jamais y demeurer. Il se plaça devant l'autel, et on le massacra le jour de la Pentecôte, avant que le sacrifice du Christ fût consommé. Deux jours après, les nuées du ciel éclatèrent et Vachtyan fut brûlé, tandis qu'il s'asseyait près de la porte de la ville de Dampour. Ensuite Hamam rebâtit cette ville et l'appela de son nom, Hamamaschen. La prophétie de Manknos fut accomplie, car trois mille hommes moururent en une seule nuit; les autres prirent la fuite et la ville resta déserte.

La même année, Héraclius déclara la guerre à Chosroès et le tua. Il se souvint de l'alliance signée entre Diran et lui, et l'établit marzban de toute l'Arménie. Quant à lui, il retourna à Constantinople. Huit ans après, Aptrahim (*sic*), neveu de Mahomet, vint avec beaucoup de bagages et, ayant amené avec lui 18,000 cavaliers, il exigeait le tribut des Arméniens. Diran fit prévenir en tous lieux que l'Arménie tout entière se rassemblait pour soutenir la guerre. Le fils de Vachtyan, prince des Géorgiens, Dchodchig, trouvant l'occasion favorable, excita une revolte en Arménie, afin d'empêcher les habitants [de se rendre à l'appel] de Diran. Diran, en présence de ces événements, prononça devant les 8,000 soldats qui s'étaient spontanément réunis à lui, cette allocution : « O peuple du Christ! il m'est préférable de mourir, plutôt que de voir l'Église de Dieu livrée aux Arabes. » Le lendemain, s'étant rassemblés au pied du Kerkour qui se trouve au sud, ils se groupèrent dans cette plaine depuis le matin jusqu'à la troisième heure. Ils auraient probablement mis en fuite les Arabes, lorsque le prince des Antzévatzi se révolta, déserta l'armée et fit un grand massacre des troupes arméniennes. Diran s'étant par deux fois enfoncé dans la mêlée, rencontra Sahour et lui dit : « Arrête, Sahour l'apostat, car le Christ t'a livré entre mes mains. » Diran trancha la tête de Sahour, et lui-même mourut frappé par le glaive avec deux princes. Aussitôt après, [les Arabes,] ayant cerné l'armée des Arméniens, les massacrèrent tous. Quelques-uns purent s'enfuir et passèrent devant la ville marécageuse d'Otz. Ceux qui furent massacrés par les Perses sont enterrés auprès de la chapelle et on les appelle la sainte armée. Quant à Aptrahim, il passa à Hark, à Pasian, en Géorgie, à Dchakhvakh et à Vanant, et, après avoir levé le tribut, il retourna en Arabie.

La même année, l'église construite dans le couvent des Aschdk par saint Grégoire fut renversée, avec celles du Précurseur aux Neuf-Sources et de

Madravank à Daron, la grande cathédrale de Asdghapert, et celle du patriarche Nersès à Thil dans le canton d'Égéghiatz. Le marzban est enterré à la porte de la cathédrale à Tzunguerd de Daron, dans la ville de Borb.

MÉMORIAL.

Cette chronique [a été] commencée du temps de saint Grégoire par Zénob le Syrien, qui laissa en écrit dans la même église ce qui se passa sur le territoire [des Syriens]. Ses successeurs se plaisent à suivre le même exemple. Chaque supérieur a écrit seulement les actes de valeur accomplis par le prince de cette maison, et les faits arrivés de son temps. Ainsi entretenue et augmentée, [cette chronique] s'appelait l'*Histoire des Syriens*. En effet, les noms de ses supérieurs, qui tous étaient Syriens, y sont inscrits jusqu'à Thotig, et dans cette demeure on s'est servi également des lettres et de la liturgie syriennes jusqu'à Thotig, qui changea les règlements et chassa du couvent tous les moines de race syrienne.

Cependant je n'ai pas trouvé relaté ce qui s'est passé, depuis Tiridate jusqu'à Chosroès, roi des Perses, dans la satrapie des Mamigoniens. Après, j'ai appris de quelques personnes qu'il y avait dans les environs d'Édesse un religieux appelé Marmara, qui possédait ce livre. Je suis allé le trouver, et j'ai vu le livre qui avait été écrit au couvent des Neuf-Sources. Il l'avait eu de quelque soldat perse ou de quelques autres personnes qui avaient ravagé le pays, et je crois que ce livre était venu dans ces mains par ce moyen. J'ai traduit de ce livre 28 chapitres, qui, avec les 10 chapitres que j'avais déjà et que j'y ai réunis, font 38 chapitres. En réunissant le tout en un seul livre, je l'ai laissé au clergé.

Du temps du règne d'Héraclius et à la mort de Chosroès, d'après l'ordre de Nersès [III], patriarche des Arméniens, et pendant le gouvernement de Vahan le Mamigonien, qu'on appelle Gamsaragan du côté de sa mère, et qui était le 32[e] [descendant] de Mouschegh le Fort, j'ai écrit ce livre et je l'ai mis en ordre dans le couvent de Glag, à la porte [de l'église] du Saint-Précurseur; [j'y ai apposé] mon sceau pour l'authentiquer, et je l'ai laissé en souvenir ineffaçable pour moi et pour les miens, moi Jean Mamigonien, évêque et 35[e] [successeur] de Zénob, premier évêque des Mamigoniens, sous le patriarcat de Samuel qui était monté sur le siége [pontifical] depuis 4 mois.

Les religieux qui viendront après ceux-ci devront mettre en écrit dans ce même livre ce qui se passera dans cette contrée, car nous avons trouvé cela ainsi ordonné par nos prédécesseurs. En outre moi, seigneur Jean Mamigonien, évêque, je prie le clergé de Dieu que, quand vous copierez ce livre, personne n'y trouve sujet de rire, mais qu'au contraire on le transcrive complétement et en toutes lettres, car vous en serez bénis par le saint Précurseur, par nos humbles prières pastorales et surtout par le Christ. Dieu payera la récompense à vous qui transcrirez [ce livre], et à vous qui le lirez. Amen.

APPENDICE.

FRAGMENTS D'HISTORIENS GRECS PERDUS,

CONSERVÉS DANS LES ŒUVRES DES ÉCRIVAINS ARMÉNIENS.

I.

MOÏSE DE KHORÈNE.

Moïse naquit dans la seconde moitié du IVe siècle, dans le bourg de Khorni ou Khorène, situé au canton de Daron, dans la province de Douroupéran, et florissait dans la première moitié du Ve siècle. Il fut l'un des nombreux disciples que Mesrob chargea de traduire dans la langue nationale les Livres-Saints. Préparé dès sa jeunesse, par une instruction solide et variée, à l'étude des belles-lettres, il consulta les nombreux dossiers conservés dans les archives de l'Orient et les riches dépôts de manuscrits rassemblés dans les bibliothèques de la Syrie, de l'Égypte et de la Grèce. Très-versé dans la connaissance des langues syriaque et grecque, il traduisit, à ce que l'on croit, la chronique d'Eusèbe, la vie d'Alexandre du Pseudo-Callisthènes et quelques autres ouvrages (1); il entreprit même de longs voyages en Égypte, à Athènes et à Rome, où il se perfectionna dans l'étude de la langue grecque, et où il rassembla quelques-uns des matériaux qui lui servirent à composer son « Histoire d'Arménie » (2).

Moïse de Khorène est un des écrivains arméniens qui ont emprunté aux ouvrages des Grecs les plus nombreux renseignements que nous fournit la littérature classique de l'Arménie. C'est surtout dans son « Histoire » que Moïse a consigné des citations curieuses et de nombreux extraits, empruntés à la littérature profane et religieuse de la Grèce. Il signale même l'existence d'ouvrages aujourd'hui perdus, et il rappelle les noms de plusieurs écrivains qui nous sont totalement inconnus. Dans un autre ouvrage qu'il composa, sous le titre de *aghaks bidoïtz*, « sur le besoin », ce qui est une traduction du grec χρεία, « chrie », avec le sens de « extraits concis à l'usage des orateurs », et par extension « traité de rhétorique » (1), Moïse a cité quelques ouvrages grecs. Dans ce traité, il invoque les noms de plusieurs philosophes, comme Socrate, Pythagore, les Sages de la Grèce, Platon et Aristote. Il parle également, dans plusieurs chapitres de ce même ouvrage, des discours de Démosthène et d'Eschine, des œuvres d'Homère et d'Hésiode, et des tragédies de Ménandre et d'Euripide. Moïse nous a même transmis quelques renseignements fort précieux sur la Médée d'Euripide qui est perdue, et il en cite un passage (2). Toutefois Moïse n'a rapporté dans cet ouvrage aucun fragment historique grec, et même il ne mentionne aucun nom d'historien grec.

Tous les passages historiques grecs contenus dans la Rhétorique de Moïse de Khorène se bornent à un résumé de la fable de Niobé, extrait d'Hésiode, p. 359, au récit abrégé de l'histoire de Candaule et de Gygès, p. 377, et à un fragment sur Télèphe, fils d'Hercule et d'Augé, p. 379, qu'on retrouve aussi dans Pausanias.

C'est dans la Géographie de Moïse de Khorène, qui n'est qu'un abrégé de l'Épitomé de Pappus d'Alexandrie, que cet écrivain a parlé, dans sa préface, de plusieurs géographes grecs auxquels il a fait quelques emprunts fort courts. Il cite notamment Ptolémée, Diodore de Samos et Constantin d'Antioche (3).

C'est donc seulement dans son Histoire de l'Arménie que Moïse de Khorène a surtout fait usage des sources historiques grecques, et les

(1) Sukias de Somal, *Quadro delle opere di autori antic. trad. in arm.* (Venise, 1825, in-8°.) — *Storia di Mose Corenese*, p. IV. (Venise, 1850.) — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 65. — Bulletin de l'Acad. des sc. de S.-Pétersb., t. III, p. 537 et suiv., *notre Étude sur les sources de Moïse de Khorène.*

(2) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 62.

(1) Œuvres de Moïse de Khorène, en arm. (Venise, 1843, in-8°), p. 382-383.

(2) Moïse de Khorène, Traité de rhétorique, p. 383 de ses œuvres complètes en arménien. — Cf. aussi Maï et Zohrab, Chronique d'Eusèbe (Milan, 1818, in-4°), p. 43, note 3. — Th. Fix, Tragédies d'Euripide (éd. Didot), p. 765.

(3) Moïse de Khorène, *Géographie*, dans ses œuvres complètes (en arm.). — St-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 318-327. — Les extraits de Pappus, de Diodore de Samos et de Constantin d'Antioche paraîtront dans le 3e volume des Petits Géographes grecs, édités par M. Ch. Müller, dans la Collection des classiques grecs de M. Amb. Firmin Didot.

renseignements qu'il nous donne sur les écrivains et les documents grecs qu'il compulsa se trouvent épars dans les trois livres qui nous sont parvenus de cet important ouvrage. Nous avons recueilli tous les passages où Moïse parle des recherches auxquelles il se livra pour composer son « Histoire », et nous avons en même temps donné des extraits de chacun des chapitres où cet écrivain mentionne les écrits des auteurs grecs auxquels il a fait des emprunts, ou dont il a consulté les ouvrages.

Historiens grecs dont il existe des fragments conservés dans l'Histoire d'Arménie de Moïse de Khorène.

Bérose.	Polycrate.
Alexandre Polyhistor.	Évagoras.
Abydène.	Camadrus.
Josèphe.	Phlégon de Tralles.
Manéthon.	Olympius d'Ani.
Céphalion.	Ariston de Pella.
S. Épiphane de Constance.	Paléphate.
Gorgias? (Korki).	Porphyre.
Panan.	Philémon.
David.	Khorohpoud, *vulgo* Éléazar.
Olympiodore.	Firmilien de Césarée.
Jules l'Africain.	
Hippolyte.	

Moïse de Khorène.

Histoire d'Arménie, Livres I et suivants.

§ 1.

[Liv. I, ch. 1.] Pour ce qui est des satrapies d'Arménie, nous en décrirons sommairement l'origine et la durée, ainsi qu'il est constaté dans quelques histoires grecques.

§ 2.

[Ch. 2.] Que personne ne s'étonne que, lorsqu'il y a des écrivains de plusieurs nations, comme cela est connu de tout le monde, notamment des Perses et des Chaldéens, dans les ouvrages desquels se rencontrent le plus fréquemment les annales de notre nation, nous n'avons cité que les seuls écrivains grecs, en promettant d'en extraire notre généalogie. Car les rois grecs, ayant arrangé leurs affaires intérieures, s'efforcèrent avec un grand zèle de transmettre aux Grecs, non-seulement le fruit de leurs conquêtes, mais encore celui des travaux de l'esprit; comme ce Ptolémée Philadelphe qui fit traduire en grec les livres et les histoires de toutes les nations.

.... Mais bien d'autres hommes célèbres de la Grèce, et passionnés pour la sagesse, s'adonnèrent à traduire en grec, non-seulement les documents des archives des autres nations, c'est-à-dire celles des rois et des temples, — comme fit celui qui chargea de ce soin Bérose le Chaldéen (1), très-versé dans toutes les parties de la sagesse, — mais encore tout ce qu'il y avait de plus grand et de plus admirable dans les arts. Tous ces documents découverts par eux, ils les recueillirent et les traduisirent en langue grecque, comme l'*aïp* (a) au *khé* (kh), le *za* (z) et le *tho* (th) au *piour* (ph), le *gén* (g) à l'*ietch* (i), et le *sé*(s) au *scha* (sch). Ces hommes, dont nous savons positivement les noms, rassemblant tous ces documents, les consacrèrent à la gloire du pays des Hellènes. Ces hommes sont dignes de louange, car par amour de la sagesse, avec de louables efforts, ils découvrirent les productions de l'esprit des autres. Ceux qui ont accueilli et honoré ces découvertes de la sagesse sont encore plus louables; c'est pourquoi je dis sans aucun doute que la Grèce tout entière est la mère et la nourrice des sciences.

§ 3.

[Ch. 4.] Relativement à la racine, ou mieux encore, à la cime du genre humain, il convenait de dire brièvement pourquoi, étant d'une opinion contraire à l'Esprit-Saint, les autres historiens ne s'accordent pas entre eux, — je veux dire, Bérose, le Polyhistor et Abydène (2), — au sujet du constructeur de l'arche et des autres patriarches, non-seulement pour les noms et les époques, mais aussi parce qu'ils n'assignent pas au genre humain la même origine que nous. Car, au sujet de [Noé], Abydène (3) dit avec les autres historiens : « Dieu, dans sa providence infinie, le fit pasteur et directeur de son peuple ; » puis il ajoute : « Alorus régna dix sares, qui font trente-six mille ans. » De même aussi, à l'égard de Noé, ils lui donnent un autre nom (4) et lui accordent des temps infinis, bien que, pour le débordement des eaux et la corruption de la terre, ils soient d'accord avec

(1) Bérose a été également cité par Thomas Ardzrouni dans son Histoire des Ardzrouni, en arm.

(2) Cf. Thomas Ardzrouni (Hist. des Ardzrouni, en arménien, Constantinople, 1852), qui cite également Bérose et Abydène, à propos de l'histoire des premiers âges du monde.

(3) Eusèbe, *Chron.*, I, 46-47. — Le Syncelle, p. 30 : ὅτι μιν τοῦ λεὼ ποιμένα ὁ θεὸς ἀποδεῖξαι. Βασιλεῦσαι δὲ σάρους ι'. Σάρος δὲ ἐστὶ χ' καὶ γ' ἔτεα.

(4) *Xisuthre*, cf. Eusèbe, *Chron.*, I, p. 40.

ans (1). Et quant au nombre des patriarches et à la mention du déluge, il y a concordance avec Moïse (2). De même aussi après le déluge, en citant trois personnages célèbres avant la construction de la tour [de Babel], après la navigation de Xisuthre en Arménie, on est dans le vrai (3); mais pour le changement de noms et bien d'autres choses encore, on est dans le faux.

A présent, il m'est agréable de commencer mes récits avec ma chère sibylle bérosienne plus véridique que beaucoup d'historiens : « Avant la tour, dit-elle, et la multiplication des langues parmi le genre humain, après la navigation de Xisuthre en Arménie, Zérouan, Titan et Japhet étaient princes de la terre. » Ces personnages me semblent être Sem, Cham et Japhet (4). « A peine se furent-ils partagé l'empire du monde, que Zérouan se rend maître des deux autres (5), » Zérouan que le mage Zoroastre, roi des Bactriens, c'est-à-dire des Mèdes, dit être principe et père des dieux. Zoroastre rapporte encore bien d'autres fables sur Zérouan, qu'il est inutile de rapporter ici.

« Titan et Japhet s'opposèrent à la tyrannie de Zérouan et lui déclarèrent la guerre, car Zérouan songeait à régner sur tout le monde. Dans ce conflit, Titan, dit l'historien, ravit une partie des domaines de Zérouan, mais leur sœur Asdghig (6), s'interposant entre eux, fit cesser le différend. Ils consentirent à laisser régner Zérouan, mais ils convinrent, par un traité juré, de faire périr tout enfant mâle qui naîtrait de Zérouan, afin qu'il ne régnât pas sur eux dans sa postérité; c'est pourquoi ils chargent des Titans redoutables de surveiller les enfantements des femmes de Zérouan. Déjà deux enfants mâles sont immolés pour maintenir le pacte juré, lorsque Asdghig, sœur de Zérouan, de Titan et de Japhet, médite avec les femmes de Zérouan le projet d'engager et de persuader quelques Titans à laisser vivre les autres enfants mâles, et à les envoyer en Occident sur la montagne appelée *Tutzenguetz* (rebut des dieux), à présent l'Olympe. »

Quoique ces récits soient traités de fables ou de faits réels, moi, j'en suis convaincu, il s'y trouve beaucoup de vrai; car Épiphane, évêque de Constance en Chypre, dans sa Réfutation des hérésies, essayant de démontrer que Dieu est véritable et juste dans ses jugements, même lorsqu'il extermina les sept races par les mains des enfants d'Israël, s'exprime ainsi (1) : « C'est avec justice que Dieu a détruit et anéanti ces races de devant les enfants d'Israël, car la terre de ces possessions était échue en partage aux enfants de Sem, et Cham occupa cette terre dont il fit son domaine. Or Dieu, gardant les droits des traités jurés, punit la race de Cham en lui arrachant l'héritage de Sem. » Il est question des Titans et des Raphaïm dans les divines Écritures (2).

Mais relativement à ces anciens discours, tenus autrefois parmi les sages de la Grèce, et transmis jusqu'à nous par des hommes du nom de Korki (Gorgias?) (3), Panan, et par un troisième appelé David (4), il convient, quoiqu'en très-peu de mots, de répéter ces discours. Un d'eux, profond philosophe, s'exprime ainsi : « Vieillards, lorsque j'étais parmi les Grecs, occupé à cultiver la sagesse, il arriva un jour qu'il y eut parmi ces sages et ces savants un entretien au sujet de la géographie et de la division des nations. Les uns et les autres citaient à leur manière les livres, quand le plus instruit de tous, Olympiodore (5), s'exprima en ces termes : « Je

(1) Abydène, dans Eusèbe, *Chron.*, I, 46-47, appelle le premier roi Alorus, Ἄλωρος, et dit qu'il vécut 6 sares, ou 36,000 ans. — Cf. aussi le Syncelle.

(2) Abydène, dans Eusèbe, *op. cit.*, I, 48-49.

(3) Abydène, Bérose, le Polyhistor, dans Eusèbe, *op. cit.*, *loc. cit.*

(4) Sur cette trilogie titanique, cf. Ewald, *Geschichte des Volk.*, liv. I, p. 373.

(5) Moïse de Khorène a extrait les fragments qu'il donne ici de la sibylle bérosienne, du Polyhistor auquel Eusèbe avait lui-même emprunté ces passages. (*Chron.*, I, p. 38-39.)

(6) Asdghig, en arménien, a la signification de « constellée »; c'est un mot formé de *asdgh*, « astre, étoile » en grec ἀστήρ, et du diminutif *ig*. Cette divinité était assimilée par les Arméniens et par les Grecs à Aphrodite (Agathange, *Hist. de Tiridate*, p. 168, note 2).

Les temples d'Asdghig étaient à Aschdischad dans la province de Daron (id., p. 602-603) et à Bakhat dans le Vasbouragan, où se trouvait aussi un temple d'Aramazd (Moïse de Khorène, *Hist. des vierges compagnes de Rhipsimè*, œuvres, en arm., p. 301. — Lettre à Sahag Ardzrouni, *id.*, p. 294-295). — Asdghig était, au dire d'Agathange, l'épouse du dieu arménien Vahakn. — Cf. Émin, *Rech. sur le pagan. arm.*, pag. 15-16.

(1) Cf. saint Épiphane, Œuvres, t. I, pag. 704 (Cologn. 1682.). — Thomas Ardzrouni cite également saint Épiphane, à propos de la division des trois races humaines.

(2) Judith, XVI, 8. — Genèse, XIV, 5; XV, 20. — Josué, XII, 14; XIII, 12. — I Paral., XX, 4. — Judith, VIII, 1, et *passim*.

(3) Un Gorgias d'Athènes, auteur d'un livre intitulé περὶ ἑταιρῶν, est cité par Athénée, XIII, p. 583. — Cf. Ch. Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 410.

(4) Il est douteux qu'il soit ici question de David le philosophe surnommé l'Invincible, car il était disciple de Moïse de Khorène.

(5) On connaît plusieurs écrivains du nom d'Olympiodore; le plus célèbre est Olympiodore de Thèbes en Égypte, poëte et historien, qui vécut au temps d'Arca-

vous raconterai, dit-il, les discours non écrits, transmis par tradition, discours qu'encore aujourd'hui répètent beaucoup de paysans. Il est un livre touchant Xisuthre et ses fils, livre qui ne se trouve plus aujourd'hui nulle part et où l'ordre des faits est ainsi fixé : Après la navigation de Xisuthre en Arménie et son arrivée en terre ferme, un de ses fils, appelé Sim, s'en va au nord-ouest, afin de reconnaître le pays. Arrivé au pied d'une montagne à large base qui formait une petite plaine traversée par des cours d'eau qui se rendent en Assyrie, il s'arrête sur les bords d'un fleuve, l'espace de deux lunes, et appelle de son nom la montagne, Sim, puis il retourne au sud-est d'où il était venu. Un de ses fils puînés, appelé Darpan, avec ses trente fils, ses quinze filles et leurs époux, s'étant séparé de son père, retourne s'établir sur les rives du même fleuve. Sim, du nom de son fils, appela ce lieu Daron (1), et le lieu que lui-même habitait, il le nomme Tzronk (dispersion) (2) ; car ce fut là que ses enfants se séparèrent primitivement de lui. Étant allé sur les confins du pays des Bactriens, dit-on, il y demeura quelques jours, mais un de ses fils y resta : car les contrées de l'Orient appellent Sim, Zérouan et son canton Zarouant (3) jusqu'à présent. Mais souvent, très-souvent, les anciens descendants d'Aram répétaient ces traditions populaires au son du pampirn, dans leurs chants et leurs danses. » Que ces récits soient faux ou véridiques, peu importe.

dius et de Théodose le jeune. Photius (*Biblioth.; cod.* 80) nous a conservé un long fragment de son Histoire, dont on trouve également quelques lignes dans Zosime (V, 27). — Cf. Ch. Müller, *Frag. hist. græc.*, t. IV, p. 57-68). — Moïse de Khorène (*Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 74) fait encore allusion à cet Olympiodore dans le courant de son Histoire : « Je vais, dit-il, rapporter le récit merveilleux d'un vieillard qui disait : Je tiens des anciens la coutume de recueillir de père en fils le souvenir des traditions, comme celle d'Olympiodore, au sujet de Daron et de la montagne appelée Sim. » — David le Philosophe cite à deux reprises différentes un certain philosophe du nom d'Olympiodore, dont il compare les idées à celles de Platon (Œuvres de David le Philosophe, en arm., pag. 143, 164 ; Venise, 1833).

(1) Le canton de Daron.

(2) Cf. ce passage avec les détails que la Bible nous donne sur la généalogie d'Arphaxad. Le nom de Phaleg est un mot abstrait qui a aussi le sens de « dispersion ». Cf. Tuch, *Kommentar über die Genesis*, p. 257. — Knobel, *die Vœlkertafel der Genesis*, p. 169. — Renan, *Hist. des lang. sémit.*, liv. I, ch. 2, § 1, p. 30.

(3) Zarouant, canton de la Perse-Arménie, qui est appelé par Pline, *Zoaranda* ou *Zoroanda* (*Hist. nat.*, liv. VI, ch. 27).

§ 7.

[Liv. II, ch. 10.] Nous commencerons à te faire le récit des événements d'après le cinquième livre de [Jules] l'Africain, le chronographe, dont le témoignage est confirmé par Josèphe, Hippolyte (1) et beaucoup d'autres auteurs grecs; car l'Africain a extrait des livres et des archives d'Édesse, c'est-à-dire Ourrha, tout ce qui concernait l'histoire de nos rois. Ces livres y avaient été transportés de Medzpin. L'Africain (2) se servit également des Histoires des Temples de Sinope, dans le Pont ; qu'on n'en doute pas, car nous avons vu ces archives de nos propres yeux. Tu as encore, pour témoignage et pour garantie, l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée, que le bienheureux Machdotz fit traduire en arménien (3). Cherche à Kéghacouni, au canton de Siounie, et tu trouveras dans le premier cahier, sous le numéro treize, l'assurance que, dans les archives d'Édesse, on conserve l'histoire de toutes les actions de nos premiers rois jusqu'à Abgar, et depuis Abgar jusqu'à Érouant. Je crois que ces documents sont conservés encore à présent dans cette ville.

§ 8.

POLYCRATE (4).

[Ch. 13.] Mais, puisque beaucoup d'historiens disent que notre Ardaschès prit Crésus et qu'ils rapportent ce fait avec des détails circonstanciés, je veux bien le croire; car Polycrate s'exprime ainsi : « Ardaschès le Parthe me paraît bien supérieur à Alexandre de Macédoine, parce que, tout en restant dans son propre pays, il commanda à Thèbes et à Babylone ; et, sans franchir le fleuve Halys, il tailla en pièces les troupes lydiennes et

(1) On ne connaît d'autre écrivain de ce nom que saint Hippolyte, métropolitain de l'Arabie, qui souffrit le martyre sous le règne d'Alexandre Sévère. Saint Hippolyte avait composé plusieurs ouvrages qui ont été réunis dans la Bibliothèque des Pères.

(2) Jules l'Africain, dont les œuvres étaient encore complètes au XI[e] siècle, a été consulté par Thomas Ardzrouni et par Grégoire Magistros.

(3) Machdotz est le surnom donné à Mesrob, inventeur des lettres alphabétiques arméniennes et chef de l'école des saints traducteurs. — Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. III, ch. 40 et suiv. — Gorioun, *Vie de Mesrob*, en arm. — Aucher, *Vie des SS. Arméniens* (en arm.) et *Fleur des vies des saints* (en arm.).

(4) D'autres fragments de Polycrate, conservés en grec, ont été publiés par M. Ch. Müller dans les *Fragmenta historicorum græcorum* (éd. Didot), t. IV, p. 480-481.

prit Crésus. Avant son arrivée en Asie, son nom était connu dans le château de l'Attique (Eddigé). Malheur à sa destinée! Si, du moins, il était mort sur le trône, et non dans une défaite! »

§ 9.

ÉVAGORAS (1).

[Ch. 13.] Évagoras (Évagaros) (2) dit également : « La guerre d'Alexandre et de Darius est peu de chose, comparativement à celles d'Ardaschès; car la poussière soulevée par la marche d'Alexandre et de Darius obscurcissait la clarté du jour; mais Ardaschès cacha le soleil avec la multitude des flèches lancées, et produisit les ténèbres, faisant ainsi une nuit artificielle au milieu du jour. Il ne laisse pas un seul des Lydiens prendre la fuite pour annoncer la nouvelle [de leur défaite], et il fait mettre leur roi Crésus dans une chaudière de fer. A cause d'Ardaschès, les torrents ne grossirent pas le fleuve; ses eaux, absorbées par les soldats, s'étaient abaissées comme en hiver. Ardaschès rendit les nombres impuissants à calculer la multitude de ses troupes, au point qu'il fallut plutôt recourir aux mesures qu'aux chiffres. Il ne se glorifiait pas de cela, mais il pleurait en disant : Hélas! ma gloire est passagère! »

§ 10.

CAMADRUS (?) (3).

[Ch. 13.] Camadrus s'exprime ainsi : « Les Lydiens, dans leur orgueil, se laissèrent tromper par la réponse de l'oracle pythique à Crésus : « Crésus, en passant l'Alys, brisera la puissance. » Il entendait la puissance des étrangers, et il se brise lui-même. Fait prisonnier par le Parthe Ardaschès, il est jeté dans une chaudière de fer. Alors Crésus, se rappelant les paroles de Solon l'Athénien, dit dans sa langue : « O Solon, ô Solon! tu avais bien raison de ne pas vouloir proclamer le bonheur d'un homme jusqu'au moment de sa fin. » Ce qu'ayant entendu les gens les plus rapprochés de lui, ils rapportèrent à Ardaschès que Crésus invoquait quelque nouveau dieu. Ardaschès, touché de compassion, se fit amener le captif, l'interrogea, et, ayant compris son invocation, il fit cesser les tortures. »

§ 11.

PHLÉGON DE TRALLES (1).

[Ch. 13.] Phléton (Phlégon) écrit : « Le Parthe Ardaschès était devenu de tous les rois le plus puissant; non-seulement il défit les Lydiens, enchaîna Crésus, mais encore, dans l'Hellespont et dans la Thrace, il changea la nature des éléments; sur terre, il marchait à pleines voiles; sur mer, il marchait à pied. Il menaça la Thessalie; sa renommée plongea toute la Grèce dans la stupeur; il défit les Lacédémoniens, mit en fuite les Phocéens; les Locriens se donnèrent à lui et les Béotiens firent partie de ses peuples. Toute la Hellade lui payait tribut par terreur. Peu de temps après, ses malheurs dépassèrent ceux de tous les autres. Cyrus en combattant contre les Massagètes, Darius chez les Scythes, Cambyse chez les Éthiopiens, n'éprouvèrent pas tant d'infortunes. C'est peu de chose que la disgrâce de Xerxès, dans son expédition de Grèce, abandonnant ses trésors et ses tentes, car il s'échappa sain et sauf. Mais lui, si fier de ses grands triomphes, il est assassiné par ses propres soldats (2). »

§ 12.

FLAVIUS JOSÈPHE.

[Ch. 15.] Pompée, dans sa guerre contre Mihrdate (Mithridate), trouve une grande résistance, livre de terribles combats et court de grands périls. Cependant le nombre l'emporte. Mihrdate est mis en fuite dans les contrées du Pont. Pompée, comme délivré de lui par un bonheur inespéré, fait

(1) Cf. les fragments grecs de cet auteur, dans les *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 406.

(2) Le nom d'Évagaros, donné par les éditeurs de Moïse de Khorène, me semble devoir être corrigé en celui d'Évagoras, car il est facile de voir que les copistes ont transposé les lettres de ce nom. Suidas mentionne un Εὐαγόρας Λίνδιος historien (v° Τιμαγένης).

(3) Le nom de cet écrivain est douteux, et on peut croire qu'il est peut-être le même que l'historien Καιμάρων, dont Plutarque (*de Fluv.*, 4, 3) a rapporté un passage, extrait du X[e] livre des Ἰνδικά, que M. Charles Müller attribue à Daimachus. — Cf. *Fragm. hist. græc.*, t. II, pag. 441, 4 *a*; t. IV, p. 352, v° *Cæmaro*.

(1) Le nom de cet historien est donné dans tous les manuscrits de Moïse de Khorène sous la forme Phléton, mais c'est une erreur des copistes qui ont confondu le *k* arménien avec le *t*, car ces deux lettres ont une très-grande ressemblance. On trouve le nom de Phlégon cité parmi les sources auxquelles puisa l'historien syrien Denys de Thel-Mahr. (*Chron.*, liv. I, p. 120, éd. Tullberg.)

(2) M[r] Ch. Müller a rassemblé plusieurs fragments grecs de Phlégon, dans ses *Fragm. hist. græc.*, t. III, p. 602 et 607, § 15.

losophiques (1). En l'absence de renseignements précis, on ne saurait dire si les fragments d'Ariston de Pella qu'Eusèbe, Nicéphore, Moïse de Khorène et Thomas Ardzrouni nous ont transmis, appartiennent à la διάλεξις, ou s'ils faisaient partie d'un autre ouvrage du même auteur. Cependant on doit croire qu'ils se rapportent plutôt à un écrit historique, dont le titre ne nous est pas parvenu.

[Ch. 60.] Ce que raconte Ariston de Pella, touchant la mort d'Ardaschès, est vraiment digne d'intérêt. En ce temps-là (*) les Juifs se révoltèrent contre Hadrien, empereur des Romains, firent la guerre contre l'éparque Rufus, sous la conduite d'un certain brigand appelé Barcocébas (Parkoba), c'est-à-dire Fils de l'Étoile. Malfaiteur, assassin, cet homme se vantait de son nom avec orgueil, comme s'il eût été pour les Juifs un sauveur descendu des cieux, afin de délivrer les opprimés et les captifs. Il poussait si activement la guerre que, à cette vue, les Syriens, les habitants de la Mésopotamie et toute la Perse, s'affranchirent du tribut des Romains, car Barcocébas avait appris qu'Hadrien était atteint de la lèpre. Cependant notre Ardaschès resta fidèle à l'empereur. Sur ces entrefaites, Hadrien arriva en Palestine et défit les révoltés, en les assiégeant dans une petite ville (1) près de Jérusalem. En conséquence, il ordonna à tous les Juifs de s'éloigner de leur pays, de telle sorte qu'ils n'apercevront pas même de loin Jérusalem. Hadrien rebâtit cette ville, détruite par Vespasien et par lui-même, et il la nomma Ælia (Eghia) de son propre nom, car on appelait Hadrien, le Soleil (Arékagn) (2).

(1) Cf. Routh, *Reliq. sacr.*, t. 1, p. 91 et suiv. — Ch. Müller, *Frag. hist. græc.*, t. IV, p. 328.

(1) Biththéra, Βιθθηρα, ou Betthara. — Cf. Eusèbe, *Hist. eccles.*, IV, 6.

(2) Le nom d'Hadrien était Ælius, Αἴλιος, que Moïse de Khorène a confondu avec Ἥλιος. — Cf. Eusèbe, *Hist. eccles.*, IV, 6, et les notes de Valois.

(*) Eusèbe, *Hist. eccles.*, IV, 6. — Ch. Müller, *Frag hist. Gr.*, IV, 328. — Nicéphore, *Hist. eccl.*, III, 24.

(Ἡ κατ' Ἀδριανὸν Ἰουδαίων πολιορκία.) Καὶ δὴ τὰ τῆς Ἰουδαίων ἀποστασίας αὖθις εἰς μέγα καὶ πολὺ προελθούσης, Ῥοῦφος ἐπάρχων τῆς Ἰουδαίας, στρατιωτικῆς αὐτῷ συμμαχίας ὑπὸ βασιλέως πεμφθείσης, ταῖς ἀπονοίαις αὐτῶν ἀφειδῶς χρώμενος ἐπεξῄει, μυριάδας ἀθρόως ἀνδρῶν ὁμοῦ καὶ παίδων καὶ γυναικῶν διαφθείρων, πολέμου δὲ νόμῳ τὰς χώρας αὐτῶν ἐξανδραποδιζόμενος. Ἐστρατήγει δὲ Ἰουδαίων τηνικαῦτα Βαρχωχεβᾶς ὄνομα, ὃ δὴ ἀστέρα δηλοῖ· τὰ μὲν ἄλλα φονικὸς καὶ λῃστρικός τις ἀνὴρ, ἐπὶ δὲ τῇ προσηγορίᾳ οἷα ἐπ' ἀνδραπόδων (?), ὡς δὴ ἐξ οὐρανοῦ φωστὴρ αὐτοῖς κατεληλυθὼς, κακουμένοις τε ἐπιλάμψαι τερατευόμενος. Ἀκμάσαντος δὲ τοῦ πολέμου ἔτους ὀκτωκαιδεκάτου τῆς ἡγεμονίας Ἀδριανοῦ κατὰ Βίθθηρα πόλιν, ἥτις ἦν ὀχυρωτάτη, τῶν Ἱεροσολύμων οὐ σφόδρα πόρρω διεστῶσα, τῆς τε ἔξωθεν πολιορκίας χρονίου γενομένης, λιμῷ τε καὶ δίψει τῶν νεωτεροποιῶν εἰς ἔσχατον ὀλέθρου περιελαθέντων, καὶ τοῦ τῆς ἀπονοίας αὐτοῖς αἰτίου τὴν ἀξίαν ἐκτίσαντος δίκην, τὸ πᾶν ἔθνος ἐξ ἐκείνου καὶ τῆς περὶ τὰ Ἱεροσόλυμα γῆς πάμπολυ ἐπιβαίνειν εἴργεται νόμου δόγματι καὶ διατάξεσιν Ἀδριανοῦ, ὡς ἂν μηδ' ἐξ ἀπόπτου θεωροῖεν τὸ πατρῷον ἔδαφος ἐγκελευσαμένου, [ὡς] Ἀρίστων ὁ Πελλαῖος ἱστορεῖ. Οὕτω δὴ τῆς πόλεως εἰς ἐρημίαν τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους καὶ πολυτελῆ φθορὰν τῶν πάλαι οἰκητόρων ἐλθούσης, ἐξ ἀλλοφύλου τε γένους συνοικισθείσης, ἡ μετέπειτα συστᾶσα Ῥωμαϊκὴ πόλις τὴν ἐπωνυμίαν ἀμείψασα, εἰς τὴν τοῦ κρατοῦντος Αἰλίου Ἀδριανοῦ τιμὴν, Αἰλία προσαγορεύεται.

Postrema Judæorum expugnatio temporibus Hadriani. Quum defectio Judæorum magis ac magis iterum cresceret, Rufus legatus Judææ, auxiliis sibi ab imperatore submissis, amentiam ac desperationem hominum in occasionem sæviendi vertens, eos acerbissime ultus est, cæsa innumerabili hominum multitudine cum conjugibus ac liberis, agroque illorum jure belli in populi Romani ditionem redacto. Erat tunc temporis Judæorum ductor Barchochebas quidam, quod nomen stellam significat: vir alioqui cruentus et latrocinandi avidus, sed qui nomine suo auditoribus utpote vilissimis mancipiis fucum faciebat, quasi sidus e cœlo delapsum esset, ut ipsis ærumnarum mole oppressis lucem afferret. Anno demum octavo decimo imperii Hadriani, quum totius belli vis circa Bitthera urbem munitissimam nec procul Hierosolymis dissitam exarsisset, et protracta diutius a Romanis obsidione, rebelles fame ac siti oppressi essent, ipseque adeo deditionis auctor debitas pœnas dedisset, ex eo deinceps tempore universa Judæorum gens in regionem circa Hierosolyma sitam pedem inferre prohibita est, lege et constitutione imperatoris Hadriani, adeo ut ne prospicere e longinquo patrium solum ipsis liceret, ut scribit Aristo Pellæus. In hunc igitur modum quum civitas Judæorum gente nudata esset et veteribus incolis penitus vacuefacta, postea alienigenis eo confluentibus urbs et colonia civium Romanorum effecta, in honorem Ælii Hadriani imperatoris Ælia nuncupata est.

Il y établit des païens et des chrétiens, dont l'évêque était Marc. Vers le même temps, Hadrien envoya de grandes forces en Assyrie, et ordonna à notre Ardaschès d'aller en Palestine avec les nobles de sa garde (1). [Ariston de Pella] qui nous a transmis cette relation, était attaché à sa personne comme secrétaire. Il rencontra Ardaschès en Médie, dans un endroit appelé Sohount. Il est dit qu'Ardaschès tomba malade à Marant, dans le bourg de Pagouraguerd. Là, se trouvait un certain Apégho, chef de la maison des Apéghian, homme actif, astucieux et adulateur. Ardaschès, sur sa demande, l'envoie à Ériza, canton d'Égéghiatz (2), au temple d'Artémis (3) pour demander à la déesse la guérison et une longue vie. L'envoyé n'était pas encore de retour, qu'Ardaschès était mort. L'historien raconte en détail le nombre de personnes qui périrent à la mort d'Ardaschès, ses femmes bien-aimées, ses concubines et ses esclaves dévoués, quelles pompes magnifiques on déploya pour rendre honneur à ses dépouilles mortelles, selon la coutume des villes, et non à la manière des barbares. La civière était d'or, le trône et le lit d'étoffe fine, le manteau qui enveloppait le corps, de drap d'or. Une couronne était posée sur la tête d'Ardaschès; son épée d'or était devant lui. Autour du trône se tenaient ses fils et toute la foule des parents et des proches. Près d'eux étaient les généraux, les chefs des satrapies, les classes des nobles, les corps de troupes armées de toutes pièces, comme si elles allaient marcher au combat. En avant, les trompettes d'airain retentissantes; derrière le cortége, des jeunes filles vêtues de noir, des femmes éplorées, et enfin la foule du peuple. Ce fut ainsi qu'Ardaschès fut porté et enseveli. Autour de son tombeau eurent lieu bien des morts volontaires, comme nous l'avons dit plus haut.

(1) Le mot *zioukosdad*, qui ne se rencontre que dans Moïse de Khorène, n'a pas de signification bien précise.
(2) Ce temple est mentionné par Pline, V, 33; Strabon, XI, 14, 16; Procope, *Bell. Pers.*, I, 17, qui le placent dans le canton d'Acilicène, le même qu'Égéghiatz. — Cf. plus haut, Agathange, p. 125, 126.
(3) L'Anahid du panthéon arménien. — Cf. Émin, *Recherches sur le paganisme armén.*, p. 10 et suiv., et plus haut, Agathange, p. 126, note 1.

Διάλεξις Παπίσκου καὶ Ἰάσονος.

Controverse entre Papiscus et Jason.

a. Préface.

[*Celsus quidam in præfatione versionis deperditæ « Disputationis Jasonis et Papisci » operis Aristoniani* (*ad calcem op. S. Cypriani; pag.* 30. *Éd. Felli*). — Cf. Routh, *Reliquiæ sacræ*, t. I, p. 93.]

Illud præclarum atque memorabile gloriosumque Jasonis hebræi christiani, et Papisci alexandrini judæi disputationis occurrit : Judaici cordis obstinatam duritiem hebræa monitione ac leni increpatione mollitam; victricem in Papisci corde Jasonis de Spiritus Sancti infusione doctrinam. Qua Papiscus ad intellectum veritatis admissus, et ad timorem Domini ipso Domino miserante formatus, et in Jesum Christum filium Dei credidit, et ut signaculum sumeret, deprecatus Jasonem postulavit. Probat hoc scriptura concertationis ipsorum, quæ collidentium inter se, Papisci adversantis veritati, et Jasonis asserentis et vindicantis dispositionem et plenitudinem Christi, græci sermonis opere signata est.

b.

[S. *Hieronymi, lib. II, Comment. ad Galat., cap. iij, comm.* 13. — Routh, *Reliq. sacr.*, t. I, p. 91.]

Memini me, [inquit Hieronymus], in altercatione Jasonis et Papisci, quæ græco sermone conscripta est, ita reperisse : Λοιδορία Θεοῦ ὁ κρεμάμενος, id est : « Maledictio Dei qui appensus est. »

c.

[S. *Hieronymi Quæstion. hebr. in Genesin.* — Routh, *op. cit.*, t. I, p. 91.]

« In principio fecit Deus cœlum et terram. » Plerique existimant, sicut in altercatione quoque Jasonis et Papisci scriptum est, et Tertullianus in libro contra Praxecem disputat, nec non Hilarius in expositione cujusdam psalmi affirmat, in hebræo haberi : « In filio fecit Deus cœlum et terram, » quod falsum esse, ipsius rei veritas comprobat.

d.

[Maximus, *Schol. in oper. de Mystica Theolog. S. Dionysii Areopag., cap.* I., *pag.* 17. (Éd Corderii.) — Routh, *op. cit.*, t. I, p. 92. — Ch. Müller, *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 328.]

Ἀνέγνων δὲ τοὺς ἑπτὰ οὐρανοὺς καὶ ἐν τῇ συγγεγραμμένῃ Ἀρίστωνι τῷ Πελλαίῳ διαλέξει Παπίσκου καὶ Ἰάσονος, ἣν Κλήμης ὁ Ἀλεξανδρεὺς ἐν ἕκτῳ βιβλίῳ τῶν Ὑποτυπώσεων τὸν ἅγιον Λουκᾶν φησὶν ἀναγράψαι.

Legi etiam septem cœlos in disputatione Papisci ac Jasonis, quæ scripta est ab Aristone Pellæo, quam Clemens Alexandrinus in sexto libro Hypotyposeon ait sanctum Lucam descripsisse.

e.

[Origenis *contra Celsum*, *lib.* IV, *cap.* 52. — Routh, *Reliq. sacr.*, t. I, p. 92.]

Ἐν ᾧ (sc. τῷ βιβλίῳ τούτῳ) ἀναγέγραπται Χριστιανὸς Ἰουδαίῳ διαλεγόμενος ἀπὸ τῶν Ἰουδαϊκῶν γραφῶν καὶ δεικνὺς τὰς περὶ τοῦ Χριστοῦ προφητείας ἐφαρμόζειν τῷ Ἰησοῦ· καίτοι γε οὐκ ἀγεννῶς οὐδ' ἀπρεπῶς τῷ Ἰουδαϊκῷ προσώπῳ τοῦ ἑτέρου ἱσταμένου πρὸς τὸν λόγον.

Ibi enim christianus cum Judæo disserens demonstrat ex Judaïcis scripturis vaticinia de Christo ad Jesum pertinere; quanquam strenue adversarius contradicat personamque Judaïcam pulchre sustineat.

f.

[Thomas Ardzrouni, *Hist. des Ardzrouni*, page 3. (Éd. de Constantinople, 1852, en arm.).]

L'histoire s'exprime ainsi : Titan, ayant triomphé de Zérouan, s'empara de Babylone et en fit sa résidence; Zérouan était le cinquième descendant de Xisuthre (Ksisouthros). Quant à Assur, troisième descendant de Sem, il éleva le premier, Ninive. Ninus est le deuxième descendant de Sem et de Cham, et Ninive est réellement le domaine de Sem. Ninus descend du fils de Cham, selon Ariston de Chaldée, ce qui se vérifie d'après Eusèbe de Césarée, Moïse de Khorène et Julien d'Halicarnasse.

§ 15.

KHOROHPOUD, *vulgo* ÉLÉAZAR.

[Ch. 69-70.]... On voit que les Parthes, depuis le commencement de leur empire jusqu'à sa chute, ont eu des rapports avec les Romains, tantôt comme tributaires, tantôt comme belligérants, ainsi que le racontent Paléphatos (1), Porphyre (2) Philémon (3), et beaucoup d'autres écrivains. Mais nous ne parlerons que d'après le livre apporté par Khorohpoud, sous le nom de Barsouma. Ce Khorohpoud était secrétaire de Sapor (Chapouh) roi de Perse, et tomba aux mains des Grecs, quand Julien l'Apostat (*Paravados* — ὁ παραβάτης) vint à Ctésiphon (Dispon). Julien étant mort, Khorohpoud alla en Grèce avec Jovien, au nombre des officiers impériaux, et ayant embrassé notre religion, il fut nommé Éléazar. Instruit dans la langue grecque, il écrivit les actions de Sapor et de Julien. Il traduisit ensuite en un volume l'Histoire des temps primitifs, composée par un de ses compagnons de captivité, appelé Barsouma et que les Perses nomment Rasdsohoun (1). Nous reproduisons les données de cet ouvrage, en omettant le merveilleux de leurs fables. Car il serait déplacé de répéter ici les contes relatifs au songe du désir, à la colonne de feu qui sortait de Sassan et entourait le troupeau, à la clarté de la lune, à ces prédictions des interprètes des songes qui sont des astrologues, et ainsi de suite. Nous tairons le projet luxurieux d'Ardaschir suivi de meurtre, et cette passion insensée.

(1) Cf. les fragments de cet écrivain, dans les *Fragm. hist. græc.*, t. II, p. 338.

(2) Cf. *Fragm. hist. græc.*, t. III, p. 688.

(3) Cf. *Fragm. hist. græc.*, t. IV, p. 474.

§ 16.

FIRMILIEN DE CÉSARÉE.

Firmilien naquit en Cappadoce vers l'an 200, et mourut à Tarse en 269. Si l'on s'en rapporte au témoignage de Zénob de Glag (2), Firmilien était évêque d'Ephèse, à l'époque de Trajan Dèce, et ayant été chassé de son siége, il partit pour sa patrie, emportant les reliques de saint Jean-Baptiste que saint Grégoire l'Illuminateur et saint Léonce de Césarée se partagèrent dans la suite (3).

Dès l'année 230, il était en possession du siége épiscopal de Césarée de Cappadoce (4), et c'est en cette qualité qu'il assista au concile d'Iconium, où, par son influence, il fut déclaré qu'on devait rebaptiser les hérétiques. Il présida, en 264, le concile d'Antioche, tenu contre Paul de Samosate. Firmilien résista au schisme des Novatiens et montra beaucoup de courage pendant la persécution de Trajan Dèce. Habile théologien, Firmilien fut en rapport avec Origène dont il suivit

(1) *Rosdsohoun*, *Rasdohoun*, *Rasdahun*, selon les variantes des msc.

(2) Zénob de Glag, *Hist. de Daron*; cf. plus haut, pag 344.

(3) Agathange, cf. plus haut, p. 174, § 142. — Zénob de Glag, *op. cit.*, p. 344.

(4) Eusèbe, *Hist. eccles.*, liv. VI, ch. 26, 41; liv. VII, ch. 5.

les leçons (1), et qu'il reçut sous son toit dans la persécution qui eut lieu sous Maximien. Il entretint aussi des relations avec S. Cyprien, S. Denis d'Alexandrie et S. Grégoire le Thaumaturge. L'Église l'a sanctifié à cause de ses vertus (2). Jusqu'à présent, on ne connaissait de Firmilien qu'une lettre sur la question du baptême des hérétiques, dans laquelle il s'élève contre les prétentions de l'évêque de Rome, et qui se trouve rapportée dans la correspondance de S. Cyprien (3). Moïse de Khorène nous a conservé en outre, dans son Histoire, un assez long fragment d'un livre que Firmilien écrivit sur les persécutions de l'Église (4), et qui eût mérité de nous être transmis tout entier. Disons toutefois que, dans le fragment qui nous est parvenu, les faits historiques manquent d'exactitude, en ce qui concerne notamment les renseignements que Firmilien nous donne sur les empereurs romains et leurs expéditions guerrières.

FRAGMENT D'UNE HISTOIRE DES PERSÉCUTIONS DIRIGÉES CONTRE L'ÉGLISE.

[Extrait de Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*, liv. II, ch. 75 à 79 inclus.]

I. (Ch. LXXV.)

Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, et les histoires qu'il composa.

Firmilien (Fermélianos), évêque de Césarée en Cappadoce, d'un amour admirable pour l'étude, alla, dans sa jeunesse, prendre les leçons d'Origène. Il composa plusieurs discours : l'un est l'Histoire des persécutions dirigées contre l'Église, sous Maximien [Hercule] et [Trajan] Dèce, et qui se continuèrent encore sous Dioclétien. Il raconta aussi les actes des rois. Dans cette histoire, il dit que le seizième évêque, qui occupait alors le siége d'Alexandrie, Pierre, souffrit le martyre la neuvième année de la persécution (5). Il parle également de plusieurs martyrs envoyés au supplice, dans notre pays, par Chosroès, et d'autres encore immolés par d'autres princes; mais, comme il ne raconte pas les choses avec une exactitude rigoureuse, qu'il ne mentionne ni les noms des martyrs, ni le lieu de leur supplice, nous n'avons pas cru nécessaire de reproduire ses récits. Nous passons aussi sous silence ce qu'il dit d'Antonin [Caracalla], fils de Sévère, qui combattit contre Vagharsch, roi des Perses, en Mésopotamie, et mourut entre Édesse et Kharres, tandis que notre [roi] Chosroès ne prit parti pour aucun d'eux (1). Mais pour ce qui concerne les événements arrivés depuis la mort de Chosroès jusqu'au règne de Tiridate, dans les temps d'anarchie, nous les tenons pour certains et nous les reproduisons en abrégé. Ce qui a trait au règne de Tiridate et aux temps postérieurs n'est erroné ni par négligence ni par ignorance, aucune faute volontaire ne s'y remarque; tout se trouve raconté d'après les documents tirés des archives des Grecs. Pour tout le reste, nous te le raconterons fidèlement d'après les relations d'hommes savants, instruits des choses du passé, philologues et véridiques.

II. (Ch. LXXVI.)

Ardaschir envahit notre pays; il triomphe de l'empereur Tacite.

Le même historien dit que, après le meurtre de Chosroès (2), les satrapes arméniens, d'un consentement unanime, amenèrent dans leur intérêt commun les troupes grecques qui étaient en Phrygie, pour résister aux Perses et garder le pays, et ils en informèrent sans retard l'empereur Valérien. Cependant, comme quelques troupes, en franchissant le Danube (Tanoup), enlevèrent beaucoup de prisonniers dans plusieurs cantons et saccagèrent les îles Cyclades, Valérien n'arriva

(1) Zénob de Glag, *op. cit.*, p. 344. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, lib. II, ch. 75.

(2) Tillemont, *Hist. ecclés.*, t. IV. — Dom Cellier, *Hist. des ant. sacrées et profanes*, t. III. — Vies des saints arm.; en arm., 11 août.

(3) *S. Cypriani epistolæ et opuscula, ex recensione J. Andreæ* (*Romæ*, 1471, f°), *ep.* LXXV.

(4) Moïse de Khorène, *op. cit.*, liv. II, ch. 75 à 79 inclus.

(5) Ce prélat eut la tête tranchée par le glaive. (Eusèbe, *Hist. eccl.*, liv. VII, ch. 32, liv. VIII, ch. 13, liv. IX, ch. 6.)

(1) Cf. Dion Cassius, *Excerpt. apud Xiphil.*, lib. LXXIX. — Eutrope, *Epitom.*, liv. VIII, ch. 20. — Spartien, *Caracalla*, VI. — Ce dernier historien donne des détails circonstanciés sur la mort de Caracalla. Il raconte que ce prince, voulant porter de nouveau la guerre chez les Parthes, établit à Édesse ses quartiers d'hiver. De là, il se rendit à Karrhes, pour faire un sacrifice au dieu de la ville, Lunus; mais le jour anniversaire de sa naissance, le 6 avril, pendant les fêtes de Cybèle, s'étant retiré à l'écart pour satisfaire un besoin naturel, il fut tué par les embûches de Macrin, préfet du prétoire, qui, après sa mort, s'empara de l'empire. — Cf. aussi Sextus Rufus, *Breviarium*, XXI.

(2) Chosroès Ier, fils de Vagharsch, monta sur le trône en 198, et fut tué en 232, par Anag, prince arsacide de Perse et père de saint Grégoire l'Illuminateur. — Cf. plus haut, Agathange, *Hist. de Tiridate*, p. 114 et suiv.

pas à temps pour défendre notre pays (1). Il vécut trop peu de temps, et l'empire passa aux mains de Claude, puis à celles d'Aurélien, car ces princes se succédèrent promptement. Pendant quelques mois, les frères Quintus (2), Tacite et Florien occupèrent l'empire (3). C'est pourquoi Ardaschir envahit tout à son aise notre pays, met en fuite l'armée grecque, et fait prisonniers ou anéantit une grande partie [des habitants] de l'Arménie. Obligés de s'enfuir, les satrapes d'Arménie, avec la race des Arsacides (Arschagouni), se réfugient en Grèce. Un de ces derniers était Ardavazt Mantagouni, qui, ayant enlevé Tiridate, fils de Chosroès, le conduisit à la porte de l'empereur. En conséquence, Tacite se vit dans l'obligation de marcher contre Ardaschir dans les contrées du Pont, et envoya son frère Florien avec une autre armée (4) dans la Cilicie. Ardaschir rejoignit Tacite et le mit en fuite. L'empereur fut tué par les siens à Djanik, dans le Pont, qui est la Chaldie (5). Son frère Florien périt de la même manière, quatre-vingt-huit jours après, à Tarse (6).

III. (Ch. LXXVII.)

Paix entre les Perses et les Grecs. — Ardaschir, durant les années d'anarchie, élève de nombreuses constructions dans toute l'Arménie.

Probus qui régnait sur les Grecs (7), ayant conclu la paix avec Ardaschir, divisa notre pays, et en fixa les limites en faisant creuser des fossés. Ardaschir soumet la caste satrapale, rappelle les émigrés, réduit ceux qui s'étaient fortifiés, à l'exception d'un satrape nommé Oda, de la maison des Amadouni, gendre de celle des Selgouni et père adoptif de Khosrovitoukhd, fille de Chosroès. Oda se tient caché sur le rocher d'Ani, comme dans une tanière.

(1) Cf. Zosime, *Hist. rom.*, liv. I. — Trébellius Pollion, *Valérien*. — Eutrope, IX, 7.

(2) Quintille était frère de Claude et non pas de Tacite et de Florien. (Eutrope, IX, 12.)

(3) Cf. Zosime, *op. cit.*, liv. I. — Trébellius Pollion, *Claude*. — Fl. Vopiscus, *Aurélien*, *Tacite*, *Florien*. — Eutrope, IX, 11-16.

(4) Deux msc. disent : « avec une grande armée. »

(5) *Djanik* est une localité du Pont oriental, mentionnée par Procope (*Bell. Pers.*, I, 15, II, 29. — *Bell. Goth.*, IV, 1) et d'autres auteurs qui écrivent ce nom Τζάνοι, Τζαννική, Σάννοι et Σαῦνοι (Strabon, *Géogr.*, liv. XII, ch. 3, § 18,). — Cf. sur la Chaldie, plus haut, p. 44, note 1, col. 1.

(6) Cf. Zosime, *Hist. rom.*, liv. I. — Vopiscus, *Tacite*, *Florien*. — Eutrope, IX, 16.

(7) Zosime, liv. I. — Vopiscus, *Probus*. — Eutrope, IX, 17.

Ardaschir, organisant notre pays d'une manière admirable, le replace au premier rang. Les Arsacides, qui avaient perdu la couronne et leurs domaines de l'Ararat, sont rétablis dans leurs possessions, avec leurs revenus et leurs apanages, comme auparavant. Ardaschir donne de plus larges attributions aux fonctions des temples, et ordonne que le feu d'Ormizd brûle continuellement sur l'autel de Pacavan (1). Quant aux statues élevées par Valarsace (Vagharschag) en l'honneur de ses ancêtres, et à celles du Soleil et de la Lune érigées à Armavir, qui avaient été transportées d'abord à Pacaran et ensuite à Ardaschad (2), Ardaschir les abat ; il contraint par un édit notre pays à lui payer le tribut, et impose partout [l'autorité de] son nom.

Les termes de pierre qui avaient été plantés sur le sol, par ordre d'Ardaschès, furent renouvelés par Ardaschir qui leur donna son nom et les appela « termes ardaschiriens (3). » Ardaschir administra, comme une de ses provinces propres, notre pays qui fut soumis à des gouverneurs perses pendant vingt-six ans. Après lui, son fils appelé Sapor (Chapouh), nom qui signifie « fils du roi », régna jusqu'à l'avénement de Tiridate durant une année.

IV. (Ch. LXXVIII.)

Ardaschir extermine la race des Mantagouni.

Ardaschir avait su qu'un des satrapes arméniens s'était enfui avec un des fils de Chosroès, et l'avait mis en sûreté (4). Ayant découvert qui était ce satrape, il s'assura que c'était Ardavazt, de la race des Mantagouni, et il ordonna d'exterminer toute cette famille (5). En effet, quand les Arméniens désertèrent la cause d'Ardaschir, les Mantagouni l'avaient également abandonnée, conjointement avec les autres races satrapales. Ensuite, quand Ardaschir les eut réduites à l'obéissance, les Mantagouni revinrent et furent massacrés. Cependant, une des sœurs d'Ardavazt, jeune fille d'une grande beauté, fut enlevée par Dadjad (6), de la race d'Achotz, de la lignée de

(1) Cf. Émin, *Recherches sur le pagan. arm.*, p. 9, 50.

(2) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 8, 12, 49.

(3) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 56.

(4) Deux msc. ajoutent : « à la porte de l'empereur. »

(5) Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 8.

(6) Ce Dadjad, qui était devenu violemment le beau-frère d'Ardavazt Mantagouni, fut créé, par Tiridate le Grand prince du canton d'Achotz. Dadjad avertit plus

montrer votre père redevenu jeune. » En disant cela, elle leur montra, par un exemple, comment la chose se passerait. Elle prit un bélier, le découpa, le plaça dans une chaudière et mit le feu dessous. Par le bouillonnement qui avait lieu à l'intérieur de la chaudière, elle faisait voir le bélier qui s'agitait comme s'il était en vie. Ayant ainsi trompé [les filles du roi], elle découpa par morceaux Pélias (Bélias), le mit dans la chaudière, où il resta sans que rien ne se manifestât.

II.

LE PSEUDO-CALLISTHÈNES.

HISTOIRE D'ALEXANDRE DE MACÉDOINE (Venise, 1842, en arménien); p. 1-186.

La traduction arménienne de l'Histoire d'Alexandre par le Pseudo-Callisthènes, faite au V[e] siècle de notre ère, par l'un des membres de l'École des traducteurs (1), a été entreprise sur un texte qui diffère, pour les premiers chapitres, de l'édition publiée par M. Ch. Müller (2), dont le 1[er] ch. du liv. I commence par ces mots: Ἀριστός μοι δοκεῖ γενέσθαι, κ. τ. λ. En comparant la version arménienne qui nous est parvenue des différents textes de cette histoire, on reconnaît que cette version a été entreprise sur un exemplaire analogue à celui dont M. Müller a donné les variantes en note de son édition, et qui avait déjà été étudié et mis à profit par M. Berger de Xivrey (3). Ce manuscrit commence par ces mots: Οἱ σοφώτατοι Αἰγύπτιοι, κ. τ. λ., qui sont aussi le début de la version arménienne : « Les sages de l'Égypte... » (p. 1.) Le commencement de la version latine de Julius Valerius (4) débute également de la même manière (cf. Müller, *op. laud.*, p. 1 et suiv.). La version arménienne est du reste très-fidèle, et ne s'écarte pour ainsi dire point de l'original grec; aussi les variantes, qui sont curieuses comme étude philologique, ne présenteraient-elles aucun intérêt pour l'histoire (cf. Müller, *op. laud.*, introd., p. X, et note I). — M. Paul de Lagarde a publié, dans ses *Analecta syriaca* (Leipsik, 1858, in-8°, p. 205-208), un fragment de quelques pages qui appartient à une version syriaque du Pseudo-Callisthènes, découverte dans les manuscrits syriaques du *British Museum* à Londres (Add. 12, 154, f° 153 *b* à 155 *a*).

(1) [Sukias de Somal], *Quadro delle opere antic. trad. in armeno*, p. 9.

(2) Arriani Anabasis et Pseudo-Callisthenis hist. fabul. primum edid. C. Müller (Didot, 1846).

(3) Notices et extr. des msc., t. XIII, p. 162 et suiv. — Tradit. tératologiques, p. 350 et suiv.

(4) Msc. de la Bibl. impériale; fonds grec, 5818.

III.

GRÉGOIRE MAGISTROS,

DUC DE LA MÉSOPOTAMIE.

Grégoire, surnommé Magistros, issu de la race de Souren Bahlav (1), descendait des Arsacides de Perse (2); il naquit à la fin du Xe siècle ou dans les premières années du XIe. Son père Vassag, seigneur de Pedchni, comptait parmi ses ancêtres maternels saint Sahag et saint Grégoire l'Illuminateur, patriarches de l'Arménie (3). Grégoire fut destiné dès sa jeunesse au métier des armes, et eut plusieurs fois l'occasion de signaler sa valeur sur les champs de bataille. Il était parvenu à occuper un rang élevé dans l'armée arménienne, à l'époque où Constantin Monomaque était assis sur le trône de Byzance et où Kakig II, prince bagratide d'Arménie, possédait le royaume d'Ani. S'étant brouillé avec ce dernier, à la suite des calomnies que Vest-Sarkis avait répandues contre lui, Grégoire quitta la province d'Ararat et vint se fixer dans le canton de Daron, où il établit des écoles dépendantes du couvent de Saint-Jean Précurseur (Sourp Garabed) qui lui devait sa fondation. Chassé de cette résidence par Kakig, il confia les établissements qu'il avait créés à Hraad, son intendant, et partit pour Constantinople. Accueilli avec de grands témoignages d'amitié dans la capitale des Césars byzantins, Grégoire, grâce à sa haute et solide instruction, acquit bientôt une grande réputation de savoir, car il discutait avec les philosophes, qui le considéraient comme un des plus illustres docteurs de l'Arménie (4). Ce fut à Constantinople que Grégoire entra en relations avec Manoutché et Ibrahim, princes musulmans avec lesquels il entretint une correspondance touchant les plus graves matières de la religion. La fidélité dont Grégoire fit constamment preuve envers Constantin Monomaque lui valut, de la part de cet empereur, le titre de *magistros* (1), l'anneau d'or et la charge de duc de la Mésopotamie (2). Kakig II, qui ne cessait de poursuivre Grégoire de sa haine, fut très-irrité, en apprenant les faveurs dont il avait été comblé par l'empereur. A partir de ce moment, il considéra Grégoire non plus seulement comme un rival travaillant sourdement à le déposséder, mais comme un traître, et lui adressa sur sa conduite une lettre de reproches. Grégoire répondit au roi pour se justifier, et la dignité dont il fit preuve dans cette circonstance engagea Kakig à mettre un terme à ses persécutions.

Lorsque les Grecs se furent emparés de la ville d'Ani par trahison, Grégoire partit pour Constantinople, afin de plaider la cause de Kakig et d'essayer de le maintenir dans ses États. Son intervention n'eut pas les résultats qu'il attendait, et, voyant que tout espoir de conserver le royaume des Bagratides était perdu, Grégoire abandonna aux Grecs Pedchni, Gaïan et Gaidzon, forteresses qui constituaient son fief paternel, en échange de villes et de villages situés dans la Mésopotamie (3), où il se fixa. En même temps, Grégoire céda ses domaines de Daron à Thornig, de la famille des Mamigoniens (4). Depuis l'époque où Grégoire vint s'établir dans la

(1) Cf. Moïse de Khorène, *Hist. d'Arm.*, liv. II, ch. 82; et plus haut, p. 114, note 1.

(2) Matthieu d'Édesse, *Chroniq.*, 1re part., ch. 59, p. 70 de la trad. franç. (Paris, 1858).

(3) Matthieu d'Édesse, 1re part., ch. II, pag. 9 et 10, ch. 12, p. 12.

(4) Matthieu d'Édesse, 2e part., ch. 94, p. 154-155.

(1) Arisdaguès Lastiverdzi, *Hist. d'Arm.*, trad. fr., p. 67.

(2) Ce titre d'une très-grande dignité de la cour de Byzance, μάγιστρος, *magister officiorum*, répond à peu près au titre de conseiller aulique. Dans l'origine, il n'y eut qu'un *magistros*, mais plus tard on en compta jusqu'à quatorze. Ce titre était différent de celui de *magister militiæ*. — Cf. Indjidji, *Antiq. de l'Arm.* (*en arm.*), t. II, p. 229-230. — Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. II, p. 839 et suiv.

(3) Vartan, *Hist. univ.*, en arm., p. 133. — Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. II, p. 934.

(4) Ce prince résidait à Aschmouschad, dans le pays de Sassoun. — Cf. sur Thornig, Matthieu d'Édesse, *Chron.*, liv. II, ch. 82, p. 109, et ch. 106 et suiv., et p. 173 et suiv.

Mésopotamie, il ne cessa de se consacrer à l'étude des lettres et aux bonnes œuvres (1). Il mourut en 1058.

Grégoire forma plusieurs disciples, dont les plus célèbres sont Basile et Élisée, qui devinrent évêques dans la suite, et son fils aîné Vahram, d'abord engagé dans la carrière des armes comme son père et son aïeul, et qui succéda à Grégoire comme duc de la Mésopotamie. Ce Vahram, étant entré dans les ordres, devint ensuite catholicos de l'Arménie, sous le nom de Grégoire II Vegaïaser (ami des martyrs) (2), surnom qui lui fut donné, pour avoir coopéré avec un grand zèle à la traduction en arménien, des martyrologes grec et syriaque (3). Grégoire Magistros eut encore d'autres enfants, Vassag, duc d'Antioche (4), Basile, Philippé et deux filles, dont les noms ne nous sont pas connus.

Grégoire Magistros composa un grand nombre d'ouvrages, dont le plus important est le recueil de ses lettres, qui sont au nombre de quatre-vingt-cinq (5). Les lettres de Grégoire ont trait à une foule de sujets dans lesquels l'auteur se montre à la fois philosophe, théologien, poëte, et très au courant de toutes les sciences de la Grèce. Grégoire rapporte en effet, dans ses lettres, une foule de faits empruntés aux écrivains grecs qu'il avait sous les yeux, et il cite Aristote, Abydène, Apollodore, Pythagore, Socrate, Platon, Olympien, Jules l'Africain, etc. Toutefois, son style laisse beaucoup à désirer, car, bien que fortement empreint d'hellénisme, il se ressent de la décadence des lettres grecques et arméniennes, et il est surchargé d'une foule de locutions étrangères empruntées aux différents idiomes de l'Orient. Les lettres de Grégoire peuvent se diviser en trois catégories : 1° les lettres dogmatiques (*vartabedagan*), 2° les lettres philosophiques, et 3° les lettres familières. De toutes ces lettres, les premières sont les plus intelligibles à la lecture. Celle qui paraît être la plus ancienne en date, est adressée au patriarche syrien, alors que Grégoire exerçait l'autorité au nom des Grecs, comme duc de la Mésopotamie ; elle a trait aux Thontracites (1) et aux Manichéens. Une lettre que Grégoire adressa en réponse au prince musulman Ibrahim, né d'une mère arménienne de la race de Sissag, qui lui demandait de l'éclairer sur les vérités du christianisme et de lui expliquer les mystères de la foi, est fort remarquable. Grégoire a fait preuve, dans cette réponse, d'une connaissance très-approfondie de la philosophie et de la théologie. Les lettres philosophiques de Grégoire sont moins intéressantes que celles contenues dans sa correspondance dogmatique. Il profite notamment d'envois de grenades ou de poisson qui lui sont faits (2), pour jouer sur les mots, ce qui l'a fait accuser de sophisme. Ces lettres sont fort difficiles à comprendre, car elles fourmillent de mots étrangers dont le sens nous échappe, comme celles qu'il adressa, par exemple, à Vahram et à un de ses élèves auquel il reproche sa paresse. Une autre lettre, qui rentre également dans la catégorie de celles dont nous parlons, commence par un acrostiche du nom de Grégoire Magistros. La correspondance familière du duc de la Mésopotamie renferme plusieurs lettres dont les plus remarquables sont, d'abord, celles qu'il adressa en réponse au catholicos Pierre I[er] Kédatards (qui arrête un fleuve) (3), qui lui annonçait les mauvaises intentions du roi Kakig à son égard, une autre écrite à Sarkis, aradchnort de Sévan, lorsqu'il était persécuté par le roi d'Arménie, et enfin une réponse qu'il envoya à Jean, archevêque de Siounie, qui lui avait adressé une lettre de condoléance sur la mort de son oncle Vahram.

Outre cette volumineuse correspondance, Grégoire composa une Explication mystique de l'alphabet arménien (4), des Commentaires sur d'anciennes grammaires, que cite souvent Jean d'Erzinga, auteur lui-même d'une grammaire arménienne fort estimée. On possède encore de Grégoire quelques ouvrages en vers, tels que des Épîtres adressées à un anonyme, un Discours sur

(1) S. Nersès Schnorhall, *Hist. rimée*, en arm. (*Vibàsanouthioun*), p. 541, 553 (Venise, 1830). — Arisdaguès Lasdivertzi, *Hist. d'Arm.*, en arm., p. 41, 94 (Venise, 1844), et trad. franç, p. 67 et suiv. (Paris, 1864). — Cf. aussi le P. Karékin, *Hist. de la littér. arm.*, p. 456 et suiv.

(2) Grégoire II occupa le siége patriarcal depuis l'an 1065. Il mourut à Tarse en 1073.

(3) Matthieu d'Édesse, 2[e] partie, ch. 89.

(4) Matthieu d'Édesse, ch. 111.

(5) Le P. Karékin, *Hist. de la litt. arm.*, p. 460, n'en signale que 80 seulement. — Les msc. les plus complets que l'on connaît sont ceux de la bibliothèque de S. Lazare de Venise et de la collection de M. J.-B. Émin.

(1) Cf. sur cette secte, Arisdaguès Lastivertzi, *Hist. d'Arm.*, ch. 22, et Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. II, p. 884-895. — Le passage de Tchamitch a été traduit à la fin de l'édition française d'Arisdaguès, p. 135-138.

(2) Lettres adressées à Éphrem, évêque de Pedchni, et à un prince Mamigonien.

(3) Ce patriarche occupa le siége patriarcal de 1190 à 1053.

(4) Msc. arm. de la Bibl. imp.; suppl. 43, § 8, f° 224 *verso* à 233.

la croix, une Poésie dédiée au catholicos Pierre Ier Kédatards, pour accompagner l'envoi d'un bâton crucifère. Mais son plus grand ouvrage est la traduction en mille strophes de l'Ancien et du Nouveau Testaments, faite à la prière de l'émir musulman Manoutché.

Grégoire n'avait pas seulement composé des ouvrages originaux : il s'était livré également au pénible travail de traducteur, suivant en cela l'exemple des anciens écrivains de sa nation, qui, dans les IVe et Ve siècles, avaient entrepris de faire passer dans l'idiome arménien une foule d'écrits profanes et religieux appartenant à la littérature hellénique. Malheureusement, toutes les traductions faites par Grégoire ne nous sont point parvenues.

Nous savons, par le témoignage même de Grégoire, qu'il avait traduit le Timée et le Phédon de Platon, ainsi que la Géométrie d'Euclide. En outre, Grégoire cite en arménien les ouvrages d'Olympiodore, dont David le philosophe nous a transmis deux passages fort courts (1), et dont il est également question dans l'histoire de Moïse de Khorène (2), enfin ceux de Callimaque et d'Andronic. Il ne nous reste de toutes ces traductions que le Timée et le Phédon, et environ une page de la Géométrie d'Euclide (3). Quelques critiques supposent que la traduction du Timée et du Phédon est de beaucoup antérieure à Grégoire, et qu'elle doit être l'œuvre des traducteurs du Ve siècle, auxquels on doit la version des ouvrages philosophiques de Platon et de Philon le juif. A défaut de renseignements précis, on ne saurait se prononcer d'une manière formelle sur une question aussi grave.

Les œuvres de Grégoire Magistros sont en très-grande partie conservées en manuscrit dans la bibliothèque des Mékhitaristes de Venise et dans d'autres dépôts littéraires; mais jusqu'à présent personne n'a songé à les publier. Toutefois on a imprimé quelques-unes des poésies et des lettres du duc de la Mésopotamie, dans des recueils de morceaux littéraires des principaux écrivains de l'Arménie, et dans quelques feuilles et revues périodiques nationales (1).

(1) Œuvres de David le philosophe, en arm., p. 143 et 164.
(2) *Hist. d'Arm.*, liv. I, ch. 6, et II, 74.
(3) Cette page appartient à la bibliothèque de St-Lazare de Venise.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE DE GRÉGOIRE MAGISTROS.

[Msc. comprenant 83 lettres, et appartenant à M. J.-B. Émin.]

Lettre 46e adressée à Sarkis, abbé du monastère de Sévan, et 83e.

.......Quant à moi, je n'ai jamais cessé de traduire beaucoup de livres que je n'ai pas rencontrés dans notre langue : les deux ouvrages de Platon, intitulés « Dialogues du Timée et du Phédon », dans lesquels se trouve tout le discours sur le pronostic, et d'autres philosophes encore; ce livre est plus considérable que notre Missel. Mais j'ai trouvé en outre et traduit en arménien le livre d'Olympiodore, mentionné déjà par David [l'Invincible], qui le compare à un poëme merveilleux et hors ligne, bien supérieur à tous les discours philosophiques. J'ai également trouvé et traduit en arménien les œuvres de Callimaque et d'Andronic. J'ai commencé aussi une version de la Géométrie d'Euclide, et si le Seigneur Dieu veut bien encore prolonger ma vie, je me hâterai de traduire avec soin en arménien ce qui reste des auteurs grecs et syriens.

(1) Cf. sur Grégoire Magistros, Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. II, p. 839. — Sukias de Somal, *Quadro*, p. 72. — Le P. Karékin, *Hist. de la littér. arm.*, p. 456-469.

IV.

SAINT ÉPIPHANE,

ÉVÊQUE DE SALAMINE, EN CHYPRE.

FRAGMENTS ARMÉNIEN ET SYRIAQUE DU « LIVRE DES POIDS ET MESURES, » περὶ μέτρων καὶ σταθμῶν. (*Ed. Paris.*, *D. Petav.*, 1622. — T. II, p. 158 *et suiv.*)

Les chrétiens d'Orient, et particulièrement les Syriens et les Arméniens, ont traduit plusieurs des ouvrages de saint Épiphane. On trouve, dans la littérature de ces deux peuples, des livres entiers ou des fragments de quelques-unes des œuvres de ce Père de l'Église, notamment le « Bestiaire » Φυσιολόγος (1), dont le cardinal Pitra a donné dans le Spicilége de Solesme une version arménienne avec la traduction latine ; le chapitre relatif aux « Poids et mesures », extrait de l'ouvrage qui porte le même titre (2); sans compter les œuvres purement religieuses de l'évêque de Salamine, dont Sukias de Somal a donné le détail, d'après les manuscrits conservés dans la riche bibliothèque de Saint-Lazare de Venise (3). L'histoire légendaire de la version grecque des Livres-Saints, par les Septante, qui est attribuée à Aristée (4), a été reproduite par saint Épiphane, dans son « Traité des poids et mesures, » et forme un ouvrage spécial en arménien. Les manuscrits qui renferment cette notice existent en petit nombre, et la Bibliothèque impériale de Paris n'en possède qu'un seul exemplaire (5) qui fait partie d'un *osguéporig* ou recueil de différents écrits, d'une date assez ancienne. L'écriture de ce manuscrit est un mélange de caractères *iergathakir* et *polorkir*. Il est écrit sur papier, et servait de cartonnage à la reliure d'un autre manuscrit. Le P. Sukias Baron, qui le découvrit, pendant qu'il travaillait à la rédaction du catalogue arménien, a collationné avec soin les feuillets de cet *osguéporig*. C'est actuellement l'un des monuments les plus anciens et les plus précieux du fonds arménien. L'Histoire des Septante forme le premier paragraphe de la rubrique consacrée à saint Épiphane. Nous avons ajouté, comme appartenant également au « Traité des poids et mesures » de l'évêque de Salamine, un fragment syriaque, faisant partie aussi des manuscrits de la Bibliothèque impériale (1), et qui traite des signes conventionnels adoptés pour la transcription et la lecture des textes sacrés. Ce morceau, dont l'abbé Cériani, docteur de la Bibliothèque ambrosienne de Milan, et l'un des plus savants orientalistes de l'Italie, a bien voulu nous donner la traduction, n'avait pas encore été signalé, et, quoiqu'il soit étranger à l'histoire proprement dite, nous avons cru néanmoins devoir lui donner place ici.

(1) Œuvres de saint Épiphane, éd. Pétau, t. II, p. 169.

(2) Id., t. II, p. 177, § XXI. — Cf. la version arménienne publiée par le P. Aucher, dans son « Traité des poids et mesures » en arm., p. 1 à 20 (Venise, 1821).

(3) *Quadro delle opere di vari autori antic. trad. in armeno*, p. 20 et suiv.

(4) Cf. cette histoire dont le texte a été publié à Oxford, en 1662, et dans la Bibilothèque des Pères.

(5) Msc. de l'anc. fonds arm., n° 93 bis, du fol. 9 *verso* au fol. 10 *verso*.

1.

HISTOIRE DES SEPTANTE.

(*Traduction de l'arménien.*)

Histoire des Ptolémées (2) et combien de temps ils régnèrent après Alexandre de Macédoine. Ptolémée Lagus régna 40 ans; Ptolémée Philadelphe, 38 ans; Ptolémée Évergète, 26 ans (3); Ptolémée Philopator, 17 ans (4); Ptolémée Épiphane, 24 ans (5); Ptolémée Philométor (6), 35 ans (7); Ptolémée Évergète, 29 ans; Ptolémée Physcon, 17 ans; Ptolémée appelé aussi

(1) Fonds syriaque, n° 5, fol. 88 *verso et seq.*

(2) Cf. § XII du texte grec (éd. Pétau), p. 168 et suiv.

(3) Le grec, 24 ans.

(4) Le grec, 21 ans.

(5) Le grec, 22 ans.

(6) Le grec porte φιλοπάτωρ.

(7) Le grec, 34 ans.

Alexandre, 10 ans (1); Ptolémée Philadelphe, 8 ans; Ptolémée Dionysios, 30 ans (2); Cléopâtre, 22 ans (3); ce qui fait un total de 296 ans (4) et six mois (5).

Le (6) second roi, Ptolémée Philadelphe, s'occupa de recueillir tous les livres, et il fit traduire ensuite en langue grecque toutes les Saintes Écritures des Prophètes, et se montra un roi passionné pour les livres. Ainsi, après le premier Ptolémée, Ptolémée deuxième régna à Alexandrie, et fut surnommé Philadelphe et ami des sciences. Il forma une bibliothèque où il rassembla tous les ouvrages qui existaient dans l'univers. Il adressa des lettres à tous les rois, les engageant à lui envoyer (7) [les œuvres des poëtes ou d'autres écrivains, orateurs, sophistes, médecins, médicosophistes, historiens] et tous les autres livres qui existaient. L'entreprise réussit et les livres furent envoyés de tous les pays. Un jour, le roi demanda à celui (8) à qui il avait confié la garde des livres : « Combien y a-t-il de livres rassemblés dans la bibliothèque? » Celui-ci lui répondit : « Quarante mille huit cents, ni plus ni moins. Mais j'ai appris qu'il y avait encore d'autres livres dans l'univers, en Éthiopie, aux Indes, en Perse, en Élymaïde, en Assyrie, en Babylonie, en Chaldée, chez les Romains, les Phéniciens, en Grèce, à Jérusalem et en Judée, où se trouvent les livres sacrés des prophètes qui parlent de Dieu, de la création du monde et fournissent des renseignements d'une utilité générale. Or, s'il plaît à Votre Majesté, envoyez quelqu'un à Jérusalem pour cet objet; les docteurs en feront la copie, vous l'adresseront, et vous la placerez dans votre bibliothèque religieuse. » Le roi écrivit alors une lettre ainsi conçue : « Aux docteurs des Juifs qui sont à Jérusalem, salut de la part du roi Ptolémée. J'ai formé une bibliothèque et rassemblé beaucoup de livres de chaque pays que j'y ai placés; mais j'ai appris qu'il y avait chez vous des ouvrages prophétiques qui traitent de Dieu et de la création. Désirant les avoir ainsi que d'autres encore, je vous ai écrit [cette lettre], sans aucun sentiment de jalousie, pour que vous me les envoyiez, afin de me faire honneur et non pour que j'en fasse un sujet de rancune ou de haine; car je suis au-dessus de ces passions et [je ne recherche que] votre amitié et votre confiance. Souvenez-vous de la bienveillance que nous vous avons témoignée; rappelez-vous que jadis Antiochus Épiphane, ayant emmené en captivité les habitants de votre pays, en envoya un grand nombre dans ce pays-ci, pour y être vendus. J'en ai acheté moi-même à grand prix, et ayant donné plusieurs pièces d'or pour une seule personne, je les ai délivrés et soignés de toute manière. J'ai pris soin des blessés; j'ai vêtu ceux qui étaient nus et je leur ai rendu la liberté, en leur donnant beaucoup d'argent. A présent même, j'ai fait fabriquer une table d'or du poids de cent vingt talents, je l'ai envoyée au saint lieu, avec des présents et des dons pour remplacer celle qu'a enlevée Antiochus. Nous vous rappelons ces faits, pour que vous sachiez que c'est dans un but pieux et sacré que nous vous demandons ces livres. »

Les lettres furent envoyées avec les présents. Les [docteurs des Juifs] ayant reçu ces lettres et les ayant lues, et ayant vu les cadeaux que le roi avait envoyés, éprouvèrent une grande joie et ils transcrivirent sans retard, en caractères d'or, les livres en langue hébraïque; puis ils envoyèrent vingt-deux livres qui étaient authentiques et soixante-douze qui étaient apocryphes. Le roi ayant reçu [les livres] et les ayant ouverts, ne put les lire, parce que les caractères et le langage étaient hébreux. Il fut obligé d'écrire une seconde lettre ainsi conçue, relative à ce trésor caché : « [Le roi (1) Ptolémée, aux maîtres de la foi, qui résident à Jérusalem. Quelle peut être l'utilité d'un trésor caché et d'une source fermée? et comment nous sera-t-il possible de comprendre les livres que vous nous avez envoyés? Car, puisque nous ne pouvons lire les caractères tracés dans cette langue, ils ne peuvent nous être d'aucun usage et deviennent inutiles.] C'est pourquoi je vous demande avec instance que vous nous envoyiez de jeunes interprètes de ces caractères, habiles dans les langues grecque et hébraïque. » Alors ils envoyèrent les soixante-douze traducteurs, choisis parmi les docteurs juifs déjà mentionnés, en suivant l'exemple de Moïse, lorsqu'il gravit la montagne par l'ordre

(1) Le grec, 12 ans.
(2) Le grec, 31 ans.
(3) Le grec, 32 ans.
(4) Le grec, 306 ans.
(5) Cf. § IX du texte grec, p. 166 et suiv.
(6) Le canon des Lagides diffère ici de celui donné par saint Épiphane, parce que le traducteur arménien s'est conformé à la liste dressée par Eusèbe dans sa Chronique.
(7) Il y a deux lignes illisibles dans le manuscrit, mais on peut les restituer facilement à l'aide du grec.
(8) Démétrius de Phalère.

(1) La phrase entre [ ] est illisible dans le msc., nous l'avons restituée au moyen du texte grec; § XI, p. 67.

risques, placés sur les mots, indiquent que ces mots existent bien dans le texte hébreu, comme les étoiles dans le firmament, mais le texte des soixante-douze les dissimule et les voile, comme le soleil cache les étoiles. Voici pour les astérisques.

Ceci est l'explication de l'obèle (1). Le signe de l'obèle s'exprime ainsi [—], et se traduit dans la langue syriaque par broche. Il se place dans les Livres-Saints sur les mots qui ont été employés spécialement par les soixante-douze, mais qu'Aquila et Symmaque ont omis. Car les soixante-douze interprètes eux-mêmes ont employé et ajouté ces mots avec intention et non pas inutilement, en vue d'être bien compris. En effet, il y a des mots hébreux qui, étant traduits en grec, ne sont pas très-exactement rendus, si l'on n'ajoute pas d'autres mots qui indiquent et complètent le sens de ceux traduits de l'hébreu. Pour cette raison, ces mots ont été ajoutés forcément par les soixante-douze interprètes, afin que la version grecque ne fût pas défectueuse. Origène a donc mis sur les mots qui ont été ajoutés forcément, et qui ne sont pas exprimés dans les textes hébreux d'Aquila et de Symmaque, les obèles qui ont par eux-mêmes une signification. De même que la broche anéantit ceux qu'elle transperce, de même l'obèle rend inutiles les mots sur lesquels il est placé, comme superflus et n'étant pas exprimés dans le texte des Hébreux ou dans aucun des autres interprètes, excepté toutefois dans la version des soixante-douze, d'après la raison qu'on a donnée plus haut. De plus, comme les soixante-douze ont traduit les Livres-Saints, ils étaient par couples, comme on le sait d'après l'histoire qu'en a faite saint Épiphane, où il est dit que chacun des Livres-Saints fut traduit trente-six fois; il arriva que des phrases rendues par les interprètes différaient seulement dans la traduction d'un mot et non dans la valeur. Or Origène, ayant étudié ces différentes traductions et s'étant aperçu de ces variantes, pour un mot qu'un couple seulement avait rendu différemment, à l'exception de tous les autres, marqua sur ces mots l'hypolemnisque ⍭ qui est figuré par une broche avec un point dessus (1). Là où il trouva un mot que deux couples d'interprètes ont rendu différemment, il a figuré le lemnisque ÷ qui est une broche avec deux points, dont l'un est au-dessus et l'autre au-dessous. Cette notice donne en abrégé la valeur de l'astérisque, de l'obèle, de l'hypolemnisque et du lemnisque, pour l'instruction de ceux qui les rencontreront, conformément à la doctrine inspirée par Dieu à saint Épiphane, touchant la valeur de ces signes. Et s'il arrive que quelqu'un trouve l'astérisque sur des mots ajoutés par Aquila, Symmaque, Théodotius et d'autres traducteurs, il saura quels sont les mots qui sont répétés deux fois dans l'hébreu et ont été omis par les soixante-douze, par la raison donnée plus haut. Origène a mis de même les astérisques sur ces mots, comme il les a mis sur ceux qu'il a empruntés lui-même à l'hébreu; et on n'a pas mis la désignation du texte hébreu ni d'un autre interprète sur ces mots, mais seulement les astérisques. Cependant il se trouve quelquefois des mots sur lesquels on a désigné spécialement le texte hébreu, et on y a figuré aussi des astérisques.

(1) Cf. Saint Épiphane, *loc. cit.*, p. 160, § III.

(1) Cf. Saint Épiphane, *loc. cit.*, p. 165 et suiv., § VIII.

INDEX.

A.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

Q.

R.

S.

X.

Z.

TABLE DES MATIÈRES.



